This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

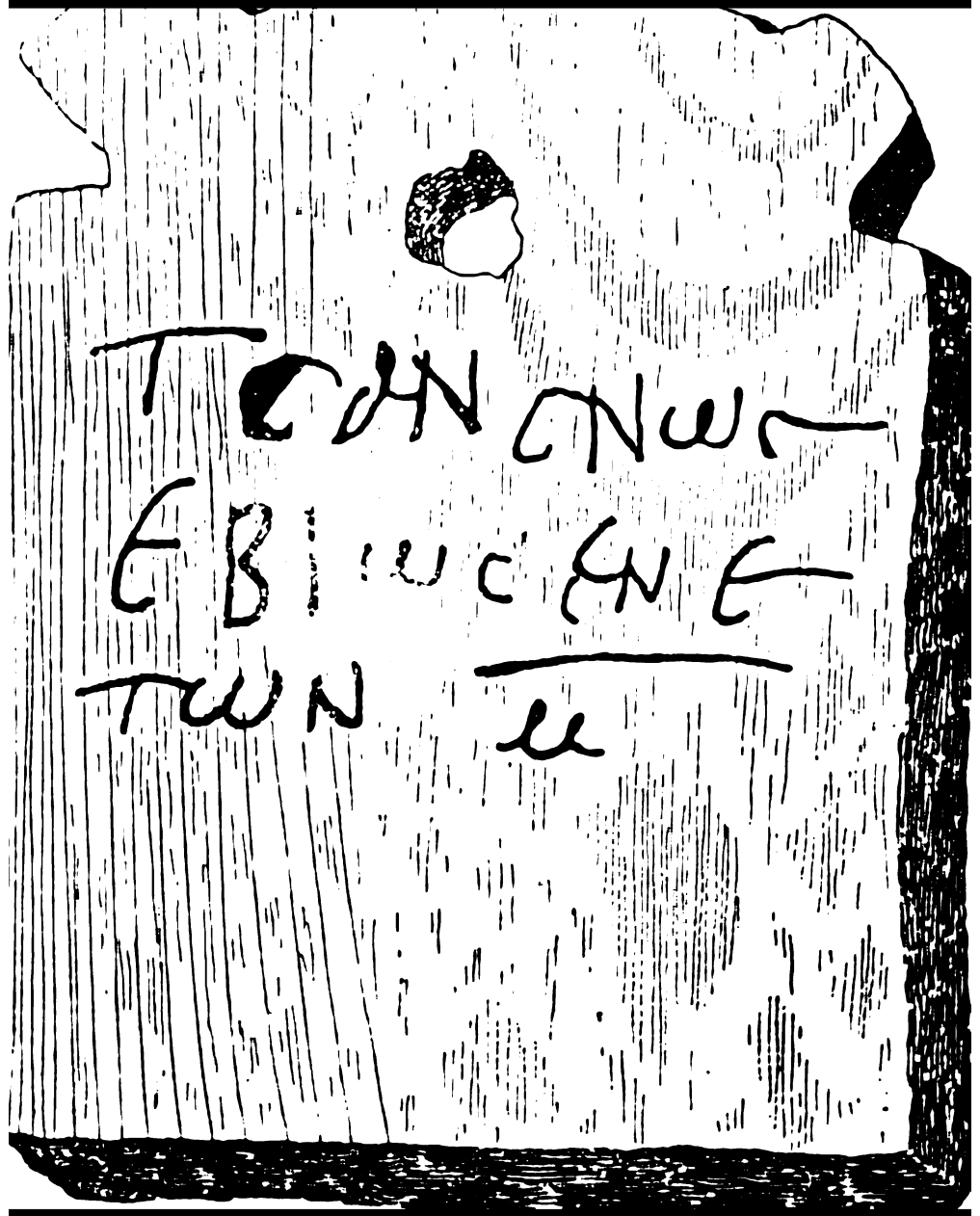

Revue archéologique

Digitized by Google

Pr. 17572 d. 8

= Ψ2. 2. / II. 27,28.

= C Por A 12.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

NOUVELLE SÉRIE

Janvier à Juin 1874

XXVII

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINÉ
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

NOUVELLE SÉRIE

QUINZIÈME ANNÉE. — VINGT-SEPTIÈME VOLUME

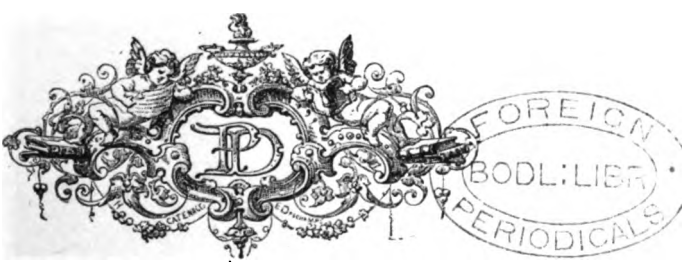

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER et Cᵉ
QUAI DES AUGUSTINS, 35

1874

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

Réduction au $\frac{1}{20}$

Digitized by Google

Imp. Lemercier & Cie Paris

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE

LA

STATION DE VORGIVM

déterminée au moyen de l'inscription itinéraire inédite

DE MAEL-CARHAIX (CÔTES-DU-NORD)

Il existe au village de Maël-Carhaix une borne itinéraire qui, à ma connaissance, n'a encore été signalée par aucun auteur (1). Elle est cependant tellement en évidence qu'on a peine à comprendre comment elle a été passée sous silence par les archéologues qui se sont occupés des voies romaines de la Bretagne et qui en ont même reconnu un important tronçon débouchant de Carhaix et passant à un demi-kilomètre au nord de Maël-Carhaix, pour se diriger vers l'est, au-dessus de Plounevez-Quintin, très-probablement jusqu'à Corseult. Ce silence est très-regrettable, car l'inscription gravée sur ce monument était sans doute naguère dans un état de conservation suffisant pour en permettre le déchiffrement complet et certain. Dès lors, on aurait su à quoi s'en tenir, tant sur le *Vorganium* de Ptolémée que sur le *Vorgium* de la Table de Peutinger, dans lesquels les uns voient deux localités distinctes, et les autres une seule et même station. Les lecteurs de la *Revue archéologique* savent que cette question controversée paraît devoir être bientôt résolue en ce qui concerne Vorganium, grâce à l'inscription de Kerscao (2), dans la-

(1) Voir pl. I, fig. 1.

(2) En regard de mon croquis du monument de Maël-Carhaix, j'ai cru utile de donner l'inscription de Kerscao telle que M. E. Désjardins la lit sur un estampage.

Digitized by Google

quelle on est enfin parvenu, d'une manière tout à fait inattendue, à lire le nom de cette ville des Osismii (1).

D'après une obligeante indication de M. Gaidoz, qui la tenait lui-même de M. Flagelle, agronome-expert à Landerneau, je me suis rendu à Maël-Carhaix le 15 mai dernier pour visiter une borne romaine connue dans le pays sous le nom breton de *Men-braz*, « Grande-Pierre ». Elle consiste en une colonne cylindrique de granit d'environ 1m,95 de circonférence mesurée à la partie supérieure, et de 2m,10 de hauteur au-dessus du sol (fig. 1). L'extrémité inférieure, vraisemblablement en forme de dé carré, suivant l'usage, est enfoncée en terre d'une longueur que j'évalue à 0m,50, d'après le dire des habitants qui ont assisté au déplacement de cette pierre. Elle est adossée au mur de soutènement du cimetière sur le côté Est qui borde la place publique, et on l'utilise en y placardant des annonces, ou d'autres affiches. Elle était placée, il y a peu d'années, devant l'angle du cimetière, à l'intersection des routes qui conduisent, l'une à Carhaix, l'autre à Rostrenen. Il faut attribuer à cette circonstance l'oblitération de l'inscription exposée à tous les heurts des voitures qui la frôlaient au passage. Comme il y avait là une gêne pour la circulation, on se décida à transporter la colonne à quelques mètres plus loin, dans la position qu'elle occupe aujourd'hui; mais on le fit sans avoir égard à l'inscription, de sorte que la fin des lignes se trouve partiellement cachée par le mur contre lequel la pierre est dressée. On comprend de suite que cette position désavantageuse rend la lecture, et, à plus forte raison, l'estampage, extrêmement incommodes. Quant à l'emplacement primitif de la colonne, il devait être quelque part sur la voie romaine qui passe un peu au-dessus du bourg; c'est de ce point indéterminé, mais certainement peu éloigné, que la pierre a été enlevée pour être transportée sur la place publique de Maël-Carhaix à une époque inconnue.

Ainsi que je viens de le dire, la plus grande partie de l'inscription est effacée, et ce qui en subsiste est dans un état très-fruste. On reconnaît néanmoins qu'elle se compose de six lignes d'environ 0m,80 de longueur; la première est à 0m,65 du sommet de la pierre, et la dernière à 0m,85 au-dessus du sol. Les lettres ont une hauteur de six centimètres et les espaces interlinéaires trois centimètres et demi. Un peu au-dessus de l'inscription, et à environ 0m,50 du sommet de la colonne, on remarque sur une partie du pourtour une

(1) Voir pl. I, fig. 2, et *Rev. archéol.* d'août dernier, t. XXV, nouv. sér., p. 266-277.

Digitized by Google

rainure transversale qui a deux ou trois centimètres de profondeur. C'est évidemment un trait de scie annonçant que l'on avait commencé à débiter le fût de colonne. Une entaille toute semblable se voit sur la borne milliaire (1) découverte en 1864 au gué Saint-Léonard et transportée à Mayenne, sur la terrasse du château.

Dans la première ligne je n'ai pu reconnaître que les lettres CAES, qui devaient être précédées du groupe IMP, c'est-à-dire *Imp(eratori) Caes(ari)*, et suivies des noms de l'empereur sous le règne duquel la pierre a été érigée. A la deuxième ligne, on ne voit plus que la lettre O, qui vraisemblablement formait la désinence dative de l'un de ces noms. A l'extrémité de la troisième ligne, j'ai lu les lettres PAR, que je prends pour les initiales de *Parthico*, qualificatif porté par sept empereurs, Trajan, Hadrien, Marc-Aurèle, Lucius Vérus, Septime-Sévère, Caracalla et Carus. Dans la quatrième ligne, à part deux jambages verticaux que je ne sais comment utiliser, je n'ai distingué que les lettres PM, sigles représentatives des mots *Pontifici Maximo*. La cinquième ligne n'offre plus qu'un C, et plus loin deux jambages suivis d'un E assez distinct; puis un point. Enfin, à la sixième ligne, la plus nette de toutes, on voit un V, et à onze centimètres plus loin, un G suivi des caractères VI, après lesquels un point. Dans l'intervalle qui sépare le V initial et le G apparaît très-confusément un O, ou peut-être les lettres OR en monogramme, OR, car il y a plus que la place nécessaire pour une seule lettre, mais pas assez pour deux lettres séparées. C'est ainsi que le mot VORGAN se présente, avec la ligature de O et de R, sur la borne de Kerscao déposée au Musée de Quimper (fig. 2).

Dans l'état actuel des choses, je ne puis songer sérieusement à proposer une restitution des cinq premières lignes; tout ce que je me permets d'en dire, c'est qu'elles renferment une dédicace impériale du IIe siècle de notre ère.

Quant à la sixième ligne, je crois être plus heureux, et c'est là le point essentiel. En effet, cette ligne, placée en vedette au-dessous de l'inscription, se présente avec la concision caractéristique de la formule itinéraire habituelle, composée invariablement, comme on le sait, de deux termes : en premier lieu, le nom de la station à partir de laquelle est comptée la distance; en second lieu, le chiffre indiquant le nombre d'unités de longueur mesurées entre cette station et la borne. Je ne vois que le nom de Vorgium qui convienne au

(1) *Bulletin de la Société d'archéologie de la Mayenne*, année 1865, p. 10 et pl. II.

Digitized by Google

commencement de notre sixième ligne, et cette station ne saurait être placée ailleurs qu'à Carhaix, ainsi que nous allons le voir. Je n'hésite donc pas à lire :

V...G VI = V[*or*]G(io) [*leugae*] VI, c'est-à-dire *sex*.

Il faut faire attention que les lettres numérales VI représentent ici, non des milles romains de 1482 mètres, mais des lieues gauloises de 2222 mètres. En effet, 6 milles ne font que 8892 mètres, quantité tout à fait insuffisante pour atteindre Carhaix, le seul établissement romain que l'on ait reconnu dans cette région, entre les limites indiquées par la borne, et dont l'importance est d'ailleurs attestée par de nombreuses découvertes de substructions et de poteries, sans compter les cinq voies qui y aboutissent. Or la distance qui sépare Maël-Carhaix de Carhaix est de 11400 mètres, à vol d'oiseau, c'est-à-dire cinq lieues gauloises (11110 mètres), plus une fraction de lieue; ce nombre fractionnaire est précisément représenté par les lettres numérales VI, l'usage romain étant d'exprimer les distances en nombres ronds et de compter pour une unité la fraction d'appoint, quand il y en avait. C'est donc bien le mot *leugae* qui doit être sous-entendu avant le nombre VI.

Une particularité qui a attiré mon attention en diverses circonstances, c'est que le mot *leugae*, qu'on rencontre le plus souvent écrit en toutes lettres, ou sous l'une des formes abrégées LEVG, L, est indubitablement sous-entendu dans le cas de quelques inscriptions itinéraires; par exemple, les colonnes dédiées aux empereurs Hadrien et Commode et découvertes sur divers points de la Gaule Aquitaine (1). De même, dans la Gaule Narbonnaise, où les distances ne sont jamais comptées qu'en *milles romains*, les mots *millia passuum* sont sous-entendus avant les lettres numérales, tandis que dans le reste de la Gaule, où le système romain et le système gaulois étaient employés concurremment, la mensuration milliaire n'a pas le privilége de ce sous-entendu, et s'indique par les sigles MP.

La borne de Maël-Carhaix n'est pas le seul monument itinéraire que l'on ait à signaler sur la voie de Carhaix à Corseult. A quinze kilomètres plus loin vers l'est, M. Bizeul (2) découvrit en 1835, au

(1) De Longuemar, *Épigraphie du Haut-Poitou* dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XXVIII, 1864, p. 131 à 134; Audiat, *Épigraphie Santone et Aunisienne*, 1871, p. 4.

(2) Bizeul, *Voies romaines de la Bretagne*, chap. II, p. 42; idem, *Mémoires sur les inscriptions romaines de la Bretagne*; cfr. *Congrès archéologique de France*,

Digitized by Google

Pont-Hir, près de Plounevez-Quintin, un tronçon de colonne qu'un cantonnier venait de briser pour l'empierrement de la route, et il attribua ce monument à Septime-Sévère, parce qu'il croyait y lire le reste d'inscription

....CAESARE ..SI..VS ...C
AVG ADABENICVS PARTHICVS
.....OSCOSII

La lecture des deux lettres qui précèdent le groupe COSII doit être considérée comme fautive, car le consulat est toujours précédé de la désignation du tribunat, et éventuellement d'un impératorat de victoire; or les lettres OS ne s'expliquent que par *nepos*, ou *procos;* mais alors *nepos* devrait précéder les épithètes *Adiabenicus*, *Parthicus*, de même que *procos* devrait suivre COS II; peut-être y avait-il [*trib. p*]OTCOS II. Bien plus, Septime-Sévère n'est pas le seul empereur qui ait porté le titre d'Adiabenicus, comme le croyait M. Bizeul; Géta et Caracalla l'ont également porté. Quoi qu'il en soit, le fragment de colonne que cet antiquaire avait, avec l'autorisation du maire, fait transporter au cimetière de Plounevez-Quintin pour être soustrait à une destruction complète, ne se retrouve plus aujourd'hui et il est impossible de contrôler le renseignement laissé par M. Bizeul; mais nous n'avons aucun motif pour révoquer en doute son authenticité.

Dans l'inscription de Maël-Carhaix, nous avons la preuve matérielle que l'emplacement de Vorgium, station distincte de Vorganium, doit être restitué à Carhaix.

Ainsi se trouve confirmée l'opinion que M. Ernest Desjardins a le mérite d'avoir professée le premier et qu'il a nettement formulée à diverses reprises (1). Ce doit être pour lui un véritable sujet de satisfaction de voir les faits donner raison à ses heureuses déductions.

On s'est demandé quelle est l'étymologie des mots Vorgium, Vorganium, et on a même songé à en tirer des arguments en faveur de la position géographique attribuée à l'une ou à l'autre de ces localités; mais je ne saurais approuver l'assimilation de *vorgan* au breton *morgan*, « maritime », tant que la permutation du *v* gaulois

session de 1857 tenue à Nantes, t. XX; idem, *Comptes rendus du congrès de Morlaix* dans le *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*.

(1) Ernest Desjardins, *Table de Peutinger*, p. 29, col. 2; idem, *Géographie de la Gaule*, p. 197; idem, *Revue archéologique*, XXVI, 1873, p. 315.

Digitized by Google

en *m* breton ne sera pas justifiée. Quant au cornique *gwore*, « pays haut », il rend compte à la rigueur de la syllabe *vor;* mais alors que faire de *-gium* ou de *-ganium?* Il faut donc chercher une autre explication. Pour ma part, je constate que les deux noms de lieu renferment en commun le radical *vorg*, et en outre, que *Vorganium* est un simple dérivé de *vorgium;* le fondateur de la philologie celtique, Zeuss (1), a même démontré que le suffixe *-an* a le sens diminutif, en sorte que *vorganium* signifierait au propre « petit *vorgium* ». Reste à déterminer le sens du thème *vorg*. Dans les langues germaniques, où il s'est conservé avec le changement régulier du *g* primitif en *k*, il signifie « ouvrage », et prend l'acception spéciale de « ouvrage de fortification » : cfr. angl.-sax., *weorc*, *woerc;* angl., *work*, et *bulwark;* écoss., *wark;* v. h. allem., *werah;* allem., *werk*, *bollwerk*, *pfahlwerk;* goth., *vaurk jan*, « travailler ». De son côté, le grec possède les variétés correspondantes du même thème dans les formes : ἔργον, « ouvrage », quelquefois « travaux d'un siége »; et avec digamma, Ϝέργον, éliq. Ϝάργον; Ἐργάνη, épithète de l'industrieuse Athénè, et ὀργάνη, « ouvrière »; ὄργανον, et son diminutif ὀργάνιον. Si maintenant on considère que l'esprit doux tient lieu d'un digamma, et que ce dernier, d'après la définition de Denys d'Halicarnasse (2), se prononçait comme la diphthongue ου, on reconnaîtra que le mot gaulois Ὀυοργάνιον, tel qu'il est transcrit par Ptolémée (2, 8, 5), représente identiquement la forme grecque ὀργάνιον. En poursuivant l'analogie, on peut dire que *vorgium* correspond à ὄργιον, dont le singulier n'est pas usité, mais dont le pluriel Ὄργια, « Orgies, fêtes orgiaques », signifie au propre « Œuvres sacrées ». De ces rapprochements, il résulte que *Vorganium* et *Vorgium* signifient l'un et l'autre « lieu fortifié, ouvrage défensif », et que le premier de ces deux toponymes comporte en plus, par rapport au deuxième, le sens d'un diminutif. Enfin, ces considérations ont, au point de vue historique, une conséquence intéressante; on est, en effet, fondé à croire que les deux stations n'ont été, à l'origine, que de simples campements gaulois, et qu'elles appartenaient à la même catégorie d'établissements militaires que Octodurum, Isarnodurum, Autessiodurum, Brivodurum, Durobriva, Durocortorum, Durocatalaunum, Augustodunum, Lupodunum, etc. C'est ainsi que sont entrées dans la nomenclature territoriale de la Gaule Cisalpine les formes Ocra et

(1) Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édit., p. 273 et 297.

(2) Dionys. Halic., *Antiquit.*, lib. I, 10 : ου συλλαβή ἑνὶ στοιχείῳ γραφομένη; cfr. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 3e éd., p. 511.

Digitized by Google

Ocriculum, synonymes de *arx*, et dans la toponomastique romaine, Castra, Castellum, Murocincta, Turris, Praetorium, Clausentum, Oppidum Novum.

L'équivalence étymologique des thèmes *vorg* et *verg* pouvant se justifier par les mêmes raisons qui portaient Zeuss (1) à rapprocher Rhodanus et Rhedones, comme en irlandais *delb* et *dolbud*, *fell* et *follus* (cfr. angl., *work*, et allem., *werk*, ἔργον et ὄργια, ἐργάνη et ἐργάνη), l'interprétation que je propose pour le nom de lieu Vorgium me paraît applicable à toute une série d'autres toponymes : Vergium, Vergentum et Οὐεργιλία, en Espagne; Vergoanum oppidum, dans l'île de Lérina, et Vergae, en Bruttium.

Par une coïncidence intéressante à noter, la découverte du nom de Vorgium sur la borne de Maël-Carhaix a suivi à peu de mois d'intervalle la découverte du nom de Vorganium sur la borne de Kerscao, et un an s'est à peine écoulé depuis le jour où le nom d'une autre cité arémorique, Darioritum, a également été retrouvé sur une colonne itinéraire. Je veux parler de la pierre de Saint-Christophe, en Elven (Morbihan), sur laquelle on lit une inscription que je restitue ainsi : MAGNO *et invicto* | IMP CAES *L. Domitio* | AVRELIANo *Pio*, *Felici*, | INVICTO. *Aug. P. M.* | TRIB. POT *vii. cos* | III. P. P. *Procos* | A D LXI, c'est-à-dire *a Dariorito Leugae undecim*. Sur la pierre, les lettres LXI ne se laissent plus apercevoir intégralement; leur moitié inférieure est oblitérée et il en résulte que leur moitié supérieure, ᴵᵛᴵ, qui seule subsiste encore, ressemble à un M mal fait (2). Il règne de l'incertitude sur la véritable orthographe du nom de la cité des *Veneti*, aujourd'hui Vannes : la Table de Peutinger donne la leçon *Dartoritum*, et Ptolémée Δαριόριγον, avec la variante Δαριόριτον; c'est cette dernière forme que je préfère (3).

(1) Zeuss, *Gramm. celt.*, 2e éd., p. 10.

(2) Robert Mowat, *Etude sur l'inscription itinéraire romaine de Saint-Christophe* (*Morbihan*), 1873; cfr. *Congrès scientifique de France*, session de 1872 tenue à Saint-Brieuc, p. 373-390 du 2e volume (*Mémoires*).

(3) Au point de vue numérique, les chances sont en faveur de la forme *Darioritum*, puisque, dans les trois leçons, le thème *dorio* se rencontre deux fois plus souvent que *darto*, et le thème *rito* également deux fois plus souvent que *rigo*. Au point de vue philologique, j'ai à l'appui de *Dartoritum* l'analogie des noms de lieux celtiques *Anderitum*, *Augustoritum*, *Bandritum*, *Camboritum*, Λακόριτον, Οὐαγόριτον, dans lesquels le thème final *ritum* a le sens de « gué »; au contraire, on ne connaît aucun nom de lieu terminé en *rigum*, quoique l'existence du thème *rigo* soit attestée par *Rigodulum*, *Rigomagus* et Ριγόδουνον. *Darioritum* renferme le même radical que Δαρνοί, *Darantasia* et *Darentiaca*; quant à *Dartoritum*, on pourrait à la rigueur invoquer les formes *Dertosa* et *Dertona*, comme renfermant une modification du thème *darto*.

Digitized by Google

Une dernière réflexion; il ne me reste plus qu'à exprimer un vœu, c'est que des dispositions convenables soient prises pour faciliter l'étude du monument de Maël-Carhaix aux épigraphistes qui seraient tentés de le visiter; je ne serais nullement surpris d'apprendre qu'une fois retourné dans une position plus favorable et débarrassé des lichens tenaces qui l'ont envahi, il laisse apercevoir d'autres lettres importantes pour la lecture définitive de l'inscription. Et pour que la similitude de destinée des trois colonnes dont je viens de parler soit complète, il est à désirer que celles de Maël-Carhaix et de Saint-Christophe prennent respectivement, et au plus tôt, le chemin du Musée de Saint-Brieuc et celui du Musée de Vannes, comme déjà le milliaire de Kerscao a été dirigé sur le Musée de Quimper.

Recommandé à la sollicitude éclairée des Sociétés archéologiques du Morbihan et des Côtes-du-Nord.

ROBERT MOWAT.

Digitized by Google

FOUILLES FAITES EN ASIE MINEURE

AUX FRAIS DE

MM. LES BARONS G. ET E. DE ROTHSCHILD

I

Au mois de juin 1872, je fus chargé par MM. les barons Gustave et Edmond de Rothschild de faire des fouilles sur le territoire milésien, dont j'avais pu constater dans un premier voyage, en 1870, les richesses archéologiques.

Je n'obtins du gouvernement turc les firmans nécessaires qu'après plusieurs mois de pénibles négociations, et je ne pus arriver dans la vallée du Méandre que dans la seconde quinzaine de septembre, à un moment de l'année où les fièvres et le mauvais temps allaient beaucoup augmenter la difficulté de l'entreprise.

Néanmoins, je me mis aussitôt à l'œuvre sur l'emplacement même de Milet. Les ruines de cette cité sont situées au sud de l'immense plaine qui formait jadis le golfe Latmique, avant que les attérissements du Méandre eussent refoulé la mer bien loin à l'ouest. Un des replis du fleuve les enserre au nord, et les plateaux qui s'étendent des flancs du mont Grion (Khodja-Orman) jusqu'au cap Posidion (Kavo-Monodhendri) les dominent à quelque distance au sud. — Sur une petite éminence, qui était peut-être une île à l'époque de la colonisation grecque, s'élève le théâtre, vaste monument romain, en partie creusé, en partie bâti en gros blocs de marbre. La *cavea* en est bien conservée, la *scène* est entièrement détruite et ne forme plus qu'une masse de décombres. — En face, dans une plaine basse qui sépare la colline des premières pentes des plateaux, s'étendait la partie la plus considérable de l'ancienne ville. Les édifices encore debout sont tous de l'époque romaine ou du moyen âge : on distingue surtout des thermes assez considérables, une fontaine

Digitized by Google

monumentale dépouillée de sa décoration, auprès d'elle d'autres thermes encore, et, en face du théâtre même, une construction qui a dû être un gymnase. Mais sur le sol sont épars de tous côtés, en grand nombre, des débris d'architecture dorique, qui prouvent que l'époque impériale n'avait pas fait disparaître entièrement les œuvres de l'âge de l'Indépendance. Quant aux murs, ils ne s'élèvent au-dessus du niveau actuel du sol qu'en un seul point, près du théâtre, et sur une longueur de quelques mètres à peine.

Un petit village turc occupe le centre des ruines; il s'appelle Balat, par altération du mot grec τὰ παλάτια, *les Palais*.

Dès mon arrivée, je me proposai trois choses :

1° Déblayer la scène du théâtre et recueillir les œuvres d'art qui avaient pu la décorer;

2° Chercher les édifices grecs, probablement des temples, d'où provenaient les morceaux d'architecture dorique dont j'ai parlé ;

3° Découvrir la porte sud de la ville et dégager, à partir de cette porte, le commencement de la voie qui conduisait au grand sanctuaire religieux du territoire milésien, le temple d'Apollon Didyméen, situé à un peu plus de 20 kilomètres au sud.

De ces trois entreprises, la première réussit seule. Malgré les difficultés opposées par un énorme mur construit au moyen âge sur les ruines mêmes du *proscenium*, de manière à barrer la *cavea* et à la changer en une sorte de forteresse, la scène put être complétement déblayée. Elle était d'une architecture fort riche, mais d'assez mauvais goût et d'exécution fort lâchée. Deux ordres superposés de colonnes corinthiennes monolithes, les unes en granit rose, les autres en marbres de diverses couleurs, en formaient la décoration. Un grand nombre de statues l'ornaient, placées sans doute les unes dans les entre-colonnements de la scène même, les autres dans des niches entre les colonnes de l'ordre supérieur. Les débris de ces statues ont été retrouvés sur place au milieu des tronçons brisés des colonnes et des blocs de toutes sortes entassés en désordre. Les têtes, intentionnellement cassées à une époque où l'édifice était encore debout, avaient été pour la plupart jetées dans un des souterrains de la scène. J'ai rapporté quatre statues de femmes moins mutilées que les autres : ce sont des œuvres purement décoratives, qui ne manquent pas d'une certaine ampleur, mais ne peuvent être examinées de près. Un torse d'homme nu, de proportions presque colossales, est bien supérieur comme style et comme exécution. Tout à côté a été trouvée une base dont la longue et intéressante inscription me fait supposer que nous avons là les restes de la statue de M. Aurelius

Digitized by Google

Thelymitres, périodonique mentionné dans plusieurs inscriptions milésiennes.

Quelques sondages entrepris çà et là pour rechercher les monuments de l'époque hellénique restèrent sans résultat. L'exemple des fouilles d'Ephèse, où des recherches de ce genre ont dû être poursuivies pendant des années avant d'arriver au but proposé, me détourna, d'ailleurs, d'efforts trop prolongés. — A Milet comme à Ephèse, l'énorme épaisseur des alluvions modernes, qui dépasse 15 et 20 pieds dans les parties basses des deux villes, rendra toujours les explorations fort difficiles et fort coûteuses. Bientôt, du reste, les pluies de novembre et de décembre vinrent ajouter un nouvel obstacle à celui-là. Le niveau actuel du Méandre est beaucoup au-dessus du sol de la ville antique ; à la moindre crue, un vaste lac recouvre une partie des ruines. En hiver, le village de Palatia est presque bloqué.

Le même obstacle arrêta la fouille que j'avais entreprise à la porte sud de la ville, au moment où elle semblait devoir réussir. J'attachais une grande importance à cette fouille. Il me semblait impossible que la voie sacrée, à l'autre extrémité de laquelle M. Newton avait fait en quelques jours de si belles découvertes (1), ne fût pas, à son point de départ, bordée de monuments funèbres importants. Un texte de Pausanias, qui mentionne sur cette voie le tombeau de Nélée, l'œkiste légendaire de Milet (2), confirmait ces espérances, qu'encourageait d'ailleurs la vue des nombreux débris de sarcophages épars dans les champs de ce côté de la ville. Un examen attentif de la ligne de démarcation entre les fragments provenant de tombeaux et ceux appartenant à d'autres genres d'édifices permit de retrouver, dès les premiers coups de pioche, le mur d'enceinte, qui n'était visible nulle part, quoiqu'il ne fût qu'à une très-faible profondeur. En le suivant, on arriva bientôt à une solution de continuité que la trouvaille, faite à côté, de morceaux de linteau, montra devoir être la porte cherchée. Malheureusement décembre est en Asie Mineure une époque de pluies torrentielles; nos tranchées furent bientôt remplies d'eau et de vase : il fallut s'arrêter.

Pendant que ces fouilles se poursuivaient, j'explorais en tous sens les environs de Milet; j'ajoutais un assez grand nombre d'inscriptions nouvelles à celles trouvées dans les fouilles mêmes; enfin, je faisais, au milieu des broussailles qui couvrent la plaine de Palatia, deux découvertes fort intéressantes. La première fut celle d'un lion

(1) Newton, *Halicarnassus, Cnidus and Branchidæ.*
(2) Pans., VII, II, 6.

Digitized by Google

colossal en marbre blanc, précipité sans doute du haut d'un tombeau monumental au milieu des joncs et de la boue. L'animal est couché, le corps allongé, les cuisses de derrière entr'ouvertes, les pattes de devant étendues, la tête regardant droit devant elle. Les pattes de devant sont cassées au-dessous du genou; le reste est bien conservé. La tête est un peu lourde et, n'étant plus en quelque sorte soutenue par les pattes, elle semble tomber. Tout le corps, et particulièrement l'arrière-train, sont d'un modelé très-étudié et d'une exécution fort habile. L'exactitude avec laquelle les allures et la pose de l'espèce féline sont rendues, la manière dont est indiquée la crinière, tout distingue ce lion des autres lions grecs connus, par exemple de ceux de Venise, de Cnide et du Mausolée, sculptures d'un caractère décoratif et toutes plus ou moins éloignées de la nature. Le lion de Milet est évidemment une œuvre fort archaïque et qui se rattache par une étroite parenté à celles des sculpteurs de l'Egypte et surtout de l'Assyrie (1). La seconde trouvaille, faite dans les derniers jours que je passai à Palatia, fut celle de deux statues de femmes assises que la parfaite immobilité de la pose, la roideur des draperies symétriquement plissées, permet d'attribuer à la première époque de l'art grec. Beaucoup plus petites que les statues de la voie sacrée de Didymes, rapportées par M. Newton au British Museum, elles sont d'une exécution plus fine et d'un caractère plus grec. Les têtes, sculptées dans un morceau séparé relié au cou par un tenon, ne purent malheureusement être trouvées (2).

Le transport de ces statues à Milet, sous une pluie battante et à travers des champs devenus une mer de boue, fut excessivement pénible. Le mauvais temps rendait désormais également impossibles les voyages et les fouilles; la plaine du Méandre était déjà en partie couverte d'eau. Menacé par cette inondation d'être coupé pour longtemps de Smyrne, atteint, d'ailleurs, pour la seconde fois de la fièvre, je congédiai mes ouvriers et quittai Palatia dans les derniers jours de décembre pour aller passer l'hiver à Athènes.

(1) Je ne sais comment M. Newton, si sagace d'ordinaire, a cru reconnaître dans ce lion et dans un autre dont les restes, fort mutilés, se voient près du Méandre, à l'est du théâtre, des pastiches de l'époque romaine (*Further papers respecting the excavations at Budrum and Cnidus*, n° 10, p. 42).

(2) Une troisième statue de ce même style fut trouvée en juin 1873 dans une autre partie de la nécropole de Milet.

Digitized by Google

II

Je revins en Asie au mois de mars, muni cette fois d'un matériel plus considérable, quoique à peine suffisant encore à l'exécution des projets que j'avais conçus. — Je voulais étendre mes fouilles à deux localités voisines de Milet, le hameau turc de Kapi-Kéré (1), situé à huit heures de cheval à l'est, sur l'emplacement d'Héraclée du Latmos, et le village grec de Hiéronda (2), à trois heures et demie au sud, sur les ruines du célèbre temple d'Apollon Didyméen. Quoique les autorités turques me contestassent le droit d'étendre mes explorations hors de l'emplacement de Milet même; quoique de plus, à Hiéronda, j'eusse à craindre l'opposition du propriétaire du sol, riche personnage de Constantinople, et le mauvais vouloir des habitants, que des fouilles faites en plein village devaient forcément incommoder beaucoup, j'étais bien résolu à tenter l'aventure. L'appui de l'ambassadeur de France auprès de la Sublime Porte ne me manquerait pas, j'en étais sûr, et un peu d'audace intimiderait, d'ailleurs, les résistances.

Un pensionnaire de l'Académie de Rome, M. Albert Thomas, architecte, avait bien voulu se joindre à moi, et son concours allait doubler l'importance scientifique de mes travaux.

Une nouvelle tentative pour finir de dégager la porte sud de Milet acheva de démontrer l'impossibilité complète de faire des fouilles à Palatia en une autre saison que le fort de l'été. Je résolus donc d'abandonner ce point, quoique je demeurasse convaincu qu'il renferme de grandes richesses archéologiques, et d'aller attendre à Kapi-Kéré que les négociations entamées par M. de Voguë en ma faveur me rendissent possible l'entreprise beaucoup plus difficile de Hiéronda.

Il est impossible d'imaginer rien de plus imposant et de plus sauvage que le site des ruines d'Héraclée (3). Elles sont situées près de l'extrémité nord-est du lac de Kapi-Kéré (Kapi-Keren-Denizi), fond de

(1) En patois turcoman : « la porte rompue, brisée ». — Ce nom vient de la porte hellénique sous laquelle passe, avant d'arriver au village, l'unique sentier qui y conduit.

(2) Γέροντα ou Ἱέροντα. Ce nom vient-il du temple (Ἱερόν), ou de quelqu'une des statues colossales de la voie sacrée, à laquelle l'ignorance populaire aura donné le nom de γέροντας, le vieillard?

(3) Une vue pittoresque fort peu exacte en a été gravée dans les *Ionian Antiquities*.

Digitized by Google

l'ancien golfe Latmique, que les attérissements du Méandre semblent avoir séparé de la mer dès avant le IIIe siècle de l'ère chrétienne (1). Dominé au sud par les hauteurs boisées du Khodja-Orman (2), ancien mont Grion, au nord par les cimes escarpées du Bech-Parmak (3) ou mont Latmos, le lac de Kapi-Kéré a la majestueuse tristesse de certains lacs de la Suisse. Il y a dans les Alpes des centaines de montagnes plus élevées que le Bech-Parmak; il y en a peu d'aussi abruptes, d'aussi farouches d'aspect que ce gigantesque écroulement de blocs de granit, haut de 1500 mètres. C'est sur ces pentes hérissées, au milieu d'un chaos d'énormes rochers, écrasées par leur masse et comme confondues avec eux, que se trouvent les ruines d'Héraclée. Les murs, bien conservés et flanqués de belles tours à deux étages, carrées pour la plupart, grimpent le long des arêtes de deux coulées parallèles, jusqu'au sommet commun où elles se réunissent, à quelque deux mille pieds de haut. Dans l'étroite et irrégulière dépression qui sépare ces deux coulées se groupent les édifices publics de l'ancienne ville, tous construits en blocs de ce granit rougeâtre qui forme toute la montagne : un grand rectangle, occupé aujourd'hui par des champs, est l'Agora; elle est limitée au nord par les rochers sur lesquels sont juchées les quatorze misérables maisons du village actuel, flanquée à l'ouest et l'est par deux longs portiques, et au sud par un grand palais à deux étages, parfaitement conservé et de l'aspect le plus grandiose. C'est un long corps de logis divisé en plusieurs pièces sans communication entre elles, terminé par deux ailes saillantes, et protégé en avant par un mur à hauteur d'appui : aucune autre décoration qu'une corniche brute, les jeux de lumière sur les joints des pierres, les ombres dans la profondeur des fenêtres et des portes. A l'ouest de l'Agora, sur un massif rocheux isolé, un temple aptère, dorique, domine le lac et l'ensemble des ruines; au sud-est, à quelque distance, au milieu de gros oliviers, s'élève un édifice bizarre, en partie taillé dans le rocher, en partie bâti, qui a dû être un second temple. Partout, sur la pierre, les traces des maisons et d'une foule de petits édifices. La nécropole, fort pittoresque, s'étend à l'est de la ville, au milieu des bois et des rochers. Les tombeaux en ont été tous ouverts.

La nudité de toutes ces constructions, leur haute antiquité, l'état de civilisation rude et barbare dont elles témoignent, laissaient peu

(1) Paus., VIII, XXIV, 11.
(2) *Le grand bois.*
(3) *Les cinq doigts*, de quelques gros rochers pointus qui le surmontent.

Digitized by Google

d'espoir de trouver là des objets d'art; il était plus naturel de s'attendre à rencontrer dans l'Agora des monuments épigraphiques intéressants. Notre récolte fut cependant pauvre : un charmant autel ionique consacré à Aphrodite, qui dut être abandonné sur place à cause de son poids et de la difficulté des sentiers, un curieux cadran solaire, construit par Themistagoras d'Alexandrie, fils de Meniskos, un autel d'Auguste, sept ou huit inscriptions, telles furent nos trouvailles. Le résultat le plus important de notre séjour de six semaines fut, sans contredit, la collection de dessins et de plans rapportée par mon compagnon de voyage, collection complétée un peu plus tard par une nombreuse série de photographies.

Mais pendant ce temps les démarches de l'ambassade de France avaient beaucoup amélioré ma situation vis-à-vis de l'autorité turque, et quoique toutes les difficultés fussent loin d'être aplanies, j'allais enfin être libre d'entreprendre les fouilles si longtemps projetées de Hiéronda.

III

Hiéronda est un gros village grec, construit sur l'arête même des plateaux que le Khodja-Orman projette au sud-ouest vers le cap Monodhendri, dans une légère dépression, profonde de quelques mètres à peine, entre deux mamelons à pentes douces qui sont les points culminants de toute la contrée. De là, un horizon magnifique se déroule de tous côtés : au nord, la longue ligne du mont Mycale; à l'est, derrière les bois du mont Grion, le sommet dentelé du Latmos; au sud, le golfe d'Iassos et la pittoresque presqu'île de Myndus; à l'ouest, enfin, Léros et Patmos, deux îles jadis milésiennes, Calymnos, les îles Fourni et leurs montagnes de marbre; en un mot, tout le groupe septentrional des Sporadès, depuis Samos, dont on distingue presque le temple, et Ikaria, noyée dans la brume de l'horizon, jusqu'aux sommets bleuâtres de l'île de Kos. Il faut avoir voyagé dans l'Archipel pour comprendre toute la beauté de cette mer toujours bleue, de ces îles si variées, dont les roches grisâtres et nues prennent, sous la lumière qui les inonde, les reflets chatoyants du satin.

Au témoignage de Pausanias (1), dès avant l'immigration ionienne, il existait en ce lieu un sanctuaire et un oracle. Après la fondation de Milet, la grande famille des Branchides y construisit un temple

(1) Paus., VII, II, 6.

Digitized by Google

consacré à Apollon Philésios (1) et dans lequel fut placée une statue colossale en bronze, fondue par Kanakhos de Sicyone (2) : elle représentait le dieu debout, tenant un faon de la main droite étendue en avant, et un arc de la main gauche (3).

Autour du temple se bâtit une bourgade appelée dans les textes tantôt Branchides, du nom des fondateurs de l'édifice, tantôt Didymes, soit à cause des deux mamelons entre lesquels elle était située, soit à cause des dieux jumeaux dont le culte y était associé.

Après la bataille de Salamine (480), le temple fut incendié par les Perses, la statue emportée à Ecbatane ; les Branchides même durent s'exiler, et pendant longtemps l'oracle se tut (4). Il avait cependant recouvré la voix à l'époque de l'expédition d'Alexandre, car Séleucus, découragé et sur le point d'abandonner le conquérant, vint le consulter et en reçut l'avis de ne pas retourner en Europe (5). Devenu roi, Séleucus témoigna au dieu sa reconnaissance de ce bon conseil, en renvoyant à Didymes la statue de Kanakhos, et ses successeurs ornèrent le sanctuaire de riches offrandes (6). Un nouveau temple se construisait donc à cette époque. La date en est encore mieux fixée par le fait qu'un des deux architectes qui travaillèrent ensemble à ce monument avait participé à la construction du temple d'Ephèse, achevée très-certainement sous le règne d'Alexandre (7). Cet architecte était Pæonios d'Ephèse. Son collaborateur fut Daphnis de Milet (8).

Quoique resté inachevé (9), et laissé sans toiture à cause de son énorme dimension (10), ce nouveau temple fut toujours cité dans l'antiquité comme un des plus importants édifices religieux du monde grec, et comme un des modèles classiques de l'art ionique, à l'époque de son plus grand essor. Strabon en parle comme du plus grand de tous les temples connus, μέγιστον νεὼν τῶν πάντων (11). Vi-

(1) Varro, fr., p. 233. Bip.

(2) Paus., II, x, 5 ; IX, x, 2, etc., etc.

(3) V. les monnaies de bronze archaïques et certaines monnaies impériales de Milet. Cf. un Apollon archaïque en bronze du British Museum, et un autre du Cabinet des médailles de Paris, rapporté, je crois, de Scala Nova par MM. Texier et Clerget. Cf. Sillig., *Cat. art*, p. 137.

(4) Paus., I, xvi, 3 ; VIII, xlvi, 3 ; Strab., XVII, i, 43, et XIV, i, 5.

(5) Appien, *Syr.*, 56. Cf. 63.

(6) Paus., VIII, xlvi, 3, et I, xvi, 3. *Inscr.*, Bœckh, XIII, v, 2852.

(7) Strab., XIV, i, 22, 23.

(8) Vitruv, VII, préf., § 16.

(9) Paus., VII, v, 4.

(10) Strab., XIV, i, 5.

(11) Strab., XIV, i, 5.

Digitized by Google

truve et Pausanias en font souvent mention. Stace (1), Pline, d'autres encore le citent; et l'empereur Caligula rendait, à sa manière, hommage à sa beauté, en annonçant l'intention d'en parfaire les parties restées inachevées (2).

Du premier temple de Didymes, il ne reste absolument rien, à moins qu'on ne lui attribue un triglyphe en pierre, de proportions médiocres, encastré dans le mur d'une des maisons du bourg moderne. Le second, après avoir servi au moyen âge de forteresse, a été renversé par un tremblement de terre. Le naos s'est écroulé, et ses débris couvrent le sol d'un chaos de blocs énormes; on ne distingue guère l'alignement des anciens murs qu'au bourrelet qui recouvre leurs assises inférieures restées debout. Au-dessus du pronaos, que les murs transversaux qui le divisent ont préservé d'un écroulement complet, il s'est formé une véritable montagne, surmontée aujourd'hui par un moulin à vent. Les maisons du village se pressent autour de ces ruines, recouvrent le péristyle et s'appuient en quelques points aux murs mêmes du temple. Il ne reste debout que trois colonnes: deux au nord, encore reliées par un morceau d'architrave; elles sont cannelées, et, quoique enfoncées jusqu'au quart à peu près de leur hauteur, elles frappent par leurs dimensions imposantes (3). Une autre colonne, du côté sud, n'a jamais été finie: les tambours en sont restés bruts. Enfin, au milieu des débris du naos, quelques morceaux de sculpture monumentale, des chapiteaux de pilastres et des fragments d'une sorte de frise étaient visibles et donnaient une haute idée de la richesse de la décoration du temple. Tous les explorateurs de cette partie de l'Asie Mineure avaient été attirés par ces ruines, mais aucun n'avait pu ni en dessiner avec précision l'ordre, ni en relever le plan d'une manière exacte: tout ce qu'ils avaient pu établir, c'est que le temple était diptère et probablement décastyle (4). M. Newton même, le hardi et habile investigateur d'Halicarnasse et de Cnide, avait été effrayé par les difficultés que présenteraient des fouilles.

(1) Stace, *Theb.*, VIII, 198.

(2) Suet., *ed. Roth. Calig.*, p. 128, l. 6 et 7.

(3) De la base à l'architrave, elles ont environ 20 mètres. Ce sont de beaucoup les plus hautes colonnes grecques connues; celles mêmes du temple d'Éphèse sont plus petites.

(4) V. les *Ionian Antiquities*, les dessins originaux de l'expédition de Chandler et de Gell, conservés à la bibliothèque du British Museum, et le *Voyage en Asie Mineure* de Texier.

Digitized by Google

Déblayer tout cet espace, c'est une œuvre qui eût demandé non des mois, mais des années, et qui eût coûté des sommes énormes nous n'y pouvions songer. Tout ce qu'il était possible de faire, c'était de rechercher toutes les données architecturales nécessaires à une restauration complète du temple et de retirer des ruines tous les morceaux de sculpture déjà visibles, ou que les fouilles feraient rencontrer.

Je ne puis entrer ici dans le détail de ces fouilles, sur lesquelles M. Thomas et moi préparons un long travail. Il me suffira aujourd'hui de dire que la disposition intérieure du naos, disposition entièrement différente de celle des autres temples grecs, a été complètement mise au jour; qu'un échafaudage monté au sommet des colonnes a permis d'en dessiner exactement le chapiteau ; que la base de ces colonnes a été découverte; que le pronaos, enfin, a été aussi complétement exploré qu'il était possible de le faire. Cette dernière fouille fut non-seulement très-difficile, mais par moments très-dangereuse : il fallut reprendre en sous-œuvre, en les soutenant avec des madriers et des étais, les murs de deux maisons sous lesquelles les colonnes de façade étaient en partie engagées. Tout fut cependant mené à bien sans qu'aucun accident arrivât aux ouvriers.

L'extraction du milieu des ruines des marbres que j'avais résolu d'emporter, le transport et l'embarquement de ces marbres demandèrent un mois d'efforts, quoique pendant la dernière semaine je fisse travailler même la nuit. Les objets trouvés à Palatia et à Héraclée durent descendre à la mer par le Méandre, dont la barre est peu profonde et très-mauvaise. Ceux recueillis à Hiéronda furent traînés à bras d'hommes, par une route faite exprès, longue de 5 kilomètres, jusqu'à une petite baie déserte, où fut construit un quai d'embarquement. Si l'on songe que quelques-uns de ces blocs dépassaient le poids de trois tonnes, que je n'avais pour tout matériel que deux paires de mouffles en fer, quelques câbles et des bois de bigues trouvés dans le pays même, trop courts et trop faibles, que le brick khiote que j'avais nolisé n'était guère plus muni que moi, et que tout ce travail dut être fait avec des ouvriers indigènes, on comprendra quel soulagement j'éprouvai lorsque le dernier morceau fut à fond de cale. Le chapiteau d'ante de Didymes nous causa surtout des inquiétudes : ce fut d'abord notre route qui s'effondra sous son poids; puis la bigue du quai d'embarquement se rompit, et il tomba dans la mer. Repêché non sans peine, il fut enfin porté le long du bord ; mais, au moment où on le hissait, une poulie du jeu

Digitized by Google

de palans installé sur le pont du brick cassa, et le bloc retomba de plus d'un mètre, jusqu'à ce que les câbles eussent roidi de nouveau. Le navire donna une telle bande que l'eau arriva presque au bastingage: les mâts s'infléchirent comme s'ils allaient tomber; un choc violent nous fit craindre que la coque ne s'entrouvrît. Rien n'arriva cependant, et l'accident fut bientôt réparé.

Les marbres que j'ai rapportés de Hiéronda comprennent des exemples de tous les motifs de décoration du temple et peuvent donner une idée exacte de la magnificence extraordinaire de son ornementation. En voici l'énumération succincte:

Un chapiteau de pilastre, orné de deux griffons affrontés, l'un mâle, l'autre femelle, séparés par un fleuron;

Trois demi-chapiteaux de retour d'angle, ornés chacun d'un griffon;

Deux autres chapiteaux, décorés au centre d'une palmette, des deux côtés de laquelle se développent des rinceaux;

Plusieurs morceaux d'un bandeau décoré, qui reliait entre eux les chapiteaux des pilastres. Chaque intervalle était orné de chimères séparées par une lyre.

Il est curieux de comparer ces motifs d'ornementation à ceux du temple d'Antonin et Faustine et du Forum de Trajan. On voit ainsi quel immense intervalle sépare l'art romain, même dans ses œuvres les plus parfaites, des modèles grecs qu'il imite. Certes, les enroulements du Forum de Trajan sont plus riches, les animaux fantastiques de la frise d'Antonin et Faustine plus grands que les rinceaux et les griffons des pilastres de Didymes. Mais qu'ils sont loin d'égaler la pureté de style des uns, la perfection de modelé, la variété, le mouvement des autres!

Plus remarquable encore est le chapiteau d'ante qui décorait un des angles postérieurs du naos. L'angle est orné d'une large palmette; chaque face, d'une figure de femme ailée se terminant par des feuilles d'acanthe et des enroulements. Qu'on replace par la pensée ce chapiteau à près de 20 mètres de hauteur, qu'on se représente les jeux de lumière et d'ombre se produisant sur ces saillies puissantes, dans ces creux profondément refouillés, et l'on comprendra toute la beauté de ce morceau de sculpture, où la force va presque jusqu'au point où commencerait la violence.

Mais la découverte la plus nouvelle et la plus intéressante que les fouilles aient amenée est sans contredit celle des bases sculptées qui supportaient les dix colonnes de la façade principale.

L'existence de colonnes ciselées à Ephèse était attestée par

Digitized by Google

Pline (1), et confirmée par les monnaies (2). Mais qu'était-ce au juste que ces colonnes? Le témoignage de l'auteur latin méritait-il une foi entière (3)? Fallait-il voir là une bizarrerie, un caprice isolé? ou bien cet art grec, que l'on a représenté comme si régulier aussi longtemps qu'on en a parlé sans le connaître, s'était-il permis quelquefois ces libertés? Telles étaient les questions que les architectes se posaient lorsque les fouilles de M. Wood à Ephèse et les nôtres à Didymes sont venues simultanément donner la réponse. La base trouvée par M. Wood (4) est ornée sur tout le pourtour d'un magnifique bas-relief, presque de grandeur nature. A Didymes, au contraire, ce sont des rinceaux, des palmettes, des fleurons, des motifs d'ornements architecturaux enfin, plus ou moins transformés, qui forment la décoration.

Les dix colonnes de la façade du temple de Didymes étaient, je l'ai dit, ornées de bases sculptées. Les mêmes motifs se répétaient deux fois symétriquement par rapport à l'axe de la colonnade. Trois de ces bases seulement ont été terminées : l'une, ornée de palmettes, est dans un tel état de dégradation que nous n'avons pas jugé à propos de l'emporter; les deux autres, bien conservées, quoique cassées en plusieurs morceaux, sont maintenant à Paris.

Ces deux bases sont absolument différentes. Dans l'une, les scoties ordinaires sont remplacées par un tore largement évasé, orné de palmettes et de fleurs d'eau, qui repose sur le stylobate. Au-dessus de ce tore est un tronc de cylindre, terminé à sa partie inférieure par une torsade, à sa partie supérieure par un rang de rais de cœur d'un profil très-original et très-ferme, et orné de rinceaux de feuilles et de fleurs, fouillés avec une délicatesse qui ferait songer aux sculptures sur bois de la Renaissance, si cette dentelle de marbre n'était en même temps dessinée avec toute la pureté, tout le *style* de l'art grec. Dans l'autre base, c'est un tronc de dodécagone qui occupe la place des scoties; chaque face de ce tronc contient un ornement différent, enfermé dans un cadre. Au-dessus, un tore puissant, décoré de feuilles de laurier redressées, supporte le fût cannelé.

La plupart de ces marbres (5) ont été généreusement donnés au

(1) Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 21.—(2) T. L. Donaldson, *Architectura Numismatica.*

(3) V. les corrections et les interprétations diverses proposées par Saumaise, Winckelmann, Hirt, Sillig. Cf. E. Curtius, *Die Saülenreliefs von Ephesos*, Arch. Zeitung, N. F. B^d V. 1872.

(4) Actuellement au British Museum, dans la salle d'Elgin.

(5) A l'exception du chapiteau de pilastre orné de deux griffons, et de quelques morceaux provenant du théâtre de Milet.

Digitized by Google

Louvre par MM. de Rothschild. Jusque-là, la sculpture monumentale n'était, pour ainsi dire, pas représentée à notre musée : une métope d'Olympie, une dalle de la frise du Parthénon, la frise de Magnésie, œuvre médiocre, quelques intéressants fragments de celle du temple d'Assos, et c'était tout. Quant à l'architecture proprement dite, si MM. Heuzey et Daumet n'avaient eu l'heureuse inspiration de rapporter de Macédoine un curieux chapiteau, trouvé par eux dans leurs fouilles de Palatitza, rien n'en eût rappelé l'existence au visiteur de nos galeries. Grâce à la donation de MM. de Rothschild, il existe maintenant au Louvre un musée architectural. Espérons que cette collection n'en restera pas là. Aussi bien, l'exemple du British Museum est devant nos yeux pour exciter notre émulation et nous montrer la voie à suivre. Aux marbres d'Elgin, à la frise de Phigalie rapportée par M. Cockerell, à celle du Mausolée donnée par lord Stratford, à celle du monument de Xanthus découverte par M. Fellows, sont venus en quelques années, grâce à la direction habile et entreprenante de M. Newton, s'ajouter de nouveaux trésors : un chapiteau, une base, les statues de Mausole et d'Artémise, et de nombreux marbres trouvés par M. Newton même, dans ses fouilles d'Halicarnasse ; la belle Déméter assise de Cnide, les dix statues de la voie sacrée des Branchides, rapportées par lui encore ; un chapiteau et divers fragments du temple de Priène, déblayé par M. Pullan ; enfin, deux chapiteaux du temple d'Ephèse, découvert par M. Wood, et cette base sculptée dont j'ai parlé plus haut, qui, une fois la première surprise passée, restera comme une des plus belles œuvres du ciseau grec. Au lieu de jeter un œil d'envie sur l'accroissement des collections de nos voisins, ne conviendrait-il pas de marcher enfin sur leurs traces ? Au lieu de pousser de vaines plaintes sur la faiblesse des études artistiques, ne vaudrait-il pas mieux mettre sous les yeux de nos étudiants quelques modèles de cet art admirable, que les dessins les plus soignés, voire même les phrases les mieux tournées, ne leur feront jamais connaître, encore moins goûter ? Il est vrai qu'il faudrait pour cela deux choses : de l'argent et de l'esprit d'entreprise. Au pays donc de donner l'un ; à qui de droit d'avoir l'autre.

O. Rayet.

Digitized by Google

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

INSTITUT DE FRANCE (1)

Monsieur le Président,

Le *Journal officiel* de la République française, du 14 février 1873, dans un article reproduit par la *Revue archéologique* du mois de mars suivant, publie de longs extraits de la *Gazette de Vienne*, relatifs à une exploration archéologique dans l'île de *Samothrace*, préparée par le gouvernement autrichien.

Les personnes désignées pour cette expédition sont MM. Conze, A. Hauser et G. Viemann.

Depuis cette époque, les journaux allemands ont souvent parlé des travaux entrepris, et font aujourd'hui bruit de la découverte de *deux temples* et de nombreux débris rapportés par ces Messieurs.

Sans prétendre aucunement diminuer le mérite de la mission ni du gouvernement autrichien, ni rabaisser la valeur des nouvelles découvertes qui peuvent avoir été faites; mais *parce que* les journaux allemands, *reproduisant à plusieurs reprises des notes communiquées par* les explorateurs, ne font que très-légèrement mention de *deux* ou *trois récits de voyageurs qui auraient visité les ruines de Samothrace avant eux*, je dois, Monsieur le président, m'adresser à l'Académie pour rétablir la vérité des faits, leur donner date, et revendiquer au compte de la France l'honneur d'une *expédition*

(1) Nous croyons devoir reproduire ici une note qui a été adressée par M. Coquart, l'été dernier, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Lue dans la séance du 19 septembre, cette lettre a été insérée dans les *Comptes rendus de l'Académie*, 1873, p. 257. (*Rédaction*).

Digitized by Google

antérieure de sept années, qui ne fut pas sans résultats, quoique les derniers voyageurs allemands semblent vouloir l'ignorer.

C'est aussi un hommage qu'il m'appartient de rendre au souvenir de mon très-cher ami et très-regretté collègue *Gustave Deville*, mort des suites de cette expédition, aussi bien qu'à la mémoire du souverain dont l'initiative ne fit point défaut à la science.

L'Académie sait que parmi les explorations faites par la France, sur tous les points du globe, pendant la période de ces dix dernières années, les missions archéologiques en Syrie, en Macédoine, en Épire, en Asie Mineure, dues plus particulièrement à la protection de l'empereur Napoléon III, apportèrent de nouveaux trésors, de nouveaux éléments à l'étude de l'antiquité.

Pour faire suite à ces derniers travaux, en avril 1866, feu Gustave Deville, docteur ès lettres, ancien membre de l'École d'Athènes, et moi, *nous fûmes chargés d'une mission épigraphique et archéologique dans l'île de Samothrace avec ordre d'étendre nos recherches et nos fouilles sur la côte de Thrace et jusque sur la côte méridionale d'Asie Mineure*. La mission, ordonnée et quelque peu subventionnée par le ministre de l'instruction publique, était payée par la cassette impériale.

Les débuts furent heureux, malgré les difficultés du voyage, et les préoccupations politiques de la guerre austro-prussienne, qui paralysèrent les moyens que le gouvernement français devait mettre à notre disposition.

Des *fouilles considérables*, faites par nous pendant les mois de juillet et d'août 1866, dans les ruines de la *ville* et du *sanctuaire de Samothrace*, donnèrent des résultats très-intéressants au point de vue archéologique et architectonique, surtout en ceci qu'ils font connaître l'époque obscure de la décadence grecque après la domination macédonienne. Nos fouilles étaient terminées; nous voulions prolonger nos travaux sur les autres points de l'île. Les terribles chaleurs de l'été développèrent chez mon collègue les germes du mal qui devait l'emporter, et nous forcèrent de retourner à Athènes.

Nos fouilles et nos découvertes ont été consignées dans *deux rapports*, accompagnés de plans, adressés au ministre de l'instruction publique, qui furent communiqués à l'empereur. Ces rapports ont été publiés, plus tard, dans les *Archives des missions scientifiques*, 2e série, t. IV, 2e livr., 9 avril 1867, ainsi qu'au *Journal officiel* du 27 mai 1867. — Les inscriptions ont été publiées dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, p. 95 (1873).

Mon collègue, G. Deville, était rentré mourant dans sa famille;

Digitized by Google

moi-même, retournant à Paris pour y constituer la mission sur de nouvelles bases, je tombai si gravement malade que je dus y renoncer.

Il n'en est pas moins vrai que nous avions pu reconnaître et *déterminer la nature des monuments écroulés et détruits du sanctuaire de Samothrace :* un *temple circulaire* dont nous avons rapporté les marbres et les éléments architectoniques; un *temple dorique* en marbre, très-visible; un *temple ionique; un autre temple* a été constaté au point dit : Φυλακι; *un édifice carré.* Le *grand sanctuaire* a été complétement rétabli par nos fouilles. Nous avons rapporté l'angle d'un *petit temple voisin.* Nous pouvons aussi affirmer l'existence d'un *temple*, sur le promontoire ouest du vieux port, que nous indiquons dans les mémoires, et des traces d'un temple d'époque romaine, près du rivage. *Les caisses renfermant les débris et des morceaux de sculptures appartenant au gouvernement français, ont été déposées par nous sous la garde du vice-consul de France à Énos, M. Sapet, dans les magasins Eteck.* L'embarquement en serait très-facile. Il serait désirable que le ministre les fît prendre pour joindre ces *débris intéressants de Samothrace* à ceux de la même provenance que, seul de tous les musées, le Louvre possède aujourd'hui.

Il convient d'ajouter ici la liste des *dessins et relevés* que j'ai faits *moi-même* sur place. Ils vaudront certainement plus que des *récits des voyageurs.* J'en poursuis le développement et la publication, que nos savants allemands pourront consulter avec fruit, si, comme il est probable, *les ruines de Samothrace*, devenues carrières de marbre pour les indigènes et pour le gouvernement turc, lorsque je les explorai en 1866, ont continué à disparaître dans les constructions militaires des côtes ou, réduites en chaux, dans les constructions particulières.

Ces dessins sont divisés ainsi qu'il suit :

ASPECT GÉNÉRAL.

1. Samotraki, vue d'Énos.
2. Samotraki, en mer.
3. Paléopolis, en mer.
4. Le village actuel.
5. L'ancien port, en mer.
6. Haghia Paraskévi. — Débouché du ravin sur la mer.

Digitized by Google

DISPOSITION GÉNÉRALE. — VILLE ET SANCTUAIRE.

1. Un plan général, ville et sanctuaire.
2. Un plan général des édifices du sanctuaire.
3. Une vue générale de la ville, prise du chemin du village.
4. Une vue très-exacte des murailles de la ville.

MURAILLES.

1. Angle saillant, partie la plus belle et la mieux conservée.
2. Vue intérieure de la porte principale.
3. Vue extérieure de la même porte.

SANCTUAIRE. — GRAND TEMPLE.

1. Plan des premières assises (fouilles).
2. Détails de l'ordre, architrave, fûts.

ÉDIFICE CARRÉ AU DEVANT.

1. Plan.
2. Détails de la muraille.

TEMPLE IONIQUE.

1. Plan des libages; état actuel.
2. Corniche.

SOUBASSEMENT D'UNE AREA.

1. Construction cyclopéenne au fond du ravin (1er sanctuaire?).

TEMPLE DORIQUE EN MARBRE.

1. Plan.
2. Chapiteau, soffite, cannelures, architrave, triglyphe et caissons.

ÉDIFICE CIRCULAIRE.

1. Plan.
2. Détails trouvés dans les fouilles.
3. Aspect de la plate-forme et de la ruine (aquarelle).
4. Architrave, triglyphe, frise à palmettes, chéneau avec tête de lion.
5. Couronnement du comble (*tholus*). Ordre corinthien, avec ante

Digitized by Google

et base dudit ordre, avec bucranes sculptés sur les deux faces du mur circulaire.

6. Autre détail d'ornement du chéneau en marbre trouvé au fond des fouilles. Suite d'inscription. Détails du bucrane. Détails de l'ordre corinthien.

1. Restauration hypothétique faite sur place.

1. Notes.

1. ÉNOS. Vue de l'ancienne ville et acropole.
Tombeaux creusés dans le roc.

1. Inscriptions recueillies à *Énos*, *Gallipoli*. *Porto-lago*, *Dede-Agatch*.

ÉDIFICE DIT Φυλακι.

1. Face latérale (vue) } cannelures et architraves.
2. Face principale (vue) }

Il est juste de rappeler encore ici l'excellent mémoire publié par M. Conze, en 1860, sur les îles de Thrace (*Reise auf den Inseln des Trakischen Meeres*, Hannover, Carl Rimpler), très-remarquable au point de vue de l'étude générale de l'île de Samotraki et de ses antiquités, mais très-défectueux au point de vue architectonique, qui exige des connaissances spéciales. La science applaudira certainement aux lumières nouvelles que l'expédition autrichienne apportera à l'étude de ces ruines fameuses; mais n'oublions pas de mentionner que vers 1864, M. Champoiseau, vice-consul de France à Prévesa, *séjourna dans l'île de Samothrace*, y acheta une fort belle statue de *Victoire*, aujourd'hui au Louvre, y pratiqua des fouilles et rapporta quelques débris d'architecture. A. Baudry, architecte, au retour d'une mission en Valachie, toucha à Samothrace; il visita les ruines et crut voir dans l'édifice circulaire du sanctuaire les restes d'un théâtre. Je ne parle pas des voyageurs qui se sont contentés de les visiter.

J'espère, Monsieur le Président, que l'Académie, appréciant les motifs d'une revendication étrangère à tout sentiment de jalousie ou de politique, mais inspirée seulement du respect de la justice et de la vérité, voudra bien m'accuser réception de la communication que j'ai l'honneur de lui adresser.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc.

E. COQUART.

Paris, 19 septembre 1873.

Digitized by Google

L'INSCRIPTION D'ESCHMOUNAZAR

LETTRE A M. GEORGE PERROT

Monsieur et ami,

Quelques notes que je vous ai adressées sur l'inscription de Mésa ayant paru, malgré leur extrême briéveté, pouvoir être utiles, je vous envoie des notes semblables sur l'inscription d'Eschmounazar, que j'ai expliquée pendant le second semestre de mon cours. Je répète que ces notes ne concernent que les points sujets à controverse, et qu'elles supposent le lecteur au courant des discussions antérieures.

Ligne 3. J'entends בל עתי comme Munk. Je coupe ainsi ce qui suit: בן מסך ימם אזרם, prenant אזרם comme une épithète de ימם, bien que je n'aie pas d'explication satisfaisante de ce mot. Le sens serait celui de Munk : « n'ayant vécu que peu de jours ». — יתם בן אלמת, « orphelin, fils de veuve », ne doit pas être pris à la lettre. L'auteur de l'inscription veut seulement exprimer par là l'état d'abandon, de délaissement, de faiblesse, où est le mort dans son tombeau. Cependant ce qui est dit ligne 14-19 suppose une régence de la mère d'Eschmounazar, et par conséquent une mort prématurée de son père.

Ligne 5. ואל יבקש בנמנ[י]ם כ[י] אי שם בנמנ[י]ם : « Et qu'il ne cherche pas de trésors là où il n'y a pas de trésors »; כי étant pris pour équivalent de אשר, comme dans l'inscription de Mésa.

Ligne 6. « Qu'il ne superpose pas à ce lit la *cella* d'un second lit. » Ce qui reste de la *cella* où fut trouvé le sarcophage confirme ce sens (voir *Mission de Phénicie*, p. 443 et la pl. LXIV). La superposition d'un autre « couvercle » eût été impossible, les feuillures ne coïncidant pas; elle eût surtout été sans objet de la part du profanateur. Dans ce cas, d'ailleurs, שני ne serait pas le mot propre il faudrait אחר.

Ibid. « N'importe ce que les gens te diront, n'écoute pas leur rado-

Digitized by Google

tage. » Je lis בדנם, avec M. Derenbourg. Dans toute l'inscription, l'affixe נם est l'équivalent de הם. Les Phéniciens faisaient du ן épenthétique un emploi beaucoup plus étendu que les Hébreux.

Ibid. Lisez כל [י]כ.

Lignes 9-10. « Que les dieux saints les livrent entre les mains d'un roi puissant, qui domine sur eux, pour la perte du royaume. » M. Munk a rapproché avec raison Isaïe, XIX, 4. La vraie leçon paraît être מלך אדר, leçon intermédiaire entre les deux leçons de l'inscription du ventre et de celle qui est derrière la tête. Le suffixe de לקצתנם a bien l'air de se rapporter au roi puissant. — בנם serait pour בם, avec *noun* épenthétique.

Ligne 11. Si l'on garde ואית, les mots זרע ממלכת הא sont en régime de ישא, ce qui donne un sens presque impossible. On conçoit, en effet, qu'Eschmounazar craigne qu'on ne prenne son sarcophage pour une autre sépulture ou qu'on ne bâtisse une autre *cella* sur celle où il repose; mais que les profanateurs viennent voler ses os, c'est une hypothèse contraire à toute raison, et qui n'a pu se présenter à son esprit. L'expression serait, d'ailleurs, violente et peu naturelle. De plus, ce sens amène M. Schlottmann à rendre מהמת par « tué », ce qui est inadmissible, à cause de la ligne 22. Enfin ממלכת הא ne peut être pris avec le sens de « ce royaume-ci »; en pareil cas, l'inscription emploie toujours le pronom ז. Considérant, d'un autre côté, que l'inscription contient un grand nombre de fautes évidentes du lapicide, je propose de lire ואם au lieu de ואית, ce qui est paléographiquement très-admissible, ou mieux encore ואם מזרע, ce qui, à quelques égards, rend mieux compte du nombre des traits verticaux. La construction est alors très-simple. « Sive homo ille qui aperiet cellam lecti hujus, vel qui tollet sarcophagum hunc, e semine regio sit, sive homo e plebe (sit), ... » La ligne 22 oblige presque d'admettre ce sens pour מהמת, comme Munk l'a bien vu. הא est ainsi conservé dans son sens naturel. ואם est, il est vrai, un peu pléonastique; mais le premier אם est si loin qu'il était naturel de répéter la particule.

Ligne 12. Je crois que les trois lettres נחן sont une faute. La copie que suivait le lapicide portait sans doute comme première leçon כאנחן; puis on aura corrigé נחן en נך; le lapicide, qui évidemment ne comprenait rien à ce qu'il gravait, aura mis bout à bout les deux leçons.

Ligne 13. C'est ici qu'on voit avec évidence que בן אלמת (ligne 3) ne renferme aucune idée d'immortalité. Eschmounazar menacerait le profanateur de son tombeau de l'immortalité de l'âme comme d'un

Digitized by Google

châtiment! Une chose évidente, c'est que le difficile membre de phrase de la ligne 3, répété en la ligne 14, exprime quelque chose de triste, un état pénible, comme est celui des *rephaïm* dans la conception hébréo-phénicienne. D'une part, en effet, Eschmounazar souhaite au sacrilége quelque chose qui soit une punition; d'un autre côté, il lui souhaite d'être comme lui, כאנך.

Ibid. Au commencement de la deuxième partie, lisez אנך [כ], « car c'est moi ..... et ma mère ..... qui avons bâti ».

Ligne 14. Le *stemma* dressé par Schlottmann est impossible : בן בן ne saurait être pour בן בת. Le système de Munk est le seul admissible.

Ligne 15. Lisez אש, « qui avons bâti ... ».

Lignes 16-20. Ici Schlottmann est excellent. ויספנם offre le *daguesch* du *noun* épenthétique résolu en double lettre, comme si en hébreu on écrivait ויסיפנו, au lieu de וַיֹּסִיפֻנוּ. Comparez la ligne 29 de l'inscription de Mésa.

Ligne 21. Je lis וְעַר, « et ne vide cette chambre », c'est-à-dire « n'enlève les objets qui y sont contenus ». עֵרָה, pihel de עָרָה, a bien ce sens. Comparez Sophonie, II, 14; Gen., XXIV, 20; II Chron., LXIV, 11; Ps. CXLI, 8. L'hiphil a des nuances analogues.

Ligne 22. אל pour אֵלֶּה, « les dieux saints dont il a été question », ceux auxquels Eschmounazar a élevé des temples, et qui par là sont obligés à le venger. — ויקצן הממרכת הא והאדם מהמת, gouverné toujours par לם : « de peur qu'ils (les dieux) ne détruisent le royaume ». הא ne doit pas être pris comme un pronom démonstratif se rapportant à הממלכת; il y aurait dans ce cas, ההא. Les mots הא והאדם מהמת sont une explication, un *bédel*, comme on dirait en arabe, de הממלכת : « de peur qu'ils ne détruisent l'État lui-même et les particuliers. »

Voici ma traduction d'ensemble. Je mets en italique ce qui est douteux :

Dans le mois de boul, en la quatorzième année du règne du roi Eschmounazar, roi des Sidoniens, fils du roi Tabnith, roi des Sidoniens, Eschmounazar, roi des Sidoniens, parla ainsi :

« J'ai été enlevé avant mon temps, *n'ayant vécu que peu de jours, orphelin, fils de veuve*, et me voilà couché dans ce sarcophage, dans ce tombeau, dans le lieu que j'ai bâti.

« *J'adjure* tout personnage royal et tout homme de ne pas ouvrir cette couche, et de ne pas chercher des trésors là où il n'y a pas de trésors, de

Digitized by Google

ne pas enlever le sarcophage qui me sert de couche, et de ne pas surcharger cette couche de la cella d'une seconde couche. N'importe ce que les gens te diront, n'écoute pas leur *radotage*.

« Car tout personnage royal ou tout homme qui ouvrira la cella de cette couche, ou qui enlèvera le sarcophage qui me sert de couche, ou qui surchargera cette couche, qu'ils n'aient pas de couche parmi les rephaïm, qu'ils ne soient pas ensevelis dans un tombeau, qu'ils ne laissent point de fils ou de descendance pour prendre leur place, et que les dieux saints les livrent captifs *aux mains d'un roi puissant, qui domine sur eux pour* l'anéantissement du royaume.

« Si l'homme qui ouvrira la cella de cette couche, ou qui enlèvera ce sarcophage, appartient à la race royale, *ou s'il est simple particulier*, qu'il n'ait ni racine en bas, ni fruit en haut, ni ornement dans la vie sous le soleil; qu'il soit comme moi, qui ai été enlevé avant mon temps, *n'ayant vécu que peu de jours, orphelin, fils de veuve.*

« C'est moi, en effet, Eschmounazar, roi des Sidoniens, fils du roi Tabnith, roi des Sidoniens, petit-fils du roi Eschmounazar, roi des Sidoniens, et ma mère, la reine Ammaschtoreth, prêtresse de notre dame Astarté, fille du roi Eschmounazar, roi des Sidoniens, qui avons bâti les temples des dieux, savoir le temple d'Astarté à Sidon maritime, et qui y avons installé Astarté en grande pompe. Et c'est nous qui avons bâti un temple à Eschmoun, *le sanctuaire de la source de Yidlal* sur la montagne, et qui l'y avons installé en grande pompe. Et c'est nous qui avons bâti des temples aux dieux des Sidoniens dans Sidon maritime, savoir un temple à Baal-Sidon, et un temple à Astarté Nom-de-Baal.

« Et aussi le maître des rois (1) nous a donné Dora et Joppé, *l'excellente terre à blé* qui est dans la plaine de Saron, en récompense des grandes choses que j'ai faites (2), et il les a annexées aux frontières du pays, pour qu'elles appartiennent aux Sidoniens à jamais.

« Donc qu'aucun homme n'ouvre ma cella, et ne dépouille ma cella, et ne surcharge cette couche, et n'enlève le sarcophage qui me sert de couche; de peur que ces dieux saints ne le livrent captif et n'anéantissent le royaume lui-même *et les particuliers* et leur postérité à jamais. »

Votre très-affectueux

ERNEST RENAN.

14 septembre 1873.

(1) Le roi de Perse.

(2) Comme amiral des flottes perses dans les guerres médiques. Cette charge appartenait de droit au roi de Sidon.

Digitized by Google

LES

JOYAUX DU DUC DE GUYENNE

Suite et fin (1)

SUPPLÉMENT

I. — Notre travail était achevé quand de nouvelles recherches nous ont fait découvrir dans les comptes royaux d'intéressants détails relatifs surtout aux premières années du duc de Guyenne. C'est ainsi que dans les comptes de l'hôtel d'Isabeau de Bavière on peut retrouver mois par mois, au milieu des dépenses faites pour elle et ses autres enfants, ce que lui coûtaient l'éducation et l'entretien de son fils aîné. Nous ne voulons pas relever ici tous ces renseignements, précieux à plus d'un titre; nous dirons seulement, pour montrer par un exemple les ressources que l'histoire peut puiser dans ces documents, quelques mots de trois de ces comptes, qui vont du 1er juillet 1403 au 31 décembre 1404 (Arch. nat., KK, 46), et où, pour la première fois, des paragraphes tout entiers concernent spécialement le duc de Guyenne (2). Nous y voyons d'abord plusieurs personnes de la maison du jeune prince: maistre Guillaume Cardonnel était son « phisicien », et recevait pour ses gages 8 sous parisis par jour (3).

(1) Voir les numéros de septembre, octobre, novembre et décembre 1873.

(2) Un autre des comptes de l'hôtel de la reine, celui de janvier-juin 1401, a été publié intégralement par M. Douet d'Arcq (*Comptes de l'hôtel des rois*, p. 128-171). C'est le premier où le duc de Guyenne apparaisse comme dauphin, et il y est même assez souvent nommé; mais il est encore trop jeune pour que les objets achetés pour lui soient mentionnés séparément de ce qui est dépensé en commun pour « nosseigneurs et dames les Enfants ».

(3) Guillaume Cardonnel avait rempli le même office auprès du frère aîné du duc de Guyenne, le dauphin Charles, mort à 9 ans, le 13 février 1401. Voir une pièce où Charles VI ordonne que G. Cardonnel, « à présent premier phisicien de son tres cher et tres amé filz Loys, duc de Guyenne et dalphin de Viennois », continuera de toucher, « oultre et pardessus les gaiges ordinaires, hostelaiges, livroisons et autres droiz appartenant au dit office », la pension annuelle de 300 fr. qu'il recevait aupa-

Digitized by Google

C'était sans doute un habile homme, car le 2 et le 15 septembre de l'année 1403 la reine l'envoya à Melun visiter le duc de Bourgogne malade ibid., fol. 7, verso). Puis, à côté de son chapelain, Guillaume Levesque, nous trouvons sa demoiselle « pour le corps », Jeanne des Barres, qui touchait 80 francs par an, sa « barsaresse », Jehanne de Rouvres, recevant 50 francs, et sa femme de chambre, Marion, 24 (ibid., fol. 18 et 19). Ensuite viennent les sommes payées chaque mois pour « l'apothicairerie » du duc et la toile destinée aux « paillaces » de la duchesse de Guyenne, à laquelle il venait d'être fiancé le 5 mai précédent, mais qui, du même âge que lui ou à peu près, n'était encore comme lui qu'un enfant. Quelques extraits que nous donnons ci-dessous achèveront de nous renseigner sur la vie privée du Dauphin durant ces premières années. Nous y avons joint des fragments d'autres comptes qui rappellent le goût qu'il eut un peu plus tard pour « les équipages », ou se rapportent plus particulièrement par leur caractère artistique à l'objet de ce travail ; parmi ces derniers nous remarquons la description d'une épée faite pour le dauphin en 1402, alors qu'il n'avait que cinq ans, et un chandelier d'argent marqué de ses armes, qui figure au milieu d'une longue liste de joyaux dont on reconnut l'absence en 1415 dans le trésor du roi. Entre toutes les personnes qui sont accusées d'avoir profité de la folie du roi et des malheurs publics pour mettre au pillage l'admirable collection de Charles VI, et ajouter ainsi aux nombreuses causes de dispersion que nous avons relevées, on voit en première ligne le propre frère de la reine, Louis de Bavière.

II. — Mais c'est surtout dans les riches inventaires du duc de Berry que nous avons encore trouvé à glaner de nouvelles preuves, et très-nombreuses, de tout le cas que le duc de Guyenne faisait des bijoux précieux et de la vaisselle d'or. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer les rapports que la communauté de leurs goûts sur ce point avait établis entre les deux princes ; mais nous n'en avions pu recueillir d'aussi curieux exemples que ceux que nous allons publier. On y retrouvera cet échange incessant de pièces d'orfévrerie et de bijouterie qui est un des caractères de l'époque et que nous avons dû signaler plusieurs fois. La beauté et le prix ne préservaient pas les joyaux de ces dangereuses transmissions. Quelque attachement que leur possesseur eût dû avoir pour eux, en raison de leur valeur artistique et intrinsèque, nous les voyons sans cesse passer de main en main, aller d'un prince à un autre — qui s'empressait d'offrir à un troisième ce qu'il venait de recevoir lui-même, — pour finir le plus souvent par rentrer chez l'orfévre qui les avait vendus, soit comme objet de nantissement, soit comme remboursement des sommes considérables qu'on restait lui devoir. Aussi arrive-t-il que la même pièce, ou ses fragments, peuvent très-bien figurer dans plusieurs inventaires différents, presque contemporains. La première partie des bijoux qui vont être décrits avait

ravant comme « premier phisicien » du dauphin Charles; 23 mai 1403 (Bibl. nat., ms. fr. 20593, pièce 29). — Cf. Douet d'Arcq, *Comptes de l'hôtel*, p. 137.

Digitized by Google

été donnée par le duc de Berry au duc de Guyenne, et l'un d'eux même se trouve encore dans l'inventaire du mois de janvier 1416. Mais le duc de Guyenne n'était pas en reste avec son oncle : en outre des cadeaux qu'il lui avait faits de son vivant, nous apprenons du même coup qu'il avait laissé un testament par lequel il avait rendu au duc de Berry des tableaux d'or et des diamants qu'il tenait de lui et que le duc s'était hâté de réclamer. Comme nous ne connaissons ainsi l'existence de ce testament que d'une manière indirecte, nous ignorons si le duc avait fait d'autres legs, mais la chose est probable, et on peut, en conséquence, supposer que le nombre et la qualité des joyaux possédés durant sa vie ou laissés à sa mort par notre dauphin Louis étaient encore beaucoup plus considérables que nous ne l'avons établi dans les pages qui précèdent.

I

1. A Thomassin le Borgne, pour 58 aulnes de nappes de l'ouvraige de Paris, dont on a fait pour monseigneur de Guyenne 8 nappes, contenant chacune 5 aulnes, 6 s. p. l'aulne, mardi 11 jours de septembre ;

Lui, pour deux douzaines de touailles de Rains pour nosseigneurs le duc de Guienne et le duc de Touraine, contenant chacune touaille une aulne, 6 s. p. l'aulne;

Lui, pour trois aulnes de toille, pour essuyer la vaisselle d'or et d'argent de monseigneur de Guyanne, achettées de lui, 2 s. 8 den. par. l'aulne, 8 s.

Guillemert le Cordier, pour 6 aulnes de toille à faire dressouers en la cuisine et saulserie de mons. de Guyanne, achetées de lui par mess. Guillaume Cassinel (1) et Robert du Quesnoy, chevaliers et maistres d'ostel de la Royne, deux s. l'aulne, vendredi 27 juillet, 12 s.

2. Au curé de Saint Pol pour les offrandes cothidiannes de nosseigneurs les ducs de Guyanne et de Touraine, la royne d'Angleterre, noz dames la duchesse de Bretaigne, Michielle et Katherine, et mons. de Ponthieu, chascun 4 d. p. (mêmes dépenses tous les mois), argent 72 s. 4 d.

Maistre Guillaume Levesque, chapellain de mons. le duc de Guyanne, pour les offrandes de mondit seigneur, la royne d'Angle-

(1) On voit dans les mêmes comptes de P. Floriot que, de 1403 à 1406, Guillaume Cassinel recevait, ainsi que les autres maîtres d'hôtel d'Isabeau, 200 francs par an, « pour eux aidier à soustenir leur état » (Arch. nat., KK, 46, fol. 18 v°, et 60). Cette somme était-elle perçue en outre de la pension de 300 francs dont il a déjà été question? C'est ce que nous n'avons pu vérifier.

Digitized by Google

terre, etc., faictes le jour de Noël à la messe du point du jour et à la grant messe, c'est assavoir mons. de Guyanne 8 s., la royne d'Angleterre 8 s., mons. de Touraine 4 s., noz dames de Bretaigne, Michielle, Katherine et mons. de Ponthieu, 16 s., mardi 25 jours de décembre, argent 36 s.

(*Compte de Pierre Floriot, maître de la chambre aux deniers de la reine*, 1493. — Arch. nat., KK, 46, fol. 11, 12, 17 et 18.)

3. De Michelet le Breton, potier d'étain, pour une douzaine de plaz et 4 douzaines d'escuelles neuves, achetées de lui pour l'ostel du duc de Guienne, 96 marcs à 11 deniers le marc, 4 livres 8 s.

Le même, pour 3 douzaines de plaz neufs et 4 douzaines escuelles pour l'ostel mons. de Guyenne, pesans ensemble 187 mars, achetées de lui par les maistres d'ostel, 11 deniers le marc, jeudi 17 jours de fevrier, 4 l. 11 s. 5 d.

Le même, pour 2 douzaines et demie de platelez neufs, pour mons. de Guyenne, pesant 46 marcs, samedi 16 fevrier.

4. Jean Deneze, pour un greil achetté de lui pour cuire les pomes de mons. de Guyenne, et de noz autres seigneurs et dames de France, jeudi 14 jours de fevrier, 5 s.

5. Guillaume le Pelé, pour 2 paires de baschoues et deux flossoies pour apporter le pain de bouche et de commun de l'ostel du boulengier à l'ostel de la Royne et de mons. de Guyenne, et ycellui couvrir des dites flossoies, achetées de lui par les maistres d'ostel et les pannetiers, dimanche 24 jours de fevrier, la Royne à Saint-Pol, argent pour tout, 50 s.

Robert le Cine, premier pannetier de la Royne, pour une paire de fers à gauffre achetée par lui pour faire les gauffres pour la dicte dame, mons. le duc de Guyenne, nosseigneurs et dames les Enfans, dimanche 24 jours de fevrier, 4 l.

6. Guillaume Testart, espicier et varlet de chambre de la Royne, pour les offrandes de mons. de Guyenne qui offrit or, mire et encens à la grant messe le jour de Thiphaine, dimanche 6 jours de janvier, la Royne à Saint-Pol, 18 s.

7. Jehan le Comte, oubloyer, pour un coffin de fer blanc neuf, couvert de cuir bouly, fermant à clef, pour mettre les supplicacions et oublies de mons. le duc de Guyenne, mardi 16 jours de septembre, la Royne à la Porte Barbette, 32 s. p.

Lui, pour deux paires de fers à faire oublies, pour la Royne, la royne d'Angleterre, mons. le duc de Guyenne, nosseigneurs et dames les Enfans, mardi 23 septembre, 7 l. 4 s.

Digitized by Google

8. Michelet Le Breton, pour 2 douzaines de platelez d'etain neuf, pesans 35 marcs, pour servir de fruit en la salle de mons. le duc de Guyenne, 11 s. le marc, mercredi 8 jours de novembre, 33 s.

9. Arnoul des Granches, escrainier, pour 8 escrans neufs, c'est assavoir pour la Royne 4, pour mons. de Guyenne 2, pour Madame de Guyenne 1, et pour madame Michielle 1, 8 s. p. la pièce, vendredi 14 jours de novembre, la Royne à Saint-Pol, 64 s.

10. Perrin Bapezas, clerc de chapelle monseigneur de Guyenne, pour les offrandes cothidiannes du mois d'octobre, 4 deniers par jour.

(*Comptes du même*, 1404. — Arch. nat., ibid., fol. 31, 32 verso, 33 verso, 34, 38, 52, 54, 55, 59.)

11. A Herman Roussel, orfevre et varlet de chambre du roy, pour avoir fait et forgié les garnisons de deux espéez d'or, le 26e jour de juillet, c'est assavoir l'une pour monseigneur le Dalphin et l'autre pour mons. de Touraine, et en icelle de mons. le Dalphin a ou pomel deux escussons où en l'un a esmailliée une demie ymage de Nostre-Dame, et en l'autre ses armes, et en celle de mons. de Thouraine a aussi pareillement esmaillée une demie ymage de N. D. et en l'autre ses armes, et ou pomel de chacun a tout au-dessus un gros rivet d'or, et en chacune une houppe d'or soudée et croisée de fer, et en chacune a une sainture où il y a boucle, double mordant et trois fermeures, et au dessoubz de chacune a un coippel d'or, yceulz ouvrages toutes tailliéez et hachéez de genestez et de may entrelassiez, où il a grant quantité que feuilles que fleurs que cosses ; pesans ycelles garnisons à tout les croiséez de fer 1 marc 7 onces 5 esterlins, dont les dites croisées de fer poisent à part 7 onces 16 esterlins obole, etc... pour tout (y comprits) la façon des dites deux garnisons 72 livres 6 sols 2 deniers tournois.

(*Compte de Cordelier de Giresme*, « 1er *escuier de corps du roy* », *pour* 1402. — Arch. nat., KK, 35, fol. 71.)

12. A Aubert Colletier, voirier, demourant à Paris, pour 16 piez de voire blanc pour mettre et asseoir en trois chassis au séjour (de Conflans-lès-Charenton), et en chascun chassis un escusson, ou premier les armes de France, ou 2e les armes de la Royne, et ou 3e les armes de mons. le Dalphin ; pour chacun pié assis et fait comme dit est 4 s. p. ; valent 64 s. p.

A lui, pour 12 piez de voire assis en la chambre du Roy appelée la Chambre d'Olive devers la court où sont les estables, et y a deux es-

Digitized by Google

cussons l'un de France et l'autre de mons. de Guienne ; 5 s. p. chacun pié, valent 60 s. p.

(*Compte du même, pour* 1403. — Ibid., fol. 97.)

13. Le 4e jour d'aout relié le compte de Jehan d'Estouteville, maistre d'escurie de mons. de Guyenne et dalphin, depuis le 6e jour de décembre 1407 jusques au derrenier jour de juin 1408 dont je commence (?) un livre contenant 3 quaiers et couverture, valent pour tout 2 s. 8 d. p.

(*Compte de Guillaume Deschamps, libraire à Paris, des fournitures faites par lui à la Chambre des comptes, du* 30 *août* 1408. — Bibl. nat., *Quittances*, Charles VI, n° 4067)

14. Charles, etc. A noz amez et feaux gens du noz comptes à Paris, salut et dilection. Comme noz bien amez les communs de Florence, pour cause de certain hommage qu'ils nous ont fait de la ville et seigneurie de Pize dont ilz sont seigneurs parmi certain accord et composition faitz avec eux, soient tenuz de nous bailler et délivrer chascun an un coursier, et il soit ainsi que pour cette présente année ilz aient baillé et délivré pour nous à notre amé et féal conseiller Jehan le Maingre dit Boucicaut, maréchal de France et gouverneur de nostre cité et seigneurie de Jennes, un coursier, lequel coursier nostre dit conseillier a envoyé par deça à notre amé et féal conseiller Jehan Piquet qui l'a baillé pour nous à notre amé et féal conseiller, premier escuyer de notre corps et maistre de notre escuierie, Cordelier de Giresme ; — savoir faisons que, pour certaines causes et considérations qui à ce nous ont meu et meuvent, nous icelui coursier avons donné et donnons par ces présentes à notre tres cher et tres amé ainsné fils Loys, duc de Guienne et dalphin de Viennois. — Si vous mandons et expressément enjoignons que par le dit Cordelier vous faites bailler et délivrer le dit coursier à notre dit fils, ou à notre amé et féal escuyer de corps Jehan d'Estouteville, premier escuyer de corps et maistre d'icellui nostre fils pour lui. Et par rapportant ces présentes, etc.

Donné à Paris, le 19 jour de juing, l'an de grace 1408.

(Bibl. nat., ms. coll. Fontanieu, vol. 107-108, fol. 185.)

15. Item (trouvé au château du Louvre, le 23 mars 1412), une piece de la colliere d'un parement à cheval aux armes de Mons. le Daulphin.

Item, un panon et une bande de Mons. le Daulphin.

Item, en la tour appelée la Tour de la terrasse, deux chapeaux de

Digitized by Google

fer dorez, hachiez à fleurs de lis, l'un à couronnes et à dauphins, et y a autour six escuçons des armes de mons. le Daulphin, et l'autre semblablement doré à fleurs de lis.

Item, un grand daulphin de cuivre doré.

(*Compte de Cordelier de Giresme, pour* 1412-1413. — Arch. nat., KK, 35, fol. 116 verso à 118.)

16. Payé à Colin Rappine, sellier et varlet de chambre du roy nostre sire, pour une selle couverte d'or blanc devant et derrière, sur les montes et au long du siege, taillée à osteaux et evidée à jour, garnie de grans tasses d'estriez et d'estrivieres et d'un harnois à quatre pendans de chascun costé tout couvert de drap vert et noir, et sur les bords du dit harnois grans fueilles de laton pendans de la devise de monseigneur de Guienne, laquelle selle et harnois furent mis sur ung cheval que le Roy nostre sire donna à monseigneur le duc de Guienne, et fut délivrée à Carmalay, escuier pour mon dit seigneur de Guienne; pour ce, pour ycelle selle et harnois, faiz comme dit est, 16 liv. tour.

(*Même compte.* — Ibid., fol. 143, verso.)

17. Un lion d'argent portant un chandelier à une broche, ouquel pendoit deux escussons des armes de nostre très cher et très amé ainsné fils le duc de Guienne, daulphin de Viennois; pesant un marc deux onces. (Ce joyaux aurait dû se trouver « en l'estude de la tour du bois de Vincennes ».)

(*Lettres-patentes portant mandement à la Chambre des comptes de faire informer sur ce qui manque des joyaux du roi, dont Gérard de Bruyère avoit eu ci-devant la garde, et dont il demandoit à être déchargé, attendu qu'ils avoient été pris et soustraits;* 14 *janv.* 1415. — Recueil de Gosset : *Ordonnances, Edits,* etc. 1re partie. Paris, 1718, à la date.)

II

1. Un grant tableau de boys quarré garni de 10 marcs d'or ou environ, ouquel pardevant a une ymaige de Nostre-Dame, faite d'ambre et de must, qui a les mains et visaige de rouart (cristal de roche), tenant son enffant semblablement fait tout de rouart, sur un champ de must semé des armes et devise de Monseigneur (le duc de Berry), tout d'or, et aux costez du dit ymage a deux petiz angeloz d'or esmaillés de blanc aux armes de mon dit seigneur; et est garni le dit ymage de pierrerie, c'est assavoir sa poitrine d'un fermaillet d'un ba-

Digitized by Google

lay quarré et 7 grossettes perles, sa couronne et dyademe de 6 balays, 5 saphirs, 49 perles que de compte que autres, le dyademe de son enfant de 2 saphirs, un balay et 12 perles, et tient le dit enfant entre ses deux mains un balay longuet, et le dit ymage de N. D. tient en sa main un cedre garny d'un balay longuet et de 4 perles grossettes, et ou derriere du dit tableau sont les armes de monseigneur faictes de brodeure et les bours semblablement brodez à sa devise; lequel pend à deux chaiennes d'or, et ou bout un grant annel et un bouton d'or garni de 10 perles grossettes.

(En marge :) Iste magnus tabulus datus fuit per dominum Ducem domino duci Acquittanie, prout constat per litteras dicti domini Ducis datas 7 dec. 1414 hic retentas, et ideo de eodem acquittatur hic dictus Robinelus (1).

(4° *Compte de Robinet d'Estampes, escuier, conseiller et garde des joyaux de très-haut et très-puissant prince monseigneur le duc de Berry*, 1412-1413. — Arch. nat., KK, 258, fol. 11, verso.)

(1) Le duc de Guyenne ne garda pas longtemps ce magnifique joyau. Voici, en effet, une note qui prouve que le 17 janvier 1415 (n. s.) la duchesse de Bretagne faisait cadeau à son mari d'un tableau que le duc de Guyenne lui avait donné et dont la description concorde exactement avec celle qu'on vient de lire ; cette note est extraite du *Compte de Jean Mauléon, garde des joyaulx et vaisselle d'or et d'argent de M. le Duc (de Bretagne) et de partie de la vaisselle de madame la Duchesse, depuis son dernier compte qu'il rendit le* 28 *juin* 1414 *jusqu'au premier février* 1424 : « Un grant tableau d'or et de musque carré, à la devise de Mons. de Berry, à une ymage de N. D. qui tient son enfant sur l'un de ses bras, et en l'autre un baston d'or en faczon de cedre, le tout garni de pierreries ; lequel tableau monseigneur de Guyenne donna à madame la duchesse (de Bretagne) à Paris, et dempuis, ma dite dame, à son retour de son voyage de France, le donna à M. le Duc à Nantes, le 17 janvier 1414 (a. s.); et poise 24 marcs 2 onces. » (Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, 1717. T. II, preuves, col. 922.)

On voit, par cet exemple et par d'autres que nous allons donner, que, de tous joyaux, ces tableaux en bois précieux, en or ou en argent repoussé, étaient peut-être les plus nombreux et en même temps ceux que les princes échangeaient le plus volontiers. Mais le duc de Guyenne ne se contentait pas de ceux qu'on lui offrait ; il semble même que son amour pour les objets d'art, et en particulier pour les tableaux dont nous parlons, l'ait quelquefois poussé à des actes peu délicats. C'est, du moins, ce que nous paraît laisser entendre l'article suivant du compte auquel nous faisons en ce moment de fréquents emprunts : « Item, un grant tableau de bois, où il y a un ymaige de N. D. tenant son enfant dormant entre ses braz, fait de paincture, et dessus le dit ymaige a un tabernacle doré enlevé, et par devant a une courtine vermeille. — (Et en marge :) Iste magnus tabulus perditus fuit apud Magdunum super Evram quum dominus dux Guienne fuit ibi, videlicet in mense novembri 1414 ; prout certificatum est per Joh. Bizet, somelarium dicti domini Ducis, per litteras sub signis manualibus duorum notariorum Castelleti Parisius confectas constat. » (Arch. nat., ibid., KK, 258, fol. 13 verso.)

Digitized by Google

2. Une grosse perle fine declairée que le roi de Navarre donna à Mons. le 20 dec. 1405, et qui faisoit partie d'un fermeillet d'or du duc.

(En marge :) Dicta grossa perla data fuit domino duci Acquittanie.

3. Item, un Rubiz à creste assis en un annel d'or, qui est le meilleur et du nombre de 3 rubiz assiz en 3 anneaulx, lesquelx Monseigneur achata à Paris le 12 avril 1402 avant Pasques de Thomas Sophre autrement dit Rollant, tous trois ensemble pour le pris et somme de 4000 escuz d'or.

(En marge :) Dictus rubissus datus fuit domino duci Acquittanie.

4. Item, un gros dyament roont et plat, fait en façon de mirouer, pesant environ 23 caratz, lequel Mons. acheta en un fermail d'or de Constantin de Nicolas, marchant de Florence demourant à Paris, le 29e jour d'aoust l'an 1409, pour le pris et somme de 6000 escus d'or.

(En marge :) Datus fuit domino duci Acquittanie.

5. Item, un gros dyament poinctu taillié à plusieurs lozanges, que le chapitre de l'église de Chartres donna hors œuvre à Monseigneur, et est appellé le Dyament de Chartres.

(En marge :) Datus fuit per dom. Ducem dom. duci Guienne prout constat per mandatum dicti ducis Bitturicensis datum 7a die decembris 1414.

6. Item, ung dyament fait en maniere d'une fleur de lis, assis en un annel d'or, que monseigneur de Guienne donna à Monseigneur, au mois d'aoust l'an 1409.

(En marge :) Datus fuit dom. duci Acquitanie per mandatum datum 27a julii anno 1412.

7. Item, une grosse perle fine et ronde, que le roy de Navarre donna à Monseigneur, le 28e jour d'octobre l'an 1408.

(En marge :) Data fuit domino duci Acquitanie.

8. Item, une saliere d'or, faicte et esmaillée en façon d'un petit chiennet, séant sur un entablement d'or garni de 5 balaisseaux et 5 perles, laquelle saliere fut donnée à Monseigneur aux estrainnes le 1er jour de janvier 1412, par madame la Duchesse, sa compaigne.

(En marge :) Data fuit domino duci Acquitanie.

9. Item, un bel hanap d'or et d'esmaulx de pelite, ouvré à jour bien delicement, avec le couvercle de mesme, et ou fretelet du dit couvercle a un balay et trois grosses perles que le feu vidame de

Digitized by Google

Laonnois, en son vivant grand maistre d'ostel du Roy donna à Monseigneur, lequel hanap, avec une aiguiere pareille cy apres escripte, Monseigneur a fait faire par Willequin et ses deux compaignons, orfevres à Bourges; et poise le dit hannap, sans la pierrerie qui est ou fretelet, 8 m. 7 o. 5 e. et ob., prisé par Jehan Chenu, orfevre de Mons., à 64 fr. le marc, vaut 570 fr. 4 s. tourn.; sans la façon qui coute tant du hannap que de l'aiguiere ensemble 750 fr.

(En marge :) Iste cyphus datus fuit domino duci Guienne, prout constat per litteras datas 7 decembr. 1414.

10. Item, une belle aiguiere d'or et d'esmaulx de pelite, pour servir au dit hannap, ouvrée pareillement du dit hannap, et ou fretelet du couvercle a un gros saphir longuet percié et quatre grosses perles pesans 7 caraz la piece ou environ, laquelle pierrerie Mons. acheta de Baude de Guy le 8e jour de nov. l'an 1407, pour le pris et somme de 180 fr., et poise la dicte aiguiere, sans la dicte pierrerie 5 m. 6 o. 14 e. ob., qui couste, sans la façon dont mention est faicte ou hannap dessus dit, au pris de 64 fr. le marc, prisié par le dit Jehan Chenu, 372 fr. 16 s. tourn.

(En marge :) Ista acquaria auri data fuit ut supra.

11. Item, une aiguiere d'or, toute plainne en l'ance, et ou pié de laquelle a escript qu'elle fu Monseigneur S. Loys roy de France, laquelle l'évêque de Chartres donna à Mons. aux estrainnes 1412.

(En marge :) Dicta acquaria data fuit domino duci Acquitanie (1).

(*Même compte.* — Ibid., fol. 30, 50, 67, 68 verso, 70, 73 verso, 101, 115 verso, 116, 124 verso.)

12. Item, ung tabernacle d'or, ouquel est le jugement Nostre Seigneur, garni de pierreries, c'est assavoir balaiz, saphirs, perles et rubiz, pesans tout ensemble 31 marcs d'or, lequel tabernacle Mons. acheta japieçà de Forest Corbechi, marchant de Florance demourant à Paris, pour le pris et somme de troys mille escuz; et nagueres Mons. a recouvré icellui tabernacle de Macé Héron, son trésorier général, auquel il l'avoit fait bailler par le dit Robinet pour engagier pour la rançon de mons. de la Marche.

(En marge :) Idem dominus Dux per suas litteras patentes datas 16e die januarii 1414 confitetur dedisse istud tabernaculum domino duci Acquitanie.

(*Compte de Robinet d'Estampes, pour* 1413-1416. — Ibid., fol. 186 verso.

(1) Cette aiguière est celle qui se retrouve dans l'inventaire fait après la mort du duc de Guyenne. V. plus haut, à l'*Appendice*, pièce I, n° 29.

Digitized by Google

13. Item, ung gros diament roont et plat, assis en un annel d'or esmaillé, que Monseigneur de Guienne donna à Monseigneur ou mois de juillet l'an 1412.

(En marge :) Donné à l'évêque de Chartres, 7 dec. 1414.

14. Item, ung autre dyament poinctu, fait à Paris, assis en un annel d'or, que madame de Guienne donna à Mons. aux estrainnes l'an 1412.

(En marge :) Donné à la femme de maistre Charles Cudoë.

15. Item, ung tres bon ruby longuet sur le cabochon, appellé le Ruby de Guienne, lequel ruby mons. de Guienne envoia en don à Mons. le 18e jour de may, par mons. de Chartres, son chancelier (1).

16. Item, ung gros balay cabochon, appellé le Balay de la Chasteigne, assis en une branche d'orangier, que mons. de Guienne donna à Monseigneur aux estrainnes le 1er jour de janvier l'an 1414.

(*Comptes du même, pour* 1412-1413, *et pour* 1413-1416. — Ibid., fol. 70, 196 verso et 198.)

17. Item, ung tableau d'or treilleissé, qui fut appourté comme on dit de Romme, et y a dedans un Crucefix, Nostre Dame et S. Jehan, d'ancienne façon, garny le dit tableau de 77 perles, 33 balaiz et 31 saphirs, pesant quatourze marcs quatre onces ; lequel tableau feu M. de Guienne, que Dieu pardoint, laissa en son testament à Monseigneur.

18. Item, ung autre tableau d'ancienne façon, semblablement venu de Romme comme on dit, fait d'un Dieu de pitié ou milieu, ouquel a dessoubz de la robe Nostre-Seigneur en ung cristal, garni de vint et six saphirs, six esmeraudes, dix huit balaiz, quinze camahieux, et six vings une perles ; pesant ledit tableau dix huit marcs six onces ; lequel tableau mon dit seigneur de Guienne laissa pareillement à Monseigneur en son testament (2).

(1) D'après un autre inventaire du duc de Berry, signalé par M. de La Borde (*Emaux*, II, 488), ce rubis valait 2250 livres. Il est accompagné d'autres pierres, qui, ainsi que celle-ci et les numéros 16, 20 et 21 ci-dessous, avaient chacune leur nom. C'était là du reste un usage très-répandu au moyen âge, témoin ce passage de Commynes (V, 2) : « Ils (les Suisses) gaignèrent trois balais pareils appellés les Trois frères, ung autre grand ballay, appellé la Halte, un autre appellé la Balle de Flandres, qui estoient les plus grandes et les plus belles pierres que l'on sceust trouver. » Aujourd'hui encore, l'habitude s'est conservée de donner un nom aux plus beaux diamants (le *Sancy*, le *Régent*).

(2) Ces deux tableaux ne figurent pas parmi ceux que nous venons de relever

Digitized by Google

19. Item, ung gros diament, en façon de mirouer, que feu mons. de Guienne laissa en son testament à Monseigneur.

20. Item, une grosse perle, nommée la Grosse perle de Berry, assise en ung annel esmaillé de noir, laquelle feu mons. de Guienne, que Dieu pardoint, donna à Mons. par son testament.

21. Item, une autre grosse perle, nommée la Grosse perle de Navarre, assise en ung annel esmaillé de noir, laquelle feu mons. de Guienne laissa semblablement à mon dit seigneur (1).

(*Compte du même*, 31 *janv.* 1413-15 *juin* 1416. — Ibid., fol. 184, 204 et 205.)

LÉOPOLD PANNIER.

dans le cours de nos recherches, et particulièrement parmi ceux que nous avons vu le duc de Berry donner à son neveu. Et pourtant, c'étaient encore là deux cadeaux du premier de ces princes au second. Leur histoire est curieuse et ils avaient fréquemment changé de propriétaire en quinze ans. Leur première étape au sortir des mains de l'orfévre fut sans doute le trésor royal, dans les inventaires duquel on les trouverait vers la fin du XIVe siècle. Au mois de juin 1401, Isabeau de Bavière les avait par-devers elle à Melun et les donna alors (la chose est du moins certaine pour l'un d'eux, le second) au duc Jean de Berry. Entre 1405 et 1412, on les retrouve parmi les riches objets d'art dont le duc gratifia la Sainte-Chapelle de Bourges. Mais ils avaient été repris en 1412 avec d'autres, pour payer les frais de la guerre que Jean venait de soutenir contre les Bourguignons conduits alors, comme nous savons, par Louis de Guyenne (V. p. 164). Cependant ils ne passèrent pas alors aux mains des Anglais que le parti d'Orléans avait eu, lui aussi, à son service, et le duc de Berry les garda auprès de lui jusqu'au 30 mai 1415, époque où il en fit don au duc de Guyenne. Comment ils revinrent en la possession du premier de ces princes moins d'un an après, nous le savons maintenant. Nous ajouterons seulement que dès le mois de mai 1416 le duc de Berry, peu de jours avant sa mort, les offrait une seconde fois à la Sainte-Chapelle de Bourges. Pour ce qu'il advint ensuite de ces deux beaux ouvrages, nous renvoyons au livre où nous avons pris la plupart des faits qui précèdent : voy. *Description du Trésor donné par Jean, duc de Berry, à la Sainte-Chapelle de Bourges*, par Hiver de Beauvoir. Bourges, 1855, p. 41 et 51.

(1) Ces trois bijoux provenaient aussi de dons faits par le duc de Berry au duc de Guyenne. — On peut en être sûr pour deux d'entre eux, qui ne sont autres que les numéros 2 et 4 ci-dessus.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS GRECQUES

DÉCOUVERTES EN ÉGYPTE

Dans la première séance du mois d'août dernier j'ai annoncé à l'Académie que je venais de recevoir de M. Mariette des estampages d'inscriptions grecques et latines récemment découvertes en Egypte. J'ajoutais qu'aussitôt après mon retour à Paris j'aurais l'honneur d'en faire devant elle l'objet d'une communication (1).

Je m'empressé de tenir ma promesse. Ainsi que je l'ai dit dans la même séance, j'avais remis les estampages des inscriptions latines à notre confrère M. L. Renier, mais ces dernières lui ont paru trop peu importantes pour qu'elles fussent communiquées à la savante compagnie. C'est donc uniquement des inscriptions grecques que je l'entretiendrai aujourd'hui.

Ces inscriptions, presque toutes intéressantes à des points de vue divers, ont été trouvées à Alexandrie. Aucune indication ne m'a été donnée sur la nature des monuments auxquels elles appartenaient. Elles sont au nombre de six. Je ne comprends pas dans ce nombre deux estampages qui ne donnent que quelques lettres, et dont on ne peut rien tirer.

L'un de ces monuments épigraphiques était connu. Il avait été publié par Letronne (2), avec cette indication : « Dans une des maisons de la *ville*, sir Gardner Wilkinson trouva un sphinx non terminé, en ardoise pure, et, tout près, un très-petit autel dédié à Sérapis. La partie supérieure de cet autel est creusée en forme de bassin oblong, ayant deux pouces et demi de profondeur et deux pouces cinq huitièmes de large au fond. Il est de granit gris des carrières, comme le grand autel. »

(1) Cette communication a eu lieu en novembre 1873.
(2) *Inscr. d'Égypte*, t. I, p. 427.

Digitized by Google

« Sur la frise, au-dessous de la corniche, on lit la dédicace, et au-dessous, en lettres plus petites : » puis suit le texte de l'inscription et la restitution de Letronne. Bœckh a reproduit le texte de ce dernier.

L'estampage, communiqué par M. Mariette, nous permet de rectifier quelques erreurs paléographiques. Dans la dédicace les mots ΗΛΙΩ ΜΗΓΑΛΩ sont à tort accompagnés des iotas adscrits.

Cinquième ligne du texte, le P surmonté d'une étoile, ce que Letronne interprète par χιλίαρχος, est suivant l'usage un P surmonté d'un X et signifie ἑκατοντάρχης ou ἑκατόνταρχος, centurion. C'est ainsi qu'il faut corriger partout où ce signe se rencontre. Cette fausse interprétation est généralement reconnue aujourd'hui. Le mot χιλίαρχος s'exprimait avec un X surmonté d'un P qui le traversait par le milieu ☧. Ce monogramme rappelle un peu celui du Christ. La règle paléographique est constante : toutes les fois qu'une lettre est surmontée d'une autre, c'est la lettre placée au-dessous qui est la principale et indique le commencement du mot. J'ai eu l'occasion récemment d'appliquer cette règle en rendant compte, dans le *Journal des Savants* (1), de la traduction française faite par M. Caillemer d'une compilation grecque anonyme sur la *Défense des places fortes*. Je cite cet exemple, parce qu'il porte sur un fait historique intéressant.

Il est question de ponts à construire sur les fossés. L'auteur dit : « Le malheur que nous voulions éviter arriva aux habitants de Do.... « Le pont ayant cédé, une partie de la garnison tomba dans le fossé; « les autres combattants restèrent en dehors de la place et furent « faits prisonniers; le surplus des défenseurs, découragé par ces « événements, se mit à désespérer de son salut. » Dans le texte le nom de la ville est incomplet, Δο.... Bien souvent les copistes et même les éditeurs n'ont pas compris les abréviations qu'ils avaient sous les yeux. Je trouve celle-ci dans deux manuscrits de Paris (2), un O surmonté d'un petit Δ. Cette abréviation signifie que le nom de la ville commençait por Οδ et non par Δο...., autrement il y aurait eu un Δ surmonté d'un O. Grâce à cette correction on pourrait peut-être établir qu'il s'agit ici d'*Odessus*, ville de Thrace, près de l'Hémus, qui fut assiégée et prise par Lysimaque. Ce siége est mentionné par Diodore de Sicile, mais sans détails.

Une dernière observation sur le texte publié par Letronne. Ligne 7,

(1) Juillet 1873, p. 437.
(2) Nos 2437 et 2441.

Digitized by Google

le K du mot ΑΡΧΙΤΕΚΤΩΝ est placé au-dessus de la ligne, comme s'il avait été oublié par le lapicide. L'estampage nous montre que cette lettre occupe sa place régulière dans le mot.

Dans le recueil des inscriptions que m'a remis M. Mariette, j'en trouve une chrétienne, qui lui a été envoyée, mais sans estampage. Elle est accompagnée d'une restitution, d'une traduction française et d'un commentaire. Je cite ce travail textuellement.

« Outre la nécropole des temps des Ptolémées à l'ouest, les excavations faites par des chercheurs de pierres sur la côte de la mer au nord-est de la ville d'Alexandrie, depuis le cap Lochias jusqu'au camp des Césars à Nicopolis, ont mis à découvert une autre nécropole des temps des empereurs, avec des hypogées contenant les tombeaux de différentes sectes et nationalités, comme grecs, romains et égyptiens, juifs et chrétiens.

« Là, pendant l'été de l'année 1871, on a trouvé, entre autres, un caveau mortuaire avec des tombeaux appartenant à une famille chrétienne, dont un, creusé dans la masse du rocher, avait l'entrée fermée avec une dalle en calcaire, portant l'inscription suivante :

† † †

ΟΘΕΟϹΟΠΑΝΤΟΚΡΑΤΩΡ
ΟΩΝΠΡΟΩΝΚΑΙΜΕΛΛΩΝ
ΙΗϹΟΥϹΟΧΡΙϹΤΟϹΟΥΙΟϹΤΟΥ
ΘΕΟΥΤΟΥΖΩΝΤΟϹΜΝΗϹΘΗΤΙ
5 ΤΗϹΚΟΙΜΗϹΕΩϹΚΑΙΑΝΑΠΑΥϹΕΩϹ
ΤΗϹΔΟΥΛΗϹϹΟΥΖΩΝΕΗΝΗϹ
ΤΗϹΕΥϹΕΒΕϹΤΑΤΗϹΚΑΙ
ΦΙΛΕΝΤΟΛΟΥΚΑΙΤΑΥΤΗΝ
ΚΑΤΑΞΙΩϹΟΝΚΑΤΑϹΚΗΝΩϹΕ
10 ΔΙΑΤΟΥΑΓΙΟΥΚΑΙΦΩΤΑΓΩΓΟΥ
ΑΡΧΑΝΓΕΛΟΥΜΙΧΑΗΛ
ΕΙϹΚΟΛΠΟΥϹΤΩΝΑΓΙΩΝΠΑΤΕΡΩΝ
ΑΒΡΑΑΜΙϹΑΚΙΑΚΩΒΟΤΙϹΟΥΕϹΤΙΝ
ΗΔΟΞΑΚΑΙΤΟΚΡΑΤΟϹΕ\ϹΤΟΥϹΑΙΩΝΑϹ

Digitized by Google

15 ΤΩΝΑΙΩΝΩΝΑΜΗΝ ΕΖΗΣΕΝΑΕ
ΜΑΚΑΡΙΩΣΕΤΗ $\overline{\text{ΟΖ}}$ ΕΣΤΙΝΑΕ
ΗΜΝΗΜΗΑΥΤΗΣ ΦΑΜΕΝΩΘ $\overline{\text{ΚΓ}}$
ΜΕΤΑΤΗΝΥΠΑΤΙΑΝΒΑΣΣΟΥΚΑΙΦΙΛΙΠΠΟΥ

« c'est-à-dire :

Dieu le tout-puissant
qui est toujours, qui était avant, et qui sera (dans les siècles) à venir,
Jésus-Christ, le fils du
Dieu vivant, conserve la mémoire
du sommeil et du repos
de ta servante Zonéine,
la très-pieuse, et
qui aimait à obéir à tes commandements, et à celle-ci
accorde, qu'elle serait digne d'être placée
par ton saint, et qui est chargé de conduire à la lumière,
l'archange Michel,
dans le sein des saints Pères,
Abraham, Isac et Jacob, car à toi est
la gloire et la puissance dans les siècles
des siècles. Amen. — Elle a vécu
heureusement LXXXVII (1) ans, et
sa commémoration est le XXIII du (mois) Phaménôth,
après le consulat de Basse et Philippe.

« Cette inscription chrétienne date d'après le consulat de Basse et Philippe, c'est-à-dire l'année qui suivit immédiatement celle de leur nomination comme consuls de l'Empire. Or, il est bien connu que, jusqu'au commencement du IVe siècle, on continuait encore à marquer les dates par les noms des consuls, qui venaient d'être élus à Rome annuellement par le Sénat, et confirmés par l'empereur comme magistrats éponymes; mais, à partir de l'année 305 après J. C., on a tenté, et plus tard définitivement effectué la division de l'Empire romain en Orient et en Occident, et dès lors, ont commencé à être nommés directement par les deux empereurs, deux consuls séparés, un pour chaque moitié de l'Empire. De cette manière il se trouve quelquefois, que le consul annuaire officiellement désigné à

(1) Il faut LXXVII; autrement il y aurait πζ' et non οζ'.

Digitized by Google

Rome n'était point connu aux provinces éloignées de l'Orient, ou que le consul créé à Byzance n'étant pas à temps proclamé, il restait, pour la plupart de l'année, inconnu aux provinces de l'extrême Occident; qui pis est, des provinces de l'Empire comme l'Égypte, éloignées aussi bien d'un siége du gouvernement que de l'autre, ignoraient complétement les consuls de l'année courante, soit celui de Rome, soit celui de Constantinople, et continuaient à faire mention de ceux de l'année précédente. C'est alors que, dans les IVe, Ve et VIe siècles, pour marquer les dates il fallait recourir à une nouvelle formule, « μετὰ τὴν ὑπατίαν », *post consulatum*, de tel « ou tel consul, au lieu de la formule primitive et anciennement usitée : « ἐπὶ ὑπάτων, » *consulibus*.

« Ainsi le 23 Phaménôth, ou en copte « Barmehat », après le consulat de Basse et Philippe, qui ont été officiellement désignés l'année 408 de J. C., c'est-à-dire la quatorzième année du règne d'Honorius à Rome, et la première du règne de Théodose II à Constantinople, correspond au 19 mars, année julienne, de l'an 409, au commencement du Ve siècle, limite extrême des tombeaux souterrains, aussi bien à Alexandrie qu'à Rome et autre part de l'antiquité chrétienne.

« Il est à remarquer encore sur cette inscription, que Jésus-Christ étant appelé « fils du Dieu vivant », le nom de sa mère n'est point mentionné, mais plutôt celui de l'archange Michel, comme « saint et chargé de conduire les âmes à la lumière (éternelle) », preuve de plus que le tombeau à qui appartient l'inscription, est d'une date antérieure au concile œcuménique d'Éphèse de l'an 431, où pour la première fois avait été proclamé le dogme et institué le culte de la Vierge Marie comme παναγία Θεοτόκος, *la toute sainte mère du Dieu.* »

On trouve à la suite de ce travail une espèce de restitution écrite en majuscules, avec séparation des mots, mais sans accents et sans ponctuation. Elle est signée ainsi « *Lu par M, A. Gille.* »

Il y aurait beaucoup à dire sur cette restitution. Ainsi, ligne 4, ΜΝΗCΤΗC au lieu de ΜΝΗCΘΗΤΙ.

Ligne 5, ΑΜΑ ΠΑΥCΕΩC au lieu de ΑΝΑΠΑΥCΕΩC. Le mot ἀνάπαυσις est consacré dans le langage chrétien; il signifie le repos éternel, la mort (1).

Je pourrais citer bien d'autres erreurs évidentes. Mais il me semble qu'il vaut mieux ne pas tenir compte de cette restitution, d'autant plus qu'elle ne se trouve point d'accord avec la traduction

(1) Can. 23 concil. Antioch. : Μετὰ κοίμησιν τοῦ ἀναπαυσαμένου.

Digitized by Google

française qui est très-exacte. Cette dernière n'est pas signée; mais il me paraît évident qu'elle a été faite par une autre personne. Ce qui le prouverait d'ailleurs, c'est qu'elle n'est pas de la même main.

Quoi qu'il en soit, voici comment il faut lire cette inscription, qui est surmontée de trois croix.

Ὁ Θεὸς ὁ παντοκράτωρ,
ὁ ὢν, προὼν καὶ μέλλων,
Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς, υἱὸς τοῦ
Θεοῦ τοῦ ζῶντος, μνησθῆτι
τῆς κοιμήσεως καὶ ἀναπαύσεως
τῆς δούλης σου Ζωνεήνης
τῆς εὐσεβεστάτης καὶ
φιλεντόλου, καὶ ταύτην
καταξίωσον κατασηνῶσε
διὰ τοῦ ἁγίου καὶ φωταγωγοῦ
ἀρχανγέλου Μιχαὴλ
εἰς κόλπους τῶν ἁγίων πατέρων
Ἀβραὰμ, Ἰσὰκ, Ἰακὼβ, ὅτι σου ἐστὶν
ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος εἰς τοὺς αἰῶνας
τῶν αἰώνων. Ἀμήν. Ἔζησεν δὲ
μακαρίως ἔτη $\overline{\text{οζ}}$ · ἔστιν δὲ
ἡ μνήμη αὐτῆς φαμενὼθ $\overline{\text{κγ}}$
μετὰ τὴν ὑπατίαν Βάσσου καὶ Φιλίππου.

J'ajouterai seulement quelques courtes observations au travail précédent.

L. 1. παντοκράτωρ est une épithète uniquement consacrée à la divinité.

L. 6. Ζωνεήνης est un iotacisme pour Ζωνείνης, diminutif du nom Ζώνη, au masculin Ζωνᾶς.

L. 8. φιλεντόλου, qui aime à observer les commandements de Dieu. L'épithète est connue. On la rencontre dans l'épitaphe d'un juif nommé Pancharius. Quant au substantif φιλεντολιά, qu'on chercherait vainement dans les lexiques, je pourrais en citer deux exemples.

L. 9. κατασκηνῶσε pour κατασκηνῶσαι provient de la prononciation.

L. 10. φωταγωγοῦ. Cette épithète, appliquée à l'archange Michel, rappelle l'expression de saint Barnabé, § 18 : φωταγωγοὶ ἄγγελοι.

L. 11. ἀρχανγέλου. Le N à la place du premier Γ, se rencontre fré-

Digitized by Google

quemment sur les monuments épigraphiques. On en trouvera un autre exemple dans une des inscriptions dont nous parlerons ci-après. La permutation des deux lettres Γ et N provenait de la prononciation. C'est ainsi que s'explique le ΤΟΓ ΓΟΣΜΟΝ qu'on trouve dès la plus haute antiquité pour ΤΟΝ ΚΟΣΜΟΝ. Dans ce dernier cas, le son du K était adouci par le voisinage du Γ et on prononçait suivant l'écriture, *ton gosmon*. C'est ce qui explique encore l'orthographe ἐγ βασιλέως pour ἐκ βασιλέως de l'inscription de Rosette (l. 9).

J'arrive maintenant aux quatre autres inscriptions inédites dont j'ai reçu les estampages. Je me contenterai de citer celle qui est de l'époque gréco-romaine. Elle est en quatre lignes très-courtes :

ΓΑΙΟΣΟΥΑ
. . ΡΙΟΣΦΥ
ΑΙΜΑΙΑ
Η ΚΒ

c'est-à-dire Γαῖος Οὐα[λέριος φυ. . .

A la fin de la seconde ligne on distingue le nom de Μαία, et le chiffre κβ à la fin de la quatrième.

Celles qui suivent sont plus importantes.

ΥΠΕΡΒΑΣΙΛΕΩΣΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ
ΚΑΙΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣΑΡΣΙΝΟΗΣ
ΘΕΩΝΦΙΛΟΠΑΤΟΡΩΝ
ΑΠΟΛΩΝΙΟΣΑΜΜΩΝΙΟΥΚΑΙ
ΤΙΜΟΚΙΟΝΚΡΙΣΙΛΑΟΥΚΑΙΤΑΠΑΙΔΙΑ
ΔΗΜΗΤΡΙΚΑΙΚΟΡΗΚΑΙΔΙΚΑΙΟΣΥΝΗ

c'est-à-dire :

Ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου
καὶ βασιλίσσης Ἀρσινόης
Θεῶν Φιλοπατόρων
Ἀπολώνιος Ἀμμωνίου καὶ
Τιμόκιον Κρισιλάου καὶ τὰ παίδια
Δήμητρι καὶ Κόρῃ καὶ Δικαιοσύνῃ.

Digitized by Google

« Pour le roi Ptolémée et la reine Arsinoé, dieux Philopators, Apollonius, fils d'Ammonius, et Timocion, fille de Crisilaus, et leurs enfants, à Déméter et à Coré et à l'Équité. »

Cette inscription est de la fin du IIIe siècle avant notre ère, puisqu'elle date du règne de Ptolémée et d'Arsinoé, sa femme et sa sœur. Le titre de θεῶν Φιλοπατόρων qui leur est donné ici se retrouve dans l'inscription de Rosette (1), où on lit (l. 9) : « Considérant que le roi Ptolémée, toujours vivant, chéri de Phthas, dieu Epiphane, Eucharistе, issu du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Philopators, ὁ ἐγ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Ἀρσινόης, θεῶν Φιλοπατόρων, etc. »

Ἀπολώνιος avec un seul Λ, se rencontre fréquemment dans les monuments épigraphiques.

Τιμόκιον, nom nouveau, sera celui de la femme d'Apollonius. On sait que les noms propres en ιον sont toujours affectés aux femmes, étant des noms *hypocoristiques* ou caressants (2).

Κρισιλάου était également inconnu.

Le monument est dédié à trois divinités : à Déméter, à Coré et à l'Équité. Nous avons là une des fameuses triades adorées dans les temples égyptiens. « Là, dit M. Mariette, règne un dieu qui personnifie comme tous les autres une des puissances divinisées de l'Être suprême. Mais dans aucun temple ce dieu ne figure seul sur les autels où son image est adorée, et les Égyptiens ont voulu qu'il se décomposât en une sorte de triade formée de lui-même, d'une déesse qui revêt le plus souvent les symboles de la maternité, et d'un troisième dieu que sa coiffure et son costume font reconnaître pour un dieu enfant, quoique jamais il ne soit nommé le fils des deux premiers. »

Nous trouverons dans l'inscription suivante une triade de ce genre. Mais celle dont il s'agit ici échappe à cette règle, car elle est composée de trois déesses : Déméter, Coré et l'Équité. La réunion des deux premières, de la mère et de la fille, n'a rien que de très-naturel. Quant à la troisième l'Équité, Δικαιοσύνη, elle a été l'objet d'un culte spécial à Alexandrie. On la trouve très-souvent mentionnée sur les médailles impériales alexandrines; c'est une imitation d'un type romain. Comme j'étais étonné de ne point rencontrer la même mention dans la numismatique ptolémaïque, mon ami M. de Longpérier me donna la raison de ce fait. « Malheureusement pour l'ar-

(1) Letr., I, p. 245.
(2) Voy. Letr., t. 2, p. 100.

Digitized by Google

chéologie, m'écrit-il, les Ptolémées d'Égypte ont adopté un type monétaire perpétuel : l'aigle, auquel ils n'ont fait d'infidélités qu'en faveur de quelques cornes d'abondance, et cela même bien rarement. Il en résulte que nous y perdons une foule de représentations intéressantes. Il ne faut donc compter de leur part sur aucune Δικαιοσύνη. Le titre Δίκαιος, au contraire, se trouve sur une foule de monnaies royales des Parthes, des Bactriens, antérieures à l'ère chrétienne. »

Les deux dernières inscriptions sont métriques. L'une est écrite en huit lignes. D'après la forme des lettres, elle paraît être d'une époque relativement peu ancienne. Le C et l'Є sont lunaires, l'Ω est renversé, le Θ est oblong et entièrement barré par le milieu; la haste droite de l'A et du Δ se prolonge au-dessus de la gauche, l'angle du M et la boucle du P sont placés très-haut, enfin la barre du Φ est très-longue.

En voici la transcription :

ΙCΙΔΟCЄΥΠΛΟΚΑΜΟΙΟΚΑΙ
ΑΜΜΩΝΟCΚЄΡΑΙΟΙΟ·ΚΑΡ
ΠΟΚΡΑΤΟΥΤЄΔΙΠΛΟΙCЄΙΔ
ЄΙΦΑΙΝΟΜЄΝΟΥ·ΒΩΜΟC
ЄΓΩ·CΥΝΠΑΙCΙΔЄΘΗΚЄΝ
ΚΛΙΝΟCΑΝΟΥΒΙΩΝ·ΑΝΓЄ
ΛΟΝЄΥCЄΒΙΗCΗΔЄΘΥΗΠΟ
ΛΙΗC

Puis un cœur dessiné gravé après le dernier mot.

Ce qui, mis en caractères courants, forme les deux distiques suivants :

Ἴσιδος εὐπλοκάμοιο καὶ Ἄμμωνος κεραοῖο,
Καρποκράτην τε διπλοῖς εἴδεϊ φαινομένου
Βωμὸς ἐγώ. Σὺν παῖσι δ' ἔθηκεν Κλῖνος Ἀνουβίων
Ἄνγελον εὐσεβίης ἠδὲ θυηπολίης.

c'est-à-dire : « Je suis l'autel d'Isis à la belle chevelure, d'Ammon cornu, et d'Harpocrate qui paraît double par sa forme. Clinus Anubion, avec ses enfants, a dédié ce monument, comme témoignage de piété et du sacrifice [qui a été fait à ces divinités]. »

Digitized by Google

L'*Anthologie* nous fournit un grand nombre d'inscriptions funéraires où le monument prend lui-même la parole.

Nous retrouvons ici la triade régulière, celle dont nous parlions plus haut : Isis, Ammon et Harpocrate. Chacune de ces divinités est accompagnée d'une épithète qui désigne son principal attribut. Celle d'εὐπλόκαμος, à la belle chevelure, a été appliquée à plusieurs déesses, entre autres à Minerve et à Cérès. On conserve au musée de Boulaq une statuette d'Isis. Elle se distingue par l'épaisse chevelure qui couvre les épaules de la déesse.

Le bélier était l'emblème vivant d'Amonra, qui répond au Jupiter Ammon des Grecs. C'est pour cela qu'il est appelé ici κεραῖος. Ces monuments nous montrent cette divinité ainsi représentée. Ces images se rencontrent plus fréquemment dans les temples de la Libye et dans les diverses oasis. Le fait se trouve même consigné dans un vers cité par un écrivain perdu du nom de Phæstus, et qui avait composé un ouvrage intitulé, Τὰ Λακεδαιμονικά; Jupiter Ammon y reçoit l'épithète κερατοφόρος qui répond au κεραῖος de notre inscription :

Ζεῦ Λιβύης Ἄμμων κερατηφόρε κέκλυθι μάντι.

Nous avons là les deux divinités de la triade régulière, le dieu suprême, Ammon et la déesse Isis représentant le symbole de la maternité. La troisième, le dieu enfant, sera Horus, auquel est assimilé Harpocrate. Le monument porte Καρποκράτου, mais il faut lire évidemment Ἁρποκράτου. L'aspiration Ἁρ aura probablement trompé le lapicide, qui aura entendu Καρ. Harpocrate fut primitivement un des surnoms de Phthas; Horus ou Harpocrate reçoit ici l'épithète de διπλοῦ εἴδεϊ φαινομένου, paraissant double par sa forme. La leçon ΔΙΠΛΟΙC donnée par l'estampage est une faute évidente. Il faut lire ΔΙΠΛΟΥ. Horus, c'est le soleil, l'organisateur du monde. Son image a quelquefois deux têtes, comme on le voit dans une figure du Panthéon égyptien, pour exprimer les deux phases de sa marche sur notre horizon, son lever et son coucher. De là l'épithète διπλοῦς.

Le personnage qui a dédié le monument se nomme Κλῖνος Ἀνουβίων. Je ne pense pas qu'il faille prendre ici κλεῖνος pour un adjectif, dans le sens de célèbre. C'est Anubion qui a dédié l'autel conjointement avec ses enfants. Il ne se serait pas donné cette épithète. On connaît plusieurs personnages nommés Anubion et qui ont pour prénoms des noms grecs et latins (1). Κλίνος pour Κλεῖνος est connu d'après la

(1) Mionnet, III, 402, 199.

Digitized by Google

numismatique. Cette forme, sans la diphthongue, se retrouve dans Κλιναγόρας, Κλινέας, pour Κλειναγόρας et Κλεινέας.

Ἀνουβίων est trissyllabique, comme il arrive souvent pour certains noms propres qui doivent entrer dans un vers. L'épigraphie gréco-égyptienne en fournit quelques exemples.

ἄνγελον pour ἄγγελον. Je renvoie à l'observation que j'ai faite plus haut.

θυηπολία est un mot assez rare. Aux exemples cités par le *Thesaurus* on peut en ajouter d'autres. L'emploi de l'adjectif θυηπόλος est plus fréquent.

J'ai réservé pour la fin de ma communication une inscription tumulaire qui contient un problème philologique des plus bizarres et que je crois devoir signaler à l'attention de mes savants confrères.

Cette inscription paraît être du second siècle avant notre ère. Elle est en dialecte dorien, et était composée d'un certain nombre de vers iambiques; les sept premiers seulement sont lisibles.

ΟΤΥΜΒΟΣΟΥΚΑΣΑΜΟΣΑΔΕΤΟΙΠΕΤΡΟΣ
ΤΟΝΚΑΤΘΑΝΟΝΤΑΣΗΜΑΝΕΙΤΙΣΚΑΙΤΙΝΟΣ
ΕΙΣΑΙΔΑΝΒΕΒΑΚΕΝΑΛΛΑΜΟΙΣΧΑΣΑΣ
ΤΟΝΕΚΡΑΠΩΓΟΝΩΦΙΛΕΝΠΕΔΩΓΟΝΥ
ΚΟΛΑΠΤΟΝΑΘΡΕΙΓΡΑΜΜΑΔΙΠΤΥΧΟΙΣΚΟΡΑΙΣ
ΠΑΤΗΡΜΕΝΕΙΡΗΝΑΙΟΣΑΔΕΤΟΙΠΑΤΡΙΣ
...ΟΣΤΟΔΟΥΝΟΜΑΓΟΡΕΥΕΤΕΚΒΡΕΦΟΥΣ
.....ΟΠΟΥΣΥΝΕΙΠΕΤΟ
.....ΜΟΙΡΑΝΩΘΕΡΠΝ

c'est-à-dire :

Ὁ τύμβος οὐκ ἄσαμος · ἅδε τοι πέτρος
τὸν κατθάνοντα σημανεῖ τίς καὶ τίνος.
Εἰς Ἀΐδαν βέβακεν · ἀλλά μοι σχάσας
τὸ νεκράπωγον, ὦ φίλ', ἐν πέδῳ γόνυ
κολαπτὸν ἄθρει γράμμα διπτύχοις κόραις.
Πατὴρ μὲν Εἰρηναῖος, ἁ δέ τοι πάτρις
... ος · τὸ δ' οὔνομ' ἀγορεύετ' ἐκ βρέφους
.....οπου συνείπετο
μειρα...

Digitized by Google

Les trois premiers vers ne présentent aucune difficulté.

« Ce tombeau n'est pas sans illustration. Cette pierre dira qui je « suis et de qui je suis fils. Il est descendu chez Hadès. »

L'expression οὐκ ἄσημος est familière à Sophocle. On la rencontre aussi chez quelques prosateurs.

ἅδε (pour ἥδε) πέτρος. Ce mot, pris pour λίθος dans les inscriptions funéraires, est ordinairement du féminin. La fin du troisième v. se comprend encore bien, ἀλλά μοι σχάσας, mais laissant tomber. Dans ces mots μοι semblerait indiquer un changement de construction. Ce serait le mort qui prend la parole. J'avoue que je trouve le changement un peu brusque venant immédiatement après εἰς Ἀΐδαν βέβακεν, « il est descendu chez Hadès ». Mais peut-être ce μοι ne doit-il être pris que comme un idiotisme qui rappelle celui de notre langue. Nous disons, en effet, dans le langage familier : *Faites-moi taire ces gens-là. Donnez-leur-moi sur les oreilles.* C'est au quatrième que se trouve la grande difficulté dont je parlais plus haut. Voyons comment il faut couper ce vers. Je prends d'abord le mot γόνυ qui le termine et qui est le régime évident de σχάσας, mais laissant tomber le genou, c'est-à-dire pliant, fléchissant le genou. C'est ce que les Latins appellent *genu submittere*. Tacite dit *flexus genu*. Remarquons ensuite les premières lettres du vers, TONEKPAΠ... Il est certain que nous avons là un mot dont le radical est NEK avec l'idée de mort. Ces lettres seront donc le commencement d'un mot, et les deux précédentes TO seront l'article neutre répondant à γόνυ.

Or l'article ne peut pas être séparé ainsi du substantif auquel il se rapporte. Il faut de toute nécessité une épithète à γόνυ pour justifier cette séparation, c'est-à-dire un adjectif au neutre. Nous sommes alors conduits jusqu'à la douzième lettre et nous trouvons τὸ νεκράπωγον. Nous examinerons plus loin ce composé. Ce qui suit se coupe régulièrement, ὦ φίλ', ἐν πέδῳ γόνυ. Si provisoirement nous laissons de côté ce singulier mot, nous trouvons un sens complet : « Mais en fléchissant le genou sur le sol, ô mon ami (on s'adresse au passant, au voyageur), examine avec tes deux yeux l'inscription qui est gravée sur la pierre »,

κολαπτὸν ἄθρει γράμμα διπτύχοις κόραις.

Cette phrase semble indiquer que la pierre était placée très-bas, peut-être même couchée à plat sur le sol, et comme, en effet, les lettres ne sont pas très-grandes, il fallait qu'on se baissât pour pouvoir les lire.

Digitized by Google

Comme on le voit, cette coupure est forcée; il serait donc inutile d'en chercher une autre. Voyons maintenant quelle peut être cette épithète appliquée au genou par le poëte, et qui ne change rien au sens général de la phrase. En décomposant le mot νεκράπωγον, on trouve le radical νεκ, impliquant l'idée de mort, et ἄπωγον, neutre d'ἀπώγων, sans barbe. J'avoue ne pas comprendre cette alliance de mots, sans même tenir compte de la circonstance dont il s'agit. En composition, νεκρὸς est toujours substantif et jamais adjectif. Les mots νεκρακαδημία et νεκρόπολις ne signifient pas académie morte et ville morte, mais académie, ville des morts. Cependant, on comprendrait à la rigueur le composé νεκρό-πωγον au lieu de νεκρ-άπωγον. Il signifierait, dont la barbe est morte. Je ne trouve point dans les lexiques un seul composé du même genre; mais mes lectures particulières m'en fournissent un qui pourrait justifier νεκροπώγων. C'est le mot νεκρόψυχος, dont l'âme est morte; je l'ai rencontré dans des recueils d'astrologie judiciaire.

Parmi les corrections qui se présentent, νεκραγωγὸν vient tout d'abord à l'esprit. Mais comment expliquer ce mot appliqué à γόνυ? Si en pliant le genou le voyageur devait rendre quelque hommage au mort, on pourrait peut-être chercher un sens moral à cette épithète. Mais il s'agit d'un acte purement matériel recommandé au passant, c'est-à-dire de poser le genou sur le sol, afin qu'il puisse lire l'inscription gravée en caractères très-petits, et cela avec ses *prunelles à doubles plis*, διπτύχοις κόραις, expression ayant ici un caractère semi-sérieux.

J'ajouterai que l'estampage ne laisse aucun doute sur la leçon νεκράπωγον, que l'inscription est très-correctement écrite, enfin que la tendance des copistes et des lapicides est de changer un mot rare ou inconnu en un mot connu. D'où l'on comprendrait plutôt νεκράπωγον changé en νεκραγωγόν.

Quant à la leçon νεκράπωγον, je ne saurais l'expliquer philologiquement. Du reste, quel que soit le composé qu'on adopte, on se trouvera toujours très-embarrassé pour l'appliquer à γόνυ. Sans doute on dit souvent par plaisanterie que des crânes complétement chauves ressemblent à des genoux; mais cette partie du corps humain n'est pas entièrement dénuée de poils. D'un autre côté, faut-il admettre que le poëte a voulu faire une allusion de ce genre, sans tenir compte des règles de la philologie? Ce serait là une plaisanterie de bien mauvais goût. J'avoue donc en toute humilité que jusqu'à présent il ne m'a pas été possible de découvrir une solution satisfaisante de ce singulier problème.

Digitized by Google

Ce qui reste, c'est-à-dire la partie encore lisible de l'inscription, ne présente point de difficulté.

« Son père était Irénée; sa patrie était, » puis un nom de ville qui se termine en ΟΣ, les premières lettres ayant disparu. « Quant au nom qu'il portait dès son enfance, etc. » La fin manque.

N'oublions pas que l'épigramme est en dialecte dorien. Aussi ἀγορεύετ' n'est pas pour ἀγορεύεται, mais pour ἠγορεύετο.

Aux deux vers suivants je ne distingue que quelques mots dont on ne peut rien faire. Ainsi la fin du huitième vers, οπου συνείπετο, et au neuvième, μειρακ....

E. Miller.

Digitized by Google

Succursale de l'École française d'Athènes, à Rome.

COURS D'ARCHÉOLOGIE[1]

OBJET DU COURS

Messieurs,

Nos conférences cette année seront au nombre de trois par semaine, la première consacrée à l'archéologie générale et à l'histoire de l'art, la seconde à l'épigraphie, la troisième à la discussion de vos propres travaux et à la préparation des voyages que vous devez faire en Grèce et en Orient. Grâce à cette division de nos études nous répondrons, je l'espère, aux espérances que fonde le gouvernement sur cette nouvelle école, nous remplirons le programme qu'a rédigé pour nous l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

I

Un professeur chargé d'enseigner les antiquités choisit d'ordinaire pour une année une seule question qu'il étudie à loisir. Quelque attrait que présente pour le maître un sujet restreint, nous ne pouvions songer à nous limiter ainsi. La préparation que vous apportez à Rome est surtout littéraire. On vous a peu parlé des monuments; la langue de l'archéologie vous est inconnue; les problèmes qui composent cette science vous sont presque tous étrangers; il faut tout au moins que vous en preniez une connaissance générale.

Selon les aptitudes de chacun de vous, selon les travaux que vous choisirez, nous traiterons certaines questions plus longuement que les autres, mais nous n'en laisserons aucune de côté. Vous devez l'année prochaine faire des voyages d'exploration; il est nécessaire que vous ne passiez pas auprès de découvertes importantes sans en comprendre l'intérêt; que vous sachiez tout ce qu'il faut chercher et comment il le faut chercher; que vous appreniez à regarder et à bien voir.

(1) Notre collaborateur, M. Albert Dumont, nous communique la leçon par laquelle il a ouvert les conférences qu'il est chargé de faire aux membres de l'École d'Athènes placés à Rome sous sa direction. (*Rédaction.*)

Digitized by Google

Une raison plus haute, du reste, fait pour nous un devoir de cette éducation générale. Il y a toujours grand danger à s'occuper d'un problème particulier sans s'être fait une idée de l'ensemble même de la science à laquelle il appartient. Chaque genre d'études a des habitudes et un esprit qu'on ne prend jamais en se bornant tout d'abord à une question spéciale. Il faut donc que vous sachiez ce qu'est l'archéologie, quelle variété de sujets elle comporte, comment ces sujets sont reliés entre eux. Par là seulement vous comprendrez l'importance de ces études; par là surtout vous vous pénétrerez de la méthode qu'il convient de suivre et sans laquelle rien de ce que vous tenteriez ne serait durable.

L'archéologie grecque sera la base de nos travaux. La découverte des antiquités de l'Orient est encore trop récente pour qu'il soit possible d'exposer avec certitude l'influence que l'Asie et l'Égypte ont eue sur la Grèce. Nous considérerons l'Orient avec attention, mais nous le regarderons des pays helléniques, et si nous nous éloignons de cette terre solide nous saurons du moins qu'il nous est toujours facile d'y revenir. J'en dirai autant des civilisations antérieures à l'histoire. Elles provoquent en ce moment une grande activité scientifique; on ne remarque pas assez cependant quelle méthode devrait toujours s'imposer à ces sortes de recherches. La solution des problèmes qu'elles poursuivent est rarement dans les parties de l'ancien monde qui sont restées longtemps barbares; elle est, pour une grande part, dans les pays qui ont enseigné aux autres les premiers essais de l'industrie, en Italie, en Grèce, en Orient. C'est sur ces contrées que doivent se porter les plus constants efforts; par suite aussi la connaissance de l'antiquité classique est indispensable à quiconque veut remonter jusqu'aux temps qui n'ont eu ni histoire ni légende. On l'oublie souvent, et ainsi s'explique pourquoi beaucoup des mémoires publiés sur ces sujets paraissent être moins l'œuvre de savants que de simples curieux. — Nous ne saurions adopter qu'un seul programme. — Nous suivrons le développement de l'art grec et de l'art romain; nous prendrons ensuite en détail chacune des grandes divisions de l'archéologie, l'architecture, la sculpture, la peinture, la céramographie et la toreutique. Arrivés à ce point nous étudierons les ressemblances que présentent ces œuvres et celles de l'Orient, nous marquerons l'époque où commence l'antiquité préhistorique pour les pays qui ont une longue histoire, et nous préciserons les principaux caractères de cette période. Nous irons ainsi du connu à l'inconnu, laissant le moins de place qu'il sera possible aux hypothèses.

L'archéologie est une science d'observation; elle doit avoir pour bases des catalogues bien faits. Quand un monument est découvert, il faut tout d'abord se rappeler les œuvres du même genre qui sont déjà publiées, voir en quoi il leur ressemble, le détail original qu'il présente. Ce détail est la nouveauté qui constitue le progrès scientifique. Vous prenez une question au point où l'ont laissée vos prédécesseurs, vous la portez en avant. L'état de la question, l'évidence du progrès accompli, tels sont les deux termes de la démonstration. Dans ces conditions il est évident, quel que soit

Digitized by Google

le sujet que vous traitiez, que la bibliographie la plus complète est de rigueur.

Expliquer un monument c'est marquer la place qui lui convient dans la série à laquelle il se rattache; chaque classe d'objets a eu un développement régulier; le bon archéologue est celui qui peut suivre ces transformations et qui, dans une série, ne laisse aucun vide. Toute explication, comme vous le voyez, doit donc arriver à être très-simple. Plus elle paraît être naturelle, plus elle se rapproche de la vérité.

La méthode des séries comparées consiste à grouper les objets d'après les analogies qu'ils présentent, à distinguer en eux l'essentiel de l'accessoire, ce qui se retrouve chez tous, ce qui fait l'originalité de quelques-uns, à commencer par les plus simples pour finir par les plus complexes, enfin à déterminer la date relative de chacun d'eux. Ces tables une fois dressées, la série s'explique ou par les indices précis que présente un des monuments qui la composent, ou par les textes anciens, ou encore, — ce qui est plus fréquent, — par la seule comparaison que nous faisons des objets entre eux.

La méthode que nous suivons pour les objets de chaque classe, nous l'appliquons aussi à l'étude comparée des séries entre elles. Nous les rapprochons, nous en remarquons la succession, nous précisons les rapports qui les unissent, et ainsi nous constituons la science des antiquités, science qui consiste à connaître l'origine et la technique des monuments, à en fixer le sens, à expliquer sous quelles influences ils ont été créés. Il n'y a pas d'archéologie en dehors de cette méthode. Mais ce travail, si long et si pénible qu'il soit, serait le plus souvent de peu de profit si vous n'y joigniez un goût exercé et l'habitude de rattacher tous ces problèmes aux questions plus hautes d'histoire et de morale avec lesquelles ils sont étroitement unis.

Le goût se forme en archéologie par l'étude des objets dont la provenance est certaine, de ceux surtout dont l'époque ne donne lieu à aucune discussion. Il faut s'attacher à ces deux conditions pour éviter bien des lenteurs et plus encore les idées fausses contre lesquelles il est ensuite difficile de réagir. Nous considérerons avec soin les monuments datés, les bas-reliefs qu'il est facile de rapporter à une année précise, les édifices dont l'histoire est connue. Mais les œuvres originales et des beaux siècles, dont l'époque peut être ainsi déterminée, seraient très-peu nombreuses si nous ne pouvions consulter les monnaies. Elles représentent les types préférés de chaque province, de chaque ville, de chaque période; elles se classent chronologiquement; elles sont la plus fidèle image que nous ayons de la transformation des styles; elles doivent tenir une grande place dans vos études. Il faut les regarder souvent, en saisir les moindres détails, les soumettre à cette minutieuse analyse qui permet seule d'en bien saisir le caractère général, les comparer aux bas-reliefs, aux statues, à tous les monuments de la plastique. Cette éducation des yeux est un des charmes les plus délicats de l'archéologie. Elle doit arriver à ce degré de

Digitized by Google

sûreté où, en dehors de tout témoignage, vous attribuez une œuvre d'art ou même un simple ustensile, à un pays, à une époque, à une école.

Les sciences historiques et sociales, dont l'archéologie n'est qu'une subdivision, se proposent de retrouver et de définir les facultés particulières à chaque peuple, les facultés propres à tous les peuples, de les classer, d'en montrer le rapport, d'en suivre le développement, d'en comprendre l'harmonie, de découvrir ainsi, par opposition aux lois du monde physique, les lois de la vie morale pour les soumettre à la libre volonté. Chaque peuple, par cela seul qu'il existe, possède des facultés naturelles qui se traduisent par des créations également inévitables. On ne trouve pas de société sans langage, sans poésie; sans vie politique, c'est-à-dire sans révolutions; sans relation avec ses voisins, c'est-à-dire sans guerre, sans commerce, sans alliance. La faculté qu'étudie l'archéologue est celle qu'a l'activité humaine de transformer la matière. Cette partie de la science comprend toutes les formes sensibles depuis la poterie commune jusqu'aux grands édifices, depuis le moindre détail du costume jusqu'aux chefs-d'œuvre de l'art.

L'expression ἀρχαίων λόγος, qui est trop vague, doit être traduite ainsi : la science des *objets* et des *monuments* anciens. La création des objets comme celle du langage, des légendes, des constitutions politiques, est soumise à des règles, et nous pouvons dire en un mot, dès maintenant, que ces lois sont presque à tous égards semblables à celles qui constituent les autres sciences historiques et sociales.

Les monuments sont donc une des expressions du caractère d'un peuple, et ils ont d'autant plus de valeur qu'ils témoignent avec plus de netteté de ses idées et de ses mœurs. Certes les formes sensibles, — pour ne parler en ce moment que de celles où ne domine pas la recherche du beau, — ne traduisent pas des nuances aussi variées que la prose et la poésie, mais elles ont un avantage dont il faut tenir grand compte; il suffit, le plus souvent, d'ouvrir les yeux pour les voir telles qu'elles sont. Quand nous lisons un écrivain, les difficultés de la langue sont un premier obstacle. Nous devons aussi nous tenir en garde contre une tendance naturelle qui nous porte à transformer, pour les rapprocher des nôtres, des pensées que nous comprenons mal. Nous faisons les anciens à notre image, et vous savez, en ce genre, quelle suite de contre-sens nous pourrions citer. En présence des monuments, des scènes figurées, des types, des attitudes, des tableaux qu'étudie l'archéologue, ces erreurs sont plus difficiles. Il nous est presque impossible de ne pas voir d'abord combien ce monde disparu est peu semblable au nôtre. Nulle autre science ne donne plus que celle-là le sentiment profond des différences. On ne vit pas au milieu de cette variété des formes sans comprendre que les pensées dont elles procèdent offrent la même diversité. L'esprit fait plus; il se pénètre peu à peu du génie antique; il en éprouve les sentiments, il en partage les idées; il arrive à reconnaître sans effort, et plutôt encore par l'impression spontanée que par le raisonnement, ce qui est grec ou romain, ce qui ne

Digitized by Google

saurait l'être; il acquiert ainsi cette finesse de tact, cette délicatesse d'aperception qui ne sont pas moins nécessaires à l'historien des mœurs et de la politique qu'à celui des créations de l'art.

On a parfois défini l'archéologie l'histoire de l'art. Il y aurait quelque danger à ne pas remarquer ce qu'une telle confusion a de trop étroit; cependant la plupart des œuvres que nous étudions portent plus ou moins l'empreinte du sentiment du beau. Ici, la valeur de l'archéologie pour le progrès des sciences morales est évidente. Personne n'imaginera qu'un historien, quand il considère les mœurs et les doctrines d'une époque, consente à ignorer quelle idée ce siècle s'est faite de la beauté, comment il a ressenti cette nécessité de rechercher l'idéal des formes, passion aussi universelle, aussi impérieuse que la poursuite de la vérité dans l'ordre intellectuel, que celle du bien dans l'ordre moral. Toutefois le rôle de l'archéologue est plutôt de considérer les œuvres d'art dans ce qu'elles ont de particulier et de mobile, que dans leurs caractères absolus. Le relatif pour nous doit précéder le général; nous serons des historiens avant d'être des philosophes; nous considérerons le sentiment du beau comme soumis aux phénomènes ordinaires de la vie, c'est-à-dire à des périodes de croissance et de décroissance, aux lois de la variété et de l'incomplet. Par suite aussi, nous chercherons la raison même des caractères particuliers qu'il présente selon les temps et selon les pays, comment cette forme a pour principe la nature originale de l'esprit qui la crée, sous quelles influences elle se modifie, dans quelle mesure elle est en harmonie avec la poésie, avec la prose, avec toutes les autres créations, si diverses qu'elles soient, du génie d'un peuple.

Tels sont quelques-uns des rapports de l'archéologie et des sciences morales; il est facile de comprendre combien elle éclaire les diverses parties de l'antiquité : la mythologie, en nous montrant l'image des dieux et des mythes; les mœurs et les coutumes, en mettant sous nos yeux les formes matérielles au milieu desquelles vivait la société grecque et romaine; l'ethnographie, par la variété des types qu'elle présente; les sentiments et les doctrines, en nous faisant voir de quels caractères la pensée et la passion ont marqué la figure antique. Une foule de croyances et d'usages, que nous ne connaissons plus que par les monuments, ont tenu autrefois, dans l'activité de chaque heure, dans cette âme populaire que l'histoire néglige trop, plus de place que les systèmes des philosophes et des politiques. Ce sont les images, souvent les plus simples et les plus communes, qui conservent encore pour nous, dans toute sa naïveté et dans toute sa fraîcheur, la réalité de la vie intime. En même temps, les questions de fait sur lesquelles les témoignages écrits nous manquent, et que l'archéologie éclaire seule, sont nombreuses. Il est même de brillantes périodes qui n'auraient pas d'histoire si la connaissance des antiquités ne nous permettait de les restituer.

Digitized by Google

II

Les inscriptions, qui occuperont notre seconde conférence, sont les archives de l'antiquité. Si varié que soit le profit que nous en pouvons tirer pour la science des religions, pour la géographie, pour l'étude des dialectes, des idées morales et des scènes figurées, elles nous rendent surtout le service de nous faire connaître l'administration grecque et romaine. Elles forment un des plus riches ensembles de documents que puisse consulter l'historien ; elles ont le mérite de nous conserver des actes officiels, des faits de statistique, des comptes de finances, des listes de fonctions, de nombreuses données chronologiques. Il faut les lire comme nous lisons les chartes, leur appliquer les règles générales de la philologie d'abord, de la critique historique ensuite. Les progrès de la science ont divisé ces marbres en classes bien définies. Nous verrons successivement ces divisions principales; un exposé sommaire vous donnera l'état de nos connaissances sur chacune d'elles et marquera les questions encore incertaines qu'il serait à souhaiter de voir résolues. En même temps vous vous exercerez à lire les textes sur les monuments et sur les estampages. L'épigraphie grecque ne sépare pas les mots et présente des formes alphabétiques différentes selon les temps; les Latins ont adopté un système d'abréviations qui paraît être aujourd'hui très-compliqué. L'usage seul vous habituera à ces difficultés. Nous ne saurions nous proposer de faire de vous des épigraphistes. Nous pouvons du moins vous mettre à même de commencer ces études et d'en voir l'intérêt.

Si le but général de la science en explique la dignité, le plus heureux d'entre nous ne peut guère contribuer aux progrès de nos connaissances qu'en se renfermant dans des sujets spéciaux, parfois même en apparence très-restreints. De grandes difficultés entourent tous les problèmes; la vie savante la mieux remplie a fait sa tâche quand elle en a éclairé quelques-unes. Ici les exemples des hommes qui ont marqué dans ces études sont un enseignement que nous ne saurions perdre de vue. Démontrer, s'il se peut, en toute évidence un petit nombre de vérités, telle est la règle que vous devez vous imposer. Nous sommes tombés d'accord sur ce point, et c'est pourquoi, d'après vos travaux antérieurs et vos préférences naturelles, vous voulez choisir dès maintenant une section particulière où vous arriviez, à force de persévérance et d'application, à une incontestable compétence. Le temps et l'expérience modifieront ce choix dans quelques parties; mais il est indispensable, sous peine de vous disperser et de perdre beaucoup de fatigues et de bon vouloir.

Ces questions spéciales mêmes, vous les aborderez par le détail. Nous commencerons par voir ensemble le point où vos prédécesseurs les ont portées ; puis, parmi ces nombreux *desiderata*, vous en éclaireres quelques-uns, jusqu'à ce que la maturité de vos études vous permette de concevoir un ouvrage d'ensemble. Ces sujets seront traités dans la troisième

Digitized by Google

conférence, de manière à mettre en commun les efforts de tous et plus encore les discussions de méthode, qui doivent tenir une si grande place dans nos travaux. Ce seront là surtout des exercices pratiques où vous apporterez les documents que vous aurez recueillis, où vous exposerez les opinions que vous vous serez formées par la visite des monuments et des musées, où vous vous préparerez aux voyages d'exploration que vous devrez faire durant votre seconde année d'école.

Il est d'habitude d'opposer les études littéraires à l'archéologie et aux autres sciences historiques. Cependant l'examen critique des œuvres écrites de l'antiquité diffère peu de celui des monuments figurés. Vous lisez les poëtes et les prosateurs pour comprendre les temps et les peuples auxquels ils appartiennent; vous leur demandez des modèles de goût et de pensée, vous cherchez chez eux ce qui est particulier à un siècle, ce qui est commun à tous les siècles, ce qui participe de la perfection, ce qui porte la marque des préférences d'un jour. Vous leur devez le plaisir profond et sérieux que donnent la vue de la vérité, la beauté de l'expression, la noblesse du sentiment; enfin, ces études ne sont possibles que si elles reposent sur de difficiles travaux, sur la paléographie qui déchiffre les textes, sur la philologie qui en montre toute la valeur, sur les discussions d'histoire, de chronologie, d'authenticité. Nous ne voyons pas en quoi l'archéologie est opposée à l'étude des lettres ainsi comprise. Bien loin qu'il y ait la moindre antithèse à établir entre ces deux applications de l'esprit, l'éducation classique que vous avez reçue vous prépare à bien voir les monuments. Vous retrouverez à chaque pas, dans nos travaux, les souvenirs de l'enseignement que vous avez suivi à l'École normale; vous reconnaîtrez que notre but est seulement de le continuer, de le préciser, de le fortifier. Certes, les obstacles seront nombreux, et de toutes sortes; vous les considérerez tels qu'ils sont, persuadés que rien ne résiste au temps, à la volonté et au bon sens. Vous avez, du reste, des avantages qui compensent bien des difficultés. Vous êtes à Rome, dans le musée de l'histoire universelle; les monuments vous entourent; en aucun lieu du monde les formes variées du beau ne s'offriraient à vous avec autant d'abondance et de richesse. Il est peu de questions d'archéologie que nous ne puissions traiter ici en mettant sous vos yeux les documents originaux qui l'éclairent; il vous est permis de toucher les objets, de faire ces études pratiques qui sont les plus fructueuses de toutes. Vous recevez l'hospitalité dans une maison où vous voyez chaque jour comment naissent les œuvres d'art, quelles difficultés sont propres à chaque genre, ce qu'est la technique, ce qu'est surtout la lutte de la volonté aux prises avec l'idée qu'elle veut rendre. Les comparaisons avec les modèles antiques s'établiront d'elles-mêmes, et cette partie de votre éducation, la plus agréable de toutes, ne sera ni la moins féconde, ni la moins solide.

Il en est de l'archéologie comme des autres sciences : nous ne pouvons pas tous y porter cette force d'esprit qui assure des résultats éclatants; nous pouvons tous y faire des travaux utiles. Toute intelligence quelque

Digitized by Google

peu cultivée comprend la méthode ; il lui est donc possible de faire des observations précises, de réunir des faits exacts. Ces faits sont les pierres sans lesquelles nul ne saurait songer à bâtir l'édifice. Ce qui distingue de nous d'autres nations qui ont grandement contribué aux progrès de ces études, ce n'est pas qu'elles comptent plus de beaux génies, de ceux qui sont des maîtres, mais une foule d'ouvriers qui, sous une forte discipline, et souvent à la place la plus modeste, concourent à l'œuvre commune. Il semble même que la vie scientifique la plus brillante doive se diviser en deux parties : l'une toute d'observations, d'examens minutieux, de questions de fait où la vérité du détail, si peu importante qu'elle paraisse, objet de recherches passionnées, est établie avec certitude ; l'autre d'essais pour s'élever à des vues plus hautes et découvrir les lois supérieures de l'histoire. Ces tentatives, — les plus fiers esprits le savent bien, — ne vont jamais que de l'imparfait au moins imparfait ; toute leur ambition est d'éclairer de quelques rayons nouveaux des ténèbres que la pleine lumière ne dissipera pas de longtemps. Elles ont un charme infini, elles participent de ce que la vie intellectuelle a de plus grand ; on ne s'y applique jamais sans entrevoir cette profonde poésie des harmonies et des lois morales, la plus saisissante et la plus noble de toutes. Mais ces tentatives doivent être une récompense permise à ceux-là seuls qui ont formé leur esprit par des études sévères. Pour vous y arrêter en toute conscience, ne fût-ce qu'un instant, il faut pouvoir vous dire que vous avez acquis à une des sections de nos études un nombre suffisant de vérités partielles, démontrées par des preuves incontestables.

ALBERT DUMONT.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE DÉCEMBRE

L'Académie a renouvelé son bureau comme elle le fait tous les ans. M. Ch. Jourdain, vice-président, a été élevé à la présidence; M. Alfred Maury a été élu vice-président. La *Commission des antiquités de la France*, qui est celle à laquelle nos lecteurs portent le plus d'intérêt, se composera pour 1874, de MM. de Wailly, de Saulcy, A. de Longpérier, Léon Renier, Léopold Delisle, Hauréau, de Lasteyrie et Desnoyers.

M. de Wailly lit un mémoire sur les *incidents de la croisade de* 1202. — M. le ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, de la part de M. Em. Burnouf, deux photographies et une notice relative à des découvertes archéologiques récemment faites à Athènes. Ces deux photographies reproduisent une scène peinte sur un vase du genre *lecythus*. C'est Hermès psychopompe qui emmène une jeune femme du nom de Myrrhine. Trois personnages plus petits que les deux principaux veulent empêcher le dieu et l'un d'eux porte la main, mais avec respect, sur la poitrine d'Hermès. Ces figures sont d'un grand style et doivent appartenir à une belle époque de l'art.

M. Ravaisson fait connaître à l'Académie que le Musée du Louvre vient d'acquérir, en Italie, une statue qui est comme une variante de la Vénus de Milo. Cette Vénus, trouvée à Falerone, est de grandeur naturelle, en marbre de Paros et d'un beau travail. Comme la Vénus de Milo, elle est enveloppée du péplos, mais la partie supérieure est en outre revêtue d'une tunique à plis très-fins. Le pied gauche, qui manque à la Vénus de Milo, est posé sur un casque orné de deux cornes de bélier, d'où l'on a pensé, et c'est la conjecture de M. Ravaisson, que cette Vénus devait être groupée avec Mars.

M. Ravaisson revient ensuite sur les découvertes faites en Troade par M. Schliemann, à propos d'une photographie qu'il a reçue d'Athènes, et qui représente le diadème ou *credemnon* en or qui fait partie de la réunion d'objets en métaux précieux dont la découverte est venue couronner les travaux de l'infatigable explorateur. Ce credemnon consiste en un bandeau mince auquel pend un grand nombre de chaînettes formées de chaînons alternant avec de petites lames et terminées par des lames un peu plus grandes qui offrent les traits caractéristiques du type de la femme à tête de chouette qui paraît être la *Pallas troyenne*. M. Paulin Paris ajoute que des représentations semblables ont été constatées sur les parois des grottes de *Baye*, dans les environs de Vertus (Marne). Il a vu ces représentations, qui figurent parfaitement, selon lui, des personnages humains à tête d'oiseau.

M. Heuzey communique la seconde partie de son mémoire sur *les Statues de femmes voilées*.

L'Académie avait à nommer un correspondant régnicole en remplacement de M. de Caumont. M. le général Hanoteau a été élu. A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Nous lisons dans la *Revue savoisienne* (30 novembre) les détails qui suivent sur une inscription romaine d'Annemasse :

« La situation magnifique du plateau d'Annemasse a dû être appréciée par les premiers colons de cette contrée. Aussi ce nom paraît-il remonter à l'époque celtique. Ses deux radicaux peuvent signifier *habitation riche* ou *élevée*, ou sur l'*eau*. Le coude de l'Arve, au-dessous d'Annemasse, justifie également ce dernier sens.

A l'époque romaine il devint, à côté de Genève, un second centre de viabilité, un véritable *trivium*.

Sur la voie qui venait de Genève, près du pont de Foron, on a trouvé une pierre milliaire au nom de l'empereur Galère Maximien. Cette colonne provenait d'un édifice. J'en ai présumé l'origine dans une autre étude (1).

D'Annemasse une voie remontait la rive droite de l'Arve par Vétraz, *via strata*. Une autre ligne passait le pont d'Etrembières, près duquel on a trouvé une autre pierre milliaire, au nom des empereurs Galère Maximien et Flavius Sévère. Le long de ce tronçon et à l'extrémité du plateau d'Annemasse, on a découvert des restes considérables de substructions.

Un *actus* allait passer derrière Monthoux, dans la direction de la vallée de Sallaz. C'est sur cette ligne qu'on a remarqué des restes d'aqueducs.

Enfin, on pense qu'un embranchement rattachait Annemasse, par Ville-la-Grand, à la voie celtique qui de Genève allait à Thonon en remontant le Foron (2). Le culte de Mars a laissé des traces sur cette ligne à Annemasse et à Ville-la-Grand.

Il n'est pas étonnant qu'une position aussi avantageuse ait fait la fortune d'Annemasse. Aussi trouve-t-on beaucoup d'antiquités romaines sur tout ce plateau.

J'avais signalé, en 1865, une inscription funéraire couchée dans le mur du clocher, et dont un appendice creusé grossièrement servait de béni-

(1) *Questions archéologiques*, 243.
(2) *Questions arch.*, 232.

Digitized by Google

tier. La démolition du clocher a révélé, en effet, l'inscription suivante, dont les premières lignes ont malheureusement souffert :

I
IMVI AI
IA I ARRI
VS·MACRINVS
CONIVCI·FARIS
SIMAE·
S. A. D

L'espace vide permet de supposer en première ligne les sigles D. M. La seconde ligne, dont nous n'avons plus qu'un trait, pourrait contenir ces mots : ET.MEM.AET. Nous essayons donc cette lecture :

Diis Manibus
et memoriæ æternæ
..... *timulæ* .....
.... *riæ Julius Arrius*
Macrinus
conjugi carissimæ
sub ascia dedicavit

Le premier mot de la quatrième ligne pourrait bien être *Arriæ*, du nom de famille du mari. Il ne nous manquerait ainsi que la première syllabe du prénom de la femme :

« Aux dieux mânes et à la mémoire éternelle de ....timula Arria, Julius Arrius, surnommé Macrinus, a dédié sous le coup de l'*ascia* ce monument à son épouse très chérie. »

La cérémonie de l'*ascia* semble s'être conservée en Grèce, ainsi qu'on a pu l'observer dans l'inauguration du bâtiment de l'Ecole française d'Athènes (1). Ducis. »

— *Bulletin de l'Institut de Correspondance archéologique*, n° XI, novembre 1873 (2 feuilles) :

Tombes de Corneto. Peintures et statue découvertes à Pompéi. Communications du Péloponèse (Hirschfeld). Inscriptions d'Hérode Atticus à Képhissia, pour appeler la vengeance des dieux sur ceux qui détruiraient les monuments élevés par lui. Article bibliographique de M. Kluegmann sur l'exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie, de MM. Perrot, Guillaume et Delbet.

— Nous avons sous les yeux une brochure intitulée : Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθηναῖς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας ἀπὸ Ἰουνίου 1872 μεχρὶ Ἰουνίου 1873

(1) *Revue archéologique*, décembre 1872, p. 388.

Digitized by Google

(*Actes de la Société archéologique d'Athènes* depuis juin 1872 jusqu'en juin 1873), in-8°, Athènes, 1873. Elle témoigne d'une activité soutenue et de résultats importants obtenus avec des ressources assez limitées. Le discours du président, M. Philippos Ioannou, expose les efforts que fait la Société pour arracher à la destruction, dans toute l'étendue de la Grèce, les vestiges encore subsistants de l'antiquité. Vient ensuite un rapport du secrétaire, qui résume les travaux de la Société pendant l'année et qui fait l'histoire des fouilles opérées sous sa direction. Les plus importantes sont celles du Dipylon, à Athènes, qui ont déjà donné de si beaux fruits. Un plan joint à la brochure aide à suivre cet exposé.

—— Le second cahier publié par la Société pour l'exploration de la Palestine (*Palestine Exploration Society, Second statement*) contient de fort intéressants documents. C'est d'abord un travail du professeur John. A. Paine, l'un des membres de la commission scientifique, sur des découvertes qu'il a faites récemment, après tant d'autres explorateurs, auprès de Beyrouth, le long du Nahr-el-Kelb. Il a réussi à y lire, taillés dans le roc au-dessous de l'une des deux routes que l'antiquité avait ouvertes dans ce défilé, plusieurs inscriptions grecques qui paraissent inédites. Par malheur, il ne nous en donne ni un fac-simile photographique, ni même une transcription en caractères épigraphiques, si bien qu'il est difficile de tenter une restitution sérieuse d'après sa copie, évidemment fautive, comme il en avertit lui-même, en plusieurs endroits. Ces inscriptions sont d'ailleurs, il n'y a guère à en douter, des bas temps de l'empire romain. On trouvera aussi des textes épigraphiques, mais édités de la même manière, dans le rapport du révérend Samuel Jessup sur les ruines importantes et très-mal connues qui se trouvent en Syrie, à deux jours de marche de Tripoli, au lieu dit Husn Sulayman. Enfin une monographie très-soignée, due au révérend William Hayes, donne les copies les plus exactes que l'on possède encore de ces fameuses inscriptions d'Hamath qui paraissent écrites dans un alphabet tout particulier; sans en essayer encore le déchiffrement, M. Hayes fait un certain nombre de remarques qui peuvent aider celui qui entreprendrait cette tâche. Le fascicule est complété par une note sur les Ansariés, une note sur la collection Cesnola, et par une longue relation intitulée : *Notre première année de campagne en Palestine*, où MM. Roswell et Hitchcock résument les premiers résultats des travaux de la Société et des voyages entrepris à ses frais. On sait que cette puissante Société vient de s'assurer le concours de notre savant collaborateur M. Clermont-Ganneau. G. P.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

La Trustis et l'Antrustion royal sous les deux premières races, par MAXIMIN DELOCHE, membre de l'Institut. *Imprimé par autorisation du gouvernement à l'imprimerie nationale.*

On a lieu de s'étonner, quelquefois, des longs détours qu'a pris l'érudition avant d'arriver aux solutions qui, quand on les connaît, semblent les plus simples. Tacite, dans sa description des mœurs de la Germanie, nous montre les principaux personnages des tribus qui l'habitaient entourés de compagnons (*comites*) qui étaient pour eux « un ornement dans la paix, un rempart dans la guerre » (*De Mor. Germ.*, XIII). Ces hommes jurraient de défendre leur chef, et tandis que le chef combattait pour la victoire, ses compagnons combattaient pour lui. Sortir vivants de la mêlée où il avait succombé, c'était pour eux une cause éternelle d'opprobre. De son côté, le chef entretenait les gens de son escorte et leur donnait des grades. L'usage de ce compagnonnage guerrier s'était conservé en Gaule à la cour des rois francs. Il était devenu, sous le nom de Trustis, une des institutions fondamentales des conquérants. Le *comes* de Tacite portait en Gaule le nom d'*antrustio*.

Voilà ce que M. Deloche nous semble avoir prouvé d'une manière convaincante dans le livre que nous annonçons, où il examine avec grands détails les transformations et les conséquences de cette antique coutume germanique transportée en Gaule. L'argumentation de M. Deloche se développe de la manière la plus serrée sans qu'aucune difficulté paraisse, chemin faisant, arrêter l'esprit du lecteur, et cependant un nombre considérable d'écrivains, et d'écrivains de mérite, avaient, depuis un demi-siècle, abordé cette question sans la résoudre. Les Allemands, sous ce rapport, n'avaient pas été plus heureux que les Français. Chacun donnait sa solution et ces solutions étaient contradictoires. Cela tient, dit M. Deloche, à ce que l'on a toujours voulu attribuer au terme *Trustis* une signification unique, tandis qu'il faut reconnaître qu'il a eu, non pas à des dates successives, mais dans le même temps, des significations différentes, suivant l'acte où il est contenu et le mode d'emploi dont il est l'objet, « exprimant tantôt l'assistance armée promise au roi par l'antrustion, tantôt la condition de ce dernier après son admission, tantôt, enfin, un groupe ou des groupes d'antrustions qui, après s'être liés au prince, étaient retournés sur leurs domaines ou étaient allés s'établir avec leur bande

Digitized by Google

guerrière dans les villas fiscales qu'ils avaient reçues en bénéfice. » Mais tout cela, c'est toujours le compagnonnage avec ses conséquences naturelles. Ce que M. Deloche montre encore très-bien, c'est que, dans le principe, les Francs et les barbares saliens seuls étaient admis dans la Trustis. La condition d'antrustion était très-différente de celle de *conviva regis*, à laquelle le Romain pouvait prétendre. Quelques écrivains avaient cru que certaines femmes avaient été admises à l'antrustionat; c'est également une erreur. L'essence même de l'institution, qui était toute guerrière, s'y opposait, et l'examen attentif des textes montre en effet qu'aucune femme n'a porté ce titre. M. Deloche nous fait ensuite assister au déclin de la Trustis, qui a complétement disparu au IXe siècle. Il nous en explique très-bien les causes. Un index détaillé complète cette intéressante publication, qui nous fait pénétrer très-avant dans les entrailles mêmes de la société mérovingienne. L'indication de quelques chapitres de la deuxième partie de *la Trustis* donnera mieux encore que ne pourrait le faire une rapide analyse, l'idée de l'importance des questions accessoires qui y sont traitées. Ch. I : *Des conditions et des formalités à remplir pour l'admission à l'antrustionat.* Ch. II : *Cérémonial de l'admission à l'antrustionat.* Ch. III : *Concessions de terres ou d'offices à l'occasion de l'antrustionat.* Ch. IV : *Des noms servant à désigner l'antrustion : des expressions Leude, Conviva, Pares, Amici, Proceres, etc.* Ch. V : *Des prérogatives de l'antrustion.* Ch. VI : *Des obligations de l'antrustion.* Ch. VII : *Des rapports des antrustions entre eux.* Ch. VIII : *Des diverses causes d'extinction de l'antrustionat.* Ch. IX : *A quelle époque l'institution de la Trustis a pris fin.* Ch. X : *Des rapports de l'antrustionat avec le vasselage.* — Finissons en disant que malgré la barbarie du titre, *La Trustis et l'Antrustion royal*, le livre de M. Deloche est d'une lecture facile et agréable, comme tout livre bien composé. Nous lui adresserons seulement une question. N'y aurait-il pas de grands rapports entre le compagnonnage germain, l'antrustionat franc et le compagnonnage gaulois, dont nous parle César, et qui entraînait à peu de chose près les mêmes obligations ? Nous regrettons que M. Deloche ne nous ait pas dit sa pensée sur les liens qui pouvaient rattacher chez deux peuples voisins deux institutions si semblables. A. B.

Essai sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut après son incorporation à la France, par Henri Caffiaux, docteur ès lettres, archiviste de la ville de Valenciennes. In-8, 1873. Lemaitre, libraire-éditeur à Valenciennes.

Dans une thèse latine présentée en 1871 à la Sorbonne pour le doctorat ès lettres (1), M. Caffiaux avait déjà étudié les résultats de la conquête française sur la situation du Hainaut. De cette thèse est sorti le livre dont nous rendons compte aujourd'hui. Mais le sujet a été cette fois considérablement étendu ; fouillé dans toutes ses parties, il s'offre au public érudit

(1) *De Hannonia, Ludovico XIV regnante.* Valencenis, Riguet, 1860.

Digitized by Google

sous la forme d'un travail consciencieux et complet, aussi intéressant pour l'histoire locale que précieux pour l'histoire générale.

La première partie du livre est consacrée aux impositions espagnoles dans le Hainaut. D'après l'auteur, la domination des rois d'Espagne avait toujours été fort douce pour le pays. Laissant voter les contributions par les états, les laissant répartir par les villes et les villages, modérée dans ses demandes, elle n'avait fait peser sur les peuples que des charges en proportion avec leurs forces.

Les impositions espagnoles sont rangées par M. Caffiaux en quatre chapitres.

Ce sont d'abord les impôts sur les fonds, comprenant : les vingtièmes, le patar au florin (sorte de vingtième sur les bois), les cheminées et les feux.

Viennent ensuite les impôts sur les bestiaux, qui se décomposent ainsi : la taille des bêtes vives, le tuage, le pas de pennas (droit de sortie sur les bestiaux), le transit.

Viennent en troisième lieu les impôts sur divers objets de consommation : le sel, le charbon, le tabac. En quatrième lieu, les impôts sur les boissons : l'eau-de-vie, le vin, la bière. Enfin, les impôts sur les marchandises, connus sous les noms de tonlieu, vinage, chausséage.

M. Caffiaux montre comment ces divers impôts furent non-seulement maintenus illégalement et sans vote des états, mais encore aggravés et dénaturés par l'administration française. Ces abus étaient inévitables du jour où les impôts, au lieu d'être annuellement votés et répartis par les représentants des populations, furent affermés à des traitants uniquement occupés d'en obtenir le plus possible et soutenus dans leurs exactions par le Conseil du roi.

La monarchie de Louis XIV ne se contenta point de conserver, d'accroître et de fausser les anciens impôts du pays ; elle en établit de nouveaux pour suffire aux besoins créés par ses entreprises guerrières et ses prodigalités.

M. Caffiaux étudie ces nouvelles impositions avec une grande abondance de détails inédits. Il passe en revue d'abord les impositions territoriales, comprenant les aides ordinaires et extraordinaires, le dixième, les nouveaux vingtièmes, le cinquantième, la maréchaussée, les fortifications de Valenciennes, les courtiers-jaugeurs ; ensuite les impositions personnelles, qui étaient les suivantes : la capitation, les droits des jurés-brasseurs et égards-gourmeurs, la pépinière royale, les droits de francs-fiefs, nouveaux acquêts, etc., la milice, le contrôle, etc. ; puis les impôts relatifs au clergé : le droit d'oblats, la taille et les dons gratuits.

A ces impositions il faut ajouter les sous pour livre dont elles étaient grevées, et les corvées ordinaires et extraordinaires. Ce n'étaient pas les seules charges qui pesaient sur le pays. La vente des offices, le payement des rentes dues par les villes, les octrois, le logement et les exactions des états-majors, les avantages faits aux ingénieurs et aux commissaires

Digitized by Google

des guerres, fournissaient encore à l'ancienne administration autant de moyens de faire éclater son inexorable esprit de fiscalité.

Après avoir étudié le système financier, M. Caffiaux nous en décrit les résultats économiques. Il nous montre le Hainaut manquant de débouchés, réputé province étrangère par rapport à la France, isolé encore davantage de ses voisins, grâce à une monnaie spéciale, en somme dépeuplé et amoindri par la ruine successive de ses principales industries.

La savante étude de M. Caffiaux est complétée par des pièces justificatives et par un certain nombre de documents un peu en dehors du cadre du livre, mais d'un haut intérêt pour l'histoire du Hainaut.

Les conclusions de l'auteur sont fort peu favorables à l'ancien régime. « C'est de 89, dit M. Caffiaux, que datent véritablement nos progrès dans l'agriculture, l'industrie et le commerce ; de ce temps aussi date notre attachement à la France et notre orgueil de lui appartenir. »

Il est impossible de ne pas souscrire à ces conclusions quand on a lu les documents rassemblés et mis en œuvre par M. Caffiaux avec autant d'érudition que de critique. LOUIS LEGRAND.

ERRATUM au numéro de décembre :

Page 420, ligne 15 : rayer les mots « en osque ».

Digitized by Google

Digitized by Google

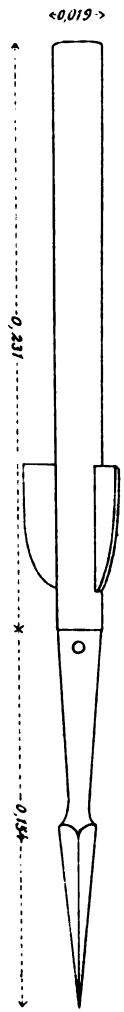

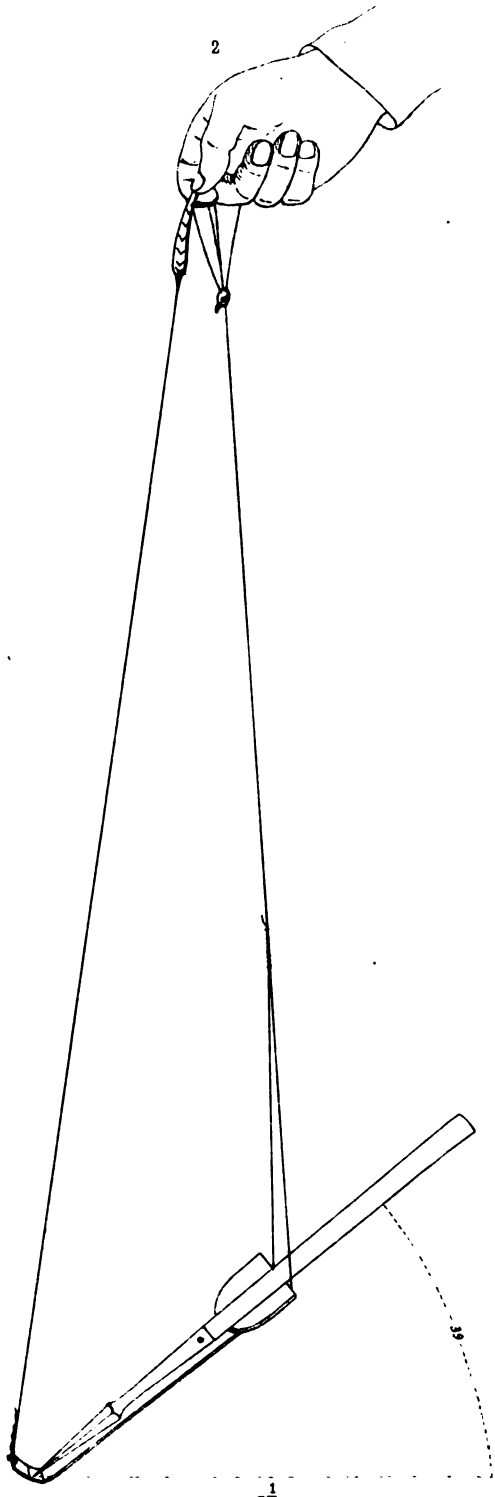

Digitized by Google

Digitized by Google

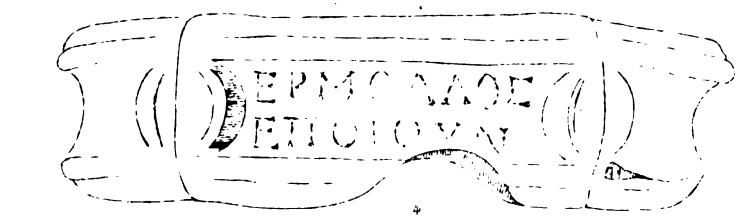

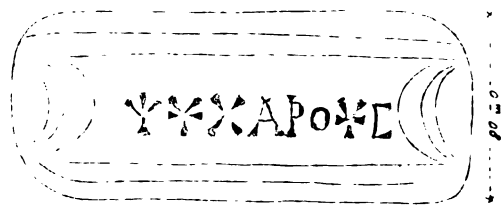

5

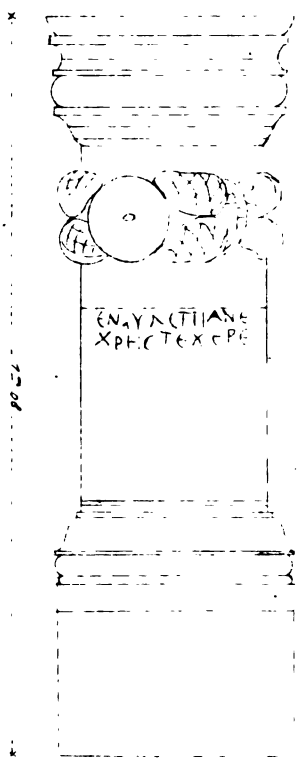

1

2

3

Imp. Lemercier et Cie Paris

BASE ET STELES RONDES DE CHYPRE.

Digitized by Google

LE

KESTRE OU KESTROSPHENDONE

(*Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*)

Tite-Live, au chapitre LXV de son XLIIe livre, nous raconte un épisode de la guerre contre Persée où figura, nous dit-il, une arme de nouvelle invention particulièrement meurtrière et à laquelle il donne le nom de *Kestrosphendone*. « Maxime Kestrosphendonis [Romani] vulnerabantur. Hoc, illo bello, novum genus teli inventum est : bipalme spiculum hastili semicubitali infixum erat, crassitudine digiti. Huic ad libramen pinnæ tres, velut sagittis solent, circumdabantur. Funda media duo funalia imparia habebat. Quum majori sinu libratum funditor habena rotaret, excussum velut glans emicabat. »

On voit, ainsi que l'indique du reste l'étymologie du mot *kestrosphendone*, qu'il s'agit d'un trait lancé par une fronde. Comment lançait-on ce trait, qui partait avec la rapidité d'une balle de plomb? Quelle était la forme de la fronde à laquelle un pareil dard pouvait s'adapter? Quelles étaient les conditions d'un jet sûr et juste? Ces diverses questions n'ont point été résolues jusqu'ici. Le texte de Tite-Live a paru obscur à tous les commentateurs. Turnèbe n'y a rien compris, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en relisant la note de l'édition de Lemaire, où ses conjectures sont longuement exposées. Juste Lipse, plus clairvoyant sur plusieurs points, déclare toutefois, qu'en somme c'est là un texte des plus obscurs pour lui : « neque nego natare me his talibus quæ usu abierunt et usu et periculo tamen constant. »

Les essais de reconstitution matérielle du kestrosphendone n'ont pas été plus heureux. M. le colonel de Reffye, dont tout le monde admire, au Musée de Saint-Germain, les magnifiques balistes, et auquel nous devons la construction de javelots à amentum et de pilum qui ne laissent rien à désirer et sont des armes tout à fait pratiques,

Digitized by Google

n'avait pu réussir à retrouver le trait lancé par la fronde. Ce petit problème, archéologique et historique à la fois, je crois l'avoir résolu. J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie un trait et une fronde fabriqués par M. Abel Maître, l'habile et ingénieux chef des ateliers du Musée de Saint-Germain, qui me semblent reproduire exactement l'antique Κέστρος (1). Un fait qu'il n'est peut-être pas inutile de vous signaler, c'est que contrairement à ce qui est arrivé pour les balistes, qui n'ont pu être refaites que par tâtonnements et pour ainsi dire en dehors, ou, si vous aimez mieux, à côté des données fournies par les textes, le succès obtenu ici est dû à la stricte observation des renseignements que nous ont transmis et Tite-Live et Polybe. Si l'on avait échoué jusqu'ici, c'est que les textes avaient été mal compris ou que les expérimentateurs s'étaient fiés à des traductions fautives. Il m'a suffi de reprendre et étudier le texte de Polybe, de le rapprocher de celui de Tite-Live, d'en tirer une série de faits précis qui s'y trouvent renfermés, de donner pour instructions à M. Abel Maître de suivre scrupuleusement ces indications, pour mener à bien une entreprise considérée jusque-là comme désespérée.

Ce n'est pas, en effet, Tite-Live seul qui nous parle du *kestrosphendone*. Polybe en avait déjà parlé avant lui et d'une manière bien plus précise. Il est même presque certain que Tite-Live n'a fait que copier son devancier en l'abrégeant.

Suidas nous a conservé le texte de Polybe que voici :

Polybii reliquiæ, liv. XXVII, 9; apud Suidam (édit. Didot, t. II, p. 22).

Κέστρος. Ξένον ἦν τοῦτο τὸ εὕρημα κατὰ τὸν Περσικὸν πόλεμον (2). Τὸ δὲ βέλος τοιοῦτον· διπάλαιστον (3) ἦν, ἴσον ἔχον τὸν αὐλίσκον τῇ προβολῇ· τούτῳ ξύλον ἐνήρμοστο, τῷ μὲν μήκει σπιθαμιαῖον (4), τῷ δὲ πάχει δακτυλιαίαν ἔχον τὴν διάμετρον (5). Εἰς δὲ τούτου τὸ μέσον ἐσφήνωτο πτερύγια τρία ξύλινα βραχέα παντελῶς· τοῦτο, δυοῖν κώλων ἀνίσων ὑπαρχόντων τῆς σφενδόνης, εἰς τὸ μέσον ἐνηγκυλίζετο τῶν κώλων εὐλύτως. Λοιπὸν, ἐν μὲν τῇ περιαγωγῇ, τεταμένων τούτων, ἔμενεν· ὅτε δὲ παραλυθείη θάτερον τῶν κώλων κατὰ τὴν ἄφεσιν, ἐκπῖπτον ἐκ τῆς ἀγκύλης, καθαπερεὶ μολυβδὸς ἐκ τῆς σφενδόνης, ἐφέρετο; καὶ προσπῖπτον μετὰ βιαίας πλήγης, κακῶς διετίθει τοὺς συγκυρήσαντας.

Ce texte peut se traduire ainsi (nous reviendrons ensuite à Tite-Live, qui n'a fait, comme nous l'avons déjà dit, qu'abréger l'historien

(1) Voir pl. II, fig. 1. — (2) 168 av. J.-C. — (3) παλαιστή = 0m,077. — (4) σπιθαμή = 0m,231. — (5) δάκτυλος = 0m,019.

Digitized by Google

grec) : « Kestre. Arme inventée durant la guerre contre Persée. Voici la description de cette arme : le kestre consistait en un fer de deux palmes (soit $0^m,154$) de long composé de deux parties égales, la pointe et la douille; à ce fer était adaptée une hampe en bois d'un spithame ($0^m,231$) de long et d'un doigt ($0^m,019$) de diamètre. *Au milieu* étaient attachées trois petites ailes de bois très-courtes. Pour lancer le trait, il faut prendre une fronde à bras inégaux et engager le kestre dans le pli de la fronde (1) de façon à ce qu'il puisse s'échapper facilement. Dans le mouvement de rotation, tant que les deux cordes restent tendues, le trait demeure immobile; mais au moment où la main abandonne une des cordes l'arme, dégagée, part comme une balle de plomb et fait de graves blessures à ceux qu'elle atteint. »

Rapprochons de cette description le texte de Tite-Live :

« Le kestrosphendone, dit-il, inventé dans cette guerre (la guerre contre Persée), consistait en un fer aigu de deux palmes, adapté à une hampe d'une demi-coudée de long et de la grosseur d'un doigt. (Ce sont, vous le voyez, les mêmes chiffres.) A cette hampe étaient attachés trois ailerons comme ceux dont on arme les flèches pour en rendre le vol plus sûr. (Tite-Live oublie de nous dire que les ailes doivent être non à l'arrière, mais au milieu du trait.) La fronde sur laquelle le trait était placé en équilibre se composait de deux cordes de longueur inégale. Le mouvement de rotation était imprimé par la corde la plus longue. Le trait s'échappait avec la rapidité d'une balle. »

Il résulte de ces textes que :

1° L'arme avait $0^m,154 + 0^m,231$, soit 385 millimètres de long, 154 de fer et 231 de bois, le fer étant, d'ailleurs, mi-pointe et mi-douille. L'épaisseur de cette hampe était de $0^m,019$.

2° Trois ailes très-courtes étaient fixées au milieu de l'arme : εἰς δὲ τούτου τὸ μέσον.

3° Quant à la fronde, elle avait cela de particulier que les deux bras en étaient inégaux : δυοῖν κώλων ἀνίσων ὑπαρχόντων. « Funda media duo funalia imparia habebat. »

L'arme dans ces conditions, réalisées dans l'exemplaire que j'ai l'honneur de vous présenter, pénètre de plusieurs doigts en terre à 70 mètres de distance.

(1) ἀγκύλη, pli du bras ou de la jambe.

Digitized by Google

Les conditions indiquées par le texte de Polybe sont donc suffisantes; mais il y a plus, elles sont nécessaires. Conditions de longueur du trait, conditions de fixation des ailes au milieu de l'arme, conditions d'inégalité des cordes de la fronde sont également obligatoires. Les deux dernières surtout sont indispensables. Nous en avons fait l'expérience, M. Maître et moi.

Avec les ailes à l'arrière, le trait ne saurait être placé convenablement sur la fronde (nous verrons, plus loin, pourquoi). Lancé par une fronde à cordes égales, le trait tournoie sur lui-même au lieu de se diriger droit sur le but. Des essais répétés ont même permis à M. Maître (à qui revient une bonne part de l'honneur de cette découverte) de constater que cette inégalité des cordes devait être telle que l'angle formé par le trait incliné et la ligne de terre fût de 39 degrés (1).

Est-ce là une conséquence des principes de la mécanique rationnelle? J'ai voulu le savoir et me suis adressé, à cet effet, à l'un de vos confrères de l'Académie des sciences (2). Sa réponse a été conforme à ce que je supposais (3). Les conditions indiquées ci-dessus peuvent être mathématiquement expliquées et prévues. La démonstration en est même facile et peut être exprimée en des termes accessibles à tous.

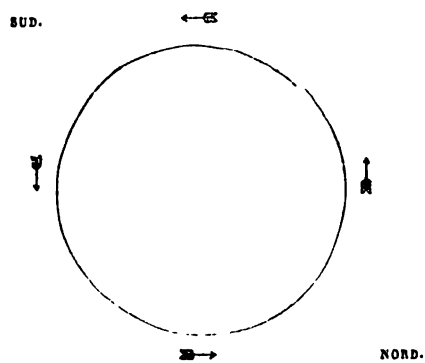

La flèche, pendant qu'elle est emprisonnée entre les deux cordons de la fronde et tourne avec le bras de celui qui la lance, est animée

(1) Voir pl. II, fig. 2, la position du trait au moment où le frondeur se prépare à le lancer.

(2) Mon frère, Joseph Bertrand.

(3) Il n'en résulte pas que des considérations théoriques aient été pour quelque chose dans la découverte du kestre par les Grecs, puisque la théorie de la force centrifuge ne date que du XVIIe siècle. Cette découverte est due, comme on sait, à Huyghens, né en 1629.

Digitized by Google

d'un double mouvement : un mouvement circulaire du centre de gravité et une rotation de même durée autour de ce centre. Il est clair, en effet, que la pointe dirigée d'abord vers le nord, par exemple, montrera le sud au moment du passage à la partie supérieure du cercle.

Après un quart de révolution, elle se dirigerait vers le zenith, après trois quarts vers le nadir.

Cette rotation est acquise et persistera quand la flèche sera libre, si on ne la détruit pas. Il faut donc, après avoir lâché un des cordons, que l'action de l'autre exerce, pendant le court instant qui lui est laissé avant que la flèche devenue libre l'abandonne, *un couple* (1) capable de produire autour du centre de gravité une rotation égale et contraire à celle de la flèche. *Or, ce couple dépend de l'inclinaison de la flèche* à partir du point de suspension et de la tension du fil, qui ne peut varier brusquement et qui restera à peu près égale à ce qu'elle était pendant la rotation de la fronde.

Tels sont les éléments d'un calcul devenu très-simple, dont le résultat le plus intéressant semble celui-ci : *lorsque le système est bien réglé pour une certaine vitesse, il le sera, par cela même, pour toutes les autres* (2). Le même calcul prouve qu'une bonne fronde pourra servir indifféremment à l'archer le plus vigoureux et aux jeux d'un petit enfant.

Quant au calcul de l'angle, il dépend de la position de la flèche et de son moment d'inertie. L'expérience le donne et la théorie prouve qu'*il y en a un et un seul.*

Vous avez vu que cet angle était de 39 degrés.

L'angle étant déterminé par l'inégalité des cordes, vous comprenez pourquoi Polybe et Tite-Live insistent sur ce point d'une façon si expresse.

La position des ailes a, vous le voyez, une égale importance,

(1) Nom donné à deux forces égales, parallèles et de direction opposée, qui sont appliquées, l'une à l'extrémité d'un levier, l'autre à l'autre. (Dict. de Littré.)

(2) La vitesse angulaire de la flèche est, en effet, égale précisément à celle imprimée à la fronde. Nommons-la ω. La tension du fil est proportionnelle à ω^2, puisque c'est une des composantes de la force centripète nécessaire pour produire dans un cercle de rayon donné la rotation du centre de gravité, mais cette force proportionnelle à ω^2 agira pendant un temps proportionnel à $1/\omega$, puisque la flèche abandonne le support d'autant plus vite qu'elle est plus rapidement lancée. Le bras de levier moyen du *couple* est, d'ailleurs, indépendant de la vitesse, et les deux termes de l'équation qui doit être satisfaite étant proportionnels l'un à ω, l'autre à $\omega^2 \times 1/\omega$, la vitesse ω disparaît, et une bonne fronde pourra servir indifféremment à l'archer le plus vigoureux et aux jeux d'un petit enfant. (J. B.)

Digitized by Google

puisque le petit bras de la fronde, celui à qui échoit le rôle de contrebalancer le mouvement de rotation sur lui-même acquis par le trait pendant son mouvement circulaire, prend son point d'appui sur ces mêmes ailes.

La description de Polybe est donc un modèle à la fois de concision et d'exactitude. Tite-Live, qui l'a copié, a oublié une des conditions essentielles.

L'exercice du kestre était certainement un de ceux qui exigeaient le plus d'habileté. Aussi est-ce un de ceux que paraissent avoir préféré les Athéniens aux époques voisines de notre ère. La mention d'un magistrat, dit gardien des kestres, κεστροφύλαξ, dans les inscriptions éphébiques, ne laisse aucun doute à cet égard.

ALEXANDRE BERTRAND.

Digitized by Google

NOUVELLES INSCRIPTIONS GRECQUES

DE CHYPRE

LARNACA. — DALI. — VAL DE LYMPIA.

Dans quelques localités de l'île de Chypre, notamment à Larnaca, à Dali et au val de Lympia, les fouilles ont pendant ces six dernières années fourni diverses sortes de monuments funéraires, entre autres un assez grand nombre de cippes ou colonnes portant de courtes inscriptions, lesquelles se terminent presque toutes par la rubrique XPHCTE ou XPHCTHXAIPE, ou une de ses variantes.

Ces colonnes sont en pierre calcaire. Elles sont rondes et plus ou moins ornées. Elles consistent en un fût soit tout à fait lisse, soit agrémenté de filets ou listels et reposant sur une base ornée de nombreuses moulures : filets, tores, cavets, baguettes, talons, etc.; sur le fût est une sorte de chapiteau tantôt droit, tantôt évasé, et composé aussi de filets, gorges, doucines, etc.

Sur la surface supérieure est le plus souvent pratiqué, au centre, un trou carré ou rond dans lequel se fixait, au moyen d'une courte tige, une pomme de pin (emblème funéraire) en pierre calcaire, ou bien encore une sorte de cône renversé également en pierre et orné de filets, moulures et cannelures torses ou droites.

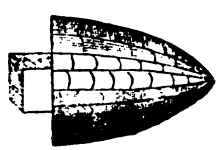

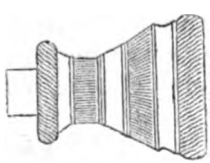

Les inscriptions sont gravées sur le fût, et généralement d'une exécution hâtive et négligée.

Digitized by Google

Ces cippes étaient posés sur le sol ou sur un soubassement, ou encastrés dans celui-ci au moyen d'une tige (rarement).

Voici la description de ceux de ces monuments que j'ai pu recueillir. Presque tous appartiennent à la collection de Cesnola.

N° 1.

Hauteur, 0m,775.

Sur le fût et dans un médaillon creux et ovale est sculpté, en haut relief, un buste d'homme. Figure imberbe, cheveux courts; les plis de la tunique montent jusqu'au cou. Travail médiocre.

Au-dessous cette inscription :

ΑΡΤΕΜΙΔΟΡΕΧΡΗCΤΕΧΑΙΡΕ.

Au premier mot le graveur a mis un O pour un Ω. (Voy. n° 3.)

N° 2.

Hauteur, 0m,75.

Sur le fût, et dans un médaillon creux et d'un ovale plus allongé que le précédent, est sculpté, en haut relief, un buste de femme. Figure âgée, coiffure en bandeaux. Au cou un collier. Travail médiocre.

Sous le portrait cette inscription mal gravée :

ΚΡΑΤΗΑΧΡΗC
ΤΗΧΑΙΡΕ

Κρατήα est une forme dialectique de Κράτεια.

Cippe trouvé avec le précédent.

N° 3.

Hauteur, 1m,13.

Le haut du fût est entouré d'une couronne sculptée en très-haut relief, fermée par un disque ou rosace formant chaton et composée de pommes de pin géminées.

Dessous, l'inscription suivante :

ΑΡΤΕΝΙΔΩΡΕ
ΚΥΝΗΓΕΧΡΗCΤΕ
ΧΑΙΡΕ

Au premier mot le graveur a mis un N pour un M.

Digitized by Google

N° 4.

Hauteur, 1m,08. (Voir pl. III, n° 1.)

Le haut du fût est orné d'une couronne pareille à la précédente. Au-dessous :

ΕΝ ΥΛΣΠΙΑΝΕ
ΧΡΗΣΤΕΧΕΡΕ

Au premier mot on serait tenté de suppléer : ΕΝΤΥΝΕ. Mais il est plus probable que les six dernières lettres sont les finales d'un nom propre qui ne s'est pas rencontré jusqu'ici.

Au dernier mot le premier Ε remplace la diphthongue ΑΙ. Cette substitution se trouve répétée deux fois sur une stèle funéraire trouvée en Syrie (collection Péretié). Voici cette stèle :

Hauteur totale, 0m,32. Fût rond terminé par une couronne de feuilles d'eau et posée sur un socle carré portant cette inscription :

ΑΜΜΙΑΧΡ
ΗΣΤΗΚΕΑΛ
ΥΠΕΧΕΡΕ

Le graveur a conformé son orthographe à la prononciation, ce qui prouve que, comme aujourd'hui, ΑΙ et Ε avaient dans certains pays, surtout à l'époque impériale, un son identique.

N° 5.

Hauteur, 0m,775. (Voir pl. III, n° 2.)

Sous la base est une tige courte servant à la fixer dans l'alvéole d'un socle.

Au milieu du fût est un listel plat, et entre celui-ci et le chapiteau cette inscription :

ΕΥΨΥΧΙ/Υ
ΧΙΑΝΣΟΥ
ΔΙΣΛΘΛΝΛ
ΤΟΣ

Les caractères sont négligemment tracés.

Le premier mot est ΕΥΨΥΧΙ, « sois tranquille d'esprit ». — Le second est un nom propre, à moins, ce qui est d'ailleurs peu probable, qu'il ne soit pour un mot ΕΥΩΧΙΑΝΕ, impératif de εὐωχιάνω dérivé de εὐωχία, et tout à fait inconnu jusqu'à présent. Le sens de

Digitized by Google

ce verbe serait « festoyer », ce qui donnerait à l'épitaphe un sens trop gai. Le précepte s'adressant au mort comme le démontrent les inscriptions suivantes, εὐωχίανε est donc de toutes façons impossible à suppléer ici.

Mais pourquoi cette apostrophe à un mort?

Le point de départ de la conception de cette formule est, je pense, l'idée de la satisfaction qu'exige l'*œil de l'envieux*, idée qui aurait existé en Orient jadis comme aujourd'hui : l'âme du défunt jalouse les survivants. Inquiète, il faut la calmer : « Dors en paix, un tel, personne n'est à l'abri de la mort. »

On peut supposer également que l'épitaphe fait allusion à la prochaine réunion du mort avec les êtres chers qu'il a laissés sur terre. Toutefois l'autre hypothèse me paraît plus plausible.

N° 6.

Hauteur, 0m,435.

Architecture grossière et bâclée.

L'inscription est tracée à la pointe en caractères hâtifs, informes et peu visibles :

ΚΑΛΑΔΙΩΝ
ΕΥΨΥΧΙΟΥΔΙC
ΑΘΑΝΑΤΟCΕΝ

Οὐδίς est ici pour οὐδείς.

EN est probablement l'âge du défunt, 55 ans.

N° 7.

Hauteur, 0m,60.

Cippe grossièrement taillé. Un petit cône renversé le surmonte. Inscription mal tracée :

CYΨYXI
APICTO
NIΔINHOY
ΔICAΘA
NATOC

N° 8.

Hauteur, 0m,35.

Facture grossière. Un petit cône renversé surmonte le cippe. L'inscription, tracée à la pointe, dénote une incroyable négligence.

Digitized by Google

Plusieurs lettres sont de travers ou tout à fait horizontales, et à peine reconnaissables.

ЄΚΕΚΧΙΑ
ΘΡΟΔΙCΙΑ
ΟΚΔΙCΑΦΑΝΑ
ΤΟC

La lecture est facile. La forme du ρ est curieuse : une barre verticale terminée par un petit rond. Le θ a la figure d'un φ majuscule. Quant au α du second et du dernier, la prolongation à droite des deux traits qui forment l'angle de gauche donnerait la figure de l'aleph phénicien.

Cette épigraphe dénote une grande inexpérience des caractères grecs. Si l'on fait attention à ce fait que ce monument, ainsi que le précédent, vient de Citium, il est supposable que l'ouvrier qui a taillé la pierre et tracé l'épitaphe était ou un étranger ou un Phénicien de la ville même.

N° 9.

Hauteur, 0m,74.

ΤΙΜΩΝ
ΧΡΗCΤΕ
ΧΑΙΡΕ

Gros caractères. Inscription plus soignée que la précédente. Les ε ne sont pas lunaires, mais anguleux.

N° 10.

Hauteur, 0m,64.

ΑΠΟΛΩ
ΝΙΔΗ
ΧΡΗCΤΕ
ΧΑΙΡΕ

Même remarque pour les ε.

N° 11.

Hauteur, 0m,49.

ΠΕΝΓΕΝΙΑ
ΧΡΗCΤΗ
ΧΑΙΡΕ

Digitized by Google

N° 12.

Hauteur, 0m,59. (Voir pl. III, n° 3.)
Le sommet est un cône tronqué très-évasé et très-bas.

MAPKNNA
XPHCTHXEPE

Le premier mot est sans doute MAPKIANA. Au dernier mot E remplace AI. (Voir plus haut, n° 4.)

N° 13.

Hauteur, 1m,16.

ONHCIKPA
THXPHCTE
XAIPE

Caractères soignés et terminés en queue d'aronde.

N° 14.

Fragment. Partie supérieure.
Hauteur, 0m,37.

KYPIAE
XPHETE

Le dernier mot XAIPE manque. Au deuxième, on a mis un E pour un C.

N° 15.

Hauteur, 1m,10.
Le fût, la base et le chapiteau sont surchargés de moulures (baguettes, filets, tores, gorges, etc.).

ΠACII /THXPHCTE
XAIPE

Le premier mot est sans doute le nom ΠACIKPATHC, cité dans Plut., *Alex.*, 29. (Voy. encore Phot. Codd. 209; Mionnet, 3, 166-196.)

N° 16.

Fragment. Partie inférieure.

Digitized by Google

Hauteur, 0m,33.

ΦΙΛΟΚΡ
ΧΡΙΗC
ΧΑΙΡΕ

Le premier mot est probablement ΦΙΛΟΚΡΑΤΗC. Au second mot, ΤΕ doit être ajouté à la fin et Ι effacé.

N° 17.

Fragment. Partie inférieure.
Hauteur, 0m,26.

ΔΗΝΗΤΡΙΑ
ΧΡΗΤΗΧΕΡΕ

Lettres informes, peu lisibles, bâclées, tracées à la pointe.
Au premier mot, Ν est pour Μ. Au deuxième mot, le C a été omis. Au troisième, Ε est pour ΑΙ.
Inscription reproduite moins exactement par Sakellarios (p. 43).

N° 18.

Sur la base carrée d'une stèle ronde surmontée d'une couronne de feuilles d'eau. — Brèche de couleur rosée, et dure.
Hauteur, 0m,45.

ΑΞΓ̅·ΠΑΝΗΜΟΥΪ
ΑΛΙΟΥCΧΡΗCΤΕ
ΚΑΙΑΛΟΙΠΕ
ΧΑΙΡΕ

ΑΞΓ̅=361. Année d'une des ères usitées à Chypre.
ΠΑΝΗΜΟC (qui s'écrit aussi par un Α et par un Ε à Rhodes et à Corinthe) est un mois commun à plusieurs calendriers doriens et à celui de Macédoine.
Ϊ=10. Quantième du mois.
ΑΛΙΟΥC est pour ΑΛΙΟC, nom propre qu'on retrouve dans Homère (*Odyss.*, 8, 119).
A l'avant-dernier mot ΟΙ est évidemment mis pour Υ, en vertu probablement d'un iotacisme du dialecte local. Les Ε sont anguleux et, chose remarquable, les Ο et les C aussi.
Quelques personnes m'ont dit que ce monument venait de Caramanie.

Digitized by Google

LARNACA.

N° 1.

Petit piédestal en brèche rouge et blanche. Ce morceau semble avoir été la moitié longitudinale d'une stèle de 0m,11 environ de diamètre, montée sur une base ronde de 0m,125 de diamètre, et dont la stabilité était assurée par un évidement de 0m,07 de diamètre.

La hauteur du fût égalant son diamètre (0m,11) et la base ayant 0m,075 de haut, la longueur de ce petit monument est donc de 0m,185.

Le fût a été retaillé en doucine sur l'évasement de laquelle pose un abaque dont les côtés ayant 0m,11 lui donnent la forme carrée.

La portion de piédestal me paraît avoir été destinée à être encastrée dans un mur et à tenir ainsi en saillie le petit piédouche sur lequel devait être fixée une statuette.

Le côté droit du bandeau de l'abaque et la partie antérieure de celui-ci et de la doucine portent, tracée en lettres allongées et maigres (époque impériale), l'inscription suivante :

ΑΡΤΕΜΙΔΙΙΙΑ ΑΛΙΑ · ΟΛΥΜΠΙΑ
ΝΟCΕΥΔΑΙΜΩΝ ΥΠΕΡΘΥΓΑΤΡΙΔΗC
ΒΕΡΙΑΝΗC

Lecture de M. Piéridès, de Larnaca.

Ce monument a été trouvé aux Salines, où s'élevait probablement un temple à la Diane des rivages (Ἀρτεμιδι Παραλίᾳ), divinité tutélaire des sauniers (1) et des caboteurs citiens.

N° 2.

Petite stèle carrée en marbre rouge. Hauteur totale, 0m,09.

Elle se compose d'un dé carré de 0m,03 de haut sur 0m,075 de large, reposant, par un évasement, sur une plinthe de 0m,095 de long. Celle-ci se raccorde par une surface inclinée à une base de 0m,03 de haut sur 0m,135 de long.

ΟΠΑΟΝΙ
ΜΕΛΑΝΘΙΩΙ

(1) « Ad Citium in Cypro... extrahunt (salem) e lacu, dein sole siccant. » Plin., *Hist. mundi*, l. XXI, c. 39. En 1870 on a découvert en ce lieu une jarre contenant 1400 statères d'or d'Alexandre et de Philippe.

Digitized by Google

ΚΑΤΑΓΡΑΦΟΣ
ΧΠΕΡΤΟΥΥΙΟΥ
ΚΑΤΑΓΡΑΦΟΥ
ΕΥΧΗΝ LC

Provenance : les Salines.

Là était vénéré et avait peut-être un sacellum le Melanthus susmentionné : était-ce un des premiers colonisateurs de l'île et son nom serait-il devenu légendaire à Citium comme celui de Teucer à Salamine, de Golgus à Golgos, etc.? Rien ne l'indique. Toutefois Ovide, dans ses *Métamorphoses* (3, X), cite un Melanthus parmi les pirates d'Acestes, à bord duquel se trouvait Bacchus, aux parages de Naxos.

> Hoc Libys, hoc flavus, proræ tutela, Melanthus,
> Hoc probat Alcimedon.....

(*Hoc* désigne ici le projet de dépouiller le dieu dont la clairvoyance détourna le péril, et qui changea les voleurs en dauphins).

Que signifie cette légende? 1° Que Mélanthus, compagnon de route de Bacchus, était pirate ; 2° qu'il était blond (flavus), c'est-à-dire de cette race dorienne qu'on retrouve encore en Crète; 3° qu'il fut, lui et les autres matelots d'Acestes, transformé en animal utile, c'est-à-dire pris à solde par le conquérant indien. Mon hypothèse qui fait de ce personnage un des colonisateurs grecs de Chypre est donc vraisemblable, et d'accord d'ailleurs avec l'inscription et l'assertion d'Hérodote sur la population de l'île (VII-90).

Κατάγραφος signifie proprement : « Ci-dessus gravé. » Désigne-t-il l'image du père et du fils représentés sur une plaque surmontant le monument, ou est-il employé comme nom propre (ce dont il n'y a point d'exemple jusqu'ici)? Cette dernière hypothèse me semble la plus conforme aux usages et par conséquent la plus probable.

Le chiffre qui suit ΕΥΧΗΝ est mal tracé. Il paraît se composer d'un Λ et d'un Γ = 36. Age d'un des personnages?

N° 3.

Petite stèle de marbre blanc. Même provenance que la précédente. Hauteur, 0m,17.

Colonnette de 0m,09 de diamètre à 15 cannelures à arêtes vives. Le bas du fût est lisse sur une hauteur de 0m,05 pour recevoir l'inscription. Il se raccorde par un plan incliné à une base ronde de 0m,16 de diamètre. La surface inférieure de cette base est légèrement

Digitized by Google

concave; elle porte à son centre un trou carré et tout autour une légende en caractères martelés et illisibles. Monument rond.

ΑΡΙΣΤΑΓΟΡΑΣ
ΣΩΣΑΝΔΡΟΝ
ΤΟΝΕΑΥΤΟΥΥΙΟΝ
ΟΠΑΟΝΙΜΕΛΑΝΘΙΩ
ΕΥΧΗΝ

Un ω a été omis après l'avant-dernier mot.

N° 4.

Morceau quadrangulaire de 0m,21 de haut, en pierre calcaire et grossièrement taillé en forme de statuette. La tête manque. Les mains, réunies sur la poitrine, soutiennent un vase. Largeur aux épaules, 0m,10; aux pieds, 0m,08; dos plat. Trouvé aux Salines. Sur le ventre, inscription mal tracée et peu lisible :

ΝΙΚΑΝΔ
ΡΟCΥΠΕΡ
ΤΟΥΥΙΟΥ
ΤΙΜΑΡΧΟΥ

ATHIENAU (GOLGOS).

N° 1.

Graffito sur bloc de calcaire (grand temple).

ΔΗΜΗΤΡΙ ΟΛΛΩΝ
ΤΙΜΟΔΩΡΟC

N° 2.

Graffito sur bloc de calcaire (grand temple).

ΔΡΙΜΟΚΙΑ
ΤΙΜΟΔΩΡC

Le premier mot est peut-être ΔΗΜΟΚΡΑ[ΤΗΣ.]

Digitized by Google

N° 3.

Piédestal double en pierre calcaire.

Longueur, 0m,72; hauteur, 0m,30; largeur, 0m,19. — Provenance : grand temple.

Graffito. Caractères mal tracés et assez profondément gravés.

Dans le champ, à gauche, quelques caractères chypriotes tracés à la pointe :

ΤΙΜΟΔΩΡΟΥΔΕΙ<
ΔΡΙΜΟΚΙΑΔΒ⊢
ΕΠΡΙΑΤΟΞ

N° 4.

Fragment de pierre calcaire légèrement convexe (éclat de colonne), de 0m,25 de haut sur 0m,29 de large, portant une inscription en caractères assez négligés et ébauchés seulement au pointillé aux trois premières lignes.

Au bas de l'inscription sont deux couronnes juxtaposées entre deux palmes.

ΕΙCΘΕΟC
ΤΟΗΕΓΙCΤΑ
(τ)ΟΝΤΟΕΝΔΟ3Ο
(τα)ΤΟΝΟΝΟΗΑ
ΒΟΗΘΠΑCΙΔΕΟ
ΗΕΘΕ

Dans la couronne de droite est le mot

ΗΛΙΟC

La forme des M est remarquable et affecte celle d'un H. A la troisième ligne le Ξ a la forme archaïque d'un 3. A l'avant-dernière ligne ΒΟΗΘΙ est pour ΒΟΗΘΕΙ. Inscription trouvée à Athienau et évidemment chrétienne. — Il y avait à Chypre un évêque de Golgos.

DALI.

N° 1.

Piédestal de marbre noir.

Longueur, 0m,75; largeur, 0m,52; hauteur, 0m,27.

Ce piédestal supportait une statue plus petite que nature, à juger

Digitized by Google

d'après la dimension des pieds. Ceux-ci étaient encastrés dans des alvéoles peu profondes, épousant leurs contours, et solidement fixés au bloc au moyen de chevilles métalliques dont étaient pourvus les talons et qui pénétraient dans des trous encore visibles. — La statue était probablement en bronze.

L'inscription est gravée avec beaucoup de soin et en très-beaux caractères. Elle est nette et intacte.

ΜΝΑΣΕΑΣΑΨΗΤΟΣΜΕΤΕΙΡΑΣΥΓΕΡ
ΑΥΤΟΥΚΑΙΤΟΥΥΙΟΥΓΗΡΥΣΜΟΝΟΣ
ΑΓΟΛΛΩΝΙΑΜΥΚΛΑΙΩΙΕΥΧΗΝ
ΕΤΟΥΣΩΣΚΙΤΙΕΙΣΑΓΟΥΣΙΝΜΙΞΑΝΔΙΚΟΥΙ

Ce monument a été trouvé avec plusieurs inscriptions phéniciennes et chypriotes par M. Lang, en mars 1869, dans le temple situé au pied des collines d'Ambelliri. Si l'on fait attention que Dali faisait partie du royaume phénicien de Citium, on ne doit point s'étonner de la présence dans cette inscription d'un mot phénicien.

En effet, dans le *Recueil des antiquités helléniques* de Rangabé (417), nous trouvons un décret où est cité un Tyrien du nom d'Ἄψης, proxène des Athéniens. Toutefois la forme du génitif est Ἄψου dans ce décret. Ce nom est, d'après le savant helléniste, dérivé de la racine sémitique Aψ, qui signifie terme? — ΓΗΡΥΣΜΩΝ est un nom nouveau.

Apollon Amycléen avait-il une chapelle au temple d'Idalie? Peut-être. Cependant il n'est pas impossible qu'un dévot de ce dieu, venu en pèlerinage au sanctuaire de Vénus, y ait accompli un vœu fait probablement pendant le voyage.

L'ère mentionnée ici est celle de Citium non encore déterminée. C'est en l'année 47, le 7 de Ξανδικός, que fut consacré le monument. Celui-ci est postérieur à Alexandre, car ce furent ces successeurs qui introduisirent à Chypre ce mois macédonien de Ξανθικός.

N° 2.

Pierre calcaire. Fragment.
Largeur, 0m,10; hauteur, 0m,07.

ΑΡΣΙΝΟΕΙΟ
ΑΝΔΡΑΣΙΑ

Beaux caractères. Temple d'Ambelliri.

Digitized by Google

PYLA.

Les inscriptions découvertes à Pyla viennent du temple déblayé par M. Lang en 1868.

N° 1.

Piédestal monolithe en pierre calcaire.

Hauteur totale, 0m,69.

Trois des côtés vont en diminuant légèrement de la base vers le haut jusqu'à un listel ou bandeau de 0m,065 de largeur, surmonté d'une corniche ou couronnement évasé de 0m,125 de haut.

La base a 0m,54 de long sur chaque face.

Ce bloc a son quatrième côté vertical et à peine dégrossi. Il était donc adossé à la muraille de l'édifice.

Le bandeau porte une inscription sur la face principale et sur la face latérale de droite :

M]ΝΑΣΙΑΣΓΝΥΤΙΛΟΥ | ΦΙΛΑΙΜΕΝΗCΠΝΥΤΙΛΟΥ
Α]ΓΟΛΛΩΝΙΜΑΓΙΡΙΩ |

Les caractères de l'inscription de gauche sont d'une très-bonne époque et identiques à ceux de l'inscription de Dali n° 1.

Le texte de droite est de beaucoup postérieur à l'autre.

Comme on le voit, Apollon était adoré, au temple de Pyla, sous le singulier surnom de ΜΑΓΙΡΙΟΣ, cuiseur (ou maturateur des fruits?), inconnu jusqu'à présent.

N° 2.

Bloc de calcaire grossier.

Hauteur, 0m,54; largeur, 0m,37.

ΑΝΑΚΡΕΩΝ
ΑΠΟΛΛΩΝΙ
ΑΝΕΘΗΚΕΝ

Caractères profondément gravés et très-soignés.

N° 3.

Bloc de calcaire grossier brisé à son sommet.

Digitized by Google

Longueur, 0m,75; hauteur, 0m,30; largeur, 0m,13.

ΙΙ · Α
ΑΓΟΛΛΩΝΙ
ΜΑΓΕΙΡΙΩΙΕΥΧΗΝ

Caractères identiques à ceux de l'inscription de Dali n° 1.
ΜΑΓΕΙΡΙΟΣ au lieu de ΜΑΓΙΡΙΟΣ.

N° 4.

Bloc de pierre calcaire. Vers le sommet les côtés sont dégradés.
Longueur à la base, 0m,335; hauteur, 0m,195.
L'inscription, en caractères hâtifs et négligés, occupe le haut de la face principale. — Longueur de la partie écrite, 0m,28.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΛΑΚCΕΠΗΙΑΡΙCCΤΟΥC
ΜΑΝΤΙΑΡΧΟCΥΠΕΡΚΛΕΟΝΟC
ΤΟΥΥΙΟΥ
ΑΝΕΘΕΚΕΝΕΝΤΥΧΗΙ

L'épithète donnée ici à Apollon est inédite et très-difficile à déterminer.
Sur l'estampage on voit qu'une lettre a été ajoutée au-dessus de ΛΑ.
Dans le recueil de M. Waddington (n° 2795), il est fait mention d'un ΜΑΝΤΙΑΡΧΗΣ.
ΑΝΕΘΕΚΕΝ pour ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

SALAMINE (SAINT-SERGHI).

Piédouche en marbre blanc, plat et percé d'un trou ayant probablement servi à fixer une statuette.
Longueur, 0m,275; largeur, 0m,19; épaisseur, 0m,08.
La tranche est légèrement concave sur les faces, arrondie, très-bombée aux parties latérales.
Sur la surface supérieure :

ΛΕΟΝΤΙΟ'
ΕΠΛΡΧΙΚΟ

Digitized by Google

C'est le nom du personnage à qui est dédié le monument. Au dernier mot il faut ajouter un I.

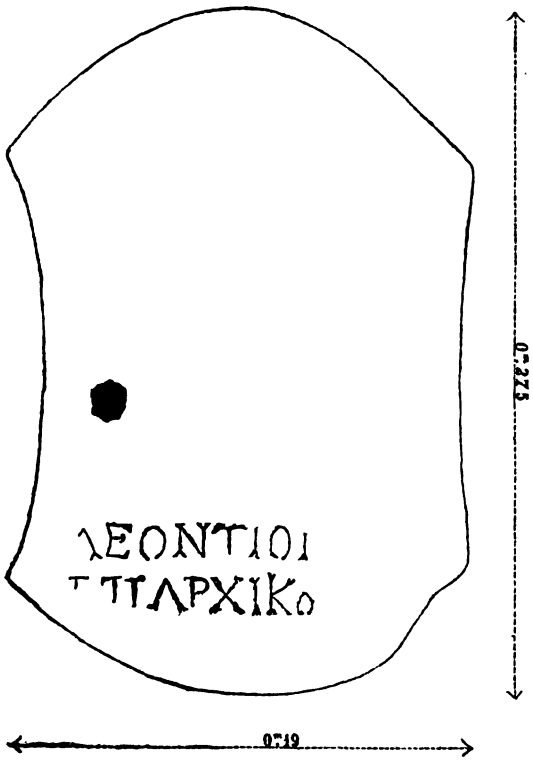

Dans la concavité de la partie antérieure de la tranche est le nom de l'artiste (voir pl. III, nº 4) :

ΕΡΜΟΛΛΟΣ
ΕΠΟΙΟΥΝ

Enfin, sur la convexité de la partie droite de la tranche est un mot tracé en caractères singulièrement soignés et présentant cette bizarrerie que les traits de chaque lettre sont renflés à leurs extrémités et s'épanouissent en queues d'aronde, que les Υ sont, à la base de leur bifurcation, traversés par un trait horizontal, et que le C final affecte la forme carrée (voir pl. III, nº 5) :

ΨΥΧΑΡΟΥϹ

Ce mot est peut-être le nom du donateur.

Digitized by Google

Ce monument a été publié plusieurs fois, entre autres par MM. Waddington et Sakellarios, mais non d'après l'original, aujourd'hui au Musée du Louvre.

PROVENANCES INCERTAINES.

N° 1.

Graffito sur pierre calcaire. Caractères tracés à la pointe, hâtifs, presque illisibles :

ΕΥΧΗΝΕΜΙΑΣΑΓΟΛΛωΝΙ

Golgos?

N° 2.

Fond d'un vase rond en terre cuite.

Diamètre, 0^m,06. Caractères tracés à la pointe :

ΧΑ
ΡΙΤΙΩ
ΝΟC

N° 3.

Fragment de pierre calcaire.

Hauteur, 0^m,29.

Inscription fruste dans sa moitié droite. Caractères assez négligés et creusés assez profondément à gauche. Le texte paraît composé de distiques :

ΡΗΙC
ΗΡΠΑCΘ..
ΜΗΔΕΝΑΠΑΤΡΙΔ
ΓΛΩCCΗΠΙΚΡΟ
ΚΕΙΜΑΙΥΠΟΧΘΟΝΙΤΙΙ
ΤΟΥCΠΡΙΝΑΠΟΙΧΟΜ[ένους
ΚΩΚΥΩΓΟΝΕΩΝΙ Ρ
COΙΧΑΡΙCΕΥΞ[αμην?
ΕΥΝΑCΟΝΗΔΗ ΥΝΟ
ΑΙΚΕΤΑΤΡΙ

Provenance : Golgos?

Digitized by Google

N° 4.

Fragment de stèle, marbre blanc, ornée d'un fronton flanqué d'acrotères.

Hauteur, 0m,23; largeur à la base du fronton, 0m,29. Très-beaux caractères.

ΣΩΓΕΝΗΣ
ΣΩΚΡΑΤΟΥ
ΙΤΕΥΣ

Au dernier mot il faut probablement ἱερειτεύσας ou ἱερητεύσας.

GEORGES COLONNA CECCALDI.

Digitized by Google

LA

MOSAIQUE DE SAINTE-PUDENTIENNE

A ROME

La mosaïque qui couvre, au fond de l'église Sainte-Pudentienne, à Rome, la conque de l'abside, a été, depuis vingt ans, l'objet d'études bien connues. M. Barbet de Jouy (1) l'a dénoncée à l'admiration générale. M. Vitet (2) a supérieurement défini le caractère et analysé les beautés de ce chef-d'œuvre trop longtemps dédaigné, et, d'accord avec l'illustre archéologue romain M. J. B. de Rossi, lequel fondait son jugement sur ses découvertes épigraphiques, il a, d'après le style de la composition et les beautés de l'exécution, restitué au IVe siècle la gloire d'avoir produit ce monument, le plus insigne dont puisse s'honorer l'école latine passée au service du christianisme. Enfin M. J. Labarte (3) a réfuté l'opinion courante qui regardait la scène représentée comme une sorte d'apothéose de la famille du sénateur Pudens, et il a mis en évidence l'intention effective de l'artiste, qui s'est proposé d'offrir à la vénération des fidèles le Christ entouré de ses apôtres. La matière semble donc épuisée, et elle le serait réellement, sauf controverses éventuelles touchant l'étendue des remaniements subis au VIIIe siècle par le travail primitif, s'il ne restait à éclaircir un point du sujet.

On sait quelle est l'ordonnance de la mosaïque de Sainte-Pudentienne. Au centre, le Christ, assis sur un trône splendidement orné, tient de sa main gauche un livre ouvert, et de sa main droite termine un geste oratoire par une bénédiction. De chaque côté siégent, sur les premiers plans, cinq hommes disposés de telle sorte

(1) *Mosaïques chrétiennes des basiliques et églises de Rome.*
(2) *Journal des savants*, année 1863, janvier.
(3) *Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la renaissance.*

Digitized by Google

que les plus voisins du Rédempteur se montrent à mi-jambe, tandis que les plus écartés apparaissent en buste. Sur un arrière-plan, également de chaque côté, une femme, debout, présente une couronne au-dessus de la tête du personnage placé devant elle près du Christ. Le lieu de la réunion est circonscrit par la colonnade en plein cintre d'un portique semi-circulaire, à toiture dorée, derrière laquelle s'élèvent les édifices d'une ville. Du sein de ces constructions émerge, en souvenir du Golgotha, un monticule qui supporte une croix latine gemmée. Les emblèmes des quatre évangélistes se détachent sur le ciel, à droite et à gauche de cette croix.

Si, faute d'indices suffisamment qualificatifs, il est impossible d'appliquer un nom déterminé d'apôtre sur chacune des figures, on doit pourtant, avec MM. Barbet de Jouy et Vitet, reconnaître dans les deux personnages les plus voisins du Christ, saint Pierre à gauche, et à droite saint Paul tenant à la main un livre sur lequel est écrit : *Liber generationis*. M. J. Labarte s'est indubitablement trompé en arguant de ces deux mots et de la proximité de l'ange symbolique pour substituer ici saint Matthieu à saint Paul. D'abord les emblèmes des évangélistes ne désignent privativement aucun des acteurs de la scène, car, ajoutés par la restauration byzantine, ils sont purement et simplement distribués, à l'effet de garnir l'espace, selon leur ordre de classement le plus ordinaire : l'ange, le lion, le bœuf et l'aigle. En outre, et par suite, ce n'est pas l'ange, maintenu à une extrémité, mais le lion qui, vers le centre, plane au-dessus de l'apôtre assis immédiatement à la droite de Jésus-Christ. Quant au texte de l'inscription, il est permis d'y trouver moins un renvoi à l'Évangile spécial de saint Matthieu, duquel il est tiré, qu'une allusion à l'Évangile en général, c'est-à-dire à la matière qui faisait l'objet de la prédication de saint Paul. Enfin, le livre est un des attributs usités de cet apôtre. Rien n'autorise donc en cette occurrence à exclure saint Paul de sa place attitrée dans les représentations hagiographiques.

Mais qui sont les deux femmes présentes à ce consistoire divin? La tradition les appelle sainte Pudentienne et sainte Praxède, et jamais encore, à ce qu'il semble, elle n'a rencontré de contradicteurs. Elle ne s'appuie cependant sur aucun signe matériel et elle est plus facile à accepter de confiance qu'à justifier.

Sans doute, pour ceux qui se plaisaient à voir groupés avec saint Pierre et saint Paul, autour du trône du Sauveur, « le vieux Pudens, ses deux fils, et cinq autres Romains, leurs amis et leurs frères, » il fallait nécessairement que la famille du sénateur fût au complet;

Digitized by Google

les deux femmes devenaient de plein droit les deux filles de Pudens, sainte Pudentienne et sainte Praxède. Mais dès que la véritable et large donnée de la composition est retrouvée, dès qu'il s'agit d'une glorification allégorique du christianisme triomphant, en la personne du Christ, son chef, et de ses premiers ministres les apôtres, que viennent y faire deux jeunes patriciennes de Rome, si considérables qu'aient pu être leurs droits à la canonisation? A la rigueur, on excuserait l'adjonction de sainte Pudentienne, grâce à sa qualité de patronne du sanctuaire, sous la condition toutefois qu'elle fût clairement subordonnée au reste de l'assemblée. Mais comment légitimer l'intrusion de sainte Praxède? En vain se prévaudrait-on de ce que, à quelques pas de l'église consacrée à sainte Pudentienne, l'église mise sous le vocable de sainte Praxède est ornée d'une mosaïque absidale où précisément on rencontre le Christ au centre, ayant à sa droite saint Paul et sainte Praxède, à sa gauche saint Pierre et sainte Pudentienne. Cet ouvrage, nul ne l'ignore, exécuté au IXe siècle, sans invention ni talent, est une grossière et servile imitation de la mosaïque absidale de l'église des SS. Côme et Damien, à Rome, où saint Paul et saint Pierre servent à saint Côme et à saint Damien de parrains près de Jésus-Christ. Incapable de modifier l'agencement de son modèle, l'auteur de la mosaïque de Sainte-Praxède, après avoir remplacé saint Côme par sainte Praxède, a eu besoin d'une seconde figure de femme pour suppléer à saint Damien, et, privé de la ressource d'une seconde patronne, il s'est tiré d'embarras en recourant à sainte Pudentienne. Ainsi, à Sainte-Praxède, l'impéritie de l'artiste est la seule cause de cette association des deux sœurs, et, d'ailleurs, chacun des princes des apôtres y introduit auprès du Rédempteur l'une des saintes et marque, vis-à-vis d'elle, sa prééminence. Il en va tout autrement dans la mosaïque de Sainte-Pudentienne; les deux femmes y semblent couronner les deux apôtres, et, prêtée à deux saintes, cette attitude est d'une impropriété tellement flagrante qu'on a essayé de la pallier en alléguant que Praxède et Pudentienne offrent au Christ leur couronne. Mais ceci est matériellement inexact. Les deux femmes ont un geste précis et exempt de toute ambiguïté; en arrière des autres personnages, les dominant de leur hauteur, elles tiennent la couronne suspendue l'une sur la tête de saint Pierre, l'autre sur celle de saint Paul.

Il faut donc l'avouer; la composition, telle qu'elle a été combinée, ne met et ne peut mettre en scène ni Pudentienne, ni Praxède, ni quelque sainte que ce soit. Que représentent alors ces deux images de femmes?

Digitized by Google

Si, rêvant à ce problème, au sortir de l'église Sainte-Pudentienne, on descend du Viminal, à travers le Forum, jusqu'aux approches du Tibre, et si, poussé par la bonne fortune, on se laisse aller à gravir le sommet de l'Aventin, on trouvera, dans l'antique église de Sainte-Sabine, la solution de la question. Sous le pontificat de Célestin Ier, vers 424, Sainte-Sabine a été décorée d'une mosaïque (1) dont la plus grande partie, malheureusement, ne subsiste plus, mais dont les restes montrent sur fond d'or, placées chacune à l'extrémité d'une inscription commémorative, deux figures qui « ne feraient pas disparate dans la grande composition de Sainte-Pudentienne (2) », laquelle elles sont au surplus postérieures seulement d'une trentaine d'années. Ce sont deux femmes debout, drapées à l'antique dans un pallium qui recouvre la longue robe des matrones; au-dessus de l'une se dressait saint Pierre, au-dessus de l'autre, saint Paul (3), effigies actuellement détruites. Entre ce fragment et la portion énigmatique de la mosaïque de Sainte-Pudentienne, il y a une frappante relation de parenté. Pour peu que l'on soit fixé sur le sens de l'une, on possédera manifestement l'interprétation de l'autre. Or la mosaïque de Sainte-Sabine porte son explication en toutes lettres; les deux femmes y sont désignées par les mots, l'une, ECLESIA EX CIRCUMCISIONE, l'autre, ECLESIA EX GENTIBVS (4). Elles symbolisent, en marquant leur origine diverse, les fidèles dont se compose l'ensemble du peuple chrétien. Elles rendent tangible et palpable, revêtue d'une forme corporelle, une idée abstraite, celle de la part qui revient plus spécialement à chacun des deux princes des apôtres dans la tâche collective de la conversion du monde. Elles sont destinées à caractériser, la première, saint Pierre, la seconde, saint Paul, qu'elles accompagnent en guise de blason, comme l'ange, le lion, le bœuf et l'aigle servent d'emblèmes aux évangélistes.

Comment ne pas être saisi de la justesse avec laquelle cette ingénieuse allégorie s'adapte au sujet mystique de la mosaïque de Sainte-Pudentienne? Elle le développe, elle le complète, elle achève d'en

(1) Voir, dans le magnifique ouvrage de M. J. B. de Rossi : *Musaici cristiani*, etc., fasc. III, la reproduction en chromolithographie de cette mosaïque et la dissertation dont elle est l'objet.

(2) M. Vitet, *Journal des savants*, année 1863, juin.

(3) Ciampini, *Vetera monimenta*.

(4) Ciampini, dans la mauvaise gravure qu'il donne de cette mosaïque, a malencontreusement corrigé cette faute d'orthographe *Eclesia*, dont M. J. B. de Rossi, avec son admirable érudition, tire une preuve nouvelle de la date assignée à cette ornementation.

Digitized by Google

déterminer l'intention. Elle lui est même si convenablement appropriée qu'on la croirait volontiers inventée pour la circonstance, et, véritablement, rien n'interdit cette supposition qu'autoriserait le rare mérite dont a fait preuve l'artiste tant sous le rapport de la conception que sous celui de l'exécution de cette grande œuvre. Sans doute, l'idée de symboliser par une image de femme la croyance chrétienne, la communauté chrétienne, l'Église, est antérieure à la fin du IVe siècle; elle a dû naître avec les premiers essais de l'art chrétien, et les plus anciennes figures d'orantes, dans les peintures des catacombes, n'ont peut-être pas d'autre signification. Mais la pensée de doubler cette image pour rappeler le judaïsme et le paganisme d'où sont sortis les fidèles, et pour fournir un attribut à saint Pierre et à saint Paul, n'apparaît dans aucun monument qui ait précédé la mosaïque de Sainte-Pudentienne. Quoi qu'il en soit, au point de vue de l'art, on ne saurait trop admirer le tact et l'habileté avec lesquels le maître a compris et rendu les nuances particulières de l'élément allégorique et de l'élément humain dans son sujet. Aux apôtres, êtres terrestres et historiques, il a donné l'individualité des types, la variété et l'animation des attitudes, l'intensité de la vie; il les a distribués en avant par groupes multiples. Il a conservé, au contraire, sur une seule et même ligne et sur un plan plus reculé, les deux figures de femmes; et ces « figures presque aériennes », selon le mot de M. Vitet lui-même, remarquables par la solennité et la symétrie de leur pose, par leur fonction identique, gardent un accent presque impersonnel. Cette ingénieuse dégradation, cette savante répartition du pittoresque et du simple dans un tableau rempli d'ailleurs de style et d'élévation, en même temps qu'elles accusent une expérience consommée, sont trop éloquentes pour n'aspirer qu'à répondre aux exigences de l'esthétique. Elles veulent dire quelque chose de déterminé, et elles le disent; si bien que le seul aspect de la mosaïque devrait suffire pour suggérer notre interprétation.

LOUIS LEFORT.

Digitized by Google

NOMS PROPRES ET DIMINUTIFS

DANS LES

INSCRIPTIONS DU TEMPS DES ROMAINS AUX PAYS-BAS

I

Les autels, pierres votives et autres monuments érigés sur le sol des Pays-Bas au temps des Romains renferment quelques données pour la connaissance de la civilisation des indigènes, et en premier lieu de leur langue. Je me propose de jeter un coup d'œil sur les inscriptions latines découvertes en Zélande et d'autres parties du royaume des Pays-Bas, et de relever dans la forme de quelques noms propres des traits distinctifs que l'on retrouve dans les dialectes des habitants francs, saxons et frisons néerlandais, au moyen âge et de nos jours. Je dis quelques noms propres, parce que pour la plupart les noms propres sont latins ou grecs, pour une autre partie gaulois sous forme latine, par exemple Exomnius, Exobnus, etc. Parmi le reste, il y en a qui sont indubitablement germaniques, mais aussi d'autres dont le caractère est indistinct ou hybride. En citant, je suivrai la leçon et les numéros du *Corpus inscriptionum Rhenanarum* par le Dr W. Brambach ; c'est l'édition la plus récente et la plus complète.

Le monument n° 28 (chez Brambach) a été érigé à l'honneur de la déesse Nehalennia par deux frères : L. Justius Satto et L. Secundinius Moderatus fratres. Il nous faut noter d'abord que l'un des surnoms a l'apparence d'être la traduction de l'autre. D'après tout ce que nous savons de la structure des vieux dialectes tudesques (1), le mot *satto* est un nominatif de la déclinaison secondaire

(1) Par ce terme compréhensif, je désignerai les dialectes bas-franciques et saxons, et par allemand le haut-allemand. Inutile de dire à des Français que le mot « bas »,

Digitized by Google

et l'équivalent du danois *satte*, vieux norois *setti* (déclin. primaire *sat*, *settr*). Eh bien, comme ce mot en danois et vieux norois signifie « modestus, compositus, moderatus », et comme *Satto et Moderatus* sont frères, il est difficile de croire que la coïncidence de la signification des noms latin et tudesque soit due à un jeu du hasard.

On sait que la terminaison des adjectifs et substantifs de la déclinaison secondaire est *a* en gothique, vieux frison et anglo-saxon, *i* ou *e* en vieux norois, *o* et *a* en francique (c'est-à-dire bas-francique ou vieux néerlandais) et vieux saxon, *o* en vieux allemand. Les dialectes tudesques flottent entre *o* et *a* jusqu'au milieu du moyen âge; par exemple, dans une charte de l'an 983 on trouve Abbo, Fokko, à côté de Abba, Fokka, etc. (1), noms d'hommes de Bommel et environs, près du Vahal. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que nous rencontrions l'*a* dans le mot batave *chariovalda*, « chef d'armée » (que Tacite a pris pour un nom propre, quoiqu'il ajoute « *dux Batavorum* »), mais l'*o* dans Satto, en Zélande, et plus tard dans tant de noms de Francs saliques, comme Charietto, Chlodio, Erpio, Drogo, etc.

Un autre surnom tudesque c'est celui de Januarinius Ambacthius (n° 36). L'orthographe *ambacthius* pour désigner *ambachtius* n'est pas scientifique, mais est restée en réalité pendant bien des siècles. Le n° 1993 nous fournit l'exemple analogue de *vapthia* au lieu de *vaphtia*, *vaftia* (2); une charte de l'an 628 a *Dagobrecth* pour exprimer *Dagobrecht;* une autre de 928-939 écrit le nom du village limbourgeois Echta, Ehta, actuellement Echt, comme Ettha. Je passe sous silence d'autres exemples nombreux.

La forme latinisée *ambacthius* fait supposer un thème tudesque *ambachtja* (3), qui diffère peu du thème vieux saxon *ambachtjon*, nominat. *ambachtjo*, officier, procurateur. Le thème gothique est *andbahti*, nomin. *andbahts*. Le mot neutre gothique *andbahti*, service, office, est le néerlandais *ambacht*, anglo-saxon *ambeht*, *ambiht*, *embeht*, etc.

La forme du nominatif ne se laisse pas reconstruire, parce que nous ne savons si le distinctif *s* avait déjà disparu ou non. Probablement elle sonnait *ambachtjes* ou tout à fait comme en latin. D'un

dans bas-francique, bas-allemand, ne veut pas dire « vil », comme quelques écrivains allemands l'ont affirmé avec une naïveté admirable, mais que ce mot a une signification géographique, comme dans Pays-Bas.

(1) Voy. Sloet, *Oorkondenboek van Gelre en Zutfen*, n° 110.

(2) Compar. un travail qui paraîtra prochainement dans la *Revue celtique*, t. II, p. 153 et sq.

(3) Le *j* ici et dans la suite a la valeur phonétique de l'*y* anglais en *young*, *yes*.

Digitized by Google

thème en *i*, savoir *gasti*, nous trouvons le nominatif *Arbogastes*, nom d'un Franc bien connu ; *gastes* est vraisemblablement aussi bien du francique pur que latinisé. Dans Marcomeris, nom que Grégoire de Tours cite d'après un écrivain plus ancien, Sulpicius Alexander, la désinence *is* peut être francique et latine également. Le thème n'est pas douteux : Marcomêrja et Marcomârja (1).

Il y a lieu de croire qu'*ambachtjus* n'était pas à proprement parler un nom, mais un titre. Les inscriptions abondent d'exemples de titres. Pour ne parler des mots *miles*, *veteranus* et d'autres titres militaires, nous apprenons d'un certain C. Januarinus qu'il était interprète de son office (n° 133 : *C. Januarinus, interpres*). Un autre, un négociant très-reconnaissant à la déesse pour ce qu'il a gagné par l'exportation de craie de la Grande-Bretagne et devenu assez riche pour ériger un monument à la Dame de bon secours, a pris soin de nous informer de son état social important (n° 43 : *N. Secund. Silvanus, negotiator cretarius Britannicianus*). L'homme se sent, on le voit ; il est un *negotiator*, ne le prenons pas pour un marchand au détail. Un autre personnage, qui paraît aussi fier de sa fonction publique que le bourgeois Silvanus de ses gains privés, a mandé à la postérité le nom qui eut sans doute son jour de notoriété, de *Flav(ius) Vihirmatis fil., summus magistr(atus) civitatis Batavor(um)* ; voy. n° 134. Selon toute apparence, le mot *rasuco* après le nom d'*A. Scattinius* (n° 48) est un diminutif ou patronymique dérivé de *rásvo*, qui serait la forme tudesque de l'anglo-sax. *raésva*, préfet, une variation du vieux norois *râesir*, régent, chef. Comme diminutif, *rásuco* signifierait donc *regulus*, et comme patronymique, prince.

Les formes diminutives des noms propres tudesques, ou plutôt germaniques en général, sont assez bien représentées dans les inscriptions, et c'est cette classe de mots qui formera le sujet de l'étude suivante. Afin que le lecteur n'attende pas plus que je ne suis à même de donner, je l'avertis d'avance que la recherche portera principalement, non pas sur les mots entiers et leur signification étymologique, mais sur les désinences. Car, parmi les noms diminutifs, il y en a beaucoup dont le radical est tellement abrégé et mutilé qu'il est presque impossible de deviner la forme complète. Qui saurait deviner qu'en sanscrit, par exemple, Devila est le diminutif de De-

(1) L'*â* long, l'*é* gothique, n'est jamais *é* en francique, sauf quand il y eut un *i* ou *j* dans la syllabe suivante. M. le prof. Weinhold se trompe quand il pense que *greve* pour *grâvio*, *mêr* pour *mâri*, prouvent un *é* pur et simple au lieu d'*â*. *Rêd(vald)* est *Reid-*, non *Râd*. Voy. *Ueber die Bruchstuecke e. fr. Gespraechb.*, p. 7.

Digitized by Google

vadatta, si on ne le savait d'ailleurs? Quiconque ne sait pas par tradition que le franç. Colin est le diminutif de Nicolas, ou le néerl. Aaltje d'Adelheid, Truitje de Geertruide, ne trouvera pas le radical. La raison de ces mutilations, il n'est pas besoin de la chercher bien loin. Les sons imparfaits que les petits enfants prononcent en balbutiant sont adoptés par les parents et employés par eux comme mots caressants. Le plus souvent, les parents ou d'autres ajouteront à ces sons quelque suffixe exprimant quelque chose de petit, de joli, de cher. De ce genre de diminutifs le suffixe est le seul élément pour ainsi dire scientifique. Commençons par montrer les exemples tirés des monuments.

Le n° 40 contient deux diminutifs de formation différente; nous y lisons : *Dacinus Liffionis filius. Liffio*, c'est-à-dire *Lifjo*, thème de déclinaison : *Lifjon*, est évidemment formé de la même manière que *Brinnio* ou *Brinjo*, le nom du Caninefate, l'allié du Batave Claudius Civilis. *Lif* est l'abréviation du nom qui en vieux norois sonne *leifr*, ou de quelque composé comme Dagalaifus, Leifans; le diminutif *Lifjo* est synonyme de *Laifinus* (Leefinus); voy. Polyptyque de Saint-Rémi, par Guérard, p. 54 (1). L'abréviation de *laif*, *leef*, est due à une loi phonétique du tudesque, anglo-saxon, vieux norois, etc., d'après laquelle une voyelle longue s'abrége devant deux consonnes. Par exemple, anglo-s. *endlif*, angl. *eleven*, vieux norois *ellefu*, néerl. *elf*, onze; vieux norois *flestr*, mais *fleiri* (2); vieux norois *flesk* pour *fleisk;* néerl. *koopen*, mais *kocht* (*koft*); *zoeken*, mais *zocht*; anglo-s. *aelc*, *ilk*, *elc*, écoss. *ilk*, angl. *each*, est le néerl. *elk*, qui s'est développé de *eenlik;* la chose n'est point douteuse, parce que le synonyme de *elk* est *malk*, et personne ne doutera que *malk* soit de *manlik*. Mais ne donnons plus d'exemples; il y en a par douzaines. La loi de l'abréviation est restée inconnue jusqu'ici aux grammairiens germanistes, mais il n'en est pas moins certain qu'elle joue un rôle dans les langues tudesque, anglo-saxonne, etc.; ce qui prouve qu'elle s'y appliquait dès une époque très-ancienne, ce sont des exemples comme *endlif*, car dans l'anglo-saxon presque le plus ancien que

(1) Cité d'après le *Altdeutsches Namenbuch*, par le Dr E. Foerstemann, ouvrage qui aurait gagné si l'auteur eût distingué entre tudesque et allemand, et s'il eût eu des notions moins confuses sur la phonétique comparée des langues germaniques. Qui chercherait le gothique Witiza sous *vid?*

(2) La plupart des érudits allemands se plaisent à écrire *fléstr*. Un tel mot est tout à fait imaginaire. Quand l'orthographe islandaise a *ambátt*, etc., ce n'est qu'une mauvaise orthographe pour *ambát* (de *ambaht*). Une forme comme *fleistr* serait possible, mais elle n'existe pas.

Digitized by Google

nous connaissions, le *ai* était déjà devenu *á* ou *aa*, et puisque *en* ne saurait être l'abréviation de *án*, mais l'est de *ain*, il suit que la loi fonctionnait déjà avant le temps de la transformation de l'*ai*.

A côté de la terminaison diminutive *io*, nous voyons *inus* (*in*) dans *Dacinus*. Soit qu'on lise ainsi ou *Daginus*, les analogies abondent. Chez Grégoire de Tours (V, 26) se trouve un autre diminutif du mot ou fragment de mot, sous la forme de *Dacco*. Celui-ci contient le même suffixe que Lifjo; la seule différence c'est que le *j* s'était déjà assimilé à la lettre précédente. La prononciation flottait pendant plusieurs siècles entre *jo* et *o*. La même personne qui chez Grégoire de Tours (XI, p. 23), porte le nom d'*Erpio* est un peu plus tard, dans le même chapitre, nommée *Erpo*. Daginus avec un *g*, est un nom, francique; voy. Pardessus, diplom. n° 328. De la même formation est Pepinus, Pipinus, et mieux Pippinus. Le même nom que Pepin, mais avec un autre suffixe, est Pepjo, Peppo et Poppo, un nom très-fréquent chez les Francs des Pays-Bas et de la France, et chez les Frisons. Inutile d'observer que Dacinus et Dacco montrent entre eux le même rapport que le font Peppinus et Peppo. Le radical *pep, pop*, est un mot enfantin qui signifie « cher petit », comme le sanskrit *putraka;* de la même manière que *putraka* a pris la signification de poupée, le mot *pep*, *pop*, en plusieurs langues germaniques, veut dire « cher petit enfant » ou « petit animal », et « poupée »; ainsi en angl. *puppy* (compar. *doll*); néerl. *pop*, *popje;* dial. néerl. *pupken*, « cher petit ». Un autre mot de la même signification est le frison *dokke*, « cher petit » et « poupée », d'où l'anglais *doxy*, « mignonne », *duck*, « mon cher », qui n'a rien de commun avec *duck*, « canard », que le son. Un troisième mot d'une signification semblable est le mot enfantin *beb*, *bob*, et allem. *bube*, d'où le nom Bebbo, Bobbo, et Buobo. Comme ce dernier mot, radicalement différent de *pep*, *pop*, veut dire parfois « cher parent, cher vieux, chère mère », ainsi *karl*, proprement « adulte », skr. *jdra*, veut dire « garçon, gros garçon, mon garçon, « gaillard », etc., d'où il résulte que Pepin et Karl (Charles) sont deux noms qui appartiennent au même ordre d'idées et qui se sentent pour ainsi dire du ménage. Quelle différence entre ces noms se répétant toujours dans la famille des Carlovingiens et les noms martiaux et grandioses des Chludovihs, Childéric, Gunthramn, Sigibert, Dagobert! Dans ce cas, la règle de *nomen*, *omen* a failli.

Les inscriptions fournissent assez d'exemples de diminutifs en *jo*, d'après l'orthographe latine : *io*. Le n° 70, de Nimègue, nous donne à lire : *Blesio*, *Burgionis filius*. *Burgjo*, et avec assimilation ou élision de *j*, *Burgo*, est un nom qui se retrouve plus tard parmi les Francs;

Digitized by Google

voy. Foerstemann, I, 294. D'autres formes diminutives du même nom sont Burgolin (chez Grégoire de Tours, V, 26, écrit Burgolenus) et le haut-allemand Burgizo, dont la forme tudesque est Burgitjo, Burgitto, que je n'ai pas encore rencontrée. Le monument zélandais n° 37 nous fait connaître un Ammacius Hucdionis. Si le *c* n'est pas mal lu, ce serait une mauvaise orthographe pour *Hugdio*. Le radical est le même que celui du nom de femme anglo-saxonne *Hygdhe*, et probablement le dernier est le féminin de Hugdio, car l'*y* prouve qu'il y avait une fois un *i* ou *j* dans la syllabe suivante; *hugdhjân* est le thème fém. de la déclinaison secondaire, *hugdhjan* celui du masculin. Cependant il est possible qu'il y eût un *i* entre *g* et *dh;* ainsi *Hugidhe*. Chez Foerstemann, I, 755, est cité un *Hugideo* (*Hugidio*), nom apparemment bas-francique, mais possible aussi dans le dialecte allemand que l'on appelle haut-francique. Un monument de la Batavie, n° 66, fournit un autre exemple dans *Gumattius Gaisionis filius*. *Gaisio* est identique à Gaiso chez Grégoire de Tours, IX, 30, et à Geiso, Geeso, Gesio d'autres documents. Le patronymique de ce Gaisio, savoir Geesing, Geesink, est resté comme nom de famille en Gueldre et autre part dans le royaume des Pays-Bas.

Je n'oserais pas affirmer que des noms avec un radical latin, comme Faustio (n° 2047), Felicio (n° 916), et tant d'autres sur les monuments rhénans, contiennent le suffixe germanique. Mais, en tout cas, il faudra admettre que les noms sont hybrides, soit que l'on prenne *io* pour germanique ou pour le grec ιων. J'ai le même doute sur des noms tels que Januarinus et Januarinius, Secundinus, Quintinius, etc. Quant à la terminaison *inius*, elle était indubitablement germanique, ou, pour mieux dire, aussi germanique, car à côté de *in* on trouve *ini* (latinisé *inius*); par exemple, la n° 48 nous fournit *Scattinius;* dans une charte de l'an 828 (chez Sloet, n° 29), on trouve les noms saxon-zutfanois de Saxini, Radini, Wulsini. Le docteur Foerstemann cite d'une source grecque Pipinios. Bref, à côté de *in* on employait *ini*, mais on aurait tort de chercher dans *inus* une forme altérée de *inius*, puisque le premier est garanti original par le témoignage du grec ῖνος. Le suffixe *jo* a souvent perdu son *i*, mais *inus* est coordonné, et non subordonné à *inius*.

Une autre forme diminutive a son représentant dans le n° 27 : *Flettius Gennalonis*. Formé comme Gennalo est le nom francique Dagalo; en v. allemand, Amalo, Analo, Maganalo, etc.; au féminin, *Azala*, *Madala*. La première syllabe se dérobe à une explication et a l'apparence d'être un fragment de quelque nom comme Genobaudes, Gennulf, ou quelque chose de semblable. Les diminutifs Genno,

Digitized by Google

Genke, Gentie et Gents sont encore d'usage fréquent en Frise (1).

Le lecteur se rappellera que nous avons fait la connaissance très-passagère d'Ammacius, fils de Hugdio. Ce nom *ammakjus* renferme un suffixe diminutif dont le thème est *kja* (2). Depuis un temps immémorial, l'arien n'a pas distingué très-précisément *aka* et *ika*, et nous devrions nous attendre d'avance à voir en germanique les thèmes *akja* et *ikja* se confondre encore davantage. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'un certain individu des environs d'Aix-la-Chapelle (n° 633) porte le nom d'Ulpius Hunicius. En général, les thèmes primaires ou vocaliques des diminutifs ne diffèrent pas, quant à la signification, des thèmes consonantiques ; *akja*, *ikja* ont la même valeur que *akjan*, *ikjan*. Le nom *ammakjus* se retrouve au moyen âge parmi les Francs : *Ammicus*, *Amicus*, *Emmic*, qui proprement se réduisent à *ammikjus*. Pour les formes consonantiques Ammako, Ammoko, Emmiko, et Huniko, Huneko, féminin Hunaka, Huneka, Hunuka, voy. Foerstemann, I, 81 et 758. De même Bosuc et Bosoko, Bosiko, etc., sont restés en usage jusqu'aux temps modernes ; par exemple, le néerlandais a encore Beuseke et Beusken, c'est-à-dire, en forme plus ancienne, Bosiko. On voit que la voyelle devant le *k* est très-inconstante. La cause de ce phénomène, c'est que dans plusieurs dialectes germaniques, spécialement en tudesque et en anglo-saxon, les sons de *i*, *u*, *o*, *e* dans les syllabes les moins accentuées sont sourds ; par exemple, on peut écrire en néerlandais Ellekom, Ellekem, Ellekum, ou *monnik* et *monnek*, sans que la prononciation en change ; en anglais, on prononce l'*o* de *bullock*, par exemple, d'une manière que l'on pourrait aussi bien écrire *bullick*. Ce son sourd dans certaines syllabes date d'un très-ancien temps. Par conséquent, quand nous voyons dans une charte de 802 (chez Sloet, n° 23) un nom tudesque écrit Bosuc, nous devons admettre que la forme plus ancienne puisse être tant Bosakj que Bosikj. Qu'un *j* jadis suivit le *k*, là-dessus il y a peu de doute, comme je le démontrerai plus tard.

Une forme diminutive remarquable est *tjus* (thème *tja*) avec sa variation consonantique *tjo* (thème *tjan*). Tout ce que nous avons dit de l'élision du *j* dans *jo*, etc., s'applique également ici. L'inscription n° 66, dont il a été question précédemment, porte : *M. Traianius Gumattius Gaisionis f.* La forme allemande de *tjus* est *zi*. Or, les exemples de noms v. allemands en *zi* ne font pas défaut, par exemple,

(1) Voy. Wassenbergh, *Taalkundige bijdragen*, i. v.
(2) Quand je dis thème, j'entends le thème en forme gothique.

Digitized by Google

Gunzi, Diezi, Lenzi, Uozi, Elizi, etc.; voy. Foerstemann, I, p. 768. Mais, pour deux raisons, il est incertain si ces formes sont primitives ou abrégées de *zio*. En premier lieu, elles se montrent assez tard, et en second lieu, elles sont évidemment identiques aux formes modernes, comme Kunz, Fritz, Dietz, Zeiz, etc. Eh bien, ces noms suivent la déclinaison consonantique; d'où il faut conclure qu'ils dérivent de *zio*, thème *zian*. Les exemples du tudesque *tjo*, *tto*, allemand, *zjo*, *zo*, sont extrêmement nombreux; pour le tudesque : Charietto, nom de Franc du IVe siècle, Bositto, Werengatto (chez Sloet, n° 2), Gentio, Brantio et d'autres; pour l'allemand : Azzio, Scuzzeo, Grozzeo, Lanzo, Abbinzo, Magalenzo, etc. On voit que, parmi les noms allemands, il y en a qui ont un suffixe double ou triple; Abbinzo est de Abbin et *zo;* dans Magalenzo se montrent trois suffixes diminutifs, *al*, *in* et *zo*. Ce n'est pas l'italien seul qui aime tant l'entassement des syllabes diminutives. Il est aussi difficile de distinguer entre *atjo* et *itjo*, que de le faire entre *akjo* et *ikjo*.

Revenons un instant aux inscriptions. *Guma*, la première partie de Gumatjus semble un fragment de Gumarâd, Gumaharjis, Gumaberht ou quelque nom semblable. Jusqu'à quel degré les noms ont été mutilés, nous en avons un exemple curieux dans le cas du comte palatin Erenfried; le diminutif de ce nom est Ezo, ou avec diminution pléonastique, Ezzelino; voy. Sloet, annot. à n° 156. Lanzo est le diminutif de Landfred, Regizo de Reginbert, Winizo de Winifred; voy. Grimm., *D. Gramm.*, III, 691. Personne ne sait de quel nom Gumattius est le diminutif. « Boni est grammatici aliquid nescire. »

Dans les documents officiels du moyen âge, on rencontre un certain nombre de noms terminés en *uni*, et avec l'apocope de l'*i* comme chez *akj*, aussi *un*. M. Foerstemann, qui en cite quelques exemples (t. I, 944, sq.), fait la remarque que cet *uni*, *un*, se trouve le plus souvent dans des documents dont les auteurs ne savaient pas la déclinaison latine. Il n'a pas vu, il me semble, que dans bien des documents en latin assez bon les noms propres sont donnés dans la forme parfaitement régulière de la langue du pays. Je ne citerai que quelques exemples. Dans une charte de l'an 983 (chez Sloet, n° 110), on lit environ cent noms d'hommes, tous au nominatif irréprochable de la langue du pays; les autres cas sont aussi en bon tudesque. Quand on voit dans une telle charte les noms Liavuni et Alvun (1), il est inutile d'examiner quel est l'auteur de la pièce pour savoir si sa connaissance du latin est satisfaisante. Dans un autre acte de

(1) Le *v* de cette pièce est le *v* néerl. et angl., le *f* anglo-s. et norois, le *bh* saxon.

Digitized by Google

l'an 846 (chez Sloet, n° 36), on lira le nominatif en latin, Gislunus, c'est vrai, et le génitif Gisluni. Où est l'ignorance de l'auteur? Bref, la terminaison *uni*, *un*, existe. Mais est-elle une forme de diminutif? Je n'en suis pas sûr, car rien de plus fréquent que la contraction de *wini* en *uni*, de sorte que les noms Adaluni, Eboruni, Truhtuni, etc., ne seraient qu'une forme plus courte de Adalwini, Eborwini, Truhtwini; le tudesque Alvun de Alfwin, Liavuni de Liafwini. Puisque pour tous les noms en *uni*, *un*, à fort peu d'exceptions près, on rencontre la forme correspondante en *wini*, *win*, je les considère tous comme des mots composés, sans aucune trace de suffixe diminutif. Tant qu'il ne sera pas prouvé que *uni* a la valeur d'un diminutif, il ne nous sera pas permis de le comparer à la terminaison *onius*, qui se rencontre plus d'une fois sur les monuments. La circonspection est doublement nécessaire parce que le latin possède le suffixe *onius*, et, si je ne me trompe, le gaulois aussi.

Heureusement, nous n'avons pas de scrupules à l'égard d'un suffixe commun à toutes les langues germaniques; je veux dire *ing* (thème *inga*), quelquefois *ung*, et en forme consonantique: *ingan*, nominat., *inga*, *ingo*. Il sert pour former des patronymiques et des diminutifs. Nous ne connaissons du temps des inscriptions qu'un seul exemple, celui de Rohinge, nom d'un vétéran; voy. chez Brambach, n° 195, inscr. découverte près de Clèves. Je ne sais pas bien si *Rohinge* doit représenter la forme consonantique ou l'autre. Le nom se retrouve plus d'une fois au moyen âge; e. a. un Anversois ou Texandrien Rohing (latinisé Rohingus) nous est connu par une charte de l'an 725. Comme le nom varie avec Ruohing, l'*o* est l'*o* gothique; compar. Foerst., I, p. 713.

Jusqu'ici, je n'ai découvert sur les inscriptions qu'un seul exemple d'un diminutif usité encore de nos jours en tudesque et frison. N° 80, une urne nous donne à lire le nom de Regiso. L'urne est de Nimègue, ville à quelques lieues de distance de Bommel, située sur la même rivière, le Vahal. Une charte de l'an 983 (chez Sloet, n° 110) contient beaucoup de noms appartenant à des habitants du pays de Bommel, et parmi eux Rikiza, Meinzo, Sigizo, Werinza (1). Il ne faut pas confondre ce *zo*, *za* du francique (néerlandais) avec le *zjo*, *zzo* du v. allemand, qui, au contraire, est le *tjo*, *tto* v. tudesque. Le *z* néerlandais a la valeur du *z* gothique et français, et est une transformation d'un *s* entre deux voyelles et semi-voyelles (2).

(1) Comp. ce qui a été dit plus haut des désinences alternantes *a* et *o*.

(2) Phonétiquement, le *s* français dans *lisant*, *chaise*, etc.

Digitized by Google

Par l'orthographe *zo*, *za*, nous savons qu'il n'y a jamais eu un *j* dans le suffixe. De nos jours, la forme néerlandaise est au masculin et au féminin *s*, en frison, *so*, *se*; par exemple, masculin, Hannes ou Hans, Jannes, Diekes; féminin, Jans, Mies; en frison, Menso, Rinse. Des noms franciques, comme Leudesius, et le féminin Teudasia, etc., il faut conclure qu'il y avait aussi un thème *sjan*.

Après avoir parcouru les inscriptions pour y trouver des exemples, je tâcherai de donner un aperçu général et historique des formes diminutives que nous avons rencontrées.

H. KERN.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

CATALOGUE

D'UNE

COLLECTION D'INTAILLES ASIATIQUES

INTRODUCTION

Une appréciation soigneuse et exacte a beaucoup étendu dans ces derniers temps le domaine de l'histoire. Autrefois, on croyait assez faire pour les annales d'une nation en s'appliquant avec un soin minutieux à classer les noms des souverains, à enregistrer les faits politiques, à décrire les batailles. Désormais, avec plus d'utilité, on veut, sous le jeu des institutions et les coups de la destinée, retrouver la physionomie physique et morale des hommes eux-mêmes. Le monument qu'on prétend élever n'est plus seulement un palais, une forteresse, un hôtel de ville, c'est une cité tout entière. Elle doit contenir les édifices qui viennent d'être énumérés; mais, avec autant de magnificence, de solidité, de précision, il lui faut des musées, des colléges, des temples, des églises, des places publiques, de simples maisons, des jardins, en un mot ce que les besoins les plus divers exigent de l'activité de toutes les sociétés constituées. Plus la nation, dont les annales s'élaborent ainsi sur un vaste plan, se perfectionne, devient savante, riche, cultivée, raffinée, et plus ses productions, leurs modes et leurs styles, prennent un caractère particulier. Quand elle a dépassé l'apogée de ses forces et qu'elle incline vers le couchant de sa gloire, son génie se manifeste d'ordinaire par une plus grande abondance de détails, par des déviations singulières de ses inspirations primitives. C'est ce qui donne à l'histoire de l'art chez les différents peuples une importance qu'on ne remarquait pas autrefois et qui prendra une place de plus en plus large dans les méditations des historiens futurs.

Digitized by Google

Lorsque j'ai écrit l'*Histoire des Perses*, j'étais persuadé de l'impossibilité de comprendre la nature particulière d'une race tant qu'on ne savait pas ce qu'elle avait pensé en matière d'art. C'était ne pas tenir compte d'une des manifestations principales de l'esprit, l'imagination, et j'avouerai même que ce qui m'intéressait surtout dans le passé nébuleux sur lequel j'attachais mes regards, c'était moins de tisser une trame chronologique que de faire revivre l'aspect intellectuel, les habitudes, le genre d'esprit et de nature des populations asiatiques dont je voulais m'occuper. Je résolus donc, tout d'abord, de m'édifier aussi complétement que possible sur la façon dont les Perses avaient compris la plastique, sur les procédés qu'ils avaient employés pour rendre leurs conceptions, sur ces conceptions elles-mêmes et les modifications qu'elles avaient subies, soit dans le style, soit dans les sujets représentés durant le cours des siècles.

Malheureusement, la façon de poursuivre une pareille étude qui se présente la première à l'esprit n'est pas propre à donner des résultats certains. Les monuments proprement dits, les restes de temples, les débris de palais, sont rares et appartiennent à des époques généralement fort éloignées les unes des autres. La « Tribune aux Tambours » que l'on voit près de Demavend, et les cavernes artificielles de la contrée de l'Elbourz, témoignent sans doute d'une antiquité fort reculée, et rentrent dans la classe de ce qu'on appelle les monuments pélasgiques; mais entre ces constructions et les palais de Persépolis il ne reste rien à étudier. Cette lacune considérable a pour pendant la pénurie des restes architecturaux de l'époque alexandrine et arsacide, et il faut arriver à la période où régnèrent les fils de Sassan pour obtenir un certain nombre de sculptures assez bien conservées. Cependant ces sculptures n'appartiennent qu'au début de la dynastie, sauf quelques débris insignifiants. Sur de pareils documents, il est difficile de composer une histoire de l'art. Le monument pélasgique de Demavend prouve que le peuple qui l'a élevé concevait l'architecture comme les premiers colons blancs de la Hellade et de l'Italie; le palais de Persépolis offre une imitation de l'Assyrie; les produits des artistes de Shapour et de ses successeurs sont originaux; mais, tant qu'on ne voit pas d'où ils sortent, il est tout à fait impossible de se rendre compte de leur véritable caractère, et, si je m'étais tenu pour satisfait de cette épreuve manquée, j'aurais assurément ignoré, et pour toujours, ce qu'il me paraissait nécessaire d'apprendre.

Ce n'est pas seulement pour les Perses que cette pauvreté de documents plastiques se fait sentir. Elle a existé très-longtemps pour les

Digitized by Google

Grecs eux-mêmes. Pendant de longues années l'ignorance des œuvres, leur rareté, les lacunes considérables qui existent entre les restes des différents temps n'ont pas permis de constituer une histoire définitive de l'art hellénique. Depuis le commencement de ce siècle on a lutté pour déposséder l'Égypte de la gloire d'avoir donné naissance au génie achéen ; la lutte n'est pas même tout à fait finie; on a, ensuite, considéré longtemps la Grèce proprement dite comme la source d'où le génie plastique s'était élancé, tandis qu'il était beaucoup plus vrai que l'Ionie d'une part, la Grande Grèce de l'autre, avaient de beaucoup devancé l'Attique dans la voie des créations de l'art; on a donné au fronton d'Égine une importance démesurée; on n'est pas encore bien d'accord sur le véritable caractère des lions de Mycènes. La peinture, appliquée à la décoration extérieure aussi bien qu'intérieure des temples, est désormais à l'état de fait matériellement démontré pour l'ancien Parthénon détruit à l'époque des guerres médiques, pour le temple de Thésée, aussi bien que pour les sanctuaires de la Sicile, et sans doute, encore, elle s'est fait admettre par les esprits bien informés, mais c'est une vérité dont la cause et les effets rencontrent encore beaucoup d'oppositions. On n'est pas trop d'accord sur l'époque à laquelle il faut attribuer le beau bas-relief d'Aristion; les fouilles du Mausoleum ont donné matière à des controverses qui durent toujours, et elles ont plus servi à ébranler, à renverser même les anciennes théories sur l'art hellénique qu'à en fonder de définitives; enfin, les récentes découvertes opérées dans l'Asie Mineure, dans toute la région du Taurus, et que M. George Perrot, le dernier, expose avec un remarquable talent, prouvent de plus en plus la nécessité de reconstruire de fond en comble l'histoire de l'art en ce qui concerne les productions grecques, et, de plus, elles établissent d'une manière irréfragable cette vérité initiale, devenue désormais un axiome, que, pour se rendre un compte vrai des origines de la pensée grecque, en matière de plastique, il faut l'aller chercher dans cette Asie Mineure moitié ariane, moitié sémitique, dont les inspirations premières venaient de la vallée du Tigre. C'est la Lydie qui, certainement et en toutes choses, donna la leçon aux Grecs, les moins inventeurs de tous les hommes.

Il est évident que ce qui rend encore si difficile cette étude attrayante, c'est la rareté des monuments et les espaces de temps plus ou moins considérables placés entre leurs créations, qui empêchent de les classer dans un rapport certain et, en les isolant, leur enlèvent une partie de leur signification. L'art grec est donc,

Digitized by Google

sous ce rapport, dans une situation analogue à celle de l'art des Perses.

Ne pouvant espérer de résoudre le problème à l'aide de témoignages qui me faisaient défaut, je cherchai le moyen de m'en procurer d'autres, et c'est ainsi que j'en vins à examiner avec un soin tout particulier les intailles antiques que, pendant mon séjour en Perse, j'avais occasion d'avoir fréquemment sous les yeux. A mesure que, poussé par les besoins de cette étude et les recherchant davantage, j'arrivai à les mieux comprendre, je fus frappé de la variété des types qu'elles me présentaient et surtout de l'observation que voici : beaucoup de ces pierres me représentaient très-parfaitement, sous leur petit volume, la physionomie, le style, la grande manière des figures de Persépolis. J'en conclus d'abord qu'il était vraisemblable que la glyptique ne s'éloignait de la sculpture que sur le point unique des dimensions, mais que, d'ailleurs, elle s'efforçait d'en reproduire les effets et le caractère. Quand cette remarque se fut présentée à mon esprit, en examinant des pierres que je n'hésitai pas à considérer comme provenant de l'époque achéménide, puisque les formes de la sculpture de ce temps étaient si parfaitement rendues par elles, je m'empressai de la contrôler, en comparant certaines autres intailles aux bas-reliefs de la période sassanide, et là encore je retrouvai une identité parfaite. Dès lors je fus encore plus autorisé à conclure que la glyptique n'était autre que de la sculpture en petit, qu'elle reproduisait le style, les formes, jusqu'à l'imitation des procédés de la sculpture, et qu'il était fort légitime, au défaut de celle-ci, de s'adresser à celle-là, afin d'obtenir les renseignements dont on avait besoin pour déterminer la marche de l'histoire de l'art.

On vient de voir que j'avais déjà deux points de repère bien assurés, des pierres certainement achéménides, des pierres certainement sassanides. L'important était de savoir si je pourrais également et d'une manière aussi sûre déterminer d'autres productions glyptiques quant à leur valeur chronologique. Je comparai certaines pierres, en abondance plus grande que toutes les autres, aux médailles arsacides, et je les trouvai conformes soit à celles des Mithridates, soit à celles des Vologèses. Ce fut une nouvelle série, ou, pour mieux dire, ce furent de nouvelles séries qui prirent place dans le cadre que j'essayais de construire. Des pierres grecques provenant de différentes contrées de l'Asie pouvaient être des importations; mais ce qui ne l'était pas, ce furent ces pierres d'un style analogue quoique dégénéré, et qui, naturellement, indiquèrent les

Digitized by Google

différents moments des règnes séleucides. Une observation du même genre s'appliqua à des produits romains, à d'autres produits indigènes copiés plus ou moins heureusement sur ceux-ci. Enfin, de nombreuses gemmes qui ne rentraient pas dans les séries que je viens d'indiquer me fournirent la partie la plus intéressante de mes recherches, en m'offrant précisément les renseignements que l'absence des grands monuments me portait à leur demander. En même temps, j'avais à rechercher les moyens de leur assurer une place sûre et convenable dans la classification commune, cette place étant peut-être la partie la plus intéressante de leur valeur, puisque de là dépendait la signification historique de l'intaille.

Il va de soi que les pierres gravées sont extrêmement propres à conserver les traditions plastiques. Les grands monuments sont exposés à des destructions plus ou moins promptes, mais certaines. Il est difficile d'anéantir une intaille à moins de le vouloir absolument, et la somme de peine qu'il faut se donner pour arriver à ce résultat n'en vaut pas le plaisir. Le barbare le plus farouche et le plus amateur de ruines brûle un palais, après avoir enlevé le butin, déchire les étoffes précieuses ou les souille, met en pièces les diadèmes, les bracelets, les colliers, fait fondre l'or et jette les pierres gravées qui décoraient le bijou. Il ne peut faire davantage. L'intaille disparaît dans la terre pour un temps; les siècles passent; on la retrouve, on la recueille et la voici. Il est donc concevable que les différentes époques aient toutes laissé leurs intailles à ramasser, et de cette façon on est certain de posséder un jour la série glyptique très-complète de tous les styles de l'art.

Cependant, il est un fait dont il faut tenir compte. La glyptique a été fort appréciée, sans doute, par les Grecs et plus encore peut-être par les Romains; mais à une époque relativement basse. Ce n'est pas dans la Hellade que la taille des petits monuments sur pierre a commencé. D'ailleurs, on sait aujourd'hui que, en fait d'art, rien absolument n'a commencé entre les mains des Grecs. Mais ce n'est pas non plus chez les populations arianes, d'où les Grecs sont issus. Ces tribus n'ont connu qu'assez tard, et par imitation des races inférieures, le goût de figurer les objets et, surtout, la tendance à représenter la forme humaine. Très-longtemps elles se sont maintenues dans le domaine des idées abstraites, et ni les Védas, ni l'Avesta ne connaissent la glyptique, pas plus que la sculpture. Sur le premier de ces terrains l'Inde a toujours été d'une extrême stérilité, et les intailles indiennes sont fort rares et peu anciennes. Outre le peu de goût naturel qui portait les Arians à ce genre d'expression

Digitized by Google

de la pensée, on doit considérer aussi que leurs notions religieuses leur firent longtemps considérer toute taille de la pierre comme une profanation. Ce scrupule alla très-loin, car on lui doit le système architectural cyclopéen; en conséquence, il ne pouvait être question d'intailles au milieu des tribus pures.

Chez les races inférieures, il en fut tout différemment. Les noirs, les jaunes et surtout leurs métis, commencèrent de très-bonne heure à représenter soit des animaux, soit des hommes sur des objets de fort petites dimensions, plaques de bois, d'or, de corne, ou de pierre. Les découvertes opérées en France et ailleurs, dans les cavernes à ossements, en ont offert les preuves pour les régions occidentales. En Orient, il en est à peu près de même. Nous en fournirons tout à l'heure des exemples. Du reste, les citations que l'on pourrait facilement trouver dans les livres de Moïse établissent, pour une antiquité déjà très-considérable, que le travail de la pierre et la gravure sur matières résistantes se faisait dans les régions peuplées de races chamitiques et sémitiques longtemps avant que les populations arianes s'en fussent occupées.

Il résulte de cette observation que c'est chez les races inférieures qu'il faut chercher d'abord le point de départ, l'invention même de l'idée plastique, le germe grossier d'où elle est sortie. Dans l'Europe occidentale nous venons de voir que ce germe avait existé. Mais il n'a pas eu de développement. Il a été étouffé très-vite. Les dessins tracés particulièrement sur des cornes d'animaux, par les premiers habitants de nos contrées, montrent en vain une certaine habileté et même un sentiment très-vrai et très-délicat des formes et des mouvements. Il est certain que les tribus kymriques et galles n'ont pas été tentées de perfectionner ces premiers essais; car tout ce que l'art celtique a produit est empreint d'une profonde ignorance des premières conditions du beau. Ainsi, dans toute cette partie du globe, il a fallu attendre l'invasion romaine et la présence des artistes de l'Italie pour qu'il existât une interprétation figurée de la nature digne de quelque estime. Mais en Orient il n'en fut nullement ainsi.

Les premiers et grossiers essais paraissent avoir touché tout d'abord le goût des peuples à demi blancs et éveillé leur réflexion. A en juger par les plus anciens monuments, ils unirent tout de suite, dans leur pensée, à l'ensemble de leurs notions religieuses, les représentations plastiques et le pouvoir de les créer, de les présenter aux yeux. Rien de plus naturel et de plus explicable. La notion religieuse, chez ces générations remarquables, couvrait tout,

Digitized by Google

pénétrait tout; elle régnait dans le palais du roi, tout aussi bien que dans le temple du dieu; rien n'existait que par elle et pour elle. Elle vit la glyptique dans les mains des aborigènes; elle s'en empara, et, comme tout ce qui à ses yeux avait le droit d'exister devait revêtir un caractère sacré, elle le lui imposa. Elle se préoccupait fort peu, ou point du tout, de produire un effet esthétique, mais beaucoup et uniquement de rendre des conceptions métaphysiques; et ainsi fut créé ce symbolisme bizarre, souvent monstrueux, et d'autant plus saint que, en s'emparant des lignes et du relief matériel, il en altérait plus complétement la logique. La glyptique ou, pour mieux dire, la sculpture, la plastique tout entière n'est pas provenue d'une autre source que de ce besoin de donner un corps à des conceptions abstraites et de les montrer aux yeux. C'est la gloire de la race hellénique, sa plus grande et impérissable gloire, d'avoir enlevé l'art à cet emploi subalterne pour lui faire revêtir les fonctions augustes qu'il remplit dans l'histoire de l'esprit humain. On ne voit donc apparaître l'art proprement dit, c'est-à-dire la recherche du beau, qu'au moment où les artistes hellènes se détachent eux-mêmes des enseignements de l'école asiatique. Là, ils avaient pris la première notion du travail de la pierre, l'usage des premiers procédés, la connaissance et la pratique de l'outillage, et, il faut le dire aussi, un goût nécessaire de la vérité de détail, de la vérité des mouvements, de la vérité brutale et généralement exagérée des attitudes, qualités que l'on ne doit pas refuser aux artistes primitifs. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui la recherche du réalisme, conception utile, indispensable même, lorsqu'elle est contenue dans de justes limites. Les Chinois, les Japonais y excellent, non moins que ne l'ont fait les Assyriens. Mais là où elle prédomine et écarte toutes les autres préoccupations créatrices dont la plupart, telles que celles de l'idéal des formes et du sujet, sont bien autrement indispensables à la vie de l'art que le rendu exact d'un muscle ou la saillie précise d'un os, là, dis-je, il ne saurait exister rien de satisfaisant pour une imagination lucide.

Les premiers admirateurs de la glyptique ne sauraient donc être considérés comme des amateurs d'art, ainsi qu'on l'a entendu plus tard en Grèce, à Rome ou parmi nous. C'étaient des gens qui recherchaient une valeur mystique, afin de l'appliquer à des usages et d'en retirer des avantages où l'art n'était pas intéressé. La présence d'un dieu était d'un grand profit pour le croyant. On réalisait un peu cette présence en la figurant; on en était encore plus favorisé en l'ayant toujours sur soi, en ne la quittant jamais, et

Digitized by Google

ce but était atteint avec une facilité d'autant plus grande que l'image sacrée était plus petite : de là le travail des intailles. On se procurait ainsi des colliers, des pendants d'oreilles, des anneaux; on était couvert de la présence du dieu et de sa protection; on n'avait plus grand'chose à craindre de la malice des esprits néfastes. Du reste, le signe gravé sur la pierre ne faisait pas seul la sécurité. Les forces divines, chacune en son espèce et avec ses affinités spéciales, résidaient aussi dans des variétés particulières de gemmes. Les sardoines, les onyx, les hématites, les cornalines avaient leurs puissances et remplissaient vis-à-vis de l'homme des fonctions favorables nettement déterminées (1).

Au-dessous de ces considérations importantes, il s'en présentait d'autres. Un simple particulier, tout aussi bien qu'un roi, trouvait fort à propos de faire intervenir les vertus célestes dans ses affaires de tous les jours, en même temps qu'il les employait perpétuellement à sa garde, soit au moyen de la nature particulière de la gemme, soit par la puissance des signes que l'on avait tracés sur la surface. De là les cachets, les sceaux marqués des mêmes représentations que les talismans simples, et qui, par leur matière comme par ces signes, participaient de leurs qualités. On ne fut pas non plus sans remarquer que des objets si précieux en eux-mêmes, si importants par leur valeur intime et par l'emploi qu'on en faisait, ne laissaient pas de flatter la vanité de leurs heureux possesseurs et qu'en outre, par la variété des couleurs de la pierre, comme aussi par les dessins et les figurations, par les montures en métal précieux, or, argent ou bronze, ils rehaussaient la parure et devenaient des moyens d'élégance. Dès lors, hommes et femmes, tout le monde voulut s'en faire honneur, et de là provint l'usage de plus en plus étendu qui s'en répandit dans toute l'Asie antérieure et dans les régions placées plus à l'est, jusqu'à l'Indus. Il ne faut pourtant jamais perdre de vue que jusqu'à l'époque d'Alexandre la pierre gravée, l'intaille est, avant tout et essentiellement, pourvue d'un caractère mystique : c'est un talisman; quelque application qu'on en puiss faire, elle contient, elle exerce un pouvoir mystérieux. Après Alexandre, il y a souvent une idée purement artistique dans l'intaille; mais, cependant, ce n'est jamais la règle, et le talisman a encore survécu et survit, jusqu'à nos jours, dans la glyptique musulmane.

(1) J'ai insisté ailleurs, longuement, sur les théories asiatiques relatives aux vertus des pierres. V. *Traité des écritures cunéiformes*, t. II, p. 217, 244, pass.

Digitized by Google

Un fait d'une application générale pendant toute l'antiquité, en Grèce et en Asie, c'est que le travail de l'esprit en fait d'art n'a jamais cessé de se circonscrire sur un nombre de points relativement petit. On doit considérer l'observation de cette loi comme une caractéristique essentielle, soit de la production hellénique, soit de la production orientale. Pour cette dernière, la remarque est restée vraie jusqu'à nos jours. Il en résulte cette conséquence très-importante, que les sujets à reproduire étant et restant en petite quantité, la façon de les exprimer demeurant également traditionnelle et ne permettant que des déviations très-légères, les artistes se sont vus constamment obligés de connaître à fond l'œuvre de leurs devanciers, de ne pas s'en détacher, d'y rester scrupuleusement fidèles dans des parties considérables; et, pour donner carrière à leur propre originalité, il leur a fallu entrer de plus en plus avant dans les minuties du sujet et se pénétrer de tout ce qui avait été fait de bien en matière de rendu, pour reproduire encore ce bien et y ajouter. De là cette perfection toute particulière que l'art antique a pu atteindre et qu'il n'aurait certainement jamais connue, si sa pensée avait été douée de la mobilité excessive et pourvue de la liberté entière qui font le patrimoine de l'art moderne.

Cette discipline sévère, qui n'a pas été, il faut le reconnaître, sans une sorte de stérilité, s'est étendue à tout. La glyptique nous la présente d'abord dans les formes affectées par les pierres sur lesquelles sont tracées les intailles. Ces formes sont restreintes à un nombre très-limité, et elles n'ont jamais été en vogue simultanément. On peut seulement observer que, du moment où une forme commence à être inusitée, elle ne disparaît jamais d'une manière absolue : passée de mode, mise à l'écart pendant un certain temps, il est assez ordinaire qu'elle reparaisse ensuite. Certaines formes n'ont jamais cessé d'être employées. Voici la série complète des figures affectées par les pierres portant des intailles.

I. La tête de flèche en silex plus ou moins rudement taillé au moyen d'un caillou pointu étant le produit élémentaire de la première pierre travaillée affecte à peu près la forme de l'amande. Les premières intailles ont aussi cette forme; non pas que la main de l'artisan la leur ait donnée; plus sommairement, on a choisi un petit calcaire ovoïdal trouvé dans un cours d'eau et c'est là-dessus qu'on a gravé.

II. Sur ce prototype se crée ensuite le cylindre. C'est le caillou même, développant sa surface suivant un angle droit autour de son axe. Dans la suite du temps, le cylindre a subi des modifications : on

Digitized by Google

en a fait quelquefois un prisme polygonal. Il semblerait, d'ailleurs, que cette variante n'est pas antérieure au IIIe ou IVe siècle de notre ère. M. Chabouillet, dans son savant Catalogue des camées et pierres gravées de la Bibliothèque nationale, cite un cylindre chrétien qu'il suppose être antérieur au VIIIe siècle. On en fabrique encore aujourd'hui.

III. A côté du cylindre, et d'un âge à peu près égal, se présente « le cône à base bombée ». Je serais disposé à le considérer, aussi bien que le cylindre, comme une dérivation du caillou fluvial, premier champ de la plus ancienne gravure. Il appartient également à une époque très-primitive et, par exception, se présente fort peu dans les temps qui ont suivi. De très-bonne heure, il se modifie et prend une base plate. Les cônes de la période arsacide ont tous ce caractère.

IV. Le cône polygonal, ou avec les flancs aplatis, se présente ensuite et paraît avoir joui d'une grande faveur dans les derniers règnes assyriens et à l'époque achéménide.

V. La pierre hémisphérique à base légèrement bombée ou tout à fait plate n'arrive qu'à une date assez basse, car on ne la voit guère que sous les Parthes. Alors, elle fut fort usitée. C'est la dernière dérivation du caillou fluvial. On la trouve aussi adoptée par les musulmans.

VI. Bien antérieurement à la pierre hémisphérique se montre la gemme de forme oblongue, portant l'intaille non plus sur une de ses bases, comme cela a lieu pour le caillou fluvial, mais bien sur une de ses faces, et dans la période la plus ancienne cette face conserve ordinairement sa forme bombée. Ce n'est que plus tard qu'elle s'aplatit. Il y a de fort beaux monuments de cette classe dont l'usage semble commencer vers le VIIe ou le VIIIe siècle avant notre ère. Il s'est confondu dans les temps alexandrins avec les scarabées et scarabéoïdes.

VII. Vers la même date, mais seulement alors, apparaissent les pierres plates, qui ont fini par dominer en grand nombre sur les autres, et que l'on emploie le plus généralement aujourd'hui. Cette forme permet de tirer plus d'exemplaires d'un bel échantillon; la pierre de moindre volume, s'attachant plus facilement à la tige du touret, se travaille aussi avec moins de peine, et comme la monture en bague est préférée, attendu que les hommes ne portent généralement à l'extérieur ni colliers, ni bracelets, ni bulles, la pierre plate se prête mieux à toutes les habitudes reçues. Néanmoins certaines pierres répugnent à être employées ainsi. L'onyx et la sar-

Digitized by Google

doine, par exemple, y perdent beaucoup. Les graveurs se voient donc obligés, ordinairement, de céder à la nature particulière de ces gemmes, et c'est ce qui fait qu'on en rencontre encore taillées en pyramides, jusque vers le VIIe ou VIIIe siècle de notre ère.

Ainsi les pierres asiatiques n'offrent guère dans leurs formes qu sept variantes, et cela depuis l'époque tout à fait primitive jusqu'à c jour. Les formes en dehors des classes qui viennent d'être établies sont rares, et peu importantes d'ailleurs. Il serait sans avantage d'y insister, et je passe à l'examen des différentes pierres.

I. Les débris *calcaires* trouvés dans les cours d'eau, arrondis et façonnés déjà par les frottements, présentant une forme oblongue agréable à l'œil, pourvus d'une belle couleur naturelle, ont été les premiers champs sur lesquels s'est établie la gravure. Outre ces avantages, ils étaient relativement faciles à travailler et la pointe mordait aisément sur ces surfaces. Pour tous ces motifs, les premières intailles se rencontrent sur quelques-uns de ces cailloux, soit verts, soit bruns, et quelquefois sur des marbres blancs.

II. Ensuite viennent les *hématites*, dont la dureté n'est pas non plus très-grande et qui se laissent facilement entailler, même par des procédés très-élémentaires. On en trouve qui ont été gravées à la pointe, ce qui n'arrive guère que pour les calcaires fluviatiles et pour certains morceaux de marbre; mais le plus grand nombre des hématites, même les plus anciennes, présentent déjà l'emploi du touret. Il semblerait que cette espèce de pierre a pris faveur en même temps que la forme du cylindre; en tous cas, le nombre des cylindres en hématite est de beaucoup plus considérable que celui des cylindres en d'autres matières. L'hématite est encore fort usitée aujourd'hui parmi les nations musulmanes.

III. On a remarqué le *jaspe* de très-bonne heure, et des cylindres fort beaux sont de cette matière.

IV. La *cornaline* rouge ou rose, mais surtout rouge, se présente sous les Achéménides et peut-être un peu antérieurement; il ne semble pas, toutefois, prouvé que l'usage en soit fort ancien. Je ne connais pas d'exemple de cônes en cornaline; le Catalogue de la Bibliothèque nationale n'en mentionne qu'un, sous le n° 1029, comme cornaline de vieille roche; je n'en possède pas dans ma collection et je suis certain de n'en avoir jamais vu. Les cylindres en cette matière sont fort rares : la Bibliothèque nationale en possède un sous le n° 935, et j'en ai un autre. Ce n'est qu'avec l'emploi des pierres plates que commence réellement le règne de la cornaline, qui finit par dominer, par le nombre et l'importance des monuments, sur

Digitized by Google

toutes les autres pierres. Rien n'est plus facile à concevoir : la cornaline est une admirable matière à travailler; l'Orient et surtout l'Arabie en produisent d'une beauté merveilleuse, et, enfin, la talismanique lui prête des vertus de tous genres, particulièrement celle de hausser le courage de ceux qui la portent.

V. Avec la cornaline les différentes espèces d'*agate* maintinrent leur vogue; cependant il est à remarquer qu'elles avaient commencé peut-être auparavant à se faire apprécier, en tant que *chalcédoines*. Il existe un grand nombre de cônes en chalcédoine blanche ou blonde.

VI. Je doute qu'il existe des cônes en *lapis-lazuli*, mais il y a certainement des cylindres en cette matière; je suis porté à les croire d'une époque assez basse. La Bibliothèque nationale en possède quatre; j'en ai un. Les pierres plates de cette matière sont plus fréquemment rencontrées; mais en somme le lapis-lazuli, comme champ de gravure, n'a jamais obtenu une grande faveur.

VII. Ce n'est guère qu'après l'époque d'Alexandre que l'on voit apparaître les *grenats*. Généralement les artistes ont laissé à ces charmantes pierres la forme du cabochon. On paraît les avoir beaucoup goûtées dans la région supérieure de l'Indus. J'en possède plusieurs, présentant des portraits de dynastes gréco-bactriens, qui me sont venues de Kaboul et de Kandahar.

VIII. On peut considérer les *cristaux de roche* comme contemporains des grenats, c'est-à-dire commençant vers le IIIe siècle avant notre ère. Les *améthystes* sont dans le même cas. En général, il faut descendre jusqu'à l'âge musulman pour rencontrer des cristaux taillés en table.

IX. Les *onyx* sont d'une époque moyenne; je n'oserais leur assigner un début antérieur à la moitié de l'ère achéménide.

X. Les *terres cuites émaillées* sembleraient pouvoir remonter à la période assyrienne, où l'usage de revêtir les briques d'une patine colorée était certainement pratiqué. Cependant je n'en connais pas d'exemple certain. Un portrait sur un disque plane, que je possède, donne le type d'un roi arsacide, et le cylindre indiqué par le savant conservateur de la Bibliothèque nationale sous le n° 960 n'est pas nécessairement plus ancien.

XI. Avec le dernier siècle de la période alexandrine commence l'usage de la *serpentine*, mais ce genre de pierre n'a pas fait fortune en Orient, et ce sont généralement des objets importés qui le présentent.

En dehors de ces variétés de gemmes, il y a certainement quel-

Digitized by Google

ques exemples que l'on pourrait encore citer; mais ce sont des exceptions peu communes et appartenant aux époques basses. Par exemple, les *cornalines jaunes* semblent ne se montrer pour la première fois que sous les Sassanides, et les musulmans les connaissent, mais les emploient peu, la valeur talismanique de cette pierre étant considérée comme médiocre. En finissant ce qui a rapport à la matière des pierres, je dois ajouter que les métaux tels que l'or et le bronze ont été souvent mis en œuvre par les graveurs; l'argent moins fréquemment. Il est curieux que Pline ait précisément fait la remarque inverse en ce qui concerne les produits de la ciselure, et elle est assurément très-fondée.

Les moyens d'attaquer la pierre et de tracer sur cette surface dure ce qu'on voulait y mettre, ont été différents suivant les époques. Il est manifeste que, d'abord, la matière a été soumise à l'action d'une pointe soit de silex, soit de métal, et que, à l'aide d'un frottement plus ou moins prolongé, on a réussi à y tracer ce qu'on voulait. Mais ce procédé grossier, peu puissant, ne pouvait avoir pour résultat qu'un dessin au trait, et on s'aperçoit sur quelques monuments que le goût ne s'en contentait pas. Là, sur l'espace circonscrit par la pointe, l'artiste a labouré la matière d'entailles transversales de manière à produire un creux, de sorte que la figure représentée pût être tout entière plus basse que la surface environnante. Il est probable que, du moment où l'on crut nécessaire de chercher ce résultat, l'outillage du graveur s'augmenta d'une sorte de ciseau plat ou de racloir destiné à agir sur le fond du sujet. Ainsi voilà déjà deux états de la gravure primitive bien déterminés : celui où l'on opère uniquement de façon à tracer une figure au trait, et ensuite celui où l'on veut que la figure se détache tout entière de l'espace environnant.

Les résultats obtenus par la seconde méthode avaient déjà quelque chose de plus satisfaisant que les effets d'abord produits; cependant, comme on ne pouvait procéder qu'avec violence, on ne produisait aussi que dureté, sécheresse et des effets dont on n'était pas sûr. Après des tâtonnements plus ou moins longs, on parvint à inventer le touret.

Cet instrument indispensable de la glyptique est certainement antérieur à l'époque de Crésus, et de beaucoup. Mais il y aurait de la témérité à prétendre déterminer l'époque de la découverte. Peut-on même se demander, avec quelque chance d'obtenir une réponse sérieuse, la patrie de cette découverte? La question est vraiment insoluble. Le travail des pierres de toutes les dimensions, de toutes les duretés, de toutes les formes, de toutes les destinations, est si

Digitized by Google

ancien dans la région du Nil; les architectes, les ingénieurs, les artistes de cette contrée ont montré une telle façon souveraine et omnipotente de manier et d'asservir les matières les plus rebelles, agate, porphyre, brèche et autres; d'autre part, les amulettes y sont si abondantes et le touret y a été, certainement, employé à des époques si reculées, que les plus grandes vraisemblances se réunissent pour y faire admettre le premier usage de cet instrument. Mais, d'un autre côté, l'art assyrien est si évidemment étranger à l'Égypte, il use d'une si grande liberté à beaucoup de points de vue, et se rencontre si peu, d'ordinaire, avec les conceptions de ce pays, qu'il est bien difficile d'admettre un emploi de procédés qui n'aurait pas été accompagné de quelques emprunts marquants dans la façon de concevoir la nature. Il est donc prudent de s'abstenir de toute conclusion sur ce point et de considérer la glyptique de l'Asie comme une création dont l'origine ne se peut reconnaître avec les moyens de recherche que nous possédons.

Dès que le touret fut trouvé, il n'y eut plus rien à faire qu'à en développer l'usage. On semble être parvenu très-vite à en reconnaître les grandes ressources et, comme plus tard pour l'imprimerie naissante, les progrès de la main d'œuvre paraissent avoir été très-rapides. C'est ce dont on pourra se rendre compte en examinant les plus anciennes pièces de la collection.

J'ai attaché une importance toute particulière à reconnaître autant que possible le lieu de provenance des intailles. J'ai pu ainsi déterminer, dans la plupart des cas, l'existence d'un style particulier pour certaines localités et surtout en ce qui touche aux époques arsacides. De même il m'a été possible de reconnaître que certaines productions et la façon de les rendre appartiennent, en quelque sorte, à l'Asie entière, et ce sont précisément ces amulettes dont la diffusion a été si considérable qu'elles se trouvent aussi bien dans les environs de l'Indus que sur la côte de la Méditerranée, d'où elles ont passé en Grèce et même en Italie. Je ne serais pas étonné que les manies superstitieuses des IIe et IIIe siècles de notre ère les eussent portées jusque dans la Gaule.

On va donc avoir sous les yeux l'ensemble des idées exprimées par les gens de l'Asie au moyen de la glyptique, depuis l'antiquité première jusqu'à nos jours, et cela d'après les différentes méthodes et les différents goûts successivement adoptés. Quand on aura parcouru le catalogue des monuments que j'ai pu recueillir, on sera certainement amené à mon avis, que l'histoire de la gravure sur pierre est la véritable histoire de l'art et que, par l'absence des

Digitized by Google

lacunes, elle conduit aussi à écarter beaucoup d'hypothèses plus ou moins fragiles. Ce qu'on y verra également, c'est la démonstration du fait énoncé plus haut, qu'en définitive la somme des conceptions artistiques de l'antiquité était peu nombreuse, peu variable, et que, incessamment reproduite, elle forçait les artistes à marcher, en quelque sorte, processionnellement dans la même voie, où ils trouvaient de grandes facilités de perfectionnement par cela même qu'ils ne s'écartaient pas de la route tracée.

Comte A. DE GOBINEAU.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JANVIER

M. de Longpérier communique, au nom de M. Chabas, une note relative au nom du fer chez les Égyptiens. A quelle époque les Egyptiens ont-ils connu l'usage du fer? quel nom donnaient-ils à ce métal? C'étaient là deux questions encore controversées hier, et qui semblent aujourd'hui résolues. Déjà M. Soldi, dans un récent travail dont nous avons dit un mot dans ces comptes rendus, avait démontré que les monuments pharaoniques des plus anciennes dynasties avaient été taillés à l'aide de l'acier. Il avait retrouvé sur les monuments mêmes, à l'aide d'un examen minutieux, des traces certaines des divers instruments usités alors comme de nos jours, la masse, la pointe et le ciseau. M. Chabas nous apprend aujourd'hui que le mot Ba ou Baa ne désignait pas un métal quelconque, mais bien le fer, comme quelques égyptologues et notamment notre regretté confrère Devéria l'avaient soutenu. On sait que le métal Ba joue un rôle important dans les funérailles. Il sert à ouvrir la bouche et les yeux du défunt. Cette ouverture était pratiquée à l'aide d'un outil dont M. Chabas vient de découvrir la forme sur une stèle antique. Or, cet outil, nous en avons plusieurs exemplaires au Louvre; la lame en est en fer.

M. Alexandre Bertrand présente à l'Académie un kestre ou kestrosphendone, *trait lancé par la fronde,* qu'il a fait fabriquer au Musée de Saint-Germain, d'après les indications de Polybe et de Tite-Live. L'essai a parfaitement réussi. Les lecteurs de la *Revue* trouveront la note de M. Bertrand dans le présent numéro.

M. Ferdinand Delaunay commence la lecture d'un mémoire sur des fragments des Oracles sibyllins où il retrouve la légende du Messie israélite développée et enseignée au monde grec 170 ans environ avant notre ère.

M. Alfred Maury présente au nom de M. l'ingénieur Zannoni, de Bologne, son rapport sur les *Fouilles du cimetière dit de la Chartreuse,* « Sugli scavi della Certosa ». M. Maury fait un juste éloge de cet excellent travail et insiste sur l'importance du cimetière exploré et qui paraît bien appartenir à l'époque étrusque. A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Nous recevons de M. l'abbé Chierici, à propos de notre article sur les bronzes étrusques, la lettre suivante, avec prière de la publier :

« J'ai lu, dans la dernière *Revue archéologique*, votre note sur les bronzes étrusques des pays cisalpins et transalpins. Je vous dirai de suite que je suis tout disposé à admettre vos idées en ce qui regarde une diffusion directe de la civilisation orientale dans l'Europe occidentale et septentrionale, à une époque antérieure aux importations étrusques ; vous pourrez même voir l'exposition d'une pensée analogue dans les notices archéologiques de 1872 que je crois vous avoir envoyées, et où je dis que Villanova appartient, à mon avis, à une population non étrusque et antérieure à l'importation cisalpennine de la civilisation tyrrhénienne. Je poursuis en ces mots : « *Le mot étrusque rassemble un groupe d'idées fort indéterminé. Le pélagien, l'ombrien et le grec, outre le véritable étrusque, y sont compris amplement ; c'est un problème qu'il faudra résoudre en attribuant à chacun la part qui lui revient.* » Vous voyez que nous nous accordons complétement, et je m'en réjouis.

Mais vous dites quelque part : « Cette couche (celle de Golasecca et de Villanova) a été retrouvée par le chanoine (dites l'abbé) Chierici dans la terramare de San-Polo, près Reggio, où elle succède à la couche du bronze pur et sert de transition à la couche étrusque. »

Ce passage a besoin d'être rectifié. A San-Polo d'Enza, qui maintenant doit être ainsi appelé pour qu'on ne le confonde point avec *San-Polo Bolonais*, où des découvertes analogues sont faites en ce moment par M. Zannoni, on trouve bien une *terramara* de l'âge du fer succédant immédiatement à l'âge du bronze de notre province, et cette seconde couche mérite bien le nom de couche de premier âge du fer ; mais elle représente la civilisation de Marzobotto et de la Chartreuse, non point celle de Villanova. D'où je conclus précisément que Villanova est antérieure à l'invasion étrusque cisapennine, celle-ci me semblant représentée par les *terramares* semblables à celles de San-Polo, superposées immédiatement en plusieurs lieux aux couches du bronze pur. Il n'y a ici d'autres traces de

Digitized by Google

l'âge de Villanova (j'entends dans la province de Reggio) que dans les sépulcres de *Santilario*, décrits également dans les notices archéologiques sus-nommées, et peut-être en ceux de Bismantava, ainsi que dans une petite terramare isolée, découverte à une petite distance des susdits sépulcres de *Santilario*. Si cet âge vient à se montrer à nous avec plus d'évidence, alors je pourrai reconnaître deux époques dans *notre* âge du fer préromain, dans le Reggianais, c'est-à-dire un *premier âge* qui sera du type de Villanova, et un second, du type de Marzabotto, qui a ici son principal pendant dans la *terramara* étrusque de San-Polo; et ainsi, dans cette partie de la vallée Padana circonscrite par l'Enza et par la Serchia, nous aurons toute la série des couches archéologiques que vous avez distinguées. Il peut se faire qu'en vous communiquant le fait, lorsque vous avez honoré de votre visite notre musée, je me sois mal exprimé; mais mon jugement sur l'étruscisme de la terramare de San-Polo, énoncé dès 1864 dans un bulletin de la royale députation de Storia Patria, a été toujours en se confirmant davantage, et maintenant on peut dire qu'il est démontré par ces correspondances avec Marzabotto et la Chartreuse.

Vous me ferez un grand plaisir si vous pouvez insérer ces deux mots dans la *Revue*. »

Nous nous étions donc trompés sur l'opinion de M. l'abbé Chierici, relativement à la succession des couches de San-Polo d'Enza. Suivant lui, la couche de Villanova manque dans cette terramare; mais nous ferons observer qu'il la retrouve ailleurs, même dans le Reggianais, et qu'il ne fait aucune difficulté de reconnaître l'existence *théorique* des trois couches par nous indiquées : celle du bronze, celle de Villanova et la couche étrusque précédant les couches romaines. Cela ne peut donc modifier en rien nos conclusions, et nous prenons acte de l'adhésion de M. l'abbé Chierici à notre thèse dans ce qu'elle a de général. ALEXANDRE BERTRAND.

—— Nous recevons de M. Émile Burnouf les lettres suivantes :

« Athènes, 18 décembre 1873.

« Je vous envoie, mon cher collègue, la copie en calque d'une inscription très-singulière qui se trouve sur un vase de la collection troyenne de M. Schliemann. Elle est singulière en ce sens qu'elle ne se lit ni en caractères phéniciens, ni en aucun des caractères occidentaux d'Europe ou d'Asie; elle est encore moins égyptienne. Mais elle présente dans chacun de ses caractères une analogie saisissante avec les caractères chinois simples et d'ancien style. Je mets ceux-ci avec l'inscription troyenne; un seul m'échappe parce que je n'ai pas ici les moyens de comparaison nécessaires. La traduction française paraît acceptable: car si, comme on le croit, les *fusaïoles* sont des pesons de fuseau, la principale occupation des gens du pays troyen était la filature. M. Schliemann a rapporté plus de *huit mille* fusaïoles de toute grosseur et en a laissé sur place beaucoup d'autres. Ce fait s'accorderait avec le sens de l'inscription, si c'est bien là le sens. N'étant point sinologue, je vous envoie ce texte afin qu'il passe

Digitized by Google

sous les yeux des personnes compétentes, et je ne donne mon idée que comme une hypothèse à examiner ou à vérifier.

Quant au vase, il est, sans aucun doute, de fabrication locale, pétri à la main, grossier de forme et de matière; il est de la même nature que beaucoup d'autres vases troyens fabriqués sur place et avec la terre du pays.

Voilà, mon cher collègue, les données positives du problème. Quant au reste, vous savez mieux que personne que, si des peuples aryens occupaient l'ouest de l'Asie Mineure et des Sémites le sud, les Touraniens en occupaient le nord et le centre dans ces temps reculés. Qu'était-ce que ces Touraniens? C'est ce que nous ne savons pas encore bien clairement, puisque sous ce mot on comprenait des races fort diverses, et qu'il semble lui-même n'avoir été qu'une expression géographique. Ils paraissent, toutefois, avoir laissé leur nom au Taurus et à la Tauride. Est-ce par là que serait venu cet alphabet dont l'inscription nous offre peut-être le seul et unique spécimen que renferment les ruines d'Hissarlik? C'est ce que la discussion pourra nous faire connaître.

Inscription gravée sur un vase troyen de la collection Schliemann.

En caractères chinois.

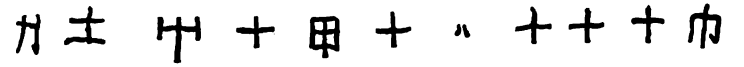

Puisse	la terre	faire germer	dix	labours	dix	?	dix	dix	dix	pièces de toile.

Dans une prochaine lettre, je vous enverrai quelques observations sur les figures que portent les fusaïoles. »

Digitized by Google

Athènes, 10 janvier 1874.

« Le petit carré donne le dessin du vase, qui est en terre grossière, pétri à la main, biais et mal exécuté, comme le dessin le montre. La bande donne le calque de l'inscription, qui se compose de onze caractères gravés à la pointe sur la terre encore molle. La petite bande donne une suite de lettres chinoises dont l'analogie avec l'inscription est bien surprenante si elle n'est qu'une illusion. Remarquez le système de ces caractères, qui *tous* se composent de traits croisés, tandis que le contraire a généralement lieu pour les alphabets d'origine sémitique ou plutôt phénicienne. La traduction en français ne présuppose pas, comme vous le savez, une langue chinoise, puisque cet alphabet est idéographique et peut se lire immédiatement dans une langue quelconque. Toutefois, n'ayant à ma disposition qu'un alphabet chinois incomplet, je n'ai pu lire le septième caractère. Quant aux deux suivants, le crochet du n° 9 me paraît indiquer l'unité du second degré, et les deux crochets du n° 10 l'unité du degré suivant ; de sorte que les trois ensemble voudraient dire *dix dixaines de dixaines*, ou mille.

Je ne puis présenter cette lecture que comme une hypothèse, et je vous prie d'appuyer là-dessus, attendu que je ne suis pas sinologue et que je la propose uniquement pour attirer l'attention des savants sur un monument très-digne d'intérêt. Quant au vase, il est de fabrication locale et appartient au genre de la terre *lissée*. Il est le seul objet troyen qui offre une écriture bien reconnaissable, sauf un autre vase analogue, mais brisé, sur lequel il y a encore deux ou trois lettres du même genre que je pourrai vous envoyer.

Dès qu'il me sera possible de vous envoyer un plan et une notice des fouilles du Dipylon, je le ferai. »

—— Nous extrayons d'une lettre de notre collaborateur M. Clermont-Ganneau, adressée à M. Ernest Renan, les renseignements suivants sur de prétendus monuments d'un art sémitique archaïque, qui paraissent avoir généralement trouvé en Allemagne un accueil qu'ils ne méritaient à aucun titre :

« Je me permettrai de vous rappeler d'abord qu'à la première apparition de ces poteries pseudo-moabites je me prononçai formellement contre leur authenticité et que je désignai même le nom probable du faussaire qui devait les fabriquer. Je ne fis pas plus mystère à Paris qu'à Londres de mes opinions personnelles sur la question ; mais je ne me crus néanmoins pas en droit d'attaquer publiquement des gens que je ne pouvais pas convaincre matériellement d'imposture.

« En arrivant à Jérusalem, un de mes premiers soins a été de tirer au clair cette affaire si trouble et de chercher à découvrir les preuves tangibles de ce que j'avais avancé. Aujourd'hui, je tiens la plus grande partie de ces preuves et je puis démasquer les faussaires ; ce que faisant, je crois rendre service à la science que cette colossale mystification finirait par compromettre. Car je dois vous dire que la fabrication des poteries moa-

Digitized by Google

bites se fait maintenant sur une échelle croissante, la production ayant trouvé des débouchés assurés.

« J'ai fini par prendre le faussaire la main dans le sac. C'est bien l'homme que j'avais deviné; j'ai trouvé le potier chez lequel notre industriel fait cuire ses objets, et j'ai obtenu d'un de ses ouvriers les détails les plus circonstanciés sur la fabrication, la cuisson, les bains de salpêtre, etc., qui rentrent dans cette opération très-simple, mais fort lucrative.

« Peut-être l'Institut trouverait-il quelque intérêt à connaître cette solution d'une question qui a pris des proportions considérables et qui touche pour ainsi dire à une question de dignité pour l'archéologie. Je vous serais bien vivement obligé si vous vouliez bien vous charger du soin de la faire connaître à la prochaine séance. »

— *Inscription bilingue d'Aïn-Youssef (province de Constantine).* — M. le docteur Reboud, médecin-major au 3e tirailleurs indigènes, qui a déjà rendu tant de services à l'épigraphie, et particulièrement à l'épigraphie sémitique, vient de m'adresser l'estampage d'une inscription bilingue, trouvée à Aïn-Youssef (province de Constantine). La partie latine de cette inscription, qui est malheureusement brisée à droite, nous fait connaître l'érection d'un temple, mais ne nous apprend pas le nom de la divinité à qui ce monument était consacré. Ce qui reste est ainsi conçu :

A Z R V B A L · A R//////////////
T A N V S · T E M P L V M//////////////
D·S·P·F·CVRAVIT·VOTVMQ//////////////

« Azrubal Ar..... tanus templum ..... d(e) s(ua) p(ecunia) f(aciendum) curavit, votumq(ue) [s(olvit) l(ibens) m(erito)]. »

Quant au texte punique, également incomplet, M. de Saulcy a bien voulu m'en donner la transcription suivante :

De la grâce roi à Arsan
לארשך מלך הנעם.....
Il a élevé
אכם נע לארשם.....
דפאלאזלמם.....

Aïn-Youssef est une localité située près de la frontière tunisienne entre Souk-Arrhas (*Thagaste*) et le Kef (*Sicca Veneria*). A l'époque romaine la voie qui conduisait d'Hippone à Sicca Veneria en traversant Thagaste devait passer très-près de l'endroit où cette inscription a été découverte. Une autre voie, conduisant de Carthage à Constantine (*Cirta*), comptait parmi ses stations les villes de Naraggara et de Thagura (*Taoura*), dont les ruines sont également situées dans le voisinage d'Aïn-Youssef. Cette inscription

Digitized by Google

a été déterrée et estampée par M. Jules Arnoux, chargé de surveiller la construction d'un fortin que le génie fait élever sur la frontière.

ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE.

—— M. François Lenormant nous communique la lettre suivante, à lui adressée par le vice-consul de France à Tripoli de Syrie :

« Monsieur,

« Je prends la liberté de vous adresser ces lignes pour vous soumettre une observation géographique que m'a suggérée la lecture de votre *Manuel d'histoire ancienne.*

« Dans la sixième édition, t. I, p. 412, vous dites :

« Le pharaon, cherchant les ennemis qui se repliaient lentement de-
« vant lui, pour faire tête seulement sur leur propre territoire, avait
« pénétré jusque dans le nord de la Cœlésyrie, non loin de Kadesch, et se
« trouvait campé sous la forteresse de Schebtoun (lieu encore indéter-
« miné), quand deux bédouins (Schasou) se présentèrent à lui. »

« Il me semble qu'il ne peut pas y avoir une grande difficulté à déterminer le lieu de la *forteresse Schebtoun.* Ce ne peut être que la grande et belle forteresse dite aujourd'hui Kalat-el-Hossen, le *Krak* des croisés ; et peut-être, d'après Ritter, *le château de Mariamon* au temps d'Alexandre.

« Voici mes raisons pour identifier cette ruine avec le Schebtoun de Sésostris.

« Elle est à six lieues environ dans l'O.-N.-O. de l'ancienne Cadès (évidemment *Kadesch* des Pharaons), dont il ne reste aujourd'hui que d'informes débris et la grande digue qui contient l'Oronte dans le bassin formant l'ancien lac de Cadès, aujourd'hui lac de Homs.

« On peut juger par la position de Kalat-el-Hossen, qu'il a toujours dû y avoir là une puissante forteresse destinée à commander la large vallée du Nahr-el-Kébir (Eleutherus), par laquelle devaient très-fréquemment passer les armées qui se rendaient de l'Euphrate en Égypte ou *vice versa.* Cette vallée, en effet, est une des rares échancrures par lesquelles on pouvait traverser sans difficultés le rideau de montagnes qui règne sur toute la côte de Syrie. Aussi elle devait être d'une extrême importance stratégique. On l'appelle encore aujourd'hui dans sa majeure partie le *Hossen* (fortification ou pays fortifié). On y trouve, en effet, partout des ruines de châteaux forts très-considérables, mais aucun n'est comparable au *Kalat-el-Hossen* qui domine toute la vallée, et en particulier la Boqueïa (des croisés) ou petite Beka, où d'immenses armées pouvaient camper.

« Maintenant voici ce qui prouverait surtout, à mon avis, que c'était bien là, dans cette Boqueïa, sous la forteresse de *Schebtoun,* que campait l'armée de Sésostris.

« Au pied du château actuel est une source intermittente très-remarquable, qui fournit au moins une fois par semaine un volume d'eau considérable. Il en résulte un fort ruisseau appelé dans le pays *Nahr-es-Sabté.* Titus campa au même lieu avec son armée au retour de Jérusalem. Fla-

Digitized by Google

vius Josèphe, qui était avec lui, décrit le Nahr-Sabté sous le nom de *Rivus Sabbaticus*. Pline le cite sous le même nom. Le *Schebtoun* de Ramsès II paraît bien être et même nom et même chose. Les radicales sont les mêmes, sauf le *sin* arabe remplacé par le *schin*, ce qui est très-ordinaire (les Hébreux disaient *siboleth* et *schiboléth* suivant les pays). La source intermittente du Hossen est un de ces phénomènes de la nature où l'imagination populaire voit facilement des manifestations merveilleuses et surnaturelles. Aujourd'hui encore, des légendes variées courent le pays au sujet des causes qui, à certains moments, font jaillir l'eau avec un bruit souterrain, comme un tremblement de terre. Il en a été de même en tout temps; et les Égyptiens de Sésostris n'ont pas dû être moins frappés de ce phénomène que les Romains de Titus, campant au même lieu quinze siècles plus tard. Et comme c'est là ou non loin de là qu'eut lieu l'exploit de Ramsès chanté par Pentaour, je serais bien étonné s'il n'était fait nulle part allusion à la source de *Schebtoun*. Elle a dû être connue à la cour de Sésostris, comme elle le fut à celle de Titus, où certainement Pline en entendit parler, et il y a de grandes probabilités pour que les écrivains soit sur pierre, soit sur papyrus, en aient parlé.

« Agréez, Monsieur, etc. « BLANCHE. »

— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, n° XII, décembre 1873, 2 feuilles contient : Découvertes dans l'Asie Mineure (environs de Smyrne) et dans l'île de Chypre. Peintures et une statue de Pompéi. Inscriptions d'Athènes. Sur la lettre étrusque A. Index.

Nous signalerons surtout, parmi les inscriptions d'Asie Mineure que M. G. Hirschfeld doit à M. Spiegelthal, consul à Smyrne, celle qui est relative à un prince galate connu seulement par quelques mots de Cicéron et par une belle pièce unique du cabinet des médailles de Paris, Brogitaros. Il est qualifié, dans ce texte, de τετράρχης Γαλατῶν Τρόκμων.

— *Ouverture du cours d'archéologie à la Bibliothèque nationale.*

M. Rayet, agrégé d'histoire, ancien membre de l'École d'Athènes, suppléant de M. Beulé, professeur, a ouvert ce cours le mardi 27 janvier, à midi. Il le continuera les mardis suivants, à une heure, et il exposera l'*histoire des fouilles opérées par ses soins et sous sa direction à Milet, à Héraclée et au temple d'Apollon Didyméen, et des autres découvertes contemporaines faites dans les mêmes régions*. Nos lecteurs connaissent déjà M. Rayet par les communications qu'il a faites à la *Revue*, soit pendant son séjour en Grèce, soit au sujet de ses fouilles d'Asie Mineure (voir le numéro de janvier), et nous espérons que connaissant l'écrivain, ils voudront faire connaissance avec le professeur. G. P.

— Le *Journal des Savants* contient dans le 1er n° de cette année (janvier 1874), les articles suivants : *Etudes sur les Todas*, par M. A. de Quatrefages; *Epigrammatum Anthologia*, par M. Egger; *Ignatius d'Antioche*, par M. Renan; *l'Hérédité*, par M. Caro, etc.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Introduction to the science of religion, four lectures delivered at the Royal Institution, with two Essays on false analogies and the philosophy of mythology, by MAX MÜLLER, M. A., foreign member of the French Institute. London, Longmans, Green and Co. 1873, in-12.

Dans ce nouvel ouvrage, le célèbre professeur d'Oxford, l'un des cinq associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, s'est proposé de faire, pour la science des religions, ce qu'il a fait avec tant de succès et d'éclat, il y a maintenant près de quinze ans, pour la science du langage (1). L'épigraphe que porte son livre, *quod ubique, quod semper, quod ab omnibus*, indique bien sa pensée : il veut appliquer la méthode comparative, cette grande conquête de notre siècle, à l'étude des principales religions connues. Il commence par analyser le sentiment religieux et par montrer quelles racines il a dans l'âme de l'homme, puis il recherche à quelles lois ce sentiment obéit dans son développement et ses manifestations. Pour ouvrir cette enquête et suffire à une tâche aussi lourde, M. Max Müller était dans une situation bien autrement favorable qu'aucun de ceux qui ont essayé jusqu'ici d'entreprendre quelque chose de semblable : au lieu d'être obligé, comme tant d'autres, de travailler sur des livres de seconde main, il remonte, sans avoir besoin d'employer un intermédiaire, aux sources les plus lointaines et les plus pures, aux grands monuments originaux de la conscience et de l'imagination religieuse. Les Védas, l'Avesta, il les lit dans le texte, et, quand il nous en traduit certains passages pour justifier ses assertions et ses vues, nous pouvons être sûrs que ses théories et ses rapprochements ne reposent pas, comme il est si souvent arrivé à de moins bien préparés, sur de simples contre-sens.

Le corps de l'ouvrage se compose des quatre leçons prononcées à l'Institution royale et dont voici les sujets :

I. But, utilité de la science de la religion. La religion. La théologie comparée.

II. Difficulté et importance d'une classification des religions.

(1) *La science du langage*, cours professé à l'Institution royale de la Grande-Bretagne, en l'année 1868, par M. Max Müller, traduit de l'anglais par MM. George Harris et Georges Perrot. 1 vol. in-8, 2e édition, 1867, Durand et Pedone Lauriel. *Nouvelles leçons sur la science du langage*, cours professé à l'Institution royale de la Grande-Bretagne en 1863, par M. Möller, traduit de l'anglais par MM. G. Harris et G. Perrot. 2 vol. in-8, 1867 et 1868, Durand et Pedone Lauriel.

Digitized by Google

III. Classification des religions.

IV. De l'interprétation des religions anciennes (1).

A ces quatre leçons, où l'auteur parcourt à grands pas tout le domaine de la science qu'il veut créer et en trace les lignes principales, s'ajoutent trois remarquables essais qui en augmentent la valeur. Le premier est un appendice à la leçon I. Il a pour but de faire connaître, par les témoignages d'historiens orientaux, l'empereur mongol Akbar, un prédécesseur, oublié jusqu'ici, de M. Max Müller. Akbar est le premier penseur, nous dit l'auteur, qui ait eu l'idée de comparer les unes aux autres les religions qu'il trouvait répandues autour de lui, d'en noter avec impartialité les différences et les ressemblances, et d'en atteindre le fond commun. Rien de plus curieux que les détails réunis par M. Max Müller sur les efforts que fit Akbar pour se procurer les écritures sacrées des divers peuples auxquels il commandait, et sur les observations qu'elles lui suggéraient. Abulfazil, l'auteur de l'*Ain i Akbari*, qui partageait les idées d'Akbar, nous apprend que ce prince avait une riche bibliothèque, où les livres étaient rangés par ordre de matières et d'idiome, ouvrages en prose, ouvrages en vers, livres écrits dans les dialectes anciens et modernes de l'Inde, en persan, en grec, en cachemirien, en arabe ; qu'il les lisait sans cesse, et que des traducteurs étaient occupés à mettre pour lui en persan ceux dont il ne comprenait pas la langue. Ces détails sont confirmés par un autre écrivain, Badaoni, à qui la curiosité d'Akbar et l'enquête qu'il poursuit inspirent une véritable indignation ; celui-ci, dévot musulman, nous fait assister aux colloques qu'Akbar avait institués entre les ministres des diverses religions professées dans ses États, colloques où figuraient souvent des prêtres catholiques portugais. Akbar arrive ainsi, par degrés, à la conviction « qu'il y a dans toutes les religions des gens éclairés, qu'il y a chez toutes les nations des penseurs qui s'abstiennent du mal, des hommes doués de pouvoirs miraculeux ». Le récit du travail qui se fit dans l'intelligence d'Akbar et, tout autour de lui, dans celle d'hommes distingués, comme Abulfazil, qui s'associaient à ses vues et à son entreprise, est un intéressant chapitre de l'histoire de l'esprit humain.

L'étude *sur de fausses analogies dans la théologie comparative* est destinée à mettre en garde contre des assimilations précipitées ceux qui sont tentés d'aborder ces délicats problèmes : c'est une leçon de critique. Par l'exemple du lieutenant Wilford, des fraudes dont il a été la victime et des erreurs étranges qu'il a, de la meilleure foi du monde, accréditées pendant quelque temps, M. Müller montre avec quelle circonspection, avec

(1) Ces quatre leçons ont été traduites en français par la plume exercée de M. H. Dietz et publiées en 1872, dans la *Revue politique*. Elles ont été réunies en un volume in-18, par M. Germer Baillière, sous le titre de *la Science de la religion*, dans sa *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. Il est fâcheux que le traducteur français n'ait pas attendu l'impression de l'ouvrage anglais, de manière à pouvoir donner aussi les trois appendices qui le complètent et qui en forment près du tiers.

Digitized by Google

quelle méfiante réserve doit procéder en pareilles matières celui qui veut faire œuvre qui dure. Comme le prouve plus d'un exemple, nous devons nous mettre en garde, toutes les fois que nous arrivons à quelque rapprochement duquel l'on pourrait dire familièrement : « La chose est trop belle pour être vraie. » Dans ce même article, à propos d'erreurs du genre de celles de Wilson, commises tout dernièrement encore, dans un livre qui date de 1868, par M. Fergusson (1), on trouvera des détails, sinon nouveaux pour les érudits, tout au moins assez peu connus du grand public, sur l'origine des noms que portent les jours de la semaine dans les différentes langues de l'Europe et en sanscrit. L'étude se poursuit par un jugement sévère sur un livre récemment publié à Paris, par un magistrat français de Chandernagor, M. Jacolliot, sous ce titre à sensation : « *La Bible dans l'Inde, la vie de Jesous Christna.* » M. Jacolliot, comme jadis le lieutenant Wilford, paraît avoir été victime d'une vraie mystification. Enfin ce curieux travail se termine par une excursion en Chine : l'habile critique montre sur quels contre-sens reposait la prétendue découverte de la Trinité chrétienne dans les écrits de Lao-tse, découverte qu'avaient faite les missionnaires jésuites et qu'Abel Rémusat avait couverte de l'autorité de son nom. Il a suffi, pour faire évanouir tout le mystère, d'une traduction exacte du passage, donnée en 1842 par M. Stanislas Julien.

Le volume se clot par une leçon *sur la philosophie de la mythologie* où l'auteur reprend, avec une inépuisable abondance d'exemples nouveaux, des idées qui lui sont familières (2). Il indique d'abord comment les Grecs ont envisagé et compris leur propre religion, quand s'est éveillé chez eux le sens philosophique; il suit la marche et le progrès de la critique, depuis Xénophane et depuis Héraclite jusqu'à Aristote et aux Stoïciens, et il montre que la mythologie n'était pas toute la religion des anciens. Il expose ensuite la théorie qu'il a souvent développée, que la mythologie n'est autre chose qu'une maladie du langage. « C'est l'ombre obscure que le langage projette sur la pensée, et qui ne disparaîtra complétement que le jour où le langage deviendra tout à fait adéquat à la pensée, jour qui ne se lèvera jamais. » Ceci posé, on comprend ce que veut dire l'écrivain quand il affirme que « toute l'histoire de la philosophie, de Thalès à Hegel, n'a pas été autre chose qu'une lutte ininterrompue contre la mythologie, une constante protestation de la pensée contre le langage ». Il applique sa doctrine à l'idée de l'âme et de sa persistance après la mort; il explique quelles conceptions mythologiques, plus ou moins étranges, a suggérées aux anciens l'imperfection des mots dont ils avaient été forcés de se servir, alors que leur langue s'était constituée, pour représenter la

(1) *Tree and serpent worship.* London, 1868.

(2) Voir notamment les *Essais sur la mythologie comparée, les traditions et les coutumes*, traduits de l'anglais par Georges Perrot, 1873, in-8, Didier. Ce volume correspond, à peu de chose près, au second volume du recueil d'essais qui porte en anglais le titre de *Chips from a german workshop*, « copeaux d'un atelier allemand. »

Digitized by Google

vie et la conscience que l'homme a des phénomènes dont il est le théâtre. Nous passons ensuite au soleil et à la première impression qu'il dut faire sur l'âme neuve encore de l'homme naissant. L'homme, quelle que soit la couleur de sa peau, est au fond partout le même; c'est ce que démontrent ici, après les mythes grecs, des mythes empruntés aux traditions des Esquimaux, des Hottentots et des Finnois. En finissant, l'orateur, car c'est encore une conférence que nous avons là, adresse, non sans esprit et sans ironie, quelques mots de réponse au professeur Blackbie, philologue et helléniste de la vieille école, qui, parlant dans cette même chaire du *Royal Institute*, avait vivement critiqué la méthode employée par M. Max Müller et par son disciple M. Cox, auteur d'un ouvrage important sur la mythologie aryenne (1).

Toute rapide qu'elle soit, cette analyse suffit à donner l'idée des sujets traités dans ce nouvel ouvrage de l'éditeur, du traducteur des Védas. Nous ne croyons pas que ce livre ajoute beaucoup, auprès des indianistes et des érudits, à la réputation de M. Max Müller; mais il ne peut que contribuer à appeler sur ces neuves et belles études l'attention des esprits curieux, et élargir le cercle, trop restreint encore, de ceux qui en suivent avec attention les progrès et les résultats. G. P.

Jean, sire de Joinville. Histoire de saint Louis, Credo et Lettre à Louis X. Texte original, accompagné d'une traduction par M. NATALIS DE WAILLY, membre de l'Institut. Paris, Didot, 1874. 1 vol. gr. in-8, XXX et 690 p.

M. de Wailly a rassemblé dans ce beau volume tout ce qu'il avait publié antérieurement sur Joinville, excepté les chartes de la chancellerie de Joinville et le travail sur la langue de ces documents; en outre il y a ajouté des éclaircissements sur différents points d'archéologie, d'histoire et de langage; enfin il a présidé aux illustrations scientifiquement choisies et artistement exécutées qui accompagnent le texte. Un travail fait par un excellent géographe, M. Longnon, pour expliquer deux cartes qui servent à l'intelligence des croisades de saint Louis et une carte de la France féodale en 1259, est le digne complément d'une publication qui contribuera puissamment à populariser l'un des monuments les plus importants de notre histoire.

On sait que M. de Wailly a constitué le premier le texte de Joinville, et qu'il s'est acquitté de cette tâche avec autant de soin que de sagacité. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de cette partie importante de son travail; nous renvoyons à ce qui a été publié dans cette Revue même, aux *observations* de feu Charles Corrard, l'un des professeurs les plus distingués de l'Université, *sur le texte de Joinville et la lettre de Jean-Pierre Sarrazin* (*Rev. arch.*, 1867, I, p. 169-193, 233-245), et au compte rendu de l'édition de Joinville publiée par M. de Wailly pour la Société de l'histoire de France (*Rev. arch.*, 1869, I, p. 389). Nous nous bornerons à une remarque. Si le

(1) *The mythology of the Aryan nations*, by George W. Cox, in two volumes. Longmans, 1870, 8°.

Digitized by Google

manuscrit de Bruxelles et le manuscrit de Lucques dérivent de deux exemplaires différents, comme M. de Wailly persiste à le penser, il est difficile d'expliquer comment les deux manuscrits s'accordent à écrire au même endroit (178 F, § 268) *Guibelin* le nom de *Gui d'Ibelin* qui revient plusieurs fois ailleurs ; à passer les mots *au col* dans le passage (234 D, § 354) : « Il en vindrent bien trente, les espées toutes nues es mains, à nostre galère, et au col les haches danoises »; à omettre *en la mer* dans (268 B, § 404) : « Tandis que nous fûmes en la mer, par six jours, je, » etc. Corrard en outre a fait remarquer le premier que le texte est gravement altéré aux mêmes endroits dans (336 C, § 504) : « Li roys m'avoit baillié en ma bataille *cinquante* chevaliers... Toutes les fois que l'on crioit aux armes, je y envoioie *cinquante quatre* chevaliers... »; (442 D, § 659) : « Dist ... que il avoit leue la Bible et les livres qui vont *encoste* la Bible, ne onques n'avoit veu ne ou livres des créans ne *ou livre des mescréans*... »; (446 D, § 665) : « *Et les paroles* que nos gens de Champaigne menoient par dariere moy, ... je ne lessai pas pour ce que je ne venisse au roy de France ... »; (456 A, § 676) : « Nous amons miex avoir nostre abbaïe en vostre garde, que *nous* à celi cui li eritaiges est. »

Les *éclaircissements* que M. de Wailly a ajoutés sont fort importants. Nous signalerons en particulier à l'attention ceux qui sont relatifs au pouvoir royal, aux monnaies, aux armes défensives et offensives, au vêtement, à la domesticité féodale, à la chronologie de Joinville, à la grammaire et à la langue de Joinville, aux sceaux. Des gravures bien faites, tirées de monuments authentiques contemporains, achèvent d'éclairer aux yeux ce qui est présenté à l'esprit. En ce qui concerne les armes et le vêtement, des définitions précises ont été fournies par M. J. Quicherat, qui est si profondément versé dans l'archéologie du moyen âge. Enfin M. de Wailly n'a rien négligé de ce qui pouvait donner un intérêt sérieux à cette publication et la rendre aussi instructive pour l'érudit qu'elle est attrayante pour le grand public. CHARLES THUROT.

Notices et extraits des manuscrits publiés par l'Académie des Inscriptions. Paris, Impr. nat., 1872, in-4° (extrait du t. XXIII, 2e partie.)

1° Ἑρμηνεύματα [καὶ] Καθημερινὴ ὁμιλία de Julius Pollux, publiés pour la première fois, d'après les manuscrits de Montpellier et de Paris, par A. BOUCHERIE, professeur au lycée de Montpellier;

2° Le palimpseste de Montpellier (ms. 141, du VIIIe-IXe siècle, de la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier).

1° Ἑρμηνεύματα. — Il y a près de cinq ans, dans la séance du 28 août 1868, M. Boucherie communiquait à l'Académie des inscriptions une étude sur les Ἑρμηνεύματα contenus dans le ms. 306 de l'Ecole de médecine de Montpellier. Toutes les conclusions du volume qui vient de paraître sont en substance dans le compte rendu de cette séance, où MM. Léon Renier, président, Alexandre, Brunet de Presle, Egger, Alfred Maury et Louis Quicherat ont présenté des observations et avancé des assertions dont M. Boucherie a tenu compte dans son travail définitif. Outre l'intérêt que ce

Digitized by Google

débat scientifique offrit en lui-même, la bibliographie devait toujours le rappeler pour établir la priorité de notre compatriote, car un philologue allemand, M. Haupt, a fait paraître en 1871 une partie des textes grecs de Montpellier et annoncé la publication du reste.

Le volume de M. Boucherie contient, dans la première partie, les Ἑρμηνεύματα, qu'il attribue à Jules Pollux; dans la seconde, la Καθημερινὴ ὁμιλία, qui, « si elle ajoute peu de chose, dit-il, à notre science lexicographique, a du moins l'avantage de nous initier à certains détails intéressants de la vie scolaire chez les anciens. » La troisième partie est consacrée à un texte grec-latin des fables d'Esope et d'un fragment de droit romain analogue à celui qu'a publié Bœcking, mais fourni par un manuscrit de Paris, le n° 6503 du fonds latin (1), antérieur de trois siècles à celui de Leyde. La quatrième et dernière partie se compose des listes par ordre alphabétique des mots encore inconnus aux lexiques et des acceptions nouvelles. Les textes sont précédés d'une introduction où M. Boucherie expose les raisons qui lui font considérer les deux premiers comme l'œuvre de Pollux, l'auteur de l'Ὀνομαστικόν. Ce qui n'est pas contestable, c'est que ces *Interpretamenta*, fragments étendus d'un manuel gréco-latin de la conversation et d'un lexique, peuvent et doivent appartenir à l'époque même où vivait le célèbre sophiste, professeur de Commode. La thèse de M. Boucherie est infiniment probable; toutefois il lui manque une preuve décisive, et nous savons combien sont suspectes les attributions qui ne reposent que sur les indications des manuscrits.

Au reste, ni les Ἑρμηνεύματα, ni la Καθημερινὴ ὁμιλία, pas plus que l'Ὀνομαστικόν, ne sont des morceaux proprement littéraires, et ce que l'on y cherche avant tout, c'est moins le caractère de tel écrivain qu'une somme de notions sur la vie publique et privée des anciens. A ce point de vue, les deux nouveaux ouvrages attribués à Pollux, qui sont peut-être, pour le dire en passant, deux parties d'une seule et même composition, viennent compléter dans une certaine mesure la vaste et précieuse encyclopédie connue sous le nom du même auteur (2). Ils font connaître plusieurs centaines de mots grecs ou latins du langage vulgaire, qui devront entrer à titre de supplément dans le *Thesaurus linguæ græcæ*, dans les grands dictionnaires latins de Forcellini et de Freund. Enfin les glossaires dressés par le savant éditeur renferment, sur l'étymologie de certains mots français, des remarques et des rapprochements que M. Littré ne pouvait faire entrer dans son dictionnaire historique, puisque les fondements en étaient restés inconnus.

(1) Ce ms. méritait une description détaillée. Signalons, entre autres articles, 1° un morceau de musique liturgique, en notation dite boécienne, emprunté à une partie encore inédite de l'office des martyrs nantais Donatien et Rogatien; 2° le procès-verbal, peut-être inédit aussi, d'un jugement « per aquam caldam aut frigidam, panem, caseum, aut ferrum candens » (XIe siècle).

(2) Voir la traduction de la plus grande partie de ces textes dans le *XIXe Siècle* du 11 et du 22 juillet dernier.

Digitized by Google

M. Boucherie avait à surmonter plusieurs difficultés qui augmentent encore le mérite de sa publication : son éloignement de Paris, une santé délicate, les loisirs exigus et morcelés des classes de grammaire. Il est juste d'observer, avec M. Boucherie lui-même, qu'il doit beaucoup au concours que lui ont prêté plusieurs savants, entre autres MM. Thurot, Brunet de Presle, Edelestand du Méril, et surtout M. Egger qui, depuis l'origine de la découverte, n'a pas cessé de prodiguer à l'heureux inventeur ses indications et ses conseils. L'Académie des inscriptions a compris le travail dans son recueil des *Notices et extraits des manuscrits*, et l'Association pour l'encouragement des études grecques vient de lui décerner une de ses récompenses.

2° *Palimpseste.* — La bibliothèque où M. Boucherie a trouvé les Ἑρμηνεύματα possède un manuscrit latin contenant douze feuillets palimpsestes. L'écriture primitive, dans les huit premiers, est une copie, la plus ancienne que l'on connaisse, d'un livre presque entier, le VIIIe, du grammairien Priscien, et dans les quatre autres, un texte partiel de Pompéius, le commentateur de Donat.

Ce texte de Priscien, comparé avec celui des éditions de Putsch et de Keil, offre un assez grand nombre de variantes ou plutôt de lacunes quelquefois considérables, et, suivant une conjecture admissible de M. Boucherie, nous révélerait en partie ce que l'on pourrait appeler une édition *princeps*, une édition non revue et non augmentée par les interpolateurs.

Quant au fragment de Pompéius, M. Boucherie reconnaît lui-même qu'il n'enrichit guère les éditions et que le travail auquel il a été soumis a pour principal résultat de donner le dernier mot sur le contenu de ces feuillets. Toutefois la lecture des variantes fera voir que ce fragment ne méritait pas l'appréciation dédaigneuse qu'en a faite l'éditeur allemand Keil.

Bien que M. Boucherie ait adopté, en vue de réduire son travail à la plus simple expression, une disposition qui est loin d'en faire ressortir l'importance, il n'en a pas moins rendu le compte le plus exact de l'état d'un palimpseste dont personne jusqu'ici n'avait abordé le déchiffrement et qui fournira, sous la forme dont il l'a revêtu, un certain nombre de notions précieuses. Nous mentionnerons entre autres les leçons où se laisse entrevoir la prononciation du grec au VIIIe siècle et au IXe siècle. Le savant professeur se réserve de publier, sur cette question controversée, un mémoire qui aura pour base les antiques manuscrits qu'il vient de reproduire. Son esprit critique en saura tirer un parti excellent pour l'élucidation de ce problème. C.-E. R.

Dictionnaire topographique du département de la Dordogne, par le vicomte DE GOURGUES. 1 vol. in-4, 1870.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de ce travail, auquel le grand prix a été décerné à l'un des derniers concours de la Sorbonne, mais nous croyons devoir en constater une fois de plus la valeur.

Digitized by Google

M. de Gourgues décrit d'abord l'état physique du pays : il s'occupe ensuite des habitants de la période antéhistorique dont le département de la Dordogne possède de si importants monuments. Il fixe ensuite les limites des *civitates* d'après celles des anciens diocèses, en faisant remarquer que ces territoires sont presque toujours identiques. Des chapitres sont consacrés aux voies romaines, aux divisions intérieures des diocèses, aux établissements hospitaliers, aux juridictions antérieures à 1789 ; d'excellentes tables complètent ce volume.

Nous nous arrêterons un moment à la partie de ce travail relative à l'âge préhistorique dans la Dordogne. M. de Gourgues en a fait un véritable mémoire, bon à résumer.

Des cavernes habitées ont été reconnues depuis quelques années sur les bords de la Vézère, de la Drone et de la Dordogne. Mais ce n'est pas seulement dans les habitations troglodytiques que l'industrie préhistorique peut être étudiée en Périgord. Les silex taillés se rencontrent continuellement à la surface du sol (1), mais il y a une différence à constater : dans les cavernes, les silex sont petits, peu polis, et on y trouve beaucoup d'instruments en bois de renne et en os ; hors des cavernes, les grosses pièces dominent, et l'on n'y a pas encore recueilli d'objet en bois de renne ou en os. M. de Gourgues décrit avec un grand soin les trois types de ces silex : instruments avec tranchant, dits haches ; instruments sans tranchant ; instruments dont le côté seul est utilisé. Puis il discute le classement adopté pour les cavernes et stations du Périgord par les savants directeurs du musée de Saint-Germain : ceux-ci se sont appuyés « sur les produits de l'industrie rencontrés dans ces stations primitives, qui, s'étant modifiés d'une manière générale à plusieurs reprises, peuvent fournir le moyen de faire des coupes claires et nettes. » M. de Gourgues propose, au contraire, une classification basée sur le raisonnement suivant : « Les hommes ont tous commencé par vivre de la chasse et de la pêche ; la chronologie des produits de l'industrie doit donc suivre la succession des habitudes dans les populations, et finir par ceux destinés au travail de la terre. » D'après ce système, la chronologie des cavernes périgourdines serait : 1° La Madeline, Gaugerie-Basse, les Eyzies, où les engins de pêche et de chasse sont plus caractérisés que nulle part ailleurs ;

2° Cros-Magnon, gorge d'Enfer : ni flèches barbelées, ni harpons, la forme actuelle s'y étend ; le silex mieux taillé ;

3° Gaugerie-Haute : le silex remplace absolument l'os et constitue des armes plus fortes ;

4° Le Moustier : les produits de cette caverne deviennent similaires à ceux des plateaux.

(1) Il en est de même en Champagne, aux environs de Coizard, où l'an dernier M. Jos. de Baye a découvert une série de grottes sur lesquelles l'attention du monde savant a été justement appelée ; les silex taillés se rencontrent partout à 2 et 3 lieues à la ronde.

Digitized by Google

M. de Gourgues ajoute que les hommes de la première époque avaient dû connaître quelque chose de la civilisation avant de quitter leur pays natal (1), et il en voit une preuve décisive dans la gravure qu'on retrouve fréquemment alors sur des os employés à divers usages ; l'isolement a fait perdre cet art à leurs successeurs qui, nés sauvages, ont suivi l'évolution contraire.

E. DE BARTHÉLEMY.

Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai et du musée de Douai, inscriptions, cachets d'oculistes, empreintes de potiers, voies romaines, par ERNEST DESJARDINS. In-8, 1873, Douai et Paris.

Avec les habitudes de critique exacte et de précision savante qu'il a prises dans l'enseignement de M. Léon Renier et dans ses propres travaux d'épigraphie et de géographie historique, l'auteur de la nouvelle édition de la carte de Peutinger, M. Ernest Desjardins, était mieux que personne en mesure de montrer, par une notice répondant à toutes les exigences de la science, ce qui pourrait être tenté pour mettre à la portée de tous les érudits les richesses presque inconnues que contiennent nos musées de province. Ce volume n'est, dit-il, qu'un essai, destiné à tracer la voie, à faire comprendre ce qui devrait être entrepris partout pour la publication locale des monuments épigraphiques de notre pays. En tout cas, cet essai peut servir de modèle, grâce à la sûreté de critique et de méthode qui s'y trouve de la première à la dernière page. Si l'exemple ici donné pour la cité des Nerviens avec son chef-lieu, Bagacum (aujourd'hui *Bavai*), était suivi pour les autres cités de la Gaule, nous aurions bientôt un *Corpus inscriptionum Galliæ*, « donnant, pour emprunter les propres expressions de M. Desjardins, ce que le grand recueil universel de Berlin lui-même ne saurait offrir au public, c'est-à-dire non-seulement les inscriptions, mais 1° leur explication philologique et historique, et 2° les monuments eux-mêmes, dessinés avec exactitude et présentant par conséquent l'aspect, le caractère et jusqu'à la forme des lettres des documents originaux. »

Ce que l'on est heureux de trouver ici, tant il est difficile de les rencontrer ailleurs, ce sont certaines explications très-élémentaires sur les noms, prénoms, tribus romaines, etc., que M. Desjardins a admises dans son commentaire. Il a eu pour but de suppléer ainsi, dans une certaine mesure, au manque d'un manuel d'épigraphie latine, de ce livre que M. Léon Renier pourrait et devrait donner à la France et à l'Europe savante. En entrant dans ces détails, M. Desjardins rendra service à plus d'un débutant; mais, pour plus de brièveté et afin de diminuer les frais,

(1) L'Orient, suivant M. de Gourgues, qui dit: « Quelle fut la durée de cette période artistique ? Les premières générations purent conserver l'enseignement de la mère-patrie ; mais par suite de l'état misérable où elles furent réduites, cette industrie périt avant même que le renne eût quitté le Périgord ; et c'est ainsi que nos premiers habitants, qui étaient nés dans l'âge historique d'Orient, ont passé dans l'âge préhistorique d'Occident en se transportant en Périgord

Digitized by Google

il ne serait pas nécessaire de répéter ces explications dans tous les volumes de la collection que rêve d'inaugurer l'auteur du présent catalogue; il suffirait de se borner à noter les particularités intéressantes, et à éclaircir toutes les questions de langue, d'histoire et de géographie que soulève chacun de ces textes.

Une sorte de discours préliminaire indique avec beaucoup de netteté ce que l'étude des inscriptions ajouterait à la connaissance de l'histoire de la Gaule sous la domination romaine, et montre ce qui manque aux livres écrits jusqu'à ces derniers temps sur ce sujet par des personnes étrangères à l'épigraphie. Viennent ensuite des conseils pratiques sur la manière de copier et d'estamper les inscriptions, puis sur les règles à suivre dans l'interprétation et le commentaire. L'auteur termine en indiquant le plan de son travail; après les monuments épigraphiques du musée de Douai et ceux qui, provenant aussi de Bavai, se trouvent dispersés dans d'autres collections, il décrira deux autres séries de monuments que Bavai a fournis au musée de Douai. Les cachets d'oculistes romains font donc l'objet de la seconde partie de ce mémoire; dans la troisième sont étudiés des fragments de terre cuite portant des inscriptions, marques de fabrique ou noms de potiers. Enfin le volume se termine par un appendice contenant un renseignement géographique nouveau sur les voies romaines qui rayonnaient autour de Bavai. Les vingt-quatre planches dessinées par M. Desjardins avec son scrupule ordinaire, offrent, outre une carte qui correspond à l'appendice, des fac-simile de tous les monuments décrits dans l'ouvrage. Elles ont été exécutées aux frais de la Société d'agriculture, des sciences, lettres et arts de Douai. Celle-ci s'est vraiment fait honneur par les dépenses qu'elle s'est imposées pour cette publication, et ce serait un grand bonheur que son exemple fût suivi; mais l'argent n'y suffirait pas: il faudrait que, comme les antiquaires de Flandre, les autres sociétés de province eussent la chance de trouver, pour entreprendre cette tâche, quelqu'un qui sût l'épigraphie. G. P.

Griechische und Sicilische Vasenbilder, herausgegeben von Otto Benndorf. IIe Lieferung; pl. XIV à XXX. Berlin, Guttentag.

Nous avons annoncé le premier fascicule de cet ouvrage dans un des précédents numéros de la *Revue*. Le second est consacré aux *vases blancs* d'Athènes. Le recueil que donne de ces peintures M. Benndorf est le plus complet qui ait été publié jusqu'ici. Il contient les scènes suivantes :

1° Offrandes et lamentation devant une tombe, curieux exemple de l'âme représentée deux fois sous la figure d'un petit corps ailé. 2° Toilette funèbre : femme assise devant une stèle et tenant une cassette, deux autres femmes debout la regardant; scène assez rare. 3° Rencontre d'une jeune fille et d'un éphèbe devant une stèle; — enfant et femme devant une stèle, l'enfant porte un oiseau. 4° Exposition et conclamation, scène encore très-rare; — femme à genoux devant un tombeau; lamentation.

Digitized by Google

5° Offrande de bandelettes; — jeune homme et jeune fille à droite et à gauche du tombeau. 6° Femme entre deux stèles (style négligé); — femme couronnant une stèle sur laquelle l'artiste a représenté un tableau; — Victoire ailée, tenant une torche; inscription, NIKE; — sphinx devant un arbre; — stèle peinte sur laquelle est figurée une femme assise; ces vases appartiennent plutôt au style *dit de Locres* qu'à celui des lécythus athéniens à fond blanc. 7° Toilette funèbre; — libation sur un tumulus. 8° Deux éphèbes devant une stèle : l'un d'eux tient une bandelette; on voit sur le marbre un lécythus offert au mort; — lamentation : femme et vieillard; une épée est suspendue à la stèle. 9° Offrandes funèbres; — deux personnages, l'un assis, l'autre debout, des deux côtés d'une stèle. 10° Ephèbe nu devant une stèle; — femme ailée étendant les mains vers une urne; trace d'inscription : M. Heydemann y lit le nom de l'Aurore ἠώς, conjecture qui me paraît être peu admissible. : 1° Lécythus communs et de travail populaire à figures bistre sur fond gris; — lamentation; — femme passant devant un tumulus; — éphèbe nu suspendant une bandelette sur un tombeau.

Les planches XXV et XXVI reproduisent deux vases déjà connus, l'un du British Museum, l'autre du Musée de Berlin. — Planche XXVII : Charon, Hermès et une femme; — génie psychopompe.

Dans le choix de ces monuments, M. Benndorf s'est surtout attaché à ceux qui présentent des détails et des attributs nouveaux. Le commentaire qu'il leur a consacré est sobre et précis. Un résumé général sur les vases blancs ouvre ce fascicule et marque l'état de nos connaissances sur le sujet. Toutefois il est à regretter que l'auteur n'ait pas choisi pour les vases blancs d'Athènes inédits ceux qui sont des chefs-d'œuvre de l'art. La scène d'exposition publiée par M. Heydemann, le lécythus du *Varvakeion* qui représente la déposition, d'autres peintures encore, manquent à ce recueil. La série donnée par M. Benndorf laisse de côté des sujets de première importance : la déposition du mort par des génies ailés, le cavalier, la représentation des divinités éleusiniennes. Je crois aussi que ce savant n'a pas marqué suffisamment la distinction qu'il faut établir entre le style dit de *Locres* et celui des lécythus blancs d'Athènes.

Le fascicule se termine par trois planches consacrées à des fragments de poteries qui portent des inscriptions, fragments qui proviennent presque tous de l'Acropole. Ces textes sont en général des dédicaces aux dieux. Les transcriptions ont été faites avec la plus grande exactitude.

Les remarques réunies à la page 52 sur les noms d'artistes que nous ont conservés des vases trouvés en Grèce méritent d'être signalées.

Ce second fascicule, sur lequel nous avons fait de très-légères réserves, est digne à tous égards du premier par la nouveauté des documents qu'il contient. Il fait regretter que l'œuvre entreprise par M. Benndorf, et qui doit être considérable, paraisse être momentanément interrompue.

F. E.

Digitized by Google

Digitized by Google

4.

4.

34.

45.

45.

50.

52.

56.

61.

62.

74.

88.

101.

118.

130.

162.

189

INTAILLES ASIATIQUES — Collection A. de Gobineau.

Digitized by Google

Digitized by Google

Imp. Ch. Chardenau. Paris.

INTAILLES ASIATIQUES — Collection A de Gobineau

Digitized by Google

INSCRIPTIONS GRECQUES

DÉCOUVERTES EN ÉGYPTE (1)

Je dois à l'obligeance de M. Daninos la communication des estampages d'un certain nombre d'inscriptions grecques découvertes en Égypte. M. Daninos, attaché au ministère des affaires étrangères au Caire, nous a déjà fait plusieurs communications de ce genre. L'Académie se rappelle entre autres la grande inscription de Memphis que j'ai eu l'honneur d'expliquer devant elle.

Parmi les nouveaux estampages que j'ai reçus dernièrement, il en est deux que je mentionnerai en peu de mots. Le premier est celui de l'inscription en faveur de Ptolémée Philopator et de sa femme Arsinoé, dont j'ai parlé récemment et qui déjà m'avait été communiquée par M. Mariette. Le second reproduit une inscription découverte à Damiette, l'ancienne Tamiathis, et qui a été publiée plusieurs fois, en dernier lieu dans le recueil de Bœckh, sous le n° 4697 *b*. M. Daninos ne dit pas où ce monument se trouve aujourd'hui ; probablement dans le musée de Boulaq, au Caire. L'inscription concerne un légat de Tibère nommé Lucius Popillius Balbus. Comme aucun légat n'a jamais été accordé par les empereurs aux préfets d'Égypte, le savant épigraphiste en conclut que la pierre provient d'une autre contrée que cette province. On ne s'explique pas comment ce légat L. Popillius Balbus et L. Balbus, autre personnage du même nom, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent et qui, suivant Pline, fut consul avec Julius Silanus, comment ces deux Balbus ne figurent point dans la nouvelle édition de l'*Onomasticon* de Forcellini.

Les estampages d'inscriptions connues et déjà publiées ne sont point inutiles. Ils ont de l'importance, en ce sens qu'ils permettent

(1) Lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans une des séances de janvier 1874.

Digitized by Google

de fixer à peu près l'époque d'un monument, lorsque celle-ci n'est point déterminée par le texte lui-même, et ils peuvent donner lieu à des observations paléographiques qui servent de *criterium* dans des circonstances analogues.

Voici, par exemple, ce qu'on peut remarquer dans l'inscription de Balbus. Les lettres sont très-grandes et bien faites. Le milieu de l'A est occupé par une espèce de croix rappelant notre lettre X. La barre médiale de l'E et de l'H est détachée et ne joint point les lignes verticales. Les deux jambages du M sont renversés à droite et à gauche; une ligne brisée les joint par le milieu. L'O est un rond parfait et plus petit que les autres lettres. La ligne supérieure du Π dépasse des deux côtés. La boucle du P affecte une forme carrée; le C a la même forme.

Un dernier détail qui mérite d'être signalé. Dans le mot ΠΡΕCBE YTHN de la 3e ligne les lettres E et Y sont séparées l'une de l'autre à cause d'une cassure de la pierre, accident que l'on retrouve indiqué dans l'estampage. Cette remarque ne manque point d'importance, parce qu'elle prouve que l'inscription a été gravée après l'accident; elle prouve de plus qu'on ne saurait être trop circonspect dans les restitutions, et qu'il ne faut pas toujours suppléer une ou plusieurs lettres dans les espaces vides d'un monument épigraphique.

J'arrive maintenant aux inscriptions inédites.

La première, trouvée à Alexandrie, se compose de six lignes très-courtes, et écrites d'une manière un peu négligée.

ΕΥΨΥΧΙΣΑΡΑ
ΠΙΑΣΗΚΑΙ
ΣΕ...ΘΑ
ΡΙΟΝΕΤΩΝ
ΤΕΣΣΑΡΑΚΟΝ
ΤΑΕΝΝΗΑ

c'est-à-dire

Εὐψύχι Σαρα-
πίας ἡ καὶ
σε... θά-
ριον ἐτῶν
τεσσαράκον-
τα ἐννήα.

Digitized by Google

D'après la forme des lettres et les fautes d'orthographe on reconnaît que cette inscription est d'une basse époque.

εὐψύχι pour εὐψύχει est une formule funéraire très-connue (1).

Σαραπίας est probablement une faute pour Σαραπία. Ce qui suit ἡ καὶ semblerait indiquer un autre nom. Le commencement de la quatrième ligne ριον serait-il la fin d'un nom féminin, sorte de nom dont j'ai parlé dernièrement à propos de Τιμόκιον qui se trouve dans l'inscription de Ptolémée Philopator? Mais que faire de la troisième ligne, dont les deux premières lettres ΣΕ sont certaines et paraissent appeler l'adjectif σεμνὴ ou l'adverbe σεμνῶς, mots si fréquents dans les inscriptions funéraires? Pour le moment je n'entrevois pas de restitution probable de cette troisième ligne amenant la désinence ριον. Les trois dernières se lisent facilement ἐτῶν τεσσαράκοντα ἐννῆα (ce dernier mot pour ἐννέα).

Le sens général ne présente point de difficulté. L'hommage est rendu à une femme nommée Sérapia et morte à l'âge de quarante-neuf ans.

La seconde inscription, découverte à Thèbes, date du règne de Gordien III.

Elle occupe trois lignes et est ainsi conçue :

ΟΥΑΡΙΣΠΑ . ΙΜΙΟΣΙΕΡΟΝΙΚΗΣΓΥΝ
ΑΙΚΙΚΑΙΤΕΚΝΟΙΣΑΝΕΘΗΚΕΝΕΠΑΓΑΘΩ
Ζ ΓΟΡΔΙΑΝΟΥΜΕΧΕΙΡ Θ

Οὐάρις Παπίμιος Ἱερονίκης γυν-
αικὶ καὶ τέκνοις ἀνέθηκεν ἐπ' ἀγαθῷ.
L Z Γορδιανοῦ μεχεὶρ θ'.

« Varis Papimius Hieronicès à sa femme et à ses enfants.
L'an VII de Gordien, le 9 du mois de Méchir. »

Οὐάρις est une forme nouvelle de Οὐάριος, Varius, nom romain dont on connaît beaucoup d'exemples.

Le nom Παπίμιος n'est pas certain. Les deux lettres ΠΙ ne se distinguent pas nettement. Je crois cependant qu'il faut lire Παπίμιος, nom qui se retrouve dans la forme Πάπιμος, connue d'ailleurs.

Ce personnage avait trois noms. Ἱερονίκης est le troisième. On le

(1) Voy. *C. I.*, nos 6812, 6796, *b*; Acad. Inscr., Mém., I, p. 254, 2e rec., et Le Bas, fasc. 4, p. 190.

Digitized by Google

trouve dans une autre inscription (1). La forme Ἱερονείκης était également usitée.

ἐπ' ἀγαθῷ est une formule funéraire qui se rencontre très-fréquemment en Égypte.

L'an 7 de Gordien III répond à l'année 243 de l'ère chrétienne.

L'année, ἔτος, est désignée par le signe qui a été pris autrefois pour λυκάβας, et sur lequel M. de Longpérier a donné des détails très-curieux dans le dernier numéro du *Journal des savants* (décembre 1873).

Viennent ensuite deux fragments découverts à Alexandrie et appartenant tous les deux à des inscriptions métriques. Ils sont très-mal écrits et d'une basse époque.

Il n'y a pour ainsi dire rien à tirer du premier. On n'y distingue que le mot ἔθανεν à la fin de la troisième ligne, ἀπόκειται à la quatrième, et ατρικὴ à la fin de la sixième. D'où l'on peut conjecturer que l'inscription se composait de trois distiques. Il s'agissait probablement d'un monument dédié par un ou plusieurs enfants à leur père.

Une remarque à faire, c'est que l'omicron affecte une forme carrée.

Le second fragment est plus considérable. Il contient huit lignes écrites avec une grande négligence. Il semble même que le lapicide se soit servi d'un fragment de pierre cassée, car les lignes s'arrêtent très-irrégulièrement; elles se conforment aux exigences de la cassure, en s'infléchissant vers la fin sous la forme d'une légère courbure.

Voici à peu près la physionomie de cette inscription :

ΕΝΘΑΔΕΤΗΝ.....ΠΙΝΥ
ΤΗΝΚΑΤΑΓΑΙΑΚΑΛΥΠΤΕΙΠΡΕΙ...
ΤΗΝΑΛΟΧΟΝCΕΜΝΟΝΘΑΛΟCΕΞΟΧΟΝ
ΑΛΛΟ..ΝΙΟΥΑΙΔΝΗΝΤΗΝΜΟΙΡ
..ΙΚΡΗΤΗCΑΠΟΓΑΙΗCΕΙΚΟCΙ
ΠΕΝΤΕΕΤΗΖΗCΑCΑΙCΟΝ
ΧΡΟΝΟΝ...CΕΤΕΤ.....
ΛΟΓΟΝΝΥΝΠΑΡΟΔΕΙ....

Cette inscription métrique était en vers hexamètres. Les deux premiers sont presque complets.

(1) *C. I.*, n° 6419.

Digitized by Google

Ἐνθάδε τὴν α...πινυτὴν κατὰ γαῖα καλύπτει,

vers qui rappelle le commencement du distique de l'Anthologie (VII, 3) consacré à Homère :

Ἐνθάδε τὴν ἱερὴν κεφαλὴν κατὰ γαῖα καλύπτει.

Entre l'article τὴν et πινυτὴν quelques lettres illisibles dont la première est un A. Il y a trop peu de place pour penser à un mot composé de deux brèves et une longue; il faut un spondée, peut-être ἁπλῶς qui se construit quelquefois avec un adjectif. J'avoue cependant que j'aimerais mieux une autre restitution.

Le second vers se lirait ainsi :

Πρεί[μαν] τὴν ἄλοχον, σεμνὸν θάλος ἔξοχον ἄλλο.

Les premières lettres Πρεί seraient, suivant moi, le commencement de Πρείμαν pour Πρίμαν, nom romain dont on connaît de nombreux exemples. Ce serait celui de la jeune épouse dont on déplore la mort.

Le troisième vers,

νιου ἀΐδηνη τὴν μοίραν... Κρήτης ἀπὸ γαίης,

mentionne la parque funeste et nous apprend que Prima était née en Crète. De nombreux habitants de cette île sont de tout temps venus se fixer en Égypte.

Je ne sais que faire des lettres NIOY qui se trouvent au commencement du vers.

Le quatrième nous donne l'âge auquel Prima est morte,

Εἴκοσι πέντε ἔτη ζήσασα ἴσον χρόνον ω.....

c'est-à-dire, après avoir vécu vingt-cinq ans, le même temps que.....

Puis on s'adresse au voyageur :

.....λόγον νῦν παροδεῖτα.....

La fin manque.

A la première ligne, l'H et le N de l'article τὴν sont liés, ce qui n'a plus lieu dans les autres endroits où ces deux lettres se rencontrent juxtaposées.

En résumé, l'inscription concernait une jeune femme nommée Prima, et morte à l'âge de vingt-cinq ans.

L'inscription métrique que j'ai réservée pour la dernière est plus importante.

Elle provient du Caire; c'est du moins la seule indication que je

Digitized by Google

trouve sur l'estampage. Mais peut-être se trouve-t-elle simplement dans le musée de Boulaq, où elle aura été apportée d'une autre localité. J'ai demandé ce renseignement, qu'il serait utile de connaître.

Ce monument est aussi d'une basse époque. Je ne crois pas pouvoir le faire remonter plus haut que le premier siècle de notre ère, malgré la forme du C, qui est carrée. L'inscription est complète ou du moins presque complète, car il n'y manque que deux mots incertains. Elle contient treize lignes assez difficiles à lire et formant six distiques. Le dernier se termine par deux pentamètres.

Les pièces contenant un nombre impair de vers sont assez rares. On en trouve cependant quelques exemples, surtout en Égypte. Je citerai entre autres celle qui provient de Philé et qui a été publiée dans le *Recueil* de Letronne (II, p. 167). Elle se compose de trois distiques et d'un septième vers qui a six pieds, quoique la chute soit celle du pentamètre.

En fait d'observation paléographique je remarquerai seulement que le sigma est lunaire C.

Voici cette inscription en majuscules et en caractères courants.

ΠΕΝΤΗΚΟΤΑΤΡΙΩΝΕΤΕΩΝΚΥΚΛΟΝΗΔΑΝΥϹΑΝΤΑ
ΑΥΤΟϹΟΠΑΝΔΑΜΑΤΩΡΗΡΠΑϹΕΝΕΙϹΑΙΔΗΝ
ΩΧΘΩΝΑΜΜΟΦΑΝΗϹΟΙΟΝΔΕΜΑϹΑΜΦΙΚΑΛΥΠΤΙϹ
ΑΒΒΑ..ΟΥΨΥΧΗϹΤΟΥΜΑΚΑΡΙϹΤΟΤΑΤΟΥ
ΟΥΚΑΓΕΡΑϹΤΟϹΕΦΥΓΑΡΑΝΑΠΤΟΛΙΝΑΛΛΑΚΑΙΑΡΧΗ
ΠΑΝΔΗΜΩΕΘΝΙΚΗΕϹΤΕΦΕΤΕΝϹΟΦΙΑ
ΔΙϹϹΩΝΓΑΡΤΕΤΟΠΩΝΠΟΛΙΤΑΡΧΩΝΑΥΤΟϹΕΤΕΙΜΩ
ΤΗΝΔΙΜΕΡΗΔΑΠΑΝΗΝΕΞΑΝΥϹΑϹΧΑΡΙϹΙΝ
ΠΑΝΤΑΔΕϹΟΙΕΠΕΟΙΧΟϹΑΤΟΙΨΥΧΗΠΡΙΝΕΚΡΥΒΕϹ
ΚΑΙΤΕΚΝΩΝΑΓΑΘΩΝΑΥ.....ΕΝΓΕΝΕΗ
ΑΛΛΑϹΥΩΠΑΡΟΔΕΙΤΑΙΔΩΝΑΓΑΘΟΥΤΑΦΟΝΑΝΔΡΟϹ
ΟΝΤΕΚΑΤΕΥΦΗΜΩΝΚΟΙΑΦΡΑϹΑϹΑΠΙΘΙ
ΓΑΙΑΝΕΧΟΙϹΕΛΑΦΡΑΝΕΙϹΤΟΝΑΠΑΝΤΑΧΡΟΝΟΝ

Au-dessous, dans la partie inférieure de la pierre, en caractères un peu plus grands et écrits à l'envers, la portion du premier vers qui se termine à ΚΥΚΛΟΝ.

Πεντήκο[ν]τα τριῶν ἐτέων κύκλον ἡδ' ἀνύσαντα
Αὐτὸς ὁ πανδαμάτωρ ἥρπασεν εἰς Ἀΐδην.

Digitized by Google

Ὦ χθὼν ἀμμοφάνης, οἷον δέμας ἀμφικαλύπτ[ε]ις
Ἀββα ..ου ψυχῆς τοῦ μακαριστοτάτου!
Οὐκ ἀγέραστος ἔφυ γὰρ ἀνὰ πτόλιν, ἀλλὰ καὶ ἀρχῇ
Πανδήμῳ ἐθνικῇ ἐστέφετ' ἐν σοφίᾳ.
Διισσῶν γάρ τε τόπων πολιταρχῶν αὐτὸς ἐτείμω
Τὴν διμερῆ δαπάνην ἐξάνυσας χάρισιν.
Πάντα δέ σοι ἐπέοιχ' ὅσα τοι ψυχῇ πρὶν ἔκρυβες,
Καὶ τέκνων ἀγαθῶν αυ.. ἐν γενεῇ.
Ἀλλὰ σὺ, ὦ παροδεῖτα, ἰδὼν ἀγαθοῦ τάφον ἀνδρὸς,
Ὅν τε κατευφημῶν κοῖα φράσας ἄπιθι,
Γαίαν ἔχοις ἐλαφρὰν εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον.

En voici le sens, sinon la traduction. « Le πανδαμάτωρ lui-même a envoyé chez Hadès [celui] qui venait d'achever un cycle de cinquante-trois ans. O terre, qui ressemblés à du sable, quelle enveloppe tu recouvres, enveloppe de l'âme du très-fortuné Ab....! En effet, il ne fut pas sans recevoir de grands honneurs dans sa ville, et pendant son commandement il mérita la couronne de la science universelle. » Ici la construction change; le poëte s'adresse au mort. « Car, dans les deux localités que tu as administrées, tu as été honoré [deux fois d'une statue] dont chaque fois tu as supporté les frais. Avant ta mort ton âme a joui de tous les bonheurs qu'on peut désirer et même de la naissance d'enfants vertueux. »

Troisième changement de construction, c'est le passant qui est interpellé.

« Quant à toi, ô passant, en voyant la tombe de cet homme vertueux, adresse-lui ces douces paroles d'adieu : Que la terre te soit légère pendant toute l'éternité. »

Quelques explications sont nécessaires.

Au premier vers, l'accusatif ἀνύσαντα se rapportant à un régime non exprimé, le personnage pour lequel la tombe a été élevée, semblerait indiquer que le commencement de l'inscription a disparu. Mais il ne manque rien, comme le prouve la ligne écrite à l'envers dans la partie inférieure de la pierre.

Le mot πανδαμάτωρ, sans autre désignation, qui envoie les mortels chez Hadès, doit s'entendre ici de Χρόνος, le Temps, comme dans une autre inscription funéraire également métrique, et dans la pièce iambique sur Alexandre le Grand publiée dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XIII, p. 261.

Chez les anciens ce mot servait d'attribut à différentes divinités,

Digitized by Google

au sommeil dans Homère, à la foudre dans Lucien. Mais la foudre est personnifiée dans Jupiter. Aussi c'est au maître des dieux que Ellendt applique le πανδαμάτωρ δαίμων de Sophocle (Ph. 1467).

J'indiquerai par occasion l'adjectif πανδαματορικὸς, qu'on chercherait vainement dans les lexiques et qui a été employé par saint Germain, archevêque de Constantinople.

V. 3. ἀμμοφάνης est un mot nouveau, mais excellent et qui s'applique très-bien à la terre d'Égypte.

Ib. ἀμφικαλύπτις est un iotacisme pour ἀμφικαλύπτεις. Le verbe καλύπτω et ses composés sont spécialement consacrés aux inscriptions funéraires.

V. 4. Le nom du personnage est incertain. On ne distingue clairement que les deux premières lettres AB; la troisième peut être un B ou un P. D'où l'on peut lire ABBAIOY, nom connu, ou ABPAMIOY. J'aimerais mieux le premier, parce que le second serait plutôt un nom chrétien. Il ne faudrait pas chercher ici un nom égyptien, parce qu'il s'agit d'un personnage faisant partie de l'administration romaine et par conséquent romain.

Ib. Nous retrouvons ici l'alliance de l'âme et du corps (δέμας et ψυχή), alliance dont nous avons parlé dernièrement à propos de l'inscription d'Énos.

V. 5. Je considère ἀρχῇ comme un ablatif et je le prends dans le sens de « pendant son commandement, son administration ». C'est là un des inconvénients des textes épigraphiques ou en onciales. L'absence d'accents jette souvent de l'obscurité sur l'emploi des mots et par conséquent sur le sens général.

V. 6. On est étonné de rencontrer πάνδημῳ comme un dactyle dans ces vers qui ne sont pas trop mal tournés.

V. 7. Le verbe πολιταρχέω a un sens un peu vague; le sens de la phrase est aussi un peu obscur. Si le poëte a bien voulu dire que le personnage en question a été honoré deux fois d'une statue dont il aurait fait les frais, ce serait, en grec prétendu poétique, ce qu'on trouve si souvent dans les inscriptions latines. *Honore contentus impensam remisit.*

V. 9. Avant ta mort, πρὶν ἔκρυβες. Le verbe κρύπτω est employé fréquemment dans ce sens par les tragiques, soit avec τάφῳ, soit même sans un complément de ce genre. Sophocle, dans Œdipe à Colone, v. 621, dit : Οὐμὸς εὖδων καὶ κεκρυμμένος νέκυς.

V. 10. Après τέκνων ἀγαθῶν, un mot illisible. Les deux premières lettres AY seulement sont apparentes. Il faudrait un mot de trois

Digitized by Google

syllabes formant un dactyle. L'incertitude des lettres tient probablement à la rencontre de deux plis qui se trouve dans l'estampage. J'en ai demandé un autre à M. Daninos, ce qui nous permettra peut-être de retrouver plus tard le mot disparu.

Rien de particulier à dire sur les trois derniers vers. L'expression «que la terre te soit légère», γαίαν ἔχοις ἐλαφράν, rappelle la formule latine *sit tibi terra levis.*

Ce monument épigraphique présente une particularité très-curieuse et dont je ne me rappelle pas un autre exemple. Le lapicide avait commencé son travail lorsqu'il s'est aperçu que, s'il continuait ainsi, il ne pourrait non-seulement faire tenir chaque vers dans une ligne, mais même que la pierre ne suffirait pas pour contenir la pièce entière. Il s'est arrêté vers la fin du premier vers, après le mot ΠΕΝΤΗΚΟΤΑ, il a renversé la pierre et il a gravé l'inscription en caractères beaucoup plus petits. C'est ce qui explique la ligne écrite dans un autre sens et en lettres plus grandes, ligne qui se trouve placée dans la partie inférieure.

Dans les deux copies le mot πεντήκοντα est écrit πεντήκοτα, ce qui prouve que cette orthographe est bien intentionnelle. Les abréviations de ce genre sont très-rares sur les monuments épigraphiques avant le règne de Constantin. Plus tard elles deviennent plus communes et c'est surtout à l'époque des Comnènes que les abréviations paléographiques se multiplient dans des proportions considérables. La connaissance de ces signes constitue une véritable science, sans le secours de laquelle il est impossible d'aborder avec succès le déchiffrement de l'épigraphie et de la numismatique byzantine, et principalement des textes manuscrits qui remontent à cette époque. Les calligraphes du moyen âge eux-mêmes sont quelquefois embarrassés pour comprendre les signes paléographiques qu'ils rencontrent dans un texte qu'ils sont chargés de transcrire, et, en voulant les interpréter à leur manière plutôt que de les reproduire fidèlement, ils entraînent leurs successeurs dans des erreurs qui, plus tard, sont adoptées par les premiers éditeurs d'un ouvrage.

J'ai sous les yeux un exemple bien frappant de ce genre d'erreur. Je fais imprimer en ce moment les notes de notre regretté confrère M. Alexandre sur la troisième partie de nos *Historiens grecs des croisades*, partie contenant des fragments de Jean Cinname et de Nicétas Choniate, et dont il a constitué le texte. Je complète ces notes au moyen des matériaux manuscrits que j'ai recueillis moi-même depuis un grand nombre d'années. Le fait auquel je veux faire allusion se rapporte au passage de Cinname où cet historien

Digitized by Google

raconte la soumission de Renaud de Châtillon afin de désarmer la colère de Manuel Comnène.

Renaud prend le chemin de Cilicie avec les principaux d'Antioche. Arrivé à Mamistra, où Manuel était alors, il traverse toute la ville la corde au cou, la tête, les bras et les pieds nus, avec un grand nombre de faux moines (*pseudomonachi*), et, s'étant rendu devant l'empereur, il demeure prosterné sur le seuil de la porte, tenant en main une épée dont il lui présente la garde. La troupe de faux moines dont il était suivi, la tête et les pieds nus ainsi que lui, se jettent à genoux en fondant en larmes, et levant les bras pour demander miséricorde.

J'ai rendu par « une troupe de faux moines » l'expression ἀμονάχων μονάχων ὅμιλος, leçon adoptée par l'éditeur de Bonn et en dernier lieu par M. Alexandre. Voici comment ce dernier justifie cette leçon, dans une note écrite en latin et que je traduis littéralement.

« L'expression revient deux fois. La première elle est, suivant l'éditeur de Bonn, rendue dans le manuscrit par deux α surmontés d'un χ avec un accent circonflexe au-dessus. La seconde elle est écrite en toutes lettres, ἀμονάχων μονάχων. Tollius ne comprenant pas l'abréviation a mis Ἀντιοχέων, leçon suivie à tort par Du Cange dans son édition de Cinname, car le fait se passe non à Antioche, mais à Mamistra (l'ancienne *Mopsuestia*), ainsi qu'il a été dit plus haut. Heysius, le premier, a découvert la véritable leçon en collationnant le manuscrit du Vatican pour l'éditeur de Bonn. Il savait que l'alpha surmonté d'un χ se rencontre fréquemment dans les manuscrits avec le sens de μοναχός, ce que du reste Du Cange avait déjà indiqué dans son Glossaire grec. La lettre α, en effet, dans ce mot μοναχός, représente l'adjectif μόνος, tout aussi bien que πρῶτος dans les autres mots composés et surtout dans les titres honorifiques tels que ᾱβεστιάριος, ᾱνοτάριος pour πρωτοβεστιάριος, πρωτονοτάριος, etc. Mais le savant éditeur a introduit ici sans nécessité le mot ἀμονάχων, puisque les deux abréviations sont surmontées de l'accent circonflexe. C'est bien pour μοναχῶν, mais non pour ἀμονάχων qui a l'accent aigu sur la pénultième. Peut-être valait-il mieux n'admettre dans le texte que le premier de ces deux mots, en supposant que le copiste a écrit par erreur deux fois le même signe paléographique. Je regrette aujourd'hui de ne l'avoir pas fait. Mais il n'en est pas de même dans le second cas, où les deux mots sont écrits en toutes lettres ἀμονάχων μοναχῶν. L'esprit des Grecs, très-favorable à leurs moines, est très-hostile aux moines latins, d'où l'on peut supposer qu'un écrivain grec, obligé de mentionner ces derniers, ne l'ait point fait sans ajouter quelque

Digitized by Google

parole injurieuse. Il est évident qu'ici ἀμόναχος est pris pour ψευδομόναχος. Cette expression ne manque pas d'une certaine élégance et rappelle les locutions attiques γάμος ἄγαμος, χάρις ἄχαρις et autres du même genre. »

Telle est la note d'Alexandre. Je crois devoir la conserver intégralement parce qu'elle est un bon résumé des conjectures faites à propos de l'abréviation citée précédemment, et parce qu'elle explique d'une manière ingénieuse la leçon adoptée. Mais je dois dire qu'il a donné à Jean Cinname plus de finesse qu'il n'en a, et je vais montrer, en peu de mots, comment les éditeurs se sont tous trompés, parce que personne n'a compris les signes paléographiques donnés par les manuscrits.

L'alpha surmonté d'un petit trait horizontal, ᾱ, signifie en effet μόνος ou πρῶτος. Le fait est reconnu depuis longtemps. Il a été signalé non-seulement par Du Cange, mais même par Montfaucon dans sa Paléographie grecque, par Bast (1) et par d'autres. Ainsi on a corrigé bien des fois l'ἀσπαθάριος pour πρωτοσπαθάριος, des lettres de Photius, et on corrigera encore souvent cette erreur, parce que les philologues, sans le soupçonner, marchent sans cesse sur les traces les uns des autres. Mais ce que personne n'a encore remarqué, c'est que lorsque, comme dans le passage de Jean Cinname, l'abréviation paléographique ᾱ se trouve répétée deux fois de suite, elle a la valeur du pluriel, c'est-à-dire elle signifie μοναχοί. Ainsi ce double signe ᾱᾱ avec l'accent circonflexe signifiera μοναχῶν, et c'est ainsi qu'il faut lire dans le passage en question. Les mots ἀμοναχῶν μοναχῶν écrits en toutes lettres la seconde fois, proviennent tout simplement de l'erreur d'un copiste qui n'aura pas compris la double abréviation. On dira peut-être que Jean Cinname a bien pu donner l'épithète d'ἀμόναχοι à des moines latins. Sans doute, s'il n'en parlait qu'une seule fois. Mais les désignant deux fois, s'il avait dû se servir d'un terme injurieux, c'est la première fois qu'il l'aurait fait et non la seconde, où il se contente de les rappeler quelques lignes plus bas. Et c'est précisément dans le premier cas que la double abréviation est employée.

Quoi qu'il en soit, mes observations subsistent pour l'explication du signe ᾱᾱ.

(1) Voy. le mot πρῶτος dans la table de son édition de Grégoire de Corinthe.

Digitized by Google

De ce que j'ai rencontré souvent dans les manuscrits ecclésiastiques ce signe paléographique comme ayant la valeur du pluriel, il ne s'ensuivrait pas que le fait se rattachât à une règle générale. Mais je puis citer de nombreux exemples qui tous, rentrant dans cette règle (1), en sont la confirmation.

Ainsi j'ai trouvé dans les manuscrits d'astrologie judiciaire :

⊙ pour le cercle, κύκλος,

⊙⊙ = plusieurs cercles, κύκλοι.

Dans les manuscrits de grammaire :

$\overset{N}{O}$ = ὄνομα.

$\overset{N}{O}\overset{N}{O}$ = ὀνόματα.

Je citerai encore :

$\overset{o}{N}$ = νόμισμα.

$\overset{o}{N}\overset{o}{N}$ = νομίσματα.

Dans l'abréviation ἀπ̅π̅ se retrouve le pluriel ἀποστόλων.

La règle s'applique non-seulement aux substantifs, mais même au verbe εἶμι. Ainsi le signe qui représente ἐστὶ signifie le pluriel quand il est répété.

En résumé, il est évident que l'abréviation $\overset{\bar{\chi}\bar{\chi}}{\alpha\alpha}$ signifie μοναχῶν et que le mot ἀμονάχων doit disparaître du passage de Cinname;

Qu'un signe paléographique répété deux fois de suite a la valeur du pluriel et se rattache à une règle générale qui doit être consignée dans les traités de paléographie grecque.

On me pardonnera cette petite digression, qui m'a paru de nature à pouvoir intéresser l'Académie. Quant aux inscriptions envoyées par M. Daninos, tout en le remerciant officiellement au nom de la science de son intéressante communication, nous lui recommanderons d'avoir soin à l'avenir de joindre aux estampages des monuments découverts des renseignements sur la localité et sur l'endroit où ces découvertes ont eu lieu, avec l'indication des autres circonstances qu'il serait utile de connaître.

E. MILLER.

(1) La règle existe aussi en latin.

Digitized by Google

INVENTAIRES

DU

TRÉSOR DE NOTRE-DAME DE PARIS

DE 1343 ET DE 1416

Publiés et annotés par M. G. FAGNIEZ.

Les Archives nationales possèdent une série d'inventaires du trésor de Notre-Dame, qui vont du XIVe au XVIIIe siècle. Elle s'ouvre par ceux que nous publions ici. Le plus ancien est du 4 mai 1343. Il est écrit sur un cahier de parchemin, aujourd'hui relié dans le registre LL 195. Il porte en tête le résultat du récolement à la suite duquel il fut dressé; on connaît ainsi les changements survenus dans le trésor depuis le précédent inventaire, dont la perte est dès lors moins regrettable.

Le second de nos inventaires fut commencé le 23 juillet 1416. Le procès-verbal ne fut guère terminé avant le 20 novembre, date à laquelle le notaire le présenta au chapitre et reçut l'ordre d'en faire trois expéditions sur parchemin, l'une pour les archives, l'autre pour le garde du trésor, la troisième pour les proviseurs de la fabrique (1). Ces expéditions ne nous sont pas parvenues et nous ne possédons que la minute, qui est écrite sur papier et fait partie du registre LL 196. L'inventaire de 1416 contient un grand nombre d'articles qui ne se trouvent pas dans celui de 1343. Ces articles,

(1) Notarius capituli exhibuit inventarium thesauri per eum de mandato capituli in papirum renovatum et est ordinatum quod ipse notarius ipsum inventarium triplicet in pergameno, unum erit penes custodem thesauri, aliud penes provisores fabrice et tercium penes capitulum et hoc sumptibus fabrice.

Reg. capit., 20 novembre 1416. LL 215, p. 132.

Digitized by Google

qui donnent une description minutieuse des objets et en indiquent souvent la provenance, sont rangés dans l'ordre suivant: 1° joyaux; 2° croix; 3° calices; 4° bâtons et verges; 5° livres; 6° nappes; 7° poëles; 8° étoffes; 9° vêtements sacerdotaux. A la suite, le notaire du chapitre a rédigé procès-verbal de la vente ou de l'engagement d'objets appartenant au trésor. Grâce à ces procès-verbaux et aux délibérations capitulaires qui les complètent, on connaît les embarras financiers du chapitre, leurs causes, et aussi un certain nombre d'objets précieux qui ne figurent pas sur les inventaires.

Telle est la statue d'argent du duc de Normandie, plus tard Jean II, consacrée par son père Philippe VI à Notre-Dame. Le chapitre ne put s'en défaire qu'avec l'autorisation du Roi et à la condition de la remplacer par une autre, semblable en tout, sauf par la matière (1). Pour contribuer à la rançon du roi Jean, les chanoines firent fondre plusieurs pièces du trésor et en mirent d'autres entre les mains des vicaires et des *machicots* de la cathédrale comme nantissement d'un prêt de quatre marcs d'or (2). Obligés, en 1418, de payer un subside

(1) Philippe ..... a noz amez et feauz le doyen et chapitre de l'église de Paris... Il nous plait et voulons que l'ymaige d'argent jadis offerte pour nostre filz le duc de Normandie en sa forme et semblance a l'autel de N. D. en la d. eglise soit convertie profitablement en l'œvre de la d. eglise senz en rien tourner autre part que en ycelle oevre et en la paie des debtes faiz et acreuz pour cause d'ycelle en enchargent sur ce voz consciences pourveu que une ymaige d'autre matiere, d'autele forme, semblance et quantite comme est la devant dite soit incontinant mise en son lieu apres ce que hostee en sera et touz jours y demeurt. Donné au Moncel lez le Pont Sto Maxence le XII jour de novembre l'an de grace mil trois cenz quarante et quatre.

Par le Roy, a la relacion du confesseur. L 514 [2].

(2) Voici la liste des objets envoyés à la Monnaie : quinque bacini argentei ordinati ad sustinendum quinque cereos ante imaginem B. M. ponderis circiter XXXIII march. et VI onc. Duo alii bacini argentei ponderis circiter octo march. Una imago B. M. argentea ad portas claudentes et aperientes ponderis circiter VII marcharum. Una navicula pro thure ponderis circiter duarum march. Una mitra alba ad grossas perlas et unus annulus aureus ad unum rubeum. Unus calix aureus pond. circiter IIII march. VII sterl. obolo minus. Unus alius calix aureus pond. circiter duarum march. VII onc. cum trib. sterl. Unum thuribulum aureum pond. circiter trium march. Due burete aureo pond. unius march. minus quatuor sterlingis. Duodecim penni aurei novi. Unus modicissimus cofrulus nobiliter operatus in quo sunt plures grosse perle et alii lapides preciosi, et iste cofrulus una cum pluribus minutissimis perlis fuit in thesauro restitutus. — Ista que secuntur fuerunt eciam a d. thesauro ..sublata et vicariis ac macicotis Paris. ecclesie in vadimonium IIII° marcharum auri purissimi ... quas eis legavit Monsablon.... due modice cruces aurea ad pellas et lapides preciosos et ille magnus calix argenteus deauratus cum suis fistulis ponderis, ut dicitur, XVII marcharum, qui calix habet duas ensas et est ad communionem Pasche ordinatum.

Reg. capit., 15 juillet 1360. LL 209 A 2, p. 267.

Digitized by Google

de 200 liv. t. à la ville de Paris, ils mettent en gage, pour emprunter cette somme, plusieurs ouvrages d'orfévrerie; puis, ne pouvant la rembourser et pressés par de nouveaux besoins, ils les envoient à la Monnaie avec des fermaux et des boutons de chapes, et en tirent 990 fr., sur lesquels ils éteignent leur dette (1). En 1421 (n. s.), ils envoient à la Monnaie les objets suivants :

1° L'ymage du daulphin estant a genoux, un scabel et son livre devant lui, assiz sur un siege ou pié carré tout d'argent doré armoyé des armes dud. daulphin, jadiz donné par le roy Charles (2) avec ung ymage de N. D. quant le Roy present (3) estoit daulphin;

2° Une petite croix d'argent dorée, garnie de pierres de voirre, à IIII ymages aux IIII cornes, et le pié en triangle d'ancienne façon à serpens ouvréz à jour et en chascune face d'un triangle I S. Michel;

3° Ung vielz calice d'argent doré et la patène d'ancienne façon, aux armes du pape, à un lyon barré, les clefs dessus;

4° Une boyte d'argent néellée, entaillée de ymages de la Porte dorée et de l'Anunciacion N. D.;

5° Ung vieil fermail de chape à façon d'une M à l'ymage S. Martin et les armes de Boulongne;

6° Ung aultre vieil fermail desmaillé à un crucefix et N. D.;

7° Ung aultre fermail où est l'Anunciacion (4);

8° Plusieurs pieces de menu fretin pesans XIIII onces ou environ (5).

(1) Anno Dom. M° CCCC° XVIII° die XXVII mensis Julii per dominos meos magistros Jacobum Trousseau, archidiaconum Paris., Guill. Cardonnelli, archidiaconum de Josayo, Radulfum Liejart, succentorem et Petrum de Ordeomonte, canonicos eccl. Paris. pro faciendo financiam de II^c liv. t. ville Paris. pro suis neccessitatibus tradendis, fuerunt in thesauro eccl. Paris. capta et postmodum impignorata jocalia que sequntur vulgariter designata : une croix d'argent doree garnie d'un crucefix et II angelos sur le travers d'icelle croix et a au dessoubz II pieces par maniere d'alonges pour mettre en un baston; I calice d'argent dore d'ancienne facon le pommel armoye de France et de Navarre. Le pot S. Thommas ou quel on amenistroit a Pasques duquel les II tuyaux sont demourez au trésor. LL 196, f. XX. Pro necessitatibus eccl. fuerunt capta in thesauro .. plura firmalia et botoni argentei caparum que de nullo deserviebant et die martis sequente ipsi cum quibusd. jocalibus diu est pro tradendo pecunias ville Par. impignoratis pro summa II° L fr., fuerunt omnia ad monetam delata ..... atque Reginaldo de Thumeri, magistro monete vendita marcha precio decem fr. et ponderabant omnia nonaginta novem marchas pro quibus recepti sunt ... nongenti noneginta fr. de quibus restituti sunt pred. II^c. L fr. .....
Reg. capit., 6 février 1419 (n. s.). LL 215, p. 224. — Cf. LL 196, f. XXI.

(3) Charles V. — (3) Charles VI.

(4) LL 196, f. XXI V°, XXII.

(5) LL 196, f. XXI V°, XVII.

Digitized by Google

En 1422 le chapitre fait vendre au poids par un notaire plusieurs fermaux et agrafes, dont le prix fut employé à payer les travaux du cloître de Saint-Denis-du-Pas. Ce fut un orfévre, Gillet Prosart, qui les acheta. Les procès-verbaux de vente permettent de se représenter exactement l'ornementation de ces menus objets d'orfévrerie : « ..... les deux fermaulx de chape d'argent dorez esmaillez .... l'un des fermaulx a VI rouelles, les IIII entaillées de petits oyseaux et les deux à barres blanches et perses travercées en II escus, et l'autre esmail a les ymages de N. D. tenant son enfant et les III roys de Coulongne et IIII demi rons où sont les III Euvangelistes ..... un fermail de chape esmaillé ou quel estoit le trespassement N. D., N. S. et ses apostres et au tour en IIII demi ronds les IIII Euvangelistes. Un aultre fermail esmaillé ou quel estoit le crucefix, N. D. et S. Jehan et les IIII Euvangelistes en IIII demi ronds; I aultre fermail esmaillé ou quel sont N. D., son enfant et II angels et IIII testes en IIII demi ronds. V pommettes à tenir chaperons de chapes assises ou verges de balene. IIII coupletes d'argent, II blanches et II dorées pour atacher à tenir fermaulx ..... (1). » Les fermaux étaient quelquefois enrichis de pierres précieuses. Tel était celui que le chapitre vendit en 1423, parce qu'on n'en portait plus ainsi dans l'église de Paris (2). Le 9 novembre 1429, il rentra en possession d'un joyau qui lui avait été donné par le roi d'Angleterre, Henri V, et sur lequel il avait emprunté 350 fr. à Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement (3). En 1436, il vendit au même orfèvre, Gillet Prosart, pour la somme de 300 fr., un joyau qu'il tenait du duc de Bedford (4). En 1437, le Roi, ayant besoin de 12,000 fr. pour

(1) LL 196, f. XXII et v°.

(2) Conclusum est quod vendatur firmeolium aureum minutum perlis et gemmis ad usum cappe deputatum quia talibus nunc non utitur in eccles. Par. et, quia precium inde habitum non sufficiet ad contentandum D. J. la Meresse.. et continuandum reparacionem molendinorum dom. mei et magistri Fraillon, Parvi, Dole et Viviani deputati sunt ad visitandum et videndum que jocalia prius exponentur venditioni et que minus possunt ecclesiam decorare.

Reg. capit., 3 septembre 1423. LL 215, p. 414.

(3) Mᵉ Clemens de Falkabergia, canonicus Par., grefferius Parlamenti, restituit capitulo jocale datum olim ecclesie per defunctum regem Anglie, Henricum nomine, in pignore sibi traditum pro d. IIIᶜ L fr. quos capitulo mutuaverat .....

Reg. capit., 24 nov. 1429. LL 216, p. 179.

(4) .... parvum jocale aureum oblongum subtus quadrum desuper rotondum, in quo sunt in superiori parte intra pavillionem unus Deus pater, tenens crucifixum cum columba, et in inferiori parte sunt ymagines SS. Dionysii et Georgii, regis

Digitized by Google

prendre Montereau, fit un emprunt forcé au clergé parisien. Le chapitre, auquel on demandait 200 marcs d'argent, livra à Renaud de Thumery, changeur, commissaire royal, deux grands disques et quatre grands candélabres d'argent, d'un poids total de 37 marcs une once (1). Nous n'avons pas énuméré toutes les pertes subies par le trésor du fait du chapitre; les objets qui, portés sur les inventaires, furent ensuite distraits du trésor, seront signalés en note.

Pour citer tous les documents qui nous ont permis de reconstituer le trésor de Notre-Dame au xve siècle, nous devons dire quelques mots d'un inventaire rédigé en 1438, dont les Archives possèdent un ms. sur papier et un autre sur parchemin. A part les lacunes provenant des aliénations qui eurent lieu entre 1416 et 1438, cet inventaire ne présente que peu de différences avec celui de 1416. Nous y avons cependant relevé des annotations à l'aide desquelles on peut suivre l'histoire du trésor au delà de 1438. Sous ce rapport, la rédaction sur parchemin (LL 197) est plus intéressante que la rédaction sur papier (LL 198). En effet, on a consigné sur la première le résultat d'un récolement fait en 1485, ainsi que la mention des pertes et des accroissements du trésor jusque dans le cours du xvie siècle. Nous avons extrait toutes les additions qui ne sont pas postérieures au xve siècle, et on les trouvera dans nos notes. Les mots *reperitur*, *reperiuntur*, écrits à côté de presque tous les articles, à la suite du récolement, constatent que de 1438 à 1485 le trésor eut peu à souffrir. Cette période, en effet, ne fut pas marquée par des malheurs publics comparables à ceux de la période comprise entre 1416 et 1438, et le chapitre ne fut plus réduit à battre monnaie avec son trésor pour acquitter les charges qu'on lui imposait.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans nos inventaires l'énumération complète des objets du culte appartenant à Notre-Dame. Le trésor ne comprenait pas le mobilier religieux de l'église tout entier. Certaines reliques étaient conservées à part. Ainsi le chef de S. Denis, auquel on avait réuni d'autres reliques, avait un gardien spécial (2). Le bras de S. André était également confié à certaines per-

quoque et regine Anglie hismaldate peroptime, per def. ducem Bedfordie germanum regis Anglie def. anno cccc xxii^o ecclesie datum....

Reg. capit., 20 avril 1436. LL 217, p. 207.

(1) Reg. capit., 24 septembre 1437. LL 217, p. 333.

(2) Messire Jehan Costerel, prestre chapelain de l'eglise de Paris, garde du chief S. Denys, a en garde : 1° led. chief S. Denys doré en partie; 2° un reliquiaire d'argent blanc que on dit estre le bras S. Syméon et a 1 des doys de la main rompu tout hors dedens 1 petit coffret de boys; 3° une petite croix d'argent doree a grant pié en

Digitized by Google

sonnes qui, en 1434, devinrent dépositaires du chef de S. Denis (1). Il en était certainement de même des châsses de Notre-Dame et de Saint-Marcel, et c'est pour cela qu'elles ne figurent pas sur les inventaires.

Un certain nombre d'objets du culte, parmi lesquels on comptait surtout des vêtements sacerdotaux, était déposé au revestiaire, c'est-à-dire à la sacristie, sous la responsabilité collective des marguilliers clercs, et sous la garde de l'un d'eux (2). Le chevecier était chargé de la conservation de tous les objets sacrés du sanctuaire, et l'évêque en était responsable. C'est ce qui résulte d'une sentence arbitrale du 3 janvier 1269 (n. s.), condamnant l'évêque de Paris à remplacer deux lampadaires d'argent suspendus entre le maître-autel et le chœur, lesquels avaient disparu (3).

Au XIIIe siècle, le bâtiment du trésor était situé du côté de l'évêché, c'est-à-dire sur le flanc méridional de l'église. Cela ressort d'une charte du 1er avril 1241 (n. s.) par laquelle l'évêque cède à la fabrique, pour donner plus de place au trésor, l'étage qu'il avait élevé sur ce bâtiment, en stipulant seulement le remboursement des frais de construction (4). C'est encore au midi que le place un plan de l'église du XVIIIe siècle (5).

la quelle a de la vraie croix la quelle on met cotidianement sur le grant autel quant on dit la grant messe; 4° un grant camayeu de couleur cendrée à façon de godet tenant environ III chopines, garni d'argent doré par le pié et par la bouche, et a ou pié VI esmaux de bestes et est moult bien ouvré de soy à bestes cornues et fueillages au tour. Fut donné a l'eglise par la Royne Elizabet, femme feu le Roy Charles VIe, avec deux plas de voyrre esmaillez à oyseaux et compas de l'ouvrage de Venise et baillé en chapitre par Me Jehan Chuffart, chanoine de Paris et chancellier d'icelle dame, le vendredi IXe jour de novembre IIIIe XXV. (Ce dernier art. est postérieur aux trois premiers.) LL 196, f. XIX, vo.

(1) Ordinatum est quod amoveatur custos capitis S. Dionisii et apponatur solum diebus sabbati, Dominice et Lune, et in aliquibus festis solennibus per custodes brachii S. Andree qui habebunt ejus custodiam.

Reg. capit. 18 juin 1434. LL 217, p. 100.

(2) Inventoire des aournemens estans ou revestiaire de l'eglise de P. et en la garde des marguiliers clers de lad. eglise, récolé l'an mil CCCC XXXI le XVIe jour de juillet apres le trespas de messire Jehan Petillon, prestre, à son vivant l'un d'iceulx marguiliers et garde dud. revestiaire pour lui et ses compaignons.....

LL 196, f. XXV.

(3) Cartul eccl. Paris. 1,466.

(4) Guillelmus .. Par. eccl. minister indignus... Attendentes pallia serica et alia ornamenta Par. eccl. adauracione et eventacione plurimum indigere, necnon et alia commoda ad eorumd. custodiam et ornatum ipsius eccl. pertinencia, totum edificium, quod super domum thesauri pristinam edificasse dinoscimur, eidem domui duximus

(5) *Voir à la page suivante.*

Digitized by Google

Le trésor dépendait du chapitre; la liberté avec laquelle il en disposait le montre assez. C'est lui qui nommait le gardien, qui faisait faire les visites, les récolements et les inventaires. Tous les ans il chargeait des chanoines de le visiter, et, si leur rapport était favorable, délivrait au trésorier une quittance et lui allouait une gratification (1). Mais il ne se contentait pas de se faire rendre compte de l'état du trésor par des délégués, il le visitait lui-même. Pendant longtemps cette visite eut lieu le mercredi de la Quasimodo. Les chanoines, qui y prenaient part, recevaient une distribution sur le produit des offrandes des fidèles venus pour adorer les reliques pendant la semaine de Pâques (2). En 1452, elle fut fixée au mercredi après Pâques (3).

adjungendum, volentes ... ut ad custodiam thesauri Par. eccl. de cetero pertineat pleno jure, salvis nobis expensis quas in eod. edificio fecimus, de quibus confitemur nobis esse plenarie satisfactum, ita tamen quod *hostium ejusd. edificii quod est a parte domorum episcopalium* ita ... obstruatur ut nec domibus episcopalibus nec thesauro possit ullum inde periculum imminere... *Ibid.*, II, 526.

(5) Bibl. nat., Cab. des estampes, Topographie de Paris.

(1) ..... deputati sunt pro negociis thesauri .. d^ni cancellarius et Lud. Ysardi quibus tradentur claves thesauri .. et cum eis ad visitandum ipsum thesaurum sunt deputati M^i P. de Roniaco, G. de Lumbris et Guido Floris.

Reg. capit., 23 novembre 1363. LL 209^b, p. 436.

M^i Symon Freron, succentor et Joh. Hue, commissi.. ad visitacionem jocalium et ornamentorum thesauri retulerunt quod omnia ibidem ornate et decenter posita et custodita per .. Guill. de Quercu et ideo fuit ordinatum quod dentur d. dom. Guill. ... et quod fiat ei quictancia sua prout consuevit eam habere singulis annis.

Ibid., 5 mai 1393. LL 211^A, p. 105.

D^ni de Lorriaco et de Mongeria retulerunt quod visitaverant thesaurum, ornamenta et jocalia eccl. que sunt in custodia d. G. de Quercu et reperierant bonum et legalem compotum secundum inventarium datum ipsi G. et concessa fuit sibi quictancia de tempore preterito et dati sunt d. G. de Quercu gratiose quinque fr. quia diligenter fecit debitum suum.

Ibid., 18 novembre 1415. LL 215, p. 82.

(2) Ordinatum est quod die Ven. proxima dom. canonici comparebunt in thesauro eccl. Par. hora vesperorum pro visitando thesaurum, ut debet fieri per statuta, et illi qui comparebunt habebunt .. quilibet ipsorum 11 s. p. et de cetero fiet hujusmodi visitacio die mercurii post Quasimodo, prout solebat fieri antiquitus, et solvetur hujusmodi distribucio de peccuniis fabrice provenientibus de visitacione hujusmodi thesauri que fit illis diebus precedentibus.

Reg. capit., 5 mai 1451. LL 220, p. 38.

(3) Ordinatum est quod de cetero fiet visitacio thesauri die mercurii post Pascha et quod fiat solucio per camerarium clericum, licet anno preterito fuerit ordinatum de contrario, scilicet quod fieret die mercurii post Quasimodo et quod solveretur per fabricam et hodie d^ni comparebunt in thesauro post prandium et habebit quilibet solum XII d. per manum clerici d. fabrice. Ven. post Pascha 1432.

Ibid., p. 187.

Digitized by Google

Les proviseurs de la fabrique étaient spécialement chargés de veiller à la conservation du trésor. Aussitôt après leur installation, ils en faisaient un récolement (1). Presque toujours ils prenaient part, avec les commissaires du chapitre, à la confection et à l'audition des inventaires (2), dont ils recevaient, on l'a vu, un exemplaire original. Le 5 septembre 1429, le chapitre les charge d'aviser aux meilleurs moyens de soustraire à l'ennemi les reliques et les joyaux de la cathédrale (3).

L'inquiétude du chapitre ne paraît pas avoir été justifiée par aucune tentative, aucune menaçe de spoliation. On croyait le trésor si peu menacé par l'occupation anglaise que, l'année même où les proviseurs de la fabrique recevaient cette mission, le 16 novembre, le Premier Président du Parlement y déposait des titres relatifs à des fondations faites par lui au prieuré de Saint-Martin-des-Champs (4). Ce n'est pas le seul exemple de dépôts reçus par le trésor. La vénération qu'il inspirait était une garantie pour les déposants. Bien entendu, à une époque où l'idée des banques n'était pas née en France, on ne cherchait dans ces dépôts qu'une sécurité de plus et non un revenu. Le 16 janvier 1348 (n. s.) le chapitre, sur la requête du prévôt des marchands, consentit à recevoir en dépôt la recette des impositions levées à Paris (5). En 1364, c'est le Parlement qui confie au trésor, pour un temps indéterminé, un dépôt dont la na-

(1) Reg. capit., 26 juin 1424. LL 215, p. 450.

(2) Reg. capit., 14 avril 1393-94. LL 211[A], p. 88. 15 avril 1398. LL 211[b], p. 338. 14 avril 1399-1400. LL 211[b], p. 456.

(3) Reg. cap. LL 216, p. 173.

(4) Dominus primus presidens in Parlamento asseruit hic habere plures cartas, litteras et titulos concernentes aliquas fundaciones per ipsum apud S. Martinum de Campis factas et quia vellet ipsos secure custodire, supplicavit dom. capitulantibus quatenus ipsi vellent ipsos in eorum thesauro custodire in quodam parvo coffro per ipsum ibidem apponendo in quo erunt due claves, quarum ipse dominus presidens habebit unam et capitulum aliam et de clave capituli habebit ipse dom. similem clavem, si voluerit, et sic eidem concessum est liberaliter et capitulum servabit ea ut sua que sunt in eod. thesauro fientque tria inventoria, quorum unum habebit ipse dom. presidens, aliud capitulum et tercium ponetur intra coffrum pred. et nichilominus regestrabuntur in libro thesauri seu registro capitulari.

Reg. capit., 16 novembre 1429. LL 216, p. 180.

Rappelons qu'en 1422 le duc de Bedford avait donné un joyau d'or à la cathédrale.

(5) Johannes Pidoe, prepositus mercatorum et Petrus Bourdon ac Jacobus du Buisson, cives Paris., supplicarunt capitulo quod daret eis locum ad custodiendum pecuniam imposicionum et fuit eis concessus et voluerunt ... d. prepositus et cives quod istud non sit in periculo capituli sed in periculo ipsorum....

Reg. capit., mercredi avant la chaire S. Pierre 1347. LL 208, p. 272.

Digitized by Google

ture n'est pas spécifiée (1). La même année, l'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire y dépose ses joyaux (2). Le 17 novembre 1368, le chapitre accepte en dépôt du recteur de l'Université, des exécuteurs de l'évêque de Cambrai et des commissaires du Roi une boîte, dont le contenu n'est pas indiqué, mais il déclare ne vouloir encourir aucune responsabilité pour cette boîte qui paraît avoir été le sujet d'un litige (3). Au mois de mai 1393, le Parlement confie encore au chapitre une somme de 6000 fr. (4). Enfin celui-ci devient, en octobre 1399, dépositaire d'un capital et de vases d'argent appartenant à Maurice de Tresiguidy, chevalier (5). Les déposants recevaient une reconnaissance, un inventaire, et les risques étaient à leur charge. La garde du trésor ne pouvait rien y admettre sans l'aveu du chapitre (6).

GUSTAVE FAGNIEZ.

(*La suite prochainement.*)

(1) ... Congregatis in revestiario et capitulantibus dominis ... per ... Nicolaum de Villamari, greffarium Parlamenti ... per dominos ejusd. ad hoc destinatum. ... requisitis quatenus certum depositum in thesauro eccl. Par. vellent custodire donec fuisset per idem parlamentum aliter super hoc ordinatum, prefatus .. cantor eid. greffario suo et capituli nomine respondit .. quod ipsi volentes eisd. dominis de Parlamento complacere, certum locum in eod. thesauro, cujus loci clavem haberet idem graffarius eid. assignarent si vellet, in quo depositum hujusmodi, non capituli sed ipsius greffarii periculo poneret ... quibus sic concordatis, d. domini locum et clavem pred. eid. grefario tradi ... preceperunt...
Ibid., 16 septembre 1364. LL 209*b*, p. 541.

(2) *Ibid.*, p. 595.

(3) Ordinatum est quod respondeatur rectori Universitatis Par. et executoribus def. dom. episcopi Cameracensis et commissariis Regis ..... quod sibi concedatur ... locus in thesauro periculis d. Universitatis et executorum, attamen d. capitulum nullam habebit gardiam hujusm. arche vel contentorum in eadem; insuper, si contingat quod, pro parte camere apostolice vel alias, moneantur domini decanus et capitulum aut alias molestentur super reddicione d. arche aut contentorum in eadem aut revelacione, non est intencio .. decani et capituli seu singularis personarum d. ecclesie sustinere moniciones aut molestaciones ... quin possint et debeant d. arcam revelare aut thesaurum apperire et alias circa indampnitatem personarum et eccl. Par. .. procedere prout .. decano et capitulo videbitur expedire sine aliqua opposicione. Reg. capit., LL 210, p. 226.

(4) *Ibid.*, LL 211*A*, p. 106.

(5) Placet dominis quod dom. Mauricius de Treziguydi, miles ponat in thesauro ... pecunias et alia vasa argentea ac bona que voluerit pro hoc vice et fiat ei littera recognitionis rerum quas in eo ponet. *Ibid.*, LL 212*A*, p. 20.

(6) *Ibid.*, 20 décembre 1417. LL 215, p. 179.

Digitized by Google

UNE

LOI DE LA PHONÉTIQUE

ET DE

L'ORTHOGRAPHE FRANQUE

Le savant article de M. Kern sur les noms propres germains conservés par les inscriptions romaines des Pays-Bas contient, page 102, à côté d'une observation pleine d'intérêt pour l'histoire de la langue franque, une assertion grammaticale qui me paraît inexacte.

L'observation est que deux inscriptions romaines nous fournissen chacune un nom franc qui présente un caractère orthographique déjà signalé dans d'autres monuments de la langue franque : ces noms sont *Ambacthius*, *Vapthia*. L'orthographe *cth* et *pth*, pour *ht*, *ft*, est en contradiction avec une loi générale des langues germaniques que Schleicher a formulée ainsi :

« Une des plus importantes lois phonétiques de la langue germa-
« nique primitive et aussi du gothique est la permutation de toutes
« les explosives, devant les dentales, en la spirante de leur organe,
« tandis que la dentale suivante devient toujours *t*. Ainsi toute gut-
« turale suivie d'une dentale donne *ht*; toute dentale suivie d'une
« dentale donne *st;* toute labiale suivie d'une dentale donne *ft*. »
(*Compendium der vergleichenden Grammatik*, 2e édition, p. 335.)

L'éminent linguiste s'exprime dans ce passage d'une manière beaucoup trop absolue. Bien avant la date où a paru l'édition du *Compendium* que je cite, 1866, J. Grimm, dans son *Histoire de la langue allemande*, qui a été publiée en 1848, indiquait comme un caractère de la langue franque l'emploi du *c* pour représenter toute gutturale primitive immédiatement suivie de *t* (3e édition, p. 379). M. Wackernagel va beaucoup plus loin dans ses études sur la langue

Digitized by Google

des Burgundes placées à la suite de l'histoire du royaume burgundo-romain de M. Binding, 1868. Il signale le nom goth *Optarith* dans une charte de Ravenne; il fait observer que Procope a écrit ce même nom Ὄπταρις, et il met en regard le nom burgonde *Obtulfus*. « L'un comme l'autre, dit-il, s'écarte de la règle qui d'ailleurs « domine en gothique et qui peu à peu a fini par devenir la loi géné- « rale des langues germaniques : je parle de la règle qui devant le *t* « des suffixes ou des flexions ne tolère immédiatement ni *b*, ni *p*, « ni *g*, ni *k*, mais qui exige la substitution de l'aspirée du même « organe, l'emploi du *f* ou du *h*. Cette loi du reste n'est pas en « gothique inflexible et sans exception, comme dans le vieux haut- « allemand : on trouve dans Ulfilas les secondes personnes *magt* de « *mag*, *sokt* de *sôk*, *graipt* de *graip*, et un substantif dérivé de *fra-* « *giban* est écrit *fragibt* aussi bien que *fragift*. » A ces exemples M. Wackernagel en joint d'autres empruntés au vieux scandinave, à la langue franque, à celle des Anglo-saxons et à celle des Lombards; et il établit que la loi germanique primitive est l'assimilation de la sonore à la sourde qui suit, que cette loi veut avant le *t* un *p* au lieu du *b* originaire, un *k* au lieu du *g* indo-européen, non un *f* ni un *h* (p. 336, 337).

De ces préliminaires je passe aux deux noms francs que M. Kern a relevés dans des inscriptions romaines : *Ambacthius*, *Vapthia*. On n'observe dans ces mots ni la loi formulée par Schleicher ni celle que lui oppose M. Binding. Des deux consonnes du groupe *ct* et du groupe *pt*, l'une est aspirée; mais c'est la seconde et non la première. Cette orthographe, suivant M. Kern, n'est pas « scientifique ». Voilà l'assertion grammaticale qui à mes yeux est inexacte. La grammaire est une science expérimentale, et on ne peut rejeter comme antiscientifique une orthographe franque établie par l'accord unanime des diplômes mérovingiens originaux. L'adjectif écrit *bairhts* en gothique n'est nulle part *berhtus* ni *berchtus* dans les diplômes mérovingiens. L'orthographe ordinaire est identique à celle des inscriptions romaines citées par M. Kern : *bercthus*, avec aspiration de la seconde des deux consonnes *c* et *t*. Voici les exemples, avec renvoi aux numéros de l'édition de M. J. Tardif :

Dao-bercthus, 4.
Dago-bercthus, 6, 7, 9, 11, 46, 47, 49.
Rigo-bercthus, 11.
Amal-bercthus, 11, 33.
Arne-bercthus, 11.

Digitized by Google

Anse-bercthus, 15, 30, 36.
Chrodo-bercthus, 16.
Anse-bercthus, 16.
Chagli-bercthus, 16.
Audo-bercthus, 21.
Lando-bercthus, 21.
Chuni-bercthus, 28.
Chune-bercthus, 28.
Lande-bercthus, 29.
Syge-bercthus, 31.
Norde-bercthus, 32.
Anso-bercthus, 33.
Nordo-bercthus, 33.
Angli-bercthus, 33.
Adre-bercthus, 33.
Leudo-bercthus, 33.
Chrod-bercthus, 33.
Chugo-bercthus, 33.
Aygli-bercthus, 36.
Childe-bercthus, 36, 43, 46, 49.
Hocio-bercthus, 38.
Aigo-bercthus, 38.
Chalde-bercthus, 38.
Grim-bercthus, 45.
Chrode-bercthus, 47.

Pour le nom de *Dagobercthus* l'orthographe des diplômes est confirmée par un acrostiche de Fortunat (Le Blant, *Inscriptions chrétiennes*, t. I, p. 268, n° 200).

Je connais dans les diplômes mérovingiens originaux quatre exemples seulement de l'orthographe que M. Wackernagel considère comme celle de la langue germanique primitive :

Chrado-berctus, 11.
Teo-berctus, 14.
Chune-berctus, 28.
Septe-redus, 40.

L'usage franc d'aspirer le *t* est confirmé par les textes où l'on trouve le *c* supprimé et le *t* suivi de *h*. Voici des exemples empruntés à des diplômes :

1° *Ghisco-berthus*, 19.

Digitized by Google

Anso-berthus, 19.
Ordo-berthus, 19.
Aghili-berthus, 21.
Childe-berthus, 34, 35, 37, 41, 42, 44.
Norde-berthus, 37.
2° *Berthe-fredus*, 19.

Grégoire de Tours écrit de même *Berthegundis* (D. Bouquet, II, 351 D, 352 C, 369 E), *Berthe-fledis* (D. B., II, 351 C), *Berthe-fredus* (D. B, II, 337 D, 338 C, 339 D, 347 D, 377 A).

Dans le texte du serment de Strasbourg on trouve encore un débris de cette vieille orthographe de l'époque mérovingienne : *madh* au lieu de l'allemand *maht* (Nithard, seconde édition *in usum scholarum*, 1870, p. 39; cf. Schade, *Altdeutsches Woerterbuch*, p. 382).

Je crois donc que la forme orthographique spéciale signalée par M. Kern, dans deux noms propres francs de l'époque romaine, a une valeur tout autre que celle que ce savant lui attribue, qu'elle est l'expression graphique d'une loi spéciale à la langue franque des actes mérovingiens, c'est-à-dire au vieux-bas-francique, *alt-niederfränkisch* comme l'appelle M. Schade (1); qu'elle est l'expression ordinaire de la prononciation particulière du *t*, que l'on trouve exprimée par un *t* suivi d'*i* dans un diplôme de l'année 658, où le nom écrit ailleurs *Chagli-bercthus* se retrouve avec la variante *Chagli-berctius*. La dentale dont il s'agit diffère du *z* allemand, que nous trouvons exprimé par *ci* dans le *Gaucio-bertus* d'un diplôme de l'année 653 (Tardif, p. 11, col. 1, l. 4; cf. Grimm, *Grammatik*, I², 156). Elle en diffère étymologiquement et quant à la prononciation. Étymologiquement la dentale, représentée par *ci* dans *Gaucio-bertus*, est un *d* primitif devenu *t* par l'effet de la première substitution et *z* par l'effet de la seconde substitution dont il nous offre un exemple (cf. Grimm, *Grammatik*, II², 455). Le *th* de *bercthus* est un *t* indo-européen; c'est le *t* du suffixe *ta*, à l'aide duquel se forme le participe passé latin. Les populations gallo-romaines n'ont pas cessé de le prononcer *t* dans les noms francs qui sont passés dans leur langue : de là l'orthographe *bertus* dans les monnaies, les inscriptions, les chroniques et les diplômes; les noms de monétaires *Bertoaldus*, *Berte-chramnus*, *Bert-ulfus*, *Adal-bertus*, etc., et les noms royaux écrits dans les légendes des monnaies *Dago-bertus*, *Sigi-bertus*, *Theode-bertus*; de là le *Berte-giselus* d'une inscription (Le Blant, t. II, p. 174, n° 474); de là vient que le nom d'une des femmes de

(1) *Wissenschaftliche Monatsblaetter*, 1re année, p. 135.

Digitized by Google

Dagobert Ier est écrit *Bertildis* = *Berchte-childis* sur son anneau (Longpérier, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions pour* 1870, p. 316). Cette orthographe est conforme à la prononciation française : nous disons « Bertin », « Bertrand », « Berte », en dépit de l'orthographe franque *Bertha*, qu'on trouve dans une vie de sainte Berte avec une excellente traduction du mot : *Bertham quae interpretatur fulgida et splendida* (D. Bouquet, III, 621 E). De même que du latin *facta* est venu le français « faite », le franc mérovingien *vactha* (écrit *wacta* dans le capitulaire *de Villis*, c. 16, et dans les capitulaires d'Anségise, livre III, c. 68) a donné au vieux français le substantif « gaite », d'où le verbe moderne « guéter ».

De ce que nous prononçons *t* le *th* du groupe franc mérovingien *cth*, on ne peut conclure que dans ce groupe le *th* fût prononcé *t* par les Francs. *T* représente seulement la prononciation *française* du *th* franc dans le groupe *cth* comme dans d'autres circonstances. Ainsi le *th* initial germanique se prononce *t* dans toutes les langues romanes (Diez, *Grammatik*, t. I², p. 292), et c'est la prononciation ordinaire du *th* franc dans l'intérieur des mots français, quand ce *th* ne se trouve pas placé entre deux voyelles en français; exemple : « meurtre », en gothique *maurthr*, avec un *th* que M. Kern lui-même a reconnu dans un texte franc, dans une glose malbergique du titre XLI de la loi salique (Merkel, petite édition, p. 22; Kern, *Die Glossen in der Lex Salica*, p. 177). Le *th* germanique avait un son spécial que l'organe des populations latines ne pouvait rendre.

On trouvera peut-être que j'insiste bien longuement sur un détail secondaire. Mais nous savons si peu de chose de la langue franque qu'il importe de préciser exactement tous ceux de ses caractères que nous pouvons constater. La diplomatique y est intéressée comme la linguistique. M. Sickel l'a montré à propos du nom royal *Childebercthus* ou *Childeberthus*, écrit *Childebertus* sans *h* par M. Charles Pertz, *Diplomatum imperii* t. I, p. 65, l. 36 (voir la page 56 de la critique de M. Sickel).

Je conclus que M. Kern a fait une observation pleine d'intérêt en signalant, dans des inscriptions romaines, deux exemples d'une orthographe qui est spéciale à la langue franque, et dont la régularité est officiellement établie par les diplômes mérovingiens. Il n'y a désaccord entre nous que sur l'importance de cette observation. Cette importance est plus grande à mes yeux qu'à ceux du savant commentateur des gloses malbergiques. Je vois l'expression d'une loi grammaticale là où il croit reconnaître une faute d'orthographe.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Digitized by Google

L'HISTOIRE DE LA MONNAIE ROMAINE

M. de Witte vient de terminer le troisième volume de l'*Histoire de la monnaie romaine* par le professeur Th. Mommsen, traduite de l'allemand par feu le duc de Blacas; ce volume contient les troisième et quatrième divisions de l'ouvrage : les monnaies de l'Empire, les monnaies frappées par les colonies et par les alliés.

La table générale des matières contenues dans tout l'ouvrage termine le volume.

Il ne reste plus à publier de cet important ouvrage, préparé par le duc de Blacas, que les planches de monnaies choisies par lui pour servir à l'intelligence du texte. Les quarante planches, gravées du vivant du duc de Blacas, formeront avec la description des monnaies un volume à part. M. de Witte se propose de faire paraître en même temps le plan de l'ouvrage et la bibliographie ou liste de tous les livres dont M. Mommsen s'est servi pour écrire son *Histoire de la monnaie romaine*.

En attendant la publication de ce quatrième et dernier volume, qui est sous presse et qui paraîtra dans quelques mois, nous pouvons donner à nos lecteurs le plan ou le résumé de l'ouvrage du professeur allemand, écrit par le duc de Blacas quelque temps avant sa mort.

PLAN DE L'OUVRAGE.

Après quelques réflexions sur les échanges, le commerce et la monnaie en général; après quelques considérations qui tiennent plutôt à l'économie politique qu'à la numismatique, sur la division des monnaies et la nécessité de baser le système monétaire sur un seul métal, en ne considérant l'autre que comme une marchandise sujette aux fluctuations du cours, M. Mommsen entre dans son sujet. Ce n'est point en métrologue ni en numismatiste, c'est en historien qu'il veut étudier la monnaie romaine. Tandis que le numismatiste se contente d'étudier le type et la légende qui lui servent à fixer la patrie et l'âge des pièces, et que le métrologue considère exclusivement leur poids et leur valeur intrinsèque,

Digitized by Google

l'historien examine soigneusement l'origine de chaque monnaie, son utilité comme agent commercial, l'étendue de sa circulation, sa durée, sa dépréciation, les causes et l'époque de sa démonétisation, comment ou pour quels motifs elle fait place à une autre; il approfondit les importantes et difficiles questions de droit public qui s'y rattachent : droit de battre monnaie, inhérent à la souveraineté et apanage de l'autonomie, droit de battre monnaie partagé entre diverses autorités ou exercé par délégation. Tel est le vaste champ que l'auteur se propose d'explorer.

La monnaie romaine suit, dans ses diverses phases, les transformations de la patrie : monnaies locales de Rome, monnaies de la confédération italienne et monnaies du monde romain doivent marcher parallèlement et en corrélation avec l'histoire.

La première partie ou division (1) traite des plus anciens systèmes monétaires grecs et asiatiques sous l'influence desquels se développèrent les monnaies italiotes. L'auteur passe successivement en revue les statères de Cyzique et de Phocée, celui de Crésus, les dariques, les pièces d'argent de Milet; il décrit les types, donne les poids de l'unité et des fractions; il montre dès cette époque reculée la même division dans l'exercice des droits monétaires qu'il retrouvera plus tard sous les rois grecs, successeurs d'Alexandre, et sous la domination romaine : le grand roi, le suzerain frappant seul la darique et la demi-darique d'or, les satrapes frappant la pièce d'argent et les fractions de l'or. Il explique ensuite comment de ces dariques, sicles (schekel) de Babylone et tétradrachmes de Milet, sont dérivés successivement les systèmes euboïque, corinthien, attique et d'Égine, et nous apprend ce que l'on a entendu par talents ou poids euboïques aux diverses époques de l'histoire. Il finit par nous donner la valeur tarifée en monnaies romaines de toutes les monnaies orientales, grecques primitives, d'Alexandrie, des Ptolémées, des Cistophores, ainsi que les rapports de l'or et de l'argent, et leur valeur proportionnelle et réciproque aux différents âges de cette première époque.

La seconde partie (2) nous initie à la position monétaire de l'Italie et de la Sicile à l'époque qui précède immédiatement leur réunion sous l'administration romaine. Dans cette partie, plus spécialement consacrée à l'étude de la monnaie grecque, l'auteur développe le système de la *litra* sicilienne, *litra* d'argent valant le cinquième de la drachme attique et représentant la valeur d'*une livre pesant* de cuivre. La litra est la base du système sicilien et le point de départ des petites monnaies d'argent jusqu'à Agathocle; elle se retrouve dans les grosses pièces du même métal depuis Hiéronyme, et sert enfin de transition au système romain par sa ressemblance avec le sesterce. La série des pièces phénico-siciliennes est égale-

(1) Cette première partie de l'ouvrage de M. Mommsen correspond dans la traduction au premier chapitre de l'*Introduction historique*, t. I, p. 1-101.

(2) La seconde partie répond au chapitre II de notre *Introduction historique*, t. I, p. 102-170.

Digitized by Google

la litra. M. Mommsen parcourt de même en les analysant
e vue du poids, de la division et de l'origine les monnaies
de bronze des colonies chalcidiennes de l'Italie et de la
nes de Tarente et d'Héraclée, les monnaies corinthiennes,
es achéennes de la Grande Grèce, les monnaies de la
uelles il reconnaît une origine babylonienne, enfin les
mnium; il fixe les dates, les époques, les transformations,
; il s'aide dans ce travail de l'examen des types et de l'é-
annexes contenant la nomenclature et le poids des mon-
thaginoises, de Rhegium, du Bruttium, de Tarente et
colonies achéennes et de la Campanie terminent cette
1).

partie (2) traite des systèmes monétaires latins et étrus-
après avoir rappelé que les premières transactions en
leurs se firent en nature ou au moyen de l'*aes rude*, éta-
naie proprement dite commença à Rome sous le gouver-
emvirs, environ trois cents ans après la fondation de la
suite en revue les diverses séries d'*aes grave* du Latium,
hacune sa patrie certaine ou seulement probable, les
conventionnels, indiquant la valeur de chacune des pièces,
s avec ses divisions par douzièmes, le poids de l'as libral,
s apportées à ce système par l'influence de la monnaie
n système décimal, enfin l'assimilation de l'*as* au *scrupule*
Latium, et du *nummus* au *sextans* dans l'Italie centrale.
d'argent et de bronze romaines frappées dans l'Italie mé-
ensuite successivement passées en revue. Les monnaies
teliers monétaires de l'Étrurie et de l'Ombrie, la fabrica-
e poids, la valeur, l'âge de ces monnaies, terminent cette
e sont joints comme annexes dix tableaux contenant les
et les poids des pièces carrées ou lingots, des bronzes ita-
a, Venusia, de l'Italie du nord, de l'argent apulien et latin,
omano-campaniennes, l'or et l'argent étrusque, l'*aes grave*
de l'Ombrie (3).

nexes se trouvent dans notre tome I, p. 271-328.
ème partie répond à la première partie de l'*Histoire de la monnaie*
duction, t. I, p. 171-267. Il y a une transposition : le chapitre III,
aies étrusques, répond aux pages 215-228 du texte allemand; le
267, *Rapports de la monnaie du système libral avec la monnaie*
systèmes de division et de calculs adoptés dans l'Italie centrale.
et d'argent frappées en Campanie pour le compte des Romains.
n nouveau système monétaire, répond aux pages 196-215 du texte

es répondent aux *Annexes* F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, t. I,

Digitized by Google

La quatrième (1) et la cinquième (2) partie sont consacrées au développement du système monétaire qu'introduisit en Italie la domination romaine, le changement qu'amena l'introduction de la monnaie d'argent et la réduction de l'as au poids de quatre onces, l'activité monétaire des ateliers romains et la restriction ou fermeture de ceux subsistant encore dans les villes sujettes ou alliées de Rome. Le sommaire de ces deux grandes divisions peut être résumé de la manière suivante :

Quatrième partie : les as de poids réduits, et les ateliers où ils se fabriquaient;

Types et monnaies de ce système;

Époque de son institution et son but, as de deux onces;

Les plus anciens deniers d'argent;

Valeur proportionnelle de l'argent et du cuivre sous les Romains;

Droits monétaires des colonies latines;

Restrictions apportées plus tard à ces droits;

Droits monétaires des alliés italiens;

Les villes jouissant du droit de cité romaine privées du droit de battre monnaie; droits monétaires des villes jouissant du *demi-droit de cité*; explication et développement de la constitution des villes jouissant de ce droit ou qui en étaient privées;

Poids des as de la série trientale (4 onces) (3);

Monnaies de cuivre du midi de l'Italie qui s'y rattachent (4);

Monnaies de cuivre de la Campanie et de l'Apulie (5);

Monnaies de cuivre de Capoue, d'Atella et de Calatia (6).

Cinquième partie : Droits monétaires à Rome et par qui exercés; officiers et magistrats préposés à la monnaie; monnaies frappées dans la capitale;

Monnaies frappées hors de Rome dans les ateliers secondaires établis dans les provinces; monnaies militaires;

Bronze des derniers temps de la République; as d'une once et d'une demi-once; transition du cuivre à l'argent comme monnaie courante;

Derniers deniers de la République; divisions en argent; naissance et durée des victoriats; cette dernière pièce d'origine étrangère, destinée

(1) *Histoire de la monnaie romaine*, seconde partie, t. II, p. 1-40. On a détaché de la quatrième partie de l'ouvrage de M. Mommsen tout ce qui concerne les colonies et les alliés, p. 308-346 du texte allemand, pour joindre ces recherches à la division qui a pour titre : *Colonies et alliés*. Ces paragraphes détachés répondent aux chapitres I, II et III de la quatrième partie de la traduction française, t. III, p. 177-233. Chap. I, *Colonies latines*; chap. II, *Droits monétaires des villes ou États indépendants de l'Italie*; chap. III, *Droits des villes admises au droit de cité*.

(2) T. II, p. 41-119.

(3) *Annexe* Q, t. III, p. 359-361.

(4) *Annexe* R, t. III, p. 362-371.

(5) *Annexe* S, t. III, p. 372-377.

(6) *Annexe* T, t. III, p. 377-381.

Digitized by Google

nerce de l'Adriatique, se confond ensuite avec le quinaire ;
'or sous la République ; les généraux seuls en font usage ;
ritablement frappées sous la République et sous les aus-
nement que les pièces de fabrique campanienne de 60,
es, et encore n'ont-elles été frappées que transitoirement
deuxième guerre punique.

vision (1), au point de vue de la numismatique, est d'une
ortance : elle contient un essai de classement chronolo-
les pièces frappées sous la République, depuis l'adoption
qu'au commencement de la guerre civile de César, c'est-
6 à l'an 704.

se plaint du peu de ressources que lui ont fourni pour ce
urs qui l'ont précédé ; il condamne la classification par
que des noms propres de famille comme essentiellement

ments de critique peuvent, d'après lui, servir à fixer l'âge
t c'est en appliquant l'ensemble de tous ces éléments, en
en les contrôlant, qu'il est arrivé à la classification qu'il
els sont les moyens dont il se sert pour arriver à son but :
issements, la découverte des trésors enfouis et la priorité
ranéité qui en résulte pour les différents types, etc., d'a-
hes de Borghesi, Cavedoni, Schiassi, Zannoni.

de pièces et de variétés.

es monnaies de cuivre et d'argent appartenant aux mêmes
mmsen donne ici une nomenclature des bronzes des fa-
avec leur poids) (2).

e dont la valeur est indiquée sur les pièces.

es villes (Rome ou les villes qui possédaient une succursale

e S · C · A(*rgento*) P(*ublico*), etc.

mes et noms des ateliers, des magistrats monétaires ou des

e la légende et des emblèmes sur les deux faces des mon-

explicatives des types.

es lettres et style de la légende.

.

VIII et IX, p. 120-554. *Indication pour le classement chrono-*
naies romaines frappées sous la République, depuis la première
r d'argent en 486 jusqu'en 704. — Classement chronologique des
République.
t. III, p. 381-441.

Digitized by Google

L'auteur divise ensuite en 305 groupes (1) les monnaies frappées de 486 à 704, et il les dispose sous autant de numéros qu'il classe chronologiquement dans l'ordre suivant :

Après 486 et en partie avant 537.	Deniers sans aucun emblème.
	» avec des emblèmes.
	» avec des signes indiquant les ateliers.
Après 537 jusqu'à 560 ou 580.	» contemporains des as d'une once et au-dessus.
	» contemporains des victoriats.
	» avec des monogrammes ou légendes qui se rapprochent des monogrammes.
Pour la plupart après 550 et jusqu'à 600.	» avec les noms entiers des monétaires à côté du nom de Rome et le signe X indiquant la valeur joint aux anciens types, les lettres conservant la forme archaïque.
Fin du VIe et commencement du VIIe siècle.	» semblables, avec les ⋊ pour indiquer la valeur et le L carré.
	» avec le chiffre XVI.
La plupart du 1er tiers du VIIe siècle.	Deniers avec des noms de monétaires à côté du nom de Rome, mais avec les indications d'une fabrique plus récente (L carré, redoublement de consonnes, changement de types, déplacement du nom de Rome et du nom du monétaire, quelquefois des numéros ou signes d'atelier).
La plupart du 2e tiers du VIIe siècle.	Deniers sans le nom de Rome ou sans le signe indiquant la valeur, ou sans aucun des deux signes monétaires.
Vers l'époque de la Guerre Sociale de 660-669.	Derniers deniers trouvés à Fiesole.
667-673.	Deniers trouvés à Monte Codruzzo.
673-685.	» » Roncofreddo et Frascarolo.
680-704.	» » Cadriano.

Deniers dont la date précède ou suit immédiatement l'an 704.

Les pièces frappées de 705 à 711 sont données à part.

La septième division (2) traite de la position des provinces au point de vue monétaire, sujet qui jusqu'à présent n'avait pas encore été traité dans son ensemble; l'auteur cherche à établir quelles étaient les législations

(1) Dans notre traduction française, il y a 310 groupes. Voir la concordance des numéros, à la fin du t. II, p. 555-558.

(2) Traduction française, t. III, IVe partie, chapitre IV, *Monnaies des provinces romaines*, p. 234-355.

Digitized by Google

en vigueur à ce sujet, sous la République et sous l'Empire. Cette partie est, pour ce qui regarde les provinces grecques et asiatiques, le complément de ce qui a été dit dans la première division et même dans la seconde. Il énumère successivement les monnaies des peuples, des villes et des provinces, en indiquant leur origine, leur poids, leurs divisions, les ateliers d'où elles sont probablement sorties; leurs rapports avec la monnaie romaine, le cours de leur valeur dans les autres provinces et à Rome, enfin l'époque de leur suppression et de leur remplacement par la monnaie romaine qui les absorba en se les assimilant. Les provinces ainsi étudiées sont :

La Sicile,
La Sardaigne et la Corse,
L'Espagne,
L'Afrique, la Numidie et la Mauritanie,
La Gaule Narbonnaise,
L'Aquitaine, la Gaule Lyonnaise, la Gaule Belgique, la Germanie, l'Angleterre,
La Rhétie et le Noricum,
La Macédoine, l'Achaïe, la Moesie, la Thrace, la Pannonie, la Dacie,
Les pays situés sur le bas Danube et les côtes de la mer Noire,
L'Asie,
La Bithynie et le Pont,
La Pamphylie et la Lycie,
La Galatie et la Cappadoce, le royaume des Parthes,
La Syrie,
L'île de Cypre,
La Cilicie,
L'île de Crète et la Cyrénaïque,
L'Égypte et les Indes.

L'auteur résume ensuite les droits monétaires des provinces à l'époque romaine, et donne enfin la proportion de la monnaie de l'Empire et de la monnaie provinciale.

La huitième et dernière division est consacrée à la monnaie de l'époque impériale (1). Rien n'est à changer à la science telle que l'a fondée Eckhel, sous le point de vue historique et chronologique ; mais il y a une lacune que l'auteur cherche à remplir, c'est l'histoire de la monnaie elle-même, de ses variations, de la détérioration de son titre; cette division de l'ouvrage embrasse les lois monétaires de l'Empire.

D'abord l'or et l'argent de César à Septime Sévère.

Le bronze des premiers empereurs; M. Mommsen établit la différence de valeur des grands bronzes, des moyens et des petits bronzes, basée sur le poids primitif et la différence de leur alliage.

Valeur proportionnelle des métaux sous les premiers empereurs.

(1) Troisième partie de la traduction, l'*Empire*, t. III, p. 1-175.

Digitized by Google

La quantité de l'argent en circulation et les trésors enfouis à cette époque.

L'or et l'argent à dater du IIIe siècle de notre ère.

Leur valeur intrinsèque, leur alliage.

Monnaies de bronze et de cuivre saucé, à dater de la même époque.

Quantité de l'argent en circulation et trésors enfouis au IIIe siècle.

Trésors enfouis postérieurement à cette époque.

Règlements monétaires du IVe siècle, nouvelle proportion des métaux.

Nouvelles monnaies, le denier devenu monnaie de compte.

Monnaies de bronze et leur valeur à cette époque.

Cette huitième partie se termine par un tableau du poids de l'or depuis Caracalla jusqu'à Dioclétien et des monnaies d'argent de Dioclétien (1).

A la fin de l'ouvrage l'auteur donne un tableau synchronique et synoptique des monnaies en Italie, à Rome, dans la Grande Grèce et dans les provinces depuis l'origine des monnaies jusqu'à Héraclius, l'an 615 de notre ère. Ce tableau est au point de vue historique comme le résumé de tout ce que contient le volume (2).

Un second tableau établit en thalers de Prusse la valeur des monnaies romaines aux diverses époques de l'histoire (3).

A la fin de son introduction, l'auteur s'excuse des erreurs qui peuvent lui avoir échappé et de l'apparente confusion qui règne dans son ouvrage, sur l'étendue du sujet, comprenant pendant douze siècles l'histoire du principal agent de la civilisation, du commerce et des rapports des peuples entre eux.

(1) *Annexes* V et X, t. III, p. 441-449.
(2) Traduction française, t. III, p. 462-489.
(3) T. III, p. 490-491. On y a ajouté la valeur en monnaies françaises.

Digitized by Google

CATALOGUE

D'UNE

COLLECTION D'INTAILLES ASIATIQUES

(*Suite*) (1)

1, 2, 3. — Obsidiennes. Têtes de flèches, trouvées à Marathon. On ne saurait considérer ces pierres comme représentant en elles-mêmes un travail d'une époque primitive déterminée. Elles sont fort abondantes en Asie et dans toute la Grèce. C'est un type ancien dont la fabrique a certainement duré très-longtemps et à des époques où l'usage des armes en métal était tout à fait généralisé.

4. — Caillou fluvial oblong; calcaire vert, percé à l'extrémité la plus étroite, pour être porté en collier ou assujetti au poing avec un cordon. Sur une face : un homme tourné à droite, coiffé d'un bonnet plat, vêtu d'une tunique allant jusqu'au genou, tenant des deux mains une lance dont l'extrémité passe de l'autre côté du caillou et frappe une antilope à moitié renversée. Travail à la pointe, fouillé avec soin, plutôt élémentaire que grossier, et montrant un sentiment très-fin et très-vrai du mouvement. Région du Tigre inférieur. (Voir planche IV.)

5. — Jaspe vert. Plaque carrée de trois centimètres et demi. A l'avers : un cynocéphale debout, les bras élevés, marchant à droite, la tête retournée à gauche; taillé très-serrée comme dans le style le plus ancien ; deux chiens à ses côtés ; aux deux côtés de la tête, deux croissants les pointes en bas ; au milieu, à gauche, un racloir à six pointes; à droite, un couteau à lame triangulaire. Au revers : quatre lignes de caractères cunéiformes, assyrien ancien. Travail à la

(1) Voir le numéro de février.

Digitized by Google

pointe très-primitif. (Voir le *Traité des écritures cunéiformes*, t. I, p. 182, où j'ai donné l'explication détaillée de ce texte.)

6. — Chalcédoine, très-oblitérée, tachée de teintes brunes. Cône. Un cheval tourné à gauche, la tête repliée vers la droite ; à droite, une palme ; entre les jambes, un arbre. Travail très-imparfait ; cependant le milieu du corps de l'animal est lissé au moyen du ciseau plat ; le mouvement est violent et exagéré ; il se rapproche sensiblement, par ce fait, du goût qui va être observé tout à l'heure sur les cylindres. Le cône est percé au sommet et contient encore un fragment de bronze, reste de l'anneau par lequel il était suspendu. Région du bas Euphrate.

7. — Jaspe brun. Cylindre. Un homme barbu, lancé à pleine course, tire de l'arc contre un monstre ailé dressé devant lui ; un autre, déjà renversé, le regarde ; le croissant lunaire ; un astre. Travail à la pointe très-grossier, mais d'une rare énergie. Le sujet a trop de rapports avec la fable des Stymphalides pour n'en pas faire l'observation. Il n'est pas sans vraisemblance qu'une étude plus approfondie des figurations talismaniques conduise à penser qu'un certain nombre de mythes répandus d'abord parmi les populations de l'Asie Mineure et ensuite dans la Hellade, ont au moins une part de leur origine au sein de cette métaphysique. Région mésopotamique.

8. — Calcaire blanc, très-effrité. Scarabéoïde. Une antilope tournée à gauche ; à gauche, un disque ; à droite, le bout d'une palme. Travail analogue à celui du n° 4. La pierre est percée dans sa longueur et le trou est encore bouché par le limon où elle a séjourné. Région de la Basse-Mésopotamie.

9. — Calcaire brun. Cylindre. Antilope tournée à droite, terrassée par un lion debout, la tête à gauche ; six disques planétaires. Travail à la pointe des plus imparfaits ; cependant l'artiste a travaillé les fonds au moyen du ciseau plat et a exécuté par-dessus un système de hachures pour augmenter l'effet. On sent ici que le procédé de la pointe, directement appliquée par la main, est déjà jugé insuffisant et c'est ce qui donne de l'intérêt à ce cylindre, œuvre évidente de transition.

10. — Calcaire rouge. Scarabéoïde percé dans la longueur. Arabesque exécutée à la pointe. Ce travail, très-finement fait, rappelle beaucoup les dessins tracés sur les plus anciens vases de la Béotie ; on peut aussi le comparer aux ornements en spirale pseudo-celtiques. Chaldée.

11. — Jaspe vert. Cylindre. Lion debout, tourné à droite, saisis-

Digitized by Google

sant une gazelle à longues cornes, également debout, de même taille et le regardant; un homme tenant par le cou une autre gazelle dressée, saisie par un autre lion tourné à gauche. Travail à la pointe, informe, violent, rendu plus maladroit par la dureté de la matière. L'artiste n'a cherché qu'à reproduire le mouvement, ce à quoi il est parvenu en l'exagérant au delà de toute mesure. Le chasseur représenté sur cette pierre porte une coiffure plate, comme celui du n° 4, avec lequel il a beaucoup d'analogie. On ne remarque encore, ni sur l'un ni sur l'autre, ces tailles serrées à l'excès qu'on a déjà vues au n° 5. Environs de Bagdad.

12. — Jaspe vert. Cylindre. Deux minotaures barbus croisés l'un sur l'autre. Derrière celui de gauche, un lion debout qui l'affronte; l'animal est saisi par derrière par un homme qui lui porte un coup d'épée sur la tête; coiffure plate comme sur les n°s 4 et 11, habit court, longue barbe; lui tournant le dos, un homme tout semblable saisit le minotaure de droite par une patte et étend la main droite comme pour l'arrêter par une corne. Travail à la pointe; les fonds aplanis; effet dur et brutal, fort semblable à ce qui se remarque au n° 11 et pour les mêmes causes. Il est cependant à noter que la dureté de la matière n'a pas arrêté le goût de l'artiste pour détailler son sujet. Les têtes des minotaures et les physionomies des deux hommes sont serrées d'assez près; les bonnets plats sont couverts de hachures, comme aussi la crinière du lion. Je ne voudrais pas faire une application abusive de l'hypothèse émise au n° 7 et je suis bien convaincu qu'en réalité les figurations tracées sur les pierres asiatiques ont essentiellement et originairement une valeur abstraite; néanmoins, ne fût-ce que pour montrer par quel procédé d'esprit les Grecs de l'Asie Mineure ont pu, de très-bonne heure, en tirer matière à développer leurs souvenirs historiques dans le sens des légendes, je ferai remarquer qu'ici on pourrait apercevoir Hercule frappant le lion de Némée dévorant les troupeaux, et Thésée arrêtant le minotaure. Mésopotamie.

13. — Jaspe vert. Cylindre. Un personnage barbu, à tunique courte, coiffé d'une tiare plate, tourné à droite, saisit un minotaure à long fanon tournant la tête en face; un autre minotaure dans une attitude semblable, étudié pour faire pendant au premier, lutte contre un homme barbu, nu et à larges oreilles; un troisième minotaure dressé, à gestes humains, tête de face, affronte un lion debout. Excepté chez les deux hommes dont les pieds et les mains sont profondément entaillés, mais pourtant rendus d'une manière sommaire, les extrémités de toutes ces figures sont l'objet d'un travail soigné et exact.

Digitized by Google

Toutes les ressources de l'outillage imparfait possédé par l'artiste ont été mises en œuvre sur ce monument qui marque le point le plus élevé auquel l'art pouvait atteindre avant l'emploi du touret : hachures, travail du ciseau plat, modelé assez exact, touches de sentiment, trous profonds creusés au moyen d'un mouvement rotatoire donné à la pointe, ce qui indique déjà la notion qui devait conduire à un meilleur outillage, rien ne manque. Il est à remarquer que les trois groupes figurés sur ce jaspe ne présentent certainement aucune idée mythologique : ce sont trois Forces, trois Elohims luttant contre d'autres Forces, d'autres Elohims. Les six combattants, sauf un seul, l'homme vêtu de la tunique courte et coiffé de la tiare plate, sont également monstrueux. Il est à propos de remarquer ce personnage que l'on a déjà vu dans le n° 4, armé d'une lance et chassant l'antilope, qui a paru également sur le n° 11, où il semble encore s'emparer de la même proie en l'enlevant à deux lions ; enfin, nous l'avons observé sous une double forme, au n° 12 : là il combat un lion auquel il porte un coup d'épée, et arrête un minotaure par la corne, intervenant dans la lutte des deux animaux et la dominant. Il ne saurait y avoir de doute que ce personnage, déjà si bien reconnu comme chasseur, rival heureux du lion et grand amateur d'antilopes, représente un élément vraiment humain que les artistes topiques se proposaient de glorifier ; mais, parmi les autres Forces à physionomies légendaires, il est à propos d'en remarquer une qui se rapproche fort sensiblement de l'apparence humaine : c'est l'être à oreilles longues, larges et fortement détachées de la tête, luttant avec le second minotaure. Nous voyons ici cette image pour la première fois, mais nous la retrouverons encore et fréquemment dans les intailles. La tradition arabe et persane en a conservé un très-vif souvenir. C'est le Pylgoushan de la seconde, l'homme aux oreilles d'éléphant, dénomination souvent réservée aux aborigènes anciens, à ces noirs qui occupèrent primitivement le sol de l'Asie antérieure, que les émigrants arians vinrent déposséder, que la Bible connaît sous les noms de Réphaïms, Zomzommins, Chornéens, Enakem et autres, et qu'elle décrit constamment comme étant de taille gigantesque. Le personnage gravé sur le cylindre examiné ici n'est pas plus grand, mais il est beaucoup plus gros, plus massif, plus musculeux que le chasseur à tiare plate. Environs de Mossoul, site de Ninive ou des alentours.

14. — Jaspe noir. Cylindre. Deux lions croisés, chacun saisissant une gazelle dressée devant lui, tête retournée, bois à ramures ; derrière la gazelle de gauche, un homme la saisit par la queue et par le cou, la disputant au lion ; il est nu et imberbe, la tête est prognathe

Digitized by Google

la mâchoire saillante; on y reconnaît, ainsi que dans la maigreur du corps, le type mélanien très-accusé. Travail analogue à celui du n° 11, bien qu'un peu inférieur. On y observe pourtant l'emploi du touret en même temps que celui de la pointe et du ciseau plat; les hachures y sont profondes et assez régulières. Environs de Mossoul.

15. — Jaspe noir. Cylindre. Un homme marchant à gauche, imberbe, tête prognathe, mâchoire saillante, vêtu d'une longue robe, tenant en main une tige droite arrachée avec trois racines; derrière, une autre figure également imberbe, la tête tournée à gauche, coiffée d'un pétase, le corps de face, les bras repliés sur la poitrine; un scorpion; troisième personnage marchant à gauche, le corps de deux tiers, le bras droit demi-élevé, le gauche pendant. Mauvais travail; emploi simultané du touret et de la pointe. Les pierres précédentes ne nous avaient pas encore présenté l'usage de la robe et celui du pétase. Il semble qu'un état social différent a produit cette intaille. Environs de Mossoul.

16. — Hématite. Cylindre. Anaïtis nue, de face, les bras ramenés sur le sein; un astre à droite; personnage à coiffure pyramidale, marchant à droite, le fouet appuyé sur l'épaule droite, la main gauche élevée; un sceptre court; au-dessus, le croissant lunaire; personnage marchant à gauche, tunique courte ou plutôt un pagne attaché par des cordons flottants, coiffé du pétase. M. Chabouillet remarque que lorsqu'il se sert de noms de divinités assyriennes ou autres, il le fait sous toutes réserves. Partageant complétement les doutes de cet érudit, je me range à son opinion et ne fais usage des noms que pour abréger. La pierre examinée ici est travaillée au touret. Mésopotamie.

17. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, tourné à gauche, imberbe, coiffure ronde, tenant une coupe; au-dessus, un disque; en face, une table; adorant tourné à droite, coiffure ronde, tenant une palme, monté sur un tabouret, stole longue à plis longitudinaux; autre adorant tenant un sceptre long, coiffure en pointe; derrière, en haut, cinq points; au-dessous, une palme recourbée; autre adorant, tourné à droite, le bras droit élevé au-dessus de la tête. Les cinq points, le disque et le personnage appelé ici Bélus produisent le nombre planétaire sept qui se trouve si fréquemment dans les talismans. Bagdad.

18. — Hématite. Cylindre. Anaïtis nue, de face; à gauche, un homme vêtu d'une stole à plis longitudinaux, coiffure ronde, imberbe, tenant un poignard; à droite, autre personnage vu de face, tenant

Digitized by Google

une épée, vêtu comme le premier, la tête tournée à droite, même coiffure. Bagdad.

19. — Hématite. Cylindre. Bélus imberbe, assis, tourné à gauche robe à plis horizontaux avec des stries longitudinales; il tient de la main gauche le croissant lunaire sur lequel repose un disque; aux deux côtés du disque, deux petits croissants; un adorant tourné à droite, vêtu d'une robe pareille à celle du dieu, imberbe, coiffé du pétase; derrière la tête du personnage, un astre; autre adorant couvert d'un manteau à longues franges, tête nue serrée d'un diadème ou coiffure ronde; sur deux registres: un taureau, un serpent un lion. Le style de cette pierre est très-particulier; c'est comme un abus de la facilité d'entamer profondément la matière dure; les formes sont très-grossières, le modelé est absolument nul. Ce mode de travail, se reproduisant dans les pierres qui vont suivre jusqu'au n° 28, a constitué évidemment une mode parmi les artistes asiatiques Bagdad.

20. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, imberbe, vêtu de la stole une jambe avancée et nue; il tend la main comme pour accueillir l'offrande; un disque lunaire; adorant tourné vers le dieu, lui apporte une gazelle; coiffure pyramidale, robe longue; derrière l'adorant, un autre homme, coiffure ronde, tunique courte ou pagne; un taureau à bosse, portant sur le dos l'arbre à double ramure; au-dessus, un astre. Bagdad.

21. — Hématite. Cylindre. Bélus imberbe, assis, la main gauche avancée; croissant et disque; un adorant coiffé du pétase; autre adorant à manteau à franges, coiffure ronde; un serpent dressé; derrière, en deux registres: un taureau, et au-dessus Parsondas nu, la lance à la main, marchant à droite, coiffé du pétase. Bagdad.

22. — Hématite. Cylindre. Bélus debout, imberbe, coiffure pyramidale, marchant à gauche; près de sa tête, un astre; à ses pieds, un cynocéphale en adoration; adorant vêtu d'une tunique courte; un poisson; autre adorant, en robe longue, avec coiffure pyramidale comme son compagnon et comme le dieu; légende cunéiforme n'occupant qu'une seule ligne; autre ligne en blanc. Bagdad.

23. — Hématite. Cylindre. Bélus assis comme sur les pierres précédentes; croissant lunaire; adorant en robe plissée; autre adorant couvert d'un manteau à franges; cartouche contenant cinq caractères cunéiformes en deux lignes; au-dessous, un chien marchant à droite Bagdad.

24. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, imberbe, avec la stole jambe nue posée sur un poisson à tête de bouc, barbu, tourné

Digitized by Google

droite; au-dessus, tourné à gauche, un animal semblable; un adorant en manteau à franges, coiffure ronde; petite figure d'Anaïtis nue, en face; au-dessus, un signe en forme de V; adorant en robe longue à plis horizontaux, coiffure pyramidale; légende cunéiforme de trois lignes. Bagdad.

25. — Hématite. Cylindre. Bélus debout, soutenant le disque; devant lui, tourné à gauche, un cynocéphale; adorant en tunique courte; trois lignes de caractères cunéiformes en deux registres placés perpendiculairement l'un au-dessus de l'autre; deux chiens courants. Bagdad.

26. — Hématite. Cylindre. Bélus debout, tenant un sceptre; devant lui une table (?); un adorant portant la stole; petit quadrupède ayant sur le dos un arbre à trois branches; Anaïtis nue, de face; deux lignes de caractères cunéiformes. Bagdad.

27. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, les deux jambes couvertes de sa robe; au-dessus, un croissant; adorant couvert d'une robe longue et conduisant par la main un autre homme couvert du manteau à franges; coiffure pyramidale. Inscription cunéiforme d'une ligne. Bagdad.

28. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, barbu, couvert du manteau à franges, les deux jambes sous la robe, les pieds sur un escabeau, tenant dans sa main une coupe; au-dessus, un croissant; devant lui, tourné à gauche, et en l'air, un rat sauteur (gerboise), animal très-commun dans les plaines de l'Asie centrale; un adorant vêtu du manteau à franges; un peigne ou rateau; au-dessous un bâton avec un manche transversal comme celui d'une faux; autre adorant vêtu d'une robe à plis horizontaux, coiffure pyramidale; deux lignes de caractères cunéiformes; un dragon dressé qui domine le trône du dieu. Ce cylindre est travaillé dans un style fort différent de celui des précédents, minutieux et cherchant à rendre les détails de costume, cependant fort barbare et dénué de goût; nous le retrouverons sur une classe nombreuse de monuments glyptiques. Bagdad.

29. — Hématite. Cylindre. Mylitta (?) assise, vêtue d'une robe qui ne commence qu'à la ceinture, jambe nue posée sur un escabeau; en face, un nègre; la déesse présente de la main gauche un objet qui pourrait être un chevreau, et tient de la droite un panier à anses en latanier; Bélus (?) assis, vêtu de la robe longue, jambe nue posée sur un escabeau; il tient à la main une épée; en face, un adorant vêtu du manteau à franges présente une gazelle; derrière, adorant les deux mains élevées; la coiffure du dieu et celle du second adorant,

Digitized by Google

tout à fait semblables, rappellent beaucoup le goût égyptien, comme, du reste, toute la composition de cette intaille. Bagdad.

30. — Marbre blanc et noir. Cylindre. Une seule figure, tournée à gauche; diadème, cheveux lisses réunis en touffes frisées, barbe frisée au sommet près du menton, longue stole avec manteau à franges; sept lignes de caractères cunéiformes. Nord de la Perse.

31. — Marbre blanc et rose. Cylindre. Un personnage vêtu d'une robe ouverte, tourné à droite, imberbe, une jambe nue, tient par le pied, à droite, une antilope dressée qu'il arrête; par la main gauche, un monstre ailé qu'il serre au cou; un arbre couvert de feuilles. Conformément à l'idée présentée aux nos 7 et 12, j'incline à voir ici la représentation d'un mythe d'Hercule, la biche aux pieds d'airain et un stymphalide. Ecbatane (Hamadam).

32. — Hématite. Cylindre. Un adorant tourné à droite, coiffure pyramidale, robe à plis horizontaux; en face, un homme vêtu d'une tunique courte, coiffure ronde, le bras droit en équerre, le gauche tombant le long du corps; trois lignes de caractères cunéiformes. Ecbatane.

33. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, vêtu de la robe longue, jambe nue, le pied posé sur un escabeau; le dieu tient une épée; au-dessus, le croissant et un disque; un chien assis; adorant vêtu d'une tunique à franges, offrant une gazelle; un bâton à poignée comme sur le n° 28; au-dessus, un peigne ou rateau; derrière, un adorant en robe à plis horizontaux, coiffé du pétase; deux lignes de caractères cunéiformes. Bagdad.

34. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, vêtu de la stole, jambe nue posée sur un escabeau, dans la main gauche une épée, coiffure pyramidale; une gerboise; au-dessus, un astre; adorant vêtu du manteau à franges, présentant une gazelle; autre adorant tourné à gauche, avec la robe à plis horizontaux, coiffure pyramidale; croissant avec un disque; tourné vers lui, un homme vêtu d'une tunique courte, coiffure ronde, tenant un poisson au bout d'une ligne; derrière, le signe en forme de V. Travail extrêmement remarquable par sa finesse, son énergie et sa précision. On y observe la tendance bien marquée à faire saillir les muscles. Bagdad.

35. — Hématite. Fragment d'un cylindre. Il ne reste plus qu'une figure vue de face, vêtue d'une longue robe à plis horizontaux, coiffure pyramidale.....; la moitié d'un monstre dressé, tourné à droite; trois lignes de caractères cunéiformes. Bagdad.

36. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, une jambe nue posée sur un escabeau figuré par plusieurs petits points, coiffure pyramidale;

Digitized by Google

au-dessus, un orbe rendu par des points placés en cercle; personnage vêtu d'une longue robe, coiffé d'un pétase, tenant un bâton ou sceptre acéphale; en haut, un poisson; homme barbu, nu, posé de face, les reins très-saillants (Parsondas?), coiffé du pétase; une étoile; adorant tourné à gauche, vêtu de la robe à plis horizontaux, coiffure pyramidale; en face, sur deux registres, un patèque en bas, au-dessus un chien; un homme barbu, coiffure ronde, vêtu d'une tunique courte, le bras droit en équerre, le gauche tombant le long du corps; derrière lui, le peigne ou rateau; au-dessous, le bâton à poignée horizontale. Très-beau travail annonçant une main exercée. Bagdad.

37. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, les jambes couvertes par le manteau à grandes franges, les pieds posés sur un escabeau, coiffure ronde, à la main une coupe; au-dessus, un croissant; en face, une gerboise; une femme en amenant une autre par la main, la première vêtue de la tunique longue à plis horizontaux, laissant le sein gauche à découvert, la seconde portant une robe fermée à longs plis longitudinaux; entre les deux, en haut, le peigne ou rateau; coiffures rondes; tourné à gauche, un personnage imberbe, coiffé de même, semble parler à un homme couvert d'une longue robe à plis horizontaux. Le sujet de cette pierre, finement travaillée, est analogue à celui du n° 734 de la Bibliothèque nationale. M. Chabouillet a conjecturé qu'il s'agissait des noces quotidiennes de Bélus. Bagdad.

38. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, les jambes couvertes par le manteau à larges franges, les pieds sur un escabeau, coiffure ronde; disque inscrit dans un croissant; en face, un nègre vêtu du manteau pareil à celui du dieu, les bras ramenés en équerre sur la poitrine, coiffure ronde; derrière, un serpent dressé; un adorant tourné à droite, coiffure pyramidale, vêtu de la robe à plis horizontaux; trois lignes de caractères cunéiformes. Bagdad.

39. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, tenant un sceptre dans la main droite, vêtu de la robe longue à plis verticaux, les jambes couvertes, les pieds posés à terre, sans escabeau, tenant de la main gauche une coupe, coiffure ronde; en face, un nègre nu présente une gazelle à cornes droites; derrière, un autre nègre, également nu, tient dans la main gauche une coupe, dans la droite une épée; derrière, une négresse vue de face, mais la tête de profil à droite, les bras placés en équerre sur la poitrine; elle est beaucoup plus petite que ses deux compagnons. Comme il est un peu difficile d'admettre qu'il s'agisse ici d'un sacrifice de deux nègres et d'une négresse adorant Bélus, et que, plus naturellement, on serait porté à y voir des tributaires apportant leur offrande à un maître, je dois répéter que

Digitized by Google

je ne me sers des dénominations assyriennes que sous toute réserv
Je vais d'ailleurs m'en expliquer, un peu plus bas, d'une maniè
plus complète.

40. — Jaspe gris. Cylindre. Bélus assis, coiffure ronde, les jam
bes couvertes par la longue robe, sans escabeau; sous le trône, u
chien tourné à droite, tandis que le dieu regarde à gauche; un ad
rant en robe longue; autre adorant; deux lignes de caractères cuné
formes. Ecbatane.

41. — Sardoine. Cylindre. Cette pierre, en forme de barillet, e
entièrement couverte d'une inscription cunéiforme sans figure
Bagdad.

42. — Agate rose. Cylindre. Deux adorants tournés à gauch
placés en deux registres, l'un au-dessus de l'autre; ils sont vêtus
la longue robe et du manteau à franges larges; coiffures rondes, ch
veux bouclés sur le cou; en face, occupant toute la hauteur de
pierre, un personnage barbu, coiffure ronde, la tête tournée à droit
vers les adorants, le corps en face, le bras droit en équerre, le ga
che tombant le long du corps; cinq lignes de caractères cunéiforme
Cette intaille est remarquablement belle, tant pour la matière q
pour le travail, qui est extrêmement fini. Bagdad.

43. — Lapis-lazuli. Cylindre. Deux chasseurs prenant des gazell
attaqués par des lions. Ce sujet est traité dans le plus ancien styl
tout à fait analogue à celui du n° 11. Nord de la Perse.

Toutes les pierres examinées jusqu'ici, et particulièrement l
cylindres, appartiennent à des époques certainement antérieures a
Achéménides. Je ne veux précisément pas dire, par cette expressio
que chaque pierre, en elle-même, remonte d'une manière certai
à une telle antiquité. Je n'en sais absolument rien, et il est impo
sible, scientifiquement parlant, de rien attester de semblable, atten
que tout en Asie commence, sans doute, mais on ne peut savoir d'u
manière certaine si rien finit. Il est possible que des monumen
de style extrêmement ancien soient eux-mêmes comparativeme
modernes; je me borne donc à considérer, pour rester sur un te
rain vraiment solide, que les intailles qui viennent d'être examiné
appartiennent toutes, par le style, à la période antérieure à la dom
nation perse, et que plusieurs, à ce titre, remontent même à l'a
rore des civilisations locales.

On a pu observer que, dans les personnages représentés sur l
intailles décrites jusqu'ici, il se présentait trois costumes princ
paux : un homme vêtu d'une tunique courte ou plutôt d'un pag
serré à la taille et coiffé d'un bonnet plat, peut-être une simp

Digitized by Google

étoffe attachée autour de la tête; c'est incontestablement le costume le plus ancien. Le personnage est armé d'une lance ou d'un long couteau. Ensuite viennent les figures couvertes de robes longues, de manteaux à franges larges, de vêtements formant des plis horizontaux; les coiffures sont alors ou un pétase, chapeau à large bord qui prend, de profil, la forme triangulaire, ou des bonnets ronds comme les feutres actuels des muletiers persans, ou simplement les cheveux relevés sur la tête, attachés au sommet et affectant la forme pyramidale, ou enfin un diadème qui retient la chevelure lisse et au-dessous du lien la laisse tomber sur le cou en grosses boucles. Ces différents appareils se rencontrant sur les mêmes monuments sont évidemment contemporains et indiquent un état de civilisation déjà complexe. Cependant, comme les objets censés précieux, comme les offrandes continuent à être représentés par des produits de la chasse, il est également reconnaissable que cette civilisation se tient assez près de la nature, et on la peut fort bien reconnaître dans les récits que nous fait Hérodote des légendes lydiennes aussi bien que dans les pages d'Homère.

Il y a deux races très-marquées : les blancs, quelle que soit la variété à laquelle ils appartiennent, et qui est probablement sémite ou même chamite, et les noirs; ceux-ci sont toujours dans une situation inférieure et le plus ordinairement nus ou seulement vêtus du pagne. Mais ce qui est surtout à observer, c'est que la figure principale, sur toutes ces intailles, celle que l'on peut assimiler à un dieu et que l'on a pris l'habitude de considérer comme telle, ne présente pas des attributs immuables ni clairement définis. Tantôt il est barbu, tantôt imberbe; il porte indifféremment la robe longue fermée ou ouverte, plissée verticalement ou horizontalement, et le manteau à franges larges. Quelquefois il tient une épée, ou un sceptre, ou une coupe. Sa coiffure ne varie pas moins; cependant, ce n'est jamais le turban plat. Ce qui est plus constant sur les cylindres, c'est la présence du croissant et, dans beaucoup de cas, également celle du disque. Puis les accessoires vont et viennent: la gerboise, le chien, le peigne ou rateau, le sceptre, le serpent, le cynocéphale. On peut affirmer qu'il n'y a pas là une pensée théologique systématique. Il y aurait lieu de s'en étonner quand on sait avec quelle précision le système symbolique s'attachait à la figuration des différentes parties d'une même pensée homogène; les anciens sanctuaires n'admettaient guère l'action de tant de fantaisie dans la façon de représenter une divinité quelconque, et ce fait doit porter à conclure qu'en réalité il ne s'agit pas ici de figurer des divinités, mais bien l'essence

Digitized by Google

même de celles-ci, c'est-à-dire les idées cosmogoniques, la noti des forces de la substance créatrice d'où sont émanées les Force d'où sont issus les Elohims et qui, plus tard, devint la base sur l quelle les éthiologies sémitiques se sont formées. En un mot, ce so des talismans qu'on a ici sous les yeux et nullement des figuratio d'aventures divines, la reproduction constante des chefs de l'arm stellaire; et en effet, les astres, les étoiles, les disques solaires, l croissants lunaires, bien rarement absents des cylindres, en donne la preuve manifeste.

C'est de cè fonds encore mal analysé et dont les éléments se pr sentent assez confusément mêlés les uns aux autres que non-seul ment les idées théologiques du sanctuaire sont sorties, mais aussi l traits principaux de certaines légendes, ainsi qu'il a été observé pl haut. A ce moment, ces légendes ne sont ni formées ni déterminée elles se présentent à l'état embryonnaire : ce n'est pas encore He cule combattant les Stymphalides et arrêtant la biche aux pieds d'a rain; mais, plus tard, ces mythes sortiront de là, et il ne s'ag encore ici que du combat des éléments cosmiques luttant les u contre les autres. Seulement ils sont sortis de la sphère de la pens pure; ils ne sont plus, comme dans les Védas, représentés par d images purement idéales; là, les nuages sont des troupeaux de v ches; le soleil est un vigoureux combattant contre la tempête; on dit, on ne l'a pas vu, on ne l'a pas montré; les cylindres, en le mo trant, conduisent déjà l'esprit à l'anthropomorphisme, à travers symbole. C'est donc un intérêt historique particulier que celui ces intailles qui marquent un stage important dans la progressi des croyances humaines et dans le développement de la poésie.

Maintenant, les cylindres qui vont suivre présenteront un aut point chronologique. Ils ne s'attachent plus à l'histoire des natio sémitiques dominatrices de l'Asie antérieure, mais, comparés à d'a tres variétés d'intailles, ils vont se faire reconnaître pour les produ tions de sociétés foncièrement différentes, bien que le principe, bi que la forme de civilisation qui les ont fait naître eux-mêmes aie considérablement influé sur ces organisations nouvelles. Mais, comm introduction à ce nouvel examen, il est nécessaire de présenter i certaines œuvres qui leur sont étrangères et découlent encore d sources que l'on a examinées jusqu'ici.

Comte A. DE GOBINEAU.

(La suite prochainement.)

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE FÉVRIER

M. Heuzey lit une note fort intéressante sur ce qu'il appelle le *Caillou sacré d'Antibes*. Il a été, en effet, découvert à Antibes, il y a quelques années, un long galet poli en espèce de saussurite fort dure, sur lequel est gravée une inscription grecque que la forme des lettres fait remonter au Ve siècle environ avant notre ère. Cette inscription, déjà plusieurs fois publiée, semble au premier abord n'offrir aucune difficulté. On y lit que *Prepôn, serviteur de la déesse Vénus*, a élevé ou consacré le monument. Mais quel monument? Une statue de la déesse, avait-on supposé, à laquelle le caillou en question aurait servi de base, ou dans la base de laquelle il aurait été encastré? M. Heuzey, dès qu'on lui eut montré le *caillou gravé*, comprit ce que cette hypothèse avait d'invraisemblable. D'ailleurs, dans l'inscription, c'est le caillou lui-même qui parle : « *Je suis Prepôn, dit-il, le serviteur de la déesse.* » Mais, s'est dit aussitôt l'ancien membre de notre chère École d'Athènes qui a déjà fourni tant d'érudits, les *pierres brutes* adorées comme divinités étaient chose très-fréquente en Grèce. Il existait même à l'époque romaine d'antiques divinités qui étaient encore adorées sous cette forme primitive. C'est sous la forme d'un *caillou* que l'Amour avait longtemps reçu les hommages des Grecs à Thespies. Ne serais-je pas ici en présence d'une divinité semblable? Puis cherchant les sens divers du mot θεράπων, M. Heuzey trouve un passage de Platon où Éros, l'Amour, est justement appelé, non le fils, mais le serviteur, θεράπων, de Vénus. Le problème était résolu. *Prepôn* Πρεπῶν, en effet, n'est dans aucune liste de noms propres. M. Heuzey suppose, avec beaucoup de raison, que ce doit être une épithète du dieu, une de ces mille manières variées de désigner sa puissance, comme on dirait *le séduisant, le charmeur, Cupido*. Le caillou était ainsi adoré depuis longtemps quand des marins grecs eurent l'idée, à l'époque probablement où les statues commençaient à prendre le pas sur les images brutes et informes, de rendre leur *caillou* plus précieux en en fixant le caractère sacré à l'aide d'une inscription, et ils y firent graver, à leurs frais, les mots : « *Je suis l'Amour* (surnommé) PREPÔN, *serviteur de Vénus. Que Vénus donne ses faveurs à ceux qui m'ont consacré.* »

Tout cela est logique et simple, et nous ne faisons aucun doute que M. Heuzey ait trouvé la vraie solution du problème.

M. Delaunay continue la lecture de son mémoire sur les *Oracles sibyllins*. Il démontre que plusieurs de ces oracles sont antérieurs à l'ère chrétienne (probablement du IIe siècle av. J. C.). Ces fragments devraient être étudiés à part. Il y aurait là un important travail à entreprendre. Nous sommes de l'avis de M. Delaunay, mais personne ne saurait mieux faire ce travail que lui-même.

M. Robiou commence la lecture d'une étude sur *le rôle d'Apollon dans les mystères*.

A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

CONGRÈS DE STOCKHOLM.

La septième session du Congrès international d'archéologie et d'an thropologie préhistoriques, qui doit avoir lieu en Suède, s'ouvrira le ven dredi 7 août, à Stockholm, et durera jusqu'au dimanche 16. C'est peut être un peu tôt pour les professeurs français et allemands ; mais l commission d'organisation, voulant aussi avoir des savants russes, a eu l main forcée par la date du Congrès d'archéologie slave, qui doit avoi lieu à Kiew du 14 août au 3 septembre. Passé la fin d'août, le climat d Stockholm ne permet plus une grande réunion : les jours deviennent tro courts et les soirées trop froides.

Voici l'ordre du jour du Congrès :

Vendredi 7 août. Séance d'ouverture ; formation du bureau.

Samedi 8. Age de la pierre, époque paléolithique.

Dimanche 9. Visite des musées de Stockholm.

Lundi 10. Age de la pierre, époque néolithique.

Mardi 11. Excursion à Upsal, visite des musées de l'Université et d'un nécropole de l'âge du fer.

Mercredi 12. Age du bronze.

Jeudi 13. Excursion à Bjœrhœ (île des Bouleaux) pour visiter les reste d'une cité de l'âge du fer, des débris de cuisine et une nécropole de plu de deux mille tumulus. On verra aussi quelques pierres runiques Gripsholm.

Vendredi 14. Age du fer.

Samedi 15. Anthropologie préhistorique.

Dimanche 16. Clôture.

Après la clôture, il y aura une excursion aux dolmens de la provinc de Visigothie.

Le Gouvernement a demandé à la Diète une somme de 20,000 franc pour les frais du Congrès. La noblesse suédoise a mis son superbe châtea

Digitized by Google

à la disposition du Comité pour la tenue des séances. On parle de deux grandes fêtes, l'une donnée par le Roi, l'autre par la ville de Stockholm.

Pendant les trois premières semaines d'août, les membres du Congrès, en montrant leur carte, obtiendront des places à demi-tarif sur les chemins de fer suédois.

Les souscripteurs suédois sont déjà fort nombreux. Les Français qui voudraient souscrire peuvent s'adresser à M. Gabriel de Mortillet, au musée de Saint-Germain (Seine-et-Oise). Le prix de la souscription est de 12 francs.

— La lettre suivante nous est adressée :

« Mon cher collègue,

En lisant l'avant-dernier numéro de la *Revue archéologique*, je vois que vous annoncez que les ruines de Hosn Souleyman (l'antique Bætocécie), jusqu'à ce jour très-peu connues, viennent d'être visitées par un voyageur anglais qui y a relevé des textes épigraphiques importants.

Je me suis établi au milieu de ces ruines au mois de septembre 1864, pendant près de huit jours, et je les ai relevées avec le plus grand soin. Elles ont fait pour moi l'objet 1° d'une communication à la Société des antiquaires de France ; 2° le point principal d'un rapport au ministre de l'instruction publique, publié dans les *Archives des missions scientifiques*, où j'ai donné, en même temps, un plan d'ensemble des sanctuaires et neuf planches de vues ou de détails, exécutées d'après mes photographies ou mes dessins, plus le texte de la grande inscription de la porte principale, que j'avais estampée et qui a été reproduite, d'après moi, par notre confrère Waddington, dans son volume d'épigraphie syrienne.

Si vous considérez le Temenos de Jupiter Bœtocétien comme une nouveauté archéologique, je me ferai un vrai plaisir de mettre à votre disposition, pour la *Revue*, les documents encore inédits qui me restent en portefeuille sur cette localité intéressante, mais non encore inexplorée.

Je suis d'autant plus étonné de l'ignorance où le voyageur anglais paraît être de mon voyage dans le nord de la Syrie, qu'il appartient à la mission *Palæstina exploration Found* et que deux exemplaires de mon rapport furent envoyés par moi à M. George Grove, placé à la tête de cette entreprise, qui m'avait écrit au mois de septembre 1866 pour me les demander.

Recevez, etc. E. G. Rey. »

— De nouvelles découvertes viennent d'être faites par M. Montier-Huet, au Mesnil-sous-Lillebonne. Ces découvertes consistent principalement en urnes cinéraires de couleur grise, en vases de terre ou de verre, et en inscriptions.

La poterie s'y trouve artistement représentée par deux vases en terre dite de Samos : l'un, de forme ollaire, moins les bords qui sont droits, unis et sans ourlet, mesurant $0^m,10$ de haut, $0^m,28$ de tour et $0^m,06$ de diamètre, avec un cordon de feuilles de lotus au milieu ; l'autre, sorte de coupe ou patère extrêmement basse, à lèvres renversées et ornées d'un

Digitized by Google

semis de feuilles de lotus, haute de 0m,08 1/2 et large de 0m,07 sans le bords.

Deux vases de verre vert, très-épais, en forme de boule ou d'oignon sont peut-être plus curieux encore que les précédents, et surtout plus r res. Le premier, à deux anses courtes et contournées en S, au goulot c mus, n'offre que 0m,07 de haut sur 0m,20 de circonférence. Il est arron par-dessous et sans point d'appui. Le second, exactement de la même ha teur que l'autre, a 0m,02 de tour de moins. Celui-ci peut tenir debou Mais ce qui le rend sinon plus joli, du moins plus original, c'est qu'il e cantonné de quatre anses. Ces deux derniers vases ont été trouvés da des ollas.

Un autre objet recueilli dans une olla, et qu'on n'y rencontre pas so vent, pour ne point dire jamais, c'est une pipe (?) romaine. Question r doutable, et à laquelle nous ne voulons répondre que par l'exposé d faits.

Les ollas, ou urnes cinéraires, comme on sait, étaient recouvertes d'u assiette et déposées dans une caisse en bois, que l'on inhumait ensuite trois ou quatre pieds de profondeur. Puis le temps faisait son œuvre, rongeait la caisse, dont on ne retrouve plus que les clous, et la terre, p vée tout à coup de support, s'affaissant brusquement sur le vase, en bris le couvercle le plus souvent et pénétrait dans l'espace resté libre ent l'orifice et les cendres. C'est, croyons-nous, ce qui a eu lieu dans l'espèc On conçoit dès lors que la portion de terre ainsi entrée dans l'urne ait p servir d'agent conducteur à un corps étranger. Quoi qu'il en soit, une ol comblée de terre à l'orifice a été retirée du cimetière romain de Catillo L'urne a été renversée et vidée avec le plus grand soin, et, au milieu d cendres, on a rencontré une pipe.

Cette pipe n'offre aucun caractère particulier ; elle est en terre bla che, pareille à toutes nos pipes, et semble n'avoir jamais servi. Nous c sons *semble*, car M. Montier l'a conservée telle qu'elle était sortie de l'urn toute remplie de terre, et ne l'a point vidée pour s'en assurer, ce qui e le meilleur moyen de la présenter aux juges. On s'étonnera peut-être q nous fassions autant de bruit et que nous nous *espacions* autant, comm dit Saint-Simon, à propos d'un objet si insignifiant en apparence, — à pr pos d'une pipe ; mais c'est qu'il ne s'agit de rien moins que d'une que tion de fabrication et d'industrie, de l'honneur du tabac et de son an quité ; que l'existence des pipes romaines est encore très-controversée, que plusieurs savants — et l'abbé Cochet lui-même — ont bien posé problème, mais ne l'ont pas résolu.

Au bloc de pierre brute trouvé auparavant, et sur lequel sont gravés l trois quarts du nom MECARI..., sont venus s'adjoindre deux nouveaux fra ments d'inscriptions funéraires, en pierre de liais, de petite dimension.

(*Journal de Bolbec.*)

—— Une nouvelle qui ne peut manquer d'être agréable aux artistes aux antiquaires, est celle de l'annonce de fouilles qui vont être exécuté

Digitized by Google

en Italie, à Pæstum et à Vélia ou Hélia, dans l'ancien royaume de Naples. La direction de ces travaux a été, nous apprennent les journaux italiens, confiée au chevalier Salazaro, auteur d'un ouvrage estimé sur les monuments de l'Italie méridionale du IVe siècle au XIIIe.

Le nom de Pæstum est assez connu du public; il n'en est pas de même de celui de Vélia, qui porte aujourd'hui le nom de Castellamare della Bruca. Ces deux localités ont à peine été visitées, ce qui s'explique par leur éloignement de Naples, et surtout par l'absorption de l'intérêt général au profit des fouilles d'Herculanum et de Pompéi.

La Société d'archéologie de la Terre de Labour et celle de Salerne ont insisté pour que des fouilles, ayant pour but la recherche de trésors de l'antiquité, fussent exécutées de ce côté. On sait que les plus anciennes peintures que possède le musée de Naples, et dont il s'enorgueillit à juste titre, sont tirées de Pæstum et l'on s'attend à ce que de nouvelles découvertes viennent enrichir cette collection, ainsi que les musées qui ont été créés tout récemment à Capoue et à Salerne.

M. Salazaro veut prouver une thèse qu'il soutient depuis longtemps, savoir que la renaissance des arts et des sciences en Italie n'est pas due, comme Vasari l'affirme, à l'influence de la Toscane, ce flambeau ne s'étant jamais éteint dans l'Italie méridionale et ayant toujours continué sinon à briller, du moins à brûler.

— Nous reproduisons la notice suivante, publiée dans le *Nouvelliste de Rouen* par M. l'abbé Cochet :

« On n'a pas oublié, peut-être, qu'à la fin de 1821 on découvrit à Cailly, au lieu dit la Côte du Floquet, un trésor romain composé d'un beau collier d'or, de vingt-sept pièces en or du Haut-Empire, de quelques monnaies d'argent, d'une balance en bronze et de quelques autres objets de métal. Ces pièces furent alors recueillies par leur propriétaire, M. Esneault, de Rouen, qui les garda soigneusement. Le collier et la plus grande partie des monnaies furent dessinés et gravés par M. Hyacinthe Langlois; le célèbre Mionnet estima les pièces, et un mémoire fut composé et lu par M. Lévy, à la séance de la Société d'émulation de Rouen, le 10 juin 1822.

« On n'y pensait plus, et déjà plusieurs ignoraient l'existence de ce trésor, dont la découverte avait fait tant de bruit, lorsque le propriétaire actuel, M. Esneault, a bien voulu donner ce qui lui restait de cette découverte au musée départemental des antiquités de Rouen, où on le verra bientôt.

« Nous ne saurions assez remercier M. Esneault de la bonne pensée qu'il a eue de faire profiter le pays d'un trésor sorti de ses entrailles et qui fait partie de son histoire.

« Bon nombre de personnes sont peut-être désireuses de savoir ce que fut ce trésor de Cailly en 1821.

« Ce trésor consistait principalement en un collier composé de trente-six amandes d'or, bombées d'un côté et aplaties de l'autre. Sur le côté aplati régnaient des agrafes artistement soudées qui enlaçaient ensemble

Digitized by Google

toutes les parties du joyau. Deux amandes, également d'or, mais distin guées par le listel ciselé qui les borde, servaient probablement de fer moirs. Nous ignorons si le collier est complet tel que nous le possédons.

« Ce collier, long de dix pouces, ne pèse que 23 grammes, mais le me tal n'est que son moindre mérite. L'ancienneté de l'origine, la perfectio du travail et la rareté de l'objet en sont les principales qualités.

« Avec ce collier, on a recueilli vingt-sept médailles d'or du Haut-Empir dans un état parfait de conservation. Elles ont été frappées à Rome et au cune d'elles n'est inconnue ; mais par leur beauté native et la particula rité de leur revers, elles sont toutes remarquables. Comme nous l'avon déjà dit, l'antiquaire Mionnet les avait connues et il avait estimé l'un d'elles jusqu'à 150 fr.

« Pour la plupart, elles furent dessinées par M. Hyacinthe Langloi Toutes représentent des césars, des empereurs et des impératrices. Nou citerons particulièrement Domitien, Antonin le Pieux, Marc Aurèle, Lu cius Vérus, Faustine la mère et Ælius, césar d'Adrien.

« Avec ces pièces d'or furent recueillies quelques monnaies d'argent e des médailles de bronze, sur lesquelles on distingue les noms d'Auguste de Nerva, d'Adrien, de Vespasien et de quelques autres. On a également trouvé une balance en bronze, qui se trouve, je crois, au musée d'ant quités. On remarquait enfin une cassolette carrée en cuivre, qui dut ser vir à faire brûler des parfums. Un vase beaucoup plus beau et destiné a même usage a été trouvé en ces derniers temps à Sainte-Beuve-Ép nay. Cette seconde cassolette était damasquinée en argent dans certaine parties.

« M. Lévy fit une dissertation sur la balance antique à propos de celle de Cailly. M. Pottier a publié un mémoire beaucoup plus complet sur le même sujet dans la *Revue de la Normandie*, à propos de la balance trouvé à Archelles en 1863. Celle-ci, en effet, possédait tous ses poids et contre poids. »

—— Nous tirons de l'*Indépendance hellénique* la notice suivante sur M. G G. Pappadopoulo, dont tous les anciens membres de l'École française on pu apprécier à Athènes l'obligeance et l'érudition.

« Le savant dont nous annonçons la mort était né à Thessaloniqu quelques années avant la révolution de 1821. Il fit ses premières étude au collége de Syra, puis il alla à Paris, où il suivit les cours du Collé de France et de la Sorbonne. Gr. G. Pappadopoulo, doué d'une activi et de talents peu communs, ne tarda pas à gagner l'affection de ses pro fesseurs, avec lesquels il conserva sa vie durant les meilleures relation Les hellénistes Egger, Brunet de Presle et d'autres avaient pour lui la plus grande estime, et ils ont apprécié à leur valeur les belles monogra phies qu'il publiait tous les ans à l'occasion de la distribution des prix d l'Hellinikon Ekpædeftirion, qu'il a dirigé longtemps avec un si bea succès.

Digitized by Google

« Après avoir terminé ses études littéraires à Paris, il fut appelé à Bukarest par le prince régant Ghika, qui lui confia l'éducation de ses neveux. Madame Dora d'Istria, dont il a dirigé les études, pourrait nous dire comment il a rempli les difficiles fonctions de précepteur. Le prince Ghika, qui appréciait son talent et son savoir, l'initia à sa politique et lui confia ensuite la chaire de littérature grecque à l'Académie de Saint-Savas. Le prince n'eut qu'à se louer de ses services et conserva toute sa vie la plus grande affection à M. Pappadopoulo, qui l'avait suivi dans sa retraite à Dresde. Durant son séjour dans cette ville, il étudia l'organisation de l'instruction publique en Saxe. M. Mavrocordato lui ayant confié une mission diplomatique à Pesth, il partit de là pour la Hongrie. Nous ignorons ce qui est advenu du traité conclu alors avec le gouvernement hongrois, mais on sait que M. Pappadopoulo remplit avec succès sa mission.

« A son retour en Grèce, M. Pappadopoulo fut nommé professeur à Athènes. Depuis cette époque il s'établit définitivement en Grèce et il rendit à son pays les plus grands services. Durant sa longue carrière de professeur, il s'occupa avec persévérance de l'amélioration de l'instruction publique, et ses opinions, fruit d'études profondes et de longue expérience, furent souvent adoptées par les ministres qui se sont succédé au département de l'instruction publique.

« Quel plus grand éloge peut-on faire de l'Hellinikon Ekpædeftirion que de rappeler les nombreux élèves qu'il a formés et dont beaucoup se sont illustrés dans les lettres, le commerce et la politique? Son *Manuel de pédagogie* est encore fort estimé à Athènes et peut être considéré comme l'œuvre la plus parfaite qu'on possède dans ce genre. Nous ne parlerons pas des améliorations introduites par lui, en 1862, au ministère de l'instruction publique, où M. Déligeorges l'avait nommé chef de division, ni de ses travaux littéraires, ni de la part qu'il a prise au mouvement régénérateur de l'Orient hellénique pour propager l'instruction. C'est dans ce dessein patriotique qu'il entretenait une correspondance suivie avec les notabilités de toutes les colonies grecques, chose qui lui avait donné une connaissance parfaite des aspirations, des espérances et des illusions de tous les membres épars de la grande famille hellénique. C'est à ce point de vue qu'il conçut le projet qui illustrera son nom, de grouper toutes les forces individuelles par la création d'un Syllogos pour la propagande des lettres grecques. Ce Syllogos, dont personne ne peut contester l'utile influence, peut être considéré comme son œuvre personnelle. Nommé en 1870 chef de division au ministère des affaires étrangères, il apporta dans ses nouvelles fonctions toute l'activité dont il était doué et il continua néanmoins à diriger, en qualité de secrétaire, les travaux du Syllogos. Il organisa l'Odéon et la Société dramatique, et il contribua à la fondation de l'ouvroir si habilement dirigé par Mlle Calliste Kéhaya.

« M. Pappadopoulo avait consacré sa vie à son pays. A cet égard, aucune autre carrière n'a été mieux remplie. La gratitude et les regrets de ses amis et de ses concitoyens le suivront dans la tombe. »

Digitized by Google

—— Nous recevons de M. Émile Burnouf la lettre suivante :

Athènes, 5 février 1874.

« Mon cher collègue, je vous envoie ci-inclus un article du *Levant-Herald* (27 janvier), dont le contenu nous est confirmé par M. Boker, ministre d'Amérique à Constantinople. Nous considérons comme heureux le vol dont il est question, car il nous confirme pleinement l'authenticité des objets rapportés par M. Schliemann, sur laquelle des ennemis avaient répandu des bruits malveillants. La simple vue de ces objets, avec leur *patine* bien connue des archéologues, ne laissait aucun doute sur leur origine; mais peu de personnes en ayant joui jusqu'à présent, la calomnie avait un vaste champ devant elle. Le procès qui se déroule en ce moment aux Dardanelles coupe court à ces imputations. D'un autre côté, il est probable qu'une partie des objets volés par les deux ouvriers grecs est perdue pour la science. Mais comme leurs identiques se trouvent dans la collection Schliemann, la perte est moins regrettable que le vol n'a été utile comme moyen de démonstration.

« J'ai le regret de vous annoncer la mort d'un homme fort estimé ici et bien utile à tous ceux qui avaient besoin de renseignements archéologiques, M. Pappadopoulo. Il est mort à Thessalonique, dans une tournée administrative qu'il faisait pour le compte du gouvernement grec.

« Un autre fait désagréable, mais non irrévocable, c'est une circulaire du ministre Calliphronas interdisant toute fouille archéologique sur le territoire de la Grèce. Nous n'avons donc qu'à nous croiser les bras jusqu'à nouvel ordre. »

Voici l'article du *Levant-Herald* dont il est question dans la lettre qui précède :

Les récentes découvertes dans la Troade.

Dardanelles, le 24 janvier.

« Izzet effendi, officiellement chargé par Nassif-Pacha, ex-vali de l'Archipel, de recouvrer le trésor qui a été récemment découvert à Hissarlik (un des sites supposés de Troie), est revenu samedi dernier et a remis entre les mains du nouveau vali, Omer Fevzi pacha, le résultat de ses investigations. On discute maintenant cette affaire devant le conseil local, et en attendant que l'on connaisse la décision, les détails de la découverte, recueillis sur les lieux, ne pourront qu'intéresser le public.

D'après les informations les plus dignes de foi, il paraît que le trésor a été découvert vers la fin de mars de l'année dernière par deux ouvriers grecs, les nommés Stylianos Panayoti, du village de Califatli, et Lezeb Costanti, de Yenicheïr, pendant qu'ils fouillaient à Hissarlik pour le compte du Dr Schliemann. A une profondeur de trente pieds anglais environ et à six mètres environ au sud d'un ancien mur qui n'a pas encore été mis à découvert, les deux ouvriers trouvèrent un simple vase en terre dont l'ouverture était bouchée par une couche d'argile roussâtre. Le vase

Digitized by Google

était petit, ayant six pouces de hauteur et trois pouces de diamètre. Ayant constaté qu'il pesait beaucoup pour son volume, les ouvriers en conclurent naturellement qu'il devait contenir de l'or ou une autre matière précieuse. Il faisait presque nuit, et il fut facile aux ouvriers de cacher la découverte aux yeux des gardiens de M. Schliemann. Le travail de la journée terminé, ils prirent le vase et allèrent dans un endroit écarté pour se partager le contenu aussi équitablement que possible sans faire usage de la balance. Voici les objets qui, autant qu'on a pu s'en assurer, se trouvaient dans le vase : un pain plat en or massif, de deux pouces carrés et de l'épaisseur d'un pouce ; deux bagues ornées d'un cordon d'or à la surface supérieure et d'un cordon pareil à la surface inférieure ; deux paires de pendants d'oreilles, simples, ronds et effilés en haut (pour s'adapter à l'oreille) et plus gros en bas ; deux broches formées à l'extrémité supérieure comme la lettre V et attachées à un petit bâton horizontal duquel pendent huit petites chaînes, dont chacune se termine par un petit morceau rond d'or travaillé ; deux bracelets en or, simples et massifs ; une bande en or pour les cheveux, simple et mince, qui pouvait être roulée dans le vase ; quatre chapelets simples dont les grains sont de la grosseur d'une noisette, et un grand nombre de chapelets à grains de la grosseur d'un petit pois. Outre ces objets, un gros lingot d'or brut, recouvert de terre et de bois carbonisé (évidemment des restes d'ornements détruits par le feu), a été trouvé subséquemment par Lezeb Costanti et détenu par lui. Ce lingot, ainsi que sa part du trésor, sont tombés intacts dans les mains des autorités. La partie que s'était appropriée Styliano Panayotis a été confiée par lui (pour la mettre en sûreté) à un certain Hadji Alexandri, un des notables de Califatli à la petite-fille duquel Panayotis est fiancé.

Quelques mois après le départ définitif de M. Schliemann, le Hadji apporta secrètement la plus grande partie des objets qu'il gardait à un orfévre de Renkeuï, dans le but de les faire convertir en ornements pour sa petite-fille. A moins que le joaillier n'ait gardé (ainsi qu'on le soupçonne) ces objets et qu'il les ait remplacés par d'autres, toutes ces intéressantes reliques seront irrévocablement perdues pour la science. Il reste cependant les objets sauvés par les efforts d'Izzet effendi, à savoir : deux paires de pendants d'oreilles ; deux bracelets ; deux broches ; deux grands chapelets et une quantité de petits chapelets ; le morceau d'or susdit et un certain nombre de petites chaînes et barres d'or recueillies à d'autres endroits. Outre ces objets, on a saisi tous ceux qui n'ont pas été changés en ornements modernes dans la maison de Hadji Alexandri et dans le magasin de l'orfévre. Peut-être vont-ils figurer sous peu dans le musée impérial de Constantinople.

Izzet effendi mérite certainement toute louange pour l'activité et le zèle qu'il a déployés dans le recouvrement de ces reliques.

Sans parler du témoignage concluant qu'elles apportent à l'authenticité des reliques dont M. Schliemann se trouve en possession, elles acquièrent

Digitized by Google

encore un intérêt par la circonstance que la découverte a été faite troi mois avant celle du soi-disant trésor de Priam, et que les deux trésors fu rent trouvés non pas au même endroit, mais en deux lieux bien différent et éloignés de 140 mètres l'un de l'autre. Si l'on considère aussi que l'o a trouvé une quantité considérable d'or dans un autre endroit, on peu en déduire avec certitude que l'ancienne ville comptait de riches hab tants. Il est, par conséquent, plus que probable que d'autres fouilles me traient au jour plusieurs objets intéressants. D'un autre côté, il est rema quable que les instruments trouvés par le Dr Schliemann n'étaient, dan aucun cas, en fer, qu'on n'a pas trouvé trace de ce métal dans les env rons, et que les dalles qui formaient le pavage sous la porte que le savan explorateur a découverte ne portent aucune trace de roues de chario Cependant Homère fait souvent allusion à l'usage du fer pendant la guer de Troie, et si l'on accepte implicitement son récit, Hissarlik ne serait p l'endroit de la ville immortelle, bien que la narration du poëte favori cette théorie. Ne serait-il donc pas possible que le poëte, familier avec topographie du pays, ait évoqué dans son poëme la tradition locale tran mise depuis les temps les plus reculés, mais qu'ignorant l'époque exacte laquelle se passaient les événements décrits, il ait été coupable de que ques anachronismes sérieux ? Le fait que des flèches et des pointes lance en pierre seulement ont été trouvées dans le tumulus bien connu Hanaï-Tépé, que l'on considère généralement comme la tombe d Troyens et de leurs alliés tués dans une bataille contre les Grecs, vient l'appui de cette supposition. »

—— Nous trouvons dans la *Gazette de Vienne* (Wiener Zeitung), du 8 f vrier 1874, la déclaration suivante, qu'il est de notre devoir de repr duire. En voici la traduction :

« A propos des résultats non encore publiés des recherches entrepris l'an passé à Samothrace, sur l'ordre du gouvernement autrichien, av l'aide de la corvette de Sa Majesté *le Zrinyi* (commandant Lang), par l soussignés, M. E. Coquart a cru nécessaire de constater dans un mémoi spécial, adressé à l'Institut de France, la part prise antérieurement par France à l'étude des antiquités de cette île.

Ce mémoire vient d'être porté à notre connaissance par sa publicati dans la *Revue archéologique*.

Voici comment M. Coquart justifie sa démarche : d'après lui, des jou naux allemands, « reproduisant à plusieurs reprises des notes commun quées par les explorateurs, » n'auraient mentionné que d'une maniè tout à fait générale quelques voyageurs antérieurs, mais n'auraient p rappelé expressément les travaux que M. Coquart aurait entrepris et pou suivis en commun avec M. G. Deville, malheureusement mort bient après cette campagne d'exploration. Cette expédition, entreprise sept a avant la nôtre, ne serait pas restée sans résultats, « quoique les dernic voyageurs allemands semblent vouloir l'ignorer ».

Le procédé qui nous est ainsi reproché serait contraire aux convenanc

Digitized by Google

et à l'honneur. Nous ne pouvons donc, pour ce motif, nous dispenser de déclarer que l'*unique* communication imprimée qui ait été faite par nous au sujet de nos travaux, depuis notre départ pour Samothrace, se trouve dans le *Bulletin* (Anzeiger) de l'Académie impériale des sciences de Vienne (1873, nos XV, XVI et XIX), et que dans ce rapport, au début, quand nous indiquons les édifices dont les restes ont été examinés par nous, nous renvoyons au rapport de MM. Deville et Coquart dans les *Archives des missions scientifiques*, et qu'ailleurs encore, autant que le permettait la brièveté forcée d'un premier résumé provisoire, il est fait mention, dans notre communication, de ces travaux qui ont précédé les nôtres.

CONZE, HAUSER, NIEMANN. »

Vienne, 7 février 1874.

— Nous avons reçu, comme un grand nombre d'archéologues, la circulaire suivante :

« Monsieur,

« On a découvert au commencement de ce mois, à Thäyngen, canton de Schaffhouse, dans le prolongement du Jura, une caverne élevée à quelques pieds au-dessus du fond du vallon où passe le chemin de fer.

« Le sol de cette caverne a fourni, dans ses diverses couches, un grand nombre de lamelles de silex, des ossements provenant du mammouth (les lamelles de dents), du *Bos primigenius* (supports de corne), du renne, des cornes d'élan et de cerf; des mâchoires de l'ours des cavernes.

« Sur un fragment de côte de renne on trouve un dessin gravé, très-bien exécuté, représentant un renne broutant, et dont nous avons l'honneur de vous envoyer une copie.

« Agréez, Monsieur, etc.

« *Au nom de la Société des antiquaires :*

« Le président honoraire,

« Dr F. KELLER. »

Le dessin dont parle le Dr Keller est, en effet, des plus remarquables. Les renseignements que nous avons été prendre à Zurich même ne nous laissent aucun doute sur son authenticité. C'est, avec l'os gravé de la caverne de Gourdan (coll. de M. Ed. Piette), où est représentée une série de têtes de chèvres sauvages et de bouquetins, le plus beau spécimen de l'art des *Troglodytes* de la Gaule. Nous reviendrons sur cette intéressante découverte, et donnerons une représentation fidèle de la gravure, dont des moulages sont déjà arrivés au Musée Saint-Germain, où ils sont à la disposition du public. ALEXANDRE BERTRAND.

— Le *Journal des Savants* publie dans le numéro de février : *L'Art de bâtir chez les Romains*, par M. Beulé; *Géographie de Strabon*, par M. Alfred Maury; *Etude sur les Todas*, par M. A. de Quatrefages; *Anthologie*, par M. Egger; *Législation civile du Talmud*, par M. A. Franck, etc., etc.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Recueil de Chansons populaires grecques, publiées et traduites pour la première fois par Émile Legrand. 1 vol. in-8°, XLIII-376 pages. Maisonneuve et C°, 15, quai Voltaire, Paris.

Depuis Fauriel, on a donné souvent des recueils de chansons populaires grecques. Le comte Marcellus, en France, Passow, en Allemagne, ont édité beaucoup de ces poëmes. Ni l'un ni l'autre n'ont mis assez de critique dans leur choix; tantôt ils se sont trompés sur l'origine des pièces qu'ils ont imprimées, tantôt ils ont négligé de les classer selon la chronologie. Dans le beau volume que M. Émile Legrand nous donne aujourd'hui, l'auteur s'est appliqué à éviter ces fautes. Il n'a pris que des pièces inédites, il est sûr des lieux d'où elles viennent, il les a rangées dans un ordre méthodique. Ce genre de littérature, qui lui doit tant déjà, va lui devoir davantage. C'est avec le plus vif intérêt que les érudits feuilletteront ce livre: il est digne de leurs suffrages.

Il se divise en sept parties. La première contient des chansons grecques du xve siècle, la seconde des chansons historiques et clephtiques, la troisième le cycle de Digénis Akritas, la quatrième des chansons religieuses, la cinquième des chansons d'amour, la sixième des chansons diverses, la septième des distiques d'amour. Ainsi, du xve siècle jusqu'à nos jours, nous avons sous les yeux l'histoire poétique des idées et des sentiments d'un peuple qui n'a cessé, dans les plus affreuses circonstances d'un dur esclavage, de chanter les souvenirs du passé, les espérances de l'avenir.

Quelque charme que présentent les chansons d'amour, elles ne forment pas, cependant, la partie la plus originale de cette édition. On peut lire avec plaisir, dans la préface de M. Legrand, une page charmante sur ces compositions, fidèles images de l'amour tel que le conçoit le génie grec, mais nous n'avions là-dessus que bien peu de chose à apprendre.

On aimera bien mieux les chants de la première partie, tirés d'un manuscrit grec conservé à Vienne, où M. C. Sathas l'a découvert en 1870. Augier Busbecq, ambassadeur de l'empereur d'Autriche près de la Sublime-Porte, en avait fait l'emplette vers le milieu du xvie siècle et il l'avait envoyé à la Bibliothèque impériale de Vienne. Il y porte le n° CCXLIV; jadis il était désigné de cette manière: *Codex manuscriptus theologicus græcus CCXCVII.*

Digitized by Google

« Par cela seul, dit M. Legrand, que cette collection est composée de chansons datant du xve siècle, elle se recommande tout spécialement à l'attention des hellénistes. Elle est, en effet, un échantillon unique peut-être de la langue grecque parlée à cette époque. C'est l'idiome populaire pris sur le fait et n'ayant aucunement subi les modifications plus ou moins profondes auxquelles les savants n'ont jamais manqué de le soumettre quand il a eu le malheur de se trouver sous leur plume.

« Une particularité digne d'être notée, c'est que la langue de ces chansons est presque entièrement exempte de mélange. Les dialectes étrangers qui, quelques années plus tard, se glissèrent insensiblement dans le grec, n'y sont représentés que par cinq ou six termes consacrés par un usage plusieurs fois séculaire : tels sont φουδοῦλα, jeune fille ; κουρτέσα, gracieuse, avenante. On remarquera également, dans plusieurs vers, l'emploi de οὐ au lieu de δέν qui a prévalu dans la suite. Au xve siècle, la première de ces négations était encore usitée parmi le peuple, auquel elle est aujourd'hui complétement inconnue. »

M. Legrand en veut aux savants d'avoir modifié l'idiome populaire. Il me semble que ce mauvais vouloir n'est pas tout à fait justifié. Ces certains savants n'auraient pas mieux demandé, j'imagine, que de garder la langue du xve siècle. Si les temps qui ont suivi avaient pu la conserver pure, telle qu'elle s'offre à nous dans la première partie de ce recueil, ils n'auraient pas songé à la corriger pour la rapprocher du grec littéral. Il n'est pas juste de parler ainsi des tentatives d'*orthologie* faites par Koraï et tous les écrivains à sa suite. Le grec qu'ils avaient reçu des générations soumises aux Turcs n'avait plus rien de son élégance et de sa pureté.

On fera sans peine ces réflexions en lisant la fort jolie pièce que M. Legrand intitule dans sa traduction *Philosophie de l'ivrogne*, et qui, dans le grec φιλοσοφία κρασοπατέρα, veut dire philosophie *du grand buveur*, ou *du biberon*, ou *du sac à vin*. C'est un morceau d'une verve joyeuse et d'une langue charmante ; on en jugera par ces quelques vers :

Μυριάδες γὰρ ἑξήκοντα Ἑβραίων ἀχαρίστων
ἐβρύσατο ὁ Μωϋσῆς ἀπὸ τῆς Ἀιγυπτίας·
ἐζήτησάν τον γοῦν νερὸν, καὶ ἤνοιξε τὴν βρύσιν.
δώδεκα βρύσες ἤνοιξεν, ποσῶς κρασὶν οὐκ ἦτον·
νὰ τὸν ζητήσουσιν κρασὶν οὐδεὶς εἶχεν κεφάλι·
λυπεῖται ἡ καρδία μου εἰς τόσην ἀγνωσίαν,
τὸν λόγον οὐκ ἐπλήρωσαν, ἦλθαν εἰς ἀτιμίαν.

Question de dialecte à part, était-ce là la langue que parlaient les contemporains de Koraï ?

On trouvera dans le recueil de M. Legrand beaucoup de chansons destinées à conserver les noms de soldats héroïques, morts dans les divers essais d'indépendance mille fois tentés avant Marco Botzaris. Ces compositions

Digitized by Google

sont l'histoire d'un peuple asservi qui n'a jamais cessé de croire à l
liberté et de l'aimer. Ces sujets de poëmes ont toujours trouvé des poëte
prêts à les chanter; c'est, en Grèce, la partie la plus riche de la poés
populaire. En les révélant à l'Europe, Fauriel avait fait à la cau
hellénique autant de bien que s'il eût conduit lui-même une armée da
le Péloponèse. Ceux que donne M. Legrand n'ont plus cet intérêt pa
sionné, mais ils contribueront à préserver de l'oubli des souvenirs hon
rables pour les Hellènes.

Il y a quelque chose de plus neuf dans les morceaux que le lecteur r
marquera sous le titre de « Cycle de Digénis Akritas ». C'est une opinion g
néralement accréditée que les Grecs n'ont eu de poésie populaire que so
la domination des Turcs. Rien n'est moins vrai pourtant.

M. Constantin Sathas l'a démontré dans sa dernière conférence à l'Éco
des langues orientales vivantes. L'empire grec, renouvelé par la fondatio
de Constantinople, n'a jamais cessé d'avoir ses aëdes populaires, par
qu'il n'a jamais cessé de produire d'illustres capitaines. Les guerres d
Mèdes se sont continuées, en effet, sous des formes diverses, contre l
Persans, contre les Arabes et enfin contre les Turcs. Pendant des siècle
Constantinople a fait trembler les successeurs de Darius et de Xercès
s'est opposée à leur projet de domination universelle. Ces Byzantins qu
l'on s'est habitué à flétrir d'un injuste mépris (1) ont combattu sans r
lâche aux avant-postes de l'Europe. L'historien persan Firdousi leur ren
un beau témoignage, il les déteste comme les plus intrépides défenseu
de la liberté du monde chrétien.

Ces guerres ont suscité des héros; les poëtes du peuple ont recueil
leur mémoire. Tous les historiens grecs, depuis Agathias jusqu'à Nicéphor
de Brienne, parlent de chants populaires qui se répétaient dans les camp
Les armées avaient leurs rhapsodes. Ces rhapsodes, comme les homéride
chantaient un cycle de héros devenus fameux.

Leurs compositions ne nous sont pas parvenues en entier. Elles étaie
nombreuses et le temps semble en avoir emporté beaucoup pour toujour
Nous sommes assez heureux, cependant, pour posséder un de ces poëme
Il remonte au xe siècle. Digénis Akritas est le héros de cette épopée. L
traditions que M. Legrand nous fait connaître sur Digénis Akritas mon
trent à quel point l'imagination populaire était frappée des actes de valeu
de ce guerrier, puisqu'il était redoutable à la mort elle-même. « Et Digén
saisit doucement Charon, mais Charon l'empoigna avec force. Là où Cha
ron le prit, le sang jaillit, mais là où Digénis le saisit, il lui broya le
os. Ils luttèrent et combattirent trois jours et trois nuits, et au bout d
ces trois jours et trois nuits Digénis vainquit Charon. »

Nous en saurons bientôt davantage sur ce nouvel Hercule. M. Legran
prépare l'édition de ce poëme du xe siècle trouvé à Trébizonde par M. Johan

(1) M. Démétrios Bikelas vient de les venger dans un travail récent publié à Lon
dres sous ce titre : Περὶ Βυζαντινῶν Μελέτη.

Digitized by Google

nidis. En attendant, nous savons déjà ce que signifie ce mot d'Akritas, qui avait tant embarrassé Koraï. Dérivé du mot τὰ Ἄκρα, hauteurs, il désigne comme le mot *margrave* en Allemagne, *marchiones* et *marquis* dans notre langue, les guerriers qui défendaient les marches, les frontières, les pays limitrophes de la Perse. Toujours en présence de l'ennemi, ces vassaux de l'empire avaient besoin d'une vaillance singulière. Ils se rendaient redoutables aux envahisseurs, qui les connaissaient sous le nom de *Pehlevan*, et leur courageuse résistance provoquait l'admiration des Byzantins. Ils étaient, suivant l'expression des historiens, « les vaillants toujours chantés par le peuple ».

Nous aurons donc bientôt, grâce aux soins de M. Legrand, cette histoire d'une génération de Cids. Avec ce que cet infatigable et savant éditeur a déjà publié, avec les travaux que j'ai faits moi-même sur les XIIe, XIIIe et XIVe siècles, nous aurons bientôt les matériaux nécessaires pour écrire l'histoire complète de la poésie populaire chez les Grecs depuis le Xe siècle jusqu'à nos jours.

Si jamais ce travail s'accomplit, il faudra en savoir gré au zèle de M. Legrand, qui n'épargne ni son temps ni son argent pour en rassembler les éléments. On ne saurait trop louer sa persévérance, sa sagacité, son érudition, son désintéressement. Le monde savant serait ingrat à son égard s'il ne l'encourageait par les éloges qu'il a si bien mérités. CH. GIDEL.

Grammaire grecque élémentaire rédigée d'après les plus récents travaux de philologie grecque et suivant les principes de la méthode comparative, par ANATOLE BAILLY. — *Grammaire complète*. Paris, Durand et Pedone Lauriel, 1873. 1 vol. in-8 de 410 pages. — *Grammaire abrégée*, à l'usage des commençants. In-8 de 220 pages.

Il y a quelques mois, au moment où la *Revue* signalait la publication du *Dictionnaire grec-français* et de la *Grammaire grecque* dont M. Chassang est l'auteur, un linguiste, déjà connu par son *Manuel pour l'étude des racines grecques et latines*, donnait un complément nécessaire à ce dernier ouvrage, couronné en 1869 par l'Association pour l'encouragement des études grecques, en publiant à son tour une nouvelle grammaire de la langue hellénique. L'enseignement comparé des langues classiques, inauguré en France vers 1853, sous les auspices de M. Egger, a subi le sort de presque toutes les réformes qui ont marqué l'administration de M. Fortoul et ne lui a guère survécu. Il se fait aujourd'hui une réaction salutaire en faveur de ces utiles études, et l'on essaye d'introduire dans les établissements français d'instruction secondaire des notions depuis longtemps familières aux gymnases d'outre-Rhin et aux colléges d'outre-Manche. Après les travaux de critique grammaticale dus à MM. Ad. Regnier, Max Muller, Bopp, Curtius, Egger, Baudry, Renan, Michel Bréal, etc., il fallait sans plus de retard poser les règles, faire un choix d'exemples décisifs, en un mot, formuler une méthode. L'entreprise fera honneur à ceux qui la tentent.

Mais ce n'est pas seulement au public scolaire que rendra service la

Digitized by Google

grammaire de M. Bailly. Résumé très-complet, bien qu'élémentaire tous les résultats acquis par l'érudition et la critique en matière de guistique grecque, exposé précis et vraiment scientifique, où la plu des exceptions consacrées par les anciennes méthodes sont rattachées effort à des règles en quelque sorte naturelles, tableau infiniment v des formes grammaticales, toujours accompagnées de leur raison d'é ce livre donnera de grandes jouissances aux esprits qui se plaisent à faire l'anatomie du langage. Et qu'y a-t-il de plus attachant, dans ordre d'études, que d'approfondir jusqu'en ses plus secrets replis la mation d'un idiome où l'économie du système le dispute à l'harmoni langage ?

M. Bailly a donné beaucoup de son propre fonds et la partie origi de son œuvre est irréprochable ; mais il a, ce nous semble, un peu sacrifié à l'engouement qui, depuis quelques années, s'est emparé de philologues et surtout de nos linguistes pour les analogies conjectur proposées en Allemagne. Les savants de ce pays auxquels il a fait des prunts sont cités par l'auteur avec une loyauté toute française, et ce pas de cela que nous lui ferons un reproche. Seulement, il est à sou ter qu'en professant pour ainsi dire l'histoire naturelle de la langue lénique d'après MM. Curtius, Léo Meyer, Ahrens, etc., on ne s'appesan plus autant qu'eux sur la partie paléontologique de cette science, et q ne fasse point, par exemple, une aussi grande place au rôle d'un *j* a historique qui, paraît-il, n'a jamais eu de signe représentatif et dont le se serait même perdu avant l'établissement de l'alphabet de 403 (1). retrouvé dans le sanscrit, a bien droit de cité désormais dans la gramm grecque, auprès du digamma (F), retrouvé dans les inscriptions éolien mais il faut n'en faire usage qu'à bon escient. M. Chassang, pour ne effaroucher ses jeunes lecteurs — et bon nombre de leurs maîtres, pris le sage parti de ne lui accorder qu'une simple mention. Ce poin quelques autres de même nature marquent bien la différence de tend ces qui distingue les deux grammaires (2).

Sous la réserve de cette observation, nous sommes convaincu qu *Manuel* et la *Grammaire* de M. Bailly sont deux livres indispensables à helléniste ayant quelque souci de remonter à la formation et aux miers âges de la langue. Ignorer les faits nouveaux dont ils renferme mention ou l'éclaircissement, quand on est chargé d'enseigner le gre serait s'exposer volontairement à demeurer au-dessous de sa tâche, et

(1) Page 17 : ζ = σδ, γj, δj. — Page 19 : déplacement du *j* dans les catégori mots suivants : noms en αινα ... μέλαινα (*noire*) = *μελανία (μελαν-jα), etc., et Page 22 : σσ = κσ(κj). Racine ἡκ. *Ηκ-ιστα (*le moins*) = ἥσσων (*moindre*), ἡκ-jων. — Page 158 : κτείνω, *je tue* = *κτενιω, *κτεν-jω. — Voir aussi les pag 117, 352.

(2) Lire, sur les publications de M. Chassang et de M. Bailly, un article étud M. L. Havet (*Rev. crit.*, 16 décembre 1872).

Digitized by Google

lentir par une coupable inertie la marche en avant qu'aujourd'hui plus que jamais on doit imprimer à ce genre d'études. C.-E. R.

Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplétement expliqués jusqu'à ce jour, par François Lenormant. Premier fascicule. Paris, Maisonneuve et Cᵉ.

Le recueil de textes dont M. François Lenormant commence la publication est appelé à rendre de véritables services à ceux qui s'occupent des études cunéiformes. La meilleure manière d'en faire apprécier l'intérêt consiste à indiquer les documents compris dans le premier fascicule, le seul qui ait encore vu le jour.

I. *Inscriptions archaïques.*

1. Fragment en écriture hiératique et en langue assyrienne. — 2. Légende privée en écriture hiératique et en langue accadienne. On sait que rien n'est plus rare que les monuments de ce type d'écriture qui a précédé le plus ancien type proprement cunéiforme. — 3 et 4. Inscriptions de Gudea, vice-roi de Sirgilla en Chaldée (époque primitive), l'une du Musée Britannique et l'autre du Louvre. — 5. Inscription en langue assyrienne de Mutabil, souverain pontife de Babylone; c'est le seul document proprement babylonien d'époque primitive qui soit connu jusqu'à ce jour. — 5. Inscription de Sin-idinnav, roi de Larsa en Chaldée (vers 2500 av. J.-C.). — 7. Fragment d'une inscription accadienne de Hammouragas, roi de Babylone (vers 2000 av. J.-C.). — 8. Légende des briques de Mardouk-bal-iddina Iᵉʳ, roi de Babylone (xiᵉ siècle). — 9. Fragment archaïque chaldéen sans attribution. — 10. Inscription de Samsi-Bin, pontife souverain du dieu Assur (xviiiᵉ siècle av. J.-C.); c'est l'un des documents assyriens les plus antiques qui subsistent.

II. *Documents bilingues, accadiens-assyriens, de grammaire et de lexicographie.*

11-15. Restitution de la plus grande partie du texte d'un des grands recueils composés par ordre d'Assourbanipal pour l'enseignement de l'accadien dans les écoles palatines de Ninive. Une portion des fragments de ce recueil avait été déjà publiée par sir Henry Rawlinson et M. Norris dans le tome II des *Cuneiform inscriptions of Western Asia.* M. Lenormant en rétablit pour la première fois l'ordonnance et y ajoute d'importants suppléments. Ce recueil comprend, entre autres choses d'une haute importance, des tableaux de la conjugaison verbale accadienne, une série de formules pour les contrats privés et de phrases relatives à la construction des édifices et à la culture des jardins, enfin un grand fragment de lois très-antiques sur l'organisation de la famille chez les Accads. — 16 et 17. Deux tablettes contenant des vocabulaires accadiens-assyriens. — 18. Essai d'édition critique d'une des plus grandes tablettes lexicographiques de la bibliothèque formée par ordre d'Assourbanipal, d'après la comparaison des fragments de trois exemplaires différents. On y remarque une énumération des divers vaisseaux connus des Assyriens et de toutes les parties d'un navire.

Digitized by Google

III. *Documents de grammaire assyrienne.*

19 et 20. Deux grands fragments d'un dictionnaire des synonymes syriens.

IV. *Documents astronomiques.*

21. Rapport d'un astronome officiel au roi sur une observation de n ménie. — 22. Table des phases de la lune pendant les trente jours d' mois plein. — 23. Fragment d'un catalogue d'étoiles.

V. *Documents magiques.*

24. Nouveau fragment de la grande suite d'incantations publiée d les pl. 17 et 18 du tome II des *Cuneiform inscriptions of Western Asia.* 25 et 26. Deux inscriptions talismaniques en accadien. — 27. Inscripti talismanique en assyrien.

VI. *Documents mythologiques.*

28. Tablette K, 170 du Musée Britannique. C'est la fameuse tablet bien des fois signalée déjà sans avoir jamais été publiée, où noms des principaux dieux sont mis en rapport avec des nombres. 29. Liste de dieux avec les différentes formes, accadiennes et assyrienn de leurs noms. Cette liste a déjà été donnée en partie dans la pl. 59 tome II des *Cuneiform inscriptions of Western Asia;* mais le texte en est enrichi de nouveaux fragments. — 30. Grand épisode d'épopée mytho gique racontant la descente de la déesse Istar aux Enfers.

C'est une collection de textes que M. F. Lenormant a entrepris de met entre les mains des assyriologues. Il ne les accompagne donc pas de t ductions, mais seulement de courtes notices qui accompagnent chaq document. Son recueil sera d'une grande utilité pour les travailleurs leur fournissant de bonnes copies de monuments dispersés dans différen collections, dont les originaux ne sont pas toujours aisés à consulter présentent souvent de grandes difficultés de lecture. Une publication ce genre est de nature à aider au progrès de la science. ***

Digitized by Google

Digitized by Google

4.

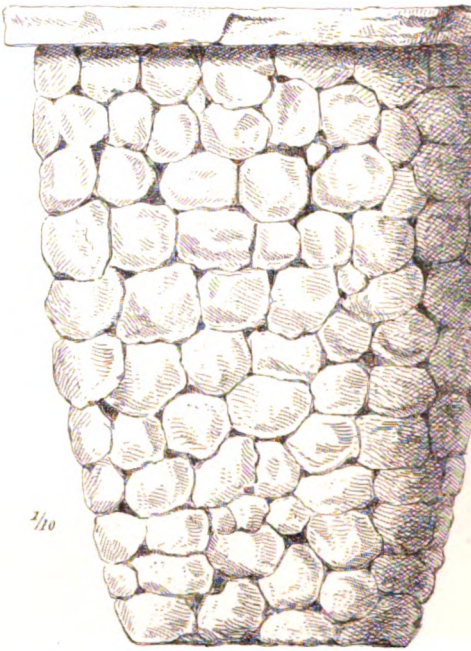

2

1.

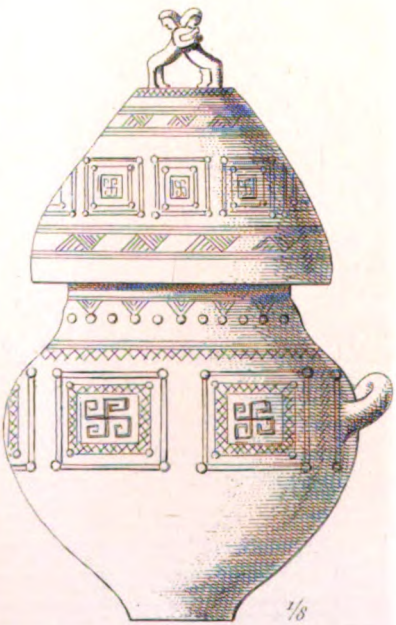

3

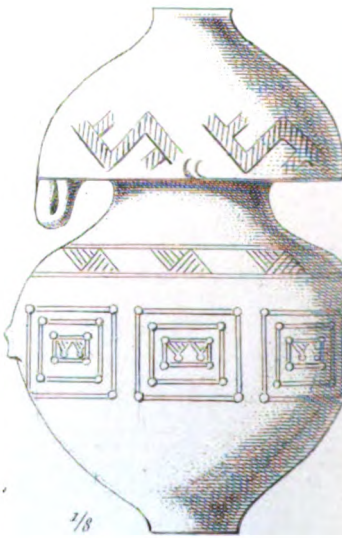

Guillaumot fils sc.

Imp. Lib. Aug.

URNES CINÉRAIRES DE POGGIO RENZO PRÈS CHIUSI (Italie)

Digitized by Google

Digitized by Google

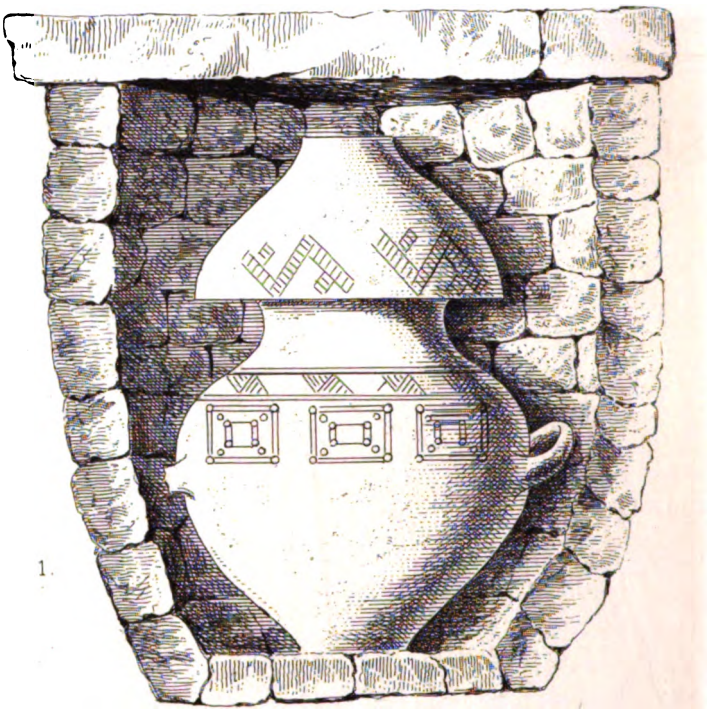

1.

2.

URNES CINÉRAIRES DE BOGGIO PENTO ROME

Digitized by Google

PULTURES A INCINÉRATION

DE

POGGIO RENZO, PRÈS CHIUSI (ITALIE)

---

une note que j'ai eu l'honneur de lire le 3 octobre dernier l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et dont la *Revue* duit la majeure partie sous le titre de *Bronzes étrusques de la ne et des pays transalpins* (1), je disais que le classement mé- ne des antiquités connues jusqu'ici sous le nom d'antiquités nes démontrait que sous ce nom général se cachaient des an- s d'ordre très-divers, et notamment des antiquités probablement ques, ombriennes, teucriennes et samnites, en tout cas anté- s au grand développement de la puissance étrusque, et de ance asiatique directe. Cette première civilisation, disais-je, nble avoir été importée d'Orient en Italie toute faite, comme vons importé en Amérique la civilisation européenne après ouverte de Christophe Colomb. J'ajoutais que l'une des prin- routes de cette importation avait été la vallée du Danube, qui e, aux temps primitifs, avoir été aussi fréquentée que les voies r. Je mettais alors sous les yeux de l'Académie un ensemble de s représentant des urnes cinéraires et divers objets de bronze me de fer, appartenant à un des cimetières de cette époque e. Les cimetières de cette catégorie, ajoutais-je, ne sont pas rares ie. En dehors de celui de Golasecca dont je viens de parler, on nait plusieurs autres autour de Bologne et notamment celui anova, déjà célèbre par les belles publications de M. le comte ini (2). L'on peut, de plus, rattacher à cette classe de cime- pré-étrusques des découvertes moins nombreuses, mais non importantes, de vases funéraires semblables ou analogues, fai- hiusi, Albano et Cære au midi, Sesto-Calende, Vadena, Matrai ing au nord, jusque dans la vallée du haut Danube, autour

cembre 1873, p. 363-373.

un sepolcreto etrusco scoperto presso Bologna. Bologne, 1855.

Digitized by Google

d'Insbruck. Nous avons même de fortes raisons de croire que de antiquités de même ordre se retrouvent beaucoup plus avant à l'es dans la direction du Caucase. C'est là un fait d'une réelle valeur his torique et qui donne un corps, pour ainsi dire, aux récits relatifs l'expédition légendaire des Argonautes. On sait que les Argonaute d'après la tradition, auraient exactement suivi la même voie. I distribution géographique d'une partie de ces antiquités en Ital semble, d'un autre côté, être en rapport assez intime avec les myth relatifs à l'établissement tant des Pélasges que des héros homérique dans ces contrées. Nous pouvons donc espérer savoir un jour, grâ à la découverte de monuments qu'il nous sera possible de touche de manier, d'étudier à loisir, ce qui se cache de réel au fond de c antiques légendes. A tous ces points de vue, les cimetières auxque je fais allusion sont des plus intéressants. Mais le premier point, point capital est de bien établir la date relative de ces antiquité comme aussi leur aire géographique. Qu'elles forment un tout à par distinct par la nature des poteries et des motifs d'ornementation, pa les caractères du mobilier funéraire autant que par l'uniformité d rite religieux, qui est presque sans exception celui de l'incinér tion (1), cela ne fait plus de doute. Le mémoire de M. le comte Co nestabile que j'annonçais dans ma première note, et qui vient d paraître (2), lèverait les derniers scrupules s'il pouvait en exister en core dans quelques esprits. Mais sont-ce bien là des antiquités *pré étrusques*, c'est ce qu'il faut examiner avant de nous demander si nou devons donner à ces antiquités le nom de pélasgiques, d'ombrien nes, de teucriennes ou de sammites.

Au mois de juin dernier, passant à Chiusi, je remarquai un dizaine d'urnes du type de Villanova encore en magasin. M. le cha noine Broggi, directeur du musée municipal (3), leur donnait, comm tout le monde, le nom de vases étrusques. Est-ce donc que ces vase provenaient des chambres sépulcrales de l'antique Clusium connue de tous les archéologues? Nullement. M. Broggi m'avoua qu'aucun d ces vases n'avait cette provenance; que c'était toujours en dehors de

(1) L'inhumation n'apparaît dans ces cimetières que très-tardivement, au momen où les populations primitives commencent à se mêler à d'autres groupes de religio différente.

(2) *Sovra due dischi in bronzo antico italici del museo di Perugia*. Torino, 187

(3) Il paraît qu'il en a été découvert vingt-deux, mais plusieurs ont été dispersée J'ai pu acheter, pour le Musée de Saint-Germain, une de ces urnes qui était reste en la possession d'un marchand d'antiquités de la ville. D'autres sont, je crois, au jourd'hui au Musée de Florence.

Digitized by Google

chambres sépulcrales, en pleine terre, que ces urnes se rencontraient, protégées seulement par une légère enveloppe de galets (1) ou par de minces dalles de tuf. L'opinion la plus commune était que ces ensevelissements étaient ceux des pauvres ou des esclaves. Cependant, me dit-il, il y a un fait qui pourrait faire croire à leur antériorité relativement à nos grandes chambres sépulcrales; c'est celui-là même qui concerne les urnes que vous avez sous les yeux et qui, au dire de ceux qui les ont déterrées près d'ici, à *Poggio Renzo*, gisaient sous les déblais d'une chambre étrusque évidemment creusée longtemps après le dépôt des urnes en ce lieu. C'était là un fait qui ne pouvait manquer de me frapper et qui répondait trop bien à mes secrètes préoccupations pour que je ne cherchasse pas à l'éclaircir. Je demandai au chanoine Broggi une note détaillée à ce sujet, avec dessins et plans à l'appui. Il ne fit aucune difficulté de me promettre cette note, et c'est sa lettre et ses dessins que je publie aujourd'hui, avec commentaire.

Voici la traduction de la partie de la lettre du chanoine Broggi qui concerne la découverte de *Poggio Renzo* :

« Un de nos fouilleurs trouva, il n'y a pas longtemps, quelques vases cinéraires dits de bucchero, *vasi di bucchero* (c'est le nom que l'on donne en Italie à une certaine catégorie de vases noirs), déposés dans des trous creusés à la manière de petits puits sur le dos d'une éminence naturelle, au point 2 de la planche annexée à ma lettre.

(1) Voir pl. VII, fig. 1 et 2, les urnes dans leur enveloppe.

Digitized by Google

« Ces petits puits, chacun avec son ossuaire, étaient à la distance d cinquante centimètres les uns des autres; mais il avait fallu, pour l découvrir, creuser quelquefois à une profondeur de 1m,50; quelque uns cependant se rencontraient moins profondément. Ils étaient disp sés à la file, sur trois rangs occupant la face sud-ouest du monticul Les puits, garnis de petites murettes en galets destinées à protéger l vases, mesuraient de 1 mètre à 0m,50 de profondeur sur 0m,70 à 0m,3 de large, suivant la dimension des urnes elles-mêmes (*Pl. V fig.* 1, *et pl. VII*, *fig.* 1 *et* 2).

« Cette enveloppe de pierres ou galets réunis sans ciment exista même sur les points où le tuf qui fait le fond du monticule était ass compact pour que les parois du puits n'eussent pas besoin d'être so tenues artificiellement. C'était donc un usage indépendant des ex gences de solidité de la construction, et comme une enveloppe d'ho neur pour le vase cinéraire.

« Les ossuaires ont de 0m,52 à 0m,65 de haut. Quelques-u étaient couverts d'une plaque ou dalle en tuf. D'autres avaient po couvercle (*Pl. VI*, *fig.* 2, 3, 4) des coupes de *bucchero* ou terre noi comme les vases, coupes qui ne paraissent pas toutes avoir été fab quées à cet effet, mais avoir été destinées originairement à d'autr usages. Quelques-unes de ces coupes, cependant, sont de véritabl couvercles. L'une d'elles (*Pl. VI, fig.* 4) a même une anse des pl remarquables dans sa grossièreté; cette anse est composée de de figures debout s'embrassant, prototype des cistes en bronze de belle époque étrusque. L'art en est si primitif que l'on pourr prendre les figures plutôt pour des ours que pour des hommes. ne remarque pas sur les vases un art plus raffiné. Ceux qui ne so pas simplement lisses ont pour unique ornement des combinaiso de lignes au trait. Ces vases, sans exception, n'ont qu'une anse. Ce qui originairement en avaient deux ont eu une des deux anses syst matiquement amputée, ce qui s'est remarqué également dans u grande jarre où on avait enfermé un ossuaire avec un autre petit va Il faut comparer tout cela avec Villanova, où la même particularit été signalée sur des vases parfaitement semblables. Divers obj avaient été déposés dans les urnes de Poggio Renzo. Ces objets o le plus grand rapport avec les objets trouvés à Villanova (1). sont particulièrement des débris de fibules et de rasoirs (*novacul*

(1) Il faut ajouter « et avec les objets trouvés dans les urnes cinéraires de G secca. » Le Musée de Saint-Germain possède une intéressante série de ces antiqui

A. B.

Digitized by Google

nes à maille double et autres objets analogues. D'après la
l'art des vases, en l'absence absolue surtout de certaines
'objets appartenant à un art plus avancé et qui se retrouvent
constamment dans les chambres étrusques, on peut affirmer
antiquité de ces sépultures. Mais il y a, en outre, de ce fait
ıve décisive et qui justifie l'opinion que vous m'avez expri-
ces urnes appartiennent à la civilisation *pré-étrusque;* c'est
ns les viscères de ce même monticule, à cinq ou six mètres
ere des urnes (n° 1 du plan), on a trouvé des chambres
es d'une somptuosité et d'une richesse qui ne peut laisser
loute sur leur caractère véritable. *Or les déblais occasionnés*
creusement de ces chambres avaient été rejetés sur le petit
n qui contenait les urnes, en sorte que la terre de tuf
des chambres étrusques était superposée à la couche de
turelle dans laquelle les puits cinéraires avaient été creusés
ıvrait ainsi les urnes sur une épaisseur de près de un
). *L'antériorité de ce premier ensevelissement est donc certaine.*
mes qui font le métier de fouilleurs à Chiusi depuis longues
m'assurent que ce fait s'est reproduit déjà plusieurs fois dans
les précédentes, mais qu'on négligeait et dispersait ces ossuai-
me n'ayant pas de valeur vénale. »
enseignements sont des plus précis. A des considérations
moral ou de pure esthétique longuement développées par
nte Conestabile, dans son récent mémoire, vient donc s'ajouter
it matériel considérable, qui, s'il est exact, comme tout nous
le croire, résout définitivement la question. Ce fait, attesté
chanoine Broggi, est aujourd'hui accepté sans réserves par
urrini, directeur du Musée étrusque de Florence (2). Nous
onc de très-fortes raisons pour le considérer comme un fait
la science. Toutefois les conséquences qui en découlent natu-
nt sont si graves qu'un nouveau contrôle ne serait pas su-
et nous nous permettons d'attirer sur ce point l'attention des
archéologues français qui se trouvent maintenant à Rome
abile direction de M. Albert Dumont.
déjà d'autres faits particuliers viennent ajouter leur témoi-
ceux que j'ai cités et affirmer le caractère au moins
rusque de nos urnes. C'est d'abord le contenu même de ces

t ce qui explique pourquoi on était obligé de creuser à 1 mètre ou 1m,50
trouver l'orifice des puits.
r Conestabile, *Sovra due dischi*, etc., p. 28, note 5.

Digitized by Google

urnes, et avant tout la présence au milieu des cendres de nombreux rasoirs en bronze ou *novaculæ*. Je soupçonnais depuis longtemps que ces instruments n'étaient pas d'origine étrusque; j'en avais écrit à M. le comte Gozzadini qui en possède une douzaine dans sa collection provenant des fouilles de Villanova. M. Gozzadini m'avait répondu que la découverte de rasoirs semblables à Chiusi, la présence de plusieurs autres au Musée étrusque de Florence, ne lui permettaient pas d'entrer dans mes idées. M. Gozzadini croit le cimetière de Villanova étrusque. Il était naturel qu'il se refusât à penser que les rasoirs qu'il y avait rencontrés pussent ne pas appartenir à cette civilisation. Je ne me considérai cependant pas pour battu, et j'eus recours à l'obligeance toujours si grande de M. le comte Conestabile, qui me paraissait moins engagé dans la question de l'étruscisme de Villanova. Voici sa réponse, puisée pour Chiusi à la meilleure source, puisqu'elle est la conséquence d'une enquête faite par M. Broggi lui-même.

« Mon cher confrère et ami, M. Broggi, auquel, d'après vos instructions, je me suis d'abord adressé, m'a tout de suite mis au courant des faits concernant les rasoirs qui sont passés par ses mains, et des observations qu'il a pu faire personnellement. M. Broggi en a vu en tout environ *une dizaine* provenant des environs de Chiusi. Quatre de cette provenance sont au musée de Florence. Quelques-uns ont été cédés par M. Broggi à d'autres musées. Il lui en reste un seul, qui sera déposé au musée municipal. Dans ce nombre on ne compte que deux variétés, dont les dessins ci-exécutés à demi-grandeur vous donnent une idée suffisante. (Voir les bois fig. 1, 1ª et 2.)

1.

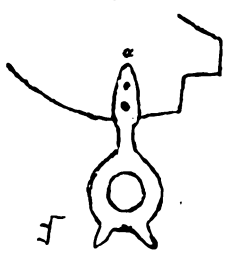

1/2

« *Soit l'une, soit l'autre de ces deux formes ne se rencontre que dans les tombeaux les plus archaïques de la contrée, dans les tombeaux creusés à la manière de puits.* Ceux de la forme n° 1 et 1ª (c'est-à-dire avec manche attaché à la demi-lune par des rivets) ont été recueillis généralement dans des vases de *bucchero* comme ceux de la découverte de *Poggio Renzo*, avec ornementations linéaires du genre archaïque que vous connaissez si bien (1) et qui compte comme élément la *croix gammée*. Ceux de la forme n° 2 sont plus souvent renfermés dans de grandes jarres en terre contenant aussi

(1) Voir le mémoire précité de M. le comte Conestabile, *Due dischi*, etc., et particulièrement les neuf planches qui l'accompagnent.

Digitized by Google

oirs, mais d'une forme plus régulière, plus variée et d'une
ne, ornés toutefois de la même manière, suivant le sys-
e, avec gravures à la pointe et non en relief (1).

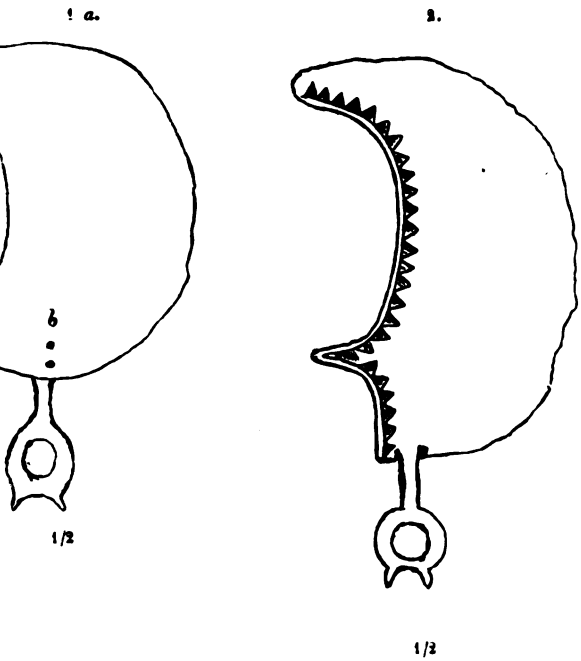

jamais arrivé jusqu'ici de trouver ces rasoirs dans des
lus récents et plus grandioses, par exemple avec les vases
à relief, ou encore avec des vases peints et des urnes d'al-
ès la classe des récipients dans lesquels les deux formes
us-mentionnées ont été trouvées, on pourrait peut-être
e la forme 1 est la plus ancienne; mais même en ne vou-
ir compte de cette observation locale, il est hors de doute,
renseignements donnés par M. Broggi, que *les rasoirs dé-*
Chiusi proviennent tous de tombes et de vases de l'époque
foncièrement archaïques. Cette communication ne man-
nme vous le voyez, d'intérêt pour vous, et il me semble
e bien avec vos vues et se trouve d'accord avec la direc-

poteries du cimetière de Marino d'Albano dans *Archæologica britan-*
I (1869), p. 112, pl. X.

Digitized by Google

tion et le but de vos recherches. A moi, elle me paraît précieuse en vue de la détermination de cette civilisation primitive rencontrée par les Étrusques et acceptée par eux au moment de leur apparition en Italie. »

On comprendra quelle importance j'attachais à la provenance des rasoirs dits étrusques, et l'insistance que je mettais à faire constater qu'ils ne sortaient pas des belles chambres sépulcrales qui caractérisent cette remarquable civilisation, si l'on veut bien se rappeler (voir mon *Mémoire sur les tumulus de Magny-Lambert*) (1) que ces mêmes rasoirs se rencontrent exclusivement, au nord des Apennins, comme le démontre une statistique que j'ai faite et qui comprend plus de deux cent cinquante observations, dans les stations suivantes, toutes, sans exception, ou *pré-étrusques* ou *extra-étrusques :*

1° Cimetières à incinération de Villanova, Vadena, Matrai et analogues, parmi lesquels figurent ceux de Chiusi dont nous venons de parler.

2° Stations lacustres de l'âge du bronze ou du premier âge du fer : en particulier les stations de *Nidau* et *Mœringen* (lac de Bienne), des *Eaux-Vives* (lac de Genève), de *Gresine* (lac du Bourget), de Peschiera (lac de Garde).

3° Tumulus de l'âge du bronze en Hanovre, Mecklembourg et Danemark.

4° Tumulus du premier âge du fer, toujours avec la grande épée en fer à deux tranchants et à pointe mousse imitée de l'épée en bronze à soie plate, principalement dans les contrées orientales de la Gaule (Suisse, Jura, Côte-d'Or et Belgique).

Pas un seul rasoir de provenance certaine n'a, à ma connaissance, été signalé en dehors de ces stations.

Nous pouvons dire, en un mot, que les rasoirs de Poggio Renzo, qui se retrouvent en nombre considérable dans les conditions que nous venons d'énumérer, ne se sont, au contraire, jamais rencontrés jusqu'ici ni dans les chambres étrusques proprement dites, ni dans les cimetières que nous regardons comme appartenant au second âge du fer, cimetières d'Alaise et d'Amancey (Doubs), de Haguenau, Rixheim et Hildolsheim (Bas-Rhin), de Berru, Bussy-le-Château, La Cheppe, La Croix-en-Champagne, Saint-Étienne-au-Temple, etc. (Marne), pas plus qu'à Halstatt (Autriche), c'est-à-dire dans les cimetières où se fait particulièrement sentir l'influence étrusque.

(1) *Les tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert.* Mémoire publié dans le t. XXXIV de la Société nationale des antiquaires de France.

Digitized by Google

Il paraît donc permis de dire que les mœurs particulières aux populations de Chiusi, à l'époque de l'ensevelissement de nos urnes, n'étaient ni celles des Étrusques de la belle époque, ni celles des populations de l'*âge du fer*, tant de la Gaule que de l'Allemagne méridionale, avec lesquelles les Étrusques paraissent avoir eu de bonne heure le plus de rapports; tandis que ces mœurs se retrouvent au contraire, aux époques les plus reculées, (âge du bronze et débuts de l'âge du fer) (1) chez certaines tribus spéciales des bords de la Baltique aux Apennins. Ces mœurs semblent appartenir à ce premier grand mouvement civilisateur dont je parlais dans ma première note et qui, venu directement d'Orient par deux voies différentes, a laissé des traces plus ou moins disséminées dans presque toute l'Europe, de l'orient à l'occident, du midi au septentrion, et semble avoir été comme le point de départ de l'art étrusque.

Je n'ai pas la prétention de déterminer, pour le moment, d'une manière précise, à quelle civilisation orientale spéciale appartenaient les divers groupes que nous suivons ainsi du Danube aux Apennins, tout le long de l'ancienne voie Émilienne, que nous semblons retrouver d'un autre côté en Suisse, sur le Rhin et sur l'Elbe. Voyons cependant de quel côté peuvent être les probabilités, et s'il n'est pas possible de projeter déjà sur cet obscur problème quelques rayons de lumière. Ces tentatives, quoique peut-être un peu prématurées, peuvent avoir leur utilité en encourageant de jeunes archéologues à entrer dans cette voie féconde de la distinction des époques et de la comparaison des groupes homogènes dès les temps les plus reculés.

Et d'abord, qu'était Chiusi avant les Étrusques, par conséquent à l'époque à laquelle semblent bien appartenir nos urnes? Nous savons que Clusium s'était d'abord appelée Camars: « ad *Clusium quod* CAMARS vel CAMERS *olim appellabant*. » Tit. Liv., l. X, c. XXV. Cluvier et Ott. Muller en concluent qu'il y avait là une ville ombrienne (2) dont les Étrusques se seraient emparés et à laquelle ils auraient imposé le nom de *Clusium*. D'après Servius, Clusius était, en effet, fils de Tyrrhenus. Ce changement de nom de la grande cité étrusque paraît significatif, et l'on est d'autant plus porté à y attacher de l'importance que nous savons que le même fait est signalé pour *Cære*

(1) Il faut se rappeler que le fer était déjà commun, en Italie, pour le moins au Ier siècle avant notre ère.

(2) Il ne faut considérer ici cette appellation d'*ombrienne* que comme une expression géographique. Chiusi faisait partie de l'antique Ombrie. Cluvier et Ott. Muller veulent dire simplement que l'existence de cette ville était antérieure à la conquête de l'Ombrie par les Étrusques.

Digitized by Google

avec des détails très-précis. *Cære* s'était d'abord appelée Agy
pendant qu'elle était occupée par les Pélasges (Strabon, p. 220) (1
elle ne prit, comme nous le supposons pour Clusium, le no
de Cære qu'après la conquête étrusque. Or nous avons cité pl
haut *Cære* parmi les villes où se retrouvent des cimetières
des urnes identiques aux cimetières et urnes de Villanova et
Chiusi; nous reproduisons ici, d'après M. Conestabile, une de
urnes cinéraires. Personne, assurément, ne serait étonné que ce
urne provînt de Poggio Renzo au lieu de provenir de *Cære*. Cæ

Urne de Cære.

et Clusium peuvent donc être considérées comme liées l'une
l'autre par un passé pré-étrusque commun. Elles semblent av
suivi la même fortune. N'est-il pas surprenant, après cela, de co

(1) « Les Cæretani consacrèrent à Delphes le trésor dit des Agylléens, parce
leur patrie appelée maintenant Cære se nommait jadis *Agylla*. Elle passe pour av
été fondée par des Pélasges. » (Strabon, p. 220.) Cf. Virg., *Æneid.*, VIII, vers 1
Denis d'Halic., *Antiq. rom.*, l. III, c. 56.

Digitized by Google

tater que ce sont les *deux seules villes* du territoire de la confédération étrusque qui, dans l'*Énéide*, portent secours aux Troyens et à Énée (1).

> Massicus ærata princeps secat æquora Tigri;
> Sub quo mille manus juvenum, qui mœnia *Clusi*,
> Quique urbem liquere Cosas.
>
> (*Æneid.*, X, 166.)

> Sequitur pulcherrimus Astur,
> Astur equo fidens et versicoloribus armis.
> Tercentum adjiciunt, mens omnibus una sequendi,
> Qui *Cærete domo*, qui sunt Minionis in arvis.
>
> (*Æneid.*, X, 180.)

Nous ne pouvons pas nous empêcher d'accorder à ces rapprochements une grande valeur historique; nous y sommes d'autant plus enclins que le nom de *Camars*, donné par Virgile à deux chefs latins, montre que ce nom avait une certaine célébrité.

> Protinus Antæum et Lycam, prima agmina Turni
> Persequitur, fortemque Numam, fulvumque *Camertem*
> Magnanimo Volscente satum, ditissimus agri
> Qui fuit Ausonidum et tacitis regnavit Amyclis.
>
> (*Æn.*, X, 561.)

Nous touchons donc, avec le héros Camers l'Ausonien, aux plus anciens souvenirs de l'Italie, comme nous le faisions tout à l'heure avec les deux cités Agylla et Camars. « Ad Clusium quod *Camars* vel *Camers* olim appellabant, » ainsi que nous le rappelions plus haut.

Mais nous avons cité encore une autre ville voisine du Latium où des urnes analogues à celles de Camars et d'Agylla ont été également découvertes. Cette localité c'est l'antique Albe, Albe-la-Longue, la ville de l'Italie à laquelle se rattachent le plus intimement les légendes troyennes. Ne faudrait-il voir dans tous ces rapprochements qu'un jeu du hasard?

Trois villes : Chiusi, Cære, Albano, nous offrent des cimetières identiques appartenant à une époque reculée pré-étrusque ou, si vous voulez, extra-étrusque; ces trois villes sont dans l'*Énéide* celles dont le sort se trouve lié à celui d'Énée. N'y aurait-il pas là une coïncidence bien singulière s'il ne fallait pas y voir comme le souvenir et l'écho de faits réels, souvenirs dont Virgile était si patriotiquement curieux? Et si aucune autre ville étrusque de l'Étrurie centrale ne

1) Populonia, Pisa et Ilva, citées également par Virgile dans le même passage, n'étaient pas, comme on sait, au nombre des douze cités confédérées. C'étaient probablement des villes pélasgiques.

Digitized by Google

figure dans l'*Énéide*, n'est-ce pas que, à l'époque où nous transpo tent les traditions et les légendes, les Étrusques, les vrais Étrusque n'avaient point encore paru sur la scène? Agylla, Camars, Al Longa, villes pélasgiques, jouaient alors le rôle principal? Je liv ces conjectures à la méditation des historiens de l'Italie ancienn

Il a y plus. Nous avons vu que le principal ornement, l'orneme capital, dirai-je, des urnes de Chiusi, de Cære et d'Albano était croix gammée avec ses formes les plus variées, c'est-à-dire la cro simple comme dans les urnes nos 2 et 3 de la planche VI, ou pl compliquée comme sur l'urne n° 4 de la même planche, et mie encore sur l'urne de Chiusi ci-représentée, dont nous empruntons dessin au récent mémoire de M. Conestabile (1).

Urne de Chiusi.

(1) *Sovra due duchi*, pl. V, fig. 1.

Digitized by Google

C'est exactement l'ornementation de la fameuse urne-cabane d'Albano publiée successivement par Visconti (1) et M. le baron de Bonstetten.

Mais où donc retrouvons-nous une ornementation semblable? 1° A Cumes, sur de vieilles poteries « *recueillies à une profondeur qui marquait l'établissement de sépultures de la plus ancienne époque, au-dessous des tombeaux de l'époque hellénique surmontés eux-mêmes de ceux de l'époque romaine* » (2); Cumes, ville qui, comme les pré-

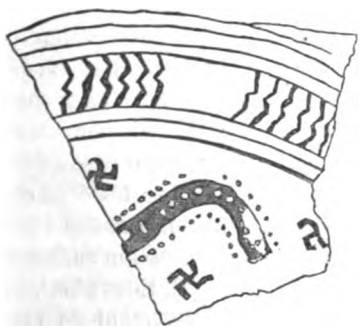

Fragment trouvé à Cumes.

cédentes, joue un rôle si important dans les traditions de l'*Énéide* :

Et tandem Euboicis *Cumarum* allabitur oris.
(*Æneid.*, VI, 2.)

2° A Hissarlich, sur un nombre considérable de fusaïoles et vases

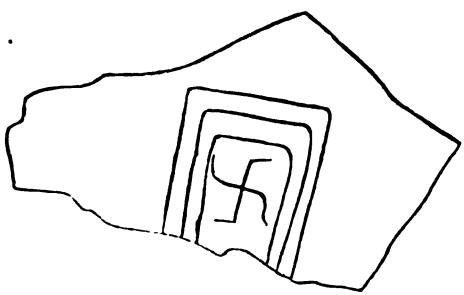

Fragment trouvé à Hissarlich.

découverts par M. Schliemann, et dont la *Revue archéologique* a

(1) Alexandro Visconti, *Lettera al signor Giuseppe Carnevali di Albano sopra alcuni vasi sepolcrali*, pl. II et III. Roma, 1817. — Bonstetten, *Antiquités suisses.*

(2) Raoul Rochette, *Mém. Inst. national de France. Académie des inscriptions*, t. XVII, pl. IX, fig. 9.

Digitized by Google

donné un spécimen dans son numéro de décembre dernier (1). Nous reproduisons ici l'un de ces fragments de grandeur naturelle. Ce fragment a été recueilli à seize mètres de profondeur (2), dans les soubassements de ce que M. Schliemann appelle le palais de Priam.

3° Enfin, à Milo et à Athènes, sur des vases tout à fait archaïques, et dans des localités où personne ne sera étonné de retrouver un fond de civilisation plus ou moins pélasgique dans le sens le plus étendu du mot, c'est-à-dire antérieur à la civilisation hellénique (3).

Nous reviendrons bientôt sur cette importante question. Nous nous contenterons aujourd'hui de dire, comme conclusion, qu'une vérité se dégage de toutes ces découvertes récentes : c'est que les légendes nous apparaissent de plus en plus, à mesure que l'histoire positive sort pour ainsi dire de terre, comme un langage figuré qu'il s'agit simplement de comprendre et qui cache des faits d'une saisissante réalité. Ajoutons que les découvertes dont nous venons de nous occuper semblent se rattacher très-intimement à ce que nous appellerons, pour nous servir d'une expression suffisamment compréhensive, le *Cycle Pélasgico-Teucrien* (4). Elles n'ont, au contraire, qu'un rapport très- éloigné avec le mouvement de civilisation vraiment *étrusque*. Il suffit d'ouvrir les vieux annalistes de Rome pour se convaincre que l'archéologie est ici d'accord avec la tradition et l'histoire.

ALEXANDRE BERTRAND.

(1) Pl. XXIV, fig. 9 et 10.

(2) Schliemann, pl. 27, n° 732 et *passim*.

(3) Conze, *Zur Geschichte der Anfange griechischer Kunst* (Wien, 1870), pl. IV, V et VI.

(4) Il n'est pas inutile de faire remarquer que les *Teucriens* sont cités par Strabon avec les *Galates* au nombre des peuples qui ont joué dans l'histoire un grand rôle par leurs conquêtes ou leurs migrations lointaines. « Voulons-nous juger avec calme les choses de ce monde... Il faut avoir toujours présent à l'esprit, non-seulement les changements physiques du globe, mais les transmigrations des peuples... Plusieurs de ces faits ne seraient pas nouveaux pour la plupart de nos lecteurs, mais les transmigrations des *Cariens*, des *Trères* (Cimmériens), des *Teucriens* et des *Galates*... ne sont pas si généralement connues. » Strabon, liv. I, p. 61. Il faut cependant en tenir compte.

J'ajouterai à propos de Cære un fait curieux, également rapporté par Strabon, c'est que ce sont les Cærétéens qui, après la prise de Rome par les Gaulois, avaient sauvé « *avec les Vestales le feu sacré* » (Strabon, liv. V, p. 220). Cela semble indiquer à Cære, même à l'époque étrusque, la persistance de vieux rites tout pélasgiques. Ce caractère tout pélasgique des Cærétéens a déjà été constaté par divers archéologues. On lit dans les notes de la traduction de Strabon par La Porte du Theil, t. 2, p. 150, note 1. « Les habitants d'Agylla, sous le nom de Cæretani, furent peut-être (de toute l'Étrurie) ceux qui conservèrent le plus longtemps des traces marquées des mœurs, des coutumes et de la religion des Pélasges. » Il y a évidemment là une piste à suivre.

Digitized by Google

CARTE ARCHÉOLOGIQUE

DU Dr KELLER

(SUISSE ORIENTALE)

M. F. Keller, président de la Société archéologique de Zurich, dont le nom est devenu européen depuis la découverte des habitations lacustres qu'il a été le premier à faire connaître au monde savant, vient de publier la seconde édition de la carte archéologique de la Suisse orientale, la première ayant été épuisée en quelques semaines. Cette carte, parfaitement exécutée, est accompagnée de deux autres cartes plus petites reproduisant la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, mais seulement en ce qui concerne la Suisse, et nous avons tout lieu de croire qu'avant très-peu de temps la description archéologique de la Suisse tout entière aura été complétée par le même archéologue, tout à la fois si modeste et si zélé.

Nous croyons être utile aux lecteurs de la *Revue archéologique*, en analysant le système méthodique employé par M. Keller pour classer d'une manière aussi claire que possible toutes les antiquités découvertes dans 840 localités de la Suisse orientale.

I. *Temps préhistoriques.*

Aux temps préhistoriques se rattachent les cavernes à ossements, jusqu'à présent très-peu nombreuses, ou du moins rarement observées, dans les cantons des Grisons, du Tessin, de Saint-Gall, de Glaris, d'Appenzell, de Thurgovie, de Schaffouse, de Zug, de Schwyz, d'Unterwalden, d'Uri, de Lucerne, de Zurich et d'Argovie, appartenant à la Suisse orientale. M. Keller n'en signale que deux; mais depuis la publication de sa carte, on vient d'en explorer une nouvelle située à Tayngen, dans le canton de Schaffouse, où l'on a trouvé, avec des armes de pierre et des instruments en silex, des ossements fossiles et notamment le bois d'un reuue, bois snr

Digitized by Google

lequel on observe la figure de ce même animal, tracée à l'aide d'un instrument tranchant.

A. — PÉRIODE DE LA PIERRE.

HABITATIONS LACUSTRES.

M. Keller décrit sommairement, dans le savant commentaire qui accompagne la carte en question, les habitations lacustres, lesquelles, comme chacun sait, ont été attribuées soit à l'âge de pierre, soit à l'âge de bronze, soit à l'âge de fer. Jusqu'à présent, les restes des hommes qui ont occupé plus ou moins longtemps les constructions élevées sur les eaux, sans doute pour des motifs bien différents, n'ont été rencontrés nulle part, et nous ignorons conséquemment à quelle race humaine ils appartenaient; l'absence complète d'ossements humains dans les lacs de la Suisse semblerait prouver que les mêmes populations habitaient tout à la fois et la terre et les eaux : nous avons des motifs de croire qu'elles étaient de race celtique.

MONUMENTS DE PIERRE.

Les monuments de pierre, désignés sous le nom de *dolmens*, *cromlechs*, *menhirs*, sont très-rares dans toute l'étendue de la Suisse orientale, et M. Keller ne signale en effet que deux points où des monuments semblables aient été rencontrés.

PIERRES A ÉCUELLE.

M. Keller a cru devoir rapprocher des cromlechs et des menhirs les pierres improprement nommées pierres à écuelle, pierres à sacrifice, c'est-à-dire les blocs erratiques dont la surface paraît avoir été creusée de main d'homme en différents endroits et qui semblent avoir été dressés pour rappeler à la postérité le souvenir de quelque événement singulier, souvenir entièrement effacé et disparu avec les populations qui les ont élevés; quoiqu'ils soient formés de matières très-dures, de granit, de gneiss, dans toute l'étendue de la Suisse orientale, il est à craindre que dans un très-petit nombre d'années ces blocs n'aient entièrement disparu, à cause de leur emploi répété dans les constructions modernes.

TOMBEAUX DE L'AGE DE PIERRE.

Les restes des hommes qui ont creusé et dressé les pierres à

Digitized by Google

écuelle se retrouvent aujourd'hui renfermés dans les tombeaux que M. Keller attribue à l'*âge de pierre proprement dit*, c'est-à-dire dans lesquels on rencontre chaque jour des armes et des ustensiles en pierre et en os plus ou moins grossièrement travaillés ; ces tombeaux ne sont pas communs dans la Suisse orientale, mais il importe d'observer que des armes, que des ustensiles semblables ont été trouvés dans les habitations lacustres, ce qui démontre d'une manière irréfragable l'identité de race des hommes ensevelis ou enterrés dans ces tombeaux et de ceux qui occupaient les lacs de la Suisse.

INSTRUMENTS EN PIERRE TROUVÉS DANS LES TOURBIÈRES.

Le commentaire de la carte archéologique renvoie au paragraphe qui traite des instruments en bronze trouvés dans les tourbières.

CONSTRUCTIONS OU OUVRAGES EN TERRE.

M. Keller a rangé sous cette dénomination les constructions en terre, tels que les tumuli, lieux de sacrifice, refuges dont la destination n'a rien de bien certain, mais dont l'existence a pu être constatée et attribuée à l'âge de pierre.

B. — PÉRIODE DU BRONZE.

HABITATIONS LACUSTRES.

M. Keller a cru devoir placer dans la période des temps préhistoriques les habitations élevées sur les lacs avec des fondations plus solides et dans des eaux plus profondes, ce qui indique un progrès sur la civilisation antérieure; ces habitations, construites sans doute à l'aide d'instruments moins grossiers, recèlent des objets en bronze.

TOMBEAUX DE LA PÉRIODE DU BRONZE.

Les tombeaux attribués à la même période sont moins rares que ceux de la période de la pierre ; ils renferment des objets en bronze pareils à ceux trouvés dans les habitations lacustres dont il vient d'être question ; il est donc permis d'en conclure que les mêmes mains ont bâti sur les eaux et creusé les tombeaux rangés ici et du reste fort simples.

INSTRUMENTS EN BRONZE.

Ces instruments se rencontrent fréquemment çà et là dans les

Digitized by Google

vallées, sur les hauteurs et même sur les montagnes les plus élevées, et là où ils sont en grande quantité on est en droit d'en conclure que les populations qui les employaient avaient formé des habitations stables et non passagères dans les localités où ces instruments se montrent; on peut ainsi suivre les traces des populations des temps préhistoriques.

Jusqu'à présent, au dire de M. Keller, on n'a point expliqué la cause de la rencontre d'objets, soit en pierre, soit en bronze, dans les tourbières de la Suisse orientale; mais, à notre avis, cette explication est toute naturelle : tout le monde sait en effet que les couches de tourbe augmentent d'épaisseur chaque année, et qu'en outre, les instruments en question, par suite de leur poids, ont dû finir par descendre insensiblement au fur et à mesure de la formation de la tourbe; déposés sur l'herbe des prairies qui a été convertie en tourbe, ils ont fini par être englobés ou enterrés, et n'ont ensuite reparu au jour que lorsqu'on a exploité la tourbe dont la valeur augmente avec la disparition des forêts.

II. *Temps historiques.*

C. — PÉRIODE DU FER.

ÉPOQUE GALLO-HELVÉTIQUE.

Cette époque, au dire de M. Keller, a laissé derrière elle des vestiges très-nombreux des habitations celtiques, construites cependant avec des matériaux très-peu consistants, avec le bois et l'argile, des *oppida* qui ont dû exister dans toute l'étendue de la Suisse orientale, mais qui de nos jours sont plutôt devinés que reconnus, des travaux de routes remontant à la même époque, des sépultures surtout qui nous fournissent des lumières assez vives sur le degré de civilisation des populations de l'Helvétie à cette époque si éloignée de nous.

HABITATIONS LACUSTRES.

M. Keller attribue à la période du fer les palafittes qui renferment des instruments en fer, et jusqu'à des monnaies gauloises et romaines, et il n'oublie pas de dire en passant que quelques-unes de ces constructions sur pilotis ont été habitées jusqu'à l'époque carlovingienne, comme le prouvent de récentes découvertes faites sur le sol de la France, où l'on a trouvé des établissements semblables aux cranoges de l'Irlande.

Digitized by Google

TOMBEAUX GALLO-HELVÉTIQUES.

Les tombeaux ainsi nommés, qui se montrent le plus souvent isolés, renferment des squelettes non incinérés; ces sépultures sont tantôt de simples excavations pratiquées dans le sol et tantôt des caveaux construits en pierres brutes. Les objets déposés auprès des morts, armes ou bijoux, sont entièrement semblables à ceux qu'on rencontre dans les tumuli.

TUMULI GALLO-HELVÉTIQUES.

Les tumuli de la Suisse orientale sont semblables aux monuments funéraires du même genre élevés soit dans l'Allemagne méridionale, soit dans la France orientale; le même mode de sépulture ou d'ensevelissement s'observe dans les tumuli celtiques, romains, gallo-romains et germains de la Suisse; les tumuli s'élèvent depuis deux pieds jusqu'à trente et quarante pieds au-dessus de la surface du sol; les restes de l'homme ont été ensevelis soit entiers, soit après avoir été réduits en cendres, et dans ce cas, des urnes de terre les renferment; généralement les corps ont dû être déposés au centre de la colline, artificiellement élevée, dans une fosse ne dépassant pas un pied de profondeur; aux armes, aux bijoux des morts on a réuni des offrandes variées, soit des vases de terre, soit des vivres, soit des instruments à usage journalier dont l'étude jette une assez vive lumière sur les habitudes des morts et en même, temps sur les relations que ces morts avaient avec d'autres peuples et notamment avec les Étrusques. Ces morts, ces dépouilles, ces offrandes ont été souvent purement et simplement recouverts de terre, mais quelquefois aussi protégés par des voûtes en maçonnerie, construites en pierres brutes. On a signalé l'existence de monuments de famille, c'est-à-dire de sépultures où plusieurs individus ont été enterrés ensemble, comme cela se pratique chez les nations modernes; quant aux matériaux dont on s'est servi pour élever ces sépultures, ils ont été tirés du voisinage; la terre comme les pierres plus ou moins petites dont elles sont formées ont été disposées et arrangées suivant des façons très-diverses.

TOMBEAUX ÉTRUSQUES.

Quelques pierres tumulaires revêtues d'inscriptions funéraires étrusques, et qui ont été rencontrées dans la Valteline et dans la partie méridionale du canton du Tessin, montrent que les Étrusques s'étaient avancés jusqu'à Locarno, sur les bords du lac Majeur, mais

Digitized by Google

on chercherait vainement aujourd'hui des vestiges des habitations élevées par le même peuple, dont quelques individus seuls venaient mourir là où l'on a rencontré quelques pierres tumulaires.

MONNAIES GAULOISES.

De nombreuses monnaies gauloises ont été mises au jour dans la Suisse orientale, et parmi ces monnaies, quelques-unes offrent des types qu'on ne rencontre pas ailleurs.

REFUGES.

Les oppida, ou places de sûreté dans lesquelles les populations trouvaient un abri momentané ou durable contre les invasions de l'ennemi, pour leurs personnes et pour leurs biens, consistent soit en fossés, soit en remparts ou en retranchements, et nous offrent des places fortes naturelles ou artificielles sur les pentes des montagnes, dans les replis des fleuves, dans les langues de terre, et ont dû être construites à la période historique désignée par M. Keller sous le nom de gallo-helvétique, ainsi qu'on est en droit de le conclure de la nature des objets trouvés dans ces refuges. Ils se rencontrent surtout dans les contrées baignées par les eaux du Rhin, et de ce côté ils servaient à protéger les populations riveraines contre l'invasion des populations germaniques, toujours avides de pillage. Lorsqu'on les observe à l'intérieur même de la Suisse orientale, c'est qu'ils servaient à protéger les habitants en proie à la guerre civile, souvent aussi dévastatrice que la guerre étrangère.

ÉPOQUE ROMAINE.

Les vestiges de la civilisation romaine, quoique très-faciles à reconnaître dans les cantons de la Suisse orientale, n'égalent pas en importance ceux que peuvent offrir les autres parties de la Suisse plus rapprochées de la province romaine, avec laquelle les rapports, les communications, étaient tout à la fois plus commodes et plus fréquents. C'est sans doute à la présence de deux légions romaines à Vindonissa que la Suisse orientale a dû les germes de la civilisation répandue sur son territoire. Cependant à Arbor-Felix, à Tenedo, à Aquæ (Baden), à Turicum et dans quelques *villæ* élevées auprès de Kloten, de Zofingen, ces germes avaient poussé des racines profondes et porté des fruits abondants.

FRONTIÈRES.

Au nord le Rhin, au sud les Alpes formaient les frontières qui sé-

Digitized by Google

paraient les populations helvétiques de la Germanie et de l'Italie. Entre la Rhétie et l'Helvétie, le mont Adule et une ligne tracée des sources du Rhin aux sources du Danube séparait les deux pays; le nom de Pfyn, que porte une localité du canton de Thurgovie, équivalant au mot *fines*, détermine cette ligne plus sûrement que les circonscriptions épiscopales elles-mêmes. Les cantons des Grisons, de Glaris, de Saint-Gall, y compris l'Appenzell et une partie des cantons d'Uri, de Schwyz et de Thurgovie, appartenaient à la Rhétie des anciens.

CASTRA.

Un seul castrum romain se rencontre dans toute l'Helvétie, où sans doute la XXIe et la XIe légion se trouvaient placées au premier siècle de notre ère.

CASTELLA.

Le petit castellum d'Irgenhausen, auprès de Pfaefficon, canton de Zurich, est le seul monument de ce genre de la Suisse orientale, si ce n'est même de toute la Suisse.

MANSIONES.

Placées sur les grands chemins construits par les Romains, où les troupes et les nombreux agents des services publics trouvaient un asile momentané, à un jour de marche l'une de l'autre, ces mansiones se trouvent indiquées sur la Table de Peutinger et sur l'Itinéraire d'Antonin. Contrairement à ce qui s'observe ailleurs, les restes de ces établissements ne consistent pas en écuries et en hôtelleries; on est surpris d'y trouver la preuve que dans la Suisse orientale les mansiones étaient fortifiées, et devaient servir tout à la fois à protéger l'intérieur et l'extérieur du pays.

SPECULÆ.

Nombreuses sur la frontière formée par le Rhin depuis le lac de Constance jusqu'à Bâle, placées également sur les bords de la route commerciale qui, partant de Sargans dans la vallée du Rhin, se laisse ensuite facilement reconnaître jusqu'à Seez et Linth, ces speculæ forment des tours élevées, du haut desquelles on pouvait signaler l'arrivée de l'ennemi par des signaux empruntés à la flamme ou à la fumée des feux allumés à leur sommet. Ces speculæ sont, du reste, de deux sortes; les unes, plus considérables, plus importantes, rappel-

Digitized by Google

lent les tours élevées, sous le règne de Trajan, sur les bords d'un des affluents du Danube; quant aux autres, elles n'étaient en réalité que de petits châteaux forts ou castella.

TEMPLES, AUTELS.

La Suisse orientale n'a conservé de vestiges d'aucune sorte ayant appartenu à des monuments consacrés à la religion romaine une inscription seule, trouvée à Wettingen, mentionne la consécration d'un temple d'Isis : cependant, quelques autres inscriptions indiquent que des autels avaient été consacrés à diverses divinités dans quelques localités, notamment à Kloten, à Zurich, à Baden, Vindonissa, Zurzach et Stein sur le Rhin.

AMPHITHÉATRES.

Un seul a été signalé et dont la *cavea* existe encore : c'est sur l'emplacement de Vindonissa, aujourd'hui Windisch.

ÉTABLISSEMENTS ROMAINS OU CONSTRUCTIONS PARTICULIÈRES ÉLEVÉES A L'ÉPOQUE ROMAINE.

Des noms propres tels que Mauern, Maueracker, Steinmurli, Hedenkeller, Ziegelacker, Ziegelegerten, Altdorf, Altstetten, Urdorf beaucoup d'autres, des débris plus ou moins informes, briques, morceaux de mortier, restes de mosaïques, tuyaux, meules, tessons pots rencontrés çà et là sur le sol de la Suisse orientale, indique les endroits où les Romains avaient formé des établissements; se rencontrent quelquefois là où les Gaulois s'étaient eux-mêmes établis avant leurs vainqueurs.

MOSAÏQUES, COLONNADES.

Les pavés en mosaïque sont fort rares dans la Suisse orientale, et la plupart d'entre eux ont été exécutés en pierres blanches et noires et ne représentent que des figures géométriques. Les portiques, les péristyles ornés de colonnes des temples ont été détruits partout, mais on rencontre de temps en temps quelques colonnes isolées enterrées en terre et qui, sans doute, en faisaient partie.

TUILES ROMAINES.

Marquées pour la plupart des empreintes de la XIe et de la XXIe légion, auxquelles on devait les tuileries de Vindonissa, exé

Digitized by Google

tées au premier siècle de notre ère, ces tuiles se rencontrent dans plusieurs endroits de la Suisse orientale.

AQUEDUCS.

Il n'existe aucun vestige d'aqueduc proprement dit, c'est-à-dire reposant sur des arcades, dans le même pays, mais seulement des tuyaux en terre qui servaient à conduire les eaux destinées à alimenter diverses localités, sauf à Vindonissa, où l'on peut voir encore les restes d'un canal muré construit dans le même but.

TOMBEAUX.

Les tombeaux romains, qu'il n'est pas difficile de reconnaître à la forme extérieure qu'ils affectent et aux objets qu'ils renferment à l'intérieur, se rencontrent le plus souvent auprès des localités importantes de la Suisse occidentale. Ils consistent ordinairement en excavations pratiquées dans le sol, et renferment des urnes en terre ou en verre; dans lesquelles des ossements brûlés ont été placés quelquefois des tuiles faîtières de la forme ordinaire, rappelant les toits des maisons, recouvrent ces urnes; il arrive également que des ossements semblables ont été déposés dans le sol même des endroits consacrés à l'incinération des cadavres, et les urnes funéraires elles-mêmes sont placées au milieu de la terre et disposées en rang symétrique. Enfin des corps non brûlés ont été renfermés dans des tombeaux en pierres brutes ou dans des cercueils également en pierre.

Les offrandes déposées auprès des morts sont de différentes sortes et consistent en monnaies, armes, bijoux; des inscriptions indiquent rarement le nom du mort, mais des levées de terre recouvrent plus rarement encore les restes humains ensevelis sous terre.

ROUTES.

Les grands chemins romains sont indiqués sur la carte archéologique de la Suisse orientale aussi bien que les routes moins importantes et de simple communication d'un lieu à un autre. Parmi les premières, il nous suffira de citer celle qui se trouve mentionnée dans la Table de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin; c'est la voie romaine qui, partie de Milan, aboutissait à travers les montagnes de la Rhétie au lieu nommé *ad Rhenum*, dans la Suisse orientale, et, passant par Vindonissa et Augusta Rauracorum, atteignait les contrées baignées par les eaux du Rhin et une autre voie au centre

Digitized by Google

de l'Helvétie, munie de bornes milliaires de Baden à Soleure. l
construction des routes romaines rappelle le mode usité en Suisse
nos jours. Ces routes, après avoir été suivies au moyen âge, ont é
abandonnées plus tard ; quelques tronçons, cependant, existent e
core et on les connaît sous le nom d'*Hochstrasse*, *Hochgestræs*
Eselgasse, etc.

COLONNES MILLIAIRES.

Très-rares dans la Suisse orientale, la grande voie romaine
Côme à Bâle n'en a conservé aucune, et ce n'est qu'auprès de Bad
qu'on en a rencontré deux.

PONTS.

Aucun reste de ponts romains en pierre, quelques vestiges de
lotis ; il est présumable que le Rhin, l'Aar, la Reuss, la Limmat
quelques autres rivières étaient traversés, à l'époque romaine, s
des ponts en bois.

INSCRIPTIONS.

Les inscriptions romaines dans la Suisse orientale sont loin d'é
ler en importance, sauf sur un seul point, à Vindonissa, les inscr
tions du reste de la Suisse.

MONNAIES.

Sur différents points de la Suisse orientale, on a trouvé dans
terre des monnaies romaines placées dans des vases de bronze, d
des pots de terre, dans des bourses en cuir, dans des morcea
d'étoffe.

STATUETTES EN BRONZE.

Des figurines de divinités en bronze, mais en très-petit nomb
ont été trouvées dans cette partie de la Suisse. M. Keller a cru dev
indiquer les endroits où elles avaient été découvertes, parce qu'e
peuvent fournir quelques lumières sur la religion de ceux qui
possédaient.

BIJOUX EN OR.

Ces bijoux sont peu importants sous le rapport de l'intérêt r
gieux ou historique qu'ils peuvent présenter, mais néanmo
M. Keller a jugé utile de désigner les endroits où il en a été r
contré, parce qu'ils témoignent dè la fortune et du goût de c
auxquels ils ont appartenu.

Digitized by Google

CLAUSURAE OU FORTIFICATIONS PASSAGÈRES.

Ces fortifications se rencontrent assez fréquemment dans la Suisse orientale; elles interceptaient le parcours des vallées par des lignes transversales consistant tantôt en murs de pierre et tantôt en de simples fossés dont les terres extraites formaient des remparts.

CHAMPS DE BATAILLE.

Deux batailles des armées romaines paraissent seules avoir été livrées sur le territoire de l'Helvétie, ou du moins ce sont les deux seules que l'histoire nous signale, et toutes deux aux environs de Vindonissa, l'une sous le règne de Vitellius, l'autre à l'époque du père de Constantin le Grand.

CARRIÈRES.

Plusieurs carrières de pierre ont été exploitées par les Romains, l'une de Molasse, l'autre du Muschel-Sandstein, et enfin la dernière de calcaire jurassique, tandis que les Gaulois n'ont jamais employé la pierre dans leurs constructions. Cependant la pierre dite de Lavez a servi dans le canton du Tessin à fabriquer des vases à usage culinaire.

MINES.

M. Keller ne cite qu'une seule mine de fer qui ait été exploitée par les Romains, dans une petite localité nommée Mels, au pied du Gonzenberg; cependant on a signalé quelques exploitations du même genre et très-anciennes dans les Grisons. L'or était assez abondant en Suisse; on le recueillait à l'état de paillettes dans les eaux de l'Aar et de l'Emme. Nous possédons encore aujourd'hui des monnaies gauloises en or, frappées ou circulant dans l'étendue de la Suisse.

ÉPOQUE GERMANIQUE.

Les populations germaniques qui, à la fin du IVe ou du Ve siècle de l'ère chrétienne, ont envahi la Suisse, converties au christianisme au VIe, beaucoup moins avancées en civilisation que les habitants du pays, ennemies acharnées des Romains, ont renversé et trop souvent anéanti tout ce que les uns et les autres avaient élevé sur le sol de l'Helvétie. Voués presque exclusivement à la culture du bétail, les Germains n'ont laissé derrière eux que des noms de lieux, et si la terre, plus clémente qu'eux-mêmes, n'avait conservé leurs restes dans des tombeaux tantôt païens, tantôt chrétiens, suivant

Digitized by Google

l'époque où ils ont été élevés, il ne resterait rien de leur passag de leur établissement.

TOMBEAUX ALLEMANDS.

Ces tombeaux, construits du ve au viie siècle de notre ère, so nombreux dans la Suisse orientale qu'on en rencontre presque porte de chaque localité un peu ancienne. Ils sont tantôt sembl aux tombes actuelles et tantôt formés de pierres brutes recouv de dalles, rarement creusés dans le grès et plus rarement encor duits à des levées de terre. Quelquefois on observe des tombes gées en ligne droite. Les offrandes déposées auprès des morts sistent en armes, bijoux, en objets de toute espèce qui sont inco tablement l'œuvre des populations germaniques; néanmoins, p les objets déposés ainsi auprès des morts et pareils à ceux obs dans les tombes gallo-helvétiques, on en trouve qui, bien évid ment, sont d'origine celtique; cette réunion de produits de deux différents s'explique d'elle-même.

BETBAUERN.

Ædiculæ sacræ in villaribus seu viculis extructæ.

Ces ædicules ont été élevés dans un but religieux, le plus sou sur les ruines d'anciennes habitations romaines. Les envahisseu l'Helvétie venaient y célébrer les cérémonies de leur culte avant conversion au christianisme.

HEIDENHÜTCHEN.

Sous ce dernier nom, M. Keller désigne les habitations où les gers trouvaient un refuge momentané; mais il serait assez diff de dire à quelle nationalité proprement dite appartenaient qui y vivaient.

Le commentaire aussi savant qu'exact accompagnant la carte chéologique de la Suisse orientale est suivi de l'énumération des calités désignées sur cette carte comme ayant possédé ou possé encore des restes des antiquités des âges préhistorique et hi rique; des signes particuliers désignent ces localités, au nom de plus de 800, et une étoile, placée en regard de plusieurs de localités, indique notamment celles que l'auteur de la carte a dé vertes ou qu'il a plusieurs fois visitées. Il serait à désirer que d chacun de nos départements on pût dresser des cartes semblab c'est-à-dire aussi exactes et aussi complètes.

POL NICARD.

Digitized by Google

NOTE SUR LE GROS TOURNOIS

Hugues le Grand et Hugues Capet, son fils, étaient abbés de Saint-Martin de Tours. En prenant le titre de roi, Hugues Capet confirma à cette célèbre abbaye le droit de frapper la monnaie, si répandue et si favorablement accueillie partout sous le nom de monnaie tournois, qui devint plus tard, avec la monnaie parisis, l'un des deux types de la monnaie royale de France.

Les monnaies de l'abbaye de Saint-Martin ne portèrent d'abord que le nom de son saint patron, et les plus récentes au type tournois pur, offrant les légendes *Scs Martinus* et *Turonus civis*, sont dans toutes les collections. Jusqu'à présent, on n'avait rencontré que des deniers et de rarissimes oboles appartenant à cette dernière émission (l'obole portant l'A et l'Ω accrochés aux bras de la croix); une heureuse découverte a complété cette série et est venue prouver qu'avant que Philippe-Auguste n'eût usurpé, comme abbé de Saint-Martin, le droit de substituer son nom et son titre de roi à celui de saint Martin, il existait des sous tournois en nature, c'est-à-dire des gros tournois d'argent proprement dits, ayant cours pour douze deniers tournois. Cette belle monnaie, unique jusqu'à ce jour, fait partie de la magnifique collection de notre ami M. Gariel, numismatiste aussi instruit que zélé, et dont la série carolingienne, notamment, est et restera sans rivale. La pièce dont nous voulons parler est un gros tournois identique à ceux frappés aux noms de *Ludovicus* et de *Philippus*, qu'il a été toujours fort difficile d'attribuer à leurs auteurs véritables.

Une remarque essentielle à faire porte sur les fleurs de lis qui forment l'élégante bordure de ce gros tournois. Elles sont au nombre de treize. Quant aux légendes essentielles, elles sont encore *Sanctus Martinus* et *Turonus civis*. Ce gros a donc été frappé avant les deniers de Philippe-Auguste aux légendes *Philippus rex* et *Scs Martinus*.

Cela posé, il devient *a priori* plus que probable, sinon absolument

Digitized by Google

certain, que Philippe-Auguste, qui a usurpé la place du patron de l'abbaye sur les deniers que celle-ci émettait, a dû en faire autant sur les gros tournois. Dès lors, il devenait également probable que l'on retrouverait quelque jour des gros tournois attribuables à Philippe-Auguste; cela n'a pas manqué d'arriver.

Parmi les pièces qui constituent la collection de la Société française de numismatique et d'archéologie, se trouve un gros tournois de médiocre conservation, malheureusement, mais qui présente si bien le style et la fabrique du gros tournois de saint Martin, que l'on se croirait en droit d'affirmer que le même tailleur a gravé les coins qui ont servi à frapper ces deux gros. De plus, celui au nom de Philippe porte encore treize fleurs de lis à la bordure, et nous n'hésitons pas à affirmer que ce gros appartient à Philippe-Auguste.

C'est donc M. Cartier qui s'est *trompé* en avançant que Leblanc, « l'historien de nos monnaies royales, se *trompe* en disant qu'on se « servait alors de sols ; les seules espèces réelles étaient des deniers « ou des demi-deniers, encore ceux-ci étaient-ils frappés en très-« petite quantité »; et plus loin : « On ne connut jamais de sols « avant l'introduction du gros tournois. » Nous sommes d'accord sur ce dernier point; l'on n'eut des sous effectifs qu'à l'apparition du gros tournois, et celui-ci ayant existé avant que Philippe-Auguste n'inscrivît son nom sur la monnaie de Tours, le sou effectif a existé certainement sous Philippe-Auguste, et Leblanc a eu raison de le dire.

La fabrication du gros tournois, une fois établie, n'a plus cessé, parce que cette belle monnaie jouit tout d'abord d'une faveur exceptionnelle. Il doit donc en exister de Louis VIII. Or nous avons entre les mains un rare gros tournois, avec la légende *Ludovicus rex* et treize fleurs de lis en bordure. Celui-ci, nous n'hésitons pas davantage à l'attribuer à Louis VIII.

Viennent alors les gros tournois si nombreux à la bordure de douze fleurs de lis et au nom *Ludovicus rex*. Pour Louis IX, nous n'avons connaissance que d'un gros tournois que nous puissions lui attribuer avec une certitude satisfaisante; c'est celui qui porte une petite étoile au-dessous de la septième fleur de lis de la bordure, et qui fut frappé en 1239, après l'exposition de la couronne d'épines à la Sainte-Chapelle du Palais, cérémonie qui, soit dit entre parenthèses, valut à ces gros tournois, aussi bien qu'à ceux qui furent frappés postérieurement, le nom d'épines.

Quant à démêler, dans les nombreux gros tournois au nom d'un

Digitized by Google

Ludovicus rex, ceux qui peuvent être revendiqués en faveur de Louis X, dont le règne n'a duré qu'un peu plus d'un an, c'est fort difficile. Il n'est pas moins difficile de faire la part de Philippe III et celle de Philippe IV dans les gros tournois au nom d'un *Philippus rex*. Toutefois, nous pouvons dire dès à présent que les gros tournois sur lesquels l'*x* du mot *rex* est cantonné de quatre points ont été frappés en Flandre, et à Lille probablement, comme l'a si bien établi M. Van Hende. Dès lors, ceux-là sont bien de Philippe le Bel, comme tous ceux, d'ailleurs, qui ont dans leurs légendes des *o* oblongs.

Comme il existe des gros tournois au nom *Ludovicus* sur lesquels l'*x* du mot *rex* offre les mêmes quatre points, nous croyons fermement que ceux-là ont été frappés pour Louis X et à Lille également. Nous nous contenterons pour cette fois de ces notes succinctes, car l'histoire du gros tournois en France comporterait à elle seule un énorme développement, qui trouvera sa place dans le livre que nous préparons sur l'histoire des monnaies royales de la troisième race.

A. DE BARTHÉLEMY. F. DE SAULCY.

Digitized by Google

CATALOGUE

D'UNE

COLLECTION D'INTAILLES ASIATIQU

(*Suite*) (1)

---

44. — Une bague d'or. Chaton ovale, onze millimètres et millimètres et demi. Deux hommes combattant des lions ; la ja droite de celui de gauche est entrecroisée avec la gauche de celu droite ; vêtus de pagnes attachés par des cordons dont les bouts longs et ornés chacun d'un double nœud pendent en avant coiffures sont formées d'un diadème ou bandeau, un peu plus é sur le front ; par derrière, les cheveux sont rassemblés et relevé un chignon rond, un peu proéminent. Le guerrier de droite op au lion son bras droit replié et brandit de la main gauche, su tête de l'animal, un glaive à lame renflée par le milieu ; le gue de gauche, au contraire, de la main gauche prend le lion et, main droite, lui enfonce dans la gorge un glaive semblable à du premier. Le terrain est figuré par des spirales juxtaposées ; arbres. Cette bague a été trouvée en 1867, à Salonique, dans un pulture antique, et j'ai beaucoup regretté, étant alors à Athène n'avoir pu connaître les détails de la découverte. Le travail de belle œuvre est complétement antique ; les muscles sont extrêmen saillants, comme dans les intailles assyriennes, les poses d'une gra énergie, cachet de cette école ; le travail est extrêmement soi et fini. Les deux figures d'hommes sont très-serrées à la taille, con on l'a vu sur quelques cylindres qui précèdent, et l'ensemble beaucoup du goût des lions de Mycènes. Il n'y a pas de doute que,

(1) Voir les numéros de février et mars.

Digitized by Google

antérieur aux artistes du fronton d'Egine et de l'Aristion, l'auteur de ce travail produisait directement sous l'influence de la Lydie. Cependant, dans quelques détails, principalement dans la façon dont les poitrines des hommes sont traitées, il y a déjà trace d'une méthode hellénique. Je n'ai, par malheur, rien vu encore du produit des fouilles de Troie ; mais j'imagine qu'il doit y avoir du rapport entre l'anneau ici examiné et les œuvres exhumées de ce terrain. En tous cas, il marque bien la transition entre l'inspiration purement asiatique et ce qui deviendra le style grec archaïque. (Voir pl. IV.)

45. — Cornaline rouge. Scarabéoïde. Un guerrier nu, à gauche, tenant une lance de la main droite, de la main gauche retenant un cheval lancé au galop, la crinière courte et dressée. Travail archaïque, dans le goût des Eginètes. A gauche de la tête du personnage, les lettres : כנא ; devant les pieds : בלל ; sous la tête du cheval, une étoile. Cette intaille représente Bellérophon conduisant Pégase. Celui-ci n'a pas d'ailes, et c'est en effet ainsi qu'il est figuré sur les plus anciens monuments. La légende, formée de caractères essentiellement sémitiques, est lycienne, ce qui donne, non moins exactement que le sujet, le lieu de provenance du monument. Preller (*Myth.*, II, 59) rappelle que les premiers habitants de la vallée du Xanthus, repoussés dans les montagnes par les immigrants lyciens, étaient de race sémitique et appelés Solymes chez les Phéniciens, qui les reconnaissaient pour leurs parents. La pierre peut donc être considérée comme un produit de l'ancienne croyance locale sur le dieu solaire représenté par Bellérophon et des notions importées par les conquérants ioniens mêlés aux anciennes tribus du pays. Ce qui donne un caractère tout à fait indigène et fort ancien à la pierre ici examinée, c'est que la légende est purement lycienne. Elle offre des facilités à l'interprétation. Les lettres qui la composent sont assemblées en deux groupes.

Le premier כנא trouve sa détermination dans les lettres suivantes :

כ	palmyrénien	ב	B
נ	id.	ל	l
א	araméen	א	y

Le second donne les rapports suivants :

ל	araméen	ל	l
ג	palmyrénien	ב	f
ה	id.	ח	h

Digitized by Google

On a ainsi les deux mots « Bely-lafah », et, en donnant ici à *l* la valeur de l'*r*, mutation très-ordinaire dans les dialectes, on obtient « Bely-refah » בלי רפה, « l'exterminateur, ou celui qui épouvante, qui fait fuir les ravisseurs, les rephaïms », des deux racines בלה (*Gésen.*, p. 134) et רפ (*id.*, p. 866), et le nom de Bellérophon se trouve établi. Le savant M. Pott, dans sa belle dissertation sur ce nom, s'est efforcé de rattacher l'idée et la notion du dieu solaire lycien à un surnom védique d'Indra, de Trita et d'Agni, qui se rencontre sous les deux formes Vrtrahan et Vrtraghna (Kuhn, *Zeitschrift der vergleich. Sprachforschung*, t. IV, p. 416) (1). Il n'y a aucune difficulté à accepter cette identification première. Seulement, l'étymologie rapportée au mot ἔλλερα, donnée d'abord par Preller, ne s'impose pas d'une manière bien forte et il n'est que naturel de trouver des valeurs sémitiques sous une écriture qui l'est également. Ce qui importe particulièrement ici, c'est de contempler un spécimen asiatique de ce style qui a son principal monument à Egine et que l'on était en conséquence autorisé à considérer comme né sur le sol de la Hellade. Il se trouve ainsi restitué à l'Asie Mineure, et si on le rapproche du monument décrit au n° 43 et qui est évidemment asiatique quant à l'inspiration première et déjà hellénique par la tendance, on sera porté à croire que les premières formes helléniques sont nées en Asie à côté des écoles indigènes qui les ont produites. On fera un pas de plus si l'on considère un fait relevé par sir Charles Fellows, dans son excellent ouvrage sur l'Asie Mineure (*Travel and Researches in Asia Minor*, p. 339); c'est la ressemblance frappante de composition, de style, de manière de rendre les détails, qui s'observe sur un petit bas-relief charmant de l'acropole d'Athènes, « Aphrodite montant sur son char », avec une classe de monuments de la vallée du Xanthus. Ce marbre excellent, que j'ai eu de nombreuses occasions d'étudier, est à classer dans le style archaïque qu'on pourrait appeler fleuri, car il a perdu la rudesse de l'archaïsme postérieur aux bas-reliefs éginétiques, ceux-ci n'étant pas même encore de l'archaïsme. On l'attribue au VIIe siècle avant notre ère. En ce cas, l'intaille de Bellérophon serait au moins à reporter au VIIIe, ou, ce qui revient au même, à une école qui aurait conservé en Lycie, à côté de nouveaux principes, les méthodes glyptiques de ce temps. Ainsi, on trouve sur le terrain lycien deux des

(1) Voir aussi, sur l'étymologie du nom de Bellérophon tirée de deux racines aryennes, Max Müller, *Chips from a German workshop*, t. II, article XIX, *Bellérophon*.

Digitized by Google

plus magnifiques formes de l'art ancien, et c'est assurément une preuve sans réplique que celui-ci n'a pas pris naissance dans la Hellade. Voici une succession de faits : le n° 43, marquant une époque où l'art hellénique commence à peine à se dégager de la gangue assyrienne ; le n° 44, où il prend l'aspect de l'art archaïque éginétique ; le bas-relief d'Athènes, considéré justement comme analogue à des œuvres lyciennes par sir Charles Fellows. Nous avons ainsi une filiation de formes et d'idées considérées jusqu'à ce jour comme produites par le sol de la Hellade et qui ne le sont certainement pas. Pour conclure, je pense qu'on en viendra à reconnaître que l'art grec a commencé en Asie, s'est développé en Asie, a eu ses véritables écoles en Asie, et que ce qui s'est fait dans la Grèce proprement dite a été une application magnifique de principes élaborés ailleurs (1). Mésopotamie. (Voir pl. IV, à gauche.)

45. — Calcaire brun. Scarabéoïde. Un archer à genoux, tourné à gauche, vêtu d'une tunique courte, barbu, coiffure ronde, le glaive passé dans la ceinture, ajuste une antilope à cornes droites; une palme. Ce travail, très-fin et soigné, et qui reproduit dans la jambe gauche du personnage la musculature assyrienne, ressemble déjà beaucoup à celui des dariques. Il semble devoir être attribué au VIIe siècle avant notre ère. Le sujet est traité avec plus de liberté qu'on ne l'a vu jusqu'ici sur les cylindres et est exempt de toute raideur. Téhéran. (Voir pl. IV, à droite.)

46. — Jaspe vert. Cylindre. Un personnage barbu, vêtu d'une tunique courte, coiffure pyramidale, enfonce son poignard dans le corps d'un lion dressé devant lui, à demi fruste ; la figure qui suit, probablement un autre lion debout, tourné à gauche, n'est plus reconnaissable, et un personnage pareil au premier la frappe de même ; autre personnage tourné à droite, debout, tunique courte, barbu, coiffure ronde formée par les cheveux frisés que retient un bandeau, arrête par une jambe un monstre dressé, la tête tournée en arrière, à gauche ; en deux registres : en haut, un croissant, un point inscrit figurant le disque ; en bas, une figurine vêtue de la tunique courte, marchant à droite. Ce cylindre, parfaitement analogue par le sujet à ceux des n°s 11, 12, 13, 14, appartenant à de très-anciennes époques, est un sûr garant de la persistance des idées; car il est lui-même le produit d'un travail essentiellement grec et qui, n'ayant plus rien d'archaïque, sinon l'intention évidente de res-

(1) Voir le mémoire de M. G. Perrot, intitulé *L'Art de l'Asie Mineure, ses origines, son influence*, dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, t. XXV, p. 336 et 373.

Digitized by Google

pecter certaines attitudes traditionnelles, ne saurait être considéré comme antérieur au VIe siècle avant Jésus-Christ. Je ne sache pas qu'on ait encore remarqué ou signalé des cylindres de style grec. Celui-ci appartient incontestablement à cette variété, et je ne doute pas qu'il n'ait été travaillé par un artiste de l'Asie Mineure au double point de vue des idées religieuses et du goût développé parmi les populations des vallées du Taurus. C'est un talisman qui n'a rien de mythologique, et cela fait comprendre combien il est naturel et explicable de voir, à l'époque alexandrine, les notions du supernaturalisme sémitique prendre la haute main dans le monde grec tout entier, et plus tard, par suite, dans le monde romain, sur les doctrines anthropomorphiques répandues par l'art grec, mais également combattues par lui, comme on le voit sur cette intaille. Constantinople.

47. — Jaspe vert. Cylindre. Un lion tourné à gauche, affrontant un monstre à tête humaine; un personnage placé de même, tunique courte, coiffure ronde, frappant du glaive un monstre dressé, la tête retournée à gauche. Travail grec très-fin et élégant. C'est tout à fait le style des figures d'Halicarnasse. Même époque que le n° 46. Constantinople.

48. — Jaspe vert. Cylindre. Un personnage marchant à droite, d'un mouvement très-vif et très-libre, coiffure ronde, tunique courte, charmante draperie; derrière, un autre personnage absolument pareil; les deux têtes sont traitées sommairement, ce qui est d'autant plus à remarquer que les plis des tuniques sont rendus avec la grâce la plus parfaite; il n'y a absolument rien là qui appartienne au goût assyrien, tout est de la plus belle époque de l'art grec. Deux lignes de caractères cunéiformes. Ce petit monument me semble devoir être reporté au plus tard au VIe siècle. Il serait possible qu'il appartînt même au Ve. Constantinople.

49. — Cornaline rouge. Cylindre. Un adorant barbu, tourné à gauche; coiffure ronde formée par les cheveux frisés tombant sur le cou, retenus dans un bandeau; manteau à franges larges; six lignes de caractères cunéiformes. C'est un très-joli spécimen de l'art achéménide. Cet art, beaucoup moins mouvementé que l'art assyrien, en dérive certainement; il est plus lourd et plus massif que l'art grec, il cherche les minuties du détail. Ecbatane.

50. — Agate rougeâtre, veinée et tachetée de points blancs, magnifique matière. Scarabéoïde. Un quadrige; un guerrier barbu, vêtu du manteau à larges franges, les cheveux frisés tombant sur le cou, retenus par un bandeau, ajuste un oiseau qui lui fait face à droite;

Digitized by Google

à côté de l'archer, l'écuyer tenant les rênes du char. Les chevaux ont tous les quatre la crinière relevée en nœuds sur la tête, usage tout à fait perse, comme le remarque fort bien sir Charles Fellows (p. 341), mais qu'il a observé aussi sur les monuments lyciens. Les Perses, en effet, n'ont pas plus inventé leur art ni leur civilisation que les Grecs ne l'ont fait. Ce qu'ils ont eu sous tous ces rapports, ils l'ont hérité de l'Assyrie et de l'Asie Mineure comme les Grecs eux-mêmes, avec cette différence que ceux-ci ont perfectionné la plastique et ceux-là l'administration politique. Le scarabéoïde ici examiné est un des plus beaux spécimens de la glyptique achéménide que j'aie jamais examinés. Ce travail ne saurait être d'une date inférieure au VIe siècle avant Jésus-Christ. Constantinople. (Voir pl. IV.)

51. — Chalcédoine laiteuse. Cylindre. Un guerrier vêtu d'une tunique courte à franges, couvert du manteau à franges larges, tourné à droite, tient dans la main droite une fleur de lotus, dans la gauche l'acinace, la pointe tournée vers la terre ; il a sur le dos le carquois plein de flèches, à côté le fouet à nœuds, peut-être le çnavara ou le lasso, arme héroïque des Iraniens ; devant la jambe gauche, une hache. Ce personnage est barbu, avec les cheveux lisses sur le haut de la tête, retenus par un bandeau, tombant en touffes sur le cou. Derrière lui, en haut, un astre, au-dessous, le sekôs. J'ai expliqué ailleurs (*Traité des écritures cunéiformes*), d'après quels principes la talismanique attribue les pierres de couleur blanche et les onyx à l'usage des femmes. Cette chalcédoine est d'un travail perse excellent, mais toujours lourd et minutieux si on le compare aux produits de l'art grec. Téhéran.

52. — Sardoine. Cône aplati. Un ange à quatre ailes (Amesha-Çpenta), vêtu d'une tunique serrée à la taille par une large ceinture et sans plis, coiffé de cheveux plats tombant en masse épaisse sur le cou, la figure angulaire, les épaules saillantes, vole vers la gauche, tenant d'une main un lotus à longue tige contournée, de l'autre une spatule. Nous observons ici, et pour la première fois sur une intaille, une figure théologique vraiment pure, et ce qui est tout à fait remarquable, c'est que ce monument, traité avec beaucoup de soin et d'habileté, révèle une volonté évidente chez l'artiste de reproduire le style égyptien. Il ne s'agit plus d'une application plus ou moins habile faite par un écolier des procédés qu'il copie, ainsi que nous l'avons vu sur les très-anciennes œuvres nos 4 et 5; c'est une main très-faite qui, pouvant faire ce qu'elle voulait et probablement habituée à d'autres expressions, a, cette fois, choisi celle-ci. Je n'hé-

Digitized by Google

site pas à attribuer au règne de Cambyse cette précieuse intaille. remarquera qu'arrivé à cette date, on contemple ainsi, en pleine raison, dans les pays réunis sous la monarchie perse, un nom déjà considérable de styles qui existent tous ensemble, à côté les des autres, dans la plastique; le style appelé assyrien, qui est p justement à dénommer style sémitique; les trois styles ioniens dans l'Asie Mineure et qui tendent à la perfection; le style perse enfin, le style perse copiant l'égyptien. On peut induire de là q riche terrain d'idées, quelle activité intellectuelle présentait l'A antérieure à ce moment. (Voir pl. IV.)

53. — Cornaline blanche. Cylindre. Personnage tourné à dro barbu, coiffure haute retenue par un bandeau, touffes de chev sur le cou, tunique courte, manteau à franges, tient de chaque m la patte d'un lion renversé la tête en bas. Téhéran.

54. — Agate blanche bleuâtre. Cône percé dans le haut. Un a rant barbu, tourné à droite, vêtu d'une robe sans plis, tomb droit; au bas, des franges; cheveux retenus par un bandeau, to sur le cou; devant, un autel sur lequel sont placés un large flamb allumé, une lance, un sceptre géminé. Derrière l'adorant, un sel La présence de la lance sur l'autel semble indiquer un méla d'idées scythiques comme il en existait beaucoup chez les tri iraniennes. Téhéran.

55. — Chalcédoine laiteuse. Cône hexagone, percé au som dans le sens de l'épaisseur. Un guerrier perse tourné à droite, c fure ronde, cheveux en touffes sur la nuque, placé devant un dressé; il tient l'animal par une patte avec la main droite, et v frapper du glaive qu'il serre de la main gauche. Le travail de c pierre est plat, suivant la méthode égyptienne; les détails de tumes sont supprimés; des points ronds marquent les ef Bagdad.

56. — Chalcédoine laiteuse. Cône percé au sommet. Trois t d'animaux fantastiques avec le cou, les pattes de devant et les a ajustées sur un disque central; entre les trois têtes, trois croissa Admirable travail, goût grec, mais nullement servile, les dé sont très-bien traités à la manière perse. Je ne fais pas diffic d'attribuer ce monument, comme le précédent, à l'époque de C byse, ainsi que le n° 52. (Pl. IV.)

57. — Chalcédoine laiteuse. Cône carré, percé au sommet. Un a rant tourné à droite, même coiffure, même barbe que sur pierres précédentes, manteau à franges; devant, une étoile. Tra égypto-perse. Téhéran.

Digitized by Google

Sardonyx. Cône percé au sommet. Un adorant tourné à
même costume que sur les autres intailles perses; devant
ois lettres :

rnées, donnent sur l'empreinte :

lettres phéniciennes. En haut de la pierre à gauche,
r entre deux petites têtes; au-dessous, un bétyle; de
é, en bas, une tête d'adorant tournée à droite. Le travail de
e est tout à fait perse et extrêmement minutieux. C'est la
ois que nous voyons apparaître le bétyle, et, placé avec le
indique le mélange des idées chananéennes avec celles
.

— Chalcédoine. Cône percé au sommet. Deux Chérubs à
ines, coiffés à la manière perse, placés en attitude d'ado-
s objets superposés, aussi difficiles à définir que ce qui est
les visions apocalyptiques; il semble que ce soit trois-
ants, chacun posés sur une coupe; en haut, le férouer,
es têtes, des Seraphs posés à droite et à gauche. Le travail
taille est encore supérieur à celui de la précédente, bien
e même style. Ce sujet, qui semble se rapporter à des con-
nalogues aux récits d'Ezéchiel et de ses successeurs, est
nanéen, moitié perse. Cette pierre doit appartenir au
VIIe siècle environ.

Bronze. Carré long épais, coupé en étages en haut et percé
ns de l'épaisseur. Sur une face: une divinité féminine
assise sur un trône à dossier porté sur un griffon ailé, à
rnes, marchant à droite; ce griffon, dont la queue est fort
st pas sans analogie, sauf les ailes, avec le chien placé sous
n° 40. La déesse a le bras droit levé comme pour bénir;
gauche, elle présente une couronne; derrière le trône,
superposés; en face de la déesse, à gauche, un adorant
longue robe, coiffé à la manière perse, avec de longues
s tombant sur le dos; en haut, un astre, plus haut encore
t lunaire. A l'envers, deux dragons tout à fait pareils à

Digitized by Google

celui qui porte le trône et affrontés. En considérant ce talisman, o en arrive à se rappeler un passage de Philostrate, où ce biograp rapporte qu'Apollonius de Tyane trouva, dans les ruines de N nive, une figure du même genre qu'il déclarait être la fille d'In chus. Quoi qu'il en puisse être, le monument décrit ici appartient la période perse, peut-être aussi à des époques antérieures et bi certaines; il a été indéfiniment reproduit jusqu'à une période ass basse. Il est essentiellement astrologique. Ecbatane.

60. — Onyx à deux couches. Disque rond à base pierreuse. L gende cunéiforme courant autour de la ligne circulaire; les lettr sont très-finement tracées. J'ai expliqué cette intaille ailleurs (*Tra des écritures cunéiformes*, t. II, p. 52-54.) Je répéterai ici q M. de Montigny, conseiller d'État, possède dans sa collection un aut onyx portant les mêmes lettres moins une, et ayant, au centre, u tête casquée grecque de l'époque d'Alexandre, ce qui place no intaille à la fin de la dynastie achéménide. Constantinople.

61. — Améthyste. Chaton oblong. Céphale nu, tenant le jave de la main gauche, la droite appuyée sur la hanche; son chie assis, tourne la tête et le regarde. Une des œuvres les plus parfai de la glyptique grecque à la plus belle époque. Comme dessi comme élégance, comme finesse et habileté de travail, cette adm rable pierre ne laisse rien à désirer. C'est le point culminant de glyptique. Athènes. (Pl. IV.)

62. — Serpentine. Chaton plat ovale. Buste d'homme tourn droite, barbe longue ondulée; traits fins, type sémitique, les cheve plats retenus par un bandeau, retroussés en nœud derrière la tê Le buste est pourvu d'un tenon comme destiné à être porté. Ce intaille ne le cède en rien, comme valeur artistique, à la précéden et le style, très-sévère, pourrait la faire considérer comme provena d'une école plus ancienne. Il est impossible de dépasser la large l'élégance, la perfection de ce travail. Athènes. (Pl. IV.)

63. — Cornaline jaune, veinée de brun. Chaton. Guerrier appu sur une haste, la main droite sur un autel. Le personnage est nu, p bablement couronné; mais le travail est si grossier qu'on ne pe reconnaître toutes les intentions de l'artiste. Cependant, celui-ci eu évidemment en vue de rendre le style grec. Cette pierre app tient aux premiers temps des Arsacides, et inaugure une sorte mélange de la maladresse barbare avec l'impression produite par types helléniques que l'on va retrouver beaucoup par la suite. Ech tane.

64. — Cornaline jaune et rouge. Chaton épais. Ganymède, a

Digitized by Google

puyé sur un sceptre, chaussé de brodequins, verse une liqueur qui tombe d'un vase. Travail gréco-parthe. Ecbatane.

65. — Cornaline jaune et rouge. Chaton épais. Zeus assis sur un trône, tenant un sceptre court et une palme. Travail gréco-parthe. Ecbatane. C'est le sujet de plusieurs monnaies d'Alexandre.

66. — Cornaline rouge. Chaton. Mercure argeiophonte. Le dieu, tourné à gauche, tient de la main droite un thyrse orné d'une bandelette, et de la gauche, la tête d'Argus couronnée de feuillages, ainsi que son vainqueur. Très-joli travail. Le mouvement du Mercure est fort bien rendu. Ecbatane.

67. — Hépatite. Chaton. Deux jeunes Bacchantes. Travail grec. Ecbatane.

68. — Cornaline rouge foncé. Chaton. Un Centaure. Travail grec un peu barbare. Téhéran.

69. — Cornaline jaune translucide. Chaton. Un Centaure. Téhéran.

70. — Cornaline jaune brûlé. Chaton. Un Centaure. Travail grec plus grossier que barbare. Téhéran.

71. — Cornaline rouge. Chaton. Orphée portant sa lyre sur l'épaule et tenant une couronne. Travail grec barbare. Ecbatane.

72. — Jaspe vert. Chaton. Un lion portant l'Amour sur son dos; en face, une étoile. Le sujet est certainement grec, mais l'exécution est tout à fait barbare, et les procédés indiquent une main indigène. Ecbatane.

73. — Cornaline rouge. Chaton épais. Un éléphant. Travail gréco-parthe très-raide, mais d'une bonne main. Ecbatane.

74. — Cornaline rouge. Chaton. Un berger au pied d'un arbre; un mouton paissant, deux chiens; le mot ΓΑΙΣ. Excellent travail grec de l'époque séleucide. La finesse du travail ne laisse rien à désirer. Ecbatane. (Pl. IV.)

75. — Cornaline jaune translucide. Un berger couché, une chèvre. Travail sommaire d'une main savante; style gréco-parthe. Ecbatane.

76. — Onyx. Chaton épais monté en agrafe persane. Isis. Travail grec de basse époque, mais très-fin. Téhéran.

77. — Argile cuite. Empreinte. Cette empreinte est antique et donne une idée du goût extrême qui s'était répandu pour la glyptique. Les pauvres, ne pouvant se procurer les pierres originales, achetaient à vil prix ces empreintes. Athènes.

78. — *Id.* Autre sujet.

79. — Verre. Chaton. Une femme appuyée sur une colonne. Cette

Digitized by Google

empreinte reste à peu près dans la même classe que les nos 77 et 78. Athènes.

80. — Cornaline rouge brûlée. Chaton. Un sphinx. Travail gréco-parthe. Téhéran.

81. — Onyx. Montée en cachet persan. Un sphynx. Travail gréco-parthe. Téhéran.

82. — Cornaline rouge. Montée en cachet persan. Travail gréco-parthe; légende en caractères pehlvys. Téhéran.

83. — Jaspe vert. Chaton. Un sphynx. Travail gréco-parthe. Téhéran.

84. — Cornaline jaune. Chaton épais. Berger assis, dans l'action de traire une chèvre. Travail gréco-parthe. Téhéran.

85. — Cornaline rouge. Chaton épais, oblong. Un personnage nu, le manteau replié sur le bras gauche, marchant à droite, tenant de la main gauche un objet indistinct. Travail grec assez grossier. Ecbatane.

86. — Agate rouge brûlée. Chaton. Pallas tenant la lance, la main droite appuyée sur le bouclier. Copie d'une figure assez fréquente sur les médailles. Travail grec commun. Ecbatane.

87. — Agate rouge brûlée. Chaton oblong. Mercure, une bourse à la main, le manteau replié sur le bras gauche, le caducée. Preller remarque que ce sujet, très-communément reproduit dans les petits bronzes, formait un article de commerce répandu partout. Travail grec. Ecbatane.

88. — Hépatite. Chaton oblong. Mercure, tenant la bourse et le caducée. Ecbatane. (Pl. IV.)

89. — Agate rouge. Chaton. Apollon radié à cheval. Travail grec. Ecbatane.

90. — Agate brune. Chaton. Mercure portant la bourse et le caducée. Travail grec. Ecbatane.

Il est nécessaire d'interrompre ici la classification des produits de l'art grec plus ou moins pur, plus ou moins soigné, attendu qu'en la poursuivant davantage, on arrive promptement à l'époque romaine. Ce que nous avons vu jusqu'ici se distribue dans les quatre siècles et demi qu'a duré la domination arsacide. Mais, à côté de ce style, d'autres styles encore ont existé, et pour établir autant que possible le synchronisme, il va en être question maintenant.

Comte A. de Gobineau.

(La suite prochainement.)

Digitized by Google

INVENTAIRES

DU

OR DE NOTRE-DAME DE PARIS

(*Suite*) (1)

INVENTAIRE DE 1343

)omini millesimo ccc^{mo} xIIII^{o} die quarta mensis maii, pre-
venerabilibus et discretis viris dominis et magistris Ma-
Placentia, canonico Parisiensi, Stephano de Montefirmolio,
S. Johannis Rotondi ac Yvone, notario capituli, commis-
hoc deputatis a dominis decano et capitulo Parisiensibus,
Garnerus de Civilliaco, alias dictus *Malecote*, custos the-
esie Parisiensis, reddidit compotum de omnibus rebus con-
nventorio predicto, subiciendo eas visui et inventa fuerunt
redicta in dicto inventario contenta immediate subscripto,
aliquibus amotis et aliquibus aliis additis, prout infra con-
videlicet auctus est numerus pannorum sericorum integro-
erant XXXIII numero de uno ex dono reverendi patris domini
episcopi Parisiensis (2) et sic sunt XXXIIII panni serici in-
quibus amoti fuerunt V et venditi ad opus fabrice de volun-
uli, videlicet duo domino F[ulconi] Parisiensi episcopo et
ecutoribus domini Guillelmi de Meullento (3), militis ac
iscopi Meldensis.

e numéro de mars.

que de Chanac, nommé évêque de Paris en 1342, consacré le 16 février
. *Gall. Christ.*, VII, col. 132.

aume de Meulan, mari d'Isabelle de Trie, frère de Jean de Meulan, évêque
puis de Paris. *Ibid.*, col. 135.

Digitized by Google

Et sic remanent tantummodo xxix panni serici integri.

It., auctus est numerus capparum que erant viii^{xx} xvii numero una pulcra broudata quam dedit reverendus pater dominus Ha baldus, episcopus Tusculanensis cardinalis et sic sunt viii^{xx} xv de quibus amota fuit una capa antiqua, prava et attrita pro cap lania de Lescheriis (1), diocesis Senonensis, de mandato dominor anno xliii° die Jovis in vigilia Cosme et Damiani et sic remar viii$^{x[x]}$ xvii cappe ut prius.

It., auctus est numerus carpitrarum alias marchipedum de tri ad arma reverendi patris domini Hanibaldi cardinalis predicti dono ipsius domini cardinalis.

It., amota fuerunt iiii paria custodum, videlicet unum par gnarum custodum radiatarum radiis viridibus, albis, auro, que runt quondam domini de Acon gallice d'*Acre*.

It., iii paria alia custodum, de quibus tercium par erat de sam rubeo ad castra aurea, que omnes custodes, scilicet iiii paria fuer vendita per provisores fabrice ad opus ipsius fabrice.

It., amotus est unus ciphus magnus aureus ad ansas ornatus la dibus cum patena ejusdem sequele, qui dicebatur fuisse Karoli Ma per provisores fabrice de voluntate capituli ad deaurandum secu dam tabulam pro magno altari.

It., additus est unus magnus ciphus argenteus sine patena de ratus intus et extra ad ansas loco illius amoti ponderis xvi^{cim} m charum duarum unciarum cum dimidia in toto.

It., additum est caput album argenteum sine reliquiis deper minam reginam Francie oblatum, ponderis v marcharum vii unc rum cum dimidia.

Anno et die predictis fuit inventarium renovatum de rebus ex tentibus in thesauro ecclesie Parisiensis in custodia domini Garn dicti *Malecote* alias de Civilliaco.

1. Primo inventa fuit ymago B. Marie de argento cum portis cl dentibus et aperientibus argenteis deauratis et nigellatis, etc.

2. It., quedam alia ymago B. Marie deaurata, quam dedit domin Eustachius de Confluencio, canonicus Parisiensis, cum pede de cu deaurato, et sunt in quodam vasculo parvo cristallino existente manu dextra B. Virginis de capillis ejusdem B. Virginis (2).

(1) Léchères, c^{ne} Joigny (Yonne).

(2) Ces cheveux avaient été trouvés, avec d'autres reliques, dans l'église de Sai Étienne, lorsqu'en 1218 on acheva de la démolir pour faire place à la façade et

Digitized by Google

quedam alia ymago B. Marie argentea deaurata, tenens m filium suum in brachio suo et plicata super latus oppo- n pede similiter argenteo deaurato desuper, cui pedi affixa mago ad vitem (1).

uedam alia ymago argentea, cum duobus angelotis dextra tabernaculo deaurato, in cujus ymagine (*sic*) mammilla est de lacte B. Marie Virginis, et est pes ejusdem ymaginis eaurato, ex dono magistri Radulphi de Praeris.

uedam ymago cujusdam Virginis, scilicet B. Ursule, ut creditur, cum humeris suis, et corona de argento deaurato apidibus non preciosis et vitris.

uedam alia ymago B. Thome apostoli de argento deau- s in manibus quoddam vasculum longum aureum, in quo ejusdem sancti, cum pede argenteo deaurato et emailliato, sunt due ymagines flexis genibus, una cujusdam domine nius diaconi quam donavit dominus Petrus de Chambliaco, Parisiensis et archidiaconus Morinensis.

uedam alia ymago eburnea B. Marie in quodam taberna- eo de execucione defuncti domini Federici de Placentia, Germani Autissiodorensis in ecclesia Parisiensi.

uedam alia ymago eburnea valde antiqua scisa per medium naginibus sculptis in appertura, que solebat poni super ltare (2).

uedam alia ymago de alabaustro cum filio suo aliquan- to in collo.

quedam alia ymago de argento de novo quam dedit do- ina Francie oblata ponderis v marcharum vii unciarum lia.

quedam crux magna argentea, ornata lapidibus preciosis, s festis.

alia crux de cristallo magna munita et circundata argento

onale de Notre-Dame. Philippe-Auguste fit don de toutes ces reliques à glise. *Obit. eccl. Paris.* ap. *Cartul. eccl. Paris.*, IV, 110, et Guilhermy, *chéol. de Paris*, p. 24.

em. Cette statuette était vissée sur le pied.

ivre possède une image ouvrante analogue à celle-ci. C'est une sta- Vierge en ivoire qui, lorsqu'elle est ouverte, présente un fond et deux ptés de bas-reliefs. Elle porte dans le catalogue des ivoires le n° 50, et ite et gravée dans le *Dictionnaire du mobilier* de M. Viollet-le-Duc,

Digitized by Google

deaurato et lapidibus preciosis. Quelibet earum habet pomell proprium de cupro deaurato.

13. It., quedam alia crux argentea in qua erat magna pars cru Dominice, que erat reposita in quodam scrinio eburneo et osten batur populo in die Parasceve (1), amota est de loco illo et add est, ut melius et honorabilius esset hospitata, alteri cruci argen cum crucifixo argenteo deaurato, IIII evangelistis argenti esm liatis et cum ymaginibus B. Marie et S. Johannis, quam dona ecclesie defunctus dominus Jacobus de Normannis de Urbe, arc diaconus Narbonensis et domini Pape notarius.

14. It., quedam crux argentea deaurata bona et ponderans esm liata cum angelotis.

15. It., quedam crux nigra cum crucifixo eburneo pro defunc cum quodam pede de cupro deaurato.

16. It., quoddam vas cristallinum, alligatum uni baculo argent quod tenent duo angeli argentei deaurati, stantes super pedem argento deaurato esmailliato, in quo quidem vase repositum est B. Marie Virginis.

17. It., que[dam] corona argentea deaurata cum pede a quam [donavit] B. Ludovicus, rex Francie, in qua sunt reposite r quie que secuntur, videlicet de vestimento Domini, de spongia, spina Dominice corone et de sepulcro Domini.

18. It., digitus B. Johannis Baptiste in quodam vase argen deaurato, cum duobus angelotis argenteis deauratis deferentil illum (2).

19. It., brachium de argento albo ornatum lapidibus preciosis est de S. Blasio, in quo deficiunt tres lapides preciosi (3).

20. It., costa B. Ludovici regis in vase argenteo deaurato in cr tallo valde pulcro cum pede, quod dedit rex Philippus Pulcher, Francie et primus rex Navarre, in quo deficiunt duo lapides p ciosi.

(1) Ce morceau de la vraie croix avait été envoyé vers 1108 à l'église de P par Ansel, chantre de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Voy. le nº 60 l'invent. de 1416, et Arch. nat., K 21, nºs 6 et 7. L'obit du donateur se célébrai jour de la fête instituée en l'honneur de la translation de la sainte Croix, c'est-à- le premier dimanche d'août. *Obit. eccl. Par.*, p. 126.

(2) Cette relique avait été léguée à Notre-Dame par le pape Adrien V. *Obit. e Par.*, p. 125.

(3) Le bras de S. Blaise avait été donné, avec beaucoup d'autres reliques, Pierre, cardinal-prêtre du titre de S. Marcel, à son retour de Constantinople, o avait été envoyé comme légat. *Obit. eccl. Par.*, p. 16.

Digitized by Google

quoddam vas parvum argenteum, in quo est genu S. Sy-

quoddam jocale pro defferendo corpus Domini in festo
nti argenti deaurati, quod quidem jocale est scilicet que-
quam tenent duo angeli, et est ibi in summitate crucis
us de cristallo rotondus et est sedes seu pes de eodem
, quod quidem jocale erogavit defunctus magister Girar-
te Acuto (2) et est ponderis XII marcharum argenti.
quedam pissis seu cista eburnea, in qua est una parva fiola
edam parva pecia cristallina sine argento et quedam cor-
iqua.
quoddam vas longum cristallinum, munitum argento albo
m deaurato in extremitatibus, in quo erant reposite que-
ie ignote, que fuerunt posite infra altare magnum quando
um in anno videlicet M° CCC^mo XXX^mo (3).
nus magnus ciphus argenteus sine patena deauratus in-
a ad ansas ponderis XVI marcharum duarum unciarum
ia in toto.
duo tuelli argentei deaurati ad hauriendum vinum post
nem in die Pasche ponderis IIII unciarum et decem stel-
4).
duo bacini de argento ponderis octo marcharum.
unus calix aureus, quem dedit episcopus Ranulphus,
m patena parva de auro pro festis solennibus ponderis
rum VII stellingorum cum obolo minus.
unus calix similiter aureus cum patena aurea, ponderis
um VII^em unciarum cum III stellingis.
due burete auree, ponderis unius marche cum dimidia

due burete argentee deaurate ponderis unius marche cum

duo thuribula aurea ponderis undecim marcharum XII^cim

elique était un don du même cardinal. *Loc. cit.*
ut pas confondre ce Gérard de Montaigu avec les gardes du trésor des
même nom, le premier mort en 1391, le second en 1420.
urions voulu donner des détails sur l'érection et la dédicace du maître-
notre source habituelle nous fait ici défaut, le premier registre capitu-
ant une lacune de 1329 à 1345.
x pour boire le vin consacré. Cf. l'art. 68 de l'invent. de 1416 et le *Gloss.*
° *Tuyau.*

Digitized by Google

stellingorum cum obolo insimul, sed unum preponderat altero xv stellingis.

33. It., unum aliud thuribulum aureum ponderis trium marcharum.

34. It., duo thuribula argentea ponderis XIIII marcharum unius uncie cum V stellingis.

35. It., duo thuribula argentea ponderis quinque marcharum quinque unciarum et sunt in custodia matriculariorum sacerdot ad usum cotidianum.

36. It., tria coquilla argentea (1), una ponderis III marcharum XXVII stellingorum, alia ponderis II marcharum, quinque stellin rum et altera ponderis II marcharum et unius uncie que est in c todia capiceriorum.

37. It., quidam baculus pastoralis de argento cum baculo vir qui fuit episcopi Guillelmi de Alvernia prim[i?].

38. Id., quidam alius baculus pastoralis de ligno coopertus de gento qui fuit defuncti Roberti episcopi Constantiensis.

39. It., quidam baculus S. Victoris.

40. It., quidam virga nigra, de qua discoopertur crux in die rasceve (2).

41. It., alius baculus seu virga de sicamoro, quam dedit Nichol de Campis, et de istis duobus discooperitur sepulcrum in matuti Pasche (3).

42. It., quedam macua, cujus capud est de cupro et baculus c pertus de paupere argenteo.

43. It., baculus cantoris in III peciis argenteis deauratus et b operatus cum manubrio esmailliato et pomo de lapide *camahu* (4) ymaginibus de filiis Israel, quem fecit esmailliari Hugo de Bison cantor Parisiensis, postea Parisiensis episcopus.

(1) Sans doute des coquilles pour prendre l'encens.

(2) Baguette avec laquelle le célébrant ôte le voile qui couvre la croix le Vendr Saint, en même temps qu'il entonne l'antienne : *Ecce lignum Crucis.*

(3) Pendant la semaine sainte, on dressait dans l'église un tombeau ou repo figurant le S. Sépulcre. C'est là qu'aux matines de Pâques des diacres habillés vant leurs rôles jouaient les personnages des trois Maries et de l'ange qui anno aux saintes femmes la résurrection du Christ. L'acteur qui représentait l'ang servait d'un bâton pour tirer le rideau dont le tombeau était couvert. Voy. Co semaker, *Drames liturgiques*, et spécialement celui qui est intitulé : *le Jour d résurrection*, p. 307. Cf. Martène, *De antiq. eccl. ritibus*, III, 369 D, E, 483 484 B, 500 A — 501 A, 507 C-E.

(4) *Camahu*, camée.

Digitized by Google

noddam flabellum (1) brodatum ad perlas ad ymagines
et lapidancium cum capitello ad perlas et baculo in
ous, quarum due de ebano et media de ebore albo ad
lbos argenteos, ex dono bone memorie domini H. de
iscopi Parisiensis.

ne corone argentee deaurate cum vitris consimilibus lapi-
sis, una pro capite B. Marie et alia pro capite benedicti
onavit quedam (*sic*) burgensis, et sunt in inventario
n.

ne alie corone argentee deaurate cum dupletis vitreis (3)
apidum preciosorum pro capitibus B. Marie et benedicti
ymagine in medio ecclesie, et sunt in custodia trinice-
to.

no textus Evangeliorum pro festis magnis et sollennibus
erti de auro cum lapidibus preciosis.

ius liber Evangeliorum, coopertus de argento nigellato,
officialis Natalis (4).

es alii libri unus Evangeliorum et alii duo Epistolarum,
argento albo in parte deaurato.

issale sine argento et unus epistolarius coopertus de ar-
us liber Evangeliorum similiter coopertus de argento,
e in hiis tribus voluminibus ad usum cotidianum est, et
ia matriculariorum sacerdotum.

na pars alterius missalis in duobus voluminibus, quorum
ortum quodam samicio radiato continet Introïtus, Ora-
onsoria, Alleluia, secunda pars cooperta samicio rubeo

Cf. l'art. 79 de l'invent. de 1416.

ait *doublets* des morceaux de cristal ou de verre taillés et colorés imi-
précieuses et qui étaient quelquefois placés dessous pour on *doubler*
éclat. Certains bijoutiers en faux (*faiseurs de voirrines, verreniers*),
ent les *doublets* avec des « pierres de voirre blanc fondeisses et depuis
les il avoient mis par dessouz tainture qui est appellée rose... ». furent
prévôt de Paris par le Procureur du Roi et les gardes de la corpo-
alliers-perriers. Le 21 janvier 1332 (n. s.), le prévôt rendit un juge-
ant aux *verreniers* la liberté de faire des pierres « *fondues et fendues*
martel sans fons » en les teignant de *sang de dragon*, leur interdit de
es joindre et d'y mettre de la teinture de rose. Bibl. nat., fr. 24069,
. *Gloss. des émaux*, v° *Doubles*, et l'*Invent. de Charles V*, nos 10

e l'église de Paris, mort le 25 avril vers 1260. *Obit. eccl. Par.*, p. 56.

Digitized by Google

continens Epistolas, tercia pars vero, scilicet Evangelia fuit am de thesauro tempore combustionis revestiarii et cooperta de arge et tradita in custodia matriculariorum sacerdotum, sicut contine in predecenti particula.

52. It., aliud missale valde pulcrum in duobus peciis, quod d Herveus de Trinitate, clericus domini Regis.

53. It., quidam liber notatus, in quo sunt liber generacionis, *tum est* et benedictio cerei paschalis, quem dedit defunctus Rich dus de S. Mederico.

54. It., una pars missalis continens orationes et canonem mi que provenit ab executoribus domini Johannis de Losanna (1).

55. It., quoddam altare consecratum de jaspide, garnitum de gento valoris magni, quod dedit prepositus de S. Audomaro.

56. It., aliud altare portabile marmoreum, garnitum de cu deaurato, quod dedit dominus Hugo de Cabillione.

57. It., quedam tabula cooperta de cupro et paupere argento, solebat poni super magnum altare in sollennibus festis.

58. It., quoddam corporalium pulcerrimum de serico, de bro tura elevata, et sunt ibi ymagines B. Marie cum puero et trium gorum, ex erogatione defuncti domini Roberti de Vernone, quond canonici Parisiensis.

59. It., quedam biblia non glosata grosse littere in quatuor vo minibus.

60. It., quedam mittra alba, garnita perlis, et unus anulus c quodam lapide rubeo, cum cirothecis de serico albo, garnitis de rifrasio.

61. It., sex alie mittre in duobus repositoriis de corio que s modici valoris.

62. It., IIII paria sandaliorum episcopalium, id est caligarum e copalium cum totidem sotularibus.

63. It., sex paria cirothecarum episcopalium, quorum unum ornatum a parte superiori manus de una pecia argenti nigellati.

64. It., unum succentorium de aurifrasio (2).

(1) Probablement Jean de Losanne, curé de Saint-Christophe à Paris, chape de Notre-Dame, mort le 29 novembre 1334. *Obit. eccl. Par.*, p. 206.

(2) C'est une espèce de petit manipule, pendant à la ceinture du côté gauche, n'est plus porté aujourd'hui que par le pape. Voy. *Rerum liturgicarum lib.* auct. Joh. Bona cardinali, lib. I, cap. 24, § 15.

Digitized by Google

una thobalia eschequetata de filo indo (1), parata auri-
cum leonibus nigris et castris aureis, que fuit prepositi
ri.

uedam alia thobalia ad magnum altare, parata paramento
perlis.

quedam alia thobalia nigra de *dyapré* pro missa defunc-

una alia thobalia brodata et parata de aurifrasio continente
ıdovici ex dono defuncti Henrici de Hyspania, quondam
i in ecclesia Parisiensi.

una parva paula lintheata de auro (2).

quedam thobalia de serico ad comunicandum in die Pas-

viginti novem panni serici sive deaurati integri.

quindecim panni serici sive deaurati, non integri sed in
ciis.

unus pannus sericus deauratus, factus de IIII frustris simul
fuerunt de executione sive de exequiis defuncti magistri
nversi (4), ad parandum sedem episcopalem chori.

unus pannus sericus ad acum factus ad arma Navarre et
m barratorum.

unum frustrum panni de samicio, continens circa unam
quarterio, tam in longitudine quam in latitudine.

unus pannus de samicio rubeo, qui portatur in lanceis,
ficitur crisma in ecclesia Parisiensi (5).

alius pannus albus, forratus de cendallo rubeo, cum quo
crisma quando conficitur crisma extra ecclesiam Pari-

ou nappe d'autel ornée d'un dessin en échiquier. Cf. n° 117 de l'in-

'autel tissue d'or?

e la sainte table.

le Convers, chanoine de Notre-Dame, qui en 1316 devint propriétaire
sis dans la ville et le terroir de Corbeil et faisant partie de la succes-
Corbeil, son confrère, moyennant la cession d'une rente de 45 liv.
ur la halle au blé de la rue de la Juiverie et sur d'autres immeubles.
testamentaires d'Eudes de Corbeil employèrent cette rente à la fon-
t du défunt. *Obit. eccl. Par.*, p. 115, 116.

oyons qu'il s'agit ici d'un dais sous lequel on portait le saint chrême.
'ampoulle, contenant l'huile, est enveloppée dans un linge, analogue
t l'objet de l'article suivant.

Digitized by Google

78. It., alius pannus de serico undatus, quem dedit dominus L nardus de Flisco (1).

79. It., quidam alius pannus brodatus ad milites et leones, dicitur sedes S. Marcelli.

80. It., duo parvi panni qui dicuntur de velveto, unus de i colore et alius de viridi, et ponuntur super patenam quando c bratur magna missa, et est unus in custodia matriculariorum sa dotum.

81. It., unus parvus pannus aureus, quem dedit Johanna, qu dam regina Francie et Navarre (2), ad ponendum super patenam

82. It., due *faticles* (3) ad tegendum aquilas pulpiti et chori custodia matriculariorum sacerdotum.

83. It., duodecim paramenta ad altaria talia qualia, tam ad alt majus quam ad altare minus.

84. It., tria paria custodum, quorum unum par est ad minus alt de tartario (4) radiato et eschiquetato et aliud par ad majus alt de cendallo croceo et rubeo et sunt ista duo paria in custodia c ceriorum et aliud par de (5).....

85. It., VIII^X XVII cappe de serico, de quibus sunt XIX brodat bone et magni valoris.

86. It., XL paria vestimentorum, tam similia quam dissimilia.

87. It., quinque casule impares.

88. It., due dalmatice impares.

89. It., decem et novem albe brodate, de quibus bene sunt parvi valoris, et de ipsis sunt quatuor in custodia matricularior sacerdotum ad usum cotidianum, quarum alique dicuntur esse tustate et consumpte.

90. It., tres albe de serico, quarum una rupta est, et una de *gueran* pro Paschalibus diebus.

91. It., tres albe de Requiem parate de *dyappré*, que fuer empte ab executoribus regine Clemencie (6).

(1) Prévôt de Bruges et chanoine de Paris. *Cart. eccl. Par.*, II, 523.

(2) Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long, morte en 1330, ou peut Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, morte en 1305.

(3) Tapis pour couvrir l'aigle du lutrin et celui du chœur. Cf. le n° 246 de l'in de 1416.

(4) *Tartarin*, *tartaire*, étoffe tirant son nom de la Tartarie, soit qu'elle en soit plutôt qu'elle imitât certain tissu oriental.

(5) La fin de l'article manque.

(6) Clémence de Hongrie, seconde femme de Louis le Hutin.

Digitized by Google

num auriculare ad arma Francie, Navarre et Anglie, it de exequiis regine Marie (1).

uindecim auricularia de serico, tam bona quam prava

quarrelli ad cathedras pro sessione presbyteri, diaconi i in magnis festis.

num carpitrum ad flores lilii.

iud carpitrum magnum ad ymagines de viciis et virtu-

nitur ante aquilam in choro super tumbam regine Ysa-

uo carpitra, quorum unum ponitur ante decanum et ntorem.

uo carpitra que solebant poni ante majus altare in festis quorum utrumque est modo in usu cotidiano.

liud ad *papegaus* quod dedit dominus Robertus de Hari-lam episcopus Constantiensis.

duo rubea carpitra, que dedit rex Ludovicus (3) et habet uo scuta ad flores lilii.

liud carpitrum viride ad leones *rampâns*, quod dedit cancellarius.

lia tria carpitra talia qualia.

ria carpitra lanea ad scuta et arma diversa, proveniencia mini Gerardi de Monte acuto.

ria carpitra lanea ad aquilas, proveniencia ex dono reve-domini Hanibaldi, episcopi Tusculanensis cardinalis (4).

GUSTAVE FAGNIEZ.

te prochainement.)

provenant des obsèques de la reine Marie. La dernière reine de France nt 1343 est Marie de Luxembourg, seconde femme de Charles le Bel, La Navarre ayant appartenu à la couronne jusqu'en 1328, ou com-mme de Charles IV unit la marelle de Navarre aux fleurs de lis, mais e pas ce que font ici les armes d'Angleterre. Les objets qui avaient ques célébrées à Notre-Dame, restaient à l'église. On en trouvera plu-s dans nos inventaires. Le 7 août 1461, le chapitre charge le chantre, , le chancelier et un chanoine de faire entendre au grand écuyer et ciers de Charles VII que le poêle d'or qui avait recouvert le catafalque oit pas être porté à Saint-Denis avec le corps et qu'il revient à l'église, être dépouillée sans indemnité. *Reg. capit.*, LL 223, p. 261.

de Hainaut, femme de Philippe-Auguste, inhumée à Notre-Dame. ., 29.

Hutin.

d de Ceccano, chanoine de Notre-Dame, archevêque de Naples, car-de Frascati en 1327, mort en 1350.

Digitized by Google

EXTRAITS

DE

L'ONOMASTICON

DE J. POLLUX

Les chrestomathies, les abrégés faits par les savants de dive époques, ont un grand degré d'utilité en ce qu'ils proviennent q quefois de manuscrits plus corrects et plus complets des aut extraits. On sait tout le parti qui a été tiré de la chrestomathi Strabon, sans parler de celles qui remplacent les ouvrages pe tels que le Dictionnaire géographique d'Étienne de Byzance et ques livres d'Athénée. C'est à ce point de vue que j'ai examin courts extraits de l'*Onomasticon* de Pollux, conservés dans un nuscrit grec de la bibliothèque de Paris. J'ai constaté qu'ils m taient la peine d'être connus. Ils fournissent, en effet, quel bonnes variantes et même plusieurs petites additions au texte blié. J. Pollux, né à Naucratis en Égypte, vers l'an 130 de notre fut élève du sophiste Adrien. Plus tard l'empereur Commode confia la chaire de rhétorique à l'école publique d'Athènes. Il auteur d'un *Onomasticon* rangé par ordre de matières où les n avec leurs diverses acceptions, sont expliqués en détail et accon gnés de citations d'auteurs anciens, ce qui donne beaucoup de à cet ouvrage. Voici ces extraits d'après le manuscrit de P (1630, fol. 92, 1°). J'y ai joint quelques notes qui permettent apprécier l'importance.

Ἐκ τοῦ Ὀνομαστικοῦ Πολυδεύκους.

Σκαλμὸς (1), ὅθεν ἡ κώπη ἐκδέδεται. Εὕρηται δὲ καὶ λεκάνη (2) καὶ

(1) I, 87 : ὅθεν αἱ κώπαι ἐνδέδενται.
(2) VI, 85.

Digitized by Google

μαρτυρίας Θεοπόμπου καὶ Ἀριστοφάνους. Καὶ ὅτι τὸ νῦν κανίσκιον (1), ἄλουν οἱ παλαιοί. Καὶ ὅτι καὶ ὁ μύστρος (2) εὕρηται παρὰ τοῖς πα- τῶν σκευῶν συνηριθμημένος.

τὸ παρὰ τοῖς παλαιοῖς καλούμενον πατάνιον, νῦν πατέλιον (3) λέγεται. ὑτῷ εὕρηται καὶ ἀϐδάκιον (4), καὶ κακκάϐη, καὶ κοχλιάριον (5), καὶ ὁ πυθμήν.

Ἐκ τοῦ αὐτοῦ Ὀνομαστικοῦ περὶ φωνῶν τῶν ζώων (7).

λακὴ, καὶ ὑλαγμὸς, καὶ ὑλακτεῖν· εἴποις δ' ἂν καὶ ἀρράζειν (8), καὶ Κατὰ δὲ Ξενοφῶντα, καὶ κλαγγή· φησὶ γὰρ, ἐπανακεκλαγγυῖαι. τινες τῶν ποιητῶν, καὶ βαΐζειν τοὺς κύνας. Σκυζᾶν δὲ, τὸ καθεύ- ὺς ὑποφθέγγεσθαι. Λύκων, ὠργὴ, ὠργυγμὸς, ὠρύεσθαι, ὠρυόμενοι. ύχημα, βρυχηθμὸς, βρυχᾶσθαι. Ἵππων, χρεμετισμὸς, χρεμετίζειν, ειν. Ἔνιοι δὲ καὶ φριμαγμὸν (9) ἵππων ἐκάλεσαν, καὶ φριμάτ- ἵππους ἔφασαν, φρυάττεσθαι δὲ πάντως. Συῶν, γρυλλισμὸς, γρυλλίζειν Καὶ (10) παρ' Ἀριστοφάνει οὐδὲ γρύ. Ἔνιοι δὲ καὶ ὑϊσμὸν εἶπον, ϐοῶν, μύκημα, μυκηθμὸς, μυκᾶσθαι. Αἰγῶν, μηκασμὸς (11), μηκᾶσ- κάδας αἶγας Ὅμηρος εἴρηκε. Δοκεῖ δὲ ἴδιον ἐπὶ αἰγῶν μᾶλλον εἶναι ; καὶ τὸ φριμάττεσθαι· ὡς Ἡρόδοτος ἔσφαλται ἐπὶ τῶν ϐρεφῶν τῶν γῳ ϐληχᾶσθαι τὰς αἶγας οἰόμενος. Ὄνων, ϐρόμησις (12), ϐρομᾶσθαι. καὶ ἐπὶ τῶν ἡμιόνων ἐρεῖς. Εἴρηται δὲ καὶ τὸ ὀγκώμενοι. Καὶ ὀγκηστὰς οιητῶν τοὺς ὄνους ἐκάλεσαν. Καὶ μὴν καὶ ἐπὶ μὲν τῶν ἄλλων ἀγρίων ν ἴδιον οὐκ ἔστιν ὄνομα τῆς φωνῆς, οἷον ἄρκτου, παρδάλεως, πάν- ἐπὶ τῶν τοιούτων ϐριχᾶσθαι λέγουσιν. Ἐπὶ δὲ τῶν μικροτέρων, οἷον καὶ θώων, καὶ λύκων (13) τὸ ὑλακτεῖν καὶ ὠρύεσθαι.

.

. Il faut lire πατέλλιον comme dans l'éd.
ϐάκιον.
.
.
.
différence d'orthographe ἀράζω et ἀρράζω, voy. le *Thesaurus*.
γμὸν, φριμάττεσθαι πάντας, Ed. Par circonstance j'indiquerai le mot nou- τίας qui se trouve dans un discours de Nicétas Choniate, cod. Ven., : Ἐπήδομεν κατασπῶντες τὸν φριμακτίαν.
mots καὶ παρ' Ἀρ. οὐδὲ γρὺ manquent dans l'éd. Voy. Aristoph., *Plut.*, 17. . Antioch., cod. Ven., fol. 166, v° : Ἔνθεν μὲν ϐληχὴ προϐάτων παρενοχλεῖ, ηκασμὸς αἰγῶν καὶ ϐοῶν ἑτέρωθεν μύκημα, καὶ ἄλλοθεν δελφάκων ἐκ συφεοῦ

ϐρόμησις, ϐρωμᾶσθαι.
ύγκων. Voy. cette variante discutée dans les notes de l'édition. Les λύκοι τés plus haut. On peut ajouter aux lexiques le mot ὑλάκτησις d'après

Digitized by Google

Εἴποις δ' ἂν καὶ κλάζειν μὲν ἀετοὺς, κλαγγάζειν δὲ γεράνους, ἐπ' ἀμφοτέροις (1) δὲ κλαγγήν. Ἱέρακας δὲ ῥοίζειν (2), καὶ ἀλεκτρύονας ᾄδειν, καὶ κόκκυγας κοκκύζειν. Ὑπερίδης δὲ καὶ Δημοσθένης ἐπ' ἀλεκτρυόνων τὸ κοκκύζειν. Καὶ πέρδικας τιττυβίζειν (3) ἢ κακκαβίζειν, καὶ ὄρτυγας τρυλλίζειν (4), καὶ κύκνους ᾄδειν, καὶ τρυγόνας τρύζειν, καὶ περιστερὰς γογγρύζειν (5), καὶ κορώνας κρώζειν, καὶ κολοιοὺς κλώζειν ἢ κολοιᾶν, καὶ κοψίκους σίζειν (6), καὶ τέττιγας τιττιγίζειν (7), καὶ μελίττας βομβεῖν, καὶ ἔποπας ποπίζειν, καὶ γλαῦκας ἰύζειν (8), καὶ μελεαγρίδας κακκάζειν, καὶ νυκτερίδας τετριγέναι, καὶ ὀράκοντας συρίττειν, καὶ κίττας κιτταβίζειν, καὶ χελιδόνας ψιθυρίζειν, καὶ ἀηδόνας εὐστομεῖν. Συναπτέον δὲ τούτοις καὶ τὴν ἀνθρώπου φωνὴν (9), βοὴν, φώνημα, λαλιὰν, φθογγὴν, φθέγμα, κραυγὴν, κεκραγμὸν, λόγον · καὶ ἀπὸ κεκραγμοῦ (10), κεκράκτης.

Ἑπέσθω δὲ τούτοις, καὶ εἰς ἀπόπατον, εἰς ἀποσκευὴν, εἰς εὐμάρειαν, εἰς ἄφοδον, εἰς λαγόνα, εἰς κοπρῶνα · καὶ ἵππνον Ἀριστοφάνης καλεῖ. Τὸ δὲ ἔργον, ἀποπατῆσαι, ἀποσκευάσασθαι, χέσαι. Ὅθεν καὶ χέσας (11) Πατροκλείδης. Καὶ τὸ ἀποσκευαζόμενον, κόπρος (12) ἀνθρώπου, σκώρ. Ἀφ' οὗ (13) τὰς πλαγίας οὐ λέγουσιν, ἀλλὰ τοῦ σκατὸς (14), καὶ τῷ σκατί · ὧν τὴν ὀνομαστικὴν οὐν ἐπιφέρουσι. Λέγουσι δὲ τίλον καὶ πέλεθον καὶ πατηλήν (15). Καὶ ἵππου κόπρον,

Aristote, t. IV, p. 321. Le mot ὑλακτισμὸς, qui manque également au *Thesaurus*, est donné dans le Dictionnaire de M. Sophoclès, d'après Nicet. Byz., p. 776, A. On en trouve un autre exemple dans les lettres de Theod. Stud., p. 106, B.

(1) Ed. ἐπ' ἀμφοῖν.

(2) Ed. ῥύζειν. Voy. Cod. gr. Paris. 1335, fol. 9, r°.

(3) La forme τιτυβίζειν était également usitée. Voy. le *Thes.* Greg. Antioch., cod. Ven., fol. 166, v° : Ἀηδὼν κελαδοῦσα καὶ χελιδὼν τιτυβίζουσα, καὶ οἱ μουσικοὶ τῶν ὀρνέων. Nicet. Chon., ibid., fol. 97, v° : Τάχα ἂν καὶ ἡμεῖς τοιοῦτόν τι τῆς ὀδυνηρᾶς βιώσεως ἀνθειλόμεθα καὶ ἀνέδημεν ὡς ἄσμενοι τὸν ἀέρα στρουθοὶ, καὶ πέτραις καὶ θάμνοις καὶ δένδροις ἐφιζάνοντες, τὸ πάθος ἐπετροχάζομεν τιτυβίζοντες.

(4) Ed. τρυλίζειν.

(5) Leg. γογγύζειν avec l'éd.

(6) Une main plus moderne a mis un τ au-dessus du σ, comme s'il fallait lire τίζειν.

(7) Ed. τερετίζειν. C'est ainsi qu'il faut lire. La forme τιττιγίζειν est inconnue.

(8) Ed. νύζειν, mot inconnu. Voy. les notes de l'éditeur.

(9) Ed. φωνὴ, βοὴ κ. τ. λ. Il faut l'accusatif avec συναπτέον.

(10) Anon., cod. Ven., fol. 158, v° : Μηδαμοῦ ἀξιόφθογγος ὁ κλήτωρ ἐκεῖνος, μηδ' αὐταρκὴς εἰς κεκραγμόν. Ajoutez aux lexiques le mot ἀξιόφθογγος.

(11) Ed. χεσᾶς.

(12) Ed. ἀνθρ. κόπρος.

(13) Ed. οὗ sans ἀφ'. Dans le manuscrit il y a simplement un φ, la première lettre ayant été laissée en blanc.

(14) Ed. σκάτους καὶ τῷ σκάτει.

(15) Ed. σπατίλην. La variante πατηλὴ se retrouve dans πατίλη du grammairien de Cramer, *Anecd. gr. Ox.*, t. II, p. 303 : Πατίλη, τὸ ὑγρὸν διαχώρημα. Les éditeurs de

Digitized by Google

ιτὸν, ὄνου ὀνίδα καὶ ὄνθον. Ὅμηρος δὲ ὄνθον βοῶν. Χοίρων (1)
, προβάτων ὑσπώτην (2), αἰγῶν σφυράδα (3) καὶ σφυράθια (4) καὶ
ὡς καὶ μυῶν μυσκέλενδρα.

(5) δ' ἂν ἔλαφον θεῖν, λαγὼν (6) φεύγειν, ὖν (7) συρρήγνυσθαι, λέοντα
τάρδαλιν πηδᾶν, ἄρκτον συμπλέκεσθαι, ταῦρον ἐμπίπτειν. Καὶ τὰ μὲν
ειν, τὰ δὲ ὁπλαῖς κρούειν, τὰ δὲ κέρασι κυρίττειν καὶ κορύπτειν (8), τὰ
κτίζειν, τὰ δὲ ὀδοῦσι κατεσθίειν.

μὴν τὸ μίγνυσθαι, ἐπὶ μὲν τῶν ἀλόγων, βαίνειν, ἐπιβαίνειν, ὀχεύειν,
υνδυάζειν, ἐπάγεσθαι. Καὶ ἐπὶ ὄνων ἴδιον τὸ ὀνοβατεῖν, ὁπόταν ἵπποις
. Κοινῶς (10) δὲ ἐπὶ πάντων τὸ παιδοσπορεῖν, ὥσπερ καὶ ἐπὶ ἀνθρώ-
δὲ ἀνθρώπων ἰδίως καὶ ὁμιλῆσαι, μιχθῆναι, διαλεχθῆναι, ἐντυχεῖν,
κοινωνῆσαι, συναναπαύσασθαι, εἰς ταυτὸν ἐλθεῖν, συγκατακλιθῆναι,
μηθῆναι, συγγένεσθαι, σπονδεῖν (11), ὀπύειν, ἀφροδισιάζειν, συμπλέ-
ὶ τὰ τεθρυλημένα (12), ἃ δὴ παίζουσιν οἱ κωμικοὶ, ληκεῖν, δρυμάττειν,
δοῦν, στενάσαι, σπλεκοῦν. Καὶ ἀπὸ τούτων, μίξις, ἔντευξις, ὁμιλία,
κοινώνημα, συνουσία. Οὐ μὴν ὁ πλησιασμὸς, οὐδὲ ἡ διάλεξις, ἀλλὰ
αὐτῇ καὶ διειλεγμένος εἰμὶ, ὡς Ὑπερίδης, καὶ ἀττικώτερον, τὸ διεπρα-
διέπραξα. Ἀπὸ δὲ αὐτῆς, τὸ χαρίσασθαι (13) καὶ δοῦναι.

uraient dû indiquer ce dernier mot à son ordre alphabétique, puisqu'ils
'article Σπατίλη.
οίρου.
πτωτον. Forme qui n'est connue que par ce passage de Pollux. La va-
τὴν ne repose que sur une faute d'iotacisme, ὀϊσπώτην qui est la véritable

πυράδα. Les deux orthographes étaient usitées.
πυραθίαν καὶ σπύραθον. Le neutre σφυράθιον ou σπυράθιον a dû exister. On
dans Dioscoride, VI, 55 : Σπυρίθια τῶν αἰγῶν, qui n'est probablement
uption de σπυράθια.
.
αγωόν.
ῦν. La leçon ὖν est une correction d'une main moderne.
nots καὶ κορύπτειν manquent dans l'édition. Jungerm. dit en note qu'il
d pensé à corriger κυρίττειν en κορύπτειν. Les deux sont usités. Il n'y a
ger; seulement il faut adopter l'addition fournie par notre manuscrit, et
it au texte de Pollux.
.
κοινόν.
σποδεῖν comme dans l'éd.
τεθρυλλημένα.
χάριν δοῦναι.

Digitized by Google

Ἐκ (1) τοῦ Ὀνομαστικοῦ Πολυδεύκους.

Φερεκράτης (2) εἶπε τὴν γεραιτέραν, ἀφηλικεστέραν (3), καὶ Κρατῖνος ἀφήλικα γέροντα.

Τῶν πέντε δακτύλων τῆς χειρὸς τὰ ὀνόματα, ἀπὸ τοῦ μικροτέρου ἀρχομένων, μικρὸς (4), παράμεσος, μέσος, λιχανὸς, ἀντίχειρ ἢ μέγας. Ὅταν (5) οὖν συγκλείσῃς τὴν χεῖρα, τὸ ἔξωθεν καλεῖται πύγμη, ὅθεν καὶ τὸ (6) πυκτεύειν καὶ ὁ πύκτης. Ἡ δὲ συνεχὴς τῶν χειρῶν συναγωγὴ, πυκνῶς εἰς πλῆθος ἐπιφερομένη (7), πίτυλος καλεῖται. Τὸ δὲ ἔντοσθεν ἐπιφερόμενον (8), δράγμα, ἀφ' οὗ καὶ τὸ τῶν ἀσταχύων.

Τὰ δὲ ἐκ τῆς χειρὸς λεγόμενα μέτρα οὕτως · συγκλειόμενοι (9) μὲν οἱ τέσσαρες δάκτυλοι (10) ποιοῦσι δογμὴν, ὃ λέγεται καὶ παλαιστὴ καὶ παλαιστὴς ἀρσενικῶς. Τὸ δὲ ἀπὸ καρποῦ ἕως ἄκρων δακτύλων ἡ πᾶσα χεὶρ ὀρθόδωρον. Εἰ δὲ τοὺς δακτύλους ἅπαντας ἀποτείνας ἀπὸ τοῦ μεγάλου πρὸς τὸν μικρότατον μετρεῖς, σπιθαμὴν (11) ποιεῖς. Εἰ δὲ τὸν μέγαν δάκτυλον τῷ λιχανῷ ἀντιτείνειας, τὸ μέτρον λιχάς. Ἀπὸ δὲ ὠλεκράνου (12) πρὸς τὸν (13) μέσον δάκτυλον ἄκρον, τὸ διάστημα καὶ μέτρον πῆχυς. Εἰ δὲ συγκάμψειας τοὺς δακτύλους ἀπ' ἀγκῶνος (14) ἐπ' αὐτοὺς, πυγὼν τὸ μέτρον. Εἰ δὲ συγκλείσειας, πυγμὴ λέγεται (15). Εἰ δὲ (16) ἄμφω τὰς χεῖρας ἀνατείνειας, ὡς καὶ τὸ μέσον στέρνον αὐταῖς συμμετρεῖν, ὀργυιὰ καλεῖται (17) τὸ μέτρον.

(1) Ibid., fol. 94, r°.
(2) II, 17.
(3) Ed. ἀφηλικεστάτην.
(4) Voy. II, 145.
(5) Ed. ἂν δὲ συγκλ. II, 147.
(6) Ed. καὶ ὁ π. καὶ τὸ π.
(7) Ed. ἐπιφερομένων.
(8) Ed. om. ἐπιφερόμενον.
(9) Ed. II, 57, συγκλεισθέντες.
(10) Ed. δακτυλοδόχμη sans ποιοῦσι. Ce composé n'est connu que par ce passage de Pollux. La variante de notre manuscrit est très-importante. Au lieu de δογμὴν il faut lire δοχμὴν qui a pour synonyme παλαιστὴ, et signifie la paume, la largeur de la main. Il est certain que le savant qui a fait son extrait, n'avait pas sous les yeux le mot δακτυλοδόχμη, il n'aurait pas manqué de le relever au lieu de mettre δάκτυλοι ποιοῦσι δογμήν. Les deux mots auront été joints par un copiste maladroit qui en aura fait le composé δακτυλοδόχμη, d'après un manuscrit en onciales ΔΑΚΤΥΛΟΙΔΟΧΜΗ, sans ποιοῦσι qui n'est point dans le texte de Pollux.
(11) Ed. σπιθαμὴ τὸ μέτρον.
(12) Cod. ὀλεκράνου.
(13) Ed. πρὸς τὸ τοῦ μέσου δακτύλου ἄκρον. C'est ainsi qu'il faut lire.
(14) Cod. ἐπ' ἀγκ.
(15) Ed. om. λέγεται.
(16) Ed. εἰ δ' ἄμφ. Notre man. n'élide jamais dans ce cas.
(17) Ed. om. καλεῖται.

Digitized by Google

Τοῦ αὐτοῦ περὶ αἰδοίου.

1) μὲν ἡ τρίχωσις, ἥδη τε καὶ ἐπίσειον. Τὸ δὲ πρόμηκες τοῦ αἰδοίου, ἐκ κύστεως ὑγρὸν ἐπιρρεῖ, καυλὸς ὀνομάζεται. Καὶ στῆμα κατὰ τοὺς ὁ κατηρτημένον. Τὸ δὲ μὴ ἐκκρεμαμένον αὐτοῦ, ὑπόστημα, καὶ κύστεως Τὸ (2) ὅλον, αὐτόμηκες. Τὸ δὲ ἄκρον, βαλάνος (3). Τὸ δὲ τρύπημα, Τὸ δὲ ἐπικείμενον τῇ βαλάνῳ δέρμα, πόσθη. Ὃ δὲ τὴν πόσθην ἀπέτοῦτον τὸν δεσμὸν κυνοδέσμην (5) ὠνόμαζον. Τὸ δὲ ἀγγεῖον (6) τῶν διδύμων, ὀσχεός. Οὗ τὸ χαλώμενον, λακόπεδον. Τὸν δὲ ἀεὶ τούτῳ ιεχρημένον ἐκ φύσεως (7), λακοσχέαν Ἀθηναῖοι (8) καλοῦσι. Τὰ ταξὺ ὑποστήματος καὶ ὀσχεοῦ καὶ μηροῦ, πλιχάδες λέγονται (9). Τὰ τοὺς διδύμους ἀνέχει, κρεμαστῆρες. Τὸ δὲ ῥαφῆ μὲν προσεοικὸς, ὑπὸ λὸν διὰ τοῦ ὀσχεοῦ μέσου ὑπὸ τὸν ὀνομαζόμενον ταῦρον εἰς τὸν δακαλῆγον πενεὸς (10) ὀνομάζεται, ἢ τράμις, ἢ ὄρρος. Ὅτι (11) γὰρ καὶ ἐνταῦθα καλεῖται οἱ τραγῳδοὶ μαρτυροῦσιν, ἀταύρωτον τὴν παρθένον ες. Τῶν δὲ ὄρχεων τὸ μὲν ἄνω, κεφαλή· τὸ δὲ κάτω, πυθμήν· τὸ δὲ 2) τούτων, αἰδοῖα. Ὁμοίως δὲ καὶ περὶ τοῦ γυναικείου αἰδοίου, τὸ μὲν κτεὶς καὶ ἐπίσειον· ἡ δὲ τοπὴ, σχίσμα· τὸ δὲ ἐν μέσῳ, σκαῖρον σαρκίον, μύρτον, ἢ ἐπιδερὶς (14), ἢ κλειτορίς. Τὰ δὲ ἑκατέρωθεν σαρκώδη, ίδες, ἢ κρημνοὶ, ἢ πτερυγώματα.

αὕτη δὲ, II, 170.
om. τὸ ὅλον αὐτόμηκες. Cette addition est importante. Elle rétablit le texte et elle donne un mot nouveau. On ne connaissait que le substantif αὐτόun passage de Jambl. in Nicom., p. 105, C, τῷ αὐτομήκει, ce que les criernes corrigent en τῷ αὐτῷ μήκει. Ce nouveau passage de Pollux justifie ῷ αὐτομήκει, qui viendrait de l'adjectif αὐτομήκης et non du substantif

ὥσπερ βάλανος, τὸ τοῦ καυλοῦ ἄκρον.
ἀπεδοῦντο.
υνοδέσμιον. Le *Thesaurus* indique la correction.
τὸ δὲ τῶν ὄρχ. ἀγγ., ἢ τῶν διδ.
om. ἐκ φύσεως.
ὠνόμαζον Ἀθηναῖοι.
καλοῦνται.
mot πενεὸς n'est pas connu. Il est peut-être tronqué pour πε[ρί]νεος. Ed. ν. καὶ τράμις καὶ ὄρρ. L'orthographe varie entre περίνεον et περίναιον, pro- par suite de la prononciation qui confondait ε et αι.
laction différente dans l'éd., II, 173.
τὸ δὲ πᾶν.
. τὸ μὲν σύμπαν.
. ἐπίδερρις. Voy. le *Thesaurus*, v. Ἐπίδερις. Les mots suivants, qui ne se oint dans l'édition, ont été ajoutés à la marge : Καὶ ἧτρον· ὁ μεταξὺ ὀμφαλοῦ

Digitized by Google

Τὸ δὲ γυναικεῖον αἰδοῖον καλοῦσιν οἱ κωμικοὶ καὶ σάραβον (1), καὶ σάκταν, καὶ σάβυττον, καὶ σέλινον, καὶ ταῦρον. Τοῦτο καὶ κῆπος λέγεται παρ' ἄλλοις, καὶ βάτταλος (2). Ὁ δὲ πρωκτὸς καὶ τὸ γέρρον (3), ἐπ' ἀμφοτέρων, τοῦ τε ἀνδρείου καὶ τοῦ γυναικείου.

Παραστάται (4) δέ εἰσι πόροι ἀπὸ τῶν ὄρχεων εἰς (5) τὸν οὐρητῆρα κατάγοντες καὶ ἐκπέμποντες τὸ σπέρμα. Τὸ (6) μέντοι ἀνασπάσαι τὸ αἰδοῖον παρὰ τοῖς ἀρχαίοις κωμικοῖς ἀναστύψαι καλεῖται. Τὸ δὲ ἐπεγείρειν αὐτὸ ταῖν χεροῖν, ἐναφλᾶν, Ἀριστοφάνης ἐν Ἀμφιαράῳ. Ἐκαλεῖτο δὲ καὶ τύλος τὸ αἰδοῖον · ὅθεν καὶ Φερεκράτης τὸ γυμνοῦν τῇ χειρὶ τὸ αἰδοῖον, ἀποτυλοῦν εἶπεν. Ὁ δὲ τῆς πόσθης ἔρημον ἔχων τὸ αἰδοῖον, ἐλέγετο ἀπεσκολυμμένος. Παρὰ δὲ τοῖς Αἰολεῦσι τὸ ἀπεσκολύφθαι τοῦτο ἀποδοιῶσθαι ἐκαλεῖτο.

Τὰ (7) δὲ ὄπισθεν πάλιν, ἔστι μὲν τὸ ἱερὸν λεγόμενον ὀστοῦν ἀπὸ τοῦ σφονδύλου (8) ἄχρι καὶ τοῦ ὀρροπυγίου, τοῦ καὶ κόκκυγος καλουμένου καὶ σπονδυλίου. Τούτου (9) τὸ μὲν ὑπεράνω, ὀσφὺς καὶ ἰξύς. Αἱ δὲ ἑκατέρωθεν κατὰ τὴν ὀσφὺν σαρκώδεις προβολαί, ἰσχία · ἐξ (10) οὗ καὶ τὸ ἰσχιάζειν. Τὰ δὲ ὑπερέχοντα ἀπὸ τούτων, γλουτοί, καὶ ἐφέδρανα. Οὗτοι δὲ καὶ κοχῶναι καὶ πυγαὶ προσαγορεύονται καὶ προχῶναι. Αἱ δὲ ὑπὸ τοὺς γλουτοὺς ἐπὶ τοὺς μηροὺς καταφερεῖς (11) σάρκες, ὑπογλουτίδες. Τὰ δὲ ἐπ' αὐτῶν παρὰ (12) τοὺς μηροὺς, βουβῶνες.

Ὁ (13) δὲ δακτύλιος, ἐντέρου μὲν τέλος, ὁδὸς δὲ τῶν ἐκ κοιλίας περιττῶν, οὕτωσι μὲν ἰδεῖν μεμυκώς, ἐπὶ (14) πλεῖστον δὲ ἀνοιγόμενος. Τοῦτον οἱ μὲν σφιγκτῆρα, εἰ δὲ στεφάνην καλοῦσι.

Γῆμαι (15) ἐπὶ τοῦ ἀνδρὸς, γέμασθαι δὲ ἐπὶ τῆς γυναικός.

τε καὶ αἰδοίου τόπος ἔνθα μάλιστα γίνεται Ἄρης ἀλεγεινὸς ὀϊζυροῖσι βροτοῖσιν. Voy. Hom., *Il.*, V, 569.

(1) Ces expressions tirées des poëtes comiques ne sont point dans l'édition. Voyez les lexiques de Photius et d'Hésychius.

(2) Voy. le *Thesaurus*, v. Βάταλος.

(3) Voy. le *Thes.*, v. Γέρρον.

(4) Ed. II, 174.

(5) Ed. ἐπὶ τὸν, sans les mots καὶ ἐκπέμποντες.

(6) Ed. II, 176.

(7) Voy. l'éd. II, 182, où la rédaction est différente.

(8) De la même main un π au-dessus du φ, c'est-à-dire σπονδύλου.

(9) Ed. οὗ τὸ ὑπ.

(10) Ed. om. ἐξ οὗ καὶ τὸ ἰσχ. Sur le mot ἰσχιάζειν, voy. le *Thes.*

(11) Ed. II, 186, κατωφερεῖς.

(12) Ed. ἐπὶ τοὺς μηροὺς ὑπὸ τοὺς γλουτούς.

(13) Ed. II, 210.

(14) Ed. ἐπὶ δὲ πλ.

(15) Ed. III, 45.

Digitized by Google

Τοῦ αὐτοῦ περὶ τῶν ὀπωρῶν.

ύμηλα (1). Καὶ ὅτι ἐν τῷ περὶ φύσεως Ξενοφάνους εὕρηται κέρασον δέν-
αὶ ἐκ τούτου πάντως καὶ κεράσια οἱ καρποί. Καὶ κυνάρα (2) ἐν τοῖς
καὶ κυδώνια μῆλα, οὐχ (3) ἁπλῶς κυδώνια.

(4) ὁ Πάξαμος εἷς ἦν τῶν σοφιστῶν τῆς ὀψοποιητικῆς πραγματείας, καὶ
ἐκείνου οἶμαι ἐκλήθησαν τὰ παξαμάτια.

E. MILLER.

. VI, 46.
. κινάρα, moins bien. Voy. le *Thes.*, v. Κυνάρα.
. om. οὐχ ἁπλ. κυδ. Ce détail est important au point de vue philologique.
. VI, 70, où l'on ne trouve point la fin de la phrase καὶ ὡς ἀπ' ἐκ. κ. τ. λ.
onne ce détail. Boissonade a publié ce dernier article d'après notre manus-
le premier volume de ses *Anecd. gr.*, p. 413.

'aperçois que l'inscription en vers iambiques que j'ai publiée
numéro de janvier de cette année, p. 53, a déjà paru, mais sans
ions, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1869-1871, p. 119. J'y
ne les mauvaises leçons : ἀδέ pour ἅδε au premier vers et ἁ δὲ au
; πείδῳ pour πέδῳ au quatrième. Quant à la lecture νεκραγωγὸν
e vers, au lieu de νεκραπωγὸν donné par le monument, je l'ai dis-
omme conjecture et j'en ai démontré l'impossibilité. Restent les
niers vers, qui étaient peut-être plus lisibles à l'époque où cette ins-
a été publiée. Dans tous les cas, l'estampage qui m'a été envoyé
net dans cette partie. Il faut suppléer au commencement du
e vers Μέμφις, qui est la patrie du personnage en question. La fin
ième vers sera φαῦλον οὐ συνείπετο. Celle du neuvième est donnée
ὰν μοῖραν ὡς εὖ παρ' ἀμέω. E. M.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE MARS

M. Duruy lit en communication un travail sur la première partie du règne d'Hadrien.

M. de Longpérier offre, de la part de M. Alexandre Bertrand, un mémoire intitulé : *Les tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert* (Côte-d'Or), extrait des Mémoires de la Société des antiquaires de France, t. XXXIV. « L'auteur, dit M. de Longpérier, a étudié avec soin les objets de diverses sortes qui ont été recueillis dans ces tumulus; il les compare soigneusement aux dépouilles des sépultures de diverses parties de l'Europe et il conclut, après être entré dans beaucoup de détails bien étudiés, en disant : qu'on peut regarder la civilisation des populations de Hallstatt (Autriche) comme identique à celle de la Côte-d'Or à l'époque où ont été élevés les tumulus de Magny. Or, ces peuples de Hallstatt occupaient une station sur la route de l'Orient et de l'Occident, et les objets que le baron de Sacken a si bien étudiés dans leurs sépultures comptent parmi les documents les plus importants de l'archéologie géographique. Le mémoire de M. Bertrand est rempli de constatations intéressantes et d'observations neuves. Il est de nature à faire faire des progrès à la connaissance de cette histoire des peuples qu'on peut appeler extra-littéraire. »

M. Michel Bréal commence la lecture d'un mémoire sur les *Tables Eugobines*. Nous reviendrons sur ce mémoire quand la lecture en aura été terminée.

M. Le Blant communique des observations sur les *Martyrs des premiers siècles de notre ère et sur ceux de l'extrême Orient*.

M. de Longpérier offre à l'Académie, au nom de M. Fr. Lenormant, un deuxième fascicule de l'ouvrage autographié qui a pour titre : *Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplétement publiés jusqu'à ce jour*. « La publication de M. Lenormant, dit M. de Longpérier, est destinée à mettre entre les mains des philologues une série de textes qui les aident dans leurs travaux. Les titres placés en tête de chaque article fournissent déjà une idée du contenu et de l'âge des textes. »

Une erreur s'est glissée dans notre dernier compte rendu; le nom de la divinité de la *pierre sacrée* d'Antipolis a été écrit partout Πρεπων, c'est Τερπων qu'il faut lire. A. B.

Digitized by Google

UVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

ecevons de M. Ferdinand Chardin la lettre suivante :

« Monsieur,

vraison de mars de la *Revue archéologique* contient, à la page 194, un u *Journal de Bolbec* où il est question de la découverte d'une *pipe* e sépulture romaine. Cet objet n'est pas aussi rare dans d'anciens x celtiques ou romains que semble le croire le rédacteur de ce M. le docteur Fiedler, professeur à Wesel, dans le compte rendu ogue du musée de M. Meester de Ravenstein, inséré dans les *Jahr-es Vereins von Alterthums-Freunden im Rheinlande*, 1872, *Heft LII*, tion, à la page 115, d'une *pipe en fer* découverte en même temps main votive en bronze et contenue dans un vase de couleur grise, eu situé près du village de Rumpst (Belgique), où des fouilles sou-étées ont indiqué un établissement romain. M. Fiedler ajoute les ions suivantes, que nous traduisons du texte allemand :

sortes de petites pipes, semblables aux pipes en terre, n'ont été vertes que dans les contrées habitées par les Celtes, en Écosse, où appelle *pipes d'Elfin*, en Irlande, où elles se nomment *pipes de* , dans l'Angleterre septentrionale et dans la Suisse méridionale, es portent le nom de *pipes de fées*. Ces noms conservés par le e indiquent l'origine celtique de ces petites pipes fabriquées en ou en terre cuite, dont cependant nous ne connaissons pas l'usage. environs de Freesen et d'Osnabrück, on a trouvé, dans quelques lus que les habitants du pays appellent *Aulkren-Græber*, de ces pe-pipes en terre près des urnes. Voy. Keferstein, *Antiquités celtiques*, . 240. »

à donc bien établie la fréquence de semblables trouvailles; quant sage, nous imiterons prudemment la réserve de l'auteur que nous , en nous abstenant de toute conjecture hasardée.

« Ferd. Chardin. »

Les détails suivants, qui sont communiqués par la commission ale d'archéologie, établissent l'importance des monuments mi-

Digitized by Google

thriaques et particulièrement du bas-relief découvert le 23 mars dernier sur le mont Esquilin.

« La plaque sur laquelle est représenté comme d'habitude le sacrifice mithriaque est d'un relief peu saillant, et le sujet paraît plutôt dessiné que sculpté. La grotte sacrée, emblème du monde, au fond de laquelle Mithras accomplit le sacrifice, est flanquée de deux arbres sacrés, le palmier et le cyprès. Sur le cyprès est posé le corbeau mithriaque, et au-dessus de la grotte, à droite et à gauche, on remarque les bustes du Soleil et de la Lune; un des rayons de la couronne solaire se prolonge jusqu'à Mithras, de même que dans l'autre bas-relief, également capitolin, trouvé à la *Saburra*. Il y a ceci de très-remarquable, que les bustes du Soleil et de la Lune sont, à ce qu'il semble, répétés deux fois. Au dehors de la grotte, assistant Mithras, sont, comme d'habitude, les deux génies portant des lampes, symbole des équinoxes. Au-dessous on lit l'inscription suivante :

C. P.

PRIMUS PATER FECIT.

« Dans la partie inférieure, à droite et à gauche, on voit deux groupes de deux personnes représentant deux des épreuves de l'initiation mithriaque, c'est-à-dire, à ce qu'il paraît, celle du fer et celle du feu. A gauche se tient à genoux le postulant mithriaque, pendant que l'initiateur feint de lui plonger le couteau dans la poitrine. A droite, ce même postulant paraît subir l'épreuve du feu, en tenant la main sur un autel devant l'initiateur vêtu à la mode persane.

« Ces détails, ainsi que la présence des deux arbres sacrés, le rayon prolongé du soleil, la répétition des bustes en haut de la grotte, rendent des plus remarquables ce monument, que signalent aussi la façon dont il est travaillé et de nombreuses traces de polychromie et de dorure. On peut dire que c'est le plus singulier marbre mithriaque qui ait jamais été trouvé à Rome. »

—— Sachant combien sont rares et précieuses les médailles bien conservées qui appartiennent au continent et aux îles de la Grèce propre, nous croyons devoir annoncer une collection qui, formée à Athènes, au prix de vingt années de recherches et de soins, contient un grand nombre de monnaies appartenant à cette catégorie. Elle appartient à M. Philippe Margaritis, que connaissent, par ses belles photographies, tous les voyageurs qui ont passé par Athènes. Le catalogue est formée de deux parties : les pièces rares et inédites sont décrites à part, et cette description est placée en tête; la seconde partie du catalogue contient la description sommaire de toutes les pièces de la collection. Celle-ci a été classée d'après l'ordre chronologique et géographique adopté par Eckel et suivi par Mionnet. Deux planches, dessinées par Dardel, représentent quatre-vingt-dix-huit des pièces les plus intéressantes. M. Margaritis montre lui-même sa collection tous les jours, de midi à cinq heures, rue de Port-

Digitized by Google

° 9, hôtel de Port-Mahon. On est prié d'adresser les lettres et les
s de catalogue à M. Edmond Noël, pour M. Ph. Margaritis, 3, rue
'aris.

Préfet de la Creuse vient d'adresser à ses administrés la circu-
ınte, à laquelle la *Revue* ne saurait donner trop de publicité.
xemple que toutes les autorités de nos départements devraient
er de suivre.

. — *Archéologie.* — Au sujet des découvertes qui seraient faites
département.

ssieurs les Sous-Préfets, Maires et Instituteurs du département.

Messieurs,

pas besoin de vous rappeler que le chef-lieu du département pos-
usée qui occupe un rang important parmi les établissements du
ıre, et où sont classés avec soin tous les objets qui forment
s archives de l'histoire locale. Ces collections, fruit de patientes
s, n'ont pas seulement pour but de fournir de nouveaux élé-
histoire de notre province ; elles répandent encore le goût et le
es arts en fournissant des modèles précieux aux artistes et aux
s.

mprenez combien il importe que rien ne soit perdu parmi les
mettent à découvert des fouilles heureuses dues au hasard ou
ır la science.

hes de l'âge de pierre, les armes de bronze, les monnaies et mé-
s amphores de verre, d'argile ou de métal, les meubles anciens,
tions, nous révèlent l'intelligence et les mœurs des anciens ha-
la Creuse.

sures ont été prises à l'égard des fragments découverts par les
eurs de travaux publics; mais il est nécessaire que de sembla-
utions soient établies en ce qui concerne les découvertes faites
particuliers. Dans ce dernier cas, je vous serais reconnaissant
les habitants de votre commune à vous signaler les objets trou-
ıx et ayant une valeur archéologique, afin que vous puissiez im-
ent m'en informer. Je m'empresserai d'envoyer sur les lieux des
compétents pour les apprécier.

ıux découvertes qui ne sont pas transportables, telles que tombes
gallo-romaines ou franques, vestiges de voies romaines ou d'ha-
etc., les Directeurs du Musée se feront un devoir d'aller relever
et descriptions de ces monuments avant leur destruction com-
essitée par les travaux.

conformant à ces instructions, vous seconderez puissamment
de la Société scientifique du département et vous compléterez
re de nos richesses archéologiques.

prie également de vouloir bien me faire connaître s'il existe ac-

Digitized by Google

tuellement dans votre commune des objets ou des monuments pouvant présenter quelque intérêt au point de vue de la science.

Je recommande à MM. les Maires de communiquer la présente circulaire à MM. les conseillers municipaux qui, disséminés dans les hameaux, leur prêteront, je n'en doute pas, un utile concours.

Agréez, Messieurs, etc.

Le Préfet de la Creuse, R. Fournier. »

— M. Émile Burnouf nous écrit :

Athènes, 19 février 1874.

« Mon cher collègue,

Rien de nouveau ici. Les journaux grecs avaient fait bruit d'un temple avec sculptures admirables mis au jour dans la Corinthie. C'était bien étonnant. Vérification faite, cela s'est trouvé consister en une pierre sur laquelle on aperçoit des restes de bas-reliefs représentant des enfants brisés. Ce morceau s'est trouvé près du chemin entre Corinthe et Sicyone; grande déception.

Je profite de cette lettre pour vous envoyer une copie exacte d'une suite de dessins tracés en creux sur une fusaïole troyenne. M. Haugh, l'orientaliste, y voit une écriture cypriote et y lit *Si i go*, faisant de cela le nom d'un dieu ou d'une déesse qui aurait donné son nom à Sigée, à Sicyon, au Scamandre, etc. Mais est-ce une inscription, et non une simple décoration ? J'en doute. La fusaïole est extrêmement grossière; je vous en donne un dessin plus exact que celui de l'album de M. Schliemann; vous le publierez si vous le voulez et si vous avez de la place.

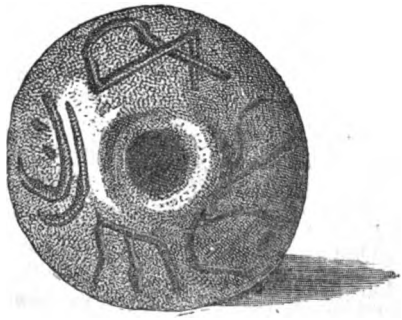

Je fais en ce moment une étude sur ces fusaïoles, qui sont au nombre de plus de sept mille, et dont beaucoup portent des figures gravées. Ces dessins sont tous âryens et s'expliquent très-facilement avec les données indo-perses. Si j'arrive à un résultat satisfaisant, je pourrai vous envoyer un petit travail là-dessus pour la *Revue archéologique*. J'ai déjà, du moins, acquis la conviction que ce sont bien des pesons de fuseau; une d'elles contient encore un morceau de bois carbonisé, et plus de la moitié sont usées autour et au-dessous par un frottement circulaire. »

Digitized by Google

M. le directeur de la *Revue archéologique*.

onsieur,

e périodique publiée par le *Palestine Exploration fund* contenait, e ses derniers numéros, la relation de la découverte, par un exméricain, de trois nouvelles inscriptions grecques au Nahr-elcus, près de Beyrouth, en Syrie. Permettez-moi, Monsieur, de er ici, pour mon compte personnel, la priorité des deux tiers de e que le hasard me fit faire dans le courant de mars 1871. A ué, j'étais à demeure au couvent des PP. lazaristes d'Antoura, an, et je descendais fréquemment à Beyrouth, distant de quatre matin que j'étais parti de meilleure heure que de coutume, Lycus au lever du soleil. Au lieu de traverser le gué, je mis e et dis au moukre ou muletier d'aller m'attendre sur la route, nêtre de là. Je fis à pied le détour par le pont, le traversai, pas- l'inscription de Saladin et m'assis devant l'inscription d'Antoalors dans l'ombre. Tout à coup le soleil s'éleva au fond de la éclaira, et ses rayons, rasant la surface des rochers sans pénées creux des caractères de l'inscription, firent ressortir ceux-ci, arurent se détachant nettement en noir et comme tracés à l'enfond éclatant. J'étais le premier voyageur témoin d'un pareil car je pus, sur mon calepin, dessiner le monument, dont le camonté d'un fleuron à six lobes omis, je crois, dans toutes les s, et relever le texte, dont les lettres étaient d'une netteté parnt toutes les copies publiées jusqu'à présent sont plus ou moins . Je ne le donne point ici. Je dirai seulement qu'à la cinquième INMINENTIBVS pour IMMINENTIBVS. A la sixième ligne il y ur LYCO. A la huitième, ANTONINIANAM pour ANTONINIANVM. ai ma route et j'arrivai au petit doukkan situé en face du gué le la montée de la voie. Là se détachait de la même manière, et *nte*, l'inscription que le général Ducrot a fait graver dans le ne stèle égyptienne. Sur le cadre, dans le coin à droite, se voit tinctement un cartouche, mais fruste et illisible. Je montai le 'ait la voie à partir de là et que les Turcs, dans une réparation nt pourvu de degrés. Je tournai à gauche, puis à droite, puis puis à droite, puis à gauche, et à deux pas de là, en levant la che, j'aperçus à environ deux mètres de hauteur et se détachant en noir une magnifique inscription grecque gravée sur la surlu déprimée du rocher. C'est cette inscription que le numéro de du *Palestine Exploration fund* a publiée d'une façon inexacte et r le milieu et la partie inférieure de l'inscription ont souffert, ne étude plus approfondie sur estampage permettra de restituer Je l'examinais attentivement et me disposais à la copier quand tier m'appela. Je me levai pour rejoindre ma monture. J'avais

e *Corpus* de Berlin.

Digitized by Google

fait à peine vingt mètres et j'étais arrivé au point où la voie tourne brusquement à gauche pour côtoyer la mer, lorsque sur la paroi du rocher qui fait le coude, à gauche, je vis sur une surface plane, un peu oblique, ménagée *ad hoc*, une autre inscription (encadrée cette fois) de dix lignes de caractères presque aussi grands que ceux de la première, mais frustes. Je ne vis pas d'autre inscription grecque que celle de la borne milliaire couchée à droite, à deux pas de là, et publiée dans le recueil de MM. Le Bas et Waddington.

Deux fois encore je repassai aux mêmes lieux à la même heure, deux fois je revis ces inscriptions, deux fois le temps me manqua pour les copier. Je ne pus que prendre à la hâte les commencements des douze lignes du premier texte; pour déchiffrer le reste, il m'eût fallu arrêter le soleil qui, en s'élevant, finit par éclairer les creux des lettres et les fait disparaître avant de les replonger dans l'ombre; et avoir un temps il m'eût fallu une science du grec qui me manquaient. Au mois d'octobre suivant, j'allai, accompagné d'un ouvrier et aidé du concours de M. Louis Laurella, agent du Lloyd autrichien, prendre les estampages de ces textes, inédits jusqu'alors, et qu'on ne peut bien réellement apercevoir que pendant un quart d'heure environ chaque jour, au lever du soleil. Je suis le premier chercheur qui ait passé là à pareille heure, rien d'étonnant à ce que le hasard m'ait favorisé. Je parlai de ma découverte à Beyrouth et je ne doute point que quelqu'une des personnes que je mis dans la confidence n'en ait fait part à l'explorateur américain, ou même peut-être le secret a-t-il été divulgué par les moukres qui me virent en extase devant ces lignes d'écriture. A mon retour en France, Monsieur, je vous parlai de ma trouvaille, j'en parlai à M. de Saulcy, et, il y a plus d'un an, je confiai les estampages à M. Waddington, à qui le temps manqua pour les étudier, et qui les a encore.

Je ne veux point ici discuter sur le sens de la grande inscription, qui me paraît fort curieuse. Que dit l'autre? Elle est fruste et je ne sais ce qu'on en pourrra tirer. Je pense toutefois qu'il est intéressant de rapprocher et de citer ici la traduction d'un passage de Nicolas de Damas, publié dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, éd. Didot (t. III, p. 414-74) :

« Cumque ille (Antiochus) in Parthos expeditionem faceret, eum comi-
« tatus est Hyrcanus.

« At Antiochus, erecto tropæo ad Lycum fluvium, cum Indaten Partho-
« rum ducem superasset, illic per biduum substitit ad preces Hyrcani
« Judæi, quod forte inciderat patrium quoddam festum in quo Judæis non
« licebat iter facere. »

Qui sait si la seconde inscription n'est point relative soit à ce trophée d'Antiochus, soit au séjour des deux rois au Lycus?

En terminant, je dirai que les antiquités du Lycus n'ont jusqu'à présent été vues qu'en passant et décrites incomplétement ou inexactement. Sans avoir la prétention de dire le dernier mot sur cette question, j'ajou-

Digitized by Google

s un article spécial, mes observations personnelles à ce qui a été là-dessus.

agréer, Monsieur, etc.

G. Colonna Ceccaldi. »

lletin de l'Institut de correspondance archéologique. N^os I et II (janvier) 1874, trois feuilles.

des 12 et 19 décembre 1873 et des 2, 9 et 16 janvier 1874.

e Chiusi. Fouilles de Concordia. Avis de la direction.

Concordia dont il est ici question était une colonie fondée par irs dans le pays des Vénètes, entre le Tagliamento et la Livenza. onnaissait que le nom; des fouilles récentes viennent d'y faire une quarantaine d'inscriptions latines et une grecque. La plu- hrétiennes et des IVe et Ve siècles; mais quelqu s-unes, fort bien et importantes, remontent à l'époque païenne et au IIe siècle re.

e mars 1874, deux feuilles.

des 23 et 30 janvier, du 6 février. Fouilles de Corneto et de alendriers de la province d'Asie.

rnal des Savants, cahier de mars 1874, sommaire : *M. P. Le-* M. Patin; *les Poésies de Jean Vauquelin*, par M. P. Paris; *Prome- r du monde*, de M. de Hubner, par M. Caro; *Recherches sur des nomie politique*, par M. Baudrillard; *l'Outtarakanda*, par M. Bar- aint-Hilaire; *Denis de Byzance*, par M. Miller, etc.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon, par Ernest Havet. Paris, Hachette, 1873, in-8 de 80 p.

Ce mémoire, lu devant l'Académie des inscriptions à la fin de l'année dernière, a moins la prétention de résoudre un problème bibliographique, probablement insoluble d'ailleurs, que d'écarter certaines hypothèses trop aisément admises, même de nos jours, sur la foi d'écrivains tels qu'Eusèbe, Georges le Syncelle, Tatien, etc., dont l'autorité présente à d'autres égards des garanties insuffisantes.

M. Havet a été frappé de cette circonstance, que Bérose et Manéthon sont placés tous deux au IIIe siècle avant notre ère, l'un, prêtre de Bel à Babylone, comme ayant composé une Histoire de l'Assyrie en trois livres, l'autre, prêtre d'Héliopolis, comme ayant écrit, pareillement en trois livres, l'Histoire ou plutôt la Chronographie de l'Égypte. Il y a dans cette tradition un ensemble de conditions identiques ou analogues qui paraît avoir pour cause première un arrangement indépendant de la vérité positive. Le savant critique passe en revue tous les textes grecs et latins sur lesquels repose la donnée classique et n'a pas de peine à établir que les écrits attribués à Bérose et à Manéthon doivent descendre du IIIe siècle avant notre ère jusqu'à un siècle et demi plus bas, et même davantage pour Bérose. Les principales raisons pour conclure ainsi sont, d'abord, le silence complet des écrivains antérieurs à Josèphe, et en particulier le silence de Diodore de Sicile; les vers sibyllins du prétendu Polyhistor, sur la tour de Babel, où M. Havet voit l'œuvre d'un Juif bien plutôt que d'un Babylonien; l'esprit « sensiblement hellénisé » qui paraît dans les écrits qui portent les noms de Manéthon et de Bérose; les dispositions hostiles remarquées à l'égard des Juifs dans les textes attribués à Manéthon, et d'après lesquelles ces textes n'auraient pu être écrits que vers l'année 100 avant J. C.; enfin certaines circonstances accessoires, telles que l'isolement de ces deux noms et la symétrie de ce qu'on raconte sur les personnages qu'ils désignent.

Ce n'est pas que M. Havet mette en question la valeur historique des écrits dont il recherche la paternité et l'époque. S'il rapporte plusieurs exemples peu favorables à Bérose, il est de ceux qui reconnaissent l'exactitude de Manéthon et son utilité pour l'étude des monuments égyptiens. Mais son but est surtout de montrer que ces écrits ne peuvent remonter à l'époque où les place l'opinion commune. Ainsi s'explique comment ils ont si peu attiré l'attention des anciens.

L'auteur a rejeté dans un *Appendice* quelques *excursus* concernant, A, la date de deux morceaux des *Oracula sibyllina* sur la tour de Babel; B, le περὶ Ἰουδαίων attribué à Alexandre le Polyhistor; enfin, C, les fragments

Digitized by Google

uifs attribués à divers écrivains grecs, note où M. Havet affirme en de conclusion qu'il n'existe avant l'époque romaine aucun témoi- thentique sur le judaïsme.

ur du *Christianisme et ses origines*, ouvrage qui, pour le dire en vient d'arriver à sa seconde édition, a bien mérité des égypto- des savants qui ouvrent la voie aux études d'assyriologie, en les rofiter de ses recherches sur les plus anciens textes grecs et latins l'histoire du peuple juif. RC. E.

ıx. **Zwei Mithræen der Grossherzoglichen Alterthümer-sammlung in Karlsruhe.** Heidelberg, in-4, 1865.

ıx. **Ueber Kunst und Kunstwissenschaft auf Deutschen Universitæten.** Heidelberg, 1873, Mohr, in-4.

Bernhard Stark, professeur d'archéologie et directeur de l'Ins- éologique à l'université de Heidelberg, est certainement un des qui rendent en ce moment le plus de services aux études d'ar- et d'histoire grecque. C'est lui qui, après la mort de Karl Frie- mann, a entrepris d'éditer à nouveau un *Manuel des antiquités* t de le mettre au courant des progrès de la science et des décou- uvelles. Sans doute il disposait à cet effet des notes laissées par table professeur de Gœttingue et préparées par lui pour une ion future ; mais, comme il est facile de s'en apercevoir en ma- précieux manuel, la plus grande partie des additions et des cor- appartiennent bien à M. Stark. Il a droit à une large part de la sance que tous ceux qui s'occupent de l'antiquité doivent éprou- les laborieux érudits qui mettent à leur disposition, sous une nmode, tant de matériaux soigneusement classés. La rédaction ces manuels, comme l'Allemagne en possède à peu près pour branches des connaissances humaines, est une des entreprises pénibles et les plus longues où puisse s'engager un savant, et n'est pas en proportion des heures dépensées et de l'effort né- pour condenser et grouper tant de renseignements ; mais le ser- rendu est inappréciable. Je ne crains pas de dire que l'une des i retardent chez nous le progrès des études relatives à l'antiquité, de pareils manuels nous manquent ; celui qui veut entreprendre l spécial sur un point donné perd beaucoup de temps à chercher bibliothèques ce qui a été écrit à ce sujet, il n'arrive point à se mpte de l'état de la science sur la question qui l'occupe, il ne se aisément au courant des questions voisines, et il risque d'user à démontrer de nouveau ce qui a déjà été mis au-dessus du , comme on dit familièrement, à enfoncer des portes ouvertes. rait plus utile au progrès de nos études que bien des circulaires es règlements, ce serait de bonnes traductions françaises d'ou- ls que le *Manuel de l'archéologie de l'art* d'Ottried Müller, revu sur donnée par Welcker, l'*Histoire de la littérature grecque* de Bern- es *Histoires de la littérature latine* de Baehr et de Teuffel, les *Ma-*

Digitized by Google

nuels d'antiquités grecques de Schœmann et de Karl Frédéric Hermann. Ce dernier surtout, grâce à M Stark, est vraiment, dans sa forme actuelle, un livre admirable. La troisième partie, celle qui est consacrée aux antiquités privées et aux antiquités du droit, est devenue un ouvrage nouveau; les 360 pages que contenait la première édition ont été presque doublées; ce volume, qui a achevé de paraître en 1870, en contient 595. Il n'est point de paragraphe où n'aient été ajoutées des citations et des indications d'ouvrages publiés depuis la mort d'Hermann (1855); comme la première rédaction de l'ouvrage, ces additions et corrections supposent une prodigieuse lecture, et, témoignage que l'on ne saurait rendre dans la même mesure à tous les produits de l'érudition germanique, cette lecture ne s'est pas restreinte aux ouvrages d'origine allemande. Pour n'en citer qu'un exemple, l'auteur a lu avec le plus grand soin les mémoires et les divers travaux des membres de notre École française d'Athènes, tout dispersés qu'ils aient été dans différents recueils; il les cite souvent et leur a emprunté beaucoup de faits et de renseignements. Combien d'ailleurs ces travaux auraient eu plus de succès en France et plus de retentissement à l'étranger si l'on avait créé dès le début ce qui, après plus de vingt-cinq ans, n'existe pas encore, des *Annales* et un *Bulletin de l'Ecole d'Athènes!*

Tout en accomplissant cette tâche, M. Stark a su garder du temps pour d'autres travaux qui rentrent plus particulièrement dans ses études d'archéologue; nous avons sous les yeux une dissertation avec laquelle la *Revue* est bien en retard, car ce travail remonte déjà à 1865. Il s'agit de deux bas-reliefs mithriaques qui font partie de la collection d'antiquités grand-ducales à Carlsruhe. Ces deux bas-reliefs sont très-curieux l'un et l'autre par les représentations accessoires qui entourent et encadrent le sujet principal, toujours le même, le sacrifice du taureau; elles fournissent à M. Stark l'occasion d'étudier avec beaucoup de finesse et de précision tout le symbolisme du culte mithriaque. A cette minutieuse description de ces deux monuments, description que permettent de suivre deux planches lithographiques exécutées avec soin d'après des photographies, succède une revue rapide des monuments géographiques jusqu'ici recueillis sur la surface du monde connu des anciens et quelques réflexions sur la manière dont ils s'y répartissent; enfin le travail se termine par des considérations générales qui forment comme le sommaire d'un intéressant chapitre d'histoire religieuse sous ce titre : *Le développement graduel du culte de Mithra. La symbolique de la représentation principale.* Nous voudrions voir M. Stark reprendre ailleurs les vues et les idées qu'il a dû se borner ici à indiquer brièvement sans pouvoir les développer ni les accompagner des preuves nécessaires.

L'autre travail de M. Stark a un caractère tout différent et plus général; c'est toute l'histoire d'un des enseignements qui ont le plus d'avenir, celui de l'histoire, ou, comme disait Ottfried Müller, de l'archéologie de l'art; c'est surtout l'histoire de cet enseignement dans les universités alle-

Digitized by Google

depuis la renaissance des lettres. Chargé depuis plusieurs années
ger cet enseignement à l'université de Heidelberg, l'auteur a été
turellement conduit à se demander quand on en avait conçu la
e idée, comment on l'avait comprise jusqu'alors, quelle place on
t faite dans l'ensemble des cours destinés à la jeunesse universi-
uels secours avaient été mis et sont mis dans les autres établisse-
'instruction supérieure à la disposition des professeurs pour déve-
chez leurs élèves le goût et le sentiment de l'art. Le discours
nce par des réflexions fort justes sur le parti que les gens bien
dans n'importe quelle carrière, tireraient de notions élémentaires
ique; ils mettraient toujours à profit une connaissance même su-
lle des principes de l'art, des lois qui en règlent le développement,
randes études qui se sont succédé dans le domaine de la plastique.
ette entrée en matière, les origines de l'enseignement universi-
Allemagne sont résumées en quelques pages; on voit quel mau-
ueil la vieille scolastique, qui se sentait menacée, fit à l'esprit
istique et tout poétique de la renaissance italienne. Jusque vers la
ernier siècle, M. Stark l'avoue sans mauvaise honte, le goût de
la connaissance de son histoire furent très-peu répandus en Alle-
Gœthe, Winckelmann, et, dans le monde universitaire, Chr. Gott.
commencèrent à éveiller le sentiment esthétique, à faire com-
ce que le philologue, comme on dit en Allemagne, pouvait et
rer, pour mieux pénétrer le génie de l'antiquité, de l'étude des
ents figurés. Depuis lors la fondation d'écoles des beaux-arts telles
les de Dresde, la création de musées méthodiquement disposés,
ceux de Berlin et de Munich, l'introduction dans l'enseignement
taire de cours de l'histoire de l'art, cours où les professeurs et les
nt à leur disposition des collections académiques formées de plâ-
isis avec soin et bien classés, toutes ces innovations ont comblé
qui séparait les lettrés des artistes de profession, et tout le monde
hé. Les érudits surtout ont maintenant entre les mains, pour péné-
secrets du génie de l'antiquité, un instrument nouveau et d'une
re puissance. Nous sommes étonnés que dans cette revue, toute
qu'elle soit, M. Stark n'ait pas trouvé l'occasion de mentionner la
on par Bunsen et Gerhard de l'Institut de correspondance archéo-
, et les noms des historiens de l'art antique que cette institution a
à l'Allemagne et que l'on trouve aujourd'hui professeurs dans ses
ales universités.

otes qui terminent la brochure et qui pour la plupart se rappor-
es écrivains, à des professeurs et à des ouvrages peu connus, sur-
France, ne sont pas la partie la moins curieuse du travail. Elles
nt dix-huit pages. Nous aurions aimé à trouver dans ces notes quel-
étails sur l'enseignement spécial dont M. Stark est chargé à Heidel-
ous le titre de professeur d'archéologie et de directeur de l'Institut
ogique.

G. Perrot.

Digitized by Google

Les Premières civilisations, études d'histoire et d'archéologie, par Fr. Lenormant. 2 vol. in-8, 1874, Maisonneuve.

M. Fr. Lenormant vient de réunir en deux volumes divers articles publiés par lui, depuis quelques années, dans des recueils tels que la *Gazette des beaux-arts*, le *Correspondant*, les *Annales de philosophie chrétienne*, etc., articles qui témoignent de l'étendue et de la variété de son érudition et qui mettent à la portée de tous les esprits curieux les résultats obtenus, au prix de minutieuses et patientes études, par l'égyptologie et l'assyriologie contemporaines, ainsi que par les fondateurs de la science des antiquités contemporaine; l'archéologie proprement dite et l'épigraphie grecque aident l'auteur à vérifier, à compléter les conclusions ou les hypothèses auxquelles il arrive surtout par le déchiffrement de ces écritures orientales dont il aura tant contribué à pénétrer le mystère. Bien des rayons sont ainsi projetés dans les ténèbres de problèmes historiques dont la solution n'est peut-être plus aujourd'hui qu'une affaire de patience et de temps. Pour donner une idée de l'intérêt des sujets traités dans ce recueil, il nous suffira d'en transcrire la table.

Tome premier. Préface. L'homme fossile. Les monuments de l'époque néolithique, l'invention des métaux et leur introduction en Occident. L'antiquité égyptienne à l'Exposition universelle de 1867. Le poëme de Pentaour. Recherches sur l'histoire de quelques animaux domestiques, principalement en Égypte :

1. L'âne et le cheval aux temps de l'ancien empire égyptien; 2. Le cheval dans le nouvel empire égyptien; 3. L'âne et le cheval dans les antiquités des peuples aryens; 4. De la domestication de quelques espèces d'antilopes dans l'ancien empire égyptien; 5. L'introduction et la domesticité du porc chez les anciens Égyptiens; 6. Les animaux employés par les anciens Égyptiens à la chasse et à la guerre; 7. Le chat domestique dans l'antiquité. Le roman des Deux Frères.

Tome second. Le déluge et l'épopée babylonienne. Un véda chaldéen. Un patriote babylonien au VIIe siècle avant notre ère, Mérodachbaladan. La légende de Cadmus et les établissements phéniciens en Grèce.

Tous ces travaux, M. Lenormant les a soigneusement revus avant de les livrer de nouveau à l'impression; il a corrigé les erreurs qui avaient pu lui échapper, et, sur certains points, il a ajouté de nouvelles preuves aux assertions qui avaient pu paraître hasardées. Nous signalerons, comme l'un des mémoires qui ont le plus gagné à cette révision, le travail sur la légende de Cadmus; il contient, dans sa forme actuelle, plusieurs notes des plus curieuses, entre autres celle où l'auteur montre dans les monuments hiéroglyphiques de l'Égypte une trace certaine de la révolution qui s'est accomplie dans le Péloponèse par la substitution de la dynastie de Danaüs à la dynastie pélasgique ou achéenne d'Inachus et de Phoronée. Il obtient ainsi des points de repère fixes qui l'aident à fixer avec plus de certitude l'époque de l'avénement des Pélopides, dynastie originaire de la Phrygie ou de la Lydie, et l'époque de la guerre de Troie. ***

Digitized by Google

Digitized by Google

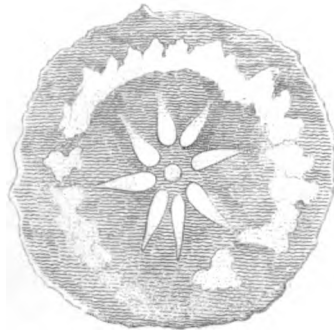

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

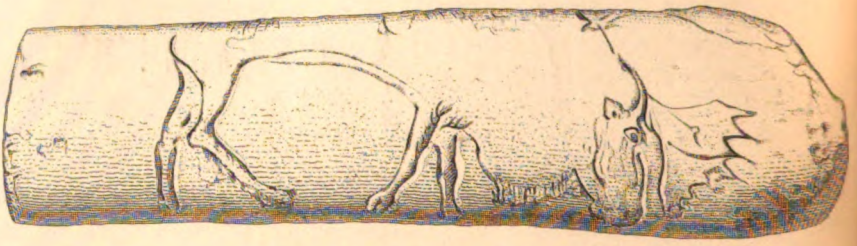

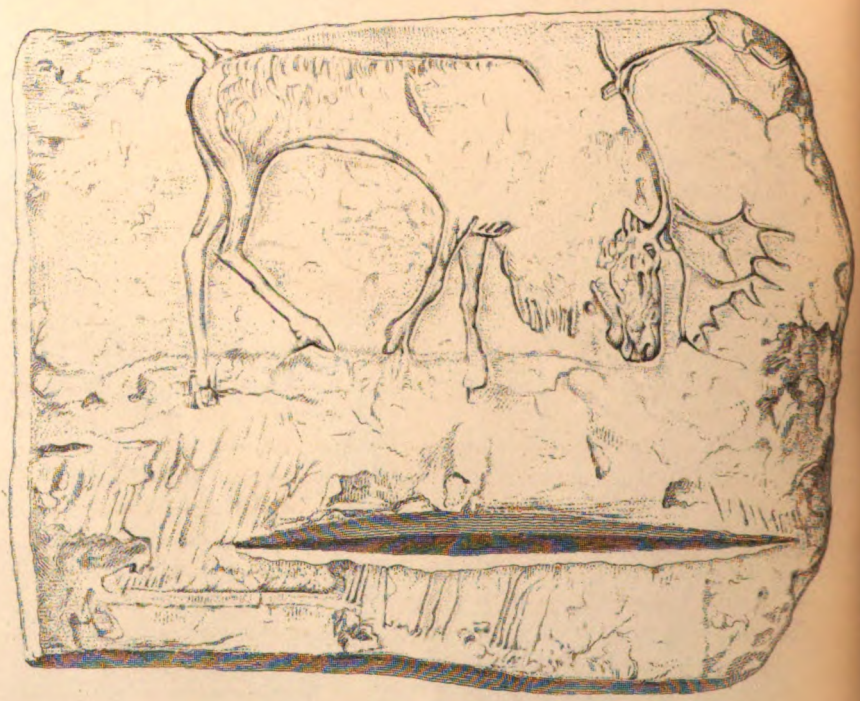

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris

CAVERNE DE THAÏNGEN. (SUISSE.)

Dessin gravé sur bois de renne.

Digitized by Google

ERRES ANTIQUES

TROUVÉS EN ALGÉRIE

I

lusée d'Alger possède une intéressante série de petits monu-
rouvés dans la ville ou aux environs; j'ai eu le plaisir de les
récemment, guidé par M. Mac-Carthy, qui en est le conser-
Au milieu de ces objets, un verre, sur lequel on distingue
es traces de couleurs, attira mon attention. Après l'avoir soi-
ment examiné, je fus assez heureux pour y découvrir un sujet
sant, d'autant plus utile à signaler qu'il rentre dans une
ie dont on possède de très-rares spécimens.

ase de verre a été trouvé en 1852, près de l'emplacement ac-
musée, dans des fouilles opérées pour la construction d'un
il fait partie de la collection donnée à cet établissement par
Mondésir, ingénieur des ponts et chaussées. Le catalogue du
en fait mention, mais sans le décrire (1). Sa forme est celle
obelet monté sur un petit pied circulaire peu élevé qui pré-
e profil d'une doucine; la panse, arrondie, s'évase à la partie
eure, et la base est décorée extérieurement d'un mince filet.
mètre de l'orifice mesure 0m,09, dimension prise y compris
seur du verre; la hauteur est de 0m,07 (2). Les couleurs qui
appliquées sur le verre ont presque entièrement disparu, on
ingue plus que quelques traces de rouge et de bleu; cependant,

vret n° 49, p. 94 et 95.
est à mon compagnon de voyage, M. Jules de Laurière, que je dois le cro-
oint.

Digitized by Google

en le regardant avec soin, on y remarque l'estampage d'un sujet deux fois répété et qui représente un combat de gladiateurs.

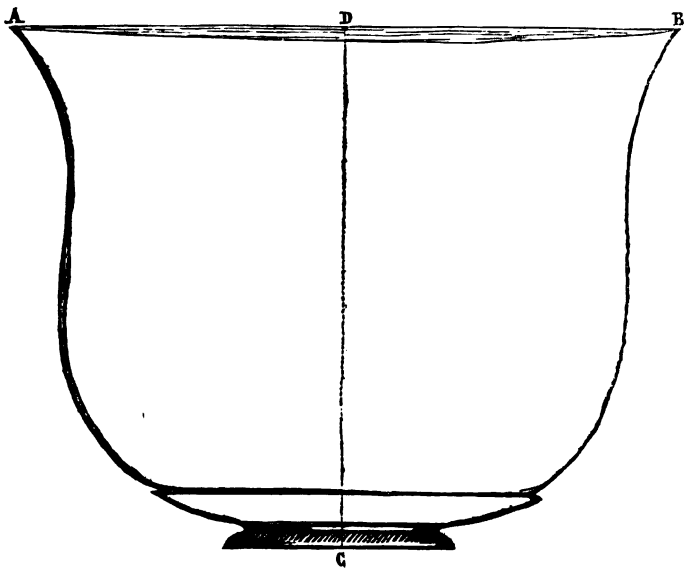

J'en donne ici la description telle que je la retrouve sur mon calepin de voyage :

1° Un gladiateur casqué, debout (traces de couleur rouge), portant le *subligaculum* (traces de couleur bleue); son rival, vaincu, est étendu devant lui sur le dos.

2° La seconde scène est analogue et ne diffère que par la position du gladiateur vaincu : il est tombé à genoux; son grand bouclier est étendu au-dessous de lui et il pose ses deux mains dessus, en tournant la tête en arrière vers le public de l'amphithéâtre, comme pour implorer la pitié et demander sa grâce. Une borne, une palme et une couronne complètent le tableau.

Le vase est intact, mais, comme je l'ai déjà dit, la couleur est presque entièrement enlevée, il n'en reste que des fragments très-petits; avant son application sur le verre, le sujet avait été légèrement gravé à la pointe.

Le même fait peut se remarquer sur un vase en verre de forme arrondie, que possède le Musée du Louvre, et qui a été fabriqué de la même façon; je veux parler du curieux vase trouvé à Nîmes en 1858, que le musée doit à la libéralité de M. Pelet. Le sujet qu'il

Digitized by Google

sente est tout à fait différent; c'est un combat livré dans un cage entre des grues et des Pygmées, sujet qui se retrouve sur rand nombre de vases grecs et qui paraît avoir été fort en hon- chez les artistes de l'antiquité. Les Pygmées sont armés de s et de boucliers; les grues, les ailes à moitié éployées, se dé- nt à coups de bec. La conservation des couleurs appliquées sur se est également peu satisfaisante; presque partout elles ont ru, et on peut y observer ce tracé léger et cette espèce de dépôt lique dont l'éclat et la netteté m'ont permis de retrouver toute ne du vase d'Alger.

planche VIII renferme un excellent dessin du vase de Nîmes; dois à l'obligeance de mon ami et collègue, M. Charles Ra- n-Mollien, attaché au Musée des antiques. Il a reconnu sur le la trace d'une première ébauche à laquelle l'artiste ne s'est rêté; c'est ce qui explique les doubles têtes des grues.

vases présentent tous deux un fond translucide; celui de s est vert, celui d'Alger est d'un blanc laiteux; les figures en ır sont formées d'une sorte d'émail assez épais, appliqué sur le t formant relief. Il est évident que ce verre a été peint, et qu'a- ette opération il a subi une seconde cuisson qui a solidifié les ırs; l'action du temps et le séjour de ces monuments dans un ı plus ou moins favorable ont altéré sensiblement l'émail et même détruit en grande partie, les petits fragments qui en ı ont perdu leur éclat et s'écaillent facilement à l'ongle.

tout où la couleur a disparu on reconnaît un dessin léger, mais xact, de la scène représentée, et un pointillage serré produit s acides contenus dans les matières colorantes. Les couleurs nt le mieux résisté sur le vase de Nîmes sont le rouge et le .

connaît un certain nombre de vases ornés de représentations mbats de gladiateurs; mais ce sont des verres isochromes s ou blancs, colorés dans la pâte (1) et dont le relief est venu un moule; on en compte douze dans les collections d'Europe, i lesquels cinq appartiennent à la France (2), tandis que les

Ces verres colorés s'obtiennent en mêlant à la pâte en fusion, pendant la fabri- , certains oxydes métalliques qui communiquent à toute la substance du verre uleur uniforme. Ce sont des verres *teints*, qu'il ne faut pas confondre avec les *peints*.

Benjamin Fillon, *l'Art de terre chez les Poitevins*, p. 235; Franç. Lenormant, *rchéol.*, nouv. série, XII, p. 304; Sacken und Kenner, *Die Samml. des K. K. und Antiken Cabinets*, 1866, p. 458; Henri Baudot, *Mém. de la comm. des*

Digitized by Google

seuls verres polychromes de ce genre sont, avec celui d'Alger, ceux du Musée de Copenhague, trouvés en 1870 dans une sablière située à Thorslunde, près Hoeie-Taastrup, dans les environs de Roskilde, en Sélande. M. C. Engelhardt, qui vient de les publier (1), les attribue au IVe ou au Ve siècle; c'est peut-être les rapprocher beaucoup de nous et je serais assez porté à les croire plus anciens. Il ne reste qu'un petit fragment de l'un et les deux autres sont loin d'être entiers. L'un de ces fragments représente un loup ou un chien, et tout en rentrant dans la catégorie des verres polychromes à figures, il ne fait pas partie de la série qui nous occupe en ce moment. Le dessin est assez grossier, les couleurs ont dû être appliquées sur le verre par un procédé analogue à celui employé pour les deux vases dont je viens de parler.

M. C. Engelhardt signale également de précieux verres à figures polychromes en relief, trouvés, il y a plusieurs années, près d'un squelette inhumé dans un banc de gravier à Varplev, canton de Stevn. Ils sont aussi au Musée de Copenhague, et le savant conservateur ajoute que le fait de n'avoir pas découvert en dehors du Danemark des verres de ce genre doit être un simple effet du hasard, car il ne peut y avoir de doute sur leur origine romaine. Son travail était déjà terminé, quand M. G. de Mortillet, du Musée gallo-romain de Saint-Germain, lui communiqua un dessin du vase de Nîmes que M. Engelhardt a pu faire graver et insérer, avec une note, dans son article (2). Je regrette vivement de n'avoir pas rapporté un dessin de celui d'Alger; je tenais à le signaler parce que, tout en étant le plus anciennement découvert parmi ceux dont je viens de parler, il était le plus inconnu.

II

Un amateur éclairé, M. le lieutenant Dufour, attaché au bureau arabe d'Aïn-Beïda (province de Constantine), possède aussi un vase de verre antique orné de peintures, découvert par lui à Khamissa (*Thubursicum Numidarum*), au milieu des ruines d'un grand édifice

antiq. de la Côte-d'Or, VII, 205, pl. 1 et 2; *Bulletin de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne*, 1869.

(1) *Mémoires de la Société royale des antiq. du Nord*, nouv. série, 1872, p. 57 et suiv., pl. X, XI, XII.

(2) Voir l'article cité, p. 62.

Digitized by Google

qui occupe les nos 10, 14, 18, dans le plan de cette ville donné par M. Chabassière (1). Il a bien voulu me montrer ce verre à mon passage à Aïn-Beïda, et depuis il m'a envoyé un dessin reproduit sur la planche IX. L'orifice de ce vase mesure 0m,09. Des branches d'arbre entrelacées et garnies de fruits et de feuilles entourent la panse; deux oiseaux voltigent dans le feuillage. Le fond du vase est orné d'une charmante étoile à six rayons, encadrée dans une guirlande de fleurs aux couleurs les plus vives. Tout cela est frais, coquet et d'une conservation parfaite. La couleur appliquée sur un verre bleu translucide forme un léger relief recouvert d'une sorte de vernis que l'ongle ne peut entamer et sur lequel l'action de l'eau n'a pas d'autre effet que de lui donner plus d'éclat et de vivacité. Sa fabrication me paraît être de la même nature que celle des vases indiqués plus haut; sa forme est exactement semblable à celle du vase de Nîmes. C'est un gobelet rond, sans pied, et, chose remarquable, ces deux vases portent au fond la même décoration, une étoile entourée d'une guirlande de fleurs. On sait que des peintres de vases grecs adoptaient ainsi une sorte de fleuron ou un décor particulier qui permettait de reconnaître les pièces sorties de leur atelier. Faut-il en conclure que ces deux vases ont la même origine?

Dans quel pays la fabrication de ces vases a-t-elle eu lieu? C'est une question qui reste à éclaircir et que de nouvelles découvertes nous apprendront peut-être (2). Dans tous les cas, il est bien établi qu'on a trouvé à Alger, à Nîmes et à Khamissa trois verres fabriqués par les mêmes procédés. Je ne puis rien affirmer au sujet de ceux de Copenhague, que je n'ai pas eus entre les mains.

J'ai dit plus haut que les sujets représentés sur le verre d'Alger et sur celui de Nîmes étaient tracés à la pointe sur le verre ou légèrement estampés. C'est là un détail sur lequel je crois nécessaire de revenir. Il vient de paraître une *Histoire de l'art de la verrerie antique* (3). J'ai été fort étonné, en lisant cet ouvrage, de n'y trouver qu'une seule mention d'un verre orné de sujets tracés à la pointe (*graphice exornata*). C'est un fragment découvert dans un tombeau

(1) *Ann. de Constant*, 1866, pl. II.

(2) Il est cependant très-probable que ces verres ont été mis au jour sur les bords de la Méditerranée, dont tout le bassin était couvert de fabriques à l'époque romaine. Les verriers de Byzance et de Thessalonique rivalisaient avec ceux d'Alexandrie et de Sidon.

(3) *Histoire de l'art de la verrerie dans l'antiquité*, par Deville, ouvrage illustré de magnifiques planches en couleur. Paris, Morel, 1873.

Digitized by Google

à la porte de Pise et recueilli par Passeri (1). Ce fragment représente des courses de char dans le cirque, sujet fort analogue aux combats de gladiateurs. Il existe cependant quelques autres vases décorés par le même procédé. Trois d'entre eux sont même de la plus haute importance.

1° Un verre, trouvé en 1822 dans les fouilles d'une sépulture antique, près de Piombino, non loin des ruines de Populonia. Tout autour de ce vase sont gravées en creux des vues d'édifices, avec des inscriptions qui en indiquent le nom ou l'usage : *stagnu(m)*, *ostriaria*, *palatiu(m)*, *ripa*, *pilae;* et sur le col on lit en plus grosses lettres : *Anima*, *felix vivas*. — On a cru reconnaître dans cette représentation les édifices de Pouzzoles (2).

2° Un vase semblable à celui de Populonia, non-seulement par la forme, mais encore par les sujets qui le décorent et la manière dont ils sont gravés, existe à Rome, dans le musée Borgia, aujourd'hui de la Propagande. Il a été trouvé aux environs de Rome. Il porte l'inscription funéraire : *Memoriae felicissimae filiae*, et, au-dessous des édifices gravés sur la panse, on lit : *Faros*, *stagnu(m) Neronis*, *ostriaria*, *stagnu(m)*, *silva*, *Baiae*. C'est, sans aucun doute, une vue de la célèbre plage de Baia (3).

3° L'Académie des beaux-arts à Lisbonne possède un troisième verre trouvé dans les ruines romaines d'*Odemira*, petite ville de l'Alemtejo; ce verre a figuré en 1867 à l'exposition des objets de la section portugaise. Il est décoré de la même façon que les premiers : deux grands portiques et plusieurs monuments entourent la panse, avec les inscriptions : *therme Jani*, *amphitheat(r)a*, *solariu(m)*, *theatrum*, *ripa*, *pilas*. On y reconnaît également les édifices de Pouzzoles (4).

(1) Deville, *op. laud.*, pl. 89 et p. 74.

(2) Dom. Sestini, *Illustrazione d'un vaso antico di vetro*, Firenze, 1812. Il existe une traduction française de cette dissertation par C. M. Grivaud. Paris; Sajou, 1813. Müller, *Handbuch*, ed. 3, p. 447; Mercklin, *De vase vitreo Populoniensi brevis disputatio* (dans Lectionsverzeichniss), Dorpati, 1851; G. B. de Rossi, *Le prime raccolte d'antiche iscrizioni*, p. 58 et suiv.; G. B. de Rossi, *Topografia delle spiagge di Baja graffita sopra due vasi di vetro*, dans le *Bullettino archeologico Napolitano*, nuova serie, 1853, p. 133, tav. IX, n° 2; Coste, *Voyage d'exploration sur le littoral de la France et de l'Italie*. Paris, impr. imp., 1861, p. 98 et 99.

(3) Bellori, *Fragmenta vestigii veteris Romae*, dans une vignette, avec la mention *ex antiquâ picturâ;* Pratilli, *Via Appia*, p. 388, 1745; Mamachi, *Orig. christ.*, I, 464, 1749; Mommsen, *Inscr. Neapol.*, n° 561; Garrucci, *Bullettino Napol.*, nuova serie, 1853, p. 136, tav. IX, n° 2; G. B. de Rossi et Coste, dans les ouvrages cités à la note précédente.

(4) Exposition universelle, *Cat. spécial de la section portugaise*, p. 363, n° 121; Jor-

Digitized by Google

rois vases forment une série tout à fait unique (1). Les savants ont fait connaître n'indiquent sur leurs panses aucune trace ature; il me paraît cependant tout à fait probable qu'ils en revêtus; leur séjour prolongé dans la terre a sans doute fait itre l'émail. Ce qui me confirme dans cette idée c'est que en publiant le second, dit qu'il le reproduit *ex antiqua pic-* eut-être qu'à l'époque où cet antiquaire le dessinait, on dis- encore quelques traces de peinture. Comment supposer que ens aient orné ces verres de sujets si superficiellement ans les rehausser de couleurs? Les Romains avaient proba- adopté, pour les décorer, le procédé des artistes grecs qui, e peindre les vases, traçaient légèrement les principaux con- ı moyen d'une pointe; seulement l'émail, ayant moins de r le verre que sur la terre cuite, a disparu plus facilement. lm. Le Blant, membre de l'Institut, a publié en 1856 (2) un rtrait peint et doré sur verre, et non pas entre deux verres on en a de nombreux spécimens parmi les monumentsde e chrétienne. Il attribue cet ouvrage au IVe siècle, et ajoute a pas encore rencontré d'autres exemples de ce genre de Ce médaillon rentre dans la catégorie des verres que nous ıs.

yzantins conservèrent tous les procédés des verriers ro- l'emploi des peintures vitrifiables pour la décoration des eur fut familier, mais c'est à tort qu'on leur en a attribué ion (3). Le moine Théophile qui vivait, suivant les uns, au cle, suivant les autres, au XIVe, nous initie, dans son curieux ıux moyens dont ils se servaient pour fixer ces couleurs (4); ils continuaient simplement les traditions romaines et ut pas leur laisser l'honneur d'une découverte qui ne leur ent pas.

Küste von Puteoli auf einem Rœmischen Glasgefæss nebst einigen Reliefs von ans l'*Archæolog. Zeitung*, 1868, p. 91, pl. II; *Magasin pittoresque*, février c un dessin de Sellier.

Albert Dumont a décrit dans le *Bull. de la Soc. des antiq.*, 1873, 2e tri- . 71, une coupe chrétienne en verre blanc trouvée à Podgoritza et portant s gravés à la pointe. — Le Louvre possède un fragment de verre antique, t du Musée Campana, qui est gravé à la façon des verres de Bohême.

Le Blant, *Monuments chrétiens inédits*, dans le *Bulletin archéol. de l'Athen.* 856, p. 9 et pl. I, n° 14.

parte, *Histoire des arts industriels*, 1866, IV, 545.

eophili *Diversarum artium schedula*, l. II, c. 13 et 14.

Digitized by Google

III

Un antiquaire de Constantine, M. Costa, possède un verre d'une grande beauté et d'une conservation parfaite, que lui-même a recueilli dans ses fouilles du Coudiat-Ati; ce précieux objet était renfermé avec de la terre et quelques coquillages dans un vase de poterie commune (1) que la pioche a brisé. Il est blanc, sa forme est celle d'une timbale; la décoration qu'il porte est en relief et non pas gravée, ainsi que le dit M. Marchand, qui l'a déjà signalé (2). Deux couronnes séparées par une palme décorent de chaque côté la panse arrondie; le groupe qu'elles forment à droite se trouve donc reproduit à gauche. Mais ce qui le rend particulièrement intéressant, c'est l'inscription grecque en relief qu'on y remarque.

D'un côté du vase : ΛΑΒ ΕΤΗ Ν — λάβε τὴν νεικήν

De l'autre côté : ΝΕΙ ΚΗΝ

νεικήν est évidemment ici pour νίκην (3). Les palmes et les couronnes, qui sont les emblèmes de la victoire, confirment cette interprétation. Il est vraisemblable que ce verre est chrétien; la forme des lettres permet de faire remonter sa fabrication au ve siècle. Une ornementation analogue se retrouve sur un vase de plomb

(1) On a d'autres exemples de ce fait. En 1856, on a trouvé à Bréauté (Seine-Inférieure) un flacon de verre renfermé également dans un grand vase de terre cuite. (Deville, *op. laud.*, p. 41, pl. XLVII.)

(2) *Ann. archéol. de Constantine*, 1866, p. 41 et 50. — L'interprétation de l'inscription grecque par M. Marchand ne me paraît pas admissible.

(3) Cf. les légendes des monnaies de Nicopolis de Judée sur lesquelles on lit : ΝΕΙΚΟΠΟΛΕΩϹ, ΝΕΙΚΟΠΟΛΙΤΩΝ (de Saulcy, *Numismatique de la terre sainte*, p. 174, 175). Un verre antique porte l'inscription ΝΕΙΚΩΝ ΣΕΙΔΩΝ; on en connaît d'autres [le Musée du Louvre en possède un] avec la marque ΑΡΤΑϹ ϹΕΙΔΩ. On pourrait citer de nombreux exemples de l'emploi de la diphthongue ει pour ι; je me contenterai d'en indiquer deux tirés des inscriptions grecques du Louvre : dans une invocation aux divinités égyptiennes Anoubis, Osiris et Isis, trouvée à Gemblick, près Cyzique, le nom d'Osiris est écrit Ὀσειρις; et sur le dossier du fauteuil de la statuette d'Euripide provenant de la villa Albani, on lit Εἰφιγένεια pour Ἰφιγένεια (Frœhner, *Inscriptions grecques du Louvre*, n°s 1 et 121).

Digitized by Google

trouvé dans la régence de Tunis, et qui porte des sujets chrétiens, entre autres la représentation du bon Pasteur. L'exclamation ne peut-elle pas être une allusion au triomphe du chrétien après la mort? M. de Rossi a signalé deux vases en verre découverts dans l'arénaire situé entre le cimetière des Thrason et celui des Jordani, sur la voie Salaria nouvelle, qui portent tous deux une inscription en relief. Sur le premier, déjà publié par Lupi, on lit : ΠΙΕ ΖΗCΑΙC ΕΝ ΑΓΑΘΟΙC; sur le second, on retrouve la même acclamation convivale : ΠΙΕ ΖΗCΑΙC, avec le nom de la personne à qui elle s'adresse (1).

Deux filets concentriques en relief entourent le verre en haut et en bas; la base est décorée d'une moulure. Il y a une analogie frappante de forme entre ce petit vase et un autre que possède le Musée du Louvre (salle asiatique), mais la décoration extérieure est différente. Ce dernier est orné sur la panse de plusieurs petits ronds en relief; il a été trouvé dans l'île de Chypre.

Le verre de M. Costa n'a pas été fabriqué dans l'Afrique latine (2); peut-être est-il sorti d'un atelier de la Cyrénaïque, province de caractère et de langue grecs, ou provient-il de la côte de Phénicie?

ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE.

(1) *Bull. d'arch. chrét.*, nouv. série, IV, p. 23.

(2) On sait combien les inscriptions grecques sont rares en Algérie : Renier, nos 1819, 1820, 2136, 2142 à 2144, 2146, 2923.

Digitized by Google

LE

RENNE DE THAÏNGEN

Note lue à l'Académie des inscriptions le 6 mars 1874.

Une découverte des plus importantes vient d'être faite à Thaïngen, dans les environs de Schaffhouse, en Suisse, non loin du lac de Constance. Au commencement de cette année (1874), de jeunes enfants des écoles de Thaïngen faisaient, sous la conduite des instituteurs de la commune, une excursion de botanique. Le hasard les conduisit à l'entrée d'une caverne connue dans le pays sous le nom de Kesserloch (1). Ils y cherchaient des mousses et des lichens qui se rencontrent souvent dans ces sortes de grottes, quand leur attention fut éveillée par la présence, à la surface, de quelques os d'animaux mêlés à des silex taillés. Les instituteurs comprirent, de suite, qu'il pouvait y avoir là une *caverne habitée*. Ils se mirent à opérer une fouille, et recueillirent en quelques heures un certain nombre d'objets qu'ils s'empressèrent de communiquer à M. Heim, professeur de géologie à l'École polytechnique de Zurich, avec prière de les examiner. M. Heim reconnut immédiatement parmi ces objets des couteaux et des grattoirs très-caractérisés, mêlés à des ossements de renne et de cheval. Il ne douta pas un instant que la caverne ne fût une caverne de l'âge du renne et résolut d'aller l'étudier en détail.

« Le 5 janvier, écrit-il, j'étais à la besogne. Nous creusions et cherchions dans les couches inférieures. J'étais en train d'extraire, à

(1) Cette caverne, d'après M. le professeur Heim (voir *Ueber einen Fund aus der Renthierzeit in der Schweiz*, in *Mittheilungen des antiquarischen Gesellschaft* in Zurich, 1874, Band XVIII, Heft 5), est située à environ un kilomètre de la station de Thaingen, où passe le chemin de fer. L'entrée est au niveau du sol. Elle mesure $11^{m},50$ de large sur 5 mètres de haut. La lumière y pénètre facilement et en abondance.

Digitized by Google

un mètre de profondeur (1), un fragment de bois de renne
el j'avais remarqué une profonde incision : Voilà, dis-je à la
e qui travaillait avec moi, une belle entaille (M. Heim en
jà trouvé plusieurs analogues); c'est la plus profonde que
ons rencontrée. Et je déposai dans la corbeille le fragment
out couvert de terre. Le tout fut expédié le soir même à Zu-
s que personne y eût touché, et remis au conservateur des
ns géologiques du Polytechnicum. Chaque pièce fut par lui
ement lavée au pinceau, et me fut remise ensuite, sans
ion aucune.

agment de bois de renne qui portait la belle entaille dont
me tomba de nouveau sous les yeux; en le retournant, je
i de l'autre côté quelques traits représentant évidemment
postérieure d'un animal. Le dessin n'apparaissait que
on confuse et ne pouvait être interprété que par un œil très-
il était resté tout à fait invisible à M. le conservateur des
s entre les mains duquel il avait passé. J'entrepris, au
'acides et d'huile de térébenthine, de le débarrasser de
couche graisseuse et calcaire qui l'enveloppait comme d'une
es traits devinrent de plus en plus nets. Je vis enfin appa-
nage à peu près complète d'un quadrupède. »

une gravure à la pointe d'une grande finesse. M. Heim
ssitôt annoncer sa découverte au Dr Keller. Les instituteurs
évenus; la caverne fut murée afin qu'aucun profane n'y pût
et l'on décida que des fouilles régulières seraient entre-
printemps (2). Ces précautions étaient justifiées par l'intérêt
nel qu'offrait la pièce capitale dont je mets des dessins et
ge sous vos yeux. (Voir pl. X, f. 1 et 2; le n° 1 représente le
sa forme réelle, le n° 2 le dessin développé).

im donne la description suivante des couches diverses qui composent la
a couche supérieure, dit-il, se compose, en partie, de fragments de roche
venant du plafond. Cette couche est jaune clair. Elle atteint par endroits
isseur. On rencontre ensuite une seconde couche noirâtre, formée de
matières organiques putrescibles, où se trouvent des os et d'autres dé-
ouche noirâtre n'a pas moins d'un mètre d'épaisseur à l'endroit où la
pratiquée. Vient ensuite une troisième couche formée d'une terre forte-
âtre et bien plus puissante encore, puisque quand les travailleurs furent
l'invasion des eaux ils n'en avaient pas atteint le fond quoiqu'ils
à traversé deux mètres de cette couche et pénétré, par conséquent, à
50 au-dessous du niveau de la caverne; au centre de cette couche se
, en certains endroits, des parties noires et brunes. » (Heim, *l. c.*)

s, le grand conseil de Schaffhouse s'est emparé de la caverne avec l'in-
a faire exploiter pour le compte du canton.

Digitized by Google

La gravure à la pointe qui avait si vivement frappé le professeur Heim et le Dr Keller représentait, en effet, un renne debout dans l'allure d'un animal qui se promène en broutant. La tête, légèrement inclinée vers la terre, est reproduite avec une délicatesse de lignes extraordinaire. Les divers dessins que j'ai déposés sur le bureau (1) ne rendent qu'imparfaitement les traits de l'original; mais le moulage et surtout le moulage développé à l'aide de la gélatine, moulage que nous devons à l'habileté de M. Abel Maître dont j'ai déjà eu occasion de citer le nom devant vous, vous permet de vous faire une idée exacte de cette œuvre vraiment étonnante des premiers habitants de la Gaule.

Cette œuvre est-elle donc authentique? et si elle est authentique, à quelle période de notre histoire primitive doit-on la rattacher? Quel enseignement ressort pour nous de ce fait inattendu? Dans quelle mesure les hommes de science doivent-ils adhérer aux conclusions de toutes sortes que l'on peut vouloir en tirer? Telles sont les questions dont j'ai demandé l'autorisation d'entretenir un instant l'Académie.

Et d'abord, il est clair, Messieurs, que si je me suis permis de présenter à votre compagnie la reproduction de cette gravure, c'est que je crois et que je crois fermement à son authenticité. Ce n'est point là seulement une impression de sentiment fondée sur le récit du Dr Heim, qui fait cependant déjà autorité; c'est une opinion raisonnée que j'espère vous faire partager. J'ai fait, dans ce but, le voyage de Zurich. J'ai longuement entretenu le Dr Keller et le professeur Heim. Je me suis fait redire toutes les circonstances de la découverte; puis, de retour à Paris, en présence des dessins et des moulages que je rapportais à défaut de l'original, j'ai groupé autour de ce fait nouveau tous les faits anciens analogues (et vous allez voir qu'ils sont déjà très-nombreux); et je suis arrivé à la conclusion que le doute n'est pas possible. J'ose donc dire que nous sommes en face d'un fait ayant tous les caractères de la certitude, d'un fait historique de très-grande conséquence et qui mérite, à tous égards, l'attention d'un corps savant.

(1) 1° Le dessin lithographié envoyé par le Dr Keller aux principaux archéologues français et étrangers; 2° le dessin annexé au mémoire du professeur Heim. — Celui que nous donnons est inédit. Il a été exécuté sur un excellent moulage dû à M. Abel Maître, par M. Naudin, dont la série de dessins déposée au Musée de Saint-Germain est si remarquable. Nous pouvons en certifier la parfaite exactitude. Voir pl. X, n° 1, le bois du renne tel qu'il est, et n° 2, la gravure développée d'après le moulage sur gélatine de M. Maître.

Digitized by Google

st pas d'aujourd'hui, vous le savez, que l'on a trouvé des s travaillés dans les cavernes. Dès 1864, Édouard Lartet pu- ns la *Revue archéologique*, avec le concours de Henry Christy, quable article où il signalait les résultats obtenus par lui à e fouilles opérées dans la Dordogne. Une vitrine de la pre- le de l'Histoire du travail, à l'Exposition universelle de 1867, les principaux spécimens de ces naïfs débuts de nos pères rts du dessin. Cette exhibition des deux ou trois plus belles s qui existassent alors eut un grand succès. Toutefois bien es, bien des incertitudes restèrent dans les esprits. On se t, alors, ce que dans cette voie de recherches l'avenir réserve. Depuis *dix ans* la question a marché et je crois t assez mûre pour être portée à votre tribunal. Il manque, toujours quelque chose à une vérité tant qu'elle n'a pas, i dire, reçu de vous droit de cité.

m'efforcer de poser en quelques mots, aussi nettement que les termes du problème, en dégageant des obscurités qui encore les envelopper les éléments de solution qu'il con- ntefois il est un côté, le côté géologique, que je n'aborderai seulement parce qu'il n'est aucunement de ma compétence, ce que je ne puis rien avoir à en dire dans une Académie des membres est l'homme, je ne dis pas de France, mais , qui connaît le mieux cette question (1).

lix ans, on avait signalé une *soixantaine* de cavernes. On en ujourd'hui plus de *trois cents* (2). La *Commission de la topo- es Gaules* a même pu, avec le secours de ses correspondants cours de M. Gabriel de Mortillet, attaché du Musée de Saint- , en dresser une carte qui va paraître. Je vous en ai apporté ère épreuve. Ces trois cents cavernes n'appartiennent pas à quarante départements. Une *trentaine*, en outre, sont en Belgique, *trois* en Bavière et *trois* en Suisse. On en dé- ous les jours de nouvelles. Je ne parle toujours que des ou abris qui ont été habités par les populations dont le ait la principale nourriture. Si l'on compte en plus les sta- r libre de la même époque, on arrive à dépasser le nombre

Desnoyers, auquel nous devons un travail sur les cavernes aujourd'hui

ndrait dire *quatre cents* si l'on tenait compte des *stations* de l'âge de la par la nature des silex travaillés et le caractère des ossements qu'elles , se rattachent directement à l'époque des cavernes.

Digitized by Google

de quatre cents. Mais ce n'est pas seulement le nombre des cavernes habitées reconnu jusqu'ici en Gaule qui en constitue l'importance, c'est le caractère d'homogénéité qui se manifeste dans tous les produits des fouilles qui y ont été faites. En sorte qu'il n'y a pas là un réceptacle banal, pour ainsi dire, et d'époque indéterminée, comme le lit des rivières où, depuis l'origine du monde, tous les siècles peuvent être plus ou moins représentés au sein du sable et de la vase; il y a un ensemble d'habitations parfaitement circonscrites entre des dates certaines, relativement, du moins, à d'autres phénomènes du même ordre (1); je veux dire que la civilisation que j'appellerai *troglodytique* commence à un moment déterminé, celui où les grands animaux de l'époque diluvienne, le mammouth, le rhinocéros, le grand cerf, l'ours des cavernes, c'est-à-dire l'ensemble des races dites éteintes va disparaître, et finit avec l'apparition de la pierre polie, des animaux domestiques, le *chien*, le *bœuf*, le *mouton*, le *porc*, et des céréales, le *froment*, l'*épeautre* et l'*orge*. Et ce ne sont pas là, Messieurs, des conjectures; cinq congrès internationaux ont déjà discuté ces faits, qui ont donné lieu à bien des hypothèses, à bien des appréciations diverses. Les hypothèses seront longtemps encore discutées. Les faits sont, aujourd'hui, universellement admis. Ce sont des faits d'observation.

Ces faits peuvent se résumer ainsi :

1° Sur le sol de l'ancienne Gaule existe un nombre considérable de cavernes, abris sous roche ou stations (plus de *quatre cents* déjà ont été explorées) dans lesquels ont séjourné, d'une manière fixe, une série plus ou moins longue de générations humaines.

2° Ces premiers *troglodytes* ont assisté à la disparition du mammouth, du grand ours, du grand cerf, du rhinocéros, qui vivaient encore en Gaule lors du premier établissement de ces populations dans les grottes.

3° La principale nourriture des hommes des cavernes était le *renne* et le *cheval sauvage;* le renne surtout, dont les ossements se rencontrent en nombre considérable dans les cavernes habitées.

4° L'homme, à cette époque, avait pour toute arme des *silex* taillés à éclats, pour outils des *silex* également et des instruments en os et en bois. Il allumait dans les cavernes des foyers dont nous re-

(1) Il faut ajouter que les détritus à silex travaillés et ossements de renne, etc., sont dans quelques cavernes, comme celles de Lortet, recouverts de stalagmites qui les isolent complétement, depuis un temps considérable, des couches superficielles.

Digitized by Google

s de nombreuses traces. L'art de la poterie, toutefois, paraît
r été inconnu.

homme, comme le prouvent déjà nombre de squelettes de
nces incontestées, avait la même conformation, la même
yenne que nous, le front élevé et portant tous les indices
ce forte et intelligente (1).

temps pendant lequel les cavernes ont été habitées a été
. Il n'a pris fin qu'au moment très-nettement défini où se
, avec la pierre polie, les *monuments mégalithiques* et les
ns lacustres (2).

vons plusieurs preuves de la durée considérable de la pé-
glodytique. C'est durant cette période que s'est développée
des *animaux émigrés*. Le *renne*, le *cheval sauvage*, le *saiga*,
s, le *bouquetin*, le *lagopède* pullulaient dans nos plaines et nos
es Pyrénées aux Alpes, des Alpes aux embouchures de la
l'époque où les cavernes étaient habitées d'une manière

maux étaient, au contraire, déjà remontés vers le Nord ou
réfugiés sur les cimes neigeuses de nos hautes montagnes
cavernes commencèrent à être abandonnées. On en rencon-
ne trace soit dans les couches supérieures des cavernes où se
pierre polie, soit sous les dolmens, soit au milieu des ha-
lacustres. L'ère des cavernes paraît donc avoir duré autant
des animaux émigrés. Mais nous avons une preuve *plus di-*
a persistance, pendant de longs siècles, des habitudes tro-
es, une preuve matérielle incontestable : *c'est la puissance*
che de détritus de certaines grottes (3).

z ce que dit à ce sujet un habile géologue, M. Édouard
qui appartient la collection que *voici* (4), produit des fouilles

la remarquable publication de MM. de Quatrefages et Hamy, intitulée :
nica. Paris, 1873-74.

re les diverses époques palæolithiques on suit le développement régulier
de l'industrie ; on en trouve les transitions et les passages... Il n'en est
ème entre le palæolithique et le néolithique (pierre polie); il y a là une
ofonde lacune, un grand hiatus. Il y a une transformation complète. »
Mortillet, *Classification des diverses périodes de l'âge de la pierre*, dans
de Bruxelles, p. 440.

avons vu que les couches de détritus de la caverne de Thaïngen mesuraient
s cinquante, au moins, dans la partie explorée jusqu'ici.

e collection a été mise, après la séance, sous les yeux des membres de
ui ont bien voulu l'examiner.

Digitized by Google

qu'il a fait exécuter, sous sa direction, dans une des cavernes des Pyrénées, la grotte de *Gourdan* (Haute-Garonne) (1) :

« C'est sur les assises d'origine glaciaire où ne se voit encore « aucun vestige d'industrie humaine que l'homme s'est installé pen- « dant l'âge du renne. Cette première assise *glacière*, composée d'ar- « gile jaune et de rochers nus, sert, en effet, de base à une *couche* « *de terre mêlée de cendres et de charbons, pleine d'ossements brisés et* « *de silex taillés* (p. 6). *Or, ce n'est ni l'action des glaciers, ni les* « *débordements des fleuves qui ont apporté les éléments de cette couche.* « L'HOMME SEUL A ÉTÉ L'AGENT CRÉATEUR DE CES STRATES. Seul il les « a formées, peu à peu, en allumant du feu sous la voûte qui l'abri- « tait, en jetant autour de lui les restes de son repas, en abandon- « nant sur le sol les ossements des animaux dépecés, les outils en « silex émoussés, les os taillés hors d'usage, les ornements brisés « ou perdus. *Pendant la longue série des siècles qu'il a fallu pour* « *former cette assise*, des rochers ont continué de temps à autre à se « détacher de la voûte. L'homme les laissait dans la grotte quand ils « étaient trop gros, s'installait autour d'eux, et le sol en s'élevant « par l'accumulation des débris de cuisine finissait par les enfouir. « *J'en ai mesuré un*, dit M. Piette, *qui n'a pas moins de trente mè-* « *tres cubes*. Des stalagmites s'élançant de quelques-uns de ces blocs « s'unissent à des stalactites qui descendent de la voûte. *Les assises* « *qui représentent l'âge du renne dans la grotte de Gourdan* ont ordi- « nairement TROIS MÈTRES DE PROFONDEUR. En certains endroits, « elles atteignent SIX MÈTRES de puissance. Leurs strates supérieures « sont noirâtres et ont en moyenne un mètre d'épaisseur. Formées « presque exclusivement de cendres charbonneuses et de débris « divers, elles contiennent en grande abondance des aiguilles et des « flèches en bois de renne. Les gravures y sont mal conservées, pré- « cisément parce que l'action corrosive des cendres a dû hâter leur « destruction. Les strates inférieures sont jaunâtres et mêlées de « terre (2). *Les gravures y ont une conservation parfaite.* »

Cette description de la grotte de Gourdan ne laisse rien à désirer. Vous voyez de quel milieu sortent les silex et objets travaillés dont je vous apporte ici les spécimens les plus curieux, que M. Edouard Piette a bien voulu me confier pour vous être présentés.

(1) E. Piette, *la Grotte de Gourdan pendant l'âge du renne*, extrait des *Bulletins de la Société d'anthropologie* de Paris, séance du 18 avril 1873.

(2) Nous avons vu plus haut que dans la caverne de Thaingen la couleur de la couche inférieure était également sensiblement différente de la couleur de la couche supérieure.

Digitized by Google

s pouvez vous figurer à peu près, d'après cet exposé, ce que
re la caverne de *Thaïngen*.

uels sont les animaux que M. Piette a reconnus au milieu de
s de cuisine? *Avant tout* le RENNE, dont on a rencontré, es-
l, *trois mille mâchoires* (p. 27); 2° le cheval sauvage; 3° le
le bos primigenius (bœuf sauvage); 5° la chèvre sauvage;
ouquetin; 7° le chamois; 8° le sanglier; 9° l'ours ordinaire;
oup; 11° la martre; 12° le renard; 13° l'antilope saïga; 14° le
nol; 15° le lièvre; 16° le lagopède; 17° le tétras des saules,
rd, enfin, et peut-être, la *poule* (1).

un ensemble d'animaux qui se retrouve presque sans va-
ans les cavernes habitées (2).

ien domestique, le mouton, le porc, le bœuf de labour ne se
rent point, au contraire, dans les listes dressées par les na-
es les plus compétents à la suite de l'examen des ossements
ernes. Nouvelle preuve que nous sommes en face d'une civi-
toute spéciale.

ien, *quelles sont les représentations* figurées sur les bois de
u lames d'ivoire sortis des cavernes? Voici la liste des dessins
is par M. Piette dans la grotte de Gourdan : 1° le *renne;* 2° le
3° le *chamois;* 4° la *chèvre;* 5° l'*antilope saïga;* 6° l'*élan;*
euf sauvage; 8° le *loup;* 9° le *sanglier;* 10° le *phoque;* 11° le
in; 12° le *canard* (3).

nne, le cheval, la chèvre, le bouquetin, le loup, le canard,
ne ressemblance incontestable.

ce sont là justement, Messieurs, les animaux au milieu des-
ivait l'homme des cavernes, qu'il avait sous les yeux, dont la
aisait sa principale occupation, la chair et la moelle sa prin-

s animaux signalés par M. Heim dans la caverne de Thaïngen sont, dans la
oire : 1° le *lièvre*, qui reparaît aussi dans la couche rouge; 2° le *renne*,
e abondance; 3° le *cerf*, également abondant; le renne était plus abon-
s la couche noire que dans la couche rouge; 4° le *cheval*, dans les deux
5° la *perdrix de neige;* 6° le *renard* ou le *loup*. Il faut se rappeler que
n'a fait qu'une seule fouille de quelques heures. MM. les régents de Thaïn-
ent de plus trouvé, dans les premiers jours, des lamelles bien conservées
laire d'éléphant, une dent de hyène et des débris d'ours.

Van Beneden a reconnu la présence des animaux suivants dans les cavernes
ue fouillées par M. Édouard Dupont : le renne, le cheval, le cerf, la chèvre, le
n, le chamois, le bœuf, le sanglier, l'ours, le renard, le lièvre, le campa-
glouton et plusieurs espèces d'oiseaux. La faune était donc alors à peu
même dans le midi et dans le nord de la Gaule.

donne la liste dressée par M. Piette.

Digitized by Google

cipale nourriture. Quelques-uns de ces dessins sont, comme celui de *Thaïngen*, d'une merveilleuse exactitude. Un naturaliste seul ou un homme toujours en présence de l'animal a pu rendre, avec cette expression, ses allures et ses formes. Un de vos confrères de l'Académie des sciences, M. le docteur Roulin, à qui je les ai soumis et qui, mieux que personne, connaît et les animaux sauvages et les animaux domestiques, vous confirmera ces appréciations.

Vous pouvez d'ailleurs en juger vous-mêmes. Comparez au renne de Thaïngen les calques de rennes pris dans les ouvrages de Frédéric Cuvier (1), et de Richardson (2), et de Schreber (3), et que M. le docteur Roulin a bien voulu choisir lui-même. Je les dépose sur le bureau. De quel côté est la plus grande exactitude? Il serait difficile de le dire. Remarquez surtout les palmes dentelées du renne des cavernes, particularité généralement ignorée. Voyez avec quelle perfection elle est rendue sur notre bois de renne. Le dessin emprunté à Schreber n'est certainement pas plus saisissant. Ce sont là des détails qu'un faussaire n'inventerait pas.

Et maintenant, combien de cavernes à ossements travaillés connaissons-nous déjà (car les données de la statistique en pareille matière sont d'un secours précieux)? Nous en connaissons déjà quinze au moins, pour ne parler que des plus importantes. Dans le Périgord, les grottes ou abris déjà célèbres des *Eyzies*, de *Laugerie-Basse* et de *la Madelaine* (communes de Tursac et de Tayac). Dans les vallées pyrénéennes (Ariége, Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées), les grottes d'*Alliat*, de *Massat*, d'*Aurensan inférieure*, de *Gourdan* et de *Lortet*. Les grottes ou abris de *Bruniquel*, au nombre de deux, dans le Tarn-et-Garonne; celles de *La Chaise* (commune de Vouthon) dans la Charente, de *Chaffaud* dans la Vienne, de *Châtel-Perron* dans l'Allier, de *Veyrier* dans la Haute-Savoie, et enfin de *Thaïngen* en Suisse. Je ne parle pas des grottes de Belgique où l'*art troglodytique* est beaucoup moins développé.

Le nombre des objets travaillés (4) extraits de ces grottes dépasse certainement un millier. Le nombre des silex ouvrés serait incalculable. C'est, comme vous voyez, tout un monde digne de la plus sérieuse attention.

(1) Frédéric Cuvier, *Mammifères du Muséum*.

(2) Richardson, *Fauna Boreatis Americana*, p. 241.

(3) Schreber, *Zoologie*, pl. CCXLVIII, A, B, C, D et E.

(4) Nous comprenons dans ce nombre les aiguilles à chas, et les flèches et harpons en bois. Nous ne saurions dire quel est le nombre des objets sur lesquels ont été constatés des dessins. Ce serait une statistique utile à faire.

Digitized by Google

il ne faut pas croire que les hommes des cavernes soient ar-
e prime abord et sans tâtonnement au degré de perfection
nt atteint comme artistes, permettez-moi le mot, car ils mé-
ette épithète. Les cavernes se divisent en deux groupes suf-
ent distincts et qu'il est facile de reconnaître au musée de
ermain, grâce à la classification méthodique apportée par M. de
et au classement de la salle de la pierre. Le premier groupe,
stablement le plus ancien, renferme des cavernes où le grand
le mammouth dominent (c'est l'âge du mammouth de Lartet).
objet en os ou en bois travaillé ne s'y rencontre. Les os tra-
n'apparaissent que plus tard (1). C'est alors seulement que,
s grottes du type dit de *la Madelaine* (âge du renne de Lartet),
ncent à se multiplier les flèches barbelées, les bâtons de com-
nent sculptés ou gravés, les fines aiguilles en os, les harpons
nards ornementés. Mais il est bon de remarquer qu'à cette
le mammouth, le grand ours, le cerf mégacéros ont disparu
ongtemps. On n'en trouve plus trace dans les couches qui con-
t les beaux dessins que je mets sous vos yeux. L'art de *la Ma-*
, pour lui donner le nom du groupe auquel il appartient, n'est
oint un art primitif. Il n'apparaît qu'après de longs siècles de
ment, il représente le point culminant auquel les *artistes* des
s ont pu arriver après de longs efforts.

st peut-être pas défendu de croire que cet art ne s'est même défi-
ent développé qu'au contact des hommes de la pierre polie (2).

de Mortillet (*Congrès de Bruxelles*, p. 536) admet une époque intermédiaire
e il donne le nom d'*époque de Solutré*; l'existence de cette époque ne me
s encore nettement démontrée. Les silex de Solutré appartiennent certai-
un type spécial, mais est-ce une raison pour en faire une époque distincte?
nble plus prudent de ne reconnaître, jusqu'à nouvel ordre, que deux *gran-*
ues : celle du silex sans mélange d'os ou bois travaillé avec présence du mam-
de l'ours des cavernes, et celle du *bois travaillé* avec prédominance du renne.
ortillet reconnaît lui-même qu'il y a débat au sujet de l'époque de Solutré,
autres grandes époques sont, au contraire, reconnues par tout le monde.
vail grossier et primitif de l'époque du Moustier, dit M. de Mortillet, se
ne et fait place à Solutré, et dans les cavernes du même type, à un travail
re beaucoup plus perfectionné, tellement perfectionné même que quelques
s ont cru que cette époque devait servir de transition entre la pierre taillée
re polie. Mais cette supposition n'a pas de fondement. » Il n'en est pas
ai qu'elle est encore soutenue par de très-bons esprits.

la statuette de femme, en ivoire à moitié poli, trouvée à Laugerie-Basse (Dor-
1865, et faisant partie de la collection de M. le marquis de Vibraye. Noté
Vibraye dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, t. LXI, séance
embre 1865. Tirage à part, avec planche, f. 2.

Digitized by Google

En tous cas, Messieurs, tous les faits dont nous venons de dérouler rapidement le tableau devant vous, et dont le nombre s'accroît tous les jours, ne peuvent, vous le comprenez déjà, être attribués à des jeux du hasard. La coïncidence répétée des mêmes silex avec les mêmes espèces d'animaux sauvages, autour de foyers allumés par l'homme sur des points si distants les uns des autres, en Belgique, en Aquitaine, en Périgord, en Suisse; l'*absence* de toute *pierre polie*, aussi bien que de *vases en terre* et d'animaux domestiques dans les mêmes cavernes; l'identité des procédés de gravure à *Gourdan*, à *Laugerie-Basse*, à *Thaïngen;* la conformité des types gravés avec les espèces alors vivantes et dont quelques-unes sont devenues, depuis, si rares parmi nous, ou même, comme le renne, ont complétement disparu de nos contrées; tout cela, ce me semble, doit faire disparaître tout doute de votre esprit.

Reste à savoir jusqu'à quelle profondeur nous devons descendre dans la série des couches historiques pour arriver à l'ère où les nomades chasseurs de rennes dominaient dans nos montagnes et nos vallées.

C'est là une question des plus importantes et dont il nous est impossible de ne pas dire un mot ici, bien que nous nous soyons interdit tout empiétement sur le terrain de la géologie. Si, en effet, l'époque où les cavernes ont commencé à être habitées en Gaule est indéterminable aujourd'hui par le seul secours de l'archéologie, si c'est même un problème qui nous paraît d'une manière absolue ne pouvoir de longtemps sortir du domaine des hypothèses, dans l'ignorance où nous sommes des lois météorologiques qui ont présidé aux changements de climat et de faune que cette longue période paraît avoir traversés depuis l'âge du mammouth jusqu'à la fin de l'époque du renne, il semble moins audacieux de se demander vers quel siècle approximativement ont pris fin les habitudes troglodytiques. Pour nous, qui n'admettons point d'époque intermédiaire entre l'âge des cavernes et l'âge de la pierre polie, la question revient à déterminer le commencement de la grande révolution à laquelle nous devons, avec la pierre polie, l'introduction dans nos contrées des animaux domestiques. Or, la solution du problème ainsi retourné devient beaucoup plus simple. Il n'est plus compliqué de toutes ces considérations de modifications de faune, de flore, de climat, de retrait ou de retour des glaciers, qui obscurcissent si singulièrement la question des cavernes habitées, en ouvrant à l'imagination les perspectives les plus lointaines. Avec la *pierre polie*, nous nous trouvons dans de tout autres conditions. Tout, à cette époque, appartient déjà au *monde*

Digitized by Google

à *notre monde historique*. Non-seulement nous sommes déjà sence de groupes humains qui ont pour le moins les plus rapports avec les races actuelles de l'Europe, mais nous sa- ue ces hommes vivaient avec les mêmes *animaux domestiques* ıs, qu'ils cultivaient la terre, bâtissaient des monuments funé- lont quelques-uns subsistent encore aujourd'hui, et offraient d'une société régulièrement établie. Bien qu'il semble y u premier abord, comme on l'a dit, entre l'époque des ca- et l'époque de la pierre polie un immense hiatus, ces deux se touchent incontestablement.

ilex taillés à éclats, aux lames de couteaux de *Gourdan*, de *elaine* ou de *Thaïngen*, succèdent tout à coup non pas seu- les haches polies en *silex*, mais en *pierre dure*, *serpentine*, *élanite*, *fibrolithe*, *saussurite*, *jadéite*, et peut-être jade ou e, minéral que nous ne retrouvons plus en Europe (1). On re, à côté des grossières rondelles en coquillage, des grains de en *calaïs*, espèce de turquoise qu'il faudrait aujourd'hui aller r au moins dans le Caucase. Je dépose sur le bureau onze en *néphrite* ou jadéite (quatre en néphrite, sept en jadéite) ap- ıt, l'une au musée de Saint-Germain, les autres à la collection ross, de Neuveville (Suisse), qui a eu la gracieuseté de me les toutes proviennent des stations de la pierre polie du lac de *Locras* et *Gérofin* (2). Vous pouvez juger par ces spécimens

de Fellenberg, à qui M. le Dr Gross avait communiqué six haches prove- station de Locras, les détermine ainsi :

.	845,575	grammes.	4,364	densité.	Jadéite.
.	363,660	»	3,348	»	»
.	138,045	»	3,004	»	Néphrite.
.	73,085	»	3,021	»	»
.	22,155	»	2,996	»	»
.	17,467	»	2,990	»	»

« Quoique le nombre des hachettes de jadéite et de néphrite recueillies acs soit petit comparativement à celui des haches façonnées avec des pierres leur présence ne dénote pas moins, selon moi, une *immigration de peu- apporté ces objets avec eux*. Car la néphrite n'est connue comme indi- ı Turkestan et en Sibérie, aux environs du lac Baïkal. La jadéite vient de de la province de Kiang-Si, au sud de Nankin. » *Les Habitations lacustres Bienne*, par le Dr Gross, p. 8 (1873).

confié ces haches, avec l'autorisation de M. le Dr Gross, à M. Damour, si ses belles analyses minérales. J'attends le résultat de ses recherches, qu'il ux de rapprocher des travaux de M. de Fellenberg. La *Revue archéologique* les analyses de M. Damour. Cette question de la nature et de la prove- haches polies en pierre dure est, en effet, des plus importantes.

Digitized by Google

de la distance qui sépare, sous le rapport du travail de la pierre, les populations de *l'âge du renne* de celles de *l'âge de la pierre polie.* D'un autre côté, la distribution géographique des monuments (*dolmens* et *allées couvertes*) qui caractérisent cette seconde époque de la pierre, dite époque *néolithique*, en opposition à la première, celle des cavernes, dite *paléolithique*, est toute différente, comme la *carte des dolmens* suspendue dans la salle, à côté de la *carte des cavernes*, le démontre amplement (1). Enfin les objets et animaux associés à la pierre polie sont, comme je l'ai dit plus haut, tout autres que ceux des cavernes à l'époque du renne.

Il y a donc bien, dans la marche de la civilisation en Gaule comme plusieurs naturalistes l'ont remarqué, un véritable hiatus entre les deux époques (2). Il y a là deux couches de civilisations superposées; et s'il y a progrès de l'une à l'autre, progrès évident, c'est un progrès subit et à un certain moment, pour ainsi dire instantané. Pourtant les deux époques se touchent sans qu'il soit possible de placer entre elles aucune période intermédiaire. Des faits, des faits hors de toute contestation, prouvent que toutes les fois qu'il y a coïncidence dans les stations des deux époques, la pierre polie se trouve directement et sans intermédiaire superposée aux débris de l'âge du renne. M. Piette me paraît avoir parfaitement démontré cette vérité par de nombreux exemples tirés de ses propres fouilles (3).

Mais n'y a-t-il pas, de cette lacune apparente dans la marche de la civilisation en Gaule, une explication bien simple et conforme aux données générales de l'histoire? C'est que les populations de l'âge de la pierre polie étaient des populations nouvelles venues du nord-est en particulier, selon nous, mais exceptionnellement aussi, quoiqu'en moindre nombre, du Caucase, par la vallée du Danube. Ces populations apportaient avec elles des industries inconnues jusque-là, les animaux domestiques, l'art de l'élève du bétail, et des habitudes agricoles et sédentaires en opposition complète avec les habitudes plus nomades des chasseurs de rennes. Cela ne doit point nous étonner. L'histoire, en effet, nous montre que partout aux *autochthones* ou *indigènes* ont succédé des populations venues d'Orient.

(1) On peut voir ces cartes au Musée de Saint-Germain, où elles sont déposées.

(2) Quelques esprits aventureux ont même été jusqu'à prétendre qu'entre les deux époques, pendant une assez longue période, la Gaule méridionale avait dû être inhabitée. Ce sont là des hypothèses sans aucun fondement.

(3) E. Piette, *la Grotte de Gourdan*, p. 18 et suivantes.

Digitized by Google

s, Messieurs, l'âge de la pierre polie, tout tend à le démon-
), fut de très-bonne heure pénétré par l'invasion restreinte
d, puis bientôt très-sensible du bronze oriental. Or ces objets
nze, que nous recueillons, que nous touchons, dont nous pou-
nalyser le métal et étudier les formes, nous les retrouvons
ques, ainsi que je l'ai déjà dit (2), dans les îles de la Grèce, sur
ds de la Baltique, comme dans les îles Britanniques, en Suisse,
nce et en Italie. Nous pouvons même déterminer approxima-
nt la date initiale de cette importation des métaux en Europe.
late ne peut guère dépasser le vingtième siècle avant notre
x-neuf cents ans environ avant Jésus-Christ (3).
rdons à la pierre polie, période à laquelle personne n'assigne
s-longue durée, deux mille ans, cela nous reporterait à l'époque
emières dynasties égyptiennes. L'âge de la pierre polie aurait
ommencé, en Gaule, à peu près avec Ménès et finirait avec
m. Ne sommes-nous pas là en pleine histoire, et n'est-ce pas
oler la Gaule du reste du monde que de donner à ces temps si
chés de nous le nom de *temps antéhistoriques?* N'est-ce pas une
exagération aussi que de prétendre que l'étude de ces temps
bien plutôt aux naturalistes qu'aux érudits? Non, Messieurs, ces
dès que l'on sort des époques diluviennes, dès que l'on a dépassé
mammouth et du grand cerf et que l'on atteint la fin de l'âge
e, sont pleinement de votre domaine; elles vous appartiennent
t. Les géologues et les naturalistes peuvent vous signaler des
uveaux, mais c'est à vous de les interpréter et de les mettre
re. On ne sait pas assez quels trésors historiques renferme la
ogie bien comprise, combien de faits réels cachent les vieilles
s, et ce que l'étude de l'ornementation seule des vases et
les des temps primitifs contient de renseignements précieux. La
e nouvelle de la science qui se développe aujourd'hui est sans

r, au Musée de Saint-Germain, la vitrine contenant les premiers bronzes
ous les dolmens, en comparant ces objets aux objets similaires déposés dans
de l'*île de Chypre*.
te sur les bronzes étrusques de la Cisalpine (tirage à part de la *Revue*
, p. 5.
st là la date à laquelle presque tous ceux qui se sont occupés de ces ques-
t arrivés, bien que par des voies très-différentes. C'est en particulier la date
par M. Fouqué aux éruptions volcaniques de Santorin, qui semblent mar-
r la Grèce l'âge de transition de la *pierre* au *bronze*. Voir Fouqué, *Archi-*
nissions, 2e série, t. IV (1867). D'un autre côté, la *Chronique* de Paros place
avant notre ère l'introduction des premiers artistes métallurges en Grèce.

Digitized by Google

doute surtout, ainsi que l'a si bien dit l'un de vos confrères, *extra-littéraire*; mais il n'y a rien là, à proprement parler, d'*anté-historique*. Les faits nouveaux, révélés depuis une vingtaine d'années, apportent un accroissement notable à l'histoire; ils ne sont pas, si ce n'est pour l'époque diluvienne, en dehors de l'histoire. Ce sont là des vérités que l'on ne saurait trop répéter et qui, méconnues, pourraient jeter l'archéologie nouvelle dans les voies les plus fausses.

L'époque des cavernes se rattache elle-même étroitement à cette chaîne indissoluble des temps historiques. Les troglodytes n'ont point, en effet, disparu avec l'avénement de la pierre polie. Les anciens n'ignoraient point l'existence de cette phase obscure qu'avaient traversée certains groupes humains. Ouvrez Pline, vous y lisez cette phrase : « Laterarias ac domos constituerunt primi Euryalus et Hyperbius fratres Athenis. *Antea specus erant pro domibus* (1). »

Diodore de Sicile n'avait-il pas dit avant Pline, « que les premiers hommes menaient une vie misérable, qu'ils étaient sans abri et se réfugiaient l'hiver *dans les cavernes* (2) » ? Et Strabon ne nous apprend-il pas que de son temps encore « les *Parati*, les *Sossinati*, les *Balari*, et les *Aconites* de Sardaigne, vivaient *dans des grottes* (3) » ? Je ne vous rappellerai pas la fameuse phrase de Florus touchant les Aquitains; elle a été citée par tous ceux qui se sont occupés des cavernes : « Aquitani, callidum genus, in *speluncas* se recipiebant, [Cesar] jussit includi; » ni celle de Tacite, touchant les Germains, « *qui solebant subterraneos specus aperire*..... suffugium hiemi et receptaculum frugibus (4) », quoiqu'il soit bien permis de voir encore là des restes d'anciennes habitudes troglodytiques. Mais celui de vos confrères qui représente ici plus spécialement la géographie me reprocherait de ne pas me souvenir qu'au quatorzième siècle une partie des îles Canaries était encore habitée par des troglodytes : « *Les hommes ne construisent point de maisons*, dit Cadamosto,

(1) Pline, *Hist. nat.*, liv. VII, c. LVII, 4, édit. Littré, t. I, p. 311. « Euryalus et Hyperbius frères établirent les premiers à Athènes les fabriques de brique et les maisons; *auparavant c'étaient les cavernes qui servaient de demeure.* »

(2) Diod. Sic., I, 8. « Ἐκ δὲ τοῦ κατ' ὀλίγον ὑπὸ τῆς πείρας διδασκομένους εἰς τὰ σπήλαια καταφεύγειν ἐν τῷ χειμῶνι κ. τ. λ. » Diodore, liv. III, c. 15, parle, de plus, de troglodytes vivant encore de son temps autour du golfe Arabique. Il va même jusqu'à donner à l'une de ces contrées le nom de Troglodytique. « Περὶ δὲ τῶν κατοικούντων τήν τε παράλιον τοῦ Ἀραβίου κόλπου καὶ Τρωγλοδυτικήν. »

(3) Strab., liv. V, p. 225. « Πάρατοι, Σοσσινάτοι, Βάλαροι, Ἀκώνιτες, ἐν σπηλαίοις οἰκοῦντες. »

(4) Tac., *Germ.*, ch. XVI.

Digitized by Google

ils n'habitent que les grottes des montagnes, leurs armes sont des pierres et des espèces de javelots ou lances de bois aussi dur que le fer et dont la pointe est armée d'une corne aiguë et durcie au feu (1). » Ne se croirait-on pas au milieu de nos hommes des cavernes de l'âge du renne? C'est ainsi que le passé se relie au présent et que nous pouvons étudier les *âges primitifs*, non-seulement dans les nouveaux musées (2) qui se fondent partout en Europe, mais dans les textes que nous ont transmis les auteurs anciens et dans les relations des voyageurs modernes.

Les découvertes de la nature de celle qui vient d'être faite en Suisse sont donc du plus grand intérêt historique, sans être appelées pour cela à bouleverser en rien l'économie générale de l'histoire. Elles sont un accroissement, un complément, quelquefois une éclatante confirmation de la tradition écrite ou chantée : elles n'en sont point la contradiction.

En somme, il est prouvé que l'homme a vécu en Gaule après les temps quaternaires, à une époque où le renne errait en grandes troupes dans le midi de la France. Les cavernes étaient alors sa principale, peut-être sa seule habitation, et il ne rompit avec ces habitudes troglodytiques que quand de nouvelles populations venues de l'Est lui apportèrent la vie pastorale et agricole.

Dans mon voyage en Danemark, pendant le Congrès international de 1868, j'entendais dire que c'était une croyance des hommes du nord de la Norwége que *là où la vache avait brouté, le renne ne broutait plus; qu'il y avait incompatibilité absolue entre cet utile mais sauvage animal et nos animaux domestiques.* Les zoologistes vous diront si le fait de l'apparition des races domestiques en Gaule suffit pour y expliquer la disparition du renne à l'époque de la pierre polie (3); les archéologues, les érudits et les historiens se contenteront, jusqu'à nouvel ordre, de constater un fait indiscutable, à savoir que, quelque reculé que puisse être dans le passé le moment où les populations troglodytiques ont apparu en Gaule, elles y ont vécu progressant toujours, mais dans un cercle très-étroit, jusqu'au

(1) *Mémoires de la Société d'ethnologie*, t. I (1re partie), p. 137. Mémoire de M. Sabin Berthelot.

(2) Des musées de ce genre existent aujourd'hui, pour ne parler que des principaux, à Copenhague, Stockholm, Hanovre, Schwerin, Mayence, Zurich, Berne, Milan, Parme, Reggio, Bologne, Florence et Pérouse. Le Musée de Saint-Germain, grâce à de nombreux moulages, réunira bientôt les principaux spécimens contenus dans ces divers musées.

(3) Voir E. Piette, *Grotte de Gourdan* (*l. c.*).

Digitized by Google

moment où elles ont été, on peut dire, civilisées par les peuplades de la pierre polie, époque qui est loin de se perdre dans la nuit de temps et qui touche, au contraire, incontestablement, par les rapports de ces populations avec les pays où la métallurgie est née, aux temps absolument historiques.

Sur un seul point les populations troglodytiques paraissent avoir montré une merveilleuse vocation : les *arts du dessin*, qu'elles ont poussés dans un sens réaliste très-remarquable à un degré assez avancé pour faire, aujourd'hui encore, notre étonnement. Il est à croire que sous tous les autres rapports elles seraient restées stationnaires comme les populations des îles du Sud ou même des îles Canaries, si la lumière ne leur était pas venue du dehors.

A certains égards, on pourrait faire la même remarque relativement aux hommes de la pierre polie. Les hommes de cette période bien supérieure à la précédente (1), ne surent point, par la seule vertu de leurs propres forces, sortir du cercle étroit où ils étaient renfermés. Des étrangers leur apportèrent les métaux et une nouvelle organisation sociale (2). C'est là un fait sur lequel j'aurai l'honneur d'attirer bientôt votre attention, mais sur lequel vous me pardonnerez de ne pas insister aujourd'hui : ce serait abuser de votre bienveillance.

Des philosophes théoriciens ont prétendu que l'homme avait été partout condamné à passer successivement, et comme par une loi de sa nature propre, de l'état de chasseur nomade à celui de pasteur, puis d'agriculteur, avant d'arriver à l'état social parfait. Jusqu'ici les faits démentent ces théories, au moins pour l'Europe. Les premières générations d'hommes livrées à elles-mêmes n'ont nulle part, dans nos contrées, su dépasser une certaine limite qui semble celle que la Providence avait assignée au développement de leurs facultés isolées. A deux reprises différentes, en Gaule, ce sont de nouveaux groupes humains qui sont venus faire sortir de leur sommeil les populations antérieures avec lesquelles elles semblent ensuite s'être fondues, leur communiquant, mais peut-être aussi leur empruntant des aptitudes nouvelles.

(1) Toutefois, il faut remarquer que l'art du dessin disparaît avec l'âge de la pierre polie pour ne reparaître qu'à l'époque de l'introduction du fer en Gaule. Il y a là un fait qui paraît tenir à des doctrines religieuses. On sait que certains peuples, encore aujourd'hui, regardent comme une profanation la reproduction d'êtres animés.

(2) Dont la base était le druidisme.

Digitized by Google

mble que la loi providentielle du progrès obéisse à la loi éco-
ne de la division du travail. Chaque groupe humain, à mesure
e constitue, paraît avoir son rôle tout tracé. Il apporte ainsi
: au trésor qui, s'accumulant de siècle en siècle, devient le
oine inaliénable de l'humanité.

sait si, à ce point de vue, nous ne serons pas un jour obligés
onnaître que le contingent des populations troglodytiques
apport commun de la civilisation européenne a été les arts du
?

ALEXANDRE BERTRAND.

Digitized by Google

A M. LE DIRECTEUR

DE LA

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Monsieur,

J'ai publié dans la *Revue archéologique*, en 1870 (t. XXI, p. 408), une note sur l'étymologie du nom du dieu gaulois *Esus*. Ma conclusion était que ce nom était dérivé de la racine IS qui s'y trouvait élevée au gouna. L'*e* long est une des formes du gouna de l'*i* en gaulois, et un vers de Lucain établit que l'*e* de ce mot gaulois est long. Une preuve nouvelle du fondement de la doctrine étymologique soutenue par moi pouvait être donnée par des documents où l'on aurait trouvé le nom d'*Esus* avec une orthographe plus caractéristique. L'*ae* est en gaulois, comme en latin, une des formes du gouna de l'*i*: l'*ae* latin tient lieu d'un *ai* plus ancien, issu soit 1° du renforcement de l'*i*, soit 2° de la synérèse d'un *a* et d'un *i* appartenant antérieurement à deux syllabes distinctes (Corssen, *Aussprache*, 2e édition, t. I, p. 374, 628); et la première de ces deux valeurs de l'*ae* est la seule qui ait été constatée en gaulois, où cette diphthongue paraît dater de la conquête romaine; l'*ae* latin se serait à cette date substitué à l'*ai* celtique (*Grammatica celtica*, 2e édition, p. 30).

Or M. Genthe, par une lettre que la *Revue archéologique* a publiée l'année dernière, t. XXVI, p. 132, signale dans des manuscrits du xe siècle l'orthographe *Aesus* au lieu d'*Esus*. Des manuscrits du xe siècle ont une bien médiocre autorité quand ils se trouvent en contradiction avec une inscription du premier siècle, comme celle de Paris, qui date du règne de Tibère et où on lit *Esus* sans *a* initial. Dans la langue latine vulgaire de la période impériale, on voit se multiplier peu à peu devant l'*e* un *a* qui désigne une légère nuance de son, mais qui n'a aucune valeur étymologique. Les exemples de cet *ae* fourmillent dans les manuscrits (Schuchardt, *Vokalismus*, t. I, p. 226 et suivantes; cf. Corssen, *Aussprache*, 2e édition, t. I, p. 329). Il y a donc intérêt à constater qu'en regard de l'inscription de Paris on peut mettre non-seulement des manuscrits du xe siècle, mais une inscription romaine de la Grande-Bretagne, où le nom divin dont il s'agit est écrit avec un *ae*. Je parle de l'inscription publiée sous le

Digitized by Google

n° 87 dans le tome VII du *Corpus* de l'Académie de Berlin, p. 35. Dans cette inscription il est question d'un personnage nommé *Aesubilinus*, et qui, par conséquent, réunissait dans son seul nom deux noms divins gaulois. L'*ae* initial du premier de ces noms se trouve aussi dans la légende AESV d'une monnaie bretonne publiée par Evans et signalée par M. A. de Barthélemy, *Revue celtique*, I, 293, et par M. Hucher, *l'Art gaulois*, 2e partie, p. 138. Il me semble résulter de là que si, dans le texte de Lucain, on doit certainement enlever le *h* initial d'*Hesus*, qui ne s'appuie sur aucune bonne autorité, les deux orthographes *Aesus* et *Esus* peuvent être également admises. De là un nouvel argument en faveur de l'étymologie que j'ai soutenue et du rapprochement d'*Esus* ou *Aesus* avec l'étrusque *Aesar* et le sabin *Aisos*. Ajoutons, au sujet de ces deux noms italiques, que la doctrine étymologique empruntée par moi à M. Corssen a été adoptée par M. Fick (*Vergleichendes Woerterbuch*, 2e édition, p. 26; cf. p. 22, et Whitley Stokes, *Revue celtique*, I, 259).

Je ne puis déposer la plume sans faire une observation relativement à une assertion contenue dans le premier de mes deux articles sur *Esus* (*Revue archéologique*, t. XXI, p. 36). J'y ai dit (p. 40) que l'adjectif breton *euzuz*, « terrible, horrible, épouvantable », n'avait pas de correspondant en irlandais ni en cambrien. Cela est, je crois, exact. Mais ce que j'aurais dû, ce me semble, ajouter, c'est que *euzuz* est dérivé de *euz*, « horreur, terreur, épouvante », qui se trouve 1° en irlandais moderne sous la forme *uath*, déjà usitée en vieil irlandais, comme le prouve la glose *uath na darach, horror quercûs* (*Grammatica celtica*, 2e édition, p. 260); 2° en gallois moderne sous la forme *uth-* dans les dérivés *uth-redd*, « étonnement »; *uth-ro*, « étonner »; *uth-rol*, « étonnant »; *uth-roldeb*, « terreur ». Le simple *uth* est usité en cornique, et M. Robert Williams en a recueilli plusieurs exemples dans son *Lexicon cornu-britannicum*, p. 355. Ces observations établissent plus catégoriquement, s'il était possible, l'existence, dans l'adjectif breton *euzuz*, d'une dentale explosive primitive et d'un *o* initial. L'irlandais *ua* = *ô*; le gallois *u* = *ô* (*Grammatica celtica*, 2e édition, p. 22, 99). Quant à la dentale primitive, il semble qu'il la faut supposer sonore (*d*), bien que le *th* gallois paraisse contredire cette thèse et exiger une sourde double (*tt*) (*Grammatica celtica*, 2e édition, p. 63, 142, 143; cf. p. 139, 150). Un double *t* n'aurait pu donner un *th* en irlandais (*Gramm. celt.*, 2e édit., p. 67, 69).

Veuillez agréer, etc. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Troyes, le 22 mars 1874.

Digitized by Google

CATALOGUE

D'UNE

COLLECTION D'INTAILLES ASIATIQUES

(*Suite*) (1)

91. — Calcaire blanc, hémisphérique. Tête diadémée, portant un collier. Travail arsacide. Montagnes de Rey.

92. — Agate blanche, hémisphérique. Tête coiffée d'une tiare ronde; collier, tunique brodée. Mithridate II. Montagnes de Rey.

93. — Cristal de roche. Anneau épais. Tête diadémée entre une étoile et un croissant. Travail arsacide. Montagnes de Rey.

94. — Sardoine. Anneau épais. Tête diadémée à la grecque, comme les effigies de Tiridate, posée entre deux ailes comme un férouer. Travail arsacide. Montagnes de Rey.

95. — Chalcédoine. Anneau épais. Tête diadémée entre un croissant et une étoile,

96. — Cornaline. Chaton. Tête vue de face, portée sur un emblème royal; au-dessous, un croissant et une étoile; au-dessus du tout, une guirlande. Travail gréco-parthe. Téhéran.

97. — Agate brun-rouge. Anneau épais. Tête diadémée tournée à gauche, cheveux bouclés et longs tombant en nattes sur le dos; le bras gauche porte à la bouche un fruit indistinct. Travail arsacide. Téhéran.

98. — Sardoine. Anneau épais. Tête couronnée; à droite, une palme. Travail arsacide. Téhéran.

99. — Cornaline. Chaton plat. Tête diadémée entre deux points. Travail arsacide. Téhéran.

(1) Voir les numéros de février, mars et avril.

Digitized by Google

— Jaspe vert, hémisphérique. Tête diadémée inscrite dans de points allongés. Travail gréco-parthe. Téhéran.

— Cornaline. Chaton monté dans un cachet persan. Tête ée tournée à gauche. Nord de la Perse. (Pl. IV.)

— Cornaline rouge, hémisphérique. Tête coiffée de la tiare boucles d'oreilles; tunique brodée. Travail arsacide. Nord de e.

— Cornaline brun pâle, hémisphérique. Tête coiffée de la ord de la Perse.

— Cornaline rouge. Chaton. Tête entourée d'une guirlande, arsacide très-grossier. Téhéran.

— Cornaline rouge-jaune. Chaton. Tête diadémée à la grec- ntagnes de Rey.

— Cornaline rouge. Chaton. Tête diadémée, boucles d'o- Montagnes de Rey.

— Cornaline rouge. Chaton. Tête diadémée, boucles d'o- tunique ornée. Montagnes de Rey.

— Cornaline rouge. Chaton. Tête diadémée entourée de points Montagnes de Rey.

— Hématite, hémisphérique. Tête diadémée; quelques ongs à l'entour. Téhéran.

— Grenat. Chaton. Tête diadémée très-grossièrement exé- Montagnes de Rey.

— Bronze. Anneau. Tête diadémée tournée à gauche. n.

— Grenat. Chaton. Tête diadémée. Travail arsacide gros- éhéran.

— Cornaline rouge. Tête diadémée, boucles d'oreilles. Tra- éco-parthe. Téhéran.

— Grenat. Chaton. Tête diadémée. Travail gréco-parthe. gnes de Rey.

— Grenat. Chaton. Tête diadémée. Travail arsacide. Mon- de Rey.

fait de trouver presque toutes ces intailles dans la région qui fut le berceau et le principal séjour des nations arsa- sert de commentaire à un passage curieux d'un fragment t du pehlevy par Ibn-el-Mogoffé, et que j'ai fait connaître ail- *Histoire des Perses*, t. II, p. 520). Les Parthes y sont accusés r beaucoup aimé le luxe des ajustements, et particulièrement erres gravées. Les vingt-sept têtes qui viennent d'être énumé- yant été travaillées dans une région assez sauvage, sont l'œuvre

Digitized by Google

d'artistes qui ne manquaient pas de bonne volonté pour se guider sur des modèles grecs; malheureusement, la science et l'habileté leur faisaient souvent défaut. Il n'en est pas moins vrai que leur goût franc et vigoureux les a aussi parfois très-bien inspirés. Le n° 101, par exemple, montre une tête imberbe, la moustache fine et élongée, qui est d'un caractère vraiment remarquable. On croirait avoir sous les yeux une image de quelque chef goth ou hérule. Il est vraisemblable que toutes ces effigies sont des portraits. La plupart sont à reporter à des chefs féodaux dont l'histoire n'a pas conservé les noms, ou qu'il serait, dans tous les cas, impossible d'identifier. La série qui va suivre, présentant des inscriptions en caractères indigènes, est particulièrement digne d'intérêt. Elle offre exactement le même genre de travail dans la plupart des cas, au moins pour les intailles appartenant à la même région. Quand elles ont été faites dans le sud, où les colonisations helléniques d'Alexandre étaient moins importantes et surtout ne prévalaient pas sur les anciennes civilisations locales, l'influence grecque se fait naturellement moins remarquer.

116. — Cornaline brune. Chaton monté en bague. Tête diadémée; inscription pehlevy. Montagnes de Rey.

117. — Cornaline rouge. Chaton. Tête diadémée. Travail gréco-parthe très-fin. Légende pehlevy. L'influence assyrienne est là évidente, ainsi que l'ancien goût perse pour les détails de costumes. Shyraz.

118. — Sardoine, hémisphérique. Tête diadémée, boucles d'oreilles; tunique ornée; légende pehlevy. Sud de la Perse. (Pl. IV.)

119. — Nicolo. Chaton. Tête diadémée; derrière, étoile et croissant, légende pehlevy. Sud de la Perse.

120. — Cornaline rouge. Chaton. Tête diadémée, boucles d'oreilles; tunique ornée; à droite, signe royal; légende pehlevy. Téhéran.

121. — Cornaline rouge. Chaton. Tête diadémée; à droite, une étoile; inscription pehlevy. Téhéran.

122. — Cornaline rouge. Chaton. Tête diadémée; inscription pehlevy. Kerman.

123. — Cornaline rouge. Chaton. Tête diadémée, boucles d'oreilles; ailes de ferouer; légende pehlevy. Sud de la Perse.

124. — Cornaline rouge pâle. Chaton. Tête diadémée, boucles d'oreilles; ailes de ferouer; légende pehlevy. Même provenance.

125. — Cornaline rouge. Chaton. *Idem*. Kerman.

126. — Cornaline rouge. Chaton. *Id*. même provenance.

127. — Terre cuite revêtue d'un émail bleu. Tête coiffée de la

Digitized by Google

heveux frisés, boucles d'oreilles; tunique ornée; légende in-
grattée sur l'émail après la cuisson. Kazwyn.
— Cornaline. Chaton monté en bague persane. Tête dia-
cheveux longs et bouclés; légende pehlevy. Sud de la Perse.
— Chalcédoine. Chaton. Tête rejetée en arrière, boucles
s; tunique ornée; légende pehlevy. Téhéran.
— Chalcédoine saphirine. Très-belle matière, hémisphérique.
ffée de la tiare, cheveux frisés, ferouer; légende pehlevy.
. (Pl. IV.)
— Onyx. Chaton. Tête diadémée; les bouts du bandeau tom-
sur le cou; tunique ornée; légende pehlevy. Téhéran.
— Onyx. Tête renversée en arrière, diadémée, entourée d'un
unique ornée; légende pehlevy. Téhéran.
— Sardoine. Hémisphérique. Tête coiffée d'une couronne de
s échiquetés; tunique ornée; légende pehlevy. Sud de la

— Agate tachetée, magnifique matière. Hémisphérique. —
démée; cheveux relevés en touffe par derrière, annonçant
oût des Sassanides; tunique ornée; légende pehlevy. Sud de
.
— Sardoine. Hémisphérique. Tête coiffée de la tiare ronde,
et barbe bouclés, boucles d'oreilles; tunique très-ornée;
indigène. Sud de la Perse.
— Sardoine avec de larges taches gros vert. Hémisphérique.
ffée de la tiare ronde, attachée par un diadème à glands de
oucles d'oreilles, cheveux très-travaillés et roulés; tunique
ment ornée; légende pehlevy. Sud de la Perse.
— Hématite. Hémisphérique. Tête diadémée; tunique ornée;
pehlevy. Montagnes de Rey.
- Nicolo. Anneau épais. Tête diadémée; légende grecque com-
s lettres A I I. Montagnes de Rey.
60. — Treize cornalines rouges, deux jaunes, deux chalcé-
aiteuses, trois chalcédoines saphirines, une hématite. Cha-
intailles sont toutes pareilles à fort peu de chose près. Elles
ntent deux monstres dansant l'un derrière l'autre; on remar-
z plusieurs une intention obscène; quelques signes semés
champ de la pierre présentent des lettres difficiles à réunir,
onséquent, à interpréter. Le sujet, en lui-même, est fort or-
; les monuments de l'Asie mineure le représentent très-sou-
s cylindres des époques assyriennes également; il paraît avoir
haute signification et l'avoir gardée très-longtemps, ainsi que

Digitized by Google

la faveur du public. Les pierres ici réunies sont travaillées d'après les méthodes employées pour les nos 94, 96, 97 et autres dont le caractère iconographique ne saurait indiquer une autre époque que les temps arsacides. Je n'hésite pas à classer ces monuments et le style auquel ils appartiennent à cette même époque; mais ce style n'a assurément rien de grec; il est indigène et tout à fait grossier, c'est à peine de l'art; aussi croyons-nous que les intailles talismaniques ici examinées étaient essentiellement un produit industriel; elles étaient fort demandées, et j'en ai trouvé à Athènes tout aussi bien qu'à Téhéran. Il m'en est venu plusieurs des contrées orientales de la Perse. Elles appartiennent à la fin de la dynastie arsacide, et se sont continuées pendant plusieurs siècles après. Sans nul doute, elles devaient faire partie du bagage de tous les adeptes des superstitions orientales qui se répandaient dans le monde romain vers le IVe siècle de notre ère.

161. — Cornaline. Chaton. Cette intaille présente, comme les précédentes, les deux démons dansants; seulement, le style n'ayant subi aucun changement, on s'aperçoit, à l'examen, que l'artiste a eu dans la pensée d'assimiler ses personnages aux satyres, ce qui donne à cette pierre un caractère tout particulier et assez rare. Le travail est, du reste, le même, je le répète, que dans les monuments de même nature, de même tendance.

162. — Cornaline. Chaton carré. J'ai décrit cette curieuse intaille dans mon *Traité des écritures cunéiformes*. Les chrétiens ont imité les procédés des religions orientales qui les avoisinaient; ils ont voulu avoir leurs amulettes. On trouve ici, à droite, une femme vêtue d'une longue robe, vue de face, comme on avait l'habitude de représenter Anaïtis; de la main droite cette figure assure une couronne sur sa tête, de la main gauche elle paraît saluer un ange ailé placé devant elle, en attitude d'adoration; trois caractères cunéiformes. Cette dernière circonstance, l'emploi de caractères de cette espèce au IIe siècle de notre ère, peut-être au IIIe, n'est pas admise comme possible par les assyriologues. Il importe en effet de façon capitale à leur système que l'usage des alphabets de cette catégorie ne se soit pas prolongé au delà de l'époque des deux ou trois premiers Séleucides tout au plus tard, et soit tombé depuis dans un oubli profond. Outre la preuve du contraire que présente la cornaline n° 162, on va voir plus bas, et pour des époques très-postérieures, d'autres démonstrations encore plus frappantes; et je me permettrai de rappeler ici que j'ai soumis à feu M. Botta cette observation, que les traités arabes et persans sur la magie, même les traités qui s'écrivent

Digitized by Google

rd'hui, ne manquent jamais de donner des alphabets cunéi-
s parmi ceux qu'ils considèrent comme pourvus d'une puis-
surnaturelle, et ils les lisent et ils les comprennent comme
mprenaient et les lisaient leurs devanciers. M. Botta a parfai-
t reconnu et admis cette vérité après mûr examen. La pierre
aminée représente la Salutation évangélique et lui donne une
de talisman. Mésopotamie. (Pl. IV.)

. — Chalcédoine. Hémisphérique. Un personnage diadémé,
sur un cheval, ou peut-être sur un mulet, marche vers la
; il a les cheveux courts, il est imberbe, vêtu d'une tunique
, avec de larges pantalons et des bottes, costume parthe; de-
a monture, un serviteur à coiffure ronde, tunique courte, s'a-
tenant dans la main un bâton court. Je donne ici, indépen-
ent de toute classification d'après les sujets traités sur les
s, toutes les intailles travaillées d'après la même méthode,
-dire celle des talismans portant les nos 139 à 160 que je viens
endre pour type de la méthode extrêmement sommaire de
les pierres, méthode employée pour un très-grand nombre de
nents. Nord de la Perse.

— Cylindre. Jaspe vert. Pierre octogone. Un démon dan-
une gerboise; un cartouche posé au milieu d'un double bâton
é aux deux extrémités par des traits; le cartouche contient
es caractères droits pareils à ceux que l'on observe sur les
magiques persans et arabes modernes; un homme à deux
les jambes formant un cercle; en haut et en bas de la pierre,
ères magiques. Bagdad.

— Hématite. Cylindre octogone grossier; la moitié supé-
manque. On ne voit plus que les jambes de deux person-
allant à gauche; sur le registre inférieur, un homme diadémé,
de face, la tête à droite, attitude d'adorant; au-dessus et au-
e lui les lettres. . A M.
V
V

placé en face d'une figure assise tournée à gauche, barbue;
ant, la lettre ⊔ qui appartient au pehlevy; derrière la déesse,
nage à deux têtes comme sur la pierre précédente, les deux
s sont écartées comme pour une danse et la ceinture, fort large,
au milieu; à droite, sur une autre face de la pierre, et re-
e dans l'autre sens, une figure d'adorant, tournée à droite,
les lettres grecques M/V et C A V. Sud de la Perse.

Digitized by Google

166. — Cylindre. Hématite. Bélus assis sur un trône, coiffu pyramidale, les cheveux réunis en queue, imberbe, jambe nue pos sur le sol, tenant un sceptre court mais gros, renflé aux deux bou devant, un adorant, coiffé comme le dieu avec une queue, peut-êt un appendice tombant de son espèce de turban; derrière, deux reg tres; en haut, Anaïtis; en dessous, un lion élancé à gauche, sais sant une antilope à longues cornes; au-dessus, un griffon ailé; devan tourné à droite et tenant une des pattes du griffon, un homme, coi du bonnet pointu arsacide, tunique courte, élevant un glaive da son fourreau; derrière, un ornement indistinct, ressemblant à point surmonté d'une flamme. Sud de la Perse.

167. — Chalcédoine. Hémisphérique, aplatie. Deux guerrie vêtus à la grecque, diadémés, tenant une enseigne plantée entre eu Montagnes de Rey.

168. — Chalcédoine. Hémisphérique, aplatie. Un homme habil à la grecque, diadémé, tourné à droite, en attitude d'adorant. Mo tagnes de Rey.

169. — Cristal de roche. Chaton. Une femme arsacide, tournée droite, les cheveux tombant par derrière en une tresse unique, t nant une fleur, enveloppée d'un voile par-dessus sa robe, mais tê nue. Montagnes de Rey.

170. — Cornaline. Chaton. Femme arsacide, assise, tournée droite, vêtue comme la première, tenant une fleur. Montagn de Rey.

171. — Serpentine. Chaton. Un guerrier parthe, vêtu à la m nière indigène, en pantalon, le bonnet triangulaire arsacide sur tête, tourné à droite, frappe d'un poignard un des démons figur sur les intailles nos 139 à 160. Légende : NOH ou HON. Damghâ site de l'ancienne capitale arsacide Kékatompylos.

172. — Cornaline rouge. Chaton. Un phallus. A côté, guerri casqué, tourné à gauche, appuyé sur une haste. Cette pierre, qui a partient aux religions chananéennes, a été faite sur un modèle où goût grec est déjà devenu le goût romain; c'est, du reste, ce que l'o aura à observer désormais dans toute la série des intailles de la c tégorie ici étudiée, chaque fois que la barbarie locale n'aura p étouffé absolument les leçons données par l'Occident. Sud de Perse.

173. — Sardoine. Chaton. Un phallus sur un autel; à droit une larve à tête humaine joue de la double flûte; à gauche, u larve semblable, en adorante; l'une et l'autre sont entourées du s

Digitized by Google

. Ces monuments marquent la transition du culte chananéen en au gnosticisme. Kerniaushah.

4. — Agate brune. Hémisphérique, aplatie. Une femme par-debout, marchant à droite; à la main, une palme. Nord de la e.

5. — Chalcédoine. Fragment d'anneau. Même sujet; la main , sans palme. Nord de la Perse.

6. — Agate brun-rouge. Hémisphérique, aplatie. Un homme et emme se donnant la main; l'un et l'autre ont les cheveux tenus n bandeau et réunis en une tresse tombant par derrière. Les de ressemblance abondent entre le caractère des tribus arsacides lui des nations gothiques auxquelles elles étaient étroitement s par le sang; les détails de costume ne sont pas moins pareils; façon de tresser les cheveux est tout à fait germanique. Nord Perse.

7. — Sardoine. Hémisphérique. Un guerrier en pantalon les jambes écartées, entre lesquelles est un chien, tient de e main une lance. Rien de plus barbare et de plus grossier e travail de cette pierre et des trois qui vont la suivre. C'est tou-l'emploi du même procédé, mais il est arrivé ici à son point ne de simplification. Tel qu'il est, on peut croire pourtant qu'il it aux besoins artistiques des guerriers parthes de la classe une, car les monuments de cette espèce sont très-abondants. de la Perse.

. — Sardoine. Hémisphérique. Même sujet que le précédent, loublé. Nord de la Perse.

. — Hématite. Cylindre. Même sujet qu'au n° 177, même fac-Montagnes de Rey.

. — Hématite. Fragment de cylindre tout semblable au précé-Même sujet. Montagnes de Rey.

-183. — Deux sardoines, une agate. Hémisphériques, aplaties. sujet, même style; une gerboise. C'est un sujet qui se pré-déjà aux plus anciennes époques. Cet animal se trouve en e abondance dans les plaines de Véramyn, au pied de l'Elbo-Nord de la Perse.

-185. — Deux agates rougeâtres. Hémisphériques. Sur l'une et utre, un scorpion. Nord de la Perse.

. — Sardoine. Hémisphérique, aplatie. Une main ouverte. Ce nystique, indicateur de la puissance, s'est maintenu jusqu'à ce ans toute la Perse, sous le nom de « main d'Aly ». Il surmonte ipeaux. Sud de la Perse.

Digitized by Google

187. — Cornaline rouge. Hémisphérique. Une main entre deux cornes d'abondance. Sud de la Perse.

188. — Grenat. Chaton. Une main, entre le pouce et l'annulaire une fleur; légende pehlevy. Schyraz.

189. — Grenat. Chaton. Une main tenant une croix; à droite, un signe royal; légende pehlevy. Cette intaille est doublement digne d'attention, d'abord par la façon dont les emblèmes y sont combinés. On y reconnaît sans peine les trois personnages de la Trinité chrétienne: le Père, exprimé par le signe royal, le Fils, par la croix, le Saint-Esprit, puissance efficiente, par la main; et c'est ainsi que les chrétiens ont, non pas supprimé, mais tourné à leurs usages beaucoup d'anciens symboles dont ils se sont approprié les doctrines. En outre, ce grenat vient de Merw, et on sait, par Moïse de Khorène, qu'au ve siècle des Arméniens chrétiens furent déportés, pour cause de religion, dans cette partie éloignée de l'empire, par les persécutions sassanides. Ainsi, la pierre ici examinée a appartenu à l'un de ces martyrs. Merw. (Pl. V.)

190. — Agate rouge. Hémisphérique. Un signe royal, figurant une crosse épiscopale; à côté, une étoile; au-dessus, une fleur; la main qui tenait probablement la croix, mais le haut de la pierre est effrité; légende pehlevy. C'est un monument chrétien mêlé d'idées, ou plutôt de symboles païens christianisés, comme l'intaille précédente. Ecbatane.

192. — Agate blonde. Hémisphérique, aplatie. Une main. Ecbatane.

193-198. — Cornalines rouges. Chatons. Bœuf bossu, qu'on nomme en Perse bœuf ou seystan. Cet animal, petit, très-leste, a servi de monture dans l'antiquité. Les cinq intailles données ici sont absolument pareilles, quant au mode de travail, aux n°s 139-160.

199. — Cornaline rouge. Chaton. Taureau sans bosse. Ecbatane.

200. — Chalcédoine brûlée. Hémisphérique, aplatie. Un sanglier. Ecbatane.

201-206. — Quatre cornalines rouges, chatons; une hématite hémisphérique. Un lion. Sud de la Perse.

202. — Cornaline. Chaton. Deux lions croisés l'un sur l'autre, comme dans le style des anciens cylindres. Nord de la Perse.

203. — Chalcédoine. Cône. Sur un autel, un sceptre ou bâton long, une étoile, un croissant. Ces symboles appartiennent à la religion iranienne avant ses réformes par les Sassanides. Nord de la Perse.

Digitized by Google

204. — Chalcédoine. Hémisphérique, aplatie. Une chèvre tournée à droite; devant, une palme. Nord de la Perse.

205. — Cornaline rouge. Hémisphérique. Une antilope couchée tournée à droite. Schyraz.

206. — Cornaline rouge. Chaton. Même sujet; l'antilope a les cornes droites. Schyraz.

207. — Cornaline rouge. Chaton. Un lièvre au gîte. Schyraz.

208. — Cornaline rouge. Chaton. Antilope couchée. Ecbatane.

209. — Cornaline rouge. Chaton. Un griffon; au-dessus, un scorpion. Sud de la Perse.

210. — Chalcédoine. Hémisphérique, aplatie. Gazelle couchée. Sud de la Perse.

211. — Chalcédoine. Hémisphérique, aplatie. Un faucon. Sud de la Perse.

212-215. — Deux sardoines, une agate brun-rouge, une cornaline. Hémisphériques, aplaties. Frontaux de bœufs. Sud de la Perse.

216-217. — Sardoine et chalcédoine. Hémisphériques, aplaties. Deux autels, sur l'un deux longs bâtons géminés, sur l'autre une croix; je ne pense cependant pas que ce soit un symbole chrétien, mais seulement le peu de grandeur de la pierre ne permet pas de suivre le bâton dans toute sa hauteur. Nord de la Perse.

218. — Jaspe sanguin. Hémisphérique. Gazelle couchée. Sud de la Perse.

219-220. — Cornalines rouges. Hémisphériques, aplaties. Sur chacune, un poisson. Ce symbole se trouve assez fréquemment sur de petites monnaies en bronze du pays des Parthes; peut-être est-ce un souvenir des truites, si abondantes dans les vallées du Laredjân qui mènent aux Portes-Caspiennes. (Voir *Hist. des Perses*, t. Ier, p. 152.) Nord de la Perse.

221. — Silex. Chaton carré. Un guerrier parthe à cheval, perçant de sa lance un ennemi renversé; à gauche, une étoile. Nord de la Perse.

222-226. — Bronze. Anneaux. Deux hommes nus et un palmier entre eux; un autel; au-dessus, un ferouer; un homme drapé frappant d'un poignard un lion sur la tête; deux danseurs; une gazelle courant; au-dessous, un chien. Mésopotamie.

227-235. — Agate. Boules au nombre de six, et trois cylindres. Ces pierres non gravées ont été trouvées, avec beaucoup d'autres pareilles, dans les fondations du palais de Khorsabad. Ce sont des

Digitized by Google

talismans qui empruntent leur force uniquement à leur matière Environs de Moussoul.

236. — Cornaline rouge. Hémisphérique, aplatie. Un pyrée av le feu flambant. Ispahan.

237. — Agate rouge. Hémisphérique, aplatie. Un faucon. Nord d la Perse.

238. — Cornaline rouge pâle. Chaton. Une gerboise portant s son dos son petit. Nord de la Perse.

239. — Cornaline rouge. Chaton. Un griffon. Shyraz.

240. — Jade verdâtre. Chaton percé dans le sens de l'épaisseu Un griffon. Maragha.

241. — Cornaline rouge. Chaton. Un griffon. Sud de la Perse.

242. — Cornaline jaune. Chaton. Un griffon. Ecbatane.

243. — Hématite. Hémisphérique, taillée à facettes. Une branc d'arbre. Nord de la Perse.

244. — Jaspe sanguin. Hémisphérique. Une chamelle avec s petit. Sud de la Perse.

245. — Pierre météorique. Très-habilement et finement taillée forme de casque, cette pierre, qui ne porte d'ailleurs aucune gravu provient d'un tombeau macédonien où était enterrée toute une famil avec des armes grecques et des briques chargées d'inscriptio cunéiformes. Environs de Babylone.

246. — Agate rouge. Forme d'amande percée dans le sens l'épaisseur. Une biche couchée; au-dessous, une étoile. Ecbatane.

247. — Hématite. Hémisphérique. Une biche couchée. Nord de Perse.

248. — Chalcédoine. Hémisphérique, aplatie. Une feuille. Nord la Perse.

249. — Hématite. Cylindre. En haut et en bas, un ornement forme de grecque, ce qui indique déjà une époque basse; homm coiffure ronde, imberbe, vêtu d'une tunique courte, marchant v la gauche; il tient une coupe; au-dessus de sa tête, un férouer; face de lui, un guerrier parthe, à bonnet pointu, tient un tride devant lui, une lettre cursive; derrière, deux lignes de caract cunéiformes. Sud de la Perse.

250. — Agate rouge. Scarabée. Un aigle héraldique à une t Les armoiries du bas-empire, en empruntant cet emblème arsaci n'y ont absolument rien changé. Sud de la Perse.

251. — Hématite. Large chaton carré. Avers : en haut, un serp enroulé dressant la tête; en face, un chien (?); au-dessous : T

Digitized by Google

ΛΛΥ; au-dessous encore, un pyrée avec le feu et les lettres FA.
revers :

ΤΟΤΙΓΛΕΗ
ΒΡΩΡΙΟΥΖΖΖ

ad.

2. — Hématite. Cylindre octogone avec les inscriptions sui-
es :

ΑΚΒΒΚΚΙΝΟ
ΚΥΥΟΩΝΙ
ΔΙΔΤΑΞΑΞ
ΙΛΖΑΩΙΔΩ
ΔΒΡΔΞΣΑΞ
ΙΗΙΙΗΔΕΗΔ
ΗΙΟΑΥΩΥΙΗ
ΥΥΥΥΧΚΥΟ

ed.

Comte A. DE GOBINEAU.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

INSCRIPTIONS GRECQUES

DÉCOUVERTES DANS L'ILE DE THASOS

Les fouilles que j'ai faites en 1864 dans l'île de Thasos ont produit un grand nombre de résultats avantageux. J'ai publié successivement les inscriptions qui en proviennent, d'abord dans cette *Revue*, puis dans le *Journal des Savants* et dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*. Mais je n'ai pas encore épuisé le fonds de mes richesses au point de vue de l'épigraphie thasienne.

Le port de cette île a la forme d'un vaste amphithéâtre, situé au nord en face de la Thrace et de la Macédoine. La pointe orientale est consacrée à l'enceinte de l'acropole, qui contenait les temples et le théâtre. Au fond de la plaine, à droite, le chemin s'enfonce dans une charmante vallée et conduit à une rangée de tombeaux qui ont tous été fouillés à différentes époques. Tout le côté occidental de l'hémicycle est occupé par un champ d'oliviers qui descend jusqu'à la mer. Ce champ, comme la plaine, est rempli de fragments d'anciennes tombes, dont la plupart sont ou couverts de terre ou dissimulés par les broussailles. En attendant le bâtiment de l'État qui m'avait été envoyé pour enlever le produit de mes fouilles, j'ai recherché et examiné tous ces anciens débris. A force de parcourir le terrain dans tous les sens, je suis parvenu à recueillir un certain nombre d'inscriptions qui peuvent intéresser l'onomatologie thasienne.

Un mot d'abord sur le théâtre. La plupart des gradins, qui avaient 0m,33 de hauteur, étaient encore en place, et plusieurs contenaient des signes, des marques et même des noms écrits en très-grandes

Digitized by Google

s, indiquant la place des principaux personnages. Le gradin du
faisant face au milieu du *proscenium* portait le nom

ΜΑΡΚΟΥ Μάρκου.

gauche celui de

ΖΩΣΙΜΟΥ Ζωσίμου.

citerai encore quelques traces de noms :

ΝΟΥ νου
ΑΤ ατ
ΜΑΙΡΟΔΙΟΥΝΙΝΓΟ ... Ῥοδίου...

s d'autres signes tels que ΩΝ, Ρ, Ε, ΙΤ, ΗΠ, Κ.

roite et à gauche, aux deux extrémités de l'hémicycle, étaient
rsés deux marbres gigantesques et d'un poids énorme. Avec
oup de peine, je parvins à les soulever de manière à constater
ence de grandes lettres grecques, gravées avec une rare
ce. C'était probablement la place réservée aux premiers ma-
s de Thasos. Ces lettres sont : à gauche, ΠΟ, à droite, ΓΟ.
particularités que je viens de signaler se retrouvent dans
ues théâtres anciens, entre autres dans celui de Syracuse.
s l'intérieur et parmi les substructions de la scène, j'ai trouvé
grands marbres contenant chacun un fragment d'inscription
res de 0m,13 de hauteur.

1. ΙΩΝΟΣΟΠΠ ...νῶνος Ὀππ
2. ΙΛΘΡΩΝΣΚΤΩΝΙΛ 6]άθρων ἐκ τῶν ἰ[δίων

ci maintenant les inscriptions dont je parlais plus haut.

s le métochi du monastère de Vatopédi.

ΕΙΙΙ
ΛΕΩΔΙ

bablement le nom Λεώδαμις que l'on trouve dans mes listes
nnes.

un grand marbre faisant partie du mur de ce métochi :

ΔΙΟΣ Διοσ[χορίδης].

nom est très-usité dans l'épigraphie thasienne.

Digitized by Google

Port de Panagia. Dans l'intérieur d'un café.

ΙΑΣ ΑΧΙ
ΑΡΙΣΤ
ΧΑ////////
ΟΝΗ·ΕΠΙΓΟΝΟΥ Ε/////
ΟΝΟΣ·ΕΠΙΓΟΝΟΥ
ΧΑΙΡΕ

ιάς Ἀχ
Ἀριστ
χα[ῖρε.
Ἐπιγ]όνη Ἐπιγόνου Ἐ[πίγ-
ονος Ἐπιγόνου.
χαῖρε.

Encastrée dans la jetée.

ΔΙΥΦΙ
ΠΑΤΗΡΤΗΞ πατὴρ τῇ ἑ[αυτ
ΑΡΧΩΝ αρχων

Encastrée dans un petit mur de pierre près de la jetée.

ΞΙΑΚΑΙΤΕ ξία καὶ τε
-ΑΝΤΑΝΔ Ἀντάνδ[ρου
ΙΞΑ τῇ] ἑα[υτῶν θυγατρὶ

Publiée dans M. Conze (1), qui donne ainsi la première ligne ЄΙΑΚΑΙΤΡ. A la troisième un E seulement.

Au-dessous d'un petit fronton cassé et couché dans un champ.

ΒΙΜΗΝΙΟΥ·ΠΡΟΣ·ΦΙΛΗΣ·ΧΑΙΡΕ

Βιμηνίου. Προσφιλὴς, χαῖρε.

Peut-être une mauvaise transcription du nom romain Vibennius.

Dans un champ, ainsi que les trois suivantes.

ΚΟΠΡΙΑΛΟΖΑΛΟ Κοπρία Λοζάνου,
ΧΑΙΡΕ χαῖρε.

(1) *Reise auf den Inseln.* Hannover, 1860, in-4, p. 13.

Digitized by Google

ΚΟΙΝΤΑΔΙΖΑ	Κοῖντα Δίζα-
ΛΟϹ ΧΑΙΡΕ	λος, χαῖρε.

ΟΥϹΑΗΡΑΓΟΡΟΥ	οὖσα Ἡραγόρου
ΠΡΟϹΦΙΛΗϹ ΧΑΙΡΕ	προσφιλὴς, χαῖρε.

ΠΩΛΛΑ	Πώλλα
ΙΑΡΧΙΣΡ	ἔτ]η ἀρχιερ[ατεύσασα..

une inscription du *Corpus inscr.*, III, p. 145, n° 4256, 4 : εύσασαν τῶν Σεβαστῶν. Voy. le *Thes.*, qui cite d'autres exemples hiques.

la plaine.

ΤΟΥϹΕΜΝΟΙΑ
ΑϹΚΛΑΥΔΙΟϹϹΕΠΤΙΜΙΟϹ ΑΦΘΟΝΟϹ

τοῦ σεμνοῦ.....
ας Κλαύδιος Σεπτίμιος Ἄφθονος.

om propre Ἄφθονος est inconnu, mais il est justifié par la Ἀφθόνιος. Deux noms romains suivis d'un nom grec, donnés ne personnage, c'est un fait qui se rencontre fréquemment à e gréco-romaine.

la plaine. Sur le bord d'un couvercle de sarcophage.

ΟΡΤΟΥΝΑΤΟΣΦΟΡΤΟΥΝΑΤΟΥΕΥΡΑΣ.....ΕΥΕΡΓ.....
ΤΑΒΕΝΕΦΙΚΙΑΡΙΟΣΔΕΕΤΕϹΙΝΕΝΔΕΚΑΠΡΟϹΦΙΛΗϹΧΑΙΡΕ

Φορτουνᾶτος Φορτουνάτου Εὔρας..... εὐεργ[έτης ἔτε-
σιν ἑπτὰ, βενεφικιάριος δὲ ἔτεσιν ἕνδεκα, προσφιλὴς, χαῖρε.

remarquera quelques lettres liées, N et E, et dans ἔτεσιν l'E et

etière, près du tombeau d'Antiphon.

ϹΩ	σω...
ΟΜΗ	ομη...
ΗΡΟϹΦ	προσφιλὴς,
ΧΑΙΡΕ	χαῖρε.

Digitized by Google

ΥΠΑ Ὑπα[τία
ΧΑΙΡΕ χαῖρε.

Il est probable qu'il y avait προσφιλὴς devant χαῖρε.

Dans le champ d'oliviers. Entièrement effacée. Je suis parvenu faire reparaître les lettres avec de l'eau et du sable, en frottant très fort avec un linge.

ΑΓΟΡΟΥΑΡΤΟΠΟΙΟϹΕΘΗΚΑΤΗΝϹΟΡΟΝΕΑΥΤΩ ΚΑΙΤΗΓΥΝΑΙΚ
ΟΚΛΗ ΚΑΙΤΕΚΝΟΙϹΕΜΟΙϹ ΟϹ ΔΑΝ ΕΤΕΡΟϹ ΑΝΟΙϹΗ ΔΩϹΕΙ ΤΗ
ΠΟΛΕ
ΧΡΥϹΟϹΥϹΕΚΑΤΟΝΑϹΠΡΟΥϹ

....αγόρου ἀρτοποιὸς ἔθηκα τὴν σορὸν ἑαυτῷ καὶ τῇ γυναικὶ
Δι]οκλῇ καὶ τέκνοις ἐμοῖς. Ὃς δ' ἂν ἕτερος ἀνοίσῃ, δώσει τῇ πόλε[ι
χρυσοῦς ἑκατὸν ἀσπρούς.

Dans le champ d'oliviers, ainsi que la suivante.

ΒΑΤΩΝ · ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ Βάτων Ἀντιγόνου,
ΧΑΙΡΕ χαῖρε.

ΥΣΑΝΤΙΑ Ἀντία?

Sur un ancien sarcophage, au milieu des broussailles, dans le champ d'oliviers. Inscription entièrement effacée par la pluie.

ΥΗϹΟΡΑϹΑΤ.....ΡΗΝΤΗΝΟΙ..ΙΝ
ΝΤΗϹΦ

Les lettres liées, ΗΣ et ΗΝ, annoncent une basse époque.

Deux fragments du même tombeau trouvés parmi des décombres

ΤΑΡΟΥΣΙΝΑΣ ΦΙΛ
ΣΟΥΔΙΟΥ ΠΡ
ΦΙΛΟΦΡΟΝΟΣ ΠΡΟΣΦΙΛΗΣ
ΠΡΟΣΦΙΛΗΣ ΧΑΙΡΕ
ΧΑΙΡΕ

.....ΑΡΓ
ΑΦΡΟΔΕΙΤΩ ΦΙΛΟΦΡΟ ΟΥΔΕ
ΝΟϹΧΑΙΡΕ

Digitized by Google

	Ταρουσίνας	Φιλ....
.....	Σουδίου,	Πρ.....
Φιλόφρονος,	προσφιλὴς	
προσφιλὴς	χαῖρε.	
χαῖρε.		
		.....αργ..
Ἀφροδείτῳ Φιλόφρο-		...ου δε..
νος, χαῖρε.		

om Ταρουσίνας est nouveau. On en connaît plusieurs qui com-
nt de même, Ταρουάλται, Ταρούανα, etc. Voy. le Lexique de

s un champ, montrée par un berger qui l'avait retournée.

ΕΙΘΡΟΙ
ΑΠΟΘΕCΤ
ΤΟΘΗΚΙΟΝL
ΚΥΡΙΝΩΝ
ΚΑΠΙΓΠΟΔΕF'

distingue que le mot ἀποθέσθαι à la seconde ligne, et τὸ θηκίον
oisième. Ce monument offre un intérêt philologique parce
ous donne un exemple de θηκίον, diminutif de θήκη, qui n'était
que par une glose d'Hésychius : Θηκίον · γλωσσοκομεῖον, θη-
ἐντάφιον, τάφος.

E. Miller.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'AVRIL

M. Bréal continue et achève la lecture d'un très-intéressant mémoire sur les *Tables Eugubines*. Ces tables, découvertes, comme on sait, en 1444, dans un souterrain, non loin d'un théâtre antique, sur l'emplacement de l'ancienne ville *ombrienne* d'Iguvium, au sud d'Urbin, au nombre de neuf, sont aujourd'hui réduites à *sept*, conservées à Gubbio, en Italie. Deux se sont égarées à Venise au XVIe siècle. Ces sept tables contiennent des inscriptions en dialecte ombrien. On ne peut les mieux qualifier qu'en disant que ce sont les actes d'un collége de prêtres. On serait donc tenté de croire que l'on n'y peut trouver que des renseignements mythologiques. Ce serait une erreur. M. Bréal montre très-bien que l'étude de la langue et des rites dont les *Tables Eugubines* nous ont conservé le souvenir peut conduire, de déduction en déduction, à des conclusions qui intéressent grandement l'histoire des populations primitives de l'Italie. Ce mémoire fera partie d'un volume dont M. Bréal prépare la publication et qui ne pourra manquer d'être instructif.

M. Victor Duruy lit devant l'Académie un chapitre inédit de son *Histoire romaine* concernant l'empereur *Hadrien*. M. Duruy y étudie d'une manière spéciale la politique d'Hadrien vis-à-vis des barbares, politique qui a toute son approbation.

M. Robiou termine la lecture de son mémoire sur *le mythe d'Apollon dans la doctrine des mystères*.

M. le ministre de l'instruction publique communique à l'Académie une série de dessins exécutés par M. Em. Burnouf, représentant des fragments de vases, des idoles et d'autres objets provenant de Mycènes et trouvés dans les sondages exécutés récemment par M. Schliemann.

M. Jourdain fait la seconde lecture de son mémoire *sur la royauté et le droit populaire d'après les écrivains de la scolastique*.

M. de Longpérier présente à l'Académie un de ces vases chypriotes réputés les plus anciens spécimens de l'art du potier. C'est une amphore à panse ovoïde allongée, munie latéralement de deux anses très-simples, terminée par un col court, large et droit, portant à l'extérieur les traits d'une tête humaine. M. de Longpérier rapproche ce vase de ceux qui ont été découverts par M. Schliemann dans les fouilles d'Asie Mineure. Le vase présenté à l'Académie doit figurer à l'exposition du palais du Corps législatif.

A. B.

Digitized by Google

UVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

eulé, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, re perpétuel de l'Académie des beaux-arts, professeur d'archéo- ès la Bibliothèque nationale, est mort subitement le 4 avril.

n décret en date du 2 mai, M. Fr. Lenormant, notre collaborateur, placé comme professeur d'archéologie.

M. Lelaurain adresse au *Courrier de la Champagne* les renseigne- uivants au sujet de découvertes récentes faites par lui au Champ- or, à Reims :

endroit recélait un immense cimetière de l'époque gallo-romaine. gnifiques vases qu'on y a trouvés, par le travail délicat de leurs nts, font remonter ce cimetière à l'époque des douze Césars, l existait dans les Gaules des écoles d'art et de dessin.

objets recueillis sont environ une centaine de vases, urnes en en verre; il me serait difficile de les dépeindre tous, aucun emblant à l'autre; ceux en verre surtout sont d'un travail exquis at; des bracelets en bronze artistement travaillés, quantité de e monnaie en argent et en bronze aux effigies de différents em- , des épingles en argent, bronze et jayet ayant servi à retenir la chevelure des Romains.

e chevalière en pierre gravée, des stylets pour écrire, dont une té est un grattoir pour effacer les caractères défectueux; des en or, des urnes cinéraires avec ossements brûlés. Ces urnes se ent moins profondément inhumées que les cercueils contenant les s.

lombe la plus curieuse est celle d'une femme inhumée à $2^{m},50$ de eur; le cercueil renfermait quatre vases en terre dont un à en- une forme extraordinaire, avec anses sous forme de serpents; une en argent, toute festonnée et pesant vingt-quatre grammes. Cet ent servait à prendre l'encens pour le jeter sur le feu sacré de deux bracelets en jayet, très-beaux; et enfin, autour du cou se ent dix pièces de monnaie, bronze et argent aux effigies des empe- allien, Probus, Claude, Valérien, etc. »

(*Journal des Débats*, 21 avril.)

Digitized by Google

— *Les fouilles d'Épouville.* — M. l'abbé Cochet nous envoie les intéressants détails qui suivent, au sujet des fouilles d'Épouville :

« Épouville, village voisin de Montivilliers, a voulu à son tour renouer la chaîne des temps et nous donner une preuve de son existence à la période franque des rois mérovingiens.

« M. Lambert, locataire de la ferme de la Paste, faisait défricher un petit bois taillis contigu à son habitation, situé comme elle sur le penchant de la colline, quand ses ouvriers ont rencontré un groupe de trois cercueils en pierre. M. l'abbé Lambert, curé d'Épouville, fit part de cette découverte à M. l'abbé Cochet, qui s'est empressé de venir visiter ces tombeaux et rechercher tout ce qu'il y aurait d'archéologique autour d'eux. Naturellement, il s'agissait de déterminer l'âge de cette découverte.

« Les recherches n'ont pas été nulles; un quatrième cercueil a été trouvé, ainsi que plusieurs objets. Tous sont parfaitement de l'époque mérovingienne.

« Les cercueils découverts étaient cachés sous 0m,50 de terre environ. Ils ont été orientés dans le sens de la vallée, c'est-à-dire la tête au nord-est et les pieds au sud-est. Ils étaient faits d'une pierre tendre qui ressemble à du vergelé gros. Dans tous les cas, la pierre, comme toute celle des tombeaux de ce genre, venait du bassin de Paris. En moyenne, ces cercueils avaient 2 mètres de longueur. Au bas ils avaient 0m,33 de largeur, et 0m,66 au sommet. Leur profondeur était généralement de 0m,35. L'épaisseur, variable pour chacun, allait de 0m,03 à 0m,04. Trois d'entre eux étaient d'une seule pièce; un seul se composait de deux morceaux.

« Le couvercle, en forme de toit, était composé de plusieurs pièces. Deux corps étaient renfermés dans chaque cercueil. L'absence d'objets d'art nous fait présumer que les derniers occupants ne remontent qu'à l'époque carlovingienne.

« Toutefois, si les tombeaux ne nous ont rien donné, il n'en a pas été de même du terrain environnant, qui contient encore toutes les choses qui y avaient été rejetées.

« Cette fouille, en effet, a fait rencontrer des objets en fer, en bronze et en terre cuite, qui n'accompagnaient plus les corps, mais qui les avaient autrefois accompagnés.

« Nous citerons entre autres deux sabres ou scramasaxes qui ont été retrouvés dans l'argile qui les avait corrodés; un couteau et une lame en fer, deux agrafes en bronze avec leurs plaques, dont une avait été étamée ou argentée; enfin, nous avons trouvé deux vases en terre parfaitement entiers. Tous deux auraient été noircis avec de la plombagine et l'un d'eux avait été orné avec une roulette. Tous ces objets nous ont aidé à déterminer la date des sépultures, que nous reportons à la période mérovingienne des VIe, VIIe ou VIIIe siècles.

« Ces quatre cercueils ont appartenu à une famille franque qui possédait une maison dans le voisinage et qui était assez riche pour placer ces cercueils dans sa propriété. C'est là un des caractères de cette époque et

Digitized by Google

faisait inhumer dans ses terres. Nous connaissons dans le seul dé-
ment de la Seine-Inférieure plus de soixante localités qui nous ont
ir des sépultures isolées qu'on ne soupçonnait pas. Nous citerons
autres : Dieppe, en 1846; Eletot, en 1849; Pierrefiques et Anceaume-
n 1851; Lillebonne, Envermeu, Ouville-la-Rivière, en 1854; Colle-
n 1855; Avesnes-en-Bray et Biville-sur-Mer, en 1856; Lamberville,
9; Gouville, en 1861; Daubeuf-le-Sec, en 1866; Montivilliers, en
t Rogerville, en 1868.

ous ces cercueils, et d'autres que je passe sous silence, étaient fabri-
vec de la pierre du bassin de Paris. Évidemment, à l'époque franque,
des gens riches de ce pays consistait à se procurer une sépulture
ille. Ils aimaient mieux se mettre dans un sarcophage que de se
r dans la terre nue. Un poëte du temps parle de cette préférence :

Multi sarcophagum dicunt quod consumit artus.

ulement on n'attendait pas toujours que les premiers occupants
consumés, et nous voyons, en 550, un concile de Mâcon se plaindre
ue l'on n'attendait même pas la destruction de la chair des dé-
« Nec dum mercidatis carnibus. » Bossuet eût dit qu'alors, comme
'hui, « la mort était prompte à remplir les places. »

On vient de découvrir dans la caverne de Final-Marina, ouverte
flanc occidental du promontoire de Capra-Zoppa, à cent mètres
ns du niveau de la mer, et dite « delle arene candide » par
s sables très-fins dont sont revêtus les versants de la montagne,
uelettes humains appartenant évidemment à l'âge de pierre. Un
squelettes est d'un homme jeune et avait l'attitude du sommeil; le
oit était replié autour de la tête et le bras gauche sur la poitrine,
t que le thorax et la face étaient légèrement tournés au couchant,
paroi de la caverne. Autour de lui et au-dessous se trouvaient
es pierres en forme de tombe; une autre était placée par-dessus et
ait à peine la région lombaire.

cette tombe grossière gisaient des os travaillés, une hache de
(silicate de chaux), et un autre instrument très-singulier de la
pierre, dont il a été impossible de déterminer l'usage. Dans les
supérieures, on a retrouvé des os, des mâchoires et des dents
aux divers, parmi lesquels le sanglier; des débris de poteries plus
ns grossières, non vernissées et sans aucune trace de ciselure. Un
débris, évidemment le pied d'une amphore, a été découvert près
elette, dont le crâne reposait sur un galet des bords de la mer.

ces objets, parmi lesquels une certaine quantité d'ocre servant à
ure, ont été envoyés au Musée Oddone de Gênes.

ulte des explorations faites par les soins du marquis Doria que la
ntérieure de cette caverne, dont le sol se compose à une grande
eur de détritus d'os, de cendres et de débris organiques de tous
a seule été habitée pendant l'âge de pierre. Elle est longue, pro-

Digitized by Google

fonde, avec quatre entrées, et pouvait contenir une tribu assez nombreu

— Une découverte intéressante pour l'anthropologie préhistoric vient d'être faite dans le Midi par MM. Lartet et Chaplain-Duparc. D le voisinage du pays basque et du Béarn, les deux principaux afflue de l'Adour, le gave de Pau et celui d'Oloron, isolent, avant de se rejoin aux environs de Peyrehorade, un promontoire rocheux qui domine à fois leurs deux vallées. Le redressement des couches nummulitiques re les abords de ce roc escarpés du côté du gave d'Oloron, près du village Sordes. M. Raymond Pottier avait déjà trouvé, il y a deux ans, au pied cet escarpement, des traces assez nombreuses de ces anciens chasseurs rennes dont les Pyrénées et le Périgord ont conservé de si intéressa vestiges.

MM. Lartet et Chaplain viennent de découvrir dans la même région abri de neuf mètres de long sur deux mètres de profondeur, qui, cac sous un épais talus, avait échappé jusqu'ici aux investigations des exp rateurs. C'est une sépulture des anciens troglodytes des Pyrénées, sup posée à un foyer contenant des débris humains associés à des dents scu tées de lions et d'ours.

Sur le calcaire nummulitique calciné et désagrégé qui forme le sol la grotte gisait un squelette humain entouré de silex taillés et d'une c quantaine de canines d'ours, percées pour la plupart d'un trou de suspe sion. Une vingtaine de ces dents portaient, gravées au silex, des ligr ornementales dont on retrouve les analogues dans les stations préhis riques de la Madelaine et de Laugerie, dans le Périgord. Quelques canir étaient délicâtement sculptées et offraient des représentations de po sons et de phoques.

Ces objets étaient immédiatement recouverts par une couche noi d'environ un mètre, composée de cendres, de galets, d'ossements cass de bœuf, de cheval, de cerf, de renne, et de silex taillés suivant les typ communément répandus dans les stations de la fin de l'âge du renne Périgord. Dans ce foyer noir, on remarquait des débris de flèches b belées semblables à celles des grottes du Périgord. Évidemment, ce couche peut être rapportée à l'âge du renne.

Au-dessus d'elle, il y en avait une seconde de soixante à soixante-quin centimètres d'épaisseur, avec les mêmes ornements et les mêmes silex, encore certainement de l'âge du renne. Enfin, immédiatement après, principalement vers l'encoignure septentrionale de la grotte, étaient e tassés une trentaine de squelettes humains. Des poinçons en os de l'â de la pierre polie, des amulettes et des silex étaient mêlés à ces débr Quelques-uns des silex rappellent, par la perfection de leur taille, belles lames du Danemark. Un crâne de femme portait la trace d'u blessure comparable à celle qui avait déjà été observée sur la femme do les débris ont été recueillis à Cro-Magnon.

Les squelettes ont été envoyés au Muséum de Paris et étudiés p MM. de Quatrefages et Hamy. Ces deux anthropologistes sont arrivé

Digitized by Google

de leur côté, aux mêmes conclusions. Les débris de l'abri de se rattachent tous, par leurs principaux caractères, à la race de gnon, cette race qui semble avoir eu son principal centre de popu- ans le sud-ouest de la France, et dont on retrouve aujourd'hui des types isolés, entre autres en Afrique, chez les Kabyles des nasser et du Djurjura.

t important à relever cette fois est celui-ci : voici, à n'en pas douter, e humaine que l'on retrouve dans le Périgord, associée au mam- au lion, au renne, que l'on retrouve aussi dans les grottes de la ne et de Laugerie-Basse, avec les flèches barbelées, et qui, après ontrée à la base de l'abri de Sordes, en pleine phase artistique à la Madelaine, apparaît encore vers la partie supérieure du même c des armes de silex que leur taille perfectionnée et leur com- ent de polissage font classer dans l'âge de la pierre polie. Con- naturelle : on s'est trop avancé en présentant les perfectionne- ndustriels comme solidaires des changements de race ; il n'est pas qu'on l'a dit qu'il existe des hommes de la pierre taillée, de la clatée, de la pierre polie. La même race a pu successivement nner des armes et des outils de plus en plus perfectionnés, sui- degré de civilisation, suivant l'étendue de ses relations. Donc, olée des restes humains, l'examen de leur outillage, ne doivent re pour établir une bonne classification chronologique des gise- éhistoriques. — Henri de Parville. (*Débats* du 7 mai 1874.)

a mission scientifique envoyée par le gouvernement autrichien de Samothrace, et dont nous avons parlé, dit le *Journal officiel*, our. Ses recherches ont eu surtout pour objet, nous apprennent aux autrichiens, l'étude de deux ruines : le temple dorique d'une a rotonde de l'autre, que la population de l'endroit dépouillait ever le marbre blanc qui entre dans leur construction.

ouvé les restes de la première rangée de colonnes, et on en a t une seconde rangée, située parallèlement derrière celle-ci. Un de marbre a été également mis au jour, bloc qui formait le l'entrée principale du vestibule dans la *cella*. En continuant les on a reconnu que l'édifice était beaucoup plus grand qu'on ne le .

à nu du sanctuaire a terminé les travaux de ce côté ; on a re- place où la statue du dieu était installée. Les parois intérieures aille étaient peintes d'une teinte rouge foncée. On a trouvé des s de sculpture appartenant aux tambours des colonnes, mais iorés ; d'autres encore dans l'intérieur du temple, entre autres de Pan.

ous recevons de M. Ed. Piette la note suivante :

Monsieur et honoré collègue,

m'avez demandé une courte note sur la grotte de Lortet. J'ai

Digitized by Google

l'honneur de vous envoyer ci-dessous quelques renseignements. Ils vou arriveront sans doute trop tard ; mais, dans ce cas, vous m'excuserez e pensant que tout mon temps a été pris à Paris par des recherches bibli graphiques et paléontologiques.

« La grotte de Lortet est située à 16 mètres au-dessus du niveau de rivière appelée la Neste. Son ouverture, exposée au couchant, a 12m,30 d largeur. Une nappe de stalagmite, ayant en moyenne 40 centimètres d' paisseur, s'étend sur le sol comme un parquet de marbre blanc. Sous cet stalagmite est une couche de cendres, d'ossements, de charbons, plei des vestiges d'une industrie qui se rapporte à l'âge du renne. C'est de qu'a été tiré le beau bois de renne sur lequel sont gravés des rennes et d poissons. Il a été recueilli par M. Trutat, conservateur du musée de To louse, qui a bien voulu diriger les fouilles faites, pendant l'automne de nier, par mes ouvriers, et qui, en mon absence, n'a pas quitté la tranch un seul instant. Sous cette assise, dans laquelle les ossements de ren sont rares et ceux de cerf communs, est une couche de marne blanc stéatiteuse, pleine de petits fragments anguleux de calcaire détachés de voûte, et contenant quelques silex et quelques ossements brisés. Elle 3 mètres d'épaisseur et représente une période de temps assez longu pendant laquelle la grotte a été peu habitée. Elle a été déposée par d eaux calcarifères qui formaient un ruisseau traversant la grotte ell même. A la base de cette assise, l'argile renfermait de nombreuses trac de charbon et des cendres tassées en petits fragments anguleux. L'e avait donc remanié des foyers existant à cette profondeur. Là, j'ai trou de nombreuses gravures sur pierre, beaucoup d'ossements de chevau des aiguilles et des flèches. Au-dessous de cette marne blanche est u couche d'argile sableuse, jaunâtre, qui n'a pas été explorée. Un sonda y a fait trouver un gros silex taillé qui paraît appartenir à un âge an rieur à celui du renne. Ainsi cette grotte, qui a probablement été habit dès l'ère du Moustier, l'a encore été à deux reprises différentes penda l'âge du renne. Ses assises supérieures, contenant peu de débris de ren et renfermant des flèches barbelées du type d'Alliat (la vache), me parai sent correspondre aux assises inférieures de Gourdan et constituer av celles de cette grotte la série complète des couches formées pendant l'âg du renne. La couche de stalagmite qui couvre les vestiges de cette vieil industrie à Lortet les a préservés de tout contact avec le monde no veau. Ils sont purs de tout mélange et aussi intacts, aussi authentiqu que l'étaient les vestiges de la civilisation romaine sous les cendres d Pompéi. »

—— Lettre au directeur de la *Revue archéologique* :

« Monsieur,

« Ce n'est pas sans étonnement que j'ai lu, dans le numéro d'avril de l *Revue archéologique* (p. 269), une note traduite par M. Chardin d'un artic allemand de M. Fiedler, et relative à des pipes anciennes ou du moins pré

Digitized by Google

es telles. Je désire vous présenter quelques critiques à cet égard. 'adressent, faut-il le dire? non à votre correspondant, mais à l'auteur nd.

. Fiedler dit que ces sortes de pipes sont appelées en Ecosse « pipes » et en Irlande « pipes de Danaë ». Il ne se soucie pas d'expliquer ns ni même de les comprendre. Ce n'est pas dans cette Revue qu'il server qu'un érudit digne de ce nom n'écrit rien qu'il ne com-, et qu'il ne copie pas machinalement des références obscures ou es. Le nom d'*Elfin*, donné sans explication, n'est sans doute pas mpris d'un certain nombre de lecteurs qu'il ne l'a été de M. Fiedler me; et quant au nom de *Danaë*, il est si étrange de le rencontrer en que la défiance de M. Fiedler aurait dû être mise en éveil à ce nom. a en effet trouvé dans le sol de l'Irlande un certain nombre de mais les meilleurs archéologues irlandais sont d'accord pour n'y en d'ancien. Pour toutes celles qui ont été découvertes jusqu'ici, prouve, par le lieu ou par le détail des fouilles, qu'elles remon-une époque ancienne; elles peuvent tout aussi bien dater du XVIIe XVIIIe siècle (voir Wilde, *Catalogue of the antiquities in the Museum Royal Irish Academy*, vol. I, p. 159). Ces pipes sont généralement es « pipes danoises », *Danish pipes*, parce qu'un certain nombre elles ont été trouvées dans des constructions souterraines que l'ima-n populaire attribue aux anciens conquérants ou pirates scandi-C'est ainsi que dans le midi de la France le peuple attribue aux ns un grand nombre d'antiquités dont l'origine lui est inconnue. nom de *Danish pipes*, « pipes danoises », qui, entre les mains d'un eur ignorant ou préoccupé d'idées mythologiques, est devenu de Danaë »!!! Et M. Fiedler copie gravement ce monstrueux s!

ant au nom écossais de « pipes d'Elfin », je ne l'ai pas encore ren-Il ne se trouve, par exemple, ni dans Logan, *The Scottish Gael*, qui e ces pipes (t. II, p. 159 et sq.) et les croit antérieures à l'introduc-tabac en Europe, ni dans le *Catalogue of antiquities in the Museum ociety of Antiquaries of Scotland*. Le Musée d'Édimbourg possède rs de ces pipes et elles sont, dans ce catalogue (p. 112 et sq.), sim-t désignées sous le nom de *Pipe Head*, « tête de pipe ».

s ce nom de « pipes d'Elfin », en anglais *Elfin* ou *Elfen pipes*, n'en moins très-clair à quiconque possède quelque connaissance philo-de la langue anglaise. *Elfin* ou *Elfen* n'est qu'un adjectif du mot ée »; et ce que M. Fiedler traduit par le nom énigmatique de « pipes » signifie simplement « pipes des fées ».

seule morale que je veuille tirer des méprises de M. Fiedler, c'est e faut pas copier de références au hasard et qu'il est bon de tâcher prendre soi-même ce que l'on donne à lire à d'autres. Les savants nds ne daignent pas toujours prendre cette peine.

uillez agréer, etc. H. GAIDOZ. »

Digitized by Google

— On vient de découvrir dans les fouilles du Colisée un sphinx ail en marbre blanc, d'un assez bon travail. Ce sphinx, qui faisait évidem ment partie de l'ornement intérieur de l'amphithéâtre avec les dauphin les monstres marins et les satyres précédemment mis à jour, a sur la tê au-dessus des ailes, certaines cornes gracieusement recourbées. Sa ph sionomie est souriante et sa poitrine des plus protubérantes. Il se trou encore dans le fond du canal du milieu, près de l'endroit où il a é trouvé. (*Français*, 12 mai 1874.)

— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique.* N° IV, avr 1874, 2 feuilles.

Séances des 13, 20, 27 février, 6 et 13 mars. Fouilles de Pompéi. Tomb peintes de Corneto. Inscriptions grecques. Inscription ligorienne de voie Latine. Postcriptum.

Des inscriptions grecques citées ici, l'une provient de Délos et est en pruntée à la revue savante publiée sous le titre d'Αθηναῖον, en Grèce, p M. Koumanoudis; l'autre a été trouvée récemment sur l'acropole d'Athène Voici cette dernière :

Β]άχχιος τῆι Ἀθηναῖ
τῆι Ὀργάνηι ἀπαρχή[ν
ἀνέθηκεν στεφανω-
θεὶς ὑπὸ τῶν θιασωτῶν.

L'auteur de l'article, M. Otto Lueders, se sert de ces inscriptions pou combattre certaines idées exprimées par M. Foucart dans l'étude sur le *Associations religieuses chez les Grecs*, dont nous rendons compte dans c numéro même de la *Revue*. M. Lueders a publié une dissertation intitulé *Die Dionysischen Künstler*, où il traite le même sujet que M. Foucart dan sa thèse latine sur laquelle nous insisterons prochainement (*De collegi scenicorum artificum apud Græcos*, in-8, 1873, Klincksieck).

— Le numéro d'avril du *Journal des Savants* contient : L'*Art de bâti chez les Romains*, par Beulé; *Promenade autour du monde*, par Caro; *A Seri of six lectures*, par A. de Quatrefages; *Sur un hypogée messapien*, par A Maury; *Bibliothèque grecque*, par Miller; *M. Beulé*, par Caro, etc., etc.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ıé. Dictionnaire de la langue française. Paris, Hachette, 1873, 2 tomes en 4 vol. in-4° de LIX, 2080 et 2628 pages.

ans se sont écoulés depuis que le premier fascicule de ce grand e a été offert au public studieux, et dès lors s'est manifesté le désir posséder tout entier. Il est complétement terminé aujourd'hui et ut jouir de l'ensemble de cette vaste publication, qui manquait à époque désireuse de s'instruire. Les contemporains de M. Littré t lui savoir gré de n'avoir pas reculé devant un labeur immense tisfaire leur légitime impatience de pénétrer avec lui dans les ori- bscures de notre langue et les trésors de nos vieux auteurs. La tâche cographe est pleine de difficultés et de délicatesse. Il faut qu'il istinguer le langage parlé du langage écrit (tout ce qui se dit ne s'écrit : dans ce triage du trivial et de l'élégant, que de goût à déployer ! pour une langue comme la nôtre, expression vivante de la civilisa- un grand peuple, trois termes bien distincts : l'*archaïsme*, qui donne ation des mots modernes ; l'*usage contemporain*, connu de tous; et *gisme*, qui envahit la langue et la transforme. La période archaïque du XIe au XVIe siècle. La période classique va de Malherbe à la fin IIe siècle ; elle compte plus de deux siècles de durée et comprend ule d'écrivains dont les principaux font autorité ; ils occupent llement la place importante dans le dictionnaire de M. Littré, car ont fourni la plus grande partie de ses exemples. La période néolo- est la nôtre. C'est elle qui, si on ne sait la maintenir dans de justes , conduira la langue française à l'abîme où elle disparaîtra. On a e, sans exagération, que ce grand et vaste ouvrage est l'*enregistre- es actes de la langue française*. Son élément fondamental, en effet, choix d'exemples empruntés à nos meilleurs auteurs. Ces citations, mbreuses, autorisent les définitions et leur donnent une grande et estable autorité. Leur classification rigoureuse, d'après leur accep- leur signification primitives, conduit insensiblement le lecteur au ctuel. L'ensemble de ces éléments établit les bases de la langue, e l'usage des mots et constitue leur histoire. « L'histoire des mots, Francis Wey (1), contient celle des idées ; organes de la pensée hu- ne, instruments de luttes intellectuelles, les langues racontent les

Histoire des révolutions du langage en France, p. 1. Paris, Didot, 1848, in-8.

Digitized by Google

« civilisations. Comme les variations des idiomes résultent du mouve
« ment des opinions et de la série des faits, l'étude de ces transformation
« diverses est aussi philosophique qu'attachante et variée. »

On comprend la vaste érudition qu'il a fallu à l'auteur pour choisir tan d'exemples, les réunir en faisceaux et en tirer ces conséquences lum neuses qui sont l'évidence même. Ils coupent court à toute interprétatio arbitraire, et arrivent au sens vrai et incontestable avec toute la rigueu d'une déduction scientifique. Telle est la méthode critique et sûre adopté par l'auteur, et dont les résultats seront grandement appréciés par ceu qui feront usage de son livre.

Quant à la nomenclature, c'est la plus riche qu'on ait encore publié jusqu'à ce jour. Le fond du dictionnaire de M. Littré est celui de l'Aca démie, il est vrai, mais singulièrement développé et enrichi (1).

Le vieux français. Les règles de l'ancien français sont exposées dans l préface du livre de M. Littré et dans son complément. On peut en étudie l'application dans le dictionnaire où l'auteur a réuni d'innombrabl exemples, dont les plus anciens remontent aux temps primitifs de notr langue.

C'est à l'étude de nos vieux textes que revient en partie l'honneur de l première idée du travail de M. Littré. Frappé de l'étroite union du fran çais moderne avec le français ancien, il a pensé avec raison que la ba d'une œuvre comme celle qu'il voulait entreprendre devait être not idiome d'autrefois. En critique habile, il a compris que les formes mo dernes ne deviennent intelligibles que si on les rapproche des formes an ciennes, que si on remonte à la source même de la langue françaiso Evitant la faute de ses devanciers, il ne fait pas venir les mots moderne directement du latin ; il marque leurs étapes à travers les âges et, d transformations en transformations, naturellement et pour ainsi dire in sensiblement, il nous conduit à la forme actuelle.

Les phases de la langue. Après une longue période d'oubli et de dédain la langue et la littérature du moyen âge sont redevenues à la mode. Le épopées de nos trouvères ont des lecteurs enthousiastes, Villehardouin e Joinville des admirateurs nombreux. Continuons à revendiquer, pour no vieux auteurs, la place légitime qu'ils doivent occuper dans les littéra tures de l'Europe au moyen âge ; restons attachés aux traditions qu'il nous ont transmises, et cherchons dans les splendeurs du passé une con solation aux tristesses de l'heure présente.

Qui n'a été frappé, en lisant nos vieux textes, de la différence qu'il y entre le français ancien et le français moderne? Cela tient, dit M. Littré (2

(1) Le *Dictionnaire de l'Académie* (édition de 1835) renferme 27 mille mots celui de M. Littré en contient environ 80 mille. L'auteur a soin d'indiquer, par u signe particulier, les mots qui figurent dans l'Académie, de sorte que l'on est tou jours renseigné à cet égard.

(2) Complément de la préface, p. XLIX.

Digitized by Google

révolution qui s'est opérée dans notre langue pendant la seconde
du XIVe siècle, lorsque nos auteurs, abandonnant la syntaxe latine,
it de notre idiome une langue analytique, de synthétique qu'elle
uparavant. Du XIVe au XVIe siècle, les changements sont moins radi-
mais sensibles néanmoins d'un siècle à l'autre. Arrivé au XVIIe siè-
français semble fixé par les chefs-d'œuvre des grands écrivains; il
st rien cependant. Dès le XVIIIe siècle, le néologisme abonde, il fait
on dans la prose comme dans les vers. Où s'arrêtera-t-il? Que sera
angue dans cent ans? Nul ne le sait; mais il est plus que probable
e se sera singulièrement éloignée des beaux types du grand siècle.
trusion des mots nouveaux, des tournures nouvelles dans une lan-
t, pour ainsi dire, quelque chose de fatal. L'état social change, les
tions disparaissent ou se transforment, les sciences font des progrès,
ples, par une loi du Créateur, se rapprochant chaque jour davan-
mêlent leurs idiomes; les anciennes barrières, qui parquaient l'hu-
dans d'étroites limites, s'abaissent tous les jours, et de ce libre
ge d'idées, de mœurs, de relations sans cesse plus intimes, semble
une fusion de toutes les langues dans laquelle pourront bien dispa-
un jour les idiomes nationaux et le nôtre en particulier. Une des
des changements du français, très-bien vue par l'auteur du dic-
ire, est la *désuétude*. De l'abandon de certains usages, de certaines
à celui des mots qui les peignent ou qui les expriment, il n'y a
pas. D'un autre côté, les locutions les plus charmantes de nos vieux
s, les tournures les plus élégantes, les fleurs du langage de nos
écrivains passent de mode; le lecteur se fatigue du mot le plus
ux, de l'expression la mieux tournée, s'il les revoit ou les entend
esse; et pour plaire au public, l'auteur du livre nouveau, à défaut
neuves, devra du moins s'ingénier à trouver des tournures diffé-
de celles de ses devanciers. Poëtes et prosateurs se voient ou se
dans la nécessité d'*innover*, sous peine de n'être pas lus; et de cette
e la pensée et de l'art jaillissent ces combinaisons de mots qui de-
nt comme les témoins de la manière de penser et d'écrire qui
rise les diverses phases de notre langue et de notre littérature na-
s. Ce sont ces transformations incessantes, quelquefois heureuses,
souvent malheureuses, ces nuances infinies du langage, que
ré a étudiées d'une manière toute spéciale, et l'on peut dire qu'il a
otre langue pas à pas à travers les siècles.

. Le premier, notre docte académicien a réalisé l'idée d'un diction-
vraiment historique de la langue française, c'est-à-dire comprenant,
d'une manière systématique et chronologique, des exemples tirés
teurs et prouvant le sens et les acceptions de chaque mot. Avant
Académie française avait eu l'idée d'un dictionnaire historique com-
nt les formes diverses et les acceptions des mots présentées dans une
'exemples tirés des écrivains les plus autorisés et choisis avec goût;
a célèbre compagnie, procédant avec cette sage lenteur que l'on

Digitized by Google

connaît, n'a encore donné qu'un fascicule de son grand travail, compre nant une partie de la lettre A (1). Elle n'aura fini son œuvre que dan un siècle et nul de ses membres actuels, malgré son immortalité, n'es appelé à en voir la fin. Après l'Académie, L. Dochez, dans son *Nouvea Dictionnaire de la langue française* (2), a aussi recueilli un choix d'exemple tirés des auteurs anciens et modernes; mais comme il se contente de le placer à la suite les uns des autres, sans en tirer parti ni pour la classifi cation, ni pour la grammaire, ni pour l'étymologie, son œuvre, bien qu considérable, n'est pas d'une grande utilité. Poitevin (3) et Bescherelle (4) malgré l'étendue de leurs travaux lexicographiques, n'ont pas non plu fait faire à l'histoire de la langue française des progrès bien marqués Le travail restait donc à exécuter. Un seul homme l'a entrepris courageu sement et mené à bonne fin avec une persévérance digne du brillant suc cès que l'œuvre devait avoir. Il est juste de dire qu'il a été merveilleuse ment secondé par une puissante maison de librairie, qui n'a reculé devan aucune dépense pour publier cet énorme travail.

Si l'on a pu dire que le plan d'un livre est le livre lui-même, on doi convenir cependant que de la conception à l'exécution il y a loin. Le pu blic attend l'auteur à cette épreuve décisive, et le laborieux enfantemen montrera ou le génie ou l'incapacité de l'auteur. Si le travail a dépass le niveau ordinaire d'une œuvre littéraire, s'il a fait faire un pas à l science, si ce pas est un pas de géant, le succès du livre est assuré et l renommée de l'auteur acquiert un nouveau lustre. Ces réflexions nous son inspirées par l'examen approfondi du dictionnaire de la langue français de M. Littré. Originalité, science, lucidité, profondes recherches, en on fait un livre que l'auteur de la *Grammaire historique de la langue fran çaise* (5) ne craint pas d'appeler *admirable*.

Voici l'ordre adopté pour chaque article : le *mot*, sa *prononciation*, sa *défi nition*, ses *acceptions* ou *sens divers*; des *remarques* sur l'orthographe, l construction grammaticale et la synonymie; l'*histoire du mot*, présenté dans une série d'exemples tirés des auteurs les plus anciens jusqu'au XVIe siècle inclusivement et rangés dans l'ordre chronologique; enfin l'*étymologie*. L'originalité du dictionnaire de M. Littré est d'avoir, pour l première fois, réuni en un seul faisceau ces éléments divers qui se com plètent les uns par les autres ; d'avoir donné une monographie de chaqu mot, comprenant tout ce qu'on sait sur son origine, sa forme, son his toire, sa signification et son emploi.

(1) *Dictionnaire historique de la langue française...* publié par l'Académie fran çaise ; t. Ier : A — ABUSIVEMENT. Paris, Firmin Didot, 1858, in-4.

(2) Paris, Ch. Fouraut, 1860, in-4.

(3) *Nouveau dictionnaire universel de la langue française*. Paris, C. Reinwald 1856-1860, 2 vol. in-4.

(4) *Dictionnaire national*, 8e édition. Paris, Garnier frères, 1860, 2 vol. in-4.

(5) Brachet, p. 300. Paris, Hetzel [1867], in-12.

Digitized by Google

nes de métiers. Tous les lexicographes ont eu la pensée de donner nomenclature. Furetière, Richelet, l'Académie, ont dirigé leurs re-nes de ce côté. M. Littré a marché sur leurs traces ; mais, pressé par ogrès incessants des arts et de l'industrie, il a beaucoup agrandi le primitif. En dehors du sens propre du mot, les termes de métiers uvent un mérite qui a bien son prix, celui de reproduire de vieilles s que l'on ne retrouve plus que là et qui, étudiées, fournissent de ses explications. Cette langue des métiers présentait des difficultés nt de vue étymologique. Tirée des origines mêmes de notre idiome, it remonter aux sources les plus anciennes pour trouver et prouver s des termes.

nes scientifiques. Quelle n'a pas été l'heureuse influence de la science société française ? Aussi les termes scientifiques ont-ils pénétré dans gue usuelle. De là, pour le lexicographe, l'obligation d'en donner la I. Littré l'a fait dans une large mesure. La tâche, du reste, était la langue scientifique, presque toujours grecque ou latine, présen-elle-même sa signification et ses étymologies ; mais, dans ce champ nse, il fallait savoir se borner, faire un choix judicieux. M. Littré n'a que les principaux termes, bien définis et avec une explication ac-e à tous. Les sciences qui lui ont fourni le plus de termes sont la ophie et la médecine.

onciation. Figurer par l'écriture la prononciation d'une langue e la nôtre était peut-être la partie la plus épineuse de la tâche du graphe. Comment fixer d'une manière à peu près certaine ces sons s qui souvent sont si différents de l'orthographe ? Il s'agissait de pré-le meilleur usage et d'indiquer avec autorité la bonne prononcia-fin d'éviter la mauvaise. Un tableau, placé en tête du dictionnaire, e le procédé de figuration qui a été employé. Le principe adopté est nserver rigoureusement à chaque lettre la valeur réelle qu'elle a 'alphabet et de ne lui en attribuer jamais d'autre. On peut dire que, part du temps, la véritable prononciation a été indiquée et rendue fidèlement que possible par le système ingénieux imaginé par ur.

nitions. Les définitions demandaient aussi un grand travail. Quoi de ifficile que d'expliquer un mot par d'autres mots analogues ? Si on orte le plus grand soin dans ces explications, on est exposé à tourner n cercle vicieux. L'auteur a donné tous ses soins à cette partie de uvre et a généralement fourni des définitions pleines de précision clarté.

mples tirés des auteurs. M. Littré, le premier, est entré largement dans voie féconde des citations. Avant lui, Richelet en avait fourni quel-nes ; de nos jours, Dochez en a fait la partie principale de son tra-Bescherelle et Poitevin ont attribué une large part à cet élément ; démie, dans son Dictionnaire historique, donne aux exemples un éminent ; mais aucun de ces auteurs n'en fait, comme M. Littré,

Digitized by Google

l'objet principal de son travail. Il était nécessaire, en effet, que le di tionnaire complet d'une langue qui compte tant d'années d'existenc qui possède une littérature d'une incomparable richesse, soutînt et a puyât ses définitions par des exemples tirés des meilleurs auteurs, établ entre les mots et ceux qui les ont employés avec tant d'autorité dans leu ouvrages, un lien naturel qui amène la conviction chez le lecteur. Le lex cographe s'abrite sous ce vaste édifice des temps passés, et présente av plus de hardiesse ses idées sous le patronage des noms vénérés de n auteurs classiques. Molière, Corneille, Racine, Voltaire, mille autres, so invoqués par lui, à chaque page, comme des divinités tutélaires, et lecteur lui sait gré des souvenirs qu'il évoque pour le convaincre. Ma pour faire ce choix, que de goût il a fallu, que de longues et patientes r cherches! Que de travail pour la classification d'innombrables exemple M. Littré s'est constamment efforcé de les mettre à la place convenabl et l'on peut dire qu'il a réussi avec bonheur dans cette tâche colossale.

Ceux qui veulent connaître l'histoire d'un mot, le suivre depuis l temps les plus reculés jusqu'à nos jours, n'ont qu'à ouvrir le *Dictionnai de la langue française* aux verbes principaux. Dix à vingt colonnes de pet texte satisferont leur curiosité. Les articles de cinq à dix colonnes ne so pas rares. Dans ces longues monographies, on saisit toute la filiation d mots, on les suit de siècle en siècle, tantôt variant, sous l'influence d l'usage, de signification, d'orthographe et de genre, tantôt se présentan depuis les temps les plus reculés, tels qu'ils sont aujourd'hui. Les un perdant la noblesse de leur origine, passent d'un sens élevé à une signifi cation triviale; les autres, se relevant de leur basse extraction, prenne une acception relevée (1). Les acquisitions sont continuelles, mais le pertes le sont aussi. Chaque âge apporte son contingent de néologisme Au milieu de ces transformations, la langue française continue sa march à travers les siècles, s'appauvrissant d'un côté pour s'enrichir de l'autre Le fond reste, mais la forme varie. Ce sont ces variations qui en consti tuent l'historique. Pour les suivre, pour les étudier, l'auteur du *Dictio naire de la langue française* a dépouillé nos principaux écrivains depuis l XIIe siècle, montrant comment un mot « s'est comporté et quelles modifi « cations graduelles l'ont fait ce qu'il est aujourd'hui (2). » L'objet de ce citations, on le voit, est d'expliquer les nuances des significations, résulta auquel l'étude des origines peut seule conduire. En effet, plus on remont dans le passé, plus on a de chances d'arriver au sens primitif du mot qu l'on définit. C'est là le rôle important des textes anciens. Les citations de auteurs modernes témoignent de l'état présent de la langue, donnent le nouvelles acceptions. Le mot, exposé ainsi sous toutes ses faces, apparai plus clair et plus intelligible. Il semble voir un diamant qu'un habile la pidaire présente aux éclats de la lumière en lui faisant jeter tous ses feux.

Patois. Dans l'opinion du vulgaire, les patois passent pour du françai

(1) Préface du *Dictionnaire*, p. XXV. — (2) Préface du *Dictionnaire*, p. XXIII.

Digitized by Google

st altéré dans la bouche du peuple des campagnes; rien de plus
I. Littré démontre qu'ils ne sont que les descendants des dialectes
en France avant la centralisation monarchique qui a uniformisé la
dans tout le royaume. Ce sont donc des manières de s'exprimer tout
uthentiques que celle qui s'est conservée par la langue littéraire.
pportent à l'histoire de notre idiome leur contingent, les éléments
iscussion et souvent une lumière pour l'étymologie, que le savant
raphe s'est bien gardé de négliger. Bien plus, les patois ont souvent
é plus purement les formes primitives du vieux langage; et même,
efois, ils fournissent à la langue littéraire des mots qui lui man-
Ils prouvent qu'avant d'être une, la langue française a été multi-
isqu'elle avait des dialectes différents d'une province à l'autre. A
nent parler, elle n'est qu'un de ces dialectes, celui de l'Ile-de-
qui, par une série d'événements politiques, est devenu l'idiome
nt et a enfin obtenu la primauté.

ymes. La synonymie touche de trop près la lexicographie pour
naperçue dans le *Dictionnaire de la langue française.* C'est la science
nces; et elle exige l'attention la plus soutenue pour saisir les dif-
s qu'introduisent dans un mot les préfixes et les suffixes qui, avec
e radical, forment un grand nombre de dérivés.

logie. Les étymologies ont toujours eu la propriété d'exciter la cu-
Peu de personnes restent indifférentes à ce genre de recherches,
éritablement son utilité. En effet, pour connaître l'histoire des
faut nécessairement en découvrir l'origine, et l'on n'arrive à ce
qu'en remontant aux âges les plus reculés de notre histoire.
é nous apprend comment un mot a été entendu dès les premiers
e notre langue et par quelles transformations il a dû passer pour
à la forme actuelle. Il prouve que ce n'est pas le hasard qui a pro-
variations et que des règles instinctives, mais toujours suivies,
idé à ces mutations. C'est à les établir que s'est appliquée la phi-
moderne. Pour la première fois l'étymologie, ramenée à un petit
de règles fixes, d'après une méthode rigoureuse et sûre, n'a plus
rbitraire, de conjectural, de fantaisiste, car elle s'appuie sur la
et sur l'histoire. Un certain nombre de lacunes restent à combler,
a des mots dont l'origine est encore inconnue, d'autres pour les-
n est réduit à de simples conjectures. C'est la tâche qu'accompli-
s doute les étymologistes de l'avenir.

rques. Il arrive souvent que l'usage ne suffit pas pour conclure,
manière précise, sur l'emploi d'une locution. On ne sait au juste
nt dire, comment écrire; les grammairiens ne sont pas d'accord.
ntervient le lexicographe; il cite de nombreux exemples et tranche
culté. Telle expression, après avoir été familière aux auteurs du
ècle, par exemple, a été condamnée par l'usage. M. Littré indique
ondamnation par une remarque. Une autre explique les locutions
piales, si difficiles à comprendre d'ordinaire.

Digitized by Google

Conclusion. Arrivé à la fin de son œuvre, l'auteur, faisant un retour sur lui-même, s'écrie : « Plus j'approche du terme, plus je vois que pour faire « un dictionnaire il faudrait l'universalité des connaissances (1). » En effet, quelque immenses qu'aient été les recherches de l'auteur du *Dictionnaire de la langue française*, l'étendue de ses connaissances, la pénétration de son esprit, bien des détails d'un véritable intérêt lui ont échappé, et il faudra un jour un supplément à son grand travail (2); tant il est vrai que toute œuvre humaine est essentiellement imparfaite.

Disons, en terminant, qu'une même idée, un même plan se poursuivent d'un bout à l'autre du livre et lui donnent cette unité qui fait sa grandeur. Le *Dictionnaire de la langue française* montre à quel résultat surprenant il est possible d'arriver par la persévérance, la constance d'un labeur poursuivi pendant plus de vingt années ; ce que peuvent, en un mot, les efforts d'un seul, secondé par une volonté énergique que n'ont rebutée ni les obstacles, ni les difficultés de toutes sortes. ED. GARNIER.

Des Associations religieuses chez les Grecs, thiases, éranes, orgéons, avec les inscriptions relatives à ces associations, par P. FOUCART, ancien membre de l'École française d'Athènes, docteur ès lettres. Paris, Klincksieck, 1873, 1 vol. gr. in-8.

L'association religieuse est partout dans l'ancien monde grec. La cité s'y montre composée d'une agglomération de petites sociétés qui, sous les noms de γένη et de φράτριαι, ont toutes leur culte et leurs dieux particuliers, leurs réunions périodiques, qui resserrent entre leurs membres les liens d'une étroite solidarité. Mais cette organisation naturelle et primitive n'existe que pour le corps des citoyens ; elle ne s'applique pas à la masse de ceux qui sont ἔξω τοῦ πολιτεύματος, c'est-à-dire aux étrangers domiciliés, aux affranchis, aux esclaves, en un mot, à toute une population qui joue cependant un rôle considérable dans la vie matérielle et morale des grandes villes antiques. De là, pour la partie du peuple exclue de la cité, une propension naturelle à imiter le même système, en formant aussi des associations religieuses autour de certains dieux, le plus souvent originaires, comme leurs adorateurs, de l'étranger. Telle est, d'après le livre de M. Foucart, la véritable nature des sociétés que les anciens nous font connaître sous les noms d'*orgéons*, d'*éranes* (religieux) et de *thiases* (3). La pratique de l'association religieuse était tellement inhérente au principe même de la société antique, que de pareilles sociétés n'inspiraient pas de défiance au législateur. La constitution de Solon les plaçait déjà,

(1) Tome II, p. 2567.

(2) Dans les *Additions et corrections* (fin du 4e volume) l'auteur a donné une partie des notes réunies par lui-même pendant l'impression de son livre.

(3) Déjà, dans la *Revue* (1864, t. II, p. 460; 1865, t. II, p. 214), M. Wescher a publié et commenté avec beaucoup d'intérêt et d'érudition plusieurs inscriptions relatives aux thiases, en se plaçant à un point de vue différent de celui de M. Foucart.

Digitized by Google

autres associations civiles, y compris les dèmes et les phratries, régime de liberté qui touchait à la protection ; car il accordait ction juridique à toutes leurs conventions, tant qu'elles n'offraient contraire à la loi.

surtout aux documents épigraphiques que nous sommes redeva- pouvoir connaître un peu l'organisation des thiases et des associa- alogues. Les inscriptions qui les concernent, publiées toutes et tées soigneusement à la suite du livre de M. Foucart, s'élèvent hui à plus de soixante. Elles nous montrent ces associations régu- t organisées d'après un système qui semble calqué sur la consti- ème de la cité, régies par une loi écrite et par les décrets d'une e générale et périodique, qui tient sous son pouvoir tous les fonc- s de la communauté. L'auteur explique fort justement, par l'ori- me de ces associations, la proportion assez grande d'éléments ou étrangers qu'il y rencontre ; la porte reste en même temps t ouverte aux citoyens, ce qui ne permet pas aux réunions de le caractère de sociétés secrètes se formant en dehors de la cité. élange, en donnant à l'action des thiases un champ plus large que a religion officielle, ait été un moyen puissant de propagande pour s étrangers, tout le monde en conviendra. Mais la religion hel- a-t-elle gagné ou perdu ? C'est la question que M. Foucart à résoudre, en étudiant par le détail la religion et le culte des

stion s'élargit : il ne s'agit plus seulement des thiases, mais de gation des religions étrangères en Grèce et principalement à On suit chronologiquement l'introduction des Cotytties, des Ado- s Sabazies, des Bendidies, du culte de la mère des dieux, etc. fait, avec une remarquable netteté, le partage des croyances et ques qui appartiennent à chacun de ces cultes ; il indique les s qui les séparent des cultes grecs correspondants. C'est là un service rendu à l'archéologie, qui a trop souvent contribué à ler, pour le besoin de ses théories, la question des influences . Un parallèle avec le culte grec de Bacchus aurait donné un egré de précision à ce chapitre d'histoire religieuse si instructif fait ; car il reste quelque doute sur la question de savoir si les ont pas eu aussi en partie leur origine dans les cérémonies de ce mme exemple de thiases ne paraissant pas se rapporter à des étrangères, je trouve, dans les *Questions grecques* de Plutarque, n d'une fête qui se célébrait à Egine, en l'honneur de Poseidon, n appelait *les thiases;* on y donnait dans chaque maison des fes- s, en excluant rigoureusement toutes les personnes étrangères le. Il y a là un type assez différent de ceux que M. Foucart a étu- e signale à son attention, pour qu'il voie lui-même s'il peut le rer dans la classification qu'il a établie.

is, il est certain que, vers le temps de Démosthène et de la do-

Digitized by Google

mination macédonienne, les thiases et les associations du même gen s'étaient tout particulièrement développés dans les cultes d'origine étra gère, dont l'introduction avait été autorisée par des actes publics (1), sa que les cultes des thiases se soient jamais confondus cependant avec culte de l'État. Les inscriptions ne mentionnent aucune association de genre dont les dieux, malgré leurs noms souvent grecs en apparence, soient ramenés avec une grande probabilité, par M. Foucart, à la clas des divinités étrangères, originaires surtout de la Thrace et de l'Orie Une conséquence de cette origine, c'est le caractère enthousiaste et o giastique des thiases qui, pour la plupart, sont adonnés aux purificatio aux initiations secrètes et généralement aux pratiques qui produise l'exaltation religieuse. M. Foucart réussit à montrer la forme toute mat rielle de ces pratiques et la grossièreté souvent impure des légendes q s'y trouvaient associées. Il combat surtout, avec une application partic lière, l'opinion d'après laquelle ces associations auraient été des espèc de sociétés de charité et de secours mutuels, animées d'un esprit sup rieur à l'esprit général du paganisme hellénique. Il prouve que le vers ment et l'emploi des cotisations, la garantie commune de la sépulture, l actes de libéralité ou d'hospitalité exercés par certains membres, se r trouvent dans l'organisation de tous les colléges religieux ou civils l'antiquité et ne dépassent pas le niveau des sentiments de bonne confi ternité que l'on y rencontre.

Ces points importants étant accordés, on irait trop loin, selon nous, refusant aux thiases toute espèce d'utilité et en les regardant uniqueme comme des institutions pernicieuses. Il n'est pas tout à fait juste de mett exclusivement à leur charge la confusion que le progrès des superstitio orientales jeta dans l'ancienne religion, et les désordres moraux qui résultèrent dans certaines contrées plus ou moins éloignées du centre l'hellénisme, notamment en Italie. L'insaisissable liberté des cultes priv la propagande individuelle des agyrtes et des devins, enfin le mouveme naturel qui, même en dehors de la formation des thiases, entraînait masses vers les cultes nouveaux, sont autant de causes dont il faut te grand compte. Si l'invasion des religions orgiastiques dans le monde gr fut si hâtive et si irrésistible, c'est que, sous une forme grossière et so vent même dangereuse, ils offraient cependant une certaine satisfacti au besoin d'un culte plus intime, plus passionné que le culte tout po tique de l'État, et mettant l'individu dans un rapport plus étroit avec l dieux. Comme le paganisme grec reposait sur le même naturalisme q les religions barbares, et qu'il n'offrait au fond, dans ses symboles com dans ses mystères, rien de plus sérieux ni de plus pur, le caractère e

(1) M. Foucart prouve, contrairement à l'opinion de Schœmann, qu'un vote conseil et du peuple était indispensable pour l'érection d'un temple consacré à u divinité étrangère sur le territoire athénien, et que la peine de mort était édict contre les introducteurs des cultes étrangers qui n'avaient pas cette autorisation.

Digitized by Google

aste des cultes de la Thrace et de l'Orient pouvait leur créer, sous port, un semblant de supériorité.

nilieu du débordement des superstitions étrangères, les thiases, tre en aucune manière des sociétés d'édification religieuse, nous issent cependant comme des associations régulières, légalement re-es, douées d'un certain esprit d'ordre, qui ont plutôt contribué, dans is grecques, à régulariser ce mouvement qu'à l'exagérer. On ne empêcher de trouver dans leur constitution, et particulièrement nelques mesures restrictives au sujet du luxe des cérémonies, cer-garanties de modération qui atténuent un peu leur infériorité par au culte public. M. Foucart établit lui-même que, dans les sanc-des thiasotes et des orgéons, les dieux étrangers étaient généraleadorés sous leur forme native, ce qui devait mettre leurs initiés en ontre les confusions populaires avec les dieux grecs, confusions qui ntaient encore l'immoralité des unions divines sur lesquelles repo-cosmogonie de toutes les religions païennes. On ne doit pas non ccorder une importance exagérée au mépris que la classe des s proprement dits, participant au culte public et aux mystères de ion de la cité, pouvait professer pour ces mystères des métèques, anchis et des esclaves. Il est naturel que les philosophes, les ora-es poëtes comiques se soient donné plus librement carrière contre erstitions exotiques que contre celles qu'ils étaient quelquefois les rs à partager. Mais l'histoire n'en doit pas moins savoir gré aux et aux autres associations du même genre d'avoir procuré, pen-e longs siècles, à une portion considérable de la population des ecques, une certaine organisation religieuse et quelques éléments ommune.

ègères réserves n'ôtent rien à la valeur scientifique du remarquable de M. Foucart et n'entament pas le fond de son système. Peu d'ou-ont mieux faits pour montrer tout le fruit que l'historien peut tirer des épigraphiques, même pour l'histoire des idées et de la civili-lans l'antiquité. On peut juger par là des services que rendra à la le cours d'épigraphie et d'antiquités grecques que M. Foucart ouvrir au Collége de France. L. H.

due dischi in bronzo antico-italici del museo di Perugia e a l' arte ornamentale primitiva in Italia ed altre parti di pa. Ricerche archeologiche comparative del conte GIANCARLO CONESTABILE, sore di archeologia nella Università di Perugia. In-4 de 91 p. et IX planches, gravures sur bois dans le texte. Torino, stamperia reale di C. B. Peruvia 1847.

émoire, rempli de faits et d'aperçus ingénieux, a une importance articulière. M. le comte Conestabile y entre résolûment dans une ouvelle qui nous paraît excellente. Il y reconnaît la présence en 'une *civilisation primitive rencontrée par les Etrusques et acceptée par moment de leur apparition sur la terre qu'ils devaient illustrer de leur* va plus loin : il constate, à plusieurs reprises, que cette civilisation

Digitized by Google

est de provenance *orientale* et tout à fait analogue à celle que nous re
controns soit en Asie Mineure, soit dans les îles de la Grèce et en Ar
lide, pour peu que nous pénétrions assez profondément dans le pas
c'est-à-dire au-delà des couches helléniques. Les acropoles pélasgiques
Mycènes et d'Athènes, les îles de Théra, de Milo et de Rhodes, les côtes
l'Asie Mineure depuis la Troade jusqu'à la Carie, sont les localités et
contrées où le savant archéologue nous transporte d'abord à la poursu
de ces primitives manifestations d'un art parfaitement défini par le car
tère de son ornementation. Nous nous trouvons ainsi en pleine *épo
homérique*. Mais à laquelle des influences qui dominaient alors doit-on
tribuer ce mouvement civilisateur qui s'étend, comme on le voit, sur
partie de l'Asie Mineure, la mer Égée, les côtes orientales de la Grèce
la plus grande partie de l'Italie ? C'est là un problème que M. Conestal
n'ose pas aborder. Il nous fait bien voir dans le lointain tantôt l'*Assy*
tantôt la *Phénicie*, tantôt le *Caucase*, mais il semble nous dire : *choisis s
l'oses*. Pour lui, se repliant sur l'Italie, il conclut en donnant simplem
à cet art le nom peu compromettant de *arte antico-italica*. Il y a là
prudence que l'on ne saurait blâmer, mais que l'on peut regretter,
nous sommes persuadé que M. Conestabile pouvait nous en dire su
point plus long qu'il ne veut le faire croire, et nous sommes assuré q
nous le dira un jour. En tout cas, c'est déjà beaucoup d'avoir définiti
ment rompu avec les anciennes traditions de l'école de Micali (1), d'a
su chercher en dehors de l'Italie le point de départ du développement
forces indigènes, d'avoir su voir que bien avant les Étrusques, qui
porté à certains égards l'art à son apogée en le perfectionnant, cet
dans ses éléments principaux, existait déjà au sud comme au nord
Apennins, où il avait été apporté, comme à toute l'Europe, de contr
lointaines, si lointaines que cet art mériterait à juste titre, comme
langues dites aryennes, le nom d'art *indo-européen*. Cet art, tout asiati
en effet dans ses linéaments principaux, M. Conestabile, qui nous
montré d'abord en Italie, puis en Grèce, puis en Asie Mineure, le retro
dans la vallée du Danube, en Gaule, et jusque dans les pays scandin
et particulièrement en Suède. Est-il arrivé partout à la même époq
N'est-il pas lié, à bien des égards, à des manifestations religieuses qu
expliquent et l'expansion et la persistance à travers de longues série
siècles ? C'est là un problème que notre savant ami laisse également
l'ombre. Il faudra pourtant bien l'aborder un jour. Il est, en effet,
de doute que les divers objets que M. Conestabile a réunis et rappro
en nombre considérable, en prenant pour règle principale et presque

(1) Raoul Rochette était déjà entré dans cette voie, il y a plus de trente
comme les notes qu'il a ajoutées à la traduction du beau livre de Micali (*l'I
avant les Romains*) en font foi. Nous avons nous-même exprimé à plusieurs rep
les mêmes idées. Nous sommes donc heureux de constater que M. le comte Co
tabile reprend une tradition toute française.

Digitized by Google

e rapprochement *les motifs d'ornementation*, n'appartiennent pas plus
ême époque qu'ils n'appartiennent à la même contrée. Il serait pré-
de les classer chronologiquement après les avoir classés géographi-
nt. On verrait que s'il faut aller chercher le point de départ de
rnementation, si tranchée dans ses éléments principaux, jusque dans
les légendaires où dominent les figures des Pélopides, de Diomède,
nor et d'Énée, on retrouve ces éléments encore en usage et presque
és à une époque beaucoup plus rapprochée de notre ère. Tout ce
rapport à la vallée du Danube et aux pays scandinaves, par exem-
peut guère être classé plus haut que le VIe ou le VIIe siècle avant
re, tandis que les urnes cinéraires d'Orvieto, de Cære et de Chiusi,
ue les vases d'Athènes et de Milo, peuvent remonter à six ou sept
en arrière, c'est-à-dire au XIIe ou même au XIVe siècle avant J.-C.
bsence de tout classement chronologique dans les antiquités étu-
par M. Conestabile fait entrer par instants quelque trouble dans
du lecteur. Nous ne pouvons également nous empêcher de remar-
uelque contradiction dans les appréciations de notre éminent con-
Nous ne nous expliquons pas bien comment les cimetières de *Villa-*
d'*Orvieto*, de *Cære* et de *Chiusi* sont qualifiés d'*étrusques*, quand
nentation des vases qui en proviennent est au contraire présentée
Conestabile comme le type de cette ornementation *antico-italica*,
établit si surabondamment l'existence. On voit que M. Conestabile
as encore bien fixé sur la limite qui sépare la civilisation *antico-*
de la civilisation qui mérite réellement le nom plus restreint et
éfini d'*étrusque*. Un cimetière est étrusque, suivant lui, bien que le
er funéraire qu'il contient appartienne encore en majeure partie à
ode précédente. Il n'y a rien là d'absolument illogique, mais cela
derait explication. M. Conestabile ne manquera pas de nous donner
tous ces éclaircissements, qui compléteront en le développant le
ravail qu'il vient d'offrir au public et dont les archéologues pour-
rer si grand profit. C'est une œuvre dont le succès augmentera à
e qu'elle sera mieux connue. ALEXANDRE BERTRAND.

ités gallo-romaines de la Bretagne, par M. AUG. LONGNON. Saint-Brieuc, Guyon Francisque, 1873, in-8, II-69 pages et une carte.

été, depuis quelques années, publié de fort remarquables travaux
opographie gallo-romaine de la Bretagne continentale. Les lecteurs
Revue archéologique n'ont pas oublié les mémoires de M. Le Men sur
des *Osismii* et la cité des *Veneti* (t. XXIII, p. 43 et 95), et sur la dé-
te de *Vorganium* (t. XXV, p. 267); celui de M. Ernest Desjardins sur
n et *Vorganium* (t. XXV, p. 314); celui de M. Mowat sur la station de
n (t. XXVII, p. 1). Ces différents mémoires font avancer la science
points dont personne moins que nous ne songera à contester l'im-
ce, mais sur des points de détail. M. Longnon nous donne une vue
nble et renouvelle complétement la théorie des cités gallo-romaines

Digitized by Google

de l'Armorique et de l'origine des évêchés bretons. Il établit qu'au commencement du ve siècle, date de la *Notice des provinces et cités de la Gaule*, les cités de la Bretagne continentale étaient au nombre de six : celles des *Corisopites*, des *Diablintes*, des *Namnetes*, des *Osismii*, des *Redones*, des *Veneti*.

La cité des *Corisopites* est l'ancien diocèse de Quimper. Elle avait originairement fait partie de la cité des *Veneti*. Sa capitale était située à peu près sur l'emplacement de la ville actuelle de Quimper. A ce sujet, M. Longnon renvoie à une charte du xie siècle qu'il connaît par un extrait qu'a donné D. Morice et où l'église de Locmaria, aujourd'hui située dans un faubourg de Quimper, est dite *in Aquilonia civitate*. Je puis ajouter que cette charte existe encore en original aux archives d'Ille-et-Vilaine. J'ai pu l'y étudier en 1872, grâce à l'obligeance de l'archiviste, M. Quesnet. Mais ce n'est pas le seul fait que l'on puisse alléguer pour établir que la ville moderne de Quimper s'est élevée sur les ruines d'une cité romaine. Dès 1853, dans la nouvelle édition d'Ogée, M. de Blois a donné (t. I, p. 421, col. 2) la véritable étymologie du nom de la chapelle de Notre-Dame-du-*Gueodet*, anciennement *Beata Maria de Civitate*, à Quimper. Il me paraît évident que *Gueodet* est, lettre pour lettre, identique au nominatif singulier bas-latin *civitatis*. *Gueodet* commence par une sonore au lieu d'une sourde, comme le terme théologique *Drindet*, « Trinité », en bas-latin *Trinitatis* (1), parce que, contrairement à une loi de la langue bretonne, ces noms, quoique terminés en *-det*, sont féminins et que, quand les noms féminins sont précédés de l'article, ils changent ordinairement la sourde initiale en sonore. *Eo* = *iv* dans ce mot, comme dans *beo*, « vif » = * *bivos*, en latin *vivus* ; *-det* est identique au suffixe latin *-tas*, *-tatis*, et l'*i* précédent, étant atone, est tombé comme dans le français « cité ».

La cité des *Diablintes* était formée du territoire de deux peuples gaulois : 1° les *Curiosolites*, dont la capitale paraît avoir été Corseul (Côtes-du-Nord), arrondissement de Dinan, canton de Plancoet (cf. Ogée, 2e édition, t. II, p. 202-207) ; 2° les *Diablintes*, situés à l'est des *Curiosolites*. La cité des *Diablintes* avait encore un évêque en 848. Les trois évêchés bretons de Saint-Malo, de Dol et de Saint-Brieuc doivent leur naissance au démembrement de cette cité par le fameux Nomenoë.

La cité des *Namnetes* correspond au diocèse de Nantes, si ce n'est que celui-ci comprend en sus une partie du diocèse de Poitiers, en moins une partie des diocèses de Rennes et d'Angers.

La cité des *Osismii* paraît avoir renfermé le territoire dont ont plus tard été formés les diocèses de Léon et de Tréguier. Mais où était situé *Vorganium*, capitale des *Osismii* ? M. Longnon penche pour un hameau du département des Côtes-du-Nord, le *Yaudet*, écrit autrefois *Gueaudet*, *Coz-gueodet*, *Coz-gueoudet* (Ogée, 2e édition, t. II, p. 342, col. 1), qui veut dire « vieille cité » et que l'on croit pouvoir identifier avec la *vetus civitas*

(1) Au lieu du classique *trinitas*.

Digitized by Google

e charte de l'évêché de Tréguier datée de 1267. Le Yaudet, commune oulech, arrondissement et canton de Lannion (Côtes-du-Nord), appar- à l'ancien diocèse de Tréguier. Cela nous met bien loin de Kernilis, ère, arrondissement de Brest, canton de Plabennec, ancien diocèse éon, où a été trouvée la borne milliaire de Kerscao signalée par e Men. Cette borne milliaire était plantée à huit lieues gauloises, à-dire à environ dix-huit kilomètres de *Vorganium*. Or, il y a bien nte-dix kilomètres à vol d'oiseau de Kernilis à Ploulech.

cités des *Redones* et des *Veneti* paraissent avoir eu la même éten- ue les diocèses de Rennes et de Vannes, tels qu'on les trouve délimi- ns les cartes du XVIIIe siècle.

arait donc y avoir grande exagération dans les récits des historiens eprésentent la Bretagne comme complétement déserte à l'époque de sion des Bretons insulaires. Aux observations de M. Longnon sur ce j'en puis joindre une autre, c'est qu'il existe en Bretagne un grand re de noms de lieux terminés en *-ac* et *-iac*. Ce suffixe est étranger eton continental comme au breton insulaire. Le breton ne connaît e suffixe *-ac* par *a* bref, et ne possède ce suffixe qu'avec un *á* long tif, qui devient en gallois *-auc*, *-awg*, *-og*, en breton armoricain *-ek*. oms de lieux de la Bretagne armoricaine terminés en *-ac*, *-iac*, re- ent donc à l'époque gallo-romaine. La *Grammatica celtica*, 2e édition, 8, en signale quelques-uns dans le cartulaire de Redon (1). Ils sont fréquents dans le cartulaire de Landevennec, qui appartient au Fi- e, c'est-à-dire au pays où probablement l'immigration bretonne a plus compacte. Cependant nous indiquerons *Brithiac* (fol. 144, r°), rd'hui Briec, arrondissement de Quimper, chef-lieu de canton gée, 2e édition, I, 124, 437), et *Ermeillac* (fol. 154, r°), appelé *Yrvilac* une charte de 1186 (Morice, *Preuves*, I, 708), aujourd'hui Irvillac, ar- ssement de Brest, canton de Daoulas (cf. Ogée, 2e édition, II, 985). Il utile de donner ici la liste des noms en *-ac* et *-iac* qui sont si nom- dans la nomenclature géographique de la Bretagne moderne. Je me rai à faire observer que la comparaison de plusieurs d'entre eux les formes françaises correspondantes établit clairement l'origine romaine d'un grand nombre de ces noms, surtout de ceux qui se nent en *-iac*. Tels sont : dans le Morbihan, *Reminiac*, plus ancienne- *Ruminiac*, ailleurs Rumigny ; *Missiriac*, plus anciennement *Miceriac*, rs Missery, *Sulniac*, antérieurement *Suluniac*, ailleurs Sologny (2) ; les Côtes-du-Nord ; *Sevignac*, ailleurs Savigny, *Rouillac*, ailleurs ly. Le suffixe *-iac* n'est pas celtique, il est gallo-romain, issu de l'as- tion du suffixe gaulois *-aco-n* avec le suffixe *-io-* qui termine tant de propres latins. M. Bréal, à la page VI de la préface du tome IV de sa

Elle aurait pu en citer aussi d'après les extraits du cartulaire de Quimperlé és par Morice. Voir *Preuves*, t. I, col. 560.

Cf. Rosenzweig, *Dictionnaire topographique du Morbihan*, p. 181, 230, 263.

Digitized by Google

remarquable traduction de la *Grammaire comparée* de Bopp, insiste sur la tendance qu'ont certains suffixes à s'approprier et à s'incorporer le suffixe qui se trouve accidentellement les précéder dans certains mots. Il s'est produit ici un phénomène identique (1). Ainsi les noms de lieux en *-iac* de la Bretagne nous reportent à la période gallo-romaine. Il en est probablement de même de certains noms en *-eac*: *Kempeneac* = *Campaniacum* paraît identique au français Champigny, dérivé de *Campania*. Il y avait donc en Armorique, à l'époque de l'invasion bretonne, une population gallo-romaine assez considérable, dont certains noms de lieux conservent le souvenir (2); et par d'autres procédés, M. Longnon a donné la preuve de l'existence de cette population. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

(1) Sur le suffixe *-iacum*, voir Quicherat, *De la formation française des noms de lieu*, p. 34.

(2) Je compte parmi ces noms de lieux *Carnac*, malgré l'autorité de M. Whitley Stokes, un des celtistes des plus éminents de notre époque. Ce nom paraît identique au français *Charnay*, dont le *Dictionnaire des Postes* nous offre dix exemples. Cf. *Beitræge* de Kuhn, t. IV, p. 398, et *Dictionnaire breton-français* de Legonidec, 2e édition, p. 179.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DÉCOUVERTE

DE LA

ASILIQUE DE SAINTE-PÉTRONILLE

ET

DU TOMBEAU DES MARTYRS NÉRÉE ET ACHILLÉE

AU CIMETIÈRE DE DOMITILLE (1)

u-dessous du domaine de Tor Marancia, entre la voie Ardéatine
voie d'Ostie, se développent les galeries d'une des plus vastes
ropoles chrétiennes de notre territoire suburbain. Bosio lui avait
gné le nom de cimetière de Calliste; et la plupart des peintures
depuis Bosio jusqu'à nous, ont été publiées et citées sous ce nom,
artiennent aux hypogées de Tor Marancia. Le véritable cimetière
Calliste, avec ses cryptes papales, et tant d'autres monuments
oriques découverts sous nos yeux, est aujourd'hui connu de
, et il est constaté qu'il occupe l'espace qui sépare l'Appia de
déatine; il ne pénètre pas sous les collines de Tor Marancia et ne
elie sur aucun point au réseau des galeries qui y sont creusées.
a vingt ans et plus que j'ai dépouillé cette nécropole du nom de
iste qui lui avait été faussement attribué, et que je lui ai rendu
i de Domitille, le seul qui lui appartienne. Voici ce que j'ai
t à ce sujet dans ma *Rome souterraine*, t. I, p. 266 : « Le vaste
etière de Tor Marancia a son existence et son histoire propres.

Nous empruntons au *Bulletin d'archéologie chrétienne* de M. de Rossi la rela-
de nouvelles fouilles opérées par le savant romain dans la catacombe de Do-
la et l'exposé d'une découverte d'une haute importance pour l'histoire de la
e souterraine. La traduction de ce mémoire, que nous avons dû parfois abréger,
irée de l'édition française du *Bulletin* que publie M. le chanoine Martigny.

Digitized by Google

Son immense développement est complétement indépendant; et, tant par l'antiquité de son origine que par la magnificence de la conception première de son excavation, il l'emporte même sur celui de Calliste. Les topographes et les actes des martyrs ne laissent pas planer le moindre doute sur le véritable nom, non plus que sur l'histoire de ce gigantesque souterrain. Ces divers documents supposent évidemment que c'est en ce lieu, c'est-à-dire dans le *prædium* de Flavia Domitilla, nièce de Domitien, à un mille et demi des murs de Rome, près de l'Ardéatine, que furent ensevelis Pétronille, Nérée et Achillée. Et, en effet, l'ancien catalogue des cimetières en mentionne un appelé *Domitillae Nerei et Achillei ad S. Petronillam via Ardeatina*. C'est pourquoi, même avant que l'inappréciable découverte des tombeaux des papes eût fixé d'une manière indubitable l'attribution du cimetière de Calliste, je n'hésitai pas à assigner le nom de Domitille à celui de Tor Marancia, nécropole chrétienne du premier siècle et du temps des Flavius. Il nous reste néanmoins à trouver, soit les inscriptions historiques des saints Nérée, Achillée et Pétronille, soit une preuve quelconque établissant que Tor Marancia était en réalité le *prædium Domitillæ* mentionné dans les actes de ces saints. Les inscriptions nous manquent encore; mais la preuve désirée nous est désormais acquise. » Je poursuivis, en démontrant par l'inscription d'une *area* concédée dans les terres de Tor Marancia EX INDVLGENTIA FLAVIAE DOMITILLAE, que tel était réellement l'emplacement du *prædium Domitillæ*, dont le cimetière avait reçu comme prémices les tombeaux de Pétronille, de Nérée et Achillée. Mais la découverte de ces sépulcres, à leur place primitive, avec leurs inscriptions historiques qui seules pouvaient nous donner à ce sujet une pleine certitude, était alors et est restée jusqu'à ce jour l'objet d'une attente toujours déçue.

En 1865, l'une des principales et primitives entrées de ce cimetière parut à nos regards, avec sa façade monumentale du premier siècle, et l'intérieur de son vestibule fut trouvé décoré de peintures remarquables par leur antiquité et leur style classique, et telles qu'il ne s'en était presque pas rencontré dans une autre partie de la Rome souterraine. Je fis ressortir l'extrême importance du monument dans plusieurs fascicules du Bulletin de cette même année; et ce travail, traduit, commenté, discuté dans beaucoup de livres, en toutes langues, fit connaître aux savants et aux amateurs de l'archéologie chrétienne, dans l'Europe entière et même en Amérique, cette importante découverte, ainsi que ses précieuses révélations sur la publicité des cimetières chrétiens de Rome, dans la première période

Digitized by Google

leur existence. Dans un ouvrage en deux volumes intitulé *Fouilles découvertes,* le savant M. Beulé a récemment rendu compte principaux résultats obtenus par les fouilles archéologiques des nières années, en Italie, en Grèce, en Asie et en Afrique. Et au nbre de ses résultats, il n'a pas oublié les recherches concernant cimetière des chrétiens de la *gens* Flavia Augusta (1). Mais découverte n'avait pas encore reçu son couronnement définitif; allait pour cela retrouver les tombeaux historiques des saints *nymes* du cimetière, Pétronille, Nérée et Achillée. En 1865, ais appelé l'attention des savants sur les ruines d'une magni-e crypte, anciennement soutenue par des colonnes de marbre, qui me semblaient être précisément celles du monument de la rge Pétronille, proche des tombeaux de Nérée et Achillée. Quant s derniers, je confessai alors ne pas savoir au juste s'ils étaient ore enfouis, ou si plutôt, comme plusieurs raisons me portaient croire, ces tombes ne seraient point celles d'un beau *cubiculum* nt au pied du grand escalier, *cubiculum* qui malheureusement complétement dépouillé de ses inscriptions et de ses mémoires. lus en conséquence ajourner la solution du problème jusqu'au plet dégagement du souterrain (2). Aujourd'hui tous les doutes dissipés. Les ruines de la grandiose crypte soutenue par des nnes étaient bien celles du monument de Pétronille, et, à notre nense satisfaction, nous avons pu nous assurer que les tombes es mémoires historiques des martyrs Nérée et Achillée n'avaient nt été détruites ni ravagées dans le *cubiculum*, au sujet duquel ais conservé de grandes appréhensions; mais elles étaient restées eloppées dans les ruines mêmes du monument.

e vais expliquer comment et dans quelles proportions le monu-nt a été rendu à la lumière, jusqu'à ce jour 28 mars. Quant à son stration, je ne ferai pour aujourd'hui que l'esquisser brièvement; j'écris au moment où plus de la moitié de l'édifice est encore ouie. Je recommande donc ce premier et rapide aperçu à l'indul-ce des lecteurs.

) Beulé, *Fouilles et découvertes,* Paris, 1873, t. I, p. 411-430.
) *Bull.* 1865, p. 34.

Digitized by Google

§ I.

EXPOSÉ RAISONNÉ DE LA DÉCOUVERTE.

A peine instituée par l'autorité pontificale, la commission d'archéologie sacrée s'est empressée de mettre la main à l'œuvre ; elle a commencé à remplir son mandat par l'exploration de la grande nécropole de Tor Marancia. Le Souverain Pontife Pie IX, qui, nouveau Damase, entreprenait après tant de siècles de rendre à la lumière la vénérable cité souterraine des martyrs, descendit d'abord dans cette nécropole ; il donna ordre de rouvrir et de restaurer le vaste escalier enfoui depuis plus de mille ans, et de reconstruire le vestibule extérieur. Une inscription monumentale a été placée au-dessus de l'antique rampe qui descend dans ces insignes hypogées, afin de transmettre à la postérité, *ad perpetuam memoriam*, le souvenir de ce premier acte de l'ère nouvelle qui s'est ouverte alors pour les catacombes romaines. L'escalier débouche sur une des plus larges voies cimétériales, conduisant à une chambre ornée de peintures de la première période de l'art chrétien. Cette chambre fut très-fréquentée par les anciens ; et quand nous considérons les coupures et les travaux de maçonnerie exécutés pour en rendre l'accès plus facile, et le vaste lucernaire, le plus grand de tous ceux que nous rencontrons dans la Rome souterraine, et qui était destiné à introduire la lumière dans cette partie de la nécropole, nous pouvons nous faire une idée de l'importance de ce lieu et de l'affluence des fidèles qui venaient le visiter. Cependant nous avons eu le regret de n'y retrouver ni inscriptions, ni autres mémoires historiques, si bien qu'il était impossible d'assigner avec certitude à ce *cubiculum* un nom spécial. La pensée se portait naturellement sur les martyrs Nérée et Achillée, qui sont la principale gloire du cimetière de Domitille. Les pèlerins du septième siècle descendaient au tombeau de ces saints *per gradus*. Ce renseignement topographique atteste qu'à l'époque dont nous parlons, les saints tombeaux étaient encore sous terre ; et par là même il nous faisait je dirai presque craindre plutôt qu'espérer de reconnaître dans le noble *cubiculum* dépouillé de ses titres historiques le monument des deux compagnons du martyre de Domitille. Cependant ils furent ensevelis près du lieu où précédemment avait été déposée la vierge Pétronille, que les anciens appellent fille de S. Pierre, c'est-à-dire fille spirituelle. En effet, j'ai trouvé le nom *gentilitium* romain de cette vierge qui

Digitized by Google

ppelait *Aurelia*, et le *cognomen* Pétronilla était probablement rivé de Pétrone, aïeul des Flavius Augustes et des Domitilla chré-nnes (1). Quant au tombeau de Pétronille, les topographes, d'ac-d avec l'histoire, semblent le placer dans une basilique, qui était sanctuaire principal et central du cimetière de Domitille ; mais de te basilique on n'apercevait pas vestige.

Après avoir commencé à déblayer le second étage du cimetière, us tombâmes, en mars 1854, sur des galeries en partie soutenues, partie obstruées par des murailles, qui indiquaient la proximité n édifice incorporé à la nécropole chrétienne, c'est-à-dire d'un es monuments historiques. Les énormes dimensions des *loculi*, sont d'ordinaire l'indice d'une haute antiquité, quelques inscrip-s de ces mêmes *loculi* restées sur place et portant, elles aussi, les ctères de la plus ancienne période épigraphique chrétienne, tout tendait à me persuader que le monument dont nous approchions ait être un des noyaux primitifs du cimetière de Domitille. Aussi, lors mes pensées et mes espérances se portèrent, non point sur asilique du pape Damase, sur la voie Ardéatine, ni sur celle de cus et Marcellianus, martyrs du troisième siècle, contiguë à la nière, mais bien sur celle de Pétronille. Les galeries du second e dont j'ai parlé plus haut nous conduisirent régulièrement dans périmètre de l'édifice. Sur le premier point où le souterrain ouche dans l'*area* construite, nous trouvâmes un antique *loculus* etérial encore fermé par une plaque de marbre avec cette inscrip-en bons caractères :

VAL · R · VFINA

édifice n'était donc pas seulement au niveau du second étage imetière, mais dans le cimetière lui-même, et la partie occupée ui se trouvait ainsi transformée. Deux sarcophages de marbre s de têtes de lions de style antique romain étaient encore à leurs es ; quatre colonnes renversées, trois de cipolin, une de marbre ain, hautes de 3 m. 40, de 49 centimètres de diamètre, achevè-de nous persuader que nous étions en présence d'un des plus es monuments de la Rome souterraine et d'un des sanctuaires

Bull. 1865, p. 22, 46.

Digitized by Google

historiques de la voie Ardéatine signalée par les topographes. Le arcs et les voûtes ou couvertures supérieures de l'édifice étaient en foncés ; aussi, à peine avait-on enlevé une partie des décombres don il était plein, qu'il se fit sur nos têtes une vaste ouverture ; et aussitô les ruines, les colonnes reparurent à la lumière. Le possesseur d sol intervint ; il éleva une contestation sur le caractère du monumen sacré ou profane, trouvé sous sa propriété. C'est en ces mêmes jour que nous arrivions à la porte de la crypte des papes. Ce monumen d'un intérêt exceptionnel réclama, comme de raison, toute la sollic tude et toutes les ressources de la commission d'archéologie sacrée Les travaux entrepris au cimetière de Domitille furent ajournés des temps plus propices ; les quatre colonnes et les deux sarcophage furent recouverts de terre. J'ai publié dans le premier volume d mes inscriptions chrétiennes quatre fragments d'épitaphes porta les dates consulaires des années 335, 380, 406, recueillis au milie des matériaux qui avaient été tirés en 1854 du monument anonym que nous appelions « des colonnes » (1). C'est en ce même lieu et à l même époque, que fut découvert le texte suivant d'une singuliè formule de contrat de vente, gravée sur une grande pierre destiné à fermer une tombe construite sous le pavé : elle atteste qu'il se ven dait dans cet édifice des concessions de tombeaux, comme cela s pratiquait aux quatrième et cinquième siècles dans les lieux de sé pulture les plus ambitionnés par la piété des fidèles.

(*sic*)

VII CALENDAS FEBRARAS EGO AV
R CONSTANIIVS SCRIPSI PRO AVR B
IATVRINV · EVM VENDIDISSE LOC
VM OVEM EMIT · AVR · LAVREN

VII calendas Febr(u)ar(i)as ego Aur(elius) Constantius scripsi p

(1) T. I, nos 89, 294, 481, 570.

Digitized by Google

(elio) Biaturinu (Viatorinus) *eum vendidisse locum quem emit (elius) Lauren(tius)*. Il ne paraît pas que ce contrat soit le fait de *fossores* qui, aux quatrième et cinquième siècles, avaient à Rome rivilége de vendre des sépultures dans les cimetières souterrains ur terre. Les contractants sont des personnes de la même *gens* elia; c'est une vente faite en famille, circonstance qui mérite -être d'être notée dans le lieu où je m'attendais à découvrir le ument d'*Aurelia* Petronilla.

nfin, après une interruption de vingt années, S. E. R^me^ Monsei-ur Xavier de Mérode, désireux de faciliter la reprise de la décou-e suspendue et d'entourer d'une protection efficace une des plus ntesques et des plus antiques nécropoles de l'Église romaine, a dernièrement l'acquisition du vaste *latifundium* de Tor Marancia e la vigne voisine où se trouve l'entrée publique et monumen-du cimetière des Flavius chrétiens; œuvre vraiment digne du d cœur qui en a été le seul conseiller et le seul auteur. La nission d'archéologie sacrée, invitée par le nouveau propriétaire prendre dans des conditions si singulièrement favorables le il interrompu, et qui de plus est puissamment appuyée de son reux concours, a rouvert les fouilles en novembre 1873. Nous s cherché, mais en vain, les quatre colonnes et les deux sarco-es découverts en 1854; ils ont été clandestinement enlevés 1870. Mais les fouilles ont mis à jour les bases de ces mêmes nes, toujours à leur place : elles étaient au nombre de quatre, ne même ligne. Ceci suffisait pour démontrer que nous avions nt nous, non pas une simple crypte, non pas même un hypogée mental, mais une véritable basilique à plusieurs nefs, cons-à l'intérieur du cimetière souterrain. Les quatre bases appar-ent à la petite nef de gauche, mesurant en longueur 19 m. 61, rgeur 3 m. 81. En poursuivant les fouilles, on découvrit l'ab-mesurant 4 m. 55 dans sa plus grande profondeur. La grande arait avoir 7 m. de largeur; la petite de gauche a probablement nêmes dimensions que celle de droite, mais elle est encore nbrée. Pour un édifice construit dans les entrailles du sol et à ofondeur considérable du niveau du second étage du cimetière, basilique a vraiment des proportions gigantesques; elle égale ue en étendue la basilique constantinienne de S. Laurent *in Verano*. . . . . .

. . . . . .

de Rossi poursuit en exposant les données fournies par les ns pour déterminer le nom de cet édifice; c'est bien, démontre-

Digitized by Google

t-il, celui qu'on appelait basilique de Pétronille, ou de Nérée et Achillée, et dans laquelle saint Grégoire le Grand prononça l'une de ses homélies. Les fouilles n'y ont par malheur mis au jour que des ruines.

Mais comme compensation à des pertes si irréparables, nous avons eu, poursuit le savant romain, le bonheur de retrouver dans l'*area* de l'abside une énorme pierre inscrite, émergeant d'un tombeau ouvert construit sous le dallage. Je l'ai fait dessiner à la planche II, n. 2. Or, cette pierre n'est rien moins que la partie droite de l'éloge historique des martyrs Nérée et Achillée, composé par le pape Damase. En effet, les lettres de ce *titulus* présentent les dimensions et les formes monumentales de la calligraphie damasienne, mais non de la manière la plus parfaite. On y remarque néanmoins la gravure régulière et profonde de l'officine lapidaire de Furius Dionysius Philocalus, le fidèle calligraphe de ce pontife. Seulement les *apices* des lettres sont moins nettement tracés que ceux de l'alphabet damasien ordinaire, les traits qui les terminent ne présentent point les élégantes ondulations des caractères philocaliens les plus purs; la haste oblique de la lettre R n'est point détachée de la courbe supérieure, comme elle l'est d'ordinaire dans la calligraphie de Philocalus. Ces légères variantes ne suffisent pas pour nous faire exclure ce précieux fragment de la classe des épigraphes damasiennes originales et le reporter dans celle des inscriptions restituées alors que les originaux avaient été détruits par les Goths. Que si, à toute force, on désirait avoir l'explication de ces minuties calligraphiques, j'essayerai de satisfaire à ces désirs quand j'aurai examiné la valeur historique du texte auquel le paragraphe suivant est consacré.

§ II.

INSCRIPTION DAMASIENNE DES MARTYRS NÉRÉE ET ACHILLÉE.

Le fragment décrit ci-dessus nous offre les finales de vers de l'inscription suivante, conservée dans quatre anciens manuscrits dont je me réserve de parler plus loin.

*Militiae nomen dederant saevum*Q. *gerebant*
*Officium pariter spectantes juss*A TYR*anni*
*Praeceptis pulsante metu servi*RE PAR*ati*
*Mira fides verum subito posue*RE FVROREm

*'oncersi fugiunt ducis impia castr*A RELINQVVNT
*roïciunt clypeos faleras tel*AQ · CRVENTA
*onfessi gaudent Christi portar*E TRIVMFOS
redite per Damasum possit quid GLORIA CHRISTI

ruter l'a publié d'après le célèbre manuscrit de Heidelberg, dont pie n'a pas d'indication de lieu ; et ni Baronius, ni les autres nts qui s'occupèrent alors de cet éloge métrique, ne savent à qui dressait. Sarazani l'inscrivit sous la rubrique vague *De incertis yribus*. Mais Mabillon l'a trouvé depuis dans le codex topograue d'Einsiedlen, où sa provenance est enregistrée : *in sepulcro i et Achillei via Appia ;* de plus les mots suivants y précèdent ers : NEREVS ET ACHILLEVS MARTYRES (1). Il devait suffire tel témoignage pour faire connaître non-seulement à quels yrs l'épigramme damasienne était consacrée, mais encore le lieu le avait été observée. En effet, la formule *in sepulcro* signale onument funéraire dans le cimetière de Domitille, que le topone d'Einsiedlen désigne par les mots *S. Petronillae, Nerei et llei ;* et comme, dans les bas temps, la voie Ardéatine partait porte Appia, elle fut souvent identifiée et confondue avec la Appia elle-même. Malgré cela, Ciampini, Giorgi, et d'autres e ont cru que le topographe en question avait vu et transcrit ription damasienne dans l'église des SS. Nérée et Achillée, à rieur de Rome, proche des thermes de Caracalla. Deux autres es inédits viennent confirmer, contrairement à l'opinion de ndits, le fait que l'inscription fut réellement dédiée à ces mardans leur basilique cimetériale, près de la voie Ardéatine. Ce celui du recueil épigraphique conservé dans les manuscrits de ernenburg et celui de Gottwei ; dans l'un et l'autre, les noms aints sont écrits en tête des hexamètres, et l'épigraphe est placée celle de l'Appia et avant celle de la voie d'Ostie, c'est-à-dire l'Ardéatine, qui s'étend entre les deux premières, et où il nous ujourd'hui donné d'en retrouver un important fragment (2).

rès avoir ainsi fixé, d'après trois exemplaires, le texte, le sujet éloge métrique, et déterminé le lieu où il était primitivement

Mabillon, *Vetera Analecta*, t. IV, p. 504 ; cf. Urlichs, *Cod. topog. urbis Romæ*,

M. de Rossi me fait connaître qu'un nouveau fragment de la même inscripété découvert depuis l'impression de ce fascicule. (Martigny.)
ragment, qui nous est communiqué par M. Lefort, comprend le commencement atre dernières lignes : l. 5, CO ; l. 6, PRO ; l. 7, CONFE ; l. 8, CREDIT. (*Réd.*)

Digitized by Google

placé, nous allons le soumettre à un court commentaire historique. Damase raconte que ces martyrs avaient été d'abord ministres d'un tyran persécuteur, et que, changés par une conversion, ils abandonnèrent la milice, renoncèrent à tous les honneurs, s'enfuirent du camp impie, embrassèrent la foi du Christ, et enfin remportèrent la palme et la couronne du triomphe céleste. Ce document est le seul qui nous fasse connaître que, avant de devenir chrétiens, Nérée et Achillée avaient été enrôlés dans la milice et ministres de persécution. Pour mieux entendre cette circonstance, il est bon d'observer que le vers qui termine l'épigraphe : *Credite per Damasum possit quid gloria Christi*, est la répétition de la pensée et des expressions mêmes que le pape-poëte avait employées dans une autre épigramme pour exalter la conversion miraculeuse de Saul, persécuteur des fidèles, devenu ensuite l'apôtre Paul : ....*sensit posset quid gloria Christi*, *Auribus ut Domini vocem lucemque recepit.* La conversion de Nérée et Achillée est donc célébrée dans l'inscription damasienne comme un miracle éclatant de la puissance du Christ. Mais quelle était la milice qui, en recevant leurs noms, en avait fait les ministres des cruautés d'un tyran, toujours prêts à exécuter, par une crainte servile, tous ses ordres, *Præceptis pulsante metu servire parati?* Les véritables soldats, chez les Romains, n'étaient pas des geôliers, ni des bourreaux, ni les exécuteurs des sentences capitales : c'est ce qu'a pleinement démontré M. Le Blant dans sa savante dissertation sur la cohorte de Pilate, mentionnée par les Évangélistes dans le récit de la passion de N.-S. Jésus-Christ (1). Mais mon illustre collègue nous apprend que, dans l'antiquité, et en particulier dans les premiers siècles de l'empire, c'était l'usage d'appeler soldats les *apparitores*, et milice l'*apparitio*, ce qui doit s'entendre du corps des officiers et des ministres de justice attachés à chacun des tribunaux et des *præsides* dont il est si souvent fait mention dans les Actes sincères des martyrs (2).

Il faut convenir, toutefois, que les paroles de Damase semblent désigner des soldats. Je n'insisterai pas sur la mention des boucliers et des *tela cruenta*, qui, dans le langage poétique, peut fort bien s'appliquer aux armes des sbirres, *apparitores*. Mais les *phaleræ*

(1) Le remarquable mémoire du savant académicien avait paru en premier lieu dans le t. XXVI, 2e partie des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. L'auteur a donné un supplément à la 2e édition de son travail dans la *Revue de l'art chrétien* de mars 1874.

(2) *Loc. cit.*, p. 18 et suiv.

Digitized by Google

ient des *dona militaria*, c'est-à-dire des décorations décernées de vrais soldats en récompense de leurs bons services; et les vants travaux de Borghesi, de Cavedoni, de MM. de Longpérier, ein, Henzen, ont de nos jours jeté tant de lumière sur cette ques-on, qu'on ne saurait rien désirer de plus. Quel est donc le sens de petit poëme? Toute cette emphase : le cruel ministère (*sævum ficium*); les ordres tyranniques, leur exécution forcée (*pulsante etu*); puis cet admirable changement : la fureur instantanément lmée (*subito posuere furorem*), la fuite du camp impie; enfin, la nversion, qui, comme celle de Paul, arrache au poëte cette excla-ation : *Credite per Damasum possit quid gloria Christi;* faut-il dire e tout cela signifie simplement que Nérée et Achillée avaient été ilitaires d'un grade plus ou moins élevé, et qu'ils abandonnèrent milice et ses honneurs pour embrasser la foi chrétienne? ne telle interprétation répugne au bon sens dont les simples mières nous montrent dans ces vers l'éloge de deux satellites, mi-stres d'un tyran persécuteur, et qui devinrent eux-mêmes les fenseurs et les champions de la foi qu'ils avaient persécutée. Reste résoudre la difficulté qui constitue la profession militaire des deux artyrs. Et c'est encore mon docte collègue à l'Institut de France i va m'en fournir le moyen. M. Le Blant a traité *ex professo* de ncompatibilité de la milice proprement dite, qu'il s'agit de sol-ts ou d'officiers, avec le cruel ministère des agents de la justice. établit en effet que les princes tyrans, et notamment Néron, ulant aux pieds toutes les règles de la discipline romaine, se rvirent des soldats prétoriens pour l'exécution de leurs sentences égales, injustes, cruelles. Flavius Josèphe met dans la bouche Chéréas, haranguant ses compagnons de la milice prétorienne, acerbes récriminations contre Caligula, qui de ses soldats avait t des bourreaux : il les excitait ainsi à l'assassinat du tyran n de se délivrer de son abominable joug (1). Le sens de ces mots : *ectantes jussa tyranni, Præceptis pulsante metu servire parati*, pplique donc à merveille aux prétoriens; car ils désignent un rvice injuste et une obéissance extorquée par la terreur à des dres tyranniques. Les soldats des cohortes prétoriennes, comme légionnaires, avaient droit aux récompenses de la valeur, *pha-æ*, médailles d'honneur, bracelets, colliers; et les dons militaires cette sorte étaient, à l'époque impériale, décernés aux simples ldats et aux centurions, et non aux officiers d'un grade plus

(1) *Ant. jud.*, XIX, 1, 6.

Digitized by Google

élevé (1). Il semble donc que Nérée et Achillée aient été de simpl soldats ou des centurions des cohortes prétoriennes, et Damase pouvait parler plus juste quand il disait de ces martyrs : *ducis imp castra relinquunt;* car à Rome le mot *castrum* était le nom prop désignant les quartiers de ces cohortes.

Je ne dois pas omettre d'observer que les coupables devaient, droit commun et légalement, être confiés aux prétoriens et plac sous leur garde. C'est ce qui se faisait pour ceux qui avaient a pelé au prince; et c'est à ce titre que l'apôtre Paul fut remis a mains du préfet du prétoire et gardé par ses soldats sous Néro Mais l'inscription damasienne ne parle pas des faits ordinaires légaux; et si le tyran dont il est question est Néron, elle fait allusi aux dernières années de l'empire de ce détestable prince, temps q Juvénal appelle *tempora dira*, alors que la cohorte prétorienne to entière, *tota cohors*, était occupée à exécuter les ordres de Néron (2 et que les chrétiens étaient immolés avec d'horribles tourments, da des spectacles de jour et de nuit, au sein des jardins du Vatican. pouvoir souverain était alors exercé par Tigellinus et Nymphidi préfets du prétoire, auxquels S. Clément le Romain semble att buer la sentence de condamnation portée contre S. Paul (3).

Que la première partie de l'éloge damasien de Nérée et Achill fasse allusion à cette période de la persécution de Néron, c'est que supposent expressément les actes de leur martyre, qui no apprennent qu'ils furent convertis par l'apôtre Pierre. Je n'igno pas de combien de critiques la légende de Pétronille, Nérée, Achill et leurs compagnons, a été et est encore l'objet, et l'on n'exigera p de moi que, dans ce travail sommaire et où il me reste encore tant dire, je me livre à une discussion exacte au sujet de la valeur préci de ce document. Qu'il me suffise de dire que, en général, les crit ques même les plus sévères n'ont pas osé s'inscrire en faux cont la vérité des personnes et des principales dates chronologiques ces saints. Mais aujourd'hui que nous retrouvons leurs tombeau exactement dans le lieu et de la manière indiqués par les actes, c'es à-dire au cimetière de Domitille et des Flavius chrétiens, pareu des empereurs successeurs de Néron, il serait plus que téméraire dédaigner ces dates et ces documents. Je n'entends point m'acqui ter en si peu de mots à l'égard d'un sujet si grave : le peu que j'

(1) Henzen, *Ann. dell' Ist.*, 1860, p. 207.
(2) Juvénal, *Sat.*, X, 15-18; cf. Le Blant, *l. c.*, p. 14.
(3) V. Vindischmann, *Vindiciæ Petrinæ*, p. 64.

Digitized by Google

suffit au but du présent travail, et je me réserve d'examiner plus la question à tête reposée.

outefois, je ne me crois pas dispensé d'indiquer dès aujourd'hui ifférence qui existe entre l'inscription damasienne et la légende eptée par Adon et propagée depuis dans les autres martyrologes. ux-ci disent que Nérée et Achillée vécurent longtemps en exil c Domitille et furent à son service en qualité d'eunuques cubicu-es. Chacun voit combien peu un tel titre est applicable à des lats des cohortes prétoriennes, tels qu'auraient été, d'après Da-se, les deux martyrs. Que, après leur conversion et avant leur rtyre, ils aient été longtemps en exil avec Domitille, il n'y a rien s l'épigraphe qui y contredise; car elle mentionne leur fuite : *versi fugiunt;* puis elle ne dit rien de l'époque, du lieu, non plus de la manière dont ils confessèrent la foi du Christ; elle ne fait sion qu'à leur triomphe final, comme à un fait très-connu : *Con-i gaudent Christi portare triumphos.* Les relations de Nérée et illée avec Domitille se trouvent confirmées par le fait même de sépulture dans les terres de cette princesse et par l'éclatante brité que leur culte avait acquise en ce même lieu. Le titre d'*eu-hi* de Domitille, qui ne se concilie pas avec le texte de Damase, a té employé pour la première fois par un écrivain qui, de son u, avait traduit son récit du grec en latin, entre le cinquième et xième siècle environ. Les eunuques étaient à cette époque très-sants à la cour byzantine, et l'auteur grec avait probablement t selon les idées et le langage de son temps, donnant le nom *nuchi cubicularii* à ceux qui avaient rempli quelque office à la r de Domitille, parente des Augustes.

e rapide exposé historique est plutôt une sorte de prologue qu'un men critique. Mais la matière me presse, et il est temps de résu-ce qu'il me reste à dire dans un troisième et dernier chapitre, t l'étendue sera même forcément restreinte.

§ III.

HISTOIRE DE LA BASILIQUE NOUVELLEMENT DÉCOUVERTE.

nand et par qui la basilique nouvellement découverte a-t-elle été truite? Nous ne trouvons sur cette double question aucune lu-e, ni dans le Livre pontifical, ni dans aucun autre document rique. A la vérité, le livre cité dans la vie de Jean Ier (523-526) e les travaux exécutés par ce pontife dans le cimetière des

Digitized by Google

SS. Nérée et Achillée : *Renovavit cœmeterium beatorum marty Nerei et Achillei;* d'autres manuscrits font lire *perfecit* et même au lieu de *renovavit* (1). Mais les inscriptions trouvées dans la b que en constatent l'existence bien avant le sixième siècle. En comme je l'ai dit plus haut, le troisième étage du cimetière n' point encore obstrué par les fondements et le pavé des nefs latér En revanche, je dois dire que le vide d'un ambulacre cimetéria dès l'an 295, occupé par des tombeaux construits sous le dallag bêma, près de l'emplacement où avait été l'autel, entre ce lieu nef gauche. En voici la preuve dans une épitaphe trouvée, au ment où j'écris ces lignes, encore à sa place sur un sarcophage r et couvert d'une construction ou d'une espèce de toiture, tel nous en voyons sur les tombeaux chrétiens disposés au-dessous dallages des basiliques, quelquefois même des cryptes souterra Le tombeau est bisôme (pour deux corps), et l'épitaphe est cell deux fidèles, appelés, l'un Beatus, l'autre Vincentia, morts da même mois, c'est-à-dire en juin 395, sous le consulat d'Ani Olibrius et de Probinus.

BEATVS DIFVNCTVS
EST · III · IDVS · MAIAS
DIES SATVRNIS · AN XXVIII
ANICIO OLYBRIO ET
PROBINO VVCCCONSS
VINCENTIA DIFVNCTA
EST XII · KAL · IVNIAS
DIES · LVNIS · ANN · XXVII
IN PACE

L'inscription est de la classe très-rare de celles qui, portant date de l'année, du jour, du mois et de la semaine, constituent donnée chronologique des plus importantes, et prouvent que la sé du cycle solaire et du comput des semaines remonte sans interr tion, de l'époque où nous vivons, au moins jusqu'au commencem

(1) *Lib. pont.*, in Joanne, I, § VII.

Digitized by Google

e vulgaire. Ainsi, en 395, la lettre dominicale G fait coïncider *idus majas* (13 mai) non avec le *dies Saturnis* (*Saturni*), , mais avec le dimanche. La suite de l'inscription nous mon- est l'erreur et comment elle doit être corrigée. Là le *dies Lunis* lundi, est joint au *XII kal. junias* (21 mai); ce qui corres- xactement au cycle solaire et à la lettre dominicale de l'an- 5. Si donc le 21 mai fut un lundi, le samedi précédant les ce même mois tomba nécessairement le 12 et non le 13 mai on III, IDVS MAIAS); et c'est précisément ce qu'exige la logie. Le graveur omit une unité en écrivant III au lieu ; et Beatus mourut le 12 mai, qui est le jour précis de la fête artyrs Nérée et Achillée. La sépulture qui lui fut donnée à l'autel des saints, au jour *natal* desquelles il était mort, n'est n cas fortuit. Ou le moribond lui-même ou ses parents choi- ce lieu par dévotion, et la circonstance qu'une place si enviée core vide, je dirais presque à la disposition du premier occu- 12 mai 395, vient confirmer un fait que le monument lui- suffit à nous révéler, à savoir que la basilique était vers ce à en construction. En effet, si en 390 sa nef gauche n'avait core occupé les ambulacres du troisième étage du cimetière, e autre part, en 395 les anciennes galeries se remplissaient beaux construits sous le pavé de l'édifice, il est clair que la sa fondation se place au moins après le commencement de avant le mois de mai 395. L'Église était alors gouvernée par , qui, comme on sait, marchant sur les traces de son prédé- immédiat Damase, achevait les travaux de ce pontife, entre- t décorait les tombeaux de ces martyrs. Ceci néanmoins nous nu par les monuments épigraphiques, et non par le Lvre pon- dont l'auteur a complétement omis, dans la vie de Siricius, tionner tout ce que ce pontife avait fait dans les églises et les res de Rome. C'est ce qui nous explique pourquoi l'histoire uette sur les origines de la basilique de Pétronille.

tenant que le nom de l'auteur de la basilique nous est révélé, permis de soupçonner que l'inscription damasienne, dont les res sont un peu moins élégants que ceux que traça Philocalus nt de S. Damase, fut gravée après la mort de ce pape, alors us le pontificat de ce même Siricius, on s'appliqua à varier et lifier la calligraphie damasienne. L'éloge métrique est sans doute l'œuvre de Damase; il le dit lui-même dans le dernier nais cela n'empêche pas que l'on ait pu en différer la gravure rre jusqu'à l'époque où Siricius reprit l'œuvre que son prédé-

Digitized by Google

cesseur avait peut-être projetée sans la mettre à exécution. Ce conjecture, qui ne manque pas de fondement, nous donne la rai probable des variantes calligraphiques que nous avons notées au ch pitre précédent.

Quand la basilique sera complétement dégagée, nous classer ses inscriptions et nous poursuivrons la série de ses mémoires puis le IVe et le Ve siècle. Je dis seulement depuis le IVe et le Ve; c parmi les fragments recueillis jusqu'à ce jour, au nombre de p sieurs centaines, je n'en vois pas un seul qui me semble postéri au Ve siècle. On doit rapporter au VIe siècle et spécialement à années 523-526 la restauration qui, comme je l'ai dit plus haut, due au pape Jean, restauration dont nous commençons à démêler traces dans l'édifice. A la fin de ce même siècle, pendant que l'It était en proie aux Lombards, et que tout autour de Rome était dé lation et misère par suite des incursions de ces barbares, de la pe et d'autres fléaux encore, saint Grégoire le Grand prononça d cette basilique une homélie que j'ai plusieurs fois citée, et à la de laquelle il déplore ces calamités : *Ubique mors, ubique luct ubique desolatio; undique percutimur, undique amaritudinibus plemur.... Aliquando nos mundus delectatione sibi tenuit, nunc ta plagis plenus est ut ipse nos mundus mittat ad Deum* (1). A peu p en ces mêmes années, un envoyé de la reine de ces féroces Lo bards, pacifique pèlerin des sanctuaires de Rome, visita notre ba lique ; et ayant recueilli dans une seule et même ampoule les hui des tombeaux de Pétronille, Nérée et Achillée, et celles des basi ques voisines de Damase et de Marcus et Marcellianus, avec d'aut gages de son pieux pèlerinage, porta cette ampoule à Théodelin Elle se conserve encore à Monza avec son *pittacium* sur papyrus sont inscrits les noms des saints, lesquels sont enregistrés d'une m nière plus complète dans le catalogue, également sur papyrus, éc de la main de l'abbé Jean, l'envoyé de la reine : *Sce Petronillæ fi Sci Petri aposto. Sci Nerei, Sci Acillei* (2). J'ai reconnu dans les ru nes que nous sommes en train de déterrer, près de la place de l'a tel à gauche, les fragments du récipient de marbre où cette hu avait été renfermée : c'est un grand plat entouré d'un haut bord, que j'en ai trouvé dans d'autres tombeaux illustres et très-fréque tés des cimetières suburbains (3). Cancellieri, après Muratori

(1) S. Gregorii *Opp.*, t. I, p. 1569.
(2) V. *Roma Sott.*, t. I, p. 180.
(3) V. *l. c.*, p. 282-283.

Digitized by Google

ires antiquaires, examine la question de savoir si cette dévotion huiles des tombeaux des martyrs se reliait aux jours des sta-s, de chacune desquelles un acolyte devait porter au pape *frus-m e lychni oleo lampadis ejusdem ecclesiæ intinctum* (1). Mais le spécial de notre basilique prouve qu'il en était autrement et que ite stational était une suite de l'usage général et journalier où nt les fidèles de recueillir de ces huiles. La station annuelle ne tablie dans cette basilique, comme nous le verrons bientôt, que l'an 715; et cependant, plus d'un siècle avant cette institution, -à-dire au temps de Théodelinde, les fidèles en prenaient déjà huiles pour les conserver (2).

endant tout le cours du VIIe siècle, la basilique de Pétronille fut ientée par les pèlerins de toute nation, et en particulier par des Gaules, de la Germanie et de la Bretagne : c'est ce qu'éta-ent les itinéraires aux tombeaux des martyrs de Rome, ainsi que ecueils de leurs inscriptions métriques, compilations du VIIe siè-qui toutes se conservent hors d'Italie, dans les archives de ces rentes contrées. Ces itinéraires viennent attester de nouveau le nom primitif de ce monument sacré était vraiment celui de onille. *Juxta viam Ardeatinam ecclesia est S. Petronillæ; ibi quo: S. Nereus et S. Achilleus sunt et ipsa Petronilla sepulti* (3). Le de ce sanctuaire devait être très-florissant même à l'époque où nciens cimetières de notre territoire suburbain commençaient à abandonnés ou fort négligés. En effet, le pape Grégoire III 715-741) établit, comme je l'ai dit plus haut, une station an-le *in cœmeterio S. Petronillæ*, et enrichit son église d'ornements ieux.

ais en 755, les cimetières et les basiliques autour de Rome furent stés par les Lombards, qui assiégèrent la ville, sous la conduite eur roi Aistulf; et, dès que la paix fut conclue, le pape Paul Ier mença à transférer dans des lieux plus sûrs les reliques des ls illustres. Une des premières et des plus solennelles transla-fut celle du corps de Pétronille avec son sarcophage et avec cription de la voie Ardéatine, dans le mausolée qui lui fut élevé Vatican. Ce fait historique explique pourquoi nous n'avons trouvé un vestige de ce tombeau dans les ruines que nous explorons. père, toutefois, que quelque épitaphe votive ou quelque fragment,

V. Macri, *Hierolexicon*, p. 580.
V. Cancellieri, *De secret. basil. Vatic.*, p. 971 et suivantes.
V. *Roma Sott.*, t. I, p. 180.

Digitized by Google

reparaissant à la lumière, me fournira l'occasion et les moyens d
traiter d'une manière aussi complète que possible la question rela
tive à la célèbre vierge romaine appelée *filia Petri apostoli*. Il e
vraisemblable que les reliques des martyrs Nérée et Achillée rest
rent alors dans leur sépulcre primitif. Il n'existe aucune histoire
aucun monument épigraphique d'où l'on puisse induire que Paul
les ait transférées, vers cette époque, de la banlieue dans la vill
En 1213, elles furent déposées par saint Hadrien au *forum* romain (1
mais furent-elles transportées en ce lieu du tombeau primitif de
voie Ardéatine, ou de l'église dédiée à ces martyrs dans les murs
Rome? c'est ce que j'ignore complètement. Le cardinal Baroniu
titulaire des saints Nérée et Achillée, à l'intérieur de Rome, obti
du pape Clément VIII que les reliques de ces illustres martyrs fu
sent concédées ou restituées, avec celles de Domitille, à son tit
qu'il avait restauré avec une fervente sollicitude. La pompe trior
phale organisée par le grand annaliste, dont la piété égalait
science, passa sous les arcs des empereurs de la famille Flavia, a
de reconnaître et d'honorer la mémoire de la haute noblesse de D
mitille, parente de Vespasien et de Titus.

. . . . . .

Appendice à la dissertation qui précède.

Avant d'envoyer ce travail à l'imprimerie, j'ai voulu faire une no
velle visite aux fouilles, et je crois opportun de donner ici un aper
du dernier état des découvertes. Le fond de la petite nef droite
déblayé; et là, à la droite de l'abside, s'ouvre une grandiose entr
pratiquée pour introduire les anciens pèlerins dans les cryptes
second étage du cimetière. L'arc de cette entrée et ceux qui soutie
nent la première crypte qui se présente devant nous sont ornés
grossières peintures décoratives qui peuvent remonter au ve siècl
et au milieu desquelles règne la croix monogrammatique ☧. O
commence à distinguer quelques traces de *graffiti* sur les paroi
Enfin, ce lieu fait partie intégrante des monuments historiques;
a été fréquenté par les pèlerins, et c'est probablement à lui que
rapportent les mots *et alii plures*, dont le topographe de Malmesbu
fait suivre les noms de Pétronille, Nérée et Achillée. Il existe que
que chose de semblable dans la basilique du cimetière de Generos
on y voit, à la droite de l'abside, une entrée conduisant aux crypt

(1) Baron. *ad Martyrol.*, 12 maii; Bolland., t. II maii, p. 19.

Digitized by Google

raines et à l'endroit où reposaient les principaux martyrs de etière. L'inscription commémorative des travaux de restaura- xécutés par un certain Eusèbe, dans la basilique de saint Paul, ention de l'INTROITV AT MARTYRES (*introitum ad marty-* 'est ainsi que nous désignerons l'entrée des cryptes que nous rons aujourd'hui.

at du souterrain réduit presque à néant les espérances que vait fait concevoir cet important appendice du sanctuaire. Les ateurs du moyen âge ou les explorateurs des temps modernes es galeries intérieures, du cimetière ont pénétré en ce lieu, lement saccagé les marbres et tous les objets transportables, crains bien qu'il n'en reste à peine que quelques débris. Il n'y usqu'aux anciennes constructions faites au service de la basili- de son abside qui n'aient contribué à transformer l'état primi- lieux. Ils serviront toutefois à mieux reconnaître les travaux sifs exécutés à différentes époques, notamment ceux du pape ', qui *renovavit* ou *perfecit* le sanctuaire de Nérée et Achillée: nême possible que ce pontife l'ait considérablement agrandi et partie notable de l'édifice soit due à ses soins.

cryptes dont je m'occupe en ce moment et qui sont incorpo- l'abside de la basilique, on arrive par un court passage à l'an- estibule du cimetière de Domitille qui a sur la voie Ardéatine ;ade monumentale. Quelles sont les relations de ce vestibule on hypogée avec l'emplacement des tombeaux de Pétronille, et Achillée ? C'est là un problème d'une importance majeure solution dépend de l'achèvement des fouilles. C'est pourquoi rien dit de la forme primitive de ces tombeaux et du souter- i les contenait, non plus que de ses caractères chronologiques. uestion exige un ensemble de données qui, dans l'état actuel cavation, sont trop incomplètes, et le sujet dépasse les limites es à une publication telle que le Bulletin.

J. B. DE ROSSI.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE DE ROME

ÉTAT ACTUEL

DE LA

BASILIQUE DE SAINTE-PÉTRONILL

AU

CIMETIÈRE DE DOMITILLE, PRÈS DE ROME

Rome, 17 mai 1874.

Monsieur,

Vous devez avoir eu connaissance de la dernière et admirable
couverte dont M. J. B. de Rossi vient d'enrichir le monde sav
Je crois donc inutile de vous entretenir des circonstances au mi
desquelles la basilique de Sainte-Pétronille a été retrouvée dan
cimetière de Domitille, non plus que de l'histoire et de l'âge de c
basilique restitués avec tant de précision et d'autorité par l'illu
maître en archéologie chrétienne. Vous vous êtes mis sans dout
mesure d'en informer les lecteurs de la *Revue* (1). Mais depuis q
ques semaines les fouilles ont marché avec un redoublement d'a
vité. Le périmètre de la basilique est presque entièrement dég
et peut-être trouverez-vous quelque intérêt à une courte descript
si aride qu'elle soit, de l'état actuel des lieux. M. J. B. de Rossi
compagnie duquel j'ai eu l'honneur de visiter les ruines, a
voulu, avec son obligeance inépuisable, venir en aide par ses ex
cations à mes observations personnelles; toutefois c'est sous
propre responsabilité que je vous donne les indications suivante

L'intérieur de la basilique est entièrement dénudé. L'appa

(1) Voir l'article précédent.

Digitized by Google

nurs, construits en briques, qui forment l'enceinte et parent
f au milieu duquel l'édifice a été creusé, se montre à vii. En
consistait, marbre ou *intonaco*, le revêtement qui le mas-
, on ne saurait l'affirmer, ce revêtement ayant complétement
ru. Néanmoins, comme un revêtement de marbre aurait dû
r, après sa chute, une bien plus grande quantité de débris qu'il
n trouve, il y a lieu de croire que les parois étaient enduites
ntonaco qui se sera effrité à l'humidité; et peut-être sa dispa-
est-elle à jamais regrettable. Tout indique, en effet, que la
que avait été richement construite; il est supposable que des
ures la décoraient, et, si l'on considère que l'âge de ces pein-
correspondrait exactement à celui de la mosaïque de Sainte-
tienne, cet incomparable chef-d'œuvre de l'art chrétien au
ècle, on ne saurait trop vivement déplorer leur perte pour
oire de l'art.

parois ont, depuis le pavement jusqu'au point le plus élevé
ur arasement actuel, une hauteur verticale de 7m,20. Elles
ient, à coup sûr, beaucoup plus haut, car on ne discerne ni
nce de voûte (sauf au bout du presbyterium), ni traces de l'en-
ment des poutres, dans le cas où la toiture eût reposé sur une
ente. L'église, par son sommet, émergeait donc du sol et rece-
jour au moyen de fenêtres pratiquées dans la partie supé-
des murailles. C'est un système de structure analogue à celui de
lique constantinienne de Sainte-Agnès sur la voie Nomentane;
'un comme dans l'autre cas, les motifs qui suggérèrent l'érec-
e l'édifice et sa disposition, mi-partie au-dessous, mi-partie
sus du sol adjacent, furent identiques. Ce point est essentiel à
car, au premier abord, l'aspect de la basilique de Pétronille
mpeur; en la voyant si profondément encavée dans le tuf, on
té de la croire absolument souterraine, et on ne s'explique
urquoi, quatre-vingts ans après l'édit de Milan, alors que le
he de la foi était irrévocable, le christianisme aurait éprouvé
oin de créer un sanctuaire occulte. Ce sanctuaire n'était pas
lé; il se révélait par son sommet, et sa construction procède
désir dont les chrétiens ont donné maintes preuves, de con-
en église l'emplacement où reposait un martyr.

re de la basilique est inscrite dans un pentagone irrégulier,
sensiblement 16m,85 de largeur à sa base, et de longueur
0 sur son côté gauche; 30 mètres de sa base à sa pointe, et
ètres sur son côté droit. Elle est divisée en deux parties iné-
: la première section, rectangulaire et appuyée sur la base de

Digitized by Google

16m,85 pour une longueur de 5m,05, contenait, à droite, une cha
bre, peut-être à usage de sacrifice, de 4m,60 de base sur 5m,05
longueur, tandis que le surplus, encore obstrué de terre, de
former une sorte de vestibule d'où l'on pénétrait dans l'église; s
vant toute présomption, on descendait de la superficie du so
l'église par un escalier qui débouchait sur le flanc gauche de
vestibule. La deuxième section, qui constitue l'église proprem
dite, divisée en trois nefs, est séparée de la précédente par un
épais de 0m,80 et percé de trois baies correspondantes à chacune
nefs. En prenant ce mur de 16m,85 comme la base de l'église,
trouve de son angle gauche au sommet de la nef gauche 19m,45,
son centre approximatif au sommet du presbyterium (non comp
le léger enfoncement de la cathedra) 23m,40, et de son angle d
au sommet de la nef droite 21m,15; la largeur de l'église à l'
gnement du presbyterium est de 18m,80 environ. On voit ainsi
la construction allait s'évasant, ce qui tient principalement à
déviation de la muraille de la nef droite.

On entrait du vestibule dans la nef gauche par une porte de 1m,
et dans la nef centrale par une grande porte de 3m,50 y comp
l'espace occupé par deux colonnes de 0m,40 de diamètre dont
était accostée; de ces colonnes, l'une, en marbre africain d'une
beauté (la seconde était sans doute pareille), avait été aperçue
1854; toutes deux ont subrepticement disparu de 1870 à 1873.
porte de 1m,76 mettait en relation la nef droite avec la cham
ménagée à l'extrémité droite du vestibule.

La nef gauche, sur 19m,45 de long, a en largeur 3m,65 à la b
et 3m,85 au sommet; la nef droite, sur 21m,15 de long, une larg
de 3m,48 à la base et de 3m,73 au sommet; la nef centrale,
18m,45 de long depuis son origine jusqu'au massif de maçonne
dans lequel le presbyterium décrivait son ovale, a une largeur
8m,12 à la base et de 10m,50 à l'alignement de l'ouverture du pr
byterium.

La grande nef était séparée de chaque nef latérale, d'abord
une ante en saillie de 2 mètres sur le mur séparatif de la première
de la deuxième section (l'épaisseur de l'ante était de 0m,80); p
par une file de quatre colonnes; et enfin par une ante saill
sur le massif de maçonnerie du presbyterium; la saillie était
de 2 mètres pour l'ante gauche, épaisse de 0m,90, et de 2m,54 p
l'ante droite, épaisse de 0m,75. L'espacement comme les dimensi
des soubassements des colonnes offrait de notables irrégularit
Ainsi, sur la file gauche, la distance entre l'ante, du côté de l'entr

Digitized by Google

première colonne est de 2m,55; le côté du soubassement de la
ière colonne, de 0m,55; la distance entre la première et la
ème colonne, de 2m,50; le côté du soubassement de la deuxième
ne, de 0m,65; la distance de la deuxième à la troisième co-
, de 2m,50; le côté du soubassement de la troisième colonne,
,55; la distance de la troisième à la quatrième colonne, de
; le côté du soubassement de la quatrième colonne, de 0m,65;
la distance du soubassement de la quatrième colonne à l'ante
esbyterium est de 1m,70. Sur la pile droite, la distance entre
, du côté de l'entrée, et la première colonne est de 2m,60; le
u soubassement de la première colonne, de 0m,65; la distance
première à la seconde colonne, de 2m,66; le côté du soubasse-
de la seconde colonne, de 0m,63; la distance de la deuxième à
sième colonne, de 2m,64; le côté du soubassement de la troi-
colonne, de 0m,62; la distance de la troisième à la quatrième
e, de 2m,52; le côté du soubassement de la quatrième colonne,
65; enfin, la distance de la quatrième colonne à l'angle du
terium, de 2m,60.

colonnes étaient unies, en marbre cipollin, à l'exception d'une
ée en marbre blanc. Toutes les colonnes de cipollin (dont il
nque qu'une seule, dérobée entre 1870 et 1873) avaient été
ement empruntées à quelque édifice païen; on les avait choi-
ssi approximativement pareilles que possible; néanmoins
résentaient entre elles des différences de hauteur et de dia-
et ne s'adaptaient pas toujours parfaitement à leur soubasse-
Celle qui paraît la plus haute devait avoir 3m,54; et le plus
diamètre semble être de 0m,42. La colonne cannelée, beaucoup
forte que les autres, n'avait que 0m,34 de diamètre. Les cha-
, corinthiens pour la plupart, mais très-variés de travail, dif-
t aussi entre eux sous le rapport des dimensions : l'un a
de hauteur et 0m,41 de diamètre; un autre, 0m,52 de hauteur
6 de diamètre; un autre, 0m,45 de hauteur et 0m,31 de dia-
Toutes ces inégalités démontrent que les colonnes suppor-
non un entablement, mais la retombée d'arceaux découpés
ne muraille de briques qui régnait jusqu'à la naissance des
Au surplus, aucun morceau d'entablement n'a été ramassé
les décombres dans l'aire de l'édifice.

massif de maçonnerie dans lequel s'enfonçait le presbyterium,
, entre les antes qui l'escortent à droite et à gauche, une
de 10m,50, soit 2 mètres de chaque côté entre l'ante et l'ou-
du presbyterium, lequel a 6m,50 de corde et 4m,90 de pro-

Digitized by Google

fondeur. Le presbyterium, bien qu'arrondi dans l'axe de la gran nef, infléchit légèrement sa courbe vers la gauche, et cette déviati est également marquée dans l'enfoncement où se logeait le sié épiscopal. Elle se motive sur la volonté de respecter une galerie q introduisait du presbyterium, vers son sommet à droite, dans catacombe. Cette galerie, soigneusement murée lors de la suppr sion de la basilique, a sa voûte enduite d'un *intonaco* blanc et égal de rosaces tangentes au point de rencontre de leur diamètre ; el s'accusent chacune par deux lignes rouges concentriques avec u sorte d'étoile rouge au centre. Une autre galerie frayée, en arriè dans l'axe de l'ante droite et ayant une issue dans la nef droite, à s extrémité, par une baie latérale de 1m,45, s'associe vraisemblab ment à la précédente pour desservir, au delà et peut-être au-dess du presbyterium, quelque chambre encore imparfaitement explo de la catacombe. Les investigations ultérieures procureront pe être un indice, de ce côté, touchant le point précis où se trouvai tombeau de sainte Pétronille. Au surplus, le fond de la nef dro formait une sorte d'enceinte particulière, car, à 7 mètres en av de son extrémité, vers le point où la muraille accentue sa déviati sur la droite, on trouve les vestiges d'un mur transversal qui prolongeait jusqu'à la file des colonnes séparatives de la grande et barrait complétement la nef droite; on devait pénétrer de grande nef dans cette partie réservée, latéralement, par une po laissée entre le mur transversal et la pointe de l'ante à droite presbyterium.

La cathedra, les siéges du presbyterium, l'autel qui recouvrai sépulture des saints Nérée et Achillée, les ambons, tout a été e porté quand le culte a cessé dans la basilique. On distingue seu ment les marques de leurs places, ainsi qu'un graffito tracé sur l'i *tonaco* dans la niche de la cathedra. Ce graffito offre l'image d' prêtre vêtu d'une chasuble, en attitude de prédicateur, auprès d'u sorte d'ambon ou de pupitre. M. J. B. de Rossi ne serait pas éloig d'y voir un souvenir, gravé par quelque assistant, de la cérémon que signala l'homélie prononcée en ce lieu par le pape Grégoire Grand.

Quant aux sarcophages découverts, ils sont jusqu'à présent nombre de sept. Deux d'entre eux, ceux qui avaient été entrevus 1854, n'ont pas été retrouvés en 1873. Des cinq autres, trois so intacts, un brisé, un réduit à des fragments équivalents aux tr quarts de la face. Ces fragments, qui étaient dispersés dans l'aire l'église, présentent en bas-relief, à gauche, un pasteur assis avec s

Digitized by Google

ebis qui mangent et se désaltèrent; à droite, d'autres brebis et un euf occupent un plan superposé; puis, en continuant à droite, au veau du plan inférieur, on reconnaît un pasteur occupé à traire ne brebis. Ces bas-reliefs, que M. J. B. de Rossi attribue à un eau chrétien, sont travaillés avec inexpérience. Le sarcophage lsé a été retiré en morceaux d'un vide où il avait été précipité et voit actuellement reconstitué dans la grande nef; il a les coins rondis, la partie postérieure fruste et la partie antérieure, ainsi e les côtés, striée de cannelures ondulées; sur la face, dans le ur laissé vide, vers le sommet, au centre, par l'écartement des dulations, on distingue en bas-relief la figurine d'une orante; à aque coin se détache en haut-relief un lion dévorant une biche. rmi les trois autres sarcophages enterrés sous le pavement et tés à leur place, deux se trouvent sous la grande nef, un peu à uche, au milieu, l'un parallèlement à la nef, l'autre en avant, bu- t transversalement contre celui-ci; l'un et l'autre, striés à leur e de cannelures ondulées, ont les angles carrés. Au centre de la e du premier, on a ménagé une surface plane terminée à droite à gauche par des ailes en bras de croix grecque, sur laquelle lit :

ZOTICVS.
ZOTICENI
COIVGI

centre de la face du deuxième se trouve un médaillon conte- nt un buste d'homme en relief, d'une bonne exécution, et sur- ntant deux cornes d'abondance croisées; à l'angle droit (le seul gagé) du sarcophage, on voit en bas-relief une femme debout, npée dans son pallium, le bras droit replié sur la poitrine, le bras uche pendant, le corps vu de face et la tête de trois quarts. Le it côté du sarcophage n'est orné que d'un cercle intaillé.

Les quatre sarcophages dont nous venons de parler appartiennent IIIe siècle. Le cinquième, engagé à demi sous la grande nef, à ni sous le vestibule, nous semble du IIe siècle. Il est toujours à nelures ondulées, mais à coins arrondis. Il porte sur la face deux sques de lion (on n'en aperçoit encore qu'un seul), et, d'après ce e M. J. B. de Rossi a bien voulu nous dire, il est semblable à ux que l'ancien propriétaire de Tor Marancia a sans doute fait paraître entre 1870 et 1873.

Tel est, Monsieur, l'état des choses que je viens de relever sur

Digitized by Google

place; je me hâte de vous en faire part. La persistance du mauvai temps ne m'a pas permis de prendre avec la plus stricte précisio toutes les mesures que je vous donne. Peut-être y a-t-il quelque inexactitudes de centimètres; mais j'espère n'avoir pas commis d'er reurs plus considérables; et, en attendant un plan, que vous pu blierez sans doute quand les fouilles seront tout à fait terminées, ce renseignements peuvent donner une idée approximative de la basi lique de Sainte-Pétronille.

LOUIS LEFORT.

Digitized by Google

CATALOGUE

D'UNE

OLLECTION D'INTAILLES ASIATIQUES

(*Suite*) (1)

53-254. — Terres cuites carrées. Chaton. A l'avers et au revers, x personnages couchés l'un à côté de l'autre, coiffés de mitres ites. Ces petits monuments sont très-fréquemment trouvés aux irons de Bagdad. On les rencontre beaucoup dans les tombeaux l'époque macédonienne comme des temps postérieurs. Babylonie.
55. — Agate rehaussée. Hémisphérique, aplatie. Un bouc; devant, étoile; derrière, un croissant. Nord de la Perse.
56. — Chalcédoine. Chaton. Une femme parthe, assise, couronnée ours, les cheveux réunis en une tresse, tombant derrière le dos; tient une coupe à la main. Ce sujet est emprunté à un revers médaille assez commun sur les derniers bronzes arsacides. Ici mence une variété de style, ou pour mieux dire de fabrique, z commun sur les intailles des premier et deuxième siècles après e chrétienne, et qui s'est continué dans les siècles suivants. A la on d'enlever au touret des parties fortes de matière comme on l'a dans toute la série qui précède, série commençant aux nos 139-160, artistes ajoutent l'usage de points plus ou moins gros, figurant parties entières de la figure et marquant assez brutalement les culations. Ce n'est plus l'énergie exagérée des Assyriens, ce n'est s la vigueur habile des Grecs, c'est l'emploi d'un moyen somire qui éveille plutôt l'idée d'une forme voulue qu'elle ne la satis-. Sud de la Perse.
57. — Chalcédoine blanche. Cône rompu au sommet; il reste le

) Voir les numéros de février, mars, avril et mai.

Digitized by Google

trou de suspension. Une femme arsacide, assise, tournée à droite tenant un disque; en face, une étoile. Sud de la Perse.

258. — Sardoine. Hémisphérique, aplatie. Un adorant, debou tourné à droite; devant, un autel portant la lance et les bâtons gém nés, symbole du culte iranien. Nord de la Perse.

259. — Chalcédoine. Cône hexagone. Même sujet; une étoile au dessus de l'autel. Nord de la Perse.

260. — Ivoire. Cylindre. Des oiseaux, en deux registres. Sud d la Perse.

261. — Calcaire rouge. Cylindre. Un scorpion, des points, de traits géminés; autre scorpion plus petit, signe indistinct, un gr point. Ecbatane.

262. — Agate rose. Guerrier parthe, barbu, coiffure ronde, tuniqu courte, tourné à droite, poignard de chaque main; une gazel dressée; un oiseau; au-dessus, une petite figure de femme, placé horizontalement, tenant un lotus beaucoup plus grand qu'elle; a bas, un κτείς; autre figure d'oiseau. Ecbatane.

263. — Chalcédoine rosée. Cylindre. Un bétyle, surmonté d férouer; à droite et à gauche, deux adorants, vêtus de robes longue les cheveux en une tresse tombant bas sur le dos; en haut, à gau che, sept points figurant les sept planètes; au-dessous, signe roya surmonté d'une étoile. Ecbatane.

264. — Hématite. Cylindre. Un personnage debout, tourné à gau che, tenant une lance ou un trophée, ainsi qu'un autre homme tourné à droite, vêtu de même, le bonnet pointu arsacide sur l tête; derrière, un autre homme presque indistinctement formé; deu lignes de caractères cunéiformes où le système des points est pouss tellement loin, que les traits ne sont presque plus employés, et il e résulte naturellement un ouvrage très-barbare et presque informe Ecbatane.

265. — Hématite. Cylindre. Deux hommes à coiffures pyram dales, tenant entre eux un trophée; ils sont vêtus de robes longue à plis horizontaux, copiant ainsi d'anciens cylindres; un adorant, v de face, les bras croisés en équerre sur la poitrine, la figure tourné à droite; un personnage marchant à gauche, vêtu d'une tunique demi longue, sans plis aucuns; un adorant, lui faisant face. C curieux cylindre montre des préoccupations visibles d'archaïsme mais la façon dont il est travaillé le place aux derniers temps arsa cides. Sud de la Perse.

266. — Sardoine. Chaton. Un lion dévorant une jambe de cheval

Digitized by Google

-dessus, un scorpion. Même travail que le cylindre précédent. d de la Perse.

267. — Cornaline rouge. Chaton. Un bœuf à bosse, couché. Sud la Perse.

268. — Cornaline rouge. Chaton. Un sphinx formé d'un bœuf à sse, à tête humaine, cheveux courts, portant un bonnet en forme barrette surmonté d'une plume. Cette pierre est extrêmement portante. D'abord, elle montre le genre de travail observé ici puis le n° 253 et dont la date est certaine, puisque le prototype en fourni par des bronzes des derniers Arsacides. C'est donc au siècle de notre ère que l'usage en remonte. On voit en outre raître ici le symbole du sphinx que l'on verra plus bas avoir repris conservé une très-grande faveur chez les Perses à cette époque et s tard encore. Enfin, la coiffure, qui va être reconnue pour être bonnet d'étoffe, probablement de soie, n'était pas connue comme nt été employée en Orient, mais c'est une apparition très-ordi- re chez nous après les croisades. La plume ou aigrette, s'élevant le front, va être observée tout à l'heure sur des intailles ico- ues. Sud de la Perse. (Pl. V.)

269. — Cornaline rouge. Chaton très-bombé. Deux femmes tenant e écharpe au-dessus de leur tête, un point figurant une étoile. cellent travail romain du IVe ou Ve siècle, tout à fait dans le style intailles qui viennent d'être examinées, mais d'une très-bonne in et rendu avec l'habileté et le goût que le temps permettait. Sud la Perse.

270. — Cornaline rouge. Chaton. Deux anges ou génies tenant une arpe, c'est un motif analogue à celui de la pierre précédente; re les deux figures, un point. Le travail est d'une main barbare. d de la Perse.

271. — Jaspe vert. Chaton épais. A l'avers, une tête d'Apollon ié; au revers :

ΑΣ
ΤΑΤΙ
ΦΙΛΟ
ΡΙ

te tête, de travail grec un peu tardif, n'en est pas moins une vre merveilleusement belle. C'est très-probablement une œuvre rétienne du IIe ou du IIIe siècle. Sud de la Perse. (Pl. V.)

272. — Cornaline. Hémisphérique, travaillée avec des volutes. génie tenant une écharpe pareille à celle qui se montre sur les

Digitized by Google

nos 266 et 267. Cette image, venue de Rome et différemment variée, a été fort goûtée chez les derniers Arsacides. Sud de la Perse.

273. — Agate rouge, teintée de blanc, avec des taches brunes. 0,016 de haut. sur 0,011 de larg. Buste d'homme tourné à droite, la main droite levée, barbu, cheveux courts, coiffé d'une barrette d'étoffe bordée d'un galon large orné de pierreries; vers le front, un cercle de perles et une plume; tunique ornée à collet croisé, collier de perles soutenant un médaillon, ceinture; légende pehlevy. Cette intaille, particulièrement intéressante pour le costume et l'inscription qu'elle présente et qui appartient aux derniers règnes arsacides, montre un type de vêtements qui passa plus tard chez les Occidentaux, avec les armoiries impériales et l'organisation de la cour des empereurs; ce fut, à la vérité, sous les successeurs de Shapour, que la Perse devint ainsi le modèle du monde monarchique romain; pourtant les Parthes avaient commencé à en fournir les premiers éléments. Les cheveux coupés courts ne sont pas moins singuliers que le bonnet d'étoffe et la plume ou aigrette. Je n'en vois pas d'exemple bien certain sur les monnaies des derniers Arsaces, sauf, peut-être, celles de la première partie du règne de Pacore. Quant aux Sassanides, ils sont, au contraire, très-remarquables par leur longues chevelures bouclées et flottantes, jusques et y compris le règne de Vologèse. Mais les médailles de Cavad ou Kobad ne présentent plus la longue touffe flottante, remplacée par un ornement qui en est évidemment dérivé, mais qui, ne tenant plus à la tête du personnage royal, montre que l'on ne portait plus alors les cheveux longs, mais au contraire courts et très-courts, comme sur notre intaille et celles qui vont suivre. Après Kobad, la notion de la chevelure bouclée se perd de plus en plus; sous Hormisdas IV et au commencement de Cosroës II, il n'en est plus question; la mode en reprend vers la fin du règne de ce dernier, et continue autant que la dynastie. On doit donc admettre que l'usage des cheveux courts existait vers le ve siècle, et que nos intailles sassanides appartiennent à ce temps. Sud de la Perse. (Pl. V.)

274. — Jaspe vert. Chaton épais. Haut. 0,012, larg. 0,010. Buste d'homme barbu, cheveux courts, tunique fermée d'un passement orné de perles, boucles d'oreilles, bonnet rond prenant la tête, bordé d'un galon garni de perles; une plume; légende pehlevy. Sud de la Perse.

275. — Cornaline rouge. Chaton. Haut. 0,014, larg. 0,012. Buste d'homme, analogue au précédent; coiffure d'étoffe entourée d'une sorte de turban, le bout arrêté par derrière et terminé par un gland;

Digitized by Google

e front, un ornement de pierreries en forme d'aigrette. Sud de rse.

3. — Cornaline rouge. Chaton. Haut. 0,014, larg. 0,017. Un d'homme, vu jusqu'à la ceinture, barbu, cheveux courts, tuni- roisée à collet orné d'une grecque, boucles d'oreilles, bracelets, le collier de perles avec deux perles plus grosses sur la poi- ; bonnet de soie en forme de barrette, haut et plat, entouré d'un e galon, ornement de perles sur le front en forme de cercle de perles, surmonté de deux plumes; légende en caractères formes. J'ai publié cette pierre et la suivante dans le *Traité des res cunéiformes*, I, p. 199 et 327. Je ne les croyais alors que du cle après notre ère et je pense aujourd'hui qu'il faut en repor- date au 1er. Dans l'une et l'autre données, ces intailles démon- que l'usage du système cunéiforme perse était encore en ur à une époque où sa seule présence suffit pour rendre inad- ble tout ce que publient les assyriologues de leurs prétendues es. Sud de la Perse. (Pl. V.)

. — Cornaline rouge. Chaton. Haut., 0m,024; larg., 0m,013. analogue au précédent, bonnet d'étoffe, plume flottante, che- courts, barbu; la physionomie est absolument sémitique. Ins- on cunéiforme. Shouster (ancienne Susiane). (Pl. V.)

. — Cornaline rouge. Chaton. Même style que les intailles dentes. Bonnet d'étoffe avec un *coufieh* autour de la tête. Ins- on pehlevy. Shouster.

. — Agate brune. Chaton. Tête levée, imberbe, bonnet d'étoffe n galon autour. Inscription pehlevy. Shouster.

. — Serpentine. Chaton. Tête barbue, tunique ornée, coiffure me de feuillages. Inscription pehlevy. Sud de la Perse.

. — Grenat. Chaton-cabochon. Tête diadémée sur un férouer; de pehlevy. Cette pierre et les suivantes, qui proviennent tou- l'Afghanistan, donnent les portraits des dynastes bactriens ou scythiques et sont d'une extrême rareté. Kandahar. (Pl. V.)

. — Grenat. Chaton. Tête portant la tiare, cheveux frisés en ux; légende pehlevy. Kandahar. (Pl. V.)

. — Grenat. Chaton-cabochon. Tête portant la tiare, cheveux neaux; légende pehlevy. Kaboul. (Pl. V.)

. — Cristal de roche. Chaton-cabochon. Tête portant la tiare, ux en anneaux; sans inscription. Le travail de ces intailles, 8-281, est infiniment supérieur à celui des pierres de la Su- , extrêmement délicat et provenant d'artistes qui avaient eu les yeux d'excellents modèles grecs; néanmoins, la façon de

Digitized by Google

manier l'outil est très-asiatique; il en résulte qu'au IIIe siècle de n
tre ère le goût était meilleur dans la Bactriane et les pays circo
voisins que dans le sud de la Perse. Kaboul.

285. — Grenat. Chaton-cabochon. Tête diadémée, tout à fait da
le goût romain. Kandahar.

286. — Cornaline rouge, magnifique matière. Tête de Néron, p
tant une couronne à pointes. Travail admirable et d'une grande l
geur de faire. Ecbatane. Rencontrer une si belle tête de ce pers
nage si loin dans l'Orient rappelle vivement la faveur dont il jouis
en Asie et la bienveillance qu'il avait obtenue chez les Parthes.

287. — Cornaline rouge. Chaton. Tête couronnée de laurie
Ecbatane.

288. — Cornaline rouge. Chaton. Un grylle; une grosse tête i
berbe portée sur de petites jambes, coiffée d'une tête de coq, l'or
lette du bonnet formée par une tête de lièvre. Ces sortes de cari
tures en intailles sont toujours assez rares. Ecbatane.

289. — Cornaline rouge, tachée de blanc. Chaton. Un dragon dé
rant un serpent; légende pehlevy. Sud de la Perse.

290. — Serpentine. Cylindre. Un homme vêtu comme les portr
nos 270-277, barbu, coiffure en forme de barrette, marchant vers
gauche; légende pehlevy verticale; en face, un autre personn
tourné vers le premier, barbu, cheveux courts, coiffé d'un bon
d'étoffe garni d'un galon et orné d'une aigrette; une ligne de poi
verticale entre deux raies; un vase à anse double d'où semble s
tir une légende pehlevy verticale. Ce cylindre appartient donc
ve siècle de notre ère et à la seconde moitié de la période sassani
Sud de la Perse.

291. — Cornaline rouge. Chaton. Un homme entr'ouvrant la d
perie qui le couvre; à droite, trois étoiles placées verticalement
gauche, légende pehlevy. Preller (*Griechische Mythologie*, p. 2
remarque, en décrivant ce sujet gnostique, que c'est une applicat
détournée et symbolique de l'aventure d'Hermès paraissant dev
Jupiter pour nier le vol des bœufs d'Apollon. De pareilles app
priations d'anciens mythes à de nouvelles idées sont communes c
les premières sectes chrétiennes. Sud de la Perse.

292. — Cornaline rouge. Chaton. Un ange ou génie ailé, m
chant à droite, tenant d'une main une couronne, de l'autre u
palme. Ce sujet, fort aimé des Arsacides et resté à la mode sous le
successeurs, paraît souvent sur les bronzes. Sud de la Perse.

293. — Chalcédoine. Chaton. Jupiter, à droite, assis sur un trô

Digitized by Google

ayé sur une lance, présentant une couronne, l'aigle à ses pieds. evers de la pierre :

ΙΑΩΘ

e application gnostique d'une figure païenne fréquente sur les naies d'Alexandre, très-abondantes en Asie dans les premiers es de notre ère, est analogue au fait remarqué pour le n° 291. Le tianisme s'infiltrait dans les idées de la population sous toutes s de déguisements.

4. — Onyx. Chaton. Isis. Ecbatane.

5. — Cornaline rouge. Chaton. Mercure avec les talonnières, te- le caducée renversé et une couronne. La pose insolite du cadu- oit porter à considérer cette intaille comme chrétienne et ap- ée à de nouvelles notions. Sud de la Perse.

6. — Grenat. Chaton. Un homme, à droite, vêtu d'une tunique parente, présente une fleur; il a au-dessus de la tête un point ant une étoile. Pierre gnostique ou chrétienne sectaire. Sud de rse.

7. — Nicolo. Chaton. Un homme nu, tenant une épée et un us. Pierre gnostique ou chrétienne sectaire, peut-être mani- nne. Sud de la Perse.

8. — Grenat. Chaton. Un adorant, à droite; étoile; légende peh- Sud de la Perse.

9. — Cornaline. Chaton. Deux personnages tenant une guir- . Ecbatane.

0. — Cornaline. Chaton. Génie ailé tenant une guirlande. tane.

1. — Cornaline. Chaton. Une femme nue, les cheveux réunis ne tresse tombant sur le dos, tenant une fleur; légende pehlevy. de la Perse.

2. — Cornaline rouge. Chaton. Un homme nu, les bras couverts ment d'un manteau court, marche vers la droite, tenant une Sud de la Perse.

3. — Cornaline. Chaton. Un homme vêtu d'une longue robe, les levés vers le ciel, en attitude d'adorant, entre deux lions qui emblent pas l'attaquer. On se rappelle ici involontairement oire de Daniel, et peut-être a-t-on sous les yeux une intaille enant d'une de ces nombreuses et puissantes communautés jui- xées en Mésopotamie au IIe siècle et plus tard, et qui troublè- si souvent le pays de leurs discordes et de leurs ravages (*Hist. erses*, t. II, p. 541). Sud de la Perse.

Digitized by Google

304. — Cornaline. Chaton. Personnage diadémé, couvert d'un robe transparente, présentant une fleur? Sud de la Perse.

305. — Nicolo. Camée. Les trois Grâces dansant. Sud de la Pers

306. — Jaspe vert. Chaton. Un personnage nu, assis sur un trôn touche un autel d'un bâton court; sur le bord de la pierre, le croi sant lunaire entre deux étoiles; au-dessous, deux branches chargé de fruits et entre-croisées, et à droite les lettres A. E. D., à ga che C. L. S. Ecbatane.

307. — Cornaline. Chaton. Un homme nu, à genoux, tourné gauche, regardant à droite, tient une corne d'abondance. Sud de Perse.

308. — Chalcédoine. Chaton. Un Amour tient une cage. Sud de Perse.

309. — Jaspe. Chaton dont il n'existe plus que la moitié. Auto de l'avers, les signes du zodiaque; au milieu, tête d'Apollon radié de Diane; au revers, Apollon radié à cheval, marchant à droi Ecbatane.

310. — Cornaline rouge. Chaton. Un guerrier nu, casqué, le ma teau sur le bras, regardant un trophée militaire; sujet copié d'u médaille séleucide. Sud de la Perse.

311. — Sardonyx. Hémisphérique. Un génie ailé, tenant u écharpe; derrière lui, à gauche, une étoile; légende pehlevy. No de la Perse.

312. — Cornaline rouge. Chaton. Une femme, les cheveux réu en une tresse; un homme vis-à-vis d'elle; ils tiennent et sembl échanger deux épées; au-dessus, un croissant. Sud de la Perse.

313. — Cornaline rouge. Chaton. Génie ailé tenant un triang Montagnes de Rey.

314. — Jaspe vert clair. Chaton. Un guerrier arsacide, à chev marchant à gauche, tient sur le poing un faucon; devant lui, chien; sous les pieds du cheval, un fleuron. Nord de la Perse.

315. — Chalcédoine. Cône aplati. Une femme arsacide, très-par tient une fleur; autour, une guirlande. Sud de la Perse.

316. — Grenat. Chaton. Deux hommes nus semblent lutter. S de la Perse.

317. — Cornaline rouge. Chaton. Un guerrier arsacide, à chev combattant un lion. Shyraz.

318. — Cornaline. Chaton. Deux guerriers parthes tenant u lance. Ispahan.

319. — Cornaline. Chaton. Un homme, tête nue, vêtu d'une tu

Digitized by Google

courte, plissée, en adorant; à droite, devant lui, une étoile; à che, une hampe et, dessus, un oiseau. Ispahan.

20. — Hématite. Cylindre. Un guerrier parthe, avec les vêtements étroits, le bonnet triangulaire sur la tête, imberbe, marche à che; devant lui, un autre homme, coiffé de même, en longue e; derrière celui-ci, un troisième personnage, en robe, coiffure te; deux lignes de caractères cunéiformes. Sud de la Perse.

21. — Hématite. Cylindre. Un personnage, coiffé d'une tiare de, vêtu d'une robe couverte de trois galons transversaux, mar- à gauche, tenant une palme; un poisson; un homme, tourné de , la tête à gauche, tunique à ramages, bordée au bas d'une ge; un signe royal en forme de tau; marchant vers lui, une troi- e figure, vêtue d'une robe avec un galon transversal sur la poi- e, des ramages et une frange au bas; trois registres; en haut, un ynx ailé, à tête d'aigle; une grecque, une gazelle couchée. Les umes des hommes appartiennent à l'époque sassanide. Bagdad.

22. — Nicolo. Chaton. Un bœuf à bosse, debout; légende pehlevy. de la Perse.

23. — Cornaline rouge. Chaton. Un homme à genoux, traversant a lance un lion. Ispahan.

24. — Nicolo. Chaton. Un homme nu poignardant un lion sé. Shyraz.

25. — Cornaline rouge brûlée. Chaton. Un homme, armé d'une e, traverse le corps d'un lion dressé; derrière lui, un autre lion, ement debout; au-dessus de sa tête, un disque. Nord de la Perse.

26. — Cornaline rouge. Hémisphérique. Un bœuf à bosse, cou- ; entouré de points. Ispahan.

27. — Sardoine. Chaton épais. Deux lions debout, affrontés; e eux, un bétyle. Bagdad.

28. — Nicolo. Chaton. Un bœuf à bosse; au-dessus, une étoile; oite, un croissant; sous la tête, un fleuron. Nord de la Perse.

29. — Cornaline rouge. Chaton. Bœuf à bosse couché; à droite, scorpion.

30. — Agate rubannée. Hémisphérique, aplatie. Bœuf à bosse; nde pehlevy. Sud de la Perse.

31-332. — Cornalines. Chatons. Deux bœufs à bosse; légendes levys. Nord de la Perse.

33-334. — Un grenat, trois cornalines; deux chatons, deux pierres isphériques. Bœufs à bosse, marchant ou couchés. Sud de la se.

35. — Hématite. Plaque oblongue. A l'avers, un cynocéphale

Digitized by Google

ailé; au-dessous, inscription grecque de deux lignes illisibles; a
revers :

EIMAN
AIWB · B
AP · BWB
APOVH
A

Bagdad.

336. — Serpentine. Plaque carrée. Un homme en tunique trè
courte, derrière un trône à dossier; sur le trône, une figure de femm
assise, élevant les bras; en face d'elle, sur un autre trône tout parei
un homme en robe longue, coiffé d'une tiare droite, les bouts d
diadème relevés. Bagdad.

337-345. — Quatre cornalines, deux nicolos, un lapis-lazuli, u
grenat, pâte de verre. Chatons, sauf le dernier, cône. Un lion pa
sant. Perse et Mésopotamie.

346-351. — Trois cornalines, un nicolo, deux grenats. Chato
Lion passant; inscription pehlevy. Perse et Mésopotamie.

352-353. — Cornaline et nicolo. Un lionne allaitant son petit. I
même sujet est présenté par le nicolo compté dans les nos 346-35
plus l'inscription pehlevy qui manque ici. Sud de la Perse.

354-355. — Cornalines. Chaton. Lion dévorant une gazell
Bagdad.

356. — Grenat. Chaton. Lion couché; au-dessus, un scorpio
Kandahar.

357. — Cornaline. Chaton. Lion couché; au-dessus, une étoil
Nord de la Perse.

358. Améthyste. Deux lions croisés, l'un sur l'autre; légend
pehlevy. Shyraz.

359. — Nicolo. Chaton. Un lion dressé, poignardé par un homm
Shouster.

360-361. — Cornaline et pâte de verre noire. Un cheval. Shyra

362. — Hématite. Hémisphérique. Une mouche. Nord de
Perse.

363. — Cornaline. Hémisphérique, aplatie. Une gerboise. No
de la Perse.

364. — Nicolo. Chaton. Louve allaitant son petit. Nord de la Pers

Comte A. de Gobineau.

(La suite prochainement.)

Digitized by Google

INVENTAIRES
DU
TRÉSOR DE NOTRE-DAME DE PARIS

(*Suite*) (1)

INVENTAIRE DE 1416

Ensuit l'inventoire des reliques, joyaux, aournemens, livres et aultres biens estans ou trésor de l'église de Paris et en la garde messire Hugues Charpentier, prestre vicaire de S. Aygnen en la d. eglise, récolé par led. messire Hugues en la présence de messire Nicole de Dole, chanoine et Nicolas le Sellier, tabellion d'ycelle église, par le commandement de messeigneurs de chapitre l'an mil cccc XVI le XXIIIe jour de juillet et es jours ensuivans.

JOYAULX.

1. *Cet article présente trop peu de différence avec l'art. 4 de l'inventaire précédent pour être reproduit.*
2. *Voy. l'art.* 5 *de l'invent. de* 1343.
3. *Voy. l'art.* 6.
4. *Voy. l'art.* 18.
5. *Voy. l'art.* 17.
6. *Voy. l'art.* 16.
7. *Voy. l'art.* 19.
8. Un vayssel en manière de coupe dessoubz de camehyeu (2) et dessus d'argent doré avec son pié doré et une grosse pierre blanche (3) et y a dedens plusieurs reliques et y fault une pierre (4).
9. *Voy. l'art.* 20.

(1) Voir les numéros de mars et avril.
(2) Dessus d'une agathe. *Invent. de* 1438, LL, 197, p. 2.
(3) De cristal. *Ibid.*
(4) Et y a une petite chayennete d'argent doré. *Ibid.*

Digitized by Google

10. It., deux ymages l'une de Dieu, l'autre de Nre Dame, repr sentans l'Assumpcion ou le couronnement Nre Dame, et est leur sie esmaillé et soustiennent sur leurs genoulz un gros vayssel de crist ou quel sont plusieurs reliques que donna Jehan, roy de France, retour de sa coronacion l'an M. CCC. L. De la couronne Dieu fa une fleur et V pierres qui sont ou coffre de la fabrique (1).

11. It., un long cristal garni d'argent, ou quel on dit estre l'uyle de la tombe saint Nicolas, et est le cristal brisié.

12. It., une ymage de saint Saulveur d'argent doré et a les paulm tendues et percees tenant entre ses genoulz un petit cristal, ou q a du sang Nostre Seigneur et plusieurs aultres reliques, et sou ycelle ymage a II angelos, soubz les quielx a ymages d'ommes s lans hors de leurs tombeaux, armoyé des armes messire Jehan Chalon, chevalier qui le donna et y fault unes armes (2).

13. It., une ymage de Nre Dame tenant un petit cristal, ouque des cheveux d'elle, et est le pie dud. ymage esmaillé à angel Y convient faire tenir le cristal.

14. It., une ymage de sainte Katherine, tenant en sa main senes une roe (3), en la quelle sont des reliques d'icelle saincte, couron d'une couronne garnie de perles et a ou sommet de la teste d ymage de la teste d'icelle saincte et donna ces deux derrains yma le roy Charles au retour de sa coronacion l'an mil CCC LXIII et y f lent cinq perles et II esmails.

15. Une aultre petite ymage de Nre Dame d'argent doré ten son filz en son bras que donna l'orfèvre et pese I marc II onces e esté ordenée par les proviseurs de la fabrique à mettre sur la cha Nre Dame l'an mil CCC IIIIXX VI (4).

(1) En 1423, ce reliquaire fut vendu à un changeur, avec celui qui est d sous le no 24. Les reliques du premier n'étaient pas accompagnées de certif Quant à celles du second, l'inventaire les rapporte à saint Guillaume, les regis capitulaires à saint Siméon et au pape saint Corneille, le procès-verbal de ven saint Siméon et au pape saint Calixte. Quoi qu'il en soit, le chapitre les garda. deux reliquaires, pesant 35 m. 3 on., furent vendus 318 liv. 7 s. 6 den., somme fut employée à la réparation des moulins du Grand-Pont. *Reg. capit.*, LLo 215, p. LLo 196, f. XXII, vo.

(2) Nota que les deux angelotz tiennent chascun ung reliquiaire de cristal. *Inv de* 1438, p. 3.

(3) On sait que la roue, instrument du supplice de sainte Catherine, est tou son attribut dans l'imagerie.

(4) Nota que lad. ymage Nre Dame a esté dérobée sur lad. châsse descendu baillée au chevecier, lequel avoit portée lad. châsse et ymage en sa chappelle p estre portee l'andemain aus processions. *Invent. de* 1438, *loc. cit.*

Digitized by Google

16. Un reliquiaire en fourme d'un chef d'un evesque d'argent ré bien esmaillé et mitré fait de nouvel ou quel est enclose la teste int Gendulfe (1).

17. I aultre reliquiaire d'argent doré bien ouvré fait en maniere un triangle, et au dessus est le couronnement N^re^ Dame et I reliiaire rond de cristal, ou quel a des cheveux N^re^ Dame, des os inte Agnes et sainte Constance, donné par le roy Charles le preer dimenche de l'Avent XXVIIIe jour de novembre l'an mil CCC XII° (2).

18. Un aultre bel jouel d'argent esmaillé, pesant XXX mars II onces esterlins d'argent doré et ou sommet est l'ymage du crucefix et N^re^ me et saint Jehan et soubz led. crucefix sont deux ymages assez osses, l'une de saint Jehan Baptiste, l'autre de saint Barthelemi, ans deux petis cristals ronds es quielx a aucunes reliques et sur pié d'icellui jouel a un long cristal rond ou quel a des os du roy nt Louys que donna led. roy Charles quint premier Dymenche l'Advent l'an mil CCC LXXIII (3).

19. Un aultre bel jouel bien ouvré, pesant XL mars IIII onces d'arnt doré et ou sommet d'icelluy a un crucefix, soubz lequel est le uronnement N^re^ Dame en un tabernacle (4), soubz lequel a un stal long ouquel est le bras saint Rigobert et au dessoubz a II an-

1) Nota que lad. mitre est garnie de fanons pendans à charniere. *Ibid.*, p. 4. Les raits tirés par Sarrasin d'un compte de la fabrique de 1361 à 1362 nous apprent que le reliquaire de S. Gondon fut commandé à un orfévre, nommé Pierre de res. Celui-ci stipula, tant pour la matière que pour la façon, le double du poids reliquaire, et, en attendant que ce poids fût déterminé, reçut une avance de marcs d'argent (LL 373, f. 9, v°). On voit par le compte de l'année financière 4-65 que Pierre de Sèvres était mort, laissant son œuvre inachevée. Nous ignos qui la termina; nous savons seulement qu'à la suite de l'arbitrage de trois itres orfévres de Paris, la veuve reçut de la fabrique 3 fr. d'or par marc ouvré, en tout 55 liv. 17 sous 6 den. tourn., le buste pesant 18 m. 6 onces et demie. *d.*, f. 10, v°.

2) On lit en marge : « L'an mil IIII^c^ XXIII le XXIIIIe de decembre ce jouel ci fust du à l'arcevesque de Rouen et pesoit XXV m. III on. le marc IX liv. X s. tourn. et ne plasse au trespassé qui le donna, car on ne trouva dedans le reliquiaire chose que on st congnoistre que ce fust ne aulcun escriptel qui le devisast et est mis ou trésor qui estoit dedens en un pou de papier. » Cf. *Reg. capit.*, LL 215, p. 430; LL 196, XIII. L'archevêque de Rouen était alors Jean de la Roche-Taillée, patriarche de nstantinople, évêque de Paris, promu le 25 juin 1423 à l'archevêché de Rouen, rdinal du titre de S. Laurent *in Lucina*, mort le 24 mars 1436.

3) Nota que le pié du reliquiaire est garny de VII lyons et y en fault ung. *Invent.* 1438, p. 4.

4) Fermant à deux guichès d'argent esmaillés. *Ibid.*

Digitized by Google

gels tenans reliques de saint Etienne et de saint Bernard et plusieurs aultres et le donna led. roy Charles le premier dymenche de l'Advent l'an mil ccc lxxiiii et y faillent iii petites bannieres desquelles l'une est ou coffre de la fabrique.

20. Une petite ymage de N^re Dame d'argent doré que donna Yvain de Gales, escuier l'an mil ccc lxix et ou pie sont ses armes (1).

21. Un petit jouel fait à maniere d'un temple à un cristal garni d'argent un pou doré ouquel a reliques et a pie d'argent, ouquel tient un cristal à une petite chaine d'argent blanc, ouquel cristal a des dens saint Jehan Baptiste, comme on dit (2).

22. Un jouel bien bel et grant et bien ouvré pesant iiii^xx i marc et demi d'argent, comme on dit, et ou sommet a un crucefix esmaillé et les ymages de N^re Dame et de saint Jehan et soubz le crucefix a plusieurs ymages de sains et sur le pié du jouel a une ymage de N^re Dame tenant son fil d'une part et d'autre part tient i petit cristal à mettre reliques et le donna led. roy Charles le premier dimenche de l'Advent l'an mil ccc lxxv. En la partie senestre du crucefix fault un angelot. It. y fault l'espée saint Pol et dit on que led. angel est ou coffre de la fabrique. It. aussi y defaillent iiii angels et dit on que l'archediacre de Josas en acheta les ii et les aultres deux sont oud. coffre de la fabrique (3).

23. Un jouel d'argent, ouquel est la coste saint Severin dedens un grant cristal, et ou pié du jouel a six escus aux armes de la Royne et du Daulphin, que donna la Royne de France le premier dimenche de l'Advent mil ccc lxxv. et y a deux petits angels au ii. costéz, l'un tenant i cristal et l'autre non.

24. i jouel d'argent doré, pesant xx mars une once v esterlins, et ou sommet souloit avoir crucefix soubz lequel a i tabernacle ou milieu duquel a un tabernacle ouquel a des reliques saint Guillaume, et ou pié dud. jouel a six quartiers des armes de France et le donna la Royne de France le premier dymenche de l'Advent l'an mil ccc lxxvi. Led. crucefix est ou coffre de la fabrique comme on dit.

25. Un jouel d'argent doré, pesant lxvii mars et vii onces d'argent, et a ou sommet un petit crucefix garni de cinq pierres de

(1) Tenant ung cristal en sa main en maniere d'une chasse. *Invent. de* 1438, *l. c.*

(2) Lors du récolement de 1485, ce reliquaire n'était plus au trésor, comme le constate la note suivante : Led. joyau baillé à S. Maturin de Larchant et ou lieu d'icelui a esté raporté celui dud. S. Mathurin *et ideo hic non reperitur. Ibid.*

(3) Le chapitre vendit ce joyau 8 fr. 10 s. par. *Reg. capit.*, 23 et 28 juillet 1423. LL 215, p. 409.

Digitized by Google

re et IIII perles blanches et à l'environ dud. crucefix a IIII pe-
ymages, est assavoir N^re Dame, saint Jehan et deux larrons et ou
eu du jouel a III aultres ymages, est assavoir sainte Katherine,
t Jehan et sainte Agnes et ou pie du jouel a I cristal long, ou
a I os de saint Germain, evesque de Paris, et le donna le roy
rles quint le premier dimenche de l'Advent l'an mil CCC LXXVII
fault II ayguilles sur II pillers (1).

. I petit jouel d'argent, donné par led. roy Charles le premier
enche de l'Advent mil CCC LXXIX ou quel a une ymage de N^re
e et pardessus elle un tabernacle, ouquel est l'ymage saint Pol et
pierres de voirre à maniere de saphirs, et soubz le pié de l'ymage
Dame est l'escu de France et tout au dessus est un petit crucefix.

. Un jouel d'argent doré, ou quel est l'ymage N^re Dame droicte
e deux pilliers, sur les quielx a un tabernacle ouvré, et dessoubz
escus aux armes du Daulphin et ou milieu un escu aux armes
rance, que donna led. roy Charles le premier dimenche de l'Ad-
l'an mil CCC IIII^XX.

. Une ymage d'or de sainte Venice (2) assise sur un pié d'argent
, tenant en sa main un cuevrechief d'or esmaillé de blanc et en
uevrechief a un rond jouel d'or ou est la Véronique et à l'environ
ymages tenant IIII roles et à l'environ a trois balays et trois
irs d'Orient et XXXVI perles d'Orient, chascune de trois caras ou
ron, et le donna le roy Charles présent sixte, le dymenche VIe
de fevrier l'an mil CCC IIII^XX XV (3).

. Deux plas d'argent pour laver les mains du prestre à l'autel
ns IX mars à facon de goderon, esmaillez aux bors, et ou fons
un a un esmail de l'Annonciacion et l'autre de N^re Dame gesant,
donna messire Pierre d'Orgemont, evesque de Paris le IIe jour
evrier l'an mil CCC IIII^XX VII.

. Une paix d'argent dorée, ou a un crucefix et aultres ymages,
armes du cardinal de Luxembourg (4), qui la donna ou moys
ril mil CCC IIII^XX X. Il en fault une fueille.

Nota que led. ymage sainte Agnes est garny d'ung aigneau rempant. *Invent.*
438, p. 5.

Ste Véronique.

Lequel y[m]age est assis de nouvel sur I pié d'argent doré aux armes de la
e Ysabeau pour ce que le pié dud. ymage avoyt esté vendu. *Invent. de* 1438,

Pierre de Luxembourg, chanoine de N.-D., évêque de Metz en 1384, cardinal-
re du titre de S. Georges *in Velabro* en 1386, mort en 1387.

Digitized by Google

31. Une ymage de N^re Dame d'argent dorée, tenant en l'une ma son enfant et en l'autre un reliquiaire de cristal garni de xv perl et ou sommet un saphir, et est la couronne de l'ymage garnie plusieurs perles et pierrerie assise sur un pié d'argent esmaillé ymages d'apostres et la donna le roy Charles sixte le jour que dauphin fut né et poyse xxiiii mars vii onces et demie. Dessoubz cristal fault une perle et en la couronne trois perles et un saphir.

32. Une moult belle ymage de N^re Dame bien dorée tenant s filz et un ymage de daulphin que donna led. roy Charles premi dimenche de l'Advent l'an mil ccc iiii^xx xiiii et poysent cxii m v onçes xv esterlins (1).

33. Une ymage doré[e] de N^re Dame, tenant son filz à senestre à destre un jouel à un long cristal, et ou pié a ymages de saint Pie et saint Pol, que donna la royne d'Angleterre à son département Paris l'an mil ccc iiii^xx xvii (2).

34. i jouel d'argent à facon de coupe, garni de pierrerie, i cristal ouquel on souloit anciennement mettre le corps nostre S gneur (3).

35. i petit rond jouel d'argent à façon de coupe, ou quel a aucu reliques.

36. i reliquiaire d'or, ou quel est le chef monseigneur saint Ph lipe avec les espaules d'or et le collier d'entour les espaules a ii cussons des armes au duc de Berry aux deux bous et y a iiii saphi iiii balays, xviii grosses perles. It., au bout des armes dessusd ii plus grosses perles des aultres et ou milieu d'icelles ii gros perles, en la fin de la barbe a i fermeillet garni d'un gros saph iii balays et iii grosses perles. It., le pié, qui est d'argent, est sou tenu de v ours et v enfans dessus tenans chainetes dont les ou

(1) Et non reperitur led. daulphin quare venditus fuit et reperitur ymago Virgi Et nota que led. ymage tient du costé dextre son filz qui tient la mamelle et a su teste ung petit bonnet de velours cramoisy garny d'argent doré et plusieurs peti pierres et perles avecques ung bouton de perles sur la pointe dud. bonnet et su teste dud. ymage est une couronne d'argent doré garnie de diverses pierres de pe valeur et en la main senestre dud. ymage a ung fritellet de cristal garny d'ung ch piteau d'argent doré et pend au coul de lad. ymaige une chaine d'or à quattre ca à jor a la quelle pend ung aisneau ou y a une petite poincte de dyamant et petite agathe enchassée en or avecque une feuille de chesne frible d'argent d *Invent. de* 1438, p. 9.

(1) Isabelle de France, fille de Charles VI, mariée en 1396 à Richard II, roi d' gleterre.

(3) Et est le joyau fait en façon d'une couppe couvert et sur led. couvecle est u rond de cassidoyne. *Invent. de* 1438, p. 6.

Digitized by Google

t liéz, et entour led. pié a trois ymages, est assavoir N^re Dame, nt son enfant à senestre, et l'enfant tient un moulinet a I^e petite e dessus, et N^re Dame tient a dextre I fretelet (1) d'une grossete e et IIII menues, et dessus led. pié a II angels qui soustiennent chef, et dessoubz leurs mains a deux pillers, qui descendent ues au pié, et tout entour dud. pié sont les armes dud. seigneur ır le pié du milieu par derriere a I cigne qui tient I petit ron- ı à I^e chainete aux armes dud. seigneur (2).

7. I^e ymage d'or de S. Denys, tenant son chef entre ses mains, a mitre du quel a II saphirs longues et sur yceulle mittre III aul- saphirs et IIII balays, six couples de grosses perles, XII aultres es qui avironnent II des balays dessus d. et entour le hault de la re a XXXVI perles et sur le dyademe d'or dud. chef a III balays, saphir ou milieu et trois fretelés, chascun de III perles et est assiz sur I pié d'argent, ouquel sont les armes de la royne escar- es de France et de Baviere, et oud. pié a II petis pillers ronds à (3).

8. I^e ymage d'or de sainte Agnes, la quelle ymage a en la poytrine rmail d'un gros saphir, avironné de VIII grosses perles, et tient estre I^e palme d'or et y a un aignel d'or rampant en la se- re partie contre led. ymage, et entour le dyademe dud. ymage ı balays et IIII chatons et en chascun a III perles, et est tout z sur I pié d'argent, où il y a II pillers ronds aux deux

) *Fretelet, fruitelet*, bouton en forme de fruit surmontant souvent un couvercle. *Gloss. des émaux*, v^e *fretel.*

) C'est très-probablement ce reliquaire qui fut l'objet de la résolution suivante prise le chapitre le 28 janvier 1414 (n. s.). : « Super facto receptionis jocalis quod vult et presentare dominus dux Bituricensis die Veneris proxima in festo Purifica- is B. Marie Virginis in ecclesia Paris. recipiatur cum majori reverencia qua re- poterit cum torchiis, pulsacione et cappis sericeis recipietur in ecclesia sancti nnis Rotundi et de ipsa ecclesia processionaliter defferetur ad ecclesiam Parisien- . » *Reg. capit.*, LL 214, p. 266. Le chef de saint Philippe serait donc entré au or le 2 février 1414 (n. s.). On y comptait peu de pièces aussi belles. Aussi était-il é dans les processions. *Ibid.*, LL 216, p. 162; LL 217, p, 333.

) « Magister Pasquerius declaravit quod magistri J. de Laneo, P. de Ordeimonte et ceperant in thesauro ecclesie quamdam ymaginem sancti Dionysii auream dempto e, sufficienter designatam in inventario thesauri, et vendiderant corpus ipsius ginis quod ponderabat, demptis capite et dyademate, v^e marcas VI oncias et erlingos precio LVI salutorum auri pro marca et retinuerant pedem de argento, ut et diadema suprad. et ipsum corpus habuerat Ægidius *Prosart*, aurifaber, cio pred. » *Reg. capit.*, 5 sept. 1429, LL 216, p. 173. « M. P. de Vallibus obtulit dere compotum finalem de ymagine S. Dionysii vendita per eum et de qua re- it magnam peccunie summam. » *Ibid.*, 24 juin 1430, LL 216, p. 211.

Digitized by Google

costéz et deux esmaulx des armes de monseigneur le Daulphin (1

39. 1e ymage de saint Laurens d'argent doré, tenant à dextre u greil et à senestre I cristal, ou quel a de sa coste et entour le pié 1e L et les armes de feu messire Laurens de la Mongerie (2).

40. I ymage d'argent doré à elles esmaillées, tenant I reliquiai du bras saint Julyan du Mans, assiz sur I pie armoyé des armes c cardinal de la Forest et est led. pie soustenu de IIII lyonceaux d'a gent dorez.

41. 1e ymage d'argent doré de saint Julian tenant à senest I crosse et en la poytrine a de ses reliques. La crosse y fault.

42. I cristal enchassé en argent, l'un bout esmaillé, l'autre no et y a escript : *de dentibus S. Eligii unus et de ossibus plurimor sanctorum.*

43. Le grant tableau d'or, garni de plusieurs ossemens et re quiaires, et en especial des dens Nre Dame ou milieu et est garni IIIIxx XII balays de plusieurs sortes et diverses facons, IIIIxx XII s phirs de plusieurs sortes et facons et VIIxx II perles de plusieu sortes, donné par le duc de Berry (3).

44. I annel d'or à I saphir et II Y grégoys entailléz à jour, mis c coffre de la fabrique avec le chose (*sic*) de Partenay.

45. I affiche d'or menuement ouvrée de fueilles et roleaux escri et ou milieu une maniere de baçin à fontaine, assiz sur 1e gros perle cornue, et sur le chapiteau de la fontaine a 1e grosse pe longue et est semé de plusieurs pierres et perles, est assavoir V b lays, IIII esmeraudes grossetes et plusieurs petites esmeraudes

(1) En 1423 le chapitre avait besoin d'argent pour continuer la réparation de moulins du Grand-Pont, couvrir la vieille tour (berfredum antiquum), acquitter u contribution de guerre de 200 fr., etc. Le 10 novembre, il décida que cette statue de sainte Agnès serait vendue. *Reg. capit.*, LL 215, p. 423, 424.

(2) Chanoine prébendé de N.-D., mort au mois de mai 1409. Raoul Liéjart succéda dans son canonicat et sa prébende. *Reg. capit.*, LL 213, p. 211.

(3) Le 31 octobre 1414, le chapitre avait pris au sujet de ce tableau d'or la dé sion suivante : « Ordinatum est et concorditer, nemine discrepante, conclusum. quod singulis annis in die festivitatis omnium sanctorum sacra tabula aurea plurib venerandis reliquiis sanctorum decorata, per dominum Bituricensem Parisiensi c clesie erogata ob reverenciam sanctorum omnium et contemplacionem ejusd. dom ducis defferatur ad processionem solenniter per ecclesiam cum torchiis, dominis ca nicis et aliis de choro, capis indutis sericis tamen. » *Reg. capit.*, LL 215, p. Est-ce le même tableau qui, à cause de sa valeur, ne devait être placé sur l'autel saint Sébastien, dont il contenait des reliques, qu'un lundi par mois et les lundis tombaient les fêtes solennelles, et qui, le reste du temps, devait être remplacé par u relique moins précieuse? *Reg. capit.*, 18 juin 1434, LL 217, p. 100.

Digitized by Google

s balays et six chatons, à chascun deux perles et six aultres es, assises tant sur chapiteaux comme sur petites tournelles, et us petis perles dedens et dud. affiche a 1e petite pièce rompue de artie d'embas, en laquelle a III esmeraudes et I balay cassé et se dedens I estuy à charnieres d'argent (1).

. Dedens led. estuy a I petit fermail d'or de façon de II elles mblées au bout desquelles a six grosses perles, et ou milieu . elles a I saphir à jour et 1e perle au bout et embas a I balay à et 1e perle et par dessus, où on atache le d. fermail à I escu d'or rtelé de Berry et de Partenay donné par le seigneur de Partenay pendre au chef saint Denis (2).

. I esmail d'or pour une chape, à II ymages, l'une de Nre Dame nt son enfant, l'autre de saint Jehan Baptiste, ou milieu des quielx rbre de pin sur lequel arbre a I gros saphir et autour dud. es- a III balays et III saphirs et six chatons chascun de trois perles t tout assiz sur 1e terrasse esmaillée de vert et entre les pierres us d. et perles a XII feulles d'or et derriere led. fermail a II ay- les plates qui se boutent dedens la chape (3).

. 1e paix d'or à ymages entaillées de la passion N. S. entour de uelle a X balays, IIII saphirs et XIIII chatons et en chascun a perles, donné par le duc de Berry.

. II burettes d'argent dorées pesans I marc et demi. Elles sont utel et servent.

. II aultres burettes d'argent despecées.

. I fermail de chape esmaillé, où sont Nre Dame et saint Jehan véz, et y fault le crucefix.

. I bel autel portatif de jaspre, bordé d'argent doré et aux IIII es y a reliquiaire couvers de critail dedens I estuy fermant.

. I aultre autel portatif de porfide, bordé de cuivre doré, sur le on chante au petit autel de bois et I faut I pié (4).

. II estuys de cuir ou sont VI mistres d'evesques, les unes paréez s aultres non, de petite valeur et III paires de gans de soye et de 5).

En marge : *vendu*. — (2) En marge : *vendu*. — (3) En marge : *vendu*.
Et y fault I lyonnet qui fait l'un des piéz. *Invent. de* 1438, p. 7. C'était une de porphyre qu'on plaçait sur l'autel de bois.
Deux grans platz de voirre ouvréz à feulles athachées contre le voirre. La croce ent doré, esnellée au pommeau à bestes et ou millieu du tour de la croce est age N. D. assize et I evesque à genoux devant elle et n'y a point de baston. amahieu ouvré à feulles relevées et deux testes de bouc, assiz sur I pié d'argent

Digitized by Google

CROIX.

55. Une croix d'argent doré, que soustiennent deux angels, tou pesant XII mars, en la quelle on porte le corps Nostre Seigneur a jour du sacrement, que donna Me Gérard de Montagu, chanoine d Paris.

56. Ie petite croix d'argent doré, garnie de pierrerie, à tout l pié d'argent doré, ouvré à serpens et oud. pié a escript : *adoramu te Christe*, et y fault une pierre et plusieurs perles et Ie aultre pier à tout son chaitron (*sic*) sur la teste du crucefix.

57. Ie croix assise sur I grant pié d'argent doré, ou quel a IIII e cus de France, et en la croix a du fust de la vraye croix et pèse to XX mars et la donna le roy Charles quint le premier dimenche l'Advent l'an mil CCC LXXVI.

57 *bis*. Ie croix d'argent dorée, bien ouvrée pesant XXV mars, onces et y a un crucefix, Nre Dame et saint Jehan et est ordenée po y mettre du fust de la vraye croix, et ou milieu du jouel a plusieu ymages d'aucuns prophètes et est le pié d'argent doré et devant pié a I cristal, ouquel a reliques et le donna le daulphin premi dimenche de l'Advent l'an mil CCC LXXVII, et y fault une ele en des angels et l'autre est rompue et y faut I prophète (1).

58. Ie croix d'argent pesant XXVIII mars, II onces, dorée, esma lée, garnie de pierres rouges de petite valeur et y a un petit cr cefix, et sur le pié de la croix a II bonnes ymages de saint Pierre Pol, et est led. pié d'argent doré esmaillé, et le donna le daulphin premier dimenche de l'Advent l'an mil CCC LXXVIII. Du costé nestre soubz les Juifs fault (2) un esmail.

doré à esmaulx garniz de oyseaux et de serpens et la bouche dud. camahieu ga d'argent doré, venu de l'execucion de la Reyne Ysabeau.

I petit reliquiaire garni d'argent blanc et de cristal, à tout une petite chienne d'argent, longue de II piez et demi.

I vayssel d'argent assiz sur troys petis lyons doréz et sur le couvescle III es esmailléz a lyons rampans et une croce ou millieu et I glan ou millieu des III esc qui fait la viz de l'ouverture et est assavoir que dedens ycellui vayssel a III ault petis vaysseaulx d'argent a tout les couvescles, escript dessus l'un : *Sanctum cris* l'autre : *Oleum sanctum* et l'autre : *Oleum infirmorum* et poize tout II m. ou envir *Invent. de* 1438, LL 197, p. 7, 8.

(1) En marge : La croix est baillée aux cheveciés et le pié demeure ou trésor pour ce ont rendu une grant vieze croix d'argent qu'ilz avoient toute despeciée.

(2) Une traingle esmaglée et au pié de la croix a ung ange assiz et au desso sur la pate sont les troys Maries d'argent doré. *Invent. de* 1438, p. 9.

Digitized by Google

9. 1e croix d'argent dorée à I cristal et les ymages de Nre Dame
. Jehan, et ou milieu de la croix est la resurrection N. S. que
na led. roy Charles quint l'an mil CCC IIIIxx XVII.

CROIX A PORTER.

0. 1e croix d'argent dorée, avec les ymages du crucefix, de Nre
ne et de saint Jehan, et y sont les IIII Euvangelistes esmailléz aux
cornes de la croix et y a du fust de la vraie croix, et se monstre
peuple le vendredi aouré, ou cuer de l'église de Paris, et fut en-
ée de Jherusalem par Ansel de Paris, chanoine et chantre du
ulcre de Jherusalem (1).

1. Une croix d'argent dorée et esmaillée d'azur, où sont le cru-
x, saint Jehan et Nre Dame, et soubz le crucefix a du fust de la
ve croix et sur les II bras de la croix a II angels, et la donna le
vost de Bruges et y faillent plusieurs pierres (2).

2. 1e grant croix d'or d'ancienne façon, garnie de pierrerie, et
e pommel de cuivre et se porte en l'église aux grans festes et y a
ipt au dessus de lettre blanche : *Crux Christi, porta salutis* (3).

3. 1e croix de cristal, garnie d'argent et de pierrerie, et est le
mel de cuivre. Led. cristal est brisié et y fault III pierres de
rre.

4. 1e croix d'argent dorée esmaillée et est de grant poys et a II
els sur les bras et est le pommel d'argent doré. Il y fault trois
es d'esmail.

5. 1e croix noire et est le crucefix d'yvoyre et le pommel de
vre doré pour le service des trespasséz, le bras destre est brisié
fault deux euvangelistes par derrière, qui sont ou coffre de la
ique.

6. 1e croix d'or à VIII grosses esmerandes et XXI balays et IX sa-
rs, dont cellui du milieu est plus gros que les aultres, sur le
deme du crucefix a IIII gros dyamans et les cloux des deux bras
es piez sont III gros dyamans, en la couronne du chief a VIII petis
mans et la place vuyde d'un balay en la mammelle, il y a XXII cou-
s de grosses perles sans le dyademe et ou dyademe a IIII chatons
en chacun III perles et au tour des IIII dyamens devant diz et est

) Et en fait on double en l'evesché de Paris le premier dimenche d'Aoust.
nt. de 1438, p. 10.
) Et se met sur le grant autel aux jours solempnelz d'evesques. *Ibid.*, *loc. cit.*
) Et est mise en I estuit de cuir et sert pour les grans processions. *Ibid.*, *loc. cit.*

Digitized by Google

taillée par derriere à fleur de liz endentées aux armes de monse gneur de Berry, et est assise sur I pié d'argent doré sur IIII lyons VIII esmaulx. Au tour du pié des armes dud. seigneur et sur led. p a II branches getans d'un costé et d'aultre, sur les quelles sont de ymages d'or, l'un de Nrs Dame et l'autre saint Jehan, chascu tenant I livre.

67. Ie grant coupe d'argent doré dedens et dehors à II anses, p sant avec la patene XV. mars II onces et demie et se nomme le god saint Thomas.

68. Avec ce godet a II tuyaux d'argent doréz pour prendre le v le jour de Pasques après la communion, pesant IIII onces et demie

69. Deux encensiers d'or, pesans XI mars XII est. ob., l'un pl pesant de l'autre de XV est., et en l'un fault le pommel d'un capit lequel est ou coffre de la fabrique (1).

70. Deux encenciers d'argent blanc pesans en tout XI mars (2).

71. Ie coquille d'argent blanc pesant III mars Ie once XVI est. mettre l'encens (3).

GUSTAVE FAGNIEZ.

(*La suite prochainement.*)

(1) Dans sa séance du 23 février 1423 (n. s.), le chapitre décida que ces de encensoirs seraient vendus en secret, afin d'éviter le scandale. Un essai fait à Monnaie constata qu'ils étaient à 19 carats un quart et un huitième de carat de f Ils furent achetés par un changeur. LL 215, p. 396; LL 196, f. XXII, ve.

(2) Nota que lesd. ensenciers ont esté reffonduz et pesent à prezent onze marcs demy. *Invent. de* 1438, p. 11.

(3) Une petite bouete d'ivere cassée en laquelle a un petit repositoire d'arge doré et de cristal.

Une chayne d'or à chaynons quarréz boutéz l'un dedans l'autre à laquelle pe ung friquelet en façon de burlette en laquelle a une louppe de safir ou cassidoi qui pert de deux costéz, pesant tout ensemble deux onces quatorze estrelins, laque a esté donnée par laiz du testament de feu Nicolas de Savigny pour mettre à l'yma de N. D. du grant autel à certaines festes déclairées oud. testament et laquelle f apportée et livree ou chapitre ou moys de May l'an mil CCCC soixante troys et mi ou trésor avec les autres joiaulx l'an dessusd. le VIIe jour de juing. En lad. chay pend ung aneau d'or garny d'une pointe de dyamant lequel donna feu messi Louis de Luxambourg, jadiz connestable de France, et vault led. aneau par estim cion IIII escuz et est de present lad. chayne avecques lad. bullete et anneau pend au col de la belle ymage N. D. *Invent. de* 1438, p. 11. *Le second art. est, comme voit, un art. additionnel.*

Digitized by Google

GROTTES DE BAYE

POINTES DE FLÈCHES EN SILEX A TRANCHANT TRANSVERSAL

.a récente découverte des nombreuses stations de l'époque de la
rre polie, faite dans la vallée du Petit-Morin, en Champagne,
rnit à l'histoire et à l'archéologie des documents précieux et
ns d'intérêt. C'est un anneau de plus ajouté à la série des évolu-
ıs accomplies dans l'histoire de l'homme. C'est aussi un rayon de
ière qui brille dans les ombres des temps préhistoriques.

.es vestiges nombreux et remarquables de cette antique civilisa-
ı constituent un ensemble imposant, qui intéresse puissamment
études archéologiques. La découverte de nos stations a conduit à
er un grand nombre de questions qui s'agitent aujourd'hui parmi
savants spécialistes.

Jne discussion particulière a pour objet les flèches à tranchant
ısversal, qui abondent dans nos stations. Plus de deux mille
mplaires ont été recueillis. Aucune autre exploration n'a donné
aussi abondante moisson. J'appellerai l'attention sur ce sujet.

.a flèche à tranchant transversal est un modeste silex qui est, se-
les uns, un instrument de l'époque de la pierre, et selon les au-
, une flèche, un projectile se rattachant à la même période.

.a forme de ce silex provoque peu l'attention ; aussi quelques ar-
ologues refusaient-ils naguère d'y voir un travail intentionnel.
serait néanmoins volontairement fermer les yeux à la lumière
de les considérer comme de simples éclats. Aucun archéologue
quelque expérience ne songe plus maintenant à contester leur
lité d'instrument ou d'arme.

Pour rappeler l'idée que l'on s'en fait le plus généralement, nous
ons avec le professeur Nilsson : « Les flèches à tranchant trans-

Digitized by Google

« versal sont faites d'éclats brisés par le travers et dont les frag
« ments ont été retaillés sur les bords. »

Je me hâte de le déclarer, je considère ces silex comme des armes comme des projectiles. En un mot, ce sont bien des flèches à tran chant transversal. Il serait facile de citer, comme professant cett même opinion, un grand nombre de savants dont le nom fait au torité.

M. Chabas, égyptologue distingué, a parfaitement résumé la que tion dans ses études sur l'antiquité historique.

Il établit de la manière la plus positive que l'emploi du silex éta général. Il faudrait pouvoir le citer entièrement, mais son trava est trop étendu pour qu'il puisse trouver sa place ici. On voit, dit-i en Égypte même, des pointes de flèches de silex de formes diverse M. Prisse en a figuré une dans ses monuments égyptiens.

Il ne sera pas inutile de citer la description de la flèche dans sc état complet. Elle est en jonc et armée d'un silex aigu qui para être fixé au moyen d'un mastic. Mais la forme la plus remarquab est celle dont les musées de Leyde, du Louvre et de Berlin possède un assez grand nombre de spécimens.

Des monuments égyptiens représentent un chasseur poursuiva des animaux de grosse espèce. Le chasseur est armé, on le voit, c M. Chabas ; l'arc est fortement bandé, à en juger par la courbure ses deux extrémités, et l'archer, tandis qu'il décoche une flèche, tie entre les doigts deux autres flèches semblables.

Les détails dans lesquels M. Chabas entre ensuite démontrent force de pénétration propre à ces projectiles. J'ajouterai, comm observation personnelle, que ces flèches, lorsqu'elles sont bien co servées, comme un grand nombre que j'ai par-devers moi, sont e cessivement tranchantes et susceptibles de pénétrer dans le cuir d animaux.

J'ai déjà fait allusion à un chassseur représenté sur des mon ments égyptiens. J'ajouterai cet autre détail : La momie d'un cha seur fournit un arc en bois et douze flèches de roseau avec extrém tés en bois dur, armées de silex à tranchant transversal et de point latérales telles que nous les avons décrites plus haut. Ces rapproch ments démontrent victorieusement que les flèches à trancha transversal étaient employées comme projectiles. C'est pour ce mo que je n'ai pas hésité à préconiser les résultats de mes observatio personnelles (pl. XI, fig. 1).

Des archéologues ont voulu reconnaître un instrument dans l silex à tranchant droit, prétendant en faire un usage tout différe

Digitized by Google

e celui de la flèche. Mais lors même qu'une main habile saurait en ire un emploi différent, la preuve ne serait pas irréfragable néanoins. Par exemple, un soldat est attaqué dans l'intérieur d'une haitation, il a déposé ses armes, il saisit un couteau qui tombe sous main, il s'en sert avec dextérité et vigueur; s'ensuit-il que ce it là son arme ordinaire? De même le brave soldat, après une lonue lutte, dévoré par la faim, saisit son sabre pour enlever une anche à un cheval qui a péri dans le combat; s'ensuit-il que le bre, destiné à un usage plus glorieux, soit un couteau de boucher rce qu'on peut s'en servir utilement pour dépecer la viande?

Mes observations personnelles confirment les assertions de . Nilsson et de M. Chabas.

Dès l'année 1872, j'avais trouvé à la surface du sol deux flèches à anchant transversal. Depuis, j'en ai retrouvé dans les mêmes contions un nombre assez considérable. Mais, presque simultanément ns une cinquantaine de grottes explorées à Courjeonnet et à Coird, j'en ai rencontré plus de quatre cents se rapprochant toutes un type commun qui ne peut échapper à l'œil de l'observateur le us ordinaire. La rareté de ces silex sur un sol qui en portait tant autres, leur abondance dans les grottes sépulcrales, m'avaient d'ard fait conjecturer un usage funéraire. Les hésitations de quelques vants, encore à la recherche d'une solution, semblaient autoriser de uvelles études et encourager d'autres opinions.

Les savantes observations qui m'avaient déjà guidé trouvèrent ur complément dans une découverte que je fis au mois de juin 1872. ne grotte inconnue, dont rien n'accusait extérieurement la préence, avait été découverte. Elle était parfaitement intacte, des pierres bilement disposées formaient devant l'entrée une double fermere très-solidement scellée. Tous les ossements contenus dans la grotte rent relevés avec précaution. Vingt-deux squelettes s'étendaient r le sol et avaient été superposés. Parmi ces ossements régulièreent disposés et conservant pour la plupart leurs rapports anatomines, se trouvait une vertèbre humaine percée d'une de ces flèches tranchant transversal (fig. 2). Le projectile était profondément engé dans l'os et bien adhérent. Ce n'est certainement pas tirer une nclusion exagérée que de voir une détermination de l'emploi des èches à tranchant transversal dans ce fait indiscutable, constaté ns des circonstances qui lui donnent une grande autorité. La otte qui a donné cette vertèbre était jonchée pour ainsi dire de ces èches. Toutes se rencontraient dans la couche de poussière qui uvrait le sol sous les ossements accumulés. Cette poussière n'était

Digitized by Google

évidemment que le résultat de la décomposition des substances chai nues qui avaient été percées pendant la vie. Les sujets qui avaie été déposés dans cette grotte affectaient une disposition déjà rema quée dans le groupe de Coizard. Cette disposition spéciale, insolit exceptionnelle, n'avait été observée que trois fois à l'époque de découverte. Les sépultures avaient été faites simultanément. On pe donc en conclure que c'étaient les restes de guerriers déposés dans grotte après quelques sanglantes collisions, que les flèches avaie pénétré dans leurs corps pendant la lutte et qu'elles étaient resté dans les blessures qu'elles avaient faites en donnant la mort.

M. Lartet trouva une vertèbre de renne percée d'une pointe silex. Il en conclut que cette pointe était employée comme projectil Ses conclusions furent admises, et de savants paléontologistes o enregistré la découverte de M. Lartet dans leurs ouvrages, en l conservant toute la signification qu'elle avait aux yeux de l'illust savant.

Dans un entretien avec M. Steenstrup sur le sujet qui nous c cupe, j'ai été impressionné par l'accent de conviction avec lequel savant parlait de nos silex comme projectiles.

La vertèbre percée d'une flèche à tranchant transversal n'est p le motif unique qui détermine dans nos recherches l'emploi de silex comme projectile. Les deux mille spécimens que j'ai recueil apportaient pour ainsi dire chacun un renseignement. Ils étaie très-nombreux dans les grottes où tous les sujets étaient adultes paraissaient avoir été déposés simultanément. Lorsque le corps r posait simplement sur le sol sans avoir été recouvert, les flèch se trouvaient invariablement au-dessous des ossements et jam hors du périmètre des corps. Elles étaient donc adhérentes et fixé dans toutes les parties du corps indistinctement, bien qu'elles fusse plus nombreuses dans les régions abdominales.

Un autre fait s'est présenté dans des conditions qui ne sont p moins instructives. Dans une grotte découverte à Villevenard, j examiné un squelette étendu sur le sol de la manière la plus rég lière. La tête, les reins, les pieds reposaient sur des pierres plate après la décomposition des chairs, les vertèbres cervicales s'étaie détachées de la tête, qui conservait encore sa position sur la pie plate destinée à la recevoir. Le crâne n'avait fait aucun mouveme il reposait sur le trou occipital. Il renfermait dans sa cavité tr flèches à tranchant transversal, protégées par la partie supérieu du crâne, qui était tombée par suite de la décomposition des pari aux. La présence de ces silex exige une explication. Comment s

Digitized by Google

ent-ils introduits dans le crâne? Ils n'avaient certainement pu étrer par le trou occipital. Cette ouverture était parfaitement trnée par le fait de son application exacte à la surface de la pierre te, le crâne étant resté immobile à sa place primitive. L'aire de la tte ne portait aucun corps étranger. La grotte était une de celles les sujets avaient été simplement déposés sans être recouverts de dre ou de terre douce. Il est donc évident que les flèches étaient agées dans les parties latérales de la tête qui s'étaient précipitées intérieur par suite de la décomposition du crâne.

'éloignement des sujets placés du côté opposé ne permet pas supposer que les flèches venaient du voisinage. Le squelette t le crâne contenait les flèches était seul de son côté ; il est ossible d'expliquer l'introduction des flèches par un accident uit.

n autre groupe m'a fourni l'occasion d'observer un fait qui conrt à la même démonstration. Une flèche à tranchant transversal orésentait entre deux vertèbres dorsales, dans la partie interne. nment se trouvait-elle ainsi engagée? Elle était placée parfaitent de sorte qu'il aurait été impossible d'admettre qu'elle avait étré fortuitement par les côtés. L'idée de ce moyen d'introduction t se présenter à l'esprit lorsqu'on est en présence d'un squelette ; s si l'on songe que les sujets ont été déposés dans les grottes, sédant toutes les parties musculaires, la supposition devient imsible.

la fin de l'année dernière, j'avais ouvert une grotte appartenant ne autre station pareillement située sur le territoire de Villeved. Cette grotte renfermait certainement au moins une trentaine ujets, tous adultes et accusant par la charpente osseuse des indius robustes. La grotte était purement sépulcrale ; il n'y restait pas noindre vide. Les corps stratifiés étaient séparés par des dalles ces et une couche de terre empruntée au voisinage. Soixantezze flèches à tranchant transversal ont été recueillies. Le plus nd nombre offrait, par les situations constatées, un enseignement. flèches occupaient des places qui démontrent qu'elles avaient engagées dans les corps déposés dans la grotte. Elles se renconent presque partout, mais les régions thoraciques et abdominales ent plus abondamment pourvues. Une flèche reposait sur la face erne de l'iliaque d'un sujet, dont les relations anatomiques n'aent éprouvé aucun trouble. Quelques crânes offraient des flèches s un état de contiguïté remarquable, d'autres les contenaient intérurement.

Digitized by Google

Ces faits ont certainement une valeur digne de fixer l'attention de provoquer de nouvelles études qui auront, j'en suis persuadé, po résultat de trancher la question d'une manière définitive.

Ce n'est pas seulement contre l'espèce humaine que la flèch tranchant transversal était employée. Si l'homme de l'âge de pie avait des ennemis à combattre parmi ses semblables, il éprouv aussi la nécessité de se défendre contre les animaux et souvent au de les attaquer pour les faire servir à son alimentation ou à d'aut besoins presque aussi impérieux. La preuve se trouve dans la r contre d'une flèche trouvée dans un squelette de blaireau. L'anim blessé avait été mourir dans une grotte commencée, mais abandon née probablement parce que la craie n'était pas solide. Une cou d'environ cinquante centimètres de craie recouvrait l'animal; c craie pure, sans mélange, s'était détachée de la partie supérieu Elle n'avait en outre subi aucun remaniement depuis l'époque l'animal s'était introduit, car les ossements conservaient leurs r ports anatomiques.

Les observations qui viennent d'être mentionnées m'ont engag fixer mon attention sur un autre point qui offre un véritable inté J'ai formé une série graduée de nos flèches, depuis le type le p infime jusqu'au modèle le plus considérable par son poids et sa l gueur. Et je suis ainsi parvenu à former une collection de vingt et u flèches, dont la plus petite pèse quatre décigrammes et mesure un c timètre quatre millimètres (fig. 3). La plus longue pèse quatre gra mes trois décigrammes et mesure quatre centimètres six millimèt Entre ces poids et ces longueurs, nous avons des progressions ré lières. Cependant les plus pesantes n'atteignent pas toutes la longu extrême que nous avons signalée; mais elles n'en rentrent pas mo dans l'ensemble d'une balistique raisonnée qui savait tenir com du poids des projectiles. Tout le monde sait, en effet, que sous l' pulsion d'une force égale, la vitesse du projectile est proportion à son poids, et qu'une légère différence dans la longueur ne sau modifier la trajectoire, puisque les diverses particules matérielles projectile sont le point d'application de la pesanteur et que le po n'est rien autre chose que la résultante de toutes les forces appliqu à chacun de ces éléments. La forme plus ou moins longue de flèches de même poids ne saurait donc empêcher de les rattach un ensemble régulier et calculé. L'usage spécial auquel elles po raient être destinées suffirait pour expliquer les dimensions exc tionnelles. Les archers préhistoriques, dont plusieurs savants préconisé la force et la dextérité, avaient donc pourvu leur petit

Digitized by Google

l d'une série de flèches proportionnées à la trajectoire qu'ils se posaient de décrire.

n comparant le nombre de ces flèches à tranchant transversal le nombre si restreint des autres flèches en amande, à ailes et à , qui sont le plus souvent de véritables objets d'art par la finesse eur travail, nous nous rallions à l'opinion de ceux qui considè- la flèche à ailes très-ouvragée comme un objet de luxe et non me l'arme ordinaire. Nous serions peu ébranlés si on nous objec- la rareté de nos pointes. En réalité, elles ne sont pas rares. Mais ent la forme de ces silex est si modeste, qu'ils ont échappé à ention. Ils sont en outre si peu connus encore qu'il ne nous serait difficile de citer des hommes qui s'occupent spécialement de , qui refusaient naguère de les admettre comme offrant le ltat d'un travail intentionnel.

écemment, en visitant le musée de Namur, si soigneusement or- sé, un savant distingué, M. Steenstrup, remarqua dans un r, et mélangées à des silex sans intérêt, plusieurs flèches à tran- t transversal qui n'étaient nullement classées, et reléguées ni les objets sans valeur.

n'est donc pas étonnant qu'elles aient passé presque inaper- . Comment expliquer la rareté des autres flèches dans les sta- s de l'importance de celles que nous avons découvertes et si riches nstruments de tout genre ? Si nous rappelons que nous avons vé une de ces flèches en losange finement travaillée, placée llèlement au tibia d'un squelette de nos grottes, on sera de en plus porté à conclure qu'elles pouvaient être des orne- ts, des signes de distinction, des objets votifs, mais nullement rmes ordinaires. Effectivement, elles étaient moins susceptibles énétrer que les flèches à tranchant transversal. J'engage les ar- logues qui s'occupent de la question à faire des expériences paratives, et si la plus ou moins grande aptitude à pénétrer dans au des animaux doit être le critérium pour distinguer l'arme, le ectile, je ne doute point que l'expérience soit favorable aux flè- à tranchant transversal.

a question relative aux flèches à tranchant transversal, comme je déjà dit, est un des sujets qui ressortent des découvertes des sta- s préhistoriques de la Marne. Mais il n'est pas certainement le intéressant ; il a été choisi parce qu'il était le plus facile à cir- crire dans les limites du temps assigné aux lectures.

es nombreuses grottes artificielles que j'ai explorées posent la stion si intéressante du troglodytisme à l'époque de la pierre polie,

Digitized by Google

Les sculptures si remarquables qui ornent plusieurs grottes in
rent pour le moins des doutes sur l'absence de l'art à l'époque d
pierre polie. Elles tendent de plus à l'affirmer, puisque les faits
pétés prennent une valeur sérieuse.

Dans l'intérêt des archéologues, je dirai en terminant que
cent vingt grottes que j'ai explorées ont donné un outillage très-i
ressant et fort varié. Je ne crois pas que l'on puisse mieux ju
l'industrie à l'époque de la pierre polie, qu'en visitant nos grott
les collections qui en proviennent.

JOSEPH DE BAYE.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS GRECQUES

DÉCOUVERTES DANS L'ILE DE THASOS

(*Suite et fin*) (1)

Déterrée dans un champ, où il y avait d'anciens tombeaux.

ΑΣΣΚΛΗΠΙΑΚΟΣ
ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΥ ΠΡΩΤΟΓΟΝΟΣ
ΠΡΟΣΦΙΛΗΣ ΑΠΕΛΕΥΟΣΙΟΣΕΤ ΚΒ
ΧΕΡΕ ΧΑΙΡΕ
ΝΕΙΚΟΜΑΧΟΣ ΜΗΤΡΟΔΩ
ΡΟΥ ΧΑΙΡΕ

Ἀσσκληπίακος (2)
Μητροδώρου,
προσφιλὴς
χερε (χαῖρε).
Νεικόμαχος (3) Μητροδώ-
ρου, χαῖρε.

Πρωτόγονος (4)
Ἀπελευόσιος ἐτ(ῶ) κϐ'.
Χαῖρε.

Sur un tombeau; était entièrement effacée. Je l'ai fait revenir en rottant avec du sable et de l'eau.

...ΑΓΟΡΟΥΑΡΤΟΠΟΙΟΣΕΘΗΚΑΤΗΝΣΟΡΟΝΕΑΥΤΩΚΑΙΤΗΓ
ΥΝΑΙΚΙ

(1) Voir le numéro de mai.
(2) Rien de si fréquent que les deux sigma suivis d'une consonne. On ne connaissait que l'adjectif ἀσκληπιακὸς dérivé d'Ἀσκληπιός.
(3) ει pour ι est très-fréquent.
(4) N'était pas connu comme nom propre.

Digitized by Google

...ΟΚΑΗΚΑΙΤΕΚΝΟΙΣΕΜΟΙΣΟΣΔΑΝΕΤΕΡΟΣΑΝΟΙΣΗΔΩΣΕ
ΗΠΟΛ
ΧΡΥΣΟΥΣΕΚΑΤΟΝΑΣΠΡΟΥΣ

Ὁ δεῖνα τοῦ Δι]αγόρου (1) ἀρτοποιὸς ἔθηκα τὴν σορὸν ἑαυτῷ καὶ τῇ γυναῖκ
Θε]οκλῇ καὶ τέκνοις ἐμοῖς · ὃς δ' ἂν ἕτερος ἀνοίσῃ, δώσει τῇ πόλει
χρυσοῦς ἑκατὸν ἀσπρούς.

Trouvée parmi des débris de tombes.

ΘΕΟΔΟΤΟΥΠΑ	Θεοδότου Πα...
ΧΑΙΡΕ ΧΑΙΡΕ	χαῖρε, χαῖρε.

Je n'ai pas rencontré un autre exemple de la formule χαῖρε, χαῖ
répétée deux fois. Peut-être y avait-il deux personnages différen
Les lettres Πα... seraient le commencement du nom du second.

Les quatre dernières lignes de la suivante sont entourées d'
carré servant d'ornement.

ΠΡΟΣΦΙΛΗΣΧΑΙΡΕ	προσφιλὴς χαῖρε.
ΤΟΓΚΟΣ	Τόγκος
ΜΕΣΤΟΥ	Μέστου,
ΠΡΟΣΦΙΛΗΣ	προσφιλὴς
ΧΑΙΡΕ	χαῖρε.

Le nom inconnu Τόγκος rappelle le Τόγγιος de Flav. Josèph
Arch., XIV, 10, 13.

Dans la suivante, la seconde ligne comprend le nom ΠΑΡΑΜΟΝΟ

ΣΤΥΚΡ ΦΙΛΙΠΠΟΥ ΠΑ Ν
ΧΑΙΡΕ ΟΚΑΙΠΥΛΔΩΡΟΣΠΡΟΣΦΙΛΗΣ ΟΣ ΩΛ
ΠΑΡΑΜΟΝΟ
ΧΑΙΡΕ ΠΡΟΣΦΙΛΗΣ
ΑΡΕΤΗ ΧΑΙΡΕ
ΠΑΡΑΜΟΝΟΥ ΘΗ · ΝΟΥΣ
Ο · ΡΕΙΑ ΑΡΕΤΙ
ΦΙΛΙΠΠΟΣ
ΑΣΤΥΧΡΩΝΤΟΣ

Α]στυκρ[άτης Φιλίππου Πα.....

(1) Ou tout autre comme Δημαγόρου, etc.

Digitized by Google

χαῖρε. ὁ καὶ Πυλ[ό]δωρος προσφιλὴς ..... Παραμόνου,
χαῖρε. προσφιλὴς,
Ἀρέτη χαῖρε.
Παραμόνου
Ὀκρεία Ἀρέτη[ς
Φίλιππος
Ἀστυχρῶντος.

ous avons là un tombeau de famille, sur lequel les noms des
ibres ont été inscrits d'une manière un peu confuse. Le nom
δωρος ou Πυλήδωρος, écrit ΠΥΛΔΩΡΟΣ sur le marbre, est inconnu.
-il corriger Πυθόδωρος ou Πολύδωρος, c'est ce qu'on ne saurait
der. On ne connaît pas non plus le nom Ἀστυχρῶν, qui est peut-
une corruption de Ἀστυκρέων. On remarquera dans l'inscription
acrée à ce dernier personnage l'emploi du C lunaire au lieu de
rme habituelle.

ans un champ, sur un marbre que j'ai déterré.

ΑΜΦΙΘΑΛΗΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ
. . . . . .
ΔΙΟΣΚΟΡΟΣ
ΖΩΣΙΜΑΣ

Ἀμφιθάλης Ἀπολλωνίου. Νικαγόρας.
.....
Διόσκορος.
Ζωσιμᾶς.

ans la partie gauche et au-dessous, des lettres illisibles.

Fragments divers.

ans quelques-unes des inscriptions suivantes l'E a la forme d'un
ourné dans l'autre sens et dont le milieu est traversé par une
ite barre. Nous avons adopté le Ƶ pour indiquer l'E.

ΊΑΡΑΜΓ ΚΡΑΤΗC
—
ϽΝ
ΤΟΔΩΣƵΙΤ ;το δώσει τ[ῇ
ƵΙΛΙΑ πόλ]ει.....
—

ΘΕΟ	WIEONE
Δ	ETEΩΓ
ΣΕΜΝΩΣΕ	σεμνῶς ε....
ΣΙ	σι.....
ΥΣ	.....υς
\ΙΠΠΟΥ	Φιλ[ίππου
ΤΟΝΕΙΚΗΣ	...το νείκης
ΔΑΣΚΑΛΟΣ	..διδ]άσκαλος
ΣΑΠΑΙΔΑ	...σα παῖδα...

Paraît provenir d'une inscription métrique.

ΠΤΟΥΡΓΟΝ	λε]πτουργὸν
ΛΤΩΝΑΛΛΩΝ	δι]ὰ τῶν ἄλλων
ΘΥΓΑΤΡΙΞΑ	Θυγατρὶ ἑα[υτῶν]
ΔΙΑΚΑΙΤΦΙ	δια καὶ το[ὺς
ΦΥΣΑΝΔΞ	....ους· ἂν δὲ
ΞΤΞΡ	ἕτερ.....

Dans le champ d'oliviers. Communiquée par M. Œconomidès.

La représentation figurée se compose de trois inscriptions fun raires, séparées l'une de l'autre par deux personnages qui ont l'a de tenir une guirlande, dans laquelle ils sont comme encadrés. A dessous de chacune, un cœur gravé.

Première inscription à gauche :

.....ΝΑΤΟCΑΙ...ΟΝΘΟC	...νᾶτος Ἀ...ονθος?
ΧΑΙΡΕ	χαῖρε.

Inscription du milieu :

ΞΠΙΓΟΝΗCΛΑΚΞΔΟΝΙΚΟΥ	Ἐπιγόνης Λακεδονίκου
ΕΤΩΝ·Ι·	ἐτῶν ι.
ΕΥΦΡΟCΥΝΗΓΛΑΥΚΙΟΥ	Εὐφροσύνη Γλαυκίου,
ΧΑΙΡΕ.	χαῖρε.

Peut-être au lieu de Λακεδονίκου faut-il lire Μακεδονίκου. On rema quera la variété de forme pour l'epsilon, Ξ et Ε, variété qui n'exis peut-être pas sur le marbre.

Digitized by Google

nscription à droite :

ЄΡΩCΑΡΙCΤΩΝΟΟC	Ἔρως Ἀριστώνοος,
ΧΑΙΡЄ	χαῖρε.

Ἀριστῶνοος est une faute pour Ἀρίστωνος.

'ragments trouvés il y a quelques années et communiqués par Œconomidès, qui m'annonçait en même temps la découverte n morceau remarquable de sculpture; c'était un pied provenant ne statue de petite dimension.

ΔΗΜΗΣ	Δήμης
ΒΙΩΝΟΣ	Βίωνος.

rait être d'une bonne époque d'après la forme du Σ.

ur un marbre cassé par le milieu.

ΠΑΙΣΤΡΑΤΟΣ ΚΤΗΣΙΦΩΝΤΟΣΠΡΕ ΣΒΥΤΕ
ΑΙΣΤΡΑΤΟΣ ΚΤΗΣΙΦΩΝΤΟ Σ
ΝΕΩΤΕΡΟΣ

Παίστρατος Κτησιφῶντος πρεσβύτε[ρος.
Παίστρατος Κτησιφῶντος
νεώτερος.

ur un vieux mur.

ΧΡΥΣΓ	ΗΜΑΓΩΣ
ΣΤΗΛΣ	

ur un fragment de fût en marbre qui probablement était sur té d'une colonne.

ΗΡΟΔΟΤΟΥΗΡΩΟ	Ἡροδότου ἥρωος,
ΕΤΩΝ·Ι·	ἐτῶν ι.

ur un marbre; lettres anciennes.

ΕΥΙΠΠΟΣΕΧΕ	Εὔιππος Ἔχε[κράτευς.
ΘΑΣΙΩΝΠΡΟΞ	Θασίων πρόξ[ενος.

n pourrait lire aussi Ἔχε[δήμου], nom qui se rencontre également s mes listes thasiennes.

. Œconomidès mentionne encore les marques ci-jointes qu'

Digitized by Google

a trouvées sur des marbres de la citadelle, dans le voisinage de la mer.

ΚΑ Ξ Ш

ΔΗ Ε Ш ΕΥ ΕΙ ΕΙ Π ΘΑΞ

ΥΕΙ ΙΞΥ ΟΣ ΟΣ ΟΣ Π ΥΕΙ ΦΙΓ.

Les copies des inscriptions suivantes m'ont été communiquées par le docteur Christidès.

Trouvée en 1861 dans le port de Panagia, avec l'aide des matelots et des médecins du bâtiment français l'*Eunomie*.

ΑΠΟΤΙΝΕΙΝΤΩΙ	ἀποτίνειν τῷ...
ΤΕΣΣΑΡΕΣΚΑΙΑΛΛ	τέσσαρες καὶ ἄλλ. .
ΡΑΣΤΗΝΔΕ ΠΕ	ρας τήνδε [ἐ]πέ[θηκαν
ΚΑΙΕΠΙΓΡΑΦΗΝ	καὶ ἐπιγραφὴν...
ΨΗΦΙΣΜΑ	ψήφισμα.

ΜΙΥΟΣ	
ΦΙΛΕΩΝΙΔ ΟΣ	Φιλωνίδεος
ΤΟΥΣΦΑΙΡΟΥ	τοῦ Σφαίρου.

Dans un cercle.

Δι-	Διο-
ονύ-	νυσί
σιος	ου, χαῖρε.

ΖΩΣΙΜΟC ΠΑΝΤΑΛΕΜΟΥ ΧΑΙΡΕ

Ζώσιμος Πανταλέμου χαῖρε.

ΦΑΥΣΤΟΣ ΜΞΣΤΞΙΔΟΣ ΠΡΟΣΦΙΛΗΣ ΧΑΙΡΞ

Φαύστος Μεστεῖδος προσφιλὴς χαῖρε.

Digitized by Google

ΜΟΝΟC	Παρά]μονος
ΟCΧΑΙΡΕ	ος χαῖρε.

ΛΙΑΞΛΙ	χία.....
ΦΙΞΞΑΥ	τ]οῖς ἑαυ[τοῦ]
ΣΗΑΝΟΙΣ	.....ανοις..
ΣΘΑΙΞΙΣΑΥ	ἐψηφί]σθαι εἰς αὐ[τὸν
ΔΗΝΑΡΙΑΣ	δηνάρια...

ΙΑΦΙΔΙΠΠΟΥΓΥΝΗ	ιά Φιδίππου γυνὴ
ΩΝΤΟΣΤΟΥΑΡΧΕΛΕ	ῶντος τοῦ Ἀρχέλε[ω
ΗΣ ΑΣΑΕΝΕΚΑΥΣ	.....
ΩΣ...Ε..ΤΙΝΘΕ	

ΕΤΗ ΔΟΛΙΝΟΥΓΥ	Ἀρ]έτη Δολίνου γυ[νὴ,
ΡΟΣΦΙΛΗΣ ΧΑ	π]ροσφιλὴς χαῖρε.

Trouvée dans le monastère.

ΜΙΝΙΩΝΟΣΤΟΥ	Μινίωνος τοῦ
ΗΡΟΔΟΤΟΥ	Ἡροδότου
ΑΜΦΙΠΟΛΙΤΟΥ	Ἀμφιπολίτου.

E. MILLER.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE MAI

M. Jourdain lit un mémoire sur *la royauté et le droit populaire d'*
les écrivains de la scolastique.

Le R. P. Verdière fait une communication écrite sur *Leptis, patr*
Septime Sévère, de la branche punique des Basséens.

M. Ravaisson met sous les yeux de l'Académie une photographie
été envoyée de Naples à M. Tarral, représentant une statue de marb
quatre-vingt-dix centimètres de hauteur, trouvée l'année dernièr
Pompéi et qui est la figure de Vénus. Cette Vénus est diadémée, d
nue, la partie inférieure du corps enveloppée d'un manteau dont un
revient sur le bras gauche. Elle tient une pomme dans la main ga
et s'appuie sur une statuette d'ancien style qui semble représenter
Junon. La tête et les mains de la Vénus sont des restaurations anti
La statue et la statuette sont peintes de diverses couleurs. La Vénus
la tête un bandeau blanc; c'est le marbre à nu. Ses cheveux sont p
en jaune ainsi que la pomme; ses yeux en noir, si ce n'est peut-êt
un bleu devenu noir. Sa draperie et celle de la petite Junon sont pe
en jaune au dehors, en vert clair au dedans. Les parties nues de la V
paraissent avoir été peintes en couleur de chair. C'est là un exemple
curieux et le plus complet, peut-être, qui existe de la sculpture
chrome.

M. Perrot achève la lecture de son mémoire relatif à des *inscri*
trouvées sur les côtes de la mer Noire.

L'Académie avait à se prononcer sur les candidatures au *prix G*
Elle a décerné, à la presque unanimité, le premier prix à M. de
lille, le second à M. Tuetey. M. de Boislille est l'auteur d'un ouvrage
tulé : *Chambres des comptes de Paris, pièces justificatives pour servir à*
toire des premiers présidents (1506-1791); 1 vol. in-4. L'ouvrage publi
M. Tuetey a pour titre : *Les Ecorcheurs sous Charles VII;* 2 vol. in-8.

Un membre de l'Académie était à élire à la place devenue vacante
la mort de M. Beulé. Nos lecteurs apprendront avec plaisir que c'e
des collaborateurs de la *Revue*, M. Heuzey, qui a été élu. A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

n nous communique la note suivante :

Tombes de la Gravière, rue du Ludhoff (*Colmar*), janvier et février 1874. — s une gravière située entre la dernière maison à gauche de la rue du hoff et la route, et exploitée par le sieur Benoît Hauser, ont été dé-vertes plusieurs tombes intéressantes.

ne seule de ces tombes renfermait les restes de cinq individus. Cette be était composée de dalles brutes, formant sarcophage. Deux sque-s étaient couchés à l'intérieur, placés de manière à ce que la tête de se trouvait aux pieds de l'autre ; auprès d'eux étaient déposés deux ds couteaux ou scramasax. A l'extérieur des dalles gisaient deux au-squelettes, placés un de chaque côté ; un cinquième était couché sur ierres formant couvercle.

ne autre tombe, située à peu de distance de celle-ci, contenait un individu, au-dessus duquel étaient enfouis les ossements d'un cheval; a recueilli une longue épée en fer, des fragments de cuivre mince é, un peigne en os avec ornements sculptés, une monnaie en or s de sou d'or de Justinien Ier).

s scramasax, ainsi que le peigne en os, caractérisent l'époque appe-*franque* par certains archéologues, *allémane* et *burgunde* par d'autres, représentée dans nos environs par les tombes ouvertes à Colmar (cons-tion du quartier de cavalerie) et principalement à Herrlisheim. A Herr-eim, quand la tombe renferme des pierres, elles sont disposées plus gulièrement qu'ici et sans affecter la forme d'un sarcophage ; les masax sont quelquefois ployés, mais non généralement.

n peigne en os, trouvé sur l'emplacement du quartier de cavalerie, éjà déposé au musée. M. Fleischauer en possède un autre, trouvé à lisheim ; il est d'une conservation remarquable et se rapproche en-ment, même dans ses détails de gravure, de celui trouvé rue du hoff.

ous les objets recueillis, ainsi que le crâne provenant de la seconde be, ont été acquis par la société Schœngauer et déposés au musée.

Digitized by Google

La pièce d'or est un tiers de sou d'or de Justinien Ier, 527-565 ap. J
Elle est décrite dans Sabatier, *Monnaies byzantines* (n° 6) :

D. N. JVSTINIANVS. PP. AVG. Tête, etc.

℞. VICTORIA. AVGVSTORVM. Exergue : CONOB. Victoire à gauche,
nant palme et croix. A. WALTZ. »

—— Les fouilles entreprises sur l'emplacement du temple de Diar
Ephèse, l'une des sept merveilles du monde ancien, ont été menées v
ment pendant les deux mois qui viennent de s'écouler, grâce au te
qui était exceptionnellement beau.

Le grand autel, déjà découvert, est maintenant complétement sorti
décombres.

M. Wood, l'investigateur anglais, a retrouvé les restes de trois tem
distincts, de dates différentes. Parmi les débris de sculpture qui ont
recueillis, on remarque plusieurs têtes de lions et des morceaux de
archaïque correspondant exactement à ceux envoyés l'année dernière
musée anglais.

M. Wood fait remarquer qu'il a trouvé des traces de couleur, surtou
vermillon et de bleu.

—— *Fouilles à Athènes.* — M. Em. Burnouf, dans une lettre adressé
ministre de l'instruction publique et communiquée à l'Académie dan
séance du 20 mai, donne des nouvelles relatives aux fouilles qu'il a
treprises aux environs de l'ancienne acropole d'Athènes, sur l'empl
ment du bastion d'Odyssée, dans le but de reconnaître l'escalier de l
l'une des deux montées de l'acropole, et la clepsydre, qui conduisait
des canaux l'eau en ville et principalement dans l'horloge d'Andronic

Aujourd'hui, M. Burnouf a réussi à reconnaître tous les détails des
sifs de maçonnerie et des remblais, datant pour la plupart de 1821,
remplissent le bastion et recouvrent l'escalier de la clepsydre. Il fa
employer la poudre ou la dynamite pour pénétrer jusqu'au niveau du
antique, situé à plus de onze mètres du sol actuel. On s'est au préal
assuré qu'il n'y avait aucun risque à courir en faisant jouer la mine, c
à-dire que les massifs et les remblais ne contenaient aucun débris d
tiquité.

Les fouilles ont déjà découvert un fragment de statue que M. Bur
assure être « un travail excellent, d'une très-bonne époque. » C'est
fragment d'une statue de Vénus demi-nue, ayant cinquante ou soix
centimètres de hauteur, comparable pour la beauté des formes à la V
de Milo. M. Burnouf offre d'en envoyer une copie en plâtre à M. Ravai
pour le Musée du Louvre. Nous croyons que l'offre sera acceptée.

Revenant à l'ensemble de ses premières explorations, M. Burnouf
nonce qu'il a rencontré l'ouverture de la clepsydre et la voûte qui re
vre l'escalier de Pan. Cette ouverture se trouve à la profondeur de
mètres, dans une chapelle byzantine ; elle se présente sous la forme d'
margelle de puits. M. Piat, architecte de notre nouvelle école, s'est
attacher par des cordes et est descendu dans l'excavation, qu'il a soign

Digitized by Google

nent explorée. De la margelle à la surface de l'eau, il y a une distance 5m,70 ; l'eau est profonde de 2m,10. Le diamètre du puits varie ; il de-nt très-spacieux dans le voisinage de l'eau. Dans cette partie, M. Piat a narqué une grande entaille quadrangulaire qui s'enfonce sous le ro-r de l'acropole.

I. Burnouf se propose d'ouvrir des trouées et des tranchées qui per-ttront d'étudier à la lumière du ciel l'escalier, la clepsydre et les educs.

— Nous trouvons dans un journal qui se publie à Trieste en langue cque, la *Clio*, du 23 mai, un résumé emprunté au journal grec d'Athè-le *Soir*, de la convention conclue entre le gouvernement grec et le istre de l'empire d'Allemagne à Athènes, relativement aux fouilles à eprendre à Olympie. Nous traduisons ce document intéressant :

I. Chacun des deux gouvernements nommera un commissaire chargé a surveillance des travaux.

. Les fouilles commenceront sur l'emplacement de l'ancien temple de iter Olympien. Cependant les deux gouvernements pourront se concer-pour entreprendre d'autres fouilles dans d'autres parties du royaume énique.

I. Le gouvernement grec promet son entier concours au commissaire rgé de la surveillance des travaux, pour le recrutement des ouvriers, r la fixation des salaires, pour le maintien du bon ordre et pour l'exé-on des mesures prescrites par les commissaires. Au besoin, le gouver-ent grec prêtera, pour l'exécution desdites mesures, l'appui de la e armée.

. Le gouvernement grec s'engage à indemniser à ses frais les pro-taires ou occupants de terrains vagues, qu'ils soient en friche ou en ure.

. Le gouvernement allemand prend à sa charge les dépenses de treprise, à savoir : les appointements des employés et le salaire des riers.

I. Le gouvernement allemand s'engage en outre à payer, jusqu'à con ence de trois cents dragmes le stremma, les plantations et toute es-de constructions existant sur des terres domaniales.

II. Les travaux des fouilles ne pourront être en aucun cas ajournés ou échés à raison de résistances éventuelles ou de réclamations de la des exploitants actuels des terres.

III. L'empire allemand se réserve le droit de déterminer dans la plaine ympie les terrains où doivent avoir lieu les fouilles, ainsi que le droit ecruter et renvoyer les ouvriers, et de diriger tous les travaux.

. La Grèce restera en possession de toutes les œuvres de l'art ancien e tous les autres objets qui pourront être mis au jour par les fouilles. a volonté seule dépendra la cession à l'Allemagne d'objets doubles ou blables qui pourront être découverts.

. L'Allemagne a le droit *exclusif* de prendre des empreintes de tous les

Digitized by Google

objets trouvés. Ce droit durera cinq années, à partir de la découv desdits objets. Le gouvernement grec concède en outre à l'Allemagn droit, non pas exclusif cependant, de prendre des empreintes de tou objets antiques actuellement en sa possession, ainsi que de tous ceux pourront être découverts sur le sol hellénique, avec le concours de l lemagne.

XI. La Grèce et l'Allemagne se réservent le droit exclusif de publie résultats scientifiques et artistiques des fouilles. Les publications au lieu périodiquement à Athènes, en grec et aux frais de la Grèce. Ell feront en Allemagne, en langue allemande, avec des planches et figures qui seront gravées et exécutées seulement (*monon*) en Allema

XII. La présente convention restera en vigueur pendant dix ans. Ell vra être soumise à l'approbation des Chambres législatives des deux pa

—— Nous avons reçu, après de longs retards, les trois premiers cal de l'*Archæologische Zeitung*, nouvelle série, tome sixième; il ne ma plus qu'un fascicule à l'année 1873 pour être complète. Au comme ment de cette année, M. Richard Schœne a remplacé dans la directio ce recueil M. Émile Hübner, obligé de se vouer tout entier aux tra du *Corpus inscriptionum latinarum*. M. Schœne reste, à ce titre, seul as à M. Ernest Curtius. Secondée par de nombreux recueils spéciaux, a rablement servie par les savants allemands qui habitent l'Italie et visitent l'Orient, par des correspondants instruits et toujours prêts renseigner, cette revue peut se renfermer, plus sévèrement que la n dans le domaine de l'antiquité classique.

Voici le sommaire de ces trois cahiers :

I-II. Ad. Michaelis. L'Intérieur d'une école attique d'après une c de Douris (planche 1).

A. Trendelenburg. L'Orientation du plan de Rome conservé au C tole (pl. 2).

H. Heydemann. Vases en terre cuite de la Grande Grèce (pl. 69 de l

F. Matz. Collections d'antiques en Angleterre (une vignette sur boi

M. Frænkel. Pour expliquer la Vénus de Milo.

R. Weil. Légendes locales de la Phthiotide (une lithographie).

A. Lang. Classification de la poterie chypriote.

A. Trendelenburg. Frise pompéienne représentant des amours qui la vendange (pl. 3).

O. Lüders. Éros dans la chambre nuptiale (pl. 4).

G. Hirschfeld. Un lékythos attique (pl. 5).

R. Schœne. Bas-relief votif de Mégare (pl. 6).

MÉLANGES ET NOUVELLES.

O. Lüders. Découvertes récentes dans le territoire de Décélie.

H. G. Lolling. Notes prises dans un voyage en Grèce.

W. Wattkiss Lloyd. Héraklès sur un scarabée (une vignette sur bois).

A. S. Murray. Sur le groupe consacré par Attale.

E. Hübner. L'Enseignement archéologique en Italie.

Digitized by Google

Séance solennelle de l'Institut archéologique à Rome.

Renseignements sur l'exploration de Samothrace, par M. Conze (tiré *Bulletin de l'Académie de Vienne*).

Séances de la Société archéologique à Berlin (janvier à juin 1873).

H. K. Dilthey. Pan et Séléné (pl. 7, fig. 1). Ménélas et Hélène (pl. 7, 2). Mort de Penthée (pl. 7, fig. 3).

. Lüders. Une stèle funéraire d'Athènes (pl. 8).

. Kékulé. Vase d'Euthymidès (pl. 9).

. Adler. Athéna Promachos, statuette de bronze provenant d'Athènes 10).

Friedlænder. La Collection de médailles de Fox.

Mélanges et Nouvelles.

. Bormann. Petite cruche avec inscription votive des provinces rhé-es (une gravure sur bois).

. Hirschfeld. Découvertes au Pirée. Deux inscriptions antérieures à chontat d'Euclide. Inscriptions céramiques.

. Frænkel. Pour expliquer la Vénus de Milo.

. Curtius. Statue assise, archaïque, d'Arcadie. Renseignements sur les isitions récentes du Musée britannique.

éances de la Société archéologique de Berlin (juillet et novembre 1873).

— On a fait à Rome, dans les fouilles de l'Esquilin, une curieuse dé-verte. On a trouvé dans une chambre romaine une corde en osier ou paillé, de la grosseur du doigt, faite comme nos cordes de chanvre et chée à une pierre. C'était peut-être une fronde d'enfant. La corde, aitement conservée, figure maintenant dans les collections munici-s, au milieu de la nombreuse collection des lampes, bronzes, terres es, trouvés dans les fouilles des nouveaux quartiers.

— Une lettre, écrite de Jérusalem à l'Académie des inscriptions par Clermont-Ganneau, à qui l'on doit la découverte de la stèle du ro bite Mésa, signale la trouvaille d'une tête de marbre dans les décom-provenant d'un mur en démolition. Les traits sont énergiques et ent si peu la convention qu'on reconnaît tout d'abord un portrait dans ragment. Le nez est très-aquilin; le visage est couvert d'une barbe te et frisée; l'œil a une certaine expression de dureté; le regard est gé en haut; les prunelles ont été marquées par le sculpteur. Une sse chevelure couvre le cou et les oreilles. La tête est ceinte d'une onne de laurier dont les deux bouts sont réunis par un camée sur el est gravé un aigle, symbole de la puissance souveraine. M. Cler-t-Ganneau a pensé qu'il était en présence d'un débris de la statue ée à l'empereur Hadrien dans le temple de Jupiter, construit par les ains sur l'emplacement de l'ancien temple, après la défaite de Bar-nébas. Mais, à en juger par les photographies du marbre, et compa-on faite des images de l'empereur en question avec le portrait que ente la tête dont il s'agit, M. de Longpérier a déclaré que ce portrait ait point celui d'Hadrien. D'ailleurs, l'art semble d'une époque posté-

Digitized by Google

rieure au second siècle; il doit être antérieur toutefois à l'époqu Julien, bien que la tête ait une certaine ressemblance avec la physion de cet empereur. La couronne qui ceint la tête n'est pas de laurier, de métal, et pour en trouver une pareille sur la tête des empereu faut descendre jusqu'au temps de Constantin. Apparemment cette ronne et ce camée sont des ornements sacerdotaux. Pour n'être p portrait d'Hadrien, la tête iconographique trouvée à Jérusalem n'e pas moins un monument très-important, eu égard surtout à la raret sculptures provenant de la ville sainte.

—— Parmi les objets recueillis dans les fouilles qui se font à Ro qui, presque tous les jours, amènent la découverte de quelques obje téressants, on signale comme la trouvaille la plus récente un magni buste de Matidia, épouse de Trajan, qui a été retrouvé intact et qui déposé dans le musée du palais Campidoglio.

—— On vient de découvrir hors du faubourg des Ancêtres, à Bel gauche de la route qui conduit à Valdoie, un cimetière qui, d'apr objets que les fouilles ont mis au jour, remonte évidemment à l'é franque.

Les tombes sont orientées, la tête est tournée vers le levant, et le est placé entre deux rangées de pierres brutes. Ces pierres n'appartie pas au sol dans lequel l'enfouissement a eu lieu; elles sont poreu appartiennent au calcaire de Pérouse. On a dû les choisir dans un b conservation pour les corps.

Au nombre des objets qui ont été retirés des tombes, il faut cite belle fibule ornée de filigranes et de verroteries de couleur enchâ une grande boucle d'oreille en bronze avec crochet; une plaque de turon en bronze avec dessins gravés en creux et ornée de boutons présente des traces de damasquineries; une lance, une francisque glaives, un scramasax, des umbons de boucliers, des fragments de en terre fine et noirâtre, des grains en terre cuite et en verre é provenant de colliers et de bracelets.

Les tombes sont nombreuses et sont creusées dans un sol parsem fragments de poterie romaine. Le cimetière franc, qui est du ve siè ainsi remplacé des habitations gallo-romaines.

Des fouilles ultérieures mettront sans doute à découvert d'autres mens se rapportant à l'origine de notre histoire nationale et qui iro richir le musée naissant de la ville de Belfort. (*Journal de Belfo*

—— Le *Journal des Savants* publie dans son numéro de mai : *Agr* par M. E. Chevreul; *Dictionnaire des antiquités grecques et romaine* M. Ch. Levêque; *Les bronzes d'Osuna*, par M. Ch. Giraud, etc., etc.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

quelques thèses récemment présentées à la Faculté de Paris.

nophon, son caractère et son talent, étude morale et littéraire, thèse présentée ar. ALFRED CROISET. Thorin, 1872, in-8.

personis apud Aristophanem, disserult A. CROISET. Thorin, 1872, in-8.

Cyropédie, essai sur les idées morales et politiques de Xénophon, par M. HÉ-ARDINQUER. Thorin, 1872, in-8.

Apollinii Rhodii Argonauticis, scripsit M. HÉMARDINQUER. Paris, Thorin, 1872.

hine l'orateur, thèse présentée par FERDINAND CASTETS. Thorin, 1872, in-8.

hoclem æqualium suorum mores in tragœdiis sæpius imitatum esse contenditur. hesin latinam F. CASTETS proponebat. Thorin, 1872, in-8.

On sait quelle importance ont prise, depuis une trentaine d'années en-on, les thèses présentées à la Faculté des lettres de Paris, ces thèses nt MM. Mourier et Deltour nous ont donné, en 1869, un si précieux alogue (1). Beaucoup d'entre elles sont de vrais livres, qui ont conquis t d'abord une légitime autorité et dont plusieurs, tenus par leurs au-rs au courant de la science, sont arrivés à une seconde édition; d'au-ont été le premier chapitre ou la première esquisse de travaux éten-s, qui ont rempli toute la vie de savants éminents et les ont conduits à stitut. Il en est bien peu qui n'aient point quelque valeur, qui ne ttent avec intérêt de la critique et de l'histoire des lettres anciennes ou dernes, de l'histoire proprement dite, de la géographie, de la linguis-ue ou de la philosophie. Alors même que ces dissertations ne contien-nt rien de bien nouveau, elles ont au moins l'avantage d'avoir forcé urs auteurs à faire, ne fût-ce qu'une fois dans leur vie, acte de critiques, crivains, d'érudits, à pratiquer par la plume et par la parole, dans le moire qu'ils rédigent, dans la discussion qu'ils soutiennent, ces mé-odes qu'ils sont chargés d'enseigner à leurs élèves.

Peut-être y a-t-il quelque excès dans les proportions que prennent ces ses depuis quelques années; peut-être y aurait-il quelque profit à con-ller aux candidats de se borner plus souvent à l'examen d'une question n encore éclaircie, d'une question restreinte et sévèrement définie. La

(1) *Notice sur le doctorat ès lettres, suivie du catalogue et de l'analyse des thèses tines et françaises* admises par les facultés des lettres depuis 1810, avec index et ble alphabétique des docteurs, par M. A. H. Mourier et M. Deltour. 3e édition, 1869, lalain, in-8.

Digitized by Google

note de l'imprimeur en serait fort réduite, ce qui, pour beaucoup jeunes professeurs, ne serait pas un mince avantage, et la science y gnerait peut-être; en faisant porter tous leurs efforts sur ce qui n'est encore suffisamment étudié, nos candidats au doctorat feraient plus découvertes partielles, ajouteraient plus à ce qu'ont trouvé et pensé le devanciers. Ce qui nous frappe dans quelques-uns des travaux qui ne ont passé sous les yeux, c'est que les auteurs se croient obligés d'é complets à propos des écrivains dont ils s'occupent, de raconter toute le biographie, d'étudier toute leur œuvre, de la juger au point de vue goût; ils s'exposent ainsi à répéter souvent ce qui a été dit avant eu Dans la vie, dans l'histoire des œuvres, dans la constitution du te d'Apollonius, de Xénophon ou d'Eschine, bien des points restent enc douteux. Nous aurions préféré qu'au lieu d'embrasser ainsi tout entiers monuments aussi considérables, MM. Hémardinquer, Croiset et Cast eussent limité leur tâche; peut-être leurs thèses y perdraient-elles com agrément et facilité de lecture, mais il en resterait dans l'esprit du l teur plus de résultats positifs. Dans la science de l'antiquité, il n'y a de petite question; chaque problème résolu se rattache aux problèm voisins, en suggère ou en prépare la solution, et l'on a ainsi des séries faits qui vont chaque jour s'élargissant et se complétant. De loin en lo un esprit étendu et généralisateur groupe, dans un tableau d'ensemb la somme des résultats acquis, dégage de tous ces travaux de détail l'id la vérité particulière qu'ils contiennent; mais est-il prudent, à ceux q la plupart, s'essayent pour la première fois à ces recherches quand présentent leurs thèses, de débuter par ces études d'un caractère tr général? Ne risquent-ils pas de rester ainsi superficiels, et de ne pas porter leur pierre à cet édifice qui, depuis la renaissance des lettr s'élève par l'effort commun et successif de tant de patients et laborie ouvriers?

Nous ne pouvons avoir la prétention d'étudier en détail, dans ce recue les thèses dont le titre figure en tête de cet article; tout au plus ne sera-t-il permis de rassembler rapidement les notes que nous avons pri en lisant ces travaux, intéressants à divers titres. La France est d'ailleu tout à fait dépourvue de ces recueils spéciaux qui abondent en Allemag et qui se consacrent à l'analyse et à la discussion des travaux de phi logie classique. Des mémoires comme ceux-ci ont coûté à leurs auteu des mois et souvent des années de travail; il a fallu en payer les fr d'impression sur des économies péniblement amassées pendant la pl dure période d'un métier toujours mal rétribué; après tout cela, une f passé le jour de la soutenance, ces essais, où plus d'un jeune homme mérite a mis la première fleur de son talent et les prémices de son esp risquent aujourd'hui que personne, hors de l'enceinte de la Sorbonne, témoigne même de leur existence. Ils iront, sur les rayons de deux trois bibliothèques, prendre rang à la suite des thèses précédentes; on l trouvera parfois cités, dans quelque monographie, en note, au bas d'u

Digitized by Google

age, et, pour la plupart d'entre eux, tout sera dit. Il n'y a pas dix ans, ous possédions deux recueils, le *Journal général* et la *Revue de l'instruction publique*, qui rendaient le plus souvent compte des thèses et les signaient tout au moins à l'attention de ceux qu'elles pouvaient intéresser; ujourd'hui, au bout d'un an, on risque de n'en retrouver la trace que ans la mémoire de quelques professeurs qui par devoir ont été appelés lire et à discuter la thèse, des quelques habitués de la Sorbonne qui en uivent les séances. Presque seule sur la brèche et obligée de faire face e toutes parts, la *Revue critique* ne suffit point à sa tâche. On ne saura onc pas mauvais gré à la *Revue archéologique* de consacrer, quand elle le eurra, quelques lignes à des thèses soutenues devant la Faculté de Paris; même sommaire, même sévère, la critique vaut mieux, pour les auteurs, ue le silence et l'oubli.

Dans le Xénophon de M. Croiset, il y a de la distinction et de la finesse, n talent réel d'exposition et de style; on comprendra que M. Jules Gird en ait accepté la dédicace. Toute la thèse est agréable et instructive; ous indiquerons pourtant ce qui nous a singulièrement frappé. Les sohistes (page 9) et leur rôle paraissent bien jugés, avec justesse et mesure. P. 28-29, M. Croiset observe très-bien que Xénophon, lorsqu'il a écrit *Cyropédie*, a dû, pour composer son personnage de Cyrus l'ancien, faire us d'un emprunt à ce Cyrus le jeune qu'il avait connu de près, et au uvenir qu'il en avait gardé. Le résumé des *Mémorables* (p. 61-117) est xcellent. On ne goûtera pas moins les pages consacrées au dialogue intilé *Hiéron*; M. Croiset montre comment Xénophon, « qui n'a pas le sens e la démocratie, » se forme peu à peu ce type tout idéal de roi qui remit la Cyropédie. Il analyse et définit fort bien l'état que veut peindre énophon, « cette sorte de Salente » où se combinent, en proportions vaables, la constitution de Sparte et des théories empruntées à l'enseignement moral de Socrate. L'analyse de l'*Economique*, qui remplit le chatre V, n'est pas moins judicieuse et précise. P. 133, on remarquera un ommage mérité à la démocratie athénienne (1); la classe riche d'Athènes est bien jugée. A ce propos, M. Croiset n'a-t-il pas tort de dire ailleurs . 7) que, du temps de la jeunesse de Xénophon, « l'aristocratie athénienne n'armait plus d'assassins contre les chefs populaires? » Et 411, 'est-ce point par une série d'assassinats, commandés par les clubs aristocratiques, que débute la révolution qui coûta la vie à l'orateur Antiphon?

Nous arrivons aux points sur lesquels nous ne serions pas tout à fait accord avec M. Croiset. Nous lui ferions deux reproches : le premier, est de ne pas accorder assez d'attention aux questions de critique et 'histoire; le second, c'est de trop admirer son auteur. Essayons de justifier rapidement ces deux reproches.

P. 10. D'après Photius, M. Croiset admet que Xénophon a compté parmi

(1) Cf. la note 28.

Digitized by Google

ses maîtres Isocrate; mais le témoignage de Photius, par lui-même, qu'une bien faible autorité, et, si l'on y regarde d'un peu plus près, reconnaît que ceci ne peut reposer que sur quelque confusion, qui vient peut-être même de l'erreur d'un copiste. Isocrate et Xénophon raissent nés la même année, ou, en tout cas, ils appartiennent à la m génération. Dans ces conditions, on ne voit pas pourquoi le pre aurait rien enseigné au second; et la méprise devient plus évidente core si l'on étudie la vie d'Isocrate.

Ce ne fut que plusieurs années après le rétablissement de la dé cratie qu'Isocrate, ruiné par la guerre et ne tirant pas assez de profit métier de logographe, se résolut à tirer parti de ses études et de son ta et à ouvrir une école; encore ne fut-ce pas à Athènes, mais à C qu'il la fonda; et Xénophon était alors, depuis quelque temps déjà, en dans une tout autre voie et attaché à la fortune d'Agésilas. M. Croi raison de regarder comme un conte la présence de Xénophon à Dé en 424; peut-être ferait-il bien de donner les raisons de son incréd et de montrer comment ce récit n'est qu'une contrefaçon d'un réc Platon : chez celui-ci, Alcibiade raconte comment Socrate lui sauva l à Potidée; on n'a pas voulu, plus tard, que Socrate ait moins fait Xénophon que pour Alcibiade, et l'on a inventé cette anecdote qu mentent à la fois l'âge de Xénophon et les détails très-authentiques nous possédons sur les dangers que courut Socrate dans la retraite qui s la bataille de Délium.

M. Croiset, dans le résumé qu'il donne de l'*Anabase*, me paraît s été un peu dupe de Xénophon. A deux ou trois reprises, il parle d *modestie* de Xénophon (1). Or, Xénophon me paraît avoir été tout le traire d'un homme modeste, et, pas plus que les *Commentaires* de C l'Anabase n'est un de ces livres que l'on peut manier sans prendr précautions et faire ses réserves. L'ouvrage est composé avec un art i pour exagérer le rôle joué par Xénophon et rejeter dans l'ombre tous qui ont concouru avec lui au salut de l'armée. L'Anabase, il serait a sant et facile de le montrer, n'est pas « un livre de bonne foi », l'œuvre ingénieuse et habile d'une vanité très-exigeante et très-chat leuse. Ni les contemporains, qui avaient entendu raconter l'aventure ceux qui y avaient été mêlés, ni les historiens anciens tels que Diodo Plutarque, qui avaient entre les mains bien d'autres documents que n n'admettent dans toute leur étendue les prétentions de Xénophon. vous, et vous le répétez à plusieurs reprises (2), Xénophon est génér chef. Pour Diodore, après la mort des généraux pris par trahison, il pas d'autre commandant en chef que le Lacédémonien Chirisophe.

Que Xénophon soit rentré à Athènes après l'expédition des Dix mil avant la sentence d'exil, c'est ce qui, malgré l'opinion de Letronne e

(1) P. 23, 31, 35.
(2) P. 30, p. 4.

Digitized by Google

rote, ne me paraît pas vraisemblable; mais les indices sont ici tellement égers qu'il y faudrait une longue discussion. Je me borne donc à indiquer le dissentiment qui me sépare ici de M. Croiset. Il en est de même our l'authenticité du traité de la *République athénienne*, je suis étonné u'avec la finesse de son goût M. Croiset n'ait pas senti toute la différence ui sépare ce petit livre des autres écrits politiques de Xénophon. Il y a à une subtile et hautaine ironie qui ne ressemble guère à la diffusion un eu banale, au sérieux un peu pédantesque, à la plaisanterie souvent un eu lourde des considérations politiques développées dans la Cyropédie ou ans le Hiéron; mais les raisons historiques me paraissent encore plus onvaincantes. Ce que dit l'auteur du *Traité des tribunaux d'Athènes et de a marine* me semble ne pouvoir s'appliquer qu'au premier empire maritime d'Athènes, à un temps où Xénophon n'était guère qu'un adolescent.

P. 160. A-t-on le droit de dire, comme M. Croiset, que Xénophon « déteste la démocratie athénienne »? En admettant même qu'il soit l'auteur u *Traité de la république d'Athènes*, l'expression pourrait encore paraître ien forte; mais en tout cas ce n'est pas là l'impression qui résulte des ielléniques. Dans ces deux premiers livres qui sont, à proprement parler, les *Attika*, il ne se montre pas homme de parti; quoique, selon toute apparence, sa naissance et son éducation le rapprochassent plutôt de l'aristocratie, il est bien plus sévère pour les Trente que pour les chefs de la démocratie, et il rend à ceux-ci, à propos de l'amnistie et de la fidélité avec laquelle le peuple l'observa, un hommage qui, d'après d'autres renseignements, semblerait plutôt exagéré qu'au-dessous de la vérité. Le vrai, c'est que Xénophon, pendant une partie de sa vie, devint, sous l'influence de l'admiration que lui inspirait Agésilas, fanatique de Sparte et presque indifférent aux destinées d'Athènes; mais rien ne prouve que la faction oligarchique ait eu ses sympathies, ni au commencement de sa carrière, alors qu'il en racontait le court et sanglant triomphe, ni plus tard, quand, après s'être tuée en se déshonorant de ses propres mains, elle n'était plus qu'un souvenir et, pour quelques-uns, un regret. L'idéal monarchique que concevait Xénophon lui paraissait également supérieur à ces deux formes du gouvernement républicain et l'empêchait de se passionner pour l'une plus que pour l'autre.

Je n'irai pas non plus aussi loin dans mon admiration pour Xénophon que M. Croiset. Il me semble qu'à l'étudier de si près je le prendrais en grippe plutôt que je ne m'attacherais à lui. Vous parlez (p. 216-217) « de veine épique », vous dites que Xénophon sait créer des personnages vivants; c'est ce que je n'ai pu trouver dans la Cyropédie. A commencer par Cyrus, tous les héros en sont de pâles et froides abstractions, de vrais fantômes. Ce don de la vie, Xénophon ne le possède, à un certain degré, que dans l'Anabase et dans les premiers livres des Helléniques, là où son imagination, naturellement assez pauvre, a été fortement saisie et remuée par les événements et en renvoie encore l'écho sincère. Mais dans la Cyropédie, rien de pareil, pas même dans l'épisode trop vanté de Panthée

Digitized by Google

et d'Abradate, le seul qui vienne rompre un peu la monotonie de ces
tailles toujours gagnées d'avance, de ces dissertations sans fin ni tr
Pour trouver « du charme et de la grâce » (p. 224) dans le babil enfa
de Cyrus, qui déjà moralise au sortir des langes et fait la leçon à
grand-père Astyage, il faut vraiment une grâce d'état. Au fond, c
devine plutôt que l'auteur ne l'avoue (p. 226-227), M. Croiset est de
avis : la Cyropédie sera, si l'on veut, un chef-d'œuvre, mais c'est le c
d'œuvre du genre ennuyeux. Pleine de mesure, la conclusion de l'
définit bien le caractère et le talent de Xénophon. Un côté qui ne me
rait qu'indiqué, ce sont les idées religieuses, c'est la piété de Xénoph
il y aurait eu quelques pages curieuses à écrire sur ce sujet. Xénop
est presque le seul dévot païen que nous offre l'antiquité classique;
aurait pu le rapprocher avec intérêt d'autres variétés du même type
nous présente la décadence du polythéisme, par exemple de l'Ælius A
tide des *Discours sacrés*.

Xénophon n'est, à tout prendre, dans le grand siècle d'Athènes, qu
plus distingué des esprits médiocres. On éprouve donc quelque peine
retrouver encore, à vivre encore avec lui dans la thèse de M. Hémar
quer. Pour se rassurer, il suffit d'ouvrir et de parcourir cet essai.
bien, comme l'indique le titre, l'étude et l'analyse de la Cyropédie qu
fait le fond; mais il semble que l'auteur, malgré l'admiration qu'il
fesse pour ce livre, ait craint l'ennui, danger presque inévitable d'un
reil commentaire, et qu'il ait cherché à distraire ses lecteurs en sor
sans cesse de son sujet. On n'imagine pas combien de noms, comb
d'œuvres M. Hémardinquer trouve moyen de rappeler à propos de la
ropédie; nous voyons défiler devant nous Mlle de Scudéry (p. 28),
Croisés (p. 35), Bossuet et Cromwell (p. 38), le savetier de La Font
(p. 43), le jeune Sévigné (p. 52), Louis XVI (p. 83), Agnès et Arnol
(p. 114), le roi David (p. 198), Henriette de France (p. 297), etc.,
J'en passe, et des meilleurs. Grâce à ces rapprochements inattendu
volume s'enfle, il atteint plus de trois cents pages; comme il est écrit d
style clair et correct, quoiqu'un peu pompeux, on le lit sans fatigue; m
quand on arrive au terme, on se demande pourquoi l'auteur a pri
plume et ce qu'il prétend nous apprendre. La conclusion est ce qu'il
de mieux dans l'ouvrage; mais là même, que d'à-peu-près, de jugem
et d'expressions qui pèchent par inexactitude! Nous ne relèverons qu
de ces passages, qui donnera l'idée des autres que pourrait reprendr
critique. « Xénophon, dit M. Hémardinquer (p. 309), porte dans tous
écrits, comme dans sa vie, cette bonne humeur inaltérable qu'il a pré
à Cyrus. » Rien n'est moins vrai, sous cette forme absolue. Qu'est-ce
toute la dernière partie des Helléniques, celle qui est consacrée à la
riode de la puissance thébaine? C'est une œuvre de mauvaise hume
d'amère et de persistante rancune. Xénophon ne peut pardonner
Thébains et surtout à leurs chefs, à Épaminondas et à Pélopidas, d'av
humilié sa chère Sparte et son héros Agésilas; pour les en punir, il dé

Digitized by Google

ture leurs motifs, il dissimule leurs victoires, il tait leurs noms, en un mot, il altère et falsifie l'histoire.

Pour sujet de thèse latine, M. Hémardinquer avait pris les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes. Cet ouvrage n'est jamais étudié dans les classes, ce qui n'a rien de surprenant; mais il pourrait, ce semble, figurer parfois avec profit dans les programmes de l'agrégation ou de la licence; il est en effet, avec Théocrite, le seul monument important de la poésie alexandrine que le temps ait épargné, et Virgile lui a fait trop d'emprunts pour qu'il n'y ait point souvent intérêt à comparer l'*Enéide* aux *Argonautiques*. On ne peut même bien comprendre la nature particulière et la savante originalité de l'art vigilien, si l'on néglige une des sources où il a puisé, poëte inspiré et vraiment épique par la sincérité et la profondeur du sentiment national qui l'anime, imitateur ingénieux par la manière dont il s'approprie les types et les formes de l'ancienne épopée, tout en y faisant entrer des éléments nouveaux que celle-ci ne lui offrait point, tels que la peinture de la passion amoureuse et de ses diverses phases. M. Hémardinquer a donc été heureusement inspiré en essayant de ramener l'attention sur ce poëte trop peu connu. Son travail est divisé en onze chapitres, dont voici la liste. 1. *De Alexandrinis poetis*; 2. *De Argonauticorum argumento*; 3. *De Diis*; 5. *De viris*; 5. *De mulieribus*; 6. *De naturæ et morum observatione*; 7. *De Callimacho*; 8. *De nonnullis narrationibus*; 9. *De Valerio Flacco*; 10. *De Argonauticorum sermone*; 11. *Conclusio* (178 pages).

Les chapitres purement littéraires, sur le sujet en lui-même, sur le caractère des dieux, des héros, des héroïnes qui figurent dans le poëme, sur le sentiment de la nature chez Callimaque et la forme de ses récits, paraissent judicieux et contiennent des observations intéressantes; mais combien est sec, faible et court le chapitre sur la langue des Argonautiques! N'est-il pas étrange aussi, dans une étude d'ensemble consacrée à un poëme aussi peu connu, de ne rien trouver ni sur les deux éditions qu'Apollonius paraît avoir données lui-même de son poëme, ni sur le nombre et l'état des manuscrits, ni sur le caractère des scholies qui nous sont arrivées avec l'ouvrage et qui contiennent un grand nombre de renseignements mythologiques, historiques et géographiques souvent fort précieux?

C'est aussi à l'étude de la poésie grecque que sont consacrées les thèses latines de MM. Croiset et Castets. M. Croiset prouve, en un excellent latin, d'une élégance sans prétention, que la comédie d'Aristophane n'est pas une comédie de caractère, mais une comédie de démonstration. Aristophane, dit-il, emploie pour atteindre son but deux espèces de moyens :

1° Un dialogue où est exposée et discutée en forme la thèse qui fait le sujet de la pièce;

2° Des événements qui naissent nécessairement d'une situation donnée.

Notre comédie est, montre-t-il, une comédie morale, ἠθική, tandis que celle d'Aristophane est une comédie de combat. Avec ses rares dons d'observation et d'imagination, Aristophane aurait été aussi capable que Mo-

Digitized by Google

lière de peindre des caractères; il l'a prouvé plus d'une fois, entraîné l'on peut ainsi parler, par la pente même de son génie. Démos, Str siade, Philocléon, Cléon, Lysistrate, sont des figures vivantes, dont sentiments et les idées nous représentent une certaine forme de l'âme maine, qu'expliquent la nature et le milieu, l'éducation et les habitu Ailleurs, au contraire, et le plus souvent, Aristophane se contente de me en scène des personnages qui n'ont rien de déterminé et d'individuel vrais mannequins, comme le Pseudartabas des *Acharniens*, comme, d les *Oiseaux*, le poëte, le géomètre, le marchand de plébiscites, etc. Qu il agit ainsi, ce n'est point, son œuvre en témoigne assez, par incaps de créer, c'est que les conditions de la comédie ancienne sont toutes férentes de celles que d'autres mœurs et d'autres temps ont faites comédie moderne. Ces observations nous paraissent justes; tout l'e respire un vif sentiment du génie et de l'originalité d'Aristophane. N n'aurions à faire que peu de remarques, et qui portent sur des dét Ainsi, parmi les caractères fortement dessinés ou puissamment ébauc par Aristophane, pourquoi M. Croiset n'a-t-il pas indiqué le Dicéopolis *Acharniens*? C'est pourtant un type bien original d'égoïsme naïf, de saïsme bourgeois, de bon sens gouailleur et sans noblesse. Nous regret aussi que M. Croiset n'ait même pas mentionné les fragments d'Ari phane; il y aurait trouvé plus d'une confirmation de sa thèse; il au montré ainsi que, comme les pièces conservées, les pièces perdues éta aussi chacune un acte, une attaque dirigée contre tel ou tel personn tel ou tel parti, telle ou telle doctrine. Ainsi, comme nous le prouve vers conservé et une phrase de Cicéron, il y avait une comédie qui a pour but de combattre, en la tournant en ridicule, l'introduction d la cité des cultes orientaux; on y voyait Sabazius, le Phrygien, le jou de flûte, condamnés par un arrêt du tribunal, après de burlesques bats, et chassés ignominieusement de la ville où ils avaient cherch s'impatroniser.

Nous n'insisterons pas sur la thèse latine de M. Castets. Le fond nou paraît très-juste; mais est-ce aussi nouveau que l'auteur semble le cr dans son introduction? C'est un lieu commun aujourd'hui, pour tout tique avisé, qu'un poëte ne peut et ne pourra jamais, dans des cadre sous des costumes divers, peindre que les sentiments et les idées de temps.

C'est surtout dans sa thèse française que M. Castets a voulu donne mesure. Son étude sur l'orateur Eschine témoigne d'un long et pat travail, et même d'une connaissance des travaux antérieurs qui est d tant plus méritoire que le jeune professeur préparait cet essai en p vince, loin des grandes bibliothèques et des secours qu'il aurait trouv Paris. Pour poursuivre ces recherches au milieu des devoirs d'un en gnement laborieux, et réunir les ouvrages spéciaux qu'il cite et qu'il a il lui a fallu beaucoup de persévérance et de courage. Il nous serait de lui indiquer des sources où il n'a pas puisé; mais ce serait un triom

Digitized by Google

op facile; nous sommes bien plutôt disposé à nous étonner de le voir si en au courant de ce qu'on appelle en Allemagne la littérature de son jet. A cet égard, il est plus avancé, mieux informé que plus d'un docteur i a préparé sa thèse à Paris, et qui a dédaigné des ressources qui s'of-ient à lui de toutes part. Malgré toute l'estime que nous inspire un tra-il aussi consciencieux, nous ne sommes pas toujours du même avis e lui sur Eschine; nous le tenons pour un malhonnête homme, qui a érité le mépris dont l'accable Démosthène; sur bien des points de détail us aurions soit des réserves à faire, soit, croyons-nous, des erreurs à naler; mais cette étude nous entraînerait trop loin, et c'est ailleurs e nous espérons pouvoir apprécier et discuter cet essai avec les égards le soin qu'il mérite.

Arrivés au terme de cette revue, nous ne pouvons qu'exprimer de nou-au le regret que nous laissions percer en commençant. Sans doute il ait injuste de blâmer et de déclarer inutiles des travaux qui ont forcé elques-uns de nos anciens élèves de l'École normale, quelques-uns des ofesseurs de nos lycées, à lire la plume à la main et d'un bout à l'autre nophon ou Eschine, Sophocle, Aristophane ou Apollonius de Rhodes; is c'est surtout à leurs auteurs que profitent ces travaux. La connais-nce de l'antiquité, il est permis de le penser, gagnerait plus à des re-erches qui porteraient sur des écrivains moins connus, ou qui, dans les nds auteurs classiques, se prendraient à des questions d'authenticité ou critique de texte, éclairciraient, à l'aide des inscriptions ou des monu-nts figurés, tel ou tel point resté obscur et douteux, ajouteraient enfin elque chose, ne fût-ce qu'une page ou même qu'une ligne, au livre 'ont ébauché les érudits de la renaissance et qu'ont poursuivi, sans que nais il doive être achevé, les illustres philologues du XIXe siècle, inspirés cet esprit nouveau qui fait de notre temps l'âge même de la critique de l'histoire. Chez nous on veut trop embrasser, et l'on étreint mal; a trop d'ambition, et l'on n'en a pas assez; il n'est presque personne i ne se hasarde sans scrupule à recommencer pour son propre compte à ses risques et périls la description de toute une province du passé main; mais il est aussi bien peu de gens qui tiennent à explorer un ys nouveau, qui entreprennent de découvrir quelque chose, ne fût-ce 'une touffe de gazon et une fleur cachée dans l'herbe. Nous voudrions ir un plus grand nombre de nos aspirants au doctorat s'engager dans tte voie et se souvenir des vers du poëte :

> In tenui labor; at tenuis non gloria, si quem
> Numina læva sinunt, auditque vocatus Apollo.

G. P.

es Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée), par MM. l'abbé BAUDRY et BALLERREAU. 1 vol. gr. in-8, avec planches. La Roche-sur-Yon, Casté, 1873.

La découverte faite dans la commune du Bernard par M. l'abbé Baudry vivement éveillé l'attention et a été justement considérée par les savants

Digitized by Google

les plus autorisés comme d'une haute importance. Les puits funér
ne sont pas, à proprement parler, des nouveautés. M. Baudry rap
ceux déjà connus en Italie, au mont Beuvray, près d'Autun, et dan
assez grand nombre de localités de la France; mais il constate que
premiers furent mis à jour sur le territoire du Bernard et, comme
dit, « ont été le point de départ de la révélation de ces monument
public. » L'auteur a trouvé d'ardents contradicteurs, mais aussi d'éne
ques défenseurs, parmi lesquels on peut, au premier rang, citer M. J
Quicherat. Il a pris la résolution de faire connaître dans les plus gr
détails sa trouvaille, et il a eu l'heureuse fortune d'associer à son œu
un artiste habile qui a rendu avec une grande exactitude les nombr
objets recueillis dans ces tombes.

Vingt-trois puits ont été reconnus au Bernard, contenant, outre
ossements d'hommes et d'animaux, des objets de toute nature, et il
sulte des faits relevés par M. l'abbé Baudry qu'aucun doute ne peut
sonnablement s'élever sur l'usage de ces puits, qui sont bien des sépult
gallo-romaines à incinération. Le comité des travaux historiques s
prononcé sur ce point, et M. Quicherat, rapporteur de cette importa
question, l'a résolue dans le sens le plus affirmatif.

Ce livre a donc une partie scientifique et historique. Il est composé a
autant de soin que de netteté. M. l'abbé décrit chaque puits : des dess
reproduisent l'ensemble de chacun, et tous les objets qui y ont été
cueillis. Il résume ses conclusions dans une forme claire et concise. N
ne saurions trop recommander l'étude de ce travail, qui mérite d'
connu et éclaire d'un jour très-nouveau l'histoire des mœurs de nos pèr

E. DE B.

FIN DU VINGT-HUITIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VINGT-SEPTIÈME VOLUME DE LA NOUVELLE SÉRIE

LIVRAISON DE JANVIER.

. — Étude de géographie ancienne. — La Station de Vorgium, déterminée au moyen de l'inscription itinéraire inédite de Maël-Carhaix (Côtes-du-Nord), par M. Robert Mowat..... 1

. — Fouilles faites en Asie Mineure au frais de MM. les barons G. et E. de Rotshchild, par M. O. Rayet..... 9

. — A Monsieur le président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Institut de France, par M. E. Coquart..... 22

. — L'Inscription d'Eschmounazar, lettre à M. Georges Perrot, par M. Ernest Renan..... 27

. — Les Joyaux du duc de Guyenne (*suite et fin*), par M. Léopold Pannier..... 31

. — Inscriptions grecques découvertes en Égypte, par M. E. Miller..... 43

. — Succursale de l'École française d'Athènes, à Rome. — Cours d'archéologie, par M. Albert Dumont..... 57

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de décembre).. 65

Nouvelles archéologiques et correspondance..... 66

Bibliographie..... 69

nche I. Bornes milliaires.

LIVRAISON DE FÉVRIER.

. — Le Kestre ou Kestrosphendone (Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres), par M. Alexandre Bertrand..... 73

. — Nouvelles inscriptions grecques de Chypre, par M. Georges Colonna Ceccaldi..... 79

. — La Mosaïque de Sainte-Pudentienne à Rome, par M. Louis Lefort... 96

. — Noms propres et diminutifs dans les inscriptions du temps des Romains aux Pays-Bas, par M. H. Kern..... 101

Digitized by Google

V. — Catalogue d'une collection d'intailles asiatiques, par M. le comte A. de Gobineau 111
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de janvier) 126
Nouvelles archéologiques et correspondance 127
Bibliographie 134
Planches II. Kestre.
III. Base et stèles de Chypre.

LIVRAISON DE MARS.

I. — Inscriptions grecques découvertes en Égypte, par M. E. Miller 145
II. — Inventaires du trésor de Notre-Dame de Paris de 1343 et de 1416, publiés et annotés par M. G. Fagniez 157
III. — Une loi de la phonétique et de l'orthographe franque, par M. H. d'Arbois de Jubainville 166
IV. — L'Histoire de la monnaie romaine, par M. Mommsen 171
V. — Catalogue d'une collection d'intailles asiatiques (*suite*), par M. le comte A. de Gobineau 179
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de février) 191
Nouvelles archéologiques et correspondance 192
Bibliographie 201
Planches IV, V. Intailles asiatiques.

LIVRAISON D'AVRIL.

I. — Sépultures à incinération de Poggio Renzo, près Chiusi (Italie), par M. Alexandre Bertrand 209
II. — Carte archéologique du Dr Keller (Suisse orientale), par M. Pol Nicard 223
III. — Note sur le gros tournois, par MM. A. de Barthélemy et F. de Saulcy. 235
IV. — Catalogue d'une collection d'intailles asiatiques (*suite*), par M. le comte A. de Gobineau 238
V. — Inventaires du trésor de Notre-Dame de Paris (*suite*), par M. Gustave Fagniez 249
VI. — Extraits de l'Onomasticon de J. Pollux, par M. E. Miller 260
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de mars) 268
Nouvelles archéologiques et correspondance 269
Bibliographie 276
Planches VI et VII. Urnes cinéraires.

LIVRAISON DE MAI.

I. — Verres antiques trouvés en Algérie, par M. Ant. Héron de Villefosse 281
II. — Le Renne de Thaingen. Note lue à l'Académie des inscriptions le 6 mars 1874, par M. Alexandre Bertrand 290

Digitized by Google

. — A M. le directeur de la *Revue archéologique*, par M. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE..... 308
. — Catalogue d'une collection d'intailles asiatiques (*suite*), par M. le comte A. DE GOBINEAU..... 310
— Inscriptions grecques découvertes dans l'île de Thasos, par M. E. MILLER..... 322
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois d'avril)..... 328
Nouvelles archéologiques et correspondance..... 329
Bibliographie..... 337
CHES VIII et IX. Verres antiques.
X. Le Renne de Thaingen.

LIVRAISON DE JUIN.

— Découverte de la basilique de Sainte-Pétronille et du tombeau des martyrs Nérée et Achillée au cimetière de Domitille, par M. J. B. DE ROSSI..... 353
— Correspondance de Rome. — État actuel de la basilique de Sainte-Pétronille au cimetière de Domitille, près de Rome, par M. LOUIS LEFORT..... 372
— Catalogue d'une collection d'intailles asiatiques (*suite*), par M. le comte A. DE GOBINEAU..... 379
— Inventaires du trésor de Notre-Dame de Paris (*suite*), par M. GUSTAVE FAGNIEZ..... 389
— Grottes de Baye. — Pointes de flèches en silex à tranchant transversal, par M. JOSEPH DE BAYE..... 401
— Inscriptions grecques découvertes dans l'île de Thasos (*suite et fin*), par M. E. MILLER..... 409
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de mai)..... 416
Nouvelles archéologiques et correspondance..... 417
Bibliographie..... 423
CHE XI. Pointes de flèches (grottes de Baye).

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

— L'Histoire de la monnaie romaine, 171-172 (mars).

— Choix de textes cunéiformes inédits incomplétement expliqués jusqu'à jour, par M. François Lenormant, 207-208 (Bibl.).

— Les Premières civilisations, études histoire et d'archéologie, par M. Fr. enormant, p. 280 (Bibl.).

B. — La Trustis et l'Antrustion royal us les deux premières races, par . Maximin Deloche, p. 69-70 (Bibl.).

. — Bulletin mensuel de l'Académie s inscriptions, mois de décembre, 65 (janvier).—Mois de janvier, p. 126 évrier). — Mois de février, p. 191 nars). — Mois de mars, p. 268 (avril). - Mois d'avril, p. 328 (mai). — Mois mai, p. 416 (juin).

ois de Jubainville (H. d'). — Une loi la phonétique et de l'orthographe anque, p. 166-170 (mars). — A M. le irecteur de la *Revue archéologique*, . 308-309 (mai). — Les Cités gallo-romaines de la Bretagne, par M. Aug. ongnon, p. 349-352 (Bibl.).

(E. de). — Les Puits funéraires gallo-omains du Bernard (Vendée), par M. l'abbé Baudry et Ballereau, . 431-432 (Bibl.).

lly (Anatole). — Grammaire grecque lémentaire rédigée d'après les plus écents travaux de philologie grecque t suivant les principes de la méthode comparative, p. 205-207 (Bibl. par M. C. E. R.).

llereau. — Les Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée), par MM. l'abbé Baudry et Ballereau, p. 431-432 (Bibl. par M. E. de B.).

rthélemy (A. de). — Note sur le gros tournois, p. 235-237 (avril).

rthélemy (E. de). — Dictionnaire topographique du département de la Dordogne, par le vicomte de Gourgues, p. 140-142 (Bibl.).

Baudry (abbé). — Les Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée), par MM. Ballereau et Baudry, p. 431-432 (Bibl. par M. E. de B.).

Baye (Joseph de). — Grottes de Baye. Pointes de flèches en silex à tranchant transversal, p. 401-408, pl. XI (juin).

Benndorf (Otto). — Griechische and Secilische Vasenbilder, herausgegeben, p. 143-144 (Bibl. par M. F. E.).

Bertrand (Alexandre). — Le Kestre ou Kestrosphendone. Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, p. 73-78, pl. II, 1 fig. (février). — Lettre de de M. l'abbé Chierici sur les bronzes étrusques, p. 127-128 (Nouv. et Corr.). — Grotte de Thaingen, p. 201 (Nouv. et Corr.). — Sépultures à incinération de Poggio Renzo, près Chiusi (Italie), p. 209-222, pl. VI-VII, 8 fig. (avril). — Le Renne de Thaingen. Note lue à l'Académie des inscriptions le 6 mars 1874, p. 290-307, pl. X (mai). — Sovra due dischi in bronzo antico italici del museo di Perugia e sovra l'arte ornamentale primitiva in Italia ed altre parti di Europa. Ricerche archeologiche comparative del conte Giancarlo Conestabile, p. 347-349 (Bibl.).

Blanche. — Forteresse de Schebtoun, p. 132-133 (Nouv. et Corr.).

Boucherie (A.) — Notices et extraits des manuscrits publiés par l'Académie des inscriptions, p. 138-140 (Bibl. par M. C. E. R.).

Burnouf (Émile). — Lettres sur un vase de la collection Schliemann, p. 128-130, 2 fig. (Nouv. et Corr.). — Fusaïole troyenne, p. 272, 2 fig. (Nouv. et Corr.).

Caffiaux (Henri). — Essai sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut après son incorporation à la France, p. 70-72 (Bibl. par M. Louis Legrand).

Castets (Ferdinand). — Sophoclem æqualium suorum mores in tragœdiis sæ-

Digitized by Google

pius imitatum esse contenditur thesim latinam, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.). — Eschine l'orateur, thèse, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.).

C. E. R. — Notices et extraits des manuscrits publiés par l'Académie des inscriptions, par M. A. Boucherie, p. 138-149 (Bibl.). — Grammaire grecque élémentaire rédigée d'après les plus récents travaux de philologie grecque et suivant les principes de la méthode comparative, par Anatole Bailly, p. 205-207 (Bibl.).

Chardin (Ferd.). — Les Pipes romaines, p. 269 (Nouv. et Corr.).

Clermont-Ganneau. — Poteries moabites fausses, p. 130-131 (Nouv. et Corr.).

Cochet (l'abbé). — Trésor romain de Cailly (Seine-Inférieure), p. 195-196 (Nouv. et Corr.). — Les Fouilles d'Epouville, p. 330-331 (Nouv. et Corr.).

Colonna Ceccaldi (Georges). — Nouvelles inscriptions grecques de Chypre : Larnaca. Dali. Val de Lympia, p. 79-95, pl. III, 3 fig. (février). — Inscriptions grecques à Lycus, près Beyrouth, p. 273-273 (Nouv. et Corr.).

Conestabile (conte Giancarlo). — Sovra due dischi in bronzo antico italici del museo di Perugia e sovra l'arte ornamentale primitiva in Italia ed altre parti di Europa. Ricerche archeologiche comparative, p. 347-349 (Bibl. par M. Alexandre Bertrand).

Coquart (E.). — A Monsieur le président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Institut de France, p. 22-26 (janvier).

Croiset (Alfred). — De personis apud Aristophanem disseruit, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.).—De quelques thèses récemment présentées à la Faculté de Paris. Xénophon, son caractère et son talent, étude morale et littéraire, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.).

Deloche (Maximin). — La Trustis et l'Antrustion royal sous les deux premières races, p. 69-70 (Bibl. par M. A. B.).

Desjardins (Ernest). — Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai et du musée de Douai, inscriptions, cachets d'oculistes, empreintes de potiers, voies romaines, p. 142-143 (Bibl. par M. G. P.).

Ducis. — Inscription romaine d'Annemasse, p. 66-67 (Nouv. et Corr.).

Dumont (Albert). — Succursale de l'École française d'Athènes. Cours d'archéologie, p. 57-64 (janvier).

Fagniez (Gustave). — Inventaires du sor de Notre-Dame de Paris, de et de 1416, p. 157-165 (mars). — p. 249-259 (avril). — *Id.*, p. 389 (juin).

F. E. — Griechische und Sicilische senbilder, herausgegeben von Benndorf, p. 144-144 (Bibl.).

Foucart (P.). — Des associations gieuses chez les Grecs, thiases, éra orgéons, avec les inscriptions rela à ces associations, p. 344-347 (Bibl. M. L. H.).

Fournier (R.). — Circulaire sur les couvertes archéologiques faites la Creuse, p. 271-272 (Nouv. et Cor

Gaidoz (H.). — Lettre sur les pipes ciennes, p. 334-335 (Nouv. et Corr.

Garnier (Ed.). — Dictionnaire de la gue française, par E. Littré, p. 344 (Bibl.).

Gidel (Ch.). — Recueil de chansons pulaires grecques, publiées et tradu pour la première fois par Emile Grand, p. 202-205 (Bibl.).

Gobineau (comte A. de). — Catalo d'une collection d'intailles asiatiq p. 111-125 (février); — p. 179- pl. IV et V (mars); — p. 238- (avril); — p. 310-321 (mai); — p. 388 (juin).

Gourgues (vicomte de). — Dictionn topographique du département de Dordogne, p. 140-142 (Bibl. par M de Barthelemy).

G. P. — Second cahier publié par la ciété pour l'exploration de la Pa tine, p. 68 (Nouv. et Corr.). — Ou ture du cours d'archéologie à la Bib thèque nationale, p. 133 (Nouv. Corr.). — Introduction to the scienc religion, four lectures delivered at Royal Institution, with two Essays false analogies and the philosophy mythology, by Max Müller, p. 134- (Bibl.). — Notice sur les monume épigraphiques de Bavai et du musée Douai, inscriptions, cachets d'oculist empreintes de potiers, voies romain par M. Ernest Desjardins, p. 142- (Bibl.).—De quelques thèses récemm présentées à la Faculté de Paris. Xé phon, son caractère et son talent, étu morale et littéraire, thèse présentée Alfred Croiset, p. 423-431 (Bibl.). Sophoclem æqualium suorum mores tragœdiis sæpius imitatum esse co tenditur. Thesin latinam, F. Castr p. 423-431 (Bibl.). — Eschine l'or teur, thèse présentée par Ferdina

Digitized by Google

CASTETS, p. 423-431 (Bibl.). — De Apollinii Rhodii Argonauticis, scripsit HÉMARDINQUER, p. 423-431 (Bibl.). — La Cyropédie, essai sur les idées morales et politiques de Xénophon, par HÉMARDINQUER, p. 423-431 (Bibl.). — De personis apud Aristophanem, disserunt A. CROISET, p. 423-431 (Bibl.).

HAVET (ERNEST). — Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon, p. 276-277 (Bibl. par M. C. E. R.).

HÉMARDINQUER. — De Apollinii Rhodii Argonauticis, scripsit, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.). — La Cyropédie, essai sur les idées morales et politiques de Xénophon, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.).

HÉRON DE VILLEFOSSE (ANTOINE). — Inscription bilingue d'Aïn Youssef (province de Constantine), p. 131-132 (Nouv. et Corr.). — Verres antiques trouvés en Algérie, p. 281-289, pl. VIII et IX, 1 fig. (mai).

KERN (H.). — Noms propres et diminutifs dans les inscriptions du temps des Romains aux Pays-Bas, p. 101-110 (février).

LEFORT (LOUIS). — La Mosaïque de Sainte-Pudentienne à Rome, p. 96-100 (février). — Correspondance de Rome. État actuel de la basilique de Sainte-Pétronille au cimetière de Domitille, près de Rome, p. 372-378 (juin).

LEGRAND (LOUIS). — Essai sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut après son incorporation à la France, par M. HENRI CAFFIAUX, p. 70-72 (Bibl.).

LEGRAND (ÉMILE). — Recueil de chansons populaires grecques, publiées et traduites pour la première fois, p. 202-205 (Bibl. par M. CH. GIDEL).

LELAURAIN. — Découvertes au Champ-du-Trésor, près Reims, p. 329 (Nouv. et Corr.).

LENORMANT (FRANÇOIS). — Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplétement expliqués jusqu'à ce jour, p. 207-208 (Bibl. par M. ***). — Les Premières civilisations, études d'histoire et d'archéologie, p. 280 (Bibl. par M. ***).

L. H. — Des associations religieuses chez les Grecs, thiases, éranes, orgéons, avec les inscriptions relatives à ces associations, par M. P. FOUCART, p. 344-347 (Bibl.).

LITTRÉ (E.). — Dictionnaire de la langue française, p. 337-344 (Bibl. par M. ED. GARNIER).

LONGNON (AUG.). — Les Cités gallo-romaines de la Bretagne, p. 349-352 (Bibl. par M. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE).

MILLER (E.). — Inscriptions grecques découvertes en Egypte, p. 42-56 (janvier). — *Id.*, p. 145-156 (mars). — Extrait de l'Onomasticon de J. Pollux, p. 260-267 (avril). — Inscriptions grecques découvertes dans l'île de Thasos, p. 322-327 (mai). — (*Suite et fin*), p. 409-415 (juin).

MÜLLER (MAX). — Introduction to the science of religion, four lectures delivered at the Royal Institution, with two Essays on false analogies and the philosophy of mythology., p. 134-137 (Bibl. par M. G. P.).

MOWAT (ROBERT). — Étude de géographie ancienne. La Station de Vorgium déterminée au moyen de l'inscription itinéraire inédite de Maël-Carhaix (Côtes-du-Nord), p. 1-8, pl. I (janvier).

NICARD (POL). — Carte archéologique du Dr Keller (Suisse orientale), p. 223-234 (avril).

PANNIER (LÉOPOLD). — Les Joyaux du duc de Guyenne (*suite et fin*), p. 31-42 (janvier).

PARVILLE (HENRI DE). — Fouilles de MM. Lartet et Chaplain-Duparc, à Sorde, p. 332-333 (Nouv. et Corr.).

PERROT (G.). — K. B. STARK. Zwei Mithræen der Grossherzoglichen Alterthümersammlung in Karlsruhe, p. 277-279 (Bibl.). — K. B. STARK. Ueber Kunst und Kunstwissenschaft auf Deutschen Universitæten, p. 277-279 (Bibl.).

PIETTE (ED.). — Grotte de Lortet, p. 333-334 (Nouv. et Corr.).

RAYET (O.). — Fouilles faites en Asie Mineure aux frais de MM. les barons G. et E. de Rothschild, p. 9-21 (janvier).

R. (C. E.)—Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon, par M. ERNEST HAVET, p. 276-277 (Bibl.).

RENAN (ERNEST). — L'Inscription d'Eschmounazar. Lettre à M. Georges Perrot, p. 27-30 (janvier).

REY (E. G.). — Inscriptions des ruines de Hosn Souleyman, p. 193 (Nouv. et Corr.).

ROSSI (J. B. DE). — Découverte de la basilique de Sainte-Pétronille et du tombeau des martyrs Nérée et Achillée au cimetière de Domitille, p. 353-371 (juin).

Digitized by Google

SAULCY (F. DE). — Note sur le gros tournois, p. 235-237 (avril).

STARK (K. B.). — Zwei Mithræen der Grossherzoglichen Alterthümersammlung in Karlsruhe, p. 277-279 (Bibl. par M. G. PERROT). — Ueber Kunst und Kunstwissenschaft auf Deutschen Universitæten, p. 277-279 (Bibl. par M. G. PERROT).

THUROT (CHARLES). — Jean, sire de Joinville. Histoire de saint Louis, Credo et Lettre à Louis X. Texte original, accompagné d'une traduction par M. NATALIS DE WAILLY, p. 137-138 (Bibl.).

WAILLY (NATALIS DE). — Jean, sire de Joinville. Histoire de saint Louis, Credo et Lettre à Louis X. Texte original, accompagné d'une traduction, p. 137-138 (Bibl. par M. CHARLES THUROT).

WALTZ (A.). — Tombes de la Gravière, rue du Ladhoff, Colmar, p. 417-418 (Nouv. et Corr.).

Digitized by Google

TABLE MÉTHODIQUE

I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES. — II. ÉGYPTE ET ORIENT.
III. GRÈCE. — IV. ITALIE. — V. FRANCE. — VI. PAYS DIVERS.
VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE.

I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES.

Nouvelles archéologiques et correspondance, p. 66-68 (janvier); — p. 127-133, 1 fig. (février); — p. 192-201 (mars); — p. 269-275, 2 fig. (avril); — p. 329-336 (mai); — p. 417-422 (juin).

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions, par M. A. B., mois de décembre, p. 65 (janvier); — mois de janvier, p. 126 (février); — mois de février, p. 191 (mars); — mois de mars, p. 268 (avril); — mois d'avril, p. 328 (mai); — mois de mai, p. 416 (juin).

Notices et extraits des manuscrits publiés par l'Académie des inscriptions, par M. A. Boucherie, p. 138-140 (Bibl. par M. C. E. R.).

Congrès de Stockholm, p. 192-193 (Nouv. et Corr.).

Succursale de l'École française d'Athènes, à Rome. Cours d'archéologie, par M. Albert Dumont, p. 57-64 (janvier).

Ouverture du cours d'archéologie à la Bibliothèque nationale, par M. G. P., p. 133 (Nouv. et Corr.).

Mort de M. Beulé, nomination de M. Lenormant, p. 329 (Nouv. et Corr.).

Nécrologie de M. Gr. G. Pappadopoulo, p. 196-197 (Nouv. et Corr.).

Sommaires de publications archéologiques, p. 67-68 (Nouv. et Corr.); — *Id.*, p. 133 (Nouv. et Corr.); — *Id.*, p. 201 (Nouv. et Corr.); — *Id.*, p. 275 (Nouv. et Corr.); — *Id.*, p. 336 (Nouv. et Corr.); — *Id.*, p. 420, 421 et 422 (Nouv. et Corr.).

II. ÉGYPTE ET ORIENT.

Inscriptions grecques découvertes en Égypte, par M. E. Miller, p. 42-56 (janvier); — p. 145-156 (mars).

Forteresse de Schebtoun, par M. Blanche, p. 132-133 (Nouv. et Corr.).

Catalogue d'une collection d'intailles asiatiques, par M. le comte A. de Gobineau, p. 111-125 (février); — p. 179-190, pl. IV et V (mars); — p. 238-248 (avril); — p. 310-321 (mai); — p. 379-388 (juin).

Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplétement expliqués jusqu'à ce jour, par M. François Lenormant, p. 207-208 (Bibl. par M. ***).

Découverte à Jérusalem, p. 421 (Nouv. et Corr.).

Second cahier publié par la Société pour l'exploration de la Palestine, par M. G. P., p. 68 (Nouv. et Corr.).

L'Inscription d'Eschmounazar. Lettre à M. Georges Perrot, par M. Ernest Renan, p. 27-30 (janvier).

Poteries moabites fausses, par M. Clermont-Ganneau, p. 130-131 (Nouv. et Corr.).

Inscriptions grecques à Lycus, près Beyrouth, par M. G. Colonna Ceccaldi, p. 273-275 (Nouv. et Corr.).

Inscriptions des ruines de Hosn Souleyman, par M. E. G. Rey, p. 193 (Nouv. et Corr.).

Fouilles Schliemann, p. 198-200 (Nouv. et Corr.).

Lettres sur un vase de la collection Schliemann, par M. Emile Burnouf, p. 128-130, 2 fig. (Nouv. et Corr.).

Fusaïole troyenne, par M. Émile Burnouf, p. 272, 2 fig. (Nouv. et Corr.).

Fouilles faites en Asie Mineure aux frais

Digitized by Google

de MM. les barons G. et E. de Rothschild, par M. O. Rayet, p. 9-21 (janvier).

Nouvelles inscriptions grecques de Chypre. Larnaca. Dali. Val de Lympia, par M. Georges Colonna Ceccaldi, p. 79-95, pl. III, 3 fig. (février).

III. GRÈCE.

Inscriptions grecques découvertes dans l'île de Thasos, par M. E. Miller, p. 322-327 (mai); — (*Suite et fin.*) p. 409-415 (juin).

A Monsieur le président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Institut de France, par M. E. Coquart, p. 22-26 (janvier).

Fouilles de Samothrace, p. 200-201 (Nouv. et Corr.).

Mission scientifique de Samothrace, p. 333 (Nouv. et Corr.).

Fouilles du temple de Diane à Éphèse, p. 418 (Nouv. et Corr.).

Fouilles à Athènes, p. 418-419 (Nouv. et Corr.).

Des associations religieuses chez les Grecs, thiases, éranes, orgéons, avec les inscriptions relatives à ces associations, par M. P. Foucart, p. 344-347 (Bibl. par M. L. H.).

Le Kestre ou kestrosphendone. Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. Alexandre Bertrand, p. 73-78, pl. II, 1 fig. (février).

Collection de monnaies de M. Philippe Margaritis, à Athènes, p. 270-271 (Nouv. et Corr.).

K. B. Stark. Zwei Mithræen der Grossherzoglichen Alterthümersammlung in Karlsruhe, p. 277-279 (Bibl. par M. G. Perrot).

Convention archéologique entre la Grèce et l'Allemagne, p. 419-420 (Nouv. et Corr.).

Griechische und Sicilische Vasenbilder, herausgegeben von Otto Benndorf, p. 143-144 (Bibl. par M. F. E.).

IV. ITALIE.

Caverne de Final-Marina, p. 331 (Nouv. et Corr.).

Fouilles à Pæstum et à Vélia, p. 194-195 (Nouv. et Corr.).

Sépultures à incinération de Poggio Renzo, près Chiusi (Italie), par M. Alexandre Bertrand, p. 209-222, pl. VI et VII, 8 fig. (avril).

Lettre de M. l'abbé Chierici sur les bronzes étrusques, par M. Alexandre Bertrand, p. 127-128 (Nouv. et Corr.).

Sovra due dischi in bronzo antico italici del museo di Perugia e sovra l'arte ornamentale primitiva in Italia ed altre parti di Europa. Ricerche archeologiche comparative del conte Giancarlo Conestabile, p. 347-349 (Bibl. par M. Alexandre Bertrand).

Fouilles de Rome, p. 422 (Nouv. et Corr.).

Fouilles du Colisée, p. 336 (Nouv. et Corr.).

Découverte à l'Esquilin, p. 421 (Nouv. et Corr.).

Monuments mithriaques, p. 269-270 (Nouv. et Corr.).

L'Histoire de la monnaie romaine, par M.***, p. 171-178 (mars).

Découverte de la basilique de Sainte-Pétronille et du tombeau des martyrs Nérée et Achillée au cimetière de Domitille, par M. J. B. de Rossi, p. 353-371 (juin).

Correspondance de Rome. État actuel de la basilique de Sainte-Pétronille au cimetière de Domitille, près de Rome, par M. Louis Lefort, p. 372-378 (juin).

La Mosaïque de Sainte-Pudentienne à Rome, par M. Louis Lefort, p. 98-100 (février).

V. FRANCE.

Grotte de Lortet, par M. Ed. Piette, p. 333-334 (Nouv. et Corr.).

Fouilles de MM. Lartet et Chaplain-Duparc à Sorde, par M. Henri de Parville, p. 332-333 (Nouv. et Corr.).

Grottes de Baye. Pointes de flèches en silex à tranchant transversal, par M. Joseph de Baye, p. 401-408, pl. XI (juin).

A M. le directeur de la *Revue archéologique*, par M. H. d'Arbois de Jubainville, p. 308-309 (mai).

Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai et du musée de Douai, inscriptions, cachets d'oculistes, empreintes de potiers, voies romaines, par M. Ernest Desjardins, p. 142-143 (Bibl. par M. G. P.).

Inscription romaine d'Annemasse, par M. Ducis, p. 66-67 (Nouv. et Corr.).

Étude de géographie ancienne. La station de Vorgium déterminée au moyen de

Digitized by Google

l'inscription itinéraire inédite de Maël-Carhaix (Côtes-du-Nord), par M. Robert Mowat, p. 1-8, pl. I (janvier).

Les Cités gallo-romaines de la Bretagne, par M. Aug. Longnon, p. 349-352 (Bibl. par M. H. d'Arbois de Jubainville).

Sépultures romaines du Mesnil-sous-Lillebonne, p. 193-194 (Nouv. et Corr.).

Les Pipes romaines, par M. Ferd. Chardin, p. 269 (Nouv. et Corr.).

Lettre sur les pipes anciennes, par M. H. Gaidoz, p. 334-335 (Nouv. et Corr.).

Trésor romain de Cailly (Seine-Inférieure), par M. l'abbé Cochet, p. 195-196 (Nouv. et Corr.).

Les Fouilles d'Epouville, par M. l'abbé Cochet, p. 330-331 (Nouv. et Corr.).

Les Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée), par MM. l'abbé Baudry et Ballereau, p. 431-432 (Bibl. par M. E. de B.).

Découvertes au Champ-du-Trésor, près Reims, par M. Lelaurain, p. 329 (Nouv. et Corr.).

Tombes de la Gravière, rue du Ladhoff, Colmar, par M. A. Waltz, p. 417-418 (Nouv. et Corr.).

Cimetière franc à Belfort, p. 422 (Nouv. et Corr.).

Une loi de la phonétique et de l'orthographe franque, par M. H. d'Arbois de Jubainville, p. 166-170 (mars).

La Trustis et l'antrustion royal sous les deux premières races, par M. Maximin Deloche, p. 69-70 (Bibl. par M. A. B.).

Note sur le gros tournois, par MM. F. de Saulcy et A. de Barthélemy, p. 235-237 (avril).

Les Joyaux du duc de Guyenne (*suite et fin*), par M. Léopold Pannier, p. 31-42 (janvier).

Inventaires du trésor de Notre-Dame de Paris de 1343 et de 1416, par M. Gustave Fagniez, p. 157-165 (mars); — p. 249-259 (avril); — p. 389-400 (juin).

Circulaire sur les découvertes archéologiques faites dans la Creuse, par M. R. Fournier, p. 271-272 (Nouv. et Corr.).

Dictionnaire topographique du département de la Dordogne, par M. le vicomte de Gourgues. p. 140-142 (Bibl. par M. E. de Barthélemy).

VI. PAYS DIVERS.

Carte archéologique du Dr Keller (Suisse orientale), par M. Pol Nicard, p. 223-234 (avril).

Grotte de Thaingen, par M. Alexandre Bertrand, p. 201 (Nouv. et Corr.).

Le Renne de Thaingen. Note lue à l'Académie des inscriptions le 6 mars 1874, par M. Alexandre Bertrand, p. 290-307, pl. X (mai).

Essai sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut après son incorporation à la France, par M. Henri Caffiaux, p. 70-72 (Bibl. par M. Louis Lecland).

Noms propres et diminutifs dans les inscriptions du temps des Romains aux Pays-Bas, par M. H. Kern, p. 101-110 (février).

Inscription bilingue d'Aïn-Youssef (province de Constantine), par M. Antoine Héron de Villefosse, p. 131-132 (Nouv. et Corr.).

Verres antiques trouvés en Algérie, par M. Ant. Héron de Villefosse, p. 281-289, pl. VIII et IX, 1 fig. (mai).

VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE.

Bibliographie, p. 69-72 (janvier); — p. 134-144 (février); — p. 202-208 (mars); — p. 276-280 (avril); — p. 337-352 (mai); — p. 423-432 (juin).

Les Premières civilisations, études d'histoire et d'archéologie, par M. Fr. Lenormant, p. 280 (Bibl. par M. ***).

Introduction to the science of religion, four lectures delivered at the Royal Institution, with two Essays on false analogies and the philosophy of mythology, by Max Müller, p. 134-137 (Bibl. par M. G. P.).

Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon, par M. Ernest Havet, p. 276-277 (Bibl. par M. C. E. R.).

Grammaire grecque élémentaire rédigée d'après les plus récents travaux de philologie grecque et suivant les principes de la méthode comparative, par M. Anatole Bailly, p. 205-207 (Bibl. par M. C. E. R.).

Extrait de l'Onomasticon de J. Pollux, par M. E. Miller, p. 260-267 (avril).

De quelques thèses récemment présentées à la Faculté de Paris. Xénophon, son caractère et son talent, étude morale et littéraire; thèse présentée par M. Al-

Digitized by Google

FRED CROISET, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.).

La Cyropédie, essai sur les idées morales et politiques de Xénophon, par M. HÉMARDINQUER, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.).

De Apollonii Rhodii Argonauticis scripsit HÉMARDINQUER, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.).

De personis apud Aristophanem, disseruit A. CROISET, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.).

Sophoclem æqualium suorum mores in tragædiis sæpius imitatum esse contenditur. Thesim latinam. F. CASTETS, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.).

Eschine l'orateur, thèse présentée par M. FERDINAND CASTETS, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.).

Recueil de chansons populaires grecques, publiées et traduites pour la première fois par EMILE LEGRAND, p. 202-205 (Bibl. par M. CH. GIDEL).

Jean, sire de Joinville. Histoire de saint Louis, Credo et Lettre à Louis X. Texte original, accompagné d'une traduction par M. NATALIS DE WAILLY, p. 137-138 (Bibl. par M. CHARLES THUROT).

Dictionnaire de la langue française, par M. E. LITTRÉ, p. 337-344 (Bibl. par M. ED. GARNIER).

K. B. STARK. Ueber Kunst und Kunstwissenschaft auf Deutschen Universitæten, p. 277-279 (Bibl. par M. G. PERROT).

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

NOUVELLE SÉRIE

Juillet à Décembre 1874

XXVIII

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINÉ
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

NOUVELLE SÉRIE

QUINZIÈME ANNÉE. — VINGT-HUITIÈME VOLUME

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER et Cᵉ

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1874

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VINGT-HUITIÈME VOLUME DE LA NOUVELLE SÉRIE

LIVRAISON DE JUILLET.

I. — Intailles archaïques de l'Archipel grec, par M. Fr. Lenormant..... 1

II. — Mémoire sur quelques inscriptions inédites des côtes de la mer Noire, par M. Georges Perrot..... 4

III. — Catalogue d'une collection d'intailles asiatiques (*suite et fin*), par M. le comte A. de Gobineau..... 34

IV. — Le Temple primitif d'Apollon à Délos, par M. Albert Lebègue..... 43

V. — L'Archéologie dans la Seine-Inférieure. — Rapport annuel sur les opérations archéologiques dans le département de la Seine-Inférieure pendant l'année administrative 1872-1873, par M. l'abbé Cochet... 53

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de juin)..... 62

Nouvelles archéologiques et correspondance..... 63

Bibliographie..... 69

Planche XII. Intailles archaïques.

LIVRAISON D'AOUT.

I. — De quelques pièces curieuses de verrerie antique, par M. J. Quicherat..... 73

II. — Inventaires du trésor de Notre-Dame de Paris (*suite et fin*), par M. Gustave Fagniez..... 83

III. — Inscriptions inédites trouvées à Milet, Didymes et Héraclée du Latmos et aujourd'hui conservées au Louvre, par M. O. Rayet... 103

IV. — Les Cylindres babyloniens, leur usage et leur classification, par M. Émile Soldi..... 115

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de juillet)..... 126

Nouvelles archéologiques et correspondance..... 127

Bibliographie..... 133

Planches XIII. Pièces de verrerie antique.

XIV. Cylindres babyloniens.

Digitized by Google

LIVRAISON DE SEPTEMBRE.

I. — Les Cylindres babyloniens, leur usage et leur classification (*suite et fin*), par M. Emile Soldi 145
II. — Les Sépultures à incinération de Poggio Renzo. Note additionnelle, par M. Alexandre Bertrand 155
III. — Inscriptions grecques de Larisse, par M. E. Miller 158
IV. — Architecture et archéologie. — Salon d'architecture; Congrès des architectes français; Envois de Rome (mai-juin-juillet 1874), par M. Charles Lucas 164
V. — Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie, par M. Eug. Muntz ... 172
VI. — Les Martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps, par M. Edmond Le Blant 178
VII. — Rapport au ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, par M. Albert Dumont 194
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois d'août) 199
Nouvelles archéologiques et correspondance 200
Bibliographie 207
Planches XV. Cylindres babyloniens.
XVI. Sépultures à incinération.

LIVRAISON D'OCTOBRE.

I. — L'Antinoüs d'Éleusis, par M. François Lenormant 217
II. — Textes géographiques du temple d'Edfou (Haute-Égypte) (*suite*), par M. le vicomte Jacques de Rougé 220
III. — Les Elesyces ou Elisyci et l'*Ora maritima* de Festus Avienus, par M. H. d'Arbois de Jubainville 230
IV. — Inscription grecque découverte dans le Maroc, par M. E Miller 238
V. — Tablai égyptiennes à inscriptions grecques, par M. Edmond Le Blant. 244
VI. — De l'inhumation et de l'incinération chez les Étrusques. Lettre à M. Alexandre Bertrand, par M. G. Conestabile 253
VII. — L'Architecte chez les Romains, par M. A. Choisy 260
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de septembre). 268
Nouvelles archéologiques et correspondance 269
Bibliographie 278
Planches XVII. L'Antinoüs d'Éleusis.
XVIII. Temple d'Edfou.
XIX-XX-XXI. Tablai égyptiennes.

LIVRAISON DE NOVEMBRE.

I. — Textes géographiques du temple d'Edfou (Haute-Égypte) (*suite et fin*), par M. le vicomte Jacques de Rougé 281
— Le Cheval de Solutré, par M. André Sanson 288

Digitized by Google

III. — Objets préhistoriques des Liguriens Véléiates, par M. Louis Pigorini. 296
IV. — Sabazius, par M. Fr. Lenormant..... 300
V. — Tablaï égyptiennes à inscriptions grecques (*suite*), par M. Edmond Le Blant..... 307
VI. — Inscriptions trouvées à l'acropole d'Athènes, par M. Em. Burnouf.... 315
VII. — De l'inhumation et de l'incinération chez les Étrusques. Lettre à M. Alexandre Bertrand (*suite et fin*), par M. G. Conestabile..... 320
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois d'octobre)..... 331
Nouvelles et correspondance..... 332
Bibliographie..... 342
Planches XXII-XXIII-XXIV. Tablaï égyptiennes.
XXV-XXVI. Edfou. Couloir.

LIVRAISON DE DÉCEMBRE.

I. — Sépulture d'une jeune enfant gallo-romaine à Védignac, commune d'Ars, département de la Creuse, par M. P. de Cessac..... 345
II. — Le Cheval de Solutré. Note supplémentaire, lue à la Société d'anthropologie de Paris, par M. C. A. Piétrement..... 353
III. — Poëmes vulgaires de Théodore Prodrome, par M. E. Miller..... 361
IV. — Note sur les écritures cunéiformes, chypriote et lycienne, par M. le comte A. de Gobineau..... 377
V. — Sabazius (*suite*), par M. Fr. Lenormant..... 380
VI. — Tablaï égyptiennes à inscriptions grecques (*suite*), par M. Edmond Le Blant..... 390
VII. — Lettre à M. Louis Barbier sur un manuscrit d'Aristote contenant quelques pages des *Parva naturalia*, par M. Ch. Em. Ruelle..... 393
VIII. — Un nouveau cachet d'oculiste romain (*lapis Arbosiensis*), par M. Auguste Castan..... 396
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de novembre)... 399
Nouvelles et correspondance..... 400
Bibliographie..... 402
Planches XXVII. Sépultures de Védignac.
XXV *bis*, XXVI *bis*, XXVII *bis*, XXVIII. Tablaï égyptiennes.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

*** Notice sur une inscription romaine qui se trouve dans la commune du Plan-d'Aulps (département du Var, arrondissement de Brignoles, canton de Saint-Maximin), par M. l'abbé J. J. L. Bargès, p. 71 (Bibl.).

*** — Etruscan researches, by Isaac Taylor, p. 72 (Bibl.).

*** — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments originaux, ouvrage rédigé par une société d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Ed. Saglio, p. 342-343 (Bibl.).

*** — La Tavola di Cebete Tebano, recata di greco in italiano da Demetrio, p. 343-344 (Bibl.).

*** — Histoire de l'enseignement secondaire en France au XVIIe et au début du XVIIIe siècle, par M. H. Lantoine, p. 344 (Bibl.).

A. B. — Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions, mois de juin, p. 62 (juillet); — mois de juillet, p. 126 (août); — mois d'août, p. 199 (septembre); — mois de septembre, p. 268 (octobre); — mois d'octobre, p. 331 (novembre); — mois de novembre, p. 399 (décembre).

A. D. — Histoire d'Alcibiade et de la République athénienne depuis la mort de Périclès jusqu'à l'avénement des trente tyrans, par M. Henry Houssaye, p. 278-279 (Bibl.).

Arbois de Jubainville (H. d'). — Les Elesyces ou Elisyci et l'Ora maritima de Festus Avienus, p. 230-237 (octobre).

Bargès (abbé J. J. L.). — Notice sur une inscription romaine qui se trouve dans la commune du Plan-d'Aulps (département du Var, arrondissement de Brignoles, canton de Saint-Maximin), p. 71 (Bibl. par M. ***).

Bennedorf (Otto). — Die Metopen von Selinunt, mit Untersuchungen ueber die Geschichte, die Topographie und die Tempel von Selinunt, veröeffentlicht, p. 141-144 (Bibl. par M. G. Perrot).

Bertrand (Alexandre). — Les Sépultures à incinération de Poggio Renzo. Note additionnelle, p. 155-157, pl. XVI, 1 fig. (septembre).

Burnouf (Em.). — Inscriptions trouvées à l'acropole d'Athènes, p. 315-319 (novembre).

Cahen (Ab.). — Inscription de Constantine, p. 333-334 (Nouv. et Corr.).

Castan (Auguste). — Un nouveau cachet d'oculiste romain (lapis Arbosiensis), p. 396-398 (décembre).

Cessac (P. de). — Sépulture d'une jeune enfant gallo-romaine à Védignac, commune d'Ars, département de la Creuse, p. 345-352, pl. XXVII (décembre).

Choisy (A.). — Bibliographie méthodique et raisonnée des beaux-arts, par M. Ern. Vinet, p. 131-138 (Bibl.). — L'Architecte chez les Romains, p. 260-267 (octobre).

Cochet (abbé). — L'Archéologie dans la Seine-Inférieure. Rapport annuel sur les opérations archéologiques dans le département de la Seine-Inférieure, pendant l'année administrative 1872-1873, p. 53-61, 5 fig. (juillet). — Un four à briques romaines, p. 269-270 (Nouv. et Corr.).

Conestabile (G.). — De l'inhumation et de l'incinération chez les Etrusques, p. 253-259 (octobre); — (*suite et fin*), p. 320-330 (novembre).

Curtius (Ernest). — Beitræge zur Geschichte und Topographie Klein-Asiens. — Philadelpheia. — Ueber griechische Inschriften aus Kysikos, p. 139-141 (Bibl. par M. G. P.).

Daremberg (Ch.). — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments originaux,

Digitized by Google

ouvrage rédigé par une société d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Ed. Saglio, p. 342-343 (Bibl. par M. ***).

DEMETRIO. — La Tavola di Cebete Tebano, recata di greco in italiano, p. 343-344 (Bibl. par M. ***).

DUMONT (ALBERT). — Rapport au ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, p. 194-196 (septembre).

FAGNIEZ (GUSTAVE). — Inventaires du trésor de Notre-Dame de Paris (*suite et fin*), p. 83-102 (août).

GOBINEAU (le comte A. DE). — Catalogue d'une collection d'intailles asiatiques (*suite et fin*), p. 34-42 (juillet). — Note sur les écritures cunéiformes, chypriote et lycienne, p. 377-379 (décembre).

G. P. — Notice sur quelques inscriptions grecques observées dans diverses collections, par M. ROBERT MOWAT, p. 138-139 (Bibl.). — Beiträge zur Geschichte und Topographie Klein-Asiens. — Philadelpheia. — Ueber griechische Inschriften aus Kysikos, par M. ERNEST CURTIUS, p. 139-141 (Bibl.).

HEYDEMANN (HEINRICH). — Griechische Vasenbilder herausgegeben, p. 403-408 (Bibl. par M. G. PERROT).

HOUSSAYE (HENRY). — Histoire d'Alcibiade et de la République athénienne depuis la mort de Périclès jusqu'à l'avénement des trente tyrans, p. 278-279 (Bibl. par M. A. D.).

LANTOINE (H.). — Histoire de l'enseignement secondaire en France au XVIIe et au début du XVIIIe siècle, p. 344 (Bibl. par M. ***).

LEBÈGUE (ALBERT). — Le Temple primitif d'Apollon à Délos, p. 43-52 (juillet).

LE BLANT (EDMOND). — Les Martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps, p. 178-193 (septembre). — Tablai égyptiennes à inscriptions grecques, p. 244-252, pl. XIX, XX et XXI (octobre); — (*suite*), p. 307-314, pl. XXII, XXIII et XXIV (novembre); — (*suite*), p. 390-392, pl. XXV *bis*, XXVI *bis*, XXVII *bis*, XXVIII (décembre).

LEFORT (LOUIS). — Musaici cristiani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma anteriori al secolo XV, par le commandeur J. B. DE ROSSI, p. 69-71 (Bibl.). — Fouille de la basilique de Sainte-Pétronille au cimetière de Domitille près de Rome, p. 128-129 (Nouv. et Corr.).

LENORMANT (FR.). — Intailles archaïques de l'Archipel grec, p. 1-3, pl. XI (juillet). — Rapport sur les fouilles de Troie, par M. le docteur HENRI SCHLIEMANN, traduit de l'allemand par M. ALEXANDRE RIZOS RANGABÉ. — Atlas des antiquités troyennes, p. 207-213 (Bibl.). — L'Antinoüs d'Eleusis, p. 217-219, pl. XVII (octobre). — Lettresa ssyriologiques. Seconde partie. — Etudes accadiennes, p. 213-216 (Bibl. par M. G. MASPERO). — Sabazius, p. 300-306 (novembre); — (*suite*), p. 380-389 (décembre).

LE HIR (Dr). — Fouilles de Bagatelles en Saint-Martin-des-Champs (Finistère), p. 204 (Nouv. et Corr.).

LE PROUX (FER.). — Sarcophage lombard trouvé à Cividale, province d'Udine, p. 304-306 (Nouv. et Corr.).

LIEBLEIN (J.). — Recherches sur la chronologie égyptienne d'après les listes généalogiques, p. 279-280 (Bibl. par M. P. PIERRET).

LUCAS (CHARLES). — Architecture et archéologie. Salon d'architecture; congrès des architectes français; envois de Rome (mai-juin-juillet 1874), p. 164-171 (septembre).

MANNHARDT (WILH.). — Questionnaire sur les usages et légendes concernant les récoltes de fruits et de grains, p. 272-277 (Nouv. et Corr.).

MASPERO (G.). — Lettres assyriologiques. Seconde partie. Etudes accadiennes, par M. FRANÇOIS LENORMANT, p. 213-216 (Bibl.).

MILLER (E.). — Inscriptions grecques de Larisse, p. 158-163 (septembre). — Inscription grecque découverte dans le Maroc, p. 238-243 (octobre) — Poëmes vulgaires de Théodore Prodrome, p. 361-376 (décembre).

MOWAT (ROBERT). — Notice sur quelques inscriptions grecques observées dans diverses collections, p. 136-139 (Bibl. par M. G. P.).

MUNTZ (EUG.). — Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie, p. 172-177 (septembre).

NEUMANN. — Manuscrit acheté en Égypte, p. 234 (Nouv. et Corr.).

PANNIER (LÉOPOLD). — Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par M. J. QUICHERAT, p. 402-403 (Bibl.).

PERROT (GEORGES). — Mémoire sur quelques inscriptions inédites des côtes

Digitized by Google

de la mer Noire, p. 4-33 (juillet). — Die Metopen von Selinunt, mit Untersuchungen ueber die Geschichte, die Topographie und die Tempel von Selinunt, veröffentlicht von Otto Benndorf, p. 141-144 (Bibl.). — Griechische Vasenbilder herausgegeben von Heinrich Heydemann, p. 403-408 (Bibl.).

Pierret (P.). — Recherches sur la chronologie égyptienne d'après les listes généalogiques, par M. J. Lieblein, p. 279-280 (Bibl.).

Piétrement (C. A.). — Le Cheval de Solutré. Note supplémentaire lue à la Société d'anthropologie de Paris, p. 353-360 (décembre).

Pigorini (Louis). — Objets préhistoriques des Liguriens Véléiates, p. 296-299, 4 fig. (novembre).

Quicherat (J.). — De quelques pièces curieuses de verrerie antique, p. 73-82, pl. XIII (août). — Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du xviiie siècle, p. 402-403 (Bibl. par M. Léopold Pannier).

Rayet (O.). — Inscriptions inédites trouvées à Milet, Didymes et Héraclée du Latmos et aujourd'hui conservées au Louvre, p. 103-114 (août)

Rizos Rangabé (Alexandre). — Rapport sur les fouilles de Troie, par M. le docteur Henri Schliemann, traduit de l'allemand par M. Alexandre Rizos Rangabé. — Atlas des antiquités troyennes, p. 207-213 (Bibl. par M. François Lenormant).

Rossi (J. B. de). — Musaici cristiani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma anteriori al secolo xv, p. 69-71 (Bibl. par M. Louis Lefort).

Rougé (vicomte Jacques de). — Textes géographiques du temple d'Edfou (Haute-Egypte), p. 220-229, pl. XVIII (octobre); — (*suite et fin*), p. 281-287, pl. XXV et XXVI (novembre).

Ruelle (Ch.-Em.). — Lettre à M. Louis Barbier sur un manuscrit d'Aristote contenant quelques pages des *Parva naturalia*, p. 393-395 (décembre).

Saglio (Ed.). — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments originaux, ouvrage rédigé par une société d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Ed. Saglio, p. 342-343 (Bibl. par M. ***).

Sanson (André). — Le Cheval de Solutré, p. 288-295 (novembre).

Schliemann (Henri). — Rapport sur les fouilles de Troie, par M. le docteur Henri Schliemann, traduit de l'allemand par M. Alexandre Rizos Rangabé. — Atlas des antiquités troyennes, p. 207-213 (Bibl. par M. François Lenormant).

Soldi (Émile). — Les Cylindres babyloniens, leur usage et leur classification, p. 115-125, pl. XIV (août); — (*suite*), p. 145-154, pl. XV (septembre).

Sorlin Dorigny (Alexis). — Briques et inscriptions du Musée de Saint-Germain provenant de Constantinople, p. 129-130 (Nouv. et Corr.).

Taylor (Isaac). — Etruscan researches, p. 72 (Bibl. par M. ***).

Vinet (Ern.). — Bibliographie méthodique et raisonnée des beaux-arts, p. 131-138 (Bibl. par M. A. Choisy).

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE MÉTHODIQUE

I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES. — II. ÉGYPTE ET ORIENT.
III. GRÈCE. — IV. ITALIE. — V. FRANCE. — VI. PAYS DIVERS.
VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE.

I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES.

Nouvelles archéologiques et correspondance, p. 63 à 68 (juillet); — p. 127-133 (août); — p. 200-206 (septembre); — p. 269-277 (octobre); — p. 332-341 (novembre); — p. 400-401 (décembre).

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions, par M. A. B., mois de juin, p. 62 (juillet); — mois de juillet, p. 126 (août); — mois d'août, p. 199 (septembre); — mois de septembre, p. 268 (octobre); — mois d'octobre, p. 331 (novembre); — mois de novembre, p. 399 (décembre).

Nomination de M. Georges Perrot à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, p. 401 (Nouv. et Corr.).

Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques à Stockholm, p. 200-201 (Nouv. et Corr.).

Congrès archéologique russe à Kief, p. 337-340 (Nouv. et Corr.).

Architecture et archéologie. Salon d'architecture; Congrès des architectes français; Envois de Rome (mai-juin-juillet 1874), par M. Charles Lucas, p. 164-171 (septembre).

Musée de Saint-Germain, don, p. 332 (Nouv. et Corr.).

Acquisitions du British Museum, p. 63 (Nouv. et Corr.).

Démission de M. le professeur Conestabile, p. 269 (Nouv. et Corr.).

Questionnaire sur les usages et légendes concernant les récoltes de fruits et de grains, par M. Wilh. Mannhardt, p. 272-277 (Nouv. et Corr.).

Sommaires de publications archéologiques, p. 66-68 (Nouv. et Corr.). — *Id.*, p. 130-132 (Nouv. et Corr.). — *Id.*, p. 206 (Nouv. et Corr.). — *Id.*, p. 277 (Nouv. et Corr.). — *Id.*, p. 341 (Nouv. et Corr.). — *Id.*, p. 401 (Nouv. et Corr.).

II. ÉGYPTE ET ORIENT.

Recherches sur la chronologie égyptienne d'après les listes généalogiques, par M. J. Lieblein, p. 279-280 (Bibl. par M. P. Pierret).

Textes géographiques du temple d'Edfou (Haute-Égypte), par M. le vicomte Jacques de Rougé, p. 220-229, pl. XVIII (octobre); — (*suite et fin*), p. 281-287, pl. XXV et XXVI (novembre).

Tablaï égyptiennes à inscriptions grecques, par M. Edmond Le Blant, p. 244-252, pl. XIX, XX et XXI (octobre); — (*suite*), p. 307-314, pl. XXII, XXIII et XXIV (novembre); — (*suite*), p. 390-392, pl. XXV *bis*, XXVI *bis*, XXVII *bis*, XXVIII (décembre).

Manuscrit acheté en Égypte, par M. Neumann, p. 234 (Nouv. et Corr.).

Les Cylindres babyloniens, leur usage et leur classification, par M. Emile Soldi, p. 115-125, pl. XIV (août); — (*suite*), p. 145-154, pl. XV (septembre).

Catalogue d'une collection d'intailles asiatiques (*suite et fin*), par M. le comte A. de Gobineau, p. 34-42 (juillet).

Lettres assyriologiques. Seconde partie. Etudes accadiennes, par M. François Lenormant, p. 213-216 (Bibl. par M. G. Maspero).

Note sur les écritures cunéiformes, chypriote et lycienne, par M. le comte de Gobineau, p. 377-379 (décembre).

Inscriptions inédites trouvées à Milet, Didymes et Héraclée du Latmos et aujourd'hui conservées au Louvre, par M. O. Rayet, p. 103-114 (août).

Beitræge zur Geschichte und Topographie Klein-Asiens. — Philadelpheia. — Ueber griechische Inschriften aus Kyzikos, par M. Ernest Curtius, p. 139-141 (Bibl. par M. G. P.).

Rapport sur les fouilles de Troie, par M. le docteur Henri Schliemann, traduit de

Digitized by Google

l'allemand par M. Alexandre Rizos Rangabé. — Atlas des antiquités troyennes, p. 207-213 (Bibl. par M. François Lenormant).

Opinion de M. Newton sur les antiquités de la Troade, p. 334-337 (Nouv. et Corr.).

III. GRÈCE.

Intailles archaïques de l'Archipel grec, par M. Fr. Lenormant, p. 1-3, pl. XII (juillet).

Le Temple primitif d'Apollon à Délos, par M. Albert Lebègue, p. 43-52 (juillet).

Notice sur quelques inscriptions grecques observées dans diverses collections, par M. Robert Mowat, p. 138-139 (Bibl. par M. G. P.).

Inscriptions grecques de Larisse, par M. E. Miller, p. 158-163 (septembre).

Inscriptions trouvées à l'acropole d'Athènes, par M. Em. Burnouf, p. 315-319 (novembre).

Histoire d'Alcibiade et de la République athénienne depuis la mort de Périclès jusqu'à l'avénement des trente tyrans, par M. Henry Houssaye, p. 278-279 (Bibl. par M. A. D.).

Rapport au ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, par M. Albert Dumont, p. 194-198 (septembre).

Griechische Vasenbilder herausgegeben von Heinrich Heydemann, p. 403-408 (Bibl. par M. G. Perrot).

Die Metopen von Selinunt, mit Untersuchungen ueber die Geschichte, die Topographie und die Tempel von Selinunt, veröeffentlicht von Otto Benndorf, p. 141-144 (Bibl. par M. G. Perrot).

L'Antinoüs d'Éleusis, par M. François Lenormant, p. 217-219, pl. XVII (octobre).

IV. ITALIE.

Découverte d'un ancien cimetière à Malte, p. 270-271 (Nouv. et Corr.).

Objets préhistoriques des Liguriens Véléiates, par M. Louis Pigorini, p. 296-299, 4 fig. (novembre).

Les Sépultures à incinération de Poggio Renzo. Note additionnelle, par M. Alex. Bertrand, p. 155-157, pl. XVI, 1 fig. (septembre).

De l'inhumation et de l'incinération chez les Etrusques, par M. G. Conestabile, p. 253-239 (octobre); — (*suite et fin*), p. 320-330 (novembre).

Etruscan researches, by Isaac Taylor, p. 72 (Bibl. par M. ***).

Congé militaire découvert à Pompéi, p. 201 (Nouv. et Corr.).

Buste de femme en argent découvert à Herculanum, p. 270 (Nouv. et Corr.).

Découvertes faites à Rome et à Paris (époque romaine), p. 64-65 (Nouv. et Corr.).

Fouilles de la basilique de Sainte-Pétronille au cimetière de Domitille, près de Rome, par M. Louis Lefort, p. 128-129 (Nouv. et Corr.).

Les Martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps, par M. Edmond Le Blant, p. 178-193 (septembre).

Musaici cristiani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma anteriori al secolo xv, par le commandeur J. B. de Rossi, p. 69-71 (Bibl. par M. Louis Lefort).

Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie, par M. Eug. Muntz, p. 172-177 (septembre).

Sarcophage lombard trouvé à Cividale, province d'Udine, par M. Fer. Le Proux, p. 304-306 (Nouv. et Corr.).

Fouilles à Frioul, p. 65-66 (Nouv. et Corr.).

V. FRANCE.

Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du xviiie siècle, par M. J. Quicherat, p. 402-403 (Bibl. par M. Léopold Pannier).

L'Archéologie dans la Seine-Inférieure. Rapport annuel sur les opérations archéologiques dans le département de la Seine-Inférieure, pendant l'année administrative 1872-1873, par M. l'abbé Cochet, p. 53-61, 6 fig. (juillet).

Le Cheval de Solutré, par M. André Sanson, p. 288-295 (novembre).

Le Cheval de Solutré. Note supplémentaire, lue à la Société d'anthropologie de Paris, par M. C. A. Piétrement, p. 353-360 (décembre).

Découverte de M. l'abbé Bourgeois dans le Loir-et-Cher, p. 400-401 (Nouv. et Corr.).

Découverte faite aux environs de Varzy (Nièvre), p. 400 (Nouv. et Corr.).

Fouilles de Bagatelles en Saint-Martin-des-Champs (Finistère), par M. le Dr Le Hir, p. 204 (Nouv. et Corr.).

Digitized by Google

Inscription découverte au sommet du Puy-de-Dôme, p. 332 (Nouv. et Corr.).

Notice sur une inscription romaine qui se trouve dans la commune du Plan-d'Aulps (département du Var, arrondissement de Brignoles, canton de Saint-Maximin), par M. l'abbé J. J. L. Bargès, p. 71 (Bibl. par M. ***).

Un nouveau cachet d'oculiste romain (lapis Arbosiensis), par M. Auguste Castan, p. 396-398 (décembre).

Découverte de monnaies à Sainpuits (Yonne), p. 333 (Nouv. et Corr.).

Découvertes de monnaies romaines dans l'Ariége, p. 127 (Nouv. et Corr.).

De quelques pièces curieuses de verrerie antique, par M. J. Quicherat, p. 73-82, pl. XIII (août).

Cimetière gallo-romain découvert à Marsaunay (Côte-d'Or), p. 333 (Nouv. et Corr.).

Sépulture d'une jeune enfant gallo-romaine à Védignac, commune d'Ars, département de la Creuse, par M. P. de Cessac, p. 345-352, pl. XXVII (décembre).

Buste en bronze découvert près de Digoin, p. 332-333 (Nouv. et Corr.).

Découverte à l'église du Bon-Pasteur, à Lyon, p. 63 (Nouv. et Corr.).

Découvertes romaines à la Souterraine, p. 65 (Nouv. et Corr.).

Un four à briques romaines, par M. Cochet, p. 269-270 (Nouv. et Corr.).

Tombes mérovingiennes de Fère-en-Tardenois, p. 63-64 (Nouv. et Corr.).

Découvertes mérovingiennes à Creil, p. 340-341 (Nouv. et Corr.).

Découverte de sépultures des IVe, VIIe et VIIIe siècles, par suite de fouilles exécutées sur la place Gozlin, p. 202-204 (Nouv. et Corr.).

Inventaires du trésor de Notre-Dame de Paris, par M. Gustave Fagniez (*suite et fin*), p. 83-102 (août).

Destruction de la chapelle de la Bâtie (Loire), p. 401 (Nouv. et Corr.).

VI. PAYS DIVERS.

Mémoire sur quelques inscriptions inédites des côtes de la mer Noire, par M. Georges Perrot, p. 4 à 33 (juillet).

Briques et inscriptions du musée de Saint-Germain provenant de Constantinople, par M. Alexis Sorlin Doriguy, p. 129-130 (Nouv. et Corr.).

Station lacustre de Vingelz (Suisse), p. 333 (Nouv. et Corr.).

Tunnel romain réunissant la vallée de l'Aar au lac de Bienne, p. 201-202 (Nouv. et Corr.).

Inscription de Constantine, par M. Ab. Cahen, p. 333-334 (Nouv. et Corr.).

Inscription grecque découverte dans le Maroc, par M. E. Miller, p. 238 à 243 (octobre).

VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE.

Bibliographie, p. 69-72 (juillet); — p. 133-144 (août); — p. 207-216 (septembre); — p. 278-280 (octobre); — p. 342-344 (novembre); — p. 402-408 (décembre).

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments originaux, ouvrage rédigé par une société d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Ed. Saglio, p. 342-343 (Bibl. par M. ***).

Sabazius, par M. Fr. Lenormant, p. 300-306 (novembre); — (*suite*), p. 380-389 (décembre).

L'Architecte chez les Romains, par M. A. Choisy, p. 260-267 (octobre).

Bibliographie méthodique et raisonnée des beaux-arts, par M. Ern. Vinet, p. 131-138 (Bibl. par M. A. Choisy).

Histoire de l'enseignement secondaire en France au XVIIe et au début du XVIIIe siècle, par M. H. Lantoine, p. 344 (Bibl. par M. ***).

Lettre à M. Louis Barbier sur un manuscrit d'Aristote contenant quelques pages des *Parva naturalia*, par M. Ch. Em. Ruelle, p. 393-395 (décembre).

La Tavola di Cebete Tebano, recata di greco in italiano da Demetrio, p. 343-344 (Bibl. par M. ***).

Poëmes vulgaires de Théodore Prodrome, par M. E. Miller, p. 361-376 (décembre).

Les Elesyces ou Elisyci et l'Ora maritima de Festus Avienus, par M. H. d'Arbois de Jubainville, p. 230-237 (octobre).

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1.

2

3.

4.

5

INTAILLES ARCHAÏQUES

DE L'ARCHIPEL GREC

Imp. Ch. Chardon aîné. Paris

Digitized by Google

INTAILLES ARCHAIQUES

DE

L'ARCHIPEL GREC

Nous avons réuni dans la pl. XII quelques spécimens des intailles de travail archaïque qui se rencontrent assez fréquemment dans les îles de l'Archipel grec et paraissent jusqu'ici propres à cette région. Ils sont empruntés à la remarquable et nombreuse série que M. Newton en a formée au Musée Britannique.

On n'a pas encore signalé cette classe de petits monuments, très-digne pourtant d'intérêt, qui représente les premiers essais des Grecs dans l'art de la glyptique. Les échantillons que nous en avons fait graver donneront au lecteur une idée de leur style constant, qui, bien qu'inspiré des modèles de l'Asie, est à part et rappelle les types des plus anciens vases peints de l'Archipel.

Les intailles en question sont toujours gravées sur de petits galets de quartz de diverses couleurs, le plus souvent blancs, rouges ou verts, arrondis et aplatis par le frottement sous les eaux, que l'on ramassait dans les sables des grèves. L'artiste n'a jamais cherché à en modifier et à en régulariser la forme; il l'a prise telle que la nature la donnait. Et pour sa gravure il s'est laissé guider par les accidents de la surface de la pierre, ce qui l'a conduit à donner aux animaux les postures les plus étranges et les plus contournées.

Les nos 2, 3 et 4 de notre planche sont déjà certainement gravés au touret, instrument dont on attribuait l'invention, c'est-à-dire sans doute l'introduction chez les Grecs, à Théodore de Samos (1), le célèbre sculpteur et toreuticien de la première moitié du VIIe siècle avant notre ère. Celui qui a gravé le no 5 ne possédait pas encore cet outil. On reconnaît facilement qu'il a dû opérer au moyen d'un

(1) Pline, *Hist. nat.*, VII, 56.

Digitized by Google

foret mobile, mis en mouvement par un archet, à la façon du drille dont se servent encore aujourd'hui les bijoutiers. Avec ce foret il a percé d'abord un certain nombre de trous ronds et nettement distincts, qui ont marqué les points principaux de sa figure. Puis il a complété son œuvre en reliant les trous entre eux et en achevant ainsi son dessin au moyen d'une pointe en pierre dure ou d'un égrisé quelconque frottant au bout d'un morceau de bois taillé en pointe. C'est le procédé que M. Soldi, avec son expérience toute spéciale, a reconnu dans la gravure d'une partie des cylindres babyloniens les plus anciens.

Il y a même un certain nombre d'intailles de l'Archipel, sans doute les plus primitives, où le drille n'a pas été employé. La gravure en a été obtenue par un simple frottement, ce qui devait réclamer une extrême patience. Elle est alors, comme on peut le penser, très-superficielle, presque sur simple *graffito*, et excessivement grossière. Les figures d'animaux, un les intailles par frottement, sont de la même nature et du même aspect que sur les fusaïoles en terre cuite de la collection troyenne de M. Schliemann. Le Musée Britannique en a même une qui se trouve sur une fusaïole en pierre trouvée dans un des plus antiques tombeaux de la nécropole de Camirus. Au reste, il y a encore une parenté sensible entre le style de la chèvre figurée sur notre n° 5 et celui des représentations rudimentaires et barbares d'animaux sur les fusaïoles de la Troade. Cette chèvre rappelle aussi, et peut-être encore plus, les premiers animaux qui apparaissent sur les vases primitifs de Théra et de Mélos.

En général, les intailles archaïques de l'Archipel n'offrent que des figures d'animaux, figures dont la multiplication sur les vases et sur les objets de toute nature est une des particularités caractéristiques du goût propre à l'époque où elles ont été exécutées. Je n'en connais jusqu'à présent qu'une seule avec un sujet mythologique, et en dehors de celles du Musée Britannique il m'en a passé beaucoup par les mains quand je voyageais dans les Cyclades. C'est l'intaille à laquelle nous avons donné le n° 1 dans la pl. XII. On y voit la scène de la lutte d'Hercule et de Nérée (1), fréquemment retracée sur les vases peints (2), où le dieu marin reçoit quelquefois, contrairement

(1) Apollodor., II, 5, 11; Schol. *ad* Apollon. Rhod., *Argonaut.*, IV, v. 1396.

(2) Millingen, *Ancient uned. monum.*, pl. XI; *Vases de Coghill*, pl. XXXII; *Vases du prince de Canino*, pl. X; de Witte, *Catalogue Durand*, n°s 299-304; *Nouv. Ann. de l'Inst. arch.*, t. II, p. 303.

Digitized by Google

aux récits des mythographes, le nom de Triton (1). On remarque aussi la même représentation dans la frise du temple d'Assos (2), conservée au Louvre, où Hercule est, comme sur notre gravure, nu, le carquois pendant aux épaules. Mais à Assos, comme sur les vases, le buste humain de Nérée se dégage de la queue de poisson à partir de la ceinture; sur l'intaille le corps de poisson se prolonge jusqu'à la naissance des bras; c'est moins heureux au point de vue de l'art et l'on y doit voir une marque d'archaïsme plus grand. Il faut encore noter que sur la pierre gravée, les écailles du corps du poisson ont été soigneusement indiquées, comme elles le sont toujours sur les vases. Enfin, j'appellerai l'attention sur la déformation bizarre que la maladresse de l'artiste a fait subir à la face humaine dans les deux personnages. Les faits de ce genre sont nombreux sur les monuments de très-ancien style, et il faut en tenir compte pour une appréciation exacte des prétendues têtes de chouettes des vases troyens.

FR. LENORMANT.

(1) Gerhard, *Rapporto Volcente*, nos 298 et 299; *Berlin's antike Bildwerke*, no 697; *Auserlesene Vasenbilder*, pl. CXI; Brœndsted, *A brief description of thirty-two greek vases*, no VII.

(2) *Mon. inéd. de l'Inst. arch.*, t. III, pl. XXXIV.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

QUELQUES INSCRIPTIONS INÉDITES

DES COTES DE LA MER NOIRE (1)

M. Léon Renier a bien voulu, il y a quelques mois, me communiquer deux séries d'inscriptions grecques provenant les unes des côtes asiatiques, les autres des côtes européennes de la mer Noire. Je lui ai dû le plaisir de réveiller des souvenirs qui seront bientôt déjà vieux de quinze ans, et d'avoir à repasser sur mes anciennes traces. C'est surtout la collection des inscriptions de Bithynie et de Paphlagonie qui m'a fait entreprendre tout un nouveau voyage dans une région jadis explorée et parcourue en divers sens par la mission que j'avais l'honneur de diriger; par malheur, ce n'était plus dans les rues et les maisons des villes, dans les vastes cimetières turcs des environs de Boli, parmi les ruines d'Uskub, que j'avais à poursuivre mes recherches ; c'était dans les divers ouvrages où sont épars les textes épigraphiques qu'a fournis jusqu'ici cette région montagneuse et boisée, où il reste encore tant à découvrir.

I

Le premier et le plus important des recueils que j'avais sous les yeux a été formé, il y a peu d'années (2), par M. Eusèbe Galmiche,

(1) Ce mémoire a été lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans les séances des 1er et 8 mai.

(2) La lettre d'envoi de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, à laquelle ces inscriptions avaient été communiquées par M. Galmiche et qui les a adressées au Comité des travaux historiques, ne dit point en quelle année M. Galmiche a fait le voyage en Bithynie qui lui a procuré ces textes.

Digitized by Google

inspecteur des forêts, chargé d'une mission en Asie Mineure par le ministre des finances. Il se compose de vingt textes grecs qui appartiennent tous à la partie orientale de l'ancienne Bithynie, au pays situé sur la rive droite du Sangarios. Tout étranger que ce voyageur fût aux études épigraphiques, ces textes ont été copiés par lui avec un soin, avec une exactitude qu'il convient de signaler hautement; quant à la traduction et aux explications qui les accompagnent dans son manuscrit, elles sont dues, dit la lettre d'envoi, à M. Zaccharidis, professeur au collége de Constantinople ; or elles témoignent d'une telle inexpérience qu'il est tout à fait inutile d'en tenir aucun compte.

Il y a une trentaine d'années, les textes recueillis par M. Galmiche étaient presque tous inédits ; un petit nombre d'entre eux seulement se trouvent dans le *Corpus inscriptionum Græcarum*. Ce sont les nos 1, 2, 10, 11, qui correspondent aux nos 3806, 3809, 3803, 3802 de Bœckh. En comparant les copies nouvelles aux anciennes, nous trouvons deux corrections intéressantes à y relever. A la seconde ligne du n° 3806, il faut lire les mots ΑΝΗΡ ΣΟΦΟΣ; c'est ce qu'avait déjà vu Mordtmann, et ce qu'il avait indiqué dans ses *Inschriften aus Bithynien*, n° 7. La lecture des lignes 5 et 6 du n° 3803 devient certaine par la comparaison de la copie de M. Galmiche avec celle que j'ai moi-même prise en 1861 (1). La copie de Vaughan, d'après laquelle Bœckh avait publié ce texte, lui offrait ces mots : θεὸν τὸν τῇδε μυστηρίων. Θεὸν lui avait à juste titre paru suspect; il avait corrigé θεο[λόγο]ν, qui donnait un sens satisfaisant. Ma copie porte à la ligne 5, Θ..S; au commencement de la ligne 6, ΧΟΟΝ. Celle de M. Galmiche est plus complète pour la ligne 5; elle a ΘΥΗ, et à la ligne 6 elle s'accorde tout à fait avec la mienne. On arrive ainsi, avec toute certitude, non pas à θεολόγον, mais à un mot qui désigne une autre fonction de ce culte local, au mot ΘΥΗΧΟΟΝ. Le mot θυηχόος, formé de θύω et de χέω, ne s'était encore rencontré que dans Eustathe (2), et l'on avait cru qu'il fallait peut-être lire θυηκόος, d'après Hésychius et une inscription attique (3). L'existence de ce composé, d'ailleurs parfaitement régulier, est aujourd'hui constatée ; il devait désigner celui qui répandait des parfums sur l'autel, qui y faisait brûler l'encens.

Depuis la publication du second volume du *Corpus*, terminé en 1843, la route qu'a suivie M. Galmiche a été parcourue par MM. Hom-

(1) *Exploration archéologique*, p. 47.
(2) Ἱερεὺς ὁ ὑπὲρ ἄλλων θύων, dit Eustathe, p. 1601, 3.
(3) Voir le *Thesaurus*, s. v.

Digitized by Google

maire de Hell, Mordtmann et moi ; aussi retrouvons-nous chez l'un ou l'autre de ces voyageurs la plupart des inscriptions récemment transcrites par notre compatriote. Les nos 13, 15, 17 sont, d'après Hommaire de Hell, dans le *Voyage archéologique* de Le Bas (t. III, nos 1174, 1176, 1812); les nos 4, 5, dans Mordtmann, *Inschriften aus Bithynien*, nos 8 et 4 (1); enfin les nos 6, 8, 12, 14, 18, dans notre *Exploration archéologique de la Galatie*, nos 41, 32, 24, 25 et 11.

Restent six inscriptions que nous n'avons retrouvées nulle part ailleurs; mais les nos 9, 19 et 20, dont les deux derniers sont chrétiens, ne se composent chacun que d'un ou deux mots. Viennent ensuite une inscription funéraire et une inscription votive sans intérêt; nous les donnons pour être complet :

1. (N° 3.) Avec cette indication : « Sur une colonne, aux environs de Boli. »

ΔΙΟΦΑΝΗΣΚΑΙΛΥΚΟΜΗΔΗΣΟΙΥΙΟΙΤΩΠΑΤΡΙ
ΔΙΟΦΑΜΗΚΑΙΙΟΥΛΙΑΜΗΤΡΙΖΩΣΙΝΚΑΙΔΙΟΦΑ
ΝΗΣΟΚΑΙΒΑΡΒΑΡΟΣ

Διοφάνης καὶ Λυκομήδης οἱ υἱοὶ τῷ πατρὶ
Διοφάνει καὶ Ἰουλίᾳ μητρὶ ζῶσιν καὶ Διοφά-
νης ὁ καὶ Βάρβαρος.

« Diophanès et Lycomédès à leur père Diophanès et à leur mère Julia encore vivants, avec le concours de Diophanès surnommé Barbaros. »

Ce que M. Galmiche appelle « une colonne » doit être un de ces cippes cylindriques qui se trouvent en si grand nombre à Boli, l'ancienne ville de Bithynium ou Claudiopolis, et dans les environs; on trouvera un de ces cippes, dont M. Galmiche a copié aussi l'inscription et qu'il appelle de même une colonne, celui de G. Pacrilius Longus, figuré dans l'*Exploration archéologique de la Galatie*, planche 9 (2). La formule μνήμης χάριν, que porte ce cippe et que l'on retrouve sur beaucoup d'autres tout semblables, montre que ces monuments, propres à ce district et qui offrent tous les mêmes profils, ont

(1) *Sitzungsberichte der Kœnigl. bayer. Akademie der Wissenschaften.* Philosophisch-philologische Classe. 7 mars 1863.

(2) Le mot ΘΑΜΑΡΙΣ que nous trouvons dans la copie de M. Galmiche confirme la correction Θάμυρις que nous avions proposée; notre copie donnait Θάλλυρις. Voir *Explor. arch.*, p. 55, n° 41.

Digitized by Google

bien en général un caractère funéraire. Or il est fréquent de voir un personnage s'ériger à lui-même, pendant sa vie, ζῶν καὶ φρονῶν, comme il dit, un tombeau déjà muni de son inscription ; il est plus rare de voir des enfants anticiper ainsi sur l'avenir et rédiger d'avance l'épitaphe de leurs parents. La correction Διοφάνει, à la seconde ligne, n'est pas douteuse ; quant au troisième des personnages qui concourent à élever le tombeau, ce doit être un autre membre de cette famille, où tous les hommes portaient le nom de Diophanès, quitte à se distinguer par des surnoms ; c'est sans doute un frère ou un neveu du mari de Julia. La seconde édition du Dictionnaire de Pape ne donne pas encore Βάρβαρος employé comme nom propre.

2. (N° 7.) « Dans la ville de Boli, sur une petite plaque (1). »

ΤΩΑΣΚΛΗΠΙΩ	Τῷ Ἀσκληπίῳ
ΚΑΙ ΥΠΗΠΕΡΙΚΛΗ	καὶ Ὑγίῃ Περικλῆ-
ΣΕΑΠΟΙΣ ΙΔΙΟΙΣΑ	ς ἀπὸ το[ῖς] ἰδίοις ἀ-
ΝΕΘΗΚΑΕΥΧΗΣ	νέθηκα εὐχῆς
ΧΑΡΙΝ	χάριν.

L'inscription est votive, en l'honneur d'Esculape et d'Hygie. Elle a été gravée par un certain Périclès. La forme Ὑγίῃ pour Ὑγιείᾳ s'était déjà rencontrée dans une inscription votive de la Dacie (2). Les mots qui suivent le nom de Périclès, tels qu'ils se présentent sur la copie, ne fournissent pas de sens ; on y aperçoit deux terminaisons de datif pluriel qui empêchent d'y chercher la suite des noms du donateur. Je ne trouve qu'une explication que je présente sous toute réserve : dans l'E, il faudrait voir ou une lettre ajoutée par une inadvertance du copiste, ou un de ces ornements en forme de feuille qui sont si fréquents sur les inscriptions de cette contrée à l'époque impériale. Je lirais ensuite ΤΟ[ΙΣ] ΙΔΙΟΙΣ ; il y a justement sur la copie, au milieu de la ligne 3, une lacune, un blanc que rempliraient parfaitement les deux lettres que je supplée. Ἀπὸ τοῖς ἰδίοις serait une traduction littérale et barbare de locutions latines telles que *de suo*, *de sua pecunia;* elle aurait remplacé, dans la formule dédicatoire donnée par ce Périclès au graveur, l'expression consacrée par l'usage classique, ἐκ τῶν ἰδίων. Les fautes de quantité, les barbarismes, les solécismes sont assez communs, au second et au troisième siècle de notre ère, dans ces inscriptions grecques provinciales, on pourrait presque dire rurales, pour que nous ne nous étonnions pas outre me-

(1) Ce qui veut dire probablement sur une plaque ou dalle de marbre.
(2) *C. I. Gr.*, 6815.

Digitized by Google

sure de cet emploi d'ἀπὸ avec le datif, tout insolite qu'il soit (1). Ligne 4, ἀνέθηκα, que porte la copie, ne s'écarte pas moins des habitudes du style épigraphique et est rare sur les marbres; c'est toujours ἀνέθηκε que l'on y rencontre; seulement ici l'incorrection ne s'explique pas, comme dans le cas précédent, par l'influence du latin sur quelqu'un qui savait mal le grec: c'est aussi la troisième personne, *dat*, *posuit*, *faciendum curavit*, qu'emploie d'ordinaire chez les Romains le style lapidaire (2).

3. (N° 16.) Nous arrivons à la seule qui soit vraiment importante des inscriptions encore inédites que renferme le recueil de M. Galmiche. Elle a été trouvée par lui à *Amastra*, l'ancienne Amastris. Il ne donne aucune indication sur le marbre qui la porte ni sur la forme des lettres; mais de son contenu il résulte assez clairement qu'elle ornait le piédestal d'une statue, et l'on peut conclure de l'extrême correction de la copie, où il n'y a pas une lettre à changer, qu'elle a été gravée en grands et beaux caractères et qu'elle est fort bien conservée. La voici.

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ
ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΕΤΕΙΜΗΣΕΝ
ΑΚΑΙΚΙΛΙΟΝΓΑΙΟΥΥΙΟΝΚΛΟΥΣΤΟΥ
ΜΕΙΝΑΠΡΟΚΛΟΝΤΟΝΠΟΝΤΑΡΧΗΝΚΑΙ
ΛΕΣΒΑΡΧΗΝΚΑΙΥΙΟΝΤΗΣΛΕΣΒΟΥ
ΠΡΩΤΕΥΟΝΤΑΤΩΝΕΠΑΡΧΕΙΩΝ
ΠΑΣΗΣΑΡΕΤΗΣΧΑΡΙΝΑΝΕΣΤΗΣΕΝ
ΛΑΙΛΙΟΣΛΟΥΚΑΝΟΣΤΟΝΕΑΥΤΟΥ
ΦΙΛΟΝΥΠΕΡΦΥΛΗΣΔΙΟΣΚΟΥΡΙΑΔΟΣ

Ἀγαθῇ τύχῃ.
Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτείμησεν

(1) M. Miller veut bien me faire part d'une conjecture qui mérite une sérieuse attention. La principale difficulté de la restitution que je propose, c'est l'E qui suit le C final de Περικλῆς. Au lieu de le supprimer, comme j'avais été conduit à le faire, il y verrait la trace d'un K mal lu; dans le Π qui vient ensuite, un T et la première branche d'un ω, dont l'O représenterait le reste. Une correction analogue établirait l'ω là où M. Galmiche a lu ΙΔΙΟΙC. On reviendrait donc à la formule ordinaire, ἐκ τῶν ἰδίων, ainsi écrite sur la pierre : ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ. Il y aurait peut-être un peu plus à changer à la copie, mais on aurait au moins l'avantage de ne pas imputer au rédacteur de l'inscription une aussi étrange faute contre la grammaire.

(2) On trouve pourtant en latin quelques exemples de la première personne, comme m'en avertit M. Egger; voir dans Orelli-Henzen les nos 4635, 4643, 4648, etc.

Digitized by Google

Α(ὖλον) Καικίλιον Γαίου υἱὸν Κλουστου-
μείνᾳ Πρόκλον τὸν Ποντάρχην καὶ
Λεσβάρχην καὶ υἱὸν τῆς Λέσβου
πρωτεύοντα τῶν ἐπαρχειῶν
πάσης ἀρετῆς χάριν · ἀνέστησεν
Λ(ούκιος) Αἴλιος Λουκανὸς τὸ ἑαυτοῦ
φίλον ὑπὲρ φυλῆς Διοσκουρίαδος.

« Sous l'invocation de la bonne fortune.

« Le sénat et le peuple ont honoré Aulus Cæcilius Proclus, fils de Caius Cæcilius Proclus, de la tribu Clustumina, Pontarque, Lesbarque, fils de Lesbos, le premier des provinciaux, pour toutes ses vertus. Cette statue de son ami, Lucius Ælius Lucanus l'a élevée au nom de la tribu Dioscurias. »

C'est un provincial que cet A. Cæcilius Proclus; l'inscription même qui lui était consacrée le dit de la manière la plus claire; mais il était citoyen romain, inscrit dans la tribu Clustumina. C'est là un détail qui mérite d'être remarqué; jusqu'à ces derniers temps, on n'avait relevé la mention de la tribu Clustumina que sur des monuments qui concernaient des citoyens domiciliés en Italie (1). Seules, deux inscriptions de la ville pisidienne de Cibyra, publiées en 1852 par Henzen, nous avaient montré un autre provincial, Q. Vératius Philagros, personnage important de cette région, inscrit, l'an 73 de notre ère, dans cette même tribu. Notre texte fournit le second exemple connu d'un provincial, d'un Grec appartenant à la tribu Clustumina. C'était, en général, à la tribu Quirina qu'avaient été rattachés les habitants de la Grèce et de l'Asie Mineure qui, de manière ou d'autre, avaient reçu le droit de bourgeoisie romaine; mais cette règle comportait des exceptions dont la raison nous échappe. Pour la province de Bithynie, nous n'avions encore que l'état civil de deux citoyens romains, domiciliés l'un à Nicée, l'autre à Sinope; or, l'un et l'autre faisaient partie de la tribu Pollia. L'inscription d'Amastris présente donc de ce chef une première particularité curieuse.

La cité dont le sénat et le peuple ont honoré Cæcilius n'est pas nommée ; mais l'inscription a été trouvée à Amastra, et cette petite ville occupe le site même de l'ancienne Amastris, dont elle a conservé le nom. Plusieurs autres inscriptions honorifiques du même

(1) Grotefend, *Imperium Romanum tributim distributum*, Hannover, in-8, 1863, p. 166.

Digitized by Google

genre ont été recueillies à Amastris, qui était le chef-lieu d'une moitié de la province. Il n'y a donc point à douter que ce ne soient le sénat et le peuple d'Amastris qui aient témoigné leur reconnaissance à Cæcilius. Quant à la statue qui surmontait le piédestal retrouvé, après le décret rendu en l'honneur de ce personnage, Ælius Lucanus, fier de pouvoir s'intituler l'ami du grand homme de la province, en aurait fait les frais et l'aurait consacrée au nom de la tribu Dioscurias, dont il faisait partie. Dans la plupart des inscriptions honorifiques d'Amastris, le peuple seul est mentionné (1); il n'y a pourtant rien d'exceptionnel dans la rédaction de notre nouveau texte, car le sénat et le peuple d'Amastris figurent ensemble dans une inscription en l'honneur de Marc-Aurèle et de Vérus (2).

Le titre de Pontarque est le premier que reçoive, dans notre inscription, A. Cæcilius Proclus. Ce titre était déjà connu par des marbres de Pompéiopolis et de Sinope, ainsi que par une belle inscription de Prusias ad Hypium (3). La Bithynie et le Pont étaient réunis sous un même gouverneur romain, qui fut jusqu'à Trajan un proconsul, puis ensuite, presque constamment, un légat impérial; mais les deux parties de cette vaste province, l'occidentale et l'orientale, avaient chacune sa vie provinciale séparée, son congrès de délégués nommés par les principales cités (συνέδριον, κοινοβούλιον, *concilium*) (4), ses jeux, dont cette diète avait réglé le budget et le programme, et que présidait à Nicomédie le Bithyniarque (5), à Amastris le Pontarque (6), enfin son culte de Rome et d'Auguste, à la tête duquel était placé, chef de toute une hiérarchie sacerdotale, en Bithynie l'ἀρχιερεὺς τῆς Βιθυνίας (7), dans le Pont l'ἀρχιερεὺς τοῦ Πόντου (8). Par excep-

(1) *C. I. Gr.*, 4149, 4150, 4150 *c*.

(2) Ibidem, 4152 *d*.

(3) *C. I. Gr.*, 4157 et la note de Franz, ainsi que le n° 4183, dont la provenance est incertaine. Pour l'inscription de Prusias, voir *Voyage archéologique*, partie V, 1178, et les notes de Waddington.

(4) Sur l'identité probable du συνέδριον et du κοινοβούλιον, deux termes servant à désigner, suivant les lieux et peut-être suivant les temps, une même institution, voir les observations de Waddington, au n° 1176.

(5) Amastris prend le titre de métropole du Pont, comme Nicomédie celui de métropole de la Bithynie. V. Mionnet, t. II (p. 39) et *Supplément*, t. IV (p. 554 et 564). Franz a cru retrouver le même titre dans le n° 4149 du *Corpus;* mais sa restitution, vu le mauvais état de la copie, est si conjecturale que nous n'osons pas nous prévaloir de ce texte.

(6) *C. I. Gr.*, 1720, 3428.

(7) Ce titre ne s'est pas encore trouvé dans les inscriptions.

(8) Une autre inscription d'Amastris mentionne un personnage considérable du second siècle de notre ère, Lépidus, qui nous était déjà connu par Lucien (*Alexan-*

Digitized by Google

tion, tel ou tel provincial, plus riche, plus influent dans la contrée qu'aucun de ses contemporains, réunissait parfois dans sa personne les dignités que pouvait déférer le suffrage des deux diètes de la province: il était Bithyniarque et Pontarque. Etait-ce successivement, était-ce dans le même moment qu'il remplissait ces deux charges? Nous l'ignorons; mais à en juger par les textes qui nous sont parvenus, le cas était rare (1). D'ordinaire, le κοινὸν Βιθυνίας et le κοινὸν Πόντου restaient tout à fait indépendants l'un de l'autre, dualité dont témoigne le titre officiel que porte la province, *Bithynia et Pontus*, *Pontus et Bithynia*, *Bithynia Pontus* (2). Il y a là un régime tout à fait analogue à celui de la province *Lycia et Pamphylia*, qui, elle aussi, avait en double prêtres, diète et jeux, enfin tout son organisme provincial (3). Pour la Bithynie et le Pont, l'ensemble des indices que nous avons relevés met hors de doute l'existence de deux fédérations provinciales (κοινά); mais nous sommes inégalement renseignés sur leur rôle et leur action. Le κοινὸν Πόντου, auquel appartiennent le Pontarque et le Grand-Prêtre du Pont, n'a pas encore été rencontré dans les inscriptions et n'a pas frappé de monnaies, ou du moins de monnaies qui nous soient parvenues (4), tandis que le κοινὸν

dre, 25); il est ἀρχιερεὺς τοῦ Πόντου (*C. I. Gr.*, 4149; cette ligne est d'une lecture certaine). Nous suivons ici la théorie de M. Waddington, qui distingue les Asiarques, Bithyniarques, Lyciarques, etc., des grands-prêtres de la province; dans les premiers il voit les agonothètes des jeux, tandis que les seconds seraient proprement chargés du culte de Rome et d'Auguste (*Voy. arch.*, partie V, notes du n° 885). Cette opinion a récemment été combattue par Marquardt, dans un intéressant article de l'*Ephemeris epigraphica* (t. I, p. 200-214), intitulé *De provinciarum romanarum conciliis et sacerdotibus*. Pour lui *Asiarque* et *grand-prêtre de l'Asie*, par suite *Pontarque* et *grand-prêtre du Pont*, sont des titres synonymes. A son tour, cette doctrine, qui semble mieux s'accorder avec certains textes, a beaucoup de peine à en expliquer d'autres, sur lesquels s'était appuyé M. Waddington. Dans l'état actuel de nos connaissances, peut-être est-il difficile d'arriver à une solution qui s'impose; il faut attendre de nouveaux textes.

(1) Cela ne s'est encore rencontré qu'une fois, dans une inscription de Prusias ad Hypium (*Voy. arch.*, partie V, 1178).

(2) Sur l'origine, les limites et les divisions de cette province, on a d'abord la dissertation soigneusement faite, mais déjà vieillie, de Schœnemann, *De Bithynia et Ponto provincia romana*, Gœttingen, 1845, in-4; puis tous les renseignements fournis depuis lors par les inscriptions se trouvent condensés dans un chapitre de l'excellent *Manuel des antiquités romaines* que publient de concert Joachim Marquardt et Th. Mommsen. C'est au tome IV, p. 191 à 200.

(3) Voir les notes de Waddington, aux n°s 1221 et 1224 (*Voy. arch.*, partie V), et l'article de Marquardt cité plus haut.

(4) On trouve bien sur les monnaies de Neo-Cæsarea un κοινὸν Πόντου (Mionnet, *Supplément*, IV, p. 447 à 453); mais il ne s'agit pas ici de l'*ora Pontica* ou côte pon-

Digitized by Google

Βιθυνίας a émis en son nom des monnaies et se trouve mentionné dans des inscriptions. Médailles et inscriptions sont du règne d'Adrien ou postérieures ; on a voulu en conclure que toute cette organisation de la Bithynie ne datait que du second siècle de notre ère, des priviléges accordés par Adrien à la Bithynie pour l'amour d'Antinoüs, qui en était originaire (1). Il paraît qu'en effet Adrien, pour ce motif, témoigna beaucoup de faveur à la Bithynie ; mais l'analogie des provinces voisines conduit à croire que pas plus en Bithynie que dans l'Asie propre et en Galatie on n'attendit si tard pour constituer ces diètes. C'est de la fondation des temples de Rome et d'Auguste qu'elles semblent dater, et ce culte qui devient bientôt, en laissant Rome de côté, le culte des Césars divinisés, s'établit et se développe partout dès les dernières années d'Auguste et sous Tibère. Pour n'emprunter nos exemples qu'à cette région de l'empire, ne voit-on pas une province voisine de la Bithynie, la Galatie, avoir dès le lendemain même de l'annexion son κοινὸν Γαλατῶν ? Et pourtant n'y aurait-il pas eu lieu de craindre qu'elle ne fût plus remuante et plus difficile à gouverner que la Bithynie, déjà façonnée au joug depuis près d'un siècle ?

La ligne suivante nous révèle une autre association du même genre, une autre unité historique et géographique se perpétuant de même sous la domination romaine. L'île de Lesbos faisait partie de la province d'Asie ; mais elle avait son Κοινὸν Λεσβίων, son temple d'Auguste et de Rome, ses jeux spéciaux dont les frais étaient supportés en commun par les villes encore florissantes d'Érésos, de Méthymne et de Mitylène. C'est ce qu'auraient déjà pu faire deviner les monnaies impériales grecques frappées au IIe siècle, avec l'effigie de Marc-Aurèle et de Commode et la légende κοινὸν Λεσβίων (2) ; mais aucun des textes épigraphiques retrouvés dans l'île de Lesbos ne nous avait fourni les moyens de constater et d'affirmer ce qu'il était permis de supposer (3) ; aussi Marquardt n'avait-il pas compris le κοινὸν Λεσβίων parmi les diètes provinciales dont il avait récemment cherché à dresser une liste complète. Voici cette lacune en partie comblée, et cela

tique, qui faisait partie de la province de Bithynie et de Pont ; il s'agit du Pont Polémoniaque, annexe de la Galatie.

(1) C'est l'opinion de Schœnemann.

(2) Mionnet, t. III, p. 35 ; *Supplément*, t. VI, p. 49-51.

(3) Rien non plus à ce sujet parmi les inscriptions copiées par Cyriaque d'Ancône à Lesbos, recueil qui vient d'être retrouvé en Italie et publié par M. Kaibel dans le premier fascicule du tome II de l'*Ephemeris epigraphica*, sous ce titre : *Cyriaci Anconitani inscriptionum Lesbiacarum sylloge inedita*, p. 1-24.

Digitized by Google

par une inscription dont la provenance ne semblait pas promettre ce renseignement, par un monument appartenant aux côtes du Pont-Euxin. On peut maintenant s'attendre à rencontrer un jour, sur quelque marbre de Lesbos ou des pays voisins, la mention du grand dignitaire qui devait être à la tête de tout cet organisme, le titre d'un *grand-prêtre de Lesbos* (ἀρχιερεὺς Λέσβου), auquel succéda plus tard, quand s'établit la hiérarchie ecclésiastique, le métropolitain de Mitylène (1).

Après le titre de Lesbarque, vient celui de *fils de Lesbos* (υἱὸς τῆς Λέσβου) donné à notre personnage. M. Waddington a relevé dans les inscriptions de cette époque et de cette région de nombreux exemples de formules analogues (υἱὸς τῆς γερουσίας, υἱὸς τῆς πόλεως, υἱὸς τοῦ δήμου, υἱὸς τῶν νέων, υἱὸς Ἀφροδισιέων, υἱὸς Κοτιαέων, etc.) (2). Il a comparé ces adoptions « aux bourses entretenues dans les colléges par nos départements et nos communes; elles avaient sans doute, dit-il, pour but d'élever aux frais de l'État ou d'un corps public des enfants de citoyens pauvres. Les inscriptions prouvent que ces fils adoptifs arrivaient souvent à d'assez hautes fonctions municipales. » Nous avons peine à admettre cette explication, que M. Waddington ne présente lui-même que sous toutes réserves : « on ne sait rien de positif, remarque-t-il avant d'émettre cette conjecture, sur la nature de ces adoptions. » Comme il est le premier à l'observer, les personnages ainsi dénommés occupent le plus souvent dans leur cité ou même dans la province une situation hors ligne; or, nous le savons par plus d'un témoignage, c'était surtout alors par son opulence que l'on arrivait à ces dignités d'agonothète et de grand-prêtre de la province. La première condition requise, c'était de pouvoir subvenir libéralement, de sa bourse, aux frais des jeux et du culte, de décharger d'autant ses concitoyens, et de les faire profiter ainsi dans une large mesure, par la pompe des fêtes offertes et par d'abondantes distributions, de sa richesse héréditaire. Là où il y a une vie politique, des débats oratoires, des guerres extérieures, il est possible à un homme parti de bas, à un orphelin sans fortune de se pousser, par son éloquence ou ses talents militaires, jusqu'au premier rang; mais y avait-il rien de pareil dans les conditions que la conquête romaine avait faites aux provinces? On ne voit pas quelles occasions

(1) Lequien, *Oriens Christianus*, I, p. 953.

(2) *Voy. arch.*, partie V, 53, 1602 et 1602 *a*. Nous retrouvons encore une de ces formules à Thasos (Conze, *Reise auf den Inseln des Thrakischen Meeres*, p. 18): υἱὸς τῆς γερουσίας.

Digitized by Google

de se distinguer et de faire leur chemin y auraient trouvées des jeunes gens nourris par la charité publique, des boursiers, comme nous dirions. Il y a plus : quelques-unes des inscriptions qui contiennent ces titres nous prouvent que ceux qui les portent appartenaient à des familles déjà riches et considérées, qui avaient pu payer les frais de leur éducation ; ainsi une inscription de Stratonicée nous montre un certain Tibérius Claudius Théophanès, citoyen romain, qui est appelé « fils de la ville » ; or ce personnage a non-seulement un père naturel, Ti. Claudius Léon, mais un père adoptif, Pythéas Scorpon, et, tout enfant encore, il a porté le titre de gymnasiarque, ce qui suppose que l'un de ses deux pères a supporté, au nom de l'enfant, pendant l'année de cette gymnasiarchie, les dépenses du gymnase (1). Nous inclinerions donc à ne voir là qu'un pur titre d'honneur (2). A l'origine, il y a peut-être eu dans toutes ces cités des adoptions réelles, analogues à cette protection qu'Athènes assurait aux orphelins dont les pères étaient morts en combattant pour la patrie ; mais, une fois l'indépendance perdue, cette institution aurait changé de caractère ; l'adoption serait devenue purement fictive et honorifique. Il se serait passé là quelque chose de semblable à ce qui est arrivé pour ce terme de *néocore*, dont la fortune a été si singulière ; à l'origine, il désignait le balayeur du temple, et il a fini par représenter une distinction que se disputaient à l'envi les plus riches cités et qu'elles étaient fières d'inscrire sur leurs médailles. La vanité provinciale, sans cesse occupée à trouver de nouveaux titres qui la satisfissent et qui provoquassent l'ambition et la libéralité des particuliers, a imaginé, entre autres appellations pompeuses, cette formule qui semblait établir un lien de filiation entre la cité ou l'un de ses corps constitués et quelque citoyen distingué. Fréquente, on le voit par les exemples que nous avons cités, dans les provinces de l'Asie

(1) *Voy. arch.*, partie V, 525. Cf. une autre inscription de Stratonicée dans le *Corpus*, 2719. Trois inscriptions de Téos (*C. I. Gr.*, 3081, 3082, 3083) nous montrent de même un personnage important qui a aussi un père naturel et un père adoptif, et qui n'en est pas moins appelé υἱὸς τοῦ δήμου. A Smyrne un *fils du peuple*, C. Julius Mythreos, est prêtre héréditaire (διὰ γένους) des Césars (*C. I. Gr.*, 3173). Cf. ibid., 3570, 3571.

(2) C'était ainsi que l'avait compris un savant du dernier siècle, Boze (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XV, p. 474). Il cite à ce propos une phrase d'Apulée qui confirme tout à fait cette interprétation.

Celui-ci, parlant (*Metamorph.*, IV, ch. 26) d'une jeune fille qui a été enlevée par des brigands au moment où elle allait épouser un des plus beaux partis de la province, s'exprime ainsi : « Speciosus adolescens, inter suos principalis, quem filium publicum omnis sibi civitas cooptavit. »

Digitized by Google

continentale, cette expression, à notre connaissance du moins, n'avait pas encore été relevée à Lesbos.

La formule qui vient ensuite, πρωτεύοντα τῶν ἐπαρχειῶν, n'est pas moins digne d'attention. Rien de plus commun, dans les monuments, que ces expressions : « le premier de la cité, le premier de la nation, le premier de la province ». Strabon emploie aussi le verbe πρωτεύω de la même manière que notre texte ; en parlant de Tralles, il dit : ἀεί τινες ἐξ αὐτῆς εἰσὶν οἱ πρωτεύοντες κατὰ τὴν ἐπαρχίαν (1). Ce qu'il y a ici de particulier, c'est que la formule a un caractère bien plus général. A la traduire mot à mot, elle reviendrait à ceci : « le premier des provinciaux. » Il est probable que, dans la pensée du rédacteur de cette inscription, αἱ ἐπαρχεῖαι, ce sont seulement les provinces dont il est question dans l'inscription, les provinces riveraines du Pont-Euxin et de la mer Égée. Quoi qu'il en soit du sens qu'il y a attaché, cette désignation, sous une forme plus compréhensive qu'il n'est ordinaire, est, elle aussi, une nouveauté épigraphique. Les expressions πάσης ἀρετῆς χάριν reviennent sans cesse dans les monuments de ce genre.

Les inscriptions nous avaient déjà fourni les noms des tribus de plusieurs cités bithyniennes (2) ; nous n'en possédions encore aucune pour Amastris. Le nom de la *tribu Dioscourias* provient probablement des relations commerciales entretenues par Amastris avec la ville de Dioscouris, située vers le fond du Pont-Euxin, en Colchide, au pied du Caucase.

Il reste à déterminer l'époque à laquelle appartient ce monument curieux à tant d'égards. Aucune date n'y est marquée ; à n'en considérer que les termes, il pourrait appartenir indifféremment à l'un des deux premiers siècles de notre ère, ou même à la première moitié du troisième. Différents indices nous conduisent pourtant à la faire remonter assez haut. Nous n'avons point, par malheur, le monument sous les yeux, et nous n'en possédons pas d'estampage ; pourtant le manuscrit, qui dans d'autres textes nous offre les formes lunaires du sigma et de l'epsilon, nous présente partout ici des formes carrées ; il n'indique point non plus une seule ligature. Dans la formule initiale, l'iota est ascrit. L'orthographe est très-correcte, sauf que, dans plusieurs mots, la diphtongue ει remplace l'ι long (3). Mais cette

(1) XIV, 1, 42 (p. 649).

(2) *Exploration archéologique*, p. 88. *C. I. Gr.*, 3773.

(3) Le seul I bref qui soit ainsi représenté par ει est celui d'ἐπαρχία ; mais la forme ἐπαρχεία, on peut s'en assurer par le *Thesaurus*, semble avoir été de très-bonne heure en usage concurremment avec ἐπαρχία.

Digitized by Google

habitude est très-ancienne ; on la trouve dans le texte grec du monument d'Ancyre (1). De même dans les incriptions latines, jusque vers le commencement de notre ère, *i* est presque toujours représenté par la diphtongue *ei*. Nous verrions encore un signe d'antiquité relative dans le soin avec lequel les noms du personnage, très-fier sans doute d'un titre de citoyen qui était encore rare, sont écrits à la manière romaine. L'inscription de Q. Vératius Philagros, ce Cibyrate qui, lui aussi, appartient à la tribu Clustumina, date de l'an 73 de notre ère. D'après l'ensemble des indices que nous venons d'énumérer, c'est vers ce temps, vers la fin du premier siècle de notre ère, que nous inclinerions à chercher le moment où A. Cæcilius Proclus a rempli de sa réputation, et de ce que notre texte appelle *ses vertus*, tout à la fois l'île de Lesbos et la côte pontique.

II

C'est à la côte européenne du Pont-Euxin qu'appartiennent trois autres textes grecs, qui ont été transcrits et communiqués au ministère des affaires étrangères par le consulat de France à Galatz. Ils proviennent de la ville de Tomis, célèbre par l'exil d'Ovide. Cette cité, on en avait longtemps cherché en vain la place; les Russes avaient voulu la trouver à l'embouchure du Dniester, là où ils ont fondé Ovidiopol. D'autres, comme Forbiger, qui suivait la Motraye, l'avaient mise moins loin de son site réel, au sud des bouches du Danube, dans l'eyalet de Silistrie, à Tomiswar ou Ieni-Pangola (2). C'est en 1853 que cette erreur a été relevée pour la première fois (3); la présence et les recherches des officiers français pendant la guerre de Crimée, puis les travaux du chemin de fer, en remuant les terres et en faisant sortir du sol de nombreux débris, ont achevé la démonstration et permis de fixer d'une manière certaine, sur le promontoire même qu'occupe aujourd'hui Kustendjé, l'emplacement de l'ancienne Tomis (4).

(1) Voir sur cette habitude l'*Exploration archéologique*, p. 29 et 30.

(2) *Handbuch der alten Geographie*, t. III, p. 1099.

(3) Les premiers écrits où ait été signalée la vraie position de Tomis sont de 1852 et 1853. L'Académie de Vienne était saisie dès 1852 (voir p. 19, n° 2). En 1853 paraissaient une dissertation du Dr Becker (*Beitræge zur genaueren Kenntniss Tomi's und der Nachbarstædte* dans l'*Archiv für Philologie und Pædagogik* de Joh. Christ. Iahn, t. XIX, p. 325-373) et la brochure de M. André Pappadopoulo Vréto, intitulée *Sulla scoperta di Tomi* (Athènes, in-8). M. Vréto affirme avoir fait la première découverte en août 1851 ; dès l'été suivant, M. Tedeschi trouvait de nouveaux textes.

(4) MM. Blondeau et Robert, alors sous-intendants militaires, ont profité de leur

Digitized by Google

De ces textes, le n° 3 n'est autre que l'épitaphe d'un médecin originaire de Tomis, épitaphe métrique, en hexamètres et en dialecte dorien, qui a été copiée par M. Desjardins et publiée par lui dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, 1868, p. 91-92 (n° 100 des textes contenus dans sa *Lettre à M. Henzen sur quelques inscriptions inédites de Valachie et de Bulgarie*). La copie que j'ai à ma disposition est très-inférieure à celle qu'a prise du monument M. Desjardins. M. Miller, s'étant d'ailleurs occupé de restituer les parties les moins gâtées du monument, en a tiré tout ce qu'il contenait d'intéressant. Le reste n'est qu'un verbiage sans importance. J'indiquerai seulement une correction que me suggère ma copie : à la fin du troisième vers, je distingue très-nettement ЄCCOMЄNOICIN, ce qui donne la formule épique ἐσσομένοισιν ἀκούην, qui se trouve répétée à la fin du dernier vers, comme le montre aussi la copie de M. Desjardins.

Les deux autres inscriptions me paraissent inédites. Aucune indication sur la forme ni la hauteur des lettres ; elles ont été, dit l'auteur du rapport, « découvertes dans les environs de Kustendjé. » D'après le caractère des lettres, qui, sur les copies que j'ai reçues, sont très-ornées, ainsi que d'après la fréquence des ligatures, nous serions disposés à croire ces inscriptions du second ou peut-être même du troisième siècle de notre ère. Nous donnerons d'abord, comme la plus complète, celle qui porte le n° 2 dans le manuscrit :

4.	ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗΙ	Ἀγαθῇ τύχῃ.
	Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ ο ΔΗΜΟΣ	Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος
	ΤΗΣ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ	τῆς μητροπόλεως
	ΤΟΜΕΩΣ ΣΟΣΣΙΑΝΑ	Τόμεως Σόσσιαν Ἀ-
	ΦΡΙΚΑΝΑ ΓΥΝΑΙΚΑ 5	φρικανὰ[ν] γυναῖκα
	ΚΥΗΤΟΥ ΙΕΡΑΣΑΜΕ	Κυήτου ἱερασαμέ-
	ΝΗΝ ΜΕΤΡΙ ΘΕΩΝ	νην μετρὶ Θεῶν
	ΘΥΓΑΤΕΡΑ · Γ · ΙΛΙΟΥΑ	θυγατέρα Γ(αίου) Ἰλίου Ἀ-
	ΦΡΙΚΑΝΟΙ ΥΠΕΡΒΑ	φρικανοῦ ὑπερβα-
	ΛΟΜΕΝΗΝ ΤΑΣΠΡΟΕ 10	λομένην τὰς πρὸ ἑ-
	ΑΥΤΗΣ ΚΑΙ ΕΠΙΚΟΣΜΗ	αυτῆς καὶ ἐπικοσμή-
	ΣΑΣΑΝ ΤΗΝ ΘΕΟΝ ΑΝΑ	σασαν τὴν θεὸν ἀνα-

séjour à Kustendjé pour y recueillir et pour y arracher à la destruction plusieurs curieux monuments épigraphiques. M. Robert en a rapporté plusieurs en France et il a offert au Musée du Louvre la belle inscription qui figure dans le catalogue de M. Frœhner sous le n° 77.

Digitized by Google

ΘΗΜΑΣΙΝ ΧΡΙΣΕΟΙΣ		θήμασιν χρισέοις
ΤΕΙΜΗΣ ΧΑΡΙΝ	14	τειμῆς χάριν.

« Sous l'invocation de la bonne fortune.

« Hommage du sénat et du peuple de la métropole Tomis à Sossia Africana, femme de Quietus, prêtresse de la mère des dieux, fille de C. Ilius Africanus; elle s'est montrée supérieure à toutes les prêtresses qui l'avaient précédée et elle a fait hommage à la déesse d'offrandes en or. »

Plusieurs des fautes d'orthographe que contient cette inscription, l'omission d'un ν à la ligne 5, la confusion de l'ι et de l'υ à la ligne 13, l'omission d'un λ dans ὑπερβαλλομένην, ne tiennent peut-être qu'à des inadvertances du copiste; μετρὶ pour μητρὶ doit appartenir au monument lui-même. Nous retrouvons ici cette mention du titre de métropole appliqué à Tomis, que M. Desjardins, en 1868, signalait comme fournie pour la première fois par les inscriptions qu'il rapportait (1). La formule ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος s'était rencontrée dans une inscription de cette même provenance, datée du règne d'Adrien (2). Le culte de la mère des dieux était déjà représenté, pour Tomis, par une inscription de la fin du IIIe siècle (3).

5 (n° 1 du recueil).

		[Ἀγαθῇ τύχῃ.]
		[Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος
		τῆς μητροπόλεως
		Τόμεως Ἀφρικα-]
ΝΟΝΚΥ·Ι·ΤΟΝΣΤΡΑ	5	νὸν Κυῆτον στρα-
ΤΕΥΣΑΜΕΝΟΝΕΝΔΟ		τευσάμενον ἐνδό-
ΞΩΣΚΑΙΑΓΟΡΑΝΟΜΗ		ξως καὶ ἀγορανομή-
ΣΑΝΤΑΕΠΙΦΑΝΩΣ		σαντα ἐπιφανῶς
ΚΑΙΥΠΕΡΒΑΛΟΜΕΝΟΝ	10	καὶ ὑπερβαλλόμενον
ΤΟΥΣΠΡΟΕΑΤΟΥΤΕΙΜΗ		τοὺς πρὸ ἕα[υ]τοῦ τειμῆ[ς
ΧΑΡΙΝ ΑΝΕΣΤΗΣΕΝ		χάριν, ἀνέστησέν
ΤΕΤΟΝΑΝΔΡΙΑΝΤΑΣΟΣ		τε τὸν ἀνδριάντα Σόσ-
ΣΙΑΑΦΡΙΚ·ΗΓΥΝΗΑΥΤΟΥ	14	σια Ἀφρικ(ανὰ) ἡ γυνὴ αὐτοῦ.

« Hommage du sénat et du peuple de la métropole Tomis à...

(1) Desjardins, *Lettre à Henzen*, nos 100 et 103. Les médailles l'avaient déjà donnée. Voir Mionnet, t. I, p. 362-363; *Supplément*, t. II, p. 185-205.

(2) Ibid., 103.

(3) 5 du recueil de M. Renier.

Digitized by Google

Africanus Quietus, pour ses brillants services militaires, pour la distinction avec laquelle il a rempli les fonctions d'agoranome, pour s'être montré supérieur à tous ses prédécesseurs; sa femme, Sossia Africana, a élevé la statue. »

Nous avons restitué tout le commencement de l'inscription d'après la précédente; les deux piédestaux et les deux statues se faisaient pendant. On arrive ainsi à un même nombre de lignes; il ne manque que le prénom du personnage. Je ne m'explique l'aspect que présente la première ligne dans la copie que par une inadvertance du copiste, qui aura pris la barre transversale de l'H pour un signe de ponctuation, puis, pour la symétrie, en aura ajouté un second de l'autre côté du seul des jambages verticaux qu'il apercevait. Le monument de Sossia Africana nous prouve que son mari portait bien le *cognomen* Quietus. Après avoir servi, peut-être dans la légion XI Claudia Pia Fidelis, dont la présence prolongée sur cette frontière nous est attestée par plusieurs textes (1), Quietus était arrivé à quelque grade de sous-officier, ce qui donne lieu à l'emphase provinciale de célébrer la gloire dont il s'est couvert à l'armée; puis il s'était retiré à Tomis et y avait rempli les fonctions d'*agoranome* ou de surveillant du marché.

Voilà tout ce que nous apprennent les deux textes inédits qui nous sont arrivés de Kustendjé; mais on nous permettra de saisir cette occasion pour en faire connaître d'autres qui, quoique publiés depuis plusieurs années en Grèce, ne paraissent point être arrivés jusqu'en Occident (2), et pour réunir, à ce propos, toutes les données éparses dans les inscriptions sur l'histoire de Tomis et l'organisation

(1) Dio Cassius, LV, 23. Inscription de Chersonesos dans Kœhne, *Beiträge zur Geschichte und Archæologie von Chersonesus in Taurien*, p. 308. L'*Itinéraire d'Antonin* place son quartier général à Dorostorum, sur le Danube.

(2) Ce qui le prouve, c'est que des quatre inscriptions latines que donne M. Komanoudis, il en est une qui ne figure pas dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, pas même au supplément du t. III. La voici telle que la publie M. Koumanoudis :

I. O. M.
heroi (?)
Q. Trebellius
Q. f. [F]ab. Maximus Roma
s. leg. V. Mac.
trecenariu[s
coh. III. pr.
v. s.

Digitized by Google

du groupe de cités grecques appartenant à la province de Mœsie dont elle était la capitale (1).

C'est par M. Et. Koumanoudis, le savant épigraphiste athénien, que les inscriptions grecques de Tomis les plus longues et les plus curieuses ont été éditées dans la Νέα Πανδῶρα du 1er juin 1868. Elles avaient été envoyées à la Société archéologique d'Athènes par M. Karankiozogli, Grec établi à Kustendjé ; il paraît que plusieurs d'entre elles ont été depuis lors employées de nouveau comme pierres à bâtir par la compagnie du chemin de fer, dont les travaux les avaient fait sortir de terre, et sont ainsi perdues de nouveau pour la science. Les copies paraissent avoir été faites avec soin ; la compétence et l'exactitude de M. Koumanoudis nous garantissent et l'authenticité de ces documents et le scrupule avec lequel il a transcrit les textes qu'il avait sous les yeux. Par malheur, la nature du journal où il publiait ces inscriptions l'a forcé à ne les donner qu'en caractères typographiques ordinaires et à n'y joindre que quelques notes rapides qui n'éclaircissent pas toutes les difficultés ; nous ne pouvons donc, là où il y a des lacunes, juger de leur étendue, relever les vestiges encore subsistants et entreprendre une restitution complète. Heureusement, les plus importants de ces textes ont été retrouvés en assez bon état pour nous fournir, dès maintenant, un très-précieux supplément d'informations sur la province de Mœsie inférieure et la ville de Tomis.

Les monuments édités par M. Koumanoudis sont au nombre de dix-huit ; mais les trois derniers ne sont que des fragments sans importance, composés de quelques mots ou de quelques lettres. Restent quinze textes, dont quatre latins et onze grecs, c'est-à-dire plus d'inscriptions grecques qu'à eux tous n'en ont donné les savants qui ont jusqu'ici publié des monuments provenant de Tomis (2). Des textes

(1) Les premières inscriptions de Tomis qui aient été publiées en France ont été réunies et expliquées par M. Léon Renier, dans un appendice qui forme le principal intérêt du livre intitulé : *La Bulgarie orientale, souvenirs d'Orient*, par le Dr C. Allard, in-12, Paris, 1863.

(2) Le *Corpus* ne contenait pas une seule inscription grecque de cette provenance ; M. Renier en a publié trois (nos 2, 3, 10). M. Desjardins en a donné deux (nos 103, 104). J'en avais moi-même fait connaître une qui se retrouve ici. J'ai parcouru, sans trouver aucun texte grec qui n'ait été également donné par M. Renier ou par M. Desjardins, les articles suivants : *Inschriften aus Mœsien*, publiées par L. Mercklin (*Archæologische Zeitung*, 1850, p. 139-142) ; J. Arneth, *Sendschreiben an Herrn Tedeschi, k. k. Vice-Consul in Varna* (*Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, philosophisch-historische Classe, t. IX, p. 880-887, 1852) ; *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1858, communication de J. Duband.

Digitized by Google

latins, il n'y en a qu'un, le n° 8, qui ne se trouve pas dans le troisième volume du *Corpus*. Quant aux textes grecs, le n° 11 est l'épitaphe que j'ai publiée dans mon *Exploration archéologique de Galatie* (n° 48). Le n° 3 est chez M. Desjardins (103) ; les neuf autres textes paraissent tout à fait inédits, et presque tous nous apprennent quelque chose. Un ou deux pourraient être de la période antérieure à la conquête romaine ; rien ne nous autorise pourtant à l'affirmer. La plupart de ces inscriptions contiennent des noms d'origine latine et des allusions aux choses romaines, qui prouvent qu'elles datent seulement de l'empire. Nous tirerons parti de tous les textes qui ont été publiés depuis 1854, pour suppléer au silence de l'histoire; celle-ci ne nous avait, pour ainsi dire, rien dit d'une ville qui fut, pendant trois ou quatre siècles, le principal centre maritime et commercial de la basse Mœsie. Tout ce qu'elle nous en apprenait, c'est que Tomis, après avoir appartenu à cette province, avait été le chef-lieu, depuis la fin du IIIe siècle, de la nouvelle province de Scythie, puis qu'elle avait pris le nom de Constantia, nom qui, à l'époque byzantine, n'avait pourtant pas tout à fait banni l'usage de l'ancienne désignation. On mentionnait encore, dans les conciles du IVe siècle, des évêques de Tomis; puis cette ville, sans doute pillée et détruite par les Bulgares, disparaissait si bien que l'on ne savait plus même où en chercher la trace. Aujourd'hui, grâce aux inscriptions, nous pouvons combler en partie cette lacune et relever par la pensée une grande et populeuse cité sur ces rivages longtemps presque déserts, sur le cap où se dressent aujourd'hui les masures de Kustendjé, autour de cette rade que recommence à animer le mouvement des locomotives et des navires.

C'était dans des siècles déjà lointains, au temps de la puissance milésienne, que la civilisation hellénique avait été implantée sur cette côte par des émigrants ioniens. L'origine ionienne de Tomis était vraisemblable d'après Strabon ; mais il ne l'atteste pas d'une manière formelle comme pour Istros, Apollonie ou Odessos (1). Nous avions bien le témoignage d'Ovide (2) ; mais aujourd'hui ce fait est mis hors de doute par une inscription de Tomis qu'a publiée M. Desjardins et dont il n'a pas fait ressortir tout l'intérêt. C'est peut-être le seul monument épigraphique de Tomis qui soit certainement anté-

(1) L. VII, ch. 6, § 1.
(2) *Trist.*, III, 9 :

Huc quoque Mileto missi venere coloni,
In que Getis Graias constituere domos.

Digitized by Google

rieur à la conquête romaine; tout concourt à le prouver, l'aspect même de la stèle, la forme des caractères et la rédaction de ce texte, qui diffère si fort des autres décrets honorifiques de Tomis. Nous reproduisons ce monument (1) :

Ἀργαδέων φυλὴ
ἐστεφάνωσε
Κερχίονα Τιμομάχου
φυλαρχήσαντα.

La mention de la tribu des *Argadeis* mérite d'être relevée. C'est, on le sait, une des quatre tribus ioniennes primitives qui existèrent à Athènes jusqu'à Clisthènes, et on en a retrouvé des traces dans différentes villes de l'Ionie. Toutes les quatre figurent à Cyzique, colonie de Milet, comme en témoignent plusieurs inscriptions (2).

Cette civilisation, qui prit ainsi pied, grâce à l'énergie et à l'audace des Milésiens, en pleine barbarie, sur le territoire des Gètes et des Scythes, résista pendant plusieurs siècles à l'effort de ces tribus sauvages. Cinq villes grecques, peut-être Istros, Tomis, Odessos, Mesambria, Apollonia (3), avaient formé une confédération dont le congrès est désigné sous ce titre : Τὸ κοινὸν τῆς Πενταπόλεως (4). Plus tard, ce fut avec joie que les cités grecques de cette région, dont l'existence avait toujours été laborieuse et précaire, acceptèrent d'être protégées contre les Scythes et les Sarmates par les armes et la diplomatie romaine, protection qui s'étendit au delà des limites mêmes de la province de Mœsie et jusque sur la Chersonèse Taurique; mais elles gardèrent leur constitution, leurs mœurs, leur langue, tout cet héritage du passé qui leur avait coûté de si longs combats, et auquel ces luttes mêmes les avaient si fermement attachées. L'ancienne confédération des cinq villes continua de subsister, sous le titre de τὸ κοινὸν τῶν Ἑλλήνων (5), et à la tête de cette confédération étaient placés de grands

(1) *Lettre à M. Henzen*, p. 97. M. Desjardins donne un fac-simile de cette stèle avec son couronnement et son inscription.

(2) Bœckh, *C. I. Gr.*, 3078, 3079, 3665.

(3) Selon M. Becker, les villes qui auraient formé la confédération désignée sous le titre de Pentapole dans le monument en question seraient plutôt Tomis, Istros, Callatis, Dionysiopolis et Odessos; la Pentapole ne se serait pas étendue aussi loin vers le sud que le veut Boeckh (p. 364).

(4) *C. I. Gr.*, 2056c. Cf. 2053d.

(5) N° 1, l. 8. Cf. dans une inscription de Prusias ad Hypium : ἄρξαντα τοῦ κοινοῦ

Digitized by Google

dignitaires, dont l'un paraît avoir porté le titre d'ἄρχων (ἄρξαντα τοῦ κοινοῦ τῶν Ἑλλήνων) (1), et l'autre celui de Pontarque, qui ne s'était jusqu'ici rencontré que sur la côte d'Asie (2). L'existence de ce κοινὸν, qui manque, comme celui de Lesbos, à la liste de Marquardt (3), aurait déjà pu être soupçonnée d'après les inscriptions et les médailles qui donnaient à Tomis le titre de métropole, mais aujourd'hui seulement elle est mise hors de doute par ce texte. Cette ligue, dont le congrès se réunissait à Tomis, ne devait pas comprendre toutes les villes de la province de Mœsie inférieure; ainsi, sans doute, un municipe comme Troesmis, dont tous les monuments sont rédigés en langue latine, n'en faisait pas partie (4). C'était, au sein de la province, un groupe spécial et restreint, héritier direct de l'ancienne pentapole milésienne. Tomis (5), qui, du temps de la pleine indépendance, avait été, à ce qu'il semble, primée par Odessus, prit au contraire, sous l'empire, une situation prépondérante. C'est peut-être à sa situation plus rapprochée du coude du Danube qu'elle dut ce changement. Une partie des marchandises qui descendaient le fleuve ou de celles qui étaient destinées à le remonter, au lieu de prendre la voie plus longue des embouchures, allaient par terre d'Axiopolis à Tomis, ou de Tomis à Axiopolis. Elles suivaient, en deçà des retranchements connus sous le nom de fossés de Trajan, une voie dont le tracé ne s'écartait pas beaucoup de celui du chemin de fer actuel de Kustendjé à Czerna-Voda. Ce qui nous prouve la suprématie et la prospérité dont elle jouissait alors, ce n'est pas seulement l'emphase des termes que les habitants de Tomis emploient en parlant de

τῶν ἐν Βιθυνίᾳ Ἑλλήνων (*Explor. arch. de la Galatie*, n° 22), et οἱ ἐπὶ τῆς Ἀσίας Ἕλληνες (*C. I. Gr.*, 3487 et 3957), à Thyatire et à Apamea Kibotos.

(1) N° 1, l. 8.

(2) N° 1, l. 6; n° 2, l. 6.

(3) Nous rappellerons encore à M. Marquardt, à ce propos, une autre omission que lui a déjà signalée M. Heuzey, celle d'un κοινὸν Μακεδόνων, dont l'existence est attestée, pour la fin du 1er siècle de notre ère, par deux inscriptions que M. Delacoulonche a retrouvées à Verria. Voir *Revue archéologique*, n. sér., t. XXIV, p. 384. Ce qui a pu empêcher M. Marquardt de profiter de l'indication de M. Heuzey, c'est que celui-ci renvoie aux *Archives des missions scientifiques*, 1858. Or il n'existe pas de volume des *Archives* qui porte cette date; la publication de ce recueil a été suspendue de 1856 à 1864. C'est dans un autre recueil publié par le ministère, la *Revue des sociétés savantes*, qu'a été publié, en 1858, le mémoire de M. Delacoulonche où se trouvent ces curieuses inscriptions.

(4) Pour l'histoire et les inscriptions de Troesmis, voir deux rapports de M. Léon Renier dans la *Revue archéologique* (nouvelle série, t. X, p. 390, et t. XII, p. 401).

(5) Ce sont sans doute ces villes et leur territoire qu'une inscription trouvée *Turnu* appelle la *Ripa Thracica* (*C. I. Lat.*, III, n° 753).

Digitized by Google

leur cité (1), ce sont surtout les textes desquels on peut induire qu'elle a réuni dans ses murs, pendant plusieurs siècles, une population nombreuse et active, industrieuse et commerçante, ce sont ces inscriptions qui mentionnent la chambre (ὁ οἶκος) ou la corporation des *armateurs de Tomis* (2), ou celle des *Alexandrins* établis à Tomis, où ils ont élevé un temple à Sérapis et datent leurs actes d'après le calendrier égyptien (3).

L'existence de ce κοινὸν et d'un Pontarque appartenant aux côtes européennes de la mer Noire, c'est là ce que ces inscriptions nous apprennent de plus intéressant pour l'histoire de l'empire et de sa constitution provinciale. Nous aurions à y relever encore, si nous étions les premiers éditeurs de ces inscriptions ou si nous avions entrepris une monographie de Tomis, d'autres détails qui ont leur importance pour cette cité et son organisation intérieure. Nous nous bornerons à signaler quelques particularités curieuses. Dans le premier de ces textes, au lieu de τοῦ Εὐξείνου Πόντου, nous rencontrons cette variante, dont, pas plus que M. Koumanoudis, je ne connais d'autre exemple dans les auteurs ou dans les inscriptions : τοῦ εὐωνύμου Πόντου (4). C'est, selon toute apparence, l'invention prétentieuse d'un bel esprit local, qui a voulu montrer qu'il connaissait l'origine et le sens d'Εὔξεινος, de cette épithète donnée par antiphrase à cette mer redoutée des marins; la chose a réussi et est devenue à la mode. Nous retrouvons cette formule dans une autre inscription (n° 4). Le premier magistrat de Tomis s'appelait πρῶτος ἄρχων, comme dans d'autres villes grecques des provinces orientales (5). Il y avait une grande prêtrise, placée à la tête d'un culte dont l'objet n'est pas indiqué, mais qui, d'après cette absence même de détermination, ne peut être que le culte des Césars (6); la femme du grand-prêtre y était associée avec le titre de grande-prêtresse (7). Là, comme dans les villes d'Asie Mineure, les citoyens opulents montraient leur libéralité en offrant au peuple des combats de gladiateurs et des massacres d'ani-

(1) Koumanoudis, n° 1 : κατὰ τὰ δόξαντα τῇ κρατίστῃ βουλῇ καὶ τῷ λαμπροτάτῳ δήμῳ τῆς λαμπροτάτης μητροπόλεως καὶ ἁ τοῦ εὐωνύμου Πόντου Τόμεως. Les mêmes expressions se retrouvent dans le n° 2, qui nous a conservé le nom d'un autre Pontarque.

(2) L. Renier, n° 3. Koumanoudis, n° 7.

(3) L. Renier, n° 2. Une inscription funéraire (Renier, n° 10) nous indique que le tombeau qui la porte a été élevé par une femme de Sidon.

(4) N° 1, l. 5.

(5) ἄρξαντα τῆς μητροπόλεως... τὴν ἁ ἀρχὴν ἁγνῶς.

(6) καὶ ἀρχιερασάμενον.

(7) N° 1, καὶ τὴν ἀρχιέρειαν.... σύμβιον αὐτοῦ. N° 2, même formule.

Digitized by Google

maux ; ce qui nous indique que Tomis devait avoir un amphithéâtre (1). Les fonctions d'*agoranome* et d'*ecdicos* nous ont été révélées, l'une par une des inscriptions inédites que je publie, l'autre par une de celles de M. Desjardins (2). Un dernier titre, qui s'est déjà rencontré dans les inscriptions, ainsi à Smyrne (3), et qui n'a pas encore été expliqué, se retrouve ici (4) ; c'est εὐποσιάρχης, que la dernière édition du *Thesaurus* n'a point admis. D'après la place qu'occupe ce titre dans l'inscription de Smyrne, entre ceux de sénateur et de prytane, comme d'après l'analogie de la θεὰ Εὐποσία et d'une Σεβαστὴ Εὐποσία, je pense, avec M. Koumanoudis, qu'il faut chercher là le nom de quelque fonction sacerdotale analogue à celle du θυηχόος, que nous avons relevée dans une inscription de Bithynium (5). L'εὐποσιάρχης devait être une sorte d'échanson public de la cité, qui veillait au choix, au mélange, à la distribution des vins dans les repas publics, ou bien c'était un prêtre qui offrait au nom de la ville des libations dans les cérémonies et les sacrifices officiels.

Comme noms de tribus, les inscriptions nous en fournissent deux de certains, celui des Ἀργαδεῖς dans la plus ancienne des inscriptions de Tomis (6), celui des Ρωμέοι dans l'inscription que M. Koumanoudis a reproduite après moi (7). Un troisième nom de tribu est représenté dans un des textes de M. Koumanoudis par le mot Αιορεων (n° 10) et dans le n° 13 par les lettres ρεων, seules lisibles en cet endroit ; il ne voit pas comment expliquer ce mot. N'ayant pas de copie ou d'estampage sous les yeux, nous ne pouvons qu'émettre une conjecture qu'il ne dépend point de nous de vérifier : n'y aurait-il pas sur la pierre Αἰγικορέων, d'Αἰγικορεῖς, nom d'une autre de ces quatre tribus ioniennes qui se retrouvent à Athènes et à Cyzique ?

Les deux principales inscriptions de M. Koumanoudis, celles qui

(1) N° 1, τὴν δι' ὅπλων καὶ κυνηγεσίων ἐνδόξως φιλοτειμίαν μὴ διαλιπόντα. N° 2, même formule, avec cette addition, que les fêtes ont duré six jours : τὴν δι' ὅπλων καὶ κυνηγεσίων φιλοδόξως φιλοτειμίαν ἐφεξῆς ἡμερῶν ἓξ μὴ διαλιπόντα. Le mot φιλότιμος est employé d'une manière assez particulière dans deux des inscriptions de M. Koumanoudis : Φιλοκλῆς φιλότιμος τοῦ οἴκου τῶν ναυκλήρων (n° 7), et n° 10, Χρῆστος φιλότιμος φυλῆς Αἰωρέων. M. K. explique φιλότιμος comme λειτουργός.

(2) Voir plus haut, n° 5, et Desjardins, n° 103. Pour les fonctions de l'ἔκδικος, voir les remarques de M. Waddington (*Voy. arch.*, partie V) dans les notes des n°s 628 et 1176.

(3) *C. I. Gr.*, 3385.

(4) N° 12 : Ἄπιος Ὀνήσιμος εὐποσιάρχης τὸ μνημεῖον κατεσκεύασεν ἐκ τῶν ἰδίων.

(5) Voir plus haut, p. 6.

(6) Desjardins, n° 104.

(7) *Exploration arch.*, n° 48. Koumanoudis, n° 11.

Digitized by Google

sont consacrées aux Pontarques Priscus Annianus (n° 1) et Aurélius Priscus Isidore (n° 2), nous montrent ces personnages, en même temps que magistrats et grands-prêtres de la confédération et de Tomis, sénateurs aussi et primats d'une autre ville qui est appelée ici Φλάβια νέα πόλις; dans la seconde de ces inscriptions, où cette formule est la plus complète, cette seconde ville est qualifiée, par rapport à Aurélius Priscus Isidore, d'ἀντίπατρις, terme qui n'avait pas encore été rencontré, mais qui ne peut signifier qu'une chose, *sa seconde patrie*. Voici la phrase entière : τὸν καὶ βουλευτὴν καὶ τῶν πρωτευόντων τῆς λαμπροτάτης Φλαουίας νέας πόλεως καὶ ἀντιπατρίδος. Ce n'est pas une chose rare, à l'époque impériale, qu'un personnage, revêtu de hautes fonctions municipales et de dignités provinciales ou dans plusieurs cités à la fois de la province, ou même dans deux provinces voisines; nous n'avons pas besoin d'en chercher ici d'autre exemple que l'inscription même d'Amastris que nous avons publiée et commentée (1). Là n'est donc pas la difficulté. L'embarras c'est de savoir quelle était la ville mentionnée sous ce nom. Ni les géographes, ni les inscriptions ne nous ont indiqué jusqu'ici dans ce voisinage une cité qui se soit appelée Flavia Nova. M. Koumanoudis croit qu'il s'agit d'une Flaviopolis de Thrace dont la position nous est tout à fait inconnue; mais ne serait-il pas plus naturel de chercher la ville que des liens si étroits unissaient à Tomis non dans une autre province, quoique la chose ne fût pas impossible en soi, mais dans la province même de Mœsie inférieure? Nous n'y connaissons pas de Flaviopolis, mais la ville de Novæ, située près de l'endroit où est aujourd'hui Sistov, était devenue, au IIIe siècle de notre ère, la principale station militaire de la contrée; c'était là qu'était le camp de la Legio I Italica (2). C'est dans Ptolémée que se trouve la plus ancienne mention de Novæ; mais rien n'empêche qu'elle ait été fondée bien plus tôt, vers la fin du premier siècle, sous les Flaviens. L'histoire même semble indiquer le moment où aurait eu lieu cette création; c'est le temps de la guerre de Domitien contre Décébale. Après cette lutte, où les armées romaines, mal commandées, avaient eu tant de peine à soutenir la lutte et qui s'était terminée par un traité si peu honorable pour l'empire, on aura senti le besoin d'établir sur la rive droite, à l'entrée des principales vallées par lesquelles les Daces

(1) Voir pourtant, pour un exemple qui appartient à cette région même du bas Danube, le n° 753 du tome III du *C. I. Lat.*, l'inscription de la Colonia Ulpia Oescus en l'honneur de Julius Capiton.

(2) *Itin. Antonini*, p. 221, etc. Voir sur Novæ le *Corpus inscr. Lat.*, III, p. 992.

Digitized by Google

pouvaient pénétrer dans la province de Mœsie, des postes fortifiés ; c'est à cette pensée qu'aura dû sa naissance cet établissement, bien placé non loin du confluent du Iatrus et du Danube, à la tête d'une voie qui remontait vers l'intérieur et vers l'un des défilés de l'Hémus. Dans le grec officiel du pays, cet établissement aurait reçu et conservé le titre de Φλαβία νέα πόλις, « la nouvelle ville flavienne, » tandis que dans la bouche des légionnaires, qui parlaient latin, ce titre pompeux se serait abrégé en *Novæ*, s.-ent. *tabernæ* ou *canabæ*, et ce nom aurait fini par prévaloir dans l'usage général (1). Quant à savoir pourquoi ces deux citoyens faisaient aussi partie de l'*ordo decurionum* à Novæ, pourquoi il y avait ainsi des relations particulières et étroites entre Tomis et la ville nouvelle, c'est là un problème que nous n'avons pas encore les moyens de résoudre. Peut-être ces négociants maritimes de Tomis, entre les mains de qui passaient la plupart des marchandises qui descendaient et remontaient le fleuve, avaient-ils, pour surveiller et exploiter la batellerie du Danube, pris part à la fondation de Φλαβία νέα πόλις en y établissant un comptoir. Conservant leurs droits de citoyens de Tomis tout en figurant parmi les personnages de la cité naissante, quelques-uns des membres de cet οἶκος ναυκλήρων, ou chambre des armateurs, qui paraît avoir eu à Tomis tant d'importance, auraient ainsi prêté leur concours aux efforts de l'autorité romaine pour peupler et défendre la rive droite du Danube. Bientôt après les Flaviens, Trajan allait assurer d'une manière bien plus sérieuse et plus durable, par l'occupation permanente de la Dacie, la sécurité de la Mœsie ; mais, comme le prouve cette inscription, qui doit être postérieure au règne de Marc-Aurèle, les rapports persistèrent entre Tomis et cette cité, qui doit remonter, où qu'il faille en chercher le site, à la fin du premier siècle et, selon toute apparence, au dernier des Flaviens, à Domitien.

Nous nous sommes peut-être laissé entraîner par le désir de réunir, dans un tableau d'ensemble, tout ce que nous savons sur une cité grecque qui méritait d'être tirée de l'oubli où elle a été si longtemps ensevelie ; mais au moins l'étude de tous ces textes nous a-t-elle conduit à des résultats qui ont leur intérêt pour l'histoire de cette région. M. Renier, avec sa sûreté de coup d'œil, l'avait bien vu dès l'abord, en commentant les premières inscriptions de Tomis qui aient été publiées (2) : Tomis, en plein empire, était restée une cité

(1) Sur les *canabæ* des légions, et la manière dont elles se transformaient en *vicus*, puis en ville, voir L. Renier, *Revue archéol.*, nouv. sér., XII, p. 414.

(2) Voir les notes du n° 7 de son recueil.

Digitized by Google

toute grecque. Il y avait des citoyens romains établis à Tomis et faisant partie du sénat de cette ville; le latin y était souvent employé, et dans les monuments publics et dans les monuments privés (1); pourtant Tomis n'avait pas, à aucune époque, reçu une administration municipale romaine, n'était devenue ni une colonie, ni un municipe. Son sénat n'était pas un *ordo decurionum*, mais une βουλή, et le titre de ceux qui la composent est représenté par *buleuta*, même dans les inscriptions latines (2). Voici tous les noms de magistratures et autres dignités locales que nous rencontrions dans ces textes :

Ποντάρχης.
ἄρχων του κοινοῦ τῶν Ἑλλήνων.
πρῶτος ἄρχων τῆς μητροπόλεως.
ἀρχιερεύς.
βουλευτής.
ἀγοράνομος.
ἔκδικος.
φυλάρχης.
εὐποσιάρχης.
φιλότιμος τοῦ οἴκου τῶν ναυκλήρων.
φιλότιμος τῆς φυλῆς.

Tout cela est purement hellénique; pour nous prévenir que la ville fait partie d'une province romaine, il faut que nous rencontrions des noms d'origine latine, des mentions comme celle d'une ambassade à Rome, auprès d'Antonin, remplie par un citoyen de Tomis, des inscriptions, enfin, en l'honneur d'empereurs ou de gouverneurs romains. A lire d'autres textes, rédigés même deux siècles après l'érection de la province de Mœsie, on pourrait se croire encore au temps de l'ancienne ligue indépendante entre les cités milésiennes, sentinelles avancées de la civilisation grecque, qu'Ovide s'étonnait de trouver sur cette frontière lointaine du monde inconnu et de la confuse barbarie :

Hic quoque sunt igitur Graiæ (quis crederet?) urbes
Inter inhumanæ nomina barbariæ.

Nous avons une dernière observation à faire : l'analogie est frap-

(1) Le *C. I. Lat.* (t. III, p. 144 et 997) donne quinze inscriptions de Tomis.
(2) Ainsi, dans l'inscription en l'honneur de Julius Capito (*C. I. L.*, 753), celui-ci est qualifié de *buleuta civitatis Ponticæ Tomitanorum*.

Digitized by Google

pante entre l'organisation de ces cités grecques de la Mœsie, avec leur κοινὸν Ἑλλήνων, et la constitution des villes grecques de la province de la Bithynie et du Pont, avec leur κοινὸν τῶν ἐν Βειθυνίᾳ Ἑλλήνων, leur κοινὸν Πόντου. Sur la côte européenne et sur la côte asiatique du Pont-Euxin, nous trouvons une μητρόπολις τοῦ Πόντου et un Ποντάρχης. De part et d'autre, mêmes titres de magistrats, mêmes noms de fonctions. Une inscription que nous avions déjà publiée nous avait montré un citoyen de Nicomédie naturalisé et établi à Tomis; toutes ces ressemblances concourent avec cette inscription à rendre certain le fait d'étroits rapports, d'intimes et fréquentes relations entre ces deux provinces, qu'une mer sillonnée par de nombreux navires rapprochait plutôt qu'elle ne les séparait.

III

Des inscriptions encore inédites que nous venons de publier, de ces textes de Tomis qui étaient restés inconnus à l'Occident malgré leur sérieux intérêt, enfin de tant d'autres monuments analogues qu'il nous a fallu lire et rappeler dans le cours de ces recherches, une impression se dégage : plus on étudie l'administration romaine pendant les deux premiers siècles de notre ère, plus on reconnaît quel sens vraiment politique avait présidé à toute cette organisation. La vaste étendue de provinces telles que la Syrie, la Galatie, la Bithynie et le Pont, la Cappadoce, l'Asie propre, la Thrace ou la Mœsie, profitait tout ensemble à Rome même et à ces provinces. D'une part, l'importance des fonctions remises au gouverneur, la variété des intérêts qui lui étaient confiés, le chiffre très-élevé de la population qui lui obéissait, tout cela lui imposait une multiple et constante activité. Séparé par bien des jours de marche du prince devant lequel il était responsable, il lui fallait se décider promptement et par lui-même; il acquérait ainsi au plus haut degré l'art du commandement, un certain sentiment de sa force et de sa supériorité devant lequel toutes les volontés s'inclinaient. C'est à cette école que se formèrent tant d'hommes de mérite, à la fois administrateurs et capitaines, dont la plupart n'ont laissé qu'un nom retrouvé par hasard dans quelque brève inscription. Malgré toutes les forces dissolvantes contre lesquelles avait à lutter, au dedans comme au dehors, un si prodigieux empire, ils le firent durer pendant plus de quatre siècles. D'autre part, les peuples conquis ne gagnaient pas

Digitized by Google

moins à ce système. Rome n'avait pas cette manie, cette superstition de l'uniformité que portent en pareille matière les modernes; elle ne s'était point imposé de faire toutes les provinces pareilles; elle n'avait point adopté une mesure unique d'étendue, un chiffre réglementaire de population, quelque chose d'arbitraire et d'artificiel comme notre département. Libre de cette préoccupation, elle avait donc pu conserver à peu près partout les groupes que la nature et l'histoire avaient créés, calquer les limites de ses provinces sur celles des peuples et des royaumes qu'elle avait soumis les uns après les autres. De là ce double résultat que n'a jamais atteint au même degré aucun autre empire formé par la conquête : le lien d'une puissante unité rattacha entre elles les provinces les plus éloignées, elles s'imprégnèrent d'un esprit et de sentiments communs, elles participèrent aux bienfaits d'une même civilisation, et en même temps elles gardèrent la tradition de leur existence nationale et l'originalité propre de leur génie. Autre avantage : la province étant très-vaste, le gouverneur, qui ne peut être partout à la fois, la gêne moins dans son mouvement et dans sa vie intérieure que s'il était très-rapproché de toutes les villes qui la composent; les frais d'administration, en se répartissant sur une plus large étendue et sur un plus grand nombre de cités, deviennent bien moins lourds à supporter qu'ils ne l'auraient été avec des divisions plus étroites.

Tout cela change vers la fin du IIIe siècle; Dioclétien et ses successeurs morcellent l'empire en une foule de petites provinces; ils croient fortifier ainsi le pouvoir central et en rendre l'action plus soutenue et plus efficace. Le résultat trompe tout à fait leur attente : la valeur des hommes croît ou diminue avec la mesure de responsabilité qu'on leur confie, et ces provinces minuscules, avec la situation très-restreinte qu'elles font à leurs gouverneurs et la séparation des fonctions civiles et militaires qui s'établit en même temps, cessent d'être pour les agents de l'empereur une grande et féconde école de gouvernement. En même temps, ce fractionnement arbitraire et capricieux brise les anciennes traditions; il rétrécit la sphère où peuvent se mouvoir les ambitions locales; il leur ôte l'air et l'espace. De plus, en se compliquant et en multipliant ses rouages, l'administration impériale finit par faire bien plus sentir son poids, par coûter bien plus cher aux populations. De là cette difficulté de vivre, cette fatigue universelle qui, dans le courant du IVe et du Ve siècle, se trahit partout et vient si mal à propos diminuer la force défensive de l'empire au moment où il est assailli de toutes parts.

Digitized by Google

Nous sommes loin encore de ces temps à l'époque où a été gravée l'inscription d'Amastris; nous nous en rapprochons avec les inscriptions de Tomis; mais celles-ci comme celles-là appartiennent encore aux beaux temps de l'empire. Alors, comme le prouvent tous ces textes épigraphiques qu'a si bien commentés M. Waddington, toutes ces provinces orientales, à la faveur de la paix romaine, jouissaient d'une bien autre prospérité qu'à l'époque où, comme les villes de la Pentapole mœsienne, elles se débattaient péniblement sous l'étreinte des barbares qui les bloquaient souvent dans leurs murs, comme la Galatie, la Cappadoce, la Bithynie et le Pont, elles servaient de théâtre aux guerres de princes toujours en lutte avec leurs voisins. Seule, la province d'Asie aurait pu regretter les rois de Pergame, souverains intelligents et actifs; encore, sous leur règne, était-elle sans cesse inquiétée et ravagée par les incursions des Galates. Dans toute la péninsule de l'Asie Mineure, nulle part la conquête romaine n'avait supprimé une vie politique vraiment indépendante, forte et féconde, parce que nulle part elle ne l'y avait rencontrée. Le grand rôle des colonies éoliennes et doriennes de la côte, ainsi que de ces cités ioniennes jadis si brillantes, avait cessé avec la conquête perse; depuis lors, elles avaient toujours été subordonnées soit aux satrapes du Grand Roi, soit au peuple athénien, soit aux *harmostes* de Sparte; puis, après être retombées sous la domination des Achéménides, elles avaient été englobées dans l'empire d'Alexandre, ensuite dans celui des Séleucides. Quant à l'intérieur de la péninsule, il n'avait commencé à s'helléniser que depuis les victoires d'Alexandre, et il s'était partagé entre les royaumes qui s'y étaient formés du démembrement de l'empire macédonien; il n'avait donc jamais connu la liberté républicaine, avec ses mœurs, son mouvement et ses passions. Dans toute cette région, l'autorité romaine, loin de gêner par une jalouse défiance les relations des individus, les rapports des peuples et des cités, les a rendus plus aisés et plus fréquents. Elle a supprimé la piraterie et le brigandage, maux dont souffrait cette contrée depuis des siècles et qui diminuaient la liberté d'aller et de venir; elle a créé tout un réseau de routes carrossables dans ce pays accidenté et montueux qui n'avait alors, comme il n'a plus aujourd'hui, que des sentiers rampants au flanc des ravins ou des pistes tracées à travers le steppe des hauts plateaux et les fanges des basses plaines (1). Elle ne s'est pas contentée de favoriser ainsi, d'une manière indirecte,

(1) Voir *Exploration archéologique*, t. I, p. 10, 100, 279, et *De Galatia provincia romana*, 102-195.

Digitized by Google

par la sécurité rendue et par ces nouvelles facilités de locomotion, l'échange des produits et des idées ; elle a provoqué les hommes à se rapprocher et à se concerter pour entreprendre des œuvres communes, pour célébrer ensemble des fêtes religieuses et nationales, pour jouir ensemble de la pompe des spectacles, du talent des artistes, des orateurs et des philosophes; elles les a même réunis dans des diètes provinciales où l'on a vu, non sans raison, l'une des origines de ce système représentatif que ni Athènes ni Rome n'avaient jamais su inventer, et qui s'impose aujourd'hui au monde moderne comme la forme nécessaire du contrôle et de la liberté dans un grand Etat. Ces diètes, dira-t-on, n'avaient pas de pouvoir et de rôle politique; mais des hommes influents et considérés dans le milieu où ils vivent ne sauraient se réunir, dans quelques limites que la loi les enferme, sans que de leur réunion même ne se dégage une force avec laquelle il faut toujours plus ou moins compter. Par le droit qu'elles possédaient de décréter la mise en accusation du gouverneur devant le sénat romain, comme par les marques publiques de reconnaissance qu'elles pouvaient lui accorder après son départ, les diètes avaient prise sur le proconsul ou le légat impérial; elles exerçaient ainsi une influence et un contrôle indirect sur le représentant même du pouvoir central, sur ses actes et sa conduite. A plus forte raison, par les honneurs dont elles disposaient, suffisaient-elles à éveiller et à stimuler l'ambition des provinciaux; chacun d'eux avait quelque chose à désirer et à espérer, en dehors même de sa ville natale; un but était proposé à ses efforts dans de hautes fonctions qui le mettaient en rapport avec les plus grands personnages de Rome, qui lui faisaient souvent obtenir le titre de citoyen et le conduisaient parfois aux charges publiques de l'Etat romain.

Aujourd'hui, en France, tous les habitants du territoire, de quelque manière et à quelque moment qu'ils soient entrés dans l'unité française, ont mêmes droits civils et politiques; au contraire, dans l'empire romain du premier et du second siècle, le plein droit de bourgeoisie romaine n'était encore, en dehors de l'Italie et surtout dans les provinces orientales, qu'une exception, que le privilége d'un petit nombre d'individus; les provinciaux étaient encore, au point de vue juridique et politique, dans une condition inférieure. Il semble pourtant qu'il y eût alors dans les différentes contrées de l'empire plus de vie locale et provinciale qu'il n'y en a aujourd'hui hors de Paris, dans nos départements, que cette vie fût plus intense et plus variée, qu'elle suffît mieux à provoquer et à satisfaire l'ambition de millions d'hommes, à tenir en haleine leur activité. C'est à

Digitized by Google

cette conclusion, tout étrange qu'elle paraisse, que conduit l'étude des monuments épigraphiques en si grand nombre que nous a laissés pour cette époque l'Orient hellénisé, l'ensemble des provinces de langue grecque; et le témoignage en est confirmé par les inductions que l'on peut tirer de toute une littérature bien riche encore et bien diversement féconde. Pour d'autres régions de l'empire romain, pour la Gaule par exemple, on arrive par les mêmes recherches aux mêmes résultats.

GEORGES PERROT.

Digitized by Google

CATALOGUE

D'UNE

COLLECTION D'INTAILLES ASIATIQUES

(*Suite et fin*) (1)

365. — Même matière, même sujet. Ecbatane.

366. — Cornaline. Chaton. Un loup passant. Nord de la Perse.

367-368. — Nicolo et cornaline. Un scorpion. Nord de la Perse.

369. — Sardoine. Hémisphérique, un peu aplatie et ornée de volutes. Un aigle s'abattant sur une antilope. Nord de la Perse.

370. — Hématite. Hémisphérique, un peu aplatie, ornée de volutes. Un aigle saisissant un oiseau; légende pehlevy. Nord de la Perse.

371. — Sardonyx. Chaton. L'aigle héraldique à deux têtes, tenant dans chacune de ses serres un lièvre; à droite et à gauche, deux têtes barbares diadémées. Cette sardonyx paraît indiquer les règnes simultanés de deux Arsacides. Sud de la Perse. (Pl. V.)

372. — Cornaline. Chaton. Aigle héraldique à une tête. Nord de la Perse.

373-386. — Sept cornalines, deux améthystes, deux grenats, une agate brune, un nicolo, un cristal de roche. Chatons, sauf l'agate hémisphérique. Un oiseau. Différentes contrées de la Perse.

387. — Améthyste. Hémisphérique. Un oiseau; devant, une étoile. Ispahan.

388. — Grenat. Chaton. Un canard tenant un nœud d'étoffe. Sud de la Perse.

(1) Voir les numéros de février, mars, avril, mai et juin.

Digitized by Google

389. — Cornaline. Chaton. Un oiseau ; devant, une palme. Sud de la Perse.

390. — Sardoine. Hémisphérique, aplatie. Quatre têtes d'animaux, un bœuf, un cerf, un griffon, un bouc, réunies au centre de la pierre; deux étoiles. Nord de la Perse.

391. — Cornaline. Chaton. Trois biches couchées autour de la pierre, les têtes se touchant au centre. Sud de la Perse.

392. — Cornaline. Chaton. Une tête de bouc, sur des ailes de férouer; à droite et à gauche, des cornes d'abondance. Sud de la Perse.

393. — Hématite. Hémisphérique. Un signe mystique, portant un croissant, le tout soutenu sur des ailes de férouer; inscription pehlevy. Montagnes de Rey.

394. — Cornaline. Chaton. Une feuille de chêne; au bout, une bandelette; en haut, un croissant; légende pehlevy. Nord de la Perse.

395. — Cornaline. Chaton. Un signe mystique entre deux croissants; inscription pehlevy. Nord de la Perse.

396. — Lapis-lazuli. Chaton. Signe mystique en quatre croissants. Ecbatane.

397. — Hématite. Hémisphérique. Signe mystique, attaché d'une double bandelette; trois croissants. Téhéran.

398. — Cornaline rouge. Scarabéoïde. Une ancre. Bagdad.

399. — Agate rouge pointillée de jaune. Chaton. Une main, des branchages minces (?). Bagdad.

400-401. — Cornalines rouges. Chaton. Un coq; légende pehlevy. Shyraz.

402. — Sardonyx. Chaton. Un canard; légende pehlevy. Ispahan.

403. — Grenat. Chaton. Un coq; devant, une étoile; légende pehlevy. Ispahan.

404. — Cornaline rouge. Chaton. Un aigle saisissant une outarde; légende pehlevy. Téhéran.

405. — Onyx. Hémisphérique, aplatie. Éléphant marchant à droite; légende pehlevy. Meshhed.

406. — Agate rubannée. Hémisphérique, aplatie. Deux antilopes, mâle et femelle, en face l'un de l'autre et détournant la tête; bouquets de plantes; ligne de points. Nord de la Perse.

407. — Sardoine. Hémisphérique. Un canard tenant un objet figuré par trois points; ligne de points tout semblables à l'entour. Sud de la Perse.

Digitized by Google

408-420. — Sept cornalines rouges, deux grenats, deux nicolos, une chalcédoine, un jaspe vert. Chatons et deux pierres hémisphériques. Antilopes couchées ou marchant. Diverses parties de la Perse.

421. — Sardonyx. Chaton. Un éléphant. On a pu s'apercevoir que ce sujet est très-rarement rencontré et presque jamais dans la Mésopotamie, ni dans la Perse occidentale. Bien que l'animal fût assurément très-connu, il paraît n'avoir eu de valeur ni dans le sens talismanique, ni dans le sens symbolique. La pierre bactrienne ici décrite est d'une beauté remarquable et, faite à l'époque des Sassanides, elle contribue à appuyer la remarque faite au n° 284, sur la façon distinguée dont l'art se soutenait sous le règne des rois indo-scythes, dans les régions de l'Inde; inscription pehlevy. Kandahar.

422. — Jaspe, hémisphérique. Tête de gazelle sur des ailes de férouer, entre deux croissants. Un paysan a trouvé cette intaille presque sous mes yeux, dans les ruines de Persépolis, tandis que je les visitais. Comme le travail est sassanide, on peut en conclure, après bien d'autres preuves plus concluantes et que j'ai rapportées ailleurs, qu'Alexandre n'a jamais brûlé cette résidence royale, laquelle existait encore lorsque les musulmans ont fait la conquête du pays (*Hist. des Perses*, t. II, p. 392). Persépolis.

423. — Cornaline rouge. Chaton. Antilope couchée; caractères pehlevys. Nord de la Perse.

424. — Cornaline rouge. Chaton. Un bœuf et un lièvre; croissant à gauche. Sud de la Perse.

425. — Grenat. Chaton-cabochon. Une antilope couchée; à droite, un bouquet de feuilles; à gauche, en haut, un fleuron. Meshhed.

426. — Cornaline rouge. Chaton. Un bouc couché; ligne de points à l'entour; un caractère pehlevy, dans le champ. Sud de la Perse.

427. — Grenat. Chaton-cabochon. Deux antilopes couchées affrontées; entre elles, une tige feuillue à la base avec une fleur au sommet. Est de la Perse.

428. — Cornaline jaune. Chaton. Deux antilopes affrontées. Nord de la Perse.

429. — Cornaline rouge. Chaton. Une antilope à cornes très-contournées; quatre caractères pehlevys, dans le champ. Ecbatane.

430. — Nicolo. Chaton. Une chienne ou une louve allaitant son petit. Nord de la Perse.

431. — Cornaline rouge. Chaton. Tête de biche, sur deux ailes

Digitized by Google

de férouer; à droite et à gauche, deux cornes. Sud de la Perse.

432. — Cornaline rouge. Chaton. Un mouton à grosse queue. Nord de la Perse.

433. — Chalcédoine, hémisphérique. Une gazelle couchée, points à l'entour. Nord de la Perse.

434-442. — Une agate rubannée, verte et jaune, à lignes blanches; quatre cornalines rouges, deux nicolos, un grenat. Hémisphérique, chatons. Un sphinx ou cheval ailé. Ce sujet, très-aimé de la plus haute antiquité, apparaît un peu moins souvent dans les beaux temps de l'art grec et pendant la période alexandrine. Sous les Sassanides, il reprend faveur et, en général, un goût très-vif se répand alors pour les animaux fantastiques et symboliques. On assiste ici à la naissance du byzantinisme et on voit d'une manière irréfragable que, de même que l'art archaïque, cette forme est venue de l'Est. En effet, plusieurs des types remarqués sur des intailles ici traitées, se retrouvent avec une grande exactitude et à l'état de pures copies, non-seulement dans les œuvres byzantines, mais aussi dans les romanes. J'ai chez moi, au village de Trye, dans le Beauvoisis, sur le portail d'une église du XIe siècle, deux griffons ou sphinx que les artistes sassanides n'eussent aucunement désavoués ni pour les formes ni pour le style. Sud de la Perse et Mésopotamie.

443-445. — Trois cornalines rouges, dont une hémisphérique et deux chatons. Cheval ailé; légende pehlevy. Sud de la Perse. (Pl. V.)

446. — Sardoine, hémisphérique. Un griffon; deux caractères pehlevys. Téhéran.

447. — Cornaline rouge. Chaton. Une gazelle couchée, à queue d'oiseau. Téhéran.

448. — Cornaline rouge, hémisphérique, aplatie. Griffon; tête d'homme diadémée; corps d'oiseau; une guirlande autour. Téhéran.

449. — Cornaline rouge. Chaton. Sphinx ailé à tête humaine barbue; devant, à droite, un croissant. Shyraz.

450. — Sardoine. Chaton percé dans le sens de l'épaisseur. Un bœuf attaqué par un lion. La façon de traiter ce sujet est empruntée à certaines médailles phéniciennes, mais le travail est tel qu'on peut le considérer comme byzantin. Du reste, ce sujet a survécu dans toute l'Asie supérieure; on le retrouve plus ou moins modifié sur des vases et des ornements géorgiens ou arméniens. Sud de la Perse.

451. — Serpentine. Chaton. Un sanglier; caractères pehlevys. Travail tout à fait dans le goût que l'on va voir plus tard adopté par les artistes musulmans dans leurs figures et, cependant, encore très-byzantin : jambes grêles, corps gonflé. Sud de la Perse. (Pl. V.)

Digitized by Google

452. — Pâte de verre, verte. Chaton carré. Un lion, un scorpion. Même observation que pour les intailles précédentes à partir du n° 434, avec cette réserve, pourtant, que la pierre actuelle et les deux suivantes sont l'œuvre d'artistes infiniment moins exercés. Nord de la Perse.

453. — Agate rose pâle. Chaton carré. Un lion, un scorpion. Montagnes de Rey.

454. — Marbre blanc rosé. Chaton carré. Un lion dévorant un lièvre. Il est probable que cette pierre et les précédentes, n°s 452 et 453, sont les œuvres de graveurs travaillant sous l'autorité des princes guèbres de l'Elbousy, dont l'indépendance a duré jusqu'au x° siècle de notre ère. Nord de la Perse.

455. — Hématite. Cylindre irrégulier, grossièrement façonné par plans mal arrondis. Figure imberbe, coiffure ronde, marchant à gauche, attitude d'adorant; lettres pehlevys; autre demi-ligne de caractères semblables; un personnage en longue robe, une jambe nue, étendant le bras vers le premier; derrière, une troisième figure également à longue robe; un quatrième personnage, sans jambes et sans tête, et semblant inachevé. Je suis porté à croire, comme pour les n°s 453-454, que cette pierre a été fabriquée dans les montagnes de Rey, sous la domination des Ispehbeds guèbres. C'est une reproduction fort imparfaite, mais une reproduction manifeste des anciens cylindres et destinée comme eux à des usages propitiatoires. A ce titre-là, ce monument, tout grossier qu'il est, a une importance réelle; il prend sa place dans la série des preuves démontrant que les idées talismaniques n'ont jamais cessé et se sont fort peu modifiées en Asie. Nord de la Perse.

456. — Onyx. Camée. Haut., 12 1/2 mill.; larg., 13 1/3 mill. L'Amour ailé, conduisant deux lions attachés à un char. C'est une œuvre byzantine du VIII° ou IX° siècle, inspirée par un camée antique. Les formes sont ce qu'elles pouvaient être dans l'école et à l'époque indiquées; mais, ce point mis à part, ni l'élégance ni le talent de l'artiste ne font défaut. Il y a profit à examiner cette pierre avec soin. La maigreur imposée au corps de l'Amour et la saillie des pectoraux montrent combien l'œil d'un artiste peut être vicié par les mauvaises habitudes. A force de contempler et de graver des saints exténués de vigiles, l'auteur grec de notre onyx faisait d'Éros un père du désert. Constantinople.

457. — Jade. Carré long épais, coupé en étage en haut et percé dans le sens de l'épaisseur, absolument semblable quant à la forme

Digitized by Google

au bronze n° 59 et presque de mêmes dimensions. Haut., 16 mill.; larg., 13 mill. Un dragon, en très-fort relief, sortant d'un trou. C'est une œuvre tout à fait dans le goût byzantin. Kermanshah.

458. — Jade. Une plaque carrée arrondie aux deux angles de la base. Haut., 26 1/2 mill.; larg., 26 1/2 mill. Bouquet de feuilles et de fruits. Même goût que les n°s 456 et 457. Kermanshah.

459. — Pâte de verre enduite d'un émail noir. Chaton. Deux personnages mongols, assis, les jambes croisées, causant ensemble. Ils sont coiffés de bonnets à longues queues tombant sur les épaules. La façon du travail, très-supérieure à celle des n°s 452, 453 et 454, se rattache aux traditions de l'école romano-sassanide et byzantine. Les Mongols ont extrêmement favorisé les arts et se sont montrés sur ce point très-peu musulmans. Du reste, la Perse entière n'a jamais pratiqué sincèrement le précepte qui défend de peindre et de sculpter des images humaines. Ispahan. (Pl. V.)

460. — Jaspe vert. Chaton. Même sujet que la pierre précédente, plus une inscription arabe circulaire. Ispahan.

461. — Pâte de verre verdâtre. Chaton. Tête d'homme diadémée; au-dessous, un loup; légende pehlevy. Cette pierre, très-grossièrement façonnée, bien que le mouvement donné au loup soit d'une énergie et d'une vérité remarquable, me paraît avoir été composée avec des réminiscences de pierres romaines antiques. Je serais disposé à croire que ce petit monument appartient au XIe ou XIIe siècle. Téhéran.

462. — Agate brune, tachetée de rouge. Chaton. Un homme habillé à la manière parthe, appuyé sur une lance; en face, une légende pehlevy. Comme les pierres précédentes, cette intaille est une copie manifeste d'une œuvre arsacide. Seulement le travail en est très-reconnaissable comme inspiré par les peintures des manuscrits et ne remonte pas au delà du XIVe siècle. Téhéran.

463. — Cornaline jaune. Chaton. Un homme vêtu à la façon parthe, tenant d'une main une lance et de l'autre un serpent; en face, une légende en caractères magiques. Téhéran.

464. — Jaspe vert. Chaton. Trois têtes, dont celle du milieu est barbue; entre les têtes, à droite et à gauche, un croissant, avec un point au milieu pour figurer l'étoile, seulement le croissant est retourné et l'étoile placée au-dessous; légende pehlevy. Ceci est encore une copie, et on peut l'attribuer au IXe siècle et peut-être au Xe, car les lettres pehlevys sont fort bien comprises et bien traitées. Le talisman paraît avoir appartenu au pays des Ispehbeds. Téhéran.

Digitized by Google

465. — Cornaline brune. Chaton. Un Parthe, tenant son épée d'une main, de l'autre un faisceau de flèches; à droite et à gauche, И V. Copie d'une intaille arsacide, mais qui ne remonte pas au delà du XIVe siècle.

466. — Pâte de verre, revêtue d'un émail blanc. Même figure que sur le n° 465, seulement l'épée n'a pas été figurée et le personnage tient un bâton; en haut, aux deux côtés, des palmes; en bas, V И. On voit que ce talisman, pris originairement sur quelque intaille grecque, était fort recherché, puisqu'il est ici en double exemplaire. Téhéran.

467. — Serpentine. Cylindre. Trois personnages copiés sur des intailles arsacides; deux lignes verticales de caractères magiques. Du XIVe siècle. Téhéran.

468. — Hématite. Chaton. Un homme assis sur ses talons, levant le bras droit. XVe siècle. Ispahan.

469. — Chalcédoine. Chaton. Un homme nu appuyé sur un bâton. Comme les cheveux sont coupés courts sur cette pierre et la précédente, il est clair que l'artiste a toujours eu en vue quelque modèle antique, bien que, pour le style, il n'en ait tenu aucun compte. Téhéran.

470. — Chalcédoine. Chaton. Même sujet. Téhéran.

471. — Cornaline rouge. Chaton. Un homme nu, coiffé à la façon parthe; au bas, une légende arabe et la date 1272 (de l'hégire).

472. — Pâte de verre. Chaton. Un homme nu, une plume sur la tête, un fusil à baïonnette à la main; chasse aux oiseaux. Téhéran.

473. — Turquoise. Chaton en forme de cœur. Une tête diadémée copiée sur un modèle antique, mais d'une façon très-puérile. Ispahan.

474-476. — Jaspe vert, deux cornalines. Légendes pehlevys. Sud de la Perse.

477-497. — Douze cornalines, une sardoine, un onyx, deux hématites, quatre serpentines. Inscriptions koufiques et karmatiques. Différentes localités de la Perse.

498-499. — Bronze. Anneaux; inscriptions koufiques. Maragha.

500-505. — Deux cornalines, deux sardoines, un jade, cristal de roche. Chatons, sauf le jade, plaque en forme de cœur; le cristal de roche monté en agrafe persane. Inscriptions en caractères magiques. Différentes localités de la Mésopotamie et de la Perse.

506-517. — Cinq cornalines, deux chalcédoines, deux jaspes;

Digitized by Google

pâte de verre verdâtre; un lapis-lazuli. Chatons. Inscriptions en tâlik et en neskhy, admirablement exécutées. Il est extraordinaire que l'art de la gravure sur pierre fine, si tristement déchu en Orient quand il s'agit de représenter des figures, soit demeuré si habile, si élégant, pour la reproduction des caractères d'écriture. Parmi les pierres ici observées, deux appartiennent à l'époque mongole et sont fort bien gravées; parmi celles qui appartiennent au XVIIe siècle, deux cornalines avec des légendes en tâlik donnent la plus haute idée de la sûreté de main et du talent des artistes qui les ont exécutées.

518-519. — Cristal de roche; plaques carrées, toutes pareilles, pour être montées en bracelets comme amulettes. Les noms de dieux tracés dans des compartiments; écriture neskhy. H. et l., 22 mill. Téhéran.

520. — Jaspe vert. Chaton. Larg., 24 mill.; haut., 15 mill. Un passage du Koran. Shyraz.

521. — Sardoine. Chaton en forme d'écusson. Haut., 16 mill.; larg., 24 mill. Passages du Koran, tracés d'un grand style, en trois divisions concentriques. Bagdad. (Pl. V.)

522. — Sardoine. Chaton en forme de cœur, monté dans une agrafe en argent, tenue par des liens de soie bleue, pour être attachée au bras. Haut., 14 mill.; larg., 22 mill. Téhéran.

523. — Sardoine. Chaton en forme de cœur. Haut., 29 mill.; larg., 34 mill. Passages du Koran. Téhéran.

524. — Serpentine. Chaton. Larg., 18 mill.; haut., 12 1/2 mill. Passages du Koran. Téhéran.

SUPPLÉMENT.

525. — Chalcédoine. Cône. Trois têtes de licornes réunies au centre; caractères cunéiformes. Cette pierre est extrêmement remarquable à cause de cette dernière circonstance, car, par le travail, elle appartient essentiellement à l'époque sassanide et rentre dans la même catégorie que les n°s 273, 274 et suivants. Il faut surtout la comparer, quant à la facture, à la pierre n° 322. Sud de la Perse.

526. — Sardoine. Hémisphérique. Un buffle; légende pehlevy. Les bords de la pierre ont été grattés et il semble qu'on ait voulu effacer une première inscription pour lui en substituer une autre.

Digitized by Google

C'est un travail sassanide d'une grande énergie et d'une véritable valeur. Bagdad.

527-528. — Une cornaline rouge; une cornaline jaune translucide. Hémisphérique et chaton; deux signes mystiques. Sud de la Perse.

529. — Terre cuite. Brique. Larg., 24 mill.; haut., 17 mill. Brique couverte sur les deux faces de caractères cunéiformes imprimés au moyen de planches de métal. Je me suis expliqué dans le *Traité des écritures cunéiformes*, et sur le procédé mécanique et sur la valeur attribuée à ces amulettes.

Comte A. de Gobineau.

Digitized by Google

LE

TEMPLE PRIMITIF D'APOLLON A DÉLOS

M. Burnouf et moi nous avons découvert à Délos un temple dans lequel on adorait, pensons-nous, Apollon prophète. M. L. J. Ussing (1) imprime à Copenhague que ce sanctuaire est celui du dieu Inopos. Discutons ces deux hypothèses.

Le temple du Cynthe est déjà connu, les dessins et les plans sont publiés, il en a même paru deux descriptions abrégées (2). Nous répéterons seulement ici que c'est une caverne semi-naturelle, semi-artificielle, formée par un ravin au-dessus duquel les hommes ont placé un toit. Ce toit se compose de dix énormes blocs de granit, appuyés deux à deux, qui supportent eux-mêmes un amoncellement de blocs informes. Le flanc du Cynthe limite à l'est le sanctuaire, sans le fermer exactement; à l'ouest, deux murs cyclopéens percés par une porte dont les montants sont en marbre, en protégeaient l'entrée. On trouve dans le temple une pierre très-grosse et complétement brute qui supportait une statue en marbre du meilleur style. Un pied qui est en place, presque intact, et des fragments nombreux nous y font reconnaître la statue d'un dieu adolescent. Les montants en marbre de la table sacrée se trouvaient devant la statue. Le sol de la caverne était d'un côté légèrement raviné, et ses cavités étaient remplies de fragments de poteries, de bois et de charbons. L'autre côté est sillonné par une ravine profonde (elle s'enfonce à plus de deux mètres) d'une largeur moyenne de $1^{m},50$, presque aussi longue que le temple. Nous avons trouvé presque au fond quelques débris

(1) *Flodguden Inopos' Helligdom paa Delos.* As. J. L. Ussing. *Résumé du Bulletin de l'Acad. roy. dan. des sciences et des lettres*, 1874.

(2) Cf. *Revue archéologique*, nouvelle série, 14e année, août 1873, Em. Burnouf, *Fouilles à Délos*, et le résumé que j'ai fait insérer dans le *Compte rendu des séances de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, imprimerie nationale, décembre 1873.

Digitized by Google

de la statue. Ils y tombèrent donc quand cette ravine était béante, et la nature seule l'a comblée. Elle reçoit quelques gouttes d'eau qui filtrent par l'autre côté de la caverne.

On sort du sanctuaire, on marche sur un péribole aplani, à moitié couvert de petites bases et de débris consumés. Il est borné par une muraille; un escalier en descend et rejoint une voie. Sur le péribole, près de cet escalier et de ce mur, s'élève un bassin en marbre dont nous reparlerons.

L'entrée du temple regarde l'occident. De l'autre côté, pendant le printemps, vers huit heures du matin, un rayon de soleil, rasant le flanc du Cynthe, entre dans la caverne et la traverse tout entière. Le toit n'a jamais eu plus de dix pierres et, par conséquent, ne s'est jamais soudé au flanc du Cynthe.

Qu'était-ce que cette pierre qui supporte la statue, qu'étaient-ce que ces poteries, que ces débris calcinés? Nous le rechercherons plus tard; j'appelle aujourd'hui l'attention du lecteur sur l'orientation de la caverne et sur la grande ravine qui en creuse le sol.

I

LA CAVERNE DU SOLEIL.

M. Ussing écrit : « M. Burnouf prend ce sanctuaire pour la grotte du Soleil, mentionnée par quelques commentateurs d'Homère comme existant dans l'île de Syros, mais qui sans doute n'a jamais existé que dans leur fantaisie. » Citons nos textes.

On lit dans l'*Odyssée* d'Homère (O, 402 et suiv.) (1) :

Νῆσός τις Συρίη κικλήσκεται (εὖ που ἀκούεις)
Ὀρτυγίης κατύπερθεν, ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο,
Οὔτε περιπληθὴς λίην τόσον, ἀλλ' ἀγαθὴ μεν, etc.

Ces « τροπαὶ ἠελίοιο » ont intéressé tous les commentateurs. Anciens et modernes se divisent en deux camps. Il s'agit d'une simple indication géographique suivant les uns; les autres y voient une caverne solaire.

(1) La lecture de ces vers et de leurs scholies a suggéré à M. Burnouf la première idée de notre fouille. J'ai trouvé ensuite les textes qui placent sur le Cynthe l'oracle d'Apollon Délien. Nous sommes tombés d'accord que ces deux appellations devaient désigner un même sanctuaire, et que ce temple avait chance d'être « l'antre du dragon »; et la fouille a été ainsi décidée.

Digitized by Google

L'opinion de Didyme (1) est très-nette; il écrit ἡλίου σπήλαιον, caverne du Soleil. La scholie d'Eustathe nous prouve que Didyme n'était pas le seul auteur ancien qui eût connu cette caverne : « Ἕτεροι δέ φασιν σπήλαιον εἶναι ἐκεῖ, δι' οὗ τὰς ἡλίου, ὡς εἰκὸς, ἐσημειοῦντο τροπάς. » Les modernes qui croient à cette caverne y placent un cadran solstitial. Nous verrons pourquoi.

Les auteurs qui ont interprété autrement τροπαὶ ἠελίοιο n'ont pu expliquer ce vers d'Homère. Mettrons-nous « Syros, au delà d'Ortygie (Délos), où se trouvent les tropiques » (2)? Ni Syros, ni Délos ne sont sous les tropiques.

Guidés par une des interprétations d'Eustathe (3), beaucoup de traducteurs comprennent (4) : « τροπαὶ ἠελίοιο » par le couchant; ils rapportent ce membre de phrase à Συρίη, et traduisent « Syros au delà d'Ortygie et à l'occident d'Ortygie. » Mais ὅθι a un sens précis, locatif, qui n'est pas rendu; la signification de « couchant » attribuée à τροπαὶ ἠελίοιο est forcée. La construction du vers est vicieuse, et, par rapport à Eumée qui fait cette description dans l'île d'Ithaque, Syros est en deçà d'Ortygie. Si l'on rend à ὅθι son vrai sens, on traduira par « où se trouve le séjour du couchant ». Quelle apparence qu'Homère, connaissant le monde grec depuis Ithaque jusqu'à Smyrne, ait placé dans les Cyclades le séjour du soir, le jardin fabuleux (5) où Phébus dételle son char?

Le membre de phrase ὅθι τρ. ἠελ. se rapporte à Ortygie, c'est-à-dire à Délos. On peut le pressentir en lisant le passage d'Homère. Quand Eumée prononce ce vers, il suppose que son interlocuteur ne connaît pas Syros. Pour en marquer la place, il désigne une île voisine plus célèbre, Ortygie, et il lui consacre un vers tout entier. Homère procède toujours ainsi.

C'est l'opinion d'Hésychius. Nous lisons dans son lexique : Ὀρτυγίης ... ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο, et non pas Συρίη ... ὅθι τρ. ἠελ. Les autres scholiastes écrivent ἐκεῖ, qui peut se rapporter aussi bien à Ortygie qu'à Syros.

Mais tous les modernes qui ont cru à la caverne ou bien à l'instrument astronomique d'Homère les placent à Syros. Voici pourquoi : Phérécyde (6) avait dressé à Syros un cadran solstitial. Mé-

(1) Διδύμου τοῦ παλαιοτάτου εἰς τὴν Ὀδύσσειαν ἐξήγησις. Paris, 1530.
(2) Perrault, *Parall. des anciens et des modernes*, t. II, 62, 65.
(3) Schol., *ad loc. cit.*
(4) Hésychius, III, 224; Schol. Dindorf, 1855.
(5) Sophocle, frag. n° 326. Ed. Didot.
(6) Diog. Laërt., *Phérécyde.*

Digitized by Google

nage (1) a confondu ce cadran avec la caverne astronomique d'Homère, et ensuite on a copié Ménage. Syros et Délos peuvent avoir eu chacune leur caverne ou leur cadran.

Ces cadrans solstitiaux, qui déterminaient l'époque des saisons et non pas des heures, sont les premiers instruments astronomiques connus par les Grecs (2). Délos (3), avant Homère, s'est trouvée en relation avec les Phéniciens et les Crétois qui avaient déjà quelques notions d'astronomie.

En résumé, le texte d'Homère donne lieu à deux systèmes d'interprétation. L'un choque la grammaire et le bon sens; l'autre s'explique d'autant mieux que si l'on fait de « τροπαὶ ἠελίοιο » « ἡλιοτρόπιον », on obtient le nom qui désigne encore en Grèce un cadran solaire. Plusieurs anciens ont cru à cette caverne du soleil; il faut, d'après Hésychius, et comme le veut le texte d'Homère, la placer à Délos. Nous trouvons à Délos une caverne qui date des temps homériques. Il est donc permis de croire qu'Homère l'a désignée.

Comment cette caverne était-elle astronomique? Renfermait-elle quelque cadran solstitial, quelque autre instrument? On ne peut guère le savoir.

Encore une vraisemblance. La caverne du Cynthe est tournée vers l'occident, comme les plus vieux sanctuaires des dieux olympiens (4). L'oracle d'Apollon Cynthien, placé dans cette caverne, était consulté surtout le matin au printemps (5). Or, c'est vers l'équinoxe du printemps que la caverne est traversée le matin, dans toute sa longueur, par le soleil. Cette disposition du temple semble trahir des préoccupations astronomiques. Le moins que nous puissions croire, c'est que les Grecs du temps d'Homère tenaient compte des saisons pour l'ordre de leurs fêtes périodiques, orientaient leurs temples, les faisaient servir à déterminer l'époque de ces fêtes, et que l'édifice du Cynthe est un de ces temples.

(1) Diog. Laërt., *Annotat. ad lib. I in Pherecyde.*

(2) Delambre, *Histoire de l'astronomie ancienne*, Paris, 1817, disc. prélim., xi.

(3) Thucyd., I, 8.

(4) Clem. Alex. Strom., VII, p. 724, éd. Paris.

(5) Virg., *Æneid.*, III, 69 et suiv.; Ovid., *Métam.*, XIII, 677. L'oracle de Delphes (qui a beaucoup de ressemblance avec celui de Délos) passe pour n'avoir été d'abord consulté que le 7 du mois Bysios.

Digitized by Google

II

ORACLE D'APOLLON DÉLIEN.

Il y eut à Délos un oracle d'Apollon. Il fut très-vénéré aux temps homériques (1) et pendant les derniers siècles du paganisme (2). Julien l'interrogea comme Dodone et Delphes avant d'aller périr en Asie (3).

Cet oracle était sur le Cynthe et non pas dans le temple en marbre d'Apollon Délien, élevé au bord de la mer, en plaine, à un quart de lieue de la montagne.

Virgile, en effet, place cet oracle sur le Cynthe. Quand le dieu parle, la montagne s'agite tout autour du temple (4) :

Totusque moveri
Mons circum.

Cette montagne est le Cynthe, affirme Servius (5).

Mais le vers de Virgile ne serait-il qu'un à-peu-près poétique? Les commentateurs qui citent ce passage sur Délos en admirent tous l'exactitude. Virgile, fort érudit, aimait assez Rome pour en étudier les origines avec une conscience religieuse, et savait quelles traditions unissaient Délos et l'Asie Mineure, Anios et Anchise. Aussi attribue-t-il une grande importance à cet oracle, le plus solennel de tous ceux qui, dans l'*Énéide*, sont rendus aux Troyens.

Connaissait-il l'emplacement et l'aspect du sanctuaire? Sans doute plusieurs de ses contemporains avaient, comme autrefois Cicéron, visité, admiré Délos. Très-probablement aussi, de vieilles poésies maintenant perdues, les Chants cypriens, par exemple, décrivaient ce temple.

Virgile le dépeint avec une vérité frappante (6) :

Templa dei saxo venerabar structa vetusto.

C'est un vieux temple, il est en pierre, il est sur le Cynthe, la vue

(1) Virg., *loc. cit.*; Ovid., *loc. cit.* Sur Stasinus, *Chants cypr.*, cf. Welcker, *Cycl. ep.*, t. II, p. 107 et 108.
(2) Lucan. *Phars.*, VI, 426.
(3) Théodor., *Hist. eccl.*, III, 18, éd. Migne.
(4) *Æneid.*, III, 91.
(5) *Comment. ad loc. cit.*
(6) *Æneid.*, III, 85.

Digitized by Google

en inspire un religieux respect. Certes, il ne s'agit pas ici du temple en marbre qui s'élève loin du Cynthe, sur la petite plage de Délos.

Pour réfuter cette preuve, il faut supposer que Virgile est fort inexact, qu'il entend par le Cynthe toute l'île, et que le temple de marbre s'est substitué à un adyton en pierres plus ancien. Ces trois hypothèses sont gratuites. On sait pourquoi nous rejetons les deux premières. La troisième nous semble aussi invraisemblable. On reconstruit des temples, mais on ne détruit pas ainsi un adyton, ou bien il reste muet. Le temple de Delphes se couvre de constructions nouvelles, mais on épargne le vieux sanctuaire pélasgique.

Ces preuves ne rencontrent qu'une objection. Macrobe (1) pense que ce sanctuaire prophétique était l'autel d'Apollon *Genitor*, dont la place n'est pas exactement fixée. Voici comment Macrobe argumente: « Énée, avant de consulter l'oracle, ne sacrifie pas de victimes. On n'offrait pas d'êtres vivants à l'autel d'Apollon Genitor; il s'agit donc de cet autel. » Mais on consacrait d'autres présents à l'autel d'Apollon Genitor, et, si Virgile s'était piqué d'une exactitude aussi exagérée, il aurait parlé de ces présents comme tous les auteurs qui ont nommé l'autel d'Apollon Genitor (2). Virgile ne s'est pas condamné à citer tous les sacrifices que son héros accomplit tous les jours, et l'érudition de Macrobe est ici par trop minutieuse. Du reste, nous ne trouvons aucun auteur qui place dans le grand temple en marbre l'oracle d'Apollon Délien.

Un témoignage plus ancien que celui de Virgile nous affermit dans notre hypothèse. L'homéride de Chios (3) nous représente Latone enfantant « contre le flanc allongé de la montagne et l'escarpement du Cynthe ».

Κεκλιμένη πρὸς μακρὸν ὄρος καὶ Κύνθιον ὄχθον.

A cette place (4) s'élèvera le premier temple du dieu, et ce temple sera son oracle :

Ἐνθάδε μιν πρῶτον τεύξειν περικαλλέα νηὸν
Ἔμμεναι ἀνθρώπων χρηστήριον.....

Cet oracle est donc un temple primitif qui s'élève sur les flancs du Cynthe. C'est désigner clairement l'adyton que nous avons découvert.

Cette preuve rencontre deux objections : 1° Le vers 17 est peut-être

(1) Macrob., *Sat.*, III, 6.
(2) Porphyr., *De abstinent.*, II, 28; Aristot., *ap. Diog. Laërt.*, VIII, 576, etc.
(3) *H. in Ap. Del.*, v. 17.
(4) V. 44.

Digitized by Google

interpolé? Quand il le serait, on devrait l'attribuer à un hymne à Latone fort ancien. 2° Toutes les traditions plus récentes font naître Apollon près du temple en marbre. Mais ces légendes sont vagues et se contredisent presque toutes. Apollon est né à Délos, au pied du palmier (1) ou de l'olivier (2), ou de deux arbres à la fois (3); il est né aussi à Tégyre (4) et près d'Éphèse (5). Les anciens n'avaient pas d'idées bien nettes sur l'endroit précis où Latone avait été délivrée. Ou plutôt, ils savaient que le soleil se lève partout et que le culte du dieu est né dans ses plus anciens temples. Le sanctuaire du Cynthe est le temple homérique du dieu et le séjour de son oracle; il peut être le premier à Délos où ce culte ait paru.

En résumé, le poëte de Chios place à Délos, très-probablement sur le Cynthe, un oracle primitif d'Apollon; cet oracle des temps homériques, Virgile aussi le place sur le Cynthe et le décrit. Le temple que nous avons trouvé est un temple primitif de l'époque homérique, il est dans le Cynthe; la description de Virgile le peint exactement.

Sa disposition intérieure convient-elle à un temple prophétique? Les principaux d'entre les oracles se composent essentiellement d'un ravin (χάσμα) dans un antre. De ce ravin, il s'exhale soit des vapeurs, soit de l'humidité, soit même l'eau d'une source (6). Le sanctuaire du Cynthe est une caverne; un ravin, un χάσμα, s'y creuse à plus de deux mètres de profondeur.

Les χάσματα, ces gouffres humides d'où sortait l'inspiration prophétique, étaient moins grands que ne l'inventait l'imagination des Grecs. A Hiérapolis (7), le χάσμα qui « engloutit les eaux du déluge » était d'une extrême petitesse; le puits de la sibylle, à Lilybée, n'est pas aussi profond que le χάσμα de Délos. Sur celui de Delphes, on installait le trépied prophétique; sans doute cet orifice n'était pas bien large.

Il sort de ces gouffres de l'eau ou des vapeurs; le χάσμα du Cynthe est humide. C'est à ces grottes ravinées et humides que les plus anciens Grecs paraissent avoir surtout attaché la vertu prophétique. Je prends quelques exemples : l'antre de Trophonius, celui des nymphes sphragitides, les oracles de Tégyre et du mont Ptoüs, de Claros,

(1) *Hym. hom. à Ap. Dél.*, v. 18, etc.
(2) Hygin., 140.
(3) Ovid., *Métam.*, XIII, 630.
(4) Plut., *Pélopidas*, 17.
(5) Tac., *Ann.*, III, 61.
(6) Cf. les oracles de Delphes, de Claros, du Tégyre, de Lilybée, de Cumes, etc.
(7) Lucien, Περὶ τῆς Συρίης θεοῦ, 13.

Digitized by Google

enfin l'oracle de Delphes. L'adyton de ce dernier temple se compose, comme celui du Cynthe, d'une construction cyclopéenne et d'un χάσμα humide près de la statue du dieu.

Cette caverne est donc un oracle, et par conséquent l'oracle primitif d'Apollon Délien.

III

M. Ussing présente une autre hypothèse. Ce jeune dieu, dont la statue s'élevait au centre de la caverne, c'est le fleuve Inopus.

J'incline assez à penser que l'Inopus est un ravin décrit par Ross, et passe devant la caverne à quelque distance.

Cependant, M. Terrier, dans un excellent mémoire inédit, est d'une opinion toute différente. Laissons la question en suspens, et donnons gain de cause à l'hypothèse de Ross et de M. Ussing.

Voici les arguments qui nous sont apportés :

1° « Les cavernes ne servaient qu'au culte d'Hécate; on y adora plus tard Mithra, mais jamais Phœbus-Apollon. » — Plusieurs adytons d'Apollon prophète (qui est Phœbus-Apollon) étaient des cavernes. Je l'ai déjà montré. On trouve dans Pausanias (1) d'autres cavernes où l'on adorait Apollon. Une d'elles servait aux cultes d'Hercule, de Mercure et d'Apollon, appelés « Σπηλαῖται ».

2° « Que dire de la direction du temple? Il est tourné vers l'ouest. Or c'est un fait bien connu que les temples des dieux olympiens étaient toujours tournés vers le levant et que les sanctuaires qui regardaient le couchant étaient consacrés aux héros et aux divinités inférieures. » — Clément d'Alexandrie (2) nous apprend que l'entrée des plus anciens temples regardait l'ouest, afin que les adorateurs, placés en face de la statue, fussent tournés vers l'orient : « Ὅθεν καὶ τὰ παλαίτατα τῶν ἱερῶν πρὸς δύσιν ἔβλεπεν ἵνα οἱ ἀπαντιπρόσωπον τῶν ἀγαλμάτων ἱστάμενοι πρὸς ἀνατολὴν τρέπεσθαι διδάσκωνται. »

En effet, d'autres temples primitifs, entre autres le temple de Junon sur le mont Ocha (3), en Eubée, regardent l'ouest.

La théorie de M. Ussing est maintenant fort compromise. En voici l'enchaînement : ce temple n'est pas celui d'un dieu olympien, donc ce dieu adolescent qui l'habitait est un héros, ou bien un fleuve, et ce fleuve est l'Inopus.

(1) Phocic, 32.
(2) Strom., VII, p. 724, éd. Paris.
(3) Lacroix, *les Iles de la Grèce*, p. 414.

Digitized by Google

Passons à la dernière preuve : « Un peu au-dessous de ce sanctuaire commence le ravin que les anciens appelaient le fleuve Inopos, etc. » Le ravin qui est peut-être l'Inopos commence sur un autre flanc du Cynthe, dans des marais que la caverne ne voit pas. Quand il serpente devant elle, il en est séparé par un quartier de la montagne et une petite plaine (j'évalue approximativement : trente mètres plus bas, cent mètres au delà). M. Ussing énumère un grand nombre de sanctuaires dédiés aux nymphes ou bien aux fleuves. Il n'en cite pas un seul qui ne voie pas la source d'un ruisseau, qui s'élève loin de sa rive, et qui pourtant soit consacré à ce ruisseau. Mais un affluent de l'Inopus sortait peut-être de cette caverne et rejoignait le ravin principal? Le flanc du Cynthe, au-dessous de la caverne, s'est en effet raviné, parce qu'une large voie, qui gravit la montagne et passe à quelques mètres au-dessus de notre édifice, est devenue, quand il pleut, une véritable rivière; une partie des eaux qu'elle reçoit va donc au temple ; elle le protégeait, elle l'inonde. Mais l'eau qui suintait goutte à goutte et se versait lentement dans le χάσμα du temple n'a jamais eu d'écoulement au dehors. Pendant ma fouille, je songeais à l'hypothèse qui mettrait une source où je vois un χάσμα prophétique. Aucune rigole ne sort de ce ravin et ne passe ni sous les murs du temple, ni sous le seuil de la porte, ni entre le seuil et les murs. Dans le coin nord-ouest, j'ai remarqué une petite cavité creusée dans la muraille; elle était pleine de poteries et de charbons ; je l'ai déblayée, elle ne traverse pas. De l'autre côté des murs, sur le téménos, aucune rigole naturelle ou bien artificielle n'a jamais été tracée. Si donc un ruisseau était sorti de la caverne, il aurait dû franchir le seuil, inonder le sol presque uni du péribole, descendre par l'escalier et rencontrer le chemin qui y monte.

Ce temple, d'où n'est sorti aucun ruisseau et qui est loin de l'Inopus, n'est pas le temple de l'Inopus.

IV

Je termine par deux observations de détail :

1° J'ai déblayé sur le péribole, près de l'escalier, un bassin en marbre, peu profond, dont le rebord intérieur est percé de trois échancrures à distances égales. Il est posé à plat sur un cercle de blocs de granit.

Les trois échancrures et la grande largeur de la base m'ont fait songer à ces trépieds que l'on édifiait sur les périboles des sanctuaires

Digitized by Google

prophétiques (1). J'ai pensé aussi à quelque instrument relatif au culte de Bacchus, peut-être adoré l'hiver dans cette caverne, quand Apollon était absent de l'île sainte (2), mais je me décide plutôt pour la base d'un trépied. M. Ussing fait de cet appareil un coffre dans lequel on aurait gardé le trésor du temple. C'est, dit-il, « un bloc de marbre circulaire, formant actuellement la bordure de l'orifice d'une cavité creusée dans le rocher, mais qui, anciennement, couronnait un vase de métal encastré dans cette cavité. »

Il faut rejeter cette hypothèse : 1° parce qu'il n'existe pas à cette place de « cavité creusée dans le rocher » mais des blocs de granit posés à plat sur un sol très-dur ; 2° parce que le bassin de marbre n'est pas un couvercle, mais une base dont le dessous n'est pas même dégrossi.

2° A côté du temple de Zeus et d'Athéné cynthiens, notre fouille a découvert la mosaïque d'un κατάκλυστον (gloss. κατάκλυστρον), c'est-à-dire d'une citerne ou d'un compluvium. M. Ussing y voit « le pavé d'un temple très-petit ». Nous avons, en poursuivant cette fouille, déblayé les rigoles qui versaient l'eau dans cette citerne sur la mosaïque.

ALBERT LEBÈGUE.

(1) Hérod., VIII, 82 ; IX, 51 et *passim*. Voir des monnaies de Delphes représentant Apollon accoudé contre le trépied, etc.

(2) J'ai quelques raisons vraisemblables, non pas d'adopter, mais de hasarder cette hypothèse. Je les donnerai ailleurs.

Digitized by Google

L'ARCHÉOLOGIE DANS LA SEINE-INFÉRIEURE

RAPPORT ANNUEL

SUR

LES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Dans le département de la Seine-Inférieure

PENDANT L'ANNÉE ADMINISTRATIVE 1872-1873

L'état de ma santé ne m'a pas permis cette année de faire sur les opérations archéologiques de la Seine-Inférieure un rapport aussi détaillé que de coutume. Malgré cela, j'en dirai assez pour faire voir au public que l'archéologie a beaucoup produit depuis un an, et que bien des faits se sont accomplis et ont été exploités au profit de la science et de l'histoire.

La commission des antiquités a continué ses séances et ses procès-verbaux; la troisième livraison du second volume est imprimée : elle va être remise à M. le préfet, ainsi qu'aux membres du conseil général, aux hommes studieux de la commission et aux diverses sociétés savantes,

La commission a perdu cette année deux de ses plus anciens membres; de ce nombre, je citerai M. le docteur Pouchet, de Rouen, et M. Féret, de Dieppe. Ces deux hommes éminents ont été avantageusement remplacés par MM. Pelay et Lormier, bibliophiles de Rouen, et par M. d'Iquelon, membre du conseil général.

La bonne considération dont jouissent ces trois membres nous promet de précieux conseils et d'excellents coopérateurs.

La commission a reçu un témoignage de bienveillance de l'un de ses anciens membres, M. Dutuit. Ce grand ami des arts, à Rouen, a bien voulu lui offrir un album pour faire placer les nombreux dessins archéologiques qu'elle reçoit à chaque séance. Cette offrande

Digitized by Google

est venue du donateur, qui l'a faite digne de lui et de ceux qui la reçoivent. Je voudrais ne pas passer sous silence la mort de M. Leroy, ancien préfet de la Seine-Inférieure. Nous n'oublierons pas ses bienfaits, mais à défaut des siens, nous serons heureux de jouir de ceux de son successeur.

J'arrive maintenant aux faits et découvertes d'archéologie qui ont signalé cette année.

TEMPS PRÉHISTORIQUES ET ÉPOQUE GAULOISE.

On sait que les vallées de la Seine-Inférieure ont été habitées par les hommes primitifs. Non-seulement celle de la Seine a été çà et là le point de leurs demeures, mais toutes les vallées affluentes ont été constamment fréquentées par l'homme des temps antiques.

Des tranchées faites à Dieppe, à Eu, au Havre, à Arques et près Bellencombre, nous ont convaincu de cette vérité avec MM. Bourdet et Michel Hardy. Cette année, M. Gouellain, de Rouen, nous en a donné une nouvelle dans la vallée de Darnétal; des tranchées faites à Saint-Léger-du-Bourg-Denis ont remué une série de silex taillés dont le Musée s'est enrichi. Quelque temps après, M. Quenouille, de la même ville, m'a offert des silex préhistoriques trouvés sur le même point, des fragments polis ou préparés pour le polissage, et enfin des morceaux de terre cuite, restes de poterie primitive recueillis dans les tourbières de la vallée.

Nous savons aussi que des sépultures gauloises, encore enfermées dans des urnes celtiques, se sont fait jour à Bellozanne, au sein du pays de Bray; elles nous ont donné des vases d'une forme curieuse et inconnue. Ce qui reste à découvrir sera la matière d'une fouille intéressante.

Des monnaies gauloises ont également été vues et recueillies dans la Seine-Inférieure. Une pièce en or des anciens Calètes a été trouvée à Fresnoy-Folny; trois autres ont été recueillies aux environs d'Aumale; deux de ces dernières étaient en bronze, une troisième en argent. Toutes sont entrées au musée départemental.

Je ne puis passer sous silence le voyage fait par M. Hardy, membre de la commission, qui s'occupe le plus de ces époques antérieures à l'histoire. Déjà il a publié plusieurs brochures sur cette matière; il en a fait une belle collection; il a voulu cette année revoir ces grottes du Périgord où il a fait ses premières armes. Il nous en a rapporté une série de détails précieux qui nous renseignent sur les grottes de cette contrée.

Digitized by Google

Pendant cette année, la commission a émis le vœu, ainsi que toutes les sociétés de France, que l'État fît l'acquisition de la grande collection Saulcy. Cette collection renferme plus de sept mille cinq cents monnaies gauloises en or, en argent, en bronze et autres métaux. Elle est estimée 150,000 fr. et elle a été achetée cette somme par le gouvernement français, qui en est à présent possesseur. C'est la plus belle collection nationale qui ait jamais été formée de nos jours. Elle était sur le point de passer à l'étranger.

Nous donnons ici un spécimen des vases de Bellozanne.

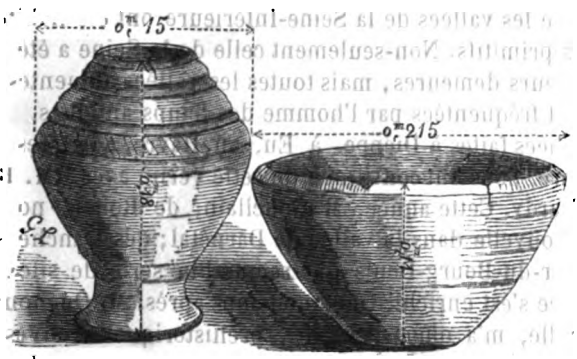

Vases gaulois de Bellozanne (1873).

ÉPOQUE ROMAINE.

Les découvertes d'objets romains sont diverses selon les temps et les lieux. Elles varient selon les circonstances. Ce sont des vases, des sépultures, des cachettes monétaires, des trépieds, des objets d'art.

Des vases curieux et d'une époque incertaine ont été trouvés à Caudebec-lès-Elbeuf. Ces vases, de forme étrusque plus que romaine, ont fait l'objet de différentes discussions dans le sein de la commission.

La construction du pont d'Arques a amené la découverte, au sein de la tourbière, d'un vase en bronze ayant forme de chandelier. Ce vase curieux a été offert au musée de Rouen.

Une belle sépulture romaine de l'époque de l'inhumation a été trouvée à Fécamp, dans la rue *Charles-Leborgne*. C'était celle d'une femme qu'on avait enterrée avec ses plus beaux ornements. On avait placé autour d'elle et l'on y a retrouvé un plateau en bronze,

Digitized by Google

trois vases en terre, un vase en verre, des cisailles en fer, une épingle à cheveux en argent, des fibules de bronze, deux attaches en or, des filets d'or et une monnaie d'argent de l'empereur Eugène (392-394), ce qui donne la date de la sépulture que nous croyons de l'an 400 ou environ.

Nous avons recueilli à Sainte-Beuve-Épinay (près Neufchâtel) un beau trépied en bronze, possédant un sommet circulaire dont la destination semble inconnue. Ses pieds sont ornés de vases d'argent incrustés sur le métal qui compose le trépied. Nous donnons ici cette pièce curieuse.

Trépied romain en bronze. (Sainte-Beuve 1872.)

En 1852, à Saint-Maurice-d'Etelan (canton de Lillebonne), on découvrit une sépulture romaine au lieu dit : la *Maison des douaniers*. Elle se composait de sept à huit vases qui ont été conservés. M. Bettencourt, maire de Saint-Maurice-d'Etelan, a bien voulu m'offrir ces trésors pour le Musée départemental. J'en suis très-reconnaissant. Ce sont : un vase en terre cuite, trois en verre verdâtre, une urne en plomb de forme circulaire, enfin le plus grand est un *dolium* en terre rouge qui contenait le tout.

Deux cachettes antiques ont été trouvées, l'une à Moulineaux, près de Honfleur, dans le Calvados : elle se composait de cent monnaies consulaires en argent; l'autre à Saint-Jean-d'Elbeuf : elle comptait plus de trois cents monnaies en bronze ou billon sauce du IIIe siècle; toutes appartenaient aux Césars qui se sont disputé la couronne à cette époque.

Mais la plus belle manifestation romaine de cette année a eu lieu

Digitized by Google

Corniche romaine d'Augusta.
(Forêt d'Eu, 1872.)

dans la forêt d'Eu. J'ai fouillé le *Bois l'Abbé*, où j'ai trouvé l'ancienne *Augusta*. J'ai pu rendre à la lumière un ancien édifice de plus de deux cents mètres de long sur soixante de large. J'ai retrouvé également un théâtre antique et des habitations chauffées, dans la partie basse de la colline. Cette fouille, qui a duré deux mois, a été très-intéressante. Elle nous a révélé l'existence d'une ville antique, et enfin elle a fourni des renseignements perdus et meublé le musée de ces objets d'art. Parmi les pièces précieuses qui en sont sorties, je dois citer des chapiteaux de pierre et une corniche composés d'épées et de ces boucliers auxquels les Romains attachaient la durée éternelle de l'empire. Nous donnons un dessin de cette corniche.

ÉPOQUE FRANQUE.

Les antiquités mérovingiennes ou de l'époque franque sont habituellement nombreuses dans notre département. Cette année, elles ont été un peu moins communes que de coutume.

J'ai su que dans des travaux opérés à Valmont, ou dans la vallée, il avait été trouvé des agrafes en bronze provenant évidemment de quelque sépulture mérovingienne.

Dans la forêt de la Londe, au lieu dit le *Mont à la Chèvre*, il s'est trouvé, sur la crête d'une colline, un cercueil où il n'y avait rien. Ce cercueil, en pierre, a fait découvrir un cimetière qui aurait été violé il y a des siècles. Il a été examiné avec soin et on

Digitized by Google

a pu constater la présence d'objets qui n'y sont plus, mais qui y ont été.

L'exploration d'un cimetière franc a été complétée cette année par les fils de M. Morgan, à Blangy. Je veux parler de la colline du *Camp comtois*. Ces jeunes explorateurs y ont trouvé des restes oubliés qui étaient nombreux et intéressants. Plus de deux cents objets ont été extraits de ces tombes et généralement ils étaient importants. Ils augmentent la collection franque de M. de Morgan, qui est déjà considérable, et qui est la plus belle du pays après le Musée départemental. Parmi les curieux objets sortis de cette fouille, je citerai une agrafe de ceinturon ornée de trois terminaisons.

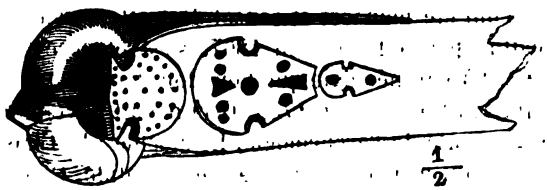

Agrafe de ceinturon en bronze (Neale, 1872).

Enfin, une heureuse circonstance m'a permis d'acquérir à Beauvais trois inscriptions sur plomb, dont une est de 1109 et les deux autres du xᵉ siècle. Les inscriptions du xᵉ siècle sont rares parmi nous. La première est celle de la translation des restes d'Honoré, évêque de Beauvais, en 900. Cette cérémonie eut lieu à l'abbaye de Saint-Lucien, près Beauvais. Les deux autres étaient celle de Hildegairre, évêque en 972, et celle de Hugues, évêque en 980. Elles ont été trouvées à l'abbaye de Saint-Lucien, lors de sa démolition en 1815; elles avaient été recueillies par M. l'abbé Barraud, chanoine de Beauvais, qui les a cédées au département.

MOYEN ÂGE.

J'arrive au moyen âge, qui est fort fécond en découvertes. Ses trouvailles le caractérisent ordinairement. Des inscriptions qui nous étaient inconnues se sont révélées les unes après les autres. Je signale d'abord l'inscription latine de Saint-Godard, de Rouen. Elle servit autrefois à indiquer le cimetière. Puis, je cite un fragment de l'inscription de Guillaume Letellier, retrouvée par M. Guéroult, à Caudebec-en-Caux. C'est un débris de l'épitaphe qui orna le tombeau de ce grand constructeur.

Digitized by Google

M. Brianchon nous a révélé les légendes du manoir d'Allincourt, à Lillebonne. Elles ont été exécutées par des réformés de la fin du XVIe siècle. Nous avons pu placer dans les galeries du Musée trois inscriptions, échappées aux démolitions de la préfecture, en 1870. Elles étaient relatives à la pose de plusieurs premières pierres du cloître et de l'église des Dominicains. L'une d'elles avait été placée par le célèbre duc de Longueville, gouverneur de la Normandie au commencement du XVIIe siècle.

Une importante découverte monétaire a eu lieu cette année dans la forêt de Brotonne. C'était une cachette du XIVe siècle placée dans un pot vernissé d'une couleur verdâtre. Le Musée départemental a bénéficié de cette découverte.

Des clochers ont été menacés et consolidés cette année. La flèche d'Auffay, abattue par la foudre en 1857, s'est élancée de nouveau vers le ciel. C'est à l'archéologie que l'on doit d'avoir vu revivre le corps-carré qui avait disparu en 1735. Ceci n'était pas étonnant pour une époque ignorante de l'archéologie. Le clocher de Clais (canton de Londinières), qui menaçait ruine, a été consolidé. C'est une tour du XIIe siècle. Celui de Mélamare (canton de Lillebonne) est du XIIIe siècle; il devrait être consolidé, car il a été malheureusement entaillé pour y placer des stalles. J'ai vu avec plaisir que Mgr l'archevêque de Rouen avait profité de ces circonstances pour engager MM. les curés du diocèse à ne plus altérer leurs clochers.

Je ne perdrai pas l'occasion de mentionner une tête de chevalier, retrouvée dans le puits du château de Longueville. C'est probablement celle de Bertrand Duguesclin ou de La Hire, anciens comtes de Longueville. Tous deux avaient eu leur statue dans l'église de l'abbaye. Cette tête chevaleresque a été offerte au Musée départemental.

Tête présumée de Bertrand Duguesclin (Longueville, 1872.)

Je n'ai pu conserver une tombe de 1590, qui a été enlevée d'une église et qui est maintenant dans une ferme de Saint-Pierre-le-Vieux

Digitized by Google

(canton de Fontaine-le-Dun); je veux parler de celle de Philippe Desmarets, ancien seigneur de Bos-le-Comte, l'un des descendants de Charles Desmarets, capitaine de Dieppe sous Charles VII.

Une chapelle de la cathédrale de Rouen a eu le privilége de beaucoup occuper la commission des antiquités cette année. Je veux parler de la chapelle de Saint-Étienne, dite de la *Grande-Église*. L'ancien retable représentait le martyre de saint Étienne ; c'était le premier témoin de Jésus-Christ. Il a été un moment question de remplacer ce martyre par le crucifiement du Sauveur. La commission s'est prononcée pour les deux scènes, celle de la mort du Sauveur et celle de saint Étienne, son premier martyr. M. Barthélemy a fait le dessin du bas-relief et M. Falcons en a fait l'esquisse. Tous deux ont parfaitement réussi, et il est maintenant question de réunir les fonds pour cette importante opération. Il sera donné suite au projet.

Pendant la dernière guerre, la ville du Havre a été préservée des malheurs de l'invasion. Les dames de cette ville ont attribué cette faveur à la protection particulière de Notre-Dame-de-Grâce. En conséquence, elles ont voté en son honneur une statue colossale. Au moment de réaliser cette promesse, elles voulurent la placer sur une des vieilles tours de l'abbaye de Graville. La commission des antiquités et celle de l'architecture demandèrent alors que l'on préparât une place convenable. La dépense projetée s'élevait à 10,000 fr. Comme ces dames n'avaient pas cette somme, elles ont dû placer l'image sur le terre-plein de l'ancien monastère.

Le goût des musées se répand de plus en plus dans notre pays. La ville du Havre, qui avait fait pour sa bibliothèque et ses musées de peinture et d'histoire naturelle un véritable palais, avait négligé sa collection archéologique. Elle a voulu aussi avoir son musée d'antiquités et elle a créé dans une de ses galeries tout ce qui convient à l'antiquité. Maintenant elle possède un asile et elle saura où placer tout ce qui lui viendra dans l'avenir.

Je ne peux passer sous silence l'acquisition qui a été faite cette année par la ville de Rouen, je veux parler des deux grands objets céramiques qu'elle s'est procurés.

Au mois de mai dernier, des spéculateurs parisiens eurent la pensée d'enlever à notre ville deux grands globes ou sphères tracées sur faïence. Ces deux tableaux avaient figuré à l'exposition de 1867. Ils avaient été admirés et leur propriété demeurait chaque jour un problème. Ils avaient été fabriqués à Rouen, au commencement du dernier siècle. Malgré cela, ils étaient exposés à tous les hasards de

Digitized by Google

la propriété privée. La ville a fait pour les posséder un sacrifice de 12,000 fr., et ils sont aujourd'hui à l'abri de toute spéculation.

Enfin, il est une acquisition que je ne saurais passer sous silence et dont je fais tous les honneurs à M. le préfet ainsi qu'au conseil général. Je veux parler de la collection Thaunin, qui a été achetée dans la dernière session. C'est là une très-heureuse pensée, et, de cette manière, nous posséderons à Rouen tout ce qui a été trouvé depuis quinze ans, surtout pendant les grands travaux de ces dernières années. Nous sommes heureux que cette collection n'ait pas quitté notre ville, et il ne nous reste plus que la possibilité de classer et de mettre en lumière une collection de mérite, qui deviendra encore plus étant unie à celle du Musée départemental.

L'abbé COCHET.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JUIN

M. le comte de Vogüé transmet à l'Académie une pièce fort importante concernant la découverte de la Vénus de Milo. Il s'agit de la lettre par laquelle M. Louis Brest, agent consulaire à Milo, donnait avis à M. David, consul général de France à Smyrne, de la trouvaille qui venait d'être faite dans l'île. On lit dans cette lettre que « *les bras de la statue sont cassés* » mais que l'on a relevé dans la niche où elle était enfouie, parmi divers autres débris, un fragment de bras et « *une main mutilée tenant une pomme* ». M. de Vogüé fait remarquer que cette lettre, écrite au moment même de la découverte, tranche définitivement la question de savoir en quel état était la statue au moment où elle a été signalée à l'attention de l'agent consulaire français. Il est certain qu'elle était sans bras. « Faut-il lui attribuer les débris de bras et de mains trouvés dans son voisinage? C'est ce qu'un nouvel et attentif examen de ces fragments, qui doivent être au Louvre, permettra sans doute de décider. » Ces fragments sont, en effet, au Louvre. M. Ravaisson, qui les a fait mouler, les présente à l'Académie et développe diverses considérations qui tendent à prouver 1° que la main appartient à la statue, mais est une restauration faite dans l'antiquité; 2° que cette main devait être appliquée sur une surface solide qui ne peut être, comme le savant académicien l'a toujours soutenu, que l'épaule de Mars.

M. Charles Robert met sous les yeux de ses collègues plusieurs médailles frappées en commémoration de la défaite des impériaux sous les murs de Metz en 1552. Ces médailles représentent François de Lorraine à la tête de ses compagnons entre la tour d'Enfer et le château de la porte Champenoise, sur la brèche dont les impériaux n'osèrent tenter l'assaut. C'est un document historique fort curieux. Il faudrait chercher, aujourd'hui, le point où la brèche avait été pratiquée au sud-ouest de la place, en face de la plaine de Sablau.

M. Léopold Delisle met sous les yeux des membres de l'Académie trois photographies représentant un vase de bronze trouvé dans la Sienne, sur le territoire de la commune d'Urville, et acquis pour le musée de Coutances par M. Quesnault, ancien sous-préfet de cette ville. Ce vase, dit M. de Longpérier, est un ustensile culinaire, une casserole d'un travail très-fin et très-distingué. Il est signé de son fabricant : PVDES F, *Pudens fecit*, avec l'anousvara sur l'E de PVDES pour PVDENS. Ce nom de *Pudens* se trouve sur des vases de terre rouge recueillis dans la Gaule.

Sur la proposition de la commission du prix Volney, le prix a été partagé entre M. *Ch. Jovet* auquel est alloué une somme de 800 fr., et M. *Joseph Halévy*, auquel est accordée la même somme. L'ouvrage de M. Jovet est intitulé : *Du C dans les langues romanes, loi des finales en espagnol*. Celui de M. Halévy : *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitique*.

A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Une découverte assez singulière a été faite à Lyon dans les fouilles pour l'église du Bon-Pasteur.

A une profondeur d'environ douze mètres et à six ou sept mètres au-dessus du sol de la rue Neyret, on a trouvé une couche de poteries (fragments de vases et surtout tuiles romaines) mises à plat, et destinées évidemment à recouvrir et à défendre un banc épais d'ossements brisés.

Ce charnier était entouré de murs au moins de deux côtés; les fouilles ne s'étendant pas plus loin, on n'a pu constater ce qui existe au delà.

Ces ossements appartiennent à des chevaux, moutons, chiens, porcs ou sangliers, chèvres. Nulle part des ossements humains.

Les ossements, réduits pour la plupart en petits fragments, forment une masse de plusieurs mètres cubes. Ils sont mêlés entre eux. Beaucoup sont pulvérisés.

Lorsque, il y a une quinzaine d'années, on exécuta le tunnel du chemin de fer de la Ficelle, on trouva à la hauteur de la rue Neyret un ossuaire analogue.

Sont-ce des débris de cuisine, des débris de sacrifices?

Les tuiles romaines, quoique brisées par la pioche, ont pu être reconstituées très-facilement. Elles sont, comme c'est la coutume, de deux espèces : tuiles plates à rebords, et chaperons pour les recouvrir. (*Havas.*)

Parmi les nouvelles acquisitions les plus intéressantes du British Museum, on remarque quelques fragments d'architecture de Tel el Yaoudeh (les monticules des Juifs), en Egypte. C'est là que se trouvait le *Vicus Judæorum* de l'itinéraire des Romains, à trente milles romains au nord d'Héliopolis. On le nomme *Onion* dans la Géographie de Ptolémée. En ce lieu, le grand-prêtre Onias IV a bâti un temple.

Les fragments dont nous parlons proviennent pour la plupart de ce temple, car ils n'appartiennent pas au style égyptien. D'autres, portant le nom de Ramsès III, ont fait partie d'un temple égyptien plus ancien, qui, d'après Josèphe, était en ruines sur le même site.

Les fragments juifs sont des tuiles de porcelaine, placées comme ornement parmi les briques et entourant le chapiteau d'une colonne.

On écrit de Fère-en-Tardenois à l'*Echo de l'Aisne* :

« Le 20 mai dernier, un ouvrier, étant occupé à faire du sable à l'extérieur de la ville de Fère-en-Tardenois, a mis à jour trois

Digitized by Google

tombes mérovingiennes en pierre. Dans l'une d'elles se trouvait un vase funéraire de couleur brune, forme évasée, de dix centimètres de hauteur sur treize centimètres d'ouverture.

« Ce vase porte à l'extérieur deux rangées de ces sortes de caractères runiques dont la Société archéologique de Château-Thierry s'est déjà occupée avec tant d'intérêt.

« On peut ranger ces vases dans la classe des vases mérovingiens, en les comparant aux produits de Caranda.

« Un cimetière mérovingien existe donc à cet endroit; mais, ce qui rendra bien probablement les recherches difficiles, c'est qu'il s'étend sous vingt petites propriétés et jardins, dans un des faubourgs populeux de Fère. » (*Débats* du 8 juin.)

—— Voici une nouvelle intéressante pour les archéologues et les amateurs d'antiquités :

En pratiquant des démolitions en face de la tribune de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, on a constaté que la marche placée devant la porte d'entrée de l'édifice religieux n'était autre que le fragment d'un bas-relief antique d'une exécution remarquable.

Ce bas-relief représente une femme apposant une bandelette sur la cuisse d'un homme assis sur un globe. On ne se rend pas compte du sujet de cette sculpture.

Les renseignements qui suivent aideront peut-être à déchiffrer cette œuvre d'art.

La basilique de Sainte-Marie-Majeure, appelée aussi Sainte-Marie-des-Neiges, a été fondée, selon des historiens dignes de foi, sur un emplacement occupé par un temple dédié à Junon-Lucine. Lucine (*lux*, lumière), divinité qui présidait à la naissance des mortels, et que l'on représentait vêtue comme une matrone avec une coupe dans la main droite et une lampe dans la main gauche, c'est-à-dire éclairant tout homme qui s'apprête à boire dans la coupe de la vie. On la représentait encore assise, tenant une fleur dans la main droite, et dans la gauche un enfant emmailloté.

Si l'on fait à Rome des découvertes de sujets antiques, on en fait pareillement de fréquentes à Paris. L'hôtel de Cluny et l'hôtel Carnavalet en possèdent de très-remarquables.

Mais ce que l'on peut voir de plus ancien et de plus curieux en ce genre, et ce que très-peu de personnes remarquent, c'est le cippe (demi-colonne sans chapiteau) placé à la Bibliothèque nationale de Paris, au bas de l'escalier qui conduit aux salles de lecture.

Ce cippe est quadrangulaire. Il a été découvert, il y a bon nombre d'années, à une grande profondeur, dans une fouille qui fut faite sous les bâtiments qui bordaient la rue de la Barillerie, aujourd'hui boulevard du Palais, en avant de la Sainte-Chapelle.

Le monument ne porte aucune inscription et présente sur ses quatre faces des figures ayant deux mètres de hauteur. Sur un côté, on reconnaît

Digitized by Google

Mercure représenté avec tous ses attributs. Sur une autre face, on voit une image d'Apollon armé de l'arc et du carquois; il tient d'une main un poisson et de l'autre s'appuie sur un gouvernail. La troisième face représente une femme portant un caducée, attribut qui paraît s'appliquer à la mère de Mercure. Enfin, sur le quatrième côté est un jeune homme ayant des ailes, tenant un globe dans la main droite; il est prêt à s'élancer dans les airs.

Ce cippe est regardé comme ayant son origine sous le règne de Tibère. Ce curieux débris, trouvé dans l'île qui fut le berceau de Lutèce, démontre l'importance, déjà sensible à cette époque, du commerce et de la navigation de la Seine sous la domination romaine.

Nous revenons, en terminant, à la trouvaille qui vient d'être faite à Rome, pour dire que ces sortes de découvertes sont assez fréquentes, surtout dans des endroits où l'on ne soupçonnerait guère qu'il existe des richesses artistiques. Ainsi l'on trouve à divers coins de rues de Rome des plaques en marbre sur lesquelles sont inscrites les prescriptions de l'autorité relatives à la propreté des voies publiques. Eh bien! ces pierres sont quelquefois des bas-reliefs retournés. (*Débats* du 8 juin.)

—— A chaque instant, dit le *Courrier de la Creuse*, les nouvelles constructions font découvrir à la Souterraine des fragments de monuments gallo-romains rencontrés sur le parcours de la voie romaine qui conduisait de Breith à Poitiers.

Cette voie contournait le fort, en se dirigeant de la porte des Morts à la tour de l'Espion.

Lundi dernier, les ouvriers occupés à placer les trottoirs de la rue Neuve-du-Marché-au-Blé ont rencontré deux sépultures à quelques mètres l'une de l'autre. La première, évidemment gallo-romaine, consistait en vases ou urnes de pierre et de terre; le tout était rempli de cendres et d'ossements.

La seconde sépulture, remontant seulement au moyen âge, renfermait un assez grand nombre de pièces d'argent qui ont été jetées sur le sable et presque toutes enlevées par les passants.

La plupart de ces pièces appartiennent à Philippe VI de Valois et sont de soixante au marc.

La semaine dernière, on retirait également d'une substruction du marché au blé l'inscription funéraire suivante :

OCTO IDVS.
NOVEMBRIS.
OBIIT CENOS.
VXOR PETRI. (*Débats* du 12 juin.)

—— A Frioul (autrefois le Forum Julii) il a été fait récemment une intéressante trouvaille archéologique, sur laquelle un travail spécial vient d'être publié.

A l'occasion du repavage d'une place, le syndic de l'endroit eut l'idée

Digitized by Google

de faire pratiquer des fouilles qui amenèrent la mise au jour de quelques murailles anciennes, de mosaïques en marbre, de pierres de couleur entrant dans la composition de ces mosaïques. L'intérêt n'est pas là. Mais on rencontra une grande pierre plate grossièrement taillée, et dans cette pierre, entre des murs formés de briques épaisses et carrées, un sarcophage en pierre avec couvercle de marbre.

Le couvercle avait, selon la coutume romaine ordinaire, la forme d'un toit avec les cornes habituelles dans les coins et les cercles gravés sur les deux frontons. Le couvercle fut soulevé avec beaucoup de précautions, et l'on trouva dans le sarcophage les restes d'un cadavre. Le crâne, les côtes et les jambes étaient presque entièrement en dissolution; ce qu'il y avait de mieux conservé, c'étaient les omoplates et les avant-bras. La tête, tournée du côté de l'ouest, reposait sur un coussinet de briques, encastrées dans la muraille; le corps, sur une planche pourrie. Le cadavre mesurait au moins un mètre quatre-vingts centimètres. A droite, à côté de la tête, se trouvait un fer de lance, long de vingt centimètres; les débris du bois de cette même lance s'y trouvaient également, mais rompus (ils l'avaient été pour être insérés dans le cercueil); à gauche, les restes, en dissolution, d'une épée en fer avec fourreau de bois travaillé. Sur les jambes était déposée la partie supérieure d'un casque en fer, avec ornements de bronze primitivement dorés, et à côté le corps d'un bouclier de fer qui, vraisemblablement, avait été couvert de bois et de cuir. Pour chaussure, des restes de cuir et des éperons de bronze, sans mollettes; pour vêtement, des morceaux d'une double étoffe, une claire et une sombre, entrelacée de fils d'or. Dans la région de la poitrine, une croix grecque, mesurant onze centimètres de chaque côté, laminée en or et ornée de pierres précieuses, au nombre de neuf, alternant avec l'empreinte d'une tête de saint. La croix avait été cousue sur le vêtement, comme l'indiquaient de petits trous qu'on remarquait aux extrémités. On y trouva encore un anneau d'or dans lequel était enchâssée une monnaie d'or de Tibère; en outre, une fibule d'or, avec champ carré en émail. Sur le pied droit du cadavre reposait une bouteille en verre, avec un long col et une large ouverture, contenant environ un litre et demi, et remplie aux deux tiers d'eau pure comme l'analyse chimique l'a prouvé. Tous ces objets, recueillis avec soin et enfermés dans une caisse vitrée, ont été déposés dans le musée de la ville, musée déjà riche en antiquités romaines et autres. Le couvercle de marbre du sarcophage ayant été débarrassé de tous les éléments étrangers qui y étaient attachés, on y a déchiffré le mot *Gisal*, inscrit en caractères de la première période lombarde, d'où il résulte que le tombeau contient les restes du duc Gisul de Frioul, neveu du roi Alboin qui, selon Paul Diacre, fut promu duc en 568 et qui succomba en 615, dans un combat contre les Avares. (*Journal officiel*)

—— La *Revue celtique*, que dirige notre collaborateur M. Gaidoz, paraît encore à de longs intervalles et reste, ou peu s'en faut, à l'état d'annuaire; mais elle n'en garde pas moins son importance comme recueil de mé-

Digitized by Google

moires et surtout de renseignements. A cet égard, les livraisons déjà parues de son deuxième volume présentent un véritable progrès. La bibliographie a reçu de nouveaux développements et tous les ouvrages relatifs aux études celtiques y sont appréciés. Plus utile encore à notre avis est la « Revue des périodiques » inaugurée dans ce volume : tous les travaux ou articles relatifs aux études celtiques qui sont disséminés dans les revues ou dans les recueils des sociétés savantes des Iles Britanniques, de France et d'Allemagne sont signalés et, s'il y a lieu, analysés; c'est une mine de renseignements des plus précieuses, surtout pour des études encore à l'état sporadique et où il est souvent difficile de s'orienter. Par cette richesse de matériaux, la *Revue celtique* devient de plus en plus l'organe officiel des études celtiques et un recueil indispensable à qui veut se tenir au courant de leur progrès.

Voici le sommaire de la deuxième livraison du tome II qui paraît en ce moment, et où nous remarquons une belle carte linguistique d'Ecosse.

I. Noms germaniques dans des inscriptions latines du Rhin inférieur, par M. H. Kern. II. Present limits of the Celtic language in Scotland (with a map), by James A. H. Murray, Esq. III. Etymological Scraps, by John Rhys, Esq IV. Mythological Notes, by Whitley Stokes, Esq. V. Recherches sur l'histoire de l'article dans le breton armoricain, par M. H. d'Arbois de Jubainville. VI. *Ch* breton armoricain, par M. L. Havet. VII. Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits par M. L. F. Sauvé. — MÉLANGES : 1° Supplément à la liste des mots relevés sur les monnaies gauloises, par M. A. de Barthélemy 2° Chansonnette bretonne, recueillie et traduite par M. F. M. Luzel. 3° Le Mystère des Trois Rois à Vannes, par M. H. d'Arbois de Jubainville. 4° Les Sociétés savantes de Bretagne. — Bibliographie. — Revue des périodiques. — Nécrologie. — Chronique.

—— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique.* N° V, mai 1874, 2 feuilles.

Séances des 20, 27 mars et 10 avril. Fouilles de Tanagre et de Cervetri. Fragments de fastes consulaires. Inscription de Céré. Peinture murale découverte sur l'Esquilin.

On lira avec intérêt, dans ce numéro, la lettre de M. Otto Lueders à M. Henzen. Ce sont les premiers détails qui nous arrivent d'Athènes sur cette nécropole de Tanagre d'où sont sorties en si grand nombre, dans ces derniers temps, ces charmantes terres cuites dont le Louvre possède aujourd'hui de si beaux échantillons. Ces détails sur le plan de la nécropole, sur la forme et la dimension des tombes, sur les inscriptions qui y ont été relevées, sont encore bien succincts et bien incomplets, et il ne pouvait guère en être autrement, les fouilles n'ayant été faites jusqu'ici que d'une manière clandestine, par des paysans qui n'avaient qu'un but, s'emparer d'objets dont ils pussent tirer un bon prix. Attendons le résultat des travaux qui doivent, nous dit-on, être prochainement entrepris sur ce terrain aux frais et par les soins de la Société archéologique d'Athènes.

Digitized by Google

—— *Archæologische Zeitung*, nouvelle série, t. VI, 4e cahier.

E. Hübner. La Source minérale d'Umeri, sur une coupe d'argent de Castro Urdiales. M. Hertz. Statuettes de terre cuite d'acteurs. H. Blümmer. Deux statuettes de bronze inédites. G. Hirschfeld. Dionysos châtie les satyres, sur un vase peint trouvé en Attique. R. Engelmann. Sur un vase du musée de Vienne représentant le mythe d'Io; Sur une mosaïque décrite et figurée par Guattani, *Memorie enciclopediche*, t. III, p. 47; Sur un bas-relief du musée national à Naples; Sur un bas-relief publié dans l'*Archæologische Zeitung*, 1862, pl. 161, 1, p. 298 Kékulé (R.) Sur la restauration de la Vénus de Milo (pl. 16). Mélanges. — E. Hübner. Sur le portrait d'une romaine, le prétendu buste de Clytia; Sur un nouveau cachet d'oculiste provenant d'Angleterre; Sur une inscription romaine d'Aix-la-Chapelle. H. Weil. Inscriptions locriennes. Découverte dans la plaine de Troie. R. Fœrster. Sur un sarcophage représentant l'enlèvement de Proserpine, dans le palais Ricasoli-Firidolfi à Florence. E. Curtius. Un colosse nouvellement découvert à Chypre. — Nouvelles.

Le volume se termine par une table très-riche de toutes les publications qui ont paru dans le courant de l'année et qui, de près ou de loin, touchent à l'archéologie. Cette bibliographie a été dressée par M. R. Engelmann.

Nous avons remarqué surtout dans ce volume la dissertation de M. E. Hübner sur la coupe d'argent qui représente la source thermale d'Umeri. Il semble en résulter ce fait curieux, qui n'avait point été soupçonné jusqu'ici, c'est que, dans l'antiquité comme de nos jours, les eaux minérales s'expédiaient et se consommaient à distance. On ne peut guère expliquer autrement une des représentations qui figurent sur la coupe.

—— Le second fascicule de la seconde année de l'*Ephemeris epigraphica* contient un document de premier ordre, les parties récemment retrouvées en Espagne, sur trois tables de bronze, de la *Lex coloniæ Genetivæ Urbanorum*. Ce monument législatif, dont l'importance ne le cède pas aux fameuses tables de Salpensa et de Malaga, date de Jules César, quoique la transcription que nous en possédons ne paraisse pas remonter au-delà du temps des Flaviens. Dans le dernier numéro du *Journal des Savants* (mai), M. Ch. Giraud, qui avait autrefois fait connaître en France les tables de Salpensa et de Malaga, étudie les bronzes d'Osuna. Dans l'*Ephemeris*, le texte a été établi par M. Mommsen, d'après l'édition princeps donnée par M. de Berlanga, et le commentaire se partage entre MM. Mommsen et Hübner, M. Ch. Giraud n'a pas de peine à nous montrer, par l'analyse à laquelle il se livre, combien ce document nous fournit de détails nouveaux et curieux sur le droit municipal et l'administration provinciale.

—— Le numéro de juin 1874 du *Journal des Savants* contient : *Essai d'une histoire de la langue grecque*, par M. Egger; l'*Outtarokhanda*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire; *Histoire de la géographie*, par M. Alfred Maury; *Principes de mécanique*, par M. J. Bertrand; *Poésies de Jean Vauquelin*, par M. P. Paris, etc., etc.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Musaici cristiani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma anteriori al secolo XV, par le commandeur J. B. de Rossi. Roma, Spithœver.

M. J. B. de Rossi, dont l'infatigable érudition ne néglige aucune des matières intéressantes pour l'archéologie chrétienne, a commencé, depuis deux ans, une publication définitive sur les mosaïques antérieures au xve siècle qui décorent les églises de Rome. Chacune d'elles doit faire l'objet d'une reproduction chromolithographique et d'une notice historique et critique, dans laquelle le savant auteur se propose d'en interpréter le sujet, d'en déterminer la condition et surtout d'en fixer l'âge. Un discours préliminaire résumera les enseignements des notices ; il fera suivre les phases et la marche de l'art chrétien.

Cette dissertation générale, quoique destinée à prendre place en tête du livre, ne paraîtra qu'après les études particulières sur les diverses mosaïques. On le voit, M. J. B. de Rossi reste fidèle à sa méthode de prédilection ; il veut procéder ici, comme toujours, de l'analyse à la synthèse. Soit que, dans son goût pour les travaux excellents, il se réserve, jusqu'à la dernière heure, la faculté de mûrir une solution ou de combler une lacune, soit que, par un excès de scrupule, il se refuse à poser aucune conclusion avant d'avoir soumis au lecteur toutes les pièces probantes, il laisse en suspens l'indication même de l'ordre chronologique des monuments qu'il passera en revue. Pour éviter jusqu'à l'apparence d'une classification anticipée, le texte n'est pas paginé et la succession des livraisons ne correspond nullement à celle des mosaïques.

C'est peut-être pousser le principe jusqu'à l'abus, car il s'agit d'un ouvrage de longue haleine, dont les éléments constitutifs resteront ainsi longtemps épars et dépourvus de liaison. Deux fascicules seulement ont été mis au jour en 1872, deux autres en 1873, et, si la progression ne s'accélère pas, il ne faudra guère moins d'une quinzaine d'années au dernier pour arriver à son tour, d'autant plus que, dépassant les engagements de son programme, M. J. B. de Rossi ne craindra pas, sans doute, de faire quelques excursions dans un domaine qui lui est cher à juste titre et d'emprunter quelques mosaïques aux catacombes de Rome ; il l'a déjà montré.

En effet, le premier fascicule débute par une double mosaïque de la première moitié du ive siècle ou même de la fin du iiie, qui appartient à la

Digitized by Google

bibliothèque Chigi et qui provient du cimetière de Cyriaque ; elle consiste en deux disques détachés d'une sépulture, l'un offrant le portrait de la défunte ensevelie en cet endroit, l'autre celui de son mari. La mosaïque absidale de l'église de Santa-Maria-Nuova, plus généralement connue sous le nom de Santa-Francesca-Romana, forme le complément de cette livraison. Le deuxième fascicule est consacré à la mosaïque de la loggia de Sainte-Marie-Majeure ; un spécimen du pavement de cette basilique y est joint. Le troisième fascicule donne la mosaïque de l'arc de San-Lorenzo-in-agro-verano ou Saint-Laurent-hors-les-murs, et celle de la nef de Sainte-Sabine. Enfin, le quatrième fascicule contient la mosaïque absidale de la basilique de Sainte-Agnès-hors-les-murs ; un second spécimen du pavement de Sainte-Marie-Majeure le termine.

M. J. B. de Rossi s'attache à établir la date de ces différentes œuvres en consultant l'épigraphie, en interrogeant et en confrontant tous les documents écrits qui peuvent élucider la question. Obligé de suppléer à la certitude par l'induction, l'illustre archéologue a le secret de transformer l'induction en certitude. C'est ainsi qu'il a trouvé des arguments aussi nouveaux que décisifs pour confirmer la possession d'état en vertu de laquelle la mosaïque de la nef de Sainte-Sabine est attribuée aux commencements du ve siècle. C'est ainsi qu'il a restitué à la seconde moitié du xiie siècle l'exécution de la mosaïque absidale de Santa-Maria-Nuova (Santa-Francesca-Romana). D'un passage d'Anastase le Bibliothécaire relatif aux travaux d'ornementation entrepris dans cette église par les soins de Nicolas Ier, Ciampini avait inféré que la décoration actuelle de l'abside remontait au ixe siècle, et M. Vitet, qui ne connaissait aucun fait propre à l'infirmer, avait accepté cette assertion, sans dissimuler toutefois l'analogie que certains détails de la composition présentent avec la manière du xiie siècle. Plusieurs écrivains allemands et anglais, également frappés de la question de style, mais trop prompts à en exagérer la portée, n'avaient pas hésité, au contraire, à passer d'un extrême à un autre et à rattacher la mosaïque aux restaurations accomplies sous le pontificat d'Honorius III, dans la première moitié du xiiie siècle. Entre ces deux partis excessifs qui répugnaient à sa clairvoyance, M. J. B. de Rossi a cherché si quelque renseignement négligé ne justifierait pas un moyen terme. Or, il a constaté qu'en 1161 le pape Alexandre III fit en grande pompe une nouvelle consécration de l'église, à laquelle, dans le même moment, Cencio Frangipani assura une dotation. Ce double fait atteste que, vers le commencement de la seconde moitié du xiie siècle, Sainte-Françoise-Romaine fut l'objet de la sollicitude du souverain pontife et de la famille Frangipani, l'une des plus riches et des plus puissantes de la Rome féodale. N'y a-t-il pas là une présomption pertinente que des embellissements y furent exécutés à cette époque ? Et voici que cet indice historique concorde précisément avec le cachet de la mosaïque ressemblante par tant de nuances, comme le relève à bon droit M. J. B. de Rossi, à celles de Santa-Maria-in-Trastevere, qui sont de l'année 1140. La conséquence se déduit d'elle-même, et

Digitized by Google

désormais la date de la mosaïque absidale de Sainte-Françoise-Romaine ou Santa-Maria-Nuova, rajeunie de trois siècles, doit être arrêtée à l'an 1161.

Il est facile de juger, sur ce bref aperçu, combien les nouvelles études de M. J. B. de Rossi sont précieuses pour l'histoire de l'art. Elles constituent véritablement une histoire de la peinture religieuse à Rome par les mosaïques depuis les origines de l'art chrétien jusqu'à sa rénovation et même un peu au delà, et on en sent tout le prix si l'on considère la rareté des peintures proprement dites, fresques ou tableaux, que cette période nous a transmises Ajoutons, ce qui n'est pas à dédaigner, que l'exécution matérielle de l'ouvrage répond au mérite du fond et à l'importance du sujet. Le texte, bilingue, est imprimé sur feuilles grand in-folio, en italien dans la partie supérieure de chaque page, avec version en français dans la partie inférieure. Les chromolithographies sont d'une remarquable exactitude et d'une grande beauté. En un mot, rien n'a été épargné pour faire de cette publication un splendide monument, qui honore à la fois l'art et l'archéologie. LOUIS LEFORT.

Notice sur une inscription romaine qui se trouve dans la commune du Plan-d'Aulps (département du Var, arrondissement de Brignolles, canton de Saint-Maximin), par M. l'abbé J. J. L. BARGÈS.

Cette notice est accompagnée d'une planche qui représente, au cinquième de l'exécution, l'inscription et la dalle de pierre qui la porte. Voici la transcription de ce texte, que M. l'abbé Bargès rapproche d'un autre monument votif trouvé dans la même région et dédié aussi aux *Matres* :

MATRIBVS
ALMAHABVS
SEX · VINDIVS
SABINVS
V · S · L · M.

Il prouve ensuite, par différentes citations d'anciens titres, que le territoire désigné aujourd'hui sous le nom de *Plan d'Aups* était, au moyen âge, appelé *villa Almis*, *villa de Almis*, et le village lui-même, *Castrum Almes* ou *Castrum de Almis*, nom dans lequel on retrouve aisément le titre donné aux *Matres* de la fontaine près de laquelle a été trouvée cette inscription. Il cherche à montrer aussi que le nom actuel *Aups* (*Aou* en provençal) peut venir aussi d'*Almes* par une transformation graduelle ; mais il n'exprime cette conjecture que sous toute réserve. Comme il le dit d'ailleurs en finissant, il n'a voulu que porter à la connaissance des hommes compétents un texte qui n'avait pas été relevé jusqu'à ce jour, et montrer ce que gagnerait la science, le jour où chacun de ceux qui, dans leurs excursions, rencontreraient quelque monument ignoré et souvent prêt à périr, se ferait un devoir de l'arracher à la destruction et de le publier.

***

Digitized by Google

Etruscan researches, by Isaac Taylor. Londres, Macmillan and Cᵉ, 1874, in-8.

Nous ne pouvons avoir la prétention d'entreprendre, dans la *Revue*, la critique et la discussion d'un ouvrage comme celui de M. Taylor. Le savant anglais a cherché dans les langues de la famille touranienne la clef de cette langue étrusque qui, malgré le grand nombre des monuments et les facilités que semble présenter son alphabet, si voisin de l'alphabet grec et dérivé comme lui de l'alphabet phénicien, reste encore une énigme proposée à la curiosité des érudits. Par l'accueil plein de réserve, pour ne pas dire plus, qu'ont fait au livre de M. Taylor des maîtres comme M. Max Müller, nous voyons que la méthode de M. Taylor semble laisser beaucoup à désirer, qu'il a pris un peu au hasard dans les vocabulaires et les grammaires des langues touraniennes les mots et les formes qu'il rapprochait des mots et des formes étrusques; il semble qu'il ne se soit point préparé par une éducation linguistique suffisante à la tentative hardie dont il a conçu la pensée. Quoi qu'il en soit, il n'est point possible, son système d'interprétation pécbât-il par la base, qu'il n'ait point fait tout au moins quelques découvertes de détail, mis en lumière des faits curieux, appelé l'attention sur tel ou tel fait, sur tel ou tel détail de langue, de mythologie, de civilisation qui n'avait pas encore été assez étudié. De toute manière, si le système de M. Taylor ne satisfait pas aux exigences de la critique, il aura du moins le mérite, par les réfutations qu'il provoquera, de faire écarter définitivement l'hypothèse de l'origine et du caractère touranien des Étrusques; il rétrécira ainsi le champ sur lequel doit s'exercer la curiosité des philologues, et par là il hâtera la solution d'un problème qui ne peut, ce semble, manquer d'être résolu avant qu'il soit longtemps. Le génie critique de notre siècle a pénétré le mystère de l'égyptien, du zend, de l'assyrien, reconstitué la grammaire et le vocabulaire de langues écrites avec des alphabets dont chaque signe était pour nous un mystère qui devait paraître à jamais impénétrable; ici nous connaissons la valeur des signes par l'identité qu'ils présentent avec les caractères du grec et du latin, ainsi que par le rôle qu'ils jouent dans de nombreuses transcriptions de noms grecs et latins que s'étaient appropriés les Étrusques, enfin par les transcriptions de noms étrusques que nous fournissent les Grecs et les Latins. La différence paraît tout à l'avantage de l'étrusque. Le jour où des savants, préparés à cette tâche par un véritable apprentissage philologique, porteront dans l'étude des textes étrusques la lente et sévère méthode que M. Michel Bréal applique en ce moment aux tables Eugubines et à l'ombrien, les voiles tomberont, et l'on s'étonnera d'être resté si longtemps dans l'ignorance.

Digitized by Google

Digitized by Google

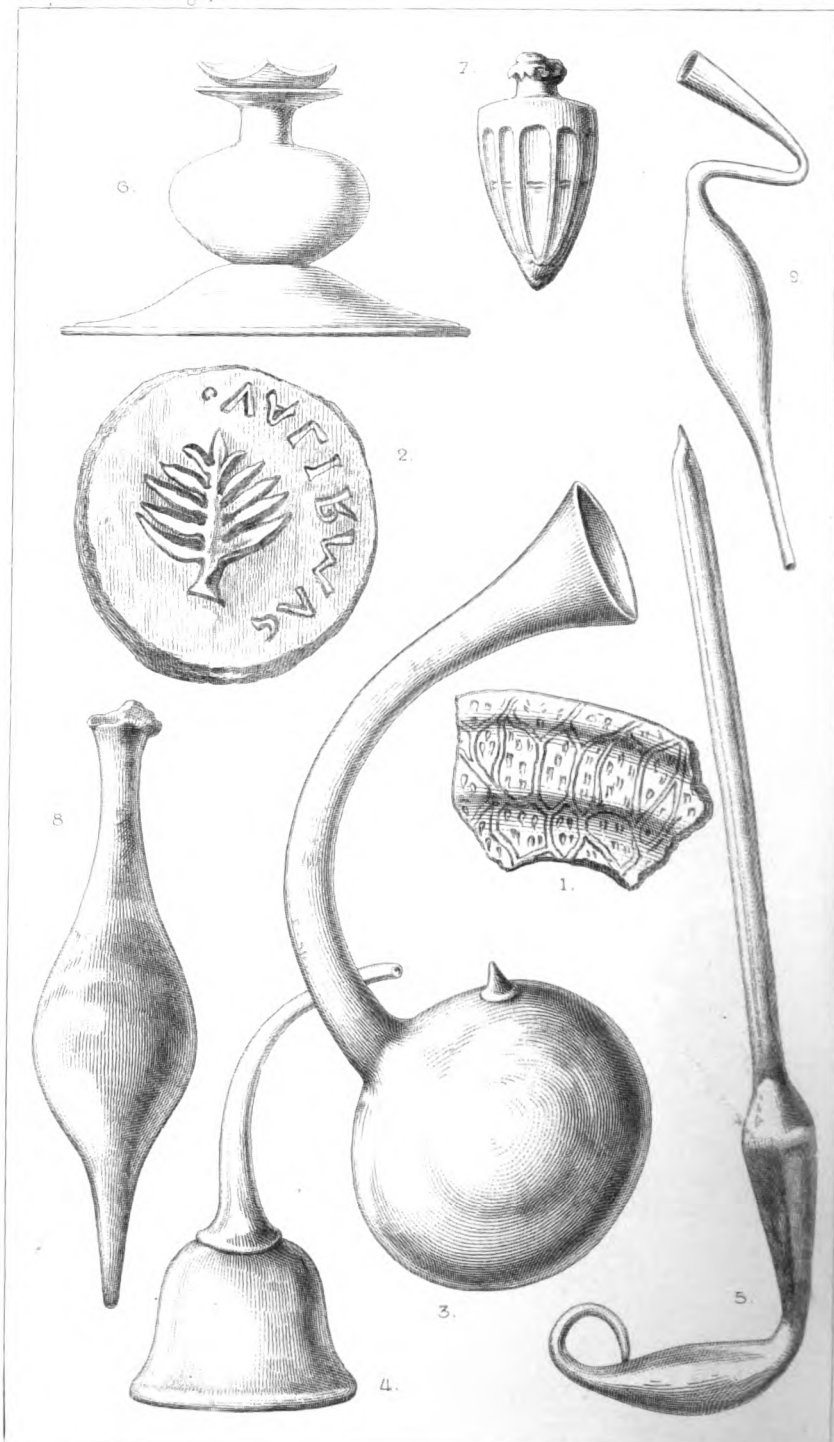

Ch. Oury sc. Imp. Ch. Chardon aine, Paris.

PIÈCES DE VERRERIE ANTIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

1.

2.

3.

4.

5.

6. Le Cylindre du roi Urruck.

Digitized by Google

CYLINDRES BABYLONIENS.

DE

QUELQUES PIÈCES CURIEUSES

DE VERRERIE ANTIQUE

Au printemps de 1870 je me trouvais à Marseille, où je fus mis en rapport avec M. Augier, premier attaché au cabinet des antiques du palais Borély. Cet archéologue possède une collection où se voient les pièces les plus rares, collection qu'il a formée avec de modiques ressources, en profitant, autant qu'il a été en lui, des bonnes occasions que la ville laissait échapper. L'administration de Marseille était alors, et est encore, comme celle de beaucoup de nos villes. Elle n'a pas souvent de fonds disponibles pour acquérir les antiquités qu'on lui propose pour son musée. Aussi les découvertes, si fréquentes dans le département des Bouches-du-Rhône, s'éparpillent-elles entre les mains des brocanteurs, et les documents les plus précieux pour l'histoire ancienne du pays s'en vont au dehors, sans indication de leur provenance ou même sous l'étiquette d'une origine déguisée, prendre place dans les magasins des marchands et dans les collections particulières. Il est heureux que quelques hommes éclairés se dévouent pour le public en empêchant, selon la mesure de leurs moyens, cette funeste exportation.

La collection de M. Augier est surtout remarquable sous le rapport de la verrerie. Elle renferme un riche assortiment de flacons de toutes formes, et beaucoup de ces grandes urnes cinéraires en verre blanc, bleu ou verdâtre, qui ont des couvercles ornés. Mais ces ouvrages, dont les analogues sont bien connus, ne furent pas ceux qui attirèrent le plus mon attention. Je m'attachai de préférence à des objets de moindre apparence, voire même à des fragments informes, qui me semblaient ouvrir des aperçus nouveaux sur les usages et sur l'industrie des anciens. Les observations que je fis alors, jointes à d'autres du même genre auxquelles je m'étais livré auparavant

Digitized by Google

ou dont j'avais pris note dans mes lectures, m'ont semblé de nature à compléter sur quelques points l'utile monographie publiée récemment par M. Deville (1).

M. Augier a réuni un grand nombre d'échantillons de verre coloré, produits des fouilles qui ont été exécutées, tant pour la construction des ateliers du chemin de fer à Arles, que pour celle de la voie qui relie à présent cette ville à Montpellier.

Arles, la petite Rome des Gaules, comme l'a appelée le poëte Ausone, se composa, sous les empereurs, de deux parties dont l'une occupait l'emplacement de la commune actuelle de Trinquetaille, à la pointe du delta du Rhône. Des rebuts de pâtes vitrifiées, dans lesquelles on voit le mélange de plusieurs couleurs, y ont été trouvés en assez grande abondance pour témoigner qu'il y eut là une fabrique où l'on travaillait le verre à la façon de Sidon et d'Alexandrie. Il est donc permis de considérer comme indigènes les vases de cette espèce que recèle partout le sol de la ville, et qui en sortent dans leur entier ou par éclats, toutes les fois qu'on fait une fouille. Pline eut probablement en vue cette fabrique d'Arles, lorsqu'il consigna, dans son histoire du verre, que la Gaule venait de se mettre à cette belle industrie (2).

Les verres veinés, jaspés, réticulés ou semés de bouquets, que fournissent les sépultures romaines, attirèrent particulièrement l'attention du comte de Caylus, au siècle dernier. Cet antiquaire était dans une grande admiration des effets produits par le mélange des couleurs dans une même pâte. Il voulut savoir comment on était parvenu à l'exécuter. Consultés par lui, les verriers de Paris, qui alors ne savaient faire que des bouteilles et des verres à boire, donnèrent des réponses si peu satisfaisantes, qu'il eut recours à un médecin nommé Majault, expérimentateur habile qui s'occupait de chimie. Celui-ci non-seulement imita à la perfection les échantillons qui lui avaient été confiés, mais il enseigna à M. de Caylus les procédés dont il s'était servi, et M. de Caylus à son tour voulut en faire profiter le public. Ces procédés sont décrits à la fin du premier volume du *Recueil d'antiquités*. La démonstration est accompagnée d'une planche qui met sous les yeux du lecteur les diverses combinaisons sur lesquelles s'exerça M. Majault. Il serait à désirer qu'on en fît autant pour tous les échantillons qui sont dans les musées ou que mettent à jour les découvertes, de telle sorte que

(1) *Histoire de la verrerie dans l'antiquité*. In-4, Paris, Morel, 1873.
(2) *Hist. nat.*, l. XXXVI, c. 66.

Digitized by Google

l'inventaire de tout ce que les anciens ont fait en ce genre pût être dressé un jour. C'est un point sur lequel M. Deville me semble n'avoir point suffisamment insisté.

Quoique ma visite chez M. Augier ait été longue, je n'ai pas eu le temps de prendre le dessin de tous les échantillons qu'il me montrait. J'en copiai seulement trois ou quatre; mais ils avaient leurs analogues dans Caylus, sauf un dont je donne la figure (pl. XIII, fig. 1). C'est un bord de coupe en verre améthyste, réticulé de blanc mat avec un chiné jaune dans les mailles.

Le nombre des fragments veinés à l'imitation de l'agate l'emporte de beaucoup sur les autres. Il y a aussi des morceaux de couleur unie, et, comme on va le voir, ce ne sont pas les moins intéressants.

M. Augier voulut bien me donner des uns et des autres une quinzaine d'échantillons que j'envoyai par l'entremise de M. Cournault, conservateur du Musée lorrain, à la cristallerie de Baccarat. Je désirais avoir sur la composition chimique de ces fragments l'avis des hommes compétents. Il résulte des analyses faites sous les yeux de M. Michaud, directeur de l'établissement, que les Romains connaissaient la plupart des substances employées aujourd'hui pour colorer le verre.

Le blanc mat, appliqué comme doublure ou introduit dans la masse à l'état de filet, est du bioxyde d'étain; le bleu clair ou foncé a été obtenu par le cobalt, le vert émeraude par le protoxyde de cuivre, le vert prase par le bioxyde du même métal, le violet améthyste par le bioxyde de manganèse, le rouge vin par une solution à base d'or, le rouge sang par une composition qui est la même que celle du pourpre de la verrerie moderne (silice, potasse, plomb, étain, cuivre et fer); le jaune transparent par le chlorure d'argent, le jaune mat de la teinte du soufre par l'urane.

Cette dernière constatation n'a pas peu surpris M. Michaud. Elle prouve une fois de plus la justesse de la sentence d'Horace :

Multa renascentur quæ jam cecidere.

L'un des titres de Klaproth à la célébrité est, en effet, d'avoir découvert l'urane en 1789. Ce n'est pas, du reste, la première surprise de ce genre qu'aient éprouvée les chimistes. M. Chevreul n'a-t-il pas dégagé d'une composition que contenait un vase trouvé en Vendée les acides oléique et margarique, que la chimie connaissait seulement depuis 1811 (1)?

(1) *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. XXII, p. 191 et 206

Digitized by Google

Un éclat provenant d'une très-petite coupe était de cette couleur rouge qui a été assimilée au pourpre des verriers. Le verre est opaque. Son apparence est tout à fait celle du laque chinois. M. Michaud a fait au sujet de ce fragment la remarque que l'industrie actuelle ne produit rien de semblable, attendu que le pourpre, dont la composition chimique est la même, ne s'emploie qu'à l'état de doublé transparent.

Un autre échantillon, où le même rouge se trouvait introduit comme marbrure avec de l'émail blanc dans une masse de couleur améthyste, a été également signalé comme un produit qui n'est jamais sorti des fabriques modernes.

Il y a bien apparence que le verre rouge opaque est l'*hématin* vanté par Pline comme l'une des choses remarquables qui se faisaient en verrerie (1). Le nom convient à ce produit beaucoup mieux qu'au verre grenat transparent. Je fais cette remarque parce qu'une petite urne de cette dernière substance, que possède la Société archéologique de Montpellier, a été produit comme un échantillon de l'hématin (2). La pièce provient d'Hautemur (Hérault), lieu si riche en antiquités. Elle est par l'élégance de sa forme un vrai chef-d'œuvre d'art; mais, sans rien diminuer de sa valeur, on peut lui dénier un titre que son apparence ne justifie pas. D'ailleurs le grenat transparent était trop facile à obtenir pour que Pline l'eût eu en si grande recommandation. Le verre de cette teinte était encore fabriqué à l'époque barbare. On le préparait en tablettes pour l'incruster dans le métal. C'est la décoration ordinaire des bijoux mérovingiens.

L'art de mélanger les couleurs dans la pâte d'une même pièce ne paraît pas s'être étendu au reste de la Gaule. Les fabriques que l'on suppose avec toute sorte de vraisemblance avoir existé en Poitou, dans le pays de Caux et sur les bords du Rhin, n'ont fourni à la consommation que du verre blanc ou du verre coloré d'une seule teinte, autant, du moins, qu'il est permis de l'inférer du plus grand nombre des vases ou débris de vases extraits du sol de ces contrées. Tout au plus s'est-il présenté quelques échantillons du mariage des couleurs, obtenu par la soudure de baguettes de couleur différente sur des fonds blancs, verts, jaunes ou bleus.

Je ne laisserai point échapper l'occasion de citer en ce genre l'assortiment trop peu connu qui fut trouvé, il y a quelques années, à Grues en Vendée, dans un tombeau de la fin du VIe siècle.

(1) « Fit et tincturæ genere... totum rubens atque non translucens *hematinon* appellatum. » *Hist. nat.*, *l. c.*

(2) *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. I, p. 533.

Digitized by Google

La sépulture était celle d'une femme. M. Benjamin Fillon en a publié et discuté le contenu (1). Elle a donné, en même temps que de curieux bijoux et objets de toilette en argent, un plat creux de vingt et un centimètres de diamètre en verre jaune pâle, orné extérieurement d'un filet appliqué de même couleur; une écuelle de verre tout pareil sans ornement; une bouteille en verre blanc avec un filet rouge serpentant autour du col; un goulot de flacon en verre bleu; un bol en verre vert foncé, presque opaque, godronné de filets jaunes et portant le nom EVTVCHIA en lettres d'émail blanc.

M. Deville a reproduit cette dernière pièce dans son ouvrage (2), mais séparée des autres qui l'accompagnaient, et sans l'explication qui aurait été nécessaire pour en établir la valeur. Il en résulte que le vase de Grues, même avec l'indication de sa provenance, peut être pris pour un ouvrage d'une époque plus ancienne, que la personne auprès de qui on le déposa avait conservé de son vivant à titre de curiosité. Cette supposition n'est plus possible lorsqu'on voit tous ces vases réunis ensemble; car ils ont entre eux, par leur façon, une analogie manifeste. Il faut donc admettre que les verreries romaines fonctionnaient encore dans la Gaule sous les petits-fils de Clovis, et cela n'étonnera ni les personnes à qui sont familiers les textes de cette époque, ni celles qui songent à la quantité de verre coloré qu'il a fallu fabriquer pour exécuter la décoration de tant d'églises qui furent alors entièrement revêtues de mosaïques.

Comme preuve de la vulgarité de la vaisselle de verre dans l'ouest de la Gaule mérovingienne, nous avons le témoignage de Rurice, évêque de Limoges, faisant des envois de cette sorte de vaisselle (3), et celui de Fortunat, recevant de l'abbesse de Sainte-Croix de Poitiers des poulets tout accommodés qui lui étaient envoyés dans un plat de verre :

Intumuit pullis vitreo scutella rotatu (4).

Le plat de Grues nous donne une idée de celui dont le friand Italien a célébré le contenu. Quant au vase marqué du nom d'Eutuchia, il reste au-dessous des coupes de verre doré et du beau hanap, également de verre, que, deux cents ans plus tard, Anségise offrit en présent à l'église de Saint-Wandrille (5).

(1) *Poitou et Vendée*, art. Grues.

(2) *Histoire de l'art de la verrerie dans l'antiquité*, p. 57 et pl. 66 *b*.

(3) Du Cange, v° *Vitrarium*.

(4) *Carmina*, l. XI, n° 10.

(5) « Cuppas vitreas auro ornatas duas ... hanapum vitreum optimum unum. » *Chronicon Fontanellense*, c. 17.

Digitized by Google

Revenons à la collection de M. Augier.

J'y ai recueilli une marque de fabrique, que j'ai tout lieu de croire inconnue. Elle est exécutée en relief sur le fond d'un flacon de verre blanc. Elle consiste en un rameau palmé autour duquel est disposé à l'envers la légende .VALIRMVS (pl. XIII, fig. 2). Ces caractères forment-ils deux mots ou un seul? Sont-ils le nom du verrier ou de l'inventeur du liquide que contenait la fiole? J'avoue ne pas le savoir. Les marques inscrites sur les verres sont énigmatiques entre toutes. Plusieurs ont été discutées à diverses reprises dans la *Revue archéologique*, sans que les savants antiquaires dont elles ont exercé la sagacité soient parvenus à des résultats bien satisfaisants (1). Le mieux, au point où l'on en est, est de consigner purement et simplement toutes celles qui se présentent. C'est pourquoi j'ajouterai ici au VALIRMVS de M. Augier les inscriptions de deux autres estampilles rondes, posées également sur des fonds de fioles. Elles n'ont pas encore circulé, quoiqu'elles ne soient point inédites.

L'une, qui est aujourd'hui au musée de Besançon, provient de Luxeuil et a été signalée par M. le docteur Delacroix (2). Elle se compose des mots APPIA PINOSSI formant légende autour des abréviations AVR · GEL · F.

L'autre fut découverte, il y a deux ans, à l'Ilot-les-Vases de Nalliers (Vendée). M. Fillon l'a fait connaître dans un journal du pays (3). On lit dans le champ de l'estampille les deux lettres A. F., et autour, en légende : A · V · M · CN · ALINGV. Le voisinage d'une localité très-ancienne appelée *le Langon*, et qui a dû se dire autrefois *Alingo*, *Alingone*, comme Langon en Aquitaine, a suggéré à M. Fillon l'idée de chercher une dénomination topographique dans le dernier mot de cette inscription.

Pendant que nous en sommes aux marques de verriers, c'est le cas de diminuer l'importance d'un fait qui a été signalé, il n'y a pas longtemps, comme une conquête nouvelle de l'archéologie.

A propos d'un recueil des inscriptions romaines de Cologne, un érudit allemand a prétendu que la marque FRONTINO d'une fiole de verre était la première de son espèce qui nous donnât le nom complet d'un fabricant (4). Cependant, on n'a qu'à recourir au 21e volume du *Bulletin monumental;* on y trouvera à la page 503

(1) Voir les années 1867 et 1868.

(2) *Les sources ferrugineuses de Luxeuil*, notice sur les fouilles faites en 1857 et 1858, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1862.

(3) L'*Indicateur*, journal de la Vendée, numéro du 31 mars 1872.

(4) *Revue critique d'histoire et de littérature*, année 1870, p. 303.

Digitized by Google

une note de M. l'abbé Cochet, remontant à plus de quinze ans, où sont consignés, en même temps que diverses variantes de la marque frontinienne, qui est des plus communes en France, les noms des deux fabricants DACCIVS et AMARANVS. Bien plus, parmi les marques de verriers ou, pour parler plus prudemment, parmi les marques empreintes sur le verre que vient de réunir M. Deville, on compte une dizaine de noms qui sont dans le même cas que celui de Frontinus, c'est-à-dire écrits en toutes lettres; et il n'est pas un de ces noms dont la découverte n'ait été signalée avant la publication du catalogue des inscriptions de Cologne.

Les noms en état de prendre place dans l'histoire ancienne de la verrerie ne sont donc une nouveauté que pour ceux des habitants des bords du Rhin qui ne portent pas leurs regards au delà du cercle très-étroit des antiquités de leur pays.

Je poursuis l'inventaire des pièces de la collection de M. Augier qui m'ont semblé mériter une attention particulière.

1° Une petite boule creuse de quarante-cinq millimètres de diamètre, en verre blanc très-mince, striée sur la totalité de sa surface, et percée à l'un de ses pôles d'un trou presque imperceptible.

Le même objet s'est rencontré déjà plusieurs fois dans des sépultures. M. Deville en parle et en donne une explication que je crois nouvelle (1). Cette boule serait, suivant lui, la *pila vitrea* dont le jeu fut inventé du temps des Antonins, au dire d'une inscription bien connue du recueil de Gruter :

Ursus Togatus, vitrea qui primus pila
Lusi decenter cum meis lusoribus,
Laudante populo maximis clamoribus, etc.

La suite ajoute que cet Ursus Togatus donnait ses représentations dans les thermes de Rome, et qu'il fut vaincu au jeu de la *pila vitrea* par Lucius Vérus.

2° Un grand flacon en verre blanc, de vingt-sept centimètres de hauteur, ayant la forme d'un matras aplati par le fond. Le col va en s'élargissant vers l'orifice de façon à produire un goulot conique. La panse offre cette curieuse particularité qu'elle est faite de deux pièces rapportées. Je ne m'explique point la raison de cette suture qu'il est impossible de regarder comme la réparation d'un accident. Elle est d'une régularité parfaite. On voit que les deux parties furent d'abord coupées à froid, puis rapprochées par la fusion. Il y a extérieurement un bourrelet qui indique qu'un filet de verre a été ajouté pour renforcer la soudure.

(1) *Histoire de l'art de la verrerie dans l'antiquité*, p. 59.

Digitized by Google

Ce vase paraît avoir servi pour la distillation.

3° Un autre matras à col étroit, recourbé et largement ouvert à son orifice. Le col a seize centimètres de développement, un centimètre de largeur, cinquante-cinq millimètres d'embouchure. Le diamètre de la panse est d'un peu plus de neuf centimètres. Sur celle-ci un petit évent est pratiqué à peu de distance de la naissance du col (voy. pl. XIII, fig. 3).

Ce curieux objet a été trouvé dans une des couches profondes de la partie détruite des Aliscamps à Arles. On ne peut pas douter qu'il n'ait été employé à usage de cornue. Son évent, dont l'orifice n'est pas plus large qu'un trou d'épingle, devait remplir le même office que le tube de sûreté que nous ajoutons aux appareils de chimie.

Le musée d'Arles possède un autre récipient, à fond aplati et à bec recourbé, qu'on peut supposer avoir été employé aussi à des opérations de chimie. J'en ai pris la figure parce qu'il provient du même lieu que le précédent (voy. pl. XIII, fig. 4).

4° Un tube coudé entre deux soufflures dont l'une, qui se retourne, a été tirée en pointe et resercelée, tandis que l'extrémité opposée du tube a été bouchée par la fusion après l'introduction d'un liquide. Ce liquide se trouve ainsi hermétiquement enfermé. Il est de couleur brune et en quantité suffisante pour remplir l'une ou l'autre des soufflures du tube. Depuis le coude jusqu'à l'extrémité de l'appareil la longueur est de trente-sept centimètres; celle de l'appendice retourné est de dix (voy. pl. XIII, fig. 5).

M. Augier affirme que cette pièce provient des Aliscamps, qu'elle a été tirée de la même couche, enfouie sous les sépultures à inhumation d'où sont sorties les plus belles urnes cinéraires qu'il possède, qu'un de ses parents, conducteur des travaux dans le chantier où a eu lieu la découverte, lui en a garanti l'authenticité. Malgré toutes ces assurances, il me resterait quelque appréhension que M. Augier n'ait été victime d'une supercherie, si l'objet ne se présentait pas avec une robe dont je ne crois pas que la contrefaçon soit possible. Le verre est fortement irisé et dans un état d'exfoliation avancé. Les ouvriers qui l'ont vendu n'ont pas manqué de dire que c'était un thermomètre. L'acquéreur est un homme trop instruit pour avoir tenu compte de ce jugement. Il n'a pas eu d'autre visée que de se procurer une chose qui lui paraissait être une véritable curiosité.

Il s'en faut que les anciens aient consigné dans leurs écrits toutes les notions de physique que l'on posséda de leur temps. Plus d'une propriété des corps, découverte par hasard et reléguée dans le do-

Digitized by Google

maine des choses inexplicables, ne servit jamais qu'à amuser les oisifs ou à étonner les superstitieux. On conçoit que des instruments construits pour reproduire des phénomènes de ce genre se rencontrent dans les tombeaux.

Le fait de liquides enfermés hermétiquement dans le verre a été déjà constaté plusieurs fois.

M. Aspley Pellatt, dans ses *Curiosités de la verrerie*, mentionne un fragment trouvé en Angleterre, qui se composait de deux plaques de verre soudées ensemble, sur chacune desquelles avait été pratiqué un renflement, et le vide était rempli en partie par un liquide coloré en rouge (1).

Les Mémoires de l'Académie de Metz donnent le dessin et la figure d'un petit flacon à panse ronde qui avait été bouché hermétiquement par un tesson de verre soudé sur le goulot (2). Ce vase était a moitié rempli d'un liquide incolore ayant l'apparence de l'eau. Il était monté sur un pied creux d'une hauteur et d'une largeur extraordinaires, qui ne pouvait avoir eu pour objet que de favoriser l'effet d'un agent physique dirigé sous le liquide.

On avait mémoire de deux autres pièces toutes pareilles trouvées à Metz, lorsque celle-ci fut publiée. Elle provenait des fouilles faites à Thionville pour la construction de la caserne neuve. Les lecteurs de la *Revue* ne seront pas fâchés d'en trouver ici la figure (voy. pl. XIII, fig. 6).

Le Musée lorrain, si malheureusement incendié en 1871, possédait un tout petit flacon de cristal artificiel, haut seulement de trente et un millimètres, de forme conique et taillé à pans coupés. L'orifice avait été bouché au feu par la fusion du goulot. Il y avait dedans un liquide qui semblait être aussi de l'eau. Cet objet, dont je me félicite d'avoir pris le dessin, avait été trouvé sur la commune de Pompey (Meurthe), en un lieu dit *les Tombes*, où une légion chrétienne passe pour avoir subi le martyre (pl. XIII, fig. 7).

Quant à la circonstance d'un tube gonflé par des soufflures qui a servi de récipient à un liquide coloré, elle n'est pas non plus sans analogue, et peut-être est-il permis de rapprocher l'objet trouvé à Arles d'une classe d'antiquités qui abonde en Italie. Ce sont des tubes qui ont été soufflés de façon à produire la forme de certains oiseaux, tels que cygne, colombe, canard, faisan, etc. L'un des bouts du tube, celui qui forme ordinairement le bec de l'oiseau, a été bouché par la fusion du verre; l'autre extrémité paraît n'avoir été fermée que par l'application d'une substance molle, soit de la poix,

(1) *Revue de Rouen*, année 1850, p. 514. — (2) Année 1840-4841, p. 151.

Digitized by Google

soit de la cire, qui s'est détruite ; de sorte que le liquide contenu autrefois dans ces récipients s'est en partie répandu au dehors, en partie desséché. D'après les traces qu'il a laissées sur le verre on peut juger qu'il devait sa couleur à une substance minérale.

Le musée du Louvre possède une dizaine de ces semblants d'oiseaux, qui font partie de la collection Campana. M. Deville en a publié plusieurs (1). Il les donne pour des jouets d'enfant ; mais de pareils jouets n'auraient-ils pas été bien fragiles ?

Une fiole, également de la collection Campana, que je juge appartenir au même groupe d'antiquités, suggérera peut-être une opinion plus acceptable quant à la destination de ces objets. Sa forme est celle d'une petite amphore. Elle est intérieurement partagée en deux parties égales par une cloison. Sa panse est tachée de cobalt, indice de la solution qu'elle contenait. Il y a une mutilation à l'orifice, qui risque fort d'avoir fait disparaître quelque chose d'important, qui complétait l'appareil. Tel qu'il est, je veux espérer qu'il trouvera un interprète ; et afin de le recommander davantage à l'attention, j'en donne ici la figure (voy. pl. XIII, fig. 8).

Encore une remarque au sujet des tubes à renflement.

J'en connais qui, sans qu'on paraisse avoir voulu les souffler à l'imitation d'un oiseau, rendent cependant assez bien le galbe du corps d'une grue. Ils sont plus gros au moins du double que ceux dont il vient d'être parlé. Ils sont percés des deux bouts avec un évasement prononcé à l'un de leurs orifices. Ils ne présentent point de traces de substance colorante. Le plus bel échantillon que j'aie vu en ce genre est au musée Walraf de Cologne (voy. pl. XIII, fig. 9). Je considère cet objet comme un instrument propre à pratiquer des injections ou des insufflations médicales.

Quoi qu'on pense du tube de M. Augier et des autres dont j'ai parlé incidemment, personne ne disconviendra qu'après tout ce qu'on a dit et écrit, il nous reste bien des choses encore à apprendre de l'antiquité.

Mon dernier mot sera l'expression de l'amer regret que j'éprouve à la pensée que plusieurs hectares des Aliscamps, la plus riche nécropole de la Gaule, ont pu être retournés, il n'y a pas plus de vingt-cinq ans, sans qu'une seule personne autorisée se soit trouvée là, ni pour recueillir les antiquités qui apparaissaient à chaque coup de pioche, ni seulement pour en dresser l'inventaire.

J. QUICHERAT.

(1) *Histoire de l'art de la verrerie dans l'antiquité*, p. 68, pl. 81.

Digitized by Google

INVENTAIRES

DU

TRÉSOR DE NOTRE-DAME DE PARIS

Suite et fin (1)

CALICES.

72. Un calice et sa patene d'or, pesant VI mars et demi, garni ou pommel de bonnes perles et pierrerie, et le donna le roy Charles quint le premier dimenche de l'Advent l'an mil CCC LXX. Il y fault I balay qui est ou coffre de la fabrique avec le fermeil du sire de Partenay. Soyt remis avec l'annel dessusd. (2).

73. I calice d'argent doré et sa patene avec Ie petite cuillier pesant II mars IIII onces, armoyé des armes pape Innocent quint qui le donna, es quelles a I lyon et II clefs.

74. I calice d'argent bien doré, armoyé de France et de Navarre.

75. I grant calice d'argent doré dedens et dehors, en la patene un crucefix et sur le pié trois ymages d'apostres (3).

(1) Voir les numéros de mars, avril et juin.

(2) Ung grant calice et patene tout d'or. Au tour du pié ung souleil à deux émaulx, l'un du crucefix et l'autre de N. D. et au pommeau ung soleil dessus et dessoubz à XII esmaulx d'apostres et entour la couppe ung soleil et en la patene ung soleil, ung email a couronnement, et dedans lad. patene ung jugement pesant XVI m. III on. ung gros avec ung estuy de cuyr houssié aux armes de France et L. L. couronnées donné par le Roy Loys XIe à Noel mil CCCC LXIX. *Invent. de* 1438, *art. additionnel*, p. 12.

(3) II beaulx estuis à corporaulx à *Agnus Dei* et perles que donna madame de Guienne à ses armes et aux armes de Richemont et au fons une croix de fil d'or, en l'un desquelz a II corporaulx et l'autre I.

Deux petis calices d'argent, l'une (*sic*) doré et l'autre non, le doré pesant environ

Digitized by Google

BASTONS ET VERGES.

76. Le baston pastoral du chantre de Paris en III pieces, bien ouvré et esmaillé, le pommel d'argent doré qui fut aultrefoiz d'un camahyeu, lequel est tout rompu ou coffre de la fabrique, et y a une piece d'argent doré que fist faire Me Germain Paillart, lors chantre de Paris, à présent evesque de Lusson.

77. Ire verge noire, de laquelle on descueuvre la croix le jour du vendredi aouré.

78. I verge de sicamor, que donna Nicolas des Champs.

79. I esventail brodé aux ymages de saint Estienne et de ceulx qui le lepident, garni de petites pierres blanches, et y fault des perles.

80. I bel repositoire de corporaulx, ouvré de brodure à ymages de Nre Dame et de son filz et les trois roys offrans.

81. Une navete d'argent blanc à mettre encens.

82. Une boyte ronde d'argent doré pour le pain à chanter.

83. I estuy de boys couvert de plate d'argent figuré dedens de la passion et garni d'or d'ouvrage de Venize pour mettre corporaulx, et est despecée la plate en plusieurs lieux.

84. Ire coupe de cuivre bien doré à mettre *corpus Domini* et a I crucefix à mettre dessus.

85. Ire boyte ronde d'yvoire, garnie d'argent et une fiole plate de voyrre pour mettre baulme.

86. I pennier de cliche (1) de boys blanc à plusieurs reliques des xm vierges et d'aultres (2).

deux marcs et une once, émaillé où pomeau aus armes d'Orgemont et l'autre I m. ou environ.

Deux burettes d'argent pesant environ IIII on.

L'an M CCCC LXXIII ou moys de juillet lesd. deux burettes avec autres quatre ont esté prinses pour refere les deux bastons des croys. *Invent. de* 1438, *art. additionnel*, p. 12.

(1) Un pannier de claie, c'est-à-dire à claire-voie. Voy. *Gloss. des émaux*, v° *cliche*.

(2) Deux bastons couvers d'argent pour porter les croix à souailles doréz, dont l'un est devers le chevecier pour porter la croix tous les jours et l'autre est au trésor.

Un reliquiaire en facon de bras tout d'or ou quel y a partie du bras S. Andry le quel reliquiaire donna et fist faire le Roy Loys XIe.

Une paix d'argent doré enrichie de pierrerie et de perles autour et au fons est figurée la passion N. S. par carreaulx laquelle donna feu Me Guillaume Soyer, chanoine de Paris, et y a faulte d'une perle et aubas sont les armes de feu monseigneur Chartier, evesque de Paris.

Une croix à pied d'argent doré garnie des ymaiges N. D. et saint Jehan sur pillier

Digitized by Google

87. I^e petite boyte d'yvoire, cassée et dedens a I petit repositoire de reliques d'argent doré sans reliques.

LIVRES.

88. Deux tiextes d'Euvangiles, l'un greigneur de l'autre et sont tous deux couvers d'or d'un costé et garnis de pierrerie et ou petit faillent III pierres.

89. I aultre livre d'Euvangiles, couvert d'argent néellé et sont les bors seméz de fleur de liz.

90. Trois aultres livres, l'un d'Euvangiles et deux épistoliers, couvers d'argent, doré en partie. L'un n'ot oncques fermoers et ceulx de l'un des aultres sont ostéz et mis ou coffre de la fabrique, et en l'un d'eulx fault une piece d'argent du travers et en l'Euvangille fault une pareille et une petite en I cornet du costé du crucefix et en I epistollier du costé S. Post (1) fault une fleur de liz eslevée et une petite piece d'argent.

91. Un livre où sont les passions notées à l'uzage d'Avignon entre deux ays et le fist faire la fabrique.

92. I livre noté où sont les Euvangiles, *Liber generacionis* et *factum est* et la bénéycon du cierge de Pasques.

93. I greel (2) couvert de cuir rouge acheté de Me Philbert de Saulx.

94. Deux livres es quielx est le service du Jeudi Saint pour ceulx qui assistent a l'esvesque, quant il fait le cresme.

95. I pontifical noté, couvert de cuir rouge ouvré et à fermoers d'argent dorés aux armes d'Orgemont, et y a une vieille pipe (3) d'argent, et l'a donné Me P. d'Orgemont pour son feu oncle auquel il fut et y faut la pipe.

96. Un vieil psaultier glosé, couvert de cuir blanc. *Habet Fraillon, archidiaconus Parisiensis* (4).

et de quatre emaulx aux coings et de plusieurs reliques et est soustenue de six petis lyons d'argent doré, la quelle avec son estuy de cuir donna jadis à l'église de Paris feu Me Jehan de Courcelles, archidiacre de Josas et chanoine de Paris. *Invent. de* 1438, *art. additionnel*, p. 13.

(1) Il faut probablement lire *S. Paul*. L'image de l'auteur des *Epîtres* était la décoration naturelle d'un *epistolier*.

(2) Graduel.

(3) Tige posée dans la largeur de la tranche et à laquelle pendaient les sinets. V. *Gloss. des émaux*, v° *pipe*.

(4) Il l'avait emprunté pour travailler et en 1485 ses héritiers ne l'avaient pas encore rendu. *Invent. de* 1438, p. 14.

Digitized by Google

97. I quayer de parchemin, couvert de rouge, qui est intitulé au premier fueillet en vermeillon : *Pro tonsuris faciendis.*

98. I aultre vieil quayer de parchemin, ou quel est le canon de la messe au commencement.

99. I aultre pontifical couvert de rouge à fermoers d'argent, et au commencement est la table des chapitres dud. livre.

100. I epistolier, couvert de satin rouge, à deux viels fermoers d'argent et commence ou second feuillet : *Iterum...*

101. I livre couvert de vert, contenant les passions nouvellement faictes pour l'église.

102. I messel non noté, couvert de rouge, sans epistres et euvangiles, et commence ou IIe feuillet après le kalendier : *Ordinaverunt.*

103. I journal de grosse lettre, couvert de cuir rouge, et commence ou IIe fueillet : *Quoniam.*

104. I collectaire de grosse lettre, couvert de viez drap d'or, à II fermoers d'argent esmaillés commencant ou IIe fueillet : *Ventum.*

105. I petit livre prosier noté pour Monseigneur le chantre, commençant ou IIe foillet : *Caput*, et fenit ou penultieme feillet noté et escript : *Amen* à II petits fermaus d'argent.

106. I petit livre en parchemin, intitulé : *l'Amonicion à dire des prélas au Roy* et fine ou premier feullet in rubro : *evesques* et a II fermaus d'argent doréz et esmailléz.

107. I messel à l'usage de Paris, commencant ou IIe feullet : *Ejus ipse* et ou penultime feullet escript : *in tran*[*s*]*lacione B. Ludovici. Habet Fraillon archidiaconus.*

108. I grant cayer de parchemin noté contenant la prose : *Ad clara*, l'antene : *De alma chorus*, *Te Deum laudamus.*

109. I aultre cayer noté de parchemin, contenant l'office de la messe de l'union de l'Église, ordonnée ou temps de pape Clément.

110. I vieil livre contenant epistres et euvangiles, couvert de cuir blanc, sans fermoers, et commencant ou IIe fueillet : *Erit...*

111. I bel messel noté, couvert de rouge, les fermoers d'argent doréz et neellés, sans epistres et euvangiles, commencant ou IIe fueillet après le kalendier : *Deant.*

112. I vieil messel sans note, epistres et euvangiles, couvert de cuir rouge, et II fermoers d'argent blanc commencant ou IIe fueillet après le kalendier : *Gate* (*sic*).

113. I livre d'epitres et euvangiles, couvert de cuir rouge destaint, sans fermoers commencant ou IIe fueillet : *Vestra...*

114. I collectaire couvert de rouge, à I fermoer de cuyvre, commencant ou II feuillet après le kalendier : *Deus...*

Digitized by Google

115. I ordinaire abrégé de menue lettre, noté, couvert de cuir élevé, et les fermoers de nulle valeur.

116. I vieil prosier noté longuet, couvert de cuir blanc.

127. I beau messeel sans note, venu de Me Olivier de Lempire, libraire, et de Me Gérard Morel, pour faire certain service pour eulx en l'église de Paris, commencant ou IIe feullet apres le kalendrer : *Tute*... et finissant ou penultime feullet : *Letabundus*... et y a fermaus d'argent dorés à l'Anunciacion eslevée.

128. I vieil obitaire, ou quel sont escrips ou premier feullet les noms des evesques qui ont esté en l'église de Paris.

NAPES.

117. Ie touaille eschiquetée de fil inde, parée de large orfroys à lyons noyrs et chasteaux de nulle valeur.

118. Ie nape parée de rouge, le parement garni de petites perles.

119. Ie nape dyaprée de noir pour les trespassés.

120. Ie nape bordée d'un orfroys contenant la vie S. Louys.

121. Ie nape parée de veluel vyolet ouvré à feulles de chaines, et y fault aucunes feulles.

122. Ie petite nape, dont le parement est pareil à celluy de S. Louys dessusd.

Et est assavoir que les paremens desd. napes se changent quant on met les napes en la lexive et ne sont pas tousjours avec les napes dessusd.

123. Une nape parée d'un parement ouvré par qua[r]tiers aux armes de France et II oyseaux fais d'or, tenans en leur bec un role escript de *Ave Maria*, et le donna le roy Charles quint à la nativité du Daulphin, son premier enfant, le premier dimenche de l'Advent, l'an mil CCC LXIX.

124. Ie nape à orfrais fait à fleur de liz d'or.

125. Ie nape parée, ouvrée aux armes du Begue de Vilaines qui la donna.

126. Ie nape dont le parement est des ystoires de Nre Dame en brodure sur satin blanc et veloux vermeil.

PAULES.

129. Une paule avironnée d'or de nulle valeur.

130. Une paule de soye blanche aux deux bous.

Digitized by Google

131. Une paule de soye de diverses couleurs eschiquetée pour escommicher (1) le jour de Pasques.

132. Une belle nappe de soye blanche, barrée d'or, tres bien ouvrée aux deux bous, environnée de boutons fais d'or, et la donna pape Gregoire XIe l'an mil ccc lxxv.

133. Une paule de toyle environnée d'or et ouvrée aux bous à ymages d'or et de soye.

134. Une paule de soye blanche royée d'or, achetée de Me Philbert de Saulx.

135. Une paule de toile ouvrée de soye rouge et noyre (2).

136. Une nape que on fait servir au petit autel de boys, dont le parement est de veluiau violet, semé de estoilles d'or pareille à la chapelle de feu messire Pierre d'Orgemont, evesque de Paris (3).

DRAPS.

137. Un drap de samit vermeil à croix blanches, que on porte quant on fait le cresme en l'église de Paris.

138. I drap blanc perse à maniere de roys doublé de sendal rouge dont on cuevre le cresme quant il est fait en l'église de Paris.

139. Un grant drap de soye undoyé qui se met devant l'ymage N[re] Dame (4), quant on montre son layct aux grans festes.

140. I drap d'or brodé à chevaliers et à lyons, que on dit estre le siége S. Marcel (5).

141. I petit drap de veluel rose, ouvré à feulles de chaine, à mettre sur la patene, et est de nulle valeur.

(1) Communier.

(2) Une tres belle paule de soye blanche à royes d'or au travers et aux bouts frangée d'elle mesmes d'or et de soye et l'a donnée nagaires monseigneur Me Jehan le Vavasseur, seigneur de la Chambre des comptes pour parer l'ymage de N. D. d'argent aux festes. *Invent. de* 1438, p. 20.

(3) Pierre d'Orgemont, évêque de Paris, mort le 15 juillet 1409, avait légué à l'église sa *chapelle* en velours semé d'étoiles d'or, orné d'orfrois à ses armes, à charge de célébrer son obit (*Obit. eccl. Paris*, p. 111). Par chapelle il faut entendre ici un costume sacerdotal complet, généralement composé, comme on le voit par notre inventaire, de trois chapes, d'une chasuble, d'une dalmatique, d'une tunique, d'étoles et de fanons. Il est assez difficile de tracer une distinction bien rigoureuse entre la *chapelle* et le *vêtement*, et le n. 184 semble indiquer que les deux termes s'employaient indifféremment l'un pour l'autre. Cependant on remarquera que le vêtement ne comprenait généralement pas de chape, à la différence de la *chapelle* qui en comptait trois.

(4) Encontre ung des pilliers de la croisée là où on met aux festes de N. D. le balait et cheveux de N. D. en une des cuves. *Invent. de* 1438, p. 21.

(5) Et sert a parer le lestrin qui est devant la chaiere episcopale en cuer. *Ibid.*

Digitized by Google

142. I petit drap ouvré d'or et de petites perles, que donna dame Jehanne, royne de France, à mettre sur la patene.

143. I petit drap d'or, doublé de rouge, de pié et demi de long ou environ.

144. II petites serviettes, chascune garnie à un bout d'un petit drap d'or, à mettre sur le calice, quant on le porte sur l'autel, que donna Me N. Le Sellier (1).

145. IIII aultres serviettes parées à 1 bout, baillées aux cheveciers.

PAREMENS D'AUTEL.

Ensuit aultre draperie qui est pour parer le grant autel et sont en nombre XXII, qui brodéz que non, à mettre au devant des tables du grant autel.

146. Deux paremens de veloux vermeil, brodéz à ymages d'apostre, moult bons, et les donna messire Michel de Darency (2).

147. Deux aultres paremens de veloux vermeil, ouvré à croyssans et fleurs et oyseaux d'or, qui vindrent de l'exécucion messire Hugues de Pommay, evesque de Lengres, par avant chanoine de Paris.

148. Un bon parement de samit blanc, brodé à angels d'or, et ou milieu a une tres bonne ymage de Nre Dame de brodure et devant l'ymage est la représentacion pape Gregoire XIe à genoux, qui la donna l'an mil CCC LXXV en janvier.

149. Deux aultres paremens de sartarin blanc, brodé à fleurdeliz d'or et rosettes vermeilles, et ou milieu de l'un est la Trinité de brodure, et aux costéz sont les représentacions du Roy et de la Royne à genoux, et ou milieu de l'autre est l'ymage Nre Dame à pareilles représentacions, et les donna le Roy dessusd. à la nativité du daulphin le premier dimenche de l'Advent mil CCC LXIX.

150. Deux paremens de drap de Damas adzuré ouvréz à serpens, couronnéz de fil d'argent blanc.

151. I vieil parement vert, ouvré à arbres et pyes.

152. II paremens de drap noir dyappré, ouvré à oyseaux, qui ont les testes et les piez et les espaules d'or pour le service dez trespassez et sont de petite valeur, car ilz ont esté plusieurs foiz repparéz.

153. Deux paremens de drap vyolet ouvré à griffons, et se mettent en karesme.

(1) En son vivant notaire du chappitre. *Invent. de* 1438, *loc cit.*

(2) Le même Michel de Darency, chanoine et chapelain de Saint-Ferréol, avait donné à l'église les verrières des six fenêtres du rond-point. Guilhermy, *Itinér. archéol. de Paris*, p. 116.

Digitized by Google

154. Deux paremens de toyle blanche ouvrée à cadeaux (1) pour karesme.

155. Deux paremens de drap de Luques blanc, que donnerent le Roy Charles quint et la Royne l'an lxxiii.

156. Deux paremens vermeils de drap de Luques ouvréz à feulles et bestes d'or, et furent des exeques de la Royne Jehanne d'Evreux, l'an lxx.

157. ii paremens de drap de Luques vert, ouvré à pommes d'or, que donna la Royne de France, lors seur du duc de Bourbon, l'an lxxii en may.

158. ii paremens de drap d'or, ouvréz à lyons et aultres bestes d'or, avec une chape de ce mesme drap et le mors d'argent esmaillé à i crucefix et deux boutons d'argent esmailléz, et ont esté de nouvel achetéz pour le service des trespasséz.

159. Pour l'autel de boys, quant on chante devant l'ymage, deux paremens de drap de Luques blanc.

160. Deux courtines de sendal vermeil et inde.

161. ii paremens pour le petit autel de bois de veluiau violet, semés de estoilles d'or, que donna led. d'Orgemont, evesque de Paris.

162. ii paremens de toille, seméz de coquilles et croix blanches, pour parer le petit autel de N^re^ Dame des Ardans (2).

VESTEMENS.

Ensuivent chapelles et vestemens pour le service divin, brodéz et non brodéz, qui sont en nombre, est assavoir chapelles xii et aultres vestemens xxxv.

163. Une chapelle entiere de veloux vermeil, ouvrée à croissans blans, fleurs et oyseaux d'or, est assavoir trois chapes et trois mors, dont l'un est d'argent esmaillé à i crucefix, N^re^ Dame et saint Jehan, le second est d'argent esmaillé de l'Anonciacion, le tiers est de iiii pommeaux grenetéz, les deux doréz et les deux blans, avec une chasuble, tunique et dalmatique, estolle et fanon et iii aubes parées de mesmes, layssiées à l'eglise par messire Hugues de Pommay, jadis evesque de Lengres, par avant chanoine de Paris, et a chascune chape ii boutons d'argent blanc ou chaperon.

(1) Et servent à parer led. grant autel le Vendredi aouré. *Invent. de* 1438, p. 23.
(2) L'autel des Ardents était derrière le maître-autel.

Digitized by Google

164. Une chapelle de veloux vermeil, brodé à coquilles d'or, est assavoir trois chapes et III mors d'argent esmailléz — en l'un est le trespassement N^re^ Dame, en l'autre l'ymage N^re^ Dame, ou tiers un crucefix, — chasuble, dalmatique et tunique, estoles et fanons et trois paremens pour aubes et une aultre bonne chape de pareil veloux brodée à ymages d'apostres d'or et l'orfroys brodé à petites coquilles d'or et le mors d'argent esmaillé de l'Anonciacion et l'ymage d'un clerc a genoulx et le chaperon de chascune chape a deux boutons d'argent esmailléz à testes d'apostres, et fut tout donné par messire Pierre de Chambli. It., une estolle par dessus.

165. Une chapelle de veloux violet brodée à feulles de chesne, environnées de petites perles, est assavoir trois chapes à pommeaulx de petites perles et d'argent esmaillé en lieu de mors, chasuble, dalmatique et tunique, estoles, fanons et trois paremens pour aubes, que donna la royne Jehanne de Bourgoigne. Y fault en l'une VII esmaulx.

166. Une chapelle blanche entiere, est assavoir trois chapes sans mors de drap sartarin, des quelles les orfrois sont brodéz par quartiers aux armes de France et oyseaux d'or, tenans en leur bec roles escrips de *Ave Maria*, chasuble, dalmatique et tunique, estoles, fanons et trois paremens pour aubes, que donna le roy Charles à la nativité du daulphin le premier dimenche de l'Advent l'an mil CCC LXIX.

167. Une bonne chapelle de veloux vermeil, brodée à arbres de lis d'or environé de perles et petites estoiles, est assavoir trois chapes, des quelles les orfroys sont de veloux vert, brodéz à couronnes et figures de soleil de perles avironné d'or aux armes de France et du daulphin sans mors, chasuble, dalmatique et tunique, estoles, fanons et trois paremens d'aubes de mesmes, que le Roy et la Royne dame Jehanne de Bourbon donnèrent le premier dimenche de l'Advent l'an mil CCC LXXVII, et y faillent plusieurs perles.

168. Uns vestemens de samit vermeil, brodé à ymages d'or, est assavoir une chape, de laquelle l'orfroys est d'or à fleurdeliz et est le mors d'argent doré à un crucefix et ou milieu trois euvangelistes, chasuble, dalmatique et tunique et furent messire Simon Matifas, jadis evesque de Paris. It., II estoles, trois fanons, ouvréz à lozanges de perles et de fleurdeliz d'or.

169. Une chapelle entiere (1), est assavoir trois chapes, des quelles

(1) De sondarin blanc. *Invent. de* 1438, p. 26.

Digitized by Google

les deux sont simples de drap de damas blanc à bons orfroys ouvréz à ymages sans mors, la tierce est de samit blanc brodé à demis ymages d'or de sains et de sainctes sans mors, chasuble, dalmatique et tunique et ancore une dalmatique et tunique de drap de Damas, trois estoles, trois fanons, cinq aubes parées d'aultre drap de Luques et IIII amits paréz et les donna pape Gregoire XIe en janvier l'an mil CCC LXXV.

170. Uns vestemens de samit vermeil brodé à chasteaux, aygles et lyons, chasuble, dalmatique et tunique et trois paremens d'aubes.

171. Une paire de vestemens de samit vermeil, brodé à angels et apostres d'or, chasuble, dalmatique et tunique, et est la chasuble aucunement despareillé.

172. Une chapelle noire de drap dyapré pour le service des trespassèz, est assavoir trois chapes à pommeaux de perles, chasuble, dalmatique et tunique, estoles, fanons, trois paremens pour aubes et trois paremens pour amits et est l'une desd. chapes toute inutile et es boutons faillent plusieurs perles.

173. Uns vestemens de veloux vermeil, chasuble, dalmatique et tunique et trois paremens d'aubes, et sont les orfrois aux armes messire Jehan de Chalon, qui les donna.

174. Uns aultres vestemens de drap vert dyapré, chasuble, dalmatique et tunique, estoles, fanons et trois paremens pour aubes et pour amits.

175. Uns vestemens de drap azuré, nommé racas, ouvré à fleur de liz, est assavoir chasuble, dalmatique et tunique, estoles, fanons et trois paremens pour aubes et une chape (1) qui a le mors d'argent esmaillé à fleur de liz et a II boutons d'argent jadiz esmailléz.

176. Uns vestemens de drap blanc dyapré à oyseaux, chasuble, dalmatique et tunique, estoles, fanons et trois paremens pour aubes et pour amits.

177. Uns vestemens de drap vert à feulles de vigne, chasuble, dalmatique et tunique, estoles, fanons et trois paremens pour aubes et pour amits.

178. Uns vestemens de drap de Luques blanc, chasuble, dalmatique et tunique aux armes de la comtesse d'Alencon qui les donna.

179. Uns vestemens de camocas blanc et a la chasuble bon orfrois, brodé à ymages d'apostre, fais de perles à l'environ, la dalmatique et tunique ne sont pas pareilles à lad. chasuble ne l'une à l'autre.

(1) De pareil drap apeléz les vestemens S. Loys. *Invent. de* 1438, p. 27.

Digitized by Google

180. Uns vestemens de camocas blanc ouvré à papegaux d'or, chasuble, dalmatique et tunique.

181. Uns vestemens de drap vert dyapré à paons et pommes, chasuble, dalmatique et tunique, et est l'orfrois de la chasuble brodé d'or à ymages tyssus de soye.

182. Uns vestemens de drap dit marramas blanc ouvré à petites bestioles d'or, chasuble, dalmatique et tunique, et est l'orfrois à arbres vers et rouges et petis oyseles blans et roses vermeilles.

183. Uns vestemens de drap blanc dit nape rayé d'or, chasuble, dalmatique et tunique, et est l'orfroys de la chasuble brodé à chasteaux d'or. Ces vestemens sont tous inutiles et ne servent plus.

184. Uns vestemens de drap blanc dit racas ouvré à pommes d'or, chasuble dont l'orfrois est brodé d'or à ymages d'apostre et dalmatique et tunique.

185. Uns vestemens de drap vermeil à hommes d'or à cheval et se nomme la chapelle S. Thomas de Cantorbie, chasuble, dalmatique et tunique.

186. II chapes blanches de drap dyapré sans mors, tunique et dalmatique de pareille couleur, une estole, deux fanons, une aube et l'amit, chauses et solers et dalmatique pontifical et la couverture pour la chaire pontificale. Aultrefoys y avoit paremens de II aubes mais ylz furent prinz pour rappareiller lesd. chapes.

187. Une chapelle entiere pour le service des trespasséz de drap noir dyapré ouvré à testes et piez d'oyseaux et petites pommes d'or, est assavoir trois chapes sans mors et pommeaux des quelles les orfroys sont brodéz à ymages d'apostres et d'aultres sains d'or et de soye, chasuble, dalmatique et tunique, estoles, fanons et deux pieces pour dyacre et soubz dyacre sengles de drap noir dyapré et trois aubes dont l'une et un amit son[t] paréz à rosetes vermeilles et les aultres non, deux paremens d'autel et I drap pour l'aygle pareil d'iceulx vestemens, chausses et solers et fut tout acheté de l'argent de la fabrique.

188. Uns vestemens de veloux violet chasuble dont l'orfrois est ouvré à quartiers, dalmatique et tunique (1).

189. Uns vestemens de fort samit vermeil sans ouvrage, chasuble dont l'orfroys est brodé d'or lozenge, dalmatique et tunique.

190. Uns vestemens de drap de taffetas ondoyant, chasuble dont

(1) Et ont esté ordonnés à servir au service S. Sébastien en lad. eglise de Paris. *Invent. de* 1438, p. 28.

Digitized by Google

l'orfroys est ouvré à quartiers mipartis à fleur de liz, dalmatique et tunique.

191. Uns vestemens de samit azuré, chasuble dont l'orfrois est d'or à bestioles, dalmatique et tunique.

192. Uns vestemens de samit vert, chasuble doublé de sendal vermeil, dalmatique et tunique doublés de noir.

193. Uns vestemens sengles de samit jaulne, chasuble dont l'orfrois est de vieil or, dalmatique et tunique.

194. Uns vestemens de samit violet sengles, chasuble dont l'orfrois est d'or lozengé de soye, dalmatique et tunique.

195. Uns vestemens de samit ardent, chasuble dont l'orfrois est vert a fleurs de liz et chasteaux, dalmatique et tunique et sont bien viez.

196. Uns vestemens de drap d'or dyapré vermeil, chasuble dont l'orfrois est vert ouvré à chasteaux et a fleurdeliz, dalmatique et tunique.

197. Uns vestemens de samit vert pour les festes de IX lecons, chasuble, dalmatique et tunique, trois aubes, estoles et fanons.

198. Une chasuble d'or à orfrois losangé doublé de sendal jaulne et sert seulement quant on fait le cresme en l'eglise de Paris, aubbe et amict parez.

199. Une chasuble de couleur vert dorée à grans oyseaux d'or et est l'orfrois ouvré à bestioles doublé de samit vermeil, aubbe et amict, estole et fanon (1) parez à ymages.

200. Six aultres chasubles pour les jours de jeune, trois à champ noir semé de bestes et oyseaux d'or doublés de rouge destaint et trois aultres vermeilles doublés de toyle perse.

201. Uns vestemens bailléz par le Begue de Vilaines de veloux violet, chasuble, dalmatique et tunique et est l'orfrois d'or de Luque aux armes dud. seigneur, II estoles, trois fanons, trois paremens d'aubes et trois d'amitz de veloux plus brun. . . . . .

202. Une chapelle de veloux violet semée d'estoiles d'or, les orfrois brodéz de blanc et de rouge aux armes de messire Pierre d'Orgemont, jadis evesque de Paris. . . . . .

203. Une tres belle chapelle donnée par Ysabel, royne de France, de veloux moré, ouvrée et semée à arbres et roses de perles . . . .

204. Une chasuble, tunique et dalmatique de cramoysi vermeil,

(1) Avec un colet de brodeure fermant à un bouton de cristal et sert à faire le cresme avec l'autre chasuble devant d. *Invent. de* 1438, p. 29.

Digitized by Google

II estoles et III fanons, III aubes et amis paréz tout d'un mesme drap et sont les orfrois aux armes du duc de Berry et ymages de brodure, les dyademes et les bors de perles donnez par led. seigneur. . . .

205. Ung diacre vert sengle qui sert quanton fait le cierge benoit (1).

Ensuit la declaracion d'aultres chapes brodées qui ne sont pas du nombre des chapes declairées ou chapitre des vestemens dessusd. et sont en nombre XXIIII.

206. Une chape de samit vermeil brodé à grans ymages d'apostres d'or et dessoubz le chaperon d'icelle chape est le couronnement Nre Dame et est le mors d'argent néellé. . . . . .

207. Une chape de samit violet brodé à angels et ymages et fleurdeliz d'or et a le mors d'argent à charnieres garni de pierrerie et a deux pommeaulx d'argent doré. . . . . .

208. Une chape de samit vermeil brodé à ymages de Dieu et sains qui fut, comme on dit, messire Guillaume d'Aureillac, evesque de Paris et est le mors d'argent à rondeaux esmailléz, et ne tient pas a la chape.

209. Une chape de samit azuré brodé à ymages de Theophile. . .

210. Une chape de veloux violet brodé à rosetes et oyseaux qui fut messire Fouques de Chenac, jadis evesque de Paris. . . . . .

211. Une chape de samit vermeil enforcié, brodé à ymages .... à cinq boutons d'argent et de perles en lieu de mors que donna Hanbault cardinal. . . . . .

212. Une chape de samit vermeil brodé à lyons et aygles d'or dont le mors est d'argent à deux pierres de camahieu. . . . . .

213. Une chape de veloux vermeil brodé à roses d'or et ou milieu des roses sont les armes de France et a mors d'argent doré esmaillé que donna me Pierre d'Aulnoy (2), jadis chanoine de Paris. . . .

214. Une chape de samit vert brodé à ymages de sains dont le mors et les pommeaulx sont d'argent doré et fut de me Tamis d'Orléans, jadis chanoine de Paris.

215. Une chape blanche ouvrée à l'aygulle semée de diverses armes et est le mors d'argent esmaillé à un capitel où sont l'ymage Nre Dame et II angelos et a II pommeaux d'argent. La piece où est l'ymage Nre Dame ne tient point au mors.

216. Une vieille chape de samit violet brodé que on dit la chape

(1) La veille de Pasques. *Invent. de* 1438, p. 31.

(2) Secrétaire du Roi, chanoine de l'église de Paris, mort en 1350. *Obit. eccl. Par.*, p. 153.

Digitized by Google

saint Landry et est le mors d'argent. . . . . .

217. Une chape de camocas blanc brodé à rouelles d'or et escus et est le mors esmaillé de l'Anonciacion Nre Dame. . . . . .

218. Une tres bonne chape de veloux azuré brodé à fleurdeliz d'or environnées de perles et sont le mors et le chaperon de bonnes perles que donna Jehanne de Bourbon, royne de France le jour de la Purificacion mil ccc lxxi et y faillent plusieurs perles.

219. Une chape blanche de drap nommé sartarin brodée à demis ymages de sains d'or et de soye, sans mors que donna le cardinal de Lymoges l'an mil ccc le jour de la translacion S. Martin. . . . . .

220. Une chape de veloux vermeil brodé d'arbresseaux de genestes et de feulles de roses et caintures longues de vert et d'or à orfrais bel et bon et ou chaperon est Nre Dame tenant son enfant et a en son dyadème plusieurs perles et le[s] vestemens des ymages qui sont es orfrois et leurs dyademes sont bordéz de perles et est le fermail de laiton ou quel est Nre Dame de brodure plaquée, bien garni de perles donné par me Jehan Boucandri, chanoine de Paris. . . . . .

221. ie belle chape de satin bleu figuré de fueillages vers et de fleurs vermeilles, les orfrois à doubles ymages de brodure, donnée par me Guillaume Cardonnel, archediacre de Josas ou moys de novembre iiiic xvi oultre la chape que il a aultrefoys paiée a l'eglise pour sa recepcion a la prébende de Paris.

Ensuit la declaracion d'aultres bonnes chapes non brodées qui sont au nombre l. . . . . .

222. ii chapes de drap nommé marramas de verte couleur, ouvré à oyseaux et feulles d'or et sont les mors d'argent. . . . . .

223. ii chapes de drap de soye vermeil dyapré ouvré à paons et pommes vertes et sont les mors et les pommeaux d'argent esmaillé aux armes de Harcourt. . . . . .

224. ii chapes de drap blanc nomme nac ouvré a pommes d'or croisié de blanc. . . . . .

225. Une chape de drap royé à lettres dont le mors est d'argent bien esmaillé fait à maniere d'une M et ou milieu est l'ymage saint Martin . . . . . .

226. ie chape de drap royé de Luques ouvré à lettres gregoizes et bestes d'or, l'orfrois est brodé à ymages d'apostre, le mors est d'argent doré esmaillé à i petit capitel ou quel est l'ymage saint Jehan Baptiste et l'image me Jehan Canard (1), jadiz chanoine de Paris et

(1) Élu évêque d'Arras, il résigna le 2 novembre 1392 son canonicat et sa pré-

Digitized by Google

a deux petits boutons de perles en lieu de pommeaux. . . . . .

227. II chapes données par pape Clément, l'une de veloux vermeil semée de Agnus Dei et d'angels de brodure et est l'orfroys de veloux azuré ouvré de perles à ystoires de Dieu et de N^re^ Dame et ou devant a une Trinité de perles et le mors d'argent non tenant a la chape ou quel a un crucefix esmaillé et les ymages de N^re^ Dame et saint Jehan. L'autre chape est de veloux vermeil brodé et ouvré d'apostres et par derriere est le couronnement N^re^ Dame et le crucefiement N. S. à un orfroys de brodure et de plusieurs sains et sainctes à un bouton de perles ou chaperon et y a un mors d'argent bien bon doré et esmaillé à un ymage de saint Luc ou milieu et petis ymages blans a l'environ. . . . . .

228. Une chape de semblable drap (1) et orfrais d'or à ymages d'apostres et ou chaperon est la resurreccion N. S. yssant du sepulcre avec le mors de soye aux armes de Bourgoigne et à rabotz et la donna Jehan, duc de Bourgoigne, comte de Flandres avec la chasuble de mesme et estole et fanon. . . . . .

229. Une chape d'un vies drap d'or de quoy on cuevre N. D. des Ardans . . . . . .

Oultre les chapes dessusd. souloyent estre XXXII chapes de petite valeur sans brodure et sans argent qui ne furent point déclairées en l'autre inventoire pour leur petite valeur et en fut pieca prinse une pour faire une chasuble pour la chapelle des enfans de cuer et depuis et de nouvel en faisant cest inventoire, à la requeste des chanoines de Saint Estienne des Gres, chapitre leur en donna six. Ainsi ne demeurent en la garde du trésor que XXV telles chapes communes.

Ensuit inventoire des aubes brodées les quelles sont en nombre XXXI, desquelles XXXI les XVIII sont ja cy dessus inventoriées, est assavoir trois aux croissans, III aux coquilles, III aux feulles de chesne, trois de fleurs de liz, trois à arbres de lys, qui sont de perles, et trois à chasteaux. Ainsi ne restent a inventorier que XIII aubes brodées.

Suit la description de ces treize aubes.

Oultre lesd. aubes et amis paréz sont aultres LVI aubes desquelles les XII sont parées et servent les trois en la chapelle du Begue, trois

bende, qui furent conférés *de mandato pape* à Jean de Neuilly, licencié en droit canon et en droit civil. *Reg. capit.*, LL 211 A.

(1) C'est-à-dire d'or de Chypre.

Digitized by Google

en la chapelle blanche aux treffles, trois en la chapelle de drap de Damas brun et trois en la chapelle de samit jaulne . . . . . .

Ensuivent draps de soye de Luques entiers.

230. Un drap de Luques azuré, ouvré à feulles et serpens d'or, que donna le roy de Navarre présent (1). . . . . .

231. I drap blanc de Luques impérial semé de violettes rouges, perses et vertes que donna l'archevesque de Rouen, lors patriarche et evesque de Paris à son entrée à Paris. . . . . .

232. I drap blanc de Luques long et large ouvré à pommes et bestes d'or que donna Jehanne de Bourbon, royne de France l'an mil CCC LXXI. . . . . .

233. II draps de Luques vermeils ouvréz à petites bestes qui furent des obseques feu Estienne cardinal de Paris l'an LXXIII.

234. II draps de Luques azuréz, ouvréz à paons d'or que donna le Roy présent au retour de sa coronacion le jour saint Martin d'iver mil CCC IIII^{XX}.

235. Un drap de Luques vermeil ouvré à serpens à II testes et soleils d'or que led. seigneur donna oud. an IIII^{XX} le premier dimenche de l'Advent.

236. II draps d'or ouvréz à ymages de N^{re} Dame et angels donnéz par dame Helizabeth, royne de France, femme dud. seigneur en son joyeux advenement. . . . . .

237. II draps de Luques vermeils ouvréz à liépars d'or, tenans roles en leur bec, que donna Aymery de Maignac, cardinal et par avant evesque de Paris.

238. II draps de Luques azuré, ouvré de feulles et connins et oyseaux d'or, que donna Pierre de la Lune, cardinal et legat l'an IIII^{XX} et trois.

MARRAMAS.

. . . . . .

239. Trois aultres draps vers ouvréz à feulles vermeilles et oyseaux d'or que donna le duc de Bourbon Louys, père de cellui qui est apresent duc de Bourbon. . . . . .

240. I drap vermeil ouvré à paons et aultres oyseaux d'or. On en a fait un drap à parer la chaiere du prélat. . . . . .

(1) Charles III dit *le Noble*.

Digitized by Google

BAUDEQUINS.

241. I baudequin de Luques vermeil ouvré à oyseaux d'or et connins blans acheté de la fabrique l'an IIII^xx XVI.

242. I aultre baudequin de Chipre vert ouvré à oyseaux d'or que donna oud. an le duc de Bretaigne (1) . . . . . .

RACAMAS.

243. I drap de Luques azuré ouvré à feulles d'or rondes comme pommes et oyseaux d'or qui furent des obseques du comte d'Eu.

244. Trois draps vermeils de Luques ouvré à pommes et plumes d'ostruce d'or et en chascun a une piece cousue au bout de drap presque pareil et furent des obseques du duc de Lancastre. . . . .

ORILLERS.

. . . . . .

245. II orillers de satin noir renforcié nommé sondarin de damas à IIII boutons de perles ouvréz à or trait et ont II sacs de toyle pour les mettre. . . . . .

TAPIS.

246. I tapis de layne à fleurdeliz, que on met sur l'ymage N^re Dame, quant on fait sermon à l'église de Paris.

247. I grant tapis de laine aux ymages des vices et vertus, et se met à l'aygle du cuer aux grans festes.

248. II aultres tapis dont l'un se met devant le doyen et l'autre devant le chantre aux grans festes . . . . . .

249. I tapis azuré aux armes de Estienne, cardinal de Paris, et se met sur sa fosse quant on fait son anniversaire.

250. I tapis de laine semé de fleurdeliz qui fut des obseques du roy Charles le Quint, célébrées en l'église de Paris l'an mil ccc IIII^xx XXVe de septembre. . . . . .

251. I grant drap de laine aux ymages de Dieu et de N^re Dame broché d'or, qui fut des obseques messire Giles le Galoys, chevalier, l'an IIII^xx VI.

(1) Pour abréger, nous nous bornons à indiquer ici les titres de plusieurs chapitres qui ne nous ont pas paru dignes d'être reproduits. Voici ces rubriques : *vielz draps, damas, taffatas, cendaulx, carreaux.*

Digitized by Google

COURTINES.

252. IIII courtines de soye de petite valeur pour le grant autel et sont les deux doublés de sendal vert (1). . . . . .

CHANDELIERS.

253. Six chandeliers de cuivre que donna messire Laurens de la Mongerie pour servir aux anteines des os.

254. II chandeliers bien ouvréz de l'euvre de Lymoges.

255. Ie chaire pontificale, le siége de cuir blanc doré . . . . . .

A la suite de l'inventaire du trésor on trouve, dans les reg. LL 196 et 197, un état des ornements de la chapelle Saint-Martin que Nicolas d'Orgemont, chanoine de Paris, se proposait de fonder à Notre-Dame. Nous donnons l'intitulé de cet état d'après le reg. LL 197, p. 55.

C'ensuit la declaracion des aornemens, calice et mesel pour la chapelle que feu me Nicolas d'Orgemont, chanoine de Paris, avoit entencion de fonder à l'autel Saint Martin en l'église de Paris lequel il fist edifier du sien contre le pillier entre l'ymage d'albastre (2) et l'autel S. Sebastien.

Nous ne publions pas cet inventaire, qui ne présente pas un grand intérêt. Pour la même raison, nous laissons de côté l'inventaire des ornements du revestiaire (p. 58), parmi lesquels on ne compte guère que des vêtements sacerdotaux. L'inventaire des biens confiés à la garde du chevecier (p. 63) mérite, au contraire, de trouver place ici.

Autre inventoire des choses estans en la garde du chevecier de l'eglise de Paris, nommé me Germain Guyn fait et récollé par mes Pierre Henry, soubz chantre et Jehan de Louviers, chanoines de Paris, présens le notaire de chappitre et led. messire Germain, auquel ont esté lessées en gardes les choses qui s'ensuyvent le XXIe jour de juilet mil IIIIc IIIIXX et huyt.

1. Premierement une grant croix d'argent doré, garnye d'un crucifix enlevé dessus des quatre euvangelistes au quatre boutz de costé

(1) Une courtine de cendal violet renforcié frengée par bas de soye que l'on met au tableau du beau roy Philippe en Karesme. *Invent. de* 1438, f. 33.

(2) Probablement l'image de la Vierge qui surmontait l'autel des Ardents.

Digitized by Google

et d'autre et d'un plomeau de cuyvre doré, à laquelle croix fault trois filletz routs, laquelle croix sert continuellement à lad. eglise.

2. Deux chandeliers d'argent d'ancienne façon, à VI quarrés, à III lyons soubz le pié, pesans les deux XII marcs et demy ou environ.

3. Une esconse (1) d'argent pesant XIIII onces et demye.

4. Ung collectaire couvert d'argent moytié doré, auquel fault ung fermant d'argent doré en maniere de crochet, pesant led. crochet environ trois quars d'once et est demouré oud. livre ung crochet de semblable façon à celuy qui est perdu.

5. Ung calice d'argent doré, garny de platène (2), à six carrés par le pié, garny de six esmaulx oud. pié et la platene d'un esmail ou quel est Dieu en magesté, escript ou tour *Ego sum redemptor mundi*, pesant III marcs IIII onces et demye.

6. Ung autre calice d'argent doré, à VIII carrés, garny de platène et d'un esmail Dieu en magesté esmaillé sur le pié d'un crucifix, Marie et Jehan, et de trois escussons armoyéz, pesant IIII marcs une once.

7. Une coquille d'argent servant à mectre le seel pour faire l'eau béniste, pesant trois onces.

8. Ung benoistier d'argent pesant onze marcs sans le guypillon, qui est de fer dedans et couvert d'argent blanc.

9. Deux chandeliers d'argent rompuz baillés à reffaire et reffaitz tous neufz, pesans VIII marcs troys onces ung quart.

10. Deux buretes d'argent doré sans anses, pesans ensemble deux marcs une once.

11. Deux paix d'argent doré, une grande garnye d'un crucifix, Marie et Jehan elevéz et une petite garnye d'un crucifix, Marie et Jehan entaillé seullement, pesant la grande deux marcs cinq onces et demye et la petite six onces.

12. Deux corporaliers garniz de corpereaulx, l'un couvert de velours bleu garny d'un Jhesus d'un costé et de Maria de l'autre en brodure de fil d'or, et l'autre de velours cramoisy, garny d'une N. D. en brodure et de branches d'arbre au tour.

13. Deux platz d'argent doré goderonnéz émaillez, l'une de la Nativité et l'autre de l'Anunciacion, pesans IX marcs V onces et demye.

(1) Bougeoir couvert, abrité du vent, dont le nom est dérivé d'*absconsa*, participe passé d'*abscondere*.

(2) Patène.

Digitized by Google

14. Une navecte d'argent à mectre encens, pesant trois marcs demye once.

15. Deux prosiers et le collectaire commun.

16. Ung baston garny d'argent à porter la croix.

17. Quatre grans chandeliers d'argent goderonnéz, esmaillés d'escussons à fleurs de liz, desquelz l'un pese VIII marcs et demy, l'autre IX marcs, l'autre VIII marcs VII onces et l'autre VIII marcs VII onces.

18. En la chapelle de la sursainte sont trois potz d'argent doréz où sont les oncions.

19. Lad. sursainte N. D. en ung petit tableau d'argent, deux anneaux d'or et le bras saint Eloy liéz à une petite chenete d'argent.

20. Devant le grant autel sont trois bacins d'argent goderonnéz à façon de roze et esmailléz par dessoubz à fleurs de liz et six lampes d'argent.

21. Dedans le cueur sur l'aigle a ung bacin d'argent à souleil doré esmaillé aux armes de feu monseigneur de Paris Charretier (1).

22. En la chappelle de la première messe a ung calice d'argent doré, garny de sa platene à VIII carrés, taillé sur l'une des carrés une petite croix sur une nuée et sur la platene une main taillée pesant dix onces et ung quart.

23. Ung messel en parchemin moitié escript de neuf et moitié de vieil.

GUSTAVE FAGNIEZ.

(1) Guillaume Charretier de Bayeux, professeur de droit civil et de droit canon, évêque de Paris, mort le 1er mai 1472. Il fit refaire toutes les châsses de l'autel de N. D. des Ardents. *Obit. eccl. Par.*, p. 53.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS INÉDITES

TROUVÉES A

MILET, DIDYMES ET HÉRACLÉE DU LATMOS

Et aujourd'hui conservées au Louvre.

Parmi les inscriptions trouvées par moi dans les fouilles que j'ai faites en Asie Mineure aux frais de MM. de Rothschild, j'ai cru bien faire en rapportant en France celles qui, gravées sur des blocs moins lourds ou trouvées en des endroits d'où il était plus facile de les transporter jusqu'à la mer, pouvaient être embarquées sans trop de peine ni de frais. Données généreusement au Louvre, ces inscriptions sont venues accroître d'une manière notable le nombre des monuments de ce genre que les salles du musée offrent à l'attention de ceux qui veulent s'exercer aux études pratiques d'épigraphie. Mais, exposées aux yeux de tous, elles peuvent être quelque jour copiées par un visiteur peu scrupuleux et publiées à mon insu : ce n'est pas là un fait sans exemple dans les annales du Musée des antiques. Aussi, partagé entre la crainte de voir un autre s'approprier l'espèce de renom qui s'attache toujours à la première publication d'un document inédit, et le désir de ne pas diminuer l'intérêt du recueil complet que je me propose de faire, tant de ces inscriptions que de celles, beaucoup plus nombreuses, que je me suis borné à copier et à estamper sans les rapporter, je me rends aux conseils qui m'ont été donnés et me décide à publier provisoirement ces textes, simplement pour prendre date et pour ainsi dire sans commentaire.

Digitized by Google

MILET

Bloc rectangulaire de marbre grisâtre, trouvé dans les fouilles du théâtre.

Caractères bien gravés, très-visibles, sauf la première ligne en partie rongée, et une cassure au coin gauche, en bas.

Long. du marbre, 0m,48.
Haut., 0m,29.
Haut. des lignes, 0m,1.

Copie et estampage.

...Τ.....Κ.....ΜΕΝΩ..ΞΕΙΚΑ///...ΔΗΜΩΙΣΥΜΦΕΡΟ///
ΤΩ.ΚΑΙΝΥΓΚΑΙΕΙΣΤΟΝΕΓΕΙΤΕΧΡΟΝΟΝΣΥΝΤΕΛΟΥΝΤ
...ΑΓΕΡΣΕΙΣΑΡΤΕΜΙΔΙΒΟΥΛΗΦΟΡΩΙΣΚΙΡΙΔΙΚΑΘΟΤΙΣΚΙΡ
ΔΙΕΞΗΓΟΥΜΕΝΟΙΕΙΣΦΕΡΟΥΣΙΗΚΑΘΟΤΙΝΥΓΓΙΝΕΤΑΙΑΓ
ΑΝΟΘΕΟΣΘΕΣΓΙΣΗΟΙΜΕΝΘΕΟΓΡΟΓΟΙΕΙΣΑΓΓΕΙΛΑΤΩΣΑΝ
ΕΙΣΕΚΚΛΗΣΙΑΝΟΔΕΔΗΜΟΣΑΚΟΥΣΑΣΒΟΥΛΕΥΣΑΣΘΩΟΓΩΣ
ΓΑΝΤΑΓΡΑΧΘΗΣΕΤΑΙΑΚΟΛΟΥΘΩΣΤΗΙΤΟΥΘΕΟΥΣΥΜΒΟΥΛ///
.Α.ΘΕΟΓΡΟΓΟΙΗΙΡΕΘΗΣΑΝΦΕΙΔΙΓΓΟΣΓΟΣΕΙΔΩΝΙΟΥ
.ΥΤΟΜΗΔΗΣ ΕΛΓΗΝΟΡΟΣ ΛΑΜΓΙΣ ΛΑΜΓΙΤΟΥ ΛΙΧΑΣ
..ΜΟΦΑΝΤΟΥ ΟΔΗΜΟΣΟΜΙΛΗΣΙΩΝΕΡΩΤΑΙΓΟΤΕ
..ΙΤΗΙΘΕΩΙΚΕΧΑΡΙΣΜΕΝΟΝΕΞΕΙΚΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙΣΥ///
..ΡΟΝΤΩΣΕΣΤΑΙΚΑΙΝΥΓΚΑΙΕΙΣΤΟΝΕΓΕΙΤΑΧΡΟΝΟ///
..ΝΤΕΛΟΥΝΤΙΤΑΣΑΓΕΡΣΕΙΣΑΡΤΕΜΙΔΙΒΟΥΛΗ

. . . . . .

καὶ] τ[ῆι Θεῶι] κ[εχαρισ]μένω[ς ἔ]ξει κα[ὶ τῶι] δήμωι συμφερό[ν-
τω[ς] καὶ νῦγ καὶ εἰς τὸν ἔπειτε χρόνον συντελοῦντ[ι
τὰς] ἀγέρσεις Ἀρτέμιδι Βουληφόρωι Σκίριδι καθότι Σκίρ[ι-
δα]ι ἐξηγούμενοι εἰσφέρουσι ἢ καθότι νῦγ γίνεται. Ἂ[ν δὲ
ἀ]ν ὁ Θεὸς θεσπίσῃ, οἱ μὲν θεοπρόποι εἰσαγγειλάτωσαν
εἰς ἐκκλησίαν, ὁ δὲ δῆμος ἀκούσας βουλευσάσθω ὅπως
πάντα πραχθήσεται ἀκολούθως τῆι τοῦ θεοῦ συμβουλ[ῆι.
κ]α[ὶ] θεοπρόποι ἠιρέθησαν Φείδιππος Ποσειδωνίου,
Ἀ?]υτομήδης Ἐλπήνορος, Λάμπις Λαμπίτου, Λίχας

Digitized by Google

Ἑρ?]μοφάντου. Ὁ δῆμος ὁ Μιλησίων ἐρωτᾶι ποτὲ
κα[ὶ τῆι Θεῶι κεχαρισμένον ἔξει καὶ τῶι δήμωι συ[μ-
φε]ρόντως ἔσται καὶ νῦν καὶ εἰς τὸν ἔπειτα χρόνο[ν
συ]ντελοῦντι τὰς ἀγέρσεις Ἀρτέμιδι Βουλη[φόρωι Σκίριδι...

A la première ligne, la lecture κεχαρισμένως est certaine. La formule employée dans cette ligne et la suivante n'est d'ailleurs pas identique à celles des lignes 11 et 12 (ἔπειτε — ἔπειτα, ἔξει — ἔσται).

Le curieux ψήφισμα dont nous avons ici un fragment devait être gravé sur plusieurs assises d'un édifice, car la taille de la pierre en haut et en bas paraît aussi ancienne que celle des deux côtés. Cet édifice aurait été démoli, et les matériaux, transportés au théâtre pour servir à la construction d'une des masures bâties au moyen âge sur les ruines de la scène. D'après la forme des caractères, on peut attribuer l'inscription au IVe siècle av. J. C.

Le commencement et la fin manquent. Le commencement devait contenir l'intitulé et l'exposé des motifs. Quant à la fin, il est impossible de savoir si l'inscription s'arrêtait au mot Σκίριδι, ou si elle contenait d'autres prescriptions, relatives soit à la demande à faire à l'oracle, soit à la gravure du décret sur la pierre.

Quoi qu'il en soit, il s'agit de modifications à apporter au cérémonial des fêtes (ἀγέρσεις) d'Artémis Sciris, divinité dont le surnom distinctif se trouve pour la première fois mentionné dans ce texte.

Le peuple milésien ne se croit pas en droit de modifier ainsi le culte avant d'avoir consulté le dieu (ὁ Θεός), c'est-à-dire Apollon Didyméen. Il nomme pour cela quatre députés (θεοπρόποι); ces députés devront faire un rapport (εἰσαγγειλάτωσαν) à l'assemblée, qui délibérera alors sur les mesures à prendre pour faire exécuter le conseil (συμβουλή) de l'oracle.

Bloc rectangulaire de marbre blanc, retaillé en haut et en bas, et trouvé dans les fouilles du théâtre, où il avait été employé à la construction de la scène.

Caractères très-beaux du Ve siècle.

Haut., 0m,24.
Long., 1m,07.
Haut. des lignes, 0m,015.

Copie et estampage.

Digitized by Google

////////ΝΤΩΝΛΑΜΒΑΝΕΙΝΔΕΤΑΔΕΡΜΑΤΑ...ΤΑΑΛΛΑΙ//ΕΡΕΑΗΝΕΝΘ...ΑΙΛΑ//////

//////ΣΑΝΟΣΦΥΝΔΑΣΕΑΝΩΡΗΝΗΝΔΕΓΛΕΩΘΥΗΤΑΙΛΑΨΕΤΑΙΑΓΕΚΑΣΤΟΥΟΣΦΥ///

/////ΑΝΚΑΙΓΛΩΣΣΑΝΚΑΙΚΩΛΗΝΜΙΑΝΑΓΟΓΑΝΤΩΝΚΑΙΤΩΝΑΛΛΩΝΘΕΩΝΤΩΝ

//////ΜΕΝΙΩΝΟΣΩΝΙΕΡΑΤΑΙΟΙΕΡΕΩΣΛΑΨΕΤΑΙΤΑΓΕΡΕΑΤΑΑΥΤΑΚΑΙΚΩΛΗΝΑΝΤΙ

/////ΣΩΡΗΣΗΜΜΗΒΑΣΙΛΕΥΣΛΑΜΒΑΝΗΙΗΝΔΕΕΥΣΤΟΝΘΥΗΙΗΓΟΛΙΣΛΑΨΕΤΑΙΓΛΩΣ

ΣΑΝΟΣΦΥΝΔΑΣΕΑΝΩΡΗΝΗΝΞΕΝΟΣΙΕΡΟΓΟΙΗΙΤΩΙΑΓΟΛΛΩΝΙΓΡΟΙΕΡΑΣΘΑΙΤΩ///

ΑΣΤΩΝΟΝΑΝΘΕΛΗΙΟΞΕΝΟΣΔΙΔΟΝΑΙΔΕΤΩΙΙΕΡΕΙΤΑΓΕΡΕΑΑΠΕΡΗΓΟΛΙΣΔΙΔΟΙ///

/////ΧΩΡΙ//////ΑΓΡΜΑΤΟ//////ΑΓΟΛΛΩΝΙΟΙΣ//////////////////////

.....λαμβάνειν δὲ τὰ δέρματα [καὶ] τὰ ἄλλα [γ]έρεα. Ἢν ἓν θ[υῆτ]αι, λά[ψε-
ται γλῶσ]σαν, ὀσφὺν, δασέαν, ὠρήν. Ἢν δὲ πλέω θυῆται, λάψεται ἀπ' ἑκάστου ὀσφὺ[ν
δασέ]αν καὶ γλῶσσαν, καὶ κωλῆν μίαν ἀπὸ πάντων. Καὶ τῶν ἄλλων Θεῶν τῶν
ἐντε] μενίων ὅσων ἱερᾶται ὁ ἱερεὺς, λάψεται τὰ γέρεα τὰ αὐτὰ καὶ κωλῆν ἀντὶ
τῆ]ς ὠρῆς ἢμ μὴ βασιλεὺς λαμβανῆι. Ἢν δὲ εὐστὸν θυῆι ἡ πόλις, λάψεται γλῶσ-
σαν, ὀσφὺν, δασέαν, ὠρήν. Ἢν ξένος ἱεροποιῆι τῶι Ἀπολλώνι προιερᾶσθαι τῶ[ν
ἀστῶν ὃν ἂν θελῆι ὁ ξένος, διδόναι δὲ τῶι ἱερεῖ τὰ γέρεα ἅπερ ἡ πόλις διδοῖ
.... χωρ[ὶς] δέρματο[ς ....] ἀπολλώνι οις [.....

Digitized by Google

Fragment d'un décret par lequel était réglé le partage des chairs des victimes dans les sacrifices faits à Apollon Didyméen et aux autres dieux adorés dans le même sanctuaire, tels qu'Artémis, Latone, etc. Cette inscription, assez ancienne, est un des plus intéressants exemples du dialecte milésien, l'un des quatre dialectes parlés en Ionie. Dans une inscription d'Erythres (*Voy. arch.* de Le Bas, part. V, I, III, n° 40), et dans une autre de Priène (*ibid.*, V, I, X, 186), M. Waddington a fait remarquer la substitution de l'O à l'Υ dans les diphthongues AΥ et EΥ. Ici, dans Ἱερεώς, c'est l'Ω qui remplace l'Υ. Il remplace aussi, à lui tout seul, la diphthongue OΥ dans la forme remarquable ΩΡΗΝ.

Le futur λάψεται, dans un dialecte ionien, est nouveau.

εὐστόν est encore un mot nouveau. Je me range à l'opinion de M. Egger, qui le fait venir de εὔω, dont l'aoriste passif est εὔσθην et le verbal εὐστέον; εὐστὸν θύειν est donc « faire un sacrifice dans lequel les chairs de la victime sont grillées ».

Je ne crois pas possible de rapporter δασέαν à ὀσφύν et de traduire « le filet dans toute son épaisseur ». Il me semble que la forme employée serait alors ὀσφὺν δασέαν ΚΑΙ ὠρήν. Je crois plutôt que δασέα est pris substantivement et désigne une partie déterminée de la victime.

La clause relative aux sacrifices faits par les étrangers est fort intéressante à noter.

Bloc de marbre grisâtre, trouvé dans le mur d'une maison du village de Palatia.

Cassure en haut, à gauche.

Caractères assez beaux, mais peu profondément gravés.

Long., 0m,72.
Haut., 0m,26.
Haut. des lignes, 0m,012.

Copie et estampage.

ΙΙΙΙΤΙΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥΟΛΥΜΠΙΧΟΥΤΟΥΑΡΙΣΤΟΤΕΛΟΥΟΙΔ///
ΙΙΙΙΕΝΟΝΤΟΠΟΛΙΤΑΙΚΑΤΕΥΕΡΓΕΣΙΑΝΑΥΤΟΙΟΙΚΑΙΕΚΓΟΝΟΙ
ΙΙΙΙΟΝΥΣΙΟΣΣΠΑΡΤΑΚΟΥΑΙΝΙΟΣΔΙΟΝΥΣΙΟΣΔΙΟΝΥΣΙΟΥΑΙΝΙΟΣ
ΠΥΘΙΩΝΔΙΟΝΥΣΙΟΥΑΙΝΙΟΣΔΗΜΗΤΡΙΟΣΒΟΗΘΟΥΑΙΝΙΟΣ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣΔΗΜΗΤΡΙΟΥΑΙΝΙΟΣ ΑΡΧΕΛΑΣΔΙΟΝΥΣ///////
ΕΡΜΙΑΣ////ΥΚΙΔΟΥΗΡΑΚΛΕΩΤΗΣ ΑΙΝΙΟΣ

Digitized by Google

A gauche, commençant à la hauteur de l'intervalle entre la cinquième et la sixième ligne, on lit, en petits caractères irréguliers :

////// ΩΙ
////// ΡΡΗΝΙΩΙ
ΚΑΛΛΙ////
/// ΑΤΩΙ

Enfin, en caractères semblables à ceux de l'inscription principale :

Νο////ΣΕΛΕΥΘΕΡΝΑΙΩΙ

Ces mots appartiennent sans doute à une inscription qui devait être gravée à gauche, soit sur la même pierre, soit plus probablement sur une pierre contiguë. Ils sont inintelligibles. — Quant à l'inscription principale, elle est facile à compléter, et se lit ainsi :

Ἐ]πὶ στεφανηφόρου Ὀλυμπίχου τοῦ Ἀριστοτέλου, οἵδ[ε
ἐγ]ένοντο πολῖται κατ' εὐεργεσίαν αὐτοὶ καὶ οἱ ἔκγονοι ·
Δι]ονύσιος Σπαρτακοῦ, Αἴνιος. Διονύσιος Διονυσίου, Αἴνιος.
Πυθίων Διονυσίου, Αἴνιος. Δημήτριος Βοηθοῦ, Αἴνιος.
Ἀπολλώνιος Δημητρίου, Αἴνιος. Αρχέλας Διονυσ[ίου], Αἴνιος.
Ἑρμίας [Λ?]υκίδου, Ἡρακλεώτης.

Le second nom propre de la dernière ligne n'est pas certain, peut-être faut-il lire [Γλα]υκίδου.

Ce texte mentionne l'inscription au nombre des citoyens de Milet de Dionysios d'Ainos et de ses fils Dionysios et Pythion, de Démétrios d'Ainos et de son fils Apollonios, d'Archélas d'Ainos, et d'Hermias d'Héraclée.

Ainos est un port de la côte de Thrace, assez important dans l'antiquité comme de nos jours. Héraclée est sans doute Héraclée du Latmos.

Bloc de marbre, retaillé à gauche, et cassé dans le coin en bas du même côté. Trouvé dans les fouilles du théâtre.

Haut., $0^m,23$.
Long., $0^m,46$.

Copie et estampage.

////////ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥΕΓΙΓΟΝ//////

//////ΩΝΧΟΡΗΓΟΣ ΑΝΔΡΩΝΧΟΡΗΓΟΣ

Digitized by Google

////////·ΗΣΒΗΒΙΛΕΩΣ	ΗΓΕΛΟΧΟΣΠΡΩΤΑΓΟΡΟΥ
////////ΣΣΩΚΡΑΤΗΣ	ΑΥΛΗΤΗΣΣΩΚΡΑΤΗΣ
////////ΣΑΘΗΝΑΙΟΣ	ΖΩΧΑΡΙΟΣΑΘΗΝΑΙΟΣ

Ἐπὶ] στεφανηφόρου Ἐπιγόν[ου.	
Παίδ]ων χορηγὸς	Ἀνδρῶν χορηγὸς
.....ς Βηβιλέως.	Ἡγέλοχος Πρωταγόρου.
Αὐλητὴ]ς Σωκράτης	Αὐλητὴς Σωκράτης
Ζωχάριο]ς, Ἀθηναῖος.	Ζωχάριος, Ἀθηναῖος.

La lecture Βηβιλέως est certaine.

Petite plaque carrée de marbre blanc, portant un centaure en bas-relief, trouvée dans les fouilles du théâtre.

L'inscription est en petits caractères gravés avec soin, au-dessous du ventre de l'animal.

ΕΠΙΣΤΑΤΟΥΝΤΟΣ
ΔΙΕΙΟΥΣΤΟΥΓΛΑΥΚΟΥ

ἐπιστατοῦντος
Διείους τοῦ Γλαύκου.

Plusieurs inscriptions de Milet et du sanctuaire de Didymes mentionnent les épistates.

Bloc rectangulaire de marbre blanc, ayant peut-être servi de base à une statue. Trouvé dans les fouilles de la scène du théâtre, parmi les matériaux ayant servi à la construction d'un gros mur moderne bâti sur le proscénium.

Caractères grands, irréguliers, peu profondément gravés, mais très-visibles.

Haut. moyenne des caract., 0m,04.
Long. moyenne des lignes, de 0m,40 à 0m,45.

Copie et estampage.

////ΟΝΚΡΑΤΙΣΤΟΝΔΟΥ
ΚΗΝΑΡΙΟΝΕΠΙΤΡΟ
ΠΟΝΤΟΥΣΕΒΑ
ΣΤΟΥΚΑΣΤΡΙΟΝ
ΚΙΝΝΑΝΗΛΑΜ

Digitized by Google

ΠΡΟΤΑΤΗΜΙΛΗΣΙ
ΩΝΠΟΛΙΣΤΟΝΕΑΥ
ΤΗΣΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

ΠΡΟΝΟΗΣΑΜΕΝΟΥΤΗΣ
ΑΝΑΣΤΑΣΕΩΣΤΟΥΑΡΧΙ
ΠΡΥΤΑΝΙΔΟΣΤΟΒΑΝΤΩ
ΝΙΟΥΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ
ΑΣΙΑΡΧΟΥΠΑΤΡΟΣ
ΣΥΝΚΛΗΤΙΚΟΥ

Τὸ]ν κράτιστον δου-
κηνάριον ἐπίτρο-
πον τοῦ Σεβα-
στοῦ Κάστριον
Κίνναν ἡ λαμ-
προτάτη Μιλησί-
ων πόλις τὸν ἑαυ-
τῆς εὐεργέτην.
Προνοησαμένου τῆς
ἀναστάσεως τοῦ ἀρχι-
πρυτανίδος τὸ β Ἀντω-
νίου Ἀπολλοδώρου
ἀσιάρχου, πατρὸς
συνκλητικοῦ.

Le procurateur dont il s'agit ici ne peut être qu'un *procurator rei privatæ Cæsaris.*

Bloc rectangulaire de marbre blanc, semblable au précédent et trouvé au même endroit.

Copie et estampage.

ΜΟΝΚΡΑΤΙΣΤΟΝΕ
ΤΡΟΠΟΝΤΟΣΕΒΑΣΤΟ
ΑΡΕΦΡΑΤΗΝΗΛΑΜ
ΠΡΟΤΑΤΗΜΙΛΗΣΙΩΝ
ΠΟΛΙΣΤΟΝΕΑΥΤΗΣΕ

Digitized by Google

ΕΡΓΕΤΗΝΠΡΟΝΟΗΣΑ
ΜΕΝΟΥΤΗΣΑΝΑΣΤΑΣΕΩΣ
ΤΟΥΑΡΧΙΠΡΥΤΑΝΙΔΟΣ
ΤΟ Β̄ ΑΝΤΩΝΙΟΥΑΠΟΛ
ΛΟΔΩΡΟΥΑΣΙΑΡΧΟΥ
ΠΑΤΡΟΣΣΥΝΚΛΗΤΙΚΟΥ

Τ]ὸν κράτιστον ἐ[πί-
τροπον τοῦ Σεβαστο[ῦ
Αὐρ. Εὐφράτην ἡ λαμ-
προτάτη Μιλησίων
πόλις τὸν ἑαυτῆς ε[ὐ-
εργέτην, προνοησα-
μένου τῆς ἀναστάσεω[ς
τοῦ ἀρχιπρυτανίδο[ς
τὸ β Ἀντωνίου Ἀπολ-
λοδώρου ἀσιάρχου,
πατρὸς συνκλητικοῦ.

Aurélius Euphratès est, comme Castrius Cinna, un *procurator rei privatæ*. Le cognomen fait supposer que c'était un simple affranchi. Aussi n'est-il point ducenarius.

Petite stèle en marbre blanc, brisée en bas, trouvée dans les fouilles du théâtre.

Caractères très-irréguliers et très-mal gravés.

ΑΒΑΣΚΑΝ
ΤΕ
ΠΡΩΒΟΚΑ
ΤΩΡ
////// ΗΣΤΕΧΑΙ ////

Ἀβάσκαν-
τε,
πρωβοκα-
τὼρ,
χρ|ηστὲ χαῖ[ρε,

Digitized by Google

Base de statue formée de deux gros blocs carrés de marbre blanc superposés. Trouvée dans les fouilles du théâtre.

Caractères d'époque basse, irréguliers et mal gravés, mais bien visibles.

Haut., 0m,90.
Long., 0m,68.

Copie et estampage.

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΜΑΥΡΗΛΙΟΝΘΗΛΥΜΙΤΡΗΝΠΥΘΙΟΝΕΙ
ΚΗΝΚΑΠΕΤΩΛΙΟΝΕΙΚΗΝΠΕΡΙΟΔΟΝΕΙΚΗΝ
ΠΑΡΑΔΟΞΟΝΥΙΟΝΜΑΥΡ'ΘΗΛΥΜΙΤΡΟΥΠΑ
ΡΑΔΟΞΟΥΤΟΝΕΥΕΡΓΕΤΗΝΕΝΠΟΛΛΟΙΣ
ΤΗΣΠΑΤΡΙΔΟΣΑΥΤΟΠΡΟΑΙΡΕΤΟΝΔΙ
ΑΤΗΝΚΟΙΝΗΤΕΑΥΤΩΚΑΙΙΔΙΑΔΕΔΩ
ΡΗΜΕΝΗΝΕΠΙΤΗΑΘΛΗΣΕΙΕΝΠΑΣΙΝ
ΑΝΕΝΟΧΛΗΣΙΑΝΕΝΤΩΙΔΙΩΑΥΤΟΥ
ΕΡΓΩΤΟΥΠΡΟΣΚΗΝΙΟΥ
ΤΟΟΙΚΟΥΜΕΝΙΚΟΝΚΑΙΣΕΜΝΟΤΑ
ΤΟΝΣΥΝΕΔΡΙΟΝΤΩΝΛΙΝΟΥΡ
ΓΩΝ

ΕΥΤΥΧΩΣ

Η
ΗΘΗ
Η

Ἀγαθῆι τύχηι.
Μ. Αὐρήλιον Θηλυμίτρην, πυθιονείκην, καπετωλιονείκην, περιοδονείκην, παράδοξον, υἱὸν Μ. Αὐρ. Θηλυμίτρου παραδόξου, τὸν εὐεργέτην ἐν πολλοῖς τῆς πατρίδος αὐτοπροαιρετὸν, διὰ τὴν κοινῆ τε αὐτῷ καὶ ἰδίᾳ δεδωρημένην ἐπὶ τῇ ἀθλήσει ἐν πασὶν ἀνενοχλησίαν, ἐν τῷ ἰδίῳ αὐτοῦ ἔργῳ τοῦ προσκηνίου.

Digitized by Google

τὸ οἰκουμενικὸν καὶ σεμνότα-
τον συνέδριον τῶν λινουρ-
γῶν.

εὐτυχῶς.

ζ
ηθη
ζ

Je ne connais point d'exemple du mot ἀνενοχλησία employé avec le sens précis qu'il a ici, celui d'*exemption des charges*.

Bloc carré de marbre grisâtre trouvé dans les fouilles de la muraille (côté sud de la ville), à une centaine de mètres à gauche de la porte.

Caractères assez mal gravés, mais bien visibles, sauf la dernière ligne, qui est fort endommagée.

Copie.

ΑΝΤΗΝΩΡΕΥΑΝΔΡΙΔΟΥ
ΑΝΤΙΦΑΝΗΣΜΟΣΧΙΟΝΟΣ
ΧΙΟΝΙΣΧΙΟΝΙΔΟΣ

ΤΟΝΕΣΤΙΑΙΟΥΤΗΣΤΡΑΓΩΙ////ΔΙΑΣΓΡΑΦΗ
ΕΥΑΝΔΡΙΔΑΝΚΕΚΡΥΦΟΤΥΜΒΙΤΑΣΠΕΤΡΟΣ
ΖΗΣΑΝΤΑΠΡΟΣΠΑΝΤΕΥΣΕΒΩΣΑΝΑΠΤΟΛΙΝ
ΕΤΩΝΑΡΙΘΜΟΝΟΓΔΟΗΚΟΝΤΑΡΤΙΩΝ

ΟΥΧΙΚΕΝΑΙΣΔΟΞΑΙΣΕΖΗΚΟΤΑΤΟΝΔΕΔΕΔΕΚΤΑΙ
ΤΥΜΒΟΣΟΔΕΚΠΡΟΓΟΝΩΝΤΑΙΣΔΑΠΟΤΑΣΣΟΦΙΑΣ
ΤΑΙΣΑΠΟΣΩΚΡΑΤΕΩΠΙΝΥΤΑΙΣΜΑΛΑΤΟΥΤΕΠΛΑΤΩΝΟΣ
ΚΟΥΚΕΠΙΚΟΥΡΗΟΙΣΗΔΟΝΙΚΑΙΣΑΘΕΟΙΣ
ΕΣΤΙΑΙΟΝΤΟΝΦΥΝΤΑΠΑΤΡΟΣΚΑΕΙΝΟΙΟΜΕΝΑΝΔ//////
ΕΣΘΛΟΤΑΤΑΝΒΙΟΤΑΣΕΞΑΝΥΣΑΝΤΟΣΟΔΟΝ
ΚΟΥΦΗΓΑΙΑΧΥΘΕΙΣΟΣΙΩΣΚΡΥΠΤΟΙΣΣΥΤΟΝΑΝ////
//////ΟΝΤΕΥ//////////////////ΣΙΕΡΟΥΣΘΑΛΑΜΟ///////

Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου,
Ἀντιφάνης Μοσχίονος,
Χίονις Χιόνιδος.

Τὸν Ἑστιαίου τῆς τραγῳδίας γράφῃ

Digitized by Google

Εὐανδρίδαν κέκρυφ' ὁ τυμβίτας πέτρος
Ζήσαντα πρὸς πάντ' εὐσεβῶς ἀνὰ πτόλιν
ἔτων ἀριθμὸν ὀγδοήκοντ' ἀρτίων.

Οὐχὶ κεναῖς δόξαις ἐζηκότα τόνδε δέδεκται
Τύμβος ὅδ' ἐκ προγόνων, ταῖς δ' ἀπὸ τᾶς σοφίας,
Ταῖς ἀπὸ Σωκράτεω πινυταῖς μάλα τοῦ τε Πλάτωνος,
Κοὐκ Ἐπικουρήοις, ἡδονικαῖς, ἀθέοις,
Ἑστιαῖον, τὸν φύντα πατρὸς κλεινοῖο Μενάνδ[ρου (?)
Ἐσθλοτάταν βιοτᾶς ἐξανύσαντος ὁδόν.
Κούφη γαῖα, χυθεῖσ' ὁσίως, κρύπτοις σύ τὸν ἄν[δρα(?)
[Κλίνοντ' εὐσεβέων εἰς (?)] ἱεροὺς θαλάμο[υς.

A la quatrième ligne, l'intervalle entre les deux parties du mot τραγῳδίας provient de ce que le graveur, ayant fait une faute, l'a effacée en creusant la pierre et a dû recommencer plus loin.

La famille à laquelle appartenaient les deux personnages célébrés dans les iambes et dans les distiques est mentionnée par plusieurs inscriptions trouvées au même endroit, et provenant, comme celle-ci, de tombeaux.

La langue est d'ailleurs, dans ces vers, aussi incorrecte, et le sens aussi obscur, que dans la plupart des inscriptions métriques.

O. Rayet.

Digitized by Google

LES

CYLINDRES BABYLONIENS

LEUR USAGE ET LEUR CLASSIFICATION

Si dans l'espace de quelques années l'archéologie assyrienne est arrivée à des résultats surprenants, il faut en excepter une branche des plus importantes de l'art de ce pays, la gravure en pierres dures et pierres fines, dont la production, sous forme de cylindres dits babyloniens, a été immense; les principales questions qui s'y rattachent n'ont pas encore été complétement discutées. Voici, à notre connaissance, les savants qui se sont occupés de ces questions : d'abord, M. Oppert a donné des renseignements précieux, grâce à sa connaissance des textes cunéiformes et à ses recherches faites sur le sol même de l'Assyrie et de la Babylonie.

Mais, malheureusement, la philologie laisse une grande partie des questions encore obscure et irrésolue. M. King, un des archéologues les plus compétents d'Angleterre, en ce qui se rattache aux pierres gravées, a cherché de son côté à les résoudre; malheureusement, ne connaissant pas la langue assyrienne et n'étant pas lui-même artiste, il a été sujet par là à plusieurs erreurs.

M. Adrien de Longpérier, dans sa remarquable notice sur les antiquités assyriennes du musée du Louvre, clôt, à notre connaissance, avec M. Layard en Angleterre et M. François Lenormant en France, la liste des archéologues qui ont traité cette question (1).

(1) Les lecteurs de la *Revue archéologique* ajouteront naturellement à cette liste le nom de M. le comte de Gobineau, dont le travail si remarquable a paru lorsque cet article était terminé. E. S.

Digitized by Google

I

Tout le monde a présentes à l'esprit ces petites pierres cylindriques, à sujets étranges (pl. XIV, n° 1), qui sont restées bien longtemps dans les anciennes collections comme curiosités incompréhensibles; généralement, les Arabes qui les vendaient disaient les avoir trouvées dans la terre des contrées arrosées par l'Euphrate et le Tigre. Les femmes de ces pays, avant que les amateurs et collectionneurs fussent devenus si nombreux, en faisaient des colliers, des amulettes ou des chapelets. Ce sera la gloire éternelle de M. Botta, consul de France à Mossoul, d'avoir le premier cherché avec persévérance, dans les terrains où l'on trouvait ces petits objets, la trace des plus anciennes civilisations du monde. On sait de quels succès ses recherches furent couronnées; mais c'est surtout à son successeur, M. Place, que nous devons la découverte la plus importante à propos des cylindres. Cet archéologue, en fouillant une des portes de Khorsabad, trouva, dans une couche de sable d'un centimètre d'épaisseur, des milliers de ces petites pierres taillées; les couches successives avaient une épaisseur de 17 mètres et arrivaient au niveau du terre-plein sur lequel s'élevaient le mur de moellons et les socles des génies et des taureaux ailés placés à l'entrée de la ville, et dont plusieurs ont été transportés au musée du Louvre. « Au moment de la construction de la porte, dit M. Place, lorsque les premières assises eurent atteint le niveau des planchers, on laissa sécher l'argile dans la partie qui devait comprendre le passage central, sous une légère couche de sable de rivière. La population destinée à occuper la ville ou qui peut-être en habitait déjà l'emplacement, soit qu'elle eût agi spontanément, soit qu'elle y eût été conviée, répandit dans ce sable une partie de ses bijoux, comme on le voit faire aujourd'hui encore dans d'autres pays, lors de la pose d'une première pierre. Après l'accomplissement de cette cérémonie, le corps des murs destinés à servir de points d'appui aux monolithes sculptés fut élevé par-dessus le sable. Les bijoux n'étaient jamais engagés dans l'argile située au-dessous de ce sable et qui était séchée quand on les répandit; ils sont toujours enfoncés de toute leur grosseur dans l'argile supérieure. Au moment où les briques crues des murs furent posées, elles étaient humides, et les petits objets avaient pénétré dans l'argile encore molle. » M. Place nous dit que la majeure partie était de qualité ordinaire. Quelques-uns même n'étaient que

Digitized by Google

des coquilles ou de simples cailloux, percés d'un trou et jetés par les plus pauvres.

C'est donc à un usage adopté lors de la fondation d'un nouvel édifice, en Assyrie, usage dont la tradition existe encore aujourd'hui sous une forme approximative dans tous les pays, que nous devons la conservation et la plus grande quantité de ces petits monuments.

Pendant longtemps on a attendu et espéré que les inscriptions que l'on trouve généralement, et qui sont placées à côté des figures gravées sur les cylindres, expliqueraient complétement le sujet de celles-ci; mais M. Oppert a démontré que les inscriptions gravées sur les cylindres sont complétement indépendantes des représentations figurées.

Généralement, on voit trois lignes d'inscriptions. La première contient le nom du possesseur; la deuxième, le nom de son père; la troisième, le nom de la divinité qu'il invoque pour le protéger. Par exemple, sur un cylindre de la Bibliothèque, M. Oppert nous donne la traduction suivante : « Khaldoum, fils de Pachkiya, adorateur de Haou » (n° 15). Sur un autre : « Piriga, fils d'Abarroum » (n° 31). Sur un autre : « Isis-Koulou-Mini, fils de Koudom. » Sur un quatrième : « Minibilti, fils de Ourni-Haou, serviteur de Haou. » Il se trouve des cylindres, ayant des sujets mythologiques figurés, avec un espace libre pour les noms, ce qui prouve qu'on les faisait et les vendait en ménageant la place nécessaire pour graver le nom de l'acheteur.

Les cylindres babyloniens étaient-ils simplement des cachets ou de simples ornements ou amulettes? M. Oppert penche pour la première opinion, et l'appuie d'une façon toute particulière sur la gravure des légendes, faite au rebours, de manière à être reproduite normalement dans l'empreinte du cachet. De même Hérodote nous dit que chaque Babylonien avait son cachet. Nous croyons aussi nécessaire de rappeler le chapitre XIV du livre de Daniel, qui rappelle que l'on ferme le temple de Bel en appliquant des sceaux, et le roi demande ensuite si les sceaux sont intacts.

Si ces exemples suffisent pour constater le fait, nous croyons que l'emploi des cylindres comme cachets n'était que secondaire dans l'esprit de leurs possesseurs, et que c'est principalement comme talismans qu'ils étaient recherchés. Avant tout, il est bon de se rappeler qu'en Orient, en Egypte, à Rome, on a cru longtemps à la puissance magique et miraculeuse de bagues, cachets, bijoux formés de pierres ou matières précieuses. Les Chaldéens ont formé les deux

Digitized by Google

sciences les plus extrêmes : l'astronomie et l'astrologie. Ils étaient grands maîtres en magie, et ils donnèrent l'exemple, aux classes sacerdotales de l'Orient, de la manière de s'emparer du pouvoir par des sens mystérieux dont ils étaient possesseurs.

Nous rappelons qu'ils expliquèrent la chute de Babylone par l'oubli fait par Nabonid de quelques-unes de leurs prescriptions sacrées. M. François Lenormant, dans son livre de la magie des Chaldéens, nous donne de nombreuses formules magiques et d'incantations contre les maladies et contre la conjuration des esprits ; car dans la croyance chaldéenne toutes les maladies étaient l'œuvre des démons, la médecine n'étant pas une science rationnelle comme en Grèce, mais simplement une branche de la magie. On connaît la propriété accordée par les anciens à l'hématite, contre les hémorrhagies, et, fait curieux, la plus grande quantité des cylindres est fabriquée avec cette matière. Quelquefois, du reste, on n'y trouve pas gravé le nom du propriétaire, mais un ou deux noms de divinités : Bélus et Mylitta, le dieu « Soleil », la déesse « Lune ». L'uniformité des sujets religieux représentés ne s'explique que par un but symbolique principal, car pour le cachet une diversité accusée était de première nécessité, tandis que la similitude ne disparaît que par de petits détails et par un examen minutieux. Nous savons que la forme cylindrique, en Assyrie, en Egypte et dans l'Inde, présentait un sens allégorique religieux, qui l'a fait adopter pour les cylindres babyloniens. Du reste, dans l'histoire de tous les pays, l'idée de talisman ou de vertu magique a été, avant tout, attribuée aux cachets, bagues ou ornements quelconques. Par exemple, les disciples d'Epicure, par vénération pour leur maître, portaient des bagues avec ou sans figure ; et l'anneau de mariage, encore de nos jours, a plutôt une idée mystique qu'un but d'inscription. Quant à la raison de la gravure en creux ou intaille des sujets, il est très-naturel, du moment que l'on voulait les décorer d'une image religieuse inaltérable, que l'on ait pris ce moyen bien plus commode et facile d'exécution, sans comparaison possible avec la reproduction des sujets en relief.

Il est évident que la promptitude de l'opération a été très-recherchée, et même, malgré le parti facile de la gravure en creux, la plus grande partie des cylindres montre une difficulté inouïe d'exécution. Ainsi, comme nous le verrons plus tard, dans les époques où les Assyriens ne possédaient pas encore le touret, c'est souvent avec la plus grande difficulté que l'on peut distinguer ce qu'ils représentent ; mais dans ces cas, les traces symboliques qui restaient

Digitized by Google

suffisaient à leur usage, comme aujourd'hui les médailles et bijoux religieux à peine ébauchés que l'on fabrique pour les campagnes.

Il y a une très-grande difficulté à se servir des cylindres comme cachets. Il faut les rouler sur une matière molle, et il est très-rare, en s'y prenant même très-adroitement, d'arriver à obtenir un résultat satisfaisant. Les empreintes que nous avons au Louvre et à la Bibliothèque ont été faites sous la direction de M. de Longpérier, par un spécialiste que nous devons regretter, car aujourd'hui on ne sait plus arriver, chez nous, à obtenir des empreintes aussi parfaites. Une grande analogie existe entre les cylindres babyloniens et les scarabées égyptiens, dont le nombre aussi est immense, et dont la forme mystique ne laisse aucun doute, mais dont l'emploi comme cachet ou comme sceau est bien plus compréhensible, puisqu'ils sont gravés à leur base, qui est droite. Un point qu'il ne faut pas non plus oublier, est la difficulté de lire les cunéiformes, même pour les Assyriens, comme l'ont prouvé les nombreux abécédaires que l'on a trouvés; nous sommes certains de l'ignorance des masses qui portaient ces cylindres.

II

Mais en dehors de l'usage, que nous croyons incontestable, des cylindres babyloniens comme talismans et cachets, nous devons faire mention du travail dont ils furent l'objet, par M. Lajard, ancien membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : travail paru il y a quelques années et qui avait fait la principale occupation de toute sa vie. Quelques savants actuels paraissent avoir démontré que la théorie de M. Lajard reposait tout entière sur une erreur. Malgré cela, le travail de M. Lajard demande qu'on s'y arrête, et il appartient, pour ainsi dire, à l'histoire des cylindres babyloniens. Dans son ouvrage, portant le titre et s'occupant du culte de « Mithra », Lajard, à l'aide des cylindres principalement, décrit, suivant lui, des épreuves ou initiations à divers degrés et usages dans les mystères antiques. « On reconnaît sans peine, dit-il, les variantes des diverses scènes d'initiation au culte de Mithra, sur les cylindres. Mais on y remarque en même temps une grande variété de costumes, d'armes, de symboles et d'accessoires, qui me porte à penser que nous avons ici sous les yeux, tout à la fois, les monuments des mystères que célébraient plusieurs peuples de l'Asie occidentale, nommément les Assyriens, les Arabes, les Phéniciens et les Perses. »

Digitized by Google

Partant de ces données, Lajard, dans son travail, détermine et suit sur une quantité de cylindres les épreuves suivantes : 1° Grade de soldat, premier grade terrestre; 2° grade de bromius ou taureau, deuxième grade terrestre; 3° grade de lion, troisième grade terrestre; 4° grade de vautour, premier grade aérien; 5° grade d'autruche, second grade aérien; 6° grade de corbeau, troisième grade aérien; 7° grade de griffon, premier grade igné ou solaire; 8° grade de verses ou de verse, deuxième grade solaire; 9° grade d'hélion ou de soleil, troisième grade solaire; 10° grade de père aigle, premier grade divin; 11° grade de père épervier, deuxième grade divin, et enfin 12° de père des pères, troisième grade divin.

Il ne faut pas oublier que Lajard a formé la partie la plus importante de la collection qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Pour appuyer sa thèse, il a fait suivre son texte d'un magnifique atlas; nous croyons donc utile, réserve à part de la théorie, de donner quelques aperçus de son travail se rapportant le plus directement aux cylindres. Chacun de ceux de sa nombreuse collection se trouve longuement commenté. Voici, comme exemple, une des plus courtes, celle du cylindre n° 7, pl. 30 :

« Réception au grade de soldat, d'un myste du sexe féminin; il se tient debout, sans parrain ni marraine, devant un hiérophante, placé en regard d'une hiérophantide; point d'assesseur ni d'assistant; ces trois personnages sont vus de profil; il en est de même, à très-peu d'exception près, de tous ceux qui ont été représentés sur les monuments asiatiques.

« L'hiérophante, tourné de gauche à droite, est moitié debout sur le dos d'un taureau, unicorne, accroupi sur une estrade. Sa tiare et l'extrémité supérieure de son arc et de son carquois sont ornés du disque de la lune. Il tient, dans la main gauche, l'arme appelée oreille, de cuivre rouge ou d'acier; il la présente au myste qui avance les deux mains pour la recevoir.

« L'hiérophantide, debout sur une estrade plus basse, n'est pas montée sur un taureau, comme l'hiérophante, et sa tiare, au lieu d'être ornée du disque de la lune, est surmontée de l'astérisque du soleil; mais, probablement en souvenir de l'hermaphroditisme de la divinité qu'elle représente, Mylitta, le disque de la lune orne l'extrémité supérieure de son arc et de son carquois. Elle est séparée de son myste par un arbre de forme conventionnelle qui représente l'arbre sacré, l'arbre de vie appelé le Hôm dans le Zend Avesta, arbre d'or que nous ne pouvons voir ici sans nous rappeler le rameau d'or que, d'après l'ordre de la sibylle de Cumes, le pieux Enée

Digitized by Google

dut enlever de l'arbre consacré à la reine des Enfers. Sans ce rameau, il n'aurait pu obtenir de descendre dans les sombres demeures de Pluton et de Proserpine. Au-dessus du Hôm, dans la partie supérieure du monument, l'emblème de la triade est gravé entre l'astérisque du soleil, les sept planètes représentées sous la forme de sept petits globes, et le croissant de la lune. Derrière l'hiérophante, sont gravées deux colonnes de caractères cunéiformes, du système assyrien; une troisième colonne s'interpose entre lui et le myste. Cette légende n'est pas encore expliquée. »

A la page 163, Lajard s'exprime ainsi : « Nous commençons ici l'examen et la description d'une série de cylindres qui, par leurs sujets, par leurs coutumes, ainsi que par la pose des hiérophantes, s'éloignent plus ou moins de la composition des cylindres que je viens de décrire. Bien qu'il soit moins facile d'y reconnaître l'intention formelle d'avoir voulu représenter des scènes d'initiation au grade de soldat, je n'hésite pas à les considérer comme ayant appartenu à des initiés qui, après avoir été admis à ce grade, avaient voulu conserver à leur manière, si je puis m'exprimer ainsi, le souvenir de leur admission. » Tels auraient été pour les cylindres, d'après Lajard, l'usage et le but, très-différents de ceux que nous avons donnés plus haut.

A propos d'un autre cylindre et après sa description, Lajard ajoute : « Cette petite figure représente-t-elle un initié qui se serait laissé désarmer et vaincre par le lion, et, pour le punir de cette chute honteuse, le sacerdoce lui aurait-il imposé l'obligation de porter, sur une partie quelconque de son corps, un cylindre qui lui rappelât chaque jour sa défaite? Je n'ose répondre affirmativement; mais je puis produire une hématite de forme un peu cubique, qui fut, sans nul doute, destinée à perpétuer le souvenir d'une mésaventure du même genre; car on y voit gravé, par une main asiatique, un lion qui foule aux pieds le corps d'un initié, étendu par terre. » La particularité que donne ici Lajard est très-importante à se rappeler, d'abord avec l'idée adoptée, qu'un cylindre pareil pouvait servir de cachet et de talisman protecteur. C'est une réponse peut-être importante à la critique de son système, que j'exposerai dans la suite.

Plus loin, Lajard dit : « Il est à noter que parmi les monuments figurés qui appartiennent au grade d'hélios, les cylindres sont infiniment plus rares que les cônes. Ceux-ci sont même communs, eu égard au petit nombre des amulettes de forme conique que l'on peut rapporter à chacun des autres grades : l'explication de ce fait se

Digitized by Google

trouve, si je ne me trompe, dans les rapports que les doctrines religieuses de l'Asie occidentale avaient établis entre le soleil et le cône, l'obélisque ou la pyramide. Un cylindre d'hématite et un sceau d'agate brûlée sont, jusqu'à ce jour, les deux seuls monuments asiatiques figurés que je puisse rapporter au grade de père épervier. » Cela proviendrait, d'après ce savant, de la difficulté qu'il y avait pour arriver à ce grade.

Enfin, voici la dernière citation que nous croyons encore utile de donner, parce que celle-ci paraît avoir été le point faible de toute sa théorie : « Chacun donc, dit-il, chez les Perses, de même que chez les Assyriens et les Phéniciens, voulait être reçu lion dans les sanctuaires des temples, comme chacun aujourd'hui voudrait être reçu bachelier dans nos académies, ou maître dans la franc-maçonnerie. Le nombre considérable de cônes, de cylindres, de bas-reliefs, de bagues, de scarabées et de vases qui appartiennent au grade de lion, témoigne en faveur de mon opinion. Aucun autre grade n'en fournit autant; et il n'est pas difficile de comprendre qu'il en devait être ainsi. En effet, peu d'initiés des deux sexes se contentaient d'avoir été reçus au grade de soldat et de bromius ou taureau. Parvenus à celui de lion ou de lionne, il est fort douteux qu'ils aient tenu à conserver chacun le cylindre ou le cône qui attestait leur admission aux deux grades inférieurs. Quelquefois même, comme nous allons le voir, on le remplaçait par un cylindre ou par un cône qui représentait à la fois l'initiation au grade du taureau et l'initiation au grade du lion. Par là, le nombre des petits monuments portatifs destinés à perpétuer le souvenir des admissions aux grades supérieurs avait dû diminuer en proportion de l'élévation de chacun de ces grades. C'est ce que confirme pleinement l'examen attentif des collections de cônes et de cylindres qui ont été formées dans l'Asie occidentale par nos voyageurs modernes pour être ensuite transportées en Europe.

« Tantôt l'initié, debout et à pied, combat corps à corps un lion dressé sur ses pattes de derrière, ou lui plonge, ou s'apprête à lui plonger un poignard dans les flancs. »

Dans le livre sur la magie de M. F. Lenormant, nous trouvons ce qui suit : « Rien de plus fréquent sur les cylindres, qui servent de cachet, que l'image d'un des deux vieux guerriers, Adar ou Nir-Gar, l'Hercule et le Mars de la religion des bords de l'Euphrate et du Tigre, combattant des monstres aux formes les plus variées. Dans ces monstres, il faut reconnaître des démons, et en effet, d'après les textes traitant de magie, les deux dieux en question sont

Digitized by Google

investis spécialement de la mission de lutter contre les esprits malfaisants. Un hymne de la collection magique est consacré tout entier à célébrer les exploits guerriers de Nin-Dar. Dans une incantation contre de nombreux démons, un des vœux finaux est qu'ils viennent en face de Nir-Gar, le guerrier puissant de Moul-ge.

« Souvent, au lieu de combattre des monstres fantastiques, l'un des dieux que nous venons de nommer, ou tous les deux ensemble luttent contre un ou plusieurs taureaux, qu'ils frappent de leurs glaives (pl. XIV, n° 3). On a cherché dans ce sujet des mythes astronomiques raffinés, en rapport avec la présence du soleil dans le signe du Taureau, et l'on a vu même un savant très-estimable y découvrir l'indice de l'origine babylonienne des mystères mitriaques, ainsi que le fil conducteur d'une théorie complète des religions de l'Asie. C'était trouver bien des mystères, là où il n'y avait rien d'aussi sublime, car les sujets de ce genre n'ont jamais représenté autre chose que Adar ou Hergar comme dieux guerriers, triomphants de démons de l'espèce appelée « tetal » en accadien, et « gallu » en assyrien, démons à forme de taureaux et particulièrement nuisibles à l'homme, ainsi que nous l'apprenons par ce fragment de conjuration : « Dévastateur du ciel et de la terre, — le génie dévastateur, — le génie dévastateur dont la puissance est élevée, — le tétal, taureau qui transperce, taureau très-grand, — taureau qui renverse les demeures, — le tétal indompté, dont il y a sept qui ne connaissent pas l'ordre, — qui guettent les hommes, — qui dévorent le corps..., qui boivent le sang — ..... — les tétals qui accumulent les mensonges, — qui se repaissent de sang, impossibles à repousser violemment.....

« Nulle part la figure des dieux célestes, vainquant les démons, ne pourrait mieux trouver sa place que sur les cylindres. Par la vertu mystérieuse et protectrice qu'on y attribuait, cette représentation en faisait des talismans pour ceux qui les portaient, et préservait des entreprises diaboliques les secrets ou les trésors qu'on scellait de son empreinte. » Nous avons voulu donner au lecteur une idée complète du système de Lajard et de sa réfutation par M. F. Lenormant; nous devons dire, pourtant, que nous inclinons malgré cela à croire que ces monuments portent des signes d'initiation à des mystères rappelant les épreuves maçonniques. La franc-maçonnerie, du reste, doit remonter à la plus haute antiquité, puisque M. de Saulcy nous a dit avoir rencontré parmi des peuplades de Bédouins, qui n'avaient pas eu de contact avec les Européens, des francs-maçons qui avaient les mêmes signes de reconnaissance que ceux

Digitized by Google

usités parmi nos compatriotes. Cet illustre savant pencherait aussi du côté des idées de Lajard.

III

Comment portait-on les cylindres? M. King suppose qu'on les portait au poignet, sous forme de bracelet. Nous ne sommes pas de cet avis. « Chaque fois, dit M. King, que le cachet est mentionné dans l'Ancien Testament, il est porté sur la main, et non sur le doigt. Tamar demande le cachet et le cordon lors de son amant. Pharaon ôte le cachet de sa main. Dans Jérémie on lit : « Le cachet sur sa main droite, » etc. Mais ces observations ne portent, comme on le voit, que sur les sources hébraïques. Ce savant parle d'une représentation d'un Jupiter, pierre ovale, attachée au poignet, et de la découverte du cachet monté avec des chaînes d'or, dans le trésor d'Acropolis; il donne la citation de Pline, qui déclare que l'usage des anneaux portés au doigt n'est pas ancien, etc. Tout cela est possible, mais on nous permettra de douter de cet usage en Assyrie, quand on ne le voit pas représenté sur un seul des monuments nombreux de sculpture, si minutieux dans l'expression de tous les détails, que nous ont laissés les Assyriens. Nous voyons bien, dans les figures royales, les bracelets aux formes de serpent, les triples rangs de colliers de perles, des coiffures les plus riches, des accessoires les plus futiles, et quand il se serait agi du cachet, les sculpteurs assyriens, si consciencieux, auraient oublié l'insigne le plus recherché, soi-disant pendu au poignet, et par conséquent très-visible ! En Orient, les bagues à cachet sont toujours suspendues à la poitrine, par un cordon entourant le cou. Cette dernière façon de suspendre un cylindre nous est, du reste, confirmée par la monture en or que l'un des cachets de la Bibliothèque possède encore. C'est un axe composé de deux tiges métalliques, qui sont rivées à l'extrémité inférieure et forment un assez grand anneau au sommet, ce qui constitue un obstacle au mouvement de rotation nécessaire pour prendre l'empreinte de la gravure ; c'est encore une preuve qu'ils servaient rarement à l'usage de cachets. D'ailleurs, le sens du sujet, placé toujours verticalement dans le sens de la hauteur de la pierre, s'explique mieux avec l'arrangement de cette tige. Placé dessous le vêtement, il nous explique aussi pourquoi nous ne le trouvons pas dans les représentations sculpturales. Nous croyons aussi que souvent ils étaient montés en métal, surtout ceux qui appartenaient aux classes riches,

Digitized by Google

et qui étaient exécutés avec soin. La raison donnée par M. King, que l'on en rouvé peu d'exemples, ne prévaut pas contre notre assertion. Il est évident que certaines pierres ont été tellement diminuées que, si le fil qui y passait n'avait pas été doux et souple, la pierre eût été facilement fendue ; mais nous en avons aussi d'une telle grandeur et pesanteur, que l'on ne pouvait les monter solidement qu'avec du métal.

M. King cite un cylindre, de la collection de Hertz, qui a conservé son axe de bronze ; il le croit à tort un exemple unique, et explique ce fait, en prétendant que c'est une race étrangère qui l'a adopté et ajusté ainsi comme mode nationale.

Nous le répétons, plusieurs exemples de cylindres, montés en or et intacts, s'élèvent contre cette assertion. Rappelons aussi le cylindre que M. Oppert nous a raconté avoir acheté à un Arabe ; il avait une bélière ou un anneau pris à même dans la matière (pl. XIV, n° 1). Les usages modernes de l'Orient sont souvent conformes aux traditions anciennes. Les sceaux que possèdent les Arabes, et qui sont pour eux, encore aujourd'hui, de la plus grande importance, sont placés généralement, comme nous l'a appris M. Adrien de Longpérier, de la manière suivante : ils sont pendus par un cordon autour du cou et placés dans la poche intérieure de leur vêtement. De même, dans le cas où les cylindres ne pouvaient supporter les fils de métal, ils les remplaçaient probablement, comme le font encore aujourd'hui les Orientaux, par des cuirs ou un tissu d'or. Cela nous paraît la seule manière d'expliquer l'absence de leurs reproductions dans les monuments de sculpture assyrienne.

Enfin, M. F. Lenormant nous a fait remarquer une petite figure d'ivoire, ronde bosse, que nous possédons au Louvre, et qui porte très-distinctement, sur la poitrine, un cône pendu à un cordon passé autour du cou. Quoique les cônes soient d'un usage postérieur au cylindre, nous avons vu que la monture de ces derniers s'accorde avec une similitude complète, pour cet usage. Enfin, les cylindres trouvés en Egypte étaient suspendus au cou des momies.

ÉMILE SOLDI.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JUILLET

M. Vivien de Saint-Martin lit un mémoire sur le véritable emplacement de *Troie*. Ce mémoire est une critique indirecte des conclusions de M. Schliemann.

M. Révillout commence la lecture d'un travail sur *le Concile de Nicée d'après les sources coptes*. Sur une observation de M. Egger, M. Révillout rappelle que le symbole de Nicée, tel qu'on le trouve dans les *Actes*, ne contient que la première partie du symbole introduit dans la messe sous le nom de symbole de Nicée. Il se termine en effet par ces mots : *est monté aux cieux, et nous croyons au Saint-Esprit*. Le symbole tel qu'il est dans la messe est postérieur dans son ensemble au concile de Nicée et antérieur au concile de Constantinople appelé deuxième concile écuménique.

M. Léon Renier présente à l'Académie l'estampage d'une inscription découverte par M. Héron de Villefosse dans le cimetière israélite de la ville de Kef (l'ancienne *Sicca Veneria* de l'Afrique proconsulaire). Cette inscription est grecque et doit se traduire ainsi : *Aux dieux mânes et à Caius Pinnius Justus, sénateur d'Amastris, jurisconsulte, assesseur de Marcus Ulpius Arabianus, proconsul d'Afrique, mort à l'âge de trente-sept ans. Nicéphore son esclave (a consacré ce monument)*.

On sait que dans l'empire romain les gouverneurs de provinces joignaient à leurs fonctions administratives des attributions judiciaires très-étendues. Ils y rendaient la justice en dernier ressort comme le faisaient les préteurs à Rome, et avaient, de même que ceux-ci, un conseil ou tribunal d'après les avis duquel ils prononçaient leurs décisions. Cette inscription nous fait connaître un des membres du conseil du proconsul d'Afrique. Mais on se demande pourquoi ce personnage a été choisi parmi les sénateurs d'une ville de Paphlagonie qui devait avoir bien peu de rapports avec l'Afrique. Une inscription trouvée dans cette même ville d'Amastris et qui a été publiée dans le *Corpus inscriptionum græcarum*, n° 4151, nous donne l'explication de ce fait. Cette inscription, qui a été gravée l'an 136 de notre ère, se lisait sur le piédestal d'une statue élevée à *Ulpius Arabianus*, qui avait déjà été consul et qui venait d'être nommé gouverneur de la Palestine. On peut en conclure que ce personnage était originaire de cette contrée, et on s'explique alors comment il avait pu prendre un de ses assesseurs dans une ville d'Orient. Une conséquence plus importante qu'on est en droit de tirer de ces faits, c'est que les assesseurs des gouverneurs de province étaient nommés par eux.

M. Halévy commence la lecture d'observations critiques *sur les prétendus Touraniens de Babylonie*.

A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

On a découvert récemment, dans une petite ville du département de l'Ariége, à Aulus-les-Bains, plusieurs médailles en or, remontant au temps des Césars. Ces pièces, dont l'une porte l'effigie si rare de Tibère, ont été trouvées dans les assises d'une construction romaine qu'à sa disposition, à ses dimensions et aux soins particuliers des travaux, on reconnaît aisément pour un établissement balnéaire. Les Romains ont été les premiers à user des eaux d'une source qui porte encore aujourd'hui le nom de source des Trois-Césars, mais dont les vertus thérapeutiques ne sont connues du monde savant que depuis quelques années. Les qualités digestives et surtout réparatives des eaux d'Aulus sont aujourd'hui en renom, et leur réputation va chaque année croissant. Les malades ont été d'ailleurs les seuls échos de leurs bienfaits. Il est curieux de voir que les Romains aient, il y a plus de dix-huit siècles, construit dans ce coin reculé des Pyrénées un de ces thermes pour l'édification desquels ils employaient tant d'hommes et tant d'argent. La colonie militaire qu'ils y avaient installée devait sans doute protéger le passage des Pyrénées et garder ce défilé contre les invasions partielles, si fréquentes à cette époque, des peuplades venant de l'Ibérie. Comme si une sorte de ressemblance s'était rencontrée entre notre civilisation moderne et la civilisation romaine, c'est également le chef d'une colonne militaire qui a découvert les sources thermales d'Aulus. En 1824, un lieutenant du 4e de ligne, M. d'Armagnac, placé à la tête d'un poste d'observation pendant la guerre d'Espagne, usa de ces eaux pour son usage et se guérit merveilleusement. Ce fut le fondement de leur réputation. Jadis, sous les Césars, qui sait si quelque centurion ne fut pas aussi le premier à les mettre en honneur? Depuis 1824, le petit village d'Aulus, qui n'était connu jadis que par ses ours savants, a vu s'élever un établissement de bains déjà très-important, et auquel les années donneront encore plus d'éclat.

(*Le Français* du 23 juillet.)

Digitized by Google

— *Fouilles de la basilique de Sainte-Pétronille, au cimetière de Domitille, près de Rome* (1). — Notre collaborateur, M. Louis Lefort, nous a transmis, au sujet du dernier état de ces fouilles, les renseignements suivants :

Avant la suspension annuelle des travaux pendant la saison des grandes chaleurs, on a pu terminer le déblai du vestibule, seule partie, à l'intérieur de l'édifice, qui restât encore obstruée de terre. Ce vestibule, large de $11^{m},46$ environ et profond de $5^{m},05$, donne accès dans la basilique par la porte de la nef gauche et par la grande porte ; il communique en outre directement, par une porte spéciale, avec la salle (à usage probable de sacristie) que l'on avait réservée en dehors et à la base de la nef droite. Conformément aux prévisions de M. J. B. de Rossi, l'escalier par lequel on descendait de la surface du sol dans le vestibule y débouchait sur le flanc gauche ; ses marches inférieures, auxquelles j'ai trouvé une largeur de $2^{m},65$, faisaient saillie sur le vestibule ; bien que fort endommagées, elles ont laissé des vestiges suffisants pour permettre d'en compter neuf. La neuvième, en calculant de bas en haut, devait être au niveau d'un palier qui divisait l'escalier en deux sections, et je serais tenté de croire que la section supérieure formait avec la section inférieure un angle droit et montait en longeant extérieurement à gauche le mur d'enceinte de la basilique. Quoi qu'il en soit, l'aspect du terrain, à l'endroit où cessent les marches, semble dénoter que la section supérieure de l'escalier n'a pas été détruite par l'effet du temps et de l'abandon, mais qu'elle a été intentionnellement et soigneusement ruinée de main d'homme, lorsque la basilique a été supprimée à la fin du VIIIe ou au commencement du IXe siècle.

Grâce à l'activité avec laquelle les fouilles ont été poussées jusqu'à la fin de la campagne, on a commencé l'exploration définitive du sous-sol de la basilique. On a découvert dans la grande nef, à droite et auprès de la grande porte, un petit escalier qui descend dans ce sous-sol. On a reconnu que la construction de la basilique avait induit à remanier les anciens ambulacres du premier étage de la catacombe et à ouvrir sous le pavement une série de tombes bâties *a capanna* et disposées parallèlement à l'axe de l'église, tandis que le percement des ambulacres dans la catacombe avait été originairement effectué suivant une ligne diagonale relativement à cet axe. Enfin (et ceci offre plus d'intérêt encore que les autres détails) on a vérifié que le mur dont je vous ai signalé les débris, en travers de la nef droite, appartient à une construction antérieure à l'érection de la basilique. Cette construction, d'après la nature et le mode d'emploi des matériaux, serait de l'époque constantinienne ; sa préexistence explique la déviation, sur la droite, du mur d'enceinte, et l'élargissement, au sommet, de la basilique qui a épousé le sanctuaire anté-

(1) Voir, dans la livraison de juin dernier, l'article de M. J. B. de Rossi et celui de M. Louis Lefort.

Digitized by Google

rieurement créé. On suit obliquement les fondations de ce sanctuaire, sous le pavement de l'église, depuis le mur de la nef droite jusqu'à l'extrémité gauche de la grande nef, près de la limite du presbyterium. Le tombeau des saints Nérée et Achillée était évidemment renfermé dans l'édifice constantinien, dont une recherche approfondie permettra de fixer exactement le périmètre. Sans préjuger le résultat des investigations ultérieures, je serais tenté de croire qu'il y avait là primitivement deux salles géminées mais indépendantes : l'une, qui occupait sensiblement la place du presbyterium et de l'autel de la basilique de Sirice, avec accès spécial par la galerie voûtée et revêtu d'intonaco peint, dont on a respecté l'issue dans le presbyterium; l'autre, séparée de la première par un mur établi à la place de l'ante droite du presbyterium, à laquelle on arrivait en suivant le couloir qui subsiste encore au sommet de la nef droite, sur le côté gauche, en prolongement de cette ante.

— Le Musée de Saint-Germain a reçu en don plusieurs briques avec inscription provenant de Constantinople. La lettre suivante de M. Sorlin Dorigny, le donateur, nous a paru digne d'être publiée.

« Monsieur,

Les briques que vous avez dû recevoir dernièrement proviennent de quelques ruines byzantines situées devant la porte principale (ouest) de Sainte-Sophie, et que l'on a abattues en novembre dernier.

C'étaient, dit le docteur Déthier, les restes d'une galerie communiquant avec Sainte-Irène, l'ancienne résidence du patriarche et du clergé de la grande église.

Tout le monde contribuait selon ses moyens à la construction des édifices publics; aussi rencontre-t-on sur les briques byzantines des noms d'empereurs, de hauts dignitaires de l'armée et de la magistrature, de confréries, de couvents, d'églises, de factions du cirque, et même de simples prêtres.

Parmi les briques que j'ai pu me procurer lors de la démolition de ces restes de galerie, il y en a de très-importantes, parmi lesquelles je vous citerai :

1. .ꓘ ꓤ T ꓢ ✠ Πέτρου,
H A M Μαρτίριος ἡγουμένου.

Eglise Saint-Pierre,
Martyrios étant curé.

Or, nous savons par Du Cange que l'abbé Martyrios, de l'église Saint-Pierre, a signé au concile sous Mennas, qui a eu lieu en 547-548 :

« Martyrius subscripsit in Concilio Constantinopolitano sub Menna act. I cum cæteris hegumenis Urbis. » (Du Cange, *Constantinopolis christiana*, lib. IV, 74.)

L'année 547-548 correspond à la onzième année de l'indiction sous Jus-

Digitized by Google

tinien; c'est, je crois, cette année qui est marquée dans les briques II et III :

II. MAMA Μαμας
INΔSIA INΔικτιονοSIA

que le Dr Mordtmann attribue, bien que sans croix, au couvent de Saint-Mamas.

III. Et celle que je vous ai envoyée portant le nom de Trophimus avec l'indiction XI. Aucune des personnes que j'ai consultées n'a pu me dire ce qu'était ce Trophimus.

IV. ✠MEΓS Μεγάλης
EKKAS Ἐκκλησίας.

De la grande église (Sainte-Sophie).

Cette marque, dont l'épigraphie est souvent différente, se rencontre dans toute la Sainte-Sophie justinienne.

V. Différentes briques portant :

✠KOC TAN ou ✠KOC TANS ou ↃOK ИAT ou encore ✠KOCTAH TIHꓢ

que mon père pense être un ou plusieurs personnages religieux ou autres et non les fils de Constantin le Grand, comme le prétendent plusieurs savants allemands de Constantinople.

Permettez-moi, Monsieur, de vous citer encore une marque de Christophore, abbé du monastère d'Hormisdas.

VI. TΩNOP
MI ZA

Χριστοφόρου ἡγουμένου en monogramme entre MI et ZA pour ZΩN.

VII. ✠ΓEOPIꓢ

Attribuée à Georges, curateur des biens de Marinus et parent de l'impératrice Théodora; personnage dont l'histoire parle dans les années 559 et 560 comme ayant été impliqué dans une conjuration. Et enfin, les marques de Domnus, patriarche d'Antioche, mort, je crois, en 558; de Gaïen, évêque de Naisse et patriarche d'Alexandrie, en 540?

Voilà, Monsieur, ce qui me fait attribuer les briques que je vous ai envoyées aux années 547-548.

Daignez agréer, etc. ALEXIS SORLIN DORIGNY. »

— *Bulletin d'archéologie chrétienne*, par M. J. B. de Rossi. IIe cahier trimestriel 1874.

Les colliers et bulles des esclaves fugitifs et une plaque de bronze atta-

Digitized by Google

chée à un de ces colliers avec inscriptions des deux côtés récemment découverte. Plan de la basilique de Sainte-Pétronille dans le cimetière de Domitille. Extrait d'un article de M. Michel de Rossi (frère de l'auteur) publié dans le *Bulletin volcanique de l'Italie*, intitulé : *La Basilique de Sainte-Pétronille écroulée par l'effet d'un tremblement de terre.* Sceau de bronze chrétien trouvé à Madère. Fouilles dans les catacombes romaines.

L'article le plus étendu et remarquable de ce cahier est celui qui traite des colliers des esclaves et des bulles avec inscriptions qui y étaient attachées. Ce sujet n'avait jamais été envisagé dans son ensemble. L'auteur l'embrasse tout entier, donne la série des monuments de ce genre connus jusqu'à ce jour, en explique toutes les particularités et l'utilité surtout pour la topographie romaine, et en définit la chronologie.

Le plan et la perspective de la basilique de Sainte-Pétronille, dont nous avons parlé dans nos cahiers précédents, sont dessinés dans trois planches du *Bullettino* et expliqués.

—— Sous le titre de *Une bibliographie générale de la Gaule*, nous trouvons dans le numéro de juin du *Polybiblion* l'annonce d'un travail de M. Ch. Émile Ruelle, que tous les archéologues consulteront certainement avec fruit.

« La *Bibliographie générale de la Gaule*, dit le *Polybiblion*, se compose de deux parties : 1° Répertoire alphabétique, donnant sous le nom de chaque auteur le détail aussi complet que possible des travaux historiques relatifs à la Gaule; 2° Répertoire méthodique où les matières sont disposées de façon à former suivant les cas des groupes topographiques ou scientifiques.

« La première partie n'a pas de subdivisions. Le nom de chaque auteur est suivi du titre de ses travaux, rangés dans l'ordre chronologique de publication. Les articles non datés sont placés après les autres. C'est là aussi que figurent les observations et les rapprochements auxquels peuvent donner lieu les articles mentionnés. L'auteur a signalé généralement les comptes rendus bibliographiques dont il a pu prendre connaissance et qui lui ont paru avoir quelque autorité. Plus faciles à trouver, d'ordinaire, que les publications elles-mêmes, ils ont l'avantage, en transmettant les opinions ou les solutions qu'elles contiennent, d'épargner au lecteur la peine, parfois mal récompensée, de rechercher et de lire le travail analysé. La seconde partie se subdivise en cinq sections : 1re, Généralités (27 paragraphes); 2e, Questions topographiques; 3e, Départements; 4e, Régions diverses; 5e, Étranger. »

—— Le IVe volume des *Transactions of the London and Middlesex Archæological Society* contient un curieux article de M. H. Ch. Coote intitulé : *Quelques remarques sur des signacula militaires romains trouvés en Bretagne.* Cette dissertation est accompagnée de trois planches, qui représentent un certain nombre de ces petits monuments. De ces cachets, les uns sont en plomb, les autres faits d'un alliage dont l'étain forme le fond. Ces espèces de jetons, où se lisent, en abrégé, les noms de *cohortes* et d'*alæ* (Cohors VII

Digitized by Google

Thracum, Cohors II Nerviorum, Ala Sabiniana), sont coulés, non frappés, et c'est par milliers, dit-on, qu'on les rencontre, dans certains endroits où les légions romaines eurent autrefois leurs campements permanents. Souvent ils sont percés d'un trou au milieu. En se fondant sur divers indices, et surtout sur un texte emprunté aux actes de la passion de Maximilien, un martyr du IIIe siècle, M. Coote arrive aux conclusions suivantes :

1. Sous l'empire, les *tirones*, lorsqu'ils embrassaient la profession des armes, recevaient un *signaculum* (un insigne ou une médaille).
2. Cet insigne, cette médaille était d'ordinaire en plomb.
3. Chaque soldat portait au col un de ces *signacula*.
4. Le *signaculum* était l'insigne de son admission au service.

—— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*, juin 1874, deux feuilles.

Séances du 17 et du 24 avril. Fouilles de Pompéi. Inscriptions athéniennes. Compte rendu, par M. Michaëlis, du livre de M. Helbig sur les peintures campaniennes.

Les inscriptions communiquées par M. Kaibel sont funéraires. La plus curieuse est l'inscription chrétienne de Céos, dont Pittakis n'avait réussi à déchiffrer que quelques lettres.

—— Le *Journal des Savants* publie dans le numéro de juillet : *Essai d'une histoire de la langue grecque*, par Egger ; *Histoire de la géographie*, par Alf. Maury ; *le Soleil*, par J. Bertrand ; *Recherches sur divers sujets d'économie politique*, par H. Baudrillart ; *La Morale*, par Fr. Bouillier, etc.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie méthodique et raisonnée des beaux-arts, par Ern. Vinet, bibliothécaire de l'Ecole des beaux-arts, 1re livraison. Paris, libr. Firmin Didot, mars 1874. In-8.

L'idée de coordonner en un recueil bibliographique les documents relatifs aux beaux-arts, remonte à la seconde moitié du dix-huitième siècle. Issue de ce besoin universel de classement que l'*Encyclopédie* exprime ou résume, elle revêtit, ainsi que toutes les conceptions de même date, l'aspect philosophique, et se présenta comme une analyse de l'activité humaine dans le domaine des arts; puis, se transformant selon le mouvement des esprits ou les caprices du goût, elle donna naissance tour à tour à des nomenclatures d'œuvres rares, des guides d'amateurs, enfin de véritables répertoires de librairie. — Ce fut l'Allemagne qui ouvrit la voie : son premier essai fut la *Bibliothèque de peinture, de sculpture et de gravure*, publiée en 1770 par Théophile de Murr. Mais l'Allemagne n'a pas le don des coordinations simples : le classement de Murr est le plus indigeste qu'on puisse imaginer; d'ailleurs son catalogue est incomplet, puisque l'architecture en est exclue. Un savant italien, l'abbé Comolli, s'efforça de combler cette lacune, et publia de 1788 à 1792 une *Bibliographie historique et critique de l'architecture civile;* la *Bibliographie* de Comolli, et un *Recueil* plus étendu donné par Blankenburg comme addition à la *Théorie des arts* de Sulzer (1796-98) : voilà tout ce que le XVIIIe siècle a laissé sur cette matière.

Les travaux de date plus récente se résument en quatre titres principaux : les *Catalogues* de Ersch et de Weigel, le *Manuel* de Brunet, enfin l' « *Universal Catalogue of books on art* », tout récemment publié à Londres. Le premier de ces livres, le *Catalogue* de Ersch (1814), présente à la base de son classement une idée ingénieuse et nette, celle de deux séries embrassant l'une toute la philosophie de l'art, l'autre toutes les questions d'applications individuelles. Malheureusement, les sous-divisions sont confuses et prêtent aux doubles emplois, aux redites; enfin l'auteur n'admet dans son inventaire que des écrits de provenance allemande : ce n'est, à tout prendre, qu'un tableau fort incomplet ou même une ébauche assez grossière. Weigel, dans son « *Kunstcatalog* » (1833-36), osa le premier envisager le domaine des arts sans exclusions, sans réserves; il fut loin d'ailleurs d'y porter l'ordre et la lumière : son classement se termine par

Digitized by Google

un long chapitre où l'auteur donne asile à toutes les matières qui n'ont pu trouver place dans le cadre général. C'est dire que Weigel ne classe rien; au reste, Weigel n'a nulle prétention au mérite encyclopédique : il a conçu son livre comme un simple répertoire de librairie (*Kunstlager-Catalog*), et non comme un instrument de recherches savantes. Plus méthodique et plus clair, le livre de Brunet a peut-être le tort de s'adresser un peu trop spécialement aux amateurs de raretés. Quant à l' « *Universal Catalogue* », l'esprit qui y préside se devine d'après l'ordre qui s'y observe : c'est une simple nomenclature alphabétique; il ne faut demander à un tel recueil ni indications historiques ni vues générales; il ne vaut que par la multiplicité des faits, par la richesse des informations : richesse, disons-le, un peu exubérante; car, dans la pensée de tout indiquer, les auteurs ont tout admis, et ce catalogue d'art cesse de répondre à son titre à force de le dépasser.

Telle était, antérieurement aux travaux de M. Vinet, la situation des études de bibliographie d'art en Europe : beaucoup de faits rassemblés, point de classification vraiment digne de ce nom; des documents, pas un ensemble coordonné et méthodique; pas une œuvre définitive. On le voit, une belle tâche se présentait; et, mieux que personne, le savant dévoué à qui nous devons la bibliothèque de l'École des beaux-arts était désigné pour la remplir. M. Vinet a courageusement abordé cette grande entreprise; il l'a acceptée dans toute sa complication, avec toutes ses difficultés; sa *Bibliographie* n'est rien moins qu'une revue de ce qui s'est écrit, de ce qui s'est pensé sur les questions d'art depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Même présenté sans commentaire, ce panorama des beaux-arts eût été d'une haute portée théorique, et, au point de vue des recherches pratiques, d'une incontestable; utilité M. Vinet a voulu davantage, il s'est imposé de nous offrir pour chaque œuvre importante une appréciation. Son livre s'intitule une bibliographie raisonnée, et répond pleinement à ce titre : les bibliographies antérieures se bornaient, pour la plupart, à faire connaître le mérite des éditions ou l'intérêt de curiosité qui s'y attache; les notices de M. Vinet nous indiquent la valeur réelle de l'œuvre, son rôle dans l'histoire de l'art, son rang parmi les productions de l'esprit. La forme d'ailleurs en est excellente; ce sont de vrais modèles d'appréciation fine, de critique pénétrante, d'élégante et spirituelle diction.

Mais, avant tout, la supériorité de l'ouvrage de M. Vinet réside dans la disposition, le groupement logique des matières. Une division générale (1) les répartit en deux catégories bien distinctes : études théoriques d'un côté, œuvres spéciales de l'autre; ici la synthèse et les généralités spé-

(1) La *Revue archéologique* a déjà rendu compte de cette division à l'occasion d'une brochure publiée par M. Vinet en mars 1870; il nous suffit donc d'en rappeler ici le principe et les avantages.

Digitized by Google

culatives, là les travaux d'analyse et d'application; ce classement d'ensemble répond à la fois au caractère des écrits et aux besoins des lecteurs; aucun autre ne pouvait être plus pratique et plus rationnel à la fois. Puis, dans chaque sous-division, les matières se disposent suivant un ordre rigoureusement chronologique : chaque livre apparaît à sa date; et l'enchaînement même des titres qui se succèdent nous fait passer sous les yeux les origines, le développement et les formes multiples qu'a revêtues chaque idée suivant les phases diverses de l'art ou de la critique. Observons, à ce propos, que M. Vinet s'est absolument interdit de classer les écrits par langues. Il a cru, en effet, que l'échange incessant des idées établit dans le monde des arts un courant unique dont on fausse la représentation dès qu'on essaye de la scinder; à ses yeux, le sens ou la portée des travaux sur l'art ressort principalement de leur date, et le plus sûr moyen de faire aux diverses nations leur part est de marquer, par le rang de leurs œuvres dans une liste chronologique, l'instant précis où chacune intervient. L'auteur s'est donc borné à traduire pour les lecteurs français les titres en langues étrangères; d'ailleurs, que les écrits soient de provenance slave, latine ou germanique, il les range indifféremment dans une même série; on aperçoit d'autant mieux les circonstances d'où chacun d'eux est issu, et le rôle qu'il a joué dans l'œuvre collective dont une bibliographie doit être la fidèle et complète expression.

La disposition typographique du livre. Elle est celle de l'ouvrage même de Brunet, auquel la *Bibliographie des beaux-arts* doit faire suite. De part et d'autre, la correction du texte est égale; exactitude des titres, justesse des citations, rigoureuse indication des dates, tous les mérites du *Manuel du libraire* se retrouvent dans l'œuvre récente de M. Vinet; et l'on peut dire pour tout résumer que ces qualités modestes et rares aujourd'hui s'associent en elle à des vues générales et des appréciations critiques dont aucun travail de bibliographie n'offrait jusqu'à présent l'exemple.

On saisit dès maintenant, je pense, l'esprit qui préside à la bibliographie de M. Vinet : le plan, et les caractères principaux de l'exécution; entrons dans quelques détails spéciaux sur la livraison qui vient de paraître.

Cette livraison embrasse seulement les deux premiers chapitres de la première partie, et néanmoins elle compte, indépendamment d'un avant-propos, 144 pages d'impression et 1,223 articles.

Elle se subdivise comme il suit :

1° Vues sur l'essence de l'art, ses principes et son but (155 articles);

2° Rôle de l'art dans le monde, ses rapports avec les religions, la société et la littérature (1068 articles).

Le paragraphe de l'Essence de l'art fait passer sous nos yeux l'histoire entière d'une des branches de la philosophie moderne, et toute une série de discussions auxquelles ont pris part les principaux représentants des doctrines cartésiennes, et plus tard des hommes tels que Sulzer, Lessing,

Digitized by Google

Winckelmann, les critiques de l'école d'Hegel. Ce premier paragraphe ne comprend que l'esthétique abstraite, dégagée des influences de la civilisation ou des vérifications de l'histoire. Dans une seconde division, M. Vinet envisage ces mêmes idées esthétiques dans leurs rapports avec le milieu religieux où elles ont vécu. Ici se présentent ces questions si vieilles et qui se poseront longtemps encore : Quelle a été l'influence du paganisme sur les arts? Quelle a été l'influence des idées chrétiennes? Parmi les communions chrétiennes, lesquelles ont le plus activement contribué à son essor? Qu'est-ce enfin que l'art chrétien? en quoi consistent ses caractères, ses manifestations? quelle est sa symbolique propre et son histoire? Voilà les questions que M. Vinet passe en revue dans la section : l'Art et le christianisme.

Plaçant ensuite l'art en face de la société, M. Vinet se trouve en présence d'un groupe de questions non moins graves. Comment l'art peut-il ou doit-il influer sur l'état social? Quelle action le régime social exerce-t-il à son tour sur lui? Comment l'art a-t-il, à ses diverses époques, traduit e caractère, les idées, les besoins, et, pour tout dire, les ridicules de la société contemporaine? Qu'a fait jusqu'à ce jour la société pour aider à ses progrès? Doit-elle l'abandonner à sa marche spontanée? Quelles sont les institutions imaginées pour le seconder, et quels résultats ont-elles donnés? Comment enfin l'art se mêle-t-il aux manifestations extérieures de la vie des sociétés, à l'expression de leur prospérité ou de leurs souffrances? Le programme est immense; nous nous arrêterons seulement aux points les plus saillants que l'auteur rencontre en le développant : les institutions pour le progrès des arts, et l'art officiel.

La bibliographie des institutions pour le progrès des arts réunit tous les documents imprimés sur l'origine des académies, la açon dont elles se séparent des anciennes corporations, les priviléges qui les en distinguent. Une section est consacrée à l'Académie royale de peinture et de sculpture, une à l'Académie d'architecture, une troisième aux académies à l'étranger. Puis, M. Vinet entre dans le détail des règlements dont la connaissance peut jeter du jour sur l'état des esprits aux divers instants de la période moderne. Arrivé là, l'auteur a compris que la bibliographie devait être moins une suite de renvois à des pièces originales, presque introuvables, qu'une analyse suffisante pour faire apprécier la nature, l'importance et le vrai caractère des renseignements que chaque écrit peut offrir. M. Vinet nous résume ainsi tout un côté de l'histoire intérieure à l'époque de la Révolution française : la liberté revendiquée pour ce qu'on appelait dans le langage solennel de ce temps, le « Génie des Arts »; l'opinion que les membres de la Convention se sont faite du rôle politique et de l'influence morale de l'art; l'esprit qui, d'après eux, doit présider à la conservation des débris du passé : c'est, sous la forme d'une analyse de documents, le tableau le plus vivant qu'on ait tracé d'une des crises les plus étranges de la pensée.

L'Art officiel est une sorte d'épisode dans l'ensemble : il comprend à lui

Digitized by Google

seul 353 articles, presque tous empruntés à des comptes rendus de solennités publiques. L'auteur, ayant à faire connaître des monuments d'une extrême rareté, a procédé comme pour l'analyse des écrits sur la réglementation des beaux-arts : il a pensé que la difficulté pour ses lecteurs de recourir aux collections elles-mêmes l'obligeait à le décrire d'une façon plus précise. D'ailleurs, il n'oublie jamais qu'il s'adresse à des artistes, il s'attache à toutes les circonstances qui intéressent l'histoire ou la pratique de l'art; un renseignement d'architecture, un détail de costume, le dessin d'un monument détruit, voilà ce qu'avant tout M. Vinet nous indique. Viennent ensuite les traits de mœurs ou d'usages : l'aspect d'une fête populaire, les cérémonies d'un sacre, la disposition et les allégories d'un char funèbre. Enfin M. Vinet s'arrête, avec une complaisance dont on lui saura gré, sur les faits qui peuvent contribuer à l'intelligence de nos anciennes œuvres littéraires : il nous apprend ce qu'était l'appareil d'une oraison funèbre, la mise en scène à Versailles d'un opéra de Lulli ou d'une comédie de Molière, et rend à ces productions d'un autre âge une partie de l'attrait d'actualité qui s'ajoutait pour les contemporains à leurs beautés classiques. Je ne sais si je cède ici à une illusion d'archéologue, mais il me semble que ces représentations forment pour nous le meilleur commentaire que le XVIIe siècle nous ait laissé de sa propre littérature; je m'explique donc sans peine le soin que M. Vinet a pris pour en agrandir la liste. L'inventaire qu'il en donne avait été préparé par Brunet et par Græse; M. Vinet a plus que triplé le fonds de ses consciencieux devanciers.

Aux monuments de l'art officiel, se rattachent les collections de symboles et devises, si fort en vogue dans la société polie des XVIe et XVIIe siècles; et, comme une manifestation des idées qui s'agitaient parmi les classes inférieures, les danses des morts, ces muettes allégories où l'imagination de nos ancêtres exprimait par de transparentes allégories ses tendances égalitaires.

Ici se termine ce que nous avons nommé l'épisode de l'art officiel. M. Vinet, reprenant le cours de son analyse des rapports de la société et des arts, nous fait assister aux premiers encouragements accordés aux artistes : l'histoire des expositions depuis Colbert, soit en France, soit chez les nations voisines qui marchèrent sur nos traces.

Vient alors une liste, la plus complète qui ait été dressée, des écrits périodiques relatifs aux beaux-arts; la liste commence en 1701; c'est, en effet, le XVIIIe siècle qui paraît avoir inauguré ce genre de publications. Les poëmes sur les beaux-arts (sorte de littérature fort peu en faveur de nos jours) sont à leur tour indiqués; puis les dictionnaires généraux et les encyclopédies.

La livraison finit par une série d'un à-propos assez piquant, celle des travaux sur la bibliographie des beaux-arts; et elle nous ramène au point de départ de cette notice, en nous faisant apprécier par contraste le mérite des divisions naturelles que M. Vinet a substituées aux coupures factices des bibliographies publiées avant lui. M. Vinet a limité sa revue

Digitized by Google

à l'année 1870 : cela excluait de fait le livre qui eût été l'œuvre capitale de la série, le *Catalogue de la bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts* (1). C'est là que pour la première fois le classement des écrits sur les arts avait pris un caractère vraiment rationnel, une portée philosophique; c'était l'annonce et comme le sommaire de la *Bibliographie*. Ces deux livres, issus d'une même pensée, se complètent l'un l'autre. Le *Catalogue de la Bibliothèque* est entièrement publié; et telle est la richesse de cette belle collection, que son inventaire méthodique nous tient lieu provisoirement d'une bibliographie générale; elle est à la *Bibliographie* ce qu'un extrait fait avec goût est à l'œuvre d'ensemble : elle y prépare et la résume. Espérons que la *Revue* aura prochainement à rendre compte de nouveaux fascicules; leur publication répondra au plus sérieux besoin, au plus vif désir de tous ceux que préoccupe l'histoire ou la pratique des arts. Quand enfin une introduction raisonnée nous aura donné le vrai sens et le lien de ces séries si habilement groupées, la *Bibliographie* de M. Vinet nous apparaîtra comme un des monuments les plus imposants de l'érudition et de la critique contemporaines, une de ces œuvres durables qui honorent un pays et marquent une époque; elle restera, dans l'ordre spécial des faits qu'elle embrasse, comme la dernière et complète expression des connaissances bibliographiques de notre siècle. A. CHOISY.

Avril 1874.

Notice sur quelques inscriptions grecques observées dans diverses collections, par ROBERT MOWAT. In-8, 1874.

Il n'y a rien qui soit d'un intérêt capital dans la brochure de M. Mowat; mais nous ne pouvons qu'applaudir à la pensée qui a inspiré à M. Mowat l'idée de ce travail et que lui-même expose ainsi : « Les collections publiques et privées, dit-il, renferment un grand nombre de petits monuments antiques qui, faute d'une publicité suffisante, sont généralement peu connus et restent ainsi sans emploi pour le progrès des études archéologiques. On peut citer tel ou tel musée dont le catalogue est encore à faire; le recueil des répertoires archéologiques départementaux, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique, avance lentement, malgré les facilités et les encouragements offerts par l'État. Quant à l'inventaire des antiquités de toute sorte disséminées entre les mains des particuliers, il se passera sans doute du temps avant que l'on songe à le dresser.... » L'auteur a voulu montrer comment tout curieux, dans la mesure de ses forces, pourrait dès maintenant travailler à combler cette lacune en signalant tous les objets antiques qui viennent à tomber sous ses yeux. Voici la liste des monuments qu'il a décrits, avec une pleine compétence, dans ces pages empruntées au recueil de la *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. IX de ses Mémoires).

(1) *Catalogue méthodique de la bibliothèque de l'École des beaux-arts*, par M. Ern. Vinet, 1 vol. in-8. Paris, 1873.

Digitized by Google

1. Une mince lame d'or sur laquelle on lit, gravé au pointillé, le mot ΔΙΚΑΙΑΣ. C'est une ancienne stéphané, et, selon toute apparence, il faut y reconnaître celle qui a été trouvée à Ithaque et figure au *C. I. Gr.* sous le n° 8576 *b*.

2. Une anse d'amphore rhodienne avec l'inscription ἐπὶ Ἀριστοδάμου Δαλίου.

3. Un cachet portant le nom Διός, qui servait probablement à timbrer la poix étendue sur la tête du bouchon de l'amphore.

4. Un graffito du musée de Vannes qui n'est qu'une fraude moderne.

5. Un cylix à peintures rouges sur fond noir du musée de Rennes, avec l'inscription ὁ παῖς καλός.

6, 7, 8, 9, 10, 12. Des gemmes du musée de Rennes portant des noms ou des exclamations.

11. Le prétendu vase qui aurait renfermé les cendres de la reine Artémise, veuve de Mausole.

13. Une estampille de potier sur une lampe : Ἑλλανίκου.

14. Une tessère judiciaire athénienne conservée au musée de Rouen. Celle-ci a déjà été publiée plusieurs fois, notamment dans la *Revue*.

15. Un fragment de terre samienne, au Louvre, qui porte quelques lettres grecques.

16. Une statuette en ivoire, où est gravé le nom du propriétaire ou de l'artiste, Φουνδανίου.

17, 18. Deux lampes antiques avec des noms de potiers, Ὀκταβίου, Κέλσει.

Tous ces objets sont figurés sur une planche très-soignée qui accompagne la dissertation. M. Mowat a donné là un exemple qui mérite d'être suivi, et qui peut, soit mettre à la disposition de la science des monuments encore inconnus, soit faire retrouver la trace d'objets jadis mal publiés et que l'on ne savait plus où ressaisir pour vérifier les descriptions des premiers éditeurs. G. P.

Beitræge zur Geschichte und Topographie Klein-Asiens (Ephesos, Pergamon, Smyrna, Sardes) in Verbindung mit den Herrn Major Regely, Baurath Adler, Dr. Hirschfeld und Dr. Gelzer, herausgegeben von Ernest Curtius. (Aus den Abhandlungen der Kœnigl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin 1872.) Berlin, in-4, Dummler.

Philadelpheia, Nachtrag zu den Beitræge zur Geschichte and Topographie Klein-Asiens, herausgegeben von Ernest Curtius, mit 1 Carte. (Aus den Abhandlungen der Kœnigl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin 2872.) In-4, Dummler.

E. Curtius. **Ueber griechische Inschriften aus Kyzikos.** (Auszug aus dem Monatsbericht der Kœnigl. Ak. der Wissenschaften zu Berlin. 5 jan. 1874.)

Le célèbre historien de la Grèce, M. Ernest Curtius, est, en même temps qu'un érudit de premier ordre et qu'un brillant écrivain, un infatigable voyageur. Dès 1840, l'année même où Ottfried Müller allait mourir à Delphes, il parcourait le Péloponèse pour y recueillir les matériaux du beau livre qu'il a consacré à cette région de la Grèce ; depuis lors, il a visité de nouveau et à plusieurs reprises la Grèce et les parties de l'Asie Mineure les plus facilement accessibles ; nous le retrouvons encore, mal-

Digitized by Google

gré l'âge qui s'avance, occupé, dans l'automne de 1871, à explorer Smyrne et ses environs, toute une partie, riche en ruines et en souvenirs, de l'ancienne Ionie et de la Lydie, Ephèse, Pergame et Sardes. C'est un grand plaisir, un grand bonheur pour un érudit de pouvoir ainsi revoir, à des intervalles très-rapprochés, après quelques années de recherches et de travaux, les terres classiques ; ses souvenirs gardent ainsi, pour être souvent ravivés, une fraîcheur, une précision tout exceptionnelles, et l'histoire de la Grèce, où M. Curtius a résumé les travaux et les recherches de toute sa vie, se ressent de ces fréquents pèlerinages et de la passion qu'ils entretenaient chez l'auteur.

En ce moment, M. Curtius est encore en Grèce ; il commence, nous écrit-on d'Athènes, des fouilles importantes à Olympie. Pour ne pas être trop en retard avec lui, hâtons-nous d'indiquer ce que, depuis trois ans, par lui-même ou par les recherches qu'il a provoquées et dirigées, par les relations qu'il s'est créées, cet érudit a su ajouter à notre connaissance de cette partie de l'Asie Mineure que baigne la mer Égée.

Voici d'abord la table des chapitres qui forment la première de ces trois brochures. Les planches qui l'accompagnent sont au nombre de six.

I. *Dissertation sur Éphèse.* Introduction. Éphèse jusqu'à Crésus ; — jusqu'à Alexandre ; — jusqu'à Auguste. Réformes d'Auguste. Lignes de communication dans le territoire de la ville.

II. Explications des plans de villes donnés en appendice :

1. Sur le plan de la ville d'Éphèse et de sa banlieue (par Fr. Adler).

Sanctuaires creusés dans le roc. Artémision. Stade et théâtre. Odéon. Mur d'enceinte. Gymnase. Prétoire et édifices religieux. Tombeaux.

2. Sur le plan de la ville de Pergame.

Site et histoire de Pergame. Les restes des édifices de Pergame (par Fr. Adler). Inscriptions de Pergame : *a* de Bergama et de Kirk-Agatch ; *b* de Klissekeui (par H. Gelzer).

3. Sur le plan de la ville de Palæ-Smyrna (par G. Hirschfeld).

Description des ruines. Observations.

4. Sur le plan de la ville de Sardes.

Observations sur les planches.

On remarquera, dans l'étude sur Éphèse, l'histoire de la lutte, qui se prolonge jusqu'à l'époque romaine, entre le sacerdoce maître du temple et les habitants, les magistrats de la ville d'Éphèse. Les textes étaient connus pour la plupart ; mais jamais on n'en avait tiré ce parti, jamais on n'avait ainsi montré, d'un bout à l'autre de l'histoire d'Éphèse, l'influence et les effets de cet antagonisme où l'auteur voit une des phases de la lutte entre le génie de l'Asie et celui de la Grèce. Le peu que nous apprennent les auteurs sur l'administration de l'Artémision est éclairé et complété par d'ingénieux rapprochements avec l'organisation mieux connue d'autres grands temples de l'Asie Mineure, tels que celui de Pessinunte en Phrygie, de Comana et de Zéla dans le Pont. La description des ruines, par M. Adler, est le premier document complet qui nous ait été livré depuis

Digitized by Google

que les fouilles de M. Wood ont commencé à éclairer la topographie, qui reste encore à bien des égards si obscure et si embrouillée, de l'ancienne Éphèse.

Le site et les ruines de Pergamon n'étaient guère connus jusqu'ici que par les dessins de Texier, et l'on sait que, si ce voyageur a eu le mérite de beaucoup découvrir, il n'a point apporté dans la figuration du terrain et des ruines toute l'exactitude désirable. Parmi les textes recueillis à Pergame et dans les environs, nous remarquons une stèle éphébique et le décret d'une ville mysienne en l'honneur de son bienfaiteur, Attalos Philométor, le dernier des Attalides. L'étude sur Palæ-Smyrna complète et surtout corrige celle de Texier, dont le plan contient, paraît-il, bien des détails de pure fantaisie. Sans annoncer de récentes découvertes, l'explication du plan de Sardes décrit un terrain sur lequel l'attention sera prochainement appelée ; en effet, le chemin de fer doit prochainement traverser le site même de Sardes, et les travaux qui seront exécutés à cette fin ne peuvent manquer d'amener plus d'une curieuse trouvaille.

Publié un peu plus tard, le plan de Philadelphie complète les documents précédents ; il a été dressé, comme celui de Pergame, par M. C. Humann, architecte allemand attaché au service du gouvernement turc et résidant à *Bergama* ; il est accompagné de courtes observations de M. Curtius. Les inscriptions grecques de Cyzique, que publie et qu'explique M. Curtius, sont des plus curieuses ; elles ont été recueillies par un médecin fixé à Constantinople, le docteur Julius Millingen, fils du célèbre antiquaire James Millingen. L'une, déjà connue par une mauvaise copie, nous fournit le nom d'un *banquier de la ville* (τραπεζείτης τῆς πόλεως) ; la seconde est l'épitaphe très-bien conservée d'une jeune femme, Maiandria ; elle est en dialecte dorien et se compose de cinq distiques. Les nos 3 et 4 nous ont gardé les décrets rendus par les Cyzicéniens à Antonia Tryphaina et à sa famille. Antonia Tryphaina est fille du roi Polémon et de la reine Pythodoris Philométor, petite-fille du triumvir Marc-Antoine. Tryphaina avait épousé le roi de Thrace Cotys. C'est ce texte qui nous apprend pour la première fois son nom et qui nous prouve qu'elle avait eu de Cotys trois fils. La première inscription est antérieure à l'année 15, la seconde de l'année 39 de notre ère. Rien de plus caractéristique que le style de la seconde inscription avec ses formules d'emphatique et déclamatoire adulation en l'honneur de l'empereur Caligula et de sa sœur Drusilla, avec sa lourde rhétorique et l'exagération de tous les termes employés. Ces lignes seraient à citer pour donner une idée de la langue que l'on parlait, du goût qui régnait alors dans ces villes grecques de l'Asie Mineure.

G. P.

Die Metopen von Selinunt, mit Untersuchungen ueber die Geschichte, die Topographie und die Tempel von Selinunt, veroeffentlicht von Otto Benndorf. Berlin, Guttentag, 1873, grand in-4.

La place nous manquerait ici pour entreprendre une analyse et une critique détaillée du livre que M. Otto Benndorf, déjà connu par sa belle

Digitized by Google

publication sur les vases grecs et siciliens, vient de consacrer aux métopes de Sélinonte. Il y a, comme il le reconnaît lui-même, bien des points douteux dans les conclusions ou les hypothèses auxquelles il arrive sur l'histoire et la topographie de l'ancienne Sélinonte, sur le nom de chacun des temples dont il existe de si imposants débris, sur l'époque où ces monuments ont été construits, sur les influences qu'ont subies les sculpteurs auxquels nous devons les bas-reliefs dont sont décorés ces édifices. C'est surtout sur ce dernier point, comme l'a montré avec beaucoup de force M. A. Flasch dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique* (1873, p. 170-174), que pouvait porter la discussion; mais cette discussion risquerait de nous entraîner trop loin. Il y a là, chez M. Benndorf, au sujet des écoles de sculpture attique et dorienne, des assertions qui semblent contradictoires, qui manquent tout au moins de précision et de netteté; mais la matière est si difficile, nous avons encore si peu d'œuvres authentiques appartenant d'une manière certaine à l'école dorienne du Péloponèse, nous sommes dans une telle ignorance des écoles de la Grande Grèce, écoles dont nous sommes disposés à nous faire une très-haute idée d'après tant d'admirables monnaies, que nous remercierons M. Benndorf d'avoir tenté de s'orienter au milieu de ces ténèbres, sans oser lui reprocher de n'y avoir pas toujours vu très-clair. Les affirmations contestables ne se trouvent d'ailleurs que dans l'appréciation des monuments, dans la comparaison instituée entre eux et d'autres ouvrages de la sculpture grecque. Rien de plus exact et de plus précis que la rédaction de tous les témoignages anciens relatifs à Sélinonte, que la description des ruines encore existantes, que la relation des fouilles et l'histoire des bas-reliefs qui font le principal intérêt de ce travail; rien de plus fidèle que les reproductions lithographiques qui ont été données d'après d'excellentes photographies faites tout exprès pour l'ouvrage. On pourra désormais n'être pas de l'avis de M. Benndorf sur l'âge probable des bas-reliefs, sur l'école à laquelle appartenaient leurs auteurs; mais ce sera dans son livre même et dans les treize planches qu'il contient que l'on ira chercher des armes pour le combattre. Pour mieux donner une idée de l'importance de l'ouvrage et du plan suivi par M. Benndorf, nous allons traduire une partie de sa préface.

« Parmi tous les monuments de la sculpture grecque qui appartiennent à l'Italie et qui ont une importance historique, il n'en est pas de moins connus que les reliefs des métopes de Sélinonte aujourd'hui conservés au Musée de Palerme. Dans toutes les histoires de l'art grec, ce sont eux qui ouvrent la série des monuments, et pourtant, depuis le jour de leur découverte, ils n'ont point fourni la matière d'une étude nouvelle, entreprise sur les lieux mêmes, en vue d'en bien fixer la valeur et le sens historique. Une partie seulement d'entre eux ont été reproduits par le moulage, et justement les morceaux les plus remarquables ne sont connus que par des représentations qui ne suffisent pas pour donner une idée de leur style. Sur l'histoire de leur découverte, sur les sujets qu'ils figurent, sur le

Digitized by Google

caractère de leur technique, de leur décoration extérieure et de leur emploi original se sont aussi accréditées des idées inexactes, qui, en passant d'un ouvrage dans un autre, sont devenues populaires.

« C'est pour ces motifs qu'il m'a semblé désirable de publier à nouveau les métopes de Sélinonte, et d'en donner, à la suite d'un examen plus attentif, des reproductions plus dignes de confiance, qu'accompagneraient des éclaircissements pour lesquels je mettrais à profit tous les importants matériaux scientifiques amassés jusqu'à ces derniers temps. J'ai donc, à deux reprises, séjourné à Sélinonte et à Palerme, et me suis efforcé de n'y rien négliger pour me mettre en état de remplir la tâche que je m'imposais. Par une heureuse coïncidence, j'ai pu me trouver à Sélinonte au moment même où l'inspecteur des antiquités siciliennes, le docteur Saverio Cavallari, y entreprenait des fouilles; j'ai pu jouir de ses savants entretiens, suivre les travaux qui s'exécutaient sous sa direction, et soumettre avec lui à une nouvelle enquête toute la topographie de l'ancienne ville. Grâce à son intervention bienveillante et à celle du professeur Salinas, j'ai pu, malgré bien des circonstances défavorables, consacrer plusieurs semaines à l'étude du Musée de Palerme, étude que m'ont rendue plus profitable encore, j'aime du moins à le penser, les impressions encore fraîches que je rapportais d'un séjour prolongé à Athènes. Un photographe de Palerme, Loforte, exécuta pour moi, d'après les originaux, autant que possible sous le même angle et dans les mêmes proportions, des photographies fort bien réussies, et c'est d'après ces épreuves qu'ont été dessinées, avec la fidélité la plus scrupuleuse, les lithographies que contient cet ouvrage; l'auteur s'est aussi parfois aidé de croquis pris sur les lieux. »

L'auteur signale ensuite les avantages et les inconvénients du procédé qu'il a employé, procédé qui exagère le relief et donne une importance trop marquée à des altérations de la pierre qui sont l'effet du temps; mais une gravure au trait aurait eu des défauts plus graves encore, et aurait couru risque de tourner à l'interprétation arbitraire et à la restauration. Il explique pourquoi, vu l'intérêt tout exceptionnel de ces monuments et l'impossibilité où il se trouvait de reproduire par le dessin tous les fragments, il a cru devoir entrer dans des détails minutieux dont ceux-là seulement songeront à s'étonner qui ne connaissent point le degré de précision exigé aujourd'hui des archéologues; il indique comment, pour éclaircir toutes les questions qui se rattachent à l'interprétation de ces bas-reliefs, il s'est trouvé conduit à faire de son travail une véritable monographie de Sélinonte. Quelques lignes sont consacrées à remercier les amis qui l'ont aidé de leur concours; l'un d'eux, le Dr Imhorf-Blumer, a enrichi ce livre d'un catalogue critique des monnaies de Sélinonte, tiré du grand travail de M. Salinas sur les monnaies siciliennes.

L'ouvrage, et nous ne nous expliquons pas ce défaut, n'a point de table des matières, pas plus que les huit chapitres qui le composent ne portent un titre qui permettrait de se faire une idée de leur contenu. Le seul

Digitized by Google

index que nous rencontrions est celui des planches; nous le reproduisons.

Planche I. Persée et Méduse, métope du temple d'Apollon (?) C.

— II. Hercule et les Cercopes, ibidem.

— III. Quadrige, métope centrale, ibidem.

— IV. 1ª, 1ᵇ. Deux fragments des métopes les plus voisines de l'angle nord-est, ibidem.
2. Fragment d'une métope, ibidem.

— V. Une déesse (Athéné? Artémis?) combattant les géants, demi-métope du temple F.

— VI. Un dieu (Dionysos?) combattant les géants, demi-métope du temple F.

— VII. Héraklès combattant l'amazone, métope du pronaos de l'Heræon (temple E).

— VIII. Zeus et Héra, métope centrale, ibidem.

— IX. Artémis et Actéon, ibidem.

— X. Athéné combattant les géants, du posticum de l'Heræon.

— XI. 1, 2, 3, 5. Fragments de métopes, le premier provenant du pronaos, les autres du posticum de l'Heræon. 4. Tête colossale de tuf de la cella de l'Heræon.

— XII et XIII. Plans des temples, détails architectoniques. Plans de la ville et de ses environs.

Ces planches sont complétées par une demi-douzaine de vignettes insérées dans le texte. G. Perrot.

Digitized by Google

Digitized by Google

1.

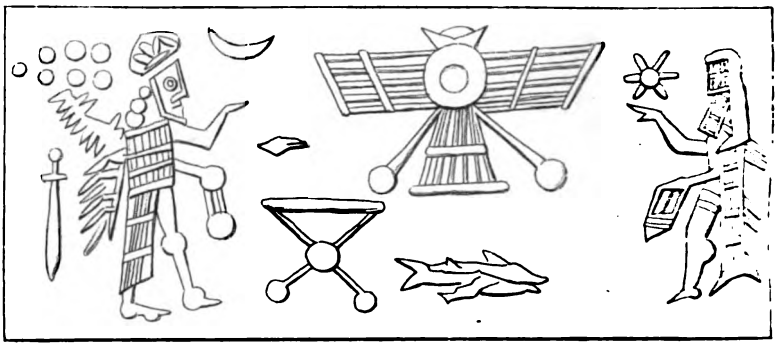

Mélange de la tariere et de la pointe de diamant.

2

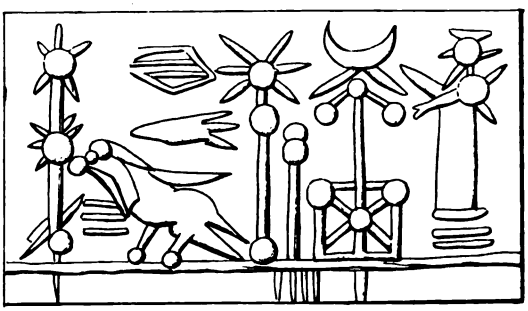

Période de la tariére.

3.

Période de la pointe de diamant.

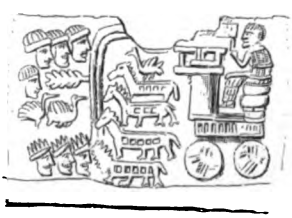

4.

5.

6

7

8

Tête gravée à la pointe de diamant

Digitized by Google

Digitized by Google

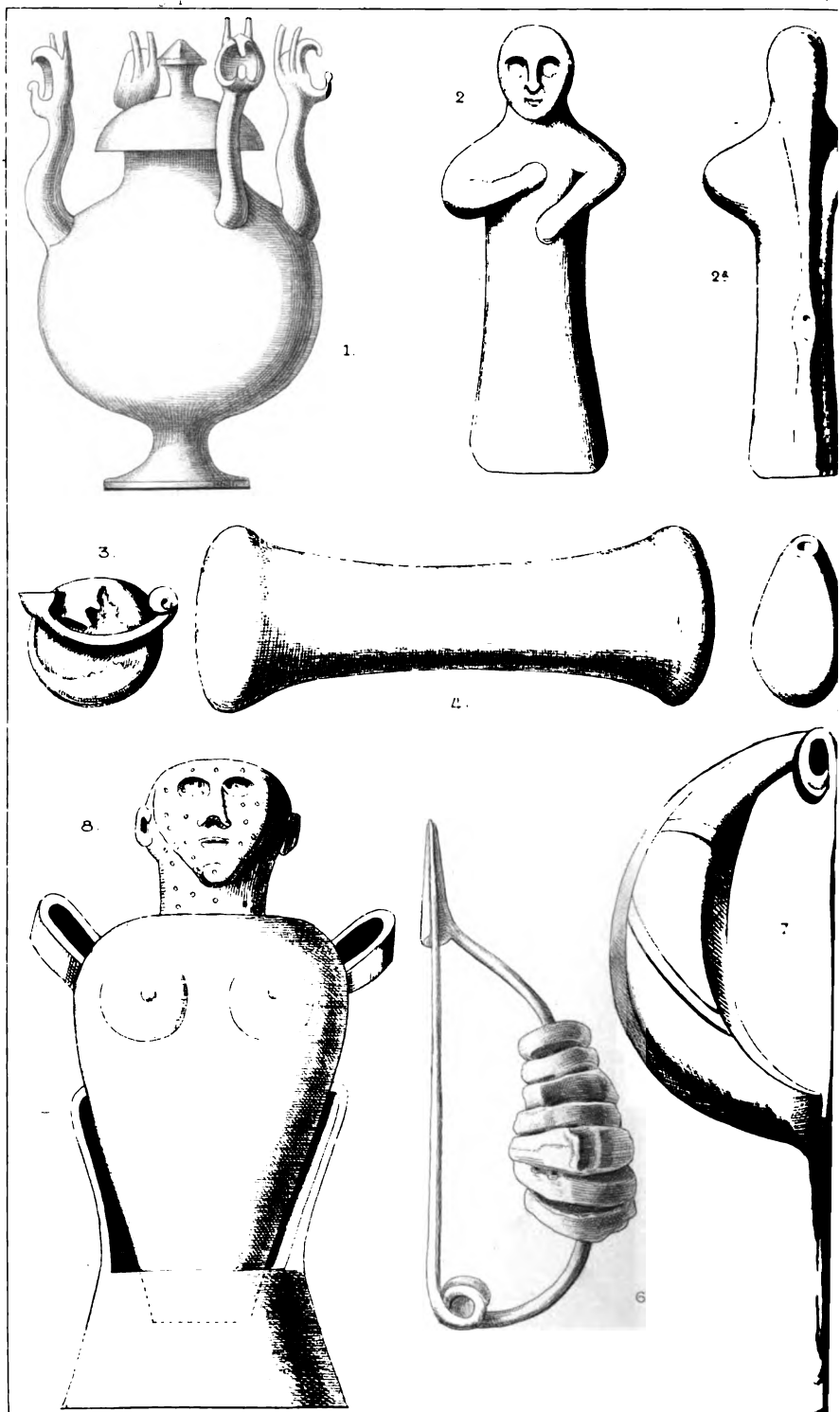

SÉPULTURES À INCINÉRATION DE POGGIO RENZO. Objets trouvés dans les

Digitized by Google

LES

CYLINDRES BABYLONIENS

LEUR USAGE ET LEUR CLASSIFICATION [1]

IV

La question la plus difficile à résoudre est certainement celle du classement chronologique des cylindres babyloniens. Nous avons vu que nous sommes obligés de renoncer aux deux ressources les plus importantes en pareil cas : la première, les inscriptions, qui ne donnent aucun éclaircissement; la seconde, consistant dans les sujets représentés. Un moment, on aurait pu espérer faire des légendes intéressantes avec les différents mystères de Mithra, mais la négation philologique, donnée par M. F. Lenormant, étant venue aussi détruire cette espérance, c'est seulement avec les procédés et le style artistique des cylindres, que nous pouvons arriver à quelque lumière sur ce sujet.

Jusqu'à présent, à notre connaissance, une seule personne a donné une classification, c'est M. King. Ce savant a cherché à faire coïncider les différences dans l'exécution des cylindres avec les quatre grandes divisions historiques de l'histoire assyrienne et babylonienne. Examinons cette méthode en y ajoutant, pour nous aider, les fluctuations correspondantes de la sculpture, dont les rapports sont aussi, à notre avis, une source de renseignements. La classification de ce savant, divisant les cylindres en quatre périodes, commence : la première, à l'empire chaldéen primitif, dans la basse Mésopotamie, qu'il fixe de 2234 jusqu'à 1675 avant J.-C. On nous

(1) Voir le numéro d'août.

Digitized by Google

permettra de douter des chiffres si exacts que donne M. King, mais nous reconnaissons avec lui que l'on trouve, dans les collections, une quantité de cylindres ayant un caractère primitif incontestable. Généralement ils sont en serpentine noire, et quelquefois en jaspe noir et vert, par conséquent facile à travailler, et les figures ont le corps entouré de draperies en spirales. Comme exemple de cette période, M. King est mal inspiré en citant le cylindre d'Igli, fils du roi Uruck (le roi le plus ancien de l'Assyrie qui soit connu), que M. Oppert nous a dit être une copie moderne. Il ne faudrait pas plus examiner, comme modèle de travail, celui du roi Uruck que M. King prétend reconnu par M. Rawlinson, et qui serait de même une copie (pl. XIV, n° 6). Mais on peut se passer de l'aide de ces deux cylindres, en ajoutant aux renseignements donnés plus haut, l'exemple de la sculpture primitive assyrienne qui nous montre, contrairement à l'Egypte, une époque d'archaïsme dans l'art de ce pays, où la sculpture, encore rude et simple, n'offre pas dans les bas-reliefs la confusion des autres époques. Les compositions n'ont pas beaucoup de figures, leurs mouvements sont modérés et grands dans leur expression. C'est ce qui se voit d'une manière frappante dans la simple comparaison des bas-reliefs de Nimroud avec ceux de Khorsabad. En somme, nous pouvons donner, entre autres cylindres de notre bibliothèque, comme ayant tous les caractères ci-dessus, les n°s 925, 945 et 942.

M. King établit une deuxième époque, contestable à notre sens, dans les cylindres correspondant à la période archaïque babylonienne depuis le gouvernement établi à Babylone jusqu'à la fondation de Ninive. M. King ne la distingue, dans les pierres gravées, que par l'emploi spécial et exceptionnel de l'hématite. Mais cette substance nous paraît avoir été employée à toutes les périodes, surtout à cause de l'abondance de cette pierre et des propriétés qu'on lui attribuait; quoi qu'il en soit, on pourra peut-être former une seconde série de pierres, en choisissant les cylindres d'hématite rappelant dans leur composition le caractère de la première période, avec les modifications que nous présente alors la sculpture, qui, plus variée, plus habile, met déjà des fonds, des paysages, et donne les grossières erreurs de perspective et de proportion que nous trouvons, de même, dans les représentations chinoises, où les figures sont plus grandes que les maisons, les navires moins gros que les poissons, etc.

Ensuite, M. King fait une troisième division, commençant à la fondation de Ninive et finissant à la chute de cette ville. La division historique qu'il admet nous paraît devoir être scindée en deux par-

Digitized by Google

ties nettement tranchées, celle que nous appellerons de la tarière et celle du touret.

Les procédés des anciens pour graver en pierres fines ont donné lieu à de vives discussions, et nous avons déjà donné notre opinion à ce propos à la Société de numismatique et d'archéologie. Mais nous croyons nécessaire de revenir sur quelques-uns de nos arguments, car c'est avec eux que nous trouverons les meilleures et les plus sûres indications pour le classement des cylindres.

Voici comment procède aujourd'hui un graveur en pierres fines. Il commence par modeler en cire sur un morceau d'ardoise le sujet qu'il veut graver; ensuite il prend la pierre choisie et il la monte à l'extrémité d'une petite poignée en bois. Cela fait, l'artiste se sert, pour le travail de la gravure, d'une espèce de tour nommé touret, qui consiste en une petite roue d'acier, mise en mouvement par une grande roue en fonte que l'on fait aller avec le pied : sur la petite roue sont montés de petits outils en fer doux, dont les uns, dits bouterolles, se terminent par un bouton arrondi, tandis que les autres, appelés scies ou molettes, ont une tête tranchante sur les bords. L'artiste prend de la main gauche la poignée qui porte la pierre, approche celle-ci de l'outil mis en mouvement par le touret, et de la main droite met de temps en temps, sur l'instrument, de la poudre de diamant, délayée dans de l'huile d'olive. Sous l'action de cette poudre, l'outil entame et use successivement toutes les parties qui doivent être creusées. Pline est le seul auteur classique qui donne quelques renseignements sur les procédés usités par les anciens. Dans le chapitre LXXXVII du livre LXXVI se rapportant aux pierres fines, on trouve ce passage : « ... ut aliæ (gemmæ) ferro scalpi non possint, aliæ non nisi retuso, verum omnes adamante, plurimum autem « in his terebrarum proficit fervor. » Ce passage est traduit dans la collection des auteurs latins par : « Au reste, il y a de si grandes différences de dureté, que les unes ne peuvent être gravées avec le fer, et que les autres ne permettent l'emploi que d'un instrument émoussé, mais toutes sont entamées par le diamant; on facilite beaucoup l'opération en faisant chauffer le foret. »

Panckoucke traduit la dernière phrase, la plus importante et malheureusement la plus obscure, par : « Rien ne facilite plus l'opération que la haute chaleur du foret. »

Nous croyons que la meilleure traduction de ces deux mots : « fervor terebrarum », serait : « le mouvement de la tarière ». « Terebra », ou encore « terebella », ou « terebellum », instrument qui sert à percer en tournant et formant des trous ronds. Plaute emploie le

Digitized by Google

mot « terebrare » dans le sens de « perforer le cœur ». Mais ce ne sont là que des indications bien vagues, laissant complétement à deviner si cette tarière était fixée sur le touret. Nous ne sommes pas de l'opinion des archéologues qui, partant d'un texte aussi peu explicite, ont nié l'emploi du touret chez les anciens. Pline, pour nous, contrairement à l'opinion de M. King, paraît peu connaître cette question. Ainsi, à la suite, il conseille des moyens fantastiques, comme le sang de porc, pour amollir le diamant, et d'autres procédés aussi peu pratiques.

D'un texte antique, il résulte très-clairement que le tour aurait été inventé par Théodorus, fils de Rhœcus, vers le VIIIe siècle avant J.-C. Mais, à notre avis, et d'accord avec M. F. Lenormant, il l'aurait seulement importé en Grèce, à son retour d'Egypte, en même temps que le tour à potier et la fonte du bronze. Les Égyptiens ont été les premiers qui ont gravé en pierres fines; nous possédons, au Louvre, un camée des plus intéressants et le plus ancien connu actuellement, remontant à la douzième dynastie, c'est-à-dire à plus de trois mille ans avant J.-C. Nous ne pouvons donc partager l'avis de M. King, qui croit que les anciens n'ont jamais connu le touret. Il ne peut être appliqué qu'aux périodes très-anciennes, quand on ne connaissait pas le tour à potier, et que les vases étaient tournés à la main, comme nous le verrons dans la suite, pour la période de la tarière. Mais les pierres de cette facture sont d'époques bien antérieures à Pline, car déjà depuis longtemps les Grecs et les Romains avaient produit un nombre considérable de pierres gravées, dont quelques-unes de très-grandes dimensions. Ces œuvres d'art, qui pour la plupart ont été exécutées pour célébrer une actualité, ont dû, en conséquence, être terminées dans un délai assez rapproché de l'événement que l'on se proposait de perpétuer.

Or, un artiste habile demanderait cinq ans au moins pour graver le camée dit de la Sainte-Chapelle, représentant l'apothéose d'Auguste, en se servant du touret. Si on admet l'emploi de la tarière non fixée à un tour, le même travail nécessiterait peut-être quinze années pour son exécution. Cet espace de temps pour la facture d'un camée fait en l'honneur d'Auguste ne peut être admis. Du reste, le travail indique un outil fixé soit sur un tour horizontal, soit sur un tour vertical. Mais c'est surtout en examinant avec attention les diverses productions de la gravure sur pierre fine, qui apparaît alors dans la série des cylindres, que l'on peut s'en rendre compte, car elle se partage en deux factures absolument différentes, et nous donne, en réalité, les meilleurs renseignements pour le classement

Digitized by Google

des époques les plus difficiles, celles se trouvant entre le style archaïque et le style perse.

Nous allons d'abord commencer par donner une date approximative, mais précieuse, c'est celle de l'apparition de la gravure sur les pierres nécessitant l'emploi du touret. En Grèce, les premiers essais ne semblent avoir eu lieu qu'au VIIe siècle avant J.-C. Nous croyons donc être à peu près dans la vérité, en appréciant l'importation du tour à potier, et principalement du tour à graver les pierres fines, en Babylonie, au VIIIe siècle avant l'ère chrétienne; mais il est évident que les pierres fines gravées avec les particularités curieuses dont le n° 916 de la Bibliothèque donne un exemple si complet, sont plus anciennes et ont été faites par d'autres moyens. En les examinant avec attention, on s'aperçoit que presque tout le travail a été obtenu à l'aide de deux outils seulement, l'un faisant des trous ronds et par conséquent en forme de boule (pl. XV, n° 2), l'autre formant des lignes droites (pl. XV, n° 3). Les figures faites avec l'aide de ces deux seuls instruments ont tout à fait les mêmes apparences que ces petits mannequins, ou squelettes de fil de fer articulés par des anneaux aux emmanchements, dont se servent les peintres. Quelquefois l'artiste, voulant obtenir toute l'épaisseur du corps et des membres, a foré une série de points ronds avec le premier instrument, qu'il a réunis ensuite par quelques lignes droites formées avec le second (pl. XV, n° 1). Cette manière de procéder montre donc que nous avons affaire à des pierres exécutées sans le touret, qui permet si facilement les courbes fines, que nous ne trouvons pas dans les pierres d'époque antérieure, et que les Babyloniens se servaient alors du foret manœuvré à la main, à l'aide d'un archet, comme le vilebrequin, analogue à la « hasta » des Italiens et au drille des joailliers. Pour faire les lignes droites, après avoir arrêté les deux extrémités par deux points ronds, ils les ont réunis à l'aide d'un outil à pointe de diamant, en frottant d'un point à l'autre avec de la poudre d'émeri mélangée d'huile. Le rayage de la pierre, de cette façon, est plus long à obtenir que les trous ronds à l'aide du foret; aussi est-ce généralement ce dernier moyen qu'ils ont employé le plus souvent, ce qui donne aux pierres fines dont les sujets ne sont représentés que par ce procédé l'aspect le plus étrange. L'exemple le plus curieux et le plus primitif de cette manière est peut-être le cylindre gravé dans l'album de Layard, que nous donnons ici dans la pl. XV, n° 2.

Après cela, nous trouvons la série des cylindres qui appartiennent, à notre avis, à la période du touret, c'est-à-dire à l'époque où

Digitized by Google

on avait eu l'idée de faire tourner le foret par son adaptation au tour fixe du potier, pouvant ainsi arriver à conduire et creuser la pierre dans toutes les directions et avec toutes les nuances dont on peut avoir besoin; le n° 916 de la Bibliothèque, voisin de la pierre n° 915 dont nous avons parlé plus haut, donne l'exemple de la différence d'exécution amenée par les deux systèmes. Quand on aura rangé les cylindres en pierre fine de ces deux catégories, il sera facile de classer les autres matières de cylindres en pierre dure des mêmes époques, dont le système de travail et de style poura être facilement assimilé; par exemple, le beau cylindre en jaspe rose n° 940 est certainement de la division de la tarière à la troisième période.

Pour la cinquième division, correspondant à la dernière période babylonienne, depuis le rétablissement jusqu'à la destruction de cet empire par Cyrus, il y a une grande abondance de pierres, dont l'exécution se ressent naturellement des moyens de perfection amenés précédemment. M. King remarque dans cette période que les sujets babyloniens, quoique les mêmes que les assyriens, ont ce changement que le dieu y est souvent coiffé d'une tiare en plumes, mais ils se distinguent surtout par les légendes, écrites dans la dernière modification de l'alphabet babylonien. La sculpture nous offre encore des ressources par la comparaison, étant, à compter d'Assour-Banipal, plus riche de composition, avec de nombreuses scènes sur plusieurs plans; elle a moins de défauts de perspective, et la vie et le mouvement sont bien mieux rendus. Il n'y a plus, en général, de fond de paysage, et l'artiste se contente d'indiquer la scène par un arbre ou une maison largement tracés. Les cylindres appartenant à l'époque persane, et que nous trouvons de même mélangés dans les vitrines de la Bibliothèque, sont facilement reconnaissables par le turban remplaçant la couronne, les draperies des figures relevées en plis droits et étroits comme dans les sculptures achéméniennes, la finesse du travail, etc.

Maintenant, quelques données générales sont utiles à connaître pour la délimitation des cylindres babyloniens avec les cylindres assyriens. La sculpture assyrienne est généralement trapue; la sculpture babylonienne fluette, à gestes gauches, et de proportions d'une longueur démesurée; la composition plus primitive et plus simple que celle des Assyriens. M. F. Lenormant nous a donné comme indice certain de provenance babylonienne, les cylindres dont les sujets représentent une femme présentée à une divinité assise, ceux où l'on voit une figure d'homme marchant en s'appuyant sur un

Digitized by Google

bâton, et ceux où les figures portent un turban à deux cornes, particuliers aux Babyloniens. La différence de costume aussi peut nous aider puissamment en nous montrant, dans les sculptures du Louvre et du British Museum, des vêtements courts à écharpes, assyriens, en comparaison avec la robe longue frangée à volants des Babyloniens. On a trouvé une plus grande quantité de cylindres aux environs de Babylone que de Ninive. Généralement les plus anciens diminuent de grosseur au milieu, tandis que les cylindres persans se distinguent par leur forme en baril. Au point de vue des formes, de la beauté et de la perfection artistiques, les cylindres babyloniens offrent peu d'intérêt, contrairement aux intailles grecques, composées de figures nues, cherchées seulement au point de vue du mouvement et de l'élégance. Dans les pierres babyloniennes, l'étude de représentations habillées, et souvent ébauchées, n'a d'intérêt qu'au point de vue de l'histoire de l'art; car il n'est pas douteux, aujourd'hui, que les Grecs, à l'époque primitive, ont tiré leur style sculptural des Assyriens; ils ont pu prendre pour modèles ces petits monuments, bien plus transportables que les œuvres de sculpture. Quelques pierres archaïques grecques se confondent, comme style, avec les cylindres babyloniens. Certains bas-reliefs grecs nous rappellent par leurs compositions, sacrifices aux dieux ou processions, les cylindres dont les figures se suivent cérémonieusement, ne sortant guère non plus des scènes de sacrifice, d'initiation ou de mariage. L'archéologie est la première, a dit M. F. Lenormant, qui, par la simple comparaison des cylindres babyloniens et des sculptures monumentales de Tchihil-Missar, ait donné la connexion qui a existé entre la civilisation des bords de l'Euphrate et celle qui fleurit sur les montagnes de la Perside. En effet, on est loin de pouvoir dire la quantité de renseignements que donnera l'étude plus complète de ces monuments, et, sans vouloir tomber dans les exagérations de Lajard, on ne peut pas s'empêcher de trouver dans les représentations religieuses de beaucoup d'anciens peuples les analogies les plus grandes avec ceux qui représentent les divinités assyriennes ou babyloniennes dans les cylindres; par exemple, la Mylitta assyrienne rappelle, quand on la voit représentée les cheveux dénoués et ruisselante d'eau, la Vénus grecque (pl. XV, n° 5). Un cône offre une analogie frappante, par la représentation d'un affreux monstre tenant ou élevant deux lions, avec les représentations des Djours ou du Bel égyptien, et qui aura pu faire partie des importations faites par les Ramsès en Égypte, après leurs conquêtes en Asie. Toutes les scènes religieuses représentées dans les cylindres

Digitized by Google

établissent la grande parenté de la religion assyrienne avec celle des Perses. C'est toujours, en somme, la lutte du bien et du mal, d'Ariman et d'Ormuzd, ou de Nihal avec les monstres malfaisants. Le hôm ou arbre sacré (pl. XV, n° 2), que nous trouvons continuellement dans les cylindres et les bas-reliefs assyriens, fut de même, longtemps, en grande adoration chez les Perses, qui le regardaient comme la symbolisation de la puissance créatrice d'Ormuzd. Nous y trouvons, comme chez les Grecs, des divinités à deux têtes, le cheval ailé rappelant Pégase (pl. XIV, n° 2), et surtout une quantité de divinités ou symboles astronomiques, pouvant donner la clef de bien des signes des abraxas, crus à tort inexplicables, tels que le serpent à tête radiée, celui surmonté d'un croissant, serpent soleil, et serpent lune avec les trois étoiles formant les cinq planètes qui étaient chez les Chaldéens, comme nous l'apprend Diodore de Sicile, les cinq régents des cieux, les gouverneurs du monde.

Nous croyons qu'avec les indications précédentes, il serait relativement facile d'éviter la confusion des cylindres, tels qu'ils se trouvent au Cabinet des médailles, où toutes les nationalités et toutes les époques se trouvent mélangées. Par exemple, avec ces données, on peut dire, en prenant les cylindres qui y sont placés l'un à côté de l'autre, que le n° 916 appartient à la première période assyrienne de la tarière ; son voisin, le 915, à la période de la pointe de diamant; celui d'à côté, le 914, à la période du touret, et au-dessous, le 907, à la période persane. Quand le classement aura été ainsi fait pour tous les cylindres, il est évident que nous aurons, pour l'histoire de l'art et la mythologie babylonienne et assyrienne, d'immenses ressources nouvelles.

Il semblerait que l'on pourra, jusqu'à un certain point, assimiler les couleurs et les pierres des cylindres avec les sujets représentés. Le classement montrera aussi probablement que, comme en Egypte, les sujets non religieux appartiennent principalement à la première période. Il n'est pas rare, du reste, d'y voir figurer des objets empruntés à ce dernier pays, tels que le fouet, le paquet noué, etc.; on pourrait donc voir jusqu'à quelle époque on peut faire remonter les relations entre les deux pays.

Les matières les plus communément employées comptent d'abord l'hématite, ensuite le jaspe, la sardoine, la calcédoine, la sicénite, le basalte, l'agate, le lapis-lazuli, le cristal de roche, l'albâtre, la porcelaine, le quartz, enfin le mélange de résine et de soufre et de boules de terre glaise durcies au feu. Ils ont dû aussi en faire en bois vermoulu, car nous avons la connaissance de cachets grecs faits en

Digitized by Google

cette matière. Les Babyloniens ont dû en posséder en métal, et nous trouvons au Louvre des cylindres en or, trouvés en Egypte. Un des plus beaux que nous connaissions se trouve dans ce musée et représente une figure d'homme tenant, des deux bras élevés, deux chevaux qui se cabrent. Le n° 824 de la Bibliothèque, représentant Parsondas, tenant à la main une branche de pin, ayant devant lui un ministre du sacrifice, et derrière ce groupe une femme en adoration, est en hématite, et, fait curieux, porte des traces de dorure, dans des parties en intaille.

Il serait, comme nous l'avons dit, de la plus haute importance de compléter nos collections par des empreintes des cylindres les plus remarquables qui se trouvent à l'étranger, surtout ceux empruntés à la vie familière, notamment la pierre que cite Layard, montrant des captifs, différents de couleur et de race, se rendant au travail; le cylindre en serpentine où l'on voit un vainqueur au milieu de trente-trois têtes coupées (pl. XV, n° 4); le sceau de Sennachérib, remarquable par sa finesse et sa précision; le cylindre en jaspe représentant un individu monté sur un char, d'une curieuse construction, roulant sur des têtes humaines; les cylindres sur lesquels M. F. Lenormant a trouvé des noms de rois, ainsi que les copies de ceux des rois Uruck et Igli. Une place importante serait donnée au cylindre de la Bibliothèque, que nous a décrit M. Oppert, où un personnage implore la grâce d'un autre, qui est armé, portant la légende *Alchaloum*, serviteur de *Jehastukur*, seul exemple où un homme ne se nomme pas esclave d'une divinité, mais d'un semblable, ce qui démontrerait, avec l'origine sémitique du nom *Alchaloum* ou *Absalon*, qu'il aurait été la propriété d'un Juif en captivité à Babylone.

M. F. Lenormant a aussi appelé notre attention sur une classe de monuments qui n'étaient pas destinés à être employés comme cachets, et qui ont l'inscription gravée à l'endroit. Ce sont des plaques en sardoine ou autre matière, de forme ovale allongée, et percées d'un trou. M. Lenormant en a vu deux exemplaires dont l'un est au Musée Britannique. Elles portent des inscriptions en caractères archaïques consistant en un nom propre, suivi de — femme d'un tel — et le nom du personnage. — Or, M. Oppert a publié un travail sur de petites olives en terre cuite, trouvées dans le harem de Khorsabad, en indiquant qu'elles portaient toutes la mention : Une telle, achetée au mois de Chebac. M. Oppert a vu dans ce fait l'application d'un passage d'Hérodote, relatif au mariage des Assyriens, qui ne se célébrait qu'une fois dans chaque année. Par analogie, M. Lenormant pense que les plaques dont je viens de parler étaient destinées

Digitized by Google

à être portées au cou, et il voit là un signe de la dépendance de la femme vis-à-vis de son mari.

M. F. Lenormant nous a montré aussi l'empreinte d'un magnifique cylindre perse en calcédoine, trouvé dans un tombeau à Kerteh. Dans la représentation, dont le travail est remarquable, notre savant ami reconnaît un roi, en costume persan, frappant de sa lance un personnage renversé, coiffé du *pschent* à l'égyptienne; puis quatre captifs, portant un costume non pas de l'Egypte, mais de la Lybie, et derrière, un palmier, ce qui indique que la scène se passe en Afrique.

M. Lenormant croit pouvoir faire l'application de ce cylindre à un événement du règne d'Artaxercès, la victoire de ce prince sur un chef des Lybiens, qui s'étaient emparés d'une partie de l'Egypte.

Une série à part serait faite, pour les cylindres anciens, mais portant des inscriptions himyarites, phéniciens et égyptiens.

Il y aurait la section des cylindres portant des inscriptions en sens direct, par cela même qu'ils n'ont pas servi de cachet.

A la suite, on pourrait mettre l'olive en agate trouvée à Khorsabad, et remontant à deux siècles et demi plus haut que la construction de cette ville; on y lit : « Nipishi, du roi Tiglatpileser, roi d'Assyrie, fils de Haou Liklikhus (Belochus des Grecs), roi d'Assyrie. » Cette inscription est en sens direct, et c'était probablement un signe de distinction pour un employé du roi.

Au point de vue du camée, ou de la gravure en relief, sur pierres fines, deux pierres sont particulièrement curieuses : dans l'une, la couche supérieure d'onyx a été dégagée de l'inférieure, pour porter une inscription en creux; l'autre, les yeux et le cou d'un serpent sont rendus à l'aide de trois tons différents de la pierre.

M. Oppert voit le commencement du camée dans ces pierres circulaires dont une partie s'élève en couleurs différentes. Il nous a cité une pierre, dont une inscription, à sens direct, a pour texte : « Grand palais de Sargon, roi d'Assyrie. » Elle est percée dans le sens de sa largeur, et M. Oppert croit que de même que l'autre, que nous avons mentionnée, elle était un insigne réservé aux hommes de la maison royale.

Nous nous arrêtons à ces citations, que nous croyons suffisantes pour montrer à quel degré peut s'élever l'importance de la classification et de l'étude des cylindres, qui, dans l'état actuel de nos collections, ne peuvent fournir aucun renseignement, et sont plutôt propres à dérouter les personnes qui s'intéressent à cette science.

ÉMILE SOLDI.

Digitized by Google

LES

SÉPULTURES A INCINÉRATION DE POGGIO RENZO

Note additionnelle

L'importance que prend, aujourd'hui, l'étude des sépultures à incinération du genre de celles de *Poggio Renzo* m'engage à publier les nouveaux dessins que m'envoie M. le chanoine Broggi, l'habile conservateur du musée de Chiusi, auquel je ne saurais adresser ici trop de remerciements pour l'empressement qu'il met à répondre aux questions que la direction de la *Revue* lui a adressées à plusieurs reprises, dans le but d'élucider le difficile problème des origines de la civilisation italique. Le chanoine Broggi, dans sa première lettre (1), nous disait que les urnes de *Poggio Renzo* contenaient divers objets ayant les plus grands rapports avec les objets trouvés à Villanova dans des circonstances analogues et publiés par l'éminent archéologue de Bologne, le sénateur comte Jean Gozzadini. Ce sont particulièrement, nous disait M. Broggi, « *des débris de fibules et de rasoirs, des chaînes à mailles et autres débris analogues* ». Les rasoirs étaient seuls représentés dans le premier envoi. On a pu voir, grâce aux bois que nous en avons fait graver (2), qu'aucune différence n'existe, en effet, entre les rasoirs de *Poggio Renzo* et ceux de Villanova. Des deux côtés c'est non-seulement la même forme, mais la même ornementation. La planche XVI, que nous offrons maintenant au public, montre qu'il y a également identité quant aux fibules (nos 3, 6 et 7), aux cylindres (fig. 4) et aux fusaïoles (fig. 5), et que cette identité des formes s'étend aussi bien aux objets sortis des sépultures de Golasecca qu'à ceux qui proviennent des deux cimetières dont nous venons de parler. Les découvertes décrites par Giani (3), et les vitrines du Musée de Saint-Germain consacrées au premier âge du fer en Italie, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard. Mais le chanoine Broggi ne nous adresse pas seulement,

(1) *Revue arch.*, avril 1874, p. 211. — (2) Id., id., p. 215.
(3) Giani, *Battaglia del Ticino*. Milano, 1824, pl. V.

Digitized by Google

cette fois-ci, des dessins de fibules, de cylindres et de fusaïoles, il y joint ceux de deux vases de forme particulière et d'une statuette en terre qui, malgré sa grossièreté, n'en est pas moins un monument précieux pour nous. Le premier vase, pl. XVI, n° 1, est un de ces vases à appendices en forme de tête d'animal sur lesquels l'attention des archéologues a été souvent attirée et qui, ainsi que les rasoirs, mais à tort comme on l'a vu, avaient été généralement considérés jusqu'ici comme des antiquités de style *étrusque*. Le n° 8, vase à tête humaine et à bras mobiles, rentre dans la même catégorie. M. Broggi appelle ce dernier vase un *canopo*. Ces deux formes très-spéciales de vases en terre n'appartiennent pas plus aux belles chambres étrusques où le rite de l'inhumation domine que ne leur appartiennent les fibules à rondelles d'ambre (n° 6), ou les cylindres (n° 4), ou les vases à une seule anse déjà précédemment publiés (pl. VI et VII) et dont M. Broggi nous envoie un nouveau spécimen.

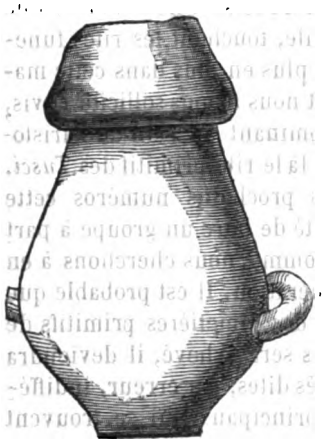

Les caractères de la civilisation de laquelle relèvent les sépultures à *incinération* des types de Golosecca, Villanova et Poggio Renzo s'accentuent onc de plus en plus, et en même emps de plus en plus aussi se distinguent de l'art qui domine dans les grandes tombes étrusques à chambres souterraines. On sent qu'en passant d'un de ces groupes à l'autre on change absolument de milieu, et que l'on a affaire à des populations ou à des groupes de populations différents, sinon à des époques absolument distinctes. Il y a là, en effet, des questions sur lesquelles il serait fort malaisé de se prononcer dans l'état actuel de la science. L'art des cimetières à incinération de la catégorie qui nous occupe est certainement à la fois beaucoup moins avancé et beaucoup plus simple que celui des chambres sépulcrales à inhumation des beaux cimetières étrusques. Il touche de plus près aux traditions primitives de l'Italie, pélasgiques ou troyennes. Toutefois les ornements à gueules de dragons du vase n° 1, la statuette n°s 2 et 2 *a*, ainsi que le couvercle à tête humaine n° 8, et le groupe humain formant anse du vase n° 4 de la pl. VI (1), nous montrent que nous sommes déjà

(1) *Rev. arch.*, avril 1874, p. 218.

sortis de la période où toute représentation d'être animé était interdite par des principes évidemment religieux, auxquels la majeure partie des populations primitives de l'Europe semble avoir longtemps obéi scrupuleusement (1). Ce fait de l'apparition des représentations humaines comme motifs d'ornementation, et l'existence de statuettes même informes, non moins que la présence assez fréquente du fer dans les urnes, nous force donc à admettre que l'existence de ces cimetières s'est prolongée jusqu'à une date plus rapprochée de nous qu'on ne l'aurait peut-être supposé d'abord. Nous avons à plusieurs reprises signalé combien il était nécessaire de ne point confondre, quand on étudiait les antiquités italiques, les cimetières à incinération avec les cimetières à inhumation, ou même les cimetières mixtes où les deux rites se trouvent confondus. Nous sommes toujours convaincu qu'il y a là deux traditions ou pour mieux dire, deux religions absolument distinctes et des faits d'une portée bien autre que de simples caprices individuels. Une remarquable lettre de notre ami le comte G. Conestabile, touchant les rites funéraires des Étrusques, nous confirme de plus en plus dans cette manière de voir. Le comte Conestabile, dont nous avions sollicité l'avis, arrive à conclure que *le rite funéraire* dominant au sein de l'aristocratie étrusque était *l'inhumation*. C'était là le rite primitif des *Tusci*. Nous publierons dans un de nos plus prochains numéros cette intéressante lettre, d'où ressort la nécessité de faire un groupe à part des chambres étrusques à inhumation, comme nous cherchons à en faire un des tombes *non étrusques* à incinération. Il est probable que quand ce double travail de classement des cimetières primitifs de l'Italie et des objets qui leur sont propres sera achevé, il deviendra facile de démêler, au milieu des antiquités dites, par erreur, indifféremment étrusques, les deux éléments principaux qui se trouvent abusivement confondus sous cette appellation commune. On reconnaîtra l'apport de chacun des groupes dans l'ensemble de la civilisation *tyrrhénienne;* on fera la part des conquérants, que l'on distinguera du patrimoine des populations soumises à la puissante organisation des *Tusci*. Ce sera un grand pas de fait pour arriver à la solution du problème de l'origine des Étrusques, qui ainsi pourrait bien se trouver non pas simple, mais double, ce qui expliquerait la contradiction des auteurs à cet égard.

ALEXANDRE BERTRAND.

(1) On sait que, conformément à une loi attribuée à Numa, les Romains eux-mêmes s'abstinrent pendant plus d'un siècle et demi, à partir du règne de ce prince, de placer aucune statue dans leurs temples. Cf. Plutarq., *Vie de Numa*, c. XI.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS GRECQUES DE LARISSE

J'ai raconté (1) comment, après de très-longues négociations, j'avais pu me procurer le marbre agonistique de Larisse; quand il m'arriva par le bateau de Volo, ce n'était pas le monument que j'attendais. « On m'en avait envoyé un autre que j'avais également remarqué lors de mon voyage à Larisse, et qui se trouvait dans le voisinage du premier. Il devait être très-important, car il contenait dans l'origine une inscription de quatre-vingt-quinze lignes en très-petit texte, et d'une bonne époque; malheureusement, couché à plat, il avait été lavé par la pluie pendant un grand nombre de siècles, et l'inscription avait complétement disparu. Quelques lettres, quelques mots permettaient de compter le nombre des lignes. Ce marbre avait été confondu avec l'autre, qui était resté dans le cimetière de Larisse. Je le laissai à Salonique », où il doit se trouver encore.

Voici ce que j'ai pu déchiffrer de cette inscription :

ΚΟΥΤΟΥ
ΠΟΛΛΩΝΟΣ . . . . . ΤΟΥΑΡΙΣΤΟΚ
ΑΡΧΕΠΟ . . . . . ΑΤΟΥΝΙΚΟ
ΠΑΝΤ . . . . . ΑΡΙΣ
. . . . . ΡΑΤΟΥ
ΑΠΕΛΕΥΘΕΡ . . . . . .
ΤΩΝΤΗΠΟΛΕΙΠΟΥΣΔΕΚΑΠΕΝ
ΤΕ . . . . ΤΗ . . . . ΤΟΝΝΟΜΟΝ.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

(1) *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXVII, p. 44.

Digitized by Google

. . . . . ΗΛΩΝ
. . . . . ΟΥΤΟΥΑ
ΘΗΝΟΔΩΡΟΥ . . . ΙΟΣΜΟΣΧΙΔΟΥ
ΚΑΛΟΥΜΕΝΟΣ . . ΑΠΟΜΟΣΧΙΔΟΥ
ΤΟΥΣΩΚΡΑΤΟΥ . . . ΔΗΜΟΚΡΑΤΟΥ
ΑΠΟΖΗΜΟ . . . . . ΚΡΑΤΟΥΣ
ΠΑΛΑΜΗΔ . . . . . ΟΥΤΟΥΜΕ
ΓΑΛΟΚΑ . . . . . ΖΗΝΟΤ
. . . . . ΜΗΝΟΚ
. . . . . ΑΠΟΔΗΜ
ΟΞΑΚΑ
. . Ο . . . . .
ΠΑΜΦΙΛΟΣ
. . . . . ΟΚΡΑ . . . .
. . . . . .

κου τοῦ
Ἀ]πόλλωνος . . . . . τοῦ Ἀριπτοκ[ράτου
Ἀρχεπό[λιδος] . . . . . α τοῦ Νικο[λάου
παντ . . . . Ἀρισ
. . . . . ράτου
ἀπελευθερ . . . . .
των τῇ πόλει ποῦς δεκαπέν[τε
τε . . . . τη . . . . τὸν νόμον
. . . . . .
. . . . . .

ηλων
ου τοῦ Ἀ-
θηνοδώρου . . . . . ιος Μοσχίδου
καλούμενος . . . . . ἀπὸ Μοσχίδου
τοῦ Σωκράτου . . . . . Δημοκράτου
ἀπὸ Ζημο . . . . . κράτους
Παλαμηδ . . . . . ου τοῦ Με
Γαλοκα . . . . . Ζηνοτ
. . . . . Μηνοκ
. . . . . ἀπὸ Δημ
. . . . . οξακα
. . . . . ο . . . .
. . . . . Πάμφιλος
. . . . . οκρα . . . .

Digitized by Google

Cette inscription contenait probablement des affranchissements.

Dans le même cimetière juif de Larisse on remarque un certain nombre de marbres grecs. On en trouve aussi dans un autre cimetière turc et sur l'emplacement de Saint-Charalampus, en dehors des remparts de la ville. Voici les inscriptions sunulaires que j'ai recueillies dans ces diverses localités.

I

Dans le cimetière juif de Larisse, ainsi que les sept suivantes :

ΤΟΚΡΑΤ . . . . .

Les principaux éléments du nom Ἀριστοκράτης ou Αὐτοκράτης.

II

ΝΙΣΚΑ

III

ΘΡΕΙΠΤΕΙ.ΩΝ θρεπτῆ . . . . .

IV

. . . . . .ΟΝ

Homme à cheval, brisé ; au-dessous, un dessin au trait représentant une colonne surmontée d'un buste.

V

ΝΙΚΡΟΥΝ

Rien ne manque.

VI

ΟΣΤΡΑΤΑΚΛΕΟΝΙΚΟΝ,
ΤΟΝΓΛΥΚΥΤΑΤΟΝΥΜΩΝ
ΙΝΕΙΑΣΧΑΡΙΝΙΡΩΣΧΗ
ΣΤΑΙ ΧΕ ΡΑΙ

Κλεόστρατα Κλεόνικον.
τὸν γλυκύτατον ἡμῶν
ἰνείας χάριν. Ἥρως χρη-
στὲ χαῖρε.

Digitized by Google

VII

ΝΙΚΗΦΗΛΙΚΟΣΑΓΕΛΑΞΥΓΕΡΑΡΩ
ΗΛΑΣΟΙΚΕΤΙΣΗΡΩ..ΕΣ
ΧΑΙ ΡΕΤΕ

Νικη . . . . . .
ηλας οἰκέτις ἥρω[ες χρ]ησ[τοὶ
χαίρετε.

Au-dessous, une croix dessinée au trait et dont l'extrémité supérieure vient séparer en deux parties le mot χαίρετε.

VIII

ΕΥΔΕΞΙΟΣ . . . . . ΒΑΙΤΗΣ
ΙΠΠΟΚΡΙΠΕΙΟΣ. . . . . ΕΥΔΕΞΙΣΙΑΣ

Εὐδέξιος . . . . . Βαίτης
Ἱπποκρίπειος (?). . . . Εὐδεξσίας

Ces deux premières lignes ont été repassées au trait.
Tout le restant de l'inscription a été effacé et gratté.

En bas : ΕΡΜΑΙΟΥ ΧΘΟΝΙΟΥ

Ἑρμαίου Χθονίου

Sur l'Ἑρμῆς χθόνιος, cf. *Thes.* s. v. Χθόνιος. Voy. plus loin le n° XIV.

Dans le cimetière turc de Larisse, ainsi que les huit suivantes :

. . . ΛΑ . . . . .
ΕΝ. ΝΔΡΟΥ Μενάνδρου

ΘΕΟΡΙΛΑΣΕΛΕΥΚ . . . Θεόριλλα Σελεύκου
ΓΥΝΗΤΟΥΛΑΣΟΧΑ γυνὴ τοῦ...
ΡΕΙΝ . . . .
ΜΕΝΑΝΔΡΟΣ Μένανδρος
ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ Μενάνδρου

Digitized by Google

. . . . .	[χρησχὲ]
ΧΑΙΡΕ	χαῖρε

XI

ΜΕΡΑΓΤΑΙΣ	Μεραγ
ΣΩΠΑΤΡΑΣ	Σωπάτρας
ΙΡΟΣΧΡΗΣΤΗ	ἥ]ρως χρηστὴ
ΧΑΙΡΕ	χαῖρε

XII

ΛΗΡΙΟΝΗ	Ληριόνη (Μηριόνη ?)
ΛΟΣΤΡΙΤΟΣΕΚ	...λος τρίτος ἐκ
ΕΥΘΕΝΕΑΥΤΩ	...εὔθεν ἑαυτῷ
ΓΕΝΕΘΑ ✠	...γενέσθαι (?) ✠

XIII

ΜΕΛΑΝΘΟΥ ΔΑ..ΛΟΝΙΚΕΙΑ

Μελάνθου Δαμονίκεια

XIV

ΑΛΕΞΟΜΕΝΟΣ ΑΡΤΑΛΕΙΟΣ
ΕΡΜΑΟΥ ΧΘΟΝΙΟΥ

Ἀλεξόμενος Ἀρτάλειος
Ἑρμάου χθονίου.

Voyez plus haut le nº VIII.

XV

ΝΕΙΚΟΛΑΟΣ	Νείκολαος
ΣΕΛΕΥΚΟΥ	Σελεύκου
ΛΑ.....ΣΙΝ	...

XVI

ΑΝΟΔΙΣΙΣΠΑΝΟΝ	.....
ΡΩΝΤΗΝΓΛΥΚΥΤΑ	...τὴν γλυκυτά-
ΤΗΝ..ΟΥΣΥΜΒΙΟΝ	την ... σύμβιον
ΖΗΣΑΣΑΜΛ..Ω..	ζήσας ἅμα...
..ΕΜΠΤΩΣΜΝΕΙΑΣΧΑ	ἀμ]έμπτως μνείας χα-

Digitized by Google

ΡΙΝΤΑΥΤΑΘΥ...Ω	ριν ταῦτα θυ....
....ΝΕΧΕΙΟΒΙΟC	οὐδὲ]ν ἔχει ὁ βίος

XVII

P·RAMIVS	P. Ramius
P·I·NICΓORS	P. I. Victoris (?)
H·S	h(ic) s(itus)
ΔΑΜΟΚΡΑΤΑ	Δαμοκράτα

XVIII

En dehors des remparts de Larisse, sur l'emplacement de Saint-Charalampus, ainsi que les deux suivantes :

ΚΗΛΑΝΙΔΟΝΤΟΝΚΑΙ	Κηλάνιδον τὸν .....
ΛΠΟ...ΩΝΙΟΝΚΑΛ	.... Καλ-
ΛΙΟΠΗΣ	λιόπης

Au-dessous, un homme à cheval.

Au bas :

ΗΓΥΝΗΜΝΗΜΗC	Ἡ γυνὴ μνήμης
ΧΑΡΙΝΕΣΤΗCΕΝΗΙΩC	χάριν ἔστησεν. Ἥρως
ΧΡΗΣΤΕ · ΧΑΙΡΕ ·	χρηστὲ χαῖρε.

Au-dessous, une croix au trait.

XIX

ΡΟΥΞΙΝΑΣ	Ῥουξινᾶς
ΧΑΙΡΕ	χαῖρε.

XX

]ΟΡΤΙΝΙ	
]ΡΩΤΕΟΙ	
ΧΑΙΡΕΧΡΗΣΤ	χαῖρε χρηστ-
Ε	έ.

E. MILLER.

Digitized by Google

ARCHITECTURE ET ARCHÉOLOGIE

SALON D'ARCHITECTURE. — CONGRÈS DES ARCHITECTES FRANÇAIS. ENVOIS DE ROME.

(Mai-Juin-Juillet 1874.)

I

Les études archéologiques tiennent aujourd'hui une plus grande place que jamais dans le domaine des beaux-arts. Non-seulement elles exercent une heureuse influence sur les compositions des artistes, compositions auxquelles, par de consciencieuses recherches sur les édifices, les costumes ou les mœurs du passé, elles donnent un nouvel intérêt et un réel cachet de sincérité; mais, en outre, elles fournissent à un certain nombre de peintres des cadres tellement riches pour le sujet de certaines de leurs œuvres que celui-ci semble quelquefois comme noyé dans une restitution trop cherchée et parfois un peu affectée des civilisations de l'antiquité ou du moyen âge.

Ce n'est certes pas nous qui nous plaindrons de ces tendances; l'abus seul serait blâmable, et même, sous l'empire de ces préoccupations, plusieurs artistes ont envoyé aux dernières expositions des beaux-arts des tableaux d'un mérite incontestable et dont bon nombre, en dehors de leur valeur picturale, pourraient servir d'ingénieux et brillants commentaires à un Manuel d'archéologie. Il serait même utile peut-être de s'étendre à ce sujet; mais il nous appartient seulement de constater ici, dans la partie d'architecture du *Salon de 1874*, la place si grande qu'ont occupée les relevés ou les essais de restauration consacrés aux monuments du moyen âge et de la renaissance, l'antiquité n'ayant, par extraordinaire, inspiré cette année à aucun des exposants le désir d'étudier un de ses incomparables monuments.

Les œuvres exposées en 1874 par les architectes comprenaient une

Digitized by Google

centaine de numéros, parmi lesquels un tiers environ était consacré à ces études d'architecture ayant en vue les monuments du passé et, par conséquent, appliquées à l'archéologie. Avant toute autre œuvre, *le Latran au moyen âge*, ce travail colossal de M. Georges Rohault de Fleury, attirait et retenait à juste titre l'attention; et les nombreux documents rassemblés par cet artiste, probablement en vue d'une monographie complète de ce *palais des papes*, offraient un intérêt d'autant plus vif qu'ils n'étaient pas restreints à l'architecture proprement dite, mais qu'ils comprenaient encore des détails de décoration, de mobilier et d'objets de sainteté qui donnaient à cet ensemble de dessins une plus grande valeur encore, et qui ont dû contribuer à assurer à leur auteur la première des récompenses accordées cette année à l'architecture (1).

Une de nos gloires nationales, l'admirable collection des *Archives des monuments historiques*, était représentée au Salon par deux genres d'envois d'un aspect tout à fait différent. A côté des dessins que MM. Corroyer et Maurice-Ouradou ont consacrés, l'un à l'*Abbaye du Mont-Saint-Michel* et aux *Calvaires du Finistère*, l'autre à l'*Hôtel-Dieu de Beaune*, dessins si dignes de prendre place parmi leurs aînés dont ils rappellent toute l'habileté de faire et le fini consciencieux, seize cadres dus à MM. Bérard, Boudin, Formigé, Gion, Naples, Selmersheim et Simil reproduisaient, en une seule feuille d'allure rapide et de lavis facile, avec parfois une vue d'ensemble, la partie (façade, coupe, travée ou détail) remarquable d'un édifice de second ordre classé nouvellement parmi ceux dits *monuments historiques*; et, si l'on se souvient que la direction des monuments historiques a

(1) Il nous semble utile, afin de rappeler toute l'importance du travail de M. G. Rohault de Fleury, de transcrire ici l'indication sommaire consacrée par le livret du Salon aux huit châssis de dessins qui le composent :

1. Plan de l'état actuel; — documents divers.

2, 3 et 4. *Basilique :* plan général, façade, abside, détails; — vue d'ensemble, plan de l'ancien Latran, façade, détails, coupe générale; — le chœur, le grand ciborium, les colonnes de bronze, etc., les mosaïques de la tribune, restauration du siége de saint Silvestre et du pavillon de Nicolas IV, ciborium de Sainte-Madeleine, inscriptions et tombeaux.

5. *Monastère :* coupe sur le cloître, façade de l'église, détails.

6. *Baptistère :* coupe restaurée, détails du portail de Saint-Venance, coupes restaurées et détails des oratoires des deux Saint-Jean, de Saint-Venance et de Sainte-Croix.

7. *Palais :* coupes de la salle conciliaire, coupes et mosaïque du triclinium de Léon III et de la chapelle Saint-Nicolas; chapelle *Sancta Sanctorum*.

8. *Hôpital :* élévation, plans, détails, peintures de l'ancienne façade restaurées d'après des manuscrits.

Digitized by Google

publié déjà avec un grand luxe un certain nombre des édifices les plus célèbres de France, en accordant à chaque plusieurs feuilles de dessins, — ce qui en rendait la publication à la fois lente et coûteuse, — on appréciera comme il convient tout l'intérêt de cette nouvelle série de dessins de monuments moins importants peut-être, mais dont la publication, devenue plus rapide et plus économique, pourra cependant faire connaître aux artistes les détails curieux et quelquefois les données d'ensemble de nombreux édifices presque inconnus. C'est ainsi qu'on a pu voir au Salon de 1874, parmi les monuments de Paris : la *Grosse tour de l'Hôtel de Bourgogne* (rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur), la *Bibliothèque de l'ancien Collége de Navarre* (bâtiment compris actuellement dans l'École polytechnique), le *Réfectoire de l'ancien Collége des Bernardins* (aujourd'hui enclavé dans la Caserne de pompiers, rue de Poissy), et l'*Église Saint-Julien-le-Pauvre* (servant actuellement de chapelle à l'Hôtel-Dieu); parmi les monuments du département de Seine-et-Oise, les *Églises de Trtel et de Feucherolles*, le *Clocher de l'église d'Hardricourt*, l'*Église de Poissy*, le *Clocher et un Tombeau de l'église de Conflans-Sainte-Honorine*, les *Églises de Juziers*, *de Gassicourt*, *de Saint-Leu-d'Esserent*, *de Domont*, *de Belloy* et *de Taverny*; enfin, parmi les monuments du département de l'Oise, l'*Église de Coudun* et le *Clocher de l'église de Pierrefonds*.

En dehors de tout patronage de la direction des monuments historiques, et soit par relations de clientèle administrative ou privée, soit dans une pensée d'étude tout à fait désintéressée, douze architectes, MM. Arveuf, Albert Ballu, Boudier, Ch. Dupuy, Grandin, Hugelin, Levenq, Roguet, Rouyer, Scellier, Suisse et Tissandier, avaient de plus adressé au Salon des relevés d'édifices anciens avec essais de restauration et contribuaient ainsi à augmenter l'importance des travaux archéologiques compris dans l'exposition d'architecture. Leurs dessins, dont quelques-uns étaient fort remarquables, reproduisaient la *Tour du château de Romefort* (Indre), l'*Église de Jouy-le-Moustier* (1) et l'*Abbaye des Vaux-de-Cernay* (Seine-et-Oise), la *Porte du palais archiépiscopal de Sens* (Yonne), l'*Hôtel de ville de Saint-Quentin* (Aisne), la *Porte Nationale à Strasbourg*, l'*Entrée du port de Marseille* (restitution faite d'après un dessin du XIVe siècle), le *Château de Chenonceaux* (Indre-et-Loire) (2), la *Partie centrale de l'Hôtel de ville de*

(1) Ces dessins de M. Albert Ballu ont obtenu une troisième médaille.

(2) Études des plus intéressantes et des plus complètes dues à M. Roguet et récompensées d'une deuxième médaille.

Digitized by Google

Paris (1), le *Capitole à Rome*, le *Palais ducal* et l'*Escalier des Géants à Venise*, le *Plan de la cathédrale avec la chapelle de Luca Signorelli à Orvieto*, le *Château de Dijon* (2) et diverses *Vues des tours Notre-Dame à Paris*.

De tels éléments, nombreux et précieux, fournis annuellement par le Salon d'architecture aux études d'archéologie et surtout à l'archéologie nationale, méritent qu'on s'y arrête et justifient, croyons-nous, la mention malheureusement trop rapide que nous venons d'en faire.

II

La durée du Salon coïncidait avec l'époque de la réunion du *Congrès annuel des architectes français* sous les auspices de la Société centrale des architectes de France, et, cette année comme l'année dernière, dans les séances de ce congrès, l'archéologie n'a pas été oubliée.

En 1873, dans des Mémoires qui seront bientôt publiés, MM. César Daly, Davioud et Ruprich-Robert avaient traité, en s'aidant de nombreux dessins, plusieurs questions telles que *l'alliance intime de l'archéologie et de l'architecture et l'influence de cette double étude sur l'histoire générale de la civilisation; les amphithéâtres et théâtres anciens et les arènes de Paris; la forme et les dispositions générales des théâtres modernes en France et en Italie*. Cette année, un programme très-chargé a cependant pu comprendre — outre la part accordée au passé dans une deuxième étude de M. Hermant sur la *responsabilité des architectes*, et dans une *Revue*, faite par M. Paul Sédille, *des industries d'art en France et des moyens de les faire revivre dans les centres où elles ont brillé autrefois* — des communications accompagnées de dessins et dues à M. Fléchey, architecte à Troyes, sur la découverte récente et la restauration de *mosaïques de l'époque gallo-romaine trouvées à Paisy-Gosdon, canton d'Aix-en-Othe (Aube), ainsi qu'à Troyes*; et à M. A. Mallay, architecte à Clermont-Ferrand, sur les *fouilles entreprises l'an dernier pour la recherche des antiquités du Puy-de-Dôme*, sous le patronage de l'Académie de Clermont, fouilles avant amené la découverte de nombreux fragments d'architecture et d'objets divers.

(1) Tout l'ensemble de ce projet de M. Rouyer, fait en vue du concours ouvert pour la reconstruction de l'Hôtel de ville de Paris, y avait obtenu le second rang et une prime de 15,000 francs.

(2) Dessins dus à M. Ch. Suisse et récompensés d'une troisième médaille.

Digitized by Google

Nous-même, à l'aide de quelques croquis empruntés à plusieurs ouvrages et en nous servant de nombreux travaux des élèves de l'École d'Athènes et des savants étrangers, nous avons tenté de grouper tous les passages qui, dans l'*Iliade* ou l'*Odyssée*, ont trait à l'art des constructions, afin de présenter un essai de ce que pouvait être, comme dispositions générales et comme aspect, sinon le *palais d'Ulysse à Ithaque*, au moins un palais de chef grec au temps où écrivait Homère.

Le résumé de ces divers mémoires qui paraîtra bientôt dans les *Annales de la Société centrale des architectes*, ainsi que les notes émanant d'une commission spéciale d'archéologie prise dans le sein de cette Société, notes qui sont publiées dans son *Bulletin mensuel*, doivent suffire pour montrer que dans cette réunion d'architectes de Paris et des départements l'archéologie tient une place digne des services que, grâce à une étude approfondie, elle rend chaque jour de plus en plus à la théorie, à l'histoire et même à la pratique de l'architecture.

III

Si nous avons dû, au Salon d'architecture de 1874, constater l'absence de dessins représentant des monuments de l'antiquité proprement dite, il n'en a pas été de même dans la partie d'architecture des *Envois de Rome*. Fidèles aux traditions de la Villa Médicis, les quatre pensionnaires architectes ont en grande partie composé leur bagage officiel d'études sur les monuments de l'antiquité romaine et grecque, et, parmi les envois exposés cette année, les études faites par M. Ferdinand Dutert sur *le Forum romain sous les derniers Antonins*, études qui sont les seules appartenant à l'État (1), marquent heureusement leur place dans cette belle collection aujourd'hui

(1) En effet, d'après le double règlement de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie de France à Rome, les élèves ne doivent au gouvernement français que l'abandon du projet de restauration d'un édifice antique qui constitue leur envoi de quatrième année; leurs autres études, après une double exposition de quelques jours à Rome et à Paris, redeviennent leur propriété; mais nous croyons savoir que M. Octave Rayet, qui fut l'an dernier suppléant du cours d'archéologie à la Bibliothèque nationale, devant publier, avec l'aide du l'État, les principaux résultats (exposés par lui dans son cours) des voyages qu'il a faits en Asie Mineure avec M. Albert Thomas, alors pensionnaire de troisième année de l'Académie de France à Rome, toute la partie des dessins de ce dernier compris dans son envoi et concernant *les monuments d'Héraclée du Latmos et le temple d'Athéné Polias à Priène* se trouvera ainsi mise à la portée des architectes et des archéologues.

Digitized by Google

conservée à la bibliothèque de l'École des beaux-arts (1). C'est *la colonne Trajane*, dessinée par l'illustre Percier en 1788, qui sert de frontispice à ce portefeuille sans rival, et, de même qu'une gigantesque borne milliaire, ouvre majestueusement la voie qu'ont suivie avec tant de succès, depuis plus de quatre-vingts ans, les élèves de l'Académie de France à Rome.

Mais, suivons l'ordre de l'Exposition : M. Bernier, élève de première année, a relevé des détails de la *Basilique de Palestrine* (plan, coupe et façade de l'état actuel, ainsi que les stylobate, base et chapiteau de l'ordre corinthien) (2), et, après plusieurs autres de ses prédécesseurs, une travée du *Tabularium à Rome*, avec imposte, base et chapiteau de l'ordre dorique, ainsi que trois autres ordres doriques empruntés à Pompéi aux *portiques dits des Écoles*, du *Forum triangulaire* et du *Camp des Soldats*.

M. Ulmann, élève de deuxième année, est resté à Rome et son envoi se compose d'études très-complètes (base, chapiteau et plafond) de l'ordre corinthien du portique du *temple de Mars Vengeur* (3), temple élevé par Auguste après la bataille d'Actium et dédié seulement, dit V. Paterculus (l. II, 100) en l'an 752 de Rome. M. Ulmann a joint à ces études des détails de l'ordre du portique de la façade et de la porte d'entrée sous le portique du *palais Massimi*, palais construit sous la direction de l'architecte Baldazzare Peruzzi. En laissant de côté un ensemble de la croisée du *palais de la chancellerie à Rome*, édifice typique de l'œuvre du célèbre architecte Bramante, la partie surtout intéressante de l'envoi de M. Albert Thomas, élève de troisième année, est celle relative à ses voyages en Asie Mineure (4) et comprend :

1° Le plan général des *Monuments d'Héracide du Latmos* (5), plan

(1) Voir la liste de ces études comprenant un millier de feuilles de dessins et une soixantaine de mémoires à l'appui dans le récent *Catalogue de la bibliothèque de l'École des beaux-arts*.

(2) Cet édifice avait déjà été étudié en 1845 par M. Tétaz, alors élève de troisième année, et les dessins de notre regretté confrère furent offerts en 1866, par sa veuve, à la bibliothèque de l'École des beaux-arts.

(3) Édifice déjà relevé par M. Gasse en 1803 et par M. Uchard en 1843 : leurs dessins sont à la bibliothèque de l'École des beaux-arts.

(4) Voir note, p. 168.

(5) Outre l'*agora* et le *prytanée* dont il est question dans la note suivante, ce plan présente encore les emplacements de fortifications d'un haut intérêt et diverses ruines, telle qu'une exèdre, une enceinte carrée avec portique, une seconde enceinte avec, au centre, un autel d'Auguste accompagné de deux colonnes votives et d'un cadran solaire dédié à l'un des Ptolémées, etc.

Digitized by Google

dont la description a fourni cet hiver deux fort intéressantes leçons à M. O. Rayet, d'après lequel les ruines d'Héraclée sont celles qui offrent les dispositions les plus antiques et les mieux conservées d'une *agora grecque* (1);

2° Une étude complète (état actuel, essai de restauration et détails) du *temple d'Athéné Polias à Priène*, temple ionique, hexastyle, périptère, reconstruit par Pythios (Vitruve, l. VII, *Præf.*) vers l'an 330 av. J.-C. (2), et dans lequel l'ornementation à la fois peinte et sculptée, de nombreux fragments de sculptures, et des bases de colonnes d'une richesse de moulures inusitée, témoignent d'une des phases les plus intéressantes du développement de l'art grec et de l'emploi brillant de l'ordre ionique en Asie Mineure.

M. Ferdinant Dutert a, comme nous l'avons dit plus haut, envoyé, pour sa quatrième année, une série de dessins sur *le Forum romain sous les derniers Antonins*. Ce sujet a tenté déjà de nombreux artistes, étrangers et français, et, pour ne parler que de ces derniers, Huyot (3), Léveil (4) et MM. Normand (5) et Moyaux (6) entre autres, ont essayé une restauration totale ou partielle de ce centre de la vie

(1) Voir, au sujet de l'*agora grecque*, le savant article de MM. E. Caillemer et Guillaume dans le premier fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, in-4, Paris, Hachette, 1873. L'agora d'Héraclée offrait en plan un rectangle d'environ cent quatre-vingt mètres de longueur sur soixante de largeur et était bornée, au sud, par un vaste édifice, de style archaïque et peut-être d'ordre ionique, ayant deux étages renfermant chacun neuf chambres et que l'on peut croire avoir servi de *prytanée*. A l'est et à l'ouest, deux portiques continus, d'ordre dorique, n'étaient interrompus que par une entrée placée dans chaque, en face l'une de l'autre, et environ vers le milieu. Au nord, des rochers naturels fermaient cette enceinte.

(2) L'inscription suivante,

ΒΑΣΙΛΕΥΣΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ
ΑΝΕΘΗΚΕΤΟΝΝΑΟΝ
ΑΘΗΝΑΙΗΙΓΟΛΙΑΔΙ

Βασιλεὺς Ἀλέξανδρος ἀνέθηκε τὸν ναὸν Ἀθηναίῃ Πολιάδι.

reproduite par M. Albert Thomas et déjà publiée par Chandler (*Ant. Ion.*, I, 15), Choiseul-Gouffier (*Voy. pitt.*, I, p. 183), Boeckh, *C. I. G.*, II, n° 2904), et Le Bas et Waddington (*Asie Min.*, *Inscr. gr. et lat.*, III, n° 187), indique la dédicace que fit de ce temple Alexandre le Grand; elle est d'un précieux secours pour établir cette date.

(3) Grand plan de Rome in-fol., dessiné à Rome en 1821 et représentant les monuments de cette ville sous les Antonins.

(4) Envoi de Rome, année 1837 (Bibl. de l'École des beaux-arts).

(5) Envoi de Rome, année 1850 : partie du Forum romain au pied du *clivus Capitolinus* (Bibl. de l'École des beaux-arts).

(6) Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, 3e édit., t. I, lettre III, pl. III et V.

Digitized by Google

politique de Rome et du monde entier, soit à l'époque d'Auguste et de Tibère, soit sous les Antonins. Les dessins de M. F. Dutert comprenant l'état actuel, l'état restauré et de nombreux détails trouvés dans les fouilles en cours d'exécution à Rome, viennent ajouter de précieux documents à ceux déjà fournis par ses devanciers, fixent plus nettement encore la forme trapézoïdale que devait avoir cette place unique au monde, et donnent surtout, en plan et en élévation, une idée assez complète d'un certain nombre d'édifices, parmi lesquels on peut citer les suivants : *Curie Julia*, *Basilique Emilia*, *Temple d'Antonin et Faustine*, *Temple et bois de Vesta*, *Palais des Césars*, *Temple de Jules César*, *Temple des Dioscures*, *Basilique Julia*, *Arc de Tibère*, *Pile d'Horace*, *Temple de Saturne*, *Temple de la Concorde*, *Temple de Vespasien*, *Portique des douze Dieux*, *Temple de Jupiter Tonnant*, *Tabularium*, et enfin les *Rostres* ou *tribune* (1).

Ajoutons que dans les détails d'ordres, si consciencieusement traités par M. F. Dutert et joints aux ensembles de son envoi, se trouve un chapiteau d'ordre dorique, provenant de l'ordre inférieur de la basilique Julia, qui est à noter comme originalité. Au reste, ce travail, très-apprécié déjà des archéologues romains qui ont suivi les consciencieuses études de M. F. Dutert, nous paraît appelé à rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent aux nombreux problèmes d'archéologie qui se posent à propos du Forum romain aux diverses phases de son existence. Nous ne craignons donc pas de le dire et de le répéter, à une époque où on discute parfois l'utilité de semblables travaux, l'ensemble de ces envois des pensionnaires architectes est une heureuse consécration des études faites à la Villa Médicis et de l'importance incontestable conservée par l'Académie de France à Rome.

CHARLES LUCAS.

(1) Voir, sur cette tribune ou plutôt sur la première tribune et sur quelques-uns des monuments qui précèdent, les notes d'un travail sur les *Découvertes récentes faites dans le Forum romain* (*Rev. archéol.*, janvier 1878).

Digitized by Google

NOTES

SUR LES

MOSAIQUES CHRÉTIENNES DE L'ITALIE

I

L'ARC TRIOMPHAL DE SAINTE-PRAXÈDE

La belle mosaïque de Sainte-Praxède, célébrée par des connaisseurs tels que Jules Renouvier, M. Vitet, M. Rio, abonde en difficultés qui jusqu'ici ne nous paraissent pas avoir reçu une solution satisfaisante. Les compositions de l'arc triomphal, — la Jérusalem céleste, les chœurs des élus, — celles de la chapelle Saint-Zénon, — la madone avec le monogramme latin, la « Theodora episcopa » avec le nimbe carré, — etc., etc., sont autant de problèmes sollicitant l'attention des archéologues.

Nous allons essayer de résoudre celui qui s'attache à la première de ces peintures et qui, depuis bientôt deux cents ans, donne lieu aux systèmes les plus contradictoires.

La Jérusalem céleste, exécutée comme les autres parties de la mosaïque sous le pontificat de saint Pascal, 817-824, occupe le milieu de l'arc triomphal. C'est une enceinte irrégulière, percée de deux portes et formée de blocs d'or et de pierres précieuses, conformément à la description qu'en donne l'Apocalypse : « Erat autem structura muri ejus ex jaspide : ipsa vero civitas aurum purum, similis vitro puro. Et fundamenta muri urbis omni lapide pretioso ornata, etc. » (c. XXI, v. 18 et s.).

Dans cette enceinte se tiennent vingt et un personnages. D'abord, au centre, dominant tous ses compagnons, le Christ, la droite levée comme pour bénir (1); il est vêtu d'une tunique rouge brochée d'or; son nimbe est crucifère. A ses côtés on aperçoit deux anges.

(1) Dans un dessin colorié faisant partie du recueil de Ciacconio (Bibl. du Va-

Digitized by Google

A notre gauche, au premier plan, se trouvent une sainte et sept saints, tous debout, le bas du corps caché par le mur. La sainte lève les mains vers le Christ, soit pour l'implorer, soit pour le vénérer. Sa robe est formée d'une étoffe d'un ton jaunâtre; un manteau noir couvre sa tête, comme le ferait un capuchon. Ses voisins portent sur leurs mains voilées la couronne d'oblation traditionnelle. Le premier d'entre eux, le plus rapproché du Christ, se distingue par un costume assez semblable à celui que nous venons de décrire : tunique jaune à plis rouges, manteau de couleur foncée. Derrière eux, à l'extrême gauche, un homme imberbe étend vers le Christ un phylactère déplié sur lequel est écrit : LEGE.

A notre droite, le premier plan est occupé d'abord par une sainte dont le vêtement et la parure sont infiniment plus mondains que ceux de sa voisine; l'or brille sur sa robe de pourpre; autour du cou elle porte un collier de perles, sur la tête un diadème. Elle lève également les mains vers le Christ. Puis vient un saint, à barbe et à cheveux blancs, tenant un objet doré d'une forme assez indistincte, dans lequel on finit cependant par reconnaître une clef. Il est suivi de cinq autres saints, portant, comme ceux de gauche, des couronnes d'oblation. Derrière eux, à l'extrême droite, un vieillard à barbe blanche étend vers le Christ ses mains couvertes d'un pan de son manteau. A côté de lui est placé un ange, portant le baculus d'or, et vêtu d'une tunique rouge qu'orne un clavus en losange, semblable à celui de Justinien à Saint-Vital de Ravenne, de saint Théodore à Saints-Cosme-et-Damien, de saint Prime à Saint-Etienne-le-Rond. Ciampini a pris cet ange pour un saint et l'a fait représenter sans ailes, ce qui est contraire à la réalité (1).

Toutes ces figures ont un nimbe. Celui des anges est bleu clair, frangé de blanc; celui des saints doré. Le costume, sauf les exceptions que nous avons signalées, se compose de tuniques blanches.

En dehors de l'enceinte, des deux côtés de l'arc, on voit, entre saint Pierre et saint Paul, divers groupes d'élus s'avançant vers la cité divine. Nous ne nous occuperons pas d'eux pour le moment (2).

tican, fonds latin, n° 5407, f° 16) et exécuté vers la fin du XVI° siècle, il bénit très-distinctement à la latine; mais il y a lieu de suspecter l'exactitude de cette reproduction. Sur la mosaïque le geste manque de netteté.

(1) *Vetera Monimenta*, t. II, p. 145.

(2) Selon les uns ce sont les cent quarante-quatre mille enfants d'Israël marqués

C'est sur la question de savoir quels sont les dix-huit saints occupant (déduction faite du Christ et des anges) l'intérieur de la Jérusalem céleste, que porte le débat ci-dessus mentionné.

Le premier en date des historiens de la mosaïque, Ciampini, n'essaye même pas de le deviner et se contente de donner de cette scène une description vague et banale : « In arcus summitate quædam civitas apparet, in cujus medio stat Christus, sinistra globum cruce insignitum sustinens; ad dexteram est Angelus, utpote etiam ad sinistram alter, itidem novem ad dexteram, totidemque ad sinistram visuntur virorum figuræ diadematæ, veluti dona offerentes... Qui vero intra muros cum diadematibus circumstant, a musivario ad sanctos indicandos efformati fuisse arbitror, qui æterna beatitudine fruuntur (1). » Soixante ans plus tard, Bianchini reproduit textuellement les paroles du savant prélat, sans y ajouter la moindre observation (2). D'Agincourt (éd. ital., IV, p. 133), Müller (3), Nibby (4), Platner (5) émettent également l'avis que nous avons affaire à de simples élus, sans se préoccuper des nombreuses invraisemblances de cette explication.

A une époque plus rapprochée de nous, l'auteur d'un livre plein d'érudition et de goût, livre qui a beaucoup contribué à répandre l'étude des mosaïques, s'est efforcé de déterminer au moins les noms des principaux d'entre les habitants de la cité sainte. Pour des raisons que nous exposerons plus loin, il nous est impossible d'adopter en entier les résultats de ses recherches. « Jésus-Christ, dit-il, oc-

du sceau. Selon d'autres (Boldetti, *Osservazioni sopra i Cimeterj*, p. 230) ils représenteraient la translation des corps des martyrs opérée par les soins de Pascal Ier. Une composition analogue ornait un des triclinium construits par Léon III. Onofrio Panvinio, dans son histoire manuscrite du Latran (1562), la décrit comme suit : « Extra absidam in pariete e musino quoque picti sunt XXIIII seniores et aliquot ex CXLIIII millia signatis Apocalypsis cum quatuor angelis ab imperito artifice. » *De sacrosancta Basilica, Baptisterio, et Patriarchio Lateranensi libri quatuor*, Bibl. Barberini, XLIX, n° 14, p. 253.

(1) *Loc. cit.*

(2) *Demonstratio historiæ ecclesiasticæ*. Rome, 1752, t. II, p. 235.

(3) *Die bildlichen Darstellungen im Sanctuarium der christ. Kirchen*. Trèves, 1835, p. 56. Ce savant a pris pour des pains les couronnes que l'on aperçoit dans les mains de nos personnages.

(4) *Roma nell' anno* 1838, parte mod., t. I, p. 671. « La citta santa cogli eletti e gli angeli che ne tengon la guardia. »

(5) *Beschreibung der Stadt Rom*, t. III, 2e partie, p. 246. Ce dernier propose une légère variante. Selon lui, la mosaïque représente des « saints offrant au Christ leur couronne de martyrs en témoignage du triomphe remporté dans le combat soutenu pour la foi ».

Digitized by Google

cupe le centre; un ange est à sa droite, un ange à sa gauche; sainte Praxède et sainte Pudentienne sont à ses pieds; Pudens, leur père, vers l'extrémité à gauche; Novatus et Timothée, leurs frères, à l'extrémité opposée; au premier rang, les élus du Seigneur, six à droite, sept à gauche (1). »

Plus récemment encore, MM. Crowe et Cavalcaselle ont cru voir dans cette peinture « une représentation singulièrement réaliste de la Jérusalem céleste, dans laquelle les anciens (d'Israël) rendent hommage au Christ » (2).

Enfin, le dernier savant qui s'est occupé de la question, M. Fontana, en est revenu purement et simplement au système de Ciampini (3).

La solution du problème, qu'on a été chercher assez loin, se trouve presque tout entière dans les autres parties de la mosaïque dont le pape Pascal a fait orner l'église Sainte-Praxède.

Commençons par les deux saintes. Celle de gauche, aux vêtements de deuil, à la tête voilée, est la Vierge, conçue non comme reine des cieux, mais comme *mater dolorosa*. Nous la retrouvons sous le même aspect sur le portail, ainsi qu'à l'intérieur de la chapelle Saint-Zénon. La couleur seule de son costume diffère, étant dans l'un des cas d'un bleu foncé, dans l'autre tout à fait noire. Deux autres mosaïques romaines, celle de Saints-Nérée-et-Achillée, exécutée sous Léon III, et celle de S. Maria in Dominica exécutée sous le même Pascal Ier, nous montrent un type peu dissemblable.

La sainte de droite, qui lui fait pendant, offre une ressemblance parfaite, en ce qui touche la parure et l'habillement, avec l'image des deux saintes sœurs Praxède et Pudentienne exécutée en mosaïque dans la concha de la tribune. Comme l'église est consacrée à la première d'entre elles, à sainte Praxède, il est probable que c'est elle que l'artiste a voulu placer sur l'arc triomphal, aux pieds du Christ, en face de sa Mère.

Le personnage debout à côté de la Vierge serait plus difficile à reconnaître, s'il ne figurait dans la chapelle de Saint-Zénon, sous des traits et avec un costume absolument identiques, — barbe et cheveux d'un châtain foncé, tunique jaune à plis rouges, manteau noir, — ayant son nom écrit derrière lui en lettres d'or :

(1) *Les Mosaïques chrétiennes des basiliques et des églises de Rome*. Paris, 1857, p. 63.

(2) *Geschichte der ital. Malerei*. Leipzig, 1869 et s., t. I.

(3) *Musaici della primitiva epoca delle chiese di Roma*. Rome, 1870, p. 11.

Digitized by Google

— S C S I O H A N N I S

C'est saint Jean-Baptiste. Quant à saint Jean l'Évangéliste, nous allons le rencontrer tout à l'heure parmi les apôtres.

La présence du Précurseur à côté de la Vierge et de la patronne de l'église n'a rien d'étonnant. Dans une mosaïque antérieure de près de deux siècles, celle de l'oratoire de saint Venance (639-642), nous le voyons au milieu d'une assemblée composée, peu s'en faut, comme celle qui remplit l'enceinte de la Jérusalem céleste.

Les six figures vêtues de blanc, qui lui succèdent à notre gauche, et les six qui occupent notre droite, ne peuvent être que les douze apôtres (1). Les deux d'entre eux qui sont le plus près du Christ, sont évidemment, à gauche saint Paul, à droite saint Pierre. Nous les rencontrons quatre fois encore sur les murs de Sainte-Praxède, à savoir : sur l'arc triomphal, en dehors de l'enceinte; puis dans la tribune; puis sur le portail de la chapelle Saint-Zénon; enfin à l'intérieur de cette même chapelle. Dans ces différentes représentations leur type reste invariable. Saint Paul se reconnaît à son front haut et découvert, à sa barbe pointue, fort noire; saint Pierre à sa barbe blanche, à ses cheveux crépus. Ce dernier tient en outre une clef d'or, comme nous l'avons déjà fait observer. Il ne peut pas subsister l'ombre d'un doute sur leur identité.

Quant à leurs compagnons, il suffit de les comparer, l'un après l'autre, aux portraits en médaillon qui sont disposés en demi-cercle, des deux côtés du Christ, sur le portail de la chapelle déjà si souvent mentionnée, pour acquérir la conviction que nous avons affaire, dans les deux cas, aux mêmes personnages, c'est-à-dire aux apôtres. La ressemblance est complète; seul l'ordre dans lequel ils sont rangés diffère. (C'est ainsi, par exemple, que le dernier de gauche de l'arc triomphal est devenu l'avant-dernier de gauche sur le portail, et *vice versa*.) En nous aidant d'autres portraits des apôtres ornant l'intérieur de la chapelle et accompagnés chacun d'une inscription, nous pourrions même désigner un à un tous ceux qui se trouvent dans la Jérusalem céleste. Mais pour le moment cette recherche nous entraînerait trop loin.

Il nous reste à montrer quels sont les deux personnages placés sur le second plan, aux deux extrémités de la cité sainte, étendant les mains vers le Christ, comme pour le signaler à l'attention des

(1) C'est ce que J. Renouvier déjà avait deviné, sinon établi, dans ses *Notes sur les monuments gothiques de quelques villes d'Italie*. Caen, 1841, p. 118.

Digitized by Google

fidèles, au lieu de lui offrir humblement leurs couronnes. Ici encore il n'est pas permis d'hésiter : ce sont deux prophètes, probablement Isaïe et Jérémie. Ils ont annoncé la venue du Christ, et à ce titre figurent plus d'une fois à ses côtés, dans l'attitude de « prophètes prophétisant ». Leur introduction dans les peintures ou mosaïques a eu lieu plus tôt qu'on ne l'admet généralement. Nous les trouvons déjà dans l'église Saint-Vital de Ravenne (1), tous deux nimbés, comme à Sainte-Praxède ; puis à Santa Maria in Dominica, ainsi que dans la cathédrale de Capoue (2). Pendant le moyen âge proprement dit, ils s'offrent à nous dans les mosaïques de Santa Maria in Trastevere, Santa Francesca Romana (Isaïe et Baruch), Saint-Clément, etc. Antérieurement à cette époque on les rencontre dans des peintures des catacombes et sur des sarcophages, dont M. l'abbé Martigny a donné la liste dans son *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*.

Si nous avons insisté sur cette question d'iconographie, c'est qu'elle nous a paru présenter un intérêt tout spécial, comme se rapportant à un monument de date certaine, et à un sujet nouveau pour les artistes de l'époque carlovingienne. Il nous faudrait, pour compléter notre étude, rechercher les éléments à l'aide desquels a été composée cette interprétation si originale du texte de l'Apocalypse, ainsi que les imitations auxquelles elle a donné naissance. Ce sera peut-être là l'objet d'un second travail.

EUG. MUNTZ.

(1) Photographiés dans la collection Ricci, nos 20 et 21.

(2) Ciampini a encore vu et fait graver cette dernière mosaïque, qui était de la fin du IXe ou du commencement du Xe siècle (*Vet. Monim.*, II, p. 166). Furietti, par contre (1752), en parle comme d'un ouvrage détruit, *de Musivis*, p. 86.

Digitized by Google

LES

MARTYRS CHRÉTIENS

ET LES

SUPPLICES DESTRUCTEURS DU CORPS

Parmi ceux qui ont étudié les Actes des martyrs chrétiens, quelques-uns se sont arrêtés à un fait digne de remarque par sa fréquente reproduction. Des auteurs de livres sur la magie, et entre autres Delrio, se sont demandé comment des saints jetés dans les flammes, dans les flots, livrés aux bêtes féroces, ont été, par une grâce d'en haut, soustraits à ces terribles dangers, tandis que la protection divine leur a manqué dès que leurs bourreaux les ont frappés avec le fer (1). Un demi-siècle plus tard, Thomas Hurtado revient sur ce point et conclut, avec Delrio, que le sacrifice des martyrs s'est accompli sous cette dernière forme parce que le glaive est l'instrument ordinaire et régulier de la justice (2). En 1757, un prêtre italien, Baruffaldi, consacre au même sujet une interminable dissertation et se range à l'opinion ancienne, en ajoutant que le fait signalé s'est produit par la volonté de Dieu (3). « Mais c'est là le point en litige, « objecte Arevalo dans ses notes sur Prudence; il reste maintenant « à expliquer pourquoi Dieu en aurait décidé ainsi. » Puis, il ajoute que s'il a été donné aux saints de défier les plus terribles des supplices infligés à leur constance, c'est afin de montrer clairement

(1) Delrio, *Disquisition. magic.*, l. I, q. 21. Ed. de 1604, t. I, p. 186, 187.

(2) P. Th. Hurtado, *Resolutiones orthodoxo-morales de vero martyrio*, p. 144. Resol. XXXV, sect. IX.

(3) *Nuova raccoltà d'opuscoli scientifici e filologici*. Venezia, 1757, p. 255-355. *Del colpo di spada o qualunque ferro tagliente non mai vano o fallace nel decapitare o dar la morte a i martiri di Cristo.*

Digitized by Google

qu'elle découlait de source divine. Ce que l'on a dit avant lui ne le satisfait guère, et sa propre explication ne paraît de même le contenter qu'à demi (1).

Bien qu'il s'agisse ici d'un fait sur la réalité duquel les anciens eux-mêmes sont parfois loin de s'accorder (2), et qu'accompagnent trop souvent des circonstances toutes légendaires, la multiplication des récits qui le mentionnent appelle l'examen, et la solution de la question qu'il soulève me paraît devoir être cherchée non point, comme on l'a fait, par voie de conjecture, mais par l'emploi des procédés ordinaires de la critique.

Le premier soin doit être de réunir, ce que l'on n'a pas encore songé à faire, les textes qui serviront de base à la discussion; et, si je m'égare dans leur étude, j'aurai du moins facilité ici l'examen du problème à résoudre.

L'une des relations les plus connues en rectifie tout d'abord les termes, en montrant que le fer n'était pas le seul instrument de supplice infaillible, quand d'autres étaient demeurés sans effet. Le bûcher de sarments et de roseaux sur lequel saint Romain devait périr, fut noyé, dit Eusèbe, par une pluie miraculeuse et ne put être allumé; après ce fait et un autre que les anciens signalent également comme un prodige, le martyr, jusqu'alors protégé par le Seigneur, est étranglé dans sa prison (3). Demeuré debout et inattaquable au milieu des flammes, saint Polycarpe succombe sous un coup de poignard (4). Les gladiateurs égorgent avec l'épée saint Tarachus et ses compagnons qu'avaient épargnés les bêtes féroces (5). On décapite Firmus et Rusticus que le feu du bûcher n'a pu atteindre (6). Les relations que Ruinart n'a pas comprises dans son recueil des *Acta sincera* présentent souvent des traits semblables. Saint

(1) *Prudentii carmina*. Ed. Romæ, 1789, p. 884 et 1219.

(2) D'après les textes occidentaux, sainte Agnès, préservée des flammes, aurait été tuée par le glaive; selon les relations orientales, elle aurait péri sur le bûcher. (Voir à la fin des *Actes de sainte Agnès*, par Mgr Bartolini, la réunion des textes relatifs à cette martyre.)

(3) « Duo mirabilia », *Eusebii Pamphili opuscula*, ed. Sirmond., p. 95; *De martyribus Palæstinæ*, c. II; Prudent., *Perist.*, X; S. Rom., v. 846 et suivants. Cf. Tillem., *Hist. eccles.*, t. V, p. 210.

(4) Ecclesiæ Smyrnensis epistola, de martyrio S. Polycarpi, § XV et XVI (Ruinart, *Acta sincera*, éd. de 1715, p. 43).

(5) Acta s. Tarachi, § X et XI (*Acta sincera*, p. 446).

(6) Maffei, *Istoria diplomatica*, p. 309, 310, et *Acta sincera*, éd. de Vérone, p. 547.

Digitized by Google

Cyrille, sainte Agnès, saint Zénon périssent de même sous le glaive, après avoir défié l'atteinte du feu (1).

Empruntés aux écrits des Pères, aux meilleurs Actes des martyrs, à ceux qui, bien que suspects en certains points, n'en procèdent pas moins, dans leur ensemble, de traditions, de récits répandus aux premiers âges de l'Église, les exemples que je viens de citer pourraient être augmentés de beaucoup d'autres. Ils suffiront à établir l'existence du fait relevé par nos prédécesseurs, et dont l'explication me semble devoir être cherchée dans l'étude des croyances vulgaires aux temps antiques.

I

Tout semble avoir été dit et écrit sur la constance des martyrs; il n'est point de formule d'éloges que l'admiration de leurs contemporains, celle des âges suivants n'aient épuisée, et cependant, si, reportant ses regards vers les siècles où tant de chrétiens périrent pour le nom du Seigneur, on se pénètre des idées répandues alors dans le monde, le sacrifice d'un grand nombre de saints prend des proportions plus hautes. Il ne s'agit plus seulement pour eux de tortures défiées, d'angoisses surmontées, de silence imposé à la chair frémissante sous la main du bourreau. La résistance aux fureurs des idolâtres exigeait quelquefois un plus grand effort; ceux qui se résignaient à périr sur le bûcher, dans les flots, sous la dent des bêtes féroces, devaient s'armer devant la mort d'une résolution plus haute.

Aux yeux de la foule, en effet, l'anéantissement du corps venait en même temps faire obstacle à la résurrection promise, à la future béatitude. En vain le Seigneur avait dit : « Ceux qui peuvent tuer « le corps ne sauraient tuer l'âme »; l'étrange persuasion dont je parle était entrée, et pour longtemps, dans l'esprit de la masse des fidèles.

Les anciens âges lui avaient légué, en cet endroit, de sombres terreurs. Répandue chez les israélites aussi bien que chez les idolâtres, l'horreur pour le défaut de sépulture régnait toujours dans les esprits, et la croyance aux malheurs appelés sur les morts par la privation du tombeau devait rester, si je puis parler ainsi, l'un des dogmes de la multitude.

(1) Adon et *Martyrol. rom.*, 9 jul.; Acta S. Agnetis, c. I, § 11, Bolland., 21 jan.; Acta s. Zenonis et Zenæ, c. II, § 15 et 16, Bolland., 23 jun.

Digitized by Google

Les cadavres des maudits étaient abandonnés sur le sol, livrés aux injures de l'air, à la voracité des bêtes sauvages. Ainsi avait-il été fait pour Joachim, pour Jézabel, et plus tard pour saint Étienne accusé de blasphème (1). Vingt fois, l'antiquité classique nous montre errantes et tourmentées les âmes des morts restés sans sépulture, Elphénor, Patrocle, Palinure, Crassus, Archytas et tant d'autres (2). Jusqu'au jour où les derniers devoirs furent rendus à Caligula, la maison où il avait péri resta troublée de bruits épouvantables (3). Pline, Lucien, avant eux le vieux Plaute, parlent de fantômes apparus pour demander un tombeau (4). A ceux qui n'avaient point obtenu la *justa sepultura*, le passage du Styx était fermé, et durant un siècle leurs ombres erraient désolées sur ses rives (5).

Aussi était-ce un crime irrémissible que de ne pas ensevelir suivant les rites accoutumés ceux que venait de frapper la mort. Le prestige même de la victoire n'avait pu sauver les généraux coupables de n'avoir pas relevé les corps des Athéniens tombés dans le combat des Arginuses (6); et plus tard un autre navarque, Chabrias, laissait volontairement échapper les fruits d'un succès militaire pour recueillir et ensevelir ses morts (7).

Les criminels seuls devaient être privés du repos de la tombe; les corps des traîtres, des ennemis de la patrie, des grands coupables étaient ignominieusement abandonnés, et parfois même l'humanité des Romains recula devant l'application d'une pareille rigueur (8).

C'était déjà trop, semblait-il, qu'un sort impitoyable condamnât les naufragés à demeurer sans sépulture. Sous cette forme, le trépas apparaissait plus redoutable et plus horrible; devant elle les anciens ne trouvaient qu'un seul et même cri de terreur. Être la pâture des poissons, perdre l'espoir de la sépulture qui assurait le repos éternel,

(1) *Jerem.*, XXII, 19; XXXVI, 30; IV *Reg.*, IX, 10; *Epist. s. Luciani de revelatione corporis Stephani martyris primi*, § 3 (s. August., ed. Bened., t. VII, appendix).

(2) *Odyss.*, XI, 73; *Iliad.*, XXIII, 71; Virg., *Æn.*, VI, 337; Lucan., *Phars.*, I, 11; VIII, 392, 393; Horat., *Od.*, I, 28.

(3) Suet., *Calig.*, LIX.

(4) Plin., *Epist.*, VII, 7; Lucian., *Philopseud.*, XXXI; Plaut., *Mostell.*, II, 2, v. 497.

(5) Virg., *Æn.*, VI, 315-383. Cf. Tertull., *De anima*, c. LVI.

(6) Xenophon, *Hellen.*, I, 7.

(7) Diod. Sicul., XV, 35; cf. Egger, *Observations sur un fragment oratoire en langue grecque* (*Revue archéol.*, 1862).

(8) Plut., *In Anton.*, II; l. 1, 2, 3, *De cadav. punitor* (*Digest.*, XLVIII, 24); Paul., *Sentent.*, I, XXI, 16.

Digitized by Google

c'était là un sort que le plus grand nombre ne pouvait envisager sans troublé. Exilé, résigné à tout souffrir, Ovide, au milieu d'une tempête, s'écriait : « Je ne crains pas de périr; je crains la mort terrible « qui me menace. Que j'échappe au naufrage et je saluerai le trépas « comme un bienfait. On se console du moins, en expirant, d'aban- « donner son corps à la terre, de laisser ses restes à qui nous aime, « d'espérer un sépulcre et de ne pas être jeté en pâture aux monstres « de la mer (1). »

Obtenir un tombeau pour sa dépouille, tel était le vœu, le but suprême. En racontant un accident de mer dans lequel il a failli périr, Synésius nous introduit au milieu des voyageurs affolés. « Tout à coup, dit-il, quelqu'un s'écrie qu'il faut se mettre au cou « le peu d'or que l'on peut avoir ; on obéit, chacun s'attache ou l'or « ou les objets de prix; les femmes se préparent et distribuent des « cordonnets à qui en manque. C'est un usage qui a sa raison d'être. « Le cadavre du naufragé doit porter avec lui le prix de sa sépul- « ture. Celui qui rencontre le corps sur le rivage et profite de cette « trouvaille, redoutera la colère céleste s'il ne rend à qui l'a enrichi « une faible part de ce qu'il en a reçu. C'est dans cette pensée que « se préparent tous mes compagnons d'infortune (2). »

Synésius n'est pas le seul qui nous renseigne en cet endroit. Une lettre d'Alciphron rapporte l'entretien de gens qui ont vu, du rivage, les fureurs d'une mer agitée. « Attendons, dit l'un d'eux, que la « tourmente s'apaise et que le ciel redevienne serein ; nous irons « visiter la grève, et si les vagues y ont jeté le corps de quelque « naufragé, nous l'ensevelirons suivant les rites. Immédiate ou non, « la récompense d'un tel acte de piété est certaine; sans parler des « objets de valeur qu'on espère rencontrer et recueillir, le sentiment « du devoir accompli satisfait et relève le cœur (3). »

Avec la crainte d'être privé du bienfait de la sépulture, une autre pensée troublait encore les malheureux menacés de périr dans les flots. Vaguement indiquée dans un passage où Philon explique comment l'homme doit vivre et mourir dans son élément (4), elle est nettement développée par des écrivains d'un âge postérieur. Homère, disait Servius commentant une exclamation d'Énée, Homère enseigne que le trépas des naufragés est chose horrible; car l'âme est

(1) *Trist.*, I, n, v. 51-56.
(2) *Epist.* IV. Fratri Evoptio.
(3) Lib. I, epist., X ; ed. Bergler, t. I, p. 55, 56.
(4) *Adversus Flaccum*, ed. Mangey, t. II, p. 544.

Digitized by Google

de feu et s'éteint pour toujours dans l'élément qui lui est contraire (1). La scène de la tempête décrite par Synésius témoigne de la même croyance. « Je l'atteste, dit-il, par la divinité que vénère la philo- « sophie, je ne pouvais, devant un tel péril, me défendre de songer « à Homère; peut-être, pensais-je, il a dit vrai lorsqu'il explique « que l'âme des noyés périt avec eux. » Synésius n'était pas le seul passager qui se troublât l'esprit d'une pareille crainte. Des soldats, ses compagnons de voyage, tirent à la fois leurs épées. « Je les in- « terroge, poursuit-il; ils me répondent que, dans un naufrage, « mieux vaut jeter son âme au vent que de la perdre au fond des « mers; c'était penser instinctivement comme le poëte, et je les en « approuvai (2). »

Le Dieu de la philosophie que prend à témoin Synésius n'aurait point, je pense, applaudi aux secrètes émotions de son adepte. Depuis longtemps, les philosophes avaient cherché à réagir contre les terreurs du vulgaire. Un hémistiche de Virgile, un vers de Mécène, un autre de Lucain, un texte de Pétrone montrent que tous n'acceptaient pas un semblable préjugé (3). Sénèque écrivait ces paroles dignes d'être prononcées par une bouche chrétienne: « L'âme divine, « prête à sortir du corps, ne s'inquiète pas de sa dépouille. Qu'im- « porte que ces restes disparaissent par le feu, soient recouverts de « terre ou déchirés par les bêtes sauvages? Celui qui ne tremble ici- « bas devant aucune menace ne craindra pas pour son corps ina- « nimé les fureurs qui, pendant la vie, ont été impuissantes à l'é- « mouvoir. Je ne redoute ni l'abandon de mon cadavre ni les « crochets infâmes qui pourraient le traîner (4). »

Vains efforts de la philosophie contre d'instinctives terreurs. Ovide, Virgile, Horace, Properce, Philon, Synésius avant sa conversion au christianisme, de nombreuses pièces insérées dans l'Anthologie grecque en attestent la persistance (5), et une révolution profonde pouvait seule les atteindre dans leur base, en jetant dans le monde d'autres idées sur les destinées de l'âme immortelle.

(1) *In Æneid.*, I, 98 : « *Ingemit*, non propter mortem; sequitur autem, *O ter quaterque beati;* sed propter mortis genus. Grave est enim, secundum Homerum, perire naufragio, quia anima ignea est et extingui videtur in mari, id est in elemento contrario. »

(2) *Epist. cit.*

(3) *Æn.*, II, 646; Senec., *Epist.* XCII; Lucan., *Phars.*, VII, 723; Petron., *Satyr.*, CXV; cf. s. August., *Civ. Dei*, I, XII in fine.

(4) *Epist.*, XCII. Voir sur ce thème des philosophes, Lactance, *Inst. div.*, VI, 12.

(5) Voir ci-dessus pour Ovide, Virgile, Horace, Philon et Synésius. Propert., III, VI, v. 9. *Antholog. græca*, Sepulchralia, nos 265 et suivants.

Digitized by Google

II

Il était donné au christianisme d'accomplir cette œuvre difficile; mais la lutte devait être longue; avant de disparaître à jamais, le tenace préjugé des anciens devait se déplacer et revêtir une forme adaptée aux idées nouvelles.

Avec les doctrines chrétiennes s'évanouissent la crainte du Styx infranchissable, des rigueurs de Caron, vieilles fables dont s'étaient égayés les philosophes (1). Mais une secrète inquiétude succédait aux terreurs des païens; détruit par une mort violente, le corps ressusciterait-il? Sa disparition ne mettrait-elle pas au néant la récompense promise? Le chrétien renaît pour que son être participe tout entier au jugement; si le corps ne sort point du tombeau, l'âme ne peut recevoir la couronne, elle est exclue à tout jamais de la béatitude céleste (2). Telle était la doctrine enseignée par les Pères, et l'une de ses applications à coup sûr les plus inattendues est fournie par un texte de Lactance non signalé jusqu'à cette heure. Dans la pensée de l'écrivain, la règle dont je parle s'était étendue jusqu'à Jésus lui-même. « Si le Seigneur a accepté, dit-il, le supplice de la mise en « croix, c'est que son corps devait rester entier et que la mort, sous « cette forme, ne mettait pas obstacle à sa résurrection (3). »

Comment espérer se soustraire à la loi subie par celui dont la mort, le séjour aux lieux sombres, la résurrection, étaient le type de nos fins dernières (4)?

Le début de la *Cité de Dieu* nous montre quel lien étroit la masse des fidèles établissait entre la conservation du corps et sa reconstitution future. Un terrible désastre avait fondu sur Rome; les hordes d'Alaric venaient de la couvrir de sang et de ruines; des milliers de cadavres avaient été abandonnés sans sépulture. Écoutons les enseignements donnés par l'évêque d'Hippone à ceux que troublait ce dernier malheur :

(1) Cic., *Tuscul.*, I, 5, 6; Senec., *Epist.*, XXIV; Juven., *Sat.*, II, v. 149-152; cf. s. August., *De cura pro mortuis gerenda*, c. I et IX.

(2) Tertull., *Apolog.*, XLVIII : « Ratio restitutionis destinatio judicii est »; cf. *De anima*, IV; s. Chrysost., *Homil.*, XXXIX, in Epist. I. Cor. § 3 : Εἰ γὰρ οὐ ἀνίσταται τὸ σῶμα, ἀστεφάνωτος ἡ ψυχὴ μένει ἔξω τῆς μακαριότητος ἐκείνης τῆς ἐν οὐρανοῖς.

(3) *Instit. div.*, IV, 26 : « ... Ut integrum corpus ejus conservaretur, quem die tertio resurgere ab inferis oportebat..., etc. »

(4) S. Iren., V, 21, 3; s. Greg. Magn., *In Exech.*, l. II, hom. VIII, § 5; cf. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 397.

Digitized by Google

« Combien de chrétiens, me dira-t-on, n'ont pu, dans cette tour-« mente, être mis au tombeau. C'est là ce qu'une foi pieuse ne sau-« rait guère redouter; car il est écrit que pas un cheveu de notre « tête ne périra, et les bêtes qui dévorent un cadavre ne sauraient « l'empêcher de ressusciter. La Vérité ne dirait pas : « Ceux-là qui « tuent le corps sont impuissants à tuer l'âme », si ce que l'ennemi « peut faire des restes de ses victimes était un empêchement à l'autre « vie. Dieu nous garde de révoquer en doute ce qu'a dit la Vérité! « Le sol n'a point recouvert un grand nombre de chrétiens égorgés, « mais nul d'entre eux n'a pu être séparé du ciel et de la terre que « remplit de sa présence Celui qui sait d'où la créature doit être rap-« pelée pour la résurrection. Les gentils ne peuvent insulter aux « chrétiens demeurés sans sépulture, car il nous est promis que « non-seulement la terre, mais tous les éléments dans le sein des-« quels le corps serait confondu, le rendront à la vie éternelle, « quand viendra le jour fixé par le Très-Haut (1). » Je dois le rappeler ici : annoncé autrefois à Athènes et accueilli par des railleries, le dogme de la résurrection fut de ceux que les chrétiens acceptèrent le plus difficilement. L'intelligence d'un tel mystère exigeait, écrit Origène, une culture de l'esprit qui n'appartient qu'au petit nombre (2); ignorants et païens se rencontraient, en cette matière, dans une même objection (3). Parmi ceux des docteurs de l'Église qui les combattirent avec le plus d'éloquence, quelques-uns même avaient douté d'abord; Tertullien et saint Grégoire le Grand s'accusent d'avoir cédé à ce manque de foi (4). L'incrédulité ne devait disparaître que lentement; l'illustre pape que je viens de nommer, avant lui saint Jean Chrysostome, au VIe siècle Grégoire de Tours, au IXe même Jonas d'Orléans constatent d'obstinées résistances à l'admission du dogme consolateur (5).

La difficulté de comprendre comment pourraient être reconstitués

(1) *Civ. Dei*, I, XII; *De cura pro mortuis gerenda*, II, VI.

(2) *Contra Celsum*, l. V, p. 242, ed. Cantabr.

(3) *Liber de promissionibus et prædictionibus Dei*, pars IV, c. 18 (dans l'appendice des œuvres de s. Prosper d'Aquitaine).

(4) Tertull., *Apol.*, XVIII : « Hæc et nos risimus aliquando »; s. Greg. Magn., *Homil. in Evang.*, II, 26, § 12 : « Multi enim de resurrectione dubitant, sicut et nos « aliquando fuimus. »

(5) S. Greg. Magn., *loc. cit.*; s. Chrysost., *Hom.* IV in Ep. I ad Cor. § 6; Greg. Tur., *H. Fr.*, X, 13; Jonas Aurel., *De instit. laic.*, l. III, c. 16; voir encore Samso, *Apologeticus*, l. II, Præfat. § 4, dans Florez, *España sagrada*, t. XI, p. 379.

Digitized by Google

les éléments d'un corps évanoui, telle avait été, telle restait la cause principale du doute (1).

Un dialogue rapporté dans l'*Historia Francorum* nous initie aux disputes engagées sur nos fins dernières dans la seconde moitié du VIe siècle. Grégoire de Tours raconte comment un prêtre gaulois, infecté, dit-il, de l'hérésie saducéenne, soutint longuement contre lui la thèse des incrédules.

« Des os réduits en poudre, disait cet homme, peuvent-ils donc « reprendre l'existence et former un être vivant?

« Certes, lui répondait l'évêque, nous croyons que Dieu ressusci- « tera sans peine le cadavre tombé en poussière et divisé par le vent « sur la terre et sur les eaux.

« Vous vous trompez, répliquait l'incrédule, et vous soutenez « une grande erreur avec des paroles séduisantes, lorsque vous dites « que l'homme dévoré par les bêtes, englouti par les flots, mangé « par les poissons, dispersé par le courant des eaux, détruit par la « putréfaction dans le sein de la terre, sera ressuscité un jour (2). »

Les inscriptions, qu'on doit toujours placer au premier rang lorsqu'on veut pénétrer dans le secret de l'idée vulgaire, les inscriptions témoignent d'une même inquiétude. Moins absolues que le prêtre gaulois dont je viens de rapporter les paroles, elles admettent la reconstitution du corps par Celui dont la toute-puissance réparera ce qu'elle a su créer; mais pour que l'homme se relève un jour, il faut qu'il ait reçu la sépulture et que jamais une main impie ne soit venue disperser ses ossements.

Une imprécation gravée sur un marbre funéraire de Rome menace en même temps les violateurs des deux châtiments associés par les croyances d'alors, la privation de tombeau, le défaut de résurrection (3).

(1) Tatian., *Advers. Græc.*, § VI; s. August., *Sermo* CXX de diversis, § XII; *Liber de promissionibus Dei*, IV, 18, etc.

(2) Greg. Tur., *H. fr.*, X, 13. Le texte même des livres saints fournit ici une réponse. « La mer, avait écrit saint Jean, rendra les morts ensevelis sous ses eaux » (*Apoc.*, XX, 13). Grégoire de Tours rappelle à son contradicteur cette parole, que traduit curieusement une ancienne mosaïque de Torcello, près de Venise. Ce tableau, dont je dois la connaissance à mon savant confrère M. Renan, représente la résurrection et le jugement dernier. Au milieu est figuré un ange sonnant de la trompette. A droite, la mer représentée par une Amphitrite entourée de monstres marins dont chacun rend par la bouche un mort; à gauche, lions et autres bêtes sauvages rejetant aussi des cadavres.

(3) Bosio, *Roma sotterranea*, p. 436.

.....INSEPVL

Digitized by Google

Une inscription de Côme, que j'ai déjà eu l'occasion de faire connaître, témoigne plus explicitement encore de la pensée répandue chez tant de fidèles. C'est une épitaphe autrefois placée dans un sanctuaire, et dont la fin, malheureusement mutilée, serait aujourd'hui perdue pour nous si les manuscrits de Peiresc ne nous avaient gardé une copie complète de ce curieux monument (1). En tête du marbre, qui me paraît appartenir aux dernières années du VIe siècle, est gravée, entre deux vases, l'image d'un agneau soutenant une longue croix latine; au-dessous se lit l'épitaphe suivante :

B M
HIC REQVIESCIT IN PACE
FAMVLA XPI GVNTELDA
SP F QVI VIXIT IN HOC SE
CVLO ANNVS PS MS L
DPS S D III KL SEPT
ITER HIC REQVIESCVNT
BASILIVS FILIVS IPSIV VNA C
FILIO SVO CVNTIONE QVI VIXIT
IN HOC SECVLO ANNVS PL MS L(?)
ADIVRO VOS OMNES XPIANI
[ET TE CVSTVDE BEAT*i*
IVLIANI PER DO ET PER TREMENDA DIE
IVDICII VT] HVNC SEPVLCR[VM VIOLARI
NVNQVAM PERMITTATIS SED CONSERVET*ur*
VSQVE AD FINEM MVNDI VT POSIM
SINE IMPEDIMENTO IN VITA REDIRE
CVM VENERIT QVI IVDICATVRVS EST VIVOS
ET MORTVOS] (2).

TVS IACEAT NON RE
SVRGAT.....

(1) Bibliothèque nationale, département des manuscrits, supplément latin, n° 101, t. I, f° 16. La portion existante de l'inscription est conservée à Côme, dans le palais Giovio, où je l'ai copiée.

(2) Les mots placés ici entre crochets sont tirés du manuscrit de Peiresc. Deux copies informes de ce qui reste aujourd'hui de cette inscription ont été données par Rovelli, *Storia di Como*, t. I, p. 329, et Allegranza, *De sepulcris christianis in*

Digitized by Google

Ainsi donc, dans la pensée de ceux que rappelait cette épitaphe, les cadavres privés de tombeaux ou arrachés de leur sépulture avant l'heure du jugement dernier n'avaient point part à la résurrection.

Plus d'un pourtant, parmi les Pères, s'était élevé contre une telle pensée. Nous l'avons vu pour notre Grégoire de Tours; avant lui, Tatien, Athénagore, saint Chrysostome, saint Augustin s'étaient prononcés dans le même sens. Le défaut de sépulture, la destruction du cadavre, disaient-ils, sont chose indifférente et n'empêchent pas la renaissance promise (1); mais l'enseignement même du saint évêque d'Hippone laissait quelque place au préjugé. « Les soins qu'on rend aux morts, écrivait-il, témoignent de la foi en la résurrection. » Un lien commun s'établissait ainsi entre l'ensevelissement et la renaissance future, et je doute qu'en lisant ces paroles tous les chrétiens aient su dégager, dans l'acte recommandé à la piété des survivants, l'intention purement symbolique de la raison d'être attribuée par la foule à la mise au tombeau.

Le petit nombre pouvait seul s'élever à des conceptions mystiques dont les rêves de l'ascétisme dépassèrent plus tard la mesure. Au VIe siècle, en effet, des pénitents demandaient comme une grâce de ne pas être ensevelis ainsi qu'il convient à des hommes, mais jetés, comme des bêtes mortes, dans les champs ou dans le cours des fleuves (2); vœu bizarre, quelquefois exaucé et dans l'expression duquel l'extrême humilité chrétienne et la forfanterie de Diogène le Cynique venaient se rencontrer et se confondre (3).

Aux temps où me reporte mon étude, l'heure de ces renoncements exaltés n'était pas encore venue; les instincts de l'humanité guidaient les masses, et chez le plus grand nombre des fidèles les âmes restaient ouvertes aux anciennes terreurs. Les païens en avaient été frappés. La forme même des pratiques funéraires adoptées par l'Église ap-

ædibus sacris, p. 166. Une autre transcription de la partie existante du monument se trouve dans l'intéressant recueil récemment publié par M. Bernasconi et intitulé : *Le antiche lapidi cristiane di Como*. Como, 1861, in-8, p. 29.

(1) Tatian., *Oratio adversus Græcos*, § VI; Athenag., *De resurr.*, § IV; *Quæstiones græcæ ad christianos*, § XV, à la suite des œuvres de saint Justin; Joh. Chrysost., *Homil. in s. Drosid.*, § VI; s. Aug., *De civ. Dei*, I, 12, etc.

(2) Joh. Climac., *Scala paradisi*, grad. V, ed. Paris, 1633, p. 123 : Ὀπηνίκα τις αὐτῶν ἐν τῷ πάντι ἐθεώρει ἑαυτὸν τοῦτο διὰ τοῦ προεστῶτος αὐτῶν ἐδυσώπει μεθ' ὅρκων τὸ μέγαν, τοῦ μὴ καταξιωθῆναι αὐτὸν ἀνθρωπίνης ταφῆς· ἀλλὰ ἀλόγου, ἢ ἐν τῷ ῥείθρῳ τοῦ ποταμοῦ, ἢ ἐν τῷ ἀγρῷ τοῖς θηριοῖς παραδοθῆναι.

(3) Diogen. Laert., *Diogen.*, in fine : Ἔνιοι δέ φασι τελευτῶντα αὐτον, καὶ ἐντείλασθαι ἄταφον ῥίψαι, ὡς πᾶν θηρίον αὐτοῦ μετάσχοι.

Digitized by Google

pelait déjà d'ailleurs leur attention; dans des temps, dans des lieux où l'incinération était exclusivement en usage, les chrétiens confiaient à la terre les restes de leurs morts. La formule DOMVS AETERNA, si souvent gravée sur les tombes des gentils, avait fait place à une parole nouvelle : inscrit sur la couche mortuaire, le mot DEPOSITIO proclamait que le fidèle y reposait en passant et que la tombe devait rendre un jour le dépôt qui lui avait été confié (1). Les païens en raillaient les adeptes de la foi. « Ils imaginent, disaient-« ils, qu'ils renaîtront plus tard et que leurs restes reprendront une « nouvelle vie; aussi répudient-ils le bûcher et l'incinération des « corps. — Vous vous trompez, leur répondait Minutius Félix; « aucun mode de sépulture ne saurait nous empêcher de renaître; « nous suivons, en inhumant les morts, l'ancienne coutume qui est « la meilleure (2). » Mais cette réplique sortie d'une bouche savante n'était pas, nous venons de le voir, l'expression de la pensée commune. La terreur inspirée à la foule des fidèles par le défaut de sépulture, leur empressement à recueillir malgré d'immenses périls, à inhumer les restes des saints étaient trop connus pour que la méchanceté païenne ne cherchât pas dans la destruction des cadavres un moyen d'intimidation. Le récit du grand martyre de Lyon nous en fournit la preuve : « Accablés d'outrages sans nombre, dit la « lettre rapportée par Eusèbe, les restes des saints furent exposés « pendant six jours aux injures de l'air; puis on les brûla et leurs « cendres furent jetées dans le Rhône, afin que rien n'en subsistât « plus. Les insensés croyaient ainsi vaincre la volonté du Très-Haut « et priver les martyrs de la résurrection; tout espoir de renais-« sance serait, disaient-ils, enlevé à ces hommes qui s'en encou-« ragent et qui introduisent dans l'empire une religion étrangère, « méprisant les tortures et courant joyeusement à la mort. Voyons « s'ils pourront ressusciter, si leur Dieu leur prêtera secours et les « arrachera de nos mains (3). »

(1) Deux épitaphes, l'une païenne, l'autre chrétienne, montrent nettement ici l'antagonisme. La première se termine par ces paroles : HAEC · DOMVS · AETERNA · EST · HIC · SVM · SITVS · HIC · ERO · SEMPER (Olivieri, *Marmora Pisaurentia*, p. 33); tandis qu'on lit sur la seconde cette paraphrase du mot si fréquent, *Depositio*; TEMPORALIS TIBI DATA REQVETIO (Marini, *Arvali*, p. 66).

(2) Minut. Felix, *Octavius*, c. XI et XXXIV.

(3) Euseb., *Hist. eccl.*, V, 1.

Digitized by Google

III

C'est dans la mêlée d'opinions dont témoignent les textes antiques, au moment où l'Église opposait ses enseignements aux préjugés de la foule, que tant de martyrs ont péri pour le Christ. Leurs paroles, leur attitude fournissent souvent de nouveaux témoignages pour l'histoire de l'idée que j'étudie (1).

Je n'indiquerai qu'en passant une série d'Actes peu certains, mais qui toutefois empruntent à leur grand nombre une singulière valeur, ceux qui nous montrent les martyrs s'inquiétant de ce que deviendront leurs restes inanimés, ou apparus pour demander une tombe, pour ordonner de réunir les débris de leurs cadavres destinés à revivre, *relliquias resuscitandas*, écrit Prudence (2).

L'une des pages les plus précieuses dans les fastes de l'Église primitive, le récit de la Passion des saints d'Afrique, Montan et Lucius, appellera seule mon attention. La pensée de périr sur le bûcher, d'être anéantis par le feu, troubla leur âme prête au sacrifice : « Lorsqu'on nous gardait en prison, » racontent-ils eux-mêmes dans une lettre qui sert de début à leurs Actes, « nous sûmes que le gou-« verneur avait décidé de nous faire brûler vifs. Mais Dieu qui seul « peut délivrer ses serviteurs des flammes, Dieu qui tient entre « ses puissantes mains les paroles et les cœurs des rois, détourna « de nous cette rage cruelle. Nous priâmes sans relâche et nous « fûmes exaucés. La rosée du Seigneur éteignit le feu déjà prêt pour « anéantir notre chair; il étouffa l'ardeur de la fournaise (3). »

A côté de cette expression du sentiment humain l'histoire de l'Église primitive nous montre d'autres martyrs acceptant d'un cœur tranquille la destruction de leur dépouille mortelle. « J'exciterai les « bêtes féroces, écrivait saint Ignace aux Romains, je les exciterai « pour que leurs entrailles me servent de tombeau et que rien de « mon corps ne subsiste. Quand j'aurai disparu tout entier, c'est « alors que je serai vraiment le disciple du Christ. Que les bêtes ne

(1) Voir Aringhi, *Roma subterranea*, l. I, c. x; Mazochi, *Neapolitanæ ecclesiæ kalendarium*, t. I, p. 277; Bolland., 27 mai, *Acta s. Restitutæ*, l. I, § 17.

(2) *Hymn.*, VI, s. Fructuos., v. 136.

(3) Passio s. Montani, Lucii, § 3 : « Incumbentes precibus assiduis tota fide statim « quod petivimus accepimus; accensus pœne in exitum nostræ carnis ignis extinc-« tus est et flamma caminorum ardentium Dominico rore sopita est » (*Acta sincera*, p. 230).

Digitized by Google

« m'épargnent pas ainsi qu'elles ont fait pour quelques-uns; si elles « refusent de m'assaillir je les y contraindrai par la violence (1). »

Le sens de ces paroles s'éclaire par une réponse de saint Pionius; cloué au poteau du bûcher qui devait anéantir ses restes et sommé une dernière fois de sacrifier aux dieux de l'Olympe, il s'écria : « Ce qui me fait surtout chercher la mort, ce qui me pousse à l'ac- « cepter, c'est qu'il me faut persuader à tout le peuple qu'il est une « résurrection (2). » Témoigner ainsi de sa foi dans les promesses d'en haut, tel était le rôle, tel était le devoir des martyrs du Christ. Le Seigneur qui avait préservé de la voracité d'un lion les restes d'un prophète coupable, abandonnait parfois à la colère des païens les cadavres de leurs victimes. Il en était ainsi pour que l'acte des martyrs en devînt plus haut et plus admirable, pour que ces hommes, résolus à défier tous les tourments, eussent à surmonter encore la crainte d'être privés de la sepulture, pour que leur foi en la résurrection éclatât dans leur sacrifice. Ainsi parle saint Augustin (3), et les Actes de saint Fructueux nous apportent pour ainsi dire un écho de ses paroles. Condamnés au bûcher, l'évêque et ses diacres y montent joyeux et « confiants en la résurrection »; puis, quand ils ont péri, Fructueux apparaît aux fidèles. Il fallait, dit l'antique récit, que la mort et la résurrection du saint devinssent un témoignage de la vérité des promesses faites par sa bouche au nom du Seigneur. Le juge païen vit de même ses victimes. Revêtues de l'étole des bienheureux, elles lui reprochèrent sa cruauté. « Tes fureurs ont été « inutiles, lui dirent-elles; ceux dont tu as voulu détruire la dé- « pouille en ce monde sont vivants dans la gloire de Dieu (4). »

Demander à tous les soldats du Christ une telle foi, une confiance si haute, c'était peut-être attendre de leur courage un trop grand effort. « Nul, écrivait saint Augustin empruntant une parole de « l'Apôtre, nul ne peut haïr sa chair. Celui qui sait qu'après sa mort « les honneurs funèbres ne lui seront pas rendus, s'en attriste parce « qu'il est homme. Tel est notre instinct de nature (5). » Tel était aussi, je le répète, le sentiment traditionnel; idolâtres ou israélites,

(1) *Epist. ad Rom.*, c. IV et V.

(2) Passio s. Pionii, § XXI (*Acta sincera*, p. 150).

(3) *De cura pro mortuis gerenda*, c. VIII : « Sed hoc quoque experimentum multi- « plici varietati tentationum deesse non debuit, ne fortitudo confessionis quæ imma- « nitati persecutionis pro corporis salute non cederet, pro sepulchri honore trepi- « daret : postremo ne fides resurrectionis consumptionem corporum formidaret, etc.

(4) Acta s. Fructuosi, § III, IV, VI, VII (*Acta sincera*, p. 220, 222).

(5) *De cura pro mortuis gerenda*, c. VII.

Digitized by Google

les ancêtres des chrétiens avaient pensé ainsi et la terreur du défaut de sépulture vivait chez les enfants comme chez leurs pères. Tous ne se sentaient pas le courage de saint Tarachus répondant à une menace du juge : « Inflige-moi tous les supplices et fais ensuite « de mon corps ce qu'il te plaira (1). » Dans l'âme des plus résolus, nous l'avons vu par les saints d'Afrique, s'agitait quelquefois une crainte; il fallait rassurer les timides et faire éclater aux yeux de tous la vertu du Maître souverain, l'impuissance des persécuteurs. Telle fut, selon toute apparence, la pensée des hagiographes empressés, nous le savons d'ailleurs, à voiler, dans l'histoire des martyrs, certains aspects douloureux et funestes (2). Dieu qui avait défendu Daniel contre la fureur des lions, les trois jeunes Hébreux contre les flammes, sauvé Jonas des abîmes de la mer, déjouait, disait-on, la rage des païens, et souvent sa main toute-puissante protégeait les restes de ses fidèles. On avait retrouvé intact dans le bûcher le corps de saint Pionius; sa barbe même et ses cheveux n'avaient reçu aucune atteinte; ses membres semblaient rafraîchis par une jeunesse nouvelle; sa chair pour ainsi dire transformée dans les flammes attestait la gloire du martyr et la vertu de la résurrection (3). Quand étaient morts les grands saints d'Héraclée, on avait revu la même merveille. Dans les débris de leur bûcher, le vieil évêque Philippe, Hermès, son compagnon, avaient reparu régénérés, éclatants de jeunesse (4).

Par ces récits, une riante espérance tendait à remplacer la crainte. Des mains du bourreau impuissant à atteindre l'âme des fidèles, le corps lui-même, enseignait-on, pouvait sortir victorieux et renouvelé. Une légende naissait ainsi, reproduite sous mille formes diverses. A chacune de ses pages, l'histoire des martyrs nous parle de saints restes enlevés par les fidèles malgré la vigilance des païens empressés à les détruire, de cadavres trouvés intacts dans le bûcher, respectés, protégés par les animaux sauvages ou rejetés par les flots. Ce ne sont pas seulement les Actes des saints qui nous redisent ces merveilles; des écrivains ecclésiastiques les mentionnent également. Les restes de sainte Eulalie, de sainte Julitte ne peuvent être atteints par les flammes; ceux de saint Apollonius, de saint Vin-

(1) Acta s. Tarachi, § VII (*Acta sincera*, p. 436).

(2) Acta s. Petri, Andreæ, § III; Passio s. Theodoti, § XIII; Acta s. Agapes, § V Acta s. Didymi, § III (*Acta sincera*, p. 160, 342, 395, 398); Prudent. *Peristeph.*, XIV, s. Agn., v. 42 et suiv.

(3) Passio s. Pionii, § XXII (*Acta sinc.*, p. 151).

(4) Passio s. Philippi, § XIV (*Acta sinc.*, p. 419).

Digitized by Google

cent émergent des profondeurs de la mer et un oiseau de proie défend le corps de ce dernier contre la voracité d'un loup; des bêtes sauvages respectent la dépouille des martyrs de la Palestine (1). Voilà ce que redisent les Pères et cent fois l'histoire des saints nous montre ainsi les idolâtres empêchés de détruire les cadavres de leurs victimes.

A ce trait dominant dans les relations antiques répond celui dont s'étonnèrent les écrivains des deux derniers siècles : la protection du Ciel accordée aux martyrs contre certaines formes de la mort, leur abandon constant au fil du glaive. La multiplication des récits qui témoignent d'un pareil prodige peut s'expliquer par l'horreur des chrétiens pour la destruction de leur dépouille terrestre. Les supplices que tant de vieux écrits nous disent demeurés sans effet sont ceux où le corps doit périr. Sa disparition dans les flammes, dans les flots, sous l'assaut des bêtes féroces pouvait être, aux yeux des anciens, un obstacle à la vie future; la strangulation, le fer, auxquels la main de Dieu abandonne les martyrs, laissaient subsister le cadavre et n'enlevaient pas l'espoir de la résurrection.

Telle est la distinction à laquelle je crois pouvoir attribuer la fréquente reproduction d'une particularité merveilleuse. Légendaires sans doute, bien que consignés parfois dans des écrits de premier ordre, les nombreux récits qui relatent les faits d'intervention céleste contre les seuls supplices où disparaisse le corps me semblent autant de traits à joindre à l'histoire de la vieille erreur, à celle des efforts tentés pour affranchir les chrétiens des craintes étranges que leur avaient léguées les anciens âges.

EDMOND LE BLANT.

(1) Euseb., *De mart. Palæst.*, XI; Rufin., *De vitis Patrum*, XIX; s. Basil., *Homil.*, V, De s. Julitta; Prudent. *Peristeph.*, Hymn. III, s. Eulal., v. 176-180; Hymn. V, s. Vincent., v. 405-416.

Digitized by Google

RAPPORT

AU

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS

Par M. ALBERT DUMONT

Le *Journal officiel* du 31 juillet dernier contient le rapport suivant, adressé à M. le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts. L'administration, en le publiant, a cru devoir l'accompagner d'un certain nombre de remarques que nous reproduisons.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu m'autoriser à confier à M. l'abbé L. Duchesne et à M. Ch. Bayet. Ces messieurs ont quitté Rome au début de février; ils ont traversé l'Épire, visité une partie de la Thessalie, fait un long séjour au mont Athos et à Salonique. M. Duchesne a de plus étudié la bibliothèque de Patmos. Durant tout le voyage, les deux explorateurs ont trouvé le meilleur concours auprès de nos agents à l'étranger : en particulier à Janina, auprès de M. Dozon; à Salonique, auprès de M. Moulin. M. Duchesne a aussi à se féliciter de l'accueil excellent qu'il a reçu à Patmos de la part de M. Sakélion, qui administre la bibliothèque du monastère.

Les résultats du voyage se divisent en trois parties : épigraphie, archéologie, paléographie.

Épigraphie. MM. Duchesne et Bayet ont copié et estampé, principalement à Salonique et en Thessalie, plus de cent soixante inscriptions. Cent quarante environ sont inédites. Elles sont réparties en sept sections :

1° Inscriptions politiques et religieuses (Salonique);

2° Inscriptions funéraires datées par les ères de Macédoine (Salonique);

3° Inscriptions funéraires non datées (Salonique);

4° Inscriptions byzantines (Salonique);

Digitized by Google

5° Inscriptions de la Macédoine;

6° Inscriptions de Larisse;

7° Inscriptions de Trikala, Kalabaka, etc.

Archéologie. M. Bayet a fait une étude minutieuse des mosaïques de Salonique, mosaïques qui n'ont d'égales en Orient que celles de Sainte-Sophie à Constantinople. Il a, de plus, formé un recueil des inscriptions datées qui permettent de suivre l'histoire de l'art au mont Athos. Ce travail restera une des bases indispensables de toutes les recherches auxquelles donnera lieu l'art byzantin. Il était à souhaiter depuis longtemps qu'il fût entrepris. Les doctrines les plus fausses ont cours sur les peintures de l'Athos, sur l'époque à laquelle elles appartiennent. L'enquête exacte et complète qu'a entreprise M. Bayet porte enfin la précision dans un sujet où l'hypothèse a eu jusqu'ici une place trop grande.

Les deux explorateurs ont reconnu à Salonique l'importance d'un monument qui est de premier ordre. Ils l'ont fait photographier. M. Bayet lui a consacré un mémoire étendu. Ce monument est un ambon du ve siècle, orné de scènes figurées. Les sculptures des premiers siècles du christianisme sont très-rares en Orient. On en cite à peine cinq ou six qui reproduisent des sujets religieux. Cet ambon porte la Vierge, le Bon Pasteur, les Rois mages; on y voit de plus apparaître l'ange ailé. Ce marbre permet d'étudier les origines de l'art byzantin, les rapports de la symbolique en Orient et en Occident au ve siècle.

Paléographie. Les travaux de M. Duchesne dans cet ordre sont les suivants :

1° Fragments métrologiques de Jules l'Africain, neuf pages;

2° Scholies inédites de l'*Iliade*, vingt-deux pages;

3° Neuf feuillets des Épîtres de saint Paul, manuscrit de Césarée, dix-huit pages;

4° Trente-trois feuillets de l'Évangile de saint Marc, manuscrit du vi^e siècle;

5° Description des principaux manuscrits de la bibliothèque de Patmos;

6° Copie de la partie classique d'une *anthologie* qui est conservée à Patmos et qui a déjà été signalée par MM. P. Decharme et L. de Julleville;

7° Scholies inédites de Démosthènes, d'Eschine et de Thucydide;

8° Documents latins relatifs aux relations des couvents grecs avec les Occidentaux, en particulier avec la cour de Rome;

9° Fragments de lexiques grecs;

10° Charte du monastère de Barlaam aux Météores.

Un très-petit nombre de ces documents proviennent de l'Athos. Il ne pouvait en être autrement après le beau voyage de M. Miller.

Des résultats aussi nombreux et aussi importants me dispensent de dire avec quel zèle et quel sens pratique les deux explorateurs ont rempli

Digitized by Google

leur mission. Cette belle suite de monuments inédits est un honneur non-seulement pour l'École de Rome et d'Athènes, mais aussi pour l'École des hautes études qui nous avait prêté, dans la personne de M. Duchesne, un de ses élèves les plus distingués.

Quand les résultats de la mission seront dans les mains du public, il conviendra de ne pas oublier que les notes retrouvées dans les papiers de feu Charles Blondel, ancien membre de l'École d'Athènes, par MM. Paul Foucart et Pierron, ont été la cause unique du voyage de MM. Duchesne et Bayet.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-directeur de l'École d'Athènes,

ALBERT DUMONT.

Quelques détails, dit le *Journal officiel*, nous paraissent être nécessaires pour montrer toute l'importance des documents nouveaux que le rapport de M. Dumont se borne à énumérer.

MM. Duchesne et Bayet ont copié environ *cent quarante* inscriptions inédites, presque toutes grecques. Ce nombre est très-élevé, si on pense que beaucoup de missions qui avaient pour principal objet la recherche des textes de ce genre, et qui ont fait grand honneur aux savants qui les ont accomplies, n'ont pas atteint ce chiffre.

Les marbres que les explorateurs ont découverts, et dont ils ont pu le plus souvent prendre des empreintes par le procédé si commode de l'estampage, renouvellent l'épigraphie de Salonique, capitale de la Macédoine et l'une des villes les plus peuplées du monde gréco-romain. Il suffit pour apprécier la valeur des textes nouveaux d'ouvrir le *Corpus inscriptionum græcarum* de Bœckh et le grand ouvrage de Le Bas où sont réunies les inscriptions précédemment découvertes. On verra facilement de combien de faits jusqu'ici inconnus MM. Duchesne et Bayet enrichissent l'histoire politique et religieuse, celle des idées et des mœurs.

Ces inscriptions nous montrent quelle était la constitution de Salonique. Vingt-trois textes, datés par les deux ères de Macédoine, permettent d'éclairer définitivement un problème de chronologie souvent discuté et pour lequel nous n'avions que de très-rares données. La série des épitaphes nous apprend quelles étaient dans cette partie du monde ancien la législation des tombeaux et les habitudes funèbres. Un marbre gravé avec le plus grand soin conserve une convention passée pour l'échange de territoires entre des princes successeurs d'Alexandre.

Parmi les inscriptions de la Thessalie, nous remarquerons celle qui a rapport à l'organisation des jeux publics, et qui complète heureusement un texte agonistique découvert à Larisse par M. Miller et publié par ce savant dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*; les

Digitized by Google

affranchissements d'esclaves; les actes de proxénie, par lesquels les républiques antiques accordent à des étrangers le droit de cité. Un marbre de la Macédoine donne la constitution d'un collége d'éphèbes, c'est-à-dire nous initie aux règles suivies pour l'éducation que l'État imposait à la jeunesse. Plusieurs épitaphes appartiennent aux origines du christianisme. Elles présentent des détails qui permettent les plus précieux rapprochements avec la partie des Actes des apôtres qui raconte la prédication de la foi nouvelle dans cette partie du monde.

Dans l'ordre des recherches archéologiques, le recueil des inscriptions datées qui se lisent sur les peintures de l'Athos constitue un des services les plus réels qui puissent être rendus à la science. Ces peintures sont célèbres. Papety, Didron et plus tard le général Sebastianoff s'en sont occupés. Elles offrent les types les plus parfaits et les plus nombreux d'une des grandes formes de l'art chrétien, l'art byzantin. On a mille fois discuté sur l'âge de ces peintures. C'est là, en effet, une question capitale. M. Bayet donne ces dates avec une précision rigoureuse; il transcrit les textes mêmes qu'ont tracés les peintres à côté de leurs œuvres. Nous pouvons dire, d'une façon générale, que l'antiquité de ces fresques a été de beaucoup exagérée. M. Duchesne a fait le même travail dans les couvents des Météores, en Thessalie. On ne pourra plus, croyons-nous, s'occuper de l'art byzantin, sujet encore neuf et cependant d'une si haute importance, sans recourir aux données que fournit cette mission.

Le rapport indique en quelques mots la valeur des sculptures photographiées à Salonique. Ces sculptures ne sont pas uniques, et cependant dans l'art chrétien du ve et du vi^e siècle en Orient on ne saurait rien leur comparer. Elles marquent le passage de l'art classique à l'art byzantin.

La série des documents paléographiques est d'une grande richesse. Quelques fragments du traité métrologique de Jules l'Africain avaient été publiés par M. Théodore Mommsen et par M. Hultsch, qui en avaient signalé l'importance, mais sans en connaître l'auteur. Le nom de l'auteur est maintenant certain; au lieu de quelques extraits, nous avons neuf pages, et la suite du texte qui fait surtout connaître avec précision les poids et mesures en usage sous l'empire dans le monde gréco-romain.

On sait que depuis un demi-siècle les savants déplorent que le commentaire de l'*Iliade* fait par les anciens eux-mêmes, et contenu principalement dans un manuscrit célèbre de Venise, présente une lacune d'environ neuf cents vers. Cette lacune est désormais comblée en grande partie. Aucune édition d'Homère ne pourra plus être publiée sans qu'il soit nécessaire de recourir aux documents que rapporte M. Duchesne. Un certain nombre de ces scholies remontent aux Alexandrins, à la grande école d'exégèse qui fixa le texte et le sens de l'*Iliade*.

Le manuscrit de saint Paul écrit à Césarée avant la fin du vi^e siècle, en belles lettres onciales, est connu par douze feuillets que Montfaucon a étu-

Digitized by Google

diés et qui sont à la Bibliothèque nationale. Porphirios et Tischendorf ont ajouté quelques pages à celles qu'avait publiées Montfaucon. On cherchait depuis longtemps la suite de ce document. M. Duchesne a découvert dix-huit pages nouvelles, qui seront précieuses pour fixer le texte premier des Epîtres.

Le mérite de l'Évangile de saint Marc du VIe siècle, manuscrit pourpre à lettres d'argent, est du même ordre.

Combien de fragments inédits de poètes et de prosateurs classiques renferme l'Anthologie de Patmos? Nous ne saurions le dire encore. Il faut un travail considérable pour s'en assurer; nous pouvons toutefois espérer que nous devrons à ce manuscrit des fragments inconnus de Sophocle, de Ménandre et de leurs contemporains.

Les scholies de Démosthènes, d'Eschine, de Thucydide sont des commentaires explicatifs de ces auteurs faits par les anciens. Elles ont leur place marquée dans toutes nouvelles éditions.

La première étude savante sur la bibliothèque de Patmos, où M. Miller n'a pu aller, est nécessairement d'une grande utilité. Elle provoquera de nouvelles découvertes.

Nous voulons nous borner ici aux observations certaines que permettent de faire les documents transmis, jusqu'à ce jour, à M. le ministre de l'instruction publique. Il nous reste à souhaiter qu'un si vaste travail, à tous les égards si honorable pour la France, si riche en faits nouveaux, soit publié sans retard. Ni l'administration, ni l'École de Rome et d'Athènes ne manqueront au devoir que l'intérêt de la science leur impose; nous savons que tout est arrêté pour une publication qui sera faite aussi promptement qu'il est possible.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'AOUT

M. Mariette fait une communication sur une découverte qu'il a récemment faite à Carnak : il s'agit d'un pylône, caché jusqu'ici sous une masse de décombres. Ce pylône paraît avoir été élevé par Thoutmès III en souvenir de ses victoires. Chacun des nombreux personnages gravés sur ce monument porte sur la poitrine un écusson qui montre qu'on a voulu représenter ainsi les peuples vaincus par Thoutmès III et les localités dont il s'était emparé. Ce qui fait l'importance de cette découverte, ce sont les inscriptions nombreuses qui permettent de retrouver les noms de six cent vingt-huit localités appartenant à la Palestine, à la Syrie, à la Mésopotamie, au pays de Pount, au To-nutem, à l'Ethiopie et à la Nubie. L'Académie, après avoir entendu la communication de M. Mariette, considérant les importants résultats des recherches opérées par les ordres de S. A. le Khédive, décide, sur la proposition de son bureau, que l'expression de sa reconnaissance pour tant de grands services rendus aux sciences de l'antiquité sera transmise à S. A. le Khédive par le secrétaire perpétuel et consigné au procès-verbal.

M. Miller explique et restitue une inscription grecque découverte à Kars-el-Kebir (l'ancien *Oppidum Novum*) du Maroc, inscription communiquée par M. Tissot, notre ministre plénipotentiaire.

M. de Longpérier a la parole pour une communication relative à des inscriptions trouvées à Chalon-sur-Saône, et qui sont signalées par M. Chabas. Ces inscriptions, recueillies dans des fouilles faites place de Beaune, près la porte de l'antique cité, se lisent ainsi sans aucune difficulté.

1	2
AVG·SACR	AVG·SACR
DEO MERCV	DEO
RIO	HERCVLI
SEX·ORGIVS	SEX·ORGIVS
SVAVIS	SVAVIS
D·S·P·D	D·S·P·D·
L·D·EX·D·PAG·	L·D·EX·D·PAG·

La dernière ligne, qui seule a donné lieu à quelque hésitation, paraît devoir être complétée ainsi : *locus datus ex decreto Paganorum.*

M. Revillout continue la lecture de son mémoire sur *le Concile de Nicée d'après les textes coptes.* M. Halévy achève sa communication *sur les prétendus Touraniens de la Babylonie.*

M. Robiou lit un second mémoire sur *Apollon dans la doctrine des mystères.*

A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Le vendredi 7 août a été ouverte à Stockholm, ainsi que cela avait été décidé à Bruxelles, il y a deux ans, la septième session du *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique*. Le congrès, qui a duré dix jours, a été des plus brillants. Je ne parle pas seulement des fêtes qui ont été offertes aux savants étrangers par la ville de Stockholm, la ville d'Upsal et le roi Oscar II avec une hospitalité toute septentrionale. Je fais ici surtout allusion au nombre considérable des souscripteurs, qui s'est élevé à *quinze cents*, au nombre plus restreint, mais encore très-respectable, des membres ayant assisté aux séances, et qui s'est maintenu entre cinq et six cents jusqu'à la clôture. Il y a là un progrès marqué sur les années précédentes, et la preuve que l'institution, quoique si jeune, a déjà toute la vigueur de la maturité. La France était représentée par plus de quatre-vingts personnes, parmi lesquelles nous citerons : MM. Ernest d'Acy, Joseph de Baye; Berthelot, membre de l'Institut; Alexandre Bertrand, Cazalis de Fondouce, Ernest Chantre, Chaplain-Duparc, Gustave Cotteau, César Daly; Camille Doncet, de l'Académie française; docteur Dureau de la Malle, docteur Hamy; Jutier, ingénieur en chef des mines; docteur Magitot, Arthur Demarsy, Ollier de Marichard, docteur Onicow, Oppert; A. Perrin, de Chambéry; docteur Pozzi, Ernest Prarond, de Quatrefages, de l'Institut; F. Regnault, de Toulouse; comte Gaston de Saporta, Emile Soldi; Gustave Vallier, de Grenoble. L'Angleterre comptait une trentaine de savants, notamment MM. John Evans et A. W. Franckes, conservateur des antiquités nationales au Musée britannique. Parmi les Italiens nous avons remarqué MM. Capellini, Pigorini et Bellucci. La Russie avait envoyé MM. Bogdanow, professeur à l'Université de Moscou; Lerch, secrétaire de la commission impériale d'archéologie à Saint-Pétersbourg; Félimonot, conservateur du Musée de Moscou, et une dizaine d'autres. Parmi les Allemands se remarquaient MM. Hartmann, secrétaire de la Société d'anthropologie de Berlin; docteur Kuhn, de Quart, Schaaffhausen et Virchow. Parmi les Hongrois, M. Florian Reemer. Parmi les Belges, MM. Becquet, Bormans et Chalon, de Namur; Dupont, directeur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles; de Meester, de Ravenstein et Selys-Longchamps, sénateur. Les noms de MM. José Pereira, de Rio-Janeiro

Digitized by Google

(Brésil); Castico, de Lisbonne (Portugal); docteur Edgren et Whitney, des Etats-Unis, achèvent enfin de montrer qu'outre le Danemark, la Suède, la Norvége et la Finlande, les principales contrées de l'Europe et de l'Amérique avaient des représentants au congrès.

La composition du conseil témoigne d'ailleurs d'une manière éloquente de cet empressement universel. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en la reproduisant :

Président. M. le comte Henning Hamilton, *Suédois*.

Vice-présidents. MM. Hildebrand père et Nilsson, *Suédois*; de Quatrefages, *Français*; Franks, *Anglais*; Virchow, *Allemand*; Leemans, *Hollandais*; Bogdanow, *Russe*.

Secrétaire général. M. Hildebrand fils.

Secrétaires. MM. Montelius et Retzius, *Suédois*; Chantre et Cazalis de Fondouce, *Français*.

Secrétaires adjoints. MM. Stolpe et Landberg, *Suédois*.

Conseil. MM. Alexandre Bertrand et Marcelin Berthelot, *Français*; Evans, *Anglais*; de Quart et Schaaffhausen, *Allemands*; Pigorini, *Italien*; Van Beneden, *Belge*; Engelhardt, *Danois*; Rygh, *Norvégien*; Von Duben, *Suédois*; Aspelin, *Finlandais*; Lersch, *Russe*; Roemer, *Hongrois*; Whitney, *Etats-Unis*.

Trois anciens présidents, MM. Capellini, Desor et Worssaæ, doivent être ajoutés à cette liste à titre de *présidents honoraires*.

Nous ne pouvons rendre compte aujourd'hui des discussions du congrès, le temps nous manque; mais nous savons que M. Alexandre Bertrand prépare un rapport détaillé. Nous lui en demanderons communication, et nous pensons qu'il nous sera possible de le publier en tout ou en partie. Nous renvoyons donc la suite de ce résumé à notre prochain numéro.

Il a été décidé que le prochain congrès se tiendrait à Pesth (Hongrie).

On lit dans le *Moniteur universel* du 19 août :

« On vient de découvrir, dans les fouilles opérées à Pompéi, un objet qui cause une grande joie parmi les antiquaires.

Cet objet n'est rien moins que le *congé militaire* d'un soldat de la flotte de Misène qui faisait partie de vétérans établis à Paestum.

Ce congé se compose de deux tablettes de bronze réunies entre elles et signées : *S. L. Basso*. Il est de l'époque de Vespasien. »

Le *Journal de Genève* signale une découverte intéressante qui vient d'être faite à Hagneck, en exécutant la grande tranchée qui doit amener l'Aar dans le lac de Bienne.

Tout le monde connaît la route romaine figurée sur la plupart des cartes, route qui, partant d'Avenches, se dirigeait sur Soleure en passant par Arberg, et traversait le marais de la vallée de l'Aar; tout portait à croire que cette route, perdue aujourd'hui à bien des endroits sous une épaisse couche de tourbe, devait à cette époque être protégée contre les envahissements de l'eau. Mais rien n'était venu jusqu'aujourd'hui confirmer cette supposition, qui vient d'être démontrée d'une manière écla-

Digitized by Google

tante par la découverte d'un tunnel de huit cents à neuf cents mètres de longueur, réunissant la vallée de l'Aar au lac de Bienne.

Cette percée, moins grandiose, il est vrai, que celle que Vespasien fit à travers les Apennins pour le passage de la voie Flaminienne, est cependant un des rares travaux souterrains exécutés en Suisse par les Romains.

Creusé d'un bout à l'autre dans la molasse et les marnes molassiques, elle existe encore telle qu'à son origine; les extrémités seules se sont éboulées sur une petite longueur. Ce qu'il y a surtout de remarquable dans cet ouvrage, ce sont les nombreux puits, espacés de cinquante à soixante mètres de distance, qui ont servi à son exécution. Leur partie supérieure seule est fermée et est restée ainsi pendant des siècles, ce qui explique pourquoi cette percée était demeurée inconnue jusqu'à nos jours.

Le boisage opéré à cette époque pour empêcher les éboulements de quelques parties est encore en parfait état; la partie extérieure des poutres seule est carbonisée, mais l'intérieur est d'une dureté très-grande.

Nous devons ajouter enfin que la grande tranchée de Hagneck, en voie d'exécution, suit d'un bout à l'autre la direction de cette ancienne percée, parallèle à un tunnel récent exécuté en 1850, qui n'en est distant que de quelques pieds seulement.

— *Découverte de sépultures des* IVe, VIIe *et* VIIIe *siècles, par suite de fouilles exécutées sur la place Gozlin.*

Ces fouilles avaient pour objet l'exploration de sarcophages mérovingiens qu'on savait exister en cet endroit. Les trouvailles d'objets d'antiquités eussent-elles été nulles, ce travail avait encore sa raison d'être, car il y aura toujours un intérêt topographique à remuer le sol sur les emplacements autrefois compris dans l'enclos de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés.

En quelques jours, on a remué deux cents mètres cubes de terre, besogne considérable, si l'on tient compte de la nature du travail. Vingt-huit sépultures, les unes intactes, les autres endommagées par des fouilles plus ou moins récentes, ont été mises à découvert. Ce sont : deux fosses en pleine terre, un sarcophage de pierre, vingt sarcophages de plâtre et cinq tombes de maçonnerie. Toutes étaient orientées, c'est-à-dire que leur pied était tourné à l'est, suivant la coutume constante de l'antiquité chrétienne et du moyen âge. Leur gisement se trouvait, en moyenne, à l'altitude de 34 mètres, ce qui correspond à 1m,30 environ au contre-bas du sol actuel de la voie publique.

Les sarcophages de plâtre affectaient la forme d'une auge trapézoïdale, par conséquent plus étroite aux pieds qu'à la tête, et une table de même matière leur servait de fermeture; presque tous portaient, comme d'habitude, des ornements moulés à l'extérieur de leurs parois de tête et de pied; un seul était décoré sur toutes ses faces. On a détaché pour l'hôtel Carnavalet ceux de ces ornements qui étaient suffisamment conservés et l'on a obtenu ainsi neuf panneaux de tête et quatre de pied; trois de ces panneaux sont d'un style et d'une décoration très-remarquables. Les sar-

Digitized by Google

cophages d'enfant, en plâtre, étant extrêmement rares, on en a enlevé un en entier. Un autre, exceptionnellement décoré sur ses longs côtés, a été sacrifié à cause de l'état très-fruste de son ornementation, fort simple d'ailleurs, et dont on possède déjà deux spécimens satisfaisants provenant du cimetière Saint-Marcel.

La plupart de ces coffres de plâtre étaient vides de terre, ou l'avaient été primitivement, et ce n'est qu'à la longue que le couvercle du plus grand nombre s'est rompu sous la pression de remblais successifs. Ils ne renfermaient uniquement que des ossements décomposés ou devenus très-friables. Ce mauvais état des restes humains n'a pas lieu d'étonner, si l'on considère que les os ne se conservent bien que lorsqu'ils sont englobés dans la terre et surtout dans le sable. Dans l'un d'eux on a recueilli une boucle mérovingienne en bronze d'une excellente conservation, et dans une autre une petite boucle en fer avec sa contre-plaque, mais l'une et l'autre très-oxydées. Deux autres boucles, l'une en fer et l'autre en bronze, ont été recueillies dans deux sarcophages différents.

Au milieu de ces tombeaux des VIIe et VIIIe siècles se trouvait un sarcophage de pierre, beaucoup plus ancien puisqu'il datait de la fin du IVe siècle. C'était une sépulture gallo-romaine isolée, complétement détachée des nécropoles antiques de Paris, comme celle qu'on a découverte, à la fin d'octobre dernier, dans la rue de Rennes. Différent des précédents, autant par la forme que par la matière, ce sarcophage était aussi large au pied qu'à la partie antérieure, et se composait de deux pierres distinctes, celle du côté des pieds refouillée en grotte. Sur le tout s'étendait une grande et forte dalle brute, de pierre dure, portant sur sa face interne deux crans demi-circulaires, destinés à recevoir les cordages employés à la mise en place de cet épais couvercle.

Il est à croire que ce sarcophage, rencontré fortuitement par les fossoyeurs mérovingiens, a été vidé par eux pour servir à une nouvelle inhumation; deux petits morceaux de poterie mêlés au sable emplissant le coffre, et qui n'ont pu s'y introduire après coup, confirment cette hypothèse.

Les sarcophages de maçonnerie, moins anciens que les autres, étaient bourrés de terre ou de sable, avec fermeture composée de dalles en pierre. Ils n'ont offert rien de particulier.

Si aux sépultures exhumées ces jours derniers sur la place Gozlin on ajoute celles qui ont été découvertes en grand nombre, il y a quelques mois, à l'occasion de la construction de la maison nouvellement élevée en cet endroit, on reconnaîtra sans peine qu'il a existé un véritable cimetière au sud-est de l'église de l'abbaye Saint-Germain, lequel cimetière est maintenant connu et exploré jusqu'à 30 mètres environ au nord de la clôture du monastère et sur une largeur de 25 mètres. A quelle classe d'individus était destiné ce champ de repos? Sans doute aux habitants des maisons éparses sur les domaines de l'abbaye, car on ne saurait y voir le cimetière particulier des moines, puisque parmi ces morts il se trouve,

Digitized by Google

quoique en petit nombre, des femmes et même de très-jeunes enfants. Les moines, d'ailleurs, étaient vraisemblablement inhumés dans leur cloître, situé selon toute apparence, à cette époque, comme il le fut depuis, loin de là, et au nord de l'église.

— *Fouilles de Bagatelles en Saint-Martin-des-Champs.* — D'intéressantes découvertes ont été faites dans la propriété de Bagatelles, commune de Saint-Martin-des-Champs (Finistère). En 1871, les travaux d'agrandissement du parc firent trouver une urne funéraire remplie d'ossements brûlés. Elle était en poterie rouge assez fine, de forme gauloise, à couverte noire brillante en dedans et en dehors. Parmi les ossements il y avait des débris se rapportant au moins à un enfant en bas âge et à un adulte.

Plus tard, dans le même champ, sur un espace de moins de quatre mètres carrés, on trouva trente-deux à trente-quatre vases groupés les uns près des autres. Parfois même une grande urne était comme soutenue et calée par des urnes de moindre dimension. Presque tous ces vases contenaient des ossements calcinés. Les ossements d'adultes étaient plus nombreux que ceux des enfants, pourtant parfois, comme dans la première découverte, il y avait mélange, dans le même vase, d'ossements d'enfants et d'adultes. Ces vases étaient enterrés si peu profondément, que les instruments agricoles avaient brisé le sommet de plusieurs. Il y en avait qui n'étaient qu'à $0^{m},20$, le plus grand nombre à $0^{m},25$. A part quelques-uns en terre grossière, sans couverte, faits simplement à la main, ces vases sont à pâte fine, à couverte noire brillante, et fabriqués au moyen du tour à potier. Tous, les grossiers comme les fins, sont bien cuits. Les formes se rapprochent des formes gauloises si répandues dans la Marne et retrouvées dans la Seine-Inférieure. L'ornementation pourtant, bien que se rapportant aussi à cette époque, a un certain caractère spécial qui rappelle l'âge du bronze. On voit des ronds et des carrés concentriques, des combinaisons de lignes, des étoiles à nombreux rayons, des espèces de S, des croix ou X. Les urnes n'étaient point couvertes. Dans l'une d'elles se trouvaient deux petits vases grossiers, semblables à des jouets d'enfants. En général, chaque urne contenait un objet en métal. Ces urnes ont fourni surtout des fibules en bronze ou en fer de types incontestablement gaulois. Il y avait aussi parfois des fragments de bracelets en bronze. L'une d'elles contenait des grains de collier en verre bleu, fondus par le feu du bûcher. Ces sépultures par incinération sont certainement gauloises. Et, de fait, des monnaies gauloises ont aussi été recueillies disséminées dans le champ, mais non dans les urnes.

On a rencontré, également disséminés dans le même champ, des monnaies et quelques objets romains. Il y avait entre autres une belle fibule en bronze, cachée sous une dalle de schiste. Dr Le Hir.

— *Sarcophage lombard trouvé à Cividale (province d'Udine, à 16 kilomètres E. d'Udine).* — On nous écrit de Cividale que des fouilles pratiquées dans cette ville, dans l'ancien *Foro Giulio*, ont donné de splendides résultats.

Digitized by Google

Le conseil communal, dès l'année précédente, avait décidé de refaire le pavage de la place de la fontaine *Paolo Diacono* et de faire un canal pour l'écoulement de l'eau de la fontaine. Le travail étant commencé presque au centre de la place, M. l'avocat de Portis, syndic de la ville, voulut tenter des investigations pour voir s'il se trouverait des tuyaux de l'époque romaine. A la profondeur de 1^{m},20 on trouva, en effet, sous des dalles de pierres larges de 0^{m},50, des tuyaux de ciment très-épais et résistant, semblables à ceux déjà trouvés à peu de distance, à la suite d'autres fouilles.

Le canal étant ouvert entre les deux angles des maisons Pella et Pontoni, quand on arriva à 2 mètres de la base de la première colonne de la maison Pontoni, on rencontra une ouverture conduisant dans une chambre souterraine avec une voûte grossière en blocs de pierre. Dans cette chambre, au milieu d'une quantité de cendre et de charbon, on trouva des morceaux de verres d'un travail original, des parois de verre très-fin, ou des fragments de cols de fioles allongés, s'élargissant à l'ouverture, et des débris de vases en terre ordinaires.

Mais bien plus importantes furent les découvertes faites dans les fouilles au delà de la maison Spezzotti. A la profondeur de 1^{m},80 on commença à trouver des morceaux de diverses qualités de marbres travaillés, de la grosseur de 2 cent., ainsi que des fragments de plâtras pour la plupart de couleur rouge. Puis apparut une grande pierre rectangulaire de 2^{m},40 de longueur, 1^{m},30 de largeur et 0^{m},23 d'épaisseur, tout à l'entour travaillée avec soin, tandis que la partie supérieure est travaillée à la pointe grossièrement, de même que la face inférieure ; le seul signe du dessus est une concavité de 2 cent., longue de 10 cent.

Cette pierre étant levée, on vit qu'elle reposait sur une couche de briques. Celles-ci remuées, on aperçut des indices d'un tombeau ; poursuivant la recherche, on reconnut que c'était en effet un sarcophage couvert et environné de briques assemblées avec un ciment très-dur jusqu'à moitié de la hauteur et fait de grosses pierres brutes jointes aussi avec du ciment. Les briques avaient 42 cent. de longueur, 30 cent. de largeur et 5 et 7 cent. d'épaisseur. Enfin, le jeudi 28 mai (1874), le tombeau étant bien débarrassé dans tous les sens, on put reconnaître qu'il avait 2^{m},25 de long, 1 mèt. de large et 1^{m},20 de haut.

Le couvercle est de marbre blanc et le sarcophage de pierre blanche.

Le 29 mai, en présence de beaucoup de personnes notables et d'une immense foule de peuple, on ouvrit le tombeau et on y trouva un cadavre complétement décomposé. Il avait les pieds tournés au levant, et sur lui et à ses côtés on recueillit les objets suivants :

1° Le sommet d'un casque de forme ovoïde en fer, avec un ornement cruciforme de bronze doré.

2° Un anneau d'or massif, pesant 122 carats, portant, enchâssée à jour, une monnaie de Tibère.

3° Une croix équilatérale lombarde, formée d'une lame d'or, garnie de pierreries, longue de 11 cent. Les pierres sont au nombre de neuf dont

Digitized by Google

huit aux extrémités des bras et une au centre. La pierre du centre est un grenat oriental, quatre des autres sont des lapis-lazuli et les quatre dernières des aigues-marines.

4° Deux croisettes en bronze lombardes à branches presque égales ayant des brochettes pour les fixer au cuir.

5° Deux éperons de bronze sans molettes.

6° Une pointe de lance en fer avec fragments de son bois.

7° Des fragments de la garde en fer d'une épée du même métal, et morceaux de l'épée elle-même avec portions du fourreau en bois travaillé.

8° Une fiole de verre de la capacité d'un litre et demi dont les deux tiers contenaient de l'eau pure.

9° Des débris de tissus en or.

10° Huit broches de bronze isolées et de formes diverses.

11° Des fragments de fibules en bronze, au nombre de douze, en partie dorées.

12° Un instrument de fer de 50 cent. de long avec les deux extrémités bifurquées, pouvant recevoir un manche en bois, dont il reste, en effet, des traces, probablement la poignée d'un bouclier.

13° Une pierre de la grosseur du poing, irrégulière et couverte de sels développés par le cadavre.

14° Un fermail d'or émaillé, représentant un oiseau, pesant 68 carats.

Le tombeau et les objets qu'il contenait furent provisoirement transportés au Musée; mais maintenant le conseil municipal devra délibérer sur l'endroit où ils seront conservés, comme étant une propriété essentiellement communale.

Après avoir nettoyé patiemment le couvercle du tombeau, on trouva sculpté en caractères de la première époque lombarde le mot GISUL, ce qui permet de penser que cette tombe est celle du duc Gisulfe, neveu d'Alberic et premier duc de Frioul.

(Traduit du journal l'*Opinione* de Rome, n° du 6 juin 1874.)

FERN. LE PROUX.

— Le *Journal des Savants* publie dans le numéro d'août : *Virgile*, par Egger; *Pythagore*, par Ed. Franck; *Nouvelle bibliothèque des Pères*, par E. Miller; *La Morale*, par Fr. Brouillier; *Recherches sur divers sujets d'économie politique*, par M. Baudrillart, etc.

— Nous signalons à nos lecteurs la belle publication du commandeur J. B. de Rossi, faite par la librairie Spithoever de Rome : *Les Mosaïques chrétiennes des églises de Rome antérieures au* XV*e siècle*. Plusieurs chromolithographiques avec texte historique et critique (italien et français).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Rapport sur les fouilles de Troie, par le docteur HENRI SCHLIEMANN, traduit de l'allemand par ALEXANDRE RIZOS RANGABÉ. Leipzig et Paris, Maisonneuve, un vol. in-8 (1).

Atlas des antiquités troyennes, illustrations photographiques faisant suite au Rapport sur les fouilles de Troie, par LES MÊMES. Leipzig et Paris, Maisonneuve, 57 pages et 217 planches dans un carton, in-4°.

Lorsque les journaux du Levant annoncèrent, l'année passée, que M. Schliemann venait de découvrir les ruines de la Troie homérique et le trésor du roi Priam, l'impression la plus générale dans le public érudit fut celle de l'incrédulité. Les fraudes et les mystifications ne sont pas rares dans le domaine des antiquités, témoin celle des faux monuments moabites, à laquelle certains savants de Berlin se sont récemment laissé prendre avec une si surprenante naïveté. Le caractère bien connu de M. Schliemann le mettait à l'abri de tout soupçon; mais on pouvait craindre qu'il n'eût été la victime d'une supercherie. Aussi beaucoup de bons esprits s'astinrent-ils prudemment de porter un jugement sur la découverte que l'on signalait, avant de connaître, au moins par la photographie, les objets composant la collection des fouilles troyennes et d'avoir recueilli de nouveaux renseignements sur les circonstances de la trouvaille.

Aujourd'hui, cette réserve n'est plus de saison. M. Schliemann a publié le journal de ses fouilles. Les antiquités recueillies dans les excavations ont été portées par lui à Athènes, où elles ont été examinées par les archéologues les plus compétents, qui se portent garants de leur authenticité, entre autres par M. Newton, l'éminent conservateur des antiques du Musée britannique. Tout le monde est d'ailleurs maintenant à même d'en juger par le grand atlas de 217 planches photographiées, que M. Schliemann a fait paraître en même temps que son journal. Enfin, une nouvelle trouvaille de bijoux d'or faite sur le même emplacement, et donnant lieu à un procès porté devant les autorités turques, est venue lever les derniers doutes chez ceux qui pouvaient encore en conserver.

La question de l'emplacement de Troie était déjà très-discutée dans l'an-

(1) Notre collaborateur, M. Fr. Lenormant, nous a autorisés à reproduire dans la *Revue* l'article suivant, emprunté au *Temps* du 7 mai.

Digitized by Google

tiquité, comme de nos jours. Les descendants des colons éoliens de la ville grecque de la Nouvelle-Ilion prétendaient habiter l'emplacement même de la cité de Priam, et cette opinion était si bien admise à l'époque d'Alexandre, que ce fut là ce qui induisit le conquérant macédonien, dans sa passion pour les souvenirs homériques, à rebâtir magnifiquement la nouvelle Ilion. Cependant, au IIe siècle avant notre ère, un écrivain originaire de la Troade, Démétrius de Scepsis, contesta cette prétention, en s'appuyant à la fois sur une variante de la tradition et sur la difficulté de concilier les données topographiques de l'Iliade avec le site où les Eoliens avaient bâti leur ville. Strabon donna au système de Démétrius l'autorité de son approbation, et c'est celui que jusqu'à ce jour ont suivi la majorité des modernes qui se sont occupés de la topographie de la Troade.

A la fin du siècle dernier, un voyageur français, Le Chevalier, crut pouvoir déterminer avec précision le site de l'Ilion d'Homère sur la colline appelée aujourd'hui Bounarbachi, et son opinion fut adoptée presque unanimement. Elle a rallié à elle Rennel, Choiseul-Gouffier, Mauduit, Forchhammer, Texier, Welcker, l'amiral Spratt; c'est, on le voit, un ensemble bien imposant de hautes autorités. Cependant M. Schliemann, en étudiant les lieux, fut frappé de différents arguments qui lui parurent renverser le système de Démétrius de Scepsis et militer en faveur de la tradition des Iliéens de l'époque grecque. Il résolut donc d'entreprendre des fouilles sur une grande échelle aux deux emplacements qui se disputaient la gloire d'avoir vu le désastre de Troie. A Bounarbachi, les excavations furent stériles; il devenait évident qu'il n'y avait jamais eu en cet endroit qu'une très-petite ville, comme toutes les hauteurs de la Troade en portaient, et non une capitale importante; de plus, on ne rencontrait aucun débris antérieur à l'époque grecque.

Ce premier fait une fois constaté, l'actif explorateur transporta ses ouvriers sur la colline de Hissarlik, plus rapprochée de la mer, où l'on voyait les ruines considérables et incontestées de la Nouvelle-Ilion. Pendant trois années consécutives il en fouilla le sol à grands frais, avec une infatigable persévérance, pénétrant à une énorme profondeur et traversant les décombres accumulés de cinq villes d'époques différentes qui se succédèrent sur le même emplacement, jusqu'à ce qu'il eût atteint les ruines les plus anciennes. Ces recherches, conduites avec une remarquable intelligence et dépassant de beaucoup ce qu'on eût pu attendre des efforts d'un simple particulier, finirent par être couronnées du plus magnifique succès. On est en droit de contester plus d'une des opinions de M. Schliemann et des conséquences qu'il a cherché à tirer de ses trouvailles; mais, à quelque avis que l'on se range sur ces questions controversées, les résultats obtenus dans les fouilles de Hissarlik ont une importance archéologique de premier ordre et devront être comptés désormais au rang des plus belles découvertes faites de nos jours.

Ainsi que nous venons de le dire, cinq villes se sont succédé sur la colline de Hissarlik jusqu'à la chute de l'empire romain, et leurs débris s'éta-

Digitized by Google

gent depuis la plus ancienne jusqu'à la plus récente, formant un amas de 16 mètres d'épaisseur totale. Il a fallu descendre à cette profondeur de 16 mètres au-dessous de la surface actuelle pour retrouver le sol de la cité primitive. La couche la plus récente et la plus superficielle contient les restes de la ville dont Alexandre commença la magnificence, que Lysimaque entoura de murs, en la dotant d'un vaste théâtre, et qui subsista jusqu'aux premières incursions des barbares en Asie Mineure. Ses décombres ont rendu des inscriptions grecques de quelque intérêt, et surtout une sculpture de premier ordre appartenant à l'époque d'Alexandre ou de Lysimaque. C'est une métope représentant le Soleil, à la tête radiée, monté dans un char que traînent quatre chevaux. Le moulage a été envoyé à Londres et à Paris, et exposé au Musée britannique dans la salle des marbres d'Elgin; il supporte, sans en être écrasé, le redoutable voisinage des sculptures du Parthénon et du temple d'Ephèse. Les plus riches musées se glorifieraient de posséder un morceau de cette valeur.

Au-dessous des débris de l'Ilion d'Alexandre et de Lysimaque, on rencontre les restes de celui que fondèrent au VIe siècle avant l'ère chrétienne les colons éoliens. Une couche plus mince et beaucoup moins riche, qui ne donne guère que quelques fragments de poteries assez communes, paraît correspondre à l'époque des rois de Lydie, avant l'établissement des Grecs. Il semble que, durant cette période, l'emplacement fut presque inhabité, ou du moins qu'il n'y exista plus qu'un centre de population très-peu important. En descendant plus bas on arrive au milieu des restes d'une civilisation tout à fait à part et exclusivement indigène, où l'on chercherait vainement une trace quelconque d'influence des grandes cultures de l'Égypte ou de l'Assyrie. Le peuple qui a laissé de nombreux vestiges de son existence en était précisément à la transition de l'âge de la pierre à celui du métal. La plupart de ses outils étaient encore en pierre et en os taillé; cependant il employait aussi des outils et des armes de cuivre. Il s'adonnait à la métallurgie et travaillait par le moyen de la fonte, le cuivre, l'or, l'argent et l'électrum, alliage d'or et d'argent que donnaient naturellement les lavages des sables de certaines rivières de la Lydie; mais ils ne connaissaient encore ni le fer, ni même l'alliage du bronze. Ses poteries, sans peintures ni vernis, faites d'une argile qu'on ne prenait pas encore le soin de débarrasser des petits cailloux qui s'y trouvaient mêlés, et qu'on lustrait par un lissage opéré au moyen d'un polissoir de pierre, étaient exclusivement à la main, sans emploi du tour. Enfin il habitait des maisons irrégulières de plan et construites en petites pierres grossièrement taillées, que reliait de l'argile employée en guise de ciment. C'est exactement de la même manière que sont bâties les habitations des villages enfouis sous les déjections de la grande éruption finale du volcan primitif de l'île de Santorin, véritable Pompéi préhistorique exploré par deux de nos compatriotes, M. Fouqué et M. Gorceix, qui en font remonter la date entre 2000 et 1800 ans avant J.-C.

A l'âge extrêmement reculé dont nous avons essayé de définir l'état de

civilisation, la colline de Hissarlik portait une véritable ville, fermée d'une enceinte, et qui devait être pour l'époque une ville de première importance. C'était le siége d'un peuple riche en métaux précieux. Il y a même un contraste assez frappant entre le peu de développement de son industrie et de son outillage et l'abondance de vaisselle d'or qu'il possédait. La chose est presque comparable à ce qui existait au Mexique et au Pérou avant l'arrivée des Espagnols. Mais il ne faut pas oublier qu'on est dans le pays même où la mythologie plaçait le siége de la légende de Midas et de ses trésors, que la Troade touche presque à la vallée du Pactole, si fameux par ses alluvions aurifères, enfin que cette région de l'Asie Mineure était un véritable Eldorado pour l'imagination des plus anciens Grecs.

Les fouilles ont permis de constater que la ville dont M. Schliemann a ainsi retrouvé les débris sous l'Ilion des siècles helléniques, avait été détruite au moins trois fois par des causes diverses sans que l'état de la civilisation eût changé d'une manière sensible. Trois étages de ruines où les objets demeurent les mêmes se superposent les uns aux autres. C'est par le feu que la cité périt pour la première fois, et dans la couche la plus inférieure des débris tout porte la trace d'une formidable conflagration. Cet incendie, M. Schliemann y voit l'œuvre des Grecs d'Agamemnon, et il n'a pas hésité à donner le nom de « trésor de Priam » au dépôt de vases et de bijoux d'or, ainsi que d'autres objets de métal, déposé dans une cachette au moment de la catastrophe.

C'est ici que l'on hésite à suivre l'habile explorateur sur le terrain homérique où il se place. Qu'il ait retrouvé les ruines d'une ville qui fut, dans une antiquité extrêmement reculée, la capitale de ces Dardaniens ou Teucriens dont la puissance nous est attestée par les textes monumentaux de l'Égypte pharaonique sous la dix-huitième ou la dix-neuvième dynastie, c'est ce dont on ne saurait douter. Mais que cette ville soit la Troie d'Homère, la Troie assiégée et détruite par les Grecs, c'est ce qui nous semble beaucoup moins sûr.

Sans attacher aux poésies homériques la même foi que M. Schliemann, sans y chercher de l'histoire proprement dite, ce qui serait aussi chimérique que de prétendre retrouver les annales des Carlovingiens dans nos chansons de geste du cycle de Charlemagne, nous sommes de ceux qui croient à la réalité historique du siége de Troie. Loin de partager, sous ce rapport, l'hypercritisme d'une certaine école, nous pensons qu'il faut toujours chercher un événement positif au point de départ d'un cycle poétique, événement, il est vrai, qui n'a le plus souvent que bien peu de rapport avec les développements prodigués autour par l'imagination et la poésie populaires. Qu'y a-t-il d'historique dans la Chanson de Roland? Rien que le fait de la mort de Roland, comte des Marches de Bretagne, dans un malheureux combat d'arrière-garde, au milieu des défilés des Pyrénées. L'Iliade peut être comparée à la Chanson de Roland, et nous tenons que les deux poëmes doivent être envisagés au même point de vue. Il n'y a sans doute pas dans les chants sublimes qui portent le nom d'Homère un mot d'his-

Digitized by Google

toire de plus que dans la rude et grandiose geste de Théroulde. Mais nous n'aurions pas plus d'Iliade s'il n'y avait pas eu de siége et de destruction de Troie par les Grecs, que nous n'aurions de Chanson de Roland sans le désastre de l'arrière-garde de Charlemagne au retour d'Espagne.

La plus ancienne date assignée par les écrivains grecs à la prise de Troie est le commencement du XIIe siècle avant l'ère chrétienne; la plus récente, celle que Ménandre prétendait avoir trouvée dans les annales de Tyr, qu'il avait certainement consultées et dont il avait fait des extraits d'une grande exactitude, appartient à la fin du XIe siècle; elle serait contemporaine d'Hiram et de Salomon. Nous croyons que pour l'époque approximative de l'événement, aussi bien que pour le fait lui-même, la tradition grecque avait une valeur sérieuse. Il n'est pas, en effet, possible de supposer plus ancien l'anéantissement de la puissance de Troie et la destruction définitive de la ville. Car, dans le XVe siècle, le poëme égyptien de Pentaour nous montre les Dardaniens d'Ilouna, c'est-à-dire d'Ilion, combattant contre Ramsès II, le Sésostris des Grecs, et à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XIIIe, sous le pharaon Ramsès III, dans les sculptures du palais de Médinet-Abou, les Teucriens apparaissent encore comme un des peuples les plus puissants des côtes de la Méditerranée, en étroite alliance avec les nations pélasgiques et possédant une flotte considérable.

Or, il n'est guère possible d'admettre qu'au XIIe ou au XIe siècle avant notre ère ce peuple puissant, ou même aucun peuple de l'Asie Mineure, en fût encore à l'état de réelle barbarie qu'attestent les objets découverts par milliers dans les excavations de M. Schliemann. Les Teucriens figurés dans les bas-reliefs de Médinet-Abou sont bien plus avancés que ceux dont on a retrouvé les vestiges à Hissarlik; leur état de civilisation et leurs usages se rapprochent davantage de ce que décrivent les poésies homériques. D'ailleurs, dès le XIIe siècle, les deux influences de l'Égypte et de l'Assyrie avaient déjà profondément pénétré l'Asie Mineure; on en a des preuves positives, et cette influence est même sensible dans les monuments que la dynastie des Pélopides a laissés dans la plaine d'Argos. Or, il est important de le répéter, l'action égyptienne ou assyrienne est encore absolument nulle dans les antiquités de Hissarlik.

Nous venons de parler des monuments des Pélopides. A Mycènes, dansl a fameuse Porte des lions et dans le tombeau que la tradition grecque désignait comme celui d'Agamemnon, l'on a des constructions positivement contemporaines de la guerre de Troie. Quelle différence avec celles de la ville primitive que M. Schliemann a rendue à la lumière! C'est déjà uns autre civilisation, et le progrès que représentent les édifices des Pélopidee est tel qu'il semble avoir dû réclamer plusieurs siècles pour s'accomplir. Pourtant il est évident que la Mycènes d'Agamemnon ne pouvait pas être plus magnifique, ni surtout plus civilisée que la Troie de Priam. L'Asie avait alors une avance très-considérable sur la Grèce européenne; c'est elle qui était le foyer de la culture raffinée, et toutes les traditions disent

Digitized by Google

que les Pélopides faisaient venir d'Asie Mineure les ouvriers qui élevèrent leurs imposantes constructions.

Si l'on nous demandait de fixer une date approximative aux antiquités découvertes par M. Schliemann dans ses excavations les plus profondes, en nous fondant sur la comparaison avec les objets analogues trouvés en Chypre, à Rhodes, à Santorin et en général dans tout l'archipel grec (car c'est toujours par la méthode comparative qu'il faut procéder en archéologie), il nous serait difficile de les faire descendre plus bas que 1600 ou 1700 ans avant Jésus-Christ. Nous les croirions donc antérieures à l'état de civilisation relativement avancée qui a dû correspondre à l'époque culminante de la puissance des Dardaniens ou Teucriens.

Telles sont les raisons qui nous font douter que M. Schliemann ait réellement découvert la Troie d'Homère. La ville dont il a si heureusement retrouvé les débris nous semble plutôt une Troie antérieure, une capitale plus ancienne du même peuple aux temps les plus primitifs de son existence. Le cycle des légendes troyennes, tel qu'il existait chez les Grecs, n'a-t-il pas lui-même gardé le souvenir de la destruction d'une Troie plus vieille que celle qui vit les Grecs s'acharner dix ans devant ses murailles? Avant la ville de Priam, elles en connaissent une autre, ruinée de fond en comble et incendiée par Hercule, et cette ville, dont la fable fait bâtir l'enceinte par Apollon et Neptune, n'est même pas dans les récits traditionnels la plus antique capitale du pays; il y a eu auparavant celle que Dardanus avait fondée. Ainsi, même en s'attachant au cycle légendaire, une Troie détruite par le feu n'est pas nécessairement celle dont parlent les poésies homériques.

Ces réserves faites sur la théorie favorite de M. Schliemann, nous tenons à rendre hommage au noble emploi qu'il a fait de sa fortune en poursuivant avec tant de zèle et de dévouement, dans un intérêt purement scientifique, des recherches dont la dépense eût fait reculer plus d'un gouvernement. Par ses fouilles en Troade, il a bien mérité de la science et assuré à son nom une juste et durable célébrité. Les antiquités troyennes dont il a formé une collection unique jusqu'à ce jour, et qui restera sans analogue, ont une importance archéologique de premier ordre. Elles révèlent tout un monde jusqu'à présent inconnu et répandent des lumières infiniment précieuses sur quelques-uns des problèmes les plus obscurs de l'archéologie préhistorique. Pour les plus vieux monuments de la Grèce et de l'Asie Mineure, elles fournissent une tête de série d'un prix inestimable et qui manquait jusqu'à ce jour; c'est le point de départ auquel se rattachent les objets postérieurs, où l'on peut suivre les progrès de l'art et de l'industrie, s'accomplissant graduellement sous la double influence du génie natif de la race hellénique et de l'influence des grandes civilisations des bords du Nil et de l'Euphrate.

En même temps, ces antiquités ont une parenté manifeste avec la civilisation de l'âge du bronze des contrées de l'Europe occidentale, telle qu'elle se montre depuis la Scandinavie jusque dans l'Italie centrale. Les

Digitized by Google

armes de cuivre de Hissarlik sont pareilles aux armes de bronze du Danemark ou des lacs de la Suisse. Les fusaïoles troyennes en terre cuite ont leurs sœurs sur les bords du Pô et dans les terramares de l'Émilie. Les vases de terre ornés d'un visage grossièrement indiqué et de deux seins de femme, qui sont si caractéristiques dans les fouilles de M. Schliemann, se retrouvent pareils dans la Poméranie et sur tout le littoral de la Baltique. Il y a là, croyons-nous, un preuve décisive en faveur de la théorie soutenue avec talent par M. Alexandre Bertrand, le savant conservateur du musée de Saint-Germain, sur l'origine de l'âge du bronze occidental. En effet, avant même qu'on ne connût les trouvailles de M. Schliemann, M. Bertrand, en s'appuyant d'arguments ingénieux et probants, a affirmé que la civilisation de notre âge du bronze devait se rattacher à une influence orientale dont le foyer était dans le nord de l'Asie Mineure, parmi les fameuses et si antiques exploitations métallurgiques des Tibaréniens et des Chalybes, vantées par la Bible autant que par la légende hellénique. Suivant lui, les premiers modèles copiés en Occident, et le secret des procédés d'après lesquels ils ont été faits, furent apportés par des marchands orientaux, en suivant cette route du commerce de l'ambre qui va de la mer Noire à la Baltique, que signale Hérodote, que les colonies milésiennes de Pont-Euxin exploitèrent à leur tour et qui, le long du pied des Karpathes, est jalonnée par des dépôts de monnaies grecques archaïques. Les fouilles troyennes sont venues apporter la dernière confirmation de cette théorie, qui sera un jour comptée parmi les vérités scientifiques certaines.

Là est, suivant nous, la véritable et l'immense valeur des résultats obtenus par les fouilles de M. Schliemann. S'il n'a peut-être pas trouvé des reliques homériques, il a doté la science de quelque chose de plus précieux, de documents d'une importance capitale pour l'histoire des origines de la civilisation. Sa collection éclaire bien des points jusqu'ici plongés dans d'épaisses ténèbres; elle ouvre un nouveau champ aux recherches des érudits; elle touche directement à nos propres antiquités autant qu'à celles du monde hellénique. Aussi désirons-nous très-vivement qu'elle puisse quelque jour être acquise par la France.

Quant au livre dans lequel M. Schliemann a raconté ses fouilles, ceux mêmes qui ne partageront pas toutes les théories de l'auteur le liront avec grand intérêt. Il est rempli de faits curieux, et surtout il y règne un accent d'enthousiasme et de bonne foi qui commande invinciblement la sympathie pour l'auteur. FRANÇOIS LENORMANT.

Lettres assyriologiques. Seconde partie. — **Études accadiennes**, par FRANÇOIS LENORMANT. Tome 1er en trois parties. Paris, Maisonneuve. 1re part., 207 p.; 2e, 143; 3e, 151, 1873. In-4. Prix : 15 fr.

Le seul titre du livre de M. Fr. Lenormant a déjà soulevé plus d'une discussion. M. Oppert appelle *soumérienne* la langue que M. Lenormant appelle *accadienne*, à l'exemple de M. Hincks et des auteurs savants anglais. La querelle commencée dans le *Journal asiatique* se poursuit avec des chances diverses, sans qu'il soit jusqu'à présent aisé de voir lequel des

Digitized by Google

deux adversaires à raison. Le nom, du reste, importe peu à la chose : qu'il faille dire avec M. Oppert *soumérien*, ou bien avec M. Lenormant *accadien*, la langue reste la même et n'en devient pas plus facile à étudier.

L'accadien est la langue des anciens habitants touraniens de la Chaldée, et les monuments que nous en avons nous reportent, sinon par la rédaction définitive, au moins par l'idiome dans lequel ils sont conçus, bien avant dans le passé de la célèbre Babylone. Les Touraniens et les Coushites dominaient sur l'Asie antérieure longtemps avant la fondation de Ninive ; mais, supplantés par les Sémites, ils avaient successivement perdu jusqu'à l'usage de leur langue. Au VIIIe siècle avant notre ère, au temps des Sargon, des Sennachérib et des Mérodach-Baladan, le peuple de Babylone ne parlait plus qu'un dialecte sémitique, fortement mêlé, il est vrai, d'éléments étrangers ; l'ancienne langue accadienne, tombée hors d'usage, n'était plus qu'une langue morte comprise seulement des classes élevées, surtout de la caste sacerdotale. On l'apprenait encore parce que les livres sacrés et les vieux monuments de l'histoire nationale étaient rédigés en accadien ; mais on la comprenait déjà assez peu pour entretenir des doutes sur certains passages des écrits canoniques. Les colléges chaldéens d'Érech, de Larsam, de Babylone avaient encore l'intelligence à peu près parfaite des vieux textes touraniens : Assur-banipal fut contraint de les faire traduire en assyrien, à l'usage des lettrés et des prêtres ninivites. Aujourd'hui, l'accadien nous présente ce phénomène curieux d'une langue connue seulement par le témoignage d'une autre langue morte. C'est par les syllabaires et les manuels assyriens où chaque mot et chaque phrase de l'idiome touranien est rendu par le mot et la phrase correspondants d'un dialecte sémite, que MM. Oppert et Hincks, Sayce et Lenormant sont parvenus à restituer avec succès une partie du vocabulaire et de la grammaire.

Le premier fascicule des *Etudes accadiennes* renferme un exposé de la grammaire : ch. II, phonétique (p. 25-36) ; ch. III, formation des mots (p. 37-63) ; ch. IV, le nom (p. 64-79) ; ch. V, l'adjectif (p. 80-82) ; ch. VI, les noms de nombre (p. 83-86) ; ch. VII, les pronoms (p. 87-95) ; ch. VIII, le verbe (p. 96-154) ; ch. IX, le verbe substantif (p. 155-158) ; ch. X, les postpositions et les prépositions (p. 159-167) ; ch. XI, l'adverbe (p. 168-170) ; ch. XII, la conjonction (p. 171-174) ; ch. XIII, faits principaux de la syntaxe (p. 175-191). Je ne puis pas entrer dans le détail de tous les faits grammaticaux relevés par M. Lenormant. Il paraît seulement ressortir de son étude que l'accadien présente une originalité très-fortement tranchée et réunit en lui-même tout un ensemble de phénomènes qu'on n'avait rencontrés jusqu'à présent que séparés et dans des langues fort éloignées les unes des autres. C'est une langue agglutinative, mais douée d'une puissance d'agglutination qui va jusqu'au polysynthétisme. L'agglutination peut s'y faire également avant et après le radical : ainsi, KAL, signifiant *puissance*, donnera par préfixion de NAM, le nom abstrait NAMKAL, *puissance, force*, et par suffixion de GA, un adjectif qualificatif, KALGA, *puissant*.

Digitized by Google

Les relations des différentes parties de la phrase entre elles se marquent par des postpositions qui viennent se joindre au radical. Au datif des langues à flexion répond la particule RA, R : *ungalanir*, à son roi, *ungalmur*, à mon roi ; au locatif la particule TA : *éta*, dans la maison, *mata*, dans le pays, etc. Il n'y a pas, cependant, de postpositions spéciales pour les formes qui répondent au génitif et à l'accusatif : le mot régime du nom ou du verbe actif devient invariable, et la valeur en est uniquement déterminée par la position qu'il occupe dans la phrase. Comme le fait observer M. Lenormant, « c'est un reste de l'état primitif de l'idiome où l'usage « des postpositions n'était pas encore établi et où la distinction des cas « résultait, comme en chinois, de la position des mots dans la phrase « d'une structure invariable. »

La conjugaison offre une particularité curieuse. Elle ne se borne pas à préfixer au radical verbal un pronom sujet : le plus souvent, elle intercale entre le pronom sujet et le verbe, même quand le régime est formellement nommé dans la phrase, un autre pronom régime direct ou indirect. Elle dit : *andabsite*, il mesure pour moi, litt. AN, *ille*, DAB, *mihi*, SITE *mensurat*; BAMUNDAUDDU, il vous a fait sortir, litt. BA *ille*, MUN, *vos*, DA, *fecit*, UDDU, *exire*.

C'est aussi qu'en accadien, comme dans les langues américaines du groupe mexicain, l'unité de pensée n'est plus le mot, mais la phrase entière ou du moins le membre de phrase. Au lieu de rester isolés les uns des autres, les mots qui forment un membre de phrase s'agglutinent et donnent naissance à un véritable mot composé qui se comporte dans l'ensemble des phrases qui composent un discours de la même manière que ait chaque mot dans l'ensemble des mots qui composent une phrase. Dans le nahuatl, l'incorporation des différents mots est assez forte pour amener leur mutilation : ainsi le nom de ville ACHICHILLACACHOCAN résulte de l'union des racines A[TL] + CHICHIL[TIC] + [T]LACA[TL] + CHOCA, qui se sont usés l'un sur l'autre. L'accadien n'en arriva jamais à ce degré de polysynthétisme : tous les éléments du langage y restent intacts et y gardent une vie propre. Ainsi pour dire : « Comme le tarif est établi, » on écrivait RILAM ALGINAGIM, litt. *le tarif — il existe + comme*. « Le groupe po- « lysynthétique relié par une postposition commune ne se fond pas en un « seul mot : il reste un membre de phrase composé de mots distincts, « mais qui s'agglutinent en une unité d'un nouveau genre, intermédiaire « entre le mot isolé et la phrase complète. »

L'accadien ne s'est pas arrêté là : il a été jusqu'à l'*encapsulation*. L'encapsulation est un phénomène qu'on n'avait guère observé encore que dans certaines langues américaines, où non-seulement tous les éléments de l'idée la plus complexe se réunissent en un seul mot, mais où les mots s'enchevêtrent, s'encapsulent l'un dans l'autre. Chaque phrase des langues à encapsulation ressemble à ces boîtes chinoises dont la plus grande renferme une autre boîte qui en renferme une troisième qui en renferme une quatrième, et ainsi de suite. « En accadien, les choses, tout en sui-

Digitized by Google

« vant la même tendance, ne vont pas aussi loin. De même que l'agglutination synthétique n'arrive pas à former un seul mot des éléments qu'elle réunit, mais seulement un groupe homogène d'une nature particulière où tous les mots, au lieu de se mutiler par le frottement en s'incorporant les uns aux autres, restent intacts et conservent une vie propre tout en s'agglomérant par un lien assez intime pour que leur groupe se décline en bloc ; de même l'encapsulation fait entrer dans ce groupe étendu, comme une petite boîte dans une grande, un membre de phrase constituant à lui seul une proposition complète ou un premier groupe polysynthétique restreint. Il n'y a pas, à proprement parler, enchevêtrement de mots holophrastiques l'un dans l'autre, mais enchevêtrement d'une sentence complète en elle-même et offrant déjà quelquefois entre ses éléments le groupement polysynthétique dans une agglomération de mots se déclinant en bloc, liée par une postposition commune. En outre, l'enchevêtrement ne se complique pas autant que dans les langues américaines; nous ne l'avons jamais rencontré double, triple ou quadruple, comme dans celles-ci, mais toujours simple. »

La deuxième partie renferme le tableau des paradigmes de la langue tels qu'on peut les déduire jusqu'à présent des textes connus. La troisième est un syllabaire de la langue accadienne, le plus complet de tous ceux qui existent. Suivent environ cent pages de corrections, d'additions et de discussions sur les fascicules précédents. M. Lenormant a complété et rectifié sur certains points les règles qu'il indiquait et les paradigmes qu'il avait établis. Aussi bien, dans une langue si bien morte qu'on en est réduit à l'extraire des monuments d'une langue morte elle-même depuis des siècles, les erreurs, et partant les errata, doivent être innombrables : il n'en faut accuser ni le savant ni la méthode, mais seulement l'imperfection et la rareté relative des documents placés à notre disposition.

Quelles que soient les fautes qu'on a déjà découvertes et qu'on découvrira encore dans les *Etudes accadiennes*, on ne peut s'empêcher de déclarer que M. Lenormant, en publiant ce travail, a bien mérité de la science du langage. Avant lui, il n'y avait sur la matière qu'un petit nombre d'écrits où se trouvaient analysées quelques formes à peine d'une langue qui contient tant de formes. M. Oppert, par un véritable trait de génie, avait pressenti et proclamé, dès 1857, la véritable nature de l'idiome babylonien. Hincks avait donné quelques essais de grammaire bientôt surpassés par les travaux d'Oppert et de Sayce. M. Lenormant a réuni en un corps d'ouvrage les éléments épars dans ces traités et les données que fournissent en abondance les tablettes grammaticales et les lexiques bilingues de la bibliothèque d'Assur-banipal. On pourra corriger, modifier, refondre son mémoire selon les progrès de la science, mais il faudra toujours le prendre comme une base solide pour les travaux futurs. G. MASPERO.

Digitized by Google

L'ANTINOÜS D'ÉLEUSIS

La statue d'Antinoüs en marbre de Thasos, brisée en plusieurs morceaux, dont on trouvera la représentation d'après une photographie à la pl. XV, a été découverte en 1860 dans mes fouilles à Éleusis. Elle avait été précipitée la tête la première, par les soldats d'Alaric, dans la fosse taurobolique établie au IVe siècle sur le flanc des propylées du péribole extérieur (1). Au moment de la découverte, elle a été signalée par MM. Conze et Michaëlis (2) comme ayant une valeur d'art sérieuse et comme une des bonnes images du favori d'Hadrien, jugement qui, croyons-nous, ne sera pas démenti par les connaisseurs. Cette statue, du reste, est restée depuis lors inédite; on la conserve dans le petit dépôt d'antiquités qui a été créé à Éleusis à la suite des fouilles, et on n'a pas, jusqu'à présent, entrepris de la restaurer; les fragments n'en ont pas même été rajustés.

On devait, du reste, s'attendre à rencontrer à Éleusis la statue divinisée d'Antinoüs, puisque dans cette ville on avait institué en son honneur des jeux appelés Ἀντινόεια ἐν Ἐλευσῖνι, de même que d'autres à Athènes même, sous le nom d'Ἀντινόεια ἐν ἄστει (3). Ces jeux avaient un caractère dionysiaque, et les τεχνῖται διονυσιακοὶ y prenaient sans doute une part importante, puisque parmi les siéges d'honneur du théâtre de Bacchus il en est un qui porte l'inscription : Ἱερέως Ἀντινόου χορείου ἐκ τεχνειτῶν (4). La corporation des artistes dionysiaques d'Athènes possédait précisément un sanctuaire particulier dans les enceintes sacrées d'Éleusis (5); il serait donc possible que ce fût dans cette chapelle que notre Antinoüs eût été originairement dressé.

(1) *Revue générale d'architecture*, 1868, p. 59 et suiv.
(2) *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1860, p. 19.
(3) *Corp. inscr. græc.*, n° 283.
(4) Ἐφημ. ἀρχ., 1862, n° 158.
(5) Rhangabé, *Ant. hellén.*, n° 813; F. Lenormant, *Recherches archéologiques à Éleusis*, inscription n° 26.

Digitized by Google

En général Antinoüs a été assimilé aux dieux jeunes et brillants de l'Olympe, Hermès, Apollon, Dionysus, et adoré comme une de leurs théophanies plutôt que comme un dieu entièrement nouveau. Les statues et les médailles sont là pour l'attester. Son identification avec Dionysus a été l'une des plus fréquemment faites; c'est muni des attributs de ce dieu qu'on voit Antinoüs dans la célèbre statue du Musée de Latran (1) et dans celle de Dresde (2), et l'Ἀντίνοος χορεῖος d'Athènes était certainement un nouveau Dionysus, d'après la corporation qui fournissait son prêtre. Ailleurs on en faisait Agathodémon, comme dans la statue de Berlin (3). Les figures que l'on désigne habituellement sous le nom d'*Antinoüs en Vertumne* (4) sont certainement mal nommées; le favori d'Hadrien y est assimilé au Plutos attique, si voisin à la fois d'Agathodémon et de Dionysus, par l'intermédiaire d'Iacchus. On peut, en effet, les comparer à la statue de la collection Blundell (5) qui représente incontestablement Iacchus-Plutus enfant, portant également des fruits et des épis dans le pan de son vêtement.

L'assimilation naturelle pour Antinoüs à Éleusis, surtout avec le caractère dionysiaque que le culte de ce personnage avait pris à Athènes, était avec Iacchus (6); et cela d'autant plus que parmi les honneurs que la basse flatterie des Athéniens avait prodigués à Hadrien à la suite de son initiation aux mystères, on avait installé dans l'Anactoron des Grandes Déesses le culte de Sabine « nouvelle Déméter (7) », en créant une « hiérophantide de la nouvelle déesse (8) » à côté de celle de l'ancienne Cérès (9). La nouvelle Déméter appelait un nouvel Iacchus. D'ailleurs le favori de l'empereur est appelé sur les monnaies d'Adramytium Ἀντίνοος Ἴακχος (10), et sur celles de Tarse Νέος Ἴακχος (11).

Pour sa pose et la disposition de sa draperie, l'Antinoüs d'Éleusis

(1) Benndorff et Schœne, *Later. Mus.*, n° 79; Garucci, *Mus. Later.*, pl. V; Clarac, pl. 947, n° 2428.

(2) Becker, *Augusteum*, pl. CXXXIII.

(3) Gerhard, *Berlin's Antike Bildwerke*, I, n° 40; Bouillon, t. II, pl. 51; Levezow, *Ueber den Antinous*, pl. VI; Clarac, pl. 947, n° 2427.

(4) Clarac, pl. 947, n° 2430; pl. 946, n° 2430 A.

(5) Clarac, pl. 449, n° 816 A.

(6) Voy. mes *Recherches archéologiques à Éleusis*, p. 185.

(7) *Corp. inscr. græc.*, n° 1073.

(8) *Corp. inscr. græc.*, n° 435.

(9) Voy. mes *Recherches archéologiques à Éleusis*, p. 34 et 185.

(10) Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. VI, p. 530.

(11) *Ibid.*, p. 535.

Digitized by Google

rappelle surtout l'Antinoüs en Dionysus du Musée de Latran; mais il ne tenait pas le thyrse, et de plus il offre cette particularité, jusqu'ici sans exemple dans les images du jeune Bithynien, d'avoir à côté de ses pieds l'omphalos delphique, recouvert de son réseau ornementé. Faut-il donc y voir Antinoüs en Apollon Pythien, comme dans la statue de la collection Drovetti signalée par Ottfried Müller (1)? Mais c'est ici le lieu de se souvenir de la tradition qui faisait de l'omphalos de Delphes le tombeau de Dionysus Zagreus (2), identique à Iacchus. Dans un rapprochement entre Antinoüs et Iacchus-Zagreus, ce que l'on devait avant tout rappeler c'était la mort du jeune dieu, puisque le favori d'Hadrien avait dû la divinisation à sa mort; de plus, un Antinoüs Iacchus ne pouvait plus être l'Iacchus enfant que l'on représentait d'ordinaire; il fallait modifier le type du nourrisson divin de Dméter pour en faire un jeune homme. Dès lors sa représentation devait se rapprocher par certains côtés de celles d'Apollon; et l'on devait d'autant moins craindre de le faire qu'une affinité assez étroite avait été établie entre l'Apollon Patroüs de l'Acropole d'Athènes et l'Iacchus d'Éleusis (3). L'omphalos delphique lui-même était tantôt regardé comme le tombeau de Dionysus Zagreus, tantôt comme celui d'Apollon (4).

FRANÇOIS LENORMANT.

(1) *Handb. d. Archæol.*, § 203.

(2) Tatian., *Oræat. ad Græc.*, 13; Philochor., ap. Johan. Mal., II, p. 45; Cedren., *Compend.*, t. I, p. 43; Syncell., t. I, p. 36, éd. de Bonn; voy. de Witte, *Nouv. ann. de l'Inst. arch.*, t. II, p. 330; et ma *Monographie de la Voie Sacrée éleusinienne*, t. I, p. 393 et suiv.

(3) Voy. mes *Recherches archéologiques à Éleusis*, p. 253-258.

(4) Porphyr., *Vit. Pythagor.*, 16.

Digitized by Google

TEXTES GÉOGRAPHIQUES

DU

TEMPLE D'EDFOU

(HAUTE-ÉGYPTE)

Suite (1)

XVIIe NÔME.

(Cynopolites) (2).

Une inscription de Beni-Hassan (3) fixe d'une manière indiscutable la position du XVIIe nôme de la Haute-Égypte. Un personnage nommé *Neχt*, fils d'*Amenemha*, gouverneur du nôme précédent, est institué lui-même comme gouverneur du nôme de par le roi Osortasen II, « qui vient, dit le texte, rectifier les limites et remettre « tout en ordre en allant de ville en ville ». Après cette inspection le roi déclare pour le XVIIe nôme que : « au nord sa frontière est à *Uab* (XIXe nôme) », 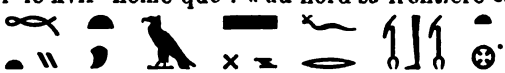 . Le *Cynopolite* confinait donc par son extrémité septentrionale au nôme

(1) Voir le numéro de février 1872.
(2) Cf. Brugsch, *Géogr.*, I, 226.
(3) Lepsius, *Denkmæler*, II, 125.

Digitized by Google

de , *uab*, le XIXe; ce qui identifie forcément ce dernier avec l'*Oxyrynchite* des listes grecques.

Le nom du chef-lieu, tel que le donne la grande liste du sanctuaire (1) d'Edfou, est , *ha* (ou *pa*) *suten;* mais dans les autres textes géographiques on trouve plutôt pour cette ville le nom de (2), *Saka*, écrit ailleurs : (3). C'est de *Saka* que vient sans doute, par transposition, KAIC, nom copte de *Cynopolis*.

Une périphrase très-obscure sert à indiquer, dans l'inscription du sanctuaire, la partie du corps d'Osiris vénérée dans ce nôme : , *meh em atur*, « ce qui plonge dans le fleuve ». Peut-être s'agit-il ici du phallus, si l'on se rappelle ce passage du *Traité d'Isis et d'Osiris*, au chapitre 18, où il est dit qu'Isis ne put retrouver le phallus d'Osiris, parce qu'il était tombé à l'eau et avait été détruit par certains poissons, qui furent depuis ce temps en abomination aux Égyptiens.

La divinité principale de ce nôme est Anubis; les signes assez effacés de la grande inscription présentaient sans doute une variante graphique du titre ordinaire de ce dieu : , *ap matennu*, « guide des chemins célestes », titre qui se rapporte à son rôle bien connu de psychopompe. Puis vient une phrase, dont le sens mystique est difficile à éclaircir; on peut la transcrire : *neb-f Osiris am her s-ab f betau-f em to em ha*, mot à mot : « son seigneur Osi- « ris (4), pour purifier ce qui est regardé comme défendu dans le « pays, dans le temple (de *ha-suten*). »

, *neb neχt-f*, « le seigneur est sa force », est le nom du prêtre de ce nôme : c'est exactement le nom du roi *Nectanebo*. Celui de la prêtresse est , *χerp*. L'inscription du sanctuaire donne

(1) Pour ce texte, voy. *Rev. arch.*, 1872, pl. III.

(2) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 56.

(3) Id., id., I, 81 et 86.

(4) Le membre de phrase, « son seigneur Osiris », se rapporte peut-être à ce qui précède, et alors le reste s'appliquerait à Anubis.

Digitized by Google

ensuite le nom de la barque sacrée, qui était *neb χopes'*, « le seigneur du glaive »; elle était au port de *Tena*, . Le bois sacré composé de , *aser*, « tamariscus », en copte ⲟⲥⲓ (1), et de *nebes*, « sycomores », était situé à *Peχen*.

La fête annoncée par l'inscription du sanctuaire offre une particularité qu'il faut signaler : « On célèbre, dit le texte, la fête de la « naissance d'Horus au 21e jour de *Toby* (2). » Or, la naissance d'Horus est toujours rapportée au premier jour épagomène. J'avais pensé d'abord qu'il pouvait être question ici de la naissance d'Horus, fils d'Isis; mais le texte de la vie d'Horus, fils d'Isis (3), qui est gravé à Edfou, place sa naissance au 28e jour du mois de *Pharmuti*; et d'un autre côté les calendriers d'Esneh et d'Edfou la placent au 4 pharmuti, mais en annonçant qu'il fallait la reporter à la nouvelle lune. S'il s'agissait de la même naissance dans notre texte du sanctuaire, il faudrait supposer une faute dans notre copie de cette inscription. La défense qui s'appliquait à cette fête était celle « d'employer dans rien le sel de nitre », *betau-f er hesmen em χet-f*.

L'inscription du sanctuaire se termine par la formule ordinaire, que je traduis ainsi : « On fait des offrandes à *Kai* (esprit de l'inon- « dation) qui fait grandir les eaux dans ; *heb en* « *rati-u* (c'est un nom différent du *uu*, territoire), et porte sa « libation jusqu'au *pehu Hut*. »

Le *mer*, ou grand canal de ce nôme qui s'appelait *Kauas'*, est écrit tantôt (4), et tantôt (5); il avait un canal dérivé du nom de , *Hai-ker*.

Au territoire, *uu*, nommé dans toutes les listes , , *ari-u*, semblent attribuées de belles récoltes. Ainsi dans

(1) Cf. אֵשֶׁל, Brugsch, *Dict.*, p. 125.

(2) M. Brugsch (*Matériaux pour servir à la reconstruction du calendrier*, pl. V) a cru lire pour cette date , ce qui serait le mois de *mechir*.

(3) Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus*, pl. XXII.

(4) Edfou, couloir de ronde.

(5) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 22.

Digitized by Google

la liste de la première cour d'Edfou, le *uu* est présenté au dieu avec , *rui-s* (1) *ufa χer nep-u-s* (2), « ses moissons pressées à cause des grains ». Nous avons vu que dans la liste du sanctuaire le *uu* porte le nom de *Heb-en-rati-u*.

Dans la plupart des listes le *pehu* est écrit ; celle de la première cour semble lui donner le phonétique *teχ*, . Toutefois le texte du sanctuaire lui donne le nom de , *pehu hut*, qui se retrouve aussi dans quelques autres endroits (3).

XVIIIe NÔME.

, *Sepa* (4).

Le nôme de *Sepa*, situé sur la rive orientale du fleuve comme l'a prouvé l'inscription de *Pianχi*, ne paraît pas correspondre à une division des listes plus récentes : son territoire fut probablement divisé entre les nômes *Cynopolites* et *Oxyrynchites* qui prenaient alors les deux rives du fleuve.

Le chef-lieu porte dans la grande liste du sanctuaire le nom de , *Ha-bennu*, « la demeure du *bennu* » : je pense qu'on doit rapprocher ce nom de celui de la ville d'*Hipponon*, citée dans les auteurs anciens. Après le nom d'*Habennu*, on lit les mots suivants : *χer nuter retuu amoni em ha-f*, « avec les divins *retu*, qui sont « adorés dans son temple ». Les , *nuter retu*, écrit ailleurs , représentent la partie du corps d'Osiris vénérée dans le

(1) Cf. ⲣⲟⲩⲉ, ⲣⲱⲟⲩⲓ, stipula, calamus, palea.

(2) Cf. ⲛⲁⲣⲡⲉ, semen. Brugsch, *Dict.*, p. 752.

(3) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 22. Dendéra.

(4) Brugsch, *Géogr.*, t. I, p. 227.

Digitized by Google

nôme de *Sepa*. Les *retu* paraissent un des principes vitaux liquides (humores) du corps humain. On lit, en effet, au *Papyrus de Boulaq*, VI, 20, la phrase suivante :

S'ep-nek nti nuteru, retuu per em Ra, ses'e per em s'u, fet per em seb. « Reçois ce qui vient des dieux, le *retuu* sortant de *Ra*, la « bile sortant de *S'u*, la sueur (?) sortant de *Seb*. » *Ses'e* me paraît devoir être rapproché du copte CAϢE, « fel, bilis ». *Fet* a été traduit par « sueur » et rapproché du copte ϥⲱⲧⲓ, « sudor » (1). Quant à *retuu*, qui indique certains liquides en général, il doit aussi signifier quelque *humor* vital, que nous ne saurions préciser (2).

Anubis était le dieu principal du nôme : il semble avoir ici le rôle spécial « de veiller sur les *retuu* d'Osiris conservés dans le « temple ». *Anpu em ran-f her setep retuu em nuter sehi.* Ce temple porte, en effet, dans diverses inscriptions le nom de , *Ha retu* (3). Les noms de prêtres sont *nti* et *sotem;* celui de la prêtresse est *tun*. L'inscription du sanctuaire donne ensuite le nom de la barque sacrée, *neb hapi*, qui était comme celle du nôme précédent au port de *Tena*, et le nom du bois sacré situé à *Ta-uteχ*.

La première fête porte la date du 22 *Thoth;* la seconde est effacée. La défense, dont je ne comprends pas le sens, s'applique au 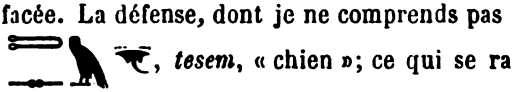 , *tesem*, « chien »; ce qui se rapporte évidemment au culte d'*Anubis*, en honneur dans ce nôme.

Le reste de l'inscription peut se traduire : « On fait les offrandes à « *Anχem retu* (esprit de l'inondation), qui rafraîchit (*sur-nef*) *To-ur* « dans son temps de l'année. »

Les inscriptions qui se rapportent au *mer*, grand canal nommé

(1) Cf. Brugsch, *Dict.*, p. 556.

(2) Il faut remarquer que le texte du papyrus de Boulaq indique que ces trois principes vitaux sont considérés comme des émanations de *Ra* (le soleil), *s'u* (l'air) et *seb* (la terre).

(3) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, pl. 67.

Digitized by Google

Tena, au territoire (*uu*) *To-am*, , et au *pehu*, , *Abehu*, ne présentent aucune particularité intéressante.

XIXe NÔME.

Uab.
(Oxyrynchites) (1).

Je crois avoir démontré que le XIXe nôme des listes égyptiennes correspond à l'*Oxyrynchites* des listes grecques; je ne reviendrai donc pas ici sur les preuves que j'en ai déjà données (2). Le nom de ce nôme dans les inscriptions hiéroglyphiques étant toujours écrit , on peut supposer que le second sceptre n'est que déterminatif dans ce mot, et transcrire *uab* et non *uab uab;* cependant M. Birch a cité une variante, tirée d'un papyrus, qui donne l'orthographe (3), *uab-uab :* c'est la seule fois, à ma connaissance, qu'elle ait été signalée. La forme ordinaire du nom de ce nôme est remplacée dans une liste de Dendérah (4) par un groupe qui représente sans doute le même phonétique. Nous voyons par le nom d'*Oxyrynchites* que les Grecs ont donné à ce nôme, que le poisson oxyrynque y avait un culte spécial, ce que Plutarque (5) avait en effet signalé; mais cet auteur ne nous donne pas la raison de ce culte local. Il faut remarquer que le XIXe nôme était considéré comme typhonien; il est, en effet, passé à dessein dans différentes listes géographiques, qui paraissent plus spécialement consacrées à Osiris (6). Or, dans le récit des campagnes d'Horus (7), on rencontre le passage suivant qui se rapporte à la poursuite de Set par son antagoniste : « Voici qu'Horus marcha vers *Uab;* il trouva (Set et ses « compagnons). Voici qu'il (*Set*) se changea en oxyrynque lorsqu'il

(1) Brugsch, *Géogr.*, I, 229.
(2) V. *Revue archéol.*, 1872, p. 77.
(3) Birch, *Revue archéol.*, 1863, I, 126.
(4) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 67.
(5) Plutarque, *Isis et Osiris*, ch. 7.
(6) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 97 et 71.
(7) Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus*, pl. XXIV, 104.

Digitized by Google

« vit Horus sur le chemin. » La tradition mythologique des derniers temps attribuait donc probablement le culte de ce poisson au souvenir de la métamorphose qui mit *Set* pour un moment à l'abri des coups d'Horus. Il est bon de remarquer en passant que ce passage confirme l'assimilation que nous avons proposée pour le XIXe nôme.

Le grand texte du sanctuaire d'Edfou, très-endommagé à cet endroit, ne nous fournira que peu de renseignements ; c'est lui cependant qui a fait connaître le nom du chef-lieu, qui est : , *Mer-t;* nous avons vu qu'un des autres noms de cette même ville, ou peut-être d'une autre localité importante de ce nôme, était , *Pamat'at*, que M. Brugsch a eu raison d'identifier avec ⲡⲉⲙⲁϫⲉ, le nom copte d'Oxyrynchus. On rencontre aussi pour ce nôme une localité du nom de (1) ou (2), *Aat S'at*, « le lieu du massacre », ce qui rappelait une victoire locale d'Horus, dont nous parlerons plus loin. L'inscription de *Pianχi* nous fait en outre connaître une ville nommée , *Takenas'*, que sa situation géographique semble placer près de *Pamat'at*, et qu'il faut probablement comparer au ⲧⲁⲕⲓⲛⲁϣ des Coptes et au *Tacona* que l'Itinéraire d'Antonin place à vingt-quatre milles au nord d'Oxyrynchus.

Après avoir désigné le chef-lieu du nôme, la grande liste d'Edfou parle des , *sebek-u en uer*, « des jambes du seigneur »; c'est là la partie du corps dixin vénérée dans le nôme; le texte ajoute : *χeru en Set em aa χer sen*, « les testicules de Set sont sur l'autel avec elles ». Il faut rapprocher cette mention d'un passage curieux du Traité d'Isis et d'Osiris, où Plutarque (3), disant qu'Horus n'avait pas complétement annihilé Typhon, mais seulement diminué sa puissance, ajoute : « ὅθεν ἐν Κοπτῷ τὸ ἄγαλμα τοῦ Ὥρου λέγουσιν ἐν τῇ ἑτέρᾳ χειρὶ Τυφῶνος αἰδοῖα κατέχειν. »

« La figure divine est sur le dos de la gazelle », continue la même

(1) Duemichen, *Tempel Inschr.*, I, 102.
(2) Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus*, pl. XVI, 2.
(3) Plutarque, *Isis et Osiris*, ch. 55.

Digitized by Google

inscription : d'après ce que l'on a vu au XVIe nôme, il est ici évidemment question de l'Horus vainqueur ; son temple était à *Aun*, , où la tradition plaçait en effet une défaite du dieu Set (1). Dans les débris qui subsistent de la fin de cette inscription, on distingue à la 3e ligne que la défense s'appliquait à l'hippopotame (*χeb*), qu'il ne fallait pas tuer : cet animal était consacré à *Set*, et nous avons déjà dit que nous étions dans un nôme typhonien.

Un passage du récit des campagnes d'Horus (2) fournit les renseignements géographiques dont le mauvais état du texte d'Edfou nous avait privés : dans tout ce récit la préoccupation constante du scribe a été de rechercher l'origine des noms de lieux dans les circonstances de la vie d'Horus ; quoique faites après coup, ces étymologies n'en sont pas moins intéressantes à noter ; elles ont tout au moins l'avantage de nous faire connaître les noms mêmes des localités. On y voit d'abord qu'après une victoire locale, un des temples prend le nom de , *neb aa uab*, parce que Horus a purifié (*uab*) cet endroit ; le prêtre de ce temple est appelé , *ner tenten*, « le grand de l'attaque », parce que « *grande fut l'attaque* » (*uer tenten*). « Horus (3), fils d'Isis, coupa la tête de son en-
« nemi et de ses partisans devant son père Ra et devant les grands
« dieux réunis, il le traîna par les pieds sur l'intérieur de son
« domaine, il enfonça son dard sur sa tête et sur ses (reins). Ra dit
« à Thoth : Voilà le fils d'Osiris qui a traîné (*ateh*) l'impie sur son
« domaine (*uu*). Thoth dit (alors) : On appellera , *ateh*, le
« nom de ce champ (*uu*) à cause de cela à partir de ce jour. »

Et plus loin (4) : « Ils défirent l'ennemi une fois à l'occident
« de , *Parerhuh*, sur la rive de l'eau : ce dieu
« vogue sur le canal depuis ce jour. Les ennemis s'y étaient réunis
« (*temi*), et toutes ces choses se passaient le 7 Tybi. Thoth dit : On
« appellera , *Aa-t s'at* (le lieu du massacre), le nom
« de cet endroit à cause de cela, et l'on appellera , *Temi*

(1) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, t. II, 28.
(2) Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus*, pl. XV, 2.
(3) Id.
(4) Id., pl. XVI, 2.

Digitized by Google

« (réunion), le nom de ce canal qui est là depuis ce jour (1). » — « Et tout cela se passait pendant que la barque de Ra était amarrée « au port de , *Pa-χera*. La proue de la barque était en « palmier (*am*) et la poupe en mimosa (*s'ent*) : il devinrent les arbres « sacrés à partir de ce jour. »

Après une station à une localité nommée *Asaba*, que le récit place au sud de , *Anrut-f*, un nouveau combat est livré pour repousser Set de cette dernière place. On voit Isis intervenir dans l'action par ses paroles magiques (*hek*), ce qui fait donner le nom de *Neb-hek*, « maîtresse de l'incantation », à la prêtresse du temple principal. Puis le texte se rapportant aux combats d'Horus dans le XIXe nôme se termine par une récapitulation des noms donnés par Thoth en souvenir de ces grands événements (2): « « *Asabna* (3) est sur la rive du canal; , *As nefer* est le « nom du temple; , *neb χer*, le nom du prêtre; « , *neb hek*, celui de la prêtresse ; , *mu hek*, le « nom du lac sacré du temple; le palmier et le mimosa, les noms « des arbres sacrés. , *Ha-neter*, le nom du temple; , « *Ueru*, le nom de la barque. Les dieux de cet endroit sont Hor-hut, « destructeur des (ennemis) étrangers, Horus, fils d'Isis, Osi- « ris..... »

La plupart des localités nommées dans cette inscription étaient encore inconnues et se trouvent ainsi, sinon identifiées, au moins placées géographiquement.

Le *mer* ou canal de ce nôme est appelé , *Temi*, dans les listes géographiques : on vient de voir quelle étymologie les prêtres avaient essayé d'attribuer à ce nom. Une inscription du couloir de ronde d'Edfou lui donne un canal dérivé du nom de , *Sarama*, qui avait quarante coudées de largeur.

(1) Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus*, pl. XVI, 4.
(2) Id., pl. XVII, 6.
(3) Ailleurs ce nom est orthographié *Asaba*.

Digitized by Google

Quant au *uu* (territoire), nommé , *Ateh*, ses productions étaient les , *hereru*, fleurs, copte ϩⲣⲏⲣⲉ, et le , *sam*, herbe, copte ⲥⲁⲙ, fœnum. Le *pehu* , *χabi*, offre des plantes de marais nommées , *beken*, que je ne saurais identifier.

(*La suite prochainement.*)

Vicomte Jacques de Rougé.

Digitized by Google

LES

ELESYCES OU ELISYCI

ET

L'*ORA MARITIMA* DE FESTUS AVIENUS

M. de Saulcy, à qui l'on doit de si bons et de si nombreux travaux sur les origines celtiques, a publié dans la *Revue archéologique*, XV, 54, 81, une fort remarquable étude sur l'*Ora maritima*, de Festus Avienus. L'*Ora maritima* est, pour l'histoire du midi de la France, un document fondamental. On ne peut aujourd'hui en faire usage sans avoir sous les yeux, en même temps que le texte latin, le commentaire si intéressant du savant académicien et la carte qu'il y a jointe. L'importance de ce travail et la légitime autorité qui s'y attache seront mon excuse, si, sur quelques points de détail, je viens soumettre aux lecteurs de la *Revue archéologique* les doutes qu'ont provoqués dans mon esprit l'examen du texte et la comparaison avec d'autres documents.

Festus Avienus paraît avoir écrit l'*Ora maritima* dans la seconde moitié du IVe siècle après J.-C.; mais son petit poëme ne représente pas l'état du pays à l'époque où il vivait. Dans sa *Descriptio orbis terræ*, il a traduit Denys le Périégète, auteur de la fin du Ier siècle de notre ère (1). Dans l'*Ora maritima*, il paraît traduire un auteur du VIe siècle avant notre ère, un auteur postérieur à la fondation de Marseille (600 ans av. J.-C.), antérieur à Hécatée (500 environ av. J.-C.). Je ne veux pas dire qu'il eût cet auteur immédiatement sous les yeux. Il pouvait le traduire médiatement, par l'intermédiaire d'un abrégé plus moderne.

(1) Denys le Périégète écrivait du temps de Domitien (Charles Müller, *Geographi Graeci minores*, t. II, p. XIX).

Digitized by Google

Avienus, qui parle de Marseille, donne le Rhône pour limite aux Ibères et aux Ligures. Voici le texte :

> *Rhodani* propinquam flumini. *Hujus* alveo
> Ibera tellus atque Ligyes (1) asperi
> Intersecantur. (Vers 608-611.)

C'est du lit du Rhône qu'il s'agit ici ; c'est à *Rhodani* que se rapporte le pronom *hujus*, et non à *Taphron paludem*, dont il est question dans le vers précédent, et qui, suivant M. de Saulcy, est l'étang de Thau :

M. de Saulcy fait de l'étang de Thau la limite des Ligures et des Ibères. A mon avis, c'est le lit du Rhône qui, suivant Avienus, sépare les Ibères des Ligures (*Revue archéologique*, XV, 88, 92). L'opinion que je crois devoir adopter est celle de Zeuss (*Die Deutschen*, p. 167). Elle est confirmée par Scymnus de Chio. L'auteur anonyme, connu vulgairement sous le nom de Scymnus de Chio, paraît avoir écrit en Bithynie, vers l'an 90 avant notre ère (Charles Müller, *Geographi Græci minores*, t. I, p. LXXVIII). Mais, comme d'autres auteurs de périplès, il copiait des documents beaucoup plus anciens. Or, il fait arriver l'Ibérie jusqu'au Rhône :

> ... Ἐλθόντες εἰς Ἰβηρίαν,
> οἱ Μασσαλίαν κτίσαντες ἔσχον Φωκαεῖς
> Ἀγάθην, Ῥοδανουσίαν τε, Ῥοδανὸς ἣν μέγας
> ποταμὸς παραρρεῖ ...

(Vers 206-209, Ch. Müller, *Geographi Græci minores*, t. I, p. 204.)

Dans les vers suivants, Scymnus dit que Marseille a été fondée dans la terre Ligustique (209-211.) Il est donc d'accord avec Avienus pour indiquer le Rhône comme limite entre les Ibères et les Ligures. Comme le fait observer M. Ch. Müller, dans ses notes sur Scylax de Caryande, § 3 (*Geographi Græci minores*, t. I, p. 17), c'est la géographie des textes les plus anciens. Strabon nous le dit (liv. III, chap. 4, § 19):

Ἰβηρίαν ὑπὸ τῶν προτέρων καλεῖσθαι πᾶσαν τὴν ἔξω τοῦ Ῥοδάνου. (Éd. Müller et Dübner, p. 158.)

Et l'assertion de Strabon est confirmée par un passage de Pline

(1) *Ligyes* a été copié dans un auteur grec. Les Grecs supprimaient dans ce mot un *s* que les Latins changeaient en *r*, suivant les uns et les autres les lois phoniques spéciales à leur langue. Nous devrions dire *Liguses* au pluriel, *Ligus* au singulier.

Digitized by Google

l'Ancien, XXXVII, 11, où l'on voit qu'Eschyle (525-456) fait du Rhône un fleuve d'Ibérie (1). A la date des renseignements qu'Eschyle possédait sur le midi de la Gaule, non-seulement il n'était pas encore question de la présence des Gaulois sur la côte de la Méditerranée, mais les Ligures n'avaient pas encore traversé le Rhône pour aller atteindre et même dépasser les Pyrénées. Hécatée de Milet, qui a vécu de 549 à 475 environ, qui par conséquent était contemporain d'Eschyle, mais qui, en sa qualité d'historien et de voyageur, avait en sa possession des renseignements plus nouveaux, montre les Ligures établis en vainqueurs entre le Rhône et les Pyrénées. Nous l'apprenons par un fragment qu'Étiennne de Bysance nous a conservé :

Ἐλίσυκοι ἔθνος Λιγύων. (*Fragmenta hist. græc.*, t. I, p. 2.)

Les *Elisyci* d'Hécatée sont identiques aux *Elesyces* de Festus Avienius qui, dans la seconde syllabe de ce nom, a substitué un *e* à l'*i* primitif, commettant en cela une faute fréquente chez les Latins de la décadence. Les *Elesyces* de Festus Avienus habitaient Narbonne :

..... Gens Elesycum prius
Loca haec tenebat, atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.
(Vers 585-588.)

Loca haec : il résulte du contexte qu'il s'agit d'une région située entre les Pyrénées et l'Aude. Les *Elesyces* ou mieux *Elisyci* habitaient donc Narbonne, et l'existence de Narbonne, à cette date reculée, nous est confirmée par Etienne de Bysance, qui nous apprend qu'il est question de cette ville dans l'*Europe* d'Hécatée (*Fragmenta hist. græc.*, I, 2) (2). Et comme les *Elisyci* sont, suivant Hécatée, un

(1) Le texte de Pline est ainsi conçu : « Nam quod Æschylus in Iberia, hoc est in « Hispania, Eridanum esse dixit eumdemque appellari Rhodanum : Euripides rursus « et Apollonius in Adriatico littore confluere Rhodanum et Padum : faciliorem « veniam facit ignorati succini in tanta ignorantia orbis. » Pline se trompe quand il dit que l'Ibérie d'Eschyle est identique à l'Espagne. Il paraît aussi ne pas comprendre la vieille tradition grecque d'après laquelle le Pô, le Rhône et le Rhin étaient non pas le même fleuve, mais trois bras différents d'un même fleuve. Il y a dans cette fable un fond de vérité. Ces fleuves étaient les grandes routes du commerce, et les marchands comme les voyageurs passaient de l'un dans l'autre. Cf. Dindorf, *Poetarum scenicorum graecorum... fabulae*, 5e édition, p. 105, fragment 65 d'Eschyle, *Héliades*.

(2) Dans le texte d'Étienne de Byzance reproduit par D. Bouquet (éd. d'Amsterdam, 1679), dans l'édition Teubner-Westermann, 1839, l'article dont il s'agit commence ainsi : Ναρβὼν ἐμπόριον καὶ πόλις κελτική. Στράβων τετάρτῃ. Strabon parle, en effet, de Narbonne dans son livre IV et place cette ville en Gaule. Les auteurs des

Digitized by Google

peuple ligure, il est évident qu'à cette date les Ligures avaient passé le Rhône et s'étaient avancés au moins jusqu'à Narbonne. Telle était la situation du pays vers l'an 500 avant notre ère; et la conquête par les Ligures ne pouvait être bien ancienne, puisque, suivant Eschyle, le Rhône est un fleuve d'Ibérie.

Les *Elisyci* d'Hécatée ne seraient pas un peuple imaginaire, comme M. de Saulcy l'admet d'après Cellarius. Hérodote les mentionne parmi les auxiliaires amenés par Amilcar en Sicile, vers l'an 480 (liv. VII, c. 165). Entre Hécatée et Hérodote il n'y a qu'une légère différence d'orthographe : l'esprit placé sur la lettre initiale est doux dans Hécatée, rude dans Hérodote.

Dans le passage d'Hérodote, que nous citons, le grand historien, énumérant les auxiliaires d'Amilcar, distingue les *Helisyci* des Ligures et des Ibères, d'accord sur ce point avec le périple de Scylax, qui fait des populations situées entre Emporium et le Rhône un groupe à part, distinct des Ibères purs et des Ligures purs : les Ligures et Ibères mêlés.

Ἀπὸ δὲ Ἰβήρων ἔχονται Λίγυες καὶ Ἴβηρες μιγάδες μέχρι ποταμοῦ Ῥοδανοῦ. Παράπλους Λιγύων ἀπὸ Ἐμπορίου μέχρι Ῥοδανοῦ ποταμοῦ δύο ἡμερῶν καὶ μιᾶς νυκτός. (*Geographi græci minores*, I, 17.)

Remarquons aussi que, dans ce passage, Scylax, en harmonie avec Hécatée, donne aux Ligures la prédominance sur les Ibères : παράπλους Λιγύων, chez Scylax, pour parler du voyage d'Emporium au Rhône, est le corollaire des mots Ἐλίσυκοι ἔθνος Λιγύων, employés par Hécatée pour désigner le peuple dont Narbonne était la capitale.

Cellarius a donc eu tort de proposer la substitution de *Bebrycum* à *Elesycum*. Les Bébryces n'ont jamais, que nous sachions, possédé Narbonne. Il est vrai qu'au XIIe siècle de notre ère, Tzetzès, commentateur de Lycophron, a écrit dans sa scholie, au vers 1306 :

Ἕτεροι Βέβρυκες ἔθνος Γαλατῶν, οἳ καλοῦνται Ναρβωνήσιοι.

Mais Tzetzès montre seulement dans ce passage qu'il comprenait mal un extrait de Dion Cassius, cité par lui dans le même commentaire au vers 516 de Lycophron :

Δίων δὲ Κοκκειανὸς τοὺς Ναρβωνησίους Βέβρυκας λέγει γράφων οὕτως· τῶν πάλαι μὲν Βεβρύκων, νῦν δὲ Ναρβωνησίων ἐστὶ τὸ Πυρηναῖον ὄρος. Τὸ δὲ ὄρος τοῦτο χωρίζει Ἰβηρίαν καὶ Γαλατίαν.

Fragmenta historicorum græcorum de la collection Didot, ont substitué au renvoi à Strabon un renvoi à l'*Europe* d'Hécatée, correction maladroite. Hécatée est cité seulement à la fin de l'article pour justifier le nom de peuple Ναρβαίους, « habitant de Narbonne ».

Digitized by Google

Dion ne dit pas du tout que les Bébryces et les *Narbonenses* sont le même peuple : il raconte que le mont Pyrénée, autrefois occupé par les Bébryces, était de son temps dans le territoire des *Narbonenses*. Dion vivait au IIIe siècle de notre ère, sept cents ans après Hécatée. Les *Narbonenses* dont il parle sont les habitants de la cité romaine de Narbonne, qui en effet s'étendait jusqu'aux Pyrénées. Mais, depuis cette époque-là, que d'événements dans la Gaule méridionale ! Du temps d'Hécatée, vers l'an 500 avant notre ère, les Ligures ont conquis sur les Ibères le pays qui s'étend du Rhône aux Pyrénées et même au-delà jusqu'à Emporium. Postérieurement, entre l'époque où écrivait Hérodote et celle d'Aristote, vers l'an 400 avant notre ère, les Gaulois se sont emparés des côtes de la Méditerranée, qu'Aristote appelle de leur nom Γαλατικὸς κόλπος (*De mundo*, c. 3); ils possèdent donc les côtes où sont situées Marseille (1) et Narbonne (Strabon, l. II, c. 5, § 28), ces côtes où dominaient antérieurement les Ligures, appelés depuis cette conquête Celto-Ligures, Κελτο-Λίγυες (Aristote, *De mirabilibus auscultationibus*, c. 85). Dans le siècle suivant, Annibal, qui pour aller d'Espagne en Italie suivit les bords de la mer, l'an 218 avant notre ère, ne trouva que des Gaulois sur sa route (Polybe, *Hist.*, l. III, c. 40 : édit. Charles Müller, I, p. 144-156). Maîtres de cette région dès le IVe siècle avant notre ère, les Gaulois en furent dépossédés dans le courant du second siècle : en l'année 121 avant notre ère, une colonie romaine fut établie à Narbonne. Sous la domination romaine, la cité de Narbonne étendit son territoire sur la portion des Pyrénées occupée par les Bébryces. C'est ce que constate Dion Cassius au IIIe siècle après J.-C. ; mais il ne s'ensuit pas de là qu'au Ve ou au VIe siècle avant notre ère les Bébryces aient occupé Narbonne. Il y a même un texte qui exclut cette hypothèse. Narbonne était encore port de mer au Ier siècle avant notre ère, du temps de Strabon (livre IV, c. 1, § 12). Or, dans un passage du périple anonyme, connu sous le nom de Scymnus de Chio, les Bébryces, habitant les hauteurs, sont opposés aux Ligures maritimes. Je parle des vers 196-204. On y lit que lorsqu'on suit les côtes, en partant des Colonnes d'Hercule, on trouve des colonies carthaginoises, les Tartessiens, puis des Ibères, *au-dessus* de ceux-ci les Bébryces, ensuite, et *au-dessous*, les Ligures maritimes chez lesquels sont les villes grecques d'Emporium (Ampurias) et Rhode (Rosas). Ce passage est emprunté à un document postérieur à la conquête par les Ligures de la portion de la côte située du Rhône à Ampurias (Espagne). Il est

(1) Sauf Marseille restée indépendante.

Digitized by Google

tiré d'un texte moins ancien que celui qui a fourni la doctrine géographique exposée dans les vers de Scymnus (206-209) cités plus haut, qui mettent Agde en Ibérie et qui donnent à l'Ibérie le Rhône pour limite orientale. Mais il établit d'une manière péremptoire que les Bébryces n'occupaient point la côte :

Τῶν πρὸς τὸ Σαρδῶον δὲ πέλαγος κειμένων
οἰκοῦσι Λιβυφοίνικες, ἐκ Καρχηδόνος
ἀποικίαν λαβόντες. ἑξῆς δ', ὡς λόγος,
Ταρτήσσιοι κατέχουσιν · εἶτ Ἴβηρες οἱ
προσεχεῖς. Ἐπάνω τούτων δὲ κεῖνται τῶν τόπων
Βέβρυκες. Ἔπειτα παραθαλάττιοι κάτω
Λίγυες ἔχονται καὶ πόλεις Ἑλληνίδες
ἃς Μασσαλιῶται Φωκαεῖς ἀπῴκισαν
πρώτη μὲν Ἐμπόριον, Ῥόδη δὲ δευτέρα.

Silius Italicus, au Ier siècle de notre ère, suit la même tradition ; il met le pays des Bébryces dans les montagnes et non dans la plaine. C'est par le pays des Bébryces qu'Annibal traverse les Pyrénées avant d'arriver dans le pays des Volces (livre III, v. 415-445). Voir spécialement les vers suivants :

Jamque per et colles et densos sibiete lucos
Bebryciae Poenus transcenderat aulae.
Inde ferox quaesitum armis per inhospita rura
Volcarum populatur iter ...
(Vers 442-443.)

Ainsi les *Elisyci* ou *Helisyci*, suivant que l'on adopte la leçon d'Hécatée ou celle d'Hérodote, sont identiques aux *Elesyces* d'Avienus. Ils avaient Narbonne pour capitale ; ils étaient Ligures, suivant Hécatée. En réalité, il y avait chez eux, au temps d'Hécatée, vers 500 avant J.-C., une population ligure conquérante superposée à une population ibère vaincue. Pouvons-nous faire remonter plus haut leur histoire ? Remarquons d'abord que dans leur nom il y a un suffixe. On peut admettre que ce nom, déduction faite du suffixe, nous fournira un nom de contrée. Le suffixe -ικο-ς, nous apprend M. A. Régnier, forme des adjectifs qui « marquent en général rapport à... origine de... » (*De la formation des mots dans la langue grecque*, p. 208).

La région habitée par les Elisyci avait d'abord fait partie de l'Ibérie. Or, c'est en Ibérie que Strabon, en deux endroits (l. I, c. 1, § 4, et l. III, c. 2, § 13), place l'Ἠλύσιον πέδιον d'Homère (*Odyssée*, IV,

Digitized by Google

563). Ce pays est situé aux extrémités de la terre : πείρατα γαίης; c'est une contrée charmante, sans neige, sans longs hivers, sans orages, l'Océan y envoie le zéphir pour rafraîchir les hommes; et cependant ce pays n'est pas excessivement loin de la Grèce, puisque Rhadamante, qui y règne, s'est rendu en Eubée dans un navire phéacien (*Odyssée*, VII, 323). L'Ἠλύσιον πέδιον d'Homère me semble être la patrie des *Elisyci*. L'*éta* initial n'est pas une difficulté : dans le grec archaïque on ne connaît qu'un signe pour désigner l'*e* long et l'*e* bref. La seule différence des deux mots tient donc à la transposition de l'*u* et de l'*i*, qui serait une faute commise par Homère. Ainsi les Champs Elysées seraient dans le département de l'Aude ou dans les environs.

Il me paraît aussi qu'on pourrait reconnaître la patrie des *Elisyci* dans l'Ἀλησία du mythe d'Hercule, tel que le raconte Diodore de Sicile (l. IV, c. 19; éd. Müller, t. I, p. 201). Hercule, venant d'Espagne et gagnant l'Italie, fonde en Gaule *Alésia;* c'est l'*Alésia* conquise par César, dit l'écrivain grec. Diodore, contemporain du conquérant des Gaules et d'Auguste, a cru devoir cette flatterie au maître et à la victoire. Mais le mythe d'Hercule remonte plus haut que Diodore; il remonte à une date où personne n'avait encore parlé de la citadelle défendue par Vercingétorix. D'ailleurs, pour aller d'Espagne en Italie, le chemin n'est de passer ni par Alise en Bourgogne, ni par Alaise en Franche-Comté. L'*Alésia* d'Hercule, c'est probablement le nom corrompu de la patrie des *Elisyci;* c'est près de Narbonne que nous devons la chercher.

Ainsi, nous trouvons dans le petit poëme de Festus Avienus la traduction ou l'abrégé d'un ou de plusieurs documents grecs qui offraient l'état le plus ancien des côtes méridionales de la France à l'origine de l'histoire. Ce document est donc très-curieux à étudier, et il est peut-être à craindre que M. de Saulcy, ne tenant pas assez compte de cette date antique, ait proposé des restitutions d'un caractère relativement un peu moderne. Il fait figurer les *Volcae* dans sa carte; mais les *Volcae*, qui au temps de César possédaient un établissement près de la forêt Hercynienne, en Germanie, s'étaient-ils déjà avancés à l'ouest du Rhône dès le VIe siècle avant notre ère? M. de Saulcy substitue, sur les bords du Rhône, les Allobroges aux Tylanges; mais les Allobroges, dont le nom signifie « habitants d'un autre pays, d'un pays étranger », ne portent-ils pas dans ce nom même l'indication de la date récente de leur installation dans la vallée du Rhône? Il est question d'eux pour la première fois, à la fin du IIIe siècle avant notre ère, dans le récit que nous font Tite-Live et

Digitized by Google

Polybe de l'expédition d'Annibal : Annibal les rencontra entre le Rhône et les Alpes. Ils étaient probablement arrivés dans ce pays à l'époque où les Gaulois firent sur les Ligures la conquête de la Gaule méridionale, vers l'an 400 de notre ère. Ils ne se seraient donc pas trouvés sur les bords du Rhône à l'époque reculée dont Avienus nous met la carte sous les yeux, c'est-à-dire deux siècles plus tôt.

On me reprochera peut-être de substituer à des hypothèses d'autres hypothèses dont la justification ne paraîtrait pas suffisante. Ce n'est pas à l'auteur de ces lignes, c'est aux lecteurs qu'il appartient de juger si les corrections que je propose au savant mémoire de M. de Saulcy sont ou ne sont pas assez bien motivées, et parmi ces lecteurs je ne puis trouver de meilleur juge que l'érudit impartial et bienveillant dont je viens de prononcer le nom.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Digitized by Google

INSCRIPTION GRECQUE

DÉCOUVERTE DANS LE MAROC (1)

Je dois la communication de ce monument épigraphique à l'obligeance de M. Tissot, notre ministre plénipotentiaire au Maroc. Je donne textuellement les renseignements qu'il a bien voulu y ajouter.

« L'inscription est gravée sur un bloc de pierre encastré dans le minaret de la grande mosquée de Ksar-el-Kebir. Le bloc peut avoir 0m,45 sur 0m,35. Il présente un trou qui a été bouché par une pierre et du ciment.

« J'avais remarqué l'inscription dont il s'agit lors de mon premier voyage à Fez, en 1871. Mais comme elle est placée à une très-grande hauteur (près de 15 mètres) au-dessus du sol, il m'avait été impossible de la copier. Je n'avais pu distinguer que le mot ЄTѠN, qui m'avait fait supposer que l'épigraphe était une épitaphe.

« Lors de mon dernier séjour à la cour de Maroc, j'ai demandé et obtenu l'autorisation de faire prendre l'estampage de l'inscription de Ksar-el-Kebir. Le gouvernement marocain a mis à ma disposition un de ses ingénieurs, qui a procédé à cette opération d'après mes indications. Il m'était impossible d'y procéder moi-même, ma qualité de chrétien m'interdisant les approches de la mosquée.

« L'estampage doit se trouver actuellement entre les mains de M. Léon Renier, à qui je l'avais envoyé par l'intermédiaire du département des affaires étrangères. Le dessin que j'ai remis à M. Miller a été fait d'après l'estampage.

« Ksar-el-Kebir est situé sur l'Oued Loukkos (le *Lixus* antique), à dix-sept heures de marche au sud de Tanger, sur la route de Fez. Ksar-el-Kebir représente, selon toute apparence, l'*Oppidum Novum*

(1) Cette note a été communiquée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 7 août dernier.

Digitized by Google

de l'Itinéraire d'Antonin, route de *Tingis à Tocolosida* par *Volubilis* (Ksar Farâoum).

« L'inscription semble attester l'existence, à l'époque romaine, d'une colonie grecque établie à *Oppidum Novum*. Ce dernier point a toujours été un centre commercial important : Ksar-el-Kebir, à l'époque berbère, était, sous le nom de Souk Kotama, un des principaux marchés de l'intérieur. »

Voici maintenant le texte de l'inscription tel qu'il m'a été communiqué. L'absence de mon confrère M. Léon Renier ne me permettant pas en ce moment de consulter l'estampage dont parle M. Tissot, je suis obligé de me contenter du dessin qui en a été fait.

ΙΜΟC · ΝΕΟC · . . . . ΛΟC
ΤΟΥ · ΝΟΜΑΕΥΡΙΗΔ . . . . . ΤΡΙ
ΕΝΟΑΔΕΚΕΙΜΑΙΟ . . . . . ΡΟ
ΝΩΙΩΒΙΩ · Π Α . . . . . ΛC
ΛΛΕΞΛΝΔΡΟ ι
ΕΤΩΝ Κ Β

D'après la forme des lettres, qui paraissent imitées avec soin, ce monument épigraphique paraît dater du IIIe siècle de notre ère. L'Є et le C sont lunaires; si la copie est exacte il y aurait à la troisième ligne un E carré; l'Ω est un M renversé; la branche oblique inférieure du K ne descend pas jusqu'au bas, elle est comme rompue.

Une inscription grecque trouvée dans le Maroc, qui répond à l'ancienne Maurétanie Césarienne, est un fait épigraphique assez rare pour qu'il mérite d'être signalé à l'attention des savants.

Sur la droite la grande lacune signalée dans la note de M. Tissot. Si la largeur de cette lacune est exactement indiquée, il nous faudra en tenir compte eu égard à la dimension et à l'espacement des lettres.

Essayons le déchiffrement de cette inscription.

Constatons d'abord un renseignement certain. Nous avons là l'épitaphe d'un jeune homme nommé Alexandre et mort à l'âge de vingt-deux ans. Les deux dernières lignes se lisent clairement, Ἀλέξανδρος ou Ἀλέξανδρον ἐτῶν κβ'.

La première ligne offre quelques difficultés. Les lettres apparentes ΙΜΟC représentent probablement la fin d'un nom propre, comme Ἄλκιμος, Τρόφιμος ou Ζώσιμος, suivi de ΝΕΟC, c'est-à-dire Ζώσιμος νέος. La même désinence OC revient à la fin de la ligne.

Digitized by Google

Avons-nous là un autre nom propre ou quelque attribut s'appliquant à Zosime? C'est ce que je ne saurais dire.

Le mot ΤΟΥΝΟΜΑ qui vient à la seconde ligne réveille l'idée d'une rédaction poétique, idée qui se trouverait confirmée par les mots ἔνθαδε κεῖμαι de la ligne suivante. Τοὔνομα paraîtrait le commencement d'un vers hexamètre qui se terminerait par ἔνθαδε κεῖμαι.

C'est donc le défunt qui parle, c'est-à-dire le jeune Alexandre, dont le nom est donné au-dessous, comme nous venons de le dire. C'est là encore un motif pour faire croire à une inscription métrique. Plaçons-nous en face de cette idée, sans autre préoccupation, et voyons s'il n'y aurait pas moyen de retrouver les vers qui composaient l'épitaphe.

Τοὔνομα ne s'applique pas à Alexandre, mais à un autre personnage, à un de ses parents. Remarquons à la fin de la seconde ligne les lettres ΡΙ qui me paraissent être la fin du mot ΠΑΤΡΙ. Il s'agirait donc du père d'Alexandre dont le nom est annoncé par Τοὔνομα. Ce nom commence par ΕΥΡΙΠΔ, d'où il est naturel de tirer ΕΥΡΙΠΙΔΗϹ. Nous aurons donc Τοὔνομα Εὐριπίδης, puis une lacune et le mot πατρί, c'est-à-dire : « mon père porte ou portait le nom d'Euripide ». Le datif πατρὶ au lieu de πατρὸς n'a rien qui puisse choquer ici, parce qu'il faut sous-entendre le verbe ἔστι ou ἦν. On dit de même ἔστι ou ὑπάρχει μοι κῆπος, *est mihi hortus*. La lacune peut être suppléée par ἦν τῷ, si on suppose que le père d'Alexandre était mort : « mon père se nommait Euripide ». Je serais plutôt porté à croire qu'il vivait encore et je lirais τοὐμῷ, ce qui du reste laisse la chose incertaine : « le nom de mon père est Euripide ». Le premier vers maintenant serait complet :

Τοὔνομα Εὐριπίδης τοὐμῷ πατρί. Ἔνθαδε κεῖμαι

En ce moment, bien entendu, j'opère comme si la lacune n'était pas exactement reproduite, et je continue sans en tenir compte et en cherchant à retrouver la rédaction poétique de l'épitaphe.

Les derniers mots ἔνθαδε κεῖμαι commenceraient une nouvelle phrase. Puis vient le second vers, qui devait être un pentamètre, de manière à former un distique. Les mots τῷ βίῳ de la dernière ligne ne peuvent pas entrer dans le vers, mais on pourrait supposer que le lapicide a commis une faute et qu'il a omis les lettres ΔΕ après ΤΩ, c'est-à-dire ΤΩΔΕ, τῷδε βίῳ, « dans cette vie. » Les deux lettres placées avant ΤΩ sont ΝΩ, qui jointes aux deux autres de la fin de la ligne précédente nous donnent ρόνῳ, c'est-à-dire très-probablement un adjectif se rapportant à βίῳ. Dès lors χρόνῳ se présente tout natu-

Digitized by Google

rellement comme appartenant à un mot composé qui se termine par χρονος. Dans cette hypothèse il s'agirait évidemment ici de la brièveté de la vie.

Le mot βραχύχρονος ne peut pas convenir, parce que la prosodie s'y oppose. L'adjectif βαιὸς synonyme de βραχὺς donnerait βαιόχρονος, mais ce composé est inconnu. Il reste μικρόχρονος, dont on connaît un exemple tiré de Constantin Manassès qui l'emploie précisément dans le même sens (Chron. 4107) : Βραχύ τι καὶ μικρόχρονον ἐπιβιοὺς τῷ κράτει. Sans doute cet écrivain est relativement bien moderne, mais le mot est de bonne formation et il a pu être employé à une époque plus ancienne. Chaque jour amène de nouvelles autorités pour tel ou tel mot qui ne figurait point dans le *Thesaurus* ou qui n'y figurait que comme un ἅπαξ λεγόμενον. Ainsi à côté de μικρόχρονος on y chercherait vainement la forme μικροχρόνιος, dont je puis citer un exemple tiré d'un commentaire inédit sur saint Jean Climaque (1).

On adopterait donc, faute de mieux, la restitution μικροχρόνῳ, ce qui nous donnerait μικροχρόνῳ τῷδε βίῳ, dans cette courte vie. On trouve ensuite les lettres ΠΑ et un peu plus loin 'AC, d'où on lirait en suppléant ΠΑΡΑΒΑΣ, παραβάς. Nous aurions alors la plus grande partie du pentamètre.

Si maintenant nous remarquons qu'il commençait par la lettre O qui vient après ΚΕΙΜΑΙ, nous pourrions suppléer avec quelque vraisemblance οὐ πολύ. Le pentamètre complet serait :

Οὐ πολὺ μικροχρόνῳ τῷδε βίῳ παραβάς.

« N'ayant pas passé beaucoup de temps dans cette courte vie. »

Pas beaucoup veut dire ici très-peu, suivant l'usage des Grecs, qui emploient volontiers la négation pour donner plus de force à l'expression. C'est ainsi qu'ils disent οὐ κακὸς pour ἀγαθὸς et réciproquement οὐκ ἀγαθὸς pour κακός.

En résumé, voici comment on pourrait lire ce distique :

Τοὔνομα Εὐριπίδης τοὐμῷ πατρί. Ἔνθαδε κεῖμαι
Οὐ πολὺ μικροχρόνῳ τῷδε βίῳ παραβάς.

« Le nom de mon père est Euripide. Je suis enterré ici après avoir passé très-peu de temps dans cette courte vie. »

On ne se serait pas attendu à trouver dans le Maroc un monument épigraphique avec un distique grec qui serait d'une facture supportable; en admettant, bien entendu, que la faute τῷ βίῳ pour τῷδε βίῳ

(1) Cod. gr. Coisl. 87, fol. 20, r°.

Digitized by Google

ne vient pas du poëte lui-même, autrement il n'y aurait pas de raison pour ne pas admettre βραχυχρόνῳ tout aussi bien que μακροχρόνῳ.

Reste toujours la difficulté de la première ligne. Que désignent les noms qui y figurent? Il faut les rattacher probablement à celui d'Alexandre. Le point placé après νέος semble indiquer qu'il faut lire ainsi, dans le sens de jeune, et non le commencement d'un autre nom comme Νεόστρατος. Si on l'applique à Ζώσιμος, il faudrait ὁ νέος, Zosime le jeune. Je dois faire remarquer qu'on a placé à tort un point après ΤΟΥ dans ΤΟΥΝΟΜΑ. Dès lors rien ne s'opposerait à la seconde conjecture, Νεόστρατος. Mais que faire de la fin de la ligne qui donne la même désinence ΟΣ? J'avoue ne pas très-bien saisir le rapport de ces noms avec le restant de l'inscription. Ce que je crois entrevoir c'est qu'un parent, ou même plusieurs (mais quels parents), ont dédié le monument à Alexandre, peut-être leur frère.

Je laisse à d'autres plus habiles le soin de compléter les noms de la première ligne.

Jusqu'à présent j'ai raisonné dans l'hypothèse que la lacune n'avait pas été exactement reproduite.

Examinons maintenant l'inscription à ce second point de vue, qui doit être le véritable, puisque le dessin de M. Tissot a été fait d'après l'estampage.

Les lignes sont régulièrement écrites, et les deux arêtes de la pierre à droite et à gauche sont si nettes qu'on doit supposer que le monument est complet, moins le trou qui règne dans toute la longueur de la partie droite.

Nous ne nous trouvons plus alors qu'en face de réminiscences poétiques, comme on en trouve dans un certain nombre d'épitaphes, et il ne faut plus chercher des vers réguliers. Le sens général que j'ai indiqué reste à peu près le même, mais les restitutions doivent être modifiées et se soumettre aux exigences de la place indiquée. Ainsi la lacune de chaque ligne comporte au moins quatre et au plus cinq lettres.

Je n'ai rien à dire sur la première ligne, qui présente toujours les mêmes difficultés au point de vue des noms propres et de l'application qu'il faut en faire ici.

Je passe à la seconde ligne, que je lis de la même manière en ce qui concerne le nom ΕΥΡΙΠΙΔΗΣ et le mot ΠΑΤΡΙ de la fin, restitution qui comporte quatre lettres pour la lacune. Je n'ai plus à m'occuper du vers qui ne peut pas être rétabli sans une addition plus considérable. Si quatre lettres ne paraissent pas suffisantes on peut ajouter ΤΩ et lire Εὐριπίδης τῷ πατρί.

Digitized by Google

Dès le moment qu'il n'est plus question de vers, je n'ai plus besoin de corriger, à la quatrième ligne, τῷ βίῳ en τῷδε βίῳ. Seulement je remplace ΠΑΡΑΒΑΣ par ΠΑΡΑΣΤΑΣ, mot qui seul me paraît convenir ici et pour le sens et pour la place. La lacune paraît être un peu plus petite que les autres, d'où les quatre lettres suppléées peuvent suffire.

A la ligne précédente nous avons ἔνθαδε κεῖμαι, puis un mot qui commence par ο. Je regarde toujours les lettres ρο de la fin de cette ligne comme devant être jointes à νῳ, et formant le mot χρόνῳ. La restitution οὐ πολλῷ χρόνῳ donnerait trop de lettres. Comme il n'en faut que cinq, je proposerais ὀ[λίγῳ χ]ρόνῳ. Sans doute il vaudrait mieux un adjectif se rapportant à βίῳ pour ne pas avoir deux datifs. Le mot ὀλιγόχρονος, qui est connu, pourrait aller ici : ὀλιγοχρόνῳ τῷ βίῳ. Mais, le complément de παραστὰς disparaissant, l'emploi de ce dernier mot ne serait plus justifié. Il faut nécessairement lire ὀλίγῳ χρόνῳ pour trouver un sens convenablement exprimé.

En résumé, voici comment je lirais cette inscription dans cette seconde hypothèse, la seule qui doive être admise, comme je le disais plus haut.

Ζώσ]ιμος νέος.....
Τοὔνομα Εὐριπίδ[ης τῷ π]ατρί.
Ἔνθαδε κεῖμαι ὀ[λίγῳ χ]ρο-
νῳ τῷ βίῳ πα[ραστ]άς.
Ἀλέξανδρος
ἐτῶν κβ'.

« Zosime, etc.

« Le nom de mon père est Euripide. Je suis enterré ici après avoir paru peu de temps dans cette vie.

« Alexandre mort à l'âge de vingt-deux ans. »

Comme on le voit, c'est exactement le même sens et la même rédaction que dans la première combinaison. La seule différence consiste dans « cette vie » au lieu de « cette courte vie », μικροχρόνῳ τῷ βίῳ, et παραστὰς au lieu de παραβάς.

E. Miller.

Digitized by Google

TABLAI ÉGYPTIENNES

A

INSCRIPTIONS GRECQUES

C'est surtout pour rendre un juste hommage à la mémoire de M. de Rougé que je me hasarde à publier une série de tablettes grecques que j'ai soumise, il y a quelques années, à l'examen de mon illustre et regretté confrère. Les brèves notices que j'ai jointes à mes dessins sont déjà de date ancienne, mais mon défaut de compétence m'avait fait hésiter à les produire. Je m'y décide afin que les savantes observations suggérées à M. de Rougé par les noms contenus dans ces textes ne soient point, de mon fait, perdues pour la science.

J'ai acquis de l'habile dessinateur du cabinet des médailles, M. Muret, quarante-six planchettes funéraires rapportées d'Égypte par M. Batissier. Je n'ai pu savoir en quelle nécropole ces objets ont été trouvés; mais la nature du sable micacé qui demeure attaché à plusieurs d'entre eux a paru à M. Mariette désigner, comme lieu de provenance, Deir-el-Bahari, quartier de Thèbes situé à l'ouest des Memnonia. Ces sortes de *tablai*, que mentionnent les papyrus et dont on sait toute la rareté, se fixaient aux momies pour les faire reconnaître, soit dans les chambres sépulcrales, soit lors du transport des cadavres aux nécropoles où ils devaient être déposés (1). Quarante-quatre de celles qui m'appartiennent portent des inscriptions grecques; deux autres, des caractères égyptiens. Mon savant confrère M. Decaisne, qui a bien voulu examiner le bois de mes tablettes, y a reconnu celui du platane, du sycomore, d'un acacia (A. Nilotica?) et de différents conifères, le pin, le sapin et le cèdre.

Quelques mots d'abord sur les chambres où se déposaient les cadavres momifiés, et dans l'une desquelles Jean Cassien place la scène

(1) Brunet de Presle et Egger, *Papyrus du musée du Louvre*, p. 234.

Digitized by Google

émouvante où il montre saint Macaire ressuscitant et faisant parler, pour confondre un hérétique, un mort enseveli aux temps des plus anciens rois d'Égypte (1). Ces chambres appartenaient aux choachytes (2), sorte de prêtres chargés de l'accomplissement des rites funéraires. Un papyrus du Musée du Louvre nous donne à ce sujet d'utiles renseignements; c'est la requête dressée par l'un de ces hommes pour se plaindre de l'envahissement d'un tombeau dont il était propriétaire et de la destruction de plusieurs cadavres (3). Sans parler ici de l'atteinte portée au respect des morts, il y avait, dans l'acte incriminé, dommage réel pour le requérant. C'était, en effet, aux choachytes que profitaient les sommes versées par les familles pour la célébration des cérémonies funéraires. Plusieurs contrats nous l'apprennent, en montrant les tombes dont il s'agit vendues avec les collectes et revenus qu'elles produisaient (4). A ces actes était jointe l'indication nominative des morts qui reposaient dans les chambres sépulcrales et dont le nombre en constituait l'importance et la valeur matérielle. Nous possédons plusieurs listes de l'espèce et, pour ne citer ici que quelques mots de la plus étendue, celle que donne le célèbre papyrus Casati offre les mentions suivantes (5) :

« Voici la liste des corps qui appartiennent à Osoroéris :

« Imouth, fils de Petenefhotep, sa femme et ses enfants;
« Melesk, le charpentier, sa femme et ses enfants;
« Pipé, sa femme et ses enfants, d'Hermonth;
« le père de Phratreou, le foulon;
« Aplou, fils de Petenefhotep, le batelier, sa femme et « ses enfants, de Thèbes;
« Psenmonth, le charpentier, sa femme et ses enfants;

(1) *Collatio* XV, c. 3.

(2) Voir sur la forme de ce mot Brunet de Presle et Egger, *Papyrus grecs du musée du Louvre et de la Bibliothèque impériale*, p. 437, 438; Fr. Meunier, *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1868, p. 269, et *Annuaire de l'Assoc. des études grecques*, 1872, p. 345.

(3) Letronne, *Papyrus grec du musée royal du Louvre contenant une plainte en violation de sépulture*, mémoire inséré dans les *Nouvelles annales publiées par la section française de l'Institut archéologique*, t. I, p. 278 et suivantes, et dans les *Papyrus grecs du musée du Louvre et de la Bibliothèque impériale*, publiés par MM. Brunet de Presle et Egger, p. 160 et suivantes.

(4) Brugsch, *Lettre à M. le vicomte Emmanuel de Rougé, au sujet de la découverte d'un manuscrit bilingue sur papyrus*, p. 20, 30, 31 et 57.

(5) Brugsch, *op. cit.*, p. 13, 15, 18, 20, 26.

Digitized by Google

« Psenimonthis, le maçon;
« Amenoth, le bouvier. »

Je viens de rappeler que l'on fixait aux momies, dans les chambres sépulcrales, des *tablai* où se lisaient leurs noms. C'est une série de ces étiquettes correspondant, ainsi qu'on va le voir, aux listes dont j'ai parlé, qui fait l'objet de ce mémoire. La plus grande partie des légendes étant tracées à l'encre, je n'indiquerai le mode d'écriture que pour celles qui font exception.

1.

Planche XIX, figure n° 1.

Φευ
Καλα
σιρις

« Hélas! Kalasiris. »
Inscription gravée en creux sur la planchette.

2.

Planche XIX, figure n° 2.

Φευ //
Καλασιρι
ος

« Hélas! Kalasirios. »

3.

Planche XIX, figure n° 3.

Καλα
σιρις
Πεκυ
σις

« Kalasiris, fils de Pékusis. »
Légende gravée en creux.

4.

Planche XIX, figure n° 4.

Καλασι/ πρεσβ/
Καλασι/ Περει/ Πατκων
εβειωσεν ετων

Καλάσι[ρις] πρεσβ[ύτερος] Καλασι.... Περει.... Πατκων ἐβιώσεν ἐτῶν

Digitized by Google

« Kalasiris l'aîné, fils de Kalasiris Perei.... Patchon, a vécu « ..... ans. »

Le début d'une première ligne où se lisait le nom de Kalasiris a été effacé par le scribe lui-même. Le chiffre des années n'est pas noté. Sur cette planchette, comme sur plusieurs des autres qui suivent, les abréviations sont indiquées par une barre diagonale tracée après les mots.

5.

Planche XX, figure n° 5.

Καμε
τσεν
σεχη

6.

Planche XX, figure n° 6.

ΚΤΙCΤΗC
ΩΡΙΩΝΟC
ΕΤΟΝ
/ΛΣ

« Ktistès, fils d'Orion, (âgé) de trente-six ans. »

Inscription gravée; lettres capitales. Si l'on doit voir ici, dans la barre légèrement ondulée de la troisième ligne, la *virgula* que les anciens joignaient aux chiffres, ce signe précéderait ici le nombre 36, au lieu de lui être superposé.

7.

Planche XX, figure n° 7.

Νιαραω
θ..τος
Ψενθαησις

« Niarauth..tos, fils de Psenthaésis. »

8.

Planche XXI, figure n° 8.

Πεχυσις
εβιωσεν
ετων Ε

« Pékusis a vécu cinq ans. »

Digitized by Google

9.

Planche XXI, figure n° 9.

Πληνις
Καμητιος
αρχιμφης
ετων
μ

10.

Planche XXI, figure n° 10.

Πληνις Πε
βωτος Λο
υλουτος
πρεσβυ
τερος
ετων βι
ον λγ

« Plinis, fils de Pébôs Lolous, l'aîné, (âgé) de trente-trois ans. »

11.

Planche XXI, figure n° 11.

Πληνις
Αμφιωμιος
ετων μ

Comme on le voit assez souvent dans les écritures rapides, la *virgula*, qui surmonte ici le μ numéral, le dépasse de beaucoup. Macrobe compte parmi les traits d'esprit d'Auguste le fait d'avoir abusé d'une disposition semblable pour surcharger de sa main, dans un contrat, et augmenter ainsi du double, une somme qui lui devait être payée (1).

12.

Planche XXI, figure n° 12.

ΠΛΗΝΙC
ΑΡΕΩ
ΘΟΥ

Inscription gravée.

(1) *Saturn.*, II, 4.

Digitized by Google

13.

Planche XXII, figure n° 13.

ΠΛΗΙ
ΝΙC ΝΑΥ
ΠΗΓΟC
ΥΙΟC
ΤΕΛΙC

Inscription gravée. « Plinis, le constructeur de barques, fils de Télis. »

14.

Planche XXIII, figure n° 14.

Πληνις νεω
τερος αρχιποι
μενος εϐιω
σεν ετων

« Plinis, chef des bergers, a vécu .... années. »

15.

Planche XXII, figure n° 15.

Εϐιωσεν
Πληνις νεω
τερος ετων
ειχοσι επτα
εκ πατρος Πλη
νιος

« Plinis le jeune, fils de Plinis, a vécu vingt-sept ans. »

16.

Planche XXIII, figure n° 16.

Πλη/νις
Πλη/ νεωτ
Λολου γναφ
ως ετων λς

Πλῆνις Πλη[νιος?] νεώτ[ερος] Λολου γναφ[εὺς] ὡς ἐτῶν λς.

« Plinis ..... le jeune, fils de Lolos, foulon, ayant vécu environ trente-six ans. »

Digitized by Google

17.

Planche XXIII, figure n° 17.

[Πλῆ?]νις
[ἐτῶ]ν μ̄

« Plinis? (âgé) de quarante ans. »

18.

Planche XXIII, figure n° 18.

ϵϵιωσεν
ετην Πλ[η?]
νις
ετ ΙΖ

« Plinis a vécu dix-sept ans. »

19.

Planche XXIV, figure n° 19.

Σενανδρο
νικη

L κθ

« Sénandronique, [âgée] de vingt-neuf ans (ou l'an 29). »

20.

Planche XXIV, figure n° 20.

Σενεπω
νυχος

21.

Planche XXIV, figure n° 21.

Σενπαμ[ων]
θης τε[κτων? ou λις?]
ετων .....
Μη λυπ[ῆς]
ουδεις α[θάνα]
τος εν κο[σμῷ]

« Senpamonthis, maçon? (*ou* fils de Télis?) (âgé) de .... ans.
« Ne t'afflige pas; personne n'est immortel en ce monde. »

Digitized by Google

Au revers de cette inscription écrite à l'encre et dont la partie droite a disparu, on voit un N gravé en creux.

22.

Planche XXIV, figure n° 22.

CENYPI
CEBIW
CEN ET
WN AC

Au revers :

MH AY
ΠICOY
CICAΘ
ATONE
NTOK'

Σένυρις ἐβιώσεν ἐτῶν λς. Μὴ λυπῆς οὐδεὶς ἀθάνατος ἐν τῷ κ[όσμῳ].

« Senuris a vécu trente-six ans. Ne t'afflige pas; nul n'est im-
« mortel en ce monde. »

L'inscription, tracée d'abord au calame, a été ensuite gravée en creux, sauf pour le dernier sigma de OYCIC, qui est écrit à l'encre seulement et n'a pas été incisé. On possède de nombreux exemples de permutation entre le δ et le θ, le θ et le σ (1); l'échange que l'on remarquera ici entre le σ et le δ est moins fréquent, bien qu'il s'explique par une même analogie dans la prononciation.

La formule finale de ces deux planchettes termine aussi la *tabla* suivante, dont le déchiffrement est très-difficile.

23.

Planche XXIV, figure n° 23.

το
ουσιαθ

(1) Gori, *Inscr. Etrur.*, t. III, p. 326; Letronne, *Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, t. I, p. 262, ZANΔIKOY pour ZANΘIKOY; Brunet de Presle et Egger, *Papyrus du musée du Louvre*, p. 46, 58, 83, 86, 213, 273, 288 et 305 : οὐθείς pour οὐδείς; Egger, *Observations sur quelques fragments de poterie antique*, p. 14, ευρηθε pour εὕρησε; cf. Bosio, *Roma sotterranea*, p. 408, IN PAΘE, etc.

Digitized by Google

α? του? κω
ς ς (1)
Καμυ //
Επωνυχ / (?)
ετων
ος
μη λυπε
τυ

L'acclamation οὐδεὶς ἀθάνατος, particulièrement fréquente en Orient, se lit souvent sur les marbres païens, juifs et chrétiens. Je l'y rencontre avec les variantes ΘΑΡCΙ, ЄΥΨΥΧΙ, ЄΥΘΥΜΙ, ЄΥΜΥΡΙ, ΜΗ ΛΥΠΟΥ ΟΥΔЄΙC ΑΘΑΝΑΤΟC (2). Une épitaphe de Rome y joint cette phrase, peut-être inspirée par un souvenir de l'*Iliade :* ΚΑΙ Ο ΗΡΑΚΛΗC ΑΠЄΘΑΝЄ (3).

La lecture de la formule nouvelle que donnent en abrégé mes tablettes : ἐν κόσμῳ, ἐν τῷ κόσμῳ, est appuyée par une inscription chrétienne où se trouvent les mots : ЄΥΜΥΡΙ ΟΝΗCΙΜЄ [ΟΥΔΙC ΑΘΑΝΑΤΟC ΠCΡ ΓЄЄ, εὐμοίρει Ὀνησιμε, οὐδεὶς ἀθάνατος·[ὑ]περ γῆς (4).

EDMOND LE BLANT.

(1) Peut-être faut-il voir ici la formule déjà si défigurée dans la *tabla* n° 23 : οὐδεὶς ἀθάνατος ἐν τῶ κόσμῳ (ουσι αθατον το κωσ). Le mot το écrit en dehors de la légende et comme en surcharge au haut de la planchette, représenterait l'article de κόσμῳ.

(2) Gruter, 752, 3; 933, 11; Marini, *Iscrizioni albane*, p. 129; Osann, *Sylloge inscriptionum veterum*, p. 421 et 585; Lebas, *Inscript. grecques et latines recueillies en Grèce*, 5e cahier, p. 190; Marini, *Arvali*, p. 342; Boldetti, *Osservazioni*, p. 382 et 390; Doni, *Inscriptiones antiquæ*, p. 525, n° 8; Buonarruoti, *Vetri*, p. 169; de Saulcy, *Voyage en Syrie*, pl. II; marbre au musée du Vatican, ΘΑΡCΙ ΑΚΜΕ ΟΥΔΙC ΑΘΑΝΑΤΟC; *Corpus inscriptionum græcarum*, n° 5200 B; Renan, *Mission de Phénicie*, p. 183, 523, etc.

(3) Vettori, *De septem Dormientibus*, p. 47; cf. *Iliad.*, XVIII, v. 117, 118 :

Οὐδὲ γὰρ οὐδὲ βίη Ἡρακλῆος φύγε Κῆρα
ὅσπερ φίλτατος ἔσκε Διὶ Κρονιώνι ἄνακτι

(4) Vettori, *De septem Dormientibus*, p. 50.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

DE

L'INHUMATION ET DE L'INCINÉRATION

CHEZ LES ÉTRUSQUES

LETTRE A M. ALEXANDRE BERTRAND

Mon cher et savant ami,

Je me hâte de répondre aux questions que vous m'avez posées relativement à l'*incinération* et à l'*inhumation* chez certains peuples de l'ancienne Italie et particulièrement chez les Étrusques, en me renfermant dans le cercle étroit, mais que je ne pourrais dépasser sans faire attendre trop longtemps ma réponse, des faits venus à ma connaissance antérieurement à votre lettre et constatés par des découvertes authentiques. C'est vous dire que je ne vous parlerai guère que de l'Étrurie, qui est d'ailleurs votre principal objectif. Vous me permettrez, de plus, d'apporter dans la manifestation des idées qui me paraissent acceptables un grand sentiment de circonspection et une bonne dose de réserve. La nouveauté du point de vue auquel vous me demandez de me placer me fait un devoir de ne rien affirmer qu'avec la plus grande prudence.

Je commencerai par vous dire qu'il me semble bien difficile, au moins jusqu'à présent, de préciser d'une manière aussi détaillée et aussi minutieuse que vous le désirez, les faits d'*incinération* et d'*inhumation* signalés chez les diverses tribus ou peuplades anciennes de la Péninsule, surtout en tenant compte des époques et en les classant chronologiquement.

On peut cependant dès maintenant poser quelques jalons et avancer des généralités que je résumerai ainsi : aux temps les plus anciens de l'époque des métaux, l'usage de l'incinération prédominait dans les rites et pratiques funéraires de la plupart des populations italiques ainsi que de certaines tribus *gréco-primitives* ou *pélasgiques*

Digitized by Google

dont les fouilles ont constaté les traces en Italie (ère pré-étrusque). Vos prévisions à cet égard me semblent parfaitement justifiées. C'est une vérité qui paraît prouvée au moins pour un grand nombre de localités de la contrée qui plus tard porta le nom d'Étrurie : l'observation peut même s'étendre à des centres de populations qu'il est impossible de faire rentrer dans ce cercle étroit. Les preuves de ces faits nous sont fournies par l'ensemble déjà très-abondant des *urnes cinéraires* qui sont sorties des cimetières d'Alba-Longa (Latium), de Chiusi, de Felsina et d'autres points de l'Italie septentrionale, cimetières dont vous avez fait ressortir l'importance dans vos belles recherches comparatives sur les monuments qui y ont été découverts. Quant aux peuplades *gréco-primitives*, le fait a été, pour ne citer qu'un exemple, constaté d'une façon incontestable par l'exploration d'une nécropole du territoire de Pise que mon savant ami, le chevalier Gamurrini, directeur du musée étrusque de Florence, a récemment étudiée avec tant de soin et où il a reconnu les caractères *pré-étrusques* que vous connaissez, associés à des rites qui sont bien, en effet, ceux que nous savons avoir été pratiqués par bon nombre de tribus analogues primitives, tant de la Grèce propre que de la mer Égée.

Après avoir établi cela comme principe général, on est facilement tenté de faire un pas de plus en avant et l'on voudrait pouvoir hasarder tel ou tel nom précis à donner à ces divers prédécesseurs des Étrusques sur le sol italien. Le nom d'*anciens italiques* dont j'aime à me servir est, en effet, bien vague. Malheureusement nous sommes obligés d'avouer que pour atteindre, dans une étude pareille, un résultat sinon décisif, au moins quelque peu probable, il faudrait avoir des renseignements plus étendus et plus complets que ceux que nous possédons aujourd'hui. Nous sommes donc réduits à de simples conjectures. Ce que nous pouvons dire cependant, sans sortir du domaine des faits observés, c'est que l'existence de couches distinctes de civilisation, dont la plus ancienne paraît être celle où dominait l'incinération, est d'accord avec les traditions transmises à la postérité par les écrivains grecs et romains, traditions qui, au milieu des contradictions et des absurdités que l'on y a pu signaler, ont évidemment, cependant, un fond historique très-sérieux. Vous avez fait remarquer vous-même le lien qui semblait unir quelques-uns des cimetières à incinération cités plus haut, aux légendes dont Virgile s'est fait l'écho (1).

(1) *Rev. arch.*, avril 1874, p. 218 et suiv.

Digitized by Google

Il me paraît donc qu'en parlant de l'*incinération chez les anciens italiques*, il faut provisoirement entendre que le fait est prouvé pour des peuplades auxquelles se rapportent les légendes qui appartiennent au cycle gréco-troyen; mais il ne faut pas aller au delà de cette assertion, car il est fort probable que, comme en Orient, l'inhumation existait déjà partiellement en Italie, à côté de l'incinération. Et ceci m'amène naturellement à vous parler des Ligures, sur lesquels vous attirez également mon attention. Je partage, relativement aux populations liguriennes qui jouent un si grand rôle dans l'histoire primitive de nos contrées septentrionales, l'opinion de notre savant Nicolucci, qui y voit une race primitive parfaitement distincte des races *gréco-pélasgiques*, et ayant occupé le pays avant l'introduction des métaux (cf. Revist. d'anthropol. del profess. Mantegazza, 1873, p. 132 et sq.). Je crois, de plus, qu'il faut admettre que chez les Ligures, comme chez presque tous les peuples de l'âge de la pierre, c'est l'*inhumation* qui dominait. Il faut donc, je le répète, faire de grandes réserves quand il s'agit de l'incinération chez les *Pré-Étrusques*. Elle existait, mais elle n'existait pas partout.

Arrivons maintenant aux Étrusques. Quand on repasse dans sa mémoire les découvertes faites dans leurs plus anciens tombeaux, quand on reprend l'examen et l'étude comparative des nécropoles des différentes villes de l'Etrurie et particulièrement de l'Etrurie centrale, quand l'on classe les monuments par époques (les inscriptions se prêtent à distinguer nettement ces époques), on arrive à la conclusion suivante, à savoir : que chez les Etrusques, ainsi que Micali l'avait déjà fait remarquer, il y a plus de trente ans (*Mon. inéd.*, p. 163, 356 et sq.), l'inhumation était le rite qui, dans le principe, prévalait dans les idées et les usages de la nation. Jetons les yeux sur les tombeaux les plus archaïques de Céré, de Cortone, de Tarquinies, de Véies : *nous n'y rencontrerons que des restes d'inhumés*. Tournons nos regards du côté des fouilles plus récentes que M. Gamurrini a dirigées avec tant de succès au-dessous de l'emplacement de la ville actuelle d'Orvieto et qui ont mis à nu la nécropole primitive de la ville étrusque, nous y verrons de même des tombeaux dont le type architectonique rappelle celui de la célèbre tombe Regulini-Galassi de Céré, *avec absence complète de traces d'incinération*. Prenons en main les détails que nous fournit le savant archéologue que je viens de nommer sur la nécropole étrusque d'Arretium, et nous constaterons encore que dans la partie archaïque on ne rencontre que l'*inhumation* (*Ann. Inst. arch. de Rome*, 1872, p. 273-277). Ainsi donc, nous avons droit de considérer comme fait

Digitized by Google

acquis que l'inhumation est *le rite le plus ancien* dans les nécropoles *étrusques* des principales villes de l'Etrurie centrale.

Un autre fait non moins remarquable, est qu'à mesure que nous nous éloignons de ces temps antiques et que nous dépassons la période du grand développement de l'empire étrusque pour entrer dans l'ère de décadence, conséquence des luttes de l'Étrurie avec Rome triomphante, l'usage de l'*inhumation* diminue, perdant chaque jour du terrain, pour faire place à l'*incinération*, rite qui devient à peu près général à son tour dans les derniers temps de la République et au commencement de l'Empire. Ainsi, chez les Étrusques, d'abord l'*inhumation* comme rite commun, au moins dans les grandes familles, contrairement à l'usage *antico-italique* qui était l'incinération; puis, à la fin, retour presque complet à cet antique rite *antico-italique* par une sorte de lente conversion aux usages des populations primitives. Entre ces deux périodes extrêmes se place un âge de transition sur lequel il est bon d'attirer l'attention. La manière dont disparaît peu à peu l'*inhumation* est en effet fort remarquable. Tandis que l'on voit ce rite se continuer dans les tombes qui, tout en n'étant pas des plus anciennes, se distinguent encore par leur décoration artistique, la richesse de leur ameublement et leurs peintures murales, à Clusium, Tarquinies, Vulci et Orvieto particulièrement, c'est dans les tombes les moins somptueuses que l'on voit apparaître d'abord l'*incinération*. Il y a plus : dans quelques-uns des grands tombeaux où la chambre principale contient le lit mortuaire du défunt avec son squelette, il n'est pas rare de rencontrer, durant cette période de transition, des vases cinéraires placés dans des niches ou *loculi*, à droite et à gauche de la voie menant à la porte de l'hypogée, ou même intérieurement, dans des chambres secondaires. L'idée vient de suite à l'esprit que les grandes familles étrusques, les familles riches et puissantes, trouvèrent très-longtemps dans leurs sentiments religieux, dans la ténacité de leur attachement à leurs traditions des motifs déterminants pour ne pas abandonner le rite national de l'*inhumation*. Quelques individus seulement se détachèrent d'abord du culte établi, et l'on toléra les deux rites tout en conservant la place d'honneur pour le plus national, c'est-à-dire que le chef de famille resté fidèle aux cérémonies de ses ancêtres admit cependant dans le tombeau commun ceux qui s'étaient séparés de la religion traditionnelle. Peut-être aussi (suivant une observation pleine de sagacité que mon ami M. Gamurrini vient de me communiquer) les Étrusques ont-ils accepté chez leurs serfs et leurs clients cet usage de l'*incinération*

Digitized by Google

qu'ils avaient trouvé établi en Italie avant leur arrivée et qui n'aura pas cessé d'être celui des populations conquises. *L'incinération* se serait ainsi introduite en Étrurie, en partie, par l'influence des basses classes, et aurait grandi à mesure qu'aurait diminué le rôle de l'aristocratie étrusque. Il faut d'ailleurs se rappeler que cet éloignement des coutumes primitives, cette substitution graduelle de l'*incinération* à l'*inhumation*, n'a pas suivi une marche uniforme dans les différents pays de la confédération et ne présente pas à telle ou telle date les mêmes données partout. Il y a, par exemple, Cere, Vulci et Tarquinies surtout, où les faits d'*inhumation* continuent à dominer jusqu'à une époque très-avancée. On peut dire en général que l'*inhumation* est plus persistante dans les villes qui avoisinent Rome sans être trop éloignées de la mer, tandis qu'à mesure que l'on avance dans l'intérieur des terres l'*incinération* se développe plus rapidement et se généralise davantage. Il arrive dans ces contrées que l'on trouve déjà l'*incinération* non mélangée d'inhumation dans des tombeaux que l'on peut assigner facilement au commencement du IIIe ou à la fin du IVe siècle avant notre ère. Tel est, par exemple, le célèbre tombeau des *Volumni* à Pérouse, ville où le manque de découverte d'une vraie nécropole des temps primitifs s'accorde avec le fait de l'exclusion presque complète de l'inhumation dans les hypogées, généralement, il est vrai, de basse époque, qui y ont été fouillés. Il faut ajouter toutefois que le seul sarcophage archaïque que l'on ait rencontré autour de notre ville, celui-là même dont le musée de Saint-Germain possède un moulage, était un cercueil à *inhumation*. A Pérouse comme ailleurs, l'inhumation se retrouve donc à l'origine!

A quoi tenaient ces différences, contemporainement et dans la même Étrurie? Sans doute à la multiplicité et à la variété des contacts, à l'état moral des différentes localités qui, même dans les produits de l'art, présentent des aspects si variés; puis, avant tout, selon moi, à la position plus ou moins éloignée pour chaque ville du centre d'où les éléments orientaux s'étaient répandus en Étrurie et avaient peu à peu, dès les premiers siècles de son histoire, renforcé l'élément lydo-oriental originaire auquel nous rapportons l'usage primitif de l'*inhumation* chez les Étrusques.

Et à ce propos, vous me permettrez de revenir sur un point qui m'a toujours semblé fondamental dans l'étude de l'origine des Étrusques, et auquel vous touchez dans un passage d'une de vos lettres : « *Je suis convaincu*, ce sont vos propres expressions, *que les Étrusques ne formaient pas un peuple absolument homogène. Il y*

Digitized by Google

avait chez eux un fond Pélasgique important à côté d'un groupe de Rosènes dont il faut aussi tenir grand compte, sans oublier les éléments Lydiens et Grecs qu'il ne faut pas négliger. » Je vous dirais que je suis complétement de votre avis si ces mots, *un groupe de Rosènes*, ne me faisaient craindre qu'il existât entre nous une divergence sensible. Je n'ai jamais pu, en effet, me persuader que le passage de Denys d'Halicarnasse, sur lequel se base uniquement l'intromission d'un nom pareil dans les origines du peuple étrusque, puisse prévaloir à lui seul contre le silence et les témoignages contraires des autres écrivains et des monuments. Quant au reste, c'est une manière de voir que j'ai déjà exprimée il y a plus de quinze ans dans mes *Monumenti di Perugia Etrusca et Romana*, et que j'ai rappelée encore dans le discours que j'ai prononcé il y a deux ans au congrès de Bologne. J'ai toujours admis que, dès le moment où le nom des Étrusques commence à prendre le dessus dans la péninsule, il faut admettre chez eux un mélange d'éléments divers. Outre le *Lydo-Oriental*, que non-seulement il ne faut pas négliger suivant votre expression, mais qui est à mon sens un des principaux, il y avait certainement aussi, comme vous le dites, un élément auquel on peut donner le nom de Pélasgique. Cet élément joue même un rôle considérable dans les traditions primitives relatives à l'origine des Tyrrhéniens. Il est de plus évident pour moi que, par ce mélange d'éléments primitifs et devenus en partie indigènes avec les éléments postérieurs et étrangers, le peuple en question se rattachait aux groupes d'immigrants qui l'avaient précédé. C'était un nouveau venu, mais on aurait tort d'y voir, comme quelques-uns l'ont prétendu, un groupe absolument étranger *ethnographiquement* aux autres groupes orientaux avec lesquels il avait fini par se confondre. Ensuite de tout cela, il serait peut-être permis d'observer que les modifications dont j'ai traité plus haut, successivement survenues dans les rites d'ensevelissement chez nos ancêtres, ont pu être beaucoup facilitées par ces points d'affinité partielle entre eux et leurs plus anciens compétiteurs dans le centre et le nord de l'Italie.

Il me semble que ce que je viens d'exposer répond en partie aux questions que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser et concorde parfaitement avec l'ensemble de vos idées. Certes je ne pouvais pas avoir la prétention (et vous ne deviez pas l'attendre de moi) d'éclaircir le sujet d'une manière complète et détaillée sur tous les points qu'il embrasse. Vous soulevez des questions dont on n'avait pas jusqu'ici compris toute l'importance. Un travail nouveau est donc nécessaire pour arriver à une conclusion définitive. Je crois

Digitized by Google

que les éléments de ce travail existent : mais il faut les réunir et je n'en ai pas le loisir pour le moment. La *statistique* que vous me demandez, époque par époque et peuple par peuple, des tombes à inhumation et des tombes à incinération pour toute l'Italie, est un travail au-dessus de mes forces et que doit entreprendre quelqu'un des jeunes adeptes de la science : il doit me suffire, après avoir tracé les grandes lignes qui me semblent devoir former comme le cadre de ce travail, d'unir ma voix à la vôtre pour le recommander à ceux de nos confrères qui se sentiront le courage de l'entreprendre. Ils seront, comme vous le dites très-bien, récompensés de leurs efforts par les résultats qui en ressortiront nécessairement.

G. CONESTABILE.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

L'ARCHITECTE CHEZ LES ROMAINS

Les *Mémoires de l'Académie de Turin* (année 1873) contiennent une notice très-étendue sur la condition de l'architecte dans l'antiquité ; le travail de M. C. Promis intitulé *Les architectes et l'architecture chez les Romains* (1) ne représente pas moins de 180 pages. C'est à la fois une œuvre de coordination et un recueil critique de documents, où tous les textes ayant trait à la question sont intégralement reproduits; chacun d'eux est accompagné d'une discussion approfondie, et l'ensemble forme une monographie complète, riche en faits nouveaux, même après les recherches de Sillig, Welcker, Raoul-Rochette et Letronne.

Je n'essayerai point de relever un à un les résultats de détail que le mémoire de M. Promis ajoute au fonds commun : je m'attacherai plutôt à dégager des textes les aperçus généraux qu'ils suggèrent sur le rôle de l'architecte romain, sa place dans l'organisation sociale, les vicissitudes de sa condition, et le lien qui les rattache à l'histoire même de l'architecture antique.

Avant tout il faut distinguer deux époques bien caractérisées: celle où l'influence grecque domine sans partage, et celle où les Romains interviennent dans la pratique de l'architecture et soumettent à leurs principes d'organisation le personnel des travaux en même temps que les méthodes de l'art; la première période s'étend jusqu'à l'avénement de l'empire; l'autre correspond à la durée même du régime impérial.

Dans la première, la profession d'architecte demeura telle que les Romains l'avaient trouvée en Grèce au moment de la conquête. Ce que les Grecs appelaient alors ἀρχιτεκτονική, c'était l'ensemble des

(1) *Gli architetti e l' architettura presso i Romani, memoria di Carlo Promis, letta ed approvata nell' adunanza del 23 marzo 1871 : Mem. della R. Accademia delle scienze di Torino,* serie II, t. XXVII, *Classe di scienze morali, storiche e filologiche.* Torino, stamperia Reale, 1873, gr. in-4.

Digitized by Google

connaissances utiles à la conduite des travaux; et le nom d'ἀρχιτέκτων était le titre de ceux qui possédaient cette science presque encyclopédique. Vitruve, interprète des traditions grecques, comprend en elle non-seulement la théorie des édifices, mais la musique, l'histoire, l'astronomie (1). C'était plus assurément qu'il n'eût été nécessaire pour former un directeur de travaux; mais l'appellation d'architecte était chez les Grecs un titre bien plutôt que le nom spécial d'une profession déterminée; et la preuve, c'est que le nom s'appliquait indifféremment à des professions fort diverses : tantôt à de simples entrepreneurs, tantôt au délégué que l'administration préposait à l'ordonnance et à la conduite d'un édifice (2).

De même, à Rome, le nom d'architecte semble n'éveiller dans l'origine qu'une idée, celle d'un homme de goût et de talent, capable de diriger d'élégantes ou difficiles constructions : aussi l'architecte se présente, pendant toute la période d'influence grecque, avec une variété d'attributions extrême. Plaute nous le montre tour à tour disposant une habitation et traçant un navire; Vitruve attribue la qualité d'architecte aux ingénieurs grecs qui défendirent Marseille contre César; lui-même nous raconte qu'il a construit des machines de guerre; et l'architecte du Forum de Trajan a laissé un traité sur l'attaque des places (3). Cette universalité de fonctions s'accordait bien avec l'imagination facile et la variété d'aptitudes des Grecs. Ajoutons que chez les Grecs l'architecte d'un édifice était constructeur et décorateur à la fois : ces deux fonctions ne pouvaient se séparer dans un art où la forme tient à la structure comme l'expression à l'idée; et sans doute à Rome même les deux rôles furent associés, tant que la direction des travaux publics y fut abandonnée à des artistes grecs.

Mais cette indifférence dédaigneuse qui avait longtemps écarté

(1) Vitr., lib. I, c. 1; cf. Quintil., *Instit. orat.*, lib. II, c. 21, § 8.

(2) Voir Bœckh, *Staatshaushaltung der Athener*, liv. II, § 10. Entre autres exemples d'architectes-entrepreneurs, l'auteur cite celui des Longs-murs (Plut., *Pericl.*, X); et, comme exemple d'architecte préposé par l'État à la surveillance des travaux, l'ἀρχ. τοῦ νεώ mentionné au *Corp. inscr. gr.*, n° 77. L'auteur rectifie incidemment quelques erreurs que lui-même avait commises en confondant, dans le *Corp. inscr. gr.*, ces deux catégories d'architectes dont les fonctions sont si distinctes.

(3) Diverses acceptions du mot au IIe siècle avant notre ère : Plaut., *Mostell.*, act. III, sc. 2, v. 73; *Miles glorios.*, act. IV, sc. 1, v. 43. Sur le mot *architectus* appliqué aux ingénieurs militaires de Marseille : Vitr., lib. X, c. XVI, § 12. Vitruve constructeur de machines de guerre : Vitr., lib. I, *praef.*, § 2. L'architecte Apollodore auteur d'un traité d'attaque des places : v. *Journal des Savants*, 1868; notice de M. Miller sur les Traités de poliorcétique des Grecs.

Digitized by Google

les Romains de la participation aux travaux de construction ne persiste guère au delà des premières années de l'empire. A la faveur des nouveaux principes du gouvernement, l'architecture change d'objet, elle devient un auxiliaire de la politique, un moyen d'assimilation ou de conquête (1), et s'empreint de ce cachet d'ordre et de régularité pratique qui semble la marque de toute conception romaine. Le premier soin des nouveaux constructeurs est d'y porter la division du travail : forme et structure, ces deux choses autrefois si étroitement unies qu'on n'en pouvait scinder la direction, deviennent distinctes et presque indépendantes l'une de l'autre. En même temps, par une conséquence nécessaire, les fonctions de direction se répartissent : à un ordonnateur revient le soin de distribuer l'édifice en vue de la stabilité et des convenances; aux corporations la charge de l'exécution matérielle; le seul rôle désormais laissé à l'architecte sera d'orner après coup l'œuvre des constructeurs. Tel est le changement qui s'opère et dans les méthodes et dans le personnel même des travaux. Les monuments en font foi; les textes le confirment; ils nous montrent, en effet, à la tête des ouvrages publics, trois sortes de préposés, classés dans un ordre invariable et répondant à cette distinction de l'ordonnance, de l'exécution et de la forme : le *mechanicus*, le *geometra* et l'*architectus* (2).

1° Le *mechanicus* (quelquefois appelé *machinator*). D'après le Code Théodosien, ce directeur préside à la distribution et aux subdi-

(1) Tac., *Agric.*, c. 21.

(2) Voici les principaux de ces textes :

Cod. Theod., lib. XIII, tit. IV, l. 3; c'est à cette constitution que nous empruntons la définition des trois classes principales de préposés aux travaux de l'empire. Notre division est d'accord avec le commentaire de Godefroy.

Tacite désigne les ordonnateurs des palais de Néron, qui furent aussi les ingénieurs du canal de l'Averne, par les noms de *magistri* et *machinatores* (*Annal.*, lib. XV, c. 42).

Lampride, parlant de subventions accordées aux artistes, nomme, dans l'ordre du Code Théodosien, les *mechanici*, puis les *architecti* (Alex. Sev., c. 44; cf. c. 22).

Symmaque (lib. V, ep. 74; X, 38, 39) cite sous les noms de *mechanicus* et *mechanicae professor* un constructeur élevé à la dignité consulaire.

Procope, ainsi que les historiens postérieurs, désigne le directeur des grands travaux de Justinien sous le nom de μηχανικός.

Enfin le classement hiérarchique des trois fonctions de *mechanicus*, *geometra*, *architectus*, se confirme par le taux même de leurs services : il existait des *architectes*, des *géomètres* et des *mechanici* enseignants; or, le *mechanicae professor* était exempt des tarifs; seuls le géomètre et l'architecte étaient compris dans l'édit du maximum, et cet édit accordait au géomètre une rétribution double de celle de l'architecte : on ne peut guère souhaiter des rangs mieux accusés.

Digitized by Google

visions de l'édifice : « divisiones partium omnium incisionesque servat »; il est le vrai maître de l'œuvre. Sa fonction embrasse les combinaisons de stabilité en même temps que les distributions du plan; Tacite nous fait songer à ce double rôle lorsqu'il désigne l'ordonnateur général des palais de Néron sous le double titre de *magister* et de *mechanicus*. Les deux attributions sont en effet inséparables; car, dans un système de construction où la voûte domine, les moindres détails d'un plan résultent tout autant des lois de l'équilibre que des convenances d'appropriation.

2° Le *geometra*. La définition que le Code Théodosien nous donne de ses fonctions est celle-ci : « mensuris operam fabricationi stringit »; c'est un agent chargé des tracés et des vérifications de cotes : contrôle doublement utile pour des travaux dont les diverses parties sont confiées à des corporations qui opèrent à part et dans une mutuelle indépendance. Bien entendu ce *geometra* n'a rien de commun avec le *mensor aedificiorum*, qui était un simple métreur (1).

3° Reste enfin l'*architectus*, cité invariablement le dernier, et dont le rôle est, ou bien de décorer l'édifice, ou bien, selon la signification étymologique de son titre, d'exercer sur les ouvriers une surveillance de détail. La dernière acception est d'ailleurs fréquente. Aussi trouvons-nous le nom d'architecte accolé à des qualificatifs qui en restreignent étrangement l'importance : tel l'*architectus caementarius* qui, d'après Isidore de Séville, était attaché aux ouvrages de fondation. Des fonctions de ce genre n'exigeaient qu'un peu de pratique et une intelligence médiocre; et c'est, je pense, cette classe d'architectes subalternes que Martial entend désigner lorsqu'il assimile, dans un rapprochement fort inattendu, la profession d'architecte au plus vulgaire des métiers, celui de crieur public (2).

Est-il besoin d'ajouter que cette hiérarchie toute romaine s'appliquait exclusivement à de très-grands travaux? Pour les constructions ordinaires, qui ne comportaient point une surveillance ainsi partagée, les trois fonctions d'ordonnateur, de géomètre et d'architecte se réunissaient en une même personne, et ce directeur unique prenait tantôt l'un, tantôt l'autre des trois titres dont il cumulait les rôles. Je me contenterai d'un exemple qui me fournit l'occasion de reproduire un texte peu connu cité par M. Promis; on lisait à Béryte sur un temple l'inscription suivante :

...FEL·BER·VARRONIVS·GEOMETRA·FECIT.

(1) Columell., lib. V, c. 1.
(2) *Epigr.*, V, 56.

Digitized by Google

Ainsi se résument, dans les acceptions diverses du nom, l'histoire et les alternatives de la profession même. Quant à la situation sociale de ceux qui l'exercaient, M. Promis s'en est vivement préoccupé; et ç'a été de sa part une heureuse idée de dresser pour ainsi dire la statistique des architectes d'après la nationalité et la condition d'homme libre, d'affranchi ou d'esclave. Les résultats de cette statistique se devinent : on s'attend à trouver, entre le Romain d'origine et le Grec, une différence d'attributions en rapport avec les aptitudes si diverses des deux races. Malheureusement presque toutes les inscriptions conservées se rapportent aux architectes décorateurs (1); ce qu'elles établissent du moins, c'est la provenance grecque de la plupart d'entre eux : sur vingt-huit inscriptions ayant trait aux architectes civils (je ne compte que les inscriptions authentiques), M. Promis ne signale pas plus de quatre ou six noms bien assurés de citoyens romains; les architectes militaires appelés *architecti augusti*, paraissent, en leur qualité de soldats, s'être recrutés parmi les citoyens (2). Probablement les *mechanici*, qui représentent si bien la part du génie romain dans l'art, furent eux-mêmes d'extraction romaine : sous cette double réserve, il ne paraît pas que l'architecture ait été à Rome une carrière réservée aux hommes libres. Essayons maintenant de marquer les rapports établis entre les diverses catégories d'architectes et l'État, le caractère de leur délégation et les limites de l'autorité dont ils étaient investis.

Ici, les Romains se sont visiblement inspirés d'exemples grecs. Les Grecs avaient suivi pour la délégation de l'architecte deux modes principaux (3). Quelquefois l'assemblée de la cité désignait, à la suite d'un concours où les candidats expliquaient leurs projets, celui à qui l'œuvre serait confiée; c'était la forme solennelle : on la réservait pour les grandes entreprises où l'État même se croyait intéressé au choix de l'artiste. Pour les édifices de moindre importance, ou bien pour les constructions de pure utilité, on désignait soit une commission, soit un commissaire responsable : c'était l'ἐπιστάτης; et, comme conséquence de la responsabilité personnelle, on

(1) Le petit nombre d'inscriptions où se lise le titre de *mechanicus* ou de *machinator* (v. entre autres Orelli, 4216, 4287) paraissent désigner de simples constructeurs de machines.

(2) V. à cet égard le chap. XII du Mém. de M. Promis : c'est peut-être la partie la plus originale de son travail.

(3) Ces deux modes ont été mis en lumière avec beaucoup de netteté dans le Mémoire de M. Bazin sur la condition des artistes dans l'antiquité grecque, p. 162 (in-8, 1866).

Digitized by Google

laissait à l'épistate le choix des architectes qu'il chargerait de diriger le travail.

Entre ces deux modes, la préférence des Romains paraît tout indiquée : leur sens pratique les porte à placer chaque entreprise sous la garantie de quelque personnage considérable; d'ailleurs ils aperçoivent dans le recours aux commissaires spéciaux un moyen de multiplier les magistratures et d'augmenter ainsi le nombre des citoyens intéressés aux affaires publiques : ils adoptent le système des épistates. L'ἐπιστάτης, à Rome, devient le *curator*. C'est à lui seul que l'État doit avoir affaire (1); seul il répond du succès, et à ce titre le choix de l'architecte lui appartient tout aussi bien que celui de l'entrepreneur : l'architecte est donc l'homme du curator, et non l'agent de l'État. Il peut arriver que le curator soit pris parmi les citoyens exerçant la profession d'architecte, et alors les deux fonctions se réunissent dans un même agent; Vitruve, par exemple, cumula, lors de la construction de la basilique de Fano, la double qualité d'architecte et de curator (2); mais, en dehors de ces associations de rôles toutes facultatives, l'architecte romain se présente comme un simple directeur de travaux, essentiellement irresponsable (3).

Cette remarque entraîne avec elle deux résultats principaux. 1° Elle tranche implicitement la question du concours pour les projets de monuments publics. La pratique du concours avait existé chez les Grecs, alors que l'architecte était l'homme de la cité; elle s'était même perpétuée jusque sous la domination romaine : Plutarque en parle comme d'un usage de son temps encore en vigueur (4). Mais rien n'y astreignait le curator, rien ne l'y pouvait logiquement astreindre. Étant garant du succès, il était juste qu'il eût à sa discrétion le choix des moyens et des personnes : la nomination des agents de direction lui revenait de droit; libre à lui d'ouvrir un concours entre les architectes, comme fit Cicéron pour le tombeau de sa fille (5), ou de désigner de sa propre autorité l'artiste en qui il mettait sa confiance.

2° Enfin on s'explique, par la nature même des deux rôles, com-

(1) Digest., lib. L, tit. x, l. 2, § 1.

(2) Vitr., lib. V, c. 1.

(3) Vitr., lib. X, *praef.*

(4) Plut., *An vitiositas...*, § 3. J'emprunte cette citation au Mémoire déjà cité de M. Bazin.

(5) Allusion à ce concours : Cic., *ad Attic.*, lib. XII, ep. 18 (texte signalé par M. Promis).

Digitized by Google

ment le nom du curator figure sur les monuments à l'exclusion presque absolue de celui de l'architecte. Le silence des inscriptions tient à la situation essentiellement en sous-ordre de l'architecte romain : le curator ne voyait en lui que son mandataire et le docile interprète de ses volontés; le monument était, aux yeux du curator, son œuvre propre, il lui paraissait juste que seul il y attachât son nom (1).

Tel est donc l'architecte à Rome : auxiliaire obscur, effacé par le représentant officiel de l'autorité qui se personnifie dans le curator. Un détail intéressant de sa situation serait de savoir si l'architecte était ou non englobé dans les corporations romaines. Il le fut un instant sous Hadrien, le témoignage d'Aurélius Victor met le fait hors de doute (2). Puis son nom cessa de figurer aux listes des colléges, et il est permis d'admettre que l'architecte parvint, en effet, à sortir du cadre des corporations ; mais il ne paraît pas qu'il se soit soustrait entièrement à leurs charges. L'analogie qui le rapproche des membres des colléges est frappante. Similitude de priviléges d'abord : comme les ouvriers affiliés aux corporations, la loi l'exempte de toutes les contributions personnelles (3). Aux membres des colléges elle accorde une dotation en terres : elle donne à l'architecte une subvention, une sorte de traitement (salarium) (4). Or, on sait qu'immunités ou dotations, les faveurs du gouvernement romain ne sont point gratuites; l'architecte a les avantages des professions classées, il doit en partager les servitudes. Les textes sont loin d'ailleurs d'infirmer cette induction; car à côté de chacun des priviléges accordés aux architectes la loi nous montre, soit une obligation qu'elle impose, soit un usage onéreux qu'elle consacre.

Lorsqu'elle leur attribue la dispense des charges personnelles, elle paraît réserver qu'ils s'astreindront, ainsi que les membres des corporations y étaient soumis, à une résidence fixe : « artifices... per singulas civitates morantes ... » (5).

Ou bien encore, elle spécifie que les architectes élèveront leurs fils, conformément à une très-ancienne coutume mentionnée par Vitruve, dans la pratique de leur art : « ab universis muneribus va-

(1) Voir, au sujet des signatures d'œuvres d'art, les Mém. d'histoire ancienne de M. Egger, p. 95.

(2) Aurel. Vict., *Epit.*, c. 14.

(3) *Cod. Theod.*, lib. XIII, tit. IV, l. 1, 2, 3.

(4) *Cod. Theod.*, lib. XIII, tit. IV, l. 1; Lamprid., *Alex. Sev.*, c. 44; Vopisc., *Aurel.*, c. 35 (?).

(5) *Cod. Theod.*, lib. XIII, tit. IV, l. 2; cf. lib. XIV, tit. II, l. 4.

Digitized by Google

care praecipimus ..., quo magis cupiant... suos filios erudire » (1).

La dernière servitude est celle de la taxe : les services de l'architecte, ou tout au moins ses fonctions d'enseignement, sont soumis aux tarifs, et l'on connaît par un édit célèbre de Dioclétien le prix dont sont payées ses leçons : 100 deniers par mois et par élève (de 6 à 10 francs environ) (2), chiffre insignifiant, même dans l'hypothèse probable où la préparation technique de l'architecte se serait réduite aux études de l'atelier (3). A coup sûr une semblable taxe eût fait tomber l'enseignement de l'architecture, si l'architecte n'avait été tenu à ses fonctions; et elle eût été pour ce malheureux une cause de ruine, si les subventions légales n'en avaient racheté au moins partiellement l'insuffisance. On le voit donc, la subvention offerte par l'État à l'architecte n'est point un simple encouragement, un don gracieux, mais bien une compensation au taux dérisoire de la rétribution fixée par les tarifs.

Je me résume. Des servitudes allégées par des immunités ou des pensions, voilà en deux mots la condition de l'architecte sous l'empire. Il la partage, à quelques différences près, avec les médecins, les maîtres de belles-lettres, et en général avec les professions laissées en dehors du classement des colléges; le principe se retrouve partout le même, et l'application ne diffère que sur les points de détail : système étrange d'équivalents et de compromis auquel les Romains s'étaient eux-mêmes condamnés en substituant les combinaisons autoritaires à l'équilibre naturel des forces économiques.

A. Choisy.

(1) *Cod. Theod.*, lib. XIII, tit. IV, l. 2; cf. Vitr., lib. VI, *praef.*

(2) V. l'*Édit du maximum*, publié par M. Waddington.

(3) Cette supposition est probable; car aucune des lois qui ont trait à l'enseignement ne mentionne l'architecte parmi les professeurs chargés de cours réguliers (v. le tit. du *Cod. Theod.*, *De medicis et profess.*, lib. XIII, tit. III).

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE SEPTEMBRE

M. Chodzkiewicz lit un mémoire sur l'interprétation du centième vers de la comédie d'Aristophane intitulée *les Acharniens*. M. Egger rappelle à ce propos que M. Francis Meunier, peu de temps avant sa mort, avait lu à la Société philologique une restauration *arienne* de ce même vers d'Aristophane. Malheureusement ce mémoire n'a point été retrouvé dans ses papiers.

M. le président fait part à l'Académie d'une découverte intéressante de monnaies consulaires et de monnaies gauloises faite près *Vernon*, à dix-neuf kilomètres de Poitiers. La plus grande partie de ces monnaies a été jetée dans le commerce, mais deux cent quatre pièces en argent, savoir : cent deux monnaies consulaires et cent deux monnaies gauloises, sont devenues la possession d'un archéologue du pays, M. Th. Ducroq, professeur de droit à la Faculté de Poitiers. Les plus anciennes de ces monnaies datent de la première guerre punique, les plus récentes de l'an 709 de la fondation de Rome. Parmi les monnaies gauloises, trente-huit appartiennent aux Séquanes, vingt-neuf aux Eduens, neuf aux Bituriges. Cette découverte a été l'objet d'une étude consciencieuse que l'on ne consultera pas sans profit, et qui est due à M. Ducroq lui-même. Elle porte pour titre : Le Trésor de Vernon (Poitiers, 1874, in-8).

M. de Longpérier, au nom de M. Clermont-Ganneau, lit une notice sur un fragment de pierre tombale contemporaine de saint Louis, trouvée à Jaffa.

M. Victor Guérin achève la lecture d'un travail sur la ville de Beïran, jadis *Beth-Chéan* ou *Scythopolis*, et la complète par quelques détails sur le fleuve et la vallée du Jourdain.

M. Henri Martin lit, en première lecture, un mémoire sur *la Cosmographie populaire après l'époque d'Homère et d'Hésiode*.

M. Siméon Luce lit, en communication, un mémoire intitulé : *Négociations des Anglais avec le roi de Navarre pendant la révolution parisienne de* 1358.

M. Edmond Le Blant rectifie une erreur propagée par des publications qui font autorité. Le recueil des inscriptions helvétiques le plus autorisé mentionne, en effet, un marbre consacré à un *flamen augustalis*, C·LVCCONIVS TETRICVS, avec cette mention additionnelle : *Buste d'homme*, désignant la présence d'un buste, que l'on pourrait croire appartenir au monument. Il y a là deux points à rectifier. Au-dessus de l'inscription que M. Edm. Le Blant a été voir à Nyons, où elle se trouve encastrée dans le mur extérieur d'un temple protestant, se voit, en effet, un buste; mais ce buste n'a rien de commun avec la légende lapidaire et, de plus, le *buste d'hmome* est un beau buste de femme.

Avons-nous besoin de rappeler que durant le cours de ce mois l'Académie a fait encore une perte bien cruelle en la personne d'un de ses membres les plus éminents, M. Guizot? A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

La *Perseveranza* de Milan nous apporte une nouvelle qui ne peut manquer d'affliger nos amis. Cédant à des susceptibilités et à des scrupules qui nous semblent au moins exagérés, et pour des causes, en tout cas, absolument étrangères à la science, notre collaborateur le comte Giancarlo Conestabile s'est cru forcé de donner sa démission de professeur d'archéologie et de conservateur du Musée étrusque de Pérouse. Nous espérons que cette démission ne sera pas acceptée. Nous ne pouvons pas croire que la municipalité d'une des villes d'Italie le plus justement célèbres par leur amour pour les arts et les lettres se prive volontairement du concours d'un savant de la valeur de notre ami. Nous nous associons donc de grand cœur aux vœux formés par la *Perseveranza* pour que ce petit conflit tout local s'apaise et que les intéressantes études que poursuit avec tant d'activité notre correspondant, qui est aussi correspondant de l'Institut de France, ne soient point interrompues. L'interruption du cours de M. Conestabile serait, en effet, on ne peut plus préjudiciable à une branche de l'archéologie qui, en ce moment même, est en grand progrès. Un étruscologue de la force de M. Conestabile ne se remplace pas.

—— *Un four à briques romaines.* — L'antiquité sort peu à peu de son tombeau, et chaque jour des découvertes nouvelles viennent déchirer un coin de l'épais linceul sous lequel le temps l'avait enveloppée. La critique et les recherches modernes font rencontrer, au moment où l'on y pense le moins, un fragment de l'antique civilisation, et ce morceau est toujours inattendu.

Depuis deux ans, l'arrondissement de Dieppe a donné, à ses deux extrémités, un four à briques romaines sur deux points particulièrement inespérés

Le premier a été trouvé, en 1872, en faisant le chemin de fer de la Bresle, sur le territoire d'Incheville, et il a été exploré par M. Dergny, de Grandcourt (1). Le second a été révélé, cette année, à l'extrémité de la commune de Notre-Dame-d'Aliermont.

M. l'abbé Decorde, curé de cette paroisse, l'étudie en ce moment. Il a

(1) *Bulletin de la Commission des antiq. de la Seine-Inf.*, t. II, p. 203, 204.

Digitized by Google

été reconnu dans les *Camps du Bos*, c'est-à-dire dans des champs qui ont conservé le nom de bois, combustible très-nécessaire pour ce genre d'industrie.

En ce moment, M. Decorde est occupé à déblayer complétement le fourneau qui était consacré à cette ancienne exploitation. Mais nous avons cru devoir faire connaître au public le résultat de cette première découverte.

Nous connaissons bien les tuiles à rebords et les tuiles faîtières, mais nous ne connaissions pas dans la Seine-Inférieure de lieux de fabrication. Nous sommes bien aise d'en rencontrer çà et là les rares débris, et nous ne voulons pas perdre la moindre occasion de rendre à notre contrée un des traits de son ancienne physionomie à l'époque antique.

L'abbé Cochet.

— On vient de faire à Herculanum une découverte fort curieuse : c'est celle d'un buste de femme de grandeur naturelle en argent pur. Il est admirablement conservé. Ce qui est bizarre, c'est qu'au premier moment on crut n'avoir découvert qu'un buste de bronze, comme il y en a tant parmi les ruines de Pompéi et d'Herculanum.

Les scories chargées de soufre qui l'entouraient avaient superficiellement altéré la matière précieuse de cette œuvre d'art, et les sulfures d'argent qui s'étaient formés sur toute la surface lui donnaient l'apparence d'une figure noire, d'un métal commun; ce ne fut que lorsqu'on la transporta au musée qu'un des conservateurs, frappé de sa couleur, qui différait grandement de celle des divers bronzes, eut l'idée de la gratter; l'argent reparut aussitôt dans tout son éclat.

Ce superbe morceau d'art est le seul de son genre qui ait encore été découvert au pied du Vésuve; il pèse un peu plus de vingt-neuf kilogrammes.

Une vive discussion s'est élevée entre les savants pour décider s'il avait été coulé ou ciselé; mais la question semble tranchée en faveur de la première hypothèse. Ainsi que son poids peu considérable le fait deviner, il est creux, et par conséquent a dû être fondu.

Il représente une fort jolie tête de jeune femme, mais on ne sait qui lui a servi de modèle, et, sous ce rapport, le champ est ouvert à toutes les hypothèses.

— *Découverte d'un ancien cimetière à Malte.* — On vient de faire à Malte une découverte archéologique intéressante. Des ouvriers, en creusant dans les environs de Marsa, ont retrouvé un ancien cimetière taillé dans le roc, presque à la surface du sol. Divers travaux paraissent avoir été commencés pour transformer cette excavation en un réservoir d'eau, et c'est aussi le but que se propose le propriétaire actuel. Dans son ensemble, le cimetière a la forme d'un parallélogramme irrégulier, divisé en deux chambres d'inégale grandeur; la plus petite, à gauche, est séparée par un mur solide taillé dans le roc et percé d'une porte ouvrant sur deux vestibules.

Digitized by Google

Tout le sol, excepté un étroit passage à l'entrée des deux chambres, probablement laissé libre pour ensevelir les corps, est creusé de tombes rectangulaires de différentes grandeurs, taillées dans le roc et placées tout près l'une de l'autre. Celles de la salle centrale sont placées dans une direction transversale; celles de la plus petite chambre, au contraire, sont placées dans le sens du plus grand diamètre du cimetière; quelques-unes cependant, à l'extrémité à gauche, sont creusées à angle droit par rapport aux autres.

Des tombes semblables, en général de moindre dimension, sont creusées dans le sol de tous les enfoncements. A l'extrémité de trois de ces enfoncements ou alcôves, se trouvent de petites crèches comparables aux cases disposées à bord des bâtiments. Le nombre total des tombes est d'environ cinquante. Dans quelques-unes une place a été ménagée pour la tête des corps. Le couvercle des tombes, à l'exception de deux ou trois, avait été enlevé. Rien n'y restait que des fragments. Dans les murs on remarque beaucoup de niches destinées à recevoir des lampes. Les seuls objets intéressants qui aient été découverts sont deux boucles de bronze en forme de cœur, dont l'une, depuis, a été brisée, et plusieurs petites lampes de terre, d'une conservation imparfaite.

L'une d'elles avait la forme d'une étoile, ce qui, comme on le sait, était un des nombreux symboles employés par les premiers chrétiens dans leurs monuments funèbres. On a trouvé en abondance des fragments de poterie grossière mêlés aux ossements; mais on n'a pas pu se procurer un crâne entier; tous tombaient en poussière dès qu'on y touchait. Il est évident, d'après son état actuel, que le cimetière a été ouvert à une époque très-ancienne, qu'il a été dévasté, et que tous les objets de prix qu'il pouvait contenir ont été enlevés.

A gauche, près de cette antique nécropole, on a découvert un tombeau isolé, creusé dans le roc, que l'on a cru d'abord avoir accès dans le cimetière, mais qui, quoique probablement de la même époque, en est complétement distinct. A une petite distance, à droite, sont deux curieuses excavations sépulcrales, contenant des tombes creusées aussi dans le roc. Un constructeur de bateaux en a fait son magasin. Dans l'une d'elles on a trouvé une inscription presque entièrement effacée; on a pu reconnaître seulement qu'elle est écrite en caractères romains.

Un peu plus haut sur la colline a été découverte, à environ quatre pieds au-dessous du sol, une épitaphe gravée sur une pierre de forme pyramidale, de deux pieds sept pouces de haut et de quatorze pouces à la base. Elle est du ve ou vi^e siècle, et est remarquable par sa simplicité : *Deo Maximo. Flavius Titus vixit annos LV. Cives benemerenti fecerunt.* Au-dessus de l'inscription est gravée l'image d'un vaisseau, ce qui est aussi un des symboles dont les chrétiens ont fait usage à Rome jusqu'au ve siècle, et plus tard dans les provinces. Le nom de Flavius n'était pas inconnu aux premiers chrétiens et le martyrologe mentionne Flavius Clemens, consul, qui a souffert le martyre sous Domitien. (*Journal officiel.*)

Digitized by Google

—— On nous prie de donner l'hospitalité de la *Revue* au questionnaire suivant. L'idée d'une pareille enquête internationale nous a paru bonne, et nous livrons à nos lecteurs le programme en question sans y rien modifier. On s'apercevra seulement qu'il a été rédigé par une personne à laquelle la langue française n'est pas très-familière.

DEMANDE.

La science est l'affaire de l'humanité; bien élevée au-dessus de toutes les restrictions mesquines de la nationalité, ses résultats profitent à tous les peuples civilisés et c'est elle qui forme une confraternité désintéressée même entre ceux qui sont séparés par leur langue et leur politique.

C'est dans ce sens que le soussigné ose prier les peuples de la langue française de vouloir accorder un intérêt vif et fraternel à une œuvre internationale, destinée à servir les grandes questions qui ont trouvé des représentants distingués dans les personnes de MM. Burnouf, Ad. Pictet, A. Maury, M. Bréal, etc.

Élève de MM. Jacques et Guillaume Grimm, Fr. Bopp, A. Weber, H. Steinthal, intimement lié avec M. Adalb. Kuhn, le soussigné a fait le but principal de sa vie, de se vouer à la recherche et à l'explication de la vie populaire en Europe; il s'en est occupé depuis plusieurs années par la publication d'ouvrages sur la Mythologie germanique comparée. Des choses peu apparentes et méprisées sont souvent les sources principales de cette recherche. Ce sont traditions, contes, usages, croyances des paysans, dans lesquels le connaisseur découvre les restes distincts de la plus ancienne croyance de l'humanité et dont une recherche soigneuse produit les plus précieux et les plus sûrs résultats de l'histoire primitive de la race indo-européenne, de l'ancienne mythologie des Slaves, des Germains, des Celtes, et de l'archéologie chrétienne. C'est le dernier moment pour recueillir ces matériaux précieux de la science; ils disparaissent de plus en plus devant la civilisation croissante et ce n'est que notre génération qui soit encore capable de sauver à notre postérité les derniers restes des mœurs de nos ancêtres, avant qu'elles disparaissent tout à fait. Cependant, pour gagner un terrain solide à cette étude, il est nécessaire de poursuivre les traditions de pays en pays, presque par toute l'Europe; il faut découvrir jusqu'à quelle distance chaque tradition s'est répandue, quelle en était la forme primitive, et d'où elle a tiré son origine; en un mot, il faut se procurer une abondance de faits sur les usages populaires.

C'est avec de grands sacrifices personnels que le soussigné a commencé à recueillir de cette manière les usages agricoles d'après une méthode historique et philologique. Les Académies des sciences de Berlin et de Vienne, ainsi que l'Association des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Allemagne et la section germanique du congrès philologique à Heidelberg ont examiné attentivement le plan de l'entreprise, et lui souhaitent un succès complet. Plus de quatre mille contributions scientifiques me sont déjà parvenues, et ces matériaux, quand on compare les unes aux autres,

Digitized by Google

jettent déjà une lumière étonnante sur le commencement de l'ancien culte de Cérès. Aussi les habitants de la France et de la Suisse romane ont-ils le devoir de sauver de l'oubli l'héritage de leurs ancêtres, soit Romans, Francs, Celtes ou Burgundes, héritage contenu dans les traditions populaires, et de leur préparer une explication scientifique par le rapprochement des traditions des peuples voisins. J'adresse donc une demande aussi pressante que possible à tous les membres des sociétés d'antiquités, aux élèves des écoles normales, et à tous les amis du peuple qui ont l'occasion d'être témoins des usages agricoles, de vouloir bien répondre, dans l'intérêt de la science, aux questions suivantes, et d'envoyer les réponses à l'endroit d'où ils auront reçu cette feuille.

1. Y a-t-il encore dans votre pays des usages particuliers relatifs à la culture de la terre, aux semailles, à la manière de mettre le fumier, à la récolte du foin, du blé, du chanvre, du lin et du vin ou des pommes de terre? A-t-on des usages particuliers sur le battage du blé, le teillage du chanvre et du lin? On prie instamment de communiquer tout ce qu'on pourra en apprendre.
2. Le blé est-il fauché ou coupé avec la faucille? Le met-on aussitôt en gerbes ou d'abord en andains? Fait-on une différence pour les diverses espèces de grain? Observe-t-on que le vent doive toucher la faucille des paysans?
3. Sont-ce toujours les mêmes personnes qui coupent les céréales et lient les gerbes? Hommes ou femmes?
4. Y a-t-il d'anciens usages touchant l'époque des semailles? Met-on, par exemple, au dimanche des Rameaux, à Pâques, des croix bénites ou des branches d'érable dans un champ de blé ou de lin pour le préserver de la foudre et de la grêle? Croit-on certains jours (comme le lundi, le mercredi, le jeudi saint) favorables ou défavorables pour semer certaines espèces de blé? Observe-t-on au temps de la semence le changement de la lune, des phénomènes, etc.? Fait-on attention que le semoir soit filé par un enfant de sept ans? Les processions avec des images des Saints ont-elles lieu autour du champ ensemencé? La première charrue est-elle arrosée d'eau? Mêle-t-on quelque chose de particulier à la première semence? Dit-on que le semeur doive mourir, s'il a laissé libre une partie quelconque du champ ensemencé? Y a-t-il à l'égard du lin des usages symboliques, destinés à le faire pousser plus haut?
5. Y a-t-il des usages superstitieux pour préserver le champ de blé des chenilles, des escarbots, des souris et des taupes?
6. Y a-t-il des usages particuliers relatifs à la coupe des premiers épis, comme par exemple de mettre en croix les deux premières poignées ou de faire couper les premières tiges par des enfants au-dessous de sept ans? Abandonne-t-on la première gerbe aux souris de la grange? Y a-t-il des cérémonies particulières?
7. Les moissonneurs apportent-ils au propriétaire, avant de finir la moisson

Digitized by Google

et de lier les gerbes; une couronne ou un bouquet d'épis? Quelle forme ont l'un et l'autre, et que disent ou chantent les porteur ?

8. On prie instamment de faire une attention particulière aux question suivantes : Y a-t-il en particulier des mœurs anciennes, concernant la coupe des dernières tiges du champ, au nouement de la dernière gerbe et au battage du dernier faisceau? Dans beaucoup d'endroits de l'Allemagne du Nord et du Sud on donne à la dernière gerbe la forme d'une bête, ou on l'orne d'une image sur bois de tel ou tel animal. Selon les divers pays c'est un porc, un loup, un bouc, un coq, un lièvre ou une vache, dont la dernière gerbe prend le nom, comme, par exemple, Roggensau (porc au seigle), Halmenbock (bouc aux tiges), et ainsi pour le loup, le coq, etc. On enferme quelquefois dans le dernier faisceau de lin un crapaud vivant. Dans d'autres pays (en Écosse, en Angleterre, en Allemagne et dans les pays Slaves) on forme de la dernière gerbe une figure humaine (tantôt homme, tantôt femme), quelquefois habillée, mais souvent garnie seulement de fleurs et de rubans, et dont les bras, les jambes, etc., sont indiqués légèrement. Cette poupée reçoit les noms, en anglais : harvest dame (dame de la moisson), maiden (jeune fille), kirndolly, kirnbaby (poupée du blé); en allemand : Kormutter (mère du blé), grosze Mutter (grande mère), Weitzenbraut (fiancée du blé), der Alte (le vieux), die Alte (la vieille), etc.; en danois : Bygkjaelling, Fok, Fukke; en wendois, Pucél; en polonais : Baba, Stary, Benkart (bâtard), Cel, Pepek. Celui qui coupe les dernières tiges ou lie la dernière gerbe est obligé de fabriquer cette poupée. On lui crie : Il y a le bouc, le coq, etc. dans la gerbe, ou : Vous avez le vieux, il faut le garder. On place la poupée sur le char chargé de blé pour la conduire à la grange, où on l'arrose d'eau. C'est aussi au battage, qu'on fait du dernier faisceau une telle poupée, et la personne qui est la dernière à battre le blé est obligée de jeter cette poupée sur l'aire de son voisin qui n'a pas encore fini son battage. On promène cette même personne par le village enfermée dans une gerbe. Puis suit un repas, où un gâteau en forme de poupée orne la table. Il y a encore des endroits où la dernière gerbe est nommée Glückskorn (grain de bonheur), Muttergarbe (gerbe-mère), etc.

Y a-t-il de tels usages aussi dans votre pays, ne fût-ce qu'en partie? Quel nom donne-t-on à la dernière gerbe? Qu'est-ce qu'on crie à celui qui lie et qui coupe les dernières tiges? Forme-t-on cette poupée après chaque récolte, soit de seigle, d'orge, etc.? Enferme-t-on une pierre dans la dernière gerbe? On serait très-heureux de recevoir un petit dessin de cette poupée. Qu'en fait-on dans la cour de la ferme?

9. Quelquefois la première ou la dernière gerbe reste au champ pour les moines et les mendiants; on l'arrose ici et là de vin et de bière; il reste aussi une petite partie du champ qu'on ne fauche pas; c'est pour les pauvres, dit-on. Y a-t-il chez vous les mêmes usages?

Digitized by Google

10. Dans quelques endroits les moissonneurs ont le droit de couper les choux au paysan qui refuse de leur donner une fête à la rentrée du dernier char de blé. Il y a encore des usages particuliers qu'on observe touchant le renversement du char de blé. Connaît-on ces usages dans votre pays?
11. Dans certaines localités, aussitôt après le fauchage, on fait un bouquet de glouterons, de groseilles vertes et de groseilles; on le met dans une cuve remplie d'eau et la couvre d'orties : puis l'assemblée cherche à qui mieux mieux à attraper les fruits. Y a-t-il cet usage chez vous? Y récite-t-on quelques vers? Quels sont-ils?
12. Ne présente-t-on au propriétaire que la poupée faite de la dernière gerbe, ou y ajoute-t-on encore une couronne d'épis? Quels sont les détails de cette cérémonie? Quels sont les chants, les compliments des moissonneurs en présentant la poupée ou la couronne au propriétaire et aux personnes de sa famille? Y a-t-il des danses antiques et particulières? On prie instamment d'indiquer le texte dans le dialecte du peuple.
13. De quelle manière célèbre-t-on la fête de la moisson et le repas dans la cour? Cette fête a-t-elle encore des noms particuliers? Quels sont les mets et les boissons qu'on offre aux moissonneurs? A quelle époque a-t-on fixé cette fête? La célèbre-t-on en même temps que la fête du village?
14. De quelle manière et à quelle époque célèbre-t-on la fête de la moisson à l'église? Y a-t-il encore d'autres fêtes religieuses en rapport avec l'agriculture?
15. Y a-t-il encore aux semailles et à la moisson des cérémonies religieuses, par exemple : de semer au nom de la Trinité, de prier ensemble aux champs à l'occasion de la moisson, de poser quelques épis accompagnés d'argent sur l'autel à la première communion qui suit la moisson? D'après la croyance populaire, quels saints exercent la plus grande influence sur l'agriculture et qu'est-ce qu'on raconte d'eux?
16. Par quelles paroles se salue-t-on à la moisson?
17. Allume-t-on des feux de joie après la moisson?
18. Y a-t-il relativement à la dernière gerbe des opinions superstitieuses : par exemple, met-on à la fête de Noël ou au printemps quelques grains de cette gerbe à la crèche du bétail pour le faire prospérer? Croit-on que la personne qui lie la dernière gerbe se marie ou meure dans le courant de l'année suivante? Y a-t-il des légendes relatives aux semailles, à la moisson et au champ ensemencé?
19. Y a-t-il parmi le peuple une expression particulière pour les ondulations du blé, par exemple : le sanglier se promène au champ; les loups courent par le blé, etc.?
20. Y a-t-il une expression particulière pour empêcher les enfants de s'égarer dans les champs de blé, par exemple : la mère de blé (en

Digitized by Google

polon. Babajedza, Zitnamatka; en wend. Sserpashija) est au blé et serre les enfants contre son sein de fer; le loup est au champ. On prie instamment de rendre ces sentences dans le dialecte du peuple.

21. Le peuple raconte-il encore quelque chose à l'égard de la Kornmutter (mère du blé), d'une fée, ou d'une femme, d'un homme qui se montre au champ Raconte-t-on quelque chose d'un spectre féminin qui se promène à midi à travers les champs? Que dit-on de lui? Sait-on des légendes sur des nourrissons en pleurs, trouvés dans les blés? Raconte-t-on quelque chose de saints, de fées, de héros, qui traversant les champs les rendent fertiles.

22. A-t-on dans votre pays des traditions de dragons ailés (en wend., zitnizmic), de nains, de lutins, de farfadets et de sorcières qui volent aux paysans le blé pour l'apporter à autrui en fendant les airs? A-t-on parmi le peuple la croyance à un être démoniaque qui, armé aux pieds de petites faucilles, traverse les champs en coupant les épis pour prendre la moitié de la récolte pour lui.

23. Quant au temps y a-t-il des idées qui se rapportent à la prospérité du blé, comme par exemple : Il y aura une récolte abondante quand au mois de mai une corneille peut déjà se cacher dans le champ ensemencé?

24. Y a-t-il encore des gens superstitieux qui ne cueillent jamais le dernier fruit des arbres, qui laissent une poignée de farine dans la farinière?

25. Y a-t-il encore d'autres noms populaires pour l'ergot (secale cornutum)?

26. Y a-t-il dans le langage du peuple des bêtes qui portent le nom du blé, par exemple : gryllus grillotalpa, strix aluco, scolopax gallinago

27. Y a-t-il des croyances superstieuses qui en se rapportant aux semailles et à la moisson se rattachent au mardi gras, jeudi saint, à Pâques, à la Pentecôte, à la Saint-Jean et particulièrement à la fête de Noël, par exemple : Il faut aller compter les étoiles la veille de Noël, pour savoir combien de tas de gerbes on récoltera? Ou y a-t-il un usage de se rouler le même jour dans les pois non battus, de se promener dans les semailles d'automne pour influer sur la récolte de l'année suivante?

28. Y a-t-il des expressions particulières pour les vents et les formations des nuages, par exemple : queue de porc pour le tourbillon; bœuf, agneau pour les nuages? Jette-t-on de la farine par la fenêtre quand il fait du vent ou quand il grêle? Des gens superstitieux cherchent-ils encore au temps de sécheresse d'attirer la pluie en arrosant d'eau des personnes couvertes de feuillage?

29. Y a-t-il un usage de lier avec des épis le propriétaire quand il visite le champ de la moisson la première fois, et pratique-t-on le même usage pour les étrangers qui viennent visiter le champ? Ou y a-t il quelque autre moyen d'obtenir de l'argent des visiteurs.

Digitized by Google

30. A-t-on pendant ou après la moisson la coutume de battre ou décapiter les coqs?
31. Est-il d'habitude chez vous à l'occasion d'une noce de présenter les épis à la fiancée ou de lui mettre quelques grains dans les souliers?
32. Se moque-t-on au battage d'un sot en l'envoyant chercher, par exemple, un sac de vent?
33. On prie d'indiquer les usages passés et ceux qu'on trouve encore aujourd'hui.
34. On prie d'indiquer les noms de lieux, des départements, des arrondissements, des cantons où l'on trouve les usages communiqués.

Pour adresse :
Danzig (Prusse) 5 Heumarkt.

WILH. MANNHARDT,
docteur en philosophie,
Privatdocent de l'Université de Berlin.

— *Journal des Savants*, sommaire du numéro de septembre : MM. A. Maury, *Des associations religieuses chez les Grecs*; Barthélemy Saint-Hilaire, l'*Outarrakanda;* A. de Longpérier, *Inscriptions de la France*; Dareste, *Corpus juris attici*. Nouvelles littéraires. Livres nouveaux.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Histoire d'Alcibiade et de la République athénienne depuis la mort de Périclès jusqu'à l'avénement des trente tyrans, par M. Henry Houssaye. 2 vol. in-8, Didier et Cᵉ. Ouvrage auquel l'Académie française a décerné le prix Thiers.

Aucune marque d'estime n'a manqué à ce livre. Présenté au public, et dans les meilleurs termes, par les critiques qui font autorité; aux Académies par les maîtres de l'érudition; honoré d'une des plus belles couronnes qui puissent récompenser en France les grandes recherches historiques, il n'a nul besoin ni que nous l'annoncions, ni que nous en fassions l'éloge. Si nous en parlons ici, c'est seulement pour signaler aux habitués de cette *Revue* un genre d'études et de réflexions qu'ils auront grand profit à faire en lisant cet ouvrage. M. Houssaye montre clairement comment il faut maintenant écrire l'histoire de la Grèce.

Celui qui aborde ce beau sujet doit se demander s'il possède trois qualités principales. Il faut tout d'abord qu'il soit franchement érudit; s'il ne l'est pas, il ne dira rien qui soit neuf, rien qui soit vrai. Il faut ensuite qu'il sache trouver les idées générales qui dominent les événements. Enfin il ne saurait se passer de ce sentiment des nuances, de ce tact toujours si peu aisé à définir, qui reste la qualité maîtresse de quiconque étudie les choses morales. L'érudition, tant dédaignée, reléguée dans le cabinet des hommes spéciaux, est la condition nécessaire de toute recherche qui veut être précise; elle n'est que la connaissance positive substituée au vague et à l'à-peu-près. Cette vérité n'est pas de mode. Qu'on veuille cependant expliquer pourquoi tant d'ouvrages recommandables que suscite tous les jours la Grèce nous ennuient par l'exposé plus ou moins orné de lieux communs consacrés, par l'incertitude des raisonnements, la nullité ou l'invraisemblance des preuves. La cause principale est le manque de connaissance. Or, la connaissance dans ces sortes d'études suppose l'érudition; il faut savoir la langue, lire les inscriptions, être au courant de l'archéologie figurée, consulter les médailles, ne point négliger ce qu'ont écrit les étrangers, surtout les Allemands. Ce n'est pas tâche facile. Ceux qui se contentent d'une autre méthode presque exclusivement littéraire, prennent un chemin qui peut paraître beaucoup plus agréable; seulement ce sentier, que la foule encombre, conduit à une impasse, — on s'en apercevra chaque jour davantage. Tous les gens qui en reviennent désabusés devraient avertir ceux qui s'obstinent à y rentrer.

On tombe d'accord de la nécessité des idées générales; mais comme elles reposent sur les faits et que, dès qu'il s'agit de l'antiquité, l'érudition

Digitized by Google

seule donne ces notions assurées auxquelles on se peut fier, l'esprit philosophique est insuffisant s'il n'a pas à son service les sciences particulières que nous rappelions. Il en est de même du tact historique; ce don si précieux et si rare est celui de juger de la vraie physionomie des temps et des hommes, de pénétrer dans la vie des caractères, de restituer au sentiment sa force et sa fraîcheur, de faire revivre enfin le passé. Ici encore ni l'intelligence ni la seule intuition ne suffisent, encore moins ces qualités moyennes qui sont la condition ordinaire de beaucoup d'écrivains pleins de bonnes intentions et laborieux à leur manière. Nous nous trouvons obligés, pour ajouter un trait nouveau à un portrait, d'être sûr que ce trait est juste; pour juger d'un poëme, de ne pas le lire dans une traduction; pour tirer parti d'un monument figuré, de savoir à quelques années près l'époque où les travaux des savants l'ont placé. Si vous n'avez pas sur les nécessités imposées à ces études une conviction ferme, plus votre imagination sera brillante, plus vous serez entraîné loin de la vérité. C'est ce qui explique le peu de valeur de tant d'écrits faits sur la Grèce ou à propos de la Grèce par de fort beaux esprits qui n'ont jamais eu occasion d'apprécier les services que rend l'érudition. On part d'une idée entrevue, d'une découverte vague ou incertaine; on écrit des pages agréables qu'il faut lire ou pour se distraire, quand on n'a que faire, ou pour juger du talent de l'auteur, mais qui n'ont aucun rapport réel avec ce caractère grec qu'elles doivent expliquer.

Dans tout le bien qu'on a dit du livre de M. Houssaye, a-t-on assez remarqué que l'intérêt de ce récit tient au nombre des faits que l'auteur réunit sans en être accablé, à la variété des moyens d'information auxquels il recourt, aux données qu'il doit à l'épigraphie, aux poëtes, aux artistes, à l'économie politique? Tout cela est animé par une vive passion pour cette grande époque, par l'importance si légitimement accordée à l'étude des caractères, des mœurs, de la société; le ton même, qui parfois rappelle heureusement la conversation du monde plutôt que la thèse ou le professorat, est une grande raison du charme que vous éprouvez. Mais soyez sûr que dans ce livre, comme dans tous ceux qui traitent dignement de la Grèce, le plus réel mérite que puisse avoir l'auteur, le mérite sans lequel les autres ne seraient rien, est le goût, le respect, la pratique des méthodes érudites dans ce qu'elles ont de plus particulier. Le public ne s'inquiète pas de la peine qu'il faut prendre pour l'intéresser; la peine vraiment profitable, celle qui permet de l'instruire et de le charmer, consiste à se rendre maître de tous ces grands moyens d'informations positives qu'il faut se procurer avant d'écrire sur l'antiquité une seule page, si modeste qu'elle soit. A. D.

Recherches sur la chronologie égyptienne d'après les listes généalogiques, par J. Lieblein. Christiania, 1873.

Des diverses rédactions des listes manéthoniennes, celle de l'Africain paraît être la seule vraie. Elle donne pour les trente dynasties un total de

Digitized by Google

5332 ans. M. Lieblein, reprenant la théorie des dynasties collatérales, considère comme telles les IXe, Xe, XIe, XIIIe, XVIe, XXIIe et XXVe, dont l'ensemble embrasse 1777 ans qui, déduits des 5332 années ci-dessus mentionnées, restreignent à 3555 ans la durée totale de l'empire égyptien, chiffre déjà adopté par M. Lepsius. Il résulte de cet arrangement que l'avénement de Ménès, le premier pharaon, doit être placé en l'an 3893 avant notre ère.

Je ne puis entrer dans le détail du classement des dynasties proposé par M. Lieblein, mais je ferai remarquer qu'entre autres innovations, il place les Antew dans la Xe dynastie et réserve les Mentouhotep pour la XIe. Il place l'invasion des Hyksos après la XIIe dynastie, en sorte qu'il fait la XIIIe (thébaine) contemporaine des Pasteurs et considère la XIVe comme une série de princes de la Basse-Égypte vassaux de ces mêmes envahisseurs. Les Pasteurs égyptianisés formèrent, d'après lui, la XVe dynastie admise comme légitime par Manéthon. Enfin il place l'exode des Hébreux sous le règne d'Aménophis III.

Ces vues, dont quelques-unes ont déjà été exposées par l'auteur dès 1863, dans son *Ægyptische Chronologie*, ne seront pas facilement adoptées, je le crains, par l'école égyptologique française : elles ont contre elles l'autorité de MM. E. de Rougé, Chabas et Mariette. Mais il serait téméraire de les condamner sans entrer dans une discussion minutieuse que le manque d'espace ne me permet pas d'entreprendre ici. Je me contenterai donc d'inviter les savants qui s'intéressent aux questions de chronologie à lire l'ouvrage de M. Lieblein avec l'attention que méritent tous les travaux de cet érudit consciencieux. P. PIERRET.

Digitized by Google

4.

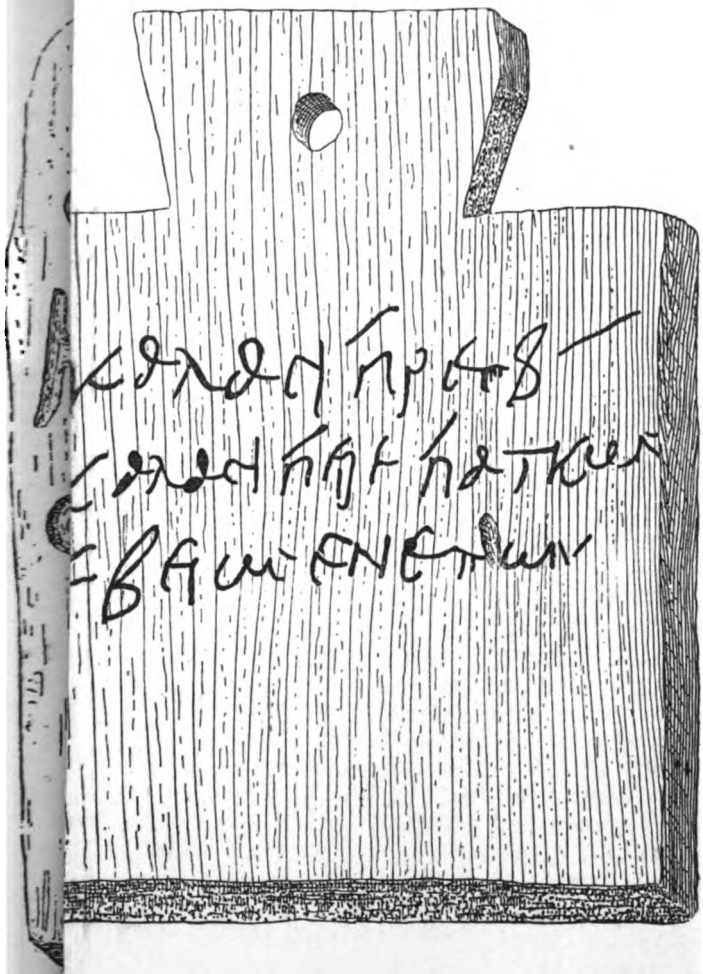

Digitized by Google

Digitized by Google

7.

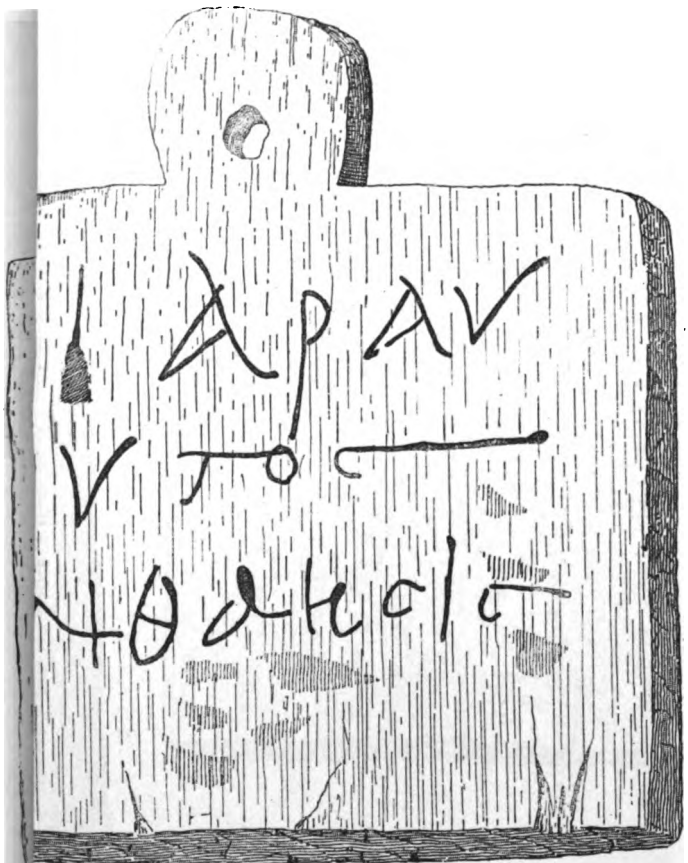

Digitized by Google

Digitized by Google

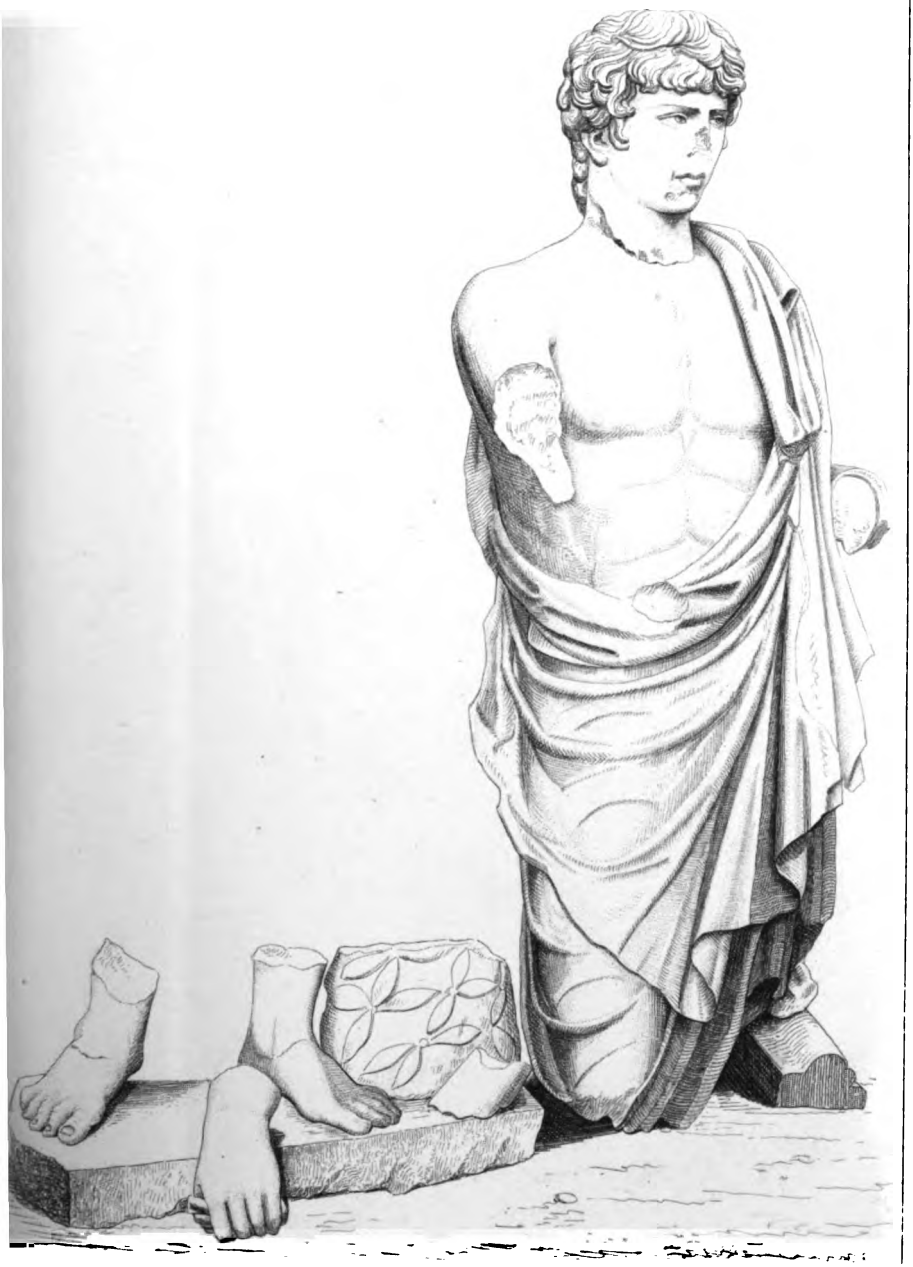

Dardel sc

Imp. Ch. Chardon aîné Paris

L'ANTINOÜS D'ELEUSIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

18

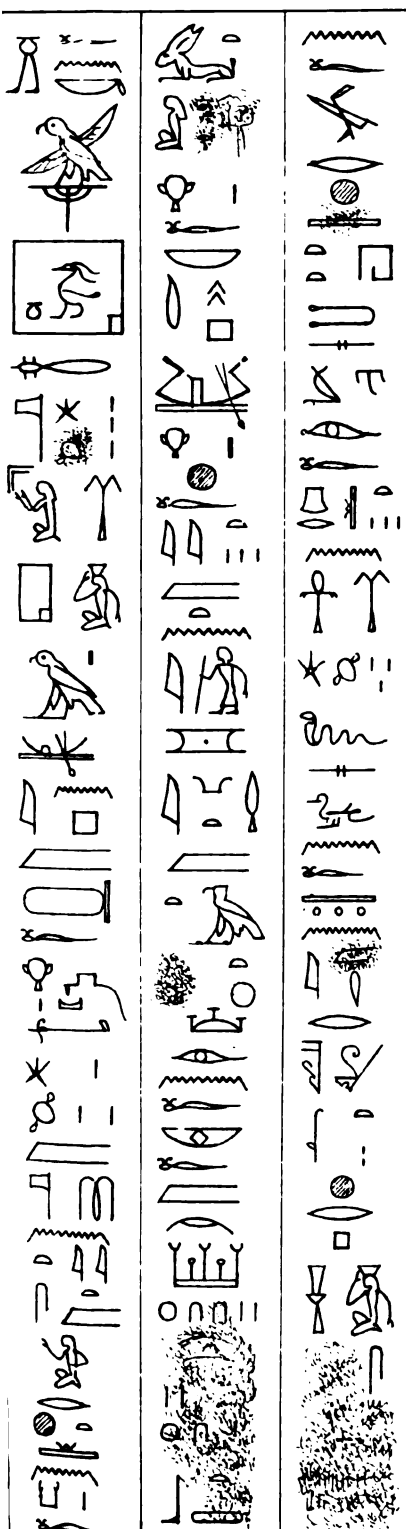

19.

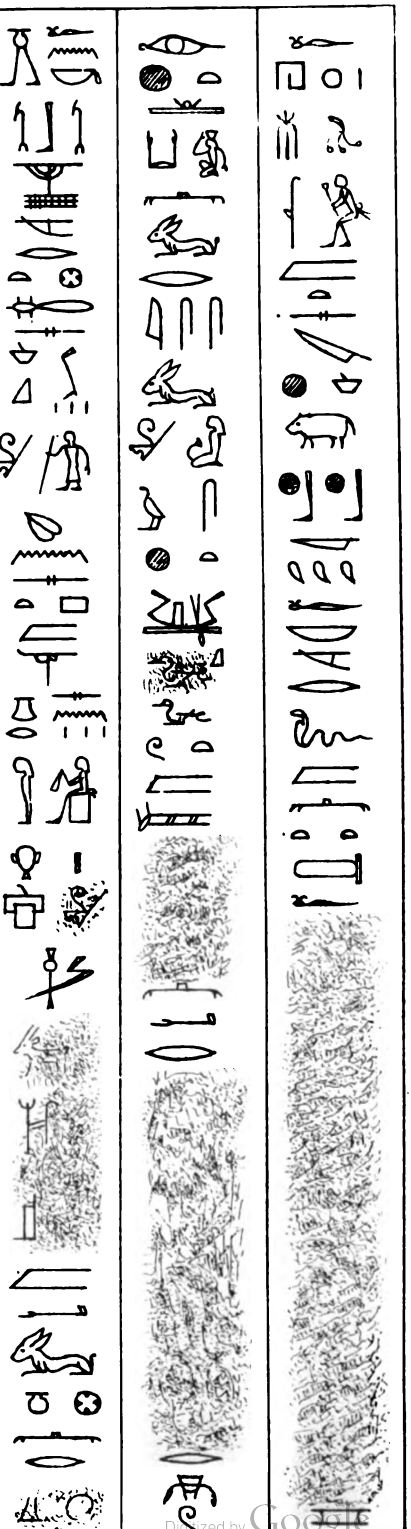

Digitized by Google

Digitized by Google

TEXTES GÉOGRAPHIQUES

DU

TEMPLE D'EDFOU

(HAUTE-ÉGYPTE)

(*Suite et fin*) (1)

XXe NÔME.

Atef-χent

(Heracleopolites).

Il faut transcrire *atef-χent* le groupe qui désigne le XXe nôme : une des listes d'Edfou (2) offre, en effet, le phonétique *atef*, , à la place du premier signe . Dans la grande liste du sanctuaire le nom du chef-lieu est donné sous la forme -, mais on trouve les variantes suivantes : - (3), (4), (5), (6), et enfin (7). D'a-

(1) Voir le numéro d'octobre.
(2) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 63.
(3) *Papyrus de Boulaq*, II, 5.
(4) *Papyrus de Boulaq*, II, 5.
(5) Naville, *Textes sur Horus*, pl. 106.
(6) *Rituel Raifet*, ch. 17, 16.
(7) Id., id.

Digitized by Google

près l'ensemble de ces variantes la transcription de ce nom doit être : *ha-nen-suten*, ce qui signifie : « la demeure de l'enfant royal (1) ».

Cette localité, bien souvent citée dans les inscriptions égyptiennes, a exercé depuis longtemps la sagacité des interprètes (2). Mon père proposa, en s'appuyant principalement sur le récit de l'expédition du roi Piankhi (3), de reconnaître dans cette ville, *Héracléopolis*, le חנס de la Bible, le *Hininsi* des récits assyriens, et qui est devenu en copte, ϩⲛⲉⲥ. La grande liste du sanctuaire d'Edfou est venue confirmer cet aperçu en nous donnant *Ha-nen-suten* comme chef-lieu du xxe nôme (4). Il n'est pas nécessaire de revenir sur le rôle important joué par Héracléopolis dans les récits mythologiques et cosmogoniques. Nous avons vu (5) que la lumière solaire semblait y avoir fait sa première apparition; c'est aussi à Héracléopolis qu'Osiris a reçu la couronne *atef;* enfin, la tradition y plaçait un des tombeaux de ce même dieu, qui, d'après le récit des campagnes d'Horus, paraît avoir été situé dans la localité sacrée nommée , *Anaref* (6).

Deux portions du corps d'Osiris sont attribuées à ce nôme; le pied droit et un bras. La phrase qui suit cette mention dans le grand texte d'Edfou ne me présente pas un sens clair; elle doit renfermer une qualification mythologique du dieu *Hers'efi*, que nous savons par beaucoup d'autres documents (7) avoir été le dieu principal d'Héracléopolis : notre inscription nous fournit le nom du temple

(1) *Nen* est une des prononciations du signe , comme le prouve la phrase suivante : « Tu es *uat'i*, tu allaites ton fils, tu nourris ton enfant, ». Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 70, 17.

(2) Cf. Brugsch, *Géogr.*, I, 293; Chabas, *Les Papyrus hiératiques de Berlin*, p. 17, où sont réunis les principaux passages mythologiques qui se rapportent à cette ville.

(3) Vicomte E. de Rougé, *Inscription du roi Piankhi-Mériamen* (*Rev. archéologique*, 1863).

(4) L'inscription ajoute un second nom, probablement une appellation sacrée de la même ville : , *Neb-s'efi*.

(5) Voy. au nôme d'Hermopolis ci-dessus.

(6) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 58 : « Ta tête porte la couronne *atef;* ton corps « est gardé dans le tombeau. » Cf. id., pl. 71; Naville, *Textes sur Horus*, XVII, 2, 5, et CVI.

(7) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 86, 19, *a*.

Digitized by Google

de ce dieu : , *S'efau*, et ajoute celui du prêtre, qui est , *Sa-mer f*, et celui de la prêtresse, qui est écrit : . Puis on peut traduire ce qui vient ensuite : « La barque « sacrée *Aas'efi* est amarrée au port de , *Ta-* « *χama*, l'arbre sacré, le *s'ent* (mimosa), est à *Anaref*. On fait la « bonne fête de porter la couronne (*heb-f nefer en fa nemes*) au « premier mois des semences, le jour premier. » Il y a dans cette fête un souvenir de la tradition signalée plus haut, qui plaçait le couronnement d'Osiris dans cette région.

Après la défense religieuse, dont le sens m'échappe encore ici, vient le nom de l'esprit de l'inondation, qui est , *henb* (1). « C'est lui, dit le texte, qui arrose *Tas'erit* au Nil nouveau à son « temps et porte sa libation jusqu'au *pehu*, , *Teχ*. »

Le grand canal (*mer*) de ce nôme porte dans les différentes listes le nom de *suten*, . Nous venons de voir que le port de la barque sacrée, qui est ordinairement situé sur le grand canal, porte ici le nom différent de *Taχama*.

Le territoire (*uu*) se nomme (2), *S'eri-t* ou *Ta-s'erit* (3) avec l'article féminin.

Enfin le *pehu*, écrit ordinairement , *pehu-pehu*, se rencontre avec la variante dans la grande liste d'Edfou et à Dendérah (4). Les diverses légendes qui se rapportent à ces divisions du xxe nôme ne m'ont présenté aucune particularité à signaler. Mais il faut citer avec soin deux localités nouvelles , *Muheh*, et , *Peha*, que le papyrus de Boulaq (5), sur le Fayoum, place dans le voisinage d'Héracléopolis.

(1) Cf. Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 97 : « *Henb*, renouvelle tes membres. »
(2) Cf. *s'erit*, grains.
(3) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, XXIII, 20.
(4) Id., ibid.
(5) Mariette, *Pap. de Boulaq*, II, 5.

Digitized by Google

XXIe NÔME.

Atef-pehu.

On ne trouve pas dans les listes grecques et romaines de division qui corresponde à ce XXIe nôme; mais le rang qu'il occupe dans les listes égyptiennes oblige à le placer entre Héracléopolis et Memphis car le XXIIe nôme de la Haute-Égypte, qui est celui d'Aphroditopolis, est situé sur la rive droite du Nil. A-t-il été englobé postérieurement dans un des deux nômes Arsinoïtes? Cela est possible, car le Fayoum a son débouché dans la vallée du Nil précisément sur le territoire du XXIe nôme. Pour les temps plus anciens, il faudra peut-être admettre que le territoire du Fayoum n'était qu'une dépendance du XXIe nôme, puisque nous ne voyons pas qu'on lui ait assigné une division distincte dans les listes géographiques égyptiennes. Cependant, il faut remarquer qu'aucune des localités qui nous sont connues comme appartenant au Fayoum n'est attribuée à ce nôme dans ces mêmes inscriptions.

Le nom du chef-lieu du XXIe nôme a été donné pour la première fois par la grande liste du sanctuaire d'Edfou, où il est orthographié : 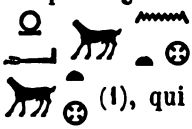 , *s'enaχen;* on trouve la variante 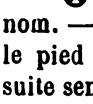 (1), qui assure la prononciation du premier signe de ce nom. — Le pied gauche d'Osiris (*uar ab-t*) est ici la relique sacrée : le pied droit appartenait à Héracléopolis. La phrase qui vient ensuite semble associer la déesse *Seχet*, à tête de lionne, au dieu *Num* dans le culte local; ce dernier était, en effet, le dieu principal du XXIe nôme (2). *Sar-ut em χent Nebaru*, « il est vénéré à *Nebaru* », continue le texte; *Nebaru*, , est le nom du temple du dieu *Num* (3). Viennent à la suite le nom du prêtre, dont je ne saurais indiquer la prononciation, et celui de la prêtresse, qui se lit *Num-t*, 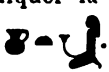 .

(1) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 97, et II, 28.
(2) Id., I, 81 et 86.
(3) Id., I, 97, et II, 28.

Digitized by Google

La barque sacrée, appelée *Maau*, était amarrée au port de , *Pa-tehen*. Deux arbres sacrés sont ensuite indiqués : l'*as'et*, qui était à la localité nommée , *Aa-χem*, et le *s'ent* (mimosa), placé à , *Aa-baït*. « On célèbre, con-
« tinue l'inscription, sa bonne panégyrie dans son temple le 23e jour
« du mois de Thoth. Il est défendu en ce jour de démolir (*uhan*) ou
« de reconstruire (?) (*s-anχ*). » Puis il est dit que « l'esprit de l'inon-
« dation, nommé , *Per em tehni-f*, arrose le terri-
« toire *Seχe-senta* à son temps dans l'année, *er nu-s en renpe-t*, et
« porte sa libation au *pehu* . »

Nous venons de voir que la barque sacrée était au port de *Patehen* : c'est là le nom du grand canal; les autres listes offrent les variantes : *Petatehen*, et , *Pentatehan*. La tête est ici un déterminatif, *tehan* voulant dire *front;* c'est le copte ⲧⲉϩⲁⲛ. Ce canal bordait sans doute une place forte du même nom que l'armée éthiopienne du roi *Pianχi* dut enlever de vive force avant d'arriver à Memphis (1). Un canal secondaire du nom de , *Net'et'*, est aussi attribué à ce nôme.

Enfin le *pehu* porte le nom de , *Mer* : on a cru y voir une indication du lac Mœris. Il est probable, en effet, que ce grand réservoir, destiné à conserver l'eau de l'inondation, devait être attribué à ce nôme, puisque nous avons constaté que le Fayoum, où il était situé, ne formait pas anciennement de division territoriale distincte de ce nôme. Mais il est plus probable, ainsi que cela a été déjà proposé, que *Mœris* vient de , *Mu-ur*, « la grande eau », nom qui lui est attribué par le papyrus de Boulaq qui donne la description du Fayoum.

Les listes géographiques nous fournissent encore une localité nou-

(1) *Stèle de Pianχi-Mériamen*, lig. 27.

Digitized by Google

velle pour ce nôme; elle est écrite tantôt : (1), tantôt : (2), ou enfin : (3); cette dernière variante nous donne la lecture : *Smen Hor*.

XXIIe NÔME.

Matennu
(Aphroditopolites).

Nous avons démontré, dans la discussion que nous avons faite au sujet des six derniers nômes de la Haute-Égypte, que le XXIIe des listes anciennes, situé sur la rive orientale du Nil, correspondait à l'*Aphroditopolites* des séries romaines. L'inscription de Piankhi, à la ligne 145, a fourni la lecture du signe qui sert à écrire le nom de ce nôme : on trouve en effet à cet endroit l'orthographe complète : , *Matennu* : on pouvait, en effet, hésiter entre les différentes prononciations du couteau.

Dans la grande liste d'Edfou le nom du chef-lieu est écrit : ; mais la forme plus complète est : (4), *Pa-neb-tep-ahe*, « la demeure de la dame à la tête de vache », c'est-à-dire Hathor. On trouve aussi l'orthographe abrégée : (5), *tep-ahe*. Ces deux formes correspondent exactement aux deux formes coptes : ⲡⲉϯⲁϩⲉ et ϯⲁϩⲉ, nom d'Aphroditopolis.

Le texte du sanctuaire d'Edfou, très-endommagé à son début, ne fournit que peu de renseignements. On peut y voir qu'Isis est ici confondue avec Hathor, dame d'Aphroditopolis. Hathor est, en effet, la déesse locale : une légende du couloir de ronde d'Edfou, dans la

(1) Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 59.
(2) Id., id., I, 81.
(3) Id., id., I, 86.
(4) *Inscription de Piankhi*, l. 4. Cf. Duemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 86.
(5) Duemichen, id., I, 81 et 97.

Digitized by Google

partie qui se rapporte à ce nôme, contient la phrase suivante : , « Tu es Horus enfant, fils de la déesse *Bat*, allaité par *Nubi-t*, « l'épouse d'Horus ». Ici, c'est à la déesse *Nubi* qu'Hathor est assimilée.

Plus loin apparaît le nom de la prêtresse écrit : , *Ketem* (?). — La barque sacrée, nommée , était amarrée au port de *Tena*, . — Après la défense religieuse, dont je ne m'explique pas le sens précis, mais où il est question de *tête* évidemment en souvenir de la tête de vache d'Hathor, vient le nom de l'esprit protecteur de l'inondation qui est appelé : , *Maneser*. « C'est lui qui rafraîchit « , *χebur*, à son temps de l'année et porte sa libation « au *pehu*, (1) ».

Le grand canal (*mer*) de ce nôme est appelé dans les diverses listes : , *Hat-to*. — Le territoire (*uu*) porte le nom de , *Seχet-ab*, « le champ pur », et le *pehu* se rencontre sous la forme : , *pehu neter*, avec la variante : (2). Ces trois noms sont différents de ceux de la grande liste du sanctuaire.

Vicomte Jacques de Rougé.

(1) Dans le texte l'objet porté dans la main du personnage n'est pas très-distinct.
(2) Daemichen, *Geogr. Inschr.*, I, 23.

Digitized by Google

LE

CHEVAL DE SOLUTRÉ

Lors de la session tenue à Lyon par l'Association française pour l'avancement des sciences, M. H. Toussaint, chef de service d'anatomie à l'École vétérinaire, a communiqué un intéressant mémoire sur « le cheval dans la station préhistorique de Solutré », dont il a pu faire une étude très-détaillée. Tout en rendant hommage au zèle scientifique de mon jeune confrère, je demande la permission de discuter quelques-unes des conclusions et des hypothèses auxquelles il s'est arrêté et qui ne me paraissent pas suffisamment fondées. Il s'agit là de matières fort difficiles, sur lesquelles on ne saurait réunir trop de documents avant de se prononcer définitivement. En général, on ne peut que louer la réserve qui marque le travail dont je veux m'occuper; mais sur certains points de départ il y a cependant des modifications à faire, que je désire présenter dans l'intérêt de la science.

D'abord M. Toussaint, à l'exemple de presque tous les paléontologistes, je le reconnais, parle de « l'espèce *Equus caballus* » comme s'il n'y avait en réalité, dans le genre *Equus*, qu'une seule espèce caballine ou chevaline. Il faut pourtant accepter l'un ou l'autre des deux termes de ce dilemme : ou bien la caractéristique admise pour distinguer entre elles les espèces reconnues par tout le monde parmi les équidés n'a aucune valeur, et il n'y a dès lors aucune différence spécifique entre les ânes et les hémiones, et entre ceux-ci et les chevaux; ou cette caractéristique est valable, et en l'admettant on est forcément conduit à reconnaître l'existence des huit espèces chevalines que j'ai déterminées pour notre ancien continent. Il n'y a, en effet, entre l'âne d'Égypte et l'hémione de l'Indoustan, que des différences du même ordre que celles qui distinguent, par exemple, le cheval asiatique du cheval germanique ou du cheval irlandais; ces différences sont même moins profondes entre l'âne et le cheval africain qui n'a, comme l'âne, que cinq vertèbres dans la région lombaire du rachis, avec dix-huit dorsales, qu'entre ce cheval et ses sept autres congénères du même groupe, qui, eux, en ont six. Je ne pense pas qu'on puisse sortir de là sans tomber dans l'arbitraire, dont la science doit se garer soigneusement. Nous sommes habitués ici à placer au premier rang des caractères spécifiques ceux

Digitized by Google

qui concernent le nombre et la forme des pièces importantes du squelette. Le type crâniologique, cérébral et facial, nous guide surtout dans nos déterminations. Eh bien! dans celui des quatre groupes d'espèces composant le genre *Equus* qui comprend les chevaux proprement dits, il y a incontestablement huit types crâniologiques impossibles à confondre pour un œil exercé ou pour une main armée des instruments de précision dont nous nous servons pour mesurer les rapports des pièces osseuses qui les composent. Par conséquent, il y a, je le répète, huit espèces chevalines et non pas une seule. Chacune a son aire géographique naturelle parfaitement tracée. J'essayerai tout à l'heure de déterminer celle à laquelle appartient le plus probablement le cheval de Solutré, auquel j'arrive maintenant.

L'auteur du mémoire que j'examine en a fait une description ostéologique qui ne pouvait malheureusement pas être complète. « On ne rencontre, dit-il, de la tête que le maxillaire inférieur, quelques fragments du maxillaire supérieur, les portions tubéreuses des temporaux et toutes les séries dentaires. A part quelques fragments très-petits du pariétal et du frontal, trop exigus pour faire juger de sa forme, le crâne manque complétement. Cette lacune est extrêmement regrettable, ajoute-t-il; chacun sait, en effet, qu'on tire des formes de la tête des caractères précieux pour le classement des races. » Cette dernière déclaration, de la part de M. Toussaint, ne me surprend point; mais elle rend plus difficile de s'expliquer l'inadvertance que je viens de relever en commençant. Toujours est-il qu'avec les documents ostéologiques dont on dispose actuellement, la détermination certaine de l'espèce à laquelle appartient l'équidé de Solutré n'est pas possible. Nous allons voir que tout porte à le ranger parmi les chevaux et à le rattacher à une espèce dont l'aire géographique est encore aujourd'hui très-voisine du lieu de son gisement; mais ce ne sont là que des conjectures ou des hypothèses excessivement probables, non point des certitudes scientifiques comme celles seulement auxquelles il nous est permis de nous arrêter.

L'auteur pense que l'équidé de Solutré était de petite taille, et il dit que cela résulte de l'examen du squelette déposé par lui au Muséum d'histoire naturelle de Lyon et construit avec les fragments qu'il a pu rassembler. Il lui assigne une hauteur moyenne, prise au garrot, de $1^m,36$ à $1^m,38$, la plus grande ne dépassant pas $1^m,45$. Je présente une première phalange extraite de Solutré, à l'aide de laquelle j'ai déterminé moi-même, en me fondant sur les corrélations, cette hauteur probable. Mon résultat ne diffère pas sensiblement de celui auquel M. Toussaint est arrivé. D'autres considérations me pa-

Digitized by Google

raissent, du reste, devoir y conduire aussi. Je les ferai valoir en revenant sur la description détaillée des ossements intacts que l'auteur a si bien faite. Je veux m'arrêter d'abord sur un point où il m'est impossible d'être d'accord avec lui. Ce point est relatif à la dentition.

« Personne n'ignore, dit-il, que l'on tire du mode de remplacement des incisives, ainsi que de la forme de leur partie libre et de leur table, des renseignements certains pour la connaissance de l'âge. Or, il est très-remarquable que parmi toutes les incisives et les molaires que nous avons pu rencontrer dans nos fouilles, et nous en avons certainement vu plusieurs milliers, nous en ayons trouvé quelques-uns à peine qui eussent appartenu à des animaux âgés de plus de huit à neuf ans. Le plus grand nombre provient des sujets de cinq à sept ans, et les animaux jeunes et très-jeunes sont, sans être excessivement rares, bien moins nombreux que les adultes. »

De telles affirmations sur l'estimation de l'âge des chevaux de Solutré sont nécessairement fondées sur la supposition que la durée d'évolution du système dentaire était de leur temps la même que celle qui est encore enseignée dans les écoles vétérinaires, — je ne dis pas que celle observée aujourd'hui. — Or, c'est là une base bien fragile, ainsi que je vais le montrer.

Il n'y a guère plus d'une cinquantaine d'années que nous avons des notions précises sur le sujet en question. C'est Girard qui, le premier, a publié en France un *Traité de l'âge du cheval*, toujours classique dans les écoles dont je viens de parler, et où sont coordonnés ces renseignements qui ont servi à M. Toussaint pour étayer ses déterminations. Eh bien ! il a suffi de ce demi-siècle et même de moins pour que, dans la plupart des cas, ils ne soient plus applicables exactement. Lorsque Girard écrivait, l'évolution complète des incisives permanentes exigeait cinq années révolues. Aujourd'hui l'on ne rencontre plus qu'exceptionnellement des chevaux chez lesquels elle ne soit pas accomplie à l'expiration de leur quatrième année. La raison en est dans les changements que le progrès agricole a fait introduire dans le régime alimentaire des poulains ; une nourriture moins parcimonieuse durant la saison d'hiver et l'intervention de l'avoine lorsque les jeunes animaux commencent leur vie de travail, ont réduit à de moindres proportions le temps d'arrêt que subissait auparavant le développement pendant cette saison. La théorie complète du phénomène est maintenant faite et l'on est en mesure de supprimer entièrement ce temps d'arrêt, en faisant arriver l'état adulte à trois ans au lieu de cinq. Il suffit pour cela de continuer artificiellement en hiver, par une certaine combinaison de la ration alimen-

Digitized by Google

taire où interviennent les semences riches en acide phosphorique, le régime naturel de la saison d'été, composé des jeunes herbes de pâturage. La saison d'hiver, eu égard à l'alimentation des animaux, dure sensiblement six mois. En cinq années, il y a quatre hivers qui ensemble font deux ans. Deux retranchés de cinq, il en reste trois. C'est le maximum de ce que nous nommons la précocité, ainsi que l'expérience le confirme partout où la théorie est appliquée d'une manière exacte. Il n'y a, par exemple, pas un seul cheval de course dont la mâchoire ne soit pourvue à trois ans de toutes ses dents permanentes.

S'il en est ainsi (et cela ne souffre point de contradiction), ne sommes-nous pas fondés à penser que l'agriculture, en se développant, a dû exercer une influence dans le sens que nous observons aujourd'hui, et réduire par là même progressivement la durée de l'évolution du système dentaire des chevaux? Quelle pouvait, en conséquence, être cette durée à l'époque quaternaire? C'est ce que personne, je crois, ne serait en mesure de dire même approximativement. Et j'en conclus que c'est être par trop hardi d'assigner un âge quelconque aux chevaux de Solutré, pas plus qu'à aucun autre animal fossile, d'après l'inspection de leurs dents. Ce que nous savons à cet égard ne peut se rapporter qu'aux animaux domestiques actuels; et encore faut-il, pour ne point risquer de se tromper trop grossièrement, toujours tenir compte, dans les estimations, des considérations physiologiques que je viens de rappeler sommairement.

J'ai insisté un peu sur cette partie des études que j'examine, parce qu'elle est la principale assise du système que l'auteur veut faire admettre au sujet de la population chevaline de Solutré, système qui aurait évidemment une grande importance pour l'histoire de la population humaine, s'il était démontré. J'y ai insisté aussi parce qu'elle doit nous fixer également sur la valeur d'une conclusion purement anatomique, tendant à marquer, entre les chevaux de Solutré et les chevaux actuels, une différence qui n'existe en réalité pas. Je dois citer le passage qui s'y rapporte.

« Chez notre cheval actuel, dit l'auteur, l'union des trois os du canon est un fait constant à partir d'un certain âge, et elle commence, d'après nos recherches, vers six à sept ans, par la soudure des métacarpiens internes; les métatarsiens internes se soudent presque en même temps, puis viennent les métacarpiens externes, et enfin les os correspondants du membre postérieur. Il arrive que ceux-ci ne se soudent qu'à un âge très-avancé. La soudure se fait par l'ossification progressive du ligament inter-osseux.

Digitized by Google

« Nous avons déjà dit, ajoute-t-il, que les chevaux de Solutré étaient jeunes; il ne serait donc pas étonnant de rencontrer un grand nombre de métacarpiens non soudés ; mais cependant on trouve une notable quantité de mâchoires qui indiquent un âge déjà assez avancé, huit, neuf et douze ans; or, à ce moment, si la soudure avait dû s'effectuer comme dans nos races actuelles, elle eût déjà été complète pour beaucoup d'os. Nous nous croyons donc autorisé à dire que chez le cheval de Solutré il n'y avait pas de soudure, ou que du moins cette soudure était beaucoup plus tardive qu'aujourd'hui. »

A cela M. Toussaint joint une petite dissertation sur l'*hipparion* et sur les cas tératologiques de division du doigt considéré comme unique chez les chevaux actuels, cas présentés comme des phénomènes de retour au prétendu type primitif, puis il incline visiblement à penser que le cheval de Solutré, en raison de la particularité signalée par lui, pourrait bien être un terme intermédiaire entre l'*hipparion* et le type actuel. « Nous croyons donc, conclut-il, qu'il y a dans cette non-soudure des métacarpiens et des métatarsiens un fait qui mérite attention et qui peut être invoqué en faveur du transformisme. »

Tous les faits quels qu'ils soient, en vérité, méritent attention. Il y a lieu seulement de les interpréter d'une manière exacte. Avec nos connaissances actuelles, celui dont il s'agit ici n'est point d'une interprétation difficile, et il n'est nullement nécessaire d'aller chercher si loin en arrière sa condition déterminante. Il suffit de savoir le rapport nécessaire qui existe entre l'évolution du système dentaire, dont nous venons de parler, et celle du système osseux, rapport dont j'ai déterminé d'une manière précise les conditions dans mon *Mémoire sur la théorie du développement précoce des animaux domestiques* (1), pour comprendre comment il se fait que la soudure des métacarpiens et métatarsiens rudimentaires fût plus tardive chez les chevaux de Solutré qu'elle ne l'est de nos jours. Il ne pouvait manquer d'en être de même pour les épiphyses. Et cela montre une fois de plus que dans l'étude des questions paléontologiques il vaudrait peut-être mieux partir de l'état actuel de la science positive que des hypothèses enfantées par l'imagination des philosophes naturalistes.

Pour épuiser tout de suite la série des rectifications que j'ai cru

(1) In *Journal de l'anatomie et de la physiologie de l'homme et des animaux*, de Ch. Robin, 1874.

Digitized by Google

devoir faire à l'intéressant travail que j'examine, j'arrive à la question des rapports qui ont existé, d'après l'auteur, entre le cheval de Solutré et les habitants de la station. Ce qui a frappé tout le monde dans cette station, c'est l'extraordinaire abondance des ossements de chevaux qu'on y a rencontrés. La quantité des individus qui ont fourni ces ossements a été évaluée diversement. L'évaluation de M. Toussaint dépasse de beaucoup celles de tous les autres explorateurs. Il l'avait d'abord portée à 40,000; aujourd'hui, il croit pouvoir affirmer que le nombre des individus est de plus de cent mille.

Je n'ai pas l'intention de discuter les bases sur lesquelles il s'appuie pour arriver à cette énorme quantité, et j'admets avec lui qu'il s'agit bien là tout simplement de débris de cuisine, que les chevaux tués à Solutré ont servi à la nourriture des habitants de la station; mais il m'est impossible de considérer comme démonstratifs les arguments à l'aide desquels il a voulu établir que ces chevaux étaient entretenus à l'état domestique. La plupart de ces arguments ont été déjà réfutés, notamment le principal, qui est relatif au prétendu jeune âge des chevaux. Celui du nombre ne pourrait avoir une valeur que si nous connaissions exactement la durée de la station humaine, c'est-à-dire le temps qui s'est écoulé pendant qu'elle a été habitée, et aussi l'importance de la tribu qui l'habitait. Nous avons à cet égard le choix entre les siècles et les milliers d'années. Il y a des dissidences sur la durée de l'époque de la pierre polie, il n'y en a point au sujet de celle de la pierre taillée, tout le monde s'accorde à la considérer comme ayant été très-longue.

En supposant qu'il fallût en moyenne 500 grammes de viande pour la nourriture journalière d'un habitant et que le nombre des habitants fût de 100, c'est 50 kilogrammes qui eussent été consommés par jour, soit 18,250 kilogrammes par an. Pour fournir ces 18,250 kilogrammes il faut 121 chevaux, à raison de 150 kilogrammes de viande comestible par cheval. A ce compte, 826 ans suffisent pour atteindre les 100,000 chevaux dont les débris existent à Solutré, d'après M. Toussaint. Si vous doublez la population, vous réduisez de moitié le nombre des années. Or je vais montrer que les habitants de Solutré ont pu se procurer facilement, et sans entretenir des haras domestiques qui ne sont guère, en vérité, compatibles avec ce que nous connaissons des mœurs quaternaires, ces quantités relativement petites de 100 à 250 chevaux par an. La description que M. Toussaint nous a donnée de leurs ossements nous y aidera puissamment, et je l'ai réservée avec intention pour ce moment.

Commençons par ce qui concerne le volume de la tête, dont nous

Digitized by Google

avons vu que les fragments restants sont insuffisants pour en laisser déterminer le type. « Malgré ces lacunes, dit l'auteur après les avoir signalées, les parties restantes suffisent, à défaut de la forme, pour nous faire apprécier les dimensions de la tête. Elle était grosse, vu la petite taille de l'animal, et ce qui le prouve, c'est que les dents ont une force et une largeur qui pourraient les faire prendre à première vue pour celles d'animaux de grande taille. Leur longueur entraînait un développement considérable des alvéoles, aussi les branches du maxillaire inférieur sont-elles très-épaisses et très-larges. Les molaires ne présentent rien de particulier à noter, les plis des lames d'émail interne ressemblent tout à fait à ceux du cheval de nos jours.

« . . . . . .

« La forme de l'atlas vient encore nous convaincre une fois de plus du volume de la tête; le corps de cette vertèbre, en effet, a une épaisseur et une force non ordinaires chez des animaux aussi petits.

« Les vertèbres cervicales sont petites ; chez quelques sujets elles étaient courtes, chez d'autres un peu plus longues, mais d'une façon générale on peut dire que le cou était court; il était en même temps grêle, comme nous l'indiquent le peu de développement des apophyses transverses et articulaires, les saillies et dépressions musculaires peu accusées dans cette région, à l'encontre de ce qu'on observe dans toutes les autres parties du corps.

« Les vertèbres dorsales ne présentent rien de particulier à signaler; l'apophyse épineuse manque à peu près partout; la cavité de la tête de la côte est prononcée pour loger une côte volumineuse. . . . . .

« Les vertèbres lombaires sont fortes, elles se retrouvent parfois en séries avec les dernières dorsales souvent isolées ou réunies au nombre de trois ou quatre. Jamais les deux dernières ne sont soudées entre elles, comme on le remarque presque toujours sur les chevaux âgés. »

N'allons pas plus loin. Ces détails suffisent, si nous rappelons la petite taille des individus, pour nous faire apercevoir tout de suite qu'ils conviennent parfaitement pour la description de la variété dite Ardennaise du Cheval belge (*E. Caballus belgius*), dont l'aire géographique naturelle est immédiatement voisine des hauteurs où Solutré se trouve situé. La race de ce cheval s'étend en effet sur tout le bassin de la Meuse, en France et en Belgique, et il est évident qu'elle s'y étendait déjà dès l'époque quaternaire. Sa population à cette

Digitized by Google

époque était même, selon toutes les probabilités, plus abondante qu'elle ne l'est de notre temps, car alors le sol non cultivé n'offrait que des gazons naturels et la population chevaline originaire de ces lieux n'avait pas à partager les subsistances avec les bêtes bovines et ovines introduites depuis comme plus avantageuses à exploiter. Les habitants de Solutré n'avaient qu'à se transporter dans les parties basses de ce qui est aujourd'hui le département de la Haute-Marne et le département de la Meuse, dans la contrée nommée le Bassigny, peu éloignée de leur station, pour capturer et ramener chez eux tous les chevaux nécessaires à leur approvisionnement.

Les conditions naturelles du bassin de la Saône ne se fussent d'ailleurs point prêtées à l'entretien d'une race chevaline quelconque, et l'état de la science nous permet d'affirmer qu'il n'y en a jamais eu dans ce bassin-là; c'est une race bovine que nous y rencontrons dans son aire géographique naturelle. C'est à peine si les progrès actuels de l'agriculture et de l'industrie peuvent y faire élever des chevaux, qui d'ailleurs n'y prospèrent guère. A plus forte raison est-il impossible d'admettre, en se fondant sur l'histoire naturelle des équidés, au lieu de prendre pour base des hypothèses purement gratuites empruntées à l'archéologie, que les habitants quaternaires de Solutré aient entretenu des haras domestiques. Mon ami M. Piétrement, notre collègue, qui a si profondément étudié l'histoire des chevaux domestiques, pourra vous dire combien peu il admet lui-même une telle supposition.

A ce propos, je voudrais qu'il me fût permis de faire tout haut une réflexion qu'il m'est arrivé bien souvent de faire tout bas, en écoutant ou en lisant les dissertations d'archéologie historique ou préhistorique, sur des découvertes d'ailleurs fort intéressantes. Il semble que les archéologues soient toujours bien pressés d'arriver à des conclusions. C'est pourquoi sans doute l'imagination joue un si grand rôle dans leurs travaux, et pourquoi nous avons tant de systèmes sur les temps quaternaires, tant de si grosses conclusions pour de si petits faits. Il nous reste, me paraît-il, bien de ces faits à connaître encore, avant d'être autorisés à généraliser. Faisons d'abord l'histoire naturelle des individus; nous aborderons ensuite plus sûrement l'histoire des sociétés. Et pour parvenir à la connaissance positive de ce qui a existé, commençons par acquérir aussi complétement et aussi exactement que possible celle de ce qui existe maintenant. Je crois avoir donné, dans le présent travail, une preuve de l'inconvénient qu'il peut y avoir à ne point procéder ainsi.

ANDRÉ SANSON.

Digitized by Google

OBJETS PRÉHISTORIQUES

DES

LIGURIENS VÉLÉIATES

Sur les collines de la province de Plaisance (Italie), entre deux torrents, le *Chero* et l'*Arda*, est située la commune de LUGOGNANO VAL D'ARDA : là existent les ruines de VELLEIA, ville bâtie par les Liguriens Véléiates, après leur soumission à la domination romaine, faite l'an 595 de Rome.

Tout le monde connaît les précieux trésors archéologiques découverts dans cette ville par le gouvernement de Parme; on sait aussi que tout ce qui a été recueilli jusqu'à présent à Velleia se rapporte aux temps prospères de l'empire romain. Mais on ignore les conditions des Véléiates préromains, quoiqu'il soit admissible que, comme les autres Liguriens, ils aient vécu « *rudes et sauvages dans des cabanes et des villages, cachés au milieu des forêts et des montagnes* ».

Micali et Nicolucci ont, peut-être plus complétement qu'aucun autre écrivain, réuni tout ce que nous disent les anciens sur les Liguriens; toutefois nous pouvons assurer que les Liguriens n'eurent pas d'histoire positive avant le temps où quelques-unes de leurs tribus formèrent des relations avec les Romains. C'est donc à celui qui étudie l'archéologie préhistorique qu'il appartient de résoudre les problèmes relatifs aux mœurs et aux arts de ces si anciennes populations de l'Italie septentrionale.

Angelucci, Bennet, etc., ont recueilli des matériaux pour l'illustration générale de la Ligurie préhistorique, travail auquel j'ai moi-même participé, quoique en moindre mesure que mes honorables confrères; mais aucun de nous n'a donné, jusqu'à présent, de renseignements qui concernent les temps préhistoriques des Liguriens Véléiates. Je m'empresse de présenter, aujourd'hui, les premiers résultats obtenus.

Digitized by Google

Les *fouilles de Velleia* sont à présent et elles ont toujours été dépendantes du Musée national de Parme, confié à mes soins. Par conséquent tout ce qui a été découvert à Velleia, et ce qui n'a pas été auparavant négligé et perdu, se conserve dans le même Musée. De plus, il existe dans les archives de ce musée le journal manuscrit de toutes les fouilles qui ont été pratiquées, et dans ce journal se trouvent les dessins des objets tirés des ruines de Velleia, de 1760 à 1765. C'est à l'aide de ces documents que je peux aujourd'hui appeler l'attention des étudiants sur *deux vases d'argile* et sur *un ciseau de pierre* de Velleia, qui sont évidemment d'une époque et d'un art sans doute beaucoup plus anciens que les autres débris de Velleia des temps romains. Malheureusement ces objets ne se trouvent plus dans le Musée de Parme, peut-être parce qu'au moment de la découverte on les jugeait romains et que comme tels ils ne paraissaient pas dignes d'être conservés. C'est ce qui, dans des cas analogues, arrivait alors partout. Dans ces temps-là les archéologues n'attachaient d'importance qu'à conserver les monuments écrits ou ceux qui présentaient quelque beauté artistique.

Je donne les dessins des deux *vases* et du *ciseau* susdits dans la planche jointe à cette note, dessins que j'ai fait exactement reproduire du *Journal des fouilles pour* 1764 (nos 1, 2 et 3). Dans

2.

1.

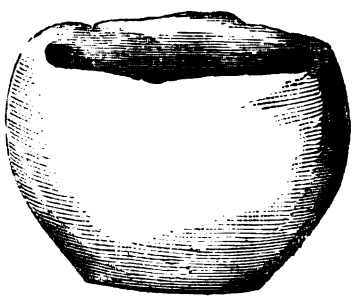

3.

le même journal les deux vases sont décrits de cette manière : le premier, *vase de terre cuite* (vasetto di terra cotta), et le second, *petit vase de terre* (piccolo vasetto di terra). Quant au *ciseau*, on ne donne

Digitized by Google

pas, dans le journal, la figure de la planche qui y correspond, mais c'est sans doute ce qu'on indique dans le texte comme *petite pierre de touche* (piccola pietra di paragone). On comprend très-facilement comment le rédacteur du journal a pu croire le *ciseau* une *pierre de touche*, en le jugeant d'après sa forme et sa matière, qui était vraisemblablement de quelque roche noire.

Les deux *vases* se découvrirent l'un le 23 et l'autre le jour après du mois de mai 1764, et le *ciseau* avait été trouvé le 11 du même mois : ils gisaient tous les trois dans le même endroit et on les recueillit en faisant des fouilles pour déblayer les restes de l'*amphithéâtre romain*. Cette circonstance me semble digne de considération, d'autant plus qu'elle se rattache aux faits suivants indiqués par le *Journal des fouilles*, c'est-à-dire que le 15 mai on trouva *un grand fragment d'os dans la brique, à une profondeur de plus de quatre brasses au-dessous de traces de charbon* (un grosso pezzo d'osso nel birco sotto da quattro braccia e piu sotto vestigia di carboni), et que le jour suivant, dans le même endroit, on a observé d'autres *traces de charbon* (vestigia di carboni), et à une aussi grande profondeur au-dessous du sol de l'amphithéâtre, si je ne me trompe, tout cela nous prouve que, au-dessous de l'amphithéâtre, c'est-à-dire dans un lit inférieur au sol romain, se trouvaient, en 1764, des ustensiles et de la poterie de l'âge de la pierre, mêlés à des ossements d'animaux et à du charbon, qui seraient les vestiges d'une station humaine préhistorique.

Aussitôt que je pourrai reprendre les fouilles de Velleia — elles viennent d'être décrétées par le gouvernement italien, — je m'empresserai de vérifier si d'autres objets préhistoriques existent encore dans l'emplacement où gisaient ceux que je viens de décrire. Pour le moment ma tâche se borne à donner aux étudiants les renseignements tirés du *Journal des fouilles*, en leur disant en même temps que parfois on trouve dans les environs de Velleia des armes et des ustensiles qui appartiennent sans doute aussi aux Liguriens Vé-

4.

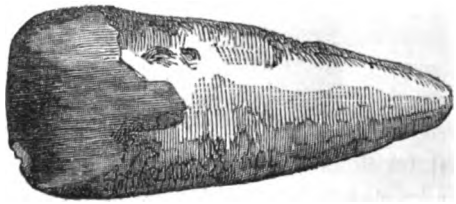

léiates. Un de ces objets est la petite hache en roche amphibo-

Digitized by Google

litique existant dans le Musée de Parme; j'en donne le dessin fig. 4.

Nous savons, il est hors de doute, très-peu de choses sur les Liguriens primitifs; j'espère pour cela que mes confrères voudront bien agréer les renseignements que je viens de donner sur les Liguriens Véléiates. Il est à désirer que ma note puisse nous servir de point de départ pour éclaircir les temps préhistoriques de cette partie de la Ligurie, qui est ensuite devenue célèbre dans le monde par la ville romaine de Velleia, cette véritable Pompéi de la haute Italie.

LOUIS PIGORINI.

Parme, août 1874.

Digitized by Google

SABAZIUS [1]

Σαβάζιος, Σαβάσιος, Σαβάδιος, Σεβάδιος, Σάβος (2), *Sabazius*, *Sabazis*, *Sabasius*, *Sebesius*, *Sabadius*, *Sebadius*: un des principaux dieux de la religion phrygienne (3), que les Grecs ont le plus souvent assimilé à Dionysus (4), mais quelquefois aussi à Zeus ou Jupiter (5). Il est qualifié sur certains monuments « le souverain de l'univers », παγκοίρανος (6), et son nom fait allusion au respect, à la vénération dont il était entouré. Il faut, en effet, le comparer au sanscrit *sabhâdj*, « honoré, révéré » (7); à la même racine linguistique, qui est aussi celle du grec σέβειν, se rattache l'exclamation σαβοῖ que l'on poussait dans ses fêtes (8) et qui était une marque d'adoration. On

(1) Ce mémoire est, avec un certain nombre de développements ajoutés, un article destiné au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* que publie la librairie Hachette, sous la direction de M. Saglio. En matière de mythologie, comme dans toute autre étude, il y a deux ordres de travaux qui doivent se succéder : ceux d'analyse, qui établissent l'individualité des différents cultes antiques et déterminent ce qui appartient en propre à chacun, puis ceux de synthèse qui les rapprochent, les comparent entre eux, et en font ainsi ressortir la signification symbolique et l'essence intime. La nature même de l'ouvrage en vue duquel nous avons entrepris ces recherches nous imposait de faire exclusivement œuvre d'analyse.

(2) Orph., *Hymn.* XLVIII, v. 2.

(3) Voy. Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. III, p. 101-106, où se trouve le résumé le plus complet qui ait encore été donné sur Sabazius.

(4) Nymphis Heracl. *ap.* C. Müller, *Fragm. histor. graec.*, t. III, p. 14; Musæus Patar., *ibid.*, p. 155; Diod. Sic., IV, 4; Cic., *De nat. deor.*, III, 23.

(5) Artemidor., *Oneirocrit.*, II, 13; Valer. Maxim., XIII, 4; Apul., *Metamorph.*, VIII, p. 170; Firmic. Matern., *De error. profan. relig.*, 2 et 11; Orelli, *Inscr. lat.*, nos 1259 et 6042; voy. aussi le monument de Coloé en Phrygie, publié par Wagener dans le recueil de l'Académie de Belgique, *Mém. des sav. étrang.*, t. XXX.

(6) *Corp. inscr. graec.*, n° 3791; *Bullet. de l'Insl. archeol.*, 1848, p. 82.

(7) Lassen, *Zeitschr. der deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. X, p. 370.

(8) Demost., *Pro corona*, 260; Schol. *a. h. l.*; Strab., X, p. 471; Lexic. rhetor. *op.*

Digitized by Google

appelait aussi σάβοι ses ministres (1) et les lieux qui lui étaient consacrés (2). Proclus (3) rapproche Sabazius de Mên, autre dieu bien connu de l'Asie Mineure. D'autres écrivains l'identifient avec Atys (4), rapprochement qui est exact s'il s'agit de l'origine et de la conception fondamentale de Sabazius, et que justifie d'ailleurs l'attribution faite certainement à ce dieu, dans les invocations de ses fêtes, de l'épithète d'*attès*, ἄττης (5); ce mot, qui paraît avoir signifié « père » (6), est en effet la forme originale et première du nom qui est ensuite devenu Attis et Atys (7). Mais au point de vue de la mythologie extérieure et des légendes divines, ceux, en plus grand nombre, qui distinguent Sabazius et Atys comme deux dieux différents (8), sont plus exacts. L'un et l'autre étaient des formes extérieures et dérivées du grand dieu de la Phrygie, Papas (9), « le Père » par excellence, ou Bagæus, Βαγαῖος (10), « le dieu » (11), dont l'association à Ma, Μᾶ (12), « la Mère », constituait l'expression première, la plus haute et la plus compréhensive, de la religion de ce pays (13). Mais si Sabazius et Atys étaient ainsi deux formes du même dieu suprême, si Sabazius, en Phrygie, était uni à Cybèle d'une ma-

Bekker, *Anecd. graec.*, p. 257; Suid. et Zonar., v° ἐνοῖ; cf. Lobeck, *Aglaopham.*, p. 621 et 647.

(1) Plutarch., *Symposiac.*, III, p. 670, ed. Reiske; Steph. Byz., *s. v.*; Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.*, 1069.

(2) Schol. *ad* Aristoph. *Av.*, v. 874.

(3) *In Tim.*, IV, 251. Cf. la stèle qui représente Mên tenant le thyrse de Dionysus, Le Bas, *Voyage en Grèce, Monuments figurés*, pl. 136.

(4) Voy. Maury, *Religions de la Grèce*, t. III, p. 104.

(5) Demosth., *Pro corona*, 260; Schol., *a. h. l.*; Strab., X, p. 471; Lexic. rhetor. *ap* Bekker, *Anecd. graec.*, p. 257.

(6) Cf. le grec ἄττα, le latin *atta* (terme de respect adressé aux vieillards), le persan *atâ*, l'ossète *adâ*, l'ancien irlandais *aite*, le gothique *atta*, l'ancien allemand *atto*, l'ancien slavon *otitsi* : Pictet, *Les Origines indo-européennes*, t. II, p. 347.

(7) Lassen, *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. X, p. 372.

(8) Lucian., *Icaromenipp.*, 27; *Deor. concil.*, 9.

(9) Arrian. *Bithyn.*, *ap.* Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* E, p. 565; Origen. (Hippolyt.), *Philosophumen.*, V, 9, p. 118, ed. Miller; *Corp. inscr. graec.*, n° 3817; voy. Maury, *Religions de la Grèce*, t. III, p. 99.

(10) Hesych. *s. v.*

(11) Gosche, *De ariana linguae gentisque armeniacae indole*, p. 22; Lassen, *Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. IX, p. 369.

(12) Steph. Byz., v° Μάσταυρα; *Corp. inscr. graec.*, n° 2039; Mordtmann et Dethier, *Epigraphik von Byzantion*, pl. VI, n° 8; voy. Ch. Lenormant, *Nouv. Ann. de l'Inst. archeol.*, t. I, p. 223 et suiv.; Maury, *Religions de la Grèce*, t. I, p. 107; t. III, p. 81.

(13) Foucart, *Des associations religieuses chez les Grecs*, p. 88.

Digitized by Google

nière aussi inséparable qu'Atys (1), des mythes bien distincts se rattachaient à ces deux personnifications.

Malheureusement, nous ne possédons pas la légende de Sabazius sous sa forme phrygienne directe ni les noms indigènes des personnages qui y figurent. Nous ne l'avons qu'hellénisée, avec des noms grecs, sous la forme qu'elle prit quand le culte et les initiations du dieu se furent implantés en Grèce, et quand on eut rapproché cette légende de celle du Zagreus orphique. Il en résulte une assez grande confusion (2), que les Pères de l'Église, à qui nous en devons le récit, n'ont pas cherché à dissiper, qu'ils eussent plutôt augmentée, car il entrait dans les besoins de leur polémique contre les mystères de bien établir l'identité d'un mythe que l'orphisme avait introduit jusque dans les représentations nocturnes d'Eleusis, avec ceux de la religion phrygienne, si justement décriés comme obscènes et immoraux. Quoi qu'il en soit, voici le récit que font Clément d'Alexandrie (3), qui avant sa conversion avait été initié à la plupart des mystères païens (4), et Arnobe (5), qui avait si spécialement étudié pour ses ouvrages polémiques les traditions phrygiennes; Diodore de Sicile (6) fait allusion à la même histoire.

Zeus brûlait d'amour pour sa mère Déméter, mais n'osait pas assouvir sa coupable passion ; il prit la forme d'un taureau et s'efforça de satisfaire son ardeur, à l'indignation de la déesse, victime de la brutalité de son propre fils. Zeus s'efforça alors de calmer la colère de Déméter ; il coupa les testicules d'un bélier, les plaça dans une feuille qu'il attacha avec de la laine, et feignant de venir, après s'être châtié lui-même par sa mutilation, implorer le pardon de celle qu'il avait offensée, il jeta l'objet dans son sein. Dix mois après, Déméter mit au monde une fille, dont la beauté alluma encore l'ardeur de Sabazius, et pour arriver à la posséder il prit la forme d'un serpent. Fécondée par son propre père, la jeune déesse, que Clément et Arnobe appellent Proserpine, mit au monde un fils à tête de taureau.

C'est précisément toute la première partie du mythe orphique de Zagreus, introduit même à partir d'une certaine époque jusque dans

(1) Aristoph., *Av.*, v. 874; Strab., X, p. 471.

(2) Voy. Maury, *Religions de la Grèce*, t. III, p. 103.

(3) *Protrept.*, II, p. 14, ed. Potter.

(4) Euseb., *Praepar. evang.*, II, 2, p. 61; voy. Foucart, *Des associations religieuses*, p. 76.

(5) *Adv. gent.*, V, 21.

(6) IV, 4.

Digitized by Google

les Eleusinies (1). Les noms grecs des dieux sont ceux qu'y adaptèrent les Orphiques quand ils s'approprièrent cette légende, peut-être ceux qui avaient fini par devenir en usage dans les Sabazies de la Grèce. Mais la seconde partie du mythe de Zagreus, la mort du dieu sous les coups des Titans, était étrangère au Sabazius phrygien; les Orphiques l'avaient prise à une autre source. Dans la légende de l'Asie Mineure, elle était remplacée par la mutilation simulée du dieu, qui nous ramène au même ordre d'idées et de conceptions que le mythe d'Atys (2), qui a quelque chose d'essentiellement phrygien, et que rien n'indique d'une manière positive comme ayant été adoptée par les Orphiques dans l'histoire de la naissance de Zagreus. Au reste, que le récit de Clément et d'Arnobe soit bien un mythe phrygien, malgré son vêtement grec, c'est ce dont on ne saurait douter quand on voit, dans les actes parfaitement authentiques de saint Théodote d'Ancyre, en Galatie, le martyr y faire directement allusion comme à un des mythes principaux de la religion locale (3). Zeus, dit-il, a tué son propre père, possédé sa propre mère Rhéa, et Proserpine, avec laquelle il a eu plus tard commerce, est née de cet inceste (4).

Que si l'on cherche à restituer, du moins en partie, les noms divins indigènes qui, en Phrygie, étaient attachés à ce mythe et qu'on a remplacés par des noms grecs, il est d'abord certain que Zeus y est Sabazius; Clément et Arnobe le disent formellement. D'ailleurs, le rite le mieux connu des mystères sabaziens fait précisément allusion à son union avec sa fille sous la forme du serpent (5), et les témoignages abondent pour assurer que l'animal qui personnifiait ce dieu

(1) Tatian., *Orat. ad Graec.*, XIII; voy. Ch. Lenormant, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, nouv. sér., t. XXIV, 1re part., p. 330.

(2) On sait le rapport du pin avec Atys dans sa mutilation; or, cet arbre est attribué aussi à Dionysus, c'est-à-dire à Sabazius. Plutarch., *Quaest. conviv.*, V, 3, 1.

(3) Ces actes de saint Théodote et des sept vierges martyres d'Ancyre sont remplis des renseignements les plus curieux et les plus précis sur la religion phrygienne; es archéologues les ont jusqu'ici beaucoup trop négligés. Le bain annuel de la Mère des dieux, dont l'usage phrygien (Arrian., *Tactic.*, p. 75; Stat., *Sylv.*, V, 1, v. 224) avait été introduit à Rome avec la pierre sacrée de Pessinonte (Tit. Liv., XXIX, 11, 14; Ovid., *Fast.*, IV, v. 244-348; Herodian., I, 11; Vib. Sequest., *De flumin.*, v° *Almon*; Amm. Marcell., XXIII, 4; Valer. Flacc., *Argonaut.*, VIII, v. 239; Valer. Max., VIII, 15, 3; voy. Ch. Lenormant, *Nouv. Ann. de l'Inst. archeol.*, t. I, p. 243 et suiv.), y joue un rôle capital.

(4) *Martyr. Theodot. Ancyr. et sept. virgin.*, c. 24, dans D. Ruinart, *Acta sincera*, p. 357, et dans les Bollandistes au mois de mai, t. IV, p. 124.

(5) Arnob., V, 21; Firmic. Matern., 21. Nous revenons plus loin sur ce rite.

Digitized by Google

par excellence était le serpent de l'espèce appelée παρεία ou « à grosses joues » (1). Quant à la première métamorphose du dieu, quand il attaque sa mère, Diodore de Sicile (2) nous dit qu'on représentait Sabazius avec des cornes de taureau. La mère de Sabazius était Cybèle (3); c'est donc cette déesse que l'on a identifiée à Déméter, comme il est arrivé souvent, surtout chez les Orphiques (4). Nous savons, de plus, que la grande Mère de Phrygie avait un nom particulier, celui de *Mastaura*, quand elle était unie au dieu-taureau (5). Eumélus, sous une forme encore plus hellénique que celle du récit des Pères de l'Eglise, disait que Dionysus, c'est-à-dire Sabazius, avait été initié en Phrygie, par Rhéa elle-même, c'est-à-dire par Cybèle, à ses mystères (6). Il est beaucoup plus difficile, il semble impossible même, dans l'état actuel de nos connaissances et jusqu'à la découverte de nouveaux documents, de déterminer le nom qui a été traduit par celui de Proserpine. On discerne seulement d'une manière très-claire que le mythe de Sabazius rentrait dans le cycle de ceux où la grande Mère de Phrygie se décomposait dans la dualité d'une déesse mère et d'une déesse fille (7), à la façon des divinités d'Eleusis; c'est ainsi que Diodore de Sicile nous la montre divisée en Titæa et Basilia (8), dualité où Cybèle, identique à Basilia, est la déesse jeune, exactement comme dans le culte de Cyzique, où Dindymène, autre nom de Cybèle, se confondait avec Coré-Sotira (9); dans d'autres récits, tels que ceux qui présentent à nos regards Cybèle et Nicæa (10), ou Cybèle et Alcé (11), c'est à la déesse mère qu'est réservé le nom de Cybèle, et il en était de même, bien évidemment, dans la légende proprement phrygienne de Sabazius. Il faut aussi se souvenir des variantes du mythe d'Atys, qui opposent Cybèle et la fille du fleuve Sangarius (12) ou la fille de Midas, la (13), avec les attributs de la maturité et de la jeunesse, mais en tant que rivales, et non plus

(1) Demosth., *Pro corona*, 260; Theophrast., *Charact.*, 16.
(2) IV, 4.
(3) Strab., X, p. 471; Hesych., v° Σαβάζιος.
(4) Voy. Maury, *Religions de la Grèce*, t. III, p. 321.
(5) Steph. Byz., v° Μάσταυρα.
(6) Schol. *ad* Homer. *Iliad.* Z, v. 130.
(7) Voy. Ch. Lenormant, *Nouv. Ann. de l'Inst. archeol.*, t. I, p. 218 et suiv.
(8) Diod. Sic., III, 56.
(9) Voy. Ch. Lenormant, *Revue numismatique*, 1856, p. 35 et suiv.
(10) Memn. *ap.* Phot. *Biblioth.*, 224, p. 233.
(11) Diod. Sic., V, 49.
(12) Ovid., *Fast.*, IV, v. 229 et suiv.
(13) Arnob., *Adv. gent.*, V, 7.

Digitized by Google

comme mère et comme fille. Enfin, dans une indication assez confuse d'Étienne de Byzance (1), qui se rapporte au récit qu'on faisait chez les Lydiens et chez les Cariens de la naissance et de l'éducation du dieu assimilé à Dionysus, c'est-à-dire de Sabazius, appelé par ces peuples Masaris, Ma ou Mastaura et Rhéa-Cybèle sont distinguées comme deux personnages différents. Nous ignorons aussi le nom indigène du fils qui reproduit exactement Sabazius avec ses cornes de taureau, et qui est comme une nouvelle théophanie du dieu s'engendrant lui-même, de même qu'Atys reproduit Agdestis (2). Peut-être n'en avait-il pas de distinct et d'individuel, car la formule ὁ διὰ κόλπου θεὸς (3), appliquée dans les mystères de Sabazius au serpent qui s'unissait à la déesse assimilée à Proserpine, et à celui que les initiés faisaient en imitation passer par leurs vêtements, semble impliquer la notion d'un dieu qui, sans changer de nature ni de nom, ne fait que traverser pour ainsi dire le sein de la divinité féminine pour se manifester de nouveau dans un fils identique à lui-même.

Les fêtes de Sabazius, qui avaient le même caractère orgiastique et désordonné que celles de Cybèle et d'Atys (4), constituaient, en Phrygie même (5), de véritables mystères, que les Grecs et les Romains ont appelés *Sabazia*, *Sabadia*, *Sebadia*, et dont nous suivrons la propagation à travers le monde antique. Nous verrons plus loin, d'après Démosthène (6), en quoi consistait la partie publique de la fête à Athènes, dans un thiase qui suivait très-fidèlement les rites phrygiens (7). Quant aux initiations secrètes, le rite principal en consistait dans la cérémonie symbolique, que n'admirent ni les Orphiques, ni aucun autre mystère, par laquelle on introduisait le serpent de Sabazius sous le vêtement des initiés par le haut pour le faire sortir par le bas (8) ; quelquefois on y employait une image de serpent en métal (9), mais le plus souvent c'était une couleuvre réelle et vivante, comme on le voit dans l'histoire d'Olympias.

(1) V° Μάσταυρα.

(2) Voy. Maury, *Religions de la Grèce*, t. III, p. 97; F. Lenormant, *Monographie de la Voie Sacrée éleusinienne*, t. I, p. 367.

(3) Clem. Alex., *Protrept.*, II, p. 14, ed. Potter.

(4) Strab., X, p. 470.

(5) Strab., *ibid.* et p. 471; Arnob., *Adv. gent.*, V, 21; Schol. *ad* Demosth. *Pro corona*, 260.

(6) *Pro corona*, 259 et 260.

(7) Voy. Foucart, *Des associations religieuses*, p. 70 et suiv.

(8) Clem. Alex., *Protrept.*, II, p. 14, ed. Potter; Arnob., *Adv. gent.*, V. 21 ; Firmic. Matern., *De error. de profan. relig.*, 2; Justin. Mart., *Apolog.*, I, 45.

(9) Arnob., *l. c.*

Digitized by Google

Tandis qu'Atys, n'ayant pu être identifié d'une manière précise avec aucun dieu grec, garde toujours une physionomie à part et un caractère nettement asiatique, il n'en est pas de même de Sabazius. Sur les monnaies impériales de la Phrygie, où Mên et Atys se reconnaissent si sûrement, on ne voit pas apparaître un seul type de représentation qui caractérise en propre Sabazius ; il est toujours remplacé par un des deux dieux helléniques auxquels on l'avait assimilé, Bacchus ou Jupiter, représentés purement à la grecque. La seule image certaine de Sabazius, appartenant à l'Asie Mineure, que l'on connaisse jusqu'ici, est celle que l'on trouve sur le monument de Coloé publié par M. Wagener (1). Le dieu est assis sur un char traîné par deux chevaux; sur l'un de ces animaux est posé l'aigle de Jupiter, tandis que le serpent caractéristique de Sabazius se roule à leurs pieds. Mên, coiffé de la mitre et avec le croissant sur la tête, tient un caducée et guide le char. Les éléments indigènes et ceux qu'a fournis l'assimilation grecque entrent également dans cette représentation. Il semble aussi que Lajard et Gerhard (2) ont eu raison de reconnaître Sabazius dans le dieu ailé et barbu, en costume phrygien, qu'une terre cuite du musée de Berlin représente tenant deux panthères (3); type qui rappelle les divinités ailées saisissant de chaque main un animal féroce, si souvent répétées sur les monuments assyriens. Sabazius était également appelé Ὕης, comme dans l'invocation ὕης ἄττης (4) ; les Grecs y voyaient une allusion au principe humide, comme dans le surnom homophone et purement hellénique que portait leur Dionysus, Ὕης (5) ou Ὑέτιος, et qui dans les mythes de ce dieu se rattache à toute une série d'appellations analogues (6). Mais dans la langue phrygienne, ce surnom avait peut-être une tout autre signification. Le poëte Apollophane, dans sa comédie des *Crétois*, comptait Hyès au nombre des dieux étrangers (7) dont il combattait l'introduction à Athènes (8).

F. LENORMANT.

(*La suite prochainement.*)

(1) Académie de Belgique, *Mém. des sav. étrang.*, t. XXX.
(2) *Archæologische Zeitung*, 1854, p. 214 et suiv.
(3) Ibid., pl. LXIV, n° 1.
(4) Demosth., *Pro corona*, 260; Schol., *a. h. l.*
(5) Hesych., v° Ὕης.
(6) Voy. de Witte, *Nouv. Ann. de l'Inst. archeol.*, t. I, p. 361.
(7) Meineke, *Fragm. comic. graec.*, t. II, p. 881.
(8) Foucart, *Des associations religieuses*, p. 64.

Digitized by Google

TABLAI ÉGYPTIENNES

A

INSCRIPTIONS GRECQUES

(*Suite*) (1)

24.

Planche XXIV, figure n° 24.

εβιωσεν
Cενπασημις
ετων κε

« Senpasémis a vécu vingt-cinq ans. »

25.

Planche XXV, figure n° 25.

Cενπλη
νιος
ετων λς

« Senplinios, (âgé) de trente-six ans. »

26.

Planche XXV, figure n° 26.

Cενπληνις
πρεσβυτερα
ετων ξ

« Senplinis l'aînée, (âgée) de soixante ans. »

(1) Voir le numéro d'octobre.

Digitized by Google

27.

Planche XXV, figure n° 27.

K/ K//
Cενπλη
νις νεωτε
ρης εϐιω
σας λε

« Senplinis la jeune, ayant vécu trente-cinq [ans]. »

En tête de la légende, deux K sont placés, comme le DM et le ΘK des épitaphes païennes, et suivis de signes d'abréviation.

28.

Planche XXV, figure n° 28.

Cενπληνις Λολουτος
γναφευς εϐιωσεν
ετη

« Senplinis, fils de Lolous, foulon, a vécu .... années. »

29.

Planche XXV, figure n° 29.

Cενσαν
σνος
Κα ετη
υνεϲιη // ιν

« Sensansnos, (ayant vécu) vingt-un ans .... »

30.

Planche XXVI, figure n° 30.

Cενσιχολ θυγα
τηρ Πληνις Ψυ
ρος ετων ιθ

« Sensichol, fille de Plinis ....., [âgée] de dix-neuf ans. »

31.

Planche XXVI, figure n° 31.

Τχαυαν

Digitized by Google

Συρου νεωτερ[α]
εϐιωσαν
ετων Κγ

« Tkauan la jeune, fille de Syros, a vécu vingt-trois ans. »

32.

Planche XXVI, figure n° 32.

Τκοιλις Τλα
κανης εϐι
ωσεν
ετων νε

« Tkoilis, fille de Tlakan, a vécu cinquante-cinq ans. »

33.

Planche XXVI, figure n° 33.

Τσανϑνως
εϐιωσεν ε
των μ

« Tsansnos, a vécu quarante ans. »

34.

Planche XXVII, figure n° 34.

Τσενψιεν
μαντ /
εϐιοσεν
ετων
λε

« Tsenpsenmant .... a vécu trente-cinq ans. »

Au revers de cette tablette est représenté, sous la forme d'un chien assis sur une sorte de base, le dieu psychopompe Anubis. Ici, comme sur un sarcophage peint publié par Calliaud et appartenant à la Bibliothèque nationale, on voit attaché au collier d'Anubis un objet dans lequel les égyptologues reconnaissent la clef du tombeau (1).

(1) Caillaud, *Voyage à Méroé*, t. IV, p. 4, 6, 9, et Atlas, pl. LXVI, LXVII, LXX.

Digitized by Google

35.

Planche XXVI, figure n° 35.

Ψεμ/
νεω/
τσαι
6ικτ

Le scribe, qui avait déjà écrit aux deux premières lignes : Ψεμ νε/, a tracé par-dessus : Ψεμ/ νεω/, en plus gros caractères. Νεω, que suit un signe d'abréviation, représente sans doute le mot νεώτερος.

36.

Planche XXVII, figure n° 36.

ΨΕΝΘΒΩC
ΝΕΩΤΕΡΟC
ΕΤΩΝ $\overline{\text{ΟΒ}}$

« Psenthbos le jeune, [âgé] de soixante-douze ans. »

Au revers, Anubis représenté comme sur la planchette n° 34.

37.

Planche XXVII, figure n° 37.

ΨΕΝ
ΒΩC

Au revers :

ΕΤΩΝ
ΕΞΗΚ
ΟΝΤΑ

Tablette à deux faces avec lettres teintées à l'encre et détachées en relief sur le fond, suivant le procédé employé pour la gravure sur bois. Sauf la grossièreté du travail, ce petit monument rappelle les planches xylographiques exécutées pour l'impression au xve siècle, avant la mise en usage des caractères mobiles.

Quelques-uns ont pensé que Varron, pour introduire, comme le rapporte Pline, des séries de portraits dans ses livres, avait dû se servir de la gravure sur bois. La planchette qui nous occupe serait, à quelques égards, de nature à appuyer cette opinion, si, comme l'a remarqué M. Chappuis, le manuscrit de Bamberg, qui fait autorité pour le texte de Pline, ne donnait lieu de penser que le passage si

Digitized by Google

controversé et si célèbre, où l'on a cru voir la mention de l'emploi d'un procédé mécanique, avait été gravement interpolé (1).

38.

Planche XXVIII, figure n° 38.

Ωριων

39.

Planche XXVIII, figure n° 39.

Ωριων
ετων
κγ //

« Orion, [âgé] de vingt-trois ans. »

Ici, de même qu'au numéro 2, les deux barres diagonales, employées ailleurs comme signe d'abréviation, marquent seulement la fin de la ligne.

40.

Planche XXVIII, figure n° 40.

Εβιωσεν ετη
Ωριω[ν?] αμην
ϙς

Les caractères qui suivent, à la deuxième ligne, le nom d'Orion, sont difficiles à expliquer, bien que la lecture n'en paraisse pas douteuse. La première des deux lettres numérales qui terminent l'inscription est sans doute un koppa; je le retrouve, avec cette forme peu ordinaire, sur un marbre de Saïda (2).

(1) Ch. Chappuis, *Fragments des ouvrages de Varron intitulés Logistorici, Hebdomades vel De imaginibus*, p. 94, 96; cf. p. 76, 77. Voici le passage tel qu'il figure dans les éditions de Pline, XXXV, 2 : « Imaginum amorem flagrasse quondam testes « sunt Atticus ille Ciceronis, edito de iis volumine et M. Varro benignissimo in- « vento, insertis voluminum suorum fecunditati *non nominibus tantum* septingen- « torum illustrium *sed et* aliquo modo imaginibus. » Les mots soulignés manquent dans le manuscrit de Bamberg qui porte seulement : « Inventis voluminum suorum « fecunditate septigentorum illustrium aliquo modo imaginibus». Si la leçon donnée par ce texte est admise, le rétablissement de la phrase « inlustrium aliquo modo » fait disparaître toute équivoque.

(2) Renan, *Mission de Phénicie*, p. 385.

Digitized by Google

41.

Planche XXIX, figure n° 41.

Ωριων νεω
τερος Ηλιοδωρ̣ο̣
εϐιωσεν ετον
ενηκοντα
πλειου ελσ.
τον

« Orion le jeune, fils d'Héliodore, a vécu environ quatre-vingt-dix ans. ».

Au lieu du premier ν d'ενηκοντα, le scribe avait d'abord mis un κ; le ν est écrit en surcharge.

42.

Planche XXIX, figure n° 42.

Ωριωνος
Πληνιος Τκε
ρκικε ϐουκολ/
εϐιωσεν ως
ετων ξη//

« [Corps] d'Orion, fils de Plinis Tkerkiké, bouvier; il a vécu en-« viron soixante-huit ans. »

Le scribe avait écrit d'abord εϐιωσαν; l'ε de la dernière syllabe est tracé en surcharge sur l'α.

43.

Planche XXX, figure n° 43.

Ωριων
Πεκυσις

44.

Planche XXIX, figure n° 44.

Ωωρι
ων//
//
Ωνρ̣ι

Inscription gravée en creux.

Digitized by Google

45.

Planche XXIX, figure n° 45.

.....
συς πρεσϐ
υ(?) υτερος
ητω[ν] ῑ δ̄ (1)

« .....sis l'aîné, a vécu quatorze ans. »

46.

Planche XXIV, figure n° 46.

Εις Διοσπο[λι]ν
Παμωντις υϊος Ταπμ[ων]
τις απο Πανδαρων

« Pour Thèbes. Pamonthis, fils de Tapmonthis, des Pandaroi. »

Légende écrite sur un éclat de bois, de forme oblongue, dont les quatre angles ont été grossièrement abattus. J'ai acquis en 1857 ce petit monument, à la vente de M. Anastasi, consul général de Suède à Alexandrie (2).

M. Brugsch consacre une note intéressante à la localité désignée sur cette tablette (3).

La belle publication faite par MM. Brunet de Presle et Egger des papyrus grecs de l'Égypte contient un texte qu'il importe de rapprocher du nôtre. C'est une lettre relative à l'envoi d'un corps dirigé sur le lieu où il devait être déposé. Senpamonthis écrit à Pamonthis, son frère :

« Je t'ai envoyé, pour le faire ensevelir, le corps de Senyris, ma « mère. Une tabla est attachée à son cou; il est chargé sur la barque « de Talète, fils d'Hiérax. Voici les marques auxquelles se recon- « naît l'enveloppe mortuaire : elle est entourée d'une étoffe de cou- « leur rose; sur la poitrine est écrit le nom de la défunte (4). »

Le même recueil donne une étiquette semblable à celle dont parle ce billet. Elle était suspendue à la caisse funéraire d'une femme nommée Sénéponix, et nous y lisons la prière de placer le corps dans les tombeaux des *Memnonia* (5). Ainsi se nommaient les nécro-

(1) Peut-être ῑϛ̄.

(2) N° 1098 du Catalogue. Le musée de Leyde possède deux *tablai* de même provenance (*Corpus inscript. græc.*, t. III, p. 1239, nos 4976 C et 4976 E).

(3) *Geogr. Inschr.*, t. I, p. 289. — (4) P. 234. — (5) P. 435.

Digitized by Google

poles situées en face de Thèbes, sur la rive gauche du Nil (1), et où, d'après un papyrus du musée de Turin, on avait coutume d'envoyer les cadavres (2). Le Pamonthis nommé dans ma tablette et dont les restes avaient été dirigés sur Thèbes, εἰς Διόσπολιν, a pu, de même, être placé dans les *Memnonia*.

Trois *tablai* du Musée du Louvre, une autre du Musée de Turin, une cinquième du British Museum, indiquent, comme celle qui nous occupe, le lieu de destination du corps (3).

47 ET 48.

Planche XXX, figures n°s 47 et 48.

Deux autres de mes planchettes portent des légendes égyptiennes. Sur la première, M. de Rougé a reconnu les trois caractères 𓏛𓏏𓏛 qui représentent, dans les hiéroglyphes, la palette de l'écrivain, le mot dieu et le mot parole ; il y a lu : « l'écrivain des divines paroles », c'est-à-dire l'hiérogrammate, titre fréquent, comme on le sait, dans les documents égyptiens. La seconde étiquette, qui ne porte que le signe de la palette et celui de Dieu, m'a été signalée par l'éminent égyptologue comme présentant une décurtation du même mot.

EDMOND LE BLANT.

(1) Brugsch, *Lettre à M. le vicomte Emm. de Rougé au sujet de la découverte d'un manuscrit bilingue sur papyrus*, p. 7, 9 et 37.

(2) Peyron, *Papyri græci regii Taurinensis ægyptii*, pars altera, p. 59.

(3) Brunet de Presle et Egger, *Papyrus du musée du Louvre*, p. 436 ; Lumbroso, *Documenti greci del regio museo egizio di Torino*, p. 21 (Estratto degli *Atti della reale Accademia di Torino*, 1869) ; ci-dessous, n° 93.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

INSCRIPTIONS TROUVÉES A L'ACROPOLE D'ATHÈNES [1]

1. ΥΛΟΥ

2. . . . ΔΗ . . . . .
. . ΑΕΕΝΑΡ . Χ
Ρ . ΝΩΣΑ . . . Ε . Ο
. ΗΩ . Ο . . . Ρ . Σ .
Σ . ΗΣ . . ΟΣΘΟ . Δ .
. Ν . . . . . Σ / Υ . Ω Ι
. . . . . ΗΝ . .
. . Ρ . Κ

3. ϽΗΝΑΣ
ΑΙΤ

4. ΙΑΓΕ·L
ΙΟΝΒΑΣ
ΟΙΑΔΕ

5. Ε
ΛΜΑΙ
ΕΕΚΟΕ
ΟΙΙΣΤΑ

ΑΙΑΣ
ΑΝΟΠ
ΙΤΟΝΟ

(1) M. Émile Burnouf, directeur de l'École française d'Athènes, veut bien nous communiquer les inscriptions suivantes, qu'il a mises au jour en démolissant, dans le voisinage de la grotte de Pan, le bastion dit d'Odysée. (*Rédaction.*)

Digitized by Google

ΗΟΙΣΜ
ΔΟΙΦΙ
ΤΑΘΜΟ
Κ ΔΔΔ

6. ΗΣ.. ...Ο
ΣΚΛΓ.Ι..ΕΚ
ΘΕΩΝΙ.ΡΟΣΚΑΙΤΟΣ
ΟΕΚΤΟΥΔΕΡΜΑΤΙΚΟΥ
ΙΣΒΡΑ.ΡΩΝΙΑΣΚΑΙΤΩ
ΖΙΔΗΜΩΙΤΩΝΑΘΗΝΑΙΩΙ
ΓΕΡΝΥΝΕΚΕΙΕΓΕΡΕΣ
ΑΜ.ΕΜΓ·ΔΡΑΔΟΣΕΙΕΣ.
ΚΑΙΤΗΙΚΟΡΗΙΜΕΙΤ
ΕΡΟΙΣΤΩΝΚΑΤΑ
ΚΑΤΑΤΑΥΤΑΤ
Ι

7 ΤΕΛ·ΣΙΑΣΤΕΛΕΣΤΟΥΓΡΟΒΑΛΙΣΙΟ
ΤΗΝΘΥΓΑΤΕΡΑΑΛΚΙΓΓΗΝΑΝΕΘΗΚΕΛ

8 ΓΑΥΣΙΜΑΧΟΣΙΩΝΟΣΛΕΥΚΟΝΟΙΕΥΣ

9. ΕΝΙΑΛΕ

10. ΕΛΟΝΟΜΙ

11. ΑΓΟΥ
Ι'ΜΟΝ
'ΕΑ

12. ΕΥΚ
ΚΩΛ

13. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
ΟΣ
ΙΑΟΣΘ

Digitized by Google

Ι.ΟΣ
.ΙΣ.ΝΟ
.Η.Ε ϟΝΟ.
ΑΤΗΣ...ΤΗ
ΝΙΣΤΟΤΕ
ΟΣ/ .ΟΣΧΙ
Α..Σ.Ɔ.
ΑϟΣΤΟΡ
Σ.ΡΙΣΤΟΥ
Μ.ΥΣ.ΟΥ
.....
.....
.....

14. ƆΦΙ
ΗΡΑΚΛΕ

15. ΛΟΥ
ΒΑΣΙΛΕΗ
ΦΙΛΕΙΝ

16. ΔΗΜΗΤΡΙΧΑ
ΚΑΙΚΩ..ΕΙ
ΔΟΤ....ΘΗ

17. ΔΕΞΙΠΠΟΝΜ
ΤΩΡΩΝΟΥΤΟΙ
ΑΣΙΛΕΥΣΙΝΑ

18. ΙΖΑΝ
ƆΤΖΑ

19. ΕΥCΙΙΛ.
ΤΕΙΤΑΝΑ
ΤΡΕ.CΙCΤ
ΒΡΟΤΑΝ

Digitized by Google

ЄΞΗΣΤ.
ΛΡΤΥ

20. ΑΡΠΝΟΥΣΚ
ΜΕΙΔΗ

21. ΑΓΕΡΙ
.Ρ..Ι
ΗΡ.ΑΛ
ΗΛΙΟ.Α
..ΥΝΤΩΙ
..ΙΟΝ.ΡΥ
ΟΕΙΣΣΤΑΟ
ΤΟΝΛΝΑΚΕ
ΕΜΙΣΤΟΚΛΕ
.Ω.ΕΝΕΚΡ
ΟΙΣΜΕΓΑΚ
ΙΔΙΟΝΕΤΑ
ΝΜΕΝΕΚΡΑ
ΙΩΙΣΥΝ.
Ω.....

22. Ο
ΤΡΛΗΝΑ
ΣΕΠΙΤΗΣΔΗΜΗΤΡΙΛ
ΟΣΛΥΚΟΥΛΛΩΓΕΚΗΟ
ΙΚΑΙ..ΑΙΤΡΙΑΚ
Ο..Ρ.ΝΕΓΕΨΗΦΙ
ΜΕ.Λ.ΑΡΟΙΧΑΙΡ
Ν.Μ..ΣΣΩΣΡΑΤΩ
ΟΝ..Σ...ΣΓ..
....ΣΙΜ.....
...ΓΥ..Δ....

Digitized by Google

23. ΗΒΟΥΛΗ . . . ΑΡΕΙΟΥΠΑΓΟΥ
ΚΑΙΗΒΟΥΛΗ . ΩΝΕΞΑΚΟΣΙΩΝ
ΚΑ . . ΗΜΟΣ
. . ΙΟΝΔΟΜΙ . . . ΝΑΗΝΟΒΑΡΒΟΝ
Α . . . ΤΗΣ ΕΝΕΚΕΝ

Em. Burnouf.

Digitized by Google

DE

L'INHUMATION ET DE L'INCINÉRATION

CHEZ LES ÉTRUSQUES

LETTRE A M. ALEXANDRE BERTRAND

(*Suite et fin*) (1)

Je prends maintenant en considération les passages de vos lettres concernant l'application des principes et des idées que je viens d'exposer à la région transapennine qui vous intéresse particulièrement. C'est pour moi l'occasion de répondre aux observations que vous a suggérées la lecture de mon mémoire sur *deux disques* (*Rev. arch.*, mai 1874, p. 347).

Vous êtes frappé du mélange des deux systèmes d'inhumation et d'incinération dans les nécropoles de Villanova, Marzabotto et la Certosa, et, après avoir observé que ces cimetières sont d'une époque où déjà des Ombriens, des Ligures, des Pélasges, des Étrusques et même probablement des Gaulois avaient occupé partie ou totalité de la contrée, vous demandez « quelles sont parmi ces antiques tribus celles qui, traditionnellement et d'après les rites de leurs ancêtres, *incinéraient*, quelles sont celles qui *inhumaient?* C'est là, ajoutez-vous, une question préventive qu'il est indispensable de résoudre. »

L'exposition que j'ai tout à l'heure présentée à votre jugement vous a montré jusqu'à quel point je me croyais permis d'émettre un avis à cet égard. En appelant votre attention sur le fait des changements que le cours du temps avait amenés chez les Étrusques sous le rapport des rites funéraires, changements qui les avaient conduits d'assez bonne heure, dans quelques localités, à admettre

(1) Voir le numéro d'octobre.

Digitized by Google

l'*incinération* à côté de l'inhumation, je vous ai préparé à m'accorder que le mélange des deux rites ne suffit pas *a priori* pour faire conclure à un mélange de *tribus* d'origines différentes. Comme je vous l'ai montré, on rencontre, en effet, des exemples de ce mélange dans les nécropoles de l'Italie centrale dont le caractère étrusque n'a été nié par personne (1). Je crois donc qu'il ne faut rien retrancher, par exemple, à l'étruscisme, par tant d'autres preuves incontestable à mes yeux, de Marzabotto (2). Nous pourrions citer une comparaison chez les Thraces, d'après ce passage d'Hérodote que notre ami commun, M. Albert Dumont, me rappelait dernièrement (V, 8), et qui constate que chez ces peuples à une même époque l'incinération et l'inhumation étaient pratiquées. Ainsi, il est toujours bon de répéter qu'on ne peut fixer de principes absolus. Il faut, dans les recherches archéologiques, prendre en considération l'ensemble des découvertes. Il est certain que celles des contrées *bolonaises* regardées sous leurs différents aspects et dans leurs diverses particularités funéraires, décoratives, industrielles, artistiques, finissent par convaincre même ceux qui pensaient autrefois devoir s'y opposer, qu'il faut admettre dans cet important domaine sépulcral un mélange des Étrusques avec quelques-unes des autres peuplades qui ont leur place dans l'histoire primitive et traditionnelle de ces régions, et particulièrement des *tribus ombriennes et pélasgiques* (3). Il

(1) Sans doute, mais il s'agit de savoir de quelle époque sont ces nécropoles. C'est une affaire de *dates*. M. Conestabile cite des cimetières des IIIe et IVe siècles avant J.-C. où ce mélange existe déjà. Mais Villanova est bien plus ancien et, de son aveu même, du VIIIe ou IXe siècle avant notre ère. Toute la question est donc de savoir si au IXe siècle l'aristocratie étrusque avait, oui ou non, abandonné déjà ses rites traditionnels. (ALEX. BERTRAND.)

(2) Que Marzabotto, qui est bien plus récent que Villanova, contienne un élément étrusque considérable, c'est ce que je n'ai jamais nié. Je dis seulement : cet élément vous devez le chercher dans les tombes à inhumation ; c'est là, du moins, que vous êtes le plus sûr de le trouver. Encore n'êtes-vous pas certain que certaines de ces tombes ne soient pas *gauloises*, puisque les Gaulois inhumaient également. Et, en effet, les quelques tombes de guerriers découvertes à Marzabotto et à la Certosa semblent bien gauloises. Quant aux tombes à incinération, de quel droit les enlevez-vous aux populations asservies par les Etrusques, qui assurément n'avaient pas été anéanties ? J'estime donc qu'il y a là un classement et des distinctions à faire, et qu'il est dangereux de donner purement et simplement le nom d'*étrusques* à ces cimetières *mixtes*. A. B.

(3) Il me semble que dans ces termes nous sommes bien près d'être d'accord, mon savant ami et moi. Reste à déterminer dans quelle mesure se trouvait dans les cimetières l'élément *étrusque*, dans quelle mesure les éléments *ombriens*, *pélasgiques*, et j'ajouterai *gaulois*, pour Marzabotto et la Certosa. Mais ce que je ne saurais con-

Digitized by Google

faut considérer, en effet, que le tableau des vicissitudes, des luttes, des invasions successives par lesquelles ont passé les contrées qui ont changé si souvent de maîtres, rend plausible un mélange et un partage pareils. Mais puisque dans ce mélange l'élément étrusque était naturellement un des principaux, dès un temps bien reculé, puisque aux Étrusques primitifs appartient évidemment l'usage de l'*inhumation*, vous me permettrez d'en tirer parti pour ne pas effacer le nom des Étrusques, comme vous le voudriez, de la nécropole de Villanova (1). Les divergences dans l'opinion des anthropologues relativement aux crânes qui y ont été recueillis ne pouvaient pas nous troubler; car si les uns les ont trouvés *ombriens*, les autres *étrusques*, d'autres *tusco-ombriens*, il faut en déduire, ou que les deux types se rapprochent notablement, de sorte qu'il est difficile de les distinguer toujours très-nettement sans l'appui d'autres témoignages, ou que les modifications arrivées par le contact et le mélange des races ont produit un type mêlé (v. Zannetti, *Riv. d'antrop.* de Mantegazza, vol. III, fasc. 2, 1873, p. 302 et suiv. (2), et surtout le magnifique

céder, c'est que Villanova, qui est de beaucoup antérieur à Marzabotto et où les tombes à *inhumation* (rite primitif des Etrusques) ne sont dans la proportion tout au plus que de *une* contre *dix incinérées* (rite *pélasgique* ou *antico-italique*, suivant l'expression de M. Conestabile), soit aussi étrusque que Marzabotto, où les deux rites se balancent. Villanova me semble donc devoir être considéré comme beaucoup moins empreint d'étruscisme que Marzabotto. Si j'insiste avec persistance sur ces faits, c'est que les conséquences qui découlent des deux doctrines sont très-graves, surtout au point de vue anthropologique. Il ne s'agit, en effet, de rien moins que de savoir si l'on a le droit de donner le nom d'*étrusques aux crânes* sortis des tombes de Villanova comme cela a eu lieu, si l'on a le droit de conclure de l'examen de ces crânes que *le type étrusque* a tel ou tel caractère. Or, si le cimetière de Villanova est classé absolument comme étrusque, comment mettre les anthropologues en garde contre l'attribution des crânes à cette race? Si, au contraire, on les prévient que le cimetière paraît contenir en majorité les restes d'une population *antico-italique* non étrusque, ils se tiendront bien plus sur la réserve, ce qui rendra à la science un grand service. On voudra donc bien m'excuser de revenir si souvent sur cette question, capitale selon moi. A. B.

(1) Oui, dans la proportion de 1 à 10, proportion des tombes à *inhumation* vis-à-vis des tombes à *incinération*. Et encore, qui dit que ces inhumés ne sont pas des *Ligures*, par exemple, qui, de l'aveu même de M. Conestabile, inhumaient? Cela pourrait d'autant plus être que les tombes à *inhumation* sont à Villanova les plus pauvres. A. B.

(2) Mais comment déterminer le type *étrusque* primitif, le type *ombrien* pur, ou le type *métis* des uns et des autres, si l'on n'est pas sûr d'avoir entre les mains des crânes ayant incontestablement appartenu à chacune de ces races ou modifications de races? Ne faudrait-il pas d'abord déterminer le type étrusque *uniquement* d'après les crânes des nécropoles à *inhumation* de l'Etrurie centrale? Mais où prendra-t-on des crânes incontestablement *ombriens?* Ne vaut-il pas mieux avouer que nous ne

Digitized by Google

ouvrage de M. Calori). En tenant compte des remarques faites sur les systèmes d'ensevelissement, l'opinion de M. Mantegazza qui conclut à l'étruscisme des crânes de Villanova devrait prévaloir. Certainement, dans la statistique des modes d'ensevelissement de cette nécropole, les incinérés sont en majorité, mais cela ne peut pas du tout avoir pour résultat d'en exclure la présence des Étrusques, soit qu'on veuille s'en tenir strictement aux principes généraux posés plus haut, soit qu'on fixe l'attention sur la probabilité de l'introduction du mélange des deux systèmes chez le même peuple, au-delà des Apennins, déjà à l'époque de Villanova, dix siècles à peu près avant notre ère (voir mon mémoire *Due dischi*, p. 67). Par conséquent le fond et le but principal du raisonnement dont Villanova a été l'occasion dans mon mémoire restent, ce me semble, debout. Mais je doute que, malgré les nouvelles explications, vous soyez disposé à modifier l'opinion que vous soutenez en sens contraire et sur laquelle n'ont rien pu certaines raisons générales présentées dans mon mémoire sur les *dischi* en faveur de l'avis opposé. Vous pouvez toujours me répondre que l'art et l'industrie *anciens italiques* sont bien distincts de l'art et de l'industrie *étrusques*, que les objets qui se présentent à nous sous le premier aspect ne peuvent aucunement être confondus avec les autres, enfin que l'*étrusque* ne commence que quand l'*ancien italique* cesse de dominer (1). Eh bien! je veux faire une dernière tentative en résumant encore mes idées sur les premiers temps des vieux Toscans, auxquelles se rattachent mes appréciations sur Villanova. Je vais donc vous soumettre ma pensée réduite en quelques articles ci-après, qui vous permettront peut-être de faire un pas vers moi, ou au moins éclairciront davantage la base et l'esprit de mon jugement. Ayez la patience de me suivre.

connaissons pour le moment d'une manière certaine ni le type *étrusque pur*, ni le type *ombrien pur*, ni le type *ligure pur*, et pas beaucoup plus les types provenant du mélange de ces diverses races? A. B.

(1) On ne saurait mieux dire. Mais si M. Conestabile admet, 1° que l'art et l'industrie de *Villanova* sont *antico-italiques*, c'est-à-dire *préétrusques*, pour ne pas dire *pélasgiques*, 2° que le rite dominant à Villanova est le rite de l'*incinération*, rite *antico-italique* comme l'art et l'industrie du cimetiere, 3° que les tombes à inhumation, en si petit nombre (une sur dix à peine) et appartenant à la population la plus pauvre de la contrée, ne sont pas *nécessairement* des tombes étrusques, que les corps y ensevelis peuvent avoir appartenu soit à des *Ombriens*, soit à des *Ligures*, comment pourrais-je me convertir à l'*étruscisme* de Villanova où, d'après ces considérants mêmes, je ne vois aucun élément sûrement étrusque? Reste donc pour unique argument que Villanova se trouve dans une contrée dominée de très-bonne heure (mais est-ce avant le x° siècle?) par les Étrusques. A. B.

Digitized by Google

I. La majorité des archéologues s'accorde à admettre que dès le moment où les Étrusques se présentent dans l'histoire de l'ancienne Italie, outre les éléments d'affinité par lesquels ils se reliaient aux populations grecques primitives et en même temps aux plus anciens peuples de la péninsule, ils apportaient avec eux de l'Asie Mineure un grand fond *oriental* ou *lydo-oriental*, comme je l'ai déjà signalé. C'est à celui-ci que l'on doit rattacher, selon moi, l'usage de l'inhumation, prévalant chez eux comme dans les contrées asiatiques d'où ils venaient, ainsi que cette manière d'ériger les tombeaux à *tumulus*, qui est une des plus anciennes en Étrurie.

II. Composé ainsi de plusieurs éléments associés les uns aux autres dès la première apparition en Italie, le peuple étrusque des côtes maritimes de l'Italie occidentale et du centre de la péninsule, où il s'était d'abord installé, poursuivit sa marche vers le nord au-delà des Apennins (XIIIe ou XIVe siècle avant notre ère), en envahissant une grande partie de l'Italie septentrionale. Là il arriva que par des guerres heureuses qui lui permirent de s'y établir d'une manière définitive, par la demeure en commun qui s'ensuivit, enfin par toute espèce de rapports et de contacts avec les populations qui l'avaient précédé, particulièrement avec les *Ombriens* (1), et les tribus gréco-primitives d'*Adria-veneta*, il modifia sensiblement ses mœurs.

III. Tout cela eut lieu avant le développement complet de ce fond oriental déjà existant en lui, mais comme en germe, qui donna ensuite à la civilisation étrusque le cachet déterminé et bien tranché que nous constatons dans les grands monuments qui le caractérisent spécialement, cachet dont l'empreinte tout asiatique est impossible à méconnaître. Je n'ai pas besoin, à ce sujet, de vous rappeler les découvertes bien connues de *Cere*, de *Vulci*, de *Pérouse*, que Micali, Grefi et Vermeglioni ont rendues si célèbres. Ajoutons-y les vases dits *bucchero* de *Clusium*, dont quelques-uns sont certainement plus modernes, mais où s'est conservé, par respect des traditions, le goût de l'orientalisme étrusque primitif.

IV. Les Étrusques, dans les premiers temps de leurs invasions, en se rencontrant avec l'art et l'industrie précédemment établis dans le centre comme dans le nord de l'Italie, ne les ont pas de suite supplantés. Ils peuvent, au contraire, en avoir adopté d'autant plus facilement les principes (tout en leur faisant faire des progrès

(1) Ne faudrait-il pas ajouter : *et les Ligures ?* A. B.

Digitized by Google

techniques), qu'au fond, à cette époque reculée (le XIIIe siècle environ avant notre ère, ainsi que nous l'avons déjà dit), ils ne devaient pas trop s'éloigner, en fait d'idées et de conceptions artistiques, des populations grecques primitives avec lesquelles ils étaient tous en relation.

V. J'admets donc deux états successifs dans la civilisation étrusque. J'admets que, au moment de leur première apparition en Italie, ils ne présentaient point d'une façon aussi complète que cela eut lieu plus tard les caractères d'orientalisme que nous relevons dans les monuments que nous appelons *archaïques*, mais qui sont loin cependant d'être leurs monuments primitifs et qui ne sont au contraire qu'une première transformation de leur première manière. Cette transformation, voici comment je me figure qu'elle eut lieu. L'invasion de l'Italie par les Étrusques, que je considère comme s'étant faite par voie de mer, ne peut s'être effectuée en une seule expédition. Elle dut être le résultat d'expéditions successives à des intervalles plus ou moins longs, qui coïncident évidemment avec la période de grande diffusion et exploits maritimes des Tyrrhéniens sur mer. Les Étrusques restèrent ainsi pendant très-longtemps en rapports directs et non interrompus avec l'Orient, rapports qui contribuèrent à grossir de plus en plus chez eux la part de l'orientalisme que nous ne pouvons leur refuser dans une certaine mesure dès le principe. C'est ainsi que se développe peu à peu cette influence *assyro-phénicienne* à laquelle le commerce des *Phéniciens* eux-mêmes vers l'Occident a également contribué.

VI. Cette période de seconde influence orientale plus marquée et plus complexe eut naturellement son développement et son épanchement principal dans l'Étrurie maritime et centrale, c'est-à-dire dans les contrées qui étaient plus spécialement en rapport avec l'Asie et à une époque que nous pouvons supposer assez notablement postérieure à la marche en avant des populations tyrrhéniennes au nord des Apennins. L'influence orientale dont il est ici question ne saurait en effet, à mon avis, être antérieure au Xe siècle, qui correspond à l'époque troyenne et à l'époque où la présence d'une influence semblable se manifeste également en Grèce. Les monuments les plus anciens de cette période, au moins ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, ne remontent pas dans l'Étrurie centrale, à ce que je pense, au-delà du VIIIe ou IXe siècle. Or, à cette époque, les Étrusques devaient avoir déjà franchi les Apennins. Seulement, comme leur domination était beaucoup moins disputée au sud qu'au nord de ces montagnes, on doit penser que la plupart des nouveaux immigrants

Digitized by Google

restés dans l'Étrurie centrale y fortifiaient de plus en plus les tendances asiatiques. C'est ce que démontre, au reste, la statistique des monuments découverts. Il arriva ainsi que la puissance des Étrusques se consolida de plus en plus dans la région centrale, où leur art s'épanouit à l'aise et prit le caractère *tusco-oriental* qu'il conserva si longtemps dans les contrées maritimes en même temps que le rite *lydo-oriental* de l'inhumation.

VII. Cette influence asiatique postérieure ayant agi ainsi principalement au sud des Apennins, et envoyé seulement plus tard quelques rayons au nord, il est naturel que chez les Étrusques du Pô, dont la première invasion remontait déjà à quelques siècles avant son développement, il nous soit donné de retrouver plus net, plus large, plus durable, ce type *tusco-italique* que je considère comme le premier dans la série des différents *styles étrusques*, style dont quelques vases d'un goût moins grossier que les autres, parmi ceux qui sont sortis de la nécropole d'Albano, me semblent offrir de rares mais évidents témoignages.

VIII. La constatation de ce fait dans les contrées *transapennines* se trouve en parfait accord, si je ne me trompe, avec la condition politique et territoriale des Étrusques vis-à-vis et au milieu des autres populations qui les y avaient précédés. Ces conditions, que je n'ai pas besoin de rappeler, devaient avoir pour conséquence nécessaire non-seulement cette coexistence, mais aussi cette espèce de fusion et ce mélange qui paraît aujourd'hui assez bien ressortir, tant de l'étude anthropologique des crânes de ces différentes nécropoles que des derniers résultats ressortant des recherches philologiques des Corssen, des Fabretti et des Gamurrini, recherches qui ont mis en évidence les liens qui unissent l'étrusque avec les autres langues anciennes de la Péninsule; d'où il résulte que la philologie et l'anthropologie paraissent donner leur appui à la thèse que je soutiens, et qui repose tout entière sur la communauté originelle entre les Étrusques et les autres populations *italiotes*, avec cette restriction toutefois, que la communauté ne s'étendait pas jusqu'à la langue, qui chez les Étrusques, avait subi beaucoup plus d'altérations, ayant été exposée à des vicissitudes de toutes sortes, surtout phonétiques, de telle sorte qu'à l'époque où cette langue commence à être écrite elle présentait déjà cet aspect étrange qui poussa plusieurs écrivains de l'antiquité, et en particulier Denys d'Halicarnasse, à lui faire une position tout à fait exceptionnelle et isolée. Et, du reste, il n'est pas étonnant de trouver l'étrusque dans ces conditions vis-à-vis des autres langues de la Péninsule, si l'on songe que sa propagation est infiniment posté-

Digitized by Google

rieure à celle des idiomes parlés par les populations qui avaient précédé les Tusci, et qu'en outre, les liens qui unissaient l'Étrurie à l'Asie Mineure, la vie maritime et de commerce des Tyrrhéniens, l'ancienneté et la durée de leurs rapports avec les côtes de la mer Égée et de l'Afrique devaient certainement exercer leur influence perturbatrice sur le langage de ce peuple.

IX. Quel est maintenant le résultat de l'examen comparatif des deux Étruries après cette période primitive sur laquelle nous venons d'insister? Le voici : dans l'Étrurie centrale et maritime, après le *tusco-oriental*, nous constatons l'*étrusque-archaïque-grec*, conservant toujours le cachet de l'influence asiatique, puis le *tusco-national* et enfin l'*étrusque hellénique*. Au nord des Apennins, la succession des styles est quelque peu différente. A la période *tusco-italique*, correspondant à la période *tusco-orientale*, c'est-à-dire assyro-phénicienne de l'Étrurie maritime, succède un art local dont la fameuse situla de la Certosa nous offre un intéressant modèle. Mais cet art, qui se sépare à tant d'égards du style de l'Étrurie proprement dite, tout archaïque qu'il est, ne paraît dater que du VIe siècle. C'est l'art que les Étrusques de la Transpadanie semblent avoir porté jusque sur les bords de la Baltique et dont on a trouvé des traces également, non-seulement dans le Jutland, mais en Danemark et en Suède.

Vient enfin une période où les deux Étruries semblent entrer en rapports intimes d'idées artistiques, rapports qui sautent aux yeux dans les bronzes de Marzabotto, par exemple, qui correspondent aux bronzes étrusques du Midi influencés par l'art hellénique. La magnifique série des stèles funèbres de la Certosa rentre dans cette catégorie. Ces stèles, malgré un certain cachet local, sont remplies, en effet, dans leurs représentations figurées, de points de comparaison avec les sculptures funéraires de l'Étrurie centrale, que nous avons coutume d'attribuer au IIIe ou IVe siècle de Rome. C'est dans cette période de temps, représentée aussi par les vases peints des nécropoles de Marzabotto et de la Certosa, que nous pouvons constater, à la suite des dernières découvertes felsinéennes, la seconde manifestation de la présence de la civilisation étrusque dans les contrées transapennines, telle qu'elle s'était développée et se montrait alors dans le centre de l'Italie. Son commerce, son industrie, ses usages, ses idées sont là clairement attestés par les monuments.

X. C'est en conséquence de toutes les idées que je viens de vous exposer, que la nécropole qui fonda la grande réputation de notre ami le comte Gozzadini, quoiqu'elle représente évidemment les types de l'art et de l'industrie *anciens italiques* et qu'elle réunisse

Digitized by Google

les deux rites distincts de l'incinération et de l'inhumation, doit conserver selon moi l'appellation de nécropole étrusque (1).

Les arguments pour ainsi dire de principe qui précèdent pourraient, ce me semble, être encore corroborés par les raisons suivantes : à savoir, que Villanova se rattache par plusieurs points aux groupes sépulcraux *étrusques* felsinéens; que dans les pays transalpins où les Étrusques ont certainement demeuré, avant et après les invasions gauloises il n'y a pas de nécropole ou de tombeaux, à ce que je sache, en dehors de ceux du genre de Villanova; que si, dans l'ensemble des découvertes circumpadanes, on voulait exclure les Étrusques de tous les tombeaux qui ne présentent pas les caractères évidents et reconnus de l'étruscisme des grands cimetières de l'Italie centrale, il faudrait alors en venir à la conséquence pour moi bien peu admissible que, pendant le long espace de temps qui s'est écoulé entre la première apparition des Étrusques dans le Nord et l'époque des tombeaux jugés incontestablement étrusques dans les séries de la Certosa et de Marzabotto, ces envahisseurs de la contrée n'auraient, au milieu de tant de richesses funéraires, laissé aucune trace de leur occupation (2).

Si je suis parvenu à expliquer clairement ma pensée sur ce point controversé de Villanova, j'espère que cela me vaudra une atténuation dans le jugement de celui de nos amis communs qui trouve, me dites-vous, « que, dans mon mémoire, je ressemble à ces députés qui plaident dans un sens et votent dans un autre; car, après avoir donné mille raisons pour placer Villanova dans la série des antiquités *antico-italiques*, je finis par conclure que ce cimetière est étrusque. » Vous savez maintenant dans quel sens je lui applique ce nom.

Permettez-moi, mon cher confrère, d'appeler en dernier lieu votre attention sur deux ou trois autres points de mon mémoire *Due dischi* que vous ne me paraissez pas avoir bien compris et qui ne me pa-

(1) Je ne puis m'empêcher de faire remarquer que, d'après ces explications, l'appellation de *nécropole étrusque* n'entraîne plus guère d'autre sens que celui-ci : *nécropole située dans un pays occupé par les Étrusques*; car, je le répète, si le style est *antico-italique*, si le rite est en grande majorité l'*incinération*, si aucune trace du style *lydo-oriental* qui, d'après M. Conestabile lui-même, forme le côté le plus original des Étrusques, ne s'y trouve, en quoi ce cimetière se distingue-t-il des cimetières qui sont purement *antico-italiques* ? A. B.

(2) Je répondrai à cela qu'on ne trouve pas davantage de cimetières gaulois dans la même contrée, où pourtant les Gaulois ont dominé plusieurs siècles comme les Étrusques. Cela pourrait prouver simplement que et les Étrusques et les Gaulois étaient, sur cette terre, en minorité à l'état d'aristocratie conquérante. Ces aristocraties laissent souvent très-peu de traces matérielles dans les pays conquis. A. B.

Digitized by Google

raissent pas mériter les coups de votre critique, quelque bienveillante qu'elle soit. Et d'abord, au sujet des différences chronologiques que vous signalez dans la série de monuments sur lesquels je me suis appuyé dans mon mémoire en me contentant de les classer géographiquement, je vous ferai observer que je n'ai pas manqué de les indiquer à plusieurs reprises d'une manière générale. Je ne me suis point cru obligé à un classement régulier qui eût dépassé mes forces et qui ne me paraissait nullement nécessaire pour le but que je me proposais. Il devait me suffire de montrer que j'apercevais des différences entre les divers pays de l'ancienne Europe, et qu'il faut en tenir compte dans des études pareilles. Il me semble même que j'ai tâché de concilier ces différences au point de vue spécial où je me plaçais en indiquant les traces de rapports et de communications plus ou moins fréquentes entre le sud et le nord de l'Europe (voyez p. 46, 49, 52, 55, 58, 60 de mon mémoire). Mais l'impression que je tiens surtout à dissiper dans l'esprit de vos lecteurs est celle qui peut résulter des phrases suivantes de votre compte rendu. Après avoir cité les localités et les contrées dans lesquelles j'ai poursuivi les primitives manifestations de l'art que j'étudiais, art parfaitement défini, dites-vous, par le caractère de son ornementation, vous ajoutez : « Nous nous trouvons ainsi en pleine époque homérique. » Cette assertion absolue ne tombe pas là bien à propos et elle est en contradiction avec le résultat des études auxquelles je me suis livré, qui mène précisément, je croyais l'avoir fait comprendre, à des conséquences tout opposées, c'est-à-dire à considérer l'époque homérique, telle que ces grands poëmes nous la révèlent, comme empreinte déjà au point de vue artististique de phénicisme et d'assyrianisme, influences qui, selon moi, sont postérieures à celles dont je me suis occupé (voir p. 48). Après quoi vous continuez : « Mais à laquelle des influences qui dominaient alors doit-on attribuer ce mouvement civilisateur qui s'étend, comme on le voit, sur une partie de l'Asie Mineure, la mer Egée, les côtes orientales de la Grèce et la plus grande partie de l'Italie, c'est là un problème que M. Conestabile n'ose pas aborder. Il nous fait bien voir dans le lointain tantôt l'Assyrie, tantôt la Phénicie, tantôt le Caucase, mais il semble nous dire : Choisis si tu l'oses. » Je me suis donc bien mal exprimé. Quelle confusion supposez-vous donc dans ma pauvre tête et quelle contradiction dans mes pensées, si la lecture de mon travail conduisait réellement à la conclusion que vous en tirez ? Veuillez me relire, je vous prie, et vous reconnaîtrez que j'indique très-clairement les pays Caucasiens comme dernier point de départ et d'émanation de ce

Digitized by Google

mouvement civilisateur vers l'Europe (voir p. 19, 53, 54) (1), ayant eu soin de mettre hors de cause, pour cette première période, l'Assyrie aussi bien que la Phénicie, dont l'influence ne s'est fait sentir que plus tard. Ayez la patience de jeter de nouveau les yeux sur les pages 8, 10, 12, 36, 42, 45, 54, 67 de mon mémoire, vous y verrez que la séparation entre cet art primitif et l'art et l'industrie qui révèlent l'influence de l'Assyrie et de la Phénicie est nettement posée, je pourrais même ajouter si nettement posée que quelques-uns de nos confrères m'ont trouvé à cet égard trop absolu. Il se peut que je me sois trompé dans la base de mon raisonnement, mais je ne croyais pas que mon exposition fût de nature à laisser aucun doute sur ma pensée dans l'esprit de mes lecteurs.

Je vous remercie cependant de tout ce que vous dites d'aimable à mon endroit dans votre excellente *Revue*, et j'espère que vous voudrez bien me pardonner la longueur de ma lettre, qui dépasse peut-être les bornes d'une simple correspondance, mais où vous voudrez bien ne voir qu'une preuve de mon affection pour vous et de mon dévouement à nos communes études.

G. CONESTABILE.

Pérouse, 24 juin 1874.

(1) Je regrette d'autant plus de n'avoir pas bien compris d'abord la pensée de M. Conestabile que je vois qu'il est arrivé au même résultat que moi, c'est-à-dire à placer dans les régions caucasiennes le centre et comme le point de départ de la première influence des arts et industries de l'Asie sur l'Europe et en particulier sur l'Italie septentrionale. (Voir ma note sur quelques bronzes étrusques de la Cisalpine.)

A. B.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'OCTOBRE

M. Derenbourg fait une communication sur l'inscription trouvée à Landeéna et envoyée par M. de Sainte-Marie. Une des deux inscriptions envoyées à l'Académie par notre drogman du consulat de Tunis, dit M. Derenbourg, est *néo-punique* et se compose de huit lignes admirablement tracées. Il sera fait communication ultérieurement de ce monument; aujourd'hui il importe de faire connaître un fait assez important. Exceptionnellement notre monument montionne immédiatement après l'introduction habituelle : *au seigneur Baal-Hammon*, l'endroit où existait le temple où la consécration du monument a été faite. Cette localité est dite de *Altiburos*. Or, cette ville figure sur la Table de Peutinger sous le nom d'*Altubros* et l'*Africa christiana* connaît quatre évêques qui font suivre leurs noms de celui de *Altobrenus* ou *Altebrinus*. La situation exacte de ce siége épiscopal est encore inconnue. Serait-ce Ladenia où la pierre a été trouvée?

M. Ernest Desjardins fait une communication sur des balles de fronde trouvées dans le lit du Tronto.

M. le capitaine Tauxier lit un mémoire sur l'authenticité, la date, l'origine de l'ouvrage géographique qui nous est parvenu sous le titre de *Périple d'Hannon*.

M. Ravaisson communique une réponse de M. Schliemann au mémoire que M. Vivien de Saint-Martin a lu devant l'Académie sur l'*Ilion homérique*.

M. Gaston Paris commence la lecture d'un travail intitulé : *le Conte du trésor du roi Rhampsinite, étude de mythographie comparée*.

Sur le rapport de la commission compétente les nouveaux sujets de prix mis aux concours seront les suivants pour 1877 :

1° *Prix ordinaire*. Discuter l'authenticité, déterminer la date et apprécier la valeur des textes hagiographiques qui se rapportent à l'histoire de la Gaule sous Clovis Ier. (C'est le sujet de l'année dernière quelque peu modifié et restreint.)

2° Recueillir et expliquer pour la période comprise entre l'avénement de Pépin le Bref et la mort de Philippe Ier les inscriptions qui peuvent intéresser l'histoire de France.

3° *Prix Bordin*. Exposer l'économie politique de l'Égypte depuis la conquête de ce pays par les Romains jusqu'à la conquête arabe.

Prix Brunet. Faire la bibliographie de celles des œuvres écrites au moyen âge en vers français ou provençaux qui ont été publiées depuis l'origine de l'imprimerie. Indiquer les manuscrits où elles se trouvent.

Les mémoires devront être déposés avant le 1er janvier 1877. A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient d'accorder au Musée de Saint-Germain :

1° Un buste en marbre d'Édouard Lartet, œuvre des frères Rochet;

2° Les deux gladiateurs en bronze (demi grandeur) de Guillemin, fort remarqués à l'exposition universelle de Vienne.

—— On nous écrit de Clermont : « Une découverte très-importante vient d'être faite au sommet du Puy-de-Dôme, près du nouvel observatoire. De nombreuses substructions ont révélé la présence d'un temple antique de très-grande dimension, puisque l'escalier qui conduisait à la façade semble ne pas avoir moins de cent cinquante pieds de long. Beaucoup de petits objets en bronze, en marbre, en terre cuite, ont déjà été recueillis dans les soubassements d'un petit coin de l'édifice. Parmi ces débris se remarque une plaque en bronze carrée, à queue d'aronde, qui nous révèle le nom du dieu auquel le temple était consacré. Ce dieu n'était autre que Mercure, le dieu le plus universellement adoré chez les Gaulois au témoignage de César. Ce Mercure était d'ailleurs, comme l'indique l'inscription, un Mercure topique, *le Mercure du Puy-de-Dôme.*

NVM AVG
ET DEO MERCVRI(o)
DVMIATI
MATVTINIVS
VICTORINVS
D D

Voici donc une nouvelle divinité locale à ajouter à celles que nous connaissions déjà, MERCVRIVS DVMIATES, qui nous donne vraisemblablement du même coup le nom primitif de la montagne. »

—— On lit dans l'*Impartial du Loiret* :

« Un buste en bronze, très-curieux, vient d'être découvert par un laboureur, aux environs de Digoin, sur la rive gauche de la Loire. Deux médailles trouvées avec le buste attestent qu'il s'agit d'un buste romain : ce

Digitized by Google

buste était lauré, la couronne de lauriers est d'une coupe très-distinguée; mais malheureusement elle a été mise en morceaux par un coup de pioche au moment du déblayement. Différents autres objets : une assiette contenant des cendres, une épée, un stylet, une petite cassette fermée hermétiquement, un petit cerf et un collier de métal d'apparence très-précieux ainsi que deux médailles, accompagnaient le buste. »

—— On vient de découvrir à Marsaunay (Côte-d'Or), en labourant le long de la voie romaine, un cimetière gallo-romain.

Les squelettes étaient en assez grand nombre. Des boucles de ceinturon, des fibules, des vases de terre, des ampoules de verre et des monnaies de Constantin ont été recueillis dans les fouilles.

—— Une importante trouvaille a été faite ces jours derniers, dit la *Constitution de l'Yonne*, par un fermier de la commune de Sainpuits. Tout en labourant son champ, ce cultivateur vit apparaître à fleur de terre un vase en grès de forme antique, qui contenait quinze cents pièces de monnaies et médailles en bronze, ensemble 5 kilos de métal.

Ces pièces sont assez bien conservées, et toutes à l'effigie de différents empereurs romains, mais particulièrement de Claude II, Gallien, Aurélien et Dioclétien.

—— On a trouvé près du village de Vingelz (canton de Berne) des restes de construction lacustre et un canot de 42 pieds de long, creusé dans un seul tronc de chêne. (*Journal de Genève*, 2 octobre 1874.)

—— Nous extrayons du *Journal scolaire de l'Algérie* les renseignements suivants :

« Dans la séance du 14 janvier 1874 de la Société archéologique de Constantine, un membre présente une inscription trouvée dans les fouilles de la caserne des Janissaires. MM. Moll et Cahen, qui en ont relevé exactement les lettres et qui les ont comparées contradictoirement avec un estampage exécuté par le capitaine Fribourg, croient pouvoir donner avec certitude l'inscription ainsi qu'il suit :

Inscription trouvée à la caserne des Janissaires.

. . . . . .

. . . . . .

CVRATORIBVS · EI · IVI ·.. VS · DANDIS
PRIMO CONSTITVTO · CVRATORI NOLA
NORVM · FRATRI · ARVALI · AVGVR · SODALI · MAR
CIANO · ANTONINIANO · IVRIDICO REGIONIS
5. TRANSPADANEAE · CVRATORI · ARIMINIE
SIVM · CVRATORI · CIVITATVM · PERAEMILI
AM · AEDILI · CVRVLI · ABACTIS SENATVS.. E
VIRO · EQVITVM · ROMANORVM · QVAEST

Digitized by Google

VRBANO · TRIBVNO · LEG · IIII SCYTHICAE ·
10. QVATTVORVIRO · VIARVM · CVRANDA
RVM · PATRONO IIII COL. . . . . .
C IVLIVS · LIBO · TRIERCHVS · CLASSIS · NO
VAE · LYBICE · PATRONO · DD . . . . . NO
F ·

Monogrammes :

A la première ligne, dans le mot DANDIS, N et D sont réunis ;

A la troisième ligne, NORVM FRATRI, V M et F sont réunis, ainsi que N et A de MAR ;

A la quatrième ligne, N et I de REGIONIS sont réunis également.

M. Moll propose la restitution suivante :

.... *Curatoribus et tutoribus dandis, primo constituto curatori Nolanorum, fratri Arvali, auguri, sodali Marciano Antoniniano, juridico regionis transpadanae, curatori Ariminiensium, curatori civitatum per Aemiliam, aedili curili, ab-actis Senatus, seviro equitum Romanorum, quaestori urbano, tribuno legionis quartae Scythicae, quatuorviro viarum curandarum, patrono quatuor coloniarum, Caius Julius Libo trierchus classis novae Lybicae, patrono, decreto decurionum*.....

fecit.

Le Secrétaire : Ab. CAHEN, grand rabbin. »

Une lettre de M. G. Boissière à M. Léon Renier atteste la fidélité de la copie et donne les mesures suivantes :

Largeur de la pierre.....	$0^m,78$
Id. du tableau.....	$0^m,63$
Hauteur du fragment.....	$0^m,50$
Id. des lettres.....	$0^m,03$ et $0^m,05$

—— L'*Athenæum* a reçu du professeur Neumann une lettre dans laquelle on lit les lignes suivantes :

« Mon ami M. John Strachey Hare m'a remis le fac-simile d'un manuscrit grec, acheté en Egypte par M. Arden. M. Arden me dit qu'il ne croyait pas qu'il eût jamais été déchiffré et me pria de le parcourir. C'est un manuscrit de quarante-huit colonnes étroites, équivalant à une feuille in-octavo imprimée en caractères compactes. Je m'aperçus en le lisant que les difficultés n'étaient pas grandes et je l'ai récrit entier en caractères ordinaires. Quelques colonnes sont mutilées, précisément dans les endroits intéressants. Ce sont deux discours, en dialecte attique, par un contemporain d'Alexandre le Grand. Le grec est excellent et très-facile à comprendre. »

—— Opinion de M. Newton sur *les antiquités de la Troade.* — Dans une des dernières séances de la Société des Antiquaires de Londres, tenue sous la présidence de lord Stanhope, M. Charles Newton, conservateur des

Digitized by Google

antiquités grecques et romaines au British Museum, qui est allé visiter à Athènes les antiquités découvertes en Asie Mineure par le docteur Schlieman, a donné lecture d'un mémoire dans lequel il rend compte des résultats de son voyage.

Nous donnons, d'après le *Times*, l'analyse de ce savant mémoire :

Hissarlik, dit-il, a été sans contredit le site d'*Ilium novum* que, jusqu'après le règne d'Alexandre le Grand, les Grecs ont considérée comme bâtie sur l'emplacement de l'ancienne Troie. Il n'examine pas si le docteur Schlieman a réellement découvert la ville de Troie, ni si l'*Iliade* est de l'histoire.

Il ne s'occupe que de l'âge des antiquités trouvées à Hissarlik.

La poterie ressemble à celle qui a été trouvée sous le tuf dans l'ancien Latium, entre Marino et Castel Gandolfo. Elle rappelle aussi à M. Newton la poterie trouvée à Rhodes, à Chypre et en Allemagne. Cette ressemblance est en partie dans sa fabrication et dans la surface qui est polie, les ornements n'étant pas peints, mais gravés en creux (incised). Les formes sont semblables à quelques-unes de celles trouvées à Santorin.

La poterie à laquelle on compare celle que le docteur Schlieman a trouvée est enfouie sous des couches de lave provenant de volcans éteints.

Le *motif* des anciens vases était, dans la plupart des cas, un animal, un oiseau, ou quelque sujet analogue. Ainsi, M. Newton présente la grossière imitation d'un bœuf sur une poterie rapportée de Chypre; ce bœuf est tout à fait semblable, dit-il, à celui d'une des poteries du docteur Schlieman, si ce n'est que l'autre a un plus grand nombre de jambes. Un autre animal que M. Newton présente aussi, a été, dit-il, d'abord pris pour un homme; mais, après réflexion, on a reconnu que c'était un bœuf.

La forme humaine était imitée de la même manière sur les vases, et l'un d'eux représente une sorte d'esquisse d'un corps de femme, le cou et la partie supérieure, l'orifice, formant la tête que le docteur Schlieman affirme être une tête de chouette, et l'ensemble du vase le type originaire de Minerve : *Glaucopis Athéné*. Il peut nous paraître étrange que « la vierge aux yeux bleus » ait eu une tête de chouette; mais une statue célèbre de Phigalie avait une tête de cheval; le Minotaure est représenté avec un corps d'homme et une tête de bœuf. Parmi les antiquités cypriotes, M. Newton a vu une image de femme avec une tête de bélier; c'était peut-être une *Kotlopis Aphrodite*. Les ouvriers, pour accentuer le sens de l'image représentée, mettaient ordinairement un collier au cou du vase.

M. Newton a vu aussi des *pithoi* (vases à vin) parmi les antiquités d'Hissarlik (celles du docteur Schlieman); ils sont semblables à deux grands et anciens vases qui se trouvent au British Museum, où, malgré leur intérêt et leur valeur, ils sont cachés faute d'espace.

Cependant ces poteries d'Hissarlik sont plus grossières, dit M. Newton, que toutes celles qu'il vient de décrire. Il signale le contraste qu'elles présentent avec ces dessins que quelques personnes attribuent à des races

Digitized by Google

telles que les Lélèges ou les Cariens, dans lesquelles prévaut le style « trigonométrique » ou « canonique ». Les bras sont croisés, les épaules sont carrées, les pieds joints; la partie inférieure du tronc forme le delta grec.

Les antiquités d'Hissarlik manquent même à cette règle élémentaire. En somme, cette poterie ne peut pas être considérée comme hellénique, ni même comme gréco-phénicienne.

Elle ne ressemble pas aux modèles géométriques trouvés à Mycènes et à Tyrins, dans les tombes de Sardes, à Chypre, à Camyre, à Athènes, en Palestine, ni aux inscriptions phéniciennes. Elles ne ressemblent pas non plus à celles qu'on a appelées corinthiennes et qu'on appelle maintenant orientales, dans lesquelles on trouve dans les lignes géométriques des images de lions ou autres animaux, en plusieurs couleurs, contournant le vase, avec le sol jonché de fleurs. On a trouvé ces poteries dans les îles grecques, par exemple à Rhodes. Nous avons, provenant de Camyre, un dauphin dans ce style, sur porcelaine égyptienne, dont la date a été fixée par M. Newton, avec l'approbation de M. Kirchoff, entre 560 et 520 avant J.-C.

Avant l'époque de ce vase du VIe siècle avant J.-C., il y a eu la poterie gréco-phénicienne, et les antiquités d'Hissarlik sont encore plus anciennes. Dire qu'elles sont plus grossières n'implique pas nécessairement qu'elles soient plus vieilles, car les monnaies d'or des rois d'Angleterre sont beaucoup plus barbares que celles de Philippe de Macédoine, mais M. Newton pense qu'il a assez d'indices pour établir que les œuvres d'art d'Hissarlik sont tout à la fois non helléniques et préhelléniques.

Il discute ensuite ce que l'on nomme les roues à aiguilles, petits cylindres plats en pierre, portant des caractères gravés, ce qui paraît indiquer qu'ils peuvent avoir été portés comme colliers et amulettes, exactement comme les cylindres et pierres gravées que portaient les Assyriens.

Les grossières représentations d'animaux sur ces roues ou cylindres sont beaucoup plus grossières encore que les plus anciennes pierres gravées de l'archipel grec.

On les a rapportées au *semata lugra* d'Homère, grossiers symboles au moyen desquels les hommes exprimaient leurs idées.

Passant à ce qu'on a appelé « le trésor de Priam », M. Newton dit qu'il consiste en ornements, en vases d'or et d'argent, particulièrement une coupe à deux anses en or massif, que le docteur Schlieman qualifie de *depas amphicupellon*. Le Musée britannique possède une excellente collection d'ornements d'or, mais M. Newton n'a pu trouver de ressemblances entre eux et ceux du docteur Schlieman. Une découverte semblable, cependant, a été faite à Halstadt en Autriche. Un des objets d'art de M. Schlieman est granulé, mais toutes ces antiquités sont d'un travail plus grossier que les plus grossiers spécimens de la période hellénique.

M. Newton recommande de faire des fouilles sur certains emplacements, comme le docteur Schlieman le fait à Mycènes. Il recommande aussi de vérifier à Santorin l'assertion de M. Fouqué qui, par des déductions géo-

Digitized by Google

logiques, reporte la date des objets qui ont été découverts à deux mille ans avant l'ère chrétienne. Ce calcul reporterait aussi très-loin en arrière la date des objets trouvés dans la Troade.

M. Max Muller prend la parole après M. Newton. Il n'a pas comme lui l'avantage d'avoir vu les antiquités du docteur Schlieman. Il a dû baser son opinion sur des lettres, des articles, et son expérience personnelle. Il arrive aux mêmes conclusions que M. Newton. Il ne se serait pas aventuré de lui-même à dire que ces antiquités sont non-helléniques, mais M. Newton l'affirme et dit qu'elles sont barbares.

Dans Homère, les Troyens sont différents des Grecs, mais ils ne sont pas barbares : leurs armures valent la peine qu'on s'en empare; leurs ornements d'or sont préférables à ceux des Grecs; sur leur coupe à deux anses sont représentées deux colombes; tout cela est homérique. Mais il y a une catégorie d'antiquités plus anciennes que les médailles ou les inscriptions, ce sont les mots mêmes de la langue grecque.

Il n'est pas nécessaire de savoir beaucoup de grec pour affirmer que *glaucôpis* ne peut pas signifier *à tête de chouette*. La terminaison *ops* se rapporte toujours aux yeux, comme *koilôpis*, « aux yeux enfoncés »; ce mot rend aussi l'idée générale de l'expression, puis celle de ressemblance, mais il ne peut jamais signifier : avec telle ou telle tête.

Lord Stanhope dit que, malgré ces observations, il est convaincu que la ville découverte par le docteur Schlieman est la ville de Troie. Pourquoi les Grecs n'auraient-ils pas adoré autrefois des dieux à face d'animaux, comme les Égyptiens, peuples d'une civilisation très-avancée?

La séance s'est terminée par un débat sur les objets de cuivre, ou plutôt de bronze, qui figurent dans la collection de M. Schlieman, et par les remerciements que le président lord Stanhope a adressés à M. Newton.

—— Nous empruntons au journal *le Temps* la correspondance suivante, qui donne des détails curieux sur le congrès archéologique russe qui vient de se tenir à Kief. La France y était représentée par M. A. Rambaud, professeur à la Faculté de Caen, et par notre collaborateur M. Louis Léger.

« Je n'ai pas la prétention de rendre compte de près de cent lectures archéologiques qui se sont succédé pendant les vingt jours de congrès, encore moins d'un nombre presque égal d'improvisations en réponse à ces lectures. Souvent en effet la discussion a été fort animée : *genus irritabile*... J'ai encore moins l'intention de suivre séance par séance les travaux du congrès. Mon but est simplement de donner une idée des questions qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour dans la science russe, de mettre en lumière les points spéciaux qui font l'originalité de l'archéologie slave.

Les antiquités préhistoriques ont pour nous un intérêt plus vif que l'archéologie spécialement slave. Les découvertes faites dans les tumulus de la Russie méridionale peuvent jeter une lumière nouvelle sur l'origine de plus d'une race européenne, et en général sur l'histoire primitive de l'humanité tout entière. A ce titre les découvertes de M. Kaminski sont destinées à faire sensation, même en Occident. Dans un mémoire envoyé au

Digitized by Google

congrès, il raconte qu'il fut invité, en 1873, par un propriétaire du village de Gontsi, dans le gouvernement de Poltava, à venir examiner une trouvaille singulière qu'on avait faite en exécutant quelques travaux d'exploitation. C'étaient des os de mammouth, — les mêmes qui font l'ornement de notre exposition. M. Kaminski trouva, mêlés à ces énormes ossements, des coquillages qui caractérisent dans l'Europe occidentale la période glaciaire. En outre, il ramassa dans le même gisement des armes et des instruments d'os et de silex ; ils témoignent que l'homme a été, en Ukraine, le contemporain de ces coquillages. Jusqu'alors on avait admis que notre espèce avait pu vivre dans la Russie méridionale à l'époque du renne, mais il n'était pas acquis généralement qu'elle y eût vécu à l'époque du mammouth, pendant la période glaciaire. Se figure-t-on le chétif être humain s'attaquant, sous le rude climat primitif, armé seulement du couteau de pierre et d'os pointus, à ce géant des pachydermes. D'autres fouilles, sur d'autres points du gouvernement de Poltava, semblent confirmer ces résultats.

Après le comte Ouvarof, qui rend compte de ses recherches dans les sépultures du gouvernement de Jaroslaf, voici deux rudes fouilleurs de tumulus : M. Ivanovski, professeur à l'Académie de médecine de Saint-Pétersbourg, et M. Samokoasof, professeur à l'Université de Varsovie.

Le premier a ouvert plus de *huit cents* kourganes dans les trois gouvernements septentrionaux de Saint-Pétersbourg, de Pskof et de Novgorod. Les ossements humains qu'il y a trouvés appartiennent, d'après la forme du crâne, à la race slave. Les crânes diffèrent entièrement des crânes de la race finnoise : ces kourganes permettent donc de déterminer jusqu'où s'est étendue dans le Nord la colonisation des slaves krivitches et novgorodiens. M. Ivanowski a reconnu deux espèces de kourganes. Dans les uns, des cendres abondantes et des ossements calcinés d'animaux domestiques indiquent que les funérailles ont été accompagnées de sacrifices; dans les autres, les traces de ce genre ne se rencontrent pas. Dans les premiers, le défunt est ordinairement assis; dans les seconds, il est couché. Chaque kourgane ne renferme habituellement qu'un mort, avec ses armes si c'est un homme, avec ses parures si c'est une femme.

Parfois il y a un second personnage, dont le squelette et surtout le crâne portent les traces d'une mort violente. Il a été évidemment sacrifié en l'honneur du personnage principal. Ces squelettes ne présentant pas d'altérations par le feu, on doit croire qu'à l'époque où ces kourganes furent élevés (dans quelques-uns on a trouvé des monnaies des IXe, Xe et XIe siècles), l'usage de brûler les morts, usage que Nestor attribue aux Krivitches, était déjà passé dans le pays septentrional.

Au contraire, M. Samokvasof, qui, dans les gouvernements de Tchernigof et de Koursk, a fouillé près de *trois cents* tumulus, a trouvé partout la preuve de la persistance de cet usage jusqu'à une époque relativement récente. Des monnaies byzantines du IXe et du Xe siècle s'y sont rencontrées, mêlées à des ossements humains calcinés. La plus brillante fouille

Digitized by Google

a eu lieu dans les environs ou plutôt dans la ville même de Tchernigof, sur la Desna, dans le kourganc que la tradition populaire appelait la *tombe noire* (tchernaïa mohila).

On y amena au jour, mêlés et comme fondus ensemble par l'action du feu, de la rouille et de la pression de la terre, deux casques, deux cottes de mailles dont le fer était si bien fondu qu'on avait peine à distinguer comment s'agençaient leurs anneaux. Tout cela ne formait qu'une masse qui, sous une vitrine de l'exposition, attire tous les regards. Deux pièces d'or, avec la double effigie des empereurs grecs Basile et Constantin (xe siècle), donnent la date approximative de l'ensevelissement. C'est donc un prince slave ou russe, un contemporain de sainte Olga, qui a été inhumé ici avec tous les rites païens qui plus tard, rétrospectivement, excitèrent l'indignation du pieux annaliste Nestor.

Au même endroit l'on trouva — découverte assez rare dans les sépultures de Russie — deux cornes d'aurocks à garnitures d'argent. En continuant les fouilles, quelques mètres plus bas, on arriva à une masse de cendres et de charbons qui avait au moins dix mètres de diamètre : un vrai bûcher ! Là se rencontrèrent pêle-mêle os calcinés d'êtres humains, de chevaux, d'oiseaux, de poissons, des armes de bronze et de fer, des serpes, des vases, des bijoux de toutes sortes, jusqu'à des espèces de dés à jouer. L'énumération de tous ces objets prendrait trop de place. Mais si les armes annonçaient que c'était un guerrier qui reposait là, les bijoux disaient logiquement qu'il n'avait pas voulu partir pour l'autre monde sans quelque gracieuse compagne qui, de gré ou de force, était immolée sur sa tombe. Il s'en allait ainsi là-bas avec tout ce qu'il aimait : ses armes, ses cottes de mailles, ses épées, ses colliers, sa femme ou sa maîtresse. Il emportait des vivres pour un temps indéterminé ; car, outre les débris d'animaux, on trouve des grains à demi calcinés de blé, d'orge et d'avoine.

Après plusieurs autres lectures intéressantes que le manque d'espace m'empêche de résumer, je signalerai celle de M. Kostomarof sur le rôle de la *droujina*, dans l'ancienne Russie. La *droujina* était aux princes russes à peu près ce que fut la *truste* à nos premiers princes franks. C'était la *confrérie*; la bande du prince, à la tête de laquelle il parcourait les campagnes russes pour lever ses contributions ou s'embarquait sur le Dniéper pour aller attaquer Constantinople. Les princes russes vivaient alors plutôt en brigands qu'en souverains, et leurs intérêts différaient absolument de ceux des peuples slaves qu'ils étaient censés gouverner. Sous l'influence du christianisme et de la civilisation byzantine, cette vie nomade du prince et de sa bande cessa. La *droujina* peu à peu fit place aux *boïars*, et la perception tumultuaire et violente des impôts à une administration plus régulière. Mais longtemps se conserva dans l'histoire russe le dualisme primitif : d'un côté le principe issu des conquérants varègues, de l'autre la *terre* russe ; d'un côté la *droujine*, de l'autre la *vitché*, l'assemblée des citoyens que le tocsin appelait aux armes ou au conseil. Le prince avait *ses hommes*, le pays avait les siens qui étaient les boïars et qui finirent, par

Digitized by Google

le progrès du temps, par prendre la place des premiers, même auprès du prince, devenu enfin un souverain national.

Parmi les monuments écrits, le *Menologium*, attribué à Basile le Macédonien, des actes célèbres émanés d'André de Bogolioub, et de Bogdan Chmelnicki, le libérateur de la Petite-Russie, bien d'autres encore sont venus à l'ordre du jour. M. Louis Léger a fait, en langue russe, une lecture sur un manuscrit glagolitique de notre bibliothèque de Tours; M. Barsof a expliqué certains passages obscurs du fameux poëme qui raconte l'expédition glorieuse et malheureuse d'Igar contre le Petchenègue. Ce précieux document du XIIe siècle, unique dans la littérature russe, découvert en 1800, a failli périr douze ans après dans l'incendie de Moscou: le manuscrit a été brûlé: heureusement on avait eu le temps d'en faire deux éditions.

Mais les sympathies du public et des savants se sont surtout manifestées à l'occasion du recueil des chansons historiques de la Petite-Russie, publié par les professeurs kiéviens MM. Antonowitch et Dragomanof.

Ce recueil est aussi important pour l'histoire que pour la littérature. M. Dragomanof l'a prouvé lui-même en y trouvant des arguments nouveaux à l'appui de la thèse de M. Kostomarof sur la *drouyina*. Dans ces chansons, il y a un thème étrange et qui revient souvent : l'inceste involontaire, amené par la fatalité des événements, dans ces temps terribles où les pirates et les Turcs dispersaient les familles slaves sur tous les marchés de l'Orient. M. Dragomanof a comparé les ballades petite-russiennes sur ce thème avec celles qui se rencontrent chez les autres peuples.

M. Oreste Miller, à son tour, a essayé de retrouver dans ces chansons un écho de cette épopée kiévienne qui, par une fortune singulière, se retrouve partout dans la bouche du peuple russe, sur le Volga et en Sibérie, sur l'Onéga et sur l'Oka, — partout, excepté à Kief qui fut pourtant le théâtre de ces exploits épiques, la capitale princière du *Beau Soleil* Vladimir, la forteresse que défendaient les invincibles pourfendeurs de Tatars et de dragons, Ilia de Mourom et Dobryna Nikitich. M. Miller est obligé de reconnaître que dans les *doumas* des campagnes de Kief on ne trouve presque pas trace de ces chansons épiques. La tradition populaire a bien conservé quelque souvenir d'Ilia de Mourom, dont on montre le tombeau à Kief même; mais la poésie populaire semble l'avoir oublié.

—— Les journaux de Dieppe racontent que dans les fouilles faites récemment à Criel, par MM. de Morgan, on a trouvé entre autres choses :

Quatre scramasaxes, des poignards, poinçons, alènes, clefs, anneaux, une épée, douze lances, un grand et large couteau à douille pouvant s'emmancher; deux colliers de soixante perles verre et pâte d'émail, très-riches de couleurs; huit grandes agrafes à plaque et contre-plaque en bronze, dont une à jour; huit plaques de ceinturon en fer damasquiné or et argent : on a fait revivre les dessins, qui sont des plus curieux; une boucle en bronze et argent rehaussée d'une feuille d'or avec filigranes; une rès-curieuse fibu le arq uée en bronze doré, de grande taille ; une paire de

Digitized by Google

boucles d'oreilles or à jour avec verroteries et filigranes, travail léger et élégant; une fibule or avec verroteries, cabochons, filigranes, bijou très-remarquable; plusieurs petites fibules de bronze, formes variées; des plaques à jour, des stylets, des aiguilles, en un mot une série complète de tout l'attirail d'un Franc.

—— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique* :

Juillet 1874 : Fouilles de Pompéi. Inscriptions étrusques. Inscriptions grecques.

Août et septembre : Fouilles de Pompéi. Fouilles de Chiusi. Inscriptions étrusques. Article bibliographique sur l'ouvrage posthume d'Otto Iahn, intitulé *Griechische Bilderchroniken;* ce travail a été terminé, après la mort de l'auteur, par un de ses élèves, Adolphe Michaëlis.

N° X. Octobre 1874. Deux feuilles : Fouilles de Chiusi, Volterra, Corneto, Capoue, Pompéi.

—— Nous avons sous les yeux le premier numéro d'une nouvelle publication savante, d'un de ces recueils périodiques d'érudition et de critique qui sont trop rares en Erance. La *Revue philologique et d'ethnographie* paraît chez l'éditeur Ernest Leroux, par cahiers trimestriels; voici le sommaire du premier numéro : De la symbolique des points de l'espace chez les Indous, par H. de Charencey; Une genèse vogoule, par Lucien Adam; Etude comparée des langues ongro-finnoises, par Ch. Eug. de Ujfalvy; Vocabulaires de diverses langues africaines, par J. Halévy; Quelques remarques sur le théâtre japonais, par Henry Polday; La Russie au XVIe siècle, par Ch. Eug. de Ujfalvy; Le Moulage en plâtre dans l'antiquité et la Renaissance, par Emile Soldi; Bibliographie américaine; Bibliographie altaïque. Nous avons notamment lu avec beaucoup de plaisir et de profit l'étude de notre collaborateur, M. Emile Soldi, sur les procédés du moulage en plâtre; écrite par un artiste qui connaît l'histoire de son art, elle arrive à cette conclusion que c'est au XVIe siècle, pour la première fois, que l'on a su obtenir des épreuves en plâtre d'un moule en plâtre.

—— Le *Journal des Savants* publie dans le numéro d'octobre : l'*Outtarakanda*, par Barthélemy Saint-Hilaire; *Inscriptions de la France*, par A. de Longpérier; *Pythagore*, par A. Franck; *Figure de la terre*, par J. Bertrand nouvelles littéraires, etc.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments originaux, ouvrage rédigé par une société d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Ed. Saglio. 1er, 2e et 3e fascicules. Paris, Hachette 1873. In-4.

Le sous-titre précise le sujet que les auteurs ont voulu traiter ; ce dictionnaire contient l'explication des termes « qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la religion, aux arts, aux sciences, au costume, au mobilier, à la guerre, à la marine, aux métiers, aux monnaies, poids et mesures, etc., etc., et en général à la vie publique et privée des anciens. » Un pareil livre n'existait ni en France ni à l'étranger. Cet ouvrage est sans comparaison plus étendu que le manuel de Rich, que le dictionnaire de Smith. Chaque article est accompagné de gravures, commentaire qui manque à des recueils du reste excellents sur l'antiquité grecque et romaine ; il ne néglige aucun sujet, au lieu que les traités si utiles de Krause ou le *Charikles* de Becker choisissent forcément des questions spéciales. A ne considérer que ces côtés extérieurs, l'ouvrage est une nouveauté.

Le livre n'est pas moins remarquable par la manière dont les articles sont traités. Chaque affirmation est accompagnée d'un renvoi qui indique les sources principales ; la bibliographie est rédigée avec le plus grand soin ; la préoccupation de M. Saglio a été de donner sur chaque point l'état de nos connaissances, de mettre à même quiconque le voudrait de reprendre à nouveau l'étude de la question. C'est là une œuvre de science et de sage critique, en même temps qu'une œuvre de goût. Elle s'adresse à quiconque étudie l'histoire ou les œuvres de l'antiquité, aux artistes qui s'inspirent de la Grèce et de Rome, aux savants qui trouveront ici un utile secours pour leurs travaux.

Les auteurs dont les noms figurent dans ce fascicule sont MM. Baudry, de la Berge, Caillemer, Ed. Guillaume, Humbert, Masquelez, Morel, Robiou, de Ronchaud, Vinet ; M. Saglio a revu tous les articles, vérifié ces milliers de notes, donné à l'ensemble le caractère d'unité qui était indispensable, traité pour son compte un très-grand nombre de questions.

Les figures, dessinées par M. Sellier, gravées par M. Rapine, sont toutes prises des monuments antiques. Les artistes se sont efforcés de respecter les caractères propres des œuvres grecques ou romaines ; ils y ont pre-

Digitized by Google

que toujours réussi. Ces gravures seront au nombre de 3,000. Aucune d'elles ne fera double emploi. Nous voyons, par ce premier fascicule, que les auteurs ont tenu grand compte des plus récentes découvertes.

L'ouvrage, grand in-4°, imprimé sur deux colonnes, est d'un maniement facile, ce qui était indispensable. On a eu soin de ne pas y négliger le genre d'élégance qui convient à un livre où l'art et la Grèce tiennent une grande place.

Il y a fort peu de remarques critiques à faire sur la rédaction des articles; un grand nombre d'entre eux sont tout à fait au-dessus de ce qu'on peut attendre légitimement d'un dictionnaire, œuvre si complexe et si difficile; on y reconnaît l'érudition de savants spéciaux; les autres donnent un résumé très-clair de l'état de la science. Comme conseil général, je crois que les auteurs doivent se défier d'un danger très-naturel : ils connaissent beaucoup mieux Rome que la Grèce, il en résulte des disproportions frappantes entre certains articles. Bœckh, le recueil de Le Bas continué par MM. Waddington et P. Foucart, pourraient être plus souvent consultés. Je crois aussi qu'il ne faut jamais négliger les monuments au profit des textes. Les œuvres *matérielles* doivent être au premier rang dans toute étude archéologique. C'est ce qui a été un peu oublié, non par M. Saglio, si scrupuleux à ce sujet et d'une conscience si difficile pour elle-même, mais par quelques-uns de ses collaborateurs. A ce point de vue, il est quelques rares articles où un archéologue sera peut-être tenté de réclamer beaucoup plus qu'on ne lui donne.

Ce livre rendra de grands services; nous devons une vive reconnaissance à ceux qui l'ont entrepris. Un dictionnaire est comme un catalogue; on ne le lit pas, on le consulte et, en général, on le juge sur quelques questions spéciales qu'on étudie en particulier. On voudrait que les auteurs eussent sur tous les sujets les connaissances développées que nous n'avons nous-mêmes que sur quelques points. Il faut que la critique ait le bon sens de voir ce qui est tout à fait impossible dans une telle entreprise; on reconnaîtra qu'il y a un dévouement méritoire à publier un livre de ce genre, où la perfection ne peut être atteinte, et qui doit cependant contribuer dans une si large mesure au progrès des études qui nous sont chères.

***

La tavola di Cebete Tebano, recata di greco in italiano da DEMETRIO LIVADITI. Reggio, 1874, in-8.

Le petit livre de Cébès, le Πίναξ ou *tableau* de la vie humaine, le seul conservé des trois dialogues que lui attribuait l'antiquité, a joui d'une grande popularité lors de la renaissance des lettres et a été de bonne heure traduit dans toutes les langues modernes. Il est aujourd'hui un peu oublié; on comprend donc qu'un helléniste italien ait voulu le remettre en lumière. D'origine grecque, comme l'indique son nom, M. Demetrio Livaditi vient de publier à Reggio une traduction italienne de cet opuscule, traduction qui paraît tout à la fois élégante et fidèle. Dans une

Digitized by Google

introduction simple et concise, il examine rapidement la question qui s'est posée, devant la critique moderne, à propos de l'authenticité du Tableau, et il la résout comme le font la plupart des érudits qui ont étudié ce problème. Ne voyant dans ces pages agréables et sans prétention rien qui ne convienne très-bien à un contemporain de Platon, reconnaissant et pouvant prouver que la doctrine en convient mieux à un socratique qu'au stoïcien Cébès de Cyzique, contemporain de Marc-Aurèle, pour qui on en a revendiqué la propriété, il se prononce pour l'attribution traditionnelle. Les quelques mots qui paraîtraient d'un temps certainement postérieur à Cébès, ceux qui mentionnent les Épicuriens et les Péripatéticiens, il y voit des retouches sans importance, qui ne nous autorisent point à dépouiller Cébès, l'ami et le contemporain de Platon, de l'honneur d'avoir écrit ce petit ouvrage où respire partout l'esprit du maître, la plus pure doctrine socratique.

Histoire de l'enseignement secondaire en France au XVIIe et au début du XVIIIe siècle, par H. Lantoine, docteur ès lettres. In-8 (Thorin), 1874.

M. Bréal, dans ses *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, a fait la critique de notre système d'enseignement actuel; M. Lantoine s'est attaché, en nous retraçant le tableau du passé, à faire revivre les origines de nos méthodes, de nos programmes et de nos examens d'aujourd'hui. Grâce à lui, nous pénétrons dans les vieux colléges de l'Université de Paris, et dans les colléges des Jésuites, qui furent si en faveur au grand siècle; nous traversons les petites écoles de Port-Royal, et cette Académie de Juilly, si habilement dirigée par les Oratoriens : bref, nous voyons se dérouler à nos yeux toute la vie scolaire de l'ancienne société française. Ce n'est pas tout : l'auteur nous montre, chemin faisant, le procès fait aux études universitaires dès le commencement du XVIIe siècle, et repris de nos jours sur plus d'un point avec moins de nouveauté qu'on ne le suppose communément; à chaque pas nous rencontrons le germe de créations contemporaines et de réformes récentes dans les projets d'Arnauld, du père Lamy, de l'abbé Fleury, et dans le Traité des études de Rollin. On le voit, l'œuvre de M. Lantoine, d'un caractère pédagogique plus encore que littéraire, emprunte aux circonstances présentes un intérêt particulier; elle offre au public désireux de connaître les traditions de notre éducation nationale une histoire de l'enseignement classique au XVIIe et au XVIIIe siècle, histoire remarquable par l'abondance des documents, la netteté du style, et l'impartialité des jugements.

Digitized by Google

15.

Digitized by Google

Digitized by Google

26.

28.

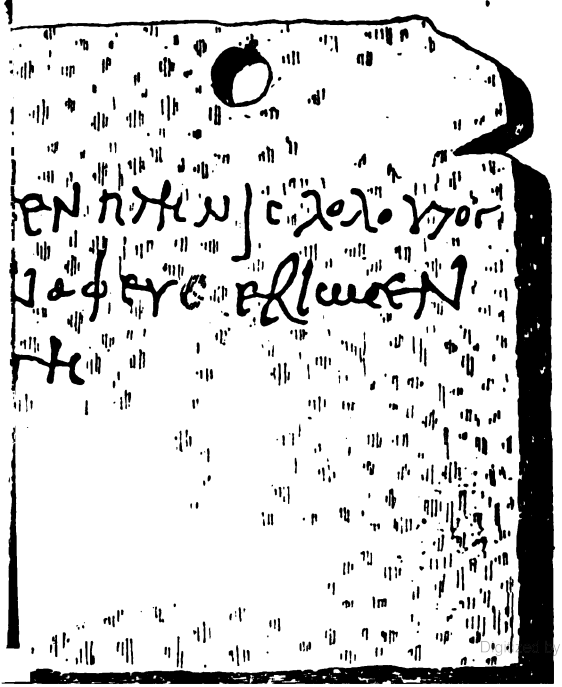

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉPULTURE D'UNE JEUNE ENFANT GALLO-ROMAINE

A VÉDIGNAC

COMMUNE D'ARS, DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

Une intéressante sépulture d'enfant a été découverte à la fin du mois d'avril dernier, à Védignac, commune d'Ars (Creuse), et acquise par M. le docteur Chaussat, qui a eu l'obligeance de me la communiquer avant de la déposer au Musée de Guéret. Védignac est un petit village bâti presque au sommet de cette partie de la chaîne de montagnes qui borde la rive gauche de la Creuse entre les villes d'Aubusson et d'Ahun. Ce lieu paraît avoir été habité dès les temps les plus reculés; on y a trouvé une belle hache en silex poli, des silex taillés et quelques débris de fabrication. Presque toutes les maisons du village renferment des pierres moulurées provenant d'anciennes constructions; la plupart ne paraissent pas, toutefois, antérieures au XVIIe siècle : un dessus de porte montre un écusson chargé de deux fasces, un dessus de cheminée monumentale, une couronne de feuillages et la date 1661.

A deux cents mètres du village, sur un léger renflement de terrain, existait aux premiers siècles de notre ère une villa romaine d'une médiocre étendue. Les ruines de ses murs sont enfouies aujourd'hui dans les haies épaisses de la terre de Couliéras et des terres voisines. Le corps de logis paraît avoir été dirigé du nord au sud, et deux ailes s'en détachaient à l'est; celle du sud semble s'être terminée en abside, celle du nord carrément. En avant de ces deux ailes, mais sur un sol un peu plus bas et dominant une petite vallée assez profonde, devait exister une cour fermée de murs construits sur de petits rochers saillants, soit en place, soit disposés en lignes par la main de l'homme. Cette disposition de rochers à la base de murs romains, je l'ai rencontrée plusieurs fois dans la Creuse et elle a été signalée en bien d'autres lieux, même à la base de murs militaires comme à Fréjus, où ces roches dépassent le sol de deux à trois mètres.

Au milieu de ces ruines j'ai remarqué une demi-colonne en granit,

Digitized by Google

avec base et chapiteau, d'environ 0m,80 de hauteur — un autel peut-être; — le long d'un chemin, un certain nombre de pierres d'assez fortes dimensions, en forme d'entablement, récemment extraites de terre; enfin les travaux agricoles avaient fait rencontrer, il y a quelques années, au nord et tout près des ruines, un bassin de 2 mètres carrés en pierres de taille, avec canal d'arrivée et de sortie.

Le petit appareil qui avait servi à la construction de cette villa m'a paru d'une taille assez négligée, et parmi les décombres et sur le sol des champs qui l'ont remplacé j'ai constaté la présence de beaucoup de fragments de tuiles à rebords, mais de fort peu de tessons de poteries.

C'est à l'ouest, à vingt-sept mètres environ du principal corps de logis et à l'opposé des deux ailes dont je viens de parler, qu'était la sépulture. La terre Deshéraux, dans laquelle elle a été rencontrée, d'abord un peu plus basse que le sol de la villa, s'élève ensuite dans la direction de l'occident jusqu'à fermer l'horizon de ce côté. Nul autre vestige romain n'y a été rencontré jusqu'à ce jour, pas plus dans le voisinage de l'ensevelissement que dans le reste du champ.

Un bac en granit de 0m,70 de longueur intérieure, de 0m,44 de largeur et de 0m,23 de profondeur, contenait tout le mobilier de cette sépulture. Taillé régulièrement à l'intérieur, il ne l'est extérieurement qu'à la partie supérieure. Le couvercle, à peu près brut en dessus, est creusé en dessous en gradins renversés dont le premier dépassait le bac de 0m,05 des quatre côtés, le second s'emboîtait avec son rebord, et le troisième, de toute la grandeur de la cavité de ce bac, en augmentait la capacité en hauteur. L'épaisseur de ce couvercle est d'environ 0m,50. Il n'était pas complétement enfoui, mais dépassait le sol de 0m,20 et gênait ainsi le passage de la charrue. Sa masse résistant aux efforts de plusieurs hommes armés de pinces, un coup de mine le partagea en plusieurs morceaux et mit à découvert cette sépulture, orientée dans son grand diamètre de l'est à l'ouest avec une légère inflexion au nord-ouest.

Une urne en argent et trois vases de terre étaient disposés avec symétrie dans l'intérieur de ce bac.

Contre la paroi nord et au milieu de sa longueur, l'urne d'argent.

Aux angles nord-ouest, sud-ouest et sud-est, les trois vases de terre. L'angle nord-est ne contenait rien.

Urnes et vases sont de très-petites dimensions, et tous intentionnellement brisés, pour les vases de terre du moins.

Le fond du bac contenait une poussière organique noirâtre au milieu de laquelle on a recueilli huit ou dix clous en fer, et vis-à-vis

Digitized by Google

l'urne d'argent un petit fragment de planche de chêne de 0m,06 de long sur un peu plus de 0m,03 de large.

Ces clous et ces débris de planche devaient être les restes d'un coffret de bois destiné sans doute à protéger l'urne d'argent, puisque c'est dans son voisinage que tout cela a été trouvé. Malheureusement cette précaution n'avait pas été suffisante, puisqu'elle nous est arrivée avec son fond disparu.

L'urne d'argent, que j'ai essayé de restituer de grandeur naturelle dans la planche jointe à cette notice (pl. XXVII, fig. 1), mesure 0m,075 de diamètre et n'avait probablement pas plus de 0m,080 de hauteur. La partie supérieure est entière, sauf le bord du goulot qui est fortement ébréché. Le fond manque complétement. Ma première pensée avait été de voir dans l'action corrosive des matières organiques qu'elle avait contenues la cause de la disparition de son fond; mais les lèvres de la partie conservée sont brisées franchement, sans traces d'altération. Il est donc certain que la fracture de cette urne a été amenée par le coup de mine qui a fait éclater le couvercle du bac en pierre, et que le cultivateur, auteur de cette découverte, a négligé d'en recueillir les morceaux ou les a laissé perdre depuis.

Le vase placé le long de la même paroi du bac, à l'angle nord-ouest, est en terre jaune très-ordinaire (fig. 6). Il est brisé aux deux tiers supérieurs de sa panse. Son diamètre est de 0m,070, sa hauteur de 0m,065.

Celui de l'angle sud-ouest est un cylindre de 0m,075 de diamètre sur 0m,045 de hauteur, avec un amortissement en haut et en bas (fig. 5). Le bord de ce vase a été brisé intentionnellement comme le sommet du vase précédent. Il est en terre jaune avec couverte d'un rouge brun en partie enlevée.

A l'angle sud-est était une petite coupe en terre dite de Samos, fracturée en cinq morceaux, avec le nom d'un potier à peu près effacé, imprimé sur le fond intérieur (fig. 7). Cette petite coupe, fort altérée, a 0m,060 de hauteur sur 0m,100 de largeur à l'ouverture.

Le mobilier renfermé dans cette sépulture est particulièrement intéressant. Le vase samien ne contenait que deux ou trois morceaux de calcaire sans formes déterminées; le vase cylindrique de l'angle sud-ouest, un moyen bronze; le vase du nord-ouest, rien. Enfin l'urne d'argent, un bracelet d'or, deux bagues du même métal et trois débris d'une plaque d'argent fort mince.

Cette urne était fermée par une éponge marine dont il m'a été facile de reconnaître la nature dans les délicates préparations de M. le docteur Chaussat.

Digitized by Google

Le bracelet, en or massif, est formé d'une tige arrondie allant en s'amoindrissant vers les deux extrémités. Ces extrémités, après s'être croisées sur environ 0m,01 de longueur, s'enroulent ensuite en spirale de chaque côté en y formant neuf et dix enroulements. Le diamètre de ce bracelet est de 0m,046 et la plus grande épaisseur de la tige métallique d'un peu moins de 0m,003 (fig. 2).

A ce bracelet est passé un anneau de forme ovale supportant une clochette. Sa tige ronde n'a guère plus de 0m,001 d'épaisseur; elle s'amincit vers les deux extrémités, qui se croisent et s'enroulent comme les extrémités du bracelet auquel il est suspendu. Son grand diamètre est de 0m,015, le petit de 0m,012.

La clochette, en métal assez épais, est à côtés presque droits. Une bélière, bordée de deux petits tores, la rattache à l'anneau passé au bracelet. Une autre bélière, soudée en dedans, supporte le battant qui est en argent. Son diamètre est de 0m,016, sa hauteur de 0m,011 en comptant le petit dôme qui porte la bélière de suspension. Les côtés de cette clochette semblent avoir été rabattus au marteau, car tout son pourtour porte les marques de cet outil.

Les deux bagues sont en or et ornées chacune d'un grenat d'une fort belle eau simplement taillé à la meule en pointe assez aiguë.

La plus grande de ces bagues a son chaton en forme de carré long, plat, sans ornement et mesurant 0m,006 de hauteur sur 0m,008 1/2 de longueur. Bien qu'il soit fort mince comme le reste de la bague, le grenat n'est visible qu'à l'extérieur. La tige est ornée de chaque côté de trois tores qui partent du chaton et s'arrêtent sans se rejoindre en laissant unie la partie postérieure. Cette bague mesure 0m,014 de diamètre, 0m,006 de hauteur en avant et 0m,002 en arrière (fig. 4).

La seconde est en métal fort épais, de forme dite alliance, un peu plus large et épaisse cependant à l'endroit où est incrusté le grenat, visible seulement à l'extérieur. Ce qui lui donne un aspect particulier ce sont des sortes de dents d'engrenage assez semblables à celles des roues crénelées des machines de l'industrie, très-fortes et très-saillantes, qui l'entourent à l'extérieur au nombre de huit. Comme la précédente, cette bague mesure 0m,014 de diamètre sans y comprendre les dents du pourtour, mais à l'intérieur elle n'a plus que 0m,012 sur 0m,010, étant légèrement et intentionnellement ovale (fig. 3).

Si la fabrication de la première de ces bagues est très-soignée, celle de la seconde laisse beaucoup plus à désirer.

L'urne contenait, en outre, trois petits fragments ayant appartenu

Digitized by Google

à un même objet. C'est une feuille d'argent fort mince, ornée de godrons obtenus par un contour au repoussé. Dans ces trois débris l'inclinaison de ces sortes de feuilles va de droite à gauche, ce qui semblerait indiquer qu'on n'a que la moitié de cet ornement. De plus, ce qui en reste est fort altéré; les bords en sont partout frangés, le milieu est criblé de trous, le bas manque complétement et le haut, qui est orné d'un pli rectiligne rejetant le bord en avant, ne semble pas non plus entier (fig. 8). Quelle a pu être la destination de cette plaque mince comme une feuille de papier et d'une fragilité extrême? Elle n'a pas été soudée à la base de l'urne d'argent, bien qu'au premier abord sa forme puisse faire supposer qu'elle a pu faire partie d'un objet à parois convexes comme seraient celles d'un fond de vase arrondi; elle est trop mince pour cela. Était-ce un ornement de tête ou de ceinture? Quelques petits trous très-fins près du pli rectiligne du sommet semblent indiquer qu'elle a été cousue à une étoffe; sa largeur est bien grande pour une pareille destination. En tous cas, ce n'était pas une rosace plaquée sur un autre métal, le pli du sommet ne serait pas alors rectiligne.

Les trois fragments rapprochés de cette plaque ont environ $0^m,12$ de longueur, la plus grande hauteur est de $0^m,055$.

La monnaie du vase cylindrique de l'angle sud-ouest est un moyen bronze assez fruste dont la légende ne laisse apercevoir que quelques traces de lettres indéchiffrables. La tête, assez bien conservée, m'a paru être celle de Tibère (14-37 après Jésus-Christ). Sur le revers sont deux mains jointes dans l'attitude de celles d'une pièce d'or de Nerva figurée par Cohen (1). Peut-être cette monnaie, percée d'un trou de suspension au-dessus des deux mains, est-elle une de celles décrites dans cet ouvrage aux n°s 71 à 74 de Nerva? Cependant, étudiée avec attention par diverses personnes, elle a toujours été attribuée par elles soit à Auguste, soit à Tibère (pl. XXVII, fig. 9).

La date de cette sépulture est approximativement donnée par la monnaie. Son état fruste prouve qu'elle a été longtemps portée. C'est vers le milieu ou la fin du Ier siècle de notre ère que son ensevelissement peut être rapporté, si elle est d'Auguste ou de Tibère, et au commencement du IIe, si elle est de Nerva.

Le bracelet et les bagues indiquent la sépulture d'une femme. Leurs faibles dimensions, que cette femme était une toute jeune fille. Urne et vases viennent confirmer cette conclusion. Mais quel était l'âge de cette enfant? On sait que chez les Romains, même au

(1) Cohen, *Monn. imp.*, t. I, pl. XIX, fig. 11-12.

Digitized by Google

temps où l'usage de brûler les corps était le plus universellement répandu, ceux des enfants étaient simplement déposés en terre (1). On en usait ainsi, dit Pline, jusqu'à l'apparition de la première dent, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de sept mois (2). En Gaule, ce n'était qu'à un âge bien plus avancé qu'avait lieu leur incinération. M. l'abbé Cochet a rencontré dans les cimetières de Cany, Fécamp, Lillebonne, des corps d'enfants de six à sept ans simplement inhumés (3), et on en cite également des exemples dans le midi de la France. Notre jeune fille pouvait avoir cet âge, bien que les dimensions de la petite bague — 0m,010 sur 0m,012 — ne puissent convenir qu'aux doigts d'un enfant de trois à quatre ans, mais on sait que les Romains plaçaient souvent leurs bagues à la première phalange du doigt comme le montrent diverses statues des Musées du Louvre, de Florence, etc., et qu'ils donnaient aux anneaux ainsi portés le nom de *condalium*. Or, la forme ovalaire de l'intérieur de celui-ci, ses faibles dimensions, les dents très-saillantes qui ornent son pourtour et qui eussent blessé les doigts voisins s'il eût été placé comme les nôtres, tout indique jusqu'à l'évidence qu'il ne pouvait orner que la première jointure du petit doigt ou de l'index. C'est donc bien un condalium, dont l'ornementation extraordinaire et incommode avait peut-être sa raison d'être dans une pensée religieuse, comme nos bagues à chapelet modernes qu'il rappelle de loin; car, il ne faut pas l'oublier, les Romains, de même que les Orientaux et les Égyptiens, crurent longtemps à la puissance magique ou religieuse de bagues, cachets ou bijoux formés de pierres ou matières précieuses.

Je viens de dire que la sépulture de Védignac ne pouvait être reculée plus loin que le milieu ou la fin du Ier siècle si la monnaie est d'Auguste ou de Tibère, et que le commencement du IIe si elle est de Nerva. Les vases sont romains, le rite funéraire qui y fut suivi est celui en usage dans notre département au Ier et au IIe siècle. Le style du bracelet me semble seul plus ancien.

En effet, si c'est la première fois qu'une clochette est signalée pendue à un bracelet de ce genre, ce n'est pas la première fois que cette forme d'anneaux a été rencontrée. M. de Mortillet en a publié une intéressante monographie dans le numéro de décembre 1866 de la *Revue archéologique*. Il y décrit neuf anneaux, dont cinq sous le

(1) Juvénal, sat. XV, vers 138 et suiv.
(2) Pline, liv. VII, c. 15.
(3) *Normandie souterr.*, 2e édit., p. 133, 137.

Digitized by Google

nom de bracelets, trois sous celui d'anneaux de haut de bras ou de bas de jambe, et un sous celui de bague. Bien que les milieux où se sont rencontrés ces objets soient indéterminés ou mal définis, il n'en semble pas moins convaincu — pour nos contrées du moins — qu'il faut les rapporter à la civilisation gauloise, en faisant remarquer que la présence d'anneaux semblables dans les tombes de Tharos en Sardaigne et de Kertsch en Crimée montre que ce type est oriental.

M. l'abbé Cochet est venu confirmer ces présomptions dans une *Note sur un bracelet en bronze trouvé à Caudebec-lès-Elbeuf en 1865* (1), bracelet qui faisait partie des neuf publiés par M. de Mortillet (2). Après avoir indiqué tous les traits de similitude que ce bracelet possède avec ceux de cet auteur, il ajoute : « Étant similaire, ce bracelet doit être contemporain. Or, comme le cimetière gaulois de Caudebec (*Uggate*) répond au siècle qui a précédé la naissance de Jésus-Christ et à celui qui l'a suivie, je dois conclure que les diverses armilles publiées par M. de Mortillet sont du même temps. C'est, je pense, ce que l'avenir viendra démontrer. »

Dans sa *Seine-Inférieure historique et archéologique* (3), M. l'abbé Cochet avait indiqué son bracelet comme rencontré dans « une urne en terre bien choisie, bien vernie et élégamment faite au tour », qu'il attribuait au 1er siècle de notre ère. C'est aussi à ce siècle ou au plus tard au commencement du suivant, on l'a vu, que je rapporte celui de Védignac. D'un autre côté, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ces deux bracelets, découverts dans un milieu romain, fussent d'un type gaulois conservé, car celui de Védignac est « de cet or pur qui se trouvait autrefois disséminé — comme le remarque M. de Mortillet pour ceux qu'il a décrits — dans les sables de certaines rivières des Gaules », notamment du Limousin, ajouterai-je, et de plus, il est bien, à mon avis, d'un type oriental qui s'est conservé jusqu'à nos jours.

J'ai vu, dans les vitrines du Musée d'ethnographie de Toulouse, un bracelet en bronze ou en cuivre récemment rapporté du Gabon et qui est complétement semblable à ceux de MM. de Mortillet et Cochet. Je dois, en outre, à M. le comte Alexis de Chasteigner le dessin d'un second bracelet en argent, conservé dans sa collection, qui se rapproche de ce type, en partie du moins. Ce bijou, prove-

(1) *Revue de Normandie*, VIe année, t. V, p. 289-293. Tirage à part.
(2) *Matériaux pour l'hist. prim. de l'homme*, IIIe année, p. 26.
(3) Abbé Cochet, *la Seine-Inférieure hist. et arch.*, 2e édit., p. 590.

Digitized by Google

nant du haut Sénégal, est, comme les autres, formé d'une tige allant en s'amincissant du centre aux extrémités et s'enroulant en spirales. Seulement ces enroulements n'ont lieu qu'après que les deux tiges se sont recourbées sur elles-mêmes pour s'agrafer; la jointure est donc immobile.

Maintenant, doit-on regarder le bracelet de M. le docteur Chaussat comme étant le seul complet des neuf connus jusqu'à ce jour, ou bien doit-on voir dans la clochette qui y est suspendue une superfétation?

J'observerai d'abord que bracelet et anneau de suspension sont, non-seulement de même forme, mais encore d'un travail complétement identique. La clochette, peut-être un peu moins finie, doit être de la même main. Ce bracelet a donc bien été fabriqué tel que nous le possédons.

D'un autre côté, il est un bracelet romain qui était, croit-on, orné de clochettes, c'est le *spathalium* de Pline (1), au sujet duquel Tertullien disait aux femmes qui le portaient : « Je ne sais si vos poignets accoutumés à ce bracelet élégant pourront bien supporter le poids des chaînes au temps de la persécution (2). »

Le bracelet de Védignac est-il ce bijou? Il me paraît difficile de l'admettre, bien qu'on puisse voir dans la bague de Tharos — d'un modèle fort gênant comme bague — un anneau de suspension de clochette. En outre, il n'est pas probable que les armilles de haut de bras et de bas de jambe fussent ainsi ornées.

Il est cependant un autre point de vue sous lequel on pourrait envisager le spathalium. Ce bracelet, dont on n'a pu jusqu'à ce jour définir bien nettement la nature, ne serait-il pas tout simplement tout bracelet auquel des sonnettes seraient ajoutées comme ornement, au lieu d'être un bracelet d'une forme spéciale? Le modèle, si différent de celui de la Creuse, donné par Rich dans son *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, pourrait appuyer cette conjecture. S'il en était ainsi, il n'y aurait rien d'impossible à supposer qu'après l'envahissement des modes romaines dans nos contrées, nos gauloises *romanisées* eussent attaché une clochette à leur bracelet indigène, surtout si, comme on l'a prétendu, la clochette était un talisman. Or, dans ce cas, mais dans ce cas-là seulement, le bracelet de Védignac, malgré sa forme orientale, serait le spathalium de Pline et de Tertullien. P. DE CESSAC.

(1) Pline, liv. XIII, c. 52.
(2) Tertullien, *De cultu fem.*, liv. II, c. 13.

Digitized by Google

LE

CHEVAL DE SOLUTRÉ

Note supplémentaire.

LUE A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

Puisque, dans la dernière séance, mon ami M. Sanson a bien voulu invoquer le témoignage de mon opinion au sujet des débris osseux des chevaux de Solutré, je commence par déclarer que je les regarde également comme des débris de chevaux sauvages tués à la chasse.

J'ajoute que si le cheval eût vraiment été nourri en domesticité par la peuplade préhistorique de Solutré, c'est-à-dire dès l'époque de la pierre taillée, cela constituerait un fait jusqu'ici unique dans la science, et par conséquent de la plus grande importance pour l'histoire de l'humanité; ce qui m'engage à exposer sur cette question quelques considérations d'un autre ordre que celles dont M. Sanson a entretenu la Société.

M. Sanson a principalement traité la question au point de vue de l'anatomie et de la zootechnie; je vais la reprendre surtout en naturaliste, en paléontologiste et en chasseur, et j'arriverai néanmoins aux mêmes conclusions.

D'abord, il est incontestable que, même en admettant que les chevaux sacrifiés à Solutré eussent eu l'âge que leur assigne M. Toussaint, cet âge devrait, contrairement à son opinion, les faire considérer comme des animaux sauvages tués à la chasse, et non pas comme des sujets élevés en domesticité pour la boucherie.

En effet, M. Toussaint dit, d'une part, que le cheval de Solutré devait vivre un temps à peu près égal à celui que vit le cheval actuel, qu'il a le même mode de développement, et qu'il arrive à l'âge adulte et à la vieillesse dans le même laps de temps qu'aujourd'hui; et cet auteur ajoute, d'autre part, que parmi les plusieurs

Digitized by Google

milliers d'incisives et de molaires qu'il a examinées, il en a trouvé « quelques-unes à peine qui eussent appartenu à des animaux âgés de plus de huit à neuf ans. Le plus grand nombre provient des sujets de cinq à sept ans, et les animaux jeunes et très-jeunes sont, sans être excessivement rares, bien moins nombreux que les adultes. »

Et M. Toussaint en conclut ceci :

« Dans l'hypothèse du cheval sauvage, il faudrait admettre que les chasseurs s'attaquaient aux animaux adultes seulement, c'est-à-dire aux plus vigoureux, et qu'ils dédaignaient les vieux et même les poulains, car on rencontre peu de très-jeunes os.

« Si le cheval était domestique, au contraire, il était facile à son maître de le laisser grandir jusqu'à ce qu'il pût lui fournir une chair abondante et de bonne qualité. D'où la présence presque exclusive, dans les amas, d'animaux de quatre, cinq, six et sept ans. »

Or, avec un peu d'attention, il est facile de s'apercevoir que, dans chacun de ces deux derniers alinéas, M. Toussaint tire des conclusions diamétralement opposées à celles qui sont logiquement indiquées par l'étude des deux conditions dans lesquelles il suppose successivement les habitants de Solutré : celle de chasseurs de chevaux sauvages, dans sa première hypothèse; celle d'éleveurs de chevaux destinés à la boucherie, dans sa seconde.

Pour démontrer cette proposition, je ferai d'abord observer que, d'après M. Toussaint lui-même, d'une part, « le plus grand nombre (des os de chevaux de Solutré) provient des *sujets de cinq à sept ans*»; et, d'autre part, ces os appartiennent presque exclusivement à des « *animaux de quatre, cinq, six et sept ans* ». Il résulte donc de l'aveu de M. Toussaint que presque tous les chevaux mangés à Solutré étaient des sujets adultes de quatre à sept ans; que les chevaux de cinq à sept ans composaient le plus grand nombre de ces adultes; et que l'ensemble des chevaux de cinq, de six et de sept ans formait même environ les trois quarts de ces adultes, dont l'autre quart était représenté par les sujets de quatre ans, puisque M. Toussaint ne signale aucune différence numérique entre les diverses catégories de chevaux de quatre, de cinq, de six et de sept ans.

Mais c'est évidemment faute d'avoir réfléchi assez mûrement sur les instincts des chasseurs en général, et sur les habitudes des chevaux sauvages en particulier, que M. Toussaint refuse d'admettre que les chasseurs de l'époque de la pierre taillée aient dû tuer peu

Digitized by Google

de poulains, très-peu de vieux chevaux, et un très-grand nombre de chevaux adultes de quatre à sept ans, c'est-à-dire dans la force de l'âge. Car, en général, dans toutes les troupes de mammifères sauvages, les chasseurs sont instinctivement portés à attaquer les plus belles pièces de gibier; et, dans le cas spécial de la chasse aux chevaux sauvages, c'étaient précisément ces sortes de pièces qui venaient habituellement s'offrir aux coups des chasseurs, sans que ceux-ci eussent même besoin de les choisir.

Les mœurs des chevaux sauvages sont, en effet, parfaitement indiquées par celles des nombreux chevaux marrons qui, depuis tant de siècles et encore de nos jours, ont été rencontrés dans beaucoup d'endroits du globe, par une foule de voyageurs et de naturalistes qui nous ont donné les plus grands détails sur leurs habitudes. On sait, notamment, que ces animaux, éminemment sociables, vivent toujours en troupes plus ou moins nombreuses, sous la direction, sous le commandement d'un chef, qui est toujours le mâle le plus fort de la bande. On rencontre cependant quelquefois l'un de ces chevaux vivant isolé; mais ce n'est jamais un poulain ni une jument; c'est toujours un mâle adulte, plein de vigueur, qui a essayé de supplanter un chef de bande, mais qui a été vaincu dans la lutte, et expulsé de la compagnie. Les qualités du rebelle déterminent quelquefois des juments, et à leur suite quelques jeunes mâles, à se rallier à lui; il devient ainsi le chef d'une nouvelle troupe libre. Lorsque l'une de ces troupes est mise dans la nécessité de résister aux attaques des animaux carnassiers, attaques parfaitement assimilables à celles des hommes quaternaires armés d'instruments en silex taillé, cette troupe se forme en cercle ou en demi-cercle, suivant la nature du terrain et l'importance de l'agression. Les sujets les plus vigoureux se portent pour la défense à la périphérie, aux endroits les plus périlleux, pendant que les poulains et les juments en état de gestation se réfugient au centre, ou s'évadent par le côté opposé à l'attaque.

Il est donc certain que, dans toute attaque d'une troupe de chevaux vivant en liberté, ce sont principalement les sujets adultes et vigoureux qui doivent devenir la proie des agresseurs, animaux carnassiers ou hommes sauvages pourvus d'armes imparfaites; et que ce sont au contraire les sujets faibles, peu valides, ou très-jeunes, qui risquent le moins d'être tués. Les vieux sujets doivent encore plus rarement être capturés par l'ennemi; et, cette fois, cela est vrai non-seulement pour l'espèce équine, mais pour toutes les espèces d'herbivores qui vivent en liberté; car, dans l'état de

Digitized by Google

nature, les sujets de toutes ces espèces finissent généralement par devenir la proie des animaux qui s'en nourrissent, et dont les embûches leur permettent très-rarement d'atteindre un âge avancé.

Contrairement à l'opinion de M. Toussaint, les âges qu'il a constatés, sur le plus grand nombre des chevaux de Solutré, doivent donc faire admettre que nous sommes ici en présence de chevaux sauvages qui ont été chassés, tués et mangés par une tribu de chasseurs préhistoriques; et nous allons voir que les âges de ces chevaux seraient d'ailleurs incompatibles avec la supposition de leur élevage en captivité pour l'alimentation de cette peuplade.

Il est clair, en effet, que si les indigènes de Solutré eussent élevé des troupeaux de chevaux domestiques pour se nourrir de leur chair et de leur lait, ou même uniquement de leur chair, ils eussent été intéressés à conserver, jusqu'à un âge assez avancé, quelques étalons et la majorité ou, si l'on veut, la presque totalité des juments, pour la reproduction. Mais ils eussent eu un égal intérêt à sacrifier presque tous leurs chevaux mâles, c'est-à-dire environ la moitié de leur population chevaline, au plus tard vers l'âge de quatre ans, puisqu'à cet âge le cheval actuel a terminé sa croissance et que, suivant M. Toussaint, le cheval de Solutré avait le même mode de développement. Ce sacrifice leur eût même été forcément imposé; car les judicieuses remarques de M. Sanson ont montré combien la pénurie des ressources pastorales des environs de Solutré était peu favorable à l'élève du cheval en domesticité; et ce n'est certes pas dans de pareilles conditions que les habitants de ce canton eussent voulu, ni même pu, conserver jusqu'aux âges de cinq, de six et de sept ans, c'est-à-dire un an, deux ans et même trois ans au-delà de l'époque où le cheval a atteint son entier développement, une foule de mâles qui n'étaient pas nécessaires à la reproduction, et qui, pendant tout ce laps de temps, eussent consommé de la nourriture en pure perte, c'est-à-dire sans augmentation sensible de poids.

Or, cette mesure consistant à sacrifier la plupart des chevaux mâles vers l'âge de quatre ans, mesure non-seulement si rationnelle, mais si fatalement imposée par l'état dans lequel se seraient trouvés les indigènes de Solutré supposés éleveurs de chevaux de boucherie, les renseignements de M. Toussaint prouvent qu'ils ne l'ont point mise en pratique; car, s'ils l'avaient exécutée, on trouverait à Solutré autant de dents de chevaux de quatre ans que de dents de cinq à sept ans; et M. Toussaint déclare en propres termes que « le plus grand nombre provient des sujets de cinq à sept ans».

De sorte que, pour concilier les données de M. Toussaint avec sa

Digitized by Google

croyance à la domesticité des anciens chevaux de Solutré, il faudrait admettre un fait complétement invraisemblable qui serait celui-ci : malgré l'extrême pénurie de leurs ressources pastorales, les indigènes de cette station ont conservé au-delà de l'époque de leur entier développement, et même pendant un laps de temps assez long, une notable quantité de chevaux mâles qui étaient inutiles à la reproduction, et qu'ils avaient le plus grand intérêt à sacrifier beaucoup plus tôt.

Les nombres respectifs des chevaux répartis en diverses catégories d'âges par M. Toussaint, sont d'ailleurs dignes de toute confiance, et ils indiquent vraiment comment les choses se sont passées à Solutré, puisqu'ils résultent de l'examen de plusieurs milliers de dents. Il n'est même point possible d'objecter ici que les os des jeunes chevaux peuvent avoir été détruits en plus grand nombre, et mangés de préférence par les carnassiers; car notre statistique repose sur l'examen des dents, qui sont les parties du squelette qui résistent le mieux à toutes les causes de destruction; elles ne sont même point mangées par les carnassiers; et M. Toussaint reconnaît du reste lui-même que la station de Solutré a toujours été maintenue à l'abri de la dent des carnassiers.

La plupart des chevaux qui ont été mangés à Solutré étaient donc bien des adultes, et le plus grand nombre de ces adultes avait même dépassé de un à trois ans l'époque du complet développement; ce qui doit nous empêcher d'admettre qu'ils aient été élevés en domesticité pour la boucherie.

Cette conclusion restera inattaquable tant qu'on ne verra dans ces chevaux que des animaux exclusivement alimentaires. Il est vrai qu'il en serait autrement si l'on pouvait supposer qu'ils eussent pu être utilisés comme agents moteurs pendant quelques années avant d'être sacrifiés pour la boucherie. Mais une pareille supposition n'est point possible, vu l'état de civilisation si rudimentaire des indigènes de Solutré, qui ne possédaient point encore l'usage des métaux, pas même celui de la pierre polie. Se trouvant donc mis en demeure de choisir uniquement entre ces deux conclusions : les chevaux de Solutré ne pouvaient être que des chevaux sauvages, ou bien des animaux utilisés comme moteurs pendant quelques années avant d'être sacrifiés pour l'alimentation, on ne peut hésiter à admettre que c'étaient des chevaux sauvages qui ont été chassés, tués et mangés par l'homme quaternaire de la localité.

Peut-être même serait-il possible d'obtenir de suite une preuve directe et matérielle de la solidité de mon argumentation; et je me

Digitized by Google

permets d'appeler l'attention de M. Toussaint, ainsi que celle des futurs explorateurs de la station de Solutré, sur le genre de recherches qui pourrait amener ce résultat. D'après le mémoire de M. Toussaint, on trouve à Solutré beaucoup de mâchoires de chevaux, et par conséquent un grand nombre de mâchoires de cinq à sept ans, puisque ce sont les chevaux de cet âge qui prédominent dans cette station. Hé bien! parmi les mâchoires de cinq à sept ans qui présentent un état de conservation suffisant, il est facile de reconnaître celles qui proviennent des mâles et celles qui proviennent des femelles; car tous les étalons de cet âge possèdent des canines, tandis que l'immense majorité des juments en est dépourvue, et que ces canines sont même tout à fait rudimentaires chez le très-petit nombre de juments qui en sont exceptionnellement pourvues. Or, si mes raisonnements sont justes et si les chevaux de Solutré étaient vraiment des animaux sauvages, les mâchoires des mâles de cinq à sept ans, c'est-à-dire celles de cet âge qui possèdent des canines ou leurs alvéoles, doivent être au moins aussi nombreuses et même plus abondantes que les autres. Si au contraire je me suis trompé et si ces chevaux ont réellement vécu en domesticité, la plupart des mâchoires de cinq à sept ans doivent appartenir à des juments, c'est-à-dire être dépourvues de canines et de leurs alvéoles. J'attends donc avec confiance la décision qui sera donnée par les faits, si l'on parvient à établir une pareille statistique basée sur un nombre considérable de mâchoires de cet âge.

J'ai raisonné jusqu'ici comme si j'acceptais, avec M. Toussaint, l'hypothèse d'une évolution organique identique chez les chevaux de Solutré et chez les chevaux actuels, afin de montrer que, même en se plaçant à son point de vue, il n'est pas possible d'admettre que les chevaux de Solutré aient vécu en domesticité.

Mais je n'admets pas plus que M. Sanson l'identité de cette évolution. M. Sanson a fait connaître, dans la dernière séance, les raisons très-plausibles qui le portent à croire à la tardiveté relative du développement des chevaux de Solutré. Je vais à mon tour, en m'appuyant précisément sur les résultats des travaux de M. Sanson, exposer d'autres considérations, qui montreront aussi combien M. Toussaint a dépassé les bornes d'une saine critique en se prononçant sur l'âge absolu de ces anciens chevaux, et qui, néanmoins, nous ramèneront encore à regarder ces chevaux comme des animaux sauvages.

Dans son remarquable *Mémoire sur la théorie du développement précoce des animaux domestiques*, publié dans le *Journal de l'anato-*

Digitized by Google

mie et de la physiologie de M. Ch. Robin (n° de février 1872, p. 113-159), M. Sanson a démontré que le plus ou moins de précocité des herbivores est dû uniquement à la qualité, c'est-à-dire à la composition chimique de l'alimentation spéciale à laquelle ils ont été soumis dans le jeune âge, et non, comme l'ont cru jusqu'ici les éleveurs et les zootechnistes, à la quantité de nourriture qu'ils ont consommée pendant cet âge. Pour savoir exactement jusqu'à quel point l'évolution organique des chevaux de Solutré a pu se rapprocher ou s'éloigner de celle de nos chevaux actuels, il faudrait donc connaître au juste de quelles espèces de plantes herbacées et arborescentes ils se nourrissaient, dans quelle proportion chacune de ces plantes entrait dans la composition de leur ration, et même dans quelle proportion se faisait la consommation de chacune de ces plantes aux diverses phases de sa végétation; car la composition chimique varie dans les végétaux, non-seulement suivant les espèces auxquelles ils appartiennent, mais aussi en raison de leur âge, de leur état de verdeur ou de maturité plus ou moins avancée.

Ce simple énoncé des éléments nécessaires à la solution du problème suffit pour montrer que la question est insoluble dans l'état actuel de la science, et que M. Toussaint n'était point autorisé à se prononcer sur l'âge absolu des chevaux de Solutré, en identifiant le mode d'évolution de leur système dentaire avec celui du système dentaire de nos chevaux actuels.

Mais si l'âge absolu des chevaux de Solutré reste pour nous une énigme insoluble, nous connaissons parfaitement leur âge relatif, et cela nous suffit pour décider s'ils étaient sauvages ou domestiques.

En effet, bien que les dents examinées par M. Toussaint n'indiquent nullement que ces chevaux avaient les âges de quatre, cinq, six, sept ans, etc., qu'il leur attribue; ou, en d'autres termes, bien que ces dents ne puissent point nous renseigner sur l'âge absolu des sujets auxquels elles ont appartenu, elles n'en fournissent pas moins des indications parfaitement certaines sur l'âge relatif de ces chevaux; car les belles études de M. Sanson ont démontré la coïncidence, le synchronisme, la corrélation de l'évolution du système dentaire et de tous les autres systèmes organiques chez nos espèces et chez nos races domestiques, quelle que soit d'ailleurs la tardiveté ou la précocité de ces espèces ou de ces races.

Ces nouvelles données scientifiques nous permettent par conséquent d'affirmer avec certitude que, quel que puisse être l'âge absolu des chevaux de Solutré, la plupart étaient vraiment des adultes dont le plus grand nombre avait dépassé d'un laps de temps plusou

Digitized by Google

moins considérable l'époque du complet développement : ce qui nous ramène encore, en vertu des considérations exposées plus haut, à conclure que ces chevaux étaient des animaux sauvages qui ont été tués à la chasse, et non des sujets qui ont été élevés en domesticité.

Je sais que M. Sanson partage entièrement mes idées comme je partage les siennes sur cette question en litige, et nous espérons tous deux qu'elle sera définitivement tranchée par l'ensemble des renseignements que nous avons rassemblés pour l'élucider.

Enfin, je me fais un devoir et un plaisir de déclarer en terminant que, tout en combattant l'opinion de M. Toussaint sur la prétendue domesticité des chevaux de Solutré, je rends pleine et entière justice à ses très-intéressantes études anatomiques sur leurs antiques débris, et qu'il rendra un véritable service à la science en poursuivant, comme il l'a promis, ses laborieuses recherches sur nos équidés fossiles.

C. A. Piétrement.

Digitized by Google

POËMES VULGAIRES

DE

THÉODORE PRODROME

On se rappelle cette charmante épître où Marot raconte à François Ier comment il a été volé par son laquais. Je citerai le commencement :

On dit bien vray, la mauvaise fortune
Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une,
Ou deux, ou trois avecques elle, Sire.
Vostre cueur noble en sauroit bien que dire
Et moy chetif, qui ne suis Roy, ne rien,
L'ay esprouvé, et vous compteray bien,
Si vous voulez, comment vint la besongne.
J'avois un jour un valet de Gascongne,
Gourmant, yvrogne, et assuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde;
Au demeurant, le meilleur filz du monde.

Ce dernier vers, comme on sait, est devenu proverbe.

Non pas que je trouve un rapport quelconque entre la cour de François Ier et celle des Comnènes; encore moins que je veuille comparer Marot avec Théodore Prodrome. J'ai seulement l'intention d'établir qu'à différentes époques, dans les nations civilisées, les souverains ont presque toujours toléré chez leurs poëtes favoris une certaine liberté de langage, descendant quelquefois jusqu'à la familiarité. Cette petite précaution oratoire m'a paru nécessaire pour expliquer et même pour justifier les détails qui vont suivre.

On trouvera sans doute que ces détails manquent de noblesse et qu'ils sont même parfois bien vulgaires. Mais nous sommes au XIIe siècle, à la cour de Byzance, et il s'agit d'un poëte famélique qui fait bon marché de sa dignité personnelle pour obtenir des

Digitized by Google

secours de son puissant protecteur. Les mœurs et les usages à la connaissance desquels il nous initie permettent d'étudier la nature de ses relations avec le souverain et de comparer sa situation sociale avec celle des poëtes de cour dans les temps modernes.

Théodore Prodrome a eu le privilége d'occuper les loisirs de plusieurs éminents critiques : Léon Allatius, La Porte du Theil, Boissonade, le cardinal Maï et surtout le célèbre Coray. Ce dernier lui a même consacré le premier volume tout entier de ses *Atacta*. Deux poëmes en langue vulgaire de Prodrome, qu'il avait trouvés dans la Bibliothèque nationale de Paris, lui ont fourni l'occasion de faire un travail des plus intéressants au point de vue philologique. On sait combien sont rares les monuments de ce genre, surtout ceux qui remontent au XIIe siècle de notre ère. J'ai eu moi-même la bonne fortune d'en découvrir deux, je pourrais dire trois autres, en recueillant de divers côtés les poésies inédites de cet écrivain. Un de ces poëmes présente un intérêt tout particulier, en ce qu'il nous donne des détails curieux et tout à fait nouveaux sur la vie intime du poëte byzantin.

Les renseignements biographiques qui le concernent se réduisaient à peu de chose. Coray ne savait même pas que Théodore Prodrome était déjà célèbre du temps de Jean Comnène, père de Manuel. Nous devons la connaissance de ce fait aux pièces de vers publiées par le cardinal Maï, d'après un manuscrit du Vatican. Les nouveaux poëmes, dont je m'occupe en ce moment, viennent le confirmer.

Il y a plus de vingt ans que j'en ai fait la copie. J'étais alors attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. En m'occupant de Théodore Prodrome j'avais été conduit à lire quelques lettres de lui qui ont été publiées par le P. Pierre Lazeri (1). Comme je n'y avais rien trouvé qui concernât la vie du poëte byzantin je voulus m'assurer si le fonds grec de la bibliothèque n'en contenait pas d'autres. La table du catalogue imprimé ne m'en indiqua point, mais en parcourant les diverses notices qui lui sont consacrées, je trouvai à la fin de celle du n° 396 le dernier article (33°) ainsi conçu : « *Theodori* Prodromi ad Imperatorem epistolæ tres, hactenus ineditæ. » Je pris ce volume, et je constatai une erreur singulière. Il ne s'agissait pas de lettres, mais de trois poëmes vulgaires dans le genre de ceux qu'a publiés Coray. Les vers sont écrits comme de la prose, c'est ce qui a trompé l'auteur de la

(1) Voy. *Notic. et extr. des mss.*, t. VI, p. 521, 1re p.

Digitized by Google

notice imprimée dans le catalogue. Je m'explique comment Coray ne les a pas connus. Ils ne sont pas indiqués dans la table, et l'eussent-ils été sous la désignation de *epistolæ*, il est probable que l'illustre savant n'y aurait pas fait attention.

Ce manuscrit, d'un très-petit format, n'a pas moins de 695 pages. Il est en papier coton et paraît avoir été écrit vers la fin du XIIIe siècle. Il contient une collection d'opuscules de différents genres, et dont on trouvera le détail dans la notice imprimée, opuscules parmi lesquels figurent d'autres poésies de Théodore Prodrome. Dans quelques parties l'écriture, qui est assez correcte, a disparu par suite de l'humidité.

Les poëmes en question sont adressés :

Le premier à Jean Comnène ;

Le second à l'empereur ;

Le troisième au sébastocrator Andronic Comnène, le second des fils de Jean.

Je laisse provisoirement de côté le premier. Le second porte simplement πρὸς τὸν βασιλέα, à l'empereur. Il est naturel de penser qu'il s'agit encore de Jean Comnène, car si ce poëme était adressé à Manuel, son fils et son successeur, il est probable qu'on aurait indiqué dans le titre le nom de ce dernier prince. Ajoutons que le sébastocrator auquel est dédiée la troisième pièce était mort avant le couronnement de Manuel. Tout concourt donc pour nous faire supposer que le second poëme est adressé également à Jean Comnène. Nous allons raisonner dans cette hypothèse.

Il commence ainsi : « Quand j'étais petit, mon vieux père me disait : « Mon enfant, apprends les lettres, autant que tu pourras, etc., etc. »

On reconnaît ici la partie du premier poëme publiée par Coray, qui commence au v. 55. Il s'agit, en effet, de la même pièce, refaite en grande partie et dédiée à un autre personnage.

Un heureux hasard, en nous conservant deux rédactions différentes du même poëme, nous révélerait un détail intéressant. Voici, en effet, ce qui aurait pu arriver. Théodore Prodrome aurait adressé une épître en vers à Jean Comnène, qui mourut d'un accident à la chasse, en 1143. Ce serait la pièce que j'ai retrouvée. Plus tard il la refait, y ajoute de nombreux détails et la dédie au nouveau souverain, Manuel Comnène, qui sans doute ignorait l'hommage fait à son père. C'est le poëme publié par Coray. A une époque où l'imprimerie n'existait pas, un pareil fait était possible, bien qu'il s'agît d'un poëte alors très-célèbre. La pièce aurait pu servir deux fois,

Digitized by Google

parce que probablement elle avait été donnée d'abord confidentiellement, comme celle dont nous nous occuperons bientôt. Elle n'avait pas été publiée, c'est-à-dire des copies n'en avaient point circulé. Théodore Prodrome avait eu une si grande réputation comme poëte et comme savant, qu'après sa mort toutes ses poésies, tous ses ouvrages ont été recueillis avec le plus grand soin, et c'est ainsi que nous est parvenue la pièce en question, sous deux formes et avec une destination différente. Le proverbe bien connu *Tirer d'un sac deux moutures* a toujours trouvé et trouvera toujours son application.

Nous avons raisonné dans l'hypothèse que le poëme est adressé à Jean Comnène; mais une difficulté se présente, difficulté grave dont je ne m'étais pas aperçu, parce que je m'en étais tenu d'abord aux premiers vers. Elle m'a été signalée par M. É. Legrand. Th. Prodrome mentionne dans ce poëme les μανολάτα, c'est-à-dire les pièces d'or à l'effigie de Manuel. Ce dernier a-t-il pu faire frapper des monnaies à son nom du vivant de son pére? Là est toute la question. Sur certaines monnaies il porte le titre de ΔΕCΠΟΤΗC, titre qui à cette époque, il est vrai, était souvent donné aux membres de la famille impériale. Mais Théodore Prodrome, dans le courant du poëme, en appelant le souverain δέσποτα, semblerait prouver que ce titre s'appliquait aussi à l'empereur. A moins que ce terme ne doive être pris ici que comme une expression poétique marquant la toute-puissance et qui est aussi très-souvent employée quand on s'adresse au Christ. Dans un autre endroit le mot δέσποτα est accompagné de l'épithète στεφηφόρε, ce qui semblerait mettre la question hors de doute.

Une autre supposition peut être faite. Nous ne possédons pas le manuscrit original de Th. Prodrome. Lorsque plus tard il a voulu faire servir une seconde fois le poëme en question, il a dû le corriger, et il y avait peut-être d'abord dans la première rédaction un mot rappelant une pièce de monnaie ayant cours pendant le règne de J. Comnène, mot qu'il aura remplacé par le terme μανολάτα, et naturellement un copiste en transcrivant la pièce aura mis la correction et non la première leçon. On pourrait en dire autant de στεφηφόρε. Mais il vaut mieux nous en tenir au fait lui-même.

La numismatique byzantine ne fournit aucune pièce de Manuel Comnène qui puisse être antérieure à son avénement au trône. Aussi il me semble plus probable que βασιλέα, qui se trouve dans le titre de la pièce, s'applique plutôt à ce dernier prince qu'à son père Jean.

Digitized by Google

Un autre détail à relever. A l'époque où il s'occupait de la première rédaction de ce poëme il faisait partie du clergé grec, chez lequel s'étaient réfugiées la science et la littérature. Il était *papas* et portait les habits ecclésiastiques. Il est singulier qu'il ne parle ni de sa femme ni de ses enfants, car, comme nous le verrons plus loin, il avait été marié et père de famille. La vie de Théodore Prodrome est remplie d'obscurités.

Quoi qu'il en soit, que le poëme soit adressé à Jean ou à son fils Manuel, il n'en est pas moins curieux parce qu'il nous donne l'ébauche, la rédaction première de celui qui, plus détaillé et plus complet, a été publié par Coray. La comparaison entre ces deux rédactions présente un grand intérêt au point de vue philologique, je veux dire pour l'étude de la langue vulgaire.

Du reste, nous allons donner le texte avec la traduction française en regard. On pourra la comparer avec la seconde rédaction fort mal publiée par Coray dans ses *Atacta*, ouvrage qui est devenu d'une excessive rareté.

Je n'ai pas voulu entreprendre un travail de ce genre sans m'aider des conseils et de l'expérience consommée de M. É. Legrand, dont tout le monde connaît les remarquables publications sur la langue et la poésie vulgaires des Grecs. Je savais qu'il s'occupait de traduire en français les deux poëmes publiés par Coray. J'ai pensé que ceux que j'ai découverts lui revenaient de droit. Il s'est empressé d'accepter la tâche que je lui offrais. Il a donc traduit cette première rédaction.

Voici d'abord cette rédaction avec la traduction française en regard. Nous donnerons ensuite de même les deux autres poëmes, dont j'ai publié dernièrement (1) une analyse détaillée.

Mais auparavant je dois déclarer que j'assume seul toute la responsabilité au point de vue du système suivi pour l'élision. M. É. Legrand et moi nous avons des principes différents que nous exposerons ailleurs, chacun de notre côté.

(1) Voy. la notice intitulée *Un poëte de la cour des Comnènes*, notice lue dans la séance publique des cinq Académies, le 28 octobre de cette année.

Digitized by Google

Θεοδώρου τοῦ Προδρόμου πρὸς τὸν βασιλέα.

Ἀπὸ μικρόθεν μ' ἔλεγεν ὁ γέρων ὁ πατήρ μου·
« Παιδίν μου, μάθε γράμματα καὶ ὡς ἂν ἐσέναν ἔχῃ·
βλέπεις τὸν δεῖνα, τέχνον μου, πεζὸς περιεπάτει
καὶ τώρα διπλοεντέλινος καὶ παχυμουλαράτος·
5 ὅταν ἐμάνθανεν αὐτός, ὑπόδησιν οὐκ εἶχεν,
καὶ τώρα, βλέπεις τον, φορεῖ τὰ μακρυμήτικά του.
Αὐτός, ὅταν ἐμάνθανε, ποτέ τ' οὐκ ἐκτενίσθη,
καὶ τώρα καλοχτένιστος καὶ καλοκαβαλλάρις.
Αὐτός, ὅταν ἐμάνθανε, λουτροῦ θύραν οὐκ εἶδε,
10 καὶ τώρα λουτρακίζεται τρίτον τὴν ἑβδομάδα.
Αὐτός, ὁ κόλπος του ἔγεμε φθεῖρας ἀμυγδαλάτας,
καὶ τώρα γέμει ὁ κόλπος του πέρπυρα μανουλάτα.
Καὶ πείσθητι γεροντικοῖς καὶ πατρικοῖς σου λόγοις,
καὶ μάθε τὰ γραμματικὰ κ' ὡς ἂν ἐσέναν ἔχῃ. »
15 Κ' ἔμαθον τὰ γραμματικὰ μετὰ πολλοῦ τοῦ κόπου·
ἀφοῦ δὲ τάχα γέγονα γραμματικὸς τεχνίτης,
ἐπιθυμῶ καὶ τὸ ψωμὶ καὶ τοῦ ψωμιοῦ τὴν μάνναν·
ὑβρίζω τὰ γραμματικὰ, λέγω μετὰ δακρύων·
« ἀνάθεμαν τὰ γράμματα, Χριστέ, καὶ ὁποῦ τὰ θέλει!
20 Ἀνάθεμαν καὶ τὸν καιρὸν κ' ἐκείνην τὴν ἡμέραν,
καθ' ἣν μ' ἐπαρεδώκασιν εἰς τὸ διδασκαλεῖον,
πρὸς τὸ νὰ μάθω γράμματα, τάχα νὰ ζῶ ἀπ' κεῖνα.
Ἐδάρε τότ' ἂν μ' ἔποικαν τεχνίτην χρυσορράπτην,
ἀπ' αὐτοὺς ὁποῦ κάμνουσι τὰ κλαπωτὰ καὶ ζῶσι,
25 κ' ἔμαθα τέχνην κλαπωτὴν τὴν περιφρονημένην,
οὐ μὴ ἤνοιγα τ' ἀρμάριν μου κ' ἤυρισκα ὅτι γέμει
ψωμίν, κρασὶν πληθυντικὸν, καὶ θυγνομαγειρίαν
καὶ παλαμιδοκόμματα καὶ τζύρους καὶ σκουμβρία·
παρ' οὗ ὅτι ἀνοίγω το, βλέπω τοὺς πάτους ὅλους,

Titre. Au lieu du titre ci-dessus le manuscrit donne : τοῦ αὐτου πρὸς τὸν βασιλέα. — *Vers* 6. μακριμήτικα. — 8. καλοκαβαλάρις. — 9. οἶδε. — 12. ὑπέρπυρα. — 14. καὶ ὡς. — 15. καί. — 20. καί. — 22. ἐκ. — 23. τότε ἂν μέποικαν. — 24. κάμνῶσι, — 25. καί. — 26. μήν ἦν. τὸ ἀρμ. μου καί. — 28. παλαμηδοκόματα. Au lieu de τζύρους il faudrait lire τσύρους suivant l'opinion de Coray qui veut qu'on remplace toujours τζ par τσ.

Digitized by Google

POEME DE THÉODORE PRODROME ADRESSÉ A L'EMPEREUR.

Lorsque j'étais petit, mon vieux père me disait : « Mon enfant, apprends les lettres autant que tu pourras. Tu vois bien un tel, mon enfant? Il allait à pied, et maintenant il possède un cheval à deux pectoraux et se promène sur un mulet gras. Lorsqu'il étudiait, il n'avait pas de chaussures, et maintenant, tu le vois, il porte des souliers à longue pointe. Lorsqu'il étudiait, il ne se peignait jamais, et aujourd'hui c'est un beau cavalier à la chevelure bien soignée. Lorsqu'il étudiait, jamais il ne vit la porte d'un bain, et maintenant il se baigne trois fois la semaine. Son sein était plein de poux gros comme des amandes, et maintenant il est rempli de pièces d'or à l'effigie de Manuel. Suis donc les conseils de ton vieux père et consacre-toi tout entier à l'étude des lettres. »

Et j'appris les lettres avec beaucoup de peine; mais, depuis que je suis un simple ouvrier en littérature, je désire et le pain et la mie du pain. J'insulte la littérature, je dis avec larmes : « O Christ, maudites soient les lettres et maudit celui qui les cultive! Maudits le temps et le jour où l'on m'envoya à l'école pour apprendre les lettres et tâcher d'en vivre! »

Si alors on eût fait de moi un ouvrier brodeur en or, un de ceux qui gagnent leur vie à confectionner des habits brodés, si j'eusse appris la profession de brodeur, profession si méprisée, j'ouvrirais mon armoire et j'y trouverais en abondance du pain et du vin, du thon apprêté, des morceaux de palamide, des maquereaux et de leur fretin salé, tandis que, quand je l'ouvre, je regarde toutes les

Digitized by Google

30. καὶ βλέπω χαρτοσάκκουλα γεμάτα τὰ χαρτία.
Ἀνοίγω τὴν ἀρκλίτζαν μου νὰ ἴδρω ψωμὶν κομμάτιν,
κ' εὑρίσκω χαρτοσάκκουλον ἄλλον μικροτερίτζιν.
Ἀνοίγω τὸ περσίκιν μου, γυρεύω τὸ πουγγίν μου,
διὰ στάμενον τὸ ψηλαφῶ κ' αὐτὸ γέμει χαρτία.
35 Ἀφοῦ δὲ τὰς γωνίας μου τὰς ὅλας ψηλαφήσω,
ἴσταμαι τότε κατηφὴς κ' ἀπομεριμνημένος,
λειποθυμῶ κ' ὀλιγωρῶ ἐκ τῆς πολλῆς μου πείνας,
κ' ἀπὸ τὴν πείναν τὴν πολλὴν καὶ τὴν στενοχωρίαν,
γραμμάτων καὶ γραμματικῶν τὰ κλαπωτὰ προκρίνω.
40 Τὴν κεφαλήν σου, δέσποτα, εἰς τοῦτο τί μὲ λέγεις;
ἂν ἔχω γείτονα τινὰ κ' ἔχῃ παιδὶν ἀγῶριν,
νὰ τὸν 'πῶ ὅτι μάθε το γραμματικὰ νὰ ζήσῃ;
ἂν οὐ τὸν εἴπω μάθε το τζαγγάρην τὸ παιδίν σου,
παρακρουνιαροκέφαλον πάντες νὰ μ' ὀνομάσουν.
45 Καὶ ἄκουσον τὴν βιωτὴν τζαγγάρου, καὶ νὰ μάθῃς
τὴν βρῶσιν καὶ ἀνάπαυσιν τὴν ἔχει καθ' ἑκάστην.
Γείτοναν ἔχω πετζωτὴν, ψευδοτζαγγάρην τάχα·
πλὴν ἕνι καλοψωνιστὴς, ἕνι καὶ χαροκόπος·
ὅταν γὰρ ἴδῃ τὴν αὐγὴν περιχαρασσομένην,
50 εὐθύς· « ἂς βράσῃ τὸ θερμὸν, λέγει πρὸς τὸ παιδίν του,
καὶ νὰ, παιδίν μου, στάμενον εἰς τὰ χορδοκοιλίτζα,
ἀγόρασε καὶ βλάχικον σταμεναρεὰν τυρίτζιν·
καὶ δός με νὰ προγεύσωμαι καὶ τότε νὰ πετζόνω. »
Ἀφοῦ δὲ κλώσει τὸ τυρὶν καὶ τὰ χορδοκοιλίτζα,
55 κἂν τέσσαρα τὸν δίδωσι γεμάτα 'ς τὸ μουχροῦτιν,
καὶ πίνει τα καὶ ῥεύγεται. Κερνοῦν τον ἄλλον ἕνα.
Ὅταν δὲ πάλιν, δέσποτα, γεύματος ὥρα φθάσῃ,
ῥίπτει τὸ καλαπόδιν του, ῥίπτει καὶ τὸ σανίδιν,
καὶ τὸ σουγλὶν, καὶ τὸ σφετλὶν, καὶ τὰ σφηκώματά του,
60 καὶ λέγει τὴν γυναῖκαν του· « κυρὰ, καθὲς τραπέζιν·
καὶ πρῶτον μίσον τ' ἐκζεστὸν, δεύτερον τὸ κρασάτον,
καὶ τρίτον τὸ μονόκυθρον, πλὴν βλέπε νὰ μὴ βράζῃ! »

30. χαστοσάκουλα. — 31. νὰ εὕρ. ψ. κομάτιν. — 32. καί. χαρτοσάκουλον. — 33. πουγκίν. — 36. καί. — 37. καί. — 38. καί. — 41. καί. ἀγόριν. — 42. εἴπω. — 43. ἰέν. τζακάριν. — 44. μὲ ὠνομάσουν. — 47. τζαγκάρου. — 48. ψευδοτζαγκάρην. — 50. βράσει. — 51. Au lieu de καὶ νὰ, la vétusté du ms. ne laisse plus lire que ἀ. — 52. ἀγόρασαι. — 53. πετζώνω. — 55. εἰς. — 59. σφικώματα. — 61. τό. — 62. μονόκιθρον.

Digitized by Google

tablettes, et je vois des sacs de papier pleins de papiers. J'ouvre mon petit coffre, espérant y trouver un morceau de pain, et j'y trouve un autre tout petit sac de papier. J'ouvre ma valise, je cherche ma bourse, je la tâte pour voir si elle contient des écus, et elle est bourrée de papiers. Après avoir fouillé dans tous mes recoins, je demeure soucieux et abattu, le cœur me manque, je tombe d'inanition. Et, dans l'excès de ma faim et de ma détresse, je préfère aux lettres et à la grammaire le métier de brodeur.

Par votre chef impérial, Sire, que me répondez-vous à cela? Si j'ai un voisin qui soit père d'un garçon, irai-je lui dire : « Fais-lui apprendre les belles-lettres pour vivre? » Si je ne lui disais pas : « Fais apprendre la cordonnerie à ton enfant, » tout le monde m'appellerait tête sans cervelle.

Oyez le genre de vie d'un cordonnier, et apprenez comment chaque jour il se nourrit et se repose. J'ai pour voisin un savetier, une sorte de pseudo-cordonnier; c'est un amateur de bons morceaux, un joyeux viveur. Aussitôt qu'il voit poindre l'aurore : « Mon fils, dit-il, fais bouillir de l'eau. Tiens, mon enfant, voici de l'argent pour acheter des tripes, en voilà d'autre pour avoir du fromage valaque; puis donne-moi à déjeuner, et alors je vais ressemeler. »

Quand il a bâfré tripes et fromage, on lui donne quatre grandes rasades; il les boit et il rote, puis on lui en verse une autre encore. Mais, Sire, lorsque vient l'heure du dîner, il jette sa forme, il jette sa planchette, l'alène, le tranchet et le tire-pied, et il dit à sa femme : « Maîtresse, dresse la table. Mets pour premier plat du bouilli, pour second une matelotte, pour troisième un ragoût, mais veille à ce qu'il ne bouille point. »

Digitized by Google

Ἀφοῦ δὲ παραθέσουσι, καὶ νίψεται, καὶ κάτζει,
ἀνάθεμά με, βασιλεῦ, ὅταν στραφῶ κ' ἰδῶ τον
65 τὸ πῶς ἀνακομβόνεται κατὰ τῆς μαγειρίας,
ἂν οὐ κινοῦν τὰ σάλια μου καὶ τρέχουν ὡς ποτάμιν·
αὐτὸς γὰρ ἐμβουκκόνεται, κλώθει τὴν μαγειρίαν·
κ' ἐγὼ ὑπάγω κ' ἔρχομαι, πόδας μετρῶν τῶν στίχων.
Αὐτὸς χορταίνει τὸ γλυκὺν εἰς τὸ τρανὸν μουχροῦτιν,
70 κ' ἐγῶ ζητῶ τὸν ἴαμβον, γυρεύω τὸν σπονδεῖον.
γυρεύω τὸν πυρρίχιον καὶ τὰ λοιπὰ τὰ μέτρα·
ἀλλὰ τὰ μέτρα ποῦ ὠφελοῦν τὸ νὰ μὲ τήκῃ ἡ πεῖνα;
ἔδε τεχνίτης στιχιστὴς ἐκεῖνος ὁ τζαγγάρης!
εἰπε τὸ « Κύρι' εὐλόγησον », κ' ἤρξατο ῥουκανίζειν.
75 Ἐγὼ δὲ, φεῦ τῆς συμφορᾶς! πόσους νὰ εἴπω στίχους,
πόσους νὰ γράψω κάλλιστα, πόσους νὰ λαρυγγίσω,
νὰ τύχω μου τοῦ λάρυγγος τῆς ἄκρας θεραπείας;
Ὥρμησα τάχατε κἀγὼ τὸ νὰ γενῶ τζαγγάρης,
μὴ νὰ χορτάσω τὸ ψωμὶν τὸ λέγουν ἀφρατίτζιν,
80 ἀλλὰ τὸ μεσοκάθαρον τὸ λέγουσι τῆς μέσης,
τ' ἐπιθυμοῦν γραμματικοὶ καὶ καλοστιχοπλόκοι.
Καὶ τεῶς γυρεύων ηὕρηκα καὶ τάρτερον ὀκάπου,
κ' ἐδῶκα το κ' ἠγόρασα σουγλὶν ἀπὸ τζαγγάρην·
κ' ὡς ἦσαν τὰ καλίγια μου πλήρης ἐξεσχισμένα,
85 ἐπιάσα τάχατε μικρὸν νὰ τὰ περισουφρώσω·
καὶ κρουῶ σουγλεὰν τὸ χέριν μου κ' ἐδιέβην ἀπεκεῖθε,
κ' ὡς πρίσμαν ἐκ τοῦ κρούσματος γέγονε τῇ χειρί μου,
δλόκληρον ἐδιάβασα μῆναν εἰς τὸν ξενῶνα.
Ἀπὸ πτωχειᾶς μου πάλιν δὲ, δέσποτα στεφηφόρε,
90 ἔκων ζηλεύω πάντοτε τοὺς χειροτεχναρίους.
Ἂν οἶδα γοῦν τῆς ῥαπτικῆς, δοκῶ, τὴν ἐπιστήμην,
μετὰ βελόνιν ταρτεροῦ καὶ ῥάμματα σταμένου,
καὶ ψαλιδόπουλον μικρὸν, νὰ 'μην οἰκοδεσπότης·
ἂν γὰρ οὐκ ἐγυρίζετο ῥάψιμον εἰς τὸν κόσμον,

65. ἀνακομβώνεται. — 67. ἐμβουκώνεται. — 68. καί. καί. — 69. χορτένει. — 70. καί. — 71. πυρίχιον. — 72. πεῖμα. — 73. τζαγκάρης. — 74. καί. — 78. τζαγκάρης. — 79. τὸ οὐ λέγουν. — 81. τὸ ἐπ. — 82. ηὕρικα. — 83. καί. καί. τζαγκάριν. — 84. και. — 85. περισουφρόσω. — 86. καί. — 87. καί. Au lieu de κρούσματος le ms. donne κρίσματος. Mais voyez *Atacta*, I, vers 158 (page 6). — 92. βελώνιν. ῥάμματα. — 93. νὰ ἠμ.

Digitized by Google

Quand on a servi, il se lave et s'assied. Malédiction! Lorsque je me retourne, Sire, et que je le vois assis devant ces victuailles, cela me met la salive en mouvement et elle coule comme un ruisseau. Quant à lui, il s'emplit la bouche et bâfre ce qu'on lui a cuisiné. Moi, je vas et viens, comptant les pieds de mes vers; lui, il boit son saoul de doux vin dans un grand gobelet. Moi, je cherche l'ïambe, je cherche le spondée, je cherche le pyrrhique et les autres mètres. Mais à quoi me servent ces mètres, lorsque la faim me consume? Quel habile artisan que ce cordonnier! Il a dit son *Benedicite*, et il s'est mis à triturer. Et moi, infortuné! combien de vers me faudra-t-il dire, combien m'en faudra-t-il écrire et des meilleurs, combien en devrai-je débiter, avant que mon gosier soit complétement guéri?

Et moi aussi, j'ai essayé de la cordonnerie, non pas pour me rassasier de pain de gruau, mais de ce pain bis, dit de moyenne qualité, qui fait envie aux grammairiens et aux versificateurs de talent. Après maintes recherches, j'ai trouvé une menue monnaie, et je l'ai donnée pour prix d'une alène de cordonnier; et, comme mes chaussures étaient toutes déchirées, je me mis à les rapetasser un peu. Je me donnai un coup d'alène à la main, et je quittai la place; mais de ce coup il me vint une enflure à la main, et je passai tout un mois à l'hôpital.

Ma pauvreté est telle, monarque couronné, que, malgré moi, je ne cesse de porter envie aux manouvriers.

Il me semble que, si je savais le métier de tailleur, une aiguille d'un tournois, quelques sous de fil et une paire de petits ciseaux feraient de moi un maître de maison. S'il n'y avait pas de coutu-

Digitized by Google

95 ὀκάποιας τεῶς γειτόνισσας ῥοῦχον νὰ 'παρελύθην.
καὶ παρευθύς νὰ μ' ἔκραξεν· « δεῦρο, τεχνίτα, δεῦρο·
νὰ κέντησον τὸ ῥοῦχον μου κ' ἔπαρ' τὸ ῥάψιμόν σου. »
Ἂν ἤμην παραζυμωτὴς ἢ δουλευτὴς μαγκίπου,
προφοῦρνιν κἂν νὰ 'χόρταινα κ' ὡς ἂν ἐμέναν εἶχεν.
100 Ὡς γὰρ ἐδιέβαινα προχθὲς ὀκάπου 'ς μαγκιπεῖον,
ηὕρηκα τὴν μαγκίπισσαν ἔσωθεν ἱσταμένην,
καὶ ταῖς χερσὶ κατέχουσαν ἄσπρον σεμιδαλάτον,
ἀπόξυσμα τριπτούτζικον καὶ ἐρρουκάνιζέν το·
ἐγὼ δ' ἐκ πείνας ῥίψας μου τὴν ἐντροπὴν μακρόθεν
105 ἔνδον εἰσῆλθον παρευθὺς, καὶ πρὸς ἐκείνην λέγω·
« κυρὰ, κυρὰ μαγκίπισσα, τὸ πῶς ἀκοῦς οὐκ οἶδα,
εἶα δὸς κ' ἐμὲ τριπτούτζικον δαμὶν νὰ ῥουκανίσω. »
Ἀπόκρισιν δ' οὐκ ἔδωκεν ἡ τρισαθλία ὅλως,
κ' ὡς οἶδα τ' ἀσυνείδητον καὶ τ' ἀνυπόληπτόν της,
110 στενάζων καὶ λυπούμενος ἄλλην διέβην ῥύμην.
Ἂν ἤμουν ὀξυγαλατᾶς, τ' ὀξύγαλαν νὰ 'πώλουν,
τὴν τζούκκαν τοῦ ὀξυγάλακτος εἰς ὦμον μου νὰ 'βάστουν,
ἀπὸ ψυχῆς νὰ 'στρίγγιζα, περιπατῶν νὰ 'λάλουν·
« ἐπάρετε δρουβανιστὸν ὀξύγαλαν, γυναῖκες! »
115 Κἀκεῖναι ὡς τὸ χρῄζουσι, συντόμως νὰ 'ξεπώλουν.
Καταβλαττᾶς ἂν ἔμαθον καὶ σηκωτὴς ἂν ἤμην,
ὡς σηκωτὴς νὰ 'δούλευα τὴν ἅπασαν ἡμέραν,
καὶ τὸ βραδὺ νὰ μ' ἔδιδαν μεγάλην κομματούραν,
τὸν ἄσπρον ἐμβοτόπουλον γεμάτον τὸ κρασίν μου,
120 καὶ μονοκύθρον μερικὸν ἐκ τὰ λαπαριμαῖα·
καὶ κἂν μετὰ τὸ σχόλασμαν νὰ 'πιάνα τὴν λαπάραν,
καὶ νὰ τὴν ἔκρουα κοπετὸν, ὡς καὶ τὸ δίκαιον εἶχε.
Κεντήκλας κἂν ἂν ἔμαθα, καὶ τοὺς πιπεροτρίπτας,
ὁδοιπορῶν νὰ 'στρίγγιζα, περιπατῶν τὰς ῥύμας,
125 « κυράδες, χειρομάχισσαις, καλοοικοδέσποιναίς μου,
προκύψατε, βηλαρικὰς ἐπάρετε κεντήκλας,

95. γειτώνισας. νὰ ἐπ. — 97. καί. — 98. μαγγίπου. — 99. νὰ ἐχ. καί. — 100. εἰς μαγγιπεῖον. — 101. ηὕρικα. μαγγίπισσαν. — 103. ἐρουκάνιζεν. — 106. μαγγίπισσα. — 107. καί. — 109. καί. τό. τό. — 111. τό. νὰ ἐπ. — 112. νὰ ἐδ. — 113. νὰ ἐστρ. νὰ ἐλ. — 115. νά. — 116. καταβλατᾶς. συκωτής. — 117. συκωτὴς νά. — 118. κοματούραν. — 120. μονόκιθρον. λαπαριμέα. — 121. νὰ ἐπ. — 123. κεντίκλας. — 124. νὰ ἐστρ. — 125. χειρομάχησες. καλοοικοδέσποινες. — 126. βυλαρικάς. κεντίκλας.

Digitized by Google

rière de par le monde, et qu'une voisine déchirât sa robe, elle m'appellerait aussitôt : « Ici, l'ouvrier, viens ici! raccommode-moi ma robe, et prends ce qui t'est dû. »

Si j'étais mitron ou domestique d'un boulanger, je me rassasierais des premiers pains sortis du four, et autant que je le voudrais.

Je passais avant-hier par une boulangerie, je trouvai la boulangère debout dans sa boutique et en train de croquer un pain blanc de fine fleur de farine, qu'elle tenait à la main. Et moi, la faim m'ayant fait chasser bien vite toute vergogne, j'entrai aussitôt et je lui dis : « Madame, madame la boulangère, je ne sais pas votre nom, allons, donnez-moi aussi à croquer un peu de ce bon pain. » Mais la triple misérable ne me répondit même pas. Alors, à la vue de son indifférence et de son manque d'égards, gémissant et attristé, je pris une autre rue.

Si j'étais marchand de petit-lait, je vendrais du petit-lait; je porterais sur mon dos une calebasse de petit-lait, je dirais, je crierais de toute ma force, en me promenant : « Femmes, prenez du petit-lait! » Et, comme elles en ont besoin, je le vendrais promptement.

Si j'eusse appris le métier de teinturier en soieries, si j'étais portefaix, je travaillerais toute la journée comme crocheteur, et, le soir, on me donnerait un bon gros morceau, du vin plein mon petit gobelet blanc et une grasse portion de ragoût; et, même les jours de chômage, je recevrais des fausses-côtes, que je croquerais bruyamment, comme ce serait mon droit.

Si j'eusse appris à faire des tissus et des moulins à poivre, je crierais en marchant, en me promenant par les rues : « Dames et ouvrières, bonnes maîtresses de maison, approchez-vous, prenez des

Digitized by Google

καὶ τοὺς πιπεροτρίπτας μου, νὰ τρίβετε πιπέριν. »
Κ' ὡς εἶν' καλοοικοδέσποιναις ὁκάποσαις γυναῖκες,
καὶ τὰς κεντήκλας νὰ 'παιρναν καὶ τοὺς πιπεροτρίπτας,
καὶ νὰ 'ξεπώλουν σύντομα καὶ χαίρων νὰ 'στρεφόμην.
Ἀλλ' ὡς θεωρῶ τὰ πράγματα, τὴν εὐτυχιὰν τὴν ἔχω.
καὶ τὰς κεντήκλας νὰ 'μαθα καὶ τὸ ψωμὶν νὰ 'ζήτουν.
Γείτοναν ἔχω κοσκινᾶν, φάρσωμαν μᾶς χωρίζει,
καὶ βλέπω τὴν ἱστίαν του πῶς συχνοφακλαρίζει.
καὶ πῶς πολλάκις τῶν κρεῶν ἀποτελεῖ τὴν τζίκναν,
πῶς δ' αὖ εἰς τὴν ἀνθρακιὰν τὴν φοβερὰν ἐκείνην,
κείμενα βλέπω, βασιλεῦ, τὰ πλήθη τῶν ἰχθύων ·
κ' ἐγὼ τζικνόνω διὰ ψωμὶν, ζητῶ κ' οὐδὲν μὲ δίδουν,
ἀλλ' ὀνειδίζουν ἅπαντες καὶ καθυβρίζουσί με,
λέγοντες · « φάγε γράμματα καὶ χόρτασε, παππᾶ μου,
καὶ τρώγε μυριεμπύρετος ἐκ τὰ γραμματικά σου ·
ἔκβαλε τὰ παππαδικὰ, καὶ γένου προσχεράρις! »
Σοὶ δὲ συμβούλῳ χρώμενος, δέσποτα, τί μοι λέγεις;
ν' ἐκβάλω τὰ παππαδικὰ, νὰ γένω προσχεράρις;
ἐλπίζ' ὅτι τὸ σὸν ἔλεος νὰ μὲ χειραγωγήσῃ,
ν' ἐκβάλω καὶ τὰ χρέη μου καὶ μὲ νὰ μ' ἀπομείνουν ·
καὶ ν' εὔχωμαι τὰ σκῆπτρα σου μέσης ἀπὸ καρδίας
σκηπτροκρατῆσαι, κράτιστε, γῆς πάσης καὶ θαλάσσης.
Ἀπὸ γὰρ τῆς πτωχείας μου καὶ βλασφημῶ πολλάκις ·
καὶ λέγουσί με · « πρόσεχε πολλὰ μὴ συντυχαίνῃς,
μήπως καὶ μετὰ θάνατον καταδικάσουσί σε
εἰς σπώληκα ἀκοίμητον, εἰς τάρταρον, εἰς σκότος. »
Ἐγὼ δὲ, κοσμοκράτορ μου, τὰς τρεῖς κολάσεις ταύτας
ἐνταῦθα τὰς κολάζομαι καὶ πρὸ τῆς τελευτῆς μου.
Σπώληκα γὰρ ἀκοίμητον ἡγοῦμαι τὴν πενίαν,
ἥτις μὲ τρώγει πάντοτε καὶ καταδαπανᾷ με ·
τάρταρον τὸν τουρτουρισμὸν, τὸν τουρτουρίζω τώρα,
ὡς ἐν χειμῶνι παγετῷ, καὶ τί φορεῖν οὐκ ἔχω ·
ἂν γὰρ οὐκ ἔχω τί φορεῖν μεγάλως τουρτουρίζω.

128. καὶ ὡς εἶναι καλοοικοδέσποινες. ὁκάποσες. — 129. κεντίκλας. νὰ ἤπερναν. — 130. νὰ ἐξ. νὰ ἐστρ. — 132. κεντίκλας νὰ ἐμ. νὰ ἐζ. — 135. τζύκναν. — 138. καί. τζικνόνω. — 140. χόρτασαι, παπᾶ. — 142. παπαδικά. προσχεράρης. — 144. νά. παπαδικά. προσχεράρης. — 145. ἐλπίζω. Ce v. est encore trop long d'une syllabe. — 146. νά. καὶ ἐμέ. μέ. — 147. νά. — 148. σκῆπτρα κρατῆσαι.

Digitized by Google

étoffes pour tentures et mes moulins à poivre pour broyer votre poivre. » Et, comme il y a quelques bonnes maîtresses de maison, elles me prendraient mes tissus et mes moulins à poivre; je les vendrais promptement et je m'en retournerais avec joie. Mais, à bien considérer mes affaires et le bonheur dont je jouis, lors même que je saurais tisser des étoffes, je chercherais encore mon pain!

J'ai pour voisin un fabricant de cribles; nous ne sommes séparés que par une cloison. Je vois souvent son âtre flamboyer, et il s'en exhale une pénétrante odeur de viandes; je vois pareillement, Sire, griller des multitudes de poissons sur ce terrible brasier. Et moi, je grille pour du pain; j'en demande et l'on ne m'en donne pas; mais tout le monde m'insulte et m'injurie; on me dit : « Mange tes livres et t'en rassasie, mon *papas*. Que les lettres te nourrissent, pauvre hère! Tire ton habit ecclésiastique et fais-toi manœuvre. »

Je vous demande votre avis, Sire; que me conseillez-vous? Faut-il ôter mon habit ecclésiastique et me faire manœuvre? J'espère que, grâce à votre pitié, je me débarrasserai de mes dettes, qu'on me laissera tranquille, et que je ferai des vœux du fond de mon cœur pour que, très-puissant monarque, vous étendiez sur terre et sur mer le sceptre de votre empire.

La pauvreté me fait souvent blasphémer, et on me dit : « Fais attention de ne pas tant parler, de crainte que, après ta mort, tu ne sois condamné au ver qui ne dort pas, au tartare, aux ténèbres. » Mais, ô maître du monde, ces trois supplices-là, je les endure ici, et avant mon trépas. Ce ver qui ne dort pas, c'est, à mon avis, la pauvreté qui me dévore et me consume sans relâche; le tartare, c'est le grelottement dont je grelotte maintenant, comme dans les frimas de l'hiver, car je n'ai rien pour me vêtir, et, si l'on n'a rien à se mettre au dos, on grelotte terriblement. Quant aux ténèbres, ô mon maître,

Digitized by Google

160 Σκότος δὲ πάλιν, δέσποτα, τὸν σκοτασμόν μου κρίνω,
τὸν ἔχω πάντα, βασιλεῦ, ὅταν ψωμὶν οὐκ ἔχω·
ἂν γὰρ οὐκ ἔχω τί φαγεῖν, σκοτίζομαι καὶ πίπτω.
κ' ὡς εἶπον, αὐτοκράτορ μου, δέσποτα στεφηφόρε,
ἴδε καὶ σκότος ἀφεγγὲς, καὶ τάρταρος, καὶ σκώληξ.
165 Ἀλλὰ παντάναξ κραταιὸς Χριστός μου βροτοσώστης
τούτων τανῦν μὲ ῥύσηται τῇ σῇ πλουτοδοσίᾳ,
ἐκεῖθεν κατὰ χάριν δὲ λυτρώσηταί με πάλιν.

c'est le vertige qui me prend toujours, Sire, quand je n'ai pas de pain, car, si je n'ai rien à manger, j'ai la berlue et je tombe. Voilà, mon empereur, mon maître couronné, voilà, comme je l'ai dit, et les ténèbres profondes, et le tartare et le ver.

Puisse le souverain maître, le Christ sauveur des hommes, puisse-t-il, grâce à vos dons généreux, me délivrer de ma misère présente et me faire la grâce d'être de nouveau mon libérateur!

E. Miller.

163. καὶ ὡς.

Digitized by Google

NOTE

SUR LES

ÉCRITURES CUNÉIFORMES

CHYPRIOTE ET LYCIENNE

Les difficultés soulevées par l'examen des textes chypriotes et lyciens portent aujourd'hui quelques savants à concevoir l'idée que certains alphabets antiques étaient soumis à des conditions de lecture très-différentes de celles qui sont aujourd'hui considérées comme logiquement nécessaires.

J'ai eu des motifs d'admettre depuis longtemps qu'il en était ainsi en effet. Lorsque je me suis occupé des écritures cunéiformes, les méthodes appliquées à leur interprétation m'ont paru absolument inadmissibles. Je n'ai pu, entre autres difficultés, tomber d'accord aucunement que l'antiquité asiatique nous eût légué trois langues absolument inconnues. Je suis de plus en plus convaincu que j'avais eu raison de chercher et de trouver autre chose dans mon *Traité des écritures cunéiformes*, publié par Didot.

Je ne veux pas entrer pour le moment dans la discussion. Mais, ayant égard seulement au besoin ressenti actuellement, et avoué, de sortir des ornières anciennes en matière d'épigraphie asiatique, je crois utile de présenter des textes qui autorisent absolument à admettre, comme je l'ai fait dans mon livre sur les écritures de la Mésopotamie et de la Perse, que les anciens concevaient des alphabets dont les signes étaient pourvus de plusieurs valeurs pour une même lettre, tandis que plusieurs lettres correspondaient à une seule valeur.

Digitized by Google

Voici les autorités que je crois devoir mettre sous les yeux des savants attachés aux recherches dont il s'agit.

Le Rabbni Eliezer Padoun, dans le Shefer-Hedekdok, remarque que toutes les lettres hébraïques s'échangent librement avec les lettres de la classe à laquelle elles appartiennent, les gutturales se substituant aux gutturales et les sifflantes aux sifflantes : ainsi l'on dit indifféremment : התגלה, *hetgela*, et התגלצ, *hetgelae*, « être présent »; נשכה, *nashka*, et לשכה, *lashka*, « les chambres ».

L'auteur du Soher Latabah est du même avis et allègue de même des exemples.

Un géographe persan anonyme (manuscrit de ma collection) contient le passage suivant :

در زمان جاهلیت خطّی مینویستند
که حرفی دو سه مدّت میبرد

« Avant l'Islam, on se servait d'une écriture dont chaque lettre « possédait deux ou trois valeurs. »

L'auteur du livre en question applique cette remarque à une description du pays de Moussoul, la haute Mésopotamie.

Si maintenant on réfléchit à la constitution des alphabets pehlevys et à la difficulté de distinguer les différentes lettres, si l'on remarque que les alphabets araméens montrent des variétés extrêmement nombreuses de signes pour des valeurs identiques, si enfin on considère le même fait se reproduisant dans le koufique et ne s'effaçant à peu près dans les autres alphabets arabes qu'au moyen de points diacritiques, on ne trouve rien de fort extraordinaire dans les assertions d'Eliezer Sadoun, de l'auteur du Soher-Latebah et du géographe persan anonyme. J'ajouterai à ce que je viens de dire des écritures arabes modernes que, dans beaucoup de manuscrits, les points diacritiques étant systématiquement supprimés, aussi bien que dans l'usage de l'écriture persane appelée Shikesten, on peut affirmer hardiment qu'à l'heure actuelle on connaît en Asie des modes graphiques où il existe plusieurs signes pour une même valeur et plusieurs valeurs, surtout, pour un même signe.

Cette particularité que l'on est en droit, d'après les faits que je viens de citer, de considérer comme tout à fait acquise, nous la trouvons confirmée par une autorité ancienne, par l'autorité de Diodore, et, je l'avoue, je m'étonne que les érudits voués à l'épi-

Digitized by Google

graphie orientale n'aient pas encore remarqué ni signalé le passage suivant :

Γράμμασί τε αὐτοὺς χρῆσθαι, κατὰ μὲν τὴν δύναμιν τῶν σημαινόντων, εἴκοσι καὶ ὀκτὼ τὸν ἀριθμόν, κατὰ δὲ τοὺς χαρακτῆρας, ἑπτὰ ὧν ἕκαστον τετραχῶς μετασχηματίζεσθαι. (Diod. Sic., *Biblioth. hist.*, II, LVII, § 3, éd. Didot.)

« Ils se servent de lettres, ayant la puissance de revêtir des sens, au nombre de vingt-huit, et quant au nombre des caractères, il est au nombre de sept, dont chacun a une quadruple valeur. »

Les critiques commenceront sans doute à donner quelque attention à l'ensemble de ces faits.

Comte DE GOBINEAU.

Digitized by Google

SABAZIUS

Suite (1)

On connaît les antiques rapports qui existaient entre les Phrygiens et les Thraces (2), rapports d'origine ethnographique et continués ensuite; ils avaient eu pour résultat une étroite parenté religieuse. Strabon, dans un morceau célèbre (3), décrit le passage des cultes phrygiens en Thrace, avec leurs noms divins, leurs rites orgiastiques et l'emploi des instruments de musique qui y étaient propres (4). Parmi les dieux ainsi transportés de Phrygie en Thrace, il cite au premier rang Sabazius. En effet, c'était là le nom que portait le grand dieu de la Thrace hellespontique (5), assimilé par les Grecs à Dionysus, mais qui tenait aussi de Zeus, du Soleil et d'Hadès (6). Macrobe (7) dit à propos de lui : *Item in Thracia eumdem haberi Solem et Liberum accipimus quem illi Sabadium nuncupantes, magnifica religione celebrant, ut Alexander scribit* (8).

Mais Sabazius en Thrace, quoique sa légende y fût restée en grande partie la même, nous en aurons la preuve bientôt, n'était plus associé à la Mère phrygienne, qui pourtant y était aussi passée avec son nom primitif de Ma (9). Suivant Hérodote (10), le Dionysus

(1) Voir le numéro de novembre.

(2) Voy. à ce sujet, Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, t. III, 3e part., p. 976; Maury, *Religions de la Grèce*, t. III, p. 112.

(3) X, p. 469-471.

(4) Sur ce dernier point son témoignage est confirmé de la manière la plus précise par une inscription qu'a publiée M. Heuzey, *Mission de Macédoine*, p. 28.

(5) Schol. *ad* Aristoph. *Ad.*, v. 874.

(6) Heuzey, *Mission de Macédoine*, p. 30 et suiv.

(7) *Saturnal.*, I, 18.

(8) Cf. C. Müller, *Fragm. historic. graec.*, t. III, p. 214.

(9) *Corp. inscr. graec.*, n° 2039; Nordtmann et Dethier, *Epigraphik von Byzantion*, pl. VI, n° 8.

(10) V, 7.

Digitized by Google

thrace avait pour compagne Artémis; en d'autres termes, Sabazius y était uni à la déesse lunaire nationale, qui s'appelait tantôt Cotys ou Cotytto (1), tantôt Bendis (2).

Au premier rang de nos sources d'informations sur le culte du Sabazius thrace, sa nature et les divinités auxquelles il était associé, il faut placer la série des images divines sculptées en bas-relief sur les rochers de Philippes (3), ville voisine du principal sanctuaire du dieu dans les hauteurs du Pangée (4) et dominée elle-même par une colline qui s'appelait Διονύσου λόφος (5). Trois divinités principales y apparaissent : *Sabazius* lui-même, le front armé de deux cornes naissantes de taureau (6), conformément à l'indication de Diodore de Sicile (7); *Artémis* chasseresse (8), qui remplace certainement *Bendis* (9); puis une déesse plus âgée, dans l'attitude et le costume d'une matrone (10), rappelant par son aspect Déméter ou Junon, qui me paraît, parmi les noms de l'Olympe national thrace, avoir droit à celui de *Cotys* ou *Cotytto* (11), la déesse qui se rapprochait le plus de la Cybèle phrygienne. Dans un des bas-reliefs (12), à la place d'Artémis, c'est Mên à cheval, qui se trouve réuni avec la déesse matrone et Dionysus tenant la grappe de raisins. Ceci pourrait faire croire que le Mên que nous retrouvons encore à deux reprises sur les rochers de Philippes, à cheval (13) et à pied (14), y représente peut-être l'aspect mâle d'une divinité au sexe ambigu, dont l'aspect féminin serait représenté par l'Artémis chasseresse (15). En tout cas, l'association de Mên et de Bendis en Thrace est attestée par des monuments épigraphiques (16).

(1) Sur l'association de Dionysus avec Cotys, voy. Æschyl. *ap.* Strab., X, p. 471; Lexic. rhetor. *ap.* Bekker, *Anecd. graec.*, p. 246.

(2) Le culte de Bendis existait aussi de l'autre côté de l'Hellespont, en Bithynie, comme l'atteste le nom du mois Βενδιδαῖος : Scaliger, *De emend. tempor.*, p. 50 Usser, *De ann. Maced.*, p. 41; Fabric., *Menolog.*, p. 61.

(3) Heuzey, *Mission de Macédoine*, pl. III et IV.

(4) Heuzey, p. 29 et suiv.

(5) Appian., *Bell. civ.*, IV, 106; voy. Heuzey, p. 59.

(6) Heuzey, pl. III, n° 2, p. 79. — (7) IV, 4.

(8) Heuzey, pl. IV, nos 2, 3 et 8.

(9) Heuzey, p. 30.

(10) Heuzey, pl. IV, nos 4, 5 et 7.

(11) Eschyle (*ap.* Strab., X, p. 470) qualifiait Cotys de σεμνά.

(12) Heuzey, pl. III, n° 4.

(13) Heuzey, pl. III, n° 3.

(14) Heuzey, pl. IV, n° 1.

(15) Voy. F. Lenormant, *Monographie de la Voie Sacrée éleusinienne*, t. I, p. 172.

(16) *Ibid.*, p. 160.

Digitized by Google

Sans insister, du reste, sur la dernière question qui vient d'être soulevée; et qui nous entraînerait trop loin, ce qui est certain c'est que les sculptures votives des rochers de Philippes se rapportent toutes à une même religion, celle du Dionysus Sabazius du Pangée, et mettent ce dieu en intime association avec deux déesses, l'une matrone, l'autre plus jeune, dont la seconde est Bendis. Ceci nous ramène à la donnée fondamentale du mythe phrygien, que rappelle aussi l'attribut des cornes de taureau. Dans les thiases macédoniens de Sabazius, empruntés à la Thrace, le serpent jouait le même rôle que dans les mystères phrygiens de ce dieu (1). Il est donc probable que le mythe asiatique avait passé l'Hellespont, et, s'appliquant aux déesses propres aux Thraces, y donnait à Cotys et à Bendis les rôles auxquels le récit de Clément d'Alexandrie et d'Arnobe applique les noms grecs de Déméter et de Proserpine. Et c'est pour cela que si l'on a rapproché Bendis d'Hécate (2), à cause de son caractère lunaire, d'autres auteurs l'identifient à Proserpine (3), à cause de son histoire mythologique. Une tradition locale plaçait l'enlèvement de Proserpine sur les bords du fleuve Zygactès (4), et M. Heuzey (5) a déjà reconnu qu'il s'agissait ici de la transformation hellénisée d'une légende relative à Bendis.

Ceci donné, c'est la forme thrace du mythe de Sabazius que nous reconnaîtrons dans les sculptures du célèbre morceau d'ambre qui faisait autrefois partie de la collection Pourtalès (6). D'un côté, un dieu à la mine farouche saisit une jeune déesse qu'accompagne la biche caractéristique d'Artémis ; de l'autre est représenté le serpent à grosses joues, παρεία, de Sabazius. Panofka, avec son instinct archéologique si sûr, avait bien reconnu qu'il s'agissait d'une des variantes du mythe, popularisé par les Orphiques à l'époque même à laquelle ce monument se rapporte par son style, où Zeus attaquait sa propre fille; mais à cause de la biche il croyait qu'il s'agissait de la Despœné d'Arcadie (7), identique à Artémis (8), à tort, car le serpent ne joue aucun rôle dans le mythe de Despœné. M. Foucart (9)

(1) Plutarch., *Alex.*, 2.
(2) Hesych., v° Δίλογχος.
(3) Procl., *Theolog.*, p. 353; Phot., v° Μεγάλην θεόν.
(4) Appian., *Bell. civ.*, IV, 105.
(5) *Mission de Macédoine*, p. 36.
(6) Panofka, *Cabinet Pourtalès*, pl. XX.
(7) Paus., VIII, 37, 6.
(8) Voy. Panofka, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. V, p. 272 et suiv.
(9) *Des associations religieuses*, p. 78.

Digitized by Google

a très-judicieusement remarqué que le serpent ici retracé est celui même qui représentait Sabazius. Dès lors, entre les mythes analogues à celui de la naissance de Zagreus, il faut nécessairement s'arrêter à celui de la Thrace, le seul où la déesse fille, objet de l'entreprise du dieu identifié à Zeus, fût une Artémis, celui où, pour rétablir les dénominations indigènes, Sabazius s'unissait à Bendis. Ce qui achève de le démontrer, c'est la ressemblance frappante de l'aspect du dieu, qui n'est aucunement celui du Zeus hellénique habituel, avec le satyre qui, dans la même posture, attaque une femme sur les monnaies de villes et de peuples de la région du Pangée, par exemple celles de Lété (1) et des Oresciens (2), type certainement emprunté à la religion et aux légendes du Dionysus de la contrée. Il est vrai que le morceau d'ambre a été trouvé dans un tombeau de la Grande Grèce et a dû être travaillé en Sicile; mais la renommée du Bacchus thrace était assez grande dans tout le monde hellénique pour qu'on pût exécuter jusqu'en Sicile un monument retraçant un de ses mythes.

Dans le curieux bas-relief votif dédié à Paros par l'Odryse Adamas (3) nous avons tout un panthéon barbare, la réunion des divinités du pays des Odryses, adorées par un groupe de dévots, sans doute les membres d'un thiase. On n'a pas encore expliqué ce monument d'une manière complète (4); mais nous croyons y reconnaître la représentation des deux cycles divins passés de la Phrygie en Thrace, celui de Cybèle et d'Atys et celui de Sabazius, disposée en deux registres. Les dieux du cycle de Cybèle sont en bas, dans une grotte. Au fond, le couple suprême de *Papas* barbu et de *Ma*, de plus grandes proportions que les autres figures, et dont les têtes seules apparaissent; un troisième personnage, barbu, les accompagne : à la corne d'abondance placée à côté de lui et au diadème royal qui ceint la sorte de bonnet dont sa tête est couverte, on reconnaît *Midas* (5), le dieu des trésors souterrains et des eaux (6), qui se mon-

(1) Mionnet, *Descr. de méd. ant., Suppl.*, t. III, p. 80 et suiv.

(2) Mionnet, *Suppl.*, t. III, p. 85.

(3) Stuart, *Antiq. of Athens*, t. IV, chap. vi, pl. V; Müller-Wieseler, *Denkm. d. alt. Kunst*, pl. LXIII, n° 814.

(4) Müller, *Handb. d. Archæol.*, § 387, note 7; Osann, *Rheinisches Museum*, 1832, p. 419 et suiv.; Prokesch von Osten, *Wiener Zeitschr. für Liter.*, avril 1834; Ross, *Kunstblatt* de Tubingue, 1836, n° 13, p. 50 et suiv.; Panofka, *Der bärtige Kopf auf Nymphenreliefs*, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* pour 1836.

(5) Panofka, *Archæologische Zeitung*, 1845, p. 92.

(6) Maury, *Religions de la Grèce*, t. III, p. 106-109.

Digitized by Google

tre également dans les traditions des deux côtés de l'Hellespont, dans celles de la Macédoine et de la Thrace (1) aussi bien que dans celles de la Phrygie. Avec Papas et Ma, il complète une triade, à la façon de celles qui se présentaient ordinairement dans les religions de l'Asie, et il y est le dieu fils, comme dans le récit où il naît de Cybèle et de Gordius (2). En avant de ces dieux supérieurs sont placés, avec une intention qui se saisit aisément, les personnages plus humains de la légende mythique en action : *Cybèle* assise, ayant un lionceau sur ses genoux et un taureau à côté d'elle; *Atys* debout, coiffé du bonnet phrygien; *Ia* sous les traits d'une jeune fille, assise à côté de Cybèle, un peu en arrière. Les noms de ces trois personnages sont certains, mais on ne sait d'une manière précise ceux qu'il faut choisir dans les nombreuses variantes du mythe d'Atys pour les appliquer au jeune homme placé dans le fond près d'Atys (peut-être *Adrastus*) (3) et à la petite fille voisine d'Ia. Trois *Nymphes*, seules mentionnées dans l'inscription dédicatoire d'Adamas (4), dansent à l'entrée de la grotte. La danse des Nymphes au son de la musique de Pan, dans le cortége de Cybèle, est décrite par Pindare (5) exactement comme nous la voyons ici; car *Pan*, la syrinx à la bouche, est assis au sommet de la grotte, et forme comme le lien entre les divinités des deux registres. Il est, sur les monuments de l'art, le musicien habituel du chœur des Nymphes (6); mais en même temps il tient de près, par sa nature, aux êtres demi-humains, demi-animaux du thiase de Bacchus (7), particulièrement aux Satyres, qui avaient une place exceptionnellement importante dans le cortége et dans les légendes du Dionysus thrace (8), comme l'attestent et les monnaies de toute la région du Pangée, par exemple celles de Lété et des Oresciens, et le nom même de *Satræ* (9), porté par la tribu chez laquelle existait le

(1) Herodot., VII, 73; VIII, 138; Conon, *Narrat.*, 1; Athen., II, p. 45; Justin., VII, 1; cf. Strab., XIV, p. 680.

(2) Hygin., *Fab.*, 274.

(3) Ptol. Hephæst., p. 12, ed. Roulez; cf. Herodot., I, 35 et 45; Diod. Sic., IX fragm. 17.

(4) *Corp. inscr. graec.*, n° 2387.

(5) *Pyth.*, III, v. 138-140.

(6) Pausan., I, 24, 2; Paciaudi, *Monum. Peloponnes.*, t. I, pl. 207; Millin, *Galerie mythologique*, pl. LXXXI, n° 327; Müller-Wieseler, *Denkm. d. alt. Kunst*, pl. XLIV, n° 555; voy. le mémoire cité de Panofka, *Der bærtige Kopf*, etc.

(7) Gerhard, *Griechische Mythologie*, § 464; Preller, *Griech. Mythol.*, II, 2, p. 585, 2e édit.

(8) Voy. l'inscription publiée par M. Heuzey, *Mission de Macédoine*, p. 128.

(9) Herodot., VII, 110.

Digitized by Google

principal oracle du dieu (1). Aussi Lucien fait-il asseoir Pan, dans l'assemblée des dieux, auprès de Sabazius et d'Atys (2). Sur le bas-relief d'Adamas l'Odryse, après Pan vient un dieu, vu de face, au corps et aux cornes de taureau, avec un visage humain et une longue barbe, comme on représente d'ordinaire le fleuve Achéloüs (3) ou le Bacchus Hébon de l'Italie méridionale (4); nous n'hésitons pas à y reconnaître le *Dionysus Sabazius* de la Thrace, sous des traits moins anthropomorphiques, cette fois, que dans les sculptures des rochers de Philippes. A côté de lui est un groupe de trois figures féminines qui se tiennent enlacées, mode de représentation plus gracieuse et plus conforme aux lois d'un goût délicat, que l'art grec a souvent adopté pour exprimer une déesse triforme, telle qu'Hécate; nous y voyons *Hécate-Bendis*, la compagne de Dionysus-Sabazius. Suit *Silène* assis, le compagnon de Dionysus que Midas captura précisément en Thrace, dans les jardins de roses du mont Bermius (5), ou bien à la source d'Inna (6). Cette capture, que d'autres versions plaçaient en Phrygie (7) ou en Grèce (8), ne constitue pas le seul rapport mythique entre Silène et Midas; le roi fabuleux de Phrygie est aussi l'hôte ami de Silène et reçoit ses leçons (9). Aussi n'est-ce pas certainement sans intention que l'artiste a placé son Silène précisément au-dessus de la tête du Midas du registre inférieur; les personnages du cycle de Sabazius se relient par là une seconde fois à ceux du cycle de Cybèle. C'est en mêlant du vin à l'eau d'une source que Midas est parvenu à prendre Silène; le nom même de celui-ci indique à l'origine un dieu des sources (10), aussi sa figure décore-t-elle habituellement les fontaines (11). Rien donc de

(1) Hérodot., VII, 111.

(2) Lucian., *Icaromenipp.*, 27.

(3) Sur l'identité des représentations des dieux fleuves et du Dionysus tauromorphe, voy. Panofka, *Musée Blacas*, p. 94; de Witte, *Rev. numism.*, 1840, p. 397-404; D. de Luynes, *Nouv. Ann. de l'Inst. arch.*, t. I, p. 385; F. Lenormant, *Monographie de la Voie Sacrée éleusinienne*, t. I, p. 288.

(4) Macrob., *Saturn.*, I, 18, 9.

(5) Herodot., VIII, 138.

(6) Athen., II, p. 45; cf. Himer., *Eclog.*, XVI, 5.

(7) Pausan., I, 4, 5.

(8) Xenoph., *Anabas.*, I, 2, 13.

(9) Ælian., *Hist. var.*, III, 19; cf. Cicer., *Tusculan.*, I, 48.

(10) Voy. Preller, *Griech. Mythol.*, II, 7, t. I, p. 574, 2e édit.

(11) *Bronzi d'Ercolano*, t. II, pl. XLIV; *Museo Borbonico*, t. III, pl. XXVIII; cf. Visconti, *Museo Pio-Clementino*, t. I, pl. XLVII; t. VII, pl. III et IV; Ch. Lenormant et de Witte, *Él. des mon. céramogr.*, t. II, p. 194.

Digitized by Google

plus naturel et de plus conforme à l'intention générale de la composition du bas-relief d'Adamas, que d'y voir auprès de Silène une tête sortant du sol, dans laquelle Panofka et Wieseler ont reconnu avec certitude l'indication d'un fleuve ou d'une source. Les Naïades sont d'ailleurs formellement indiquées dans le cortége du Dionysus thrace (1).

Dans l'ex-voto de Paros et dans les bas-reliefs des rochers de Philippes, le Sabazius de la Thrace apparaît comme un dieu tauromorphe; on n'y voit pas dans ses attributs le symbole du serpent, essentiel au Sabazius phrygien. C'est que, pour le dieu thrace, cet emblême paraît avoir été spécial à la partie mystérieuse de son culte, à ces orgies fermées aux profanes, que célébraient encore, à l'époque romaine, les associations qui prenaient le nom de thiases (2). Les Ménades des Dionysies ou Sabazies de l'Édonide et de la Thrace étaient appelées Mimallones (3) et Clodones (4), tandis que les ministres du dieu étaient les Besses, dont le nom devint celui de la tribu sacerdotale qui desservait l'oracle du Pangée (5) et fut rejetée plus tard vers le nord (6). Ces fêtes, où les danses orgiastiques s'exécutaient au son des instruments d'origine phrygienne (7), avaient quelque chose de particulièrement furieux, quand les Mimallones brandissaient leurs thyrses comme des lances (8), quand les Besses, ivres de vin et de bruit, se mettaient à prophétiser (9), et les types des monnaies archaïques de la région du Pangée sont là pour attester quelle en était la grossièreté. Pourtant, la barbarie même des Thraces les préservait de la corruption savante et de l'obscénité raffinée du culte phrygien. Du moins il paraît certain que leurs bacchanales n'étaient point aussi foncièrement immorales; car, pour ce qui est des fêtes particulières de Cotys ou Cotytto, elles pouvaient rivaliser, sous ce rapport, avec les scènes les plus révoltantes des cultes de l'Asie Mineure (10).

La religion du Sabazius thrace avait de véritables mystères, avec

(1) Strab., X, p. 468; et l'inscription dans Heuzey, *Mission de Macédoine*, p. 128.
(2) Voy. les inscriptions dans Heuzey, *Mission de Macédoine*, p. 152 et 153.
(3) Plutarch., *Alex.*, 2; Athen., V, p. 198; Strab., X, p. 468.
(4) Plutarch., *l. c.*; Hesych., Suid. et Etymol. Magn., v° Κλώδωνες.
(5) Herodot., VII, 111.
(6) Polyb., XXIV, 6; Strab., VII, 318; Dio Cass., LI, 25; LIV, 34.
(7) Strab., X, p. 471; voy. l'inscription dans Heuzey, *Mission de Macédoine*, p. 28.
(8) Polyaen., *Stratagem.*, IV, 1.
(9) Macrob., *Saturn.*, I, 18.
(10) Eupolis, *Bapt.*, fragm. 1; Juven., *Satir.*, II, v. 92; cf. Schol., *a. h. l.*

Digitized by Google

des initiations formelles, qui devaient reproduire bien des traits des mystères sabaziens de la Phrygie, mais qui s'en distinguaient en s'élevant dans une sphère morale plus haute, malgré l'étrangeté des symboles, par une énergique affirmation de l'immortalité de l'âme humaine. Comment cette immortalité y était conçue, c'est ce que nous apprenons par les termes d'une inscription que M. Heuzey a découverte (1) : « Maintenant, ou bien, dans le pré en fleur, Æsa « (la destinée), qui préside aux mystes marqués du sceau sacré, te « réunit comme Satyre au troupeau de Bacchus, ou bien les Naïades « qui portent le calathus te réclament pour leur compagnon, pour « conduire, à la lueur des torches, les processions solennelles. » L'inscription est de l'époque impériale, mais nous trouvons bien antérieurement les idées qu'elle exprime dans le *Rhésus* d'Euripide (2). La mère du roi thrace, pleurant son fils mort, s'écrie : « Caché dans les antres de la terre qui recèle l'argent, démon qui « tient de l'homme et du dieu, il y sera enseveli, mais vivant et « voyant la lumière, prophète de Bacchus, qui a fixé sa demeure sur « la roche du Pangée, vénérable pour ceux qui le connaissent. » Dans leur barbarie, les Thraces étaient bien les frères de ces Trauses qui célébraient les funérailles par des réjouissances (3), et de ces Gètes que l'on appelait ἀθανατίζοντες (4), qui se vantaient de ne pas mourir et pensaient, en quittant la terre, aller s'asseoir au banquet de leur dieu Zalmoxis (5).

Le culte du Sabazius thrace, avec ses orgies célébrées par les femmes et où le serpent mystique jouait un rôle capital, avait passé de bonne heure en Macédoine et y était très-répandu (6); ce sont ces orgies, imitées des Mimallones, qui ont permis la naissance de la fable qui faisait de Jupiter le père d'Alexandre (7). « Plus qu'aucune « autre, dit Plutarque, Olympias se livrait à ces transports et don- « nait à ce délire un aspect barbare : elle traînait dans les thiases « de grands serpents familiers, qui souvent se glissaient hors du « lierre et du van mystique, et, s'enroulant autour du thyrse et des « couronnes des femmes, effrayaient les hommes (8). » Le goût de

(1) *Mission de Macédoine*, p. 128.
(2) V. 970-973.
(3) Herodot., V, 4.
(4) Herodot., IV, 93. — (5) *Ibid.*, 94.
(6) Plutarch., *Alex.*, 2.
(7) Voy. Foucart, *Des associations religieuses*, p. 79.
(8) Sur ces serpents, qu'on élevait encore en grand nombre en Macédoine pour les thiases dans le second siècle de notre ère, voy. Lucian., *Alexand.*, 7.

Digitized by Google

la reine pour ces cérémonies, et le serpent sacré qu'elle traînait avec elle, suffirent aux superstitieux et aux flatteurs pour répandre le bruit que Zeus avait pris cette forme pour donner naissance au fils d'Olympias. De là les légendes que rapporte Plutarque, et auxquelles Philippe n'était peut-être pas insensible. « On vit aussi, pendant « qu'Olympias dormait, un serpent couché à ses pieds. Ce fut là, dit-« on, le principal motif qui fit cesser l'amour de Philippe et les « marques de son affection; il n'alla plus aussi souvent avec elle, « soit qu'il craignît de la part de sa femme quelques maléfices « ou quelques charmes magiques, soit qu'il regardât comme sacrés « les rapports qu'elle avait avec un être supérieur.... On ajoute qu'il « perdit un de ses yeux, qu'il avait mis au trou de la serrure, par où « il avait vu le dieu, sous la forme d'un serpent, couché avec sa « femme. » Les légendes que Plutarque fait connaître d'une manière si complète eurent une immense célébrité, et un médaillon contorniate des bas temps romains montre Olympias couchée avec le serpent près d'elle (1). Les flatteurs appliquaient ainsi à la reine l'histoire mythologique qu'on retraçait dans les thiases; elle y prenait la place de la déesse à laquelle s'unissait le dieu-serpent. Et c'est vraiment une coïncidence singulière qui a fait découvrir dans un palais des rois de Macédoine, antérieur à Alexandre, la seule représentation directe que l'on possède de cette scène du mythe. Nous voulons parler du fragment de bas-relief exhumé à Palatitza par M. Heuzey (2). « On y voit une femme assise, tenant enroulé et peletonné sur ses genoux un énorme serpent. Elle est complétement vêtue d'une tunique ceinte très-haut; une longue boucle de cheveux tombe sur sa poitrine; la main droite, armée d'un bracelet, est abaissée et semble écarter le manteau qui enveloppe les jambes. L'autre main repose, dans une attitude caressante, sur l'un des anneaux du reptile, dont la tête recourbée en arrière se dressait en face du visage de la jeune femme; mais cette partie est brisée (3). »

C'est toujours Zeus qui fut nommé comme le dieu qui, sous la forme du serpent des thiases dionysiaques de Thrace, avait rendu Olympias mère d'Alexandre. Le mythe avait donc reçu dès lors en Macédoine, et probablement aussi en Thrace, où les colonies

(1) Ch. Lenormant, *Trésor de numismatique*, *Numismatique des rois grecs* pl. XVII, n° 7.

(2) *Mission de Macédoine*, pl. XX *bis*.

(3) *Ibid.*, p. 217.

Digitized by Google

grecques avaient depuis longtemps propagé le culte du Dionysus hellénique (1), le vêtement grec qu'il avait également chez les Orphiques (2), et que nous lui avons vu dans les récits de Clément d'Alexandrie et d'Arnobe. On y distinguait sous deux noms différents, dans l'antique Sabazius, le dieu père, comme Zeus, et le dieu fils, comme Dionysus. Ce dernier avait en Macédoine un caractère particulièrement ambigu, puisqu'on l'y surnommait Ψευδάνωρ (3).

F. Lenormant.

(*La suite prochainement.*)

(1) Maury, *Religions de la Grèce*, t. III, p. 134 et 138.
(2) Cf. Plutarch., *Alexand.*, 3.
(3) Polyaen., *Stratagem.*, IV, I.

Digitized by Google

TABLAI ÉGYPTIENNES

A

INSCRIPTIONS GRECQUES

(*Suite*) (1)

Je dois de plus à l'obligeance de notre regretté confrère M. de Rougé, et je reproduis telles qu'il a bien voulu me les remettre, de précieuses notes sur les noms propres contenus dans les légendes de mes *tablai :*

« Αρεωτος (n° 12). Les noms avec l'initiale *Ar* sont des surnoms « d'Horus. Cf. *Ar-saphes*, *Ar-endotes*, etc.

« Καλασιρις, Καλασιριος (n°s 1, 2, 3, 4), transcription grecque bien « connue de l'égyptien *Ker-schera*, *jeune combattant.*

« Καμε, Καμητιος et Καμυ (n°s 5, 9, 24) paraissent devoir être rap- « portés au radical Καμε, *noir;* d'où *Kémi*, *Égypte.*

« Λολουτος (n°s 10 et 29). La déclinaison ους, ουτος est bien connue « dans les noms grecs des papyrus. *Lolous* est l'égyptien ⲗⲓⲗⲟⲩ « *puer.*

« Νιαραυθ(υ)τος, Ψενθαησις (n° 7). Plusieurs noms égyptiens se ter- « minent en *ari-tis* et commencent par un nom divin; ainsi nous « avons *Nit-ari-tis*. L'initiale de *Niarauthis* est peut-être *Nu*, *l'éther* « *céleste*. *P-sen-ta-isi*, *le fils de celle d'Isis.*

« Πεκυσις (n°s 3 et 8). Composé de l'article *p* et de *kes*, *ensevelis-* « *sement.*

« Πληνις (n°s 10 et suivants). *Plen* peut être décomposé en *p-ren* « (= *len*) : *celui du nom* (*sacré*).

« Σενανδρονικη (n° 19) présente la circonstance curieuse d'un nom « grec combiné avec l'initiale égyptienne *sen.*

(1) Voir les numéros d'octobre et novembre.

Digitized by Google

« Σενεπωνυχος (n° 21), Επωνυχ/ (n° 24). C'est le nom égyptien très-« usité *Ef-anch, il est vivant*, abrégé de *Dieu a dit qu'il vive*. On « trouve aussi la forme Εφωνιχος.

« Σενπαμωνθης (n° 22). *Se-n-pa-month, la fille de celui de Month.* « Cf. Τσενψενμαντ/ (n° 34), *Ta se-n-p-se-n-mont, la fille du fils de* « *Month*. Le dieu Month fournit beaucoup de noms propres; Ψεν-« μωνθης est à chaque instant dans les papyrus. C'est le même dieu « qui reparaît ici dans le n° 46, Παμωντις et le féminin Τα[μωνθ]τις. « *Pa-mont* est : *celui de Month.*

« Σενπασημις (n° 25). Le nom de *Pasemis* est bien connu; il signifie « *celui de Sem*, nom divin qu'Eratosthène traduit par Hercule. L'ini-« tiale *sen, fille de*, le complète ici.

« Σενπληνιος, Σενπληνις (n°s 26, 27, 28, 29). Composé d'un nom « propre Πληνις, qui revient ici très-fréquemment, et de l'initiale « Σεν, en égyptien *s en, fils de;* avec l'article masculin *p, psen;* avec « le féminin *t, tsen*. La forme sans article *sen* est archaïque; on la « trouve plus habituellement pour le féminin. Au n° 26, où le mot « πρεσβύτερα se lit distinctement après Σενπληνις, ce nom est évidem-« ment féminin; mais, comme on vient de le voir, il se prête aux « deux genres, n'ayant pas l'article.

« Σενσανσνος (n° 20) et Τσανσνως (n° 33). Deux noms féminins com-« posés avec l'article *t* et l'initiale *sen*, modifiant un type qu'on peut « rapporter au radical égyptien *sensen* qui a différents sens agréa-« bles, tels que *alliance* ou *souffle de vie*.

« Σενσιχολ (n° 30). *Se-n-sichol, la fille de S....?* Ce nom cache « peut-être la dénomination locale d'Osiris, *Sekeri*, d'où vient proba-« blement *Sakkarah*. Le mot final Ψυρος peut être parfaitement un « hybride de Σύρος et de l'article masculin *p*.

« Σενυρις (n° 23). Probablement *Se-n-iri, la fille de l'œil;* peut-être « *Senhor, la fille d'Horus*. Les deux noms existent en hiéroglyphes.

« Τελις (n° 22) peut très-bien être d'origine égyptienne, par « exemple : *Ta-iri, celle de l'œil* (*sacré*), ou *Ta-alou, puella*.

« Τκαυαν (n° 31) doit être un nom de femme, à cause de l'ini-« tiale *t*, article féminin; mais je ne vois pas clairement à quel ra-« dical il faut rapporter *kauan*.

« Τκερκικε (n° 42). *Ta-kerek* est le nom d'une des vaches mères « d'Apis, sur les stèles du Sérapéum. Τκερκικε est peut-être toutefois « ici une faute, pour Τκερκισε. Comparez ΠΑΚΕΡΚΕΗΣΕΩΣ qui est « évidemment le génitif de *Pa-kerek-Isis*. On a aussi le nom de « bourgade *Pa-kerek-en-Hor*. Le sens du radical *kerek* n'est pas « clair pour moi dans ces mots.

Digitized by Google

« Je crois lire, au n° 32, Τχοιλις? Τλαχανης. *T-Lakan*, en copte « ⲗⲁⲕⲁⲛ, est le nom d'une bourgade située sur la branche Cano- « pique. Voir Champollion, *l'Égypte*, n° 246.

« Τλολου (n° 16), *T-lila*, *puella*.

« Ψενθεως (nos 36 et 37). Nom masculin, composé de *Psen*, *fils de*, « qu'il faut probablement décomposer en *t*, article, et *hebes*, radical « égyptien signifiant *vêtement*, *panégyrie*. Peut-être le *s* final est-il « ajouté pour la désinence; alors, nous aurons un nom bien égyp- « tien, *Ta-heb, celle de l'Ibis*. Le masculin bien connu est Φιβις. »

EDMOND LE BLANT.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LETTRE A M. LOUIS BARBIER

SUR

UN MANUSCRIT D'ARISTOTE

CONTENANT

QUELQUES PAGES DES *PARVA NATURALIA*

Paris, 11 septembre 1874.

Monsieur,

Vous avez bien voulu me communiquer un petit volume, véritable bijou bibliographique, dont la valeur, au point de vue de la philologie grecque, me paraît digne d'attirer l'attention. C'est une copie, faite selon toute apparence à la fin du xve siècle, du texte aristotélique compris d'ordinaire sous les deux titres suivants :

1° *De juventute et senectute, vita et morte;*

2° *De respiratione.*

(Édition Didot, t. III, p. 532-551; Bekker, p. 467-480).

Ici, le copiste, avec raison selon moi, n'a pas distingué deux traités. Il donne le titre, en lettres d'or, sous la forme qui suit :

Ἀριστοτέλους περὶ νεότητος καὶ γήρως, καὶ ἀναπνοῆς, καὶ ζωῆς, καὶ θανάτου.

Il faut reconnaître que les mots καὶ ἀναπνοῆς devraient occuper le dernier rang dans ce titre; mais cette réserve faite, la réunion de tout le texte sous le même titre me paraît être tout à fait conforme à la pensée du Stagirite, qui, dès le début du premier texte, semble indiquer cette réunion (Bekker, 467 *b*, 11), et qui, de plus, commence le morceau *sur la respiration* par un γὰρ, comme pour en bien marquer la connexité avec ce qui précède. On sait que la paraphrase d'Averroès ne voit dans ces deux textes qu'un seul traité (1).

Cette variante capitale classe ce manuscrit, toujours à mon point de vue personnel, au nombre de ceux qui ont une réelle autorité.

(1) Trad. lat. Venise, 1560, t. VII, fol. 267 à 276. — Il en est de même de la traduction latine de François Vatable (1531), reproduite par Bekker.

Digitized by Google

Vous allez voir, par quelques détails paléographiques, qu'il la justifierait dans sa lecture générale.

Il contient plusieurs leçons que Bekker et l'édition Didot ont introduites d'après les meilleurs manuscrits, et dont j'ai constaté l'absence dans l'édition donnée à Bâle en 1555 par Érasme. Je citerai, au début, seule partie que j'ai collationnée :

Bekker, p. 467 *b*, l. 13. τὸ μὴ ζῆν], addition de τὸ.
l. 24. τοῦτο τὸ μόριον], add. de τὸ.
l. 31. ἡ αἴσθησις], add. de ἡ.
P. 468 *a*, l. 23. ἀφαιρομένου ἑκατέρου (éd. de Bâle : ἀφαιρομένων ἑκατέρων).
» l. 32. ἀποφυτεύεται (éd. de Bâle : ἀποφυτεύεσθαι).
b l. 2. τὴν θρεπτικὴν], add. de τὴν.

. . . . . .

P. 470 *b*, l. 5, addition de μᾶλλον.

J'ai trouvé, dans ce peu de lignes, quelques autres leçons qui selon moi mériteraient d'être adoptées. Exemples :

Bekk., p. 467 *a*, l. 10. Omission de περὶ avant ζωῆς. (Avec L. P.)
» l. 11. Transposition : νῦν λεκτέον. (Avec L.)
» l. 15. Omission de ὁμῶς, mot peu admissible à cause de γε. (Avec L. M. Z.)
» l. 31. ἐφ' ὁ], ms. ἐφ' ᾧ. (Avec L.)
» l. 32. Omission de μὲν, qui n'a pas son corrélatif δὲ. (Avec L. P. S.)
P. 468 *a*, l. 19. κύτος], ms. κῦτος. En marge de la paraphrase d'Averroès traduite en latin (fol. 2680 *a*) : κῦτος, traduit par *alveum*, au lieu de *molem* que donne le corps du texte.

Voici maintenant deux variantes particulières à ce manuscrit, que je vous signalerai sans les soutenir :

P. 468 *a*, l. 1. ἀρχὴν ἔχοιεν ἂν], ἀνέχοιεν ἀρχὴν ἂν. (L. ἂν ἔχοιεν ἀρχὴν.)
P. 480 *b*, l. 30. τὰς ἰατρικὰς], ms. τῆς ἰατρικῆς, leçon d'ailleurs très-admissible, que Vatable paraît avoir connue; il traduit : *Medicinæ principia.*

Cette courte notice suffira peut-être, Monsieur, pour vous faire voir le prix qu'il y a lieu d'attacher à l'examen complet du manuscrit que vous m'avez communiqué. Il appartient sans aucun doute à la famille de L (*Codex vaticanus*, 253). Il me reste à vous parler de son histoire; elle sera très-incomplète, mais les rares détails que j'ai pu recueillir à cet égard ne sont pas dénués d'intérêt.

Digitized by Google

Il n'est pas nécessaire de l'examiner longtemps ni même de l'ouvrir pour savoir qu'il a dû prendre place dans la bibliothèque d'un prince ami de l'antiquité et moins soucieux de sa condition sociale que des intérêts de la science. Pas de blason sur la reliure, mais seulement au dos la représentation d'un quadrupède, le lynx. Au recto du premier feuillet, un encadrement doré (ainsi que la tranche du volume), et au bas, un écusson doré aussi. Au verso, un cachet à l'encre noire portant un lynx au centre et, en légende, les mots suivants : *Ex biblioth. lyncœa Federici Cæsii L. P. Mar.....eii.* La partie inférieure de la légende a été rognée par la reliure.

Ce précieux volume a donc appartenu au prince Frédéric Cesi, duc de Aqua Sparta, né en 1585, mort en 1630, fondateur de l'Académie des Lincei à Rome, en 1603. Après sa mort, le commandeur Cassiano logea l'Académie (et probablement la bibliothèque) dans son palais, jusqu'en 1651, grâce à la protection dont l'honorait le cardinal Barberini. Sa trace, dit la *Biographie universelle*, est perdue depuis cette époque.

Il est permis de conjecturer que Frédéric Cesi, qui a laissé un nom comme naturaliste, acquit ce manuscrit, le fit immédiatement estampiller et placer dans la bibliothèque lyncéenne, très-riche en ouvrages relatifs aux sciences naturelles, puis relier et enfin numéroter sous le n° 253 ou CXXVIII. Ce sont du moins les chiffres qui dénotent la plus ancienne écriture parmi les sigles portées au verso du premier plat de la reliure (et il n'y en a pas ailleurs). Voici les autres sigles :

LXVII, 3; CXCVIII (*cette cote paraît avoir été biffée avec la même encre qui a servi à écrire le n°* 253); *puis enfin Clas.* IV, *Cod.* XXXII.

A la suite du morceau περὶ ἀναπνοῆς, le reste du feuillet est resté en blanc, et le feuillet suivant, qui est le 64e et dernier du volume, est couvert d'écriture. Il doit reprendre sa place entre les feuillets 58 et 59, d'où il a été distrait par le relieur.

Veuillez m'excuser d'avoir gardé abusivement cette curiosité bibliographique, et agréer, Monsieur, etc.

CH. EM. RUELLE.

Digitized by Google

UN NOUVEAU CACHET D'OCULISTE ROMAIN

(Lapis Arbosiensis)

M. le docteur Rouget décrivait dernièrement, dans le *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny* (juillet 1874), une pierre sigillaire qui venait d'être trouvée sur le territoire d'Arbois (Jura), « dans une vigne, disait-il, sise *en Champavant*, à gauche du chemin de ce nom, à un kilomètre environ du centre de la ville, non loin d'une ancienne voie se dirigeant sur Poligny ou sur Grozon par Glanon, ce village disparu de l'époque celtique, dont le nom, reproduit par quelques chartes, a été conservé par la dénomination du ruisseau qui en arrosait le territoire.

« Cette pierre, continuait M. Rouget, est en stéatite d'une teinte uniformément verte, du poids de 46 grammes. Elle figure un petit carré de 36 millimètres de côté sur 7 millimètres d'épaisseur..... Malgré quelques écornures aux angles, elle est assez bien conservée. Cependant on aperçoit, sur plusieurs de ses faces, diverses entailles dues, ainsi que les écornures, à la percussion par les outils de vigneron.

« La surface de la base est lisse, polie et parfaitement horizontale..... La face supérieure dessine, dans son milieu, un carré horizontal de 2 centimètres de côté. De l'extrémité de chacun de ces côtés se dirigent, sous des angles obtus, des arêtes mousses circonscrivant des quadrilatères égaux inclinés en bas et en dehors. Ces surfaces sont complétement lisses.

« Les tranches antérieure et postérieure sont gravées *en creux et à rebours*. Chacune d'elles porte une inscription sur deux lignes, dont les caractères mesurent très-approximativement 3 millimètres de hauteur. Au-dessus et au-dessous des lettres apparaissent, gravées aussi en creux, les lignes horizontales tracées à la règle qui ont servi à diriger l'artiste dans son travail. »

M. le docteur Rouget donnait ensuite le texte des inscriptions qui

Digitized by Google

figurent sur deux des tranches de la pierre sigillaire qu'il a eu la bonne pensée de signaler. Mais cette transcription, ainsi que les commentaires qui l'accompagnaient, m'ayant paru laisser quelque peu à désirer, je priai M. Rouget de m'envoyer les empreintes sur cire à cacheter des deux inscriptions, et c'est d'après ce document de première main que j'ai fait la lecture qui va suivre.

TI · CL · ONESIPHORI
DIAPSORICVM

I · CL · ONESIPHORI
=NICILLEEXOVC

Je restitue ainsi ces deux inscriptions :

TI*berii* CL*audii* ONESIPHORI
DIAPSORICVM
*TI*berii CL*audii* ONESIPHORI
*Pe*NICILLE EX OVO

En somme, ce sont des étiquettes destinées à être empreintes sur les livraisons de deux remèdes fabriqués d'après les recettes de l'oculiste Tiberius Claudius Onesiphorus.

C'est la première fois que les noms de ce spécialiste se montrent sur une pierre sigillaire; mais ces noms appartiennent au fonds commun des désignations individuelles du monde romain. Le surnom (*cognomen*) Onesiphorus se trouve dans un assez grand nombre d'inscriptions latines (1) : il est emprunté à la langue grecque, et signifie *homme d'utilité*, sobriquet qui convenait bien à un maître en l'art de guérir.

Quant aux remèdes qui se débitaient sous le cachet de cet oculiste, ils sont l'un et l'autre très-connus. Le *diapsoricum*, mentionné sur un certain nombre de cachets (2), était un collyre des plus renommés : Marcellus Empiricus en fait un grand éloge et donne la formule de sa composition (3); nous savons ainsi qu'il y entrait du

(1) Gruter, *Corpus inscr.*, LXVI, 6; CCLXIX, 3; DCLXII, 7; DCCLX, 4; DCCCXXXI, 8; DCCCXLVIII, 6; DCCCCLXV, 9; DCCCCLXXVIII, 13. Muratori, *Thesaur. inscr.*, MCCCXLIV, 4; MCDLXXXVI, 12; MDXCII, 9. Maffei, *Mus. Veron.*, CCLXXXVI, 3. Mommsen, *Corpus*, t. III, nos 519 et 4150. Dans la dernière de ces inscriptions, on trouve un PH géminé, identique à celui de la pierre sigillaire d'Arbois.

(2) Duchalais, *Observations sur les cachets des médecins oculistes anciens*, dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de France*, t. XVIII, p. 196.

(3) Marcelli *de Medicamentis*, cap. VIII.

Digitized by Google

poivre blanc, du safran de Sicile, de la myrrhe, de l'amidon, de l'opium, du baume, de la gomme, le tout amalgamé par de l'eau de pluie. Le *penicille*, altération fautive du mot *penicillus* ou *penicillum*, était, au dire de Pline l'Ancien (1), un petit pinceau d'éponge fine que l'on imbibait de vin miellé et dont on se servait pour déterger l'humeur visqueuse qui s'attache aux cils. Notre oculiste substituait le blanc d'œuf au vin miellé, et il n'était pas seul de cet avis, car on lit sur un des cachets de Mandeure :

C*aii* CLIMMVNIS PENIC*il*
LE AD IMPET*um* LIPPIT*udinis* EX OVO (2)

On sait que les cachets d'oculistes appartiennent aux deuxième et troisième siècles de notre ère, et qu'on les rencontre surtout dans les contrées voisines du Rhin. Sur une centaine qui ont été signalés et décrits, la Séquanie en avait fourni dix pour sa part, cinq provenant de Vesontio (Besançon) et cinq d'Epomanduodurum (Mandeure). La pierre sigillaire d'Arbois (*lapis Arbosiensis*) ajoute une intéressante unité à ce contingent, et je ne terminerai pas sans remercier M. le docteur Rouget de l'empressement qu'il a mis à m'en faciliter l'étude.

Auguste CASTAN.

(1) *Hist. natur.*, lib. XXXI, c. XLVII. 2.

(2) Voir d'excellentes gravures des cinq cachets de Mandeure, dans la *Notice sur le pays de Montbéliard antérieurement à ses premiers comtes*, par M. Cl. Duvernoy (1869-1872), pl. XI et XI *bis*.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE NOVEMBRE

L'Académie a tenu le 27 novembre sa séance publique. L'ordre des lectures était : 1° discours de M. le président concernant *les prix décernés en 1874 et les sujets des prix proposés*; 2° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Charles Magnin*, par M. Wallon, secrétaire perpétuel; 3° *Médaille commémorative de la défense de Metz en* 1552, par M. Charles Robert. Nous n'avons pas besoin de dire que ces lectures ont été écoutées avec un grand intérêt.

Les prix décernés ont été les suivants :

Prix ordinaire décerné à M. Paul Meyer, professeur à l'École des chartes.

Antiquités de la France. L'Académie a décerné :

La *première médaille* à M. Allmer pour son ouvrage intitulé *les Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne, en Dauphiné*, reproduites en *fac-simile*; Vienne, 1874, 2 vol. in-8;

La *deuxième médaille* à M. Henry Revoil pour son ouvrage intitulé *Architecture romane du midi de la France*; Paris, 1873, 1 vol. in-8;

La *troisième médaille* à M. Célestin Port pour son *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*. Paris et Angers, 1873, 1 vol. in-8.

Des mentions honorables ont été accordées à MM. Alfred Franklin, C. Guigue, A. Castan, de Formevelle, Boucher de Molandon, Ulysse Robert.

Prix Robert. L'Académie a décerné le premier prix à M. de Boislille pour son ouvrage intitulé : *Chambre des comptes de Paris*, pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents, 1506-1791; Nogent-le-Rotrou, 1873, 1 vol. in-4;

Le second prix à M. Tuetey pour son ouvrage intitulé *les Ecorcheurs sous Charles VII*, épisodes de l'histoire militaire de la France au xve siècle; Montbéliard, 1874, 2 vol. in-8.

Prix Brunet. L'Académie n'a pas décerné de prix. Elle a accordé seulement *trois médailles* : une à M. Emile Ruelle, une autre à M. Schwab, la troisième à M. Cat.

Les sujets mis au concours sont :

Prix Bordin pour 1877. Sujet de 1874 modifié :

1° Discuter l'authenticité, déterminer la date et apprécier la valeur des textes hagiographiques qui se rapportent à l'histoire de la Gaule sous Clovis Ier. (*Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le* 31 *décembre* 1876.)

2° Faire l'histoire des Ismaéliens et des mouvements sectaires qui s'y rattachent dans le sein de l'islamisme. (*Sujet prorogé.*)

Pour le concours de 1876 : Faire l'histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane jusqu'à la chute des Oméiades, en s'appliquant surtout, à la discussion des questions géographiques et numismatiques qui s'y rattachent. (*Les mémoires devront être déposés le* 31 *décembre* 1876.) A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Une découverte assez importante vient d'être faite aux environs de Varzy (Nièvre). Elle nous est annoncée par le zélé directeur du musée de cette ville, M. Grasset aîné. Dans le courant de septembre dernier des manœuvres, casseurs de pierre, attaquèrent un *murier* ou *murger*, comme on dit dans le pays, c'est à-dire un amas de pierres semblable à ceux que les propriétaires ruraux forment dans leurs champs pour les débarrasser des pierres qui gênent la culture. Ce murger avait une autre origine. C'était un *tumulus*. Il recouvrait un squelette couché sur le dos, les bras longeant le corps, la tête placée au *midi*, les pieds au *nord*. Le squelette était en très-mauvais état et n'a pu être recueilli, mais il était couvert d'ornements intéressants que M. Grasset énumère de la manière suivante :

Les os du bras droit retenaient *cinq* bracelets en bronze (trois grands de $0^m,11$ de diamètre, deux petits de $0^m,08$); quatre bracelets (trois en bronze et un *en fer*) de la dimension des trois grands du bras droit entouraient le bras gauche. Tous ces bracelets sont des bracelets à *renflements* ou *demi-perles*, convexes à l'extérieur, concaves à l'intérieur. Ces perles sont au nombre de *seize* sur les grands bracelets, de *treize* sur les petits. Le bracelet en fer avait la même forme que les bracelets en bronze. C'est le premier bracelet de ce genre *en fer* qui ait été signalé jusqu'ici. Sur le devant du squelette se trouvaient deux anneaux en bronze unis, l'un de $0^m,12$, l'autre de $0^m,05$ de diamètre, formés d'une baguette de $0^m,015$ d'épaisseur. Presque tous ces bracelets ont malheureusement été brisés. M. Grasset a pu toutefois se procurer, pour le musée de Varzy, deux des bracelets en bronze (un grand et un petit) et le bracelet en fer, et acquérir un des grands bracelets en bronze pour le musée de Saint-Germain. Le musée de Varzy possède également les deux anneaux dont nous avons parlé.

Un des petits bracelets en bronze du musée de Varzy a cela de remarquable qu'il porte les traces d'une réparation de l'époque, qui est bien évidemment l'époque gauloise.

—— Une autre découverte plus importante encore est celle faite par M. l'abbé Bourgeois, directeur du collége de Pontlevoy, des débris d'un casque gaulois en bronze accompagné d'une hache en bronze de la plus

Digitized by Google

belle époque, d'une feuille d'or estampée, d'un moule de hache en molasse et d'une série de pendeloques en bronze ayant probablement appartenu à un collier de cheval. — Le casque a la forme des casques que possède le musée de Saint-Germain, l'un trouvé dans la Seine, l'autre dans la Saône, et dont quelques archéologues avaient contesté le caractère *gaulois*. L'association d'une hache en bronze et d'une feuille d'or estampée avec le casque de M. l'abbé Bourgeois résout aujourd'hui définitivement la question. *Ce sont bien là des casques gaulois*. Le directeur du musée de Saint-Germain a fait faire un moulage du casque restauré. Il est dessiné ainsi que les autres objets, et la *Revue* les publiera dans un de ses plus prochains numéros avec une note de M. l'abbé Bourgeois. Cette découverte d'un vrai *casque gaulois* est une bonne fortune pour les archéologues, pour les peintres et pour les sculpteurs.

—— Nous apprenons avec un profond regret que la destruction de la belle chapelle de la Bâtie est commencée. Son plus précieux objet d'art, ses admirables vitraux, sont vendus et enlevés, ainsi qu'une partie du carrelage en terre cuite. Tout le reste aura bientôt le même sort, et d'ailleurs, dès aujourd'hui, le mérite et la valeur d'ensemble qui faisaient de cette chapelle un monument unique, ont irrévocablement disparu.

De sincères efforts ont été faits pour la sauver. Grâce à la subvention qu'avait promise M. de Fourtou, alors ministre de l'instruction publique, à l'allocation de dix mille francs votée par le conseil général de la Loire, et à une souscription dont le résultat pouvait être apprécié, on avait pu faire, il y a quelques mois, au propriétaire une offre de cinquante mille francs pour conserver au département la chapelle seule, sans le reste du château qui la contient. Des exigences s'élevant au double ont rendu impossible toute autre tentative.

Le Forez perd son plus précieux bijou artistique et la vieille France un monument qui n'avait pas de rival en son genre.

Il est à déplorer que les anciens possesseurs de la Bâtie n'aient pas pris les mesures nécessaires pour assurer la conservation de la chapelle des d'Urfé, qu'un acquéreur en ait fait l'objet d'une spéculation, et qu'il ne se soit trouvé dans notre province personne d'assez dévoué et assez riche pour lui conserver ce trésor. (*Journal de la Loire et de la Haute-Loire.*)

—— Dans sa séance du 18 décembre, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a nommé M. Georges Perrot, l'un des directeurs de la *Revue*, à la place que la mort de M. Guizot avait laissé vacante dans son sein.

—— Le *Journal des Savants* publie dans le numéro de novembre : *Figure de la terre*, par J. Bertrand ; *Kirchhoff*, *Inscriptions attiques*, par E. Egger ; *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, par A. Maury ; *Etude sur les quinquinas*, par E. Chevreul ; nouvelles littéraires.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par J. QUICHERAT, directeur de l'Ecole des chartes. Ouvrage contenant 481 gravures dessinées sur bois d'après les documents authentiques. Paris, Hachette, 1875, gr. in-8.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a compris non-seulement l'intérêt, mais aussi l'utilité de l'étude historique du costume. Mais jusqu'ici, particulièrement en ce qui concerne la France, il fallait aller chercher les renseignements sur ce sujet soit dans d'énormes in-folio comme les ouvrages de Montfaucon ou de Willemin, où ils étaient confondus avec les autres parties de l'archéologie, ou bien se résigner à ne connaître qu'une époque déterminée, si l'on consultait soit les *Costumes historiques* de Mercuri et Bonnard, soit ceux de Chevignard et Duplessis. Le défaut commun à tous ces beaux recueils et à bien d'autres non moins recommandables à tant de titres, était encore d'être d'un format aussi peu maniable que leur prix était peu abordable aux bourses légères des érudits et des artistes. Quant au public, à qui les gros ouvrages font peur, on pouvait regretter qu'il n'eût pour satisfaire sa légitime curiosité que les compilations sans critique et les livres à images si répandus de nos jours.

M. Jules Quicherat, dans le livre qu'il vient de publier, a voulu offrir en même temps aux archéologues et aux dessinateurs un guide sûr et commode autant que peu coûteux, et aux amateurs un résumé facile à lire des dernières découvertes de la science. Il était impossible de mieux atteindre à la fois les deux buts qu'il s'était proposés.

Nul mieux que lui d'ailleurs n'était préparé à une telle entreprise. Voilà plus de trente ans qu'il traite du costume au moyen âge dans son cours d'archéologie à l'École des chartes, et entre temps il a fourni, de 1845 à 1869, au *Magasin pittoresque* une série d'articles remarqués sur l'habillement en France depuis le XIVe siècle jusqu'à la Révolution. Ce sont ces articles augmentés et remaniés qui constituent le fond du présent livre ; M. Quicherat a de plus donné à cette série un commencement, en faisant partir ses recherches du Ier siècle avant notre ère, et une fin, en la poussant jusqu'à l'année 1800. C'est ainsi que nous voyons successivement passer sous nos yeux, dans trente-deux chapitres qui sont illustrés de près de cinq cents gravures, ce qu'on sait de plus certain sur l'habillement et la parure chez les Celtes antérieurement à l'arrivée de César dans

Digitized by Google

les Gaules; puis les costumes des Gallo-Romains pendant le haut et le bas-empire, ceux des Francs aux époques mérovingienne et carlovingienne, ceux des Français des temps féodaux, du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes; et l'on arrive, après avoir ainsi appris à discerner dans chaque chapitre les vêtements civils, militaires, religieux particuliers aux diverses périodes de notre histoire, jusqu'au seuil même de ce siècle.

Inutile d'ajouter que tous ces renseignements sont puisés aux bonnes sources, et que les données fournies par les miniatures, peintures, tombeaux ou planches gravées sont toujours contrôlées par les assertions des chroniqueurs et des poëtes. Mais ce qu'on ne saurait assez dire, c'est la vie qui anime tous ces tableaux, c'est l'agrément de ce style si alerte et si clair, entrecoupé à propos de citations, de fins aperçus sur l'histoire générale, et en même temps chargé de faits. De plus, pour qu'on n'ait aucune peine à se reconnaître au milieu de tant de termes divers nécessités par l'incessante variation des modes, M. Quicherat a pris soin de joindre à son livre deux index bien précieux. Dans le premier sont rassemblés les sommaires détaillés des chapitres, puis vient une excellente et très-complète table analytique des matières où l'on peut facilement retrouver les sujets traités et surtout les innombrables mots employés par nos pères pour définir les successives parties de leurs vêtements pendant dix-neuf siècles.

Maintenant, est-ce par excès de modestie que mon cher et savant maître a caché l'énorme somme de travail que lui a causée l'accumulation de tant de documents? Toujours est-il qu'au bas de ces 650 pages où tant de découvertes sont révélées, tant d'interprétations nouvelles produites, on ne trouve pas une seule note. Le directeur de l'École des chartes est un de ceux qu'on peut croire sur parole, je le sais; et l'on me dira qu'il a surtout travaillé pour les amateurs. Mais enfin voici un cadre, une méthode où les travailleurs auront aussi beaucoup à apprendre : ils pourront assez facilement retrouver la provenance des figures; mais s'ils veulent approfondir telle ou telle question traitée dans le texte, à quelle source devront-ils recourir?

Dirai-je aussi que ce beau livre m'a mis en goût. Il y a sept ans M. Quicherat donnait dans un petit volume ses deux leçons sur la *formation française des noms de lieu*. Aujourd'hui voici le développement de son enseignement sur le costume. A quand la publication de la partie la plus importante et la plus personnelle de son cours, l'architecture française au moyen âge?

LÉOPOLD PANNIER.

Griechische Vasenbilder, herausgegeben von HEINRICH HEYDEMANN. Berlin, 1870, in-f°.

Comme M. Albert Dumont dans son étude sur les *Peintures céramiques de la Grèce propre* (*Journal des savants*, 1873) (1), M. Heydemann, dans la

(1) Un tirage à part, complété par quelques notes additionnelles, est en vente chez Thorin (62 pages; — 5 francs).

Digitized by Google

courte préface de son bel ouvrage, commence par se plaindre des défenses inintelligentes qui gênent, dans le royaume de Grèce, la recherche et le commerce des antiquités. Voici ce que dit à ce sujet M. Albert Dumont, et ce que signerait des deux mains M. Heydemann : « A l'époque où fut constitué le royaume hellénique, une loi défendit d'exporter les antiquités. C'était réserver à l'État le privilége des fouilles, décourager les étrangers, forcer les Grecs à ne faire des excavations qu'à la dérobée : l'État lui-même ne profita pas du monopole qu'il se réservait. Aujourd'hui, tel est l'effet de la loi que le possesseur d'un vase, en Grèce, s'empresse de le tenir secret. S'il vous permet de le décrire, il est entendu que le propriétaire ne sera pas nommé. C'est pour cette raison que la plupart des monuments sont publiés avec cette indication si peu conforme aux habitudes de la science : *Privat Sammlung*, collection privée. Toute vente est dangereuse quand le juge peut savoir par un livre européen que tel chef-d'œuvre, depuis transporté en Europe, appartenait autrefois à un sujet hellénique. Dans ces conditions, presque personne ne recherche les tombeaux, ou plutôt, les fouilles, conduites au hasard, sans contrôle scientifique, sont livrées à quelques paysans qui en font métier. » Au moment même où nous écrivions ces lignes, une lettre reçue d'Athènes (5 février 1874) mentionne une circulaire du ministre Calliphronas qui interdit toute fouille archéologique sur le territoire de la Grèce. C'est une nouvelle prime, un nouvel encouragement proposé à ce trafic clandestin qui amène la ruine de tant de monuments et qui, pour ceux mêmes qu'il arrache aux entrailles de la terre, laisse toujours planer sur leur origine une obscurité fâcheuse. Dans ces conditions, vous ne pouvez rien espérer qui ressemble à un journal de fouilles, à des détails précis sur le lieu où ont été trouvés les objets et sur la manière dont ils étaient disposés dans l'abri qui les a conservés ; le peu même que sait à ce sujet le détenteur, il a tout intérêt à le cacher, pour ne compromettre ni lui-même, ni les auteurs de la trouvaille. Ces ridicules interdictions sont inspirées par le même sentiment qui a poussé les Grecs à chercher querelle aux propriétaires des usines du Laurium ; c'est la même jalousie, la même haine puérile de l'étranger. Combien les gouvernements italiens ont toujours été et sont encore plus libéraux et plus intelligents!

L'intérêt de la Grèce, son intérêt bien entendu n'eût-il pas été de faire coopérer les forces les plus diverses à l'exhumation des merveilles que retient enfouies et prisonnières son sol si riche encore? Pour cette tâche, à laquelle ses ressources ne pouvaient suffire, n'aurait-elle pas dû réclamer tous les concours? Le paysan et le marchand, du moment où ils auraient été sûrs de tirer de leurs recherches un produit légitime, auraient su poursuivre et recueillir le moindre débris, et l'on aurait pu compter en même temps sur l'aide empressée et désintéressée de l'Occident. Les gouvernements, les corps savants de l'Europe auraient rivalisé de zèle ; c'eût été à qui déblayerait et rendrait au jour les restes de tant de monuments dont le nom parle de lui-même à l'imagination des hommes. La

Digitized by Google

France aurait volontiers continué déjà ce qu'elle a fait pour l'entrée de l'Acropole et le temple de la Victoire sans ailes, ce qu'elle a commencé pour Olympie et pour Delphes; d'autres se seraient choisi d'autres champs de travail, et la Grèce moderne aurait été la première à profiter de cette généreuse émulation. Elle aurait pu faire ses conditions et réclamer, à titre de propriétaire du terrain, la moitié des objets trouvés. A ce partage même, elle eût gagné bien plus qu'à toutes ces envieuses et mesquines prohibitions qui ferment, si l'on peut ainsi parler, toutes les avenues de cette incomparable mine d'antiquités et ne font l'affaire que des domestiques de place et des contrebandiers. D'ailleurs, quand beaucoup d'objets seraient sortis du royaume et seraient venus se réunir et se classer dans nos musées, où eût été le mal? Aime-t-on mieux qu'ils dorment ensevelis dans la terre où les ronge l'humidité? Chaque découverte serait venue rappeler la Grèce à l'intérêt, à la sympathie de l'Europe, resserrer ces liens que la Grèce, l'oublieuse Grèce a, ce nous semble, tout avantage à ne point voir se rompre ou même se relâcher.

Il n'est point de province de la science archéologique où ces réflexions viennent plus naturellement à l'esprit que l'étude des vases de la Grèce propre. Si ces vases sont encore si peu connus, une des principales raisons de cette ignorance ce sont les gênes auxquelles la législation grecque soumet la recherche et le commerce des antiquités. C'est pourtant là, dans l'étude de cette céramique, qu'il faut chercher la solution de plusieurs problèmes qui sont d'un intérêt capital pour l'histoire de l'art et du commerce des anciens. On sait par quelle naturelle méprise les premiers vases peints, trouvés tous en Italie, ont été pris, par les antiquaires qui s'en sont occupés dans le siècle dernier, pour les produits d'un art tout italien; de là cette dénomination de *vases étrusques* qui a si longtemps été seule en usage et qu'emploient encore aujourd'hui volontiers les gens du monde. Dans notre siècle, frappés de divers indices qu'il serait trop long d'énumérer, certains érudits, tels que Gustave Kramer et surtout Otto Iahn, n'ont pas craint d'affirmer au contraire que, si l'on excepte quelques céramiques locales de la Pouille et de la Calabre, tous les vases peints trouvés en Italie proviennent de la Grèce et presque tous de l'Attique. Où est la vérité entre ces deux thèses si opposées? La première de ces théories n'est plus, si nous ne nous trompons, soutenue par personne; mais la seconde, elle aussi, paraît excessive et semble démentie par les faits. Dans quelle mesure les Italo-Grecs et les Étrusques ont-ils imité les fabricants et les artistes de la Grèce propre? Dans quelle mesure les fabriques grecques ont-elles importé leurs produits en Italie?

Il est peut-être trop tôt encore pour répondre à ces questions par des affirmations précises, accompagnées de preuves; mais on peut dire que dès maintenant ces questions sont à l'étude, et que l'on voit, d'année en année, se réunir et se classer les éléments d'une solution scientifique. Notre savant céramographiste, M. de Witte, avait depuis longtemps aperçu et signalé tout l'intérêt de ce problème; dans bien des pages de ses écrits, il

Digitized by Google

avait semé des observations dont ceux qui sont venus après lui ont pu profiter; mais pour faire avancer la question, il fallait séjourner pendant un temps plus ou moins long dans la Grèce même et y rechercher, dans des collections publiques d'un accès assez difficile et dans des collections privées où se cachent un grand nombre de pièces fort intéressantes, les monuments d'un art qui n'est pour ainsi dire pas encore représenté dans les musées de l'Europe; il fallait obtenir, à force de patience et de persuasion, la permission de dessiner ou tout au moins de décrire des vases dont les possesseurs avaient le plus souvent intérêt à dissimuler leurs richesses. C'est ce qu'ont fait, depuis une dizaine d'années, trois archéologues, dont deux allemands et un français, MM. Otto Benndorf, Henri Heydemann et Albert Dumont. La *Revue* a déjà analysé les deux livraisons publiées de l'ouvrage, malheureusement inachevé, de M. Benndorf, ses *Griechische und Sicilische Vasenbilder;* l'ouvrage de M. Heydemann, presque exclusivement composé de vases de provenance attique, est depuis 1870 entre les mains des érudits; enfin, M. Dumont prépare, avec M. Chaplain, l'habile artiste qui l'accompagnait, un recueil de monuments de la Grèce propre, dont beaucoup sont inédits, dont quelques-uns ne sont connus que par des représentations infidèles ou de courtes descriptions, dont d'autres sont encore presque ignorés en France. Ce recueil, dont la publication est prochaine, portera pour titre: *Les Céramiques de la Grèce propre* (2 vol. in-4°, Didot). Il contiendra 100 planches gravées au trait d'après les dessins de M. Chaplain. L'ouvrage de M. Benndorf en renferme jusqu'ici 30, celui de M. Heydemann n'en compte que 13. On voit que, tout en tenant compte de la différence du format, l'ouvrage français mettra à la disposition des archéologues un nombre de pièces plus considérable encore que les recueils de ses devanciers.

Pour une critique détaillée de la publication que la science doit à M. Heydemann, nous renverrons les lecteurs de la *Revue* à l'analyse très-complète que M. Dumont, préludant ainsi à son œuvre personnelle, a donnée, dans le *Journal des Savants*, du travail de ses deux émules. M. Dumont a vu et manié la plupart des vases que publie M. Heydemann; il commence par rendre hommage à la fidélité intelligente de la reproduction. M. Heydemann a un talent que devraient posséder plus souvent les archéologues, il manie le crayon avec beaucoup de dextérité; il a donc pu dessiner lui-même tous les vases qu'il décrit et qu'il explique, et les lithographies, exécutées sous ses yeux avec beaucoup de soin, ont bien traduit ses dessins. Le seul regret qu'exprime M. Dumont, regret auquel nous nous associerons, c'est que certains vases, comme le beau lekythos reproduit planche XII, figure 12, n'aient été donnés qu'au trait, sans couleur, et qu'ainsi la planche ne nous rende pas cette harmonie des teintes qui est un des charmes de l'original. Même observation pour quelques-uns de ces aryballes où les couleurs les plus vives sont relevées par des feuilles d'or, souvent encore très-apparentes; là aussi l'auteur a renoncé, peut-être bien malgré lui, à faire comprendre, par un fac-simile exact et com-

Digitized by Google

plet, la richesse de la décoration. Ce sont sans doute les exigences de son éditeur qui l'ont réduit à prendre ce parti ; remercions donc le savant archéologue de ce qu'il nous a donné, sans lui reprocher une imperfection qui n'a certes point tenu à son choix et à sa volonté.

Quant au commentaire et à l'explication des peintures, là M. Heydemann ne relevait que de lui-même et pouvait se donner libre carrière. Nous serons donc plus à l'aise sur ce terrain pour lui soumettre une observation. Rien de plus judicieux et de plus exact que le commentaire; toutes les indications de forme, de provenance, de style y sont données avec la précision nécessaire; les sujets sont expliqués sans vaine subtilité, de la manière la plus simple, par une perpétuelle comparaison avec les vases d'autres collections ; on voit que, formé à l'école de Gerhard, l'auteur est familier, depuis bien des années, avec toute la littérature céramographique. Pourquoi, de toutes ses réflexions sur cette matière, de la comparaison qu'il lui a été donné d'instituer, dans les meilleures conditions, entre les vases trouvés en Italie, qu'il connaissait de longue date, et ceux qu'avait fournis le sol même de la Grèce, n'a-t-il pas tiré quelques conclusions, au moins provisoires ? Pourquoi n'a-t-il pas laissé entrevoir les opinions auxquelles il est arrivé sur les problèmes relatifs à l'origine, aux progrès, au commerce de la céramique dans l'antiquité ? Ces opinions auraient eu pour nous d'autant plus d'intérêt et de valeur que, par le tour de son esprit, M. Heydemann paraît plus disposé à se défier des hypothèses hasardées et à en faire ressortir les inconvénients et les dangers ; c'est du moins ce que permet de croire le commentaire de la planche X, figure 7 : il y fait le relevé des signatures d'artistes lues jusqu'ici sur des vases de la Grèce propre (1), et il proteste à ce propos contre la rapidité avec laquelle, sans regarder suffisamment à la facture et au style des vases, on s'est hâté d'identifier les artistes homonymes, que les signatures se rencontrassent en Italie et en Grèce. Pour Tleson, dont on connaît aujourd'hui un assez grand nombre d'ouvrages découverts sur différents points du monde grec, la similitude de la technique et du style, dans tous les vases signés de ce nom, conduit à attribuer tous ces vases à un même artiste ; quant à l'Ergotimos dont le nom se lit sur le célèbre vase François, M. Heydemann incline au contraire, pour des raisons du même ordre, à le distinguer de l'Ergotimos dont la signature a été relevée sur un vase découvert à Égine. Nous n'avons pas les pièces du procès sous les yeux et nous ne pouvons nous engager dans ce débat; bornons-nous à

(1) Disons à ce propos que M. Heydemann paraît s'être trompé dans la lecture qu'il propose pour l'inscription du vase décrit planche X, fig. 7. MM. Dumont et Heuzey sont aujourd'hui d'accord pour lire, après un examen attentif de ce vase qui est entré dans la collection du Louvre, Γαμεδες ou Λαμεδες et non Παμεδες. Voir A. Dumont, *Peintures céramiques de la Grèce propre* (tirage à part), p. 62, note 1, et une note de M. Léon Heuzey dans le tome XXVI de la *Revue archéologique* (nouvelle série), p. 334 (novembre 1873).

Digitized by Google

dire que, tout averti qu'il soit par M. Heydemann, M. Albert Dumont n'éprouve pas les mêmes hésitations. Les réserves du savant allemand paraissent pourtant, à première vue, fondées sur un très-sage scrupule; parmi les centaines d'artistes qui fabriquèrent des vases sur tous les points du monde grec où cette industrie était pratiquée, il dut y en avoir qui portèrent le même nom sans être de la même cité, du même siècle ou de la même famille. Lors donc que la même signature, sans accompagnement d'ethnique ou de désignation accessoire, se retrouve sur des vases de provenances très-diverses, c'est par l'examen du style et de la technique tout entière qu'il convient de trancher la question.

L'esprit critique dont paraît s'inspirer dans ses recherches M. Heydemann nous fait encore désirer davantage qu'il ne se contente pas toujours de publier, comme il l'a fait cette fois, des matériaux bien choisis et habilement préparés. Ce qui a fait, il y a plus de quarante ans, la gloire de son maître Gerhard, c'est qu'il a, dans son fameux *Rapport sur les vases de Vulci*, fondé la doctrine des vases peints; de même pour Otto Iahn. Des découvertes nouvelles et surtout la connaissance bien plus approfondie des monuments de la Grèce propre forcent à modifier aujourd'hui, sur bien des points, les théories et les vues que ces maîtres avaient accréditées. Un de leurs meilleurs élèves s'honorerait aujourd'hui en réunissant les idées qui se dégagent de tant de faits accumulés depuis lors dans les recueils spéciaux, en essayant de les rassembler en un nouveau corps de doctrine. La science n'étudie le particulier que pour arriver au général, les phénomènes que pour découvrir les lois. C'est seulement grâce à une synthèse aisément accessible à tous les esprits cultivés que les historiens de la civilisation antique pourront s'approprier, pour en faire entrer quelques traits dans leur tableau d'ensemble, les renseignements que nous fournit la céramographie sur les croyances, les mœurs, les goûts, le commerce des anciens Grecs.

G. Perrot.

FIN DU VINGT-HUITIÈME VOLUME.

Digitized by Google

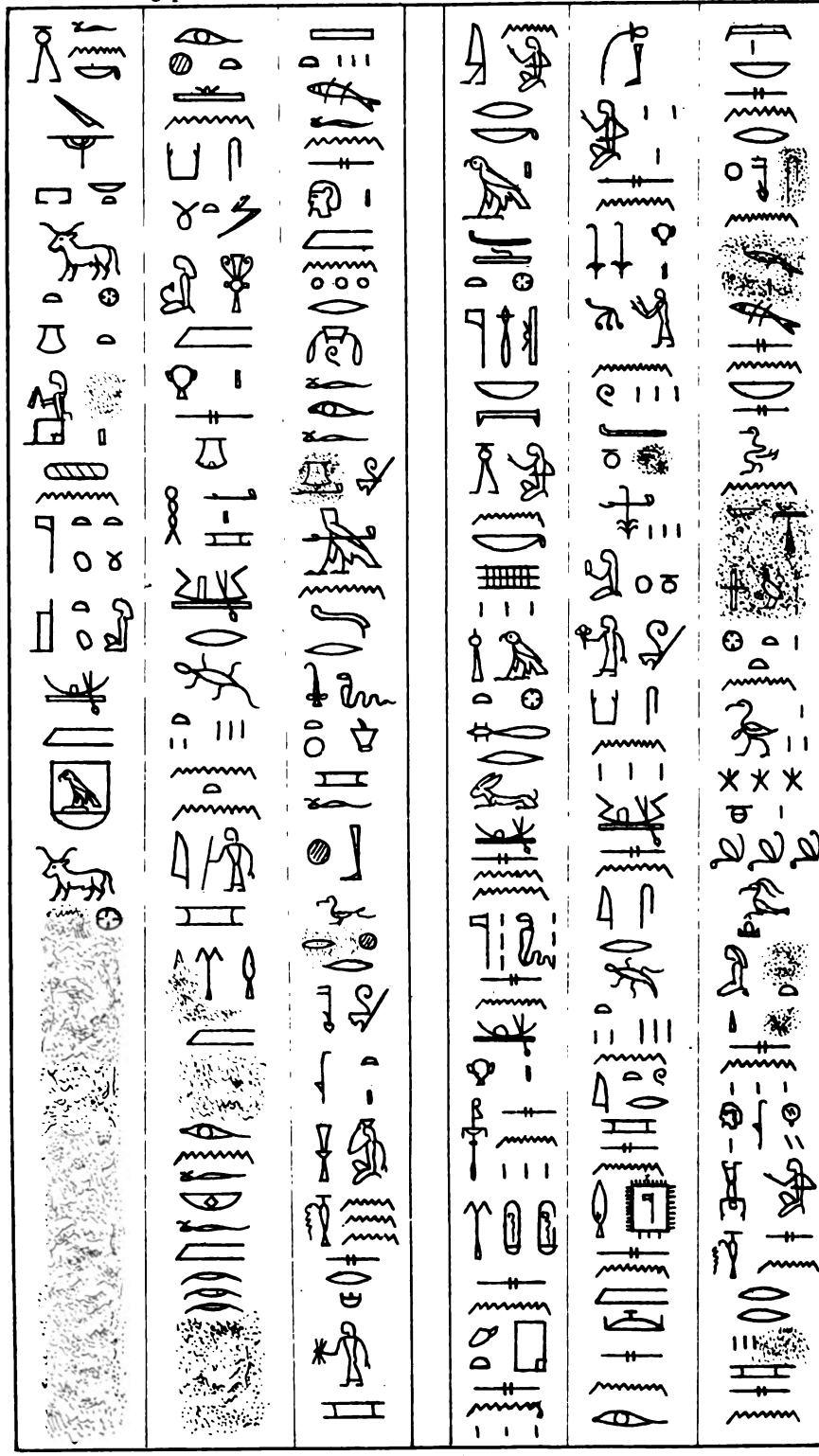

Imp Lemercier & Cie Paris.

EDFOU_COULOIR AUTOUR DU SANCTUAIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

33.

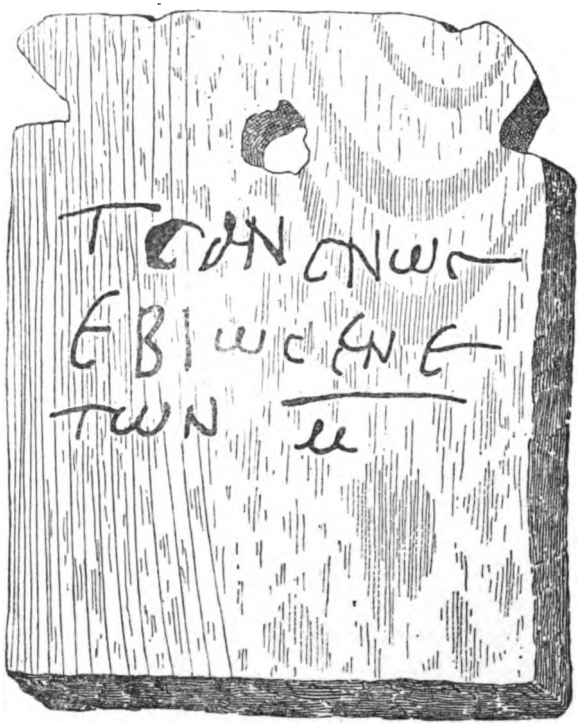

31.

Digitized by Google

Digitized by Google

33.

31.

Digitized by Google

Digitized by Google

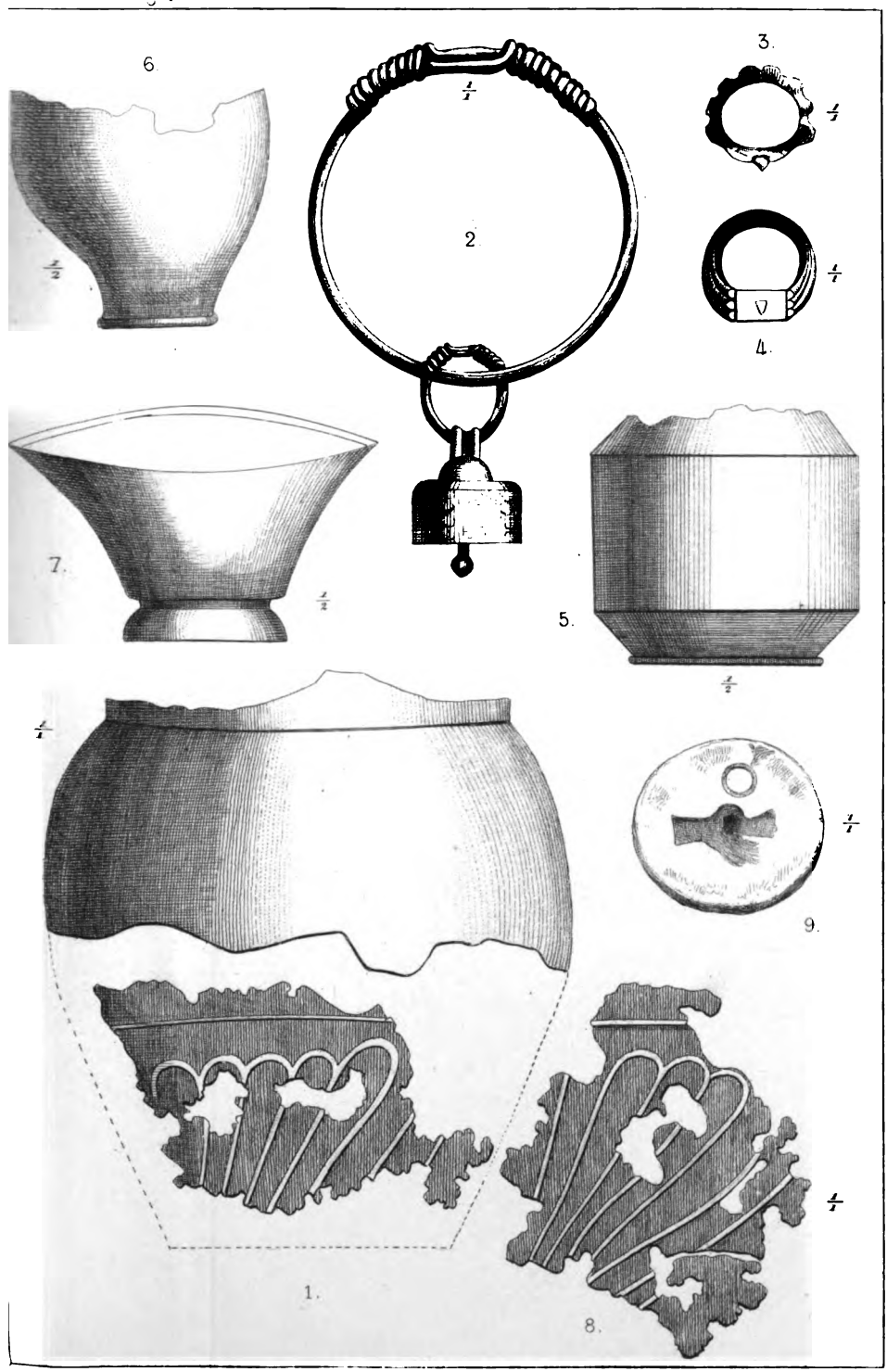

L. Dardel sc

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris

SÉPULTURES DE VEDIGNAC. (Creuse)

Digitized by Google

Digitized by Google

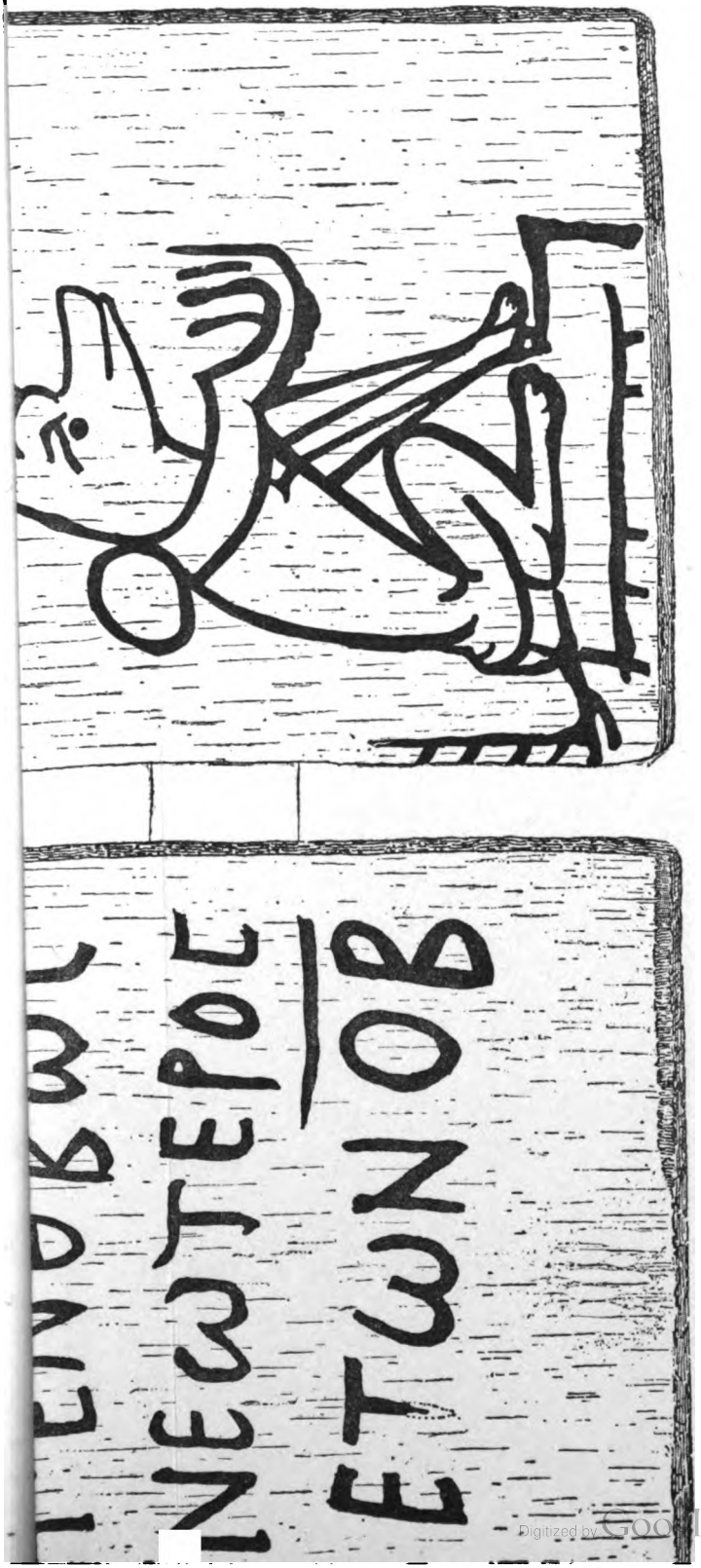

Digitized by Google

Digitized by Google

38.

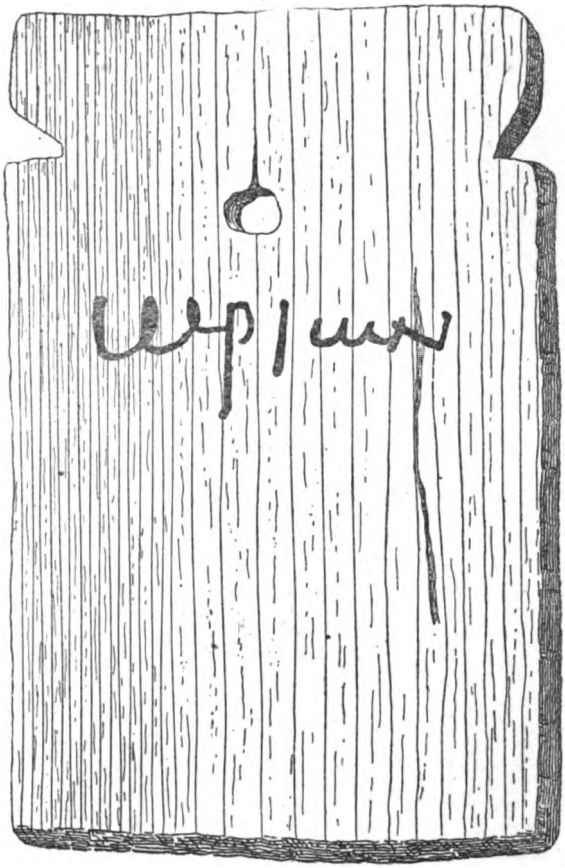

40.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google